

PP

N° 1 → 426

il manque 15 fascicules dans cette
série –

N° 1. 10 c.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

VICTOR HUGO



VICTOR HUGO

Ecrit sur la coiffe d'un chapeau de paille donné à feu Camille Berru et vendu, en 1878, pour 17 francs :

Victor Hugo
dedit

6 septembre 1870.

Balzac disait déjà, il y a fort longtemps : « Hugo? Eh bien! Hugo, c'est un grand homme. N'en parlons plus! » Les années se sont écoulées, et nous en parlons encore. Je ne veux pas cependant écrire une biographie. Mon ami Gustave Rivet, dans son livre sur Victor Hugo, dit que commencer pareil travail serait entreprendre l'histoire littéraire et politique du dix-neuvième siècle. C'est juste. Aussi suis-je décidé, tout simplement, à lâcher la bride à ma plume jusqu'à ce que j'aie noirci trois pages. Des menus faits, des notes intimes, je ne donnerai rien de plus. Que Balzac me pardonne.

Tout d'abord, j'emprunterai une anecdote sur le père de Victor Hugo, général de l'Empire et comte espagnol de Cifuentes et de Siguenza.

Gouverneur de trois provinces, il était à Tolède. On vint lui dire que le cardinal-archevêque de Tolède, à la fin de sa grand'messe, oubliait, en chantant le *Domine salvum fac*, le nom du roi Joseph. Sans doute, mentalement, par une addition cléricale, il priait pour Ferdinand VII. Le général-gouverneur voulut lui-même vérifier le fait. Le dimanche suivant, il va à la grand'messe, prend, près de l'autel, sa place officielle, où on ne l'apercevait jamais. Il attend. La messe achevée, le cardinal entonne : « *Domine salvum fac regem, et...* » Il n'alla pas plus loin. Le gouverneur, l'interpellant militairement, criait : « Dites donc, là-bas, est-ce que vous vous f..... de nous? Recommencez-moi ça! et ajoutez *Josephum*, s'il vous plaît! » Le cardinal s'incline, et chante de sa plus belle voix archiépiscopale : « *Domine, salvum fac nostrum regem Josephum!* »

Victor Hugo raconte ainsi ses souvenirs, tous les jours, dans son salon de la rue de Clichy. On le connaît. Il est tendu de tapisseries rouges à raies jaunes enguirlandées de fleurs. Au milieu se dresse, sur un piédestal, un éléphant au combat, levant sa trompe avec menace, et chargé d'une tour. Un lustre de vieux Venise est suspendu au-dessus. Victor Hugo, la plupart du temps, cause assis, à droite de la cheminée, sur un canapé de velours vert. Simple et familier, vêtu de son veston de travail, il parle d'une voix gutturale qui sonne claire et vibrante. Comme je l'ai dit, il mêle à la conversation ses souvenirs. Il a vu tous les hommes célèbres du siècle passer chez lui. Sur chacun il a un mot, un trait. L'un était un visiteur du poète au temps où il demeurait rue Notre-Dame-des-Champs; l'autre monta l'escalier de la maison de la rue Jean-Goujon; celui-ci vint à l'hôtel de la place Royale; d'autres, enfin, ont été les compagnons d'exil, en Belgique, à Jersey ou à Guernsey. Tous ces hommes, dont beaucoup sont disparus, vivent dans les récits pittoresques du maître.

Un soir, il y avait, dans son salon, un lord et pair, un des grands esprits de l'Angleterre. La conversation, à propos de pairie anglaise et de grandesse espagnole, tomba sur le roi Joseph. Alors Victor Hugo, debout au milieu de notre cercle, les mains dans les poches, et souriant parfois dans sa barbe blanche :

— Je l'ai connu. C'était un bonhomme. Ce n'est pas sa faute à lui, s'il était roi. Mon père était général et comte. Le roi me prenait souvent sur ses genoux, et jouait avec moi. J'avais deux ans. Nous quittâmes Madrid. J'avais neuf ans quand j'y revins. Le roi Joseph voulut revoir cet enfant qu'il avait caressé. J'aperçois encore, car un enfant de neuf ans a des souvenirs, mon père en habit de général, me tenant par la main, moi tout petit, et me menant, à travers les rues de Madrid, au palais Masserano. Il me disait :

— Nous allons chez le roi. Sais-tu ce que c'est qu'un roi?

— Non, papa.

— Tu verras. Il n'est pas méchant, celui-là. Il te prendra encore sur ses genoux. Mais fais bien attention. Quand il t'interrogera, tu répondras, au lieu de monsieur : sire.

— Oui, papa.

On arrive au palais Masserano. Le roi Joseph me prend, en effet, sur ses genoux. Il me chérissait, ce roi. Après m'avoir embrassé :

— Travailles-tu beaucoup? On m'a dit que tu lisais Tacite.

— Oui, monsieur.

— Je vais, puisque tu travailles bien, te faire entrer au séminaire des Nobles. Ça te fait-il plaisir?

— Non, monsieur.

— Pourquoi?

— Je préfère rester près de maman. Nous avons un grand jardin.

— C'est une bonne chose d'aimer sa maman, mais il faut étudier aussi. Etudie toujours, et, quand tu auras dix-huit ans, je te ferai capitaine dans ma garde.

On continua. Mais toute la conversation avec le roi Joseph consista, de ma part, en ces quelques mots : Oui, monsieur; non, monsieur.

Aussi, quand nous fûmes hors du palais Masserano, mon père me dit :

— Pourquoi ne m'as-tu pas écouté? Je t'avais averti, cependant, d'appeler le roi : sire. Tu es un mauvais garçon.

Alors, moi, très-doucement, je répondis à mon père :

— Je n'ai pas osé.

N'est-ce pas, chère lectrice, que l'histoire est charmante? La causerie se poursuit, allant d'ici, de là. Puis, à la fin de la soirée, Victor Hugo offre le bras aux dames, et l'on passe à la salle à manger. Là est servi un petit lunch. On raconte encore, on discute. Il est minuit, ou minuit et demi. Le poète

reconduit ses convives, et, dans l'antichambre, recommande aux dames de se bien couvrir, les aide à mettre leurs manteaux. Tel est Victor Hugo dans l'idtimité, chez madame Juliette Drouet, la courageuse femme qui lui sauva la vie au mois de décembre 1851. et qui partaga sod exil.

Il a duré dix-neuf ans. C'est dur et long à supporter, même dans un Eden comme celui de Guernsey, où flrurit l'aloès. François Hugo a dit du climat de Guernsey: « C'est un avril répandu. » N'importe. l'exil est toujours l'Exil. A Guernsey, dans sa demeure de Hauteville street, où sont entassées des merveilles artistiques, Victor Hugo a écrit ces poésies et ces épopées splendides qui s'appellent: *Les Contemplations*, *Les Misérables*, *La Légende des siècles*. Sur le toit de la maison du poète est construit une sorte de belvédère. C'est le cabinet de travail. De là on voit, de tous côtés, l'Océan immense parsemé de récifs, l'Océan immense et sans bornes. Ici surgissent les jolies îles de Herm et de Serk. Plus loin. dans une brume continuelle, apparaît vaguement Jersey. Enfin, toul là-bas, se dessinent, par les temps clairs, les côtes de France. Le grand patriote a dû les contempler souvent.

Victor Hugo, en effet, aime la France comme on aime sa mère. Il s'indigna et lutta, le 2 décembre, quand Louis Bonaparte commit son crime. Il pleura, plus tard. quand elle fut attaquée et souillée par l'étranger. Victor Hugo était à Bruxelles, le 4 septembre 1870. Dès qu'il apprit la proclamation de la République, il prit son billet pour Paris. Jules Claretie l'accompagnait et il a raconté cette rentrée de Victor Hugo en France. A Landrecies, ils aperçurent les premiers pantalons rouges. D'étaient les soldats du corps de Vinoy qui battaient en retraite de Mézières sur Paris. Ils étaient hâves, fatigués, sales. Ils fuyaient les uhlans qui approchaient, et ils emportaient, dans la déroute, leurs drapeaux tricolores. De grosses larmes, dit Claretie, emplirent soudain les yeux navrés de Mictor Hugo.

C'était la fin nécessaire, voulue par 7,336,434 citoyens. Victor Hugo rentra dans Paris, où il s'enferma, ne demandant que sa place sur la muraille, pendant le siège. L'armistice arrive. Victor Hugo est élu député de la Seine par 213,686 voix. Il part pour Bordeaux et parle contre la signature du traité de paix. Quelques jours après, il élevait la voix pour Garibaldi insulté. Alors, un nouveau deuil frappe le poète. Son fils, Charles Hugo, meurt, et ses funérailles ont lieu dans l'éclosion de la guerre civile :

Le tambour bat aux champs et le drapeau s'incline.
De la Bastille au pied de la morne colline
Où les siècles passés près du siècle vivant
Dorment sous les cyprès peu troublés par le vent,
Le peuple a l'arme au bras ; le peuple est triste ; il pense ;
Et ses grands bataillons font la haie en silence.

Victor Hugo reprend la route de Bruxelles. Après l'agonie de la Commune, il offre asile aux vaincus, C'était trop fort. Des jeunes gens gantés et parfumés le firent attaquer dans sa maison à coups de pierres, et, comme dit Hugo, le lendemain vinrent rire de la farce. Petit Georges, la nuit, avait dit à son grand-père : « C'est des Prussiens, papapa? » A la suite de cette attaque, car parmi les agresseurs était le fils du ministre de l'intérienr belge, Victor Hugo reçut l'ordre de sortir du royaume. Le vieillard se retire dans le Luxemqourg, à Viaden. A ce propos, je vais montrer l'homme politique dans Victor Hugo. Le voici en trois occasions différentes :

Après les journées de juin, il proposait, dans le 10e bureau de l'Assemblée, pour mettre fin à la guerre civile, de convoquer le peuple au Champ-de-Mars. On y conduirait tous les insurgés prisonniers, et, devant toute la foule, le président de l'Assemblée leur dirait : « Nous vous avons combattus parce que vous mettiez en danger la République. Maintenant vous n'êtes plus des ennemis, vous êtes des frères ; vous n'êtes pas des vaincus, vous êtes des citoyens ! Que le plus âgé d'entre vous vienne embrasser le président de l'Assemblée nationale. A présent, vous êtes libres ! »

Au 18 mars, il aurait voulu qu'on annonçât aux Parisiens que, tel jour, à une heure fixée, l'Assemblée entrerait dans la ville par l'Arc-de-Triomphe, decoré de deux grands drapeaux. Tous deux auraient été crêpés de deuil. Sur l'un on aurait lu : *Alsace*. Sur l'autre : *Lorraine*. Et l'Assemblée nationale de France aurait proclamé la République sur la place de la Révolution. Si on avait fait cela, dit-il, la Commune n'était plus.

Quant à Bazaine, Victor Hugo aurait réuni, au Champ-de-Mars encore, l'Assemblée nationale, les troupes de Paris, le peuple, et aurait fait amener Bazaine, revêtu de tous ses insignes de maréchal de France. Puis le président de l'Assemblée aurait lu le jugement qui déclare Bazaine traître à la patrie. Alors le plus ancien sous-officier lui aurait arraché ses boutons, aurait brisé son épée, foulé aux pieds ses épaulettes, lui aurait donné un coup de pied quelque part. Enfin on aurait dit : « Monsieur Bazaine, vous êtes libre. »

Que pensez-vous de ces idées? Elles sont d'un poète, dira-t-on. Et puis? Etre poète, n'est-ce pas en même temps être prophète ?

La politique nous conduit à la petite fille de Victor Hugo. Voici la transition :

Le 21 juin 1877, Victor Hugo prononçait au Sénat son discours contre la dissolution de l'Assemblée. Ce jour-là, dans sa serviette de maroquin noir, parmi les feuilles qui contenaient le discours du maître, était une page arrachée à un petit cahier d'écolier, où Jeanne, en lettres très grosses, avait écrit le matin, à papapa, car papapa c'est grand'père, un superlatif :

Papapa, je t'embrace bien for, je t'aime et je travail bien.
Ta petite Jeanne.

Petite Jeanne, c'est l'appellation familière de l'enfant aînée du poète. Elle est espiègle et blonde, et Victor Hugo lui dit parfois :

— Citoyenne Jeanne, sois superbe.

Et petite Jeanne redresse la tête, rejette ses cheveux en arrière, se fait admirer par grand-père, qui n'aime pas les cheveux rabattus sur le front, et saute sur ses genoux.

Une fois, elle l'aborda ainsi :

— Bonjour, cher maître.

J'ai cité une lettre de petite Jeanne, en respectant sa jeune orthographe. Elle voulait écrire, un jour, le mot vache : Vh. V, ache, ça fait vache, disait-elle. L'explication est fantaisiste, et vaut qu'on en sourie. Elle avait boudé, et n'avait pas voulu se mettre à table à côté de grand'père.

— Soit, lui dit Victor Hugo. J'achèterai une autre petite fille qui voudra bien se mettre près de moi.

Alors Jeanne :

— Eh bien! moi, je la *perdras* dans les bois.

C'est petite Jeanne qui embrassait si fort Don Pedro de Alcantara, que Victor Hugo s'écria :

— Jeanne, est-ce que tu voudrais déjà te payer le luxe d'étouffer un empereur?

Jeanne et Georges sont les deux enfants que le poète chérit avec adoration. Ils sont magnifiques tous les deux. Georges est beau comme une statue grecque. Il est sérieux et pensif déjà :

Jeanne, vous avancez en âge cependant;
Vous avez des cheveux, vous avez une dent,
Et vous voilà déjà presque un grand personnage.
En vous à peine un peu du nouveau-né surnage;
Vous voulez être à terre, il vous faut le péril,
La marche, et le maillot vous semble puéril;
Votre frère plus vieux chante la *Marseillaise.*

Victor Hugo, pendant ce temps, se met à quatre pattes, comme Henri IV. Tout à l'heure, il va raconter à M. Georges et à Mlle Jeanne des histoires fabuleuses où les forts sont toujours battus par les faibles. Gustave Rivet a parlé de l'âne qui entend oui d'une oreille, et non de l'autre. Il a dit aussi un mot du bon chien que l'on canonise.

Victor Hugo dessine encore pour M. Georges et Mlle Jeanne les bons points et les mauvais points. Un bon point, c'est un oiseau, une fleur; un mauvais, c'est le soleil qui n'est pas content, un pot de chambre. Hugo fait cela avec une plume, un bout de papier roulé, un éclat de bois. Il fait ainsi des dessins superbes dont la collection est à Guernsey. Victor Hugo dessine à la façon de Goya, accumule les ombres, les jours, et arrive à des effets étranges. Dans sa bibliothèque de Hauteville House, il a ses œuvres complètes reliées en parchemin et illustrées par lui.

Ses œuvres? Elles comptent de nombreux volumes. Levé de bonne heure, Victor Hugo travaille, quotidiennement, jusqu'à midi. Le soir, il va au Sénat, ou bien dans les faubourgs, sur l'impériale des omnibus et des tramways. Mais là il travaille encore. Il compose ainsi, sans rien noter, de longs poèmes qu'il écrit en rentrant, sans une correction, une rature.

Victor Hugo retournait chez lui sur l'impériale de l'omnibus du Jardin des Plantes. Un étudiant était assis près de lui, sans le connaître. Le ciel était gris. Quelques gouttes de pluie viennent à tomber. Hugo ouvre un parapluie. L'étudiant, qui n'en avait pas, se rapproche, quand son autre voisin le pousse et lui dit : « C'est Victor Hugo. » L'étudiant arrange quelques phrases, s'excuse. Victor Hugo répond de l'air le plus affable, l'interroge. On cause. A un moment, Victor Hugo demande :

— Est-ce que l'amour coûte toujours si peu cher au quartier Latin?

Le soir, l'étudiant, heureux d'avoir parlé à Victor Hugo, disait sa rencontre à tous ses amis, et aux autres. Je requiers pardon au maître de l'indiscrétion.

Victor Hugo, maintenant, a soixante-seize ans. Mais il est fort et solide comme un chêne. Barbe blanche, teint rouge, cheveux plantés drus sur un front vaste et bombé, yeux bleus contemplatifs et malins, cou énergique, épaules larges : tel est l'homme. Il en est un autre, à la fois plus jeune et plus ancien, dépeint par Théophile Gautier :

» Ce qui frappait d'abord dans Victor Hugo, c'était le front vraiment monumental, qui couronnait, comme un fronton de marbre blanc, son visage d'une placidité sérieuse. Il n'atteignait pas, sans doute, les proportions que lui donnèrent plus tard, pour accentuer le relief du génie, David d'Angers et d'autres artistes; mais il était vraiment d'une beauté et d'une ampleur surhumaines; les plus vastes pensées pouvaient s'y écrire; les couronnes d'or ou de laurier s'y poser comme sur un front de dieu ou de césar. Le signe de la puissance y était. Des cheveux châtain-clair l'encadraient et retombaient un peu longs. Du reste, ni barbe, ni moustaches, ni favoris, ni royale; une face soigneusement rasée, d'une pâleur particulière, trouée et illuminée de deux yeux fauves, pareils à des prunelles d'aigle, et une bouche à lèvres sinueuses, à coins surbaissés, d'un dessin ferme et volontaire qui, en s'entr'ouvant pour sourire, découvrait des dents d'une blancheur étincelante. Pour costume, une redingote noire, un pantalon gris, un petit col de chemise rabattu, — la tenue la plus exacte et la plus correcte. »

Un souvenir, en finissant. Je voyageais en touriste, dans les Alpes, avec un ami. C'était vers une heure. Nous venions d'arriver sur une crête, à dix-huit cents mètres, et, dans un horizon immense, nous apercevions le mont Viso, le mont Genèvre, le Joug de l'Aigle, à l'ouest, le mont Ventoux. Toutes ces masses apparaissaient, dans la lumière blanche, creusées de sillons, de précipices, et habillées par les pins, les hêtres et les chênes. Au-dessous de nous, dans un taillis, on entendait chanter un oiselet. Alors, devant ce spectacle, mon ami me dit, en me montrant toutes les cimes des Alpes sur le ciel bleu :

— « Voilà Hugo. » — J'ajoutai : — Il manque l'Océan, et Paris.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

Paris. — Impr. A. CINQUALBRE, rue des Écoles, 54.

N° 2

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

10 c.

DESSINS DE GILL

LÉON CLADEL



LÉON CLADEL

Léon Cladel est un paysan. Il naquit, en 1837, de Pierre Cladel, bourrelier à Montauban, et de Jeanne-Rose Montastruc. Cladel les a dépeints peut-être en dépeignant les rudes campagnards du Quercy :

« Toujours, partout, quelle que soit la conjoncture, la même, toujours la même préoccupation les travaille : Amasser, conserver, et puis... voilà! Crève l'aïeul, crève le nourrisson, crèvent l'épouse et la mère, le médecin coûte trop; on ne peut aller à lui, mais que les moutons ou les porcs soient ravagés par une épizootie, vite, vite, à tire d'ailes, il faut voler au remède : « Apothicaire, il nous faut sur l'heure de la rhubarbe et du séné! » Que tous pâtissent à la maison, anciens et nouveaux, pourvu que la jument soit sauvée; que tous râlent et trépassent, pourvu que la vache en réchappe, et l'ouaille aussi. Les âpres grigous! Ils se détestent eux-mêmes pour mieux aimer le gain; il ne leur en cuirait pas davantage ni même autant de s'ouvrir les veines qu'il ne leur en cuit d'ouvrir la bourse. Ou la ruine ou la mort! Ils choisiraient impétueusement, innocemment celle-ci. Le meilleur d'entre eux serait capable de vendre son sang, il ne donnerait pas un grignon de pain. Inhérents, pour ainsi parler, au sol sur lequel ils poussent, ils ne connaissent rien au monde, si ce n'est le bourg cantonal; il est pour eux ce que Rome était aux Romains : *Urbs et orbis*. Allez voir ces bonnes gens du hameau. Quatre ou cinq personnages leur représentent toute la société : le notaire qui légalise et consacre irrévocablement leurs pertes et leurs bénéfices; l'huissier armé d'un papier plus terrible que la grêle et plus dévorant que l'incendie ; le curé auquel ils attribuent de vagues mais profondes influences sur le temps ; le maire qui pourrait, pensent-ils, les délivrer de la dîme ; le citadin qu'ils veulent à tout prix évincer des champs sur lesquels il est installé. Quand ils ont en tête une idée, il faut qu'elle triomphe, et, pour arriver à leurs fins, tous les masques leur sont bons; il n'en est pas un, du reste, qu'ils ne portent à merveille : l'amour du lucre les rend artistes. »

Pierre Cladel avait acquis certaine aisance dans son métier de bourrelier. Quand le drôle, comme il disait, eut achevé ses études au collège de Montauban, il se retira au moulin de La Lande, en Quercy. Léon Cladel devait faire un avoué. Il partit, lui, pour Toulouse, s'amusa, fut, au bout de l'année, reçu bachelier en droit. Mais, aux vacances, il déclara à son père qu'il voulait aller à Paris. Le père n'entendait pas de cette oreille, et refusait toutes finances. L'enfant s'obstinait. La mère eut pitié de lui, et l'envoya, avec une lettre, à sa sœur, mémé Rose, au moulin des Istournels, à Bruniquel, en Rouergue. Mémé Rose avait quelques économies, mais, pour qu'elles fussent ignorées de son mari, elle les avait confiées à un paysan du bourg. Voici comment le drôle les eut.

Un matin, à l'aube, il gagna mystérieusement les saules, au bord de la rivière, et frappa trois fois dans ses mains. Un homme parut sur l'autre rive, et, après avoir passé l'Aveyron dans son bateau, lui dit :

— Qui t'envoie ?

Cladel répondit :

— Celle qui m'envoie est celle qui vous a donné.

L'homme repasse la rivière, puis, au bout de vingt minutes, revient avec un petit sac en toile bleue. Il contenait mille francs, en écus de six francs, tous à l'effigie de Charles X.

Léon Cladel retourne à La Lande, en Quercy, annonce à son père qu'il s'en va, le lendemain, à Paris.

— Qui t'a donné de l'argent ?

— C'est mon affaire.

Il avait écrit, pour prévenir de son arrivée, à un étudiant de ses amis. Le lendemain, en effet, Cladel prenait la diligence pour Montauban. Après vingt-quatre heures de chemin de fer en troisième classe, il arrive à Paris, à la gare d'Orléans, où son ami le carabin l'attendait, accompagné d'une quinzaine de camarades.

C'était en 1857. Tous avaient des pantalons impossibles, des plumes, des chapeaux pointus à grandes ailes, des barbes romantiques pareilles à celles de Pétrus Borel, le lycanthrope. Ils font une ovation à Cladel, hissent sa malle sur un fiacre, s'y hissent eux-mêmes, je ne sais comment, et l'on part pour le quartier latin. On descend à l'hôtel Laissus, 17, place de l'Odéon, et alors commença la danse des écus du fils de Montauban-tu-ne-le-sauras-pas.

Il était sept heures du soir. On va d'abord au Prado. Cladel paye partout et toujours. A quatre heures du matin, on va chez Barrat, près des Halles. On boit, on mange, on boit. Il y avait là d'autres étudiants, des figures hirantes, des bohêmes. Cela causait, riait. Tout à coup un homme presque chauve, mais barbu, se lève. On venait de le prier de chanter. Soit. Il était ivre, mais, à mesure qu'il allait, il redevenait maître de lui. Il pleurait ce qu'il chantait :

> Hier, en voyant une hirondelle
> Qui nous ramenait le printemps,
> Je me suis rappelé la belle
> Qui m'aima quand elle eut le temps.

Lorsqu'il eut achevé, l'ivresse le reprit, et il tomba sur sa chaise comme une outre. C'était Mürger, poète de Musette et de Mimi.

Cladel avait les écus dans une escarcelle retenue par une courroie passée autour des reins. On va chez Crétain, rue Dauphine, prendre du lait. Le jour commençait. On part pour Chatou. Enfin, le soir, Cladel retourne à son hôtel avec son ami. Il lui restait une centaine de francs. Il s'agissait d'être économe maintenant. Ils achètent, rue Racine, une tirelire, y mettent les écus qui restent, et rentrent. Cladel, harassé, se couche. Le lendemain, quand il s'éveille, il trouve la tirelire brisée, et une vingtaine de francs à côté. Son ami avait joué, la nuit, avait perdu, et était venu chercher de l'argent.

Il était urgent de se tirer d'affaire. Cladel doit continuer ses études de droit. Il entre, comme troisième clerc, chez Mᵉ Gaullier, rue du Mont-Thabor, et son père, lui sachant une position honorable, lui envoie quelque numéraire. Cladel s'occupe peu de droit, et beaucoup de littérature. Son premier article est une étude, dans le *Pirate*, sur Salvini, à propos des représentations qu'il donna à Paris en 1857. Au sujet de je ne sais quoi, il y eut, en ce temps-là, une députation d'étudiants à Béranger. Cladel en faisait partie. Il prit la parole, et fut embrassé par le chansonnier. Cladel était un peu de toutes les manifestations. Plus tard. il était aux funérailles du général Cavaignac. Vers cette époque, il connut Alfred de Musset.

C'était au café de la *Régence.* H.de L. avait présenté Léon Cladel au poëte de Rolla. Musset s'était incliné sans rien dire. Il avait toute la barbe, l'œil éteint, hébété. Devant lui était un verre où verdissaient deux doigts d'absinthe pure. Il le regardait comme s'il en avait peur, le prenait, l'approchait de ses lèvres en le regardant toujours fixement, puis, sans boire, le remettait brusquement sur la table. Il recommença ainsi trois fois. A la troisième, d'une gorgée, il avala l'absinthe, et en demanda une autre.

Alors le gérant, un ancien boucher, s'approcha de Musset, lui faisant quelques observations, lui disant qu'il a bu déjà deux absinthes, qu'une autre lui ferait mal.

Alors Musset se releva en s'appuyant du dos à la muraille, réclama d'un garçon une nouvelle absinthe, et, allongeant son bras vers le gérant avec un geste souverain de mépris, il dit :

— Vous, à l'étal!

Cependant Cladel, de troisième clerc, était devenu deuxième clerc et chargé du palais, mais il ne gagnait pas énormément, et vivait avec peine. En 1861, il va, dans le Berri, passer un mois chez un ami. Il y écrit son premier livre, ces pages où l'on sent un écrivain qui se cherche lui-même : *Les Martyrs ridicules*.

Le manuscrit était en composition chez l'éditeur Poulet-Malassis, quand, un jour, vers quatre heures, un homme, furtif et discret, se présenta aux bureaux d'une feuille où écrivait alors Cladel : *La Revue fantaisiste.* Tous les rédacteurs, parmi lesquels Catulle Mendès et Albert Glatigny, s'inclinent. C'était Charles Baudelaire. Il demande M. Léon Cladel.

Cladel s'avance, et Baudelaire le prend à part. Il lui dit :

— J'ai lu sur le bureau de Poulet-Malassis les épreuves de votre livre. Vous avez du talent, et c'est pourquoi je suis venu. Mais il y a beaucoup à corriger. Il faut chercher davantage le mot propre, exact, fouiller la langue. Vous ne serez un écrivain qu'à cette condition. Vous m'intéressez. Voulez-vous revoir avec moi vos épreuves, au point de vue technique? Pas de synonymes.

Léon Cladel a raconté, dans *Années d'apprentissage*, ce travail fait en commun avec Baudelaire. Enfin, en novembre 1861, le livre parut. Charles Baudelaire en avait écrit la préface.

Avant d'aller plus loin, je veux raconter une anecdote sur Charles Baudelaire. Elle n'est pas moins vraie, bien que je la tienne d'un homme d'esprit.

Baudelaire allait souvent au café de *la Belle-Poule,* et Cladel l'y rencontrait parfois. Un soir, Cladel attendait son maître, comme il l'appelle, lorsqu'une femme, très-belle et très-blonde, s'assied en face de lui, babille, et le prie de la présenter à Baudelaire.

Cladel, en riant, ne s'y refuse pas. Dès qu'il arrive, il présente la femme à Baudelaire qui lui offre une consommation quelconque, et au bout d'une heure, s'en va tout seul. Le lendemain, la femme se plaçait de nouveau à côté de Baudelaire. Ainsi de suite pendant un mois. Enfin, Baudelaire, sur des prières réitérées, amène la femme chez lui. Cladel était avec eux. On cause. La femme devient lascive. Baudelaire répond qu'il est amoureux des belles formes, et qu'il veut ne pas s'exposer à une déception. La femme se déshabille lentement. Elle était magnifique et elle avait des cheveux si longs qu'en se penchant un peu, elle pouvait mettre son pied nu sur l'extrémité. Du doigt elle s'appuyait au dos d'un fauteuil. Cladel sort. Il n'avait pas fermé la porte, qu'il entend Baudelaire, vieux et usé, dire :

— Rhabille-toi.

Il y a deux ans, en 1876, Cladel passait à travers les Halles, lorsqu'il est reconnu par une marchande qui vient à lui. C'était la femme du café de *la Belle-Poule.* Elle prend les mains de Cladel, et, les serrant, elle lui demande :

— Et Baudelaire?

— Il est mort.

Mais ceci avance un peu les dates. Je reprends. Cladel vivait de son mieux, ce qui n'est pas du mieux. Il a été employé aux abattoirs de la Villette à cent francs par mois. Il a même été homme d'équipe, il a poussé des wagons dans une gare. En même temps peut-être, Léon Cladel a collaboré au *Boulevard,* de Carjat : à *la Revue nouvelle,* d'Albert Collignon, où il donna *l'Enterrement d'un Ilote,* et *Achille et Patrocle* ; au *Nain Jaune,* où il donna *L'Hercule* ; à *la Revue française,* où il donna des *Eaux-Fortes* ; à *la Situation,* de Grenier, où il donna *Triple-Croche, Bêtes et Gens,* et où il connut Arthur Arnould et Jules Vallès; au *Siècle,* où il écrivit *les Auryentis*; au *Figaro,* où il publia *Eral le Dompteur.* Toutes ces nouvelles font partie des *Va-Nu-Pieds.* Il a fait paraître de plus, à *l'Evénement, le Noctambule* et *Nazi*; au *Corsaire,* le premier, *Mon ami le Sergent de ville* ; au *Corsaire* encore, mais le second, *la Citoyenne Isidore*; *Montauban-tu-ne-le-sauras-pas,* à *la République française.*

Nous sommes en 1872. En 1864, Grégory Ganesco avait fondé *l'Europe de Francfort.* Cladel y entra pour faire les échos littéraires, et s'y lia avec Gambetta, qui faisait les échos politiques. Il y connut aussi Spuller, Floquet, Castagnary, Frédéric Morin. Léon Cladel, en même temps qu'il faisait les échos littéraires, publiait dans le journal de Ganesco, un roman : *Pierre Patient.* Ce roman fit supprimer le journal.

Cependant Cladel, qui avait existé jusque-là, à Paris, sans l'aide de sa famille, et qui n'avait pas encore fait une grande œuvre, retourne au milieu de La Lande, en Quercy. Lui-même a raconté ce retour :

« Epris, dès l'enfance, de mon beau pays natal qui finira, du moins je le souhaite du plus profond de mon cœur, par me guérir à jamais de Paris, cette goule si cruelle aux âmes naïves, et jaloux que j'ai toujours été d'y savourer en pleine nature, à l'ombre des grands chênes familiers, mes sévères et charmants consolateurs habituels, les soleils magiques de l'automne, j'allai passer, il y a de cela quelques années à

peine, une bonne partie de cette prestigieuse saison, au moulin de La Lande, en Quercy, chez mon père, alors en assez bonne santé, le pauvre rude homme, que voici bientôt un an, hélas! j'ai perdu : « Salut! me dirent les miens en m'accueillant à bras ouverts sur le seuil du logis, salut! petit, tu viens à point. » Et tandis que Zabeul, le bon vieux chien favori de la maison, éternuait de joie, léchait mes mains en agitant sa grande queue grise encore très-fournie, et que Mounard, mon ami chat, me reconnaissant aussi, ronronnait, se frôlait à mes jambes et faisait le gros dos, Père et Mère, après m'avoir longtemps embrassé, braves gens! à qui mieux mieux, me regardaient en extase, ivres de bonheur, tous les deux. Ah! j'avais beau n'être plus au maillot, la large et forte barbe qui me couvrait le visage avait beau dire que ma trentaine était sonnée, qu'importe! j'étais toujours pour eux « le P petit », rien que le petit, pas autre chose que le petit. »

Cladel reste dix-huit mois sous le toit paternel, et il écrit ces deux chefs-d'œuvres : *La Fête votive de Saint-Bartholomée Porte-Glaive,* et *le Bouscassié.* On se rappelle, dans *les Va-Nu-Pieds,* les deux tableaux du fils de Montauban-tu-ne-le-sauras-pas. Ces deux livres sont ces deux tableaux

Cladel revient à Paris. Partout il porte ses manuscrits, partout on les refuse. Dans les journaux libéraux, on les refuse. Enfin, un jour, crevant de faim, il passait, rue Neuve des-Augustins, devant les bureaux de l'*Etendard,* d'Auguste Vitu. Il présente son roman : *le Bouscassié.* Une semaine après, Cladel recevait la réponse. Le manuscrit était accepté. Ce fut un succès. Quand la publication fut achevée, Auguste Vitu fit appeler Cladel devant tous les rédacteurs, le félicita, et lui dit :

— Monsieur Léon Cladel, je vous remercie de l'honneur que vous avez fait à l'*Etendard* en lui apportant votre roman.

. Après le feuilleton, le livre vint et continua le succès. On avait un écrivain de plus. Cependant, là-bas, en Quercy, Pierre Cladel se mourait. Il avait été frappé d'une hémiphlégie. Léon Cladel repart pour le moulin de La Lande. Son père était mieux. Il se tenait sur le seuil, comme la première fois. C'était le soir. Au fond le soleil se couchait.

Pierre Cladel prit les mains de son fils et lui demanda pardon de l'avoir laissé à Paris si longtemps sans argent. Cladel était tant ému qu'il ne pouvait répondre. Le père était vieux et mourant. Il disait :

— Excuse-moi. Je n'avais pas compris.

Deux semaines après, le mal ayant empiré, le père de Cladel était assis sur son fauteuil. Comme sa mère et lui voulaient le déshabiller, quelque chose tomba qui était entre son gros gilet de bure et sa chemise. C'était *le Bouscassié.* Pierre Cladel était presque sans connaissance, il regardait vaguement, par la fenêtre ouverte, la campagne et le ciel. Mais il entendit le livre tomber.

— Petit, dit-il, replace ce livre, et, quand j'aurai quitté Golconde, mets-le avec moi dans la caisse.

Le lendemain, il mourait, et, dans son cercueil, Léon Cladel, yeux ternes et tête baissée, mettait son livre : *le Bouscassié.*

L'autre, *la Fête votive,* imprimé dès les premiers jours d'avril 1870, ne parut qu'en 1872. Déjà, en 1869, il avait été publié dans *le Constitutionnel,* et Louis Veuillot lui avait consacré un premier-Paris et avait fait de Cladel un de ces éreintements qui sont les plus splendides de tous les éloges.

En 1870, Léon Cladel entre à l'Assistance publique. La guerre et la Commune viennent. Cladel vit cette année épouvantable; puis il se remit à travailler. En 1872, il publiait *les Va-nu-pieds,* un recueil de récits poignants, écrits dans une langue colorée et puissante. Mais Cladel est un défenseur farouche de la République. En 1875, il donna à *l'Evénement,* en faveur de l'amnistie, un article intitulé : *une Maudite.* Condamné à un mois de prison, il envoya sa démission d'employé à l'Assistance publique.

Depuis, Léon Cladel vit aux environs de Paris. Il a publié, cette année, un roman : *l'Homme de la Croix-aux-Bœufs.* D'autres œuvres viendront bientôt : *Ompdrailles, Bonshommes, Crête-Rouge.* Il habite à la campagne entre sa femme, ses deux petites filles Pochi et Manou, sa tortue, son chien Quina et son chat. Son cabinet de travail est une chambre étroite et nue, au second étage, le plus haut. Il écrit sur une table minuscule, et, en écrivant, aperçoit la banlieue, de gentils villages, le mont Valérien. Il y a chez lui, entre autres œuvres d'art, son portrait par Carolus Duran, et une eau-forte encadrant un sonnet célèbre : *Mon Ane.*

Léon Cladel est grand, a le teint brun, les cheveux mérovingiens et partagés sur le front. Paul Arène disait de lui dans un article sur *les Va-nu-pieds* : « Vous le reconnaîtriez rien qu'à le rencontrer marchant un peu courbé, comme un paysan, à travers les rues de Paris, avec son œil gris-clair, candide et obstiné, son bon sourire bridé parfois d'amertume, ses cheveux tout ensemble embrouillés et bouclés comme des vrilles de vigne vierge, et sa barbe qui descend par deux pointes fauves sur son gilet invariablement évasé en deux vastes revers, et tel que les portait Robespierre. » C'est bien là l'homme, en effet. Ajoutez le pantalon retenu par une ceinture rouge.

Autre remarque : Cladel est fort et adroit comme un athlète. Dans son pays, il pratiquait la danse et les armes. Il a été reçu prévôt de contre-pointe dans un assaut, à Montauban, et il montre son diplôme.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

A. CINQUALBRE, éditeur, 54, rue des Écoles.

DESSINS DE GILL

CONSTANT COQUELIN



CONSTANT COQUELIN

L'autre semaine, j'allai à la Comédie-Française, revoir la pièce morale de Monsieur Augier : *Les Fourchambault*. A mon côté droit, au deuxième rang des fauteuils d'orchestre, étaient deux braves gens, fort honnêtes provinciaux venus à Paris pour visiter la capitale, qui, entre parenthèses, est à Versailles, et retourner, au bout de quelques jours, raconter au pays la grand'ville. Le rideau n'était pas encore levé sur le premier acte. Tous deux, gros et placides, lisaient attentivement la distribution de la pièce dans un journal-programme. Tout-à-coup, l'un dit : « Coquelin ». Ainsi fait M. Prudhomme lorsque, entendant sonner cinq heures à l'horloge de l'église, sur la place aux Herbes, il dit : « Il est cinq heures. » Passons. L'autre reprend : « Coquelin. » Puis, au bout d'un silence, il interroge : « Coquelin cadet ? » Le premier ajoute : « Non, Coquelin aîné. » Ces bourgeois étaient de braves gens, je veux bien dire comme eux. Mais d'aucuns disent Coquelin tout court — peut-être à cause de son nez, un vrai nez retroussé et malicieux de Crispin et de Figaro.

Ce nez vint au monde, avec le reste du corps de Coquelin, le 23 ou le 25 janvier 1841. Je n'ai pu savoir la date exacte. Larousse dit le 25, Vapereau le 23, et Coquelin n'en sait rien. Mettons que Coquelin naquit le 25, bien qu'il ne s'agisse pas d'une actrice. Le père de Coquelin était boulanger à Boulogne sur-Mer. Mais le fils avait une répulsion pour les fours.

Il y eut cependant ses premiers succès. Dans un angle du four paternel était une barre où s'appuyaient de quinze à vingt longues pelles en bois dont l'autre bout reposait sur le manteau d'une immense cheminée. Constant Coquelin, un gamin d'une douzaine d'ans poussait d'un côté toutes les pelles, et, sur le morceau de barre devenu libre, commençait une série de tours de force et d'adresse. Il avait des renversements superbes, des torsions magnifiques. Les voisins ébahis admiraient, ainsi que le frère cadet qui imitait.

C'était le premier pas vers la Comédie Française, où Coquelin est engagé, à dix-neuf ans, en juillet 1860. Il était entré au Conservatoire le 29 décembre 1859, y avait suivi les leçons de Regnier, et en était sorti avec un second prix. Je voudrais bien savoir qui, cette année là, eut le premier prix.

Le 7 décembre 1860, on voyait sur les affiches du théâtre de la rue de Richelieu, tout au bas, et en petits caractères : « M. Coquelin débutera dans le rôle de Gros-René. »

On jouait *le Dépit Amoureux*. C'était un commencement de spectacle. Il y avait peut-être trois cents personnes dans la salle. Coquelin fut rappelé. En ce temps là les débuts ne se faisaient pas avec fracas, le nouveau venu n'était pas mis en vedette sur l'affiche, on ne lui donnait pas un grand rôle faisant valoir ses qualités et même ses défauts, la presse n'était pas convoquée. C'était le bon temps peut-être.

A partir de ce début, Coquelin remplit tous les rôles de son emploi, il est ce qu'on appelle une utilité. Après avoir été Gros-René dans *le Dépit Amoureux*, il est tour à tour Petit-Jean, le Souffleur et l'Intime, dans *Les Plaideurs*, Scapin et Sylvestre, dans *Les Fourberies de Scapin*, La Flèche et maître Jacques, dans *l'Avare*, Dubois, le garde de la maréchaussée, Basque, dans le *Misanthrope*, Loyal, dans *Tartuffe*, Lucas, dans *Le Médecin malgré lui*, le maître à danser, dans *Le Bourgeois Gentilhomme*, Purgon et Thomas Diafoirus, dans *Le Malade Imaginaire*, Fontigny et Oscar Rigaud, dans *La Camaraderie*. Enfin, le 15 juillet 1862, on donnait *Le Mariage de Figaro*. Coquelin avait un grand rôle : Figaro. Ce fut un triomphe. Il s'était montré tout ce qu'est Figaro, vif, léger, alerte, spirituel, se raillant de tout et de tous, un journaliste avant l'heure. Je taille encore ma plume et répète à chacun un écho d'applaudissements :

Cy dictes moy, ou, ne en quel val
Est Rachel, la belle Romaine,
Le grand Frédérick, ne Dorval,
Qui fut sa cousine germaine?
Echo, parlant quand bruyt ou maine
Dessus rivière ou sus estan,
Qui beauté eut trop plus qu'humaine
Mais où sont les neiges d'antan?

Le 1er janvier 1864, Coquelin est reçu sociétaire de la Comédie-Française. Il avait vingt-trois ans. Son talent se révèle chaque jour plus fin, plus délicat, et la gloire augmente à mesure. Maintenant c'est un maître en l'art de dire, et de bien dire. Il a joué aussi Figaro dans *Le Barbier de Séville*. Il faut le voir, au premier acte, composer sa chanson sous les fenêtres de Rosine, Mlle Blanche Barretta, avec une verve endiablée. Il faut le voir enfin courir dans la rue et crier au comte d'Almaviva son adresse. Je voudrais dire un mot sur tous les personnages qu'il a joués : Anselme, dans *la Pluie et le beau temps*, Joseph, dans *La Loi du Cœur*, Crispin, dans *Crispin rival de son maître*, M. de Vrière, dans *Le Fils de Giboyer*, Mercure, dans *Amphitryon*, Anatole Duvivier, dans *La Loge d'Opéra*, en 1862, John, dans *Trop Curieux*, Michaud, dans *La Maison de Penarvan*, en 1863, Gagneux, dans *Jean Baudry*, Philippe, dans *La Volonté*, en 1864, Mercure, dans *La Pomme*, Cadet-Vincent, dans *L'Œillet blanc*, en 1865, Aristide, dans le *Lion Amoureux*, en 1866, *Gringoire*, en 1866, Beaubourg, dans *Paul Forestier*, en 1868, Micylle, dans *Le Coq de Micylle*, Georges, dans *Les Faux-Ménages*, David Téniers, dans *Juan Strennez*, Marcel, dans *Les Ouvriers*. Mascarille, dans *L'Etourdi*, Cliton, dans *Le Menteur*, le Docteur, dans *L'Absent*, Charveron, dans *Chez l'Avocat*, *Tabarin*, le duc de Septmonts, dans *L'Etrangère*, Filippo, dans *Le Luthier de Crémone*, en 1876, *Jean Dacier*, en 1877, Oronthe, dans *le Misanthrope*, Léopold, dans *Les Fourchambault*. L'énumération est longue et long serait l'éloge. Je suis trop paresseux.

On a dit de Coquelin, que personne avant lui, au Théâtre Français, dans les rôles de l'ancien répertoire,

n'avait joué avec tant de justesse, d'entrain, d'intelligence. Je laisse ceci à M. Sarcey qui avait déjà quarante ans, comme aucun ne l'ignore, le jour de la fondation de la Comédie Française. Je trouve simplement que Coquelin comprend à ravir les personnages de l'ancienne comédie, qu'il se met dans leur peau ou qu'il les met dans la sienne, qu'il va et vient sur la scène comme vole l'oiseau dans l'air, et qu'il fait de Coquelin, Mascarille ou Crispin, mais Mascarille, mais Crispin vivant, joyeux, siffleur, entraînant et chantant, parfait. Coquelin est aussi Jean qui pleure. Lui, le comique accompli, il a joué des rôles dramatiques ou sentimentaux. Il a été l'ouvrier Marcel, et on l'a vu aimant et attendri, il a été Filippo, et s'est lamenté sur un pauvre violon, il a été Jean Dacier et a tiré l'épée pour la République avec des flamboiements. Le rire et la larme sont bien près l'un de l'autre, et celle-ci souvent mouille celui-là. Je n'admets pas les divisions classiques. La première condition pour un comédien est de bien comprendre son rôle, la seconde, d'en avoir le physique. Mounet-Sully est, par exemple, un bel Hernani. Coquelin pouvait être Filippo, et il a dit des vers sur qui des pleurs tremblotent comme des gouttes de rosée sur des aubépines d'avril. Quant à Jean Dacier, un soldat de la République a le droit d' avoir le nez retroussé. D'ailleurs, Coquelin voyait son héros. Il est payé pour çà, car le drame devrait être signé : Constant Coquelin et Charles Lomon. Coquelin est ce voisin dont parle, dans ses contes, la reine Marguerite, et il a fait l'oreille de Jean Dacier, même un peu plus.

Une note particulière. Coquelin est divers. Delaunay, quelque soit son personnage, est toujours Delaunay, fringant, pimpant, galant, poli comme un roué de la Régence, seigneur de la Cour, Delaunay, enfin. Coquelin est autre. Il n'est plus, sur la scène, Coquelin, c'est-à-dire un comédien avec ses habitudes, ses tics, dirai-je, mais Figaro, Marcel, Filippo, le duc de Septmonts, Léopold Fourchambault.

Lorsque Coquelin reçoit un rôle, d'abord il lit la pièce et cherche son personnage. Quel est son caractère? son tempérament? A-t-il des singularités? Quelle est son intelligence? Voilà sa profession. De tout cela résulte qu'il doit s'agencer de telle façon, avoir des habits de telle couleur, sombres ou clairs, être tiré à quatre épingles, négligé ou débraillé. Maintenant à quel plan moyen est-il dans la pièce? à quel plan est-il dans telle et telle scène? Voilà enfin le bonhomme vêtu. Il a ses originalités, certain esprit, certaine bêtise, il est à tel rang. Ce bonhomme sera, cet hiver, un notaire dans une pièce de Dumas, déjà jouée au Vaudeville, *le Fils naturel*. Ceci trouvé, Coquelin reprend la comédie ou le drame, copie son rôle, l'étudie. Il s'agira de faire dire à ce personnage ainsi compris telles et telles choses dans telles et telles situations. Coquelin plus ne s'en inquiète. Il arrive, à la première répétition, est, autant que çà lui est possible, exécrable. Le rôle n'a pas de contours précis, de muscles, de nerfs. Mais peu à peu il s'accentue comme une ébauche vague sous le pinceau d'un peintre. Tout se fait ainsi à la répétition. Au bout de huit jours le personnage apparaît. Il ne faut que le façonner, arrondir les angles, le lécher, pour parler comme les ours, et l'applaudir

Le lendemain de ses créations, les auteurs prennent leur plume la plus fine, et écrivent à Coquelin. J'ai surpris, croyez que ce n'est pas par un tour malhonnête, un assez grand nombre de ces dédicaces. En voici quelques-unes.

Commençons par Théodore de Banville, un ciseleur de vers. J'ai copié sur un exemplaire de *Gringoire*, magnifiquement relié.

A mon collaborateur Coquelin,

(Ah! souviens-toi, mon fils, que, caché sous ce lin,
Tu fais si bien Gringoire et si bien Coquelin.)

Son vieux complice romantique,

Théodore de Banville.

Encore du Banville. C'est en tête d'une jolie petite pièce : *la Pomme* :

A mon cher Coquelin,

Ce bizarre opuscule est digne de l'oubli,
Et c'est pourquoi l'oubli farouche au front pâli
Voulut le remporter dans sa caverne obscure.
Alors vous avez dit, — vous qui savez combien
Le rimeur a besoin d'argent, s'il n'en a cure :
Tu seras plus fort que Mercure,
Ou je t'en empêcherai bien.

Théodore de Banville.

De l'Emile Augier maintenant, de l'esprit, et du meilleur. C'est pour *Paul Forestier*

A Coq. — Souvenir de la journée où il a gagné ses grands éperons.

Emile Augier.

Un compliment de Dumas, deuxième du nom, pour finir, sur la couverture de *l'Etrangère* :

A Constant Coquelin qui a été la perfection même dans le duc de Septmonts. Tout le monde certifie et approuve.

Alexandre Dumas.

J'arrive à Coquelin diseur. Le premier, il a débité dans les salons, puis dans les représentations à bénéfices, des récits en vers. Je veux vous conter une histoire qui se rapporte aux premiers temps de cette innovation.

Régnier avait son fils élève au lycée Bonaparte. Une belle fois, en arrivant au Théâtre-Français, il remet à Coquelin un petit volume intitulé : *Pages intimes*. Régnier dit à Coquelin :

— Lisez. Vous y trouverez de jolis vers pleins de sentiment. L'auteur est le professeur de mon fils. C'est un monsieur charmant.

Et Régnier rapporte un trait où il en donne une preuve. Coquelin répond :

— Il faudra faire plaisir à ce monsieur, puisqu'il est si aimable.

Quelque temps après, Régnier donnait une soirée. Il y avait parmi les invités, Coquelin, et le professeur du petit Régnier. Vers le milieu de la soirée, Régnier prie Coquelin de dire quelques vers. Coquelin se défend d'abord. Enfin il s'appuie à la cheminée, comme aurait fait Lamartine, et dit des stances, de Sully Prudhomme, je crois. Tout le monde applaudit, et l'on demande à Coquelin de dire encore quelque chose. Il débite alors une pièce du petit volume donné par Régnier.

Le professeur et sa femme écoutaient, étonnés d'abord, ne comprenant pas, n'osant pas s'en fier à leurs sens. Ils étaient pâles. Enfin, lorsque Coquelin eut jeté le dernier vers, ils se précipitent vers lui et le remercient tout émus. Le professeur s'appelait Eugène Manuel. Coquelin, qui veut démocratiser la Comédie-Française en y portant sur la scène la blouse et en y mettant le peuple, a fait de Manuel le poète de ce touchant petit acte, *les Ouvriers*, tout plein de beaux vers :

Aux livres je dois tout ; j'en ai là, sur ma planche,
Qui me font sans ennui passer tout mon dimanche !
Avec eux j'ai senti mon âme s'assainir :
Ils m'ont donné la foi que j'ai dans l'avenir.
Ma mère me l'a dit, l'ignorance est brutale.
Elle imprime au visage une marque fatale !
Au mal, comme au carcan, l'ignorant est rivé :
Mais quiconque sait lire est un homme sauvé.

Coquelin a dit souvent, d'Eugène Manuel, un poème qui émeut et remue : *la Robe*. Mais ce serait un vrai dénombrement homérique qu'énumérer tous les succès de Coquelin en ce genre qui est au grand débit tragique ce que la poésie intime est à l'épopée. La voix de Coquelin est un clavier d'où sortent toutes les notes, et son masque, excessivement mobile, possède au plus haut degré le comique et l'émotion. Dernièrement il me lisait un conte d'un vrai poète, un nom de demain : Paul Delair. Ce conte a pour titre : *le Nid*. Les vers sont pleins de la sève printanière, bruissent comme des souffles de mai, reflètent des échos humains. Tout ce que chantaient les vers, Coquelin l'exprimait : tendresse, amour maternel, douceur des choses, passion, sacrifice. Puis Coquelin fit rire.

Madrazo, dans un portrait de Coquelin en Mascarille, a bien saisi cette physionomie de comédien, intelligente et ondoyante, ces yeux vifs, ce nez qui s'en va vers les bandes de ciel en toile bleue, cette bouche satirique, ce front où l'on sent un cerveau primesautier. D'autres encore ont peint Coquelin : Louis Leloir dans Filippo, Jean Béraud dans le duc de Septmonts et dans Marcel. Detaille, lui, a fait Coquelin en garde national. Coquelin veut avoir ainsi son portrait par des maîtres peintres, dans tous ses rôles, y compris, comme on voit, celui de garde national. Les portraits que j'ai cités sont, chez Coquelin, à côté de toiles d'Alphonse Neuville, Detaille, Corot, Jean-Paul Laurens, Bonnat. Coquelin est un artiste, et il en a tous les goûts. Chez lui, dans ce riche intérieur, il débite parfois des contes et des récits, ou déclame des pages de Rabelais, avec Gambetta, qui est un fin comédien.

FÉLICIEN CHAMPSAUR

A. CINQUALBRE, éditeur, 54, rue des Ecoles.

N° 4

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

10 c.

DESSINS DE GILL

ÉMILE ZOLA



EMILE ZOLA

Émile Zola est né à Paris, le 2 avril 1840, au n° 10 de la rue Saint-Joseph. Mais, disons-le tout de suite, c'est un Méridional, quand même. Il avait à peine trois ans que son père, ingénieur italien, fut chargé de construire, en Provence, le canal d'Aix. Ce canal a reçu le nom de l'ingénieur. Emile Zola partit, avec son père, pour Aix, la vieille ville nobiliaire. Les hôtels seigneuriaux y sont nombreux et forment, en lignes bizarres, des rues pittoresques. Elles sont si calmes et si tranquilles que l'herbe, par endroits, pousse entre les pavés. Là, dans cette ville, le pichoun fut frappé sans doute du coup de soleil provençal. Comme il atteignait sa septième année, il perdit son père. Les procès survinrent, et la gêne. Mais il restait à Zola sa mère C'est tout dire. Il allait au collège d'Aix. L'existence était monotone et sereine comme la ville où s'abritait la pauvreté de la mère et du fils. Ils demeurent à Aix jusqu'en 1858. Alors ils viennent à Paris. Le collégien avait dix-huit ans, et n'était encore qu'en seconde. Il entre au lycée Saint-Louis, et achève ses études. Il est reçu bachelier. La misère commence.

Zola reste deux ans sans rien faire. Un jour, au 31 décembre, il n'avait pas un sou. Zola va chez un ancien ami de son père, membre de l'Académie de médecine. Il protégeait le jeune homme, et lui cherchait une position. La détresse de Zola apparaît, sans qu'il ait besoin d'en parler. Alors, n'osant pas lui donner ouvertement de l'argent, il le pria de porter à leur adresse des cartes de visite, deux cents à peu près. Le lendemain, Zola se mit en route à travers Paris, en boutonnant de son mieux un mauvais pardessus. Tel fut ce premier janvier de sa vingt-unième année. Dans le tas des cartes, il y en avait pour les parents de quelques-uns de ses condisciples au lycée Saint Louis. Jamais, me dit Emile Zola, il n'a plus senti l'indigence qu'en remettant ces cartes chez les parents de ses camarades. Au retour, le membre de l'Académie de médecine lui glissa vingt francs dans la main, et Zola ne se découragea pas.

Il est de cette race dont Anatole France disait naguère : « Il y a dans le tempérament méridional cette sorte d'audace qu'il faut pour surmonter les difficultés de la production, et les dégoûts de la publicité. L'homme du Midi ne doute ni de son génie, ni de son étoile; il est politique, voit les obstacles et sait les tourner. C'est plus qu'il n'en faut pour monter haut dans la république des lettres. »

Le débutant de 1862 est monté haut, en effet, et il montera encore. En attendant, il entre dans la maison Hachette comme employé à cent francs par mois. Il faisait, du matin au soir, des paquets dans une salle du rez de-chaussée. La nuit, et le dimanche, il rimait des vers, car Emile Zola a fait des vers. Il était, depuis un an, chez Hachette. quand, un samedi, à l'heure du départ, il monta au premier étage, et tout tremblant, déposa sur le bureau de Louis Hachette un manuscrit, un poème, en trois parties, à la façon d'Alighieri : *L'Amoureuse Comédie*. C'était du Lamartine, du Byron, du Musset. Zola n'était encore que romantique.

Voici, d'ailleurs, un échantillon. C'est une poésie publiée autrefois dans le *Journal du Dimanche*, et intitulée : *Le Nuage*. La musique est de Marguery. Les paroles sont d'Emile Zola.

Où donc vas-tu, nuage,
Nuage radieux?
Couves-tu quelque orage,
Quelque vent furieux?
Vas-tu, vapeur légère,
Te gonfler de colère,
Et cacher à la terre
Le soleil et les cieux?

N'es-tu rien qu'un point sombre
Qu'effacera le vent?
Noieras-tu ton peu d'ombre
Dans le jour éclatant?
Vers la voûte éternelle
Tu fuis à tire-d'aile;
Mon beau nuage frêle,
On se perd en montant.

Réponds! es-tu tonnerre,
Vomiras-tu le feu?
N'es-tu qu'ombre légère,
Blancheur dans le ciel bleu?..
— Non! de la terre lasse,
Je m'enfuis dans l'espace;
Je suis l'âme qui passe
Et qui remonte à Dieu!

Retournons, sans nous arrêter méchamment sur ces strophes, à M. Hachette et à l'*Amoureuse Comédie*. Qu'en pense le patron? Toute la matinée du lundi, Zola était troublé en ficelant ses paquets. Enfin, dans l'après-midi, vers trois heures, M. Hachette le fait appeler et le fait asseoir. M. Hachette avait trouvé très-beaux les vers de son employé. Il le prend pour son secrétaire, et augmente ses appointements. L'année suivante, en 64, paraissait un recueil de contes charmants : *Les Contes à Ninon*. En 65, un roman suivait : *La Confession de Claude*. Zola, dès lors, se sentait assez solide de reins pour courir le grand chemin littéraire. Le 3 janvier 1866, après quatre ans, il envoie à M. Hachette sa démission.

Emile Zola va dans tous les bureaux de journaux. On y lit souvent sur la porte, comme sur les omnibus : complet. Toutefois, le 1er février, Villemessant le prend au *Figaro* pour faire les livres. C'est le premier pas. Depuis, il a collaboré à l'*Evénement*, à *la Vie parisienne*, au *Petit Journal*, où il a écrit un salon très-curieux et qu'il va bientôt rééditer; à *la Tribune*, au *Salut public*, enfin au *Corsaire*. C'est Zola qui fit supprimer cette dernière feuille, à la suite d'un article humoristique contre les fantoches réactionnaires : *Le lendemain de la crise*. On est en 1872.

Dans l'intervalle, le journaliste n'avait pas tué le romancier. Au contraire, l'un servait l'autre, le critique littéraire s'introduisait chez les éditeurs. Il publiait, en 1866, *le Vœu d'une Morte*, et, en 1866 encore, *Mes Haines*, causerie critique. En 1867 venaient des œuvres nouvelles: un feuilleton quelconque à grandes aventures, *les Mystères de Marseille*, et une étude biographique, *Manet*. En 1867 venait enfin *Thérèse Raquin*. Le livre fit du bruit, et à juste titre. Emile Zola y est entier avec son observation détaillée, ses paragraphes descriptifs faisant songer aux tableaux de Courbet, un peintre.

Voici une des scènes. Le mari de Thérèse est mort, noyé pendant une partie en canot. Les deux amants, Laurent et Thérèse, se sont épousés. Ils ont épousé aussi le remords. La nuit des noces, ils n'osent pas se coucher. Camille est entre eux deux. En le tuant, ils ont, comme le roi Lear, tué le repos. Huit nuits se passent. Enfin vient la neuvième. Lisez :

« Ils se serrèrent dans un embrassement horrible. La douleur et l'épouvante leur tinrent lieu de désirs.

Quand leurs membres se touchèrent, ils crurent qu'ils étaient tombés tous deux sur un brasier. Ils poussèrent un cri, et se pressèrent davantage afin de ne pas laisser entre leur chair de place pour le noyé. Et ils sentirent toujours des lambeaux de Camille qui s'écrasaient ignoblement entre eux, glaçant leur peau par endroits, tandis que le reste de leur corps brûlait. »

Ou je me trompe fort, ou le romancier ardait aussi en écrivant ces lignes. Emile Zola recherche peut-être, de parti pris, les tons crus et excitants. Chez Alphonse Daudet, il disait, dans un groupe d'artistes qui lui parlaient de son prochain livre :

— J'ai peu travaillé ce matin. Je n'étais pas en veine. Je voulais finir un chapitre, mais les expressions ne venaient pas. Je faisais effort, et je brûlais.

Ce mot est celui qu'a employé Zola dans le passage cité plus haut, mais ce n'est pas, tant s'en faut, celui dont il s'est servi dans la conversation. Le mot propre ne l'est pas. Je ne sais comment il se dit en latin. En tout cas, il exprime bien une face d'Emile Zola. Relisez *l'Assommoir* et *Une page d'amour*. Victor Hugo a, dans *Notre-Dame de Paris*, mis en scène la pierre. Zola met en scène la chair en rut.

Il lui en a coûté quelques fois. *Madeleine Férat*, par exemple, en 1868, ne put paraître, jusqu'au bout, en feuilleton, et pareille aventure est arrivée à *la Curée*, dans la *Cloche*, de Louis Ulbach, et à *l'Assommoir*, dans le *Bien public*. Cela nous mène à l'histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second empire, histoire dont ces romans font partie. Balzac a écrit la comédie humaine, Zola raconte les Rougon-Macquart. Les volumes se succèdent régulièrement. Le premier, commencé en 1869, avait été interrompu par la guerre étrangère suivie de la guerre civile. Emile Zola fut alors secrétaire, je crois, de Glais-Bizoin. N'insistons pas. En 1871, il donne le livre commencé en 1869 : *La Fortune des Rougon*. Puis, chaque année est marquée par un nouveau volume : en 1872, *la Curée*; en 1873, *la Conquête de Plassans*; en 1874, *le Ventre de Paris*; en 1875, *la Faute de l'abbé Mouret*; en 1876, *Son Excellence Eugène Rougon*; en 1877, *l'Assommoir*; en 1878, *Une page d'amour*. C'est la dîme annuelle due, par traité, à M. Charpentier.

Pendant tout ce temps, Emile Zola restait journaliste. De 1870 à 1878, il a envoyé au *Sémaphore*, de Marseille, une correspondance politique. Il ne signait pas. Enfin, sans parler d'une autre correspondance parisienne dans un journal russe, il a tenu, dans *le Bien public*, et il tient, dans *le Voltaire*, le sceptre du critique. Laissons la férule à un autre. On le voit, Zola est un travailleur. Il a pour devise la devise de Littré et de Hugo : *nulla dies sine linea*.

Voici comment Emile Zola fait un chef-d'œuvre. Je mets à part, d'abord, le travail préalable par suite duquel chaque roman rentre dans l'ensemble. Les Rougon-Macquart sont le développement d'une série de déductions expérimentales et physiologiques. Emile Zola écrit un livre pour étudier tels et tels états morbides, tels et tels tempéraments. L'intrigue est nulle, ou presque nulle. Il n'y en a pas, me disait-il lui-même. Il échafaude son roman en deux ou trois heures, comme on ferait pour une nouvelle. Puis commence un métier de reporter. La scène du roman est bien arrêtée. Zola va visiter minutieusement chaque rue où passent et habitent ses personnages, parcourt toutes les chambres de la maison où il les logera, du bouge où il les peindra, étudie les métiers qu'il leur donnera, apprend la langue qu'il leur fera parler, observe leurs mœurs, leurs habitudes, se promène dans tous les endroits où ils se promèneront, compte les fentes sur les vieilles murailles, mesure la couche de graisse sur la corde de l'escalier, photographie les moisissures des plafonds, trace le plan des appartements, des boutiques, de la rue, du quartier. A mesure, Emile Zola fait de petits cahiers de quelques pages. Je connais, par exemple, pour *la Tante de l'abbé Mouret*, un petit cahier où est écrit sur la première feuille toute blanche : Ornements d'église. Ce sont des notes cueillies çà et là dans des ouvrages ecclésiastiques. J'en connais un autre où sont ramassés des dogmes, des fragments de sermons, des extraits des bollandistes. Enfin, pour *l'Assommoir*, il y a des cahiers et des plans pour la rue de la Goutte-d'Or, pour la promenade de la noce dans le Louvre, pour tous les endroits témoins de cette chute d'une famille du peuple. De plus, chaque personnage a un cahier à part renfermant ce que j'appellerais sa physiologie. Ainsi pour Gervaise, pour Coupeau, pour Nana, pour Mes Bottes, pour Lantier, pour Goujet. Joignez d'autres cahiers où sont des notes prises, dans *le Sublime*, de Denis Poulot, et dans le *Dictionnaire d'Argot*, de Lorédan Larchez. Ajoutons de nouveaux cahiers où chaque chapitre du livre est condensé dans quatre pages. La couverture de chacun de ces cahiers porte ce mot : Ebauche. Voilà tous les matériaux d'un livre. Chaque livre a ainsi une vingtaine de cahiers qui font la valeur d'un volume. Cela est étiqueté, casé, ordonné. Zola se met à la tâche. Il travaille quatre heures par jour, à partir de neuf heures du matin. Il écrit de sa bonne grosse écriture, presque d'écolier, trois pages très-serrées, trois pages d'impression. Il écrit de cette façon, régulièrement, sans se relire. Chaque jour, il empile les trois pages sur les précédentes, comme un ouvrier qui donne chaque jour la même somme de labeur. Quand il est au bout, quand les ébauches sont devenues des chapitres, il relit le tout, fait quelques ratures, d'ici, de là, très-peu, porte le livre chez l'éditeur Charpentier, qui er attend un chaque année, et l'on aura un chef-d'œuvre. Ce qu'il fallait démontrer.

Ainsi l'on aura, en 1879, le prochain livre d'Emile Zola : *Nana*. C'est l'histoire de la fille à Gervaise. Presque tout le roman se passe au théâtre des Variétés. Emile Zola l'a visité de fond en comble, a pris ses notes, a demandé des renseignements à Meilhac et Halévy qui connaissent le théâtre depuis longtemps, a fait ses petits cahiers. Maintenant il écrit le livre. A l'an prochain le scandale.

Je racontais tout à l'heure que Zola travaille quatre heures par jour. Ce n'est pas absolument exact. Le matin il écrit, comme il dit, ce qui doit rester. Le soir, il corrige ses épreuves, fait sa correspondance, son feuilleton dramatique.

Mais, avant d'en venir au critique, je veux m'arrêter un instant encore au romancier. Emile Zola est un observateur sans doute. Qu'il entre dans un restaurant, s'il voit, dans le menu, un mets qu'il ne connait pas, M. Zola le demandera pour savoir ce que c'est. Il le regardera, notera, sur un carnet même, sa couleur, son goût, les teintes, les demi-teintes. Il le mangera enfin. Mais Emile Zola est un tâcheron, et trop peut-être un tâcheron. Il observe en vue d'un livre, et d'un seul. Les autres viendront après. Ainsi ne faisait pas Balzac. Son observation était une observation de tous les jours, comme celle de Molière, et allait profondément sous la surface. Sans but, les remarques se notaient dans son esprit, et en sortaient à leur

heure. *Eugénie Grandet*, par exemple, est le résumé de toute une vie d'observation. Emile Zola, malgré ses théories naturalistes, me paraît s'isoler beaucoup, et deviner plutôt que voir. Il n'a pas appris l'argot à Belleville avec un mec à casquette de soie et à rouflaquettes. Il l'a étudié, tout juste ce qu'il lui fallait, dans le dictionnaire, je l'ai dit, de Lorédan Larchez. En somme, Balzac avait ce quelque chose indéfinissable qni fait que le talent s'appelle génie. Saluons.

C'est au théâtre surtout que se montre le mauvais côté du procédé d'Emile Zola. On a joué de lui trois pièces, et toutes trois sans succès : *Thérèse Raquin*, drame en quatre actes, à la Renaissance, en 1873; *les Héritiers Rabourdin*, comédie humoristique, à Cluny, en 1874 ; *le Bouton de Rose*, au Palais-Royal, en 1878. On a même joué un peu l'auteur. Les personnages ne vivent pas assez, ils sont tout en chair. On ne voit pas des hommes, on voit des ventres. Peu d'intrigue comme dans les romans, mais le roman a les descriptions d'Emile Zola, et la pièce n'a que les décors de n'importe qui. Cela est est sans forme, et ressemble à l'eau d'une carafe qu'on répand. Je ne parle pas de l'apprentissage scénique.

M. Zola me pardonnera, lui qui est critique. Le titre d'un de ses premiers livres donne sa note : *Mes Haines*. Il malmène souvent ses confrères. Il a raison, peut-être.

— Combien avez-vous de pièces de théâtre en France ?

— Cinq ou six mille.

— C'est beaucoup. Combien y en a-t-il de bonnes ?

— Quinze ou seize.

— C'est beaucoup.

Donc, de par Candide, Emile Zola a raison peut-être. Mais quand on est juste pour les autres, il le faut être aussi contre soi.

Que faire maintenant, si ce n'est dire un mot de la Légion d'honneur à propos d'Emile Zola. Je lisais, le 15 septembre 1877, un article superbe dans la *Vie littéraire*, à propos de la fondation d'un prix de Rome pour les jeunes écrivains : « Les gamins de huit ans ont des croix de fer-blanc sur la poitrine. Plus tard, on les inscrit au tableau d'honneur, on les comble de bons points. Plus tard, à leur entrée dans la vie, on les promène de concours en concours, et les diplômes tombent sur eux drus comme les feuilles en automne. Ce n'est pas fini, les médailles, les titres, les croix de tous les métaux continuent de pleuvoir On est timbré, scellé, apostillé. On porte sur chaque membre le visa de l'administration déclarant en bonne forme que vous avez du génie. On devient un colis dûment enregistré pour la gloire. Quel enfantillage, et comme il est plus sain d'être seul et libre, avec sa poitrine nue au grand soleil ! » C'est signé : Emile Zola.

Malgré tout, Zola est le chef d'une école, et il a fait des œuvres qui dureront. Il a la vigueur, la puissance calme, le relief, le coloris, la vie. On a dit qu'il se complaît sur les sujets repoussants, s'y arrête, s'y attache. Je ne lui en fais pas un reproche. Je suis, là-dessus, de l'avis de Courbet qui avait un mot pour cela. Zola excelle surtout à peindre la classe moyenne. D'ailleurs, lui-même est un bourgeois. Il habite, dans la tranquillité, l'hiver à Paris, l'été, à sa campagne de Médan. Il a épousé, en bon plébéien, la nièce d'une marchande de fleurs près le passage Verdeau, une blanchisseuse comme Gervaise. Il vit heureux, du produit de ses œuvres, dans une gloire méritée. La tête carrée, la face barbue, le regard loyal et profond, le cou bien planté, le port énergique, tel est Emile Zola. C'est un travailleur consciencieux, faisant sa tâche chaque jour, et avec des procédés d'ouvrier, mais la faisant solide et résistante. Je disais, dans une précédente biographie, que Léon Cladel est un paysan. Emile Zola est un grand maître maçon.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

A. CINQUALBRE, éditeur, 54, rue des Écoles.

N° 5

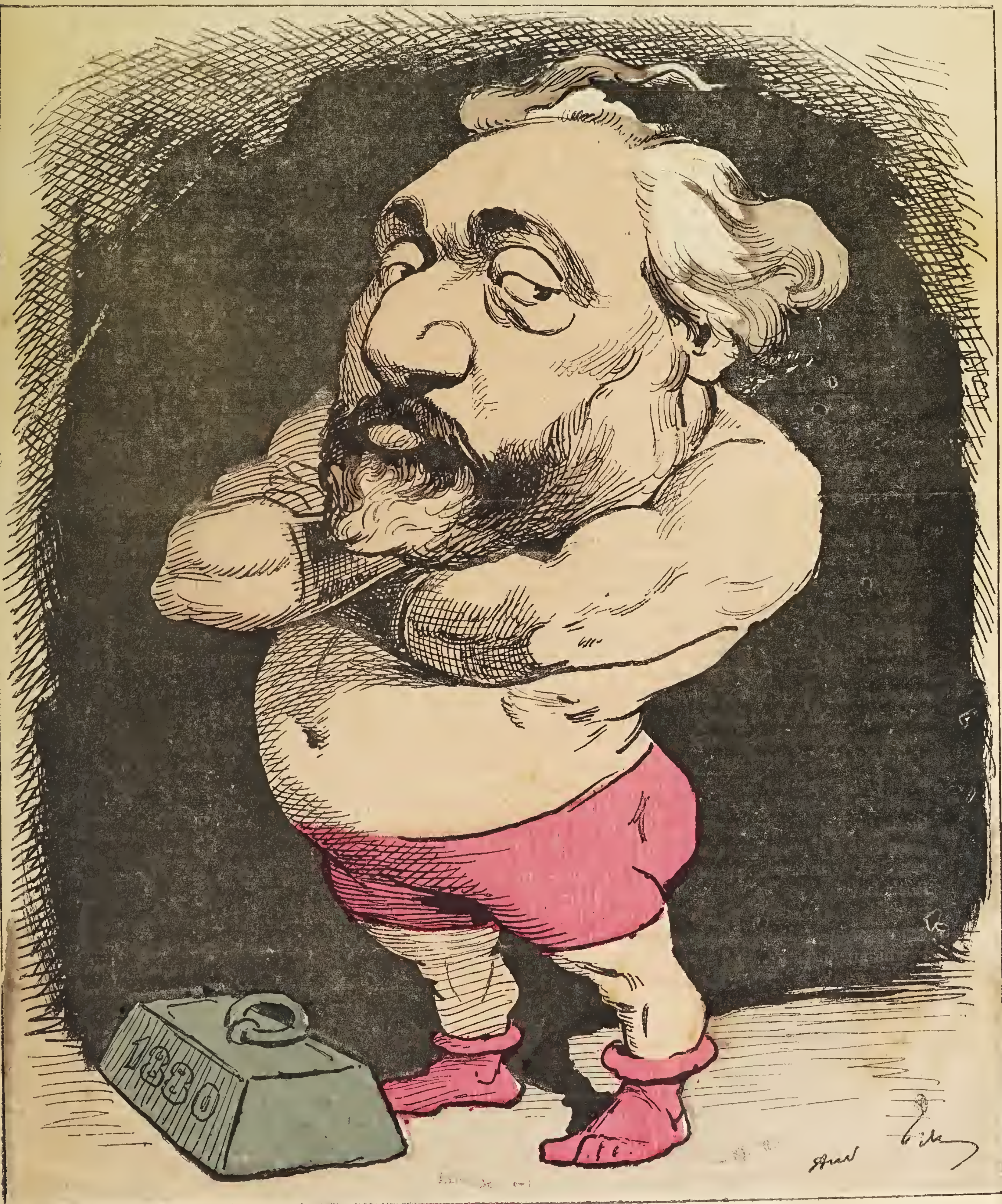
LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

10 c.

DESSINS DE GILL

Texte de Félicien Champsaur

LÉON GAMBETTA



LÉON GAMBETTA

Vous parlerai-je de la tante de Gambetta, une bonne femme qui a vécu avec lui depuis 1860 jusqu'à sa mort, il y a à peine quelques années? Vous dirai-je qu'elle plaçait, conservant les habitudes de Cahors, de la lavande dans le linge qu'on rapportait du blanchissage, et que Léon menait près d'elle l'existence d'un bourgeois? Vous dirai-je encore que Gambetta est grand mangeur et grand fumeur? Ajouterai-je qu'il a fumé et bu au café Procope? Que celui-là qui n'a jamais rien bu dans un café lui jette la première chope! Ce n'aurait pas été, à coup sûr, Voltaire, ni Diderot.

C'est là, dans ce café Procope, que Gambetta réunissait, le vendredi, la conférence Molé, qu'il présida. On y faisait se choquer les idées, certes, en même temps que les bocks, et l'on y discutait, selon le mot de Pic de la Mirandole, sur toutes choses, et sur quelques autres encore. Gambetta souvent tenait la parole. C'est un improvisateur, en effet, et il mérite bien la légende que notre collaborateur Gill a mise au bas d'une charge représentant le député de Belleville : l'Homme qui parle.

On a dit que Gambetta est un orateur de balcon, et on lui en fait un reproche. Il a prononcé des harangues du haut d'un balcon, je le reconnais. Il en a prononcé même du haut d'un pont, à Venise.

La cité italienne venait d'être débarrassée des Autrichiens, et c'était une joie dans les rues, la joie d'un peuple qui devient libre. Partout réjouissances, illuminations, jeux, acclamations. Dans toutes les gondoles, se croisant par milliers sur l'eau où se reflétaient mille flammes, des chants s'élevaient et se répondaient d'une embarcation à l'autre. Le ciel semblait prendre part à la fête, tant il était bleu et plein d'étoiles. Tout à coup, au milieu d'une foule, à deux heures du matin, un homme, une espèce de Mirabeau italien, se dresse sur un pont, s'appuyant au parapet, et, dans la langue superbe du Dante et de Michel-Ange, chante, car c'est le mot juste, à tout ce peuple rendu à lui-même, la patrie et la liberté. C'était Gambetta, qui n'était encore rien.

Tout à l'heure, j'ai nommé Mirabeau. Gambetta tient de ce méridional, comme lui, l'éloquence ample, le geste grandiose, à l'emporte-pièce, dirai-je, ce quelque chose qui remue et secoue les masses. Il joint à cette force un peu trop de finesse peut-être, d'habileté, car il est habile, et l'a été dès le commencement.

Les élections législatives de 1869 marquèrent une phase caractéristique dans l'attitude des partis. La jeune opposition républicaine, dévoyée par les séductions de l'Empire et les habiletés de l'orléanisme, n'avait d'organe indépendant qu'une feuille hebdomadaire, où les signatures républicaines se croisaient avec les noms des amis les plus dévoués à la branche cadette des Bourbons. On y préconisait l'indifférence en matière de forme gouvernementale, on y préparait le congrès décentralisateur de Nancy, et l'on substituait au culte des traditions révolutionnaires un libéralisme accommodant, qui permettait aux consciences élastiques d'attendre les événements sans se compromettre Gambetta, qui louvoyait alors comme à présent, ne transigea pas avec ses sentiments républicains, mais resta en relations suivies, intimes, avec les moins scrupuleux de cette coalition. Il assistait aux banquets commémoratifs des grandes dates républicaines, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir sa place, à côté des plus sceptiques, sur les nouveaux canapés doctrinaires où il était de mode de railler les naïfs qui croyaient, comme on dit, que ça était arrivé. Il put, dans un désintéressement relatif, suivre et apprécier les résultats électoraux de cette époque. La signification en a été donnée par Prévost-Paradol dans une lettre qui fut sa confession de foi et son testament politique. Pour être élu dans une province, disait-il, il faut subir les conditions de la candidature officielle; pour être élu dans les grands centres, il faut se déclarer républicain démocrate et socialiste. Gambetta dut voir le chemin à suivre.

De 1863 à 1869, avec sa notoriété qui grandissait, ses opinions s'accentuèrent. Le mot d'ennemi irréconciliable, qu'il prononça à propos, lui valut une popularité presque égale à celle qu'avait conquis à Rochefort sa courageuse *Lanterne*. Tous deux entrèrent à la Chambre en 1869. Si l'intrépide pamphlétaire se signala par sa phrase spirituelle et retentissante de l'aigle empaillé tenu en réserve dans son chapeau par le ridicule prétendant de Boulogne, Gambetta donna la mesure de son talent dans un magnifique discours où l'exposé des théories républicaines imposa le silence et l'admiration à la majorité servile qui l'écoutait. Mais, sous la direction de M. Thiers, la tactique parlementaire avait prévalu sur les bancs de l'opposition, qui avait plus gagné en nombre qu'en énergie. On ne voulait pas entraver l'avénement du libéral Olivier, et la discipline imposait silence à Gambetta. La confiance et les sympathies du peuple compensaient ce que lui refusaient les craintives défiances, les jalousies secrètes de ses collègues.

Arrivent la guerre, Sedan, le 4 septembre. Je ne ferai point l'histoire de ces temps. Gambetta s'est acquis dans nos annales une page glorieuse. Mais il dut éprouver de pénibles déceptions quand le gouver-

nement de la Défense nationale, outragé, calomnié, disparut devant la réaction triomphante, à Bordeaux, dans le deuil de la France.

Gambetta fut, en ces temps, ignominieusement attaqué, même dans sa vie privée, accusé de lâcheté, d'immoralité et de dilapidations. A propos de millions qu'il aurait dérobés au Trésor épuisé de la patrie, on imprimait, par exemple, que son père se faisait construire un palais à Nice. Voici la réponse que fit à ce bruit infâme, en 1872, un honnête homme indigné : « J'ai voulu juger par moi-même, non pas de la vérité du fait, mais de la grossièreté du mensonge. Je suis donc allé dans un faubourg de la ville, sur une colline plantée d'oliviers, où j'ai trouvé un vieillard encore vert, surveillant, dirigeant les travaux de quelques maçons, mettant même la main à l'œuvre, et expliquant volontiers le plan de sa construction. C'était l'épicier de Cahors, père de Gambetta. Le prétendu palais est une modeste habitation qui, d'après son devis, devait coûter de 28 à 30 mille francs, y compris l'achat du terrain. « Voilà, me dit-il, non sans l'accent d'un certain regret et en me montrant un lot contigu de quelques ares, voilà qui aurait bien arrondi mon affaire, mais Léon m'a coûté gros pendant la guerre. »

Le fou furieux courba le front sous la tempête, sans découragement toutefois et en préparant sa revanche. Il en appela au peuple de l'ingratitude et des injustices du Parlement. L'éloquence qu'il déploya dans ses excursions politiques, l'habileté avec laquelle il sut l'approprier au tempérament de ses divers auditoires, l'influence extérieure qui en résultait pour lui, lui rendirent bientôt, dans la Chambre même, un rôle prépondérant en face des dangers dont la République était menacée par les conspirations monarchiques.

Alors commence pour Gambetta une période nouvelle de sa carrière politique. Nous voudrions qu'elle fût pour nous aussi intelligible que l'autre, et pouvoir en conclure sans réserve aux mêmes éloges. Tout en relatant les faits, nous reconnaissons que pour se prononcer sur eux il faut savoir dans quel but ils s'accomplissent et quels en seront les résultats.

Ce qui est apparent c'est que Gambetta, se croyant sûr du peuple, veut conquérir la bourgeoisie, et recueillir, de ce côté, l'héritage de M. Thiers. Sera-ce au seul profit de la République? Bien que le député de Belleville se défende d'avoir coupé sa queue, son entourage est peu démocratique La place de Ranc est restée vide. Il s'est choisi un groupe de zélateurs, à chacun desquels il a distribué son rôle qui était réglé dans les déjeuners intimes du dimanche matin. L'un devait pratiquer les hommes de finance, un autre remplacer le maître dans les faubourgs, celui-ci entretenir les relations à l'extérieur, celui-là pratiquer le personnel administratif. Puis, au-dessous du ministère de l'avenir, on encourageait toutes les jeunes ambitions, et on se faisait un cortège de sous-préfets en perspective. Ces habiles agissements, trop habiles, donnèrent à Gambetta la présidence de la commission du budget et la direction suprême des élections. Il pouvait signifier à M. de Mac-Mahon son arrêt : Démission ou soumission.

Quel usage a-t-il fait jusqu'ici de cette omnipotence parlementaire? Il a obtenu des républicains le vote de la constitution monarchique de 1875; il a pris la responsabilité de l'établissement d'une chambre haute, d'un sénat grand conseil des communes ; il a renforcé le ministère Dufaure de sous-secrétaires d'Etat, dont les intentions peuvent être excellentes, mais dont l'action s'arrête impuissante devant le maintien des vieux abus et de toutes les anciennes pratiques; il entretient la crainte de violences imaginaires impossibles, et, malgré les carreaux un peu usés lancés contre le cléricalisme dans le discours de Romans, recommande la résignation. En somme, le député de Belleville siège au centre-gauche. Les radicaux s'en contentent-ils?

Dans ce discours de Romans, toutefois, il y a de bonnes vérités, bonnes à dire et bonnes à répéter. En voici quelques unes :

« Mais j'ai le droit de dénoncer le péril que fait courir à la société française, telle qu'elle est constituée et telle qu'elle veut l'être, l'accroissement de l'esprit non-seulement clérical, mais vaticanesque, monastique, congréganiste et syllabiste, qui ne craint pas de livrer l'esprit humain aux superstitions les plus grossières, en les masquant sous les combinaisons les plus subtiles et les plus profondes, les combinaisons de l'esprit d'ignorance cherchant à s'élever sur la servitude générale.

» Nous ne pouvons donc nous dispenser de poursuivre la solution ou, au moins, la préparation de la solution des rapports de l'Eglise — je sais bien que, pour être correct, je devrais dire des Eglises — avec l'Etat; mais si je ne dis pas des Eglises, c'est que, vous l'avez senti, je vais toujours au plus pressé. Or, il faut rendre justice à l'esprit qui anime les autres Eglises, et, s'il y a chez nous un problème clérical, ni les protestants ni les juifs n'y sont pour rien : le conflit est fomenté uniquement par les agents de l'ultramontanisme.

» Prenant les choses, non pas au point de vue du sentiment politique, je n'en ai et n'en reconnais à personne le droit, prenant le problème au point de vue gouvernemental, au point de vue public, au point de vue national, examinant les empiétements et les usurpations incessants de l'esprit clérical servi par ses 400,000 religieux en dehors de son clergé séculier, j'ai le droit de dire en montrant ces maîtres en l'art de faire des dupes et qui parlent du péril social : Le péril social, le voilà!...

» Et savez-vous quelles réflexions m'a depuis longtemps inspirées cet antagonisme? Je vais vous le dire sans vous apprendre rien de nouveau, car je me suis déjà expliqué sur ce point dans une autre enceinte. C'est que cet Etat français, dont je vous parlais tout à l'heure, on l'a soumis à un siège dans les règles et que chaque jour on fait une brèche dans cet édifice. Hier c'était la main-morte, aujourd'hui c'est l'éducation. En 1849, c'était l'instruction primaire, en 1850, c'était l'instruction secondaire, en 1876 c'est l'instruction supérieure. Tantôt c'est l'armée, tantôt c'est l'instruction publique, tantôt c'est le recrutement de nos marins. Partout où peut se glisser l'esprit jésuitique, les cléricaux s'infiltrent et visent bientôt à la domination, parce que ce ne sont pas gens à abandonner la tâche. Quand l'orage gronde, ils se font petits, et il y a ceci de particulier dans leur histoire que c'est toujours quand la patrie baisse que le jésuitisme monte ! »

Pour moi, quoi qu'il arrive et en dehors des considérations qui précèdent, Gambetta est un grand patriote et un grand artiste. Les détails, sur ce côté de notre célèbre *leader*, abondent. Ses amis l'ont entendu souvent, dans sa chambre de la rue Bonaparte, et plus tard dans son logement de la rue Montaigne, débiter en grec les discours de Démosthène, les *Olynthiennes* particulièrement. Ses poètes et ses prosateurs favoris sont les poètes et les prosateurs qu'on pourrait appeler gaulois : La Fontaine, Molière, Voltaire, Diderot, et surtout Rabelais. A côté de ces noms j'en oublie un : Victor Hugo. Gambetta sait du maître contemporain de nombreux poèmes qu'il récite sans les avoir jamais appris. Tous les jours il lit, de minuit à trois heures du matin, et il s'assimile ses lectures avec une facilité prodigieuse.

J'ai dit que Gambetta aime surtout Rabelais, c'est-à-dire le bon mot, et même la gaudriole un peu grasse. Il ressemble à Mirabeau et à Danton, et ne leur ressemble pas que par la verve emportée et foudroyante.

C'est, avec cela, un homme d'esprit. Un député de la droite le rencontre dans les couloirs de l'Assemblée et l'aborde ainsi :

— Bonjour, grand coupable !

Gambetta, la figure souriante, le geste charmant, et de sa plus belle voix de basse, répond au député réactionnaire :

— Bonjour, grand innocent !

Mais je ne puis finir sans retourner à la politique. Je n'insisterai pas d'ailleurs. Je veux remarquer seulement que, à moins de réformes fondamentales accomplies, tout ne sera pas pour le mieux dans le meilleur des mondes lorsque, au lieu d'avoir Napoléon IV pour empereur, nous aurons Gambetta pour président de la République. Mais Gambetta, peut-être, n'acceptera pas de sitôt pareil honneur et pareille charge. Les hommes s'usent vite au pouvoir. Il est loisible d'en quérir des nouvelles près de M. Jules Simon, ancien ministre Gambetta y prend garde, et fait bien.

Il y a un mois, je m'arrêtai, rue de la Chaussée-d'Antin, sur la porte de l'hôtel de *la République française*. Près du trottoir, une voiture stationnait, et à côté de moi se tenait un petit homme gros, trapu, blond, une figure de Lorrain. Il avait une livrée noire, un chapeau de haute forme, mais cela sans galons, sans élégance aristocratique, le tout un peu usé, débraillé. C'était évidemment le cocher de la voiture en station. Des messieurs entraient, sortaient, lui serrant la main avec des câlineries dans les yeux, causant une minute, lui offrant du papier, du tabac, du feu. J'aperçois encore l'un d'eux, un monsieur grand, maigre. Il avait parlé plus longtemps au cocher. A un moment il sort un manuscrit de sa poche et lui en lit quelques lignes. Le petit cocher ventru bredouille quelques mots. Le monsieur grand et maigre n'a pas compris et se penche. Le cocher répète : c'était une bonne parole sans doute. Le monsieur serre la main au cocher avec force et s'en va rouge de joie. Tout-à-coup j'entends une voix tonitruante, une voix de méridional, et je vois Gambetta, gros, en habit noir, ni neuf, ni vieux, en chapeau melon, la face sensuelle, la barbe et les cheveux très-noirs, avec des fils blancs. Je le saluais. Cet homme, qui plaida pour Baudin, qui sut rester debout au milieu des trahisons ou des découragements, et qui parle aux Français avec la grandeur et l'ampleur athéniennes, cet homme m'a enthousiasmé, et plus d'une fois, je m'en fais gloire, je me surprends à l'admirer et l'aimer.

Mais il ne faut pas, bonnes gens qui avez de l'esprit et qui chérissez la liberté, faire la cour au cocher de Gambetta.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

A. CINQUALBRE, éditeur, 54, rue des Écoles

18 Octobre 1878

N° 6 — 10 c.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

Texte de Félicien Champsaur

AURÉLIEN SCHOLL



AURÉLIEN SCHOLL

Les imbéciles sont nombreux. L'un, gros bonhomme à cheveux blonds, a rimé assez de vers pour faire un volume qu'il a intitulé : *Jasmins de l'âme*; l'autre a écrit du mauvais français tous les jours; celui-ci a vu, un peu plus haut que ne le voudrait le libretto des *Cloches de Corneville*, les mollets d'une choriste des Folies-Dramatiques ; celui-là connaît l'ami d'un romancier, et se glisse avec cet ami sur le piédestal du maître; tous se croient grands hommes et ont dans leur personne la morgue qui convient à une intelligence. Parlez-leur, ils sortiront peut-être de leur nimbe. Ils sont le célèbre peintre Machin, et l'illustre écrivain Chose. Aurélien Scholl est un homme d'esprit.

Né à Bordeaux, en 1833, d'un père notaire, il fit de bonnes études, paraît-il. Ce qui est certain, c'est qu'à dix-sept ans, je ne sais quel diable le poussant, il envoyait de sa province des articles à un journal d'alors: *le Corsaire*. Les articles étaient insérés. Un beau matin, Scholl, enivré sans doute de voir sa prose imprimée là-bas, débarque à Paris pour vivre de littérature. C'est une rude ambition, mes amis. Avez-vous vu, dans les fêtes de village, des gars essayer de prendre avec les dents une pièce de cent sous collée au milieu d'une poële, laquelle est suspendue à une ficelle? On se livre parfois, en littérature, à des exercices plus difficiles — à moins qu'on ne soit un grand écrivain comme Xavier de Montépin.

Donc Scholl arrive à Paris. Il y arrive à temps pour voir le coup d'Etat du 2 décembre. Le journal *le Corsaire* fut supprimé, et Scholl dut chercher autre part.

Il était une feuille avec un titre attirant : *la Naiade*. Scholl lui envoya une nouvelle, et, quelque temps après, la trouva imprimée. Il se présente au bureau de la rédaction. Cette feuille tirait à 500 exemplaires, dont 300 étaient envoyés aux cafés et caboulots pour justifier de l'insertion des annonces, et 75 aux établissements de bains. Ces 75 derniers numéros étaient tirés sur caoutchouc, de sorte que les baigneurs et les baigneuses n'avaient qu'à tremper le journal dans l'eau de leur bain, et le lisaient ensuite. Scholl devint un des rédacteurs de ce canard. Mais bientôt il disparut, le canard. Il fut noyé sans doute.

Le comte de Villedeuil, maintenant au Père-Lachaise dans un superbe tombeau, possédait de cinquante à soixante mille livres de rente. Il avait vingt-deux ans, la barbe longue et noire, l'allure aristocratique, un certain air imposant qui parvenait à cacher, au premier moment, un fond de timidité; enfin, comme marque particulière, il ne montait jamais en omnibus, à moins qu'il n'eût trois cents francs dans sa poche, de peur que le prix des places ne fût augmenté. Il voulut être célèbre et fonda une revue hebdomadaire qu'il appela *l'Eclair*. Il avait fait un appel aux jeunes, Scholl y répondit, ainsi qu'Edmond et Jules de Goncourt, qui firent là leurs débuts. Mais la pauvre revue dura peu. *L'Eclair* mérita son nom.

Le comte de Villedeuil ne se découragea pas. Il fonda un journal de quatre pages dont la deuxième était prise par une lithographie de Gavarni, la troisième par une vignette quelconque, la quatrième par des annonces quelconques également. Çà avait nom : *Paris*. Le comte de Villedeuil était toujours le rédacteur en chef. Outre Gavarni, qui touchait cent francs par jour, et Aurélien Scholl, qui ne les touchait pas, on comptait parmi les rédacteurs : Alphonse Karr, qui commençait à avoir l'esprit qu'il n'a plus; les frères de Goncourt à leur aurore; Henri Murger à son déclin; Charles Monselet, qui n'est pas une bête; Théodore de Banville, qui faisait ses *Odelettes*, et les dédiait au comte de Villedeuil, rédacteur en chef, et à Raoul Le Barbier, propriétaire-gérant. Cette gazette avait pour titre : *Paris-Lundi*, *Paris-Mardi*, *Paris-Mercredi*, *Paris-Jeudi*, *Paris-Vendredi*, *Paris-Samedi*, *Paris-Dimanche*. Elle est morte depuis longtemps. Un poète élégiaque l'a dit, à peu près

Où va la feuille de rose
Et la feuille de papier?

Au journal *Paris*, Scholl, qui, comme je l'ai dit, voulait vivre de littérature, reçut cependant son premier argent. Il y écrivait depuis deux mois. Il avait besoin de finances, et jamais n'avait osé rien réclamer pour sa copie. On devait payer pourtant. Le comte de Villedeuil est riche, et Gavarni empoche cent francs par dessin. Scholl se hasarde. Il va aux bureaux du journal, à la Maison-Dorée, s'il vous plaît, s'incline, chapeau bas, devant le caissier, M. Raoul Le Barbier, et interroge d'une voix qu'il s'efforçait d'assurer :

— Monsieur, me serait-il dû quelque chose, je vous prie, pour mes articles et mes nouvelles, pour tout ce que j'ai donné à M. le comte de Villedeuil, et qu'il a publié?

Raoul Le Barbier demande le nom du jeune homme, répond affirmativement, feuillette quelques registres, établit un compte et remet à Scholl ébloui la somme de sept cent vingt-cinq francs trente centimes: ça vaut la peine d'être écrit en toutes lettres. Scholl passa, le soir, sous la porte Saint-Denis, et la trouva un peu basse. *L'Eclair* et *Paris* coûtèrent au comte de Villedeuil 150,000 francs.

Scholl travaille ensuite chez Alexandre Dumas le père, qui fabriquait alors un journal, le journal d'Alexandre Dumas : *le Mousquetaire*. Scholl a dit que les premiers rédacteurs du *Mousquetaire* furent : « Philibert Audebrand, Alfred Asseline, docteur Casimir Daumas, Georges Bell, B.-H. Révoil, frère de madame Louise Collet, Edmond Viellot, Henry de la Madelène, Gaston de Saint-Valry, Henri Conscience, le capitaine Mayne-Reid, et un garçon du plus grand avenir, nommé Aurélien Scholl. »

Je ne le suivrai pas partout où il a passé. Dès cette heure, il avait pris sa place. Il a collaboré à *l'Illustration*, à *la Silhouette*, il a fondé *le Satan, le Nain-Jaune, le Club, le Jockey, le Lorgnon*. Il ne faut pas, dans cette liste de journaux, auxquels a participé Aurélien Scholl, oublier de nommer *le Figaro*, celui d'autrefois. Scholl y flagella, dans ses *Coulisses*, plus d'un ridicule avec son esprit mordant et incisif, mais il y gagna, en même temps, quelques poursuites judiciaires et plusieurs duels. Cependant, comme dit la légende, quand bats peau d'âne, sot qui crye. Parmi ces duels, il en est de fort célèbres, entre autres, un avec Robert Mitchell. Scholl eut sept duels littéraires. Il s'est battu deux autres fois encore, mais c'est pour des causes conjugales qu'il est inutile de rappeler.

On s'en aperçoit. L'existence d'Aurélien Schol est accidentée. Il me disait dernièrement : « Ma vie est une longue anecdote. »

Elle est plus que cela, elle est la carrière remplie et féconde d'un millionnaire de l'esprit. Je citerai à son avoir : *Lettres à mon domestique*, en 1854; *les Esprits malades*, en 1855; *la Foire aux artistes*, en 1858; *Claude le Borgne*, en 1859; *l'Art de rendre les femmes fidèles*, en 1860; *les Mauvais instincts*, histoire d'un premier amour, en 1860, réédités sous le titre de *Hélène Hermann*, en 1863; *les Amours de théâtre*, en 1862; *les Aventures romanesques*, en 1862; *les Gens tarés*, en 1865; *les Dames de Risquenville*, en 1865; *les Cris de paon*, en 1866; *les Nouveaux Mystères de Paris*, en 1867; *la Dame des Palmiers*, en 1873. Je citerai encore, au théâtre : *Jaloux du passé*, comédie en un acte, en 1861, à l'Odéon; *Singuliers effets de la foudre*, en 1863, au théâtre Déjazet, avec Th. de Langeac; *la Question d'amour*, en 1864, au Gymnase, avec P. Bocage; *les Chaînes de fleurs*, comédie en un acte, en 1866, aux Variétés; *le Nid des autres*, dernièrement, à l'Odéon, avec Armand d'Artois. Je citerai enfin, et surtout, un petit volume de vers, *Denise*, historiette bourgeoise, qui fit du bruit à son apparition, et qu'on lira encore, alors que bien des vers de poètes de profession seront oubliés.

Scholl, en effet, a mis dans ces pages de la franchise et de l'âme, il y a mis un peu de son cœur. C'est un railleur et un sceptique, et peut-être il a raison. Il est de son siècle, comme Voltaire était du sien. Mais, entre toutes ses œuvres, ce poème de Denise, intime et vécu, me plaît. Voulez-vous que je cite quelques strophes? Elles sont si jolies que vous me pardonnerez après les avoir lues.

. . . .

J'avais pris, d'autre part, un logement en ville
Qui fut bientôt garni d'objets d'un heureux choix.
On y voyait un ours, et les os d'un fossile
Antédiluvien, un parasol chinois,

Des armes moyen-âge, un arc, un casse-tête,
Deux monstres indiens venus de Bassora,
Un hamac indolent, un groupe déshonnête,
Des magots du Japon, un casque, — et cœtera.

VIII

En jouant au milieu de ce fatras, Denise
Dont la pudeur était lente à s'effaroucher,
Quand elle avait en l'air fait sauter sa chemise.
Sur une peau de tigre aimait à se coucher.

Soutenant de la main sa tête paresseuse,
Elle prenait des airs penchés et négligents,
Et me disait : « Monsieur, je suis vraiment honteuse.....
Vous êtes bien osé de surprendre les gens. »

Et c'étaient des baisers, des refus, des menaces,
Dont le cœur le plus froid se serait allumé.
Par bonheur pour la fin de toutes ces grimaces,
Notre porte était close et le volet fermé.

IX

Elle faisait d'ailleurs la part de la sagesse,
Et son zèle fervent ne fut pas attiédi.
Le dimanche matin elle allait à la messe,
Et n'aurait pas mangé de viande un vendredi.

Il est bon de garder une juste mesure,
De payer à chacun tour à tour son tribut ;
Satisfaire à la fois le Ciel et la Nature,
Assouvir son amour, et faire son salut !

X

Ah ! si l'on pénétrait au fond de vos alcôves,
Bégueules qui trouvez mes vers audacieux,
Avec vos amants blonds, avec vos maris chauves,
Je voudrais bien savoir si vous baissez les yeux.

Complices du serpent et mangeuses de pommes,
Si fières d'exciter notre plus vile ardeur,
Amas de boue autour d'une côte de l'homme,
Parlez-nous de jupons, mais jamais de pudeur !

C'est qu'après tout Denise est une femme honnête
A qui l'on n'a connu qu'un amant à la fois,
Sa faute seulement fut d'aimer un poëte
Qui s'en alla chanter ses amours sur les toits.

. . . .

N'est-ce pas que ce fragment est gracieux et que vous me pardonnez de vous avoir cité tant de vers? Ils sont coquettement troussés, et lestes, avec une pointe de bonne satire. Ceux-ci me sont revenus en mémoire. J'aurais pu en citer d'autres, faits de sentiment et d'humour.

Mais Aurélien Scholl est non-seulement un poète et un écrivain, il est l'esprit parisien fait journaliste, et il met son talent au service de la République. Il pourrait prendre pour devise le mot d'ordre de l'homme du dix-huitième siècle, cette autre incarnation de l'esprit parisien : Ecrasons l'infâme. Il soutient la bonne guerre pour la bonne cause. Il a fait brave campagne contre les spectres noirs, à *l'Evénement*, et il la continue dans ce journal bien nommé : *le Voltaire*. Voltaire est mort, mais il a des petits-fils. Parmi ceux-là, Scholl est un des plus vaillants. Il lutte quotidiennement contre les préjugés, les superstitions, les abus, les restes de despotisme et de moyen-âge, on pourrait dire. Scholl est ce que j'appellerais volontiers un ferrailleur de la plume, il frappe et transperce avec elle, comme on frappe et transperce avec une arme. C'est un polémiste, dans le sens précis du mot.

Aurélien Scholl a figure fine, cheveux blonds un peu neigeux, moustaches élégantes, regard pénétrant, monocle à l'œil gauche. Chez lui, pourtant, dois-je l'avouer? il porte de grosses lunettes rondes.

Son chez lui, voulez-vous y pénétrer? Dans son cabinet de travail, au rez-de-chaussée donnant sur un jardin, il a, près de sa fenêtre, presque toujours grande ouverte, des fleurs, des oiseaux, une trentaine peut-être ; puis, dans une cage, sur une chaise, deux petites souris blanches. Elles sont apprivoisées et sortent souvent. Elles, courent sur le bureau du maître, montent sur ses épaules, passent entre sa chemise et son gilet et arrivent à l'aisselle, montrant leurs museaux pointus armés de longs poils qui vibrent mignonnement.

Ces souris fluettes et gracieuses me font songer, j'ignore vraiment par quel caprice, à Francisque Sarcey, et de là, à un duel qui eut lieu il y a quelques années, entre Aurélien Scholl et lui. Je vais raconter ce duel, et ce sera l'histoire de la fin.

Ils étaient partis de Mons, les deux adversaires et les quatre témoins, cherchant à travers la campagne un terrain propice pour se battre. On n'en trouve pas. Enfin, en désespoir de cause, on s'arrête dans un champ de betteraves, et Scholl et Sarcey se mettent en garde. On ferraillait depuis quelques instants à peine, et déjà Sarcey, gros et pesant, suait et soufflait. Il parait, envoyait de petits coups d'épée, mais avait toutes les peines du monde à se défendre, le pauvre cher homme. Il réclame de Scholl, d'une voix entrecoupée, un moment de repos. On baisse les épées, puis on se remet en garde. Sarcey recommençait à souffler, haleter, quand, soudain, on aperçoit, assez loin, dans les blés, poindre des gendarmes. Tout le monde monte en voiture à la hâte, et on regagne la frontière.

Cependant Scholl dit à Sarcey qu'ils ne peuvent rentrer à Paris de la sorte, et qu'il est de bon goût que l'un d'eux soit blessé. Ils prennent le train de Bade, et vont croiser le fer sous les fenêtres du palais. Sarcey reçut, je crois, une égratignure à la main, et, le soir, adversaires et témoins dînaient ensemble au grand hôtel de Russie. Scholl s'avise de demander à un garçon s'il y a beaucoup de duels dans le pays. Le garçon répond : « Non, monsieur, les duels sont punis ici de la peine de mort. »

Je n'ajouterai pas que nos dîneurs ont pris, un quart d'heure après, leurs billets pour Paris, et sans faire de bruit. Sarcey en tremble encore — lorsqu'il y pense.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

L'Éditeur-Gerant : A. CINQUALBRE.

25 Octobre 1878

Nº 7

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

10 c.

DESSINS DE GILL

Texte de Félicien Champsaur

SARAH BERNHARDT



SARAH BERNHARDT

J'attendais chez Mlle Sarah Bernhardt. Il y avait là un vieux bahut sculpté, une petite table devant une fenêtre, un groupe en bois de satyres et d'amours nus sur la cheminée, aux murailles un grand portrait de la maitresse de la maison par son amie Louise Abbema, un dessin de Gavarni, un autre de Doré, une aquarelle de Charlet, un fusain d'Allongé, une petite toile de Clairin représentant un fou qui tient dans sa main un crâne, et le couronne de fleurs. Tout à coup, la porte s'entr'ouvrit à peine, et je vis devant moi se camper, gentil et joli, un garçon au veston et au pantalon de drap blanc très-fin, le veston assez large, le pantalon collant aux jambes. Ajoutez encore des babouches à ganses bleues, une collerette et une cravate en mousseline, des cheveux blonds, presque roux, frisés et luxuriants, mais teints sans doute, une polonaise entre les doigts, très-riche et blanche comme le costume. L'ensemble, avec la tête mignonne et les yeux pétillants, était coquet, aimable, un bijou à mettre sur un piédestal, dans un boudoir. C'était Mlle Sarah Bernhardt en toilette d'atelier. J'oubliai que j'étais devant une grande actrice, devant une grande artiste, devant une femme originale de notre siècle, autant que George Sand, je n'aperçus qu'une statue charmante et une pose gracieuse. Elle s'avança toute souriante, puis, s'asseyant sur la table, d'une seule face, et croisant les jambes avec une désinvolture cavalière, ellese mit à jaser d'une voix si douce que c'était de la musique, passant d'un sujet à l'autre, de ceci à cela, sans transition, brusquement, comme un oiseau qui va d'une branche à l'autre, vole, se repose, bat des ailes, repart, monte dans le ciel, et chante toujours. C'était bien un oiseau, un oiseau venu des pays de bohême, chantant sa chanson, mais n'ayant, pour ainsi dire, pas de corps, des plumes.

Mlle Sarah Bernhardt tient beaucoup, en effet, de la race de bohême. Sa mère, une Hollandaise, avait, un matin de mai, abandonné sa famille, et, partie d'Amsterdam dans une diligence, était arrivée à Paris sans un sou. Elle était remarquablement belle. Quant à son père, c'est un monsieur qui voulut que Sarah Bernhardt fût baptisée, elle, de parenté juive. Elle fut ensuite mise au couvent de Grandchamp, à Versailles, et elle dut y rester, selon certains miens calculs, jusqu'à quinze ans à peu près. En sortant du couvent, elle voulut être religieuse ou actrice. Elle entre au Conservatoire.

A ce temps-là se rapporte une anecdote typique. Quand Mlle Sarah Bernhardt partait pour le Conservatoire, sa mère, qui a eu douze enfants et ses jours de splendeur et de misère, sa mère lui donnait, chaque fois, six sous pour prendre l'omnibus. Sarah ne disait rien, mais, par un drôle instinct de luxe inné, ne prenait jamais l'omnibus. Seulement, elle gardait les six sous, et, lorsqu'elle avait une somme suffisante, elle allait au Conservatoire, en voiture.

Elle y suivit les leçons de Provost et celles de Samson. Elle eut un prix et entra à la Comédie-Française. En quel temps? C'est difficile à dire. Sarcey, qui a écrit sur Mlle Sarah Bernhardt une notice biographique touchante, se montre galant et fait ainsi plaisir à voir. Il se refuse à indiquer aucune date, et donne vingt-cinq ou vingt-huit ans comme l'âge de Mlle Sarah Bernhardt en janvier 1876. Cela fait, en tout cas, presque trente-un ans à présent, en prenant le maximum. Il est permis de croire que Mlle Sarah Bernhardt a dû naître vers 1845, et entrer à la Comédie-Française, pour le premier coup, en 1863. Mais ce sont là absolument des chiffres bons pour des mathématiciens, et qui ne veulent rien dire. Mlle Sarah Bernhardt semble avoir de vingt à vingt-quatre ans, et n'a pas davantage. D'ailleurs, elle pourrait redire la réponse de Déjazet à un journaliste qui lui demandait son âge : « Je suis née en l'an..... » Elle s'interrompt, et le journaliste reprend : « Vous êtes née en.....? » Et Déjazet continue en chantonnant : « En landerirette, en landerira. »

Donc, Mlle Sarah Bernhardt entre à la Comédie-Française. Elle débute dans *Iphigénie*, sans éclat, et ne reste pas longtemps à la maison de Molière, je ne sais trop pourquoi.

Elle s'engage au Gymnase, mais là fait bientôt une vraie fugue. Un soir, elle ne paraît pas au théâtre, et son nom était sur l'affiche. On l'envoie chercher chez elle. Elle était partie, en Espagne probablement. Elle avait un fils.

Quand elle revint, il n'était pas aisé, comme bien vous pensez, de rentrer au théâtre. Elle s'engagea, sous un pseudonyme, à la Porte-Saint-Martin, et joua, dans la *Biche au Bois*, le rôle de la princesse Désirée. Elle chantait dans les chœurs. Cette situation ne suffisait pas, certes, à Mlle Sarah Bernhardt. Elle se présenta à l'Odéon, que dirigeaient alors Chilly et Duquesnel. Chilly la refusa net, mais, dit Francisque Sarcey, la jeune artiste avait plu à M. Duquesnel. Lisez entre les lignes. Mlle Sarah Bernhardt fut agréée, et, le 14 janvier 1867, pour l'anniversaire de la naissance de Molière, débuta, à l'Odéon, dans Armande, des *Femmes savantes*. Elle joua encore, dans *Athalie*, le rôle de Zacharie. Ce fut son premier succès théâtral. Elle est ensuite Anna Damby dans *Kean*, et Cordélia dans *le Roi Lear*. Enfin, elle a son jour de triomphe elle crée, en janvier 1869, ce rôle gracieux du *Passant*, de Coppée : Zanetto.

Arrive la guerre, arrive le siège de Paris. Mlle Sarah Bernbardt se montra admirable, en cette année, comme toutes les femmes de France. Elle fit établir une ambulance à l'Odéon, et là elle soigna les blessés, passant près d'eux trois nuits par semaine.

Parmi les blessés, et je demande ici la permission d'ouvrir une parenthèse, il y avait Porel, le comédien fin et spirituel de l'Odéon. A sa convalescence, quand Mlle Sarah Bernhardt n'était pas là, il demandait, vers dix heures du soir, à la garde-malade de le laisser sortir un peu pour aller au café d'à côté. Ordre était donné par le chirurgien de ne pas permettre ces escapades; mais Porel suppliait, et la garde-malade se laissait attendrir. Elle accompagnait, avec sa lanterne, Porel à travers les couloirs déserts. Puis, quand Porel voulait rentrer, il poussait un cri, un cri de la rue quelconque. La garde-malade venait ouvrir le plus doucement possible. Mlle Sarah Bernhardt, directrice de l'ambulance, n'en sut jamais rien alors, n'est-ce pas, Porel?

Elle était divine, Mlle Sarah Bernhardt, en directrice d'ambulance. Elle portait alors une robe bleue avec bordure de cygne, et, par dessus, un grand tablier blanc lui couvrant la poitrine, la serrant à la taille, et tombant jusqu'à ses pieds. Une nuit, pendant le bombardement, elle allait, avec une femme de service, du foyer du public, où il y avait des malades, au foyer des artistes, où il y en avait d'autres. Il était peut-être une heure du matin. A peine éclairées par une faible lumière, elles passaient sur la scène au milieu de coulisses, de fermes, de décors, de châssis, de mille machines qui faisaient de chaque côté des ombres étranges. Tout à coup on entend un bruit, une planche qui craque. Qu'est-ce que c'est, mon Dieu? La femme crie : « Nous sommes perdues! » Mais Sarah, faisant voir là encore son caractère, répond en agitant un pistolet qu'elle avait pris par caprice, et d'une voix qu'elle essayait de rendre déterminée : « Je n'ai pas peur, je n'ai pas peur, je n'ai pas peur. » Et elle marchait l'oreille tendue et en frappant du talon sur les planches, pour se faire illusion à elle-même. Mais sa main tremblait en tenant par un pan la robe de la femme de service. Et l'on entendait toujours sa voix qui retentissait dans les combles : « Je n'ai pas peur, je n'ai pas peur. »

La guerre passe, les théâtres se rouvrent. Nous arrivons à la représentation de Ruy-Blas à l'Odéon. M. Duquesnel, à qui Sarah Bernhardt plaisait toujours, lui confia le rôle de la reine d'Espagne. Sarah, qui avait déjà dévoilé dans *le Passant* un coin de son merveilleux talent, s'y montra grande artiste. Sa place était dès lors à la Comédie-Française. Elle y entra, mais non sans difficultés. Elle était liée pour un an encore à M. Duquesnel et fut obligée de lui payer un dédit de cinq mille francs, je crois. Elle les trouva en frappant du pied, prétend Sarcey.

A la Comédie-Française, cette seconde fois, elle eut pour rôle de début Mlle de Belle-Isle. Elle n'y fut pas heureuse. Elle se produisit tour à tour dans Junie, de *Britannicus*, dans Aricie, de *Phèdre*, dans *Andromaque*, dans Chérubin, du *Mariage de Figaro*, dans Berthe de Savigny, du *Sphinx*, d'Octave Feuillet. Mlle Sarah Bernhardt, en tous ces divers rôles, fit éclater ses éminentes qualités, mais autour d'elle se croisaient sans cesse les discussions et les contestes. Enfin elle joua *Zaïre*, puis *Phèdre*. Elle avait brisé les oppositions, et le public l'avait reconnue ce qu'elle est, artiste de génie. Depuis, elle a créé le rôle de Berthe, dans *La Fille de Roland*, et elle s'est montrée admirable dans l'*Etrangère*. Enfin elle a été doña Sol, c'est-à-dire elle a réalisé cette création du grand poète, elle a été la grâce, l'amour, le sentiment, la passion, le dévouement, l'aristocratique fille d'Espagne, ardente et caressante. Bientôt elle reprendra, dit-on, le rôle de *Bérénice*, abandonné depuis 1870. En somme, Mlle Sarah Bernhardt est une artiste au même titre que cet autre artiste, Frédérick Lemaître.

Ce nom nous amène ou nous ramène à ce qu'on appelle les excentricités de Mlle Sarah Bernhardt. Frédérick Lemaître, un jour, se présenta à la Comédie-Française, devant les sociétaires, avec un faux-col et une cravate pour tout vêtement. Je doute que Mlle Sarah Bernbardt ait jamais pareille fantaisie, fantaisie qui serait charmante d'ailleurs, mais elle en a eu d'autres.

Je ne parlerai pas de deux tentatives d'empoisonnement, du cercueil en ébène qu'elle a dans sa chambre à coucher, un joli cercueil capitonné de satin, et qui rappelle un titre de roman : l'*Amour et la Mort*. Je n'insisterai pas non plus sur ses nombreuses ascensions dans le ballon captif. On a donné même son costume pour ces voyages aériens : robe de foulard noir à pois blancs, et à manches de tulle, plus une badine de jonc, si une badine rentre dans un costume. Got lui disait dernièrement à ce propos qu'elle pourrait sans danger recommencer ses ascensions, M. Godard lui ayant fait construire un escalier dans le câble. Il est certain que Mlle Sarah Bernhardt a des lubies excentriques, si l'expression n'est pas trop forte, et, dans son caractère, des côtés de fantaisie drôle, sentimentale, rêveuse, ensoleillée, barbare.

A l'Odéon, elle s'amusait parfois, par exemple, à verser de l'encre sur le fichu de ses habilleuses et à faire ainsi des dessins bizarres. Elle a chez elle huit chiens, tous de races et de tailles différentes. Un soir, dans sa loge, à la Comédie-Française, elle dit à une camarade : « Vous avez vu le petit chien noir que j'aimais tant? Eh bien, je l'ai fait tuer. » On s'étonne, et l'on demande pourquoi. Elle répond : « Pour rien. » Mlle Sarah Bernhardt fait cela je ne sais comment, non par désir de faire parler d'elle, mais par

caprice échevelé. Elle a du sang juif et nomade dans les veines. De plus, c'est une femme. Et voici une anecdote un peu corsée, je l'avoue, mais qui donnera un sens à ce mot.

Elle était au foyer de la Comédie-Française, pendant un entr'acte, appuyée à la cheminée, enfermée dans sa robe comme dans un gant. Un sociétaire, petit bonhomme jovial, s'avance vers elle en souriant, et demande avec son accent comique :
Le porte-monnaie va bien?

Des vers me reviennent en mémoire, des vers débités par M. Mounet-Sully sur la tombe de Frédérick Lemaître :

Et maintenant, qui donc te jettera la pierre,
Disant que tu devais courber la tête altière,
Et vivre comme nous, pris sous un joug étroit?
O génie? après tout n'avais-tu pas le droit,
Pour apaiser ta faim de vivre inassouvie,
Toi qui donnais ton cœur, de dépenser ta vie!
A-t-on vu les lions ramper sur les genoux?
Et les dieux sont-ils faits pour vivre comme nous?

Mlle Sarah Bernhardt vaut le grand Frédérick, parce qu'elle l'égalera le jour où, comme l'a dit Emile Zola, un écrivain de génie donnera à cette actrice de génie une création moderne, contemporaine de nos cris, de nos amours, de nos doutes, un personnage du dix-neuvième siècle, vivant et debout. Au sortir du couvent, elle a voulu, dit-on, se faire religieuse. Je le crois. Elle est capable de ces choses forcées. Au moyen-âge, elle eût été peut-être une sainte, douce comme celles que nous voyons en robe blanche et le nimbe d'or sur le front, sur les vitraux des vieilles églises, ou bien elle eût été châtelaine, elle eût mérité ce que Victor Hugo a dit, si j'ai bon souvenir, de Mlle Baptistine, dans *Les Misérables*, de cette créature frêle, mystique et tendre : « C'était un prétexte pour qu'une âme restât sur la terre. » Je ne parle pas de sa voix, la plus adorable qui se puisse entendre, et qui a la tristesse, l'harmonie, le quelque chose de profond et touchant, je l'ose dire, si étrange que cela puisse être, du chant du crapaud, le soir. Elle dit le vers doucement et harmonieusement, elle n'est pas une actrice, elle est la Muse.

Mlle Sarah Bernhardt est un être fantaisiste, impossible, je dirais. Un jour il lui a plu de peindre et de sculpter, elle a pris des leçons, elle a travaillé à l'Odéon, dans les entr'actes, chez elle, à toute heure, elle peint, elle sculpte. Il n'est pas besoin de parler de son talent : on a vu, au Salon, les bustes d'Emile de Girardin et de Busnach. Maintenant elle achève, pour l'opéra que construit à Monaco l'architecte Garnier, une grande statue de la Musique, une femme puissante et inspirée, tenant la lyre. Mlle Sarah Bernhardt a une énergie de fer dans un corps frêle, elle crache parfois des flots de sang, mais marche quand même. Qu'une idée lui vienne, la nuit, elle se lève, se met tout de suite à l'œuvre. C'est une nature tout en nerfs, un esprit courageux, un être ailé qui laissera un grand souvenir. C'est aussi, je l'ai dit, une femme, même en garçon. Mais je ne veux pas revenir sur ce point. Ceux qui désirent là-dessus des renseignements peuvent, m'a-t-on raconté, sous toutes réserves, en demander, entre autres, au maréchal Rran, qui a fait le Deux-Décembre, et à Victor Hugo, qui a fait *Les Châtiments*, deux rivaux.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

1er Novembre 1878

N° 8 — LES HOMMES D'AUJOURD'HUI — 10 c.

DESSINS DE GILL

Texte de Félicien Champsaur

NADAR



NADAR

Connaisssez-vous Nadar ? Non. C'est dommage, madame, c'est encore un bel homme. Il a six pieds de haut, une tête gauloise avec des moustaches belliqueuses. Les cheveux, rouges autrefois, sont blancs à présent, mais gardent çà et là des lueurs fauves. Figurez-vous de plus un torse solide sur qui flotte une vareuse rouge flamboyante, puis des jambes longues, longues, longues, démesurées, recouvertes d'un pantalon noir, vous aurez Nadar, moins le rire cependant, et la drôlerie exubérante. C'est un bon et grand enfant.

Il est, pour m'exprimer comme certains biographes dans les dictionnaires, littérateur, dessinateur, aéronaute, photographe et républicain français.

Mais il n'est pas seulement Français, il est Parisien de Paris. Nadar y est né le 5 avril 1820. Ses parents étaient d'anciens libraires lyonnais. Vapereau dit que Félix Tournachon, car Nadar s'appelait Félix Tournachon, fit des classes assez peu suivies au collège de Versailles et au collège Bourbon, puis alla étudier à Lyon la médecine.

Il connut Joséphin Soulary alors à ses vingt ans, négligea fort la médecine, écrivit dans deux journaux, le *Journal et fanal du commerce* et l'*Entr'acte lyonnais*.

Il revient à Paris, en 1842, s'intitule Nadar, et collabore à différentes feuilles : la *Vogue*, le *Négociateur*, l'*Audience*. Il reste, pendant deux ans, secrétaire de M. Charles Lesseps, et d'un député d'Elbœuf, M. Victor Grandin, passe deux autres années à Versailles.

En 1848, il se met en route pour le nord de la Prusse, en fantaisiste aventureux. Après de nombreuses impressions de voyage, parmi lesquelles un internement à Eisleben, il reparaît sur le boulevard.

Alors il embrasse d'un seul coup la littérature, le théâtre, le dessin, l'industrie. Il fonde, en 1849, la *Revue comique*.

Il ouvre aussi un atelier de photographie, et bientôt l'abandonne à son frère, ainsi que son pseudonyme. Plus tard, il veut les reprendre, l'atelier et le pseudonyme, il y a alors un procès qu'il gagne finalement en avril 1856. Félix Tournachon, sous l'étiquette de *Nadar aîné*, puis de *Nadar* seul, ouvre un autre atelier de photographie, et obtient, aux Expositions, des médailles d'honneur.

Nadar ne se contente pas d'être photographe, même photographe médaillé, il publie un tas de fantaisies : — nouvelles et dessins. Il lance entre autres, en 1854, sa grande galerie des célébrités contemporaines, intitulée : *Panthéon-Nadar*. Cette galerie devait comprendre quatre feuilles. Tous les hommes illustres, ou à peu près, sont réunis dans un tableau et forment comme une immense queue. Le dernier, sur la seule feuille parue, est Aurélien Scholl, tout petit, et à peine visible. Il a grandi depuis.

Nadar, toutefois, ne délaissait pas la littérature. Durant dix ans, il prend part, et une part laborieuse, à grand nombre de journaux : le *Charivari*, le *Journal pour rire*, le *Petit Tintamarre*, le *Polichinelle*, le *Petit Journal pour rire*, le *Corsaire*, le *Commerce*, etc.

Enfin, dans les dernières années de l'Empire, il s'éprend d'un enthousiasme splendide pour la navigation aérostatique, et veut construire un grand vaisseau aérien à hélice. Les fonds étaient ce qui manquait le plus. Nadar, pour en acquérir, entreprend de donner le spectacle d'ascensions par le système ordinaire, au moyen de ballons à gaz, mais de dimensions prodigieuses. Le 4 octobre 1863, il s'enlève à Paris, avec de nombreux compagnons de voyage, dans un ballon monstre : le *Géant*. Il tombe à Meaux, fait une nouvelle ascension, le 18 du même mois, et tombe, cette fois, au milieu de toutes sortes d'émotions et de dangers, à Nieubourg, en Hanovre. Tout cela finit par un procès entre Nadar et les frères Godard, ses associés. Nadar s'enlève encore, avec apparat, le 26 septembre 1864, à Bruxelles, puis, à Lyon, en 1865.

Dès ce temps, Nadar est entré un peu dans une période de repos. Il a renoncé à la construction de son vaisseau aérien à hélice, et n'a vu, cette année, le ballon captif, gros plusieurs fois comme le *Géant*, que de la fenêtre de son hôtel, rue d'Anjou.

Les œuvres de Nadar, outre son *Panthéon* et ses dessins, sont : la *Robe de Déjanire*, en 1841 ; *Quand j'étais étudiant*, en 1857 ; le *Miroir aux alouettes*, en 1858 ; deux pantomimes, *Pierrot ministre*, en 1847, et *Pierrot boursier*, en 1854, jouées, la première, aux Funambules, la seconde, aux Folies-Nouvelles ; enfin un livre charmant comme son titre : *Histoires buissonnières*.

Telle est, résumée avec le plus d'ordre possible, la vie de ce désordonné : Nadar. Mais j'oublie encore de dire qu'il est allé de la terre à la lune, dans un volume de Jules Verne. Les membres du Gun-Club se préparaient, au milieu des hourras américains, à envoyer un boulet à notre satellite, quand le président Barbicane, à Tampa, Floride, États-Unis, reçut de Paris la dépêche suivante : « Remplacez obus sphérique par projectile cylindro-conique. Partirai dedans. Arriverai par steamer *Atlanta*. » La dépêche était signée : Michel Ardan. Ardan, c'est Nadar, retourné. Je ne raconterai pas, d'après Verne, le voyage de Nadar à la lune, en compagnie du capitaine Nicholl et du président Barbicane. Je ne puis résister toutefois au désir

de citer un portrait de Nadar, de Michel Ardan, veux-je dire, par le romancier qui a écrit ces romans instructifs et entraînants : *De la Terre à la Lune, Autour de la Lune.* Voici ce portrait qui peint Nadar tout entier.

« C'était un homme de quarante-deux ans, grand, mais un peu voûté déjà, comme ces cariatides qui portent des balcons sur leurs épaules. Sa tête forte, véritable hure de lion, secouait par instants une chevelure ardente qui lui faisait une véritable crinière. Une face courte, large aux tempes, agrémentée d'une moustache hérissée comme les barbes d'un chat et de petits bouquets de poils jaunâtres poussés en pleines joues, des yeux ronds un peu égarés, un regard de myope, complétaient cette physionomie éminemment féline. Mais le nez était d'un dessin hardi, la bouche particulièrement humaine, le front haut, intelligent et sillonné comme un champ qui ne reste jamais en friche. Enfin un torse fortement développé et posé d'aplomb sur de longues jambes, des bras musculeux, leviers puissants et bien attachés, une allure décidée, faisaient de cet Européen un gaillard solidement bâti, « plutôt forgé que fondu, » pour emprunter une de ses expressions à l'art métallurgique.

Les disciples de Lavater et de Gratiolet eussent déchiffré sans peine sur le crâne et la physionomie de ce personnage les signes indiscutables de la combativité, c'est-à-dire du courage dans le danger et de la tendance à briser les obstacles ; ceux de la bienveillance et de la merveillosité, instinct qui porte certains tempéraments à se passionner pour les choses surhumaines ; mais, en revanche, les bosses de l'acquisivité, ce besoin de posséder et d'acquérir manquaient absolument.

Pour achever le type physique du passager de l'*Atlanta*, il convient de signaler ses vêtements larges de forme, faciles d'entournures, son pantalon et son paletot d'une ampleur d'étoffe telle que Michel Ardan se surnommait lui-même « la mort au drap, » sa cravate lâche, son col de chemise libéralement ouvert, d'où sortait un cou robuste, et ses manchettes invariablement déboutonnées, à travers lesquelles s'élançaient des mains fébriles. On sentait que, même au plus fort des hivers et des dangers, cet homme-là n'avait jamais froid, — pas même aux yeux.

D'ailleurs, sur le pont du steamer, au milieu de la foule, il allait, venait, ne restant jamais en place, « chassant sur ses ancres, » comme disaient les matelots, gesticulant, tutoyant tout le monde et rongeant ses ongles avec une avidité nerveuse. C'était un de ces originaux que le Créateur invente dans un moment de fantaisie et dont il brise aussitôt le moule.

En effet, la personnalité morale de Michel Ardan offrait un large champ aux observations de l'analyste. Cet homme étonnant vivait dans une perpétuelle disposition à l'hyperbole et n'avait pas encore dépassé l'âge des superlatifs ; les objets se peignaient sur la rétine de son œil avec des dimensions démesurées ; de là une association d'idées gigantesques ; il voyait tout en grand ; sauf les difficultés et les hommes.

C'était, d'ailleurs, une luxuriante nature, un artiste d'instinct, un garçon spirituel, qui ne faisait pas un feu roulant de bons mots, mais s'escrimait plutôt en tirailleur. Dans les discussions, peu soucieux de la logique, rebelle au syllogisme, qu'il n'eût jamais inventé, il avait des coups à lui, véritable casseur de pitres, il lançait en pleine poitrine des arguments *ad hominem* d'un effet sûr, et il aimait à défendre du bec et des pattes les causes désespérées.

Entre autres manies, il se proclamait « un ignorant sublime, » comme Shakspeare, et faisait profession de mépriser les savants : « Des gens, disait-il, qui ne font que marquer les points quand nous jouons la partie. » C'était en somme un bohémien du pays des monts et merveilles, aventureux, mais non pas aventurier, un casse-cou, un Phaéton, menant à fond de train le char du soleil, un Icare avec des ailes de rechange. Du reste, il payait de sa personne et payait bien, il se jetait tête levée dans les entreprises folles, il brûlait ses vaisseaux avec plus d'entrain qu'Agathoclès, et, prêt à se faire casser les reins à toute heure, il finissait invariablement par retomber sur ses pieds, comme ces petits cabotins en moëlle de sureau dont les enfants s'amusent.

En deux mots, sa devise était : *Quand même!* et l'amour de l'impossible, sa « ruling passsion (1), » suivant la belle expression de Pope.

Mais aussi, comme ce gaillard entreprenant avait bien les défauts de ses qualités! Qui ne risque rien n'a rien, dit-on. Ardan risqua souvent et n'avait pas davantage C'était un bourreau d'argent, un tonneau des Danaïdes. Homme parfaitement désintéressé d'ailleurs, il faisait autant de coups de cœur que de coups de tête ; secourable, chevaleresque, il n'eût pas signé le « bon à pendre » de son plus cruel ennemi, et se serait vendu comme esclave pour racheter un nègre.

---

(1) Sa maîtresse passion.

En France, en Europe, tout le monde le connaissait, ce personnage brillant et bruyant. Ne faisait-il pas sans cesse parler de lui par les cent voix de la Renommée enrouées à son service ? Ne vivait-il pas dans une maison de verre, prenant l'univers entier pour confident de ses plus intimes secrets ? Mais aussi possédait-il une admirable collection d'ennemis, parmi ceux qu'il avait plus ou moins blessés, culbutés sans merci, en jouant des coudes pour faire sa trouée dans la foule.

Cependant on l'aimait généralement, on le traitait en enfant gâté. C'était, suivant l'expression populaire « un homme à prendre ou à laisser, » et on le prenait. »

La citation est longue, mais, outre l'exactitude de la photographie et le talent de Jules Verne, j'ai pour excuse quelques lignes, de Nadar lui-même. Dans le *Salon* qu'il fit au *Radical*, en 1877, il disait :

« J'aime citer. D'abord, nous ne saurions rien dire de neuf, jamais, fût-ce une sottise. Puis une citation vous couvre comme un parapluie. C'est commode, peu dispendieux, ça tient de la place, et ça indique de la lecture. »

De plus tout Nadar, je l'ai dit, est dans la page que j'ai reproduite. Jules Verne le représente, sur le pont du steamer l'*Atlanta*, tutoyant chacun. C'est bien l'homme.

Nadar tutoyait M. de Villemessant depuis longtemps, lorsqu'un jour Villemessant le tutoya à son tour. Nadar l'apostropha aussitôt :

— Je te dis *tu*, et je suis dans mon devoir, tu me disais *vous*, et tu étais dans la vérité. Je te prie de rester où tu étais.

C'est ce qu'on peut appeler de la franchise. Nadar est ainsi bâti, heurtant tout le monde, disant à chacun ce qu'il mérite, à tort et à travers, d'ailleurs, et sans y prêter attention, moins par misanthropie, que par une exubérance fantasque.

Il me faisait un jour cet aveu : « Je manque de respect. » Non, mon pauvre Nadar, tu manques simplement de la tartufferie honnête et courante.

Scholl l'a représenté, au restaurant Dinochéau, roulant des boulettes de pain, cassant de petits morceaux de bois, les lançant ensuite dans toutes les directions, et, quand les munitions venaient à manquer, hélant Marie, une vieille servante allemande édentée : « Marie, *collez-moi* des allumettes ! » Aussitôt, la vieille servante allemande édentée : « Foilà, mossié Natar. » Et Nadar recommençait de plus belle.

Maintenant il est vieux, mais n'est pas changé pour ce prétexte mesquin. Il cause à la diable, sans suite, courant au galop derrière son caprice.

Un jeune homme, qui m'est très-intime, dînait chez lui, quand, tout à coup, Nadar, se drapant dans sa vareuse rouge, lui fait une grimace, mais une vraie grimace d'enfant, une grimace d'écolier à son camarade, en cachette du professeur. On rit. Puis Nadar, à propos de rien, répète un mot d'une petite fille, une gamine du faubourg Saint-Honoré, à qui l'on disait avec reproche : « Tu es peureuse comme la lune ! » La petite fille avait répondu : « Ce n'est pas vrai, la lune n'a pas peur, puisqu'elle reste seule, la nuit. »

Nadar et Michel Ardan font bien, on en a des preuves, le même personnage curieux, drôle, excentrique, original, ainsi que l'imprévu.

Quant aux coups de cœur dont parle Jules Verne, il y aurait trop à raconter. C'est Nadar qui, après la Commune, alla, à Versailles, de concert avec Alexandre Dumas fils, chez M. Thiers, et lui dit :

— Le général Bergeret est chez moi.

M. Thiers n'osa pas faire arrêter et fusiller un homme dont on lui apprenait ainsi le refuge. Nadar obtint une mission en Belgique pour un député, et partit, avec ce député dont j'ai oublié le nom, comme son domestique, ainsi que Bergeret.

J'espère que les *honnêtes gens* n'estimeront pas moins Nadar en apprenant qu'en mai 1871 il a sauvé un homme.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

L'Éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

Nº 9. — 10 c. 8 Novembre 1878 Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

Texte de Félicien Champsaur

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

AUGUSTE VACQUERIE



AUGUSTE VACQUERIE

Un journaliste s'est rencontré qui, chaque jour, avec une invention inépuisable, improvise un article étincelant de verve, de fantaisie, de raillerie, d'esprit, qui, sur un débat de politique lourde et terne, pique une broderie resplendissante de paillettes, en argent, en or, en cuivre parfois, qui, fécond comme les vrais talents, sans cesse intéresse, charme, crie, frappe d'estoc et de taille, sourit en portant une botte, et triomphe avec grâce, comme il avait lutté, en faisant reluire les mots et s'attifer les phrases. A propos de phrases, la mienne est terminée, et j'ai parlé d'Auguste Vacquerie, ami de Paul Meurice.

Je ne pouvais nommer l'un sans l'autre. Ce sont les deux frères en Victor Hugo. De bonne heure ils se sont connus, et, unis d'abord par la même admiration pour le même maître, ils ont marché ensemble vers le même idéal, en se donnant le bras. Je ne déteste pas, au contraire, ces amitiés littéraires, alors que, si souvent, on peut entendre, partout et autre part encore, écrivains, comédiens, compositeurs, artistes de toute étiquette et de toute valeur se dénigrer les uns les autres. Heureusement qu'à force de jeter des pierres on fait un monticule, et que ce monticule devient parfois un piédestal pour une statue.

Auguste Vacquerie, en 1878, doit avoir de cinquante-huit à cinquante-neuf ans. Il y a loin du jour où, laissant le Havre, il arriva à Paris, ébloui par les tours de Notre-Dame du nom de Hugo, et voici, pour l'explication, un dessin :

LES TOURS DE NOTRE-DAME

H

A. VACQUERIE PINXIT.

Je passe sur cet éblouissement, que je partage d'ailleurs, et sur ce croquis à la plume sans prétention. Vacquerie, dans un de ses plus charmants livres, a écrit de beaux vers sur son arrivée. Le poète s'adresse à Paris, à la ville lumineuse vers qui tous accourent, même les plus grands, Rossini, Meyerbeer, pour demander au monde s'ils existent. Lui ne vient pas, selon son expression, faire contrôler un nom déjà fameux, il apporte à Paris son cœur, sa jeunesse, son espérance :

. . . . mon enfance est pleine
De voiles où le vent souffle sa forte haleine
Et qui vont bravement vers les pays lointains.
J'ai dans les yeux le ciel, les couchants, les matins,
Le profond océan où sombre la pensée,
Les grands horizons. Puis Rouen et son lycée
Ont jeté là-dessus des prix de vers latins.
Je viens chez toi n'ayant encor que des instincts,
Dans l'état où m'ont mis la nature et Virgile.
Termine-moi! pétris à ton gré mon argile,
Retouche, développe, accentue, agrandis
Mon front provincial jusqu'aux rêves hardis!
Pour toi j'ai tout quitté, mère, père, sœur, frère.
Je ne t'apporte rien que l'ardeur de bien faire,
L'amour du vrai, des yeux que le beau fait pleurer,
Un immense besoin de croire et d'admirer
Et de glorifier ceux que l'avenir nomme.
Donc, prends-moi, ville, et fais de cet enfant un homme.

Ces vers sont splendides et justes. Ils expriment les désirs, les espoirs, les enthousiasmes de tous ceux qui, comme lui, sont venus ou viennent dans la capitale des peuples, pour employer le langage superbe de Hugo, apportant leur rêve.

Auguste Vacquerie débuta dans *le Globe* et *l'Epoque* par des articles littéraires et critiques. En 1840, il publia son premier volume de vers : *l'Enfer de l'esprit.* En même temps, il se faisait recevoir dans la maison de Victor Hugo, en devenait l'habitué, et bientôt son frère, Charles Vacquerie, épousait la fille de celui qui alors déjà était le maître. On sait la fin tragique des deux époux dans une promenade en bateau, à Villequier, près du Havre, en 1843, et les vers magnifiques des *Contemplations,* dans ces pages pleurées : *Pauca meæ.*

Le malheur ne fit qu'ajouter un nœud de plus à l'amitié du disciple et du père. L'année suivante, en 1844, Vacquerie et Meurice font représenter à l'Odéon une traduction en vers de *l'Antigone,* de Sophocle.

En 1845, Vacquerie donne deux œuvres nouvelles : *Paroles* et *Demi-Teintes*. Déjà se montrent toutes les qualités et tous les défauts d'Auguste Vacquerie, l'esprit, l'exubérance, le comique, la fantaisie, mais aussi la recherche, la quintessence parfois. C'est dans les *Demi-Teintes* que se trouvent ces deux sonnets : *la Neige*. Je ne les reproduirai pas. Je préfère citer celui-ci, de je ne sais qui, de Vacquerie peut-être, mais plus curieux encore, plus habilement ouvragé, et indiquant la même préoccupation de forme, le même goût de l'étrange :

Fort
Belle,
Elle
Dort.

Sort
Frêle!
Quelle
Mort!

Rose
Close,
La

Brise
L'a
Prise.

Tout l'artiste qui apparaît dans les deux sonnets de trois syllabes d'Auguste Vacquerie se retrouve, agrandi, certes, à la millième puissance, mais le même, dans le drame célèbre sifflé pour la première fois au théâtre de la Porte-Saint-Martin, en 1849, au milieu des préoccupations politiques, et imprimé seulement en 1875.

Il est difficile d'en raconter le sujet. Tragaldabas est le Don César de Bazan, de *Ruy Blas*, dégénéré. L'autre était gueux, mais, par sa façon hautaine de se draper dans ses loques et de brandir l'épée, se révélait gentilhomme; celui-ci est peureux, gourmand, ignoble, sordide, vil, méprisable, abject, reçoit l'argent d'une femme : c'est un vrai type de marque aristophanesque et shakespearienne. Dans la salle, il y avait des combattants : Victor Hugo, à l'orchestre, en première ligne, Théophile Gautier, Paul Meurice, Théodore de Banville, Charles Hugo, François Hugo, Champfleury, Mürger, dans les loges, Balzac, George Sand, Alexandre Dumas, Léon Gozlan, Alphonse Karr, Emile de Girardin, Félix Pyat. A chaque minute, cependant, éclataient les bizarreries touffues, les hardiesses. La pièce fut sifflée, malgré tous les bravos illustres. A la fin du cinquième acte, Tragaldabas, pour avoir la vie sauve, s'engage comme âne dans une troupe de saltimbanques, et prend la peau d'Aliboron. Les sifflets retentissaient aigus, quand Frédérick Lemaître, debout sur le chariot des saltimbanques, accentue de sa grande voix ces vers :

Les ânes sont très-grands. Combien de gens voit-on
Boire du vin, marcher sur deux pieds sans bâton,
Plaider, se battre en duel à propos de vétilles.
Siffler les vers, mentir, voler, vendre leurs filles,
Enfin mener un train de gens civilisés,
Qui sont évidemment des ânes déguisés !

Jugez si la tempête continua. Frédérick Lemaître, tenant bon contre le parti-pris du public, descend de son chariot, s'avance près de la rampe, sa peau d'âne sous le bras, fait trois saluts en face, à droite, à gauche, trois saluts augmentés de ceux de la tête d'âne qui oscillait en avant, d'ici, de là, et il prononce ce discours, consigné par Vacquerie dans ses *Profils et Grimaces* :

« Citoyens et messieurs,

» Intéressés comme désintéressés, c'est le moment plus que jamais de crier :
» Vive la République ! »

Frédérick Lemaître remonta sur son chariot, débita quelques vers encore, les derniers, et la toile tomba, la pièce avec elle. Tragaldabas eut treize représentations. Mais on s'occupera encore de cette chute, qu'on ne connaîtra plus même le titre de telle opérette en trois ou cinq actes, vingt tableaux et cent trente femmes, qui en est à sa millième représentation. Le temps se charge des revanches de l'art.

Le 1er août 1848, peu après la première de *Tragaldabas*, Hugo fonda *l'Evénement*. Vacquerie fut un des rédacteurs, mais s'occupa alors surtout de littérature. Il faisait le compte rendu des livres et des théâtres. *L'Evénement*, qui avait changé sa direction première, luttait avec courage et audace. Il fut supprimé, et les principaux rédacteurs furent emprisonnés. *L'Evénement* étant supprimé, Hugo fonde *l'Avénement*. Vacquerie y remplace les rédacteurs emprisonnés, écrit sur la politique, se fait emprisonner à son tour. Soudain, au milieu de la confiance générale, Charras ayant déchargé ses pistolets, éclate le coup d'Etat du 2 décembre. Qu'on se rapporte, pour la mémoire de cette époque, à *l'Histoire d'un crime*. Hugo, exilé

de France, se retire à Jersey, et Vacquerie le suit. Il a raconté, sur son séjour à Jersey, un détail curieux.

On a lu, dans *Actes et Paroles*, les discours de Victor Hugo sur la tombe de ses compagnons de proscription morts en exil. Une grande dame de Jersey désirait entendre une de ces harangues funèbres. Madame allait monter en voiture, lorsque, tout à coup, elle demande :

— M. Victor Hugo parle en vers ?

Elle croyait que Hugo improvisait des vers sur ces fosses amies entr'ouvertes. On lui explique, comme dit Vacquerie, qu'un cercueil n'est pas un tremplin. Alors elle fit dételer :

— Ah bien ! s'écria-t-elle, je n'y vais pas, puisqu'il ne parle pas en vers.

Auguste Vacquerie partagea l'exil de Victor Hugo jusqu'en 1869. De temps en temps il venait à Paris faire représenter un drame ou une comédie. En 1869, sous la magistrature de Victor Hugo, il fonde avec les fils de Hugo, Charles et François, avec Meurice, avec Rochefort, ce vaillant journal, qui toujours bat la charge, et a, pour sa grande part, aidé à tuer l'Empire : *le Rappel*. L'Empire s'écroule, plutôt qu'il n'est renversé, au 4 septembre. Vacquerie appuie le gouvernement de la Défense nationale, et, après l'armistice, se met du côté de Paris contre l'Assemblée de Versailles. Depuis, Vacquerie, devenu rédacteur en chef du *Rappel*, a continué la lutte, et fait admirer, sept fois par semaine, sa force, son *brio*, sa vigueur, son adresse, envoie libéralement plus d'un coup, et les envoie juste. On peut regretter toutefois que ce redoutable vélite à l'esprit acéré ne veuille s'accorder aucun repos, et, quotidiennement, se fende en bataille, jarrets tendus. Je n'insiste pas.

J'ai dit que, pendant l'exil, Vacquerie venait à Paris, par intervalles, faire représenter drames ou comédies. Il donne tour à tour : *Souvent homme varie*, en 1859, au Théâtre-Français, les *Funérailles de l'honneur*, drame en sept actes, le 30 mars 1861, à la Porte-Saint-Martin, *Jean Baudry*, comédie en quatre actes, en 1863, au Théâtre-Français, le *Fils*, comédie en quatre actes encore, en 1866, au Théâtre-Français. Je ne m'arrêterai pas sur ces différentes œuvres. Elles sont toutes du cycle romantique, et sortent bien du cerveau qui avait conçu ce type extravagant, mais puissant : *Tragaldabas*.

De front avec le théâtre, Vacquerie menait les livres : *Profils et grimaces*, en 1856, les *Miettes de l'histoire*, en 1863, *Mes premières années de Paris*, poésies, en 1872, *Aujourd'hui et demain*, en 1875.

Auguste Vacquerie a l'habileté de main, l'exactitude du mot, il procède par antithèses comme Victor Hugo, suit dans sa prose reluisante et virile, dans ses vers sonnant avec des bruits de clochettes, tous les caprices de l'esprit. Il est bouffon, trivial, grandiose, original, outré, s'arrête, avec Tragaldabas, sur un plat de porc aux choux, puis donne un grand coup d'aile et s'envole dans l'azur, par dessus les nuages, dans le ciel immense. Il a en manuscrit, à Villequier, un nouveau poème : *Faust*. Le titre est lourd à porter, après Gœthe, je n'ose dire, après Maurice Bouchor, mais Vacquerie est de taille à ne pas s'en effrayer.

En attendant ce livre, il nous a donné sa mesure, et il l'a donnée haute, dans son œuvre présente. Il est un dramaturge curieux, un grand écrivain au génie complexe, un admirable journaliste aux échappés lyriques. Cependant, car les soldats de César plaisantaient bien leur impérator, je citerai deux vers de Vacquerie. Il parle de Victor Hugo, le maître, et dit :

Celui dont les deux noms commencent, *quel mystère !*
Victor comme Virgile, et Hugo comme Homère.

Je ne commente pas ce mystère, et préfère m'octroyer le plaisir de rééditer la gravure d'Auguste Vacquerie :

LES TOURS DE NOTRE-DAME

H

A. VACQUERIE PINXIT.

Et maintenant, toute fantaisie mise de côté, trois mots peuvent résumer cette biographie, et dire les trois titres de Vacquerie : il est artiste, poète, citoyen.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

Les Hommes d'aujourd'hui :

Ont paru : 1. *Victor Hugo*. — 2. *Léon Cladel*. — 3. *Constant Coquelin*. — 4. *Emile Zola*. — 5. *Léon Gambetta*. — 6. *Aurélien Scholl*. — 7. *Sarah Bernhardt*. — 8. *Nadar*.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 10. — 10 c. 15 Novembre 1878 Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSIN DE GRÉVIN

Texte de Félicien Champsaur

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

ANDRÉ GILL



ANDRÉ GILL

Je vous en prie, mon cher Gill, ne cambrez pas tant votre taille, ne caressez pas vos cheveux sur votre tempe droite. Ils sont bien ainsi. Ne tordez pas votre fine moustache. C'est la moustache d'un grand seigneur, du marquis de Bruyères, telle que la peignit Théophile Gautier. Faites un peu moins saillir cette hanche, accentuez un peu moins la courbe harmonieuse de cette jambe. Plus de naturel, de laisser-aller. Vous pouvez vous placer sans façons. Il n'y a là près de vous que votre ami M. Tout-le-Monde, et moi, qui ne compte pas. Asseyez-vous ici, sur cette chaise, et à califourchon, obéissez, méritez la belle de nuit, emblême de modestie, que vous donne ce bon Grévin. Il n'est pas nécessaire d'en imposer. Soyez, comme vous l'êtes dans l'intimité, tendre, profond, familier, soyez vous-même simple et primesautier. Vous êtes ainsi. Pourquoi vous changer? Ne bougeons plus. Je commence.

André Gill, cousin par la tournure d'esprit de Denis Diderot et de Frédérick Lemaître, est, d'abord, toujours un peu l'enfant enthousiaste et rêveur d'autrefois.

Ses parents morts, il habitait, tout petit, entre sa tante et son grand-père, comme dans un nid de vieux. En dehors de cet intérieur sénile, rien n'existait. Son grand-père, M. Blanc, ainsi qu'on l'appelait, je crois, car il avait changé de nom, étant devenu pauvre, son grand-père lui acheta un jour le *Don Quichotte* illustré. Ce livre fut le premier livre de Gill, le premier qu'il aima, celui qu'il aime toujours. Le second livre de Gill fut celui de Galland : les *Mille et une Nuits*. L'Orient et Don Quichotte, voilà le rêve de Gill enfant.

Il demeurait, avec son grand-père et sa tante, près du Luxembourg, vers la rue de Fleurus. Tout ce coin de Paris n'était pas encore régularisé, et était presque perdu sous la verdure. Gill a souvenance d'un jardin plein d'arbres, où son grand-père le menait souvent, et d'une vieille muraille inachevée, haute de cinquante ou soixante centimètres au plus. Gill marchait sur la muraille, en s'appuyant sur l'épaule de son grand-père, et, debout ainsi dans le feuillage et regardant parfois le ciel bleu entre deux branches, il voyait les moulins, Don Quichotte, le prince Cachemire, des palais aux escaliers d'ivoire. Ces moulins et ces palais, tels étaient ses amusements, Don Quichotte et le prince Cachemire, voilà ses camarades. Certes, Gill ne les a pas chassés.

Mais Gill ne se nommait pas encore Gill, il se nommait Louis-Alexandre Gosset de Guines, Louis, tout court, si vous voulez.

Après avoir achevé ses études à Sainte-Barbe, Alexandre Gosset, son grand-père étant mort, ainsi que son père et sa mère, vivait à Paris, où il est né, près de sa tante, Mlle Rosalie de Guines. L'enfant avait dix-sept ans, la vieille tante était pauvre, plus pauvre que jamais. Cependant, Gosset étudiait chez un peintre nommé Pâris, et la bonne tante formait des projets :

— Fais donc de l'architecture, petit Louis, disait-elle, c'est encore du dessin.

Le grand enfant entra chez l'architecte André Cheviron, mais ne se convertit pas pour cela. Bien mieux, il convertit son maître. L'architecte et le dessinateur devinrent collaborateurs et ils illustrèrent ensemble une mirifique histoire : l'*Histoire du sire de Framboisy*.

Alexandre Gosset revient à la peinture, il continue ses études dans l'atelier de Leloir, un classique renforcé, et entre à l'Ecole des Beaux-Arts. L'élève marchait bien, et Leloir songeait à faire de lui un prix de Rome. Leloir comptait sans les deux mauvais chevaux dont parle Ronsard, les deux mauvais chevaux auxquels la vie est attelée, le boire et le manger, le manger surtout. Gill abandonne l'Ecole, et se met à donner des dessins aux journaux, à illustrer des almanachs, des complaintes.

Je ne sache rien de plus touchant que l'histoire des débuts d'André Gill Il habitait, près de sa tante, rue Neuve-Guillemin, un étroit réduit à la porte très-basse, au lit touchant presque le plafond, et où il donna souvent asile à d'autres gueux. Il était là, ayant sur lui l'amour de sa tante, une sainte, dit-il, lui qui ne croit à rien. Mais, je le répète, il fallait vivre. L'architecte Cheviron avait remis au grand gamin, qui s'appelait Gosset de Guines, une lettre pour Nadar. Nadar, sans plus de pourparlers, lui dit de chercher un nom. Gosset apporte Gilles, puis Gil. Quelques jours après, on doubla la consonne : Gill. Le nom, ainsi trouvé et arrangé, était sonore et ailé, prêt à voler sur les bouches des hommes. Gill s'ajoute, par reconnaissance, le prénom de l'architecte. Nom et prénom étaient inventés. André Gill se présente avec une lettre de Nadar, chez M. Philippon, directeur du *Journal amusant*. M. Philippon accepte quelques dessins. Un jour, cependant, il dit à Gill qu'il est un peu encombré, qu'il est obligé de le faire attendre. André Gill, très-timide, n'osa plus retourner chez M. Philippon.

Cette timidité de Gill étonnera peut-être ceux qui ne le connaissent que pour l'avoir rencontré quelquefois, ceux qui le connaissent de surface, on pourrait dire. Rien n'est plus vrai, pourtant. Il est resté bien des années sans l'avouer. Encore ne l'avoue-t-il pas d'une façon absolue. Il dit qu'il a eu beaucoup de timidité, mais qu'à présent il s'en est rendu maître. Je le crois, mais pas tout à fait. Gill est timide, timide comme l'était Edgard Quinet, comme l'était Victor Hugo lui-même. Cela, chez de tels hommes, peut faire plaisir à quelques niais.

Donc Gill n'avait plus osé retourner chez M. Philippon. L'architecte Cheviron lui donne une autre lettre. C'était, cette fois, pour un M. Duchod. Il piquait à la machine des tracés faits sur la soie, et pouvait avoir besoin d'un dessinateur. Il restait rue de Richelieu. Gill arrive. Il avait frappé. On avait crié : Entrez. Il voit un monsieur assis, le dos courbé sur une machine, et piquant, piquant sans s'interrompre jamais. Le monsieur lui avait montré un siège dans un coin de la chambre, et continuait son tictac monotone : tictac, tictac, tictac. André Gill, ne sachant où tenir ses mains et osant à peine regarder l'homme et la machine, attendait une réponse. La machine allait toujours, et l'homme piquait toujours. Enfin il se lève, fait un paquet d'échantillons, et, sans rien dire, le montre à Gill. Gill prend le paquet, et, tristement, le porte à son adresse. Il était commissionnaire. On lui donne cinquante centimes. Il les refuse et revient. Il s'assied de nouveau sur sa chaise et attend encore près de trois quarts d'heure. Nouveau paquet, nouveau geste, nouvelle course, nouvelle pièce de cinquante centimes, qu'il refuse. Il retourne rue de Richelieu. On était à la nuit. M. Duchod lui tend trois francs cinquante et lui dit : A demain. Sa voix était grave et douce. C'était son premier mot, son dernier aussi. Tout le monde ne

sait pas ce que valent trois francs cinquante. A l'aube, André Gill était assis sur sa chaise, au fond de la chambre. Nouveaux signes, nouveaux paquets. Seulement Gill, peu satisfait de sa position, cherchait autre chose.

Léo Lespès, alors Timothée Trimm, était au *Petit Journal* et voulait un dessin. Gill, entre deux courses, arrive, son chapeau à la main. Il est tout épouvanté. Mais il avait encore une lettre. Il la présente.

— Vous dessinez? dit le gros Timothée Trimm.

— Oui, monsieur.

— Vous m'êtes recommandé. J'aurais besoin d'un grand dessin pour une prime. Il s'agit de représenter tous les célèbres prédicateurs français contemporains. Le pape sera au milieu. Acceptez-vous, et, si vous acceptez, combien voulez-vous?

Gill, hésitant, dit à tout hasard, et comme il aurait dit n'importe quoi, tant il était ému :

— Soixante francs.

— Conclu. Vous irez chez Bertaux demander une pierre, et m'enverrez le dessin.

Gill salue de son mieux, retourne chez son patron, fait une course, va chez le graveur, dit d'apporter la pierre chez M. Duchod, refait une course, trouve la pierre chez le concierge. Alors, au lieu de rester dans son coin à promener ses mains sur son pantalon, qui n'en avait pas besoin, Gill prend la pierre sur ses genoux et dessine. M. Duchod, comme toujours, était courbé sur ses étoffes de soie. Il brodait, piquait, brodait, piquait, brodait : tic tac, tic tac, tic tac. Tout d'un coup, il lève la tête, et voit son garçon absorbé par un travail inusité. Il s'approche. Gill venait d'achever la tête de Pie IX et commençait le nez du père Lacordaire. Ce pape et ce nez avaient-ils déjà la griffe magistrale? Je ne sais. M. Duchod, stupéfié, interroge :

— Vous êtes artiste, Monsieur?

— C'est mon métier.

M. Duchod se frappe le front, comme si venait une soudaine lumière. Il était anéanti. Des mots sans suite sortaient de sa bouche. Il avait mal lu la lettre de Nadar, et pris André Gill pour un commissionnaire.

Je ne dirai pas le reste. M. Duchod fait d'abord essayer un habit neuf, qui était là, sur une chaise aussi, à notre commissionnaire, dessinateur maintenant. Le soir, il lui donne un louis. Le lendemain, il lui en donne un autre. André Gill ne croyait pas mériter autant. Il supposa qu'on se moquait de lui, ou qu'on lui faisait l'aumône, et, toujours timide, ne reparut plus le quatrième jour.

Il ne revit M. Duchod que dix ans plus tard, après le succès. Il était encore penché sur sa machine qui faisait toujours son tic tac. André Gill paraît sur le seuil. M. Duchod lève la tête, comme autrefois, d'un mouvement. Il reconnaît aussitôt son ancien commissionnaire, son dessinateur. Une larme, coulant de ses yeux, tomba sur la soie : tac.

Quant à Timothée Trimm, Gill le revit aussi. Il avait à lui parler de je ne sais quelle affaire. Trimm était en pantalon, et nu jusqu'à la ceinture, derrière son bureau. Gill, entrant dans l'antichambre, l'apercevait par la porte entrebaillée. Il avait donné son nom à la bonne. Il entend Timothée Trimm grommeler là-bas, au milieu de son tas de journaux :

— André Gill? Gill? Qu'est-ce que c'est que ça? Je ne connais pas André Gill. Je ne connais pas.

Et André Gill, toujours timide certes, mais vexé de ce bredouillement qui l'agaçait, lui jette de l'antichambre ces quatre mots :

— Vous êtes le seul.

Je n'en ai pas fini avec les débuts d'André Gill, car ils ont grandement influé sur la suite de sa vie. C'est pourquoi j'insiste.

Gill a supporté les humiliations du talent ignoré, la faim, la misère, et Gill, qui se souvient, apprécie, défend, aime ce misérable, ce famélique, ce méconnu, le peuple.

Un jour, celui de son tirage au sort, est particulièrement triste. Gill avait, après avoir mangé la panade quotidienne préparée par sa tante, avait quitté, au lever du soleil, la maison de la rue Neuve-Guillemin, et il allait seul à l'Hôtel-de-Ville. La chance lui sourirait-elle, enfin? Sa tante, là-bas, priait. Sur les boulevards, à ses côtés, des jeunes gens joyeux passaient. Tous avaient des amis, une famille, de l'argent, quelqu'un qui les accompagnait. Gill est seul. Vient l'heure du tirage. Gill, comme toujours, tombe sur un mauvais numéro. Machinalement, il s'en va. Que faire? Il n'a pas un sou. Les autres filent en chantant devant lui, les numéros au chapeau ou bien à la casquette. Ils s'arrêtent dans les cafés, les restaurants, chez les marchands de vin. Lui, qui se sait valoir autant que plus d'un, ne peut s'asseoir nulle part, n'a personne à qui parler. Il vague toute la journée, d'ici, de là. Le soir enfin, exténué, brisé, Gill retourne rue Neuve-Guillemin, traverse la cour, rentre chez sa tante, comme un chien lassé rentre au chenil. La bonne femme l'attendait. Elle avait prié, mais avait je ne sais quel pressentiment :

— Tu as un mauvais numéro, dit-elle de sa voix de résignée.

Et Gill, ulcéré par les souffrances accumulées s'irrite et répond à sa tante, à sa sainte :

— Oui, mais ça ne fait rien. Si j'avais eu un bon numéro, je me serais vendu pour vous payer vos panades et votre gîte.

André Gill partit pour le régiment, dans un trou quelconque de province. Il y mena l'existence de garnison, je n'ose dire la vie, enfin revint à Paris.

A son retour il n'avait pas la moindre obole et dut garder l'uniforme, n'ayant pas d'habit. Dès son arrivée il avait trouvé une place. Gill, en pantalon rouge et tunique, allait tous les jours chez un marchand de la rue Saint-Jacques, dessiner et peindre de petits soldats pour les images à un sou. Au bout d'un mois, il avait gagné de quoi s'acheter une défroque. Bientôt, abandonnant les petits soldats qui avaient fait de lui un pékin, il continue à composer des gravures sur bois pour les journaux de feuilletons.

Il dessinait à quarante sous l'heure, et les touchait parfois. Quand il ne les touchait pas et qu'il ne savait où dîner, où se reposer, il revenait chez la bonne tante qui ne lui faisait aucun reproche, et l'accueillait. Maintenant elle est morte.

Le café de Suède était à peu près, en ce temps-là, au café de Madrid, ce que l'Odéon est à la Comédie-

Française. On y trouvait des candidats journalistes, des aspirants peintres, poètes. A un lunch des habitués du café de Suède, Gill rencontra Polo qui devait fonder un journal illustré. Gill fut accepté parmi les dessinateurs. Il avait vingt-cinq ans, et le journal s'appelle : *La Lune.*

Il est curieux de voir, en feuilletant les premiers numéros de la collection, André Gill grandir peu à peu. Il fait d'abord de petits dessins, puis, au bout de quelques mois, il prend la première place, lie à sa collaboration l'existence du journal.

André Gill, en effet, avait créé un genre nouveau. Il saisissait un de nos grands hommes ou un de nos puissants de quatre jours, comme dit Beaumarchais, empoignait sa figure, faisait saillir le dessous intellectuel, trouvait le point ridicule, et surtout mettait l'idée sous la charge. Voilà ce que faisait Gill, ce qu'il fait avec le même brio et la maturité du talent.

Une remarque. Les dessins d'André Gill ne font pas rire, ils font penser. Ils excitent la réflexion, peu souvent l'hilarité.

D'ailleurs, et ceci nous ramène à l'homme, André Gill n'est pas le joyeux compagnon que beaucoup peut-être se plaisent à se figurer. Il a l'esprit naturellement sérieux, et aime à causer de la mort. Cette nécessité d'une fin, sans obséder André Gill, revient plus d'une fois dans sa conversation.

Une soirée de l'hiver dernier, j'étais dans son atelier de la rue d'Enfer. La neige tombait au dehors et le poêle était rouge. André Gill, inquiet, se mit à disserter pendant deux heures sur la vieillesse, la mort, le néant. Il comparait la vie à une montagne. Lorsqu'on commence la route, on ne voit pas de l'autre côté, on est heureux, on a vingt ans. Les sentiers sont bordés d'aubépines et d'églantiers. Mais quand on arrive à la cime de la montagne, vers la quarantième année, alors on voit la descente rapide, et, au bout, le trépas, plus rien.

La vieillesse et la mort, telles sont les deux appréhensions d'André Gill. Il a, à ce sujet, des coquetteries de femme.

Voici une anecdote un peu verte. Lisez-là très-vite, ne la lisez pas du tout même, si vous pouvez.

Il était une fois un grand caricaturiste et une jolie actrice. Ils n'étaient pas mariés et n'avaient pas d'enfants. Deux heures du matin. Le grand caricaturiste allait se mettre au lit, lorsque la charmante actrice, à demi-nue et riant dans la glace :

— Est-ce que tu as des frères ?

— Oui. Mais ils sont en marbre. Je te les présenterai au Louvre.

N'est-ce pas que l'anecdote est verte ? Mettons qu'elle n'est pas vraie, et revenons à André Gill, à Gill, poète, s'il vous plaît ?

Il l'est, certes, et il le prouvera dans un prochain volume. Parfois on y verra des négligences dans la rime ou la facture. Mais, sauf dans quelques pièces faites au moment de son admiration pour les Parnassiens du café Tabourey, le sentiment y est intense et pénétrant. Qu'on relise seulement, pour s'en convaincre, ces trois petits chefs-d'œuvre : *Dimanche de pauvres*, le *Chat botté*, *Ma Tante Rosalie.*

J'omets une idylle gracieuse, un duo d'amoureux au gai mois de floréal. Gill était alors directeur du musée de Luxembourg. L'idylle est intitulée : *Souvenir.*

Si Gill est poète, il est peintre aussi. Seulement, d'aucuns lui ont reproché d'être, dans ses tableaux, trop poète peut-être, et pas assez peintre.

Il y a, par exemple, chez Coquelin cadet, une toile de Gill. Elle représente un petit bambin de cinq ans, assis tout nu, et ayant entre ses deux jambes mignonnes un vase où croît une fleur d'avril. Sur les branches de la fleur, des oiseaux chantent, tandis que le môme, un papier de musique à la main, lit la partition.

Le sujet est gracieux, mais pas assez réaliste. Ce n'est pas arrivé, disent les gens du métier. Soit. Je renvoie bien des peintres au portrait de Daubray, au salon de cette année. Il est difficile de rendre mieux figure aussi joyeuse et béatement joufflue. Olivier Métra disait chez Gill :

— La figure de Daubray, c'est un cul rouge d'enfant, avec un nez au milieu.

Peintre, poète, caricaturiste, voilà tout ce qu'est André Gill. En commençant son portrait, j'ai dit qu'il était cousin de Diderot. Comme lui, en effet, il comprend tout, et il rêve tout. Il a le cœur, la passion, l'éloquence, l'entraînement. Un peu de levain, un mot d'un intime, et Gill parle ainsi qu'un inspiré. Tel était Diderot. Quant à Frédérick Lemaître, que j'ai nommé aussi, il faut entendre Gill dans ses sorties paradoxales, voir sa grande chevelure agitée, ses yeux vivants, sa tête magnifique, le buste légèrement renversé en arrière.

Je l'aperçois encore arrivant sous les galeries de l'Odéon. Les étudiants se retournent pour regarder passer le caricaturiste de *La Rue*, de la *Lune*, de l'*Eclipse*, de la *Parodie*, de la *Lune rousse*, du *Bulletin de Vote*, de la *Petite Lune*, des *Hommes d'aujourd'hui*, parbleu l'illustrateur de l'*Assommoir*. Lui marche la tête haute, la taille cambrée, le plus fièrement qu'il peut, pour cacher sa timidité intérieure — car Gill est timide.

Je sais une fois où Gill, prié par M. et Mme de*** de leur faire l'honneur de venir passer la soirée chez eux, a mis son habit noir, et s'en est allé, finalement, au Château-Rouge, où il n'a pas peur.

J'aperçois donc encore André Gill. Il a oublié l'acte en vers qu'il donna autrefois à ce même Odéon, et il s'avance. Devant lui, chez Brasseur, sont affichés, tous les journaux illustrés : le *Grelot*, le *Don Quichotte*, le *Pétard*, la *Jeune Garde*. André Gill, sans en avoir l'air, regarde son dessin avec complaisance, jette en dessous un coup d'œil aux autres, et compare. Il trouve son œuvre bonne, et sourit.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

Les Hommes d'aujourd'hui :

Ont paru : 1. *Victor Hugo*. — 2. *Léon Cladel*. — 3. *Constant Coquelin*. — 4. *Emile Zola*. — 5. *Léon Gambetta*. — 6. *Aurélien Scholl*. — 7. *Sarah Bernhardt*. — 8. *Nadar*. — 9. *Auguste Vacquerie*.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 11. — 10 c. 22 Novembre 1878 Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

Texte de Félicien Champsaur

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

ÉMILE DE GIRARDIN



ÉMILE DE GIRARDIN

Le front haut et large, dénotant un esprit rare et bien équilibré, des yeux lumineux, vivants, qui fixent avec hardiesse et scrutent jusqu'au plus profond de l'être, des lèvres très-minces et toujours jointes hermétiquement, le menton lourd, la tête fière, un binocle, une longue mèche tombant presque jusqu'aux sourcils, la taille moyenne, svelte, celle du tirailleur, une cravate à nœud immense comme celle de Sarah Bernhardt, un pardessus noisette : voilà M. Emile de Girardin, tel que je l'ai vu en 1878.

Certes, mettre une telle personnalité, avec toute son œuvre, dans ces quelques pages, la faire entrer dans ce cadre restreint est entreprise malaisée. Il a tout embrassé, politique, finances, arts, littérature, théâtre — finances particulièrement. En ce sens d'ailleurs, il est de son époque, et nul ne saurait de cet appétit d'opulence lui faire un reproche. L'argent est le nerf de la guerre, quelle qu'elle soit, et ceux-là sont adroits qui, voulant les autres puissances, s'assurent celle-là. Emile de Girardin, né en dehors des conventions sociales, a fait sa trouée dans la foule, il a pris place sur un des piédestaux réservés aux illustres de chaque siècle. Figurez-vous la statue de Panurge ou de Figaro, Figaro avec plus de verve, d'activité, de talent, de souplesse, avec plus d'ironie contre les cadavres et le passé, avec plus d'esprit enfin que jamais, figurez-vous Figaro sur un piédestal de journaux et de billets de banque.

Emile de Girardin est un homme pratique, voyant le fait, et rien de plus, fermé aux charmes du sentiment, admirant une usine, baillant devant un paysage. Madame de Staël, je crois, regrettait en Suisse son petit ruisseau de la rue du Bac. Lui regretterait de même son hôtel de la rue Pauquet et le bureau de son journal.

Le manque de sentiment n'est point le manque de cœur et de courage. Voici une lettre qui en est une des preuves nombreuses.

Paris, 23 juin 1876.

Au secrétaire de la rédaction de la *France*.

Monsieur,

Ce n'est pas seulement en 1848 et en faveur du rédacteur en chef de la *Gazette de France* que M. Emile de Girardin a donné des preuves de son zèle et de son dévouement pour ses confrères de la presse. Permettez-moi d'en citer un autre exemple plus notable.

En 1853, M. de Maupas, ministre de la police, fit enlever en une nuit vingt et une personnes, dont plusieurs journalistes, notamment M. de Villemessant, M. de Coëtlogon, M. le duc de Rovigo, M. Pelloquet, M. Paul Charrière...

L'homme noir avait passé dans les bureaux de la presse pour interdire de souffler mot de cette razzia. Tous les journaux s'empressèrent d'obéir, par le régime de terreur qui florissait.

M. Emile de Girardin, seul, eut le courage de ne pas tenir compte de cet ordre, et signala le fait dans la partie la plus apparente de son journal. M. de Maupas demandait la transportation, sans autre examen et par mesure administrative, des vingt et une personnes enlevées et déposées à Mazas, en attendant d'être mises à bord d'une frégate en partance.

L'Empereur ayant demandé quelques explications sur les causes de cette mesure rigoureuse, le ministre fut dans l'impossibilité d'en donner. L'affaire fut remise à l'instruction judiciaire, qui ne trouva pas l'ombre d'un délit ! Si, M. le duc de Rovigo fut condamné à quinze jours de prison : il avait conservé son sabre de chasseur d'Afrique.

Si M. de Girardin n'avait pas eu le courage de signaler ce bel exploit de M. de Maupas, VINGT ET UNE PERSONNES, dont plusieurs pères de famille, auraient subi les douleurs de l'exil pendant la durée du second Empire et quelques-unes n'en seraient pas revenues.

Je saisis cette occasion de rappeler à M. Emile de Girardin le souvenir de ma gratitude.

Une des victimes de cette arrestation arbitraire.

Mais je m'égare, et arrive à ce qui devrait être le commencement de cette biographie, à la naissance d'Emile de Girardin. Il est fils naturel et est né en 1806.

Déclaré sur les registres de l'état civil sous le nom d'Emile de Lamothe, fils de père inconnu et de demoiselle de Lamothe, fille d'un sieur de Lamothe, demeurant au Mans, il a dû conquérir tout par lui-même, y compris son nom. Son père est le général comte Alexandre de Girardin, et sa mère Mme Dupuis, née Fagnan, fille d'un haut fonctionnaire des finances sous Louis XVI.

Dès que le souci de l'avenir s'éveilla dans cette imagination ardente et précoce, de quel œil dut-il envisager cette société où il n'avait point de place? Il prenait possession de lui-même à une époque de crise politique et morale où les voies les plus opposées s'ouvraient aux jeunes ambitions.

Il avait vu sombrer l'Empire, dont les chants de victoire l'avaient bercé; il assistait à un essai de restau-

ration, sur l'avenir duquel un esprit aussi clairvoyant que le sien ne pouvait se faire illusion. On comprend dans quelles incertitudes dut le trouver la révolution de 1830.

Il avait déjà compris la puissance de la presse, et fondé le *Voleur*, en 1828, la *Mode*, en 1829, feuilles qui n'engageaient en rien ses allures ultérieures. Il garda cette attitude expectative dans deux nouvelles créations : le *Journal des connaissances utiles*, en 1831, le *Musée des Familles*, en 1833.

On peut toutefois reporter vers cette époque la direction à laquelle il s'arrêta. On avait élevé une colonne aux vainqueurs de Juillet, mais l'ironie s'attachait déjà à la mémoire de *ces héros*. Le crédit de Lafayette et de Dupont de l'Eure n'avait pas duré longtemps. Barbès, Blanqui, Raspail, étaient à Doullens ou au Mont-Saint-Michel.

La Parisienne, de Casimir Delavigne, était démodée, et les faubourgs résumaient les résultats des *trois journées glorieuses* dans une chanson populaire. M. de Girardin et d'autres en comprirent la morale :

> Nous avons eu l'mal,
> Eux la récompense.
> Pour la nation,
> Faites donc un' révolution !

En 1835, Emile de Girardin publiait le *Panthéon littéraire*, subventionné par M. Guizot. De là date véritablement sa carrière politique.

Le 1er juillet 1836, il fondait la *Presse*, à 40 francs par an au lieu de 80, sur des bases nouvelles qui transformaient le journal, arme politique, en un instrument industriel, le revenu des annonces pouvant seul couvrir les frais de l'agrandissement du format. La lutte fut énorme.

Parmi les adversaires était Armand Carrel, directeur du *National*. Dans un duel resté célèbre, il paya de sa vie sa protestation contre une innovation dont il pressentait et déplorait les conséquences.

Cette rencontre eut lieu le vendredi 22 juillet 1836, de grand matin, dans le bois de Vincennes. Armand Carrel et de Girardin s'étaient placés à une distance de quarante pas, et avaient la liberté de s'avancer chacun de dix pas. Armand Carrel compte les dix pas, tire, et traverse de sa balle, de part en part, la cuisse gauche de M. de Girardin. M. de Girardin fait feu sans bouger, atteint Armand Carrel dans l'aine, mortellement. Les témoins étaient, pour Armand Carrel, Maurice Persat et Ambert, pour M. de Girardin, Paillard de Villeneuve et Lautour-Mézeray.

Vainqueur attristé dans ce combat, Emile de Girardin n'en demeura pas moins un novateur triomphant. Peut-être, en allant au fond des choses et en scrutant l'organisme du journalisme actuel, trouverait-on que les alarmes de Carrel n'étaient pas sans fondement, et jugerait-on un peu excessive la part échue à l'intrigue et à l'argent au détriment de la littérature et de la politique.

La fortune de M. de Girardin avait grandi. Elu député de Bourganeuf, dès 1834, il ne se laissa pas submerger par la tempête qui devait engloutir la branche cadette des Bourbons. Avec un flair qui fait l'éloge de sa clairvoyance plus que de sa fidélité, il donnait, le 7 février 1848, une démission retentissante.

Instruit par le passé, et en prévision des crises à venir, M. de Girardin se prémunit d'une théorie élastique qui devait lui permettre de naviguer sous tous les vents. Il s'abrite sous le drapeau d'une liberté peu définie qui devait s'accommoder plus tard même du régime césarien.

D'autre part il se précautionnait contre les reproches de versatilité et les attaques personnelles, en collectionnant et classant extraits de livres et brochures, articles de journaux, correspondances privées, documents de toute espèce pouvant au besoin lui servir d'armes défensives ou offensives dans les vivacités des polémiques. Aussi possède-t-il sur beaucoup d'hommes ayant joué un rôle et sur la plupart de ses confrères, des dossiers mieux tenus probablement que ceux de la police. Emile de Girardin fait de la polémique à coups de textes, de petits papiers, de chiffres et de faits. Le sentiment est mort avec Rossinante, nous n'avons plus que le télégraphe.

Arrivent les événements de 1848. Son article du 25 février est célèbre : *Confiance ! confiance !* Ce fut son cri de ralliement à la République.

Cela ne l'empêcha pas de combattre le général Cavaignac au profit de celui qui devait être Napoléon III. Ses calculs furent encore déçus. N'ayant pas obtenu des services qu'il avait rendus la récompense qu'il espérait, un portefeuille de ministre, il redevint opposant, et, à une élection du Bas-Rhin, en 1850, c'est sur lui que se portèrent les derniers suffrages libres du vote universel. Ce succès lui coûta, au 2 Décembre 1851, deux mois d'exil.

Sa rancune ne fut point farouche. Il reprit, en 1862, la direction de son journal la *Presse*, qu'il avait abandonnée en 1856. Son opposition était plus anodine encore que celle de M. Havin dans le *Siècle*, et celle de M. Guéroult dans l'*Opinion nationale*. Il contribua, autant que ses deux confrères, à amortir, à énerver l'intransigeance républicaine. Dans un moment de dépit, il reprochait au gouvernement impérial son ingratitude en lui rappelant qu'il avait contribué plus que personne à lui donner une apparence de légalité en combattant l'abstention. Il poussait à une consolidation de la dynastie par quelques concessions libérales. Il fut pour quelque chose dans l'avènement du ministère Ollivier, et sa nomination au Sénat impérial était, dit-on, signée quand éclata la guerre de 1870 — guerre qu'il appuya et pour laquelle il a répété son cri de 1848 : *Confiance! confiance!*

Il ne fit pas pour cela moins bon accueil à la République du 4 Septembre, qu'il salua comme il avait salué celle du 24 Février

Cette facilité d'évolutions était loin de répugner à M. Thiers qui croyait volontiers au jugement et au coup d'œil des sceptiques. Emile de Girardin fut donc admis parmi les conseillers intimes du premier président de la République. Il est aujourd'hui dans les meilleurs termes avec Gambetta. Je ne rappelle pas son combat dans l'aventure du 16 mai. Il est simplement superbe.

Là, s'arrête ce résumé. Je l'ai fait très-rapide, mais il montre à la fois la facilité de nos mœurs politiques et l'habileté de l'homme qui a su y accomoder sa destinée et y plier ses rares facultés.

Emile de Girardin a compris la fatalité d'une réaction d'égoïsme, après les prodigieuses dépenses de dévouement patriotique pendant la Révolution, et d'héroïsme militaire sous le premier Empire. Il a eu l'intuition de l'affaissement des caractères qui devait signaler les règnes de Louis-Philippe et de Napoléon III.

Il n'avait pas attendu les conseils de Guizot, pour comprendre qu'en pareils temps, il fallait s'enrichir, il avait deviné le langage qu'il faut tenir à une génération qui ne croit qu'au succès.

Sa supériorité s'est révélée avec non moins d'évidence par l'influence qu'il a exercée sur les intelligences dont il a su s'entourer. A l'exception de Nefftzer, très-disposé par tempérament au scepticisme, il a énervé, éteint tout germe de foi et d'enthousiasme chez de jeunes disciples attirés vers lui par son prétendu culte de la liberté. Leurs noms, que nous ne voulons pas citer, sont dans toutes les mémoires.

Ce n'est pas que M. de Girardin ait la vanité des cortèges. Il marche seul et, cherchant l'utilité en tout, il proportionne ses bonnes grâces aux services qu'il en peut attendre. Nous ne savons pas s'il croit à l'amitié, mais on ne parle pas de ses amis.

M. de Girardin a le tempérament américain. Dans ce livre autobiographique, *Emile*, publié en 1827, à l'âge de vingt et un ans, il disait déjà : « Le temps de la métaphysique est passé. » C'est un de ces yankees qui vont à l'aventure à la recherche des régions inconnues, il va en avant, dans les pays de l'esprit, renversant tous les obstacles, faisant le jour dans les halliers, y faisant passer des chemins de fer, et émettant, là-bas, des actions. Actif et jeune toujours, il est un des hommes de la liberté, de la liberté américaine, sans limites, un dédaigneux du préjugé, de la routine, étudiant les intelligences, laissant de côté les imbéciles, croyant au succès, il est vrai, mais ayant raison, après tout.

On le dit fort riche. Toujours est-il, qu'après avoir vendu *La Presse* 800,000 francs, et *La Liberté* un prix également considérable, il reste principal propriétaire de cinq ou six journaux politiques ou financiers parmi lesquels *La France* et *Le Petit Journal*, dont on sait l'énorme tirage. A ce titre seul, M. de Girardin serait une puissance.

Cet homme de la liberté est assez absolu dans ses idées et plus que sévère envers ses inférieurs. Nefftzer, m'a-t-on raconté, n'a pas toujours eu la vie douce auprès de lui.

C'est du reste un rude travailleur. Il est matinal comme l'était M. Thiers, un peu moins cependant que M. Dufaure, qui est sur pied dès quatre heures. Malheur au solliciteur auquel il aurait donné rendez-vous pour cinq heures et qui se présenterait dans l'après-midi. Ce serait un homme jugé.

Comme complément à cette vie extérieure si remplie, M. de Girardin a pu faire du mariage une double expérience. Il épousait, en 1831, celle qui mérita d'être appelée la dixième muse, Delphine Gay, et il en fut tendrement aimé. Il n'en porta pas longtemps le deuil : devenu veuf en 1855, il épousait, l'année suivante, Mina Brunold, comtesse de Tieffenbach, veuve du prince Frédéric de Nassau, oncle du duc alors régnant. Si c'est la vanité qui le poussa à cette seconde union, il en fut suffisamment puni.

Le théâtre ne lui fut pas plus favorable. Il a donné *le Supplice d'une Femme*, mais le succès put être attribué à la collaboration de Dumas fils. Il eut à subir l'année suivante, en 1865, la lourde chute des *Deux Sœurs*, dont son nom seul porta le poids.

Nous nous dispenserons de citer les nombreuses brochures qui témoignent surtout de l'activité et de la fécondité de l'infatigable publiciste. M. de Girardin, qui a une idée par jour, a traité toutes les idées dans ces pages : *Questions de mon temps*.

C'est, avec cela, un amateur des arts. Souvent on le voit aux salons de peinture et de sculpture, et à l'hôtel Drouot. Je ne parle pas de son chez lui, où se rencontrent toute l'élégance et tout le comfort. Il y a des toiles de Greuze, de Diaz, de Delacroix, de Guillaumet, de Fromentin, de Corot, des bustes, des miniatures, des bronzes antiques. Je ne puis oublier de citer le portrait au crayon de Madame de Girardin, par Chasseriau, et celui du maître de céans, par Carolus Duran. Ce portrait est maintenant à l'Exposition Universelle.

M. de Girardin est un homme heureux. Cependant à tous ses travaux aura manqué la récompense enviée, à toutes ses prospérités aura manqué le couronnement complaisamment entrevu. De même qu'un prélat, célèbre par les agitations de sa vie et fils naturel aussi, l'évêque Dupanloup qui vient de mourir, aura vainement attendu, jusqu'à sa dernière heure, le chapeau de cardinal, de même le financier politique aux combinaisons si souvent heureuses, le journaliste aux alinéas triomphants aura vu fuir sans cesse devant lui l'image décevante d'un portefeuille de ministre.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

Les Hommes d'aujourd'hui :

Ont paru : 1. *Victor Hugo*. — 2. *Léon Cladel*. — 3. *Constant Coquelin*. — 4. *Emile Zola*. — 5. *Léon Gambetta*. — 6. *Aurélien Scholl*. — 7. *Sarah Bernhardt*. — 8. *Nadar*. — 9. *Auguste Vacquerie*. — 10. *André Gill*.

L'Éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 12. — 10 c. 29 Novembre 1878 Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

Texte de Félicien Champsaur

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

VICTOR CAPOUL



VICTOR CAPOUL

Couac:

Devise de Capoul.

Victor Capoul serait un bon ténor, s'il avait de la voix. Il en a eu autrefois, dit-on. Je me demande, pour ma part, s'il se doute qu'elle s'en est allée. Dans *le Gaulois* du 17 novembre 1876, le lendemain de la première représentation de *Paul et Virginie*, Spectator commençait ainsi quelques notes sur Capoul : « On dit qu'il songe à se retirer du théâtre après cette création. » Il ne s'est pas retiré du théâtre, et, après avoir joué Paul, il a voulu être Roméo. Mais il a eu beau faire, il n'a été que Capoul, Victor Capoul, si l'on veut, un chanteur et un enchanteur. Cela avec rien. Il sent sa faiblesse et remplace trop souvent les notes de poitrine par les notes de tête. Un tintamarriste de ma connaissance, et qui a un affreux esprit, me disait dernièrement : « Peu importe qu'il n'ait pas l'*ut* dièze; il suffit qu'il soit bon sur le *do*. » Les femmes l'aiment, et il est célèbre, comme le ballon captif. Les photographies de Capoul sont celles qui se vendent le plus. Théo, la gentille Théo, ne vient qu'après.

Il y a, sur Capoul, peu de détails à donner. Il n'a rien créé, rien inventé, pas même le rouge dont il se sert. C'est un vieux jeune premier rôle adoré, fils d'un maître d'hôtel. Avant-hier, on m'a raconté, sur le boulevard, l'histoire suivante, pour faire pendant à celle de *Roméo et Juliette* :

LA LÉGENDE DE CAPOUL ET DARDIGNAC

(*Lire avec l'accent du Midi*)

Sont, dans Toulouse, a dit Paul Mahalin à l'auteur de cette notice, deux hôtels renommés, les meilleurs de la ville : l'hôtel Capoul et l'hôtel Dardignac. Le voyageur qui descend à l'hôtel Capoul entend, pendant tout son séjour, de la bouche du maître de la maison, l'éloge du chanteur Capoul, Capoul fils. Le voyageur qui descend à l'hôtel Dardignac entend, pendant tout son séjour, de la bouche du maître de la maison, l'éloge du chanteur Dardignac, Dardignac fils. Ainsi qu'autrefois les Montaigu et les Capulet sont rivaux les Capoul et les Dardignac. Mais les fils se chérissent, et Capoul, directeur de la salle Ventadour, a donné à Dardignac, dans le drame lyrique du marquis d'Ivry, le rôle du hérant ducal. Tous deux jouent, sans rivalité, sur la même scène, avec le même talent. Un jour, chargés de gloire, ils uniront leurs lauriers sur la même enseigne : hôtel Capoul-Dardignac. Capoul, qui est directeur de la salle Ventadour, restera le directeur.

Cy finit la légende.

Je me permets de passer de cette narration à la narration merveilleuse des gestes d'une troupe de comédiens dans ce roman de Théophile Gautier : *le Capitaine Fracasse.* Parmi les acteurs de cette troupe était le beau Léandre, et le grand Gautier nous en a laissé un portrait adorable :

« Le Léandre, obligé par état de rendre douces comme brebis les tigresses les plus hyrcaniennes, de duper les Truffaldins, d'écarter les Ergastes et de passer à travers les pièces toujours superbe et triomphant, était un garçon de trente ans que les soins excessifs qu'il prenait de sa personne faisaient paraître beaucoup plus jeune. Ce n'est pas une petite affaire que de représenter pour les spectatrices l'amant, cet être mystérieux et parfait, que chacun façonne à sa guise d'après l'Amadis ou l'Astrée. Aussi messer Léandre se graissait-il le museau de blanc de baleine, et s'enfarinait-il, chaque soir, de poudre de talc ; ses sourcils, dont il arrachait avec des pinces les poils rebelles, semblaient une ligne tracée à l'encre de Chine, et finissaient en queue de rat. Des dents, brossées à outrance et frottées d'opiat, brillaient comme des perles d'Orient dans ses gencives rouges, qu'il découvrait à tout propos, méconnaissant le proverbe grec qui dit que rien n'est plus sot qu'un sot rire. Ses camarades prétendaient que, même à la ville, il mettait une pointe de rouge pour s'aviver l'œil. Des cheveux noirs, soyeusement calamistrés, se tordaient au long des joues en spirales brillantes un peu alanguies par la pluie, ce dont il prenait occasion pour leur redonner du tour avec le doigt, et montrer ainsi une main fort blanche, où scintillait un solitaire beaucoup trop gros pour être vrai. Son col rabattu laissait voir un cou rond et blanc rasé de si près que la barbe n'apparaissait pas. Un flot de linge assez propre bouillonnait entre sa veste et ses chausses tuyautées d'un monde de rubans, dont la conservation paraissait l'occuper beaucoup. En regardant la muraille, il avait l'air de mourir d'amour, et ne demandait pas à boire sans pâmer. Il ponctuait ses phrases de soupirs et faisait, en parlant des choses les plus indifférentes, des clins d'yeux, des airs penchés et des mines à crever de rire; mais les femmes trouvaient cela charmant. »

Théophile Gautier, en peignant Léandre, n'a pu songer à Capoul, et je n'y songe pas davantage. Mais, à propos de ses bonnes fortunes retentissantes ou mystérieuses, je laisse encore la plume à Gautier pour qu'il nous dise une bonne fortune aussi, une bonne fortune de Léandre :

« Le Léandre ouvrit sa porte très-doucement, regarda si le corridor était désert, et, suspendant ses pas comme une bohémienne qui exécute la danse des œufs, gagna l'escalier, le descendit plus léger et plus muet en sa marche que ces fantoches errants dans les châteaux hantés, suivit le mur en profitant de l'ombre, et se dirigea du côté du parc vers un bosquet ou salle de verdure dont le centre était occupé par une statue de l'Amour discret tenant le doigt appliqué sur la bouche. A cet endroit, sans doute désigné d'avance, Léandre s'arrêta et parut attendre.

Nous avons dit que Léandre, interprétant son à avantage le sourire dontl a marquise avait reconnu le salut qu'il lui avait fait, s'était enhardi à écrire à la dame de Bruyères une lettre que Jeanne, séduite par quelques pistoles, devait secrètement poser sur la toilette de sa maîtresse.

Cette lettre était conçue ainsi, et nous la recopions pour donner une idée du style qu'employait Léandre en ces séductions de grandes dames, où il excellait, disait-il :

« Madame, ou bien plutôt déesse de beauté, ne vous en prenez qu'à vos charmes incomparables de la mésaventure qu'ils vous attirent. Ils me forcent, par leur éclat, à sortir de l'ombre où j'aurais dû rester enseveli, et à m'approcher de leur lumière, de même que les dauphins viennent du fond de l'océan aux clartés que jettent les fallots des pêcheurs, encore qu'ils doivent y trouver le trépas et périr, sans pitié, sous les dards aigus des harpons. Je sais trop bien que je rougirai l'onde de mon sang, mais comme aussi bien je ne puis vivre, il m'est égal de mourir. C'est là une audace bien étrange que d'élever cette prétention, réservée aux demi-dieux, de recevoir au moins le coup fatal de votre main. Je m'y risque, car étant désespéré d'avance, il ne peut m'arriver rien de pis, et je préfère votre courroux à votre mépris ou à votre dédain. Pour donner le coup de grâce, il faut regarder la victime, et j'aurai, en expirant sous vos cruautés, cette douceur souveraine d'avoir été aperçu. Oui, je vous aime, madame, et, si c'est un crime, je ne m'en repens point. Dieu souffre qu'on l'adore; les étoiles supportent l'admiration du plus humble berger; c'est le sort des hautes perfections comme la vôtre de ne pouvoir être aimées que par des inférieurs, car elles n'ont point d'égales sur la terre : elles en ont à peine aux cieux. Je ne suis, hélas! qu'un pauvre comédien de province, mais quand même je serais duc ou prince, comblé de tous les dons de la fortune, ma tête n'atteindrait pas vos pieds, et il y aurait tout de même entre votre splendeur et mon néant la distance du sommet à l'abîme. Pour ramasser un cœur, il faudra toujours que vous vous baissiez. Le mien est, j'ose le dire, madame, aussi fier que tendre, et qui ne le repousserait pas trouverait en lui l'amour le plus ardent, la délicatesse la plus parfaite, le respect le plus absolu, un dévouement sans bornes D'ailleurs, si une telle félicité m'arrivait, votre indulgence ne descendrait peut-être pas si bas qu'elle l'imagine. Bien que réduit par le destin adverse et la rancune jalouse d'un grand à cette extrémité de me cacher au théâtre sous le déguisement des rôles, je ne suis pas d'une naissance dont il faille rougir. Si j'osais rompre le secret que m'imposent des raisons d'Etat, on verrait qu'un sang assez illustre coule en mes veines. Qui m'aimerait ne dérogerait pas. Mais j'en ai déjà trop dit. Je ne serai toujours que le plus humble et le plus prosterné de vos serviteurs, lors même que, par une de ces reconnaissances qui dénouent les tragédies, tout le monde me saluerait comme fils de roi. Qu'un signe, le plus léger, me fasse comprendre que ma hardiesse n'a pas excité en vous une trop dédaigneuse colère, et j'expirerai sans regret, brûlé par vos yeux, sur le bûcher de votre amour. »

Qu'aurait répondu la marquise à cette brûlante épître, qui avait peut-être servi plusieurs fois? Il faudrait connaître bien à fond le cœur féminin pour le savoir. Par malheur, la lettre n'arriva pas à son adresse. Entiché de grandes dames, Léandre ne regardait point les soubrettes et n'était point galant avec elles En quoi il avait tort, car elles peuvent beaucoup sur les volontés de leurs maîtresses. Si les pistoles eussent été appuyées de quelques baisers et lutineries, Jeanne, satisfaite en son amour-propre de femme de chambre, qui vaut bien celui d'une reine, eût mis plus de zèle et de fidélité à s'acquitter de sa commission.

Comme elle tenait négligemment la lettre de Léandre à la main, le marquis la rencontra et lui demanda par manière d'acquit, n'étant pas de sa nature un mari curieux, quel était ce papier qu'elle portait ainsi.

« Oh! pas grand'chose, répondit-elle, une missive de M. Léandre à madame la marquise.
— De Léandre, l'amoureux de la troupe, celui qui faisait le galant dans les rodomontades du capitaine Matamore! Que peut-il écrire à ma femme? Sans doute il lui demande quelque gratification.

— Je ne pense point, répondit la rancunière suivante ; en me remettant ce poulet, il poussait des soupirs et faisait des yeux blancs comme un amoureux pâmé.

— Donne cette lettre, fit le marquis, j'y répondrai. N'en dis rien à la marquise. Ces baladins sont parfois impertinents, et, gâtés par les indulgences qu'on a, ne savent point se tenir en leur place. »

En effet, le marquis, qui aimait assez se divertir, fit réponse à M. Léandre dans le même style, avec une grande écriture seigneuriale, sur papier flairant le musc, le tout cacheté de cire d'Espagne parfumée et d'un blason de fantaisie, pour mieux entretenir le pauvre diable en ses imaginations amoureuses.

Quand Léandre rentra dans sa chambre après la représentation, il trouva sur la table, au lieu le plus apparent, un pli, déposé par une main mystérieuse, et portant cette suscription : « à monsieur Léandre. » Il l'ouvrit tout tremblant de bonheur et lut les phrases suivantes : « Comme vous le dites trop bien pour mon repos, les déesses ne peuvent aimer que des mortels. A onze heures quand tout dormira sur la terre, ne craignant plus l'indiscrétion des regards humains, Dieu quittera les Cieux et descendra vers le berger Endymion. Ce ne sera pas sur le mont Latinus, mais dans le parc, au pied de la statue de l'Amour discret où le beau berger aura soin de sommeiller pour ménager la pudeur de l'immortelle, qui viendra sans son cortège de nymphes, enveloppée d'un nuage et dépouillée de ses rayons d'argent. »

Nous vous laissons à penser quelle joie folle inonda le cœur de Léandre, à la lecture de ce billet, qui dépassait ses plus vaniteuses espérances. Il répandit sur sa chevelure et ses mains un flacon d'essence, mâcha un morceau de macis pour avoir l'haleine fraîche, rebrossa ses dents, tourna la pointe de ses boucles, afin de les faire mieux friser, et se rendit dans le parc à l'endroit indiqué, où, pour vous raconter ceci, nous l'avons laissé faisant le pied de grue.

La fièvre de l'attente et aussi la fraîcheur nocturne lui causaient des frissons nerveux. Il tressaillait à la chute d'une feuille, et tendait au moindre bruit une oreille exercée à saisir au vol le murmure du souffleur. Le sable, criant sous son pied, lui semblait faire un fracas énorme qu'on dût entendre du château. Malgré lui, l'horreur sacrée des bois l'envahissait et les grands arbres noirs inquiétaient son imagination. Il n'avait pas peur précisément, mais ses idées prenaient une pente assez lugubre. La marquise tardait un peu, et Diane laissait trop longtemps Endymion les pieds dans la rosée. A un certain instant il lui sembla entendre craquer une branche morte sous un pas assez lourd. Ce ne pouvait être celui de sa déesse. Les déesses glissent sur un rayon et elles touchent terre sans faire ployer la pointe d'une herbe.

« Si la marquise ne se hâte pas de venir, au lieu d'un galant plein d'ardeur, elle ne trouvera plus qu'un amoureux transi, pensait Léandre; ces attentes où l'on se morfond ne valent rien aux prouesses de Cythère. » Il en était là de ses réflexions, lorsque quatre ombres massives se dégageant d'entre les arbres et de derrière le piédestal de la statue, vinrent à lui d'un mouvement concerté. Deux de ces ombres qui étaient les corps de grands marauds, laquais au service du marquis de Bruyères, saisirent les bras du comédien, les lui maintinrent comme ceux des captifs qu'on veut lier, et les deux autres se mirent à le bâtonner en cadence. Les coups résonnaient sur son dos comme les marteaux sur l'enclume. Ne voulant point par ses cris attirer du monde et faire connaître sa mésaventure, le pauvre fustigé supporta héroïquement sa douleur. Mucius Scévola ne fit pas meilleure contenance le poing dans le brasier que Léandre sous le bâton.

La correction finie, les quatre bourreaux lâchèrent leur victime, lui firent une profonde salutation et se retirèrent sans avoir sonné mot. »

Certainement cette aventure, je le proclame, ne ressemble en rien à celles de Capoul. Il n'a, pour être certain, qu'à rappeler ses souvenirs.

Un sonnet en finissant, un profil d'artiste. Il a été déjà publié autre part, mais on peut bien, quand on parle de Capoul, se trouver un peu d'esprit et se citer soi-même.

CAPOUL

Mesdames, un baiser. C'est Capoul. Le sourire
Et la grâce, et la fièvre, il a tout, il prétend.
Songez aux vagues bruits, qui dans l'air vont flottant,
Le soir. Sa voix ainsi, presque toujours, soupire.

Il doit si bien aimer ! Quand Virginie expire,
Que sur elle Capoul se penche en sanglottant,
Sa douleur nous remue et saisit. Mais pourtant,
Si nous l'admirons fort, c'est moins qu'il ne s'admire.

C'est le charmeur sans pair, l'Apollon sans rival :
Sa jambe gauche, au fait, ne semble point trop mal,
Et ses cheveux sont beaux. Demandez à la gomme.

C'est le grand comédien dont chaque jour s'accroît
La gloire, c'est l'amour qui se serait fait homme,
C'est le chanteur divin. Du moins, Capoul le croit.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

Les Hommes d'aujourd'hui :

Ont paru : 1. *Victor Hugo.* — 2. *Léon Cladel.* — 3 *Constant Coquelin.* — 4. *Emile Zola.* — 5. *Léon Gambetta.* — 6. *Aurélien Scholl.* — 7. *Sarah Bernhardt.* — 8. *Nadar.* — 9. *Auguste Vacquerie.* — 10. — *André Gill.* — 11. *Emile de Girardin.*

L'Éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 13. — 10 c. 6 Décembre 1878 Un an : 6 fr.

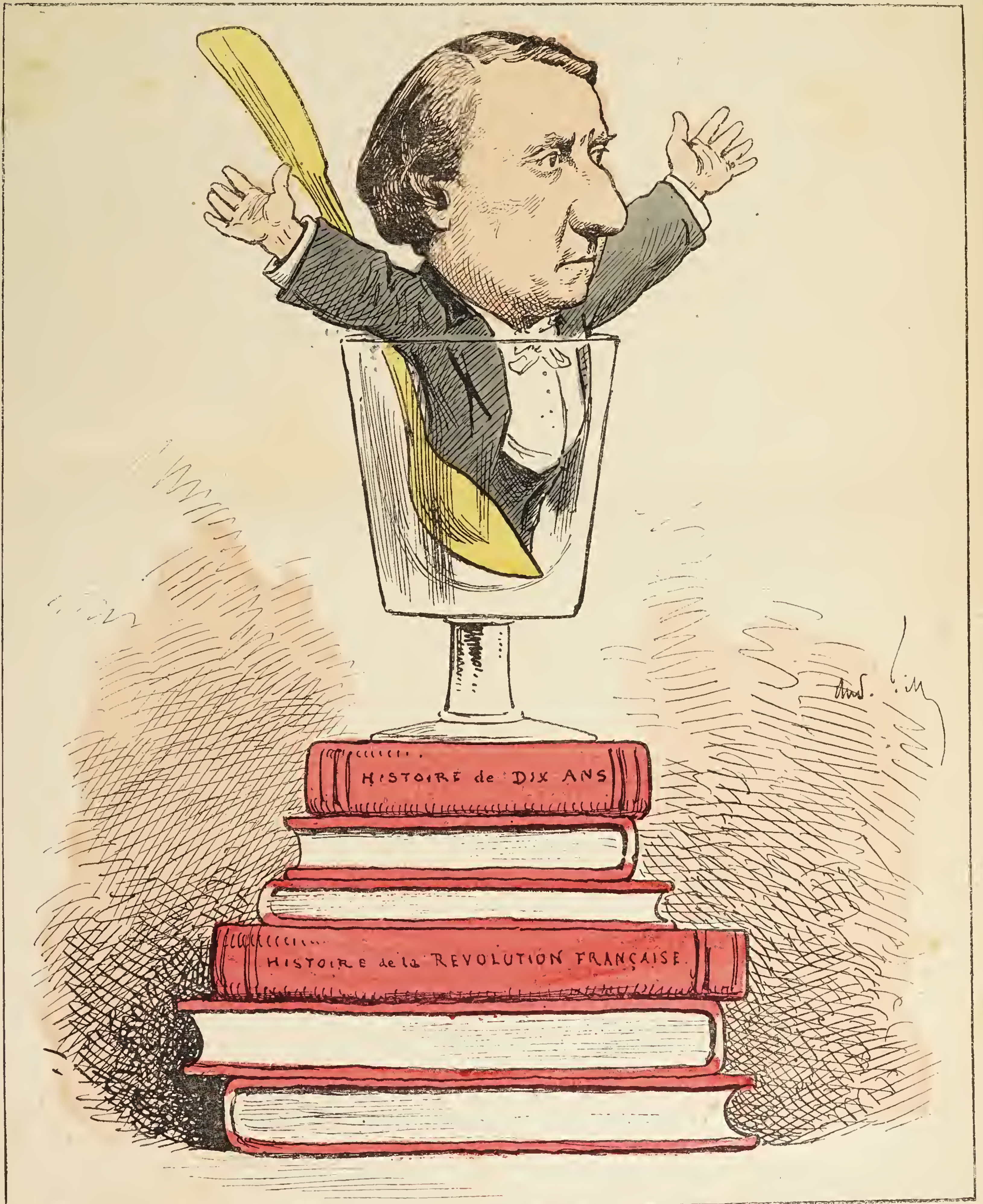
LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

Texte de Félicien Champsaur

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

LOUIS BLANC



LOUIS BLANC

L'homme absurde est celui qui ne change jamais.

Si l'on devait prendre au sérieux ce vers d'un sceptique, Louis Blanc aurait droit à une place exceptionnelle dans une galerie des infirmités intellectuelles et morales. Il est en effet du petit nombre des hommes de notre temps, si fertile en évolutions, variations, conversions, dont l'existence rectiligne n'a pas dévié dans l'espace d'un demi-siècle. On peut partager ou repousser les idées de cet éloquent théoricien, on ne pourra s'empêcher de reconnaître que sa persistance dans ses convictions premières est un témoignage de leur consciencieuse sincérité. Louis Blanc est absurde, et c'est un peu sa gloire.

Il est né le 28 octobre 1813, à Madrid. Son père était inspecteur général des finances du roi Joseph, et sa mère, Estelle Pozzo di Borgo, était parente de ce Pozzo di Borgo qui fut plus tard ambassadeur de Russie en France. Louis Blanc passe ses premières années en Corse, vient à Paris à l'âge de sept ans, part bientôt pour Rodez, y fait ses études, ainsi que son frère, grâce à deux bourses données par la Restauration. A seize ans, le jeune homme avait achevé ses études. Son grand-père était mort sur l'échafaud, condamné par le tribunal révolutionnaire, et son père était pensionnaire de la liste civile. Les deux frères le rejoignent à Paris. C'était en 1830. Ils arrivent au lendemain des trois journées.

L'ex-pensionnaire de l'ancienne liste civile était ruiné par cette chute des Bourbons, et ne pouvait soutenir les premiers pas de ses fils dans la société. Il fallait vivre. Les deux frères se présentent, avec une lettre de leur oncle, M. Ferri-Pisani, chez l'ambassadeur de Russie. Louis Blanc avait dix-sept ans, mais tant il était délicat, tant son air était timide, et frêle son tempérament, qu'il paraissait en avoir douze. L'ambassadeur Pozzo di Borgo demande au jeune homme ce qu'il compte faire à Paris. L'enfant répond qu'il veut travailler et lui demande ses conseils et son appui. L'ambassadeur, répliquant qu'il n'a plus de crédit, fait un signe à son secrétaire, et celui-ci remet à Louis un sac de mille francs. Louis Blanc, blessé de cette aumône, dépose l'argent sur le bureau de l'ambassadeur, et se retire, emmenant son frère Charles, qui hésitait à sortir. Les deux frères habitaient à l'hôtel de *l'Etoile du Nord*, rue Saint-Honoré, en face du passage Delorme. Ils reçurent enfin une modique pension de leur oncle, M. Ferri-Pisani, gendre du maréchal Jourdan Louis Blanc y joint le produit de quelques leçons de mathématiques. Mais, un jour, les leçons vinrent à manquer: Il entre comme clerc chez M Collot, avoué à la Cour royale. Il se fit même répétiteur à l'institution Jubé. En ce temps-là, parmi ses connaissances, il avait M. de Flaugergues, de l'école libérale de Benjamin Constant, ancien président de la Chambre des députés, qui l'initiait à la politique, et M. Corne de Brillemont, frère de ce même M. Corne qui, plus tard, devait réclamer de l'Assemblée nationale, en qualité de procureur général, sa mise en accusation. M. Corne avait été chargé par M. Hallette, constructeur de machines à Arras, de lui trouver un précepteur. C'était en 1832. Louis Blanc part pour Arras, et y reste deux ans, sans aucun souci pécuniaire, tout entier à l'étude. Il causait souvent avec les ouvriers de M. Hallette, et c'est là sans doute, en voyant leur vie de près, qu'il s'inspira pour les classes déshéritées des ardentes sympathies auxquelles il est resté fidèle, Le romantisme, alors, était à sa première heure. Louis Blanc fut pris de la fièvre générale et écrivit un poëme qui fut couronné par l'Académie d'Arras : c'est tout dire. A Arras, il collabora aussi à un journal du crû : *le Propagateur*, depuis *l'Echo du Pas-de-Calais*. Le rédacteur en chef était Fréderic Degeorge, un homme de talent et de cœur, et qui l'a prouvé. Il encourage le jeune homme et lui donne une lettre pour Conseil, collaborateur d'Armand Carrel au *National*. Louis Blanc revient à Paris en 1834. Il était allé vingt fois peut-être aux bureaux du *National*, rue du Croissant, sans avoir pu rencontrer Conseil, quand, la vingtième fois, il aperçoit, au-dessus d'une porte, ce titre en grosses lettres : *Le Bon Sens*. C'était un journal démocratique. Louis Blanc avait deux articles en poche, préparés pour *le National*. Il monte pour en présenter un, arrive à la porte du rédacteur en chef, et là s'arrête. Il a l'air si enfant qu'on ne le prendra pas au sérieux. Il allait redescendre sans être entré, quand un ouvrier passe et l'interroge. Il répond qu'il voudrait parler au rédacteur en chef, et, l'ouvrier ouvrant la porte, il se trouve devant MM. Rodde et Cauchois-Lemaire. L'article fut accepté. C'était le commencement du succès. Bientôt, à la retraite de Cauchois-Lemaire, Louis Blanc partage la rédaction avec Rodde. Ce dernier meurt. Louis Blanc devient rédacteur en chef. Il avait vingt-trois ans : 1[er] janvier 1837.

Dès lors, Louis Blanc est une personnalité. Il se met de toute son activité à la tâche. Allant plus loin qu'Armand Carrel et Godefroy Cavaignac, il défendait tout ce qu'il défend aujourd'hui. Pour lui, la révolution politique, la République, n'était qu'un acheminement à la révolution sociale. Il était de ces gens difficiles qui ne se contentent pas de l'étiquette de vin de Champagne ou de vin d'Aï sur une carafe d'eau. Une différence encore avec Armand Carrel : celui-ci était voltairien, Louis Blanc est l'admirateur enthousiaste de Jean-Jacques. Voltaire a préparé 89, Rousseau a inspiré la Convention, Voltaire a été un démolisseur, Rousseau un reconstructeur. Tous deux sont géants, il ne faut pas abaisser l'un au profit de l'autre. Ils sont égaux comme les génies, et Louis Blanc, qui est leur pair, a eu tort de les mesurer. Sa polémique, au *Bon Sens*, était vive, emportée, mais digne, discutant les idées, non les hommes, faite de raisons, non d'injures. Il collaborait en même temps à deux autres feuilles : *la Nouvelle Minerve* et *la Revue républicaine*. Une discussion survint entre les propriétaires du *Bon Sens* et Louis Blanc, qui voulait que les chemins de fer fussent livrés à l'exploitation de l'Etat. Les propriétaires du journal soutenaient

les Compagnies particulières. L'ennemi de l'individualisme apparaît là déjà : Louis Blanc donna sa démission de rédacteur en chef. Peu après, le journal mourut.

Louis Blanc fonde un nouveau recueil : *la Revue du Progrès*. Il y publia, le 15 août 1839, un article, qui retentit comme un coup de massue, contre une brochure de M. Louis Bonaparte, depuis empereur. La date était cruellement choisie, et dur avait été le choc. Mais, au mois d'octobre, Louis Blanc, qui demeurait alors rue Louis-le-Grand, rentrait chez lui, lorsqu'il est soudain assailli par un gaillard armé d'un gourdin, qui le laisse à demi-mort et noyé dans son sang. L'article du 15 août était réfuté.

La Revue du Progrès était une arme socialiste. Louis Blanc y donna son fameux ouvrage : *l'Organisation du Travail*. Le livre parut en 1840 et eut un immense retentissement. Louis Blanc, qui a toujours été contre la doctrine du laissez-passer, veut le remplacement graduel et sans secousses des ateliers individuels par les ateliers nationaux. L'Etat, dans sa théorie, ne devait intervenir, ne doit intervenir qu'au point de vue de l'initiative. Je n'entreprendrai pas de discuter à fond ce système, pour ainsi dire, de l'égalité du bonheur. Il est la conception d'une âme généreuse et la marque d'un cœur vraiment humain et passionné, mais, enfanté par le rêve, il ne peut entrer dans la réalité — comme plus d'une grande chimère. La misère est un mal, on l'a adoucie et elle le sera encore, sans doute, mais je ne crois pas qu'on la puisse faire disparaître. Louis Blanc a posé la formule : « De chacun selon ses facultés, à chacun selon ses besoins. » Ce n'est pas admissible. Celui-là qui a un peu plus de facultés mérite davantage. Quant aux besoins, personne ne les fixera. Un tel se contente d'un morceau de pain, un autre veut le luxe, les femmes, l'Opéra. Rien de si variable que le bonheur. Ce qui suffit à l'un ne suffit pas à l'autre, et rien ne serait si malheureux que de plier tout le monde sous une règle commune. Il y a une loi sauvage, mais la seule vraie, la loi naturaliste. Il faut se faire sa place en ce monde, sans aide, si le sort n'en donne pas, et lutter pour la vie : gloire aux vainqueurs, malheur aux vaincus! On ne peut réclamer qu'une chose, la liberté, c'est-à-dire le droit, et le droit le plus étendu, d'exercer ses facultés — avec honnêteté. Demander plus est demander l'impossible et faire naître de chimériques espérances. Il en est pour l'homme ce qu'il en fut des plantes et des animaux aux époques antédiluviennes. La nature, alors dans sa fécondité puissante, se produisit de tous côtés en végétaux gigantesques, en animaux aux variétés innombrables, en êtres aux formes d'une diversité infinie. Mais ceux-là seuls ont fait des espèces ou des races qui ont pu résister aux milieux et triompher des forces adverses. Il en est ainsi pour l'homme, je le répète, et il n'a, pour rendre moins dure cette loi inflexible, que la fraternité.

Les idées de Louis Blanc, quelles qu'elles soient, se répandirent en Europe et bouleversèrent tous les esprits. *La Revue du Progrès* avait fait son œuvre. Elle cesse de paraître, et Louis Blanc commence, en 1840, la publication d'une histoire contemporaine, celle des premières années du règne de Louis-Philippe : *l'Histoire de dix ans*. Cette histoire est un monument; l'écrivain, un maître, y est toujours à la hauteur des événements, ni au-dessus, ni au-dessous, selon l'expression d'un de ses biographes; il flagelle parfois, mais il fait bien. L'impartialité, c'est-à-dire l'indifférence dans la narration des turpitudes, est la vertu des impuissants et des résignés. Cette *Histoire de dix ans*, d'ailleurs, est plus qu'une histoire : elle a été une baliste dressée contre le gouvernement de Juillet, et il en est tombé.

Louis Blanc avait flagellé les bourgeois qui avaient arrêté la Révolution, ou plutôt, comme on ne l'arrête pas, qui l'avaient détournée de son cours; il entreprend ensuite de glorifier la Révolution elle-même, et, dans la Révolution, un homme : Robespierre. *L'Histoire de la Révolution française* fut commencée en 1847. Louis Blanc y pose, dès l'abord, ces trois principes : l'autorité, l'individualisme et la fraternité. D'après ces trois principes, dont il condamne le second avec trop de sévérité, il juge tout. Je dirai peu du style de Louis Blanc. Il parle la langue de la façon la plus douce, la plus pure et la plus claire, avec un mélange de sentiment et de grande éloquence. Il est, de front avec George Sand, l'écrivain de notre siècle le plus français, le plus correct, conservant le plus la tradition simple du dix-septième et du dix-huitième siècles, celle de Rousseau surtout. C'est, toute qolitique abandonnée, un des grands prosateurs de notre pays.

Cependant, remué par toutes ces histoires, par celle de Louis Blanc, par celle de Michelet, par celle de Lamartine, le peuple s'agitait. La campagne des banquets réformistes s'ouvre, menée à la fois par le parti républicain et par le parti socialiste. Louis Blanc y prit part, et prononça à Dijon, entre autres lieux, en décembre 1847, un magnifique discours. La corruption orléaniste était à son comble. Deux mois après, le 22 février, la révolution éclate.

Les membres du gouvernement provisoire, nommés par la Chambre des députés, et les élus de l'acclamation populaire, Louis Blanc, Ferdinand Flocon, Armand Marrast, l'ouvrier Albert, rédacteur du journal *l'Atelier*, discutaient pour proclamer la République. La foule, autour de l'Hôtel-de-Ville, était impatiente. Des ouvriers, grimpés sur un balcon, y étendent une bande de toile et écrivent au charbon : *La République une et indivisible est proclamée*. Trois cent mille hommes crient d'une seule voix : Vive la République! La chose était faite. Louis Blanc, qui n'avait pu obtenir la création d'un ministère du progrès, est nommé président d'une commission : commission du gouvernement pour les travailleurs. Le 1er mars 1848, il tient la première des célèbres conférences du Luxembourg. Il cherche à opposer des associations productives aux stériles et turbulents ateliers nationaux, — fondés non-seulement en dehors de son influence, mais encore contre son influence. Cela est prouvé, et je ne veux pas y revenir. Louis Blanc, à qui, le 17 mars, deux cent mille hommes offrent la dictature, était le maître. Il n'en profite que pour faire accorder l'abolition de la peine de mort en matière politique. Il fut alors élu deux fois représentant du peuple : en Corse et à Paris. Parmi ses votes, je signalerai ceux contre le bannissement de Louis-Philippe, et contre l'exclusion de Louis Bonaparte, élu député. Louis Blanc, dans l'Assemblée nationale, était regardé comme un ennemi. Le 15 mai, soixante mille citoyens apportent une pétition en faveur de la

Pologne, et veulent envahir la salle des séances. Louis Blanc, dont le nom était acclamé, va au-devant d'eux. Deux gaillards le saisissent et il est emporté en triomphe. Quand il rentra à l'Assemblée, il fut reçu par des cris d'animosité. Dans la nuit du 25 au 26 août, des poursuites sont autorisées contre lui et contre Caussidière. Il était sorti pendant le scrutin de division. Il voulait se livrer. Un député de la droite, M. d'Aragon, s'approche, lui tend la main, et Louis Blanc se laisse sauver par cet inconnu, un homme loyal. Il part avec Pyat et Duclerc pour le Hâvre, gagne Londres. L'Assemblée ne fut pas satisfaite. Mais le peuple n'est pas ingrat. La condamnation de Louis Blanc, comme contumace, entraînait la flétrissure de l'exposition. L'échafaud était à peine dressé, et son nom attaché au poteau infamant, que les ignobles planches disparaissaient sous des monceaux de fleurs, apportées malgré les menaces des soldats et les sanglants souvenirs de Juin.

Cet exil, commencé en mai 1848, devait durer jusqu'au 8 septembre 1871. Au moment du coup d'Etat, Louis Blanc essaya de rentrer en France, il vint jusqu'à Courtrai, mais il reconnut bien vite que tout soulèvement était impossible au pays affaissé, et reprit la route de Londres.

Il a écrit dans une de ses lettres :

« Si vous saviez quelles humiliations nous avons eu à dévorer, comme Français, pendant ce long bannissement qui, s'il devait durer cinq ans de plus, se trouverait avoir duré un quart de siècle ! S'entendre dire sur la terre étrangère et partout où l'on se présente : « Nous vous plaignons ; mais, quant à la France, comment pourrions-nous la plaindre? Elle a trouvé enfin l'homme qu'il lui fallait pour son repos et pour le nôtre. Le peuple français est un peuple d'enfants, et, qui pis est, d'enfants dangereux. Il est bon qu'on leur ait ôté le moyen de mettre le feu à la maison. La France n'est pas faite pour la liberté, et elle le sent si bien elle-même, qu'elle a fini par s'accommoder de la servitude. La liberté ne va qu'à nous autres, Anglais, qui sommes des hommes.

» Quelle torture est comparable à celle que fait éprouver à un Français vivant au milieu de ceux qui parlent ainsi cet insolent et cruel langage? Eh bien ! telle est la coupe d'affronts que, pendant vingt ans, nous avons eu à boire jusqu'à la lie. »

Dans cet exil, Louis Blanc continua l'*Histoire de la Révolution Française* dont deux volumes seulement avaient paru avant 1848. J'oublie quelques articles dans différentes feuilles et quelques brochures, et j'arrive, tout de suite, en 1857, à sa collaboration au *Courrier de Paris*, sous le pseudonyme de Weller, et au *Temps*. Il a publié ces lettres curieuses, pleine d'aperçus, splendidement écrites et qui contiennent l'étude la plus profonde des mœurs britanniques : *Lettres sur la Société anglaise*. Ajoutons encore, en 1869, sa collaboration active au journal de Victor Hugo : le *Rappel*. Enfin, l'Empire s'effondre dans la guerre étrangère, et l'exil finit.

Louis Blanc rentre à Paris, et, le 2 février 1871, est nommé député de Paris à l'Assemblée nationale, le premier sur la liste, par 216.471 suffrages. Il y siégea à l'extrême gauche et devint le chef du groupe intransigeant. Il a combattu le vote des lois constitutionnelles du 25 février, la création d'une seconde chambre, et les attributions monarchiques données au Président de la République. L'aventure du 16 mai a montré s'il avait raison. Aux élections sénatoriales de la Seine, Louis Blanc n'obtint que 87 voix sur 220, et ne fut pas élu. Paris indigné voulut faire un plébiscite sur son nom. Louis Blanc n'accepta pas. Il est maintenant le député du 5e arrondissement, celui des Ecoles. Il y a été élu, en 1876, par 9,809 suffrages, et, le 29 octobre 1877, par 12.288.

Qu'ajouter au récit de cette vie si une, et si pleinement consacrée au peuple ? Que dire du citoyen ? Que dire de l'historien ? Son œuvre est là, éternelle. J'ai connu Louis Blanc, rue Royale. Il habite dans un intérieur simple, presque austère. Beaucoup de livres, pas de tableaux. Je vois encore une grande gravure représentant le Serment du Jeu de Paume, une reproduction du tableau de David. Louis Blanc est petit, frêle, presque toujours vêtu de noir, boutonné jusqu'au cou, il conserve un peu en parlant l'accent de son origine méridionale, il a l'air doux, d'un pasteur protestant, les cheveux à peine semés de quelques fils d'argent, malgré ses soixante-cinq ans, la face rasée.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 13. — 10 c. 6 Décembre 1878 Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

Texte de Félicien Champsaur

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

LOUIS BLANC



LOUIS BLANC

L'homme absurde est celui qui ne change jamais.

Si l'on devait prendre au sérieux ce vers d'un sceptique, Louis Blanc aurait droit à une place exceptionnelle dans une galerie des infirmités intellectuelles et morales. Il est en effet du petit nombre des hommes de notre temps, si fertile en évolutions, variations, conversions, dont l'existence rectiligne n'a pas dévié dans l'espace d'un demi-siècle. On peut partager ou repousser les idées de cet éloquent théoricien, on ne pourra s'empêcher de reconnaître que sa persistance dans ses convictions premières est un témoignage de leur consciencieuse sincérité. Louis Blanc est absurde, et c'est un peu sa gloire.

Il est né le 28 octobre 1813, à Madrid. Son père était inspecteur général des finances du roi Joseph, et sa mère, Estelle Pozzo di Borgo, était parente de ce Pozzo di Borgo qui fut plus tard ambassadeur de Russie en France. Louis Blanc passe ses premières années en Corse, vient à Paris à l'âge de sept ans, part bientôt pour Rodez, y fait ses études, ainsi que son frère, grâce à deux bourses données par la Restauration. A seize ans, le jeune homme avait achevé ses études. Son grand-père était mort sur l'échafaud, condamné par le tribunal révolutionnaire, et son père était pensionnaire de la liste civile. Les deux frères le rejoignent à Paris. C'était en 1830. Ils arrivent au lendemain des trois journées.

L'ex-pensionnaire de l'ancienne liste civile était ruiné par cette chute des Bourbons, et ne pouvait soutenir les premiers pas de ses fils dans la société. Il fallait vivre. Les deux frères se présentent, avec une lettre de leur oncle, M. Ferri-Pisani, chez l'ambassadeur de Russie. Louis Blanc avait dix-sept ans, mais tant il était délicat, tant son air était timide, et frêle son tempérament, qu'il paraissait en avoir douze. L'ambassadeur Pozzo di Borgo demande au jeune homme ce qu'il compte faire à Paris. L'enfant répond qu'il veut travailler et lui demande ses conseils et son appui. L'ambassadeur, répliquant qu'il n'a plus de crédit, fait un signe à son secrétaire, et celui-ci remet à Louis un sac de mille francs. Louis Blanc, blessé de cette aumône, dépose l'argent sur le bureau de l'ambassadeur, et se retire, emmenant son frère Charles, qui hésitait à sortir. Les deux frères habitaient à l'hôtel de *l'Etoile du Nord*, rue Saint-Honoré, en face du passage Delorme. Ils reçurent enfin une modique pension de leur oncle, M. Ferri-Pisani, gendre du maréchal Jourdan. Louis Blanc y joint le produit de quelques leçons de mathématiques. Mais, un jour, les leçons vinrent à manquer. Il entre comme clerc chez M. Collot, avoué à la Cour royale. Il se fit même répétiteur à l'institution Jubé. En ce temps-là, parmi ses connaissances, il avait M. de Flaugergues, de l'école libérale de Benjamin Constant, ancien président de la Chambre des députés, qui l'initiait à la politique, et M. Corne de Brillemont, frère de ce même M. Corne qui, plus tard, devait réclamer de l'Assemblée nationale, en qualité de procureur général, sa mise en accusation. M. Corne avait été chargé par M. Hallette, constructeur de machines à Arras, de lui trouver un précepteur. C'était en 1832. Louis Blanc part pour Arras, et y reste deux ans, sans aucun souci pécuniaire, tout entier à l'étude. Il causait souvent avec les ouvriers de M. Hallette, et c'est là sans doute, en voyant leur vie de près, qu'il s'inspira pour les classes déshéritées des ardentes sympathies auxquelles il est resté fidèle. Le romantisme, alors, était à sa première heure. Louis Blanc fut pris de la fièvre générale et écrivit un poème qui fut couronné par l'Académie d'Arras : c'est tout dire. A Arras, il collabora aussi à un journal du crû : *le Propagateur*, depuis *l'Echo du Pas-de-Calais*. Le rédacteur en chef était Fréderic Degeorge, un homme de talent et de cœur, et qui l'a prouvé. Il encourage le jeune homme et lui donne une lettre pour Conseil, collaborateur d'Armand Carrel au *National*. Louis Blanc revient à Paris en 1834. Il était allé vingt fois peut-être aux bureaux du *National*, rue du Croissant, sans avoir pu rencontrer Conseil, quand, la vingtième fois, il aperçoit, au-dessus d'une porte, ce titre en grosses lettres : *Le Bon Sens*. C'était un journal démocratique. Louis Blanc avait deux articles en poche, préparés pour *le National*. Il monte pour en présenter un, arrive à la porte du rédacteur en chef, et là s'arrête. Il a l'air si enfant qu'on ne le prendra pas au sérieux. Il allait redescendre sans être entré, quand un ouvrier passe et l'interroge. Il répond qu'il voudrait parler au rédacteur en chef, et, l'ouvrier ouvrant la porte, il se trouve devant MM. Rodde et Cauchois-Lemaire. L'article fut accepté. C'était le commencement du succès. Bientôt, à la retraite de Cauchois-Lemaire, Louis Blanc partage la rédaction avec Rodde. Ce dernier meurt. Louis Blanc devient rédacteur en chef. Il avait vingt-trois ans : 1er janvier 1837.

Dès lors, Louis Blanc est une personnalité. Il se met de toute son activité à la tâche. Allant plus loin qu'Armand Carrel et Godefroy Cavaignac, il défendait tout ce qu'il défend aujourd'hui. Pour lui, la révolution politique, la République, n'était qu'un acheminement à la révolution sociale. Il était de ces gens difficiles qui ne se contentent pas de l'étiquette de vin de Champagne ou de vin d'Aï sur une carafe d'eau. Une différence encore avec Armand Carrel : celui-ci était voltairien, Louis Blanc est l'admirateur enthousiaste de Jean-Jacques. Voltaire a préparé 89, Rousseau a inspiré la Convention, Voltaire a été un démolisseur, Rousseau un reconstructeur. Tous deux sont géants, il ne faut pas abaisser l'un au profit de l'autre. Ils sont égaux comme les génies, et Louis Blanc, qui est leur pair, a eu tort de les mesurer. Sa polémique, au *Bon Sens*, était vive, emportée, mais digne, discutant les idées, non les hommes, faite de raisons, non d'injures. Il collaborait en même temps à deux autres feuilles : *la Nouvelle Minerve* et *la Revue républicaine*. Une discussion survint entre les propriétaires du *Bon Sens* et Louis Blanc, qui voulait que les chemins de fer fussent livrés à l'exploitation de l'Etat. Les propriétaires du journal soutenaient

les Compagnies particulières. L'ennemi de l'individualisme apparaît là déjà : Louis Blanc donna sa démission de rédacteur en chef. Peu après, le journal mourut.

Louis Blanc fonde un nouveau recueil : *la Revue du Progrès*. Il y publia, le 15 août 1839, un article, qui retentit comme un coup de massue, contre une brochure de M. Louis Bonaparte, depuis empereur. La date était cruellement choisie, et dur avait été le choc. Mais, au mois d'octobre, Louis Blanc, qui demeurait alors rue Louis-le-Grand, rentrait chez lui, lorsqu'il est soudain assailli par un gaillard armé d'un gourdin, qui le laisse à demi-mort et noyé dans son sang. L'article du 15 août était réfuté.

La Revue du Progrès était une arme socialiste. Louis Blanc y donna son fameux ouvrage : *l'Organisation du Travail*. Le livre parut en 1840 et eut un immense retentissement. Louis Blanc, qui a toujours été contre la doctrine du laissez-passer, veut le remplacement graduel et sans secousses des ateliers individuels par les ateliers nationaux. L'Etat, dans sa théorie, ne devait intervenir, ne doit intervenir qu'au point de vue de l'initiative. Je n'entreprendrai pas de discuter à fond ce système, pour ainsi dire, de l'égalité du bonheur. Il est la conception d'une âme généreuse et la marque d'un cœur vraiment humain et passionné, mais, enfanté par le rêve, il ne peut entrer dans la réalité — comme plus d'une grande chimère. La misère est un mal, on l'a adoucie et elle le sera encore, sans doute, mais je ne crois pas qu'on la puisse faire disparaître. Louis Blanc a posé la formule : « De chacun selon ses facultés, à chacun selon ses besoins. » Ce n'est pas admissible. Celui-là qui a un peu plus de facultés mérite davantage. Quant aux besoins, personne ne les fixera. Un tel se contente d'un morceau de pain, un autre veut le luxe, les femmes, l'Opéra. Rien de si variable que le bonheur. Ce qui suffit à l'un ne suffit pas à l'autre, et rien ne serait si malheureux que de plier tout le monde sous une règle commune. Il y a une loi sauvage, mais la seule vraie, la loi naturaliste. Il faut se faire sa place en ce monde, sans aide, si le sort n'en donne pas, et lutter pour la vie : gloire aux vainqueurs, malheur aux vaincus! On ne peut réclamer qu'une chose, la liberté, c'est-à-dire le droit, et le droit le plus étendu, d'exercer ses facultés — avec honnêteté. Demander plus est demander l'impossible et faire naître de chimériques espérances. Il en est pour l'homme ce qu'il en fut des plantes et des animaux aux époques antédiluviennes. La nature, alors dans sa fécondité puissante, se produisit de tous côtés en végétaux gigantesques, en animaux aux variétés innombrables, en êtres aux formes d'une diversité infinie. Mais ceux-là seuls ont fait des espèces ou des races qui ont pu résister aux milieux et triompher des forces adverses. Il en est ainsi pour l'homme, je le répète, et il n'a, pour rendre moins dure cette loi inflexible, que la fraternité.

Les idées de Louis Blanc, quelles qu'elles soient, se répandirent en Europe et bouleversèrent tous les esprits. *La Revue du Progrès* avait fait son œuvre. Elle cesse de paraître, et Louis Blanc commence, en 1840, la publication d'une histoire contemporaine, celle des premières années du règne de Louis-Philippe : *l'Histoire de dix ans*. Cette histoire est un monument; l'écrivain, un maître, y est toujours à la hauteur des événements, ni au-dessus, ni au-dessous, selon l'expression d'un de ses biographes; il flagelle parfois, mais il fait bien. L'impartialité, c'est-à-dire l'indifférence dans la narration des turpitudes, est la vertu des impuissants et des résignés. Cette *Histoire de dix ans*, d'ailleurs, est plus qu'une histoire : elle a été une baliste dressée contre le gouvernement de Juillet, et il en est tombé.

Louis Blanc avait flagellé les bourgeois qui avaient arrêté la Révolution, ou plutôt, comme on ne l'arrête pas, qui l'avaient détournée de son cours; il entreprend ensuite de glorifier la Révolution elle-même, et, dans la Révolution, un homme : Robespierre. *L'Histoire de la Révolution française* fut commencée en 1847. Louis Blanc y pose, dès l'abord, ces trois principes : l'autorité, l'individualisme et la fraternité. D'après ces trois principes, dont il condamne le second avec trop de sévérité, il juge tout. Je dirai peu du style de Louis Blanc. Il parle la langue de la façon la plus douce, la plus pure et la plus claire, avec un mélange de sentiment et de grande éloquence. Il est, de front avec George Sand, l'écrivain de notre siècle le plus français, le plus correct, conservant le plus la tradition simple du dix-septième et du dix-huitième siècles, celle de Rousseau surtout. C'est, toute qolitique abandonnée, un des grands prosateurs de notre pays.

Cependant, remué par toutes ces histoires, par celle de Louis Blanc, par celle de Michelet, par celle de Lamartine, le peuple s'agitait. La campagne des banquets réformistes s'ouvre, menée à la fois par le parti républicain et par le parti socialiste. Louis Blanc y prit part, et prononça à Dijon, entre autres lieux, en décembre 1847, un magnifique discours. La corruption orléaniste était à son comble. Deux mois après, le 22 février, la révolution éclate.

Les membres du gouvernement provisoire, nommés par la Chambre des députés, et les élus de l'acclamation populaire, Louis Blanc, Ferdinand Flocon, Armand Marrast, l'ouvrier Albert, rédacteur du journal *l'Atelier*, discutaient pour proclamer la République. La foule, autour de l'Hôtel-de-Ville, était impatiente. Des ouvriers, grimpés sur un balcon, y étendent une bande de toile et écrivent au charbon : *La République une et indivisible est proclamée*. Trois cent mille hommes crient d'une seule voix : Vive la République! La chose était faite. Louis Blanc, qui n'avait pu obtenir la création d'un ministère du progrès, est nommé président d'une commission : commission du gouvernement pour les travailleurs. Le 1er mars 1848, il tient la première des célèbres conférences du Luxembourg. Il cherche à opposer des associations productives aux stériles et turbulents ateliers nationaux, — fondés non-seulement en dehors de son influence, mais encore contre son influence. Cela est prouvé, et je ne veux pas y revenir. Louis Blanc, à qui, le 17 mars, deux cent mille hommes offrent la dictature, était le maître. Il n'en profite que pour faire accorder l'abolition de la peine de mort en matière politique. Il fut alors élu deux fois représentant du peuple : en Corse et à Paris. Parmi ses votes, je signalerai ceux contre le bannissement de Louis-Philippe, et contre l'exclusion de Louis Bonaparte, élu député. Louis Blanc, dans l'Assemblée nationale, était regardé comme un ennemi. Le 15 mai, soixante mille citoyens apportent une pétition en faveur de la

Pologne, et veulent envahir la salle des séances. Louis Blanc, dont le nom était acclamé, va au-devant d'eux. Deux gaillards le saisissent et il est emporté en triomphe. Quand il rentra à l'Assemblée, il fut reçu par des cris d'animosité. Dans la nuit du 25 au 26 août, des poursuites sont autorisées contre lui et contre Caussidière. Il était sorti pendant le scrutin de division. Il voulait se livrer. Un député de la droite, M. d'Aragon, s'approche, lui tend la main, et Louis Blanc se laisse sauver par cet inconnu, un homme loyal. Il part avec Pyat et Duclerc pour le Hâvre, gagne Londres. L'Assemblée ne fut pas satisfaite. Mais le peuple n'est pas ingrat. La condamnation de Louis Blanc, comme coutumace, entraînait la flétrissure de l'exposition. L'échafaud était à peine dressé, et son nom attaché au poteau infamant, que les ignobles planches disparaissaient sous des monceaux de fleurs, apportées malgré les menaces des soldats et les sanglants souvenirs de Juin.

Cet exil, commencé en mai 1848, devait durer jusqu'au 8 septembre 1871. Au moment du coup d'Etat, Louis Blanc essaya de rentrer en France, il vint jusqu'à Courtrai, mais il reconnut bien vite que tout soulèvement était impossible au pays affaissé, et reprit la route de Londres.

Il a écrit dans une de ses lettres :

« Si vous saviez quelles humiliations nous avons eu à dévorer, comme Français, pendant ce long bannissement qui, s'il devait durer cinq ans de plus, se trouverait avoir duré un quart de siècle! S'entendre dire sur la terre étrangère et partout où l'on se présente : « Nous vous plaignons; mais, quant à la France, comment pourrions-nous la plaindre? Elle a trouvé enfin l'homme qu'il lui fallait pour son repos et pour le nôtre. Le peuple français est un peuple d'enfants, et, qui pis est, d'enfants dangereux. Il est bon qu'on leur ait ôté le moyen de mettre le feu à la maison. La France n'est pas faite pour la liberté, et elle le sent si bien elle-même, qu'elle a fini par s'accommoder de la servitude. La liberté ne va qu'à nous autres, Anglais, qui sommes des hommes.

» Quelle torture est comparable à celle que fait éprouver à un Français vivant au milieu de ceux qui parlent ainsi cet insolent et cruel langage? Eh bien! telle est la coupe d'affronts que, pendant vingt ans, nous avons eu à boire jusqu'à la lie. »

Dans cet exil, Louis Blanc continua l'*Histoire de la Révolution Française* dont deux volumes seulement avaient paru avant 1848. J'oublie quelques articles dans différentes feuilles et quelques brochures, et j'arrive, tout de suite, en 1857, à sa collaboration au *Courrier de Paris*, sous le pseudonyme de Weller, et au *Temps*. Il a publié ces lettres curieuses, pleine d'aperçus, splendidement écrites et qui contiennent l'étude la plus profonde des mœurs britanniques : *Lettres sur la Société anglaise*. Ajoutons encore, en 1869, sa collaboration active au journal de Victor Hugo : le *Rappel*. Enfin, l'Empire s'effondre dans la guerre étrangère, et l'exil finit.

Louis Blanc rentre à Paris, et, le 2 février 1871, est nommé député de Paris à l'Assemblée nationale, le premier sur la liste, par 216.471 suffrages. Il y siégea à l'extrême gauche et devint le chef du groupe intransigeant. Il a combattu le vote des lois constitutionnelles du 25 février, la création d'une seconde chambre, et les attributions monarchiques données au Président de la République. L'aventure du 16 mai a montré s'il avait raison. Aux élections sénatoriales de la Seine, Louis Blanc n'obtint que 87 voix sur 220, et ne fut pas élu. Paris indigné voulut faire un plébiscite sur son nom. Louis Blanc n'accepta pas. Il est maintenant le député du 5e arrondissement, celui des Ecoles. Il y a été élu, en 1876, par 9,809 suffrages, et, le 29 octobre 1877, par 12.288.

Qu'ajouter au récit de cette vie si une, et si pleinement consacrée au peuple ? Que dire du citoyen ? Que dire de l'historien ? Son œuvre est là, éternelle. J'ai connu Louis Blanc, rue Royale. Il habite dans un intérieur simple, presque austère. Beaucoup de livres, pas de tableaux. Je vois encore une grande gravure représentant le Serment du Jeu de Paume, une reproduction du tableau de David. Louis Blanc est petit, frêle, presque toujours vêtu de noir, boutonné jusqu'au cou, il conserve un peu en parlant l'accent de son origine méridionale, il a l'air doux, d'un pasteur protestant, les cheveux à peine semés de quelques fils d'argent, malgré ses soixante-cinq ans, la face rasée.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 14. — 10 c. 13 Décembre 1878 Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

Texte de Félicien Champsaur

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

PAUL DE CASSAGNAC



PAUL DE CASSAGNAC

Il est né le 2 décembre 1842, à la Guadeloupe. Son père, un paradoxal qui s'amusa à défendre l'esclavage, avait acquis, là-bas, les sympathies de quelques planteurs, et, entre autres, celles de M. de Beauvallon. Ce M. de Beauvallon était un homme terrible, mais tout ce qu'il y a de plus terrible. Le mariage était décidé entre sa fille et Granier de Cassagnac, quand tomba sous ses yeux un article du *Charivari* : on y annonçait que le délégué de M. Thiers dans les colonies allait épouser une mulâtresse. Comme chacun le sait, une mulâtresse est un animal d'essence inférieure, ravalé dans l'échelle des êtres. M. de Beauvallon monte sur un bateau à voiles, passe trois mois en mer, frappe aux bureaux du *Charivari*, demande réparation par les armes à Desnoyers, Altaroche et Huart, qui retirent le mot de mulâtresse, remonte sur un bateau à voiles, passe trois mois en mer, et dit en retrouvant Granier de Cassagnac et sa fille : « L'honneur est intact. » La fille de M. de Beauvallon s'appelait Rosemonde.

Pour Granier de Cassagnac, c'est aussi un homme terrible, mais tout ce qu'il y a de plus terrible. Il a démoli Racine, glorifié Victor Hugo, dans sa jeunesse, a changé d'opinions, d'ici, de là, car il faut être homme pratique, a noirci du papier pour Napoléon III, qui l'en a récompensé, s'est battu en duel. On a nié parfois que Granier de Cassagnac s'appelât de Cassagnac. Je n'y vois, pour ma part, aucun inconvénient, et même cette terminaison en *ac*, avec son odeur de terroir, met une allure de Gascon et de briseur d'assiettes fort plaisante. Granier de Cassagnac n'a pas toujours eu le beau rôle. Berryer relevait, à la tribune, des avancements de magistrats parisiens conquis à force de condamnations de journaux. Les noms pleuvaient comme grêle. Une voix, dans l'Assemblée, cria : « C'est une lâcheté! » Berryer aussitôt, indigné, sa main crispée contre le marbre de la tribune, frissonnant, dit : « Qui est-ce qui a prononcé ce mot de lâcheté. » Granier de Cassagnac, se levant, fait : « C'est moi. » Berryer, qu'on sentait prêt à s'emporter contre tout autre, se calme, et répond avec un geste de suprême dédain : « Oh! alors, ce n'est rien. » Puis il continua. Granier de Cassagnac, qui est du Gers, n'est pas encore mort.

Paul de Cassagnac vint en France de bonne heure, il commença ses études, en 1851, au lycée Bonaparte, les acheva en province, un peu partout, à Foix, à Tulle, à Perpignan, fit sa première année de droit à Toulouse, revint à Paris, où peut-être il a passé la thèse de licence. Granier voulait faire de Paul un magistrat ou un avocat, mais Paul voulait être journaliste, et, vers 1862, fonde un canard : l'*Indépendance Parisienne*. Enfin son père, rédacteur en chef de la *Nation*, se décide à l'accepter parmi ses collaborateurs, mais le charge des articles bibliographiques : Paul de Cassagnac signait Paul Walter.

Ici je m'interromps et commence par proclamer que le beau gars qui pose pour ce portrait a un vrai tempérament de journaliste, et de journaliste d'opposition. Je le proclame car je ne pense pas qu'on doive nier à un adversaire ses qualités. Paul de Cassagnac a la fougue, la vigueur, le trait parfois, bien qu'un peu lourd, l'entrain, tout le brio d'un polémiste, la violence, qui a ses bons côtés. Je ne voudrais pas certes fâcher Rochefort en lui comparant Paul de Cassagnac, mais tous deux ont même sang, même caractère, même furie, tous deux sont des guérilleros, tous deux sont des francs-tireurs, chasseurs embusqués dans les fossés, derrière les arbres, au coin des maisons, faisant feu partout, décimant l'ennemi, se jetant parfois sur lui, le couteau aux dents. Paul de Cassagnac devrait être le frère d'armes de Rochefort, ils servent dans des camps opposés, sont ennemis implacables, et ont échangé des balles ensemble. Ajoutons tout de suite que Rochefort est le maître : il a les coups de flèche multipliés, portant juste et piquant profondément, il a l'esprit avec toutes ses pointes. Henri Rochefort est le lutteur attique. Paul de Cassagnac est le montagnard hardi, se dressant sur les pics, se jetant dans les gorges, ne bougeant pas d'une semelle, pistolet à la ceinture, fanion au vent. Disons-le bien haut, et répétons cette remarque, très-simple, des traités d'arithmétique : les zéros n'ont de valeur qu'à droite.

Je reviens à la *Nation* et aux articles bibliographiques de Paul Walter. Un petit journal d'alors, le *Diogène*, fit d'un de ces articles un magnifique éreintement. Paul de Cassagnac ne laissera pas les choses se passer ainsi, il part en guerre. Mais Eugène Jacquot, dit de Mirecourt, a raconté cette histoire, amusante, si elle est vraie, et je lui laisse la parole :

« On le vit bientôt paraître dans les bureaux du *Diogène*, où il venait demander explication et satisfaction. Il y avait là Jules Claretie, Charles Bataille, d'Hervilly et Victor Koning.

» — Messieurs, dit gravement Cassagnac, avec lequel d'entre vous dois-je me battre?

» Tout le monde se lève. On regarde le provocateur, qui salue tour à tour ceux qui se trouvent là, et passe de l'un à l'autre en les interrogeant de son grand œil clair, sans trouble, mais aussi sans insolence, et avec un air de délicatesse et de distinction qui lui gagne les cœurs. Bref, on le trouve charmant.

» — Eh! faites apporter de la bière et des cigares, dit Jules Claretie. Que diable! avant de se couper la gorge, on cause. Prenez donc la peine de vous asseoir, monsieur de Cassagnac.

» — Volontiers, dit Paul.

» On fume, on boit, on discute le cas en litige. Cassagnac, le sourire aux lèvres, explique ses griefs avec un atticisme de bon goût, avec une verve délicieuse.

» Applaudissements et joyeux éclats de rire.

» — C'est vrai!

» — Vous n'avez aucun tort!

» — Nous sommes des canailles!

» — Amende honorable complète

» Tout cela partit à la fois avec un redoublement de gaîté.
» Bref, après huit bouteilles de bière et douze cigares, Paul de Cassagnac était nommé par acclamation rédacteur en chef du *Diogene.* »

Le *Diogène* mourut. Granier de Cassagnac, qui sait ce qu'il a fait et n'a pas grande estime pour les journalistes, veut alors de nouveau jeter son fils dans la magistrature. Efforts inutiles. Paul se retire à Bougival, y mène, je ne sais combien de temps, la vie de braconnier et de canotier, chassant, pêchant, avec accent circonflexe, péchant, avec accent aigu, se baignant tout nu, forçant le maire de Croissy à rendre un arrêté pour qu'on mit des caleçons, puis entre comme employé au ministère de l'intérieur. Son père l'avait recommandé à M. de la Valette, un ministre de l'Empire qui avait une jolie femme, aussi jolie que Capoul est beau.

Paul de Cassagnac était employé à cent vingt-cinq francs par mois, quand son père reprit la direction d'un journal, direction qu'il avait abandonnée en 1858, celle d'un journal encore un peu vivant, le *Pays.* Granier de Cassagnac avait renoncé à faire de Paul un magistrat. Paul reste employé et devient chroniqueur. Il entreprend une campagne contre Guéroult, rédacteur en chef de l'*Opinion Nationale*, se fait condamner à quatre mois de prison, est gracié par l'empereur, comme il sera gracié plus tard par le maréchal président, est renvoyé du ministère, se bat au pistolet avec Rochefort, devient rédacteur en chef du *Pays*, se mêle bruyamment à l'affaire Kervéguen, est décoré le 15 août 1868, s'intitule le Chevalier de l'Impératrice, se bat avec son cousin Lissagaray, est élu, en juillet 1869, conseiller général du canton de Plaisance, dans le Gers, prend parti pour Pierre Bonaparte dans l'affaire de Victor Noir, est houspillé à la première d'une reprise du drame de Hugo, *Lucrèce Borgia*, au théâtre de la Porte Saint-Martin, fait de l'opposition au ministère Ollivier, réclame la frontière du Rhin, appelle de tout son cœur et de toute son ardeur la guerre contre la Prusse, est nommé chef de bataillon des mobiles du Gers, s'engage, après les premiers désastres, dans les zouaves de la garde, est fait prisonnier à Sedan

J'omets, dans cette énumération à la diable, les duels de Paul de Cassagnac qui sont, après tout, ce qu'il y a de saillant dans sa carrière littéraire. J'ai indiqué son duel avec Rochefort et celui avec Lissagaray, je n'ai pas parlé de celui avec Aurélien Scholl alors directeur du *Nain Jaune*, de celui avec Flourens, de celui avec Ranc. Tous ces duels sont célèbres, et il est inutile de les raconter.

Dans le duel avec Lissagaray, ce dernier avait reçu quatre coups au visage et saignait affreusement. On fit une pause. Tout près il y avait une fontaine. Les adversaires s'y rendent, Cassagnac pour se rafraîchir, Lissagaray pour se laver la figure, et là commence un assaut d'urbanité :

— Après vous, monsieur.

— Non, après vous.

Alors, Paul de Cassagnac, impatienté sans doute, et avec un geste plein d'insolence, s'écrie :

— Au fait, monsieur, votre sang coule, et, si vous avez soif, vous pouvez le boire, comme Beaumanoir.

Une pareille apostrophe n'indique pas un gentleman, et n'est pas à l'éloge de Paul de Cassagnac. D'ailleurs, il paraît adopter parfois les formes impolies, mauvaises dans tous les cas. Victor Noir lui avait envoyé une lettre pour le provoquer. Cassagnac, ai-je appris, renvoya la lettre avec ces mots au bas : « J'ai le choix des armes. Je choisis l'orthographe. Vous êtes mort. »

Je passe des voies de fait entre Paul de Cassagnac et Vermorel, puis entre Lullier et Paul de Cassagnac. Tout cela est bien loin et surtout peu intéressant. Paul de Cassagnac donna les coups la première fois, et les reçut la seconde. Je passe également une affaire avec M. Gaillard, qui le demanda en duel au pistolet, une seule arme chargée, et à bout portant. Paul de Cassagnac refusa.

J'ai dit qu'il fut fait prisonnier à Sedan. Interné en Silésie, à Cosel, il écrivit dans un journal publié par son père, imprimé à l'étranger et envoyé aux soldats prisonniers : *le Drapeau.* La guerre finit. Paul de Cassagnac échoue aux élections du 8 février 1871, dans le Gers, où il n'obtient que 8,000 voix avec le scrutin de liste. Le dernier des candidats élus en avait obtenu 50,000. Il part pour Venise, retourne dans le Gers. Il y est élu, en octobre, conseiller général, dans le canton de Plaisance encore, puis conseiller municipal et maire de la localité. Il fonde alors dans le Gers un journal politique : *l'Appel au peuple.* Ensuite il retourne à Paris, reprend, en janvier 1877, la rédaction en chef du *Pays.* Il se montre, après l'Empire, le même polémiste qu'il était avant, et le même ferrailleur. Le 3 juillet 1877 il se battait avec Edouard Lockroy.

En 1876, Paul de Cassagnac est élu député. Dès cette époque s'implante, à l'Assemblée, un système qu'on n'avait vu jusque-là que sur les bancs des collèges, à Bullier et dans les brasseries : le chahut, le boucan. Il ne s'agit pas d'être éloquent, mais de frapper des pieds, de hurler, de gesticuler, de pousser des cris d'animaux, d'empêcher les orateurs d'être entendus. M. de Cormenin, dans son livre, n'a pas prévu cette variété de jeunes députés. Le système cependant n'est pas nouveau, comme l'a remarqué mon confrère Georges Sauton. M. Duruy, dans son *Abrégé d'Histoire romaine*, raconte qu'en 461 les plébéiens demandèrent la révision de la Constitution et une législation nouvelle qui leur assurassent les trois égalités, politique, judiciaire et religieuse. Mais je cite :

« Les consuls et les juges patriciens avaient jusqu'alors rendu la justice, non d'après les lois écrites et connues de tous, mais en suivant d'anciennes et obscures coutumes qu'ils interprétaient arbitrairement et qui livraient à leur pouvoir discrétionnaire le plaideur plébéien. Dans la Constitution rien n'était fixé, déterminé; nul ne savait où s'arrêtait la juridiction des magistrats où cessaient les pouvoirs du Sénat. Ce fut pour détruire cet arbitraire et ces incertitudes que le tribun Térentillus Arsa demanda en 461 que dix hommes fussent nommés pour rédiger et publier un code des lois. Le Sénat repoussa pendant dix années cette proposition et les patriciens, surtout Céson, fils de Cincinnatus, essayèrent de l'étouffer par la violence.

» Fier de sa force, de ses exploits, Céson, à la tête des jeunes patriciens, troublait sans cesse les délibérations. »

Paul de Cassagnac, qui s'est battu encore avec MM. Thomson et Andrieux et ne s'est pas battu avec MM. Clémenceau et Perrin, fait la même chose que Céson, c'est un imitateur.

Mais s'il est emporté à la Chambre, qu'il soit à la tribune ou bien au milieu de son groupe, il a été surtout splendide, après la dissolution, pendant la période du 16 mai. Je ne rappellerai pas sa violence dans cette campagne, ne désirant pas entrer dans les questions politiques.

On a souvenance toutefois de l'article qu'il publia au lendemain de la mort de M. Thiers. Ce fut un soulèvement de cœur général. Paul de Cassagnac crut que la foule allait venir assiéger son hôtel de la rue de Boulogne, un petit hôtel fort gentil, d'un seul étage avec deux fenêtres, augmenté d'une terrasse avec des clématites et de la vigne vierge. Il assemble une douzaine d'amis, on charge des revolvers, des carabines, on se passe des épées aux boutonnières du pantalon, on entasse des meubles derrière la porte. Puis tous attendent. Mais personne ne vint.

Cela fait songer à cette histoire connue d'un artiste contemporain. C'était à Nantes, à la fin d'un dîner à lui offert par ses amis. Tout à coup on entend résonner trois coups de canon. L'artiste rougit, s'incline, dit en remerciant :

— Non, c'est trop d'honneur.

Ce n'était pas trop d'honneur, c'était le canon qu'on tirait pour les forçats, M. de Cassagnac a ressemblé un peu à cet artiste.

A propos de bataille et de maison mise à sac, il y a une anecdote curieuse. Avant d'habiter dans son hôtel de la rue de Boulogne, Paul de Cassagnac avait un bonapartiste pour propriétaire, et les deux bonapartistes causaient avec plaisir ensemble. Certain jour, la conversation roulait, ce qui d'ailleurs arrivait souvent, sur ces sales républicains. Le propriétaire interroge :

— Que feriez-vous pourtant si, un de ces quatre matins, ils venaient vous prendre, comme nous avons fait d'eux en 1851 ?

— Soyez tranquille. Ils ne m'auraient pas vivant, nous sauterions ensemble, j'ai chez moi un tonneau de poudre.

Le propriétaire tua le bonapartiste. Le lendemain Paul de Cassagnac recevait, par ministère d'huissier, ordre de quitter les lieux. Plus tard il a reçu ordre aussi de vider la place, de par une belle et bonne invalidation. M. Floquet était l'huissier.

Je n'ai pas encore fait un portrait plastique de Paul de Cassagnac. Il est solide, bien découplé, la tête fièrement posée sur les épaules, le front découvert, l'œil hardi, les moustaches belliqueuses, l'œil ardent. Il est, avec cela, affectueux, enthousiaste, aimable, aimé — comme Capoul qui a eu des bonnes fortunes dont il se vante, et d'autres dont il ne parle pas. Paul de Cassagnac a eu les femmes de tout le monde. Loin de toutes celles-là, dans une auréole de gloire et de chasteté, murmurons un nom : Desclée.

Paul de Cassagnac est marié avec une femme belle et charmante, Mlle Accard, pour laquelle il convient de garder un silence respectueux. Mais cette union ne s'est pas accomplie sans peine, et, à ce propos, je demande la permission de citer un passage d'une chronique des plus sympathiques, parue sur lui dans le *Gaulois* :

« Ce mariage, qui a fait si peu de bruit que beaucoup l'ignorent à l'heure où j'écris, est un pur roman d'amour. Gazes légères, toutes roses et toutes blanches, que se garderait de soulever ma main, si elle n'était sûre de n'en toucher qu'un coin discret. Ils se connaissaient depuis trois années et avaient fait l'apprentissage de l'amour dans la pratique d'une longue estime. Rien ne se décidait cependant. Paul s'était comme enfermé dans le célibat. On avait mis tout en œuvre pour le fléchir ; pas de mois où son père ne lui dénichât quelque parti. Mgr Dupanloup s'en était mêlé. Une fière amazone péruvienne avait sollicité et obtenu le concours de l'illustre évêque. Paul se laissa présenter. La jeune fille était belle, éperdûment amoureuse, de haute famille ; elle apportait six millions en dot gagnés dans le guano où elle avait grandi.

» Pour conquérir le choisi de son cœur, dans cette première entrevue elle résolut de se montrer à lui dans l'appareil des charmes qui, pensait-elle, devaient avoir le plus d'empire sur ce vaillant, sur ce héros. Elle parut dans le costume national, avec un poignard à la jarretière..... »

Que pensez-vous de cet évêque qui s'entremet entre Paul de Cassagnac et cette jeune fille grandie dans le guano, et de cette première entrevue, arrangée par l'évêque, où la jeune fille montre le poignard qu'elle porte à sa jarretière, et sa jambe, je suppose? Je me demande si Mgr Dupanloup était présent, ou caché dans un cabinet. Notre héros s'est enfui, paraît-il, effrayé.

Il n'est cependant pas timide, il tient en cela de son père. A une séance de la Chambre, le 9 août 1870, Jules Favre proposait de nommer un comité de défense nationale et d'armer immédiatement la garde nationale. Alors Granier de Cassagnac, se tournant vers les membres de la gauche, au nom de qui Jules Favre parlait :

— Si j'avais l'honneur de siéger sur les bancs du Gouvernement, vous seriez tous, ce soir, livrés aux conseils de guerre.

Pour Paul de Cassagnac au Conseil général du Gers, il a prononcé ces paroles qui, certains républicains l'avouent, ne manquent pas de sens :

— Vous êtes un tas d'imbéciles de ne pas nous avoir tous envoyés à Cayenne. Si jamais nous redevenons les maîtres, nous ne vous manquerons pas.

A bon entendeur, salut. Maintenant un post-scriptum presque, pour terminer ce pastel à l'emporte-pièce : Paul de Cassagnac, bien qu'il soit à droite, a du talent.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

L'Éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 15. — 10 c. 28 Décembre 1878 Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

Texte de Félicien Champsaur

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

EDMOND ABOUT



EDMOND ABOUT

Je vis Edmond About pour la première fois, en mai 1878, il y a quelques mois à peine. Nommé membre de la Commission des Ecoles pour le centenaire de Voltaire, j'avais été désigné, avec un de mes collègues, près de la Société des Gens de lettres, afin de nous entendre avec elle sur la manifestation du 31 mai. Nous nous rendîmes, un soir, vers cinq heures, aux bureaux du *XIX*e *Siècle*, et nous demandâmes M. Edmond About, président de la Société.

Certes, la visite, en pareille circonstance, avait un piment singulier. La jeunesse des Ecoles voulait fêter l'écrivain mordant, incisif, qui écrivit *Candide, Zadig, Micromégas*, qui a laissé une correspondance des plus précieuses pour qui veut bien parler notre belle langue française, l'homme qui, toute sa vie, lutta contre les préjugés, les superstitions, lança sur l'Europe, au nord, au midi, à l'orient, à l'occident, ses flèches acérées, et en sillonna le ciel comme de rayons de lumière; la jeunesse des Ecoles voulait, avec Paris, fêter le centenaire de ce vaillant, de ce sardonique, de cet esprit, et nous venions vers Edmond About. Supposez qu'on aille causer avec un petit-fils de la fête de son grand-père.

Nous trouvâmes Edmond About, derrière son bureau de directeur et de rédacteur en chef, charmant, affable, les yeux pétillants, la tête grosse et bonne sur des épaules larges, la chevelure et la barbe blanches, la figure rose, presque rouge, la moustache souvent relevée par un sourire, la lèvre fine, semblant toujours prête à la pointe moqueuse. Il nous exposa d'une parole rapide, comme scintillante, le programme de la Société des Gens de lettres, s'arrêta longuement sur Victor Hugo :

— Il fera, nous dit-il, un discours splendide, une harangue superbe et imagée. Hugo est grand, Hugo est Dieu. Nous ne sommes, nous autres, que les saints.

Edmond About est un saint, je l'accorde, mais un diable de saint, un saint de l'enfer, s'il en est un, et s'il existe un Dieu selon Louis Veuillot. Je m'en vais crayonner à grands traits le portrait de ce bienheureux Edmond, faire une esquisse à coups de brosse précipités, chercher à saisir, sans entrer dans le détail, cette physionomie nerveuse et malicieuse.

On peut lire sur la liste des lauréats du concours général, dans la classe de philosophie, pour la dissertation française, en 1848 :

1er prix (prix d'honneur) : About (Edmond-François-Valentin), de Dieuze (Meurthe), élève du lycée Charlemagne.

Ensuite venaient :

2e prix : Taine (Hippolyte), de Vouziers, élève du lycée Bonaparte.

1er accessit : Sarcey (Francisque), de Dourdan (Seine-et-Oise), élève de Charlemagne.

2e accessit : Hugo (François-Victor), de Paris, élève de Charlemagne.

Il n'est pas absolument nécessaire, ainsi qu'il appert de cette liste de lauréats, il n'est pas absolument nécessaire d'avoir fait de mauvaises études et d'avoir regimbé contre toute science pour être littérateur et pour laisser des œuvres qui subsistent. Edmond About est au premier rang parmi les écrivains de cette époque. Quant à MM. Taine et Sarcey, l'Académie française vient de s'honorer en recevant le premier parmi ses membres, et le second ne tardera pas, je l'espère, à suivre sous la coupole de l'Institut son ancien camarade d'école. Pour François Hugo, il est mort, mais il s'en est allé laissant derrière lui un monument, pour employer l'expression d'Horace, plus durable que l'airain : la traduction de Shakespeare.

Retournons à Edmond About. Il entre à l'Ecole normale, puis, en 1851, passe à l'Ecole française d'Athènes; il y fait un mémoire, qui compte peu, un mémoire savant; il y prépare son fameux livre, le premier : *La Grèce contemporaine*. Les appréciations du jeune normalien étaient sévères pour le peuple hellénique, et elles firent du tapage. Edmond About a eu les chemins faciles. Il était l'ami de M. Hachette, un normalien encore, et un éditeur. En 1855, il entre à *la Revue des Deux-Mondes*, et y donne un roman : *Tolla*. *Tolla* fit esclandre. On accusa, à cor et à cri, l'auteur d'avoir volé les pommes du voisin et de s'être approprié le sujet d'un livre assez ignoré : *Vittoria Savorelli*. Le maraudeur se défendit bravement, avec trop de forfanterie, peut-être. Toutefois, chers lecteurs, la polémique amuse comme un duel ou une boxe, les lames d'épée ont des scintillements, les horions donnés ou reçus retentissent, et les carreaux cassés tombent avec bruit.

L'année suivante, il fait recevoir, car décidément ce normalien avait toutes les portes ouvertes, il fait recevoir au Théâtre-Français une comédie en trois actes qui avait pour titre : *L'Effronté*. Le titre a été changé, et je le regrette. *L'Effronté* s'appelle *Guillery*, mais le pauvret n'eut pas de chance. Il fut joué,

comme dit l'auteur, pour l'avant-dernière fois le 1er février 1856. Cette date est celle de la première représentation. About avait vingt-huit ans.

Après *Guillery* vint *Gaëtana*, à l'Odéon. *Guillery* ne fut qu'un *fiasco*. *Gaëtana* fut une belle tempête. On siffla, ce soir-là, avec acharnement, et Georges Cavalié, qualifié Pipe-en-Bois par Vallès, menait l'ouragan. *Tragaldabas*, *Gaëtana*, *Henriette Maréchal*, trois chutes dont on se souvient. Edmond About renonça à la scène, à la rampe, mais pas au théâtre, car il a publié toute une série de pièces : *Risette ou les millions de la mansarde*, *le Savetier et le Financier*, *Retiré des affaires*, *la Tante dort*, *la Clé sous le paillasson*. J'en passe, et des meilleures. Cela est ténu, spirituel, gracieux, joli et frêle comme une épingle ou une aiguille qu'on fait se tenir debout et osciller sous un aimant, et cela porte un nom juste et gentil : *Le Théâtre impossible*.

Les planches n'étaient pas solides pour Edmond About; elles sautaient et faisaient un branle-bas sous ses pieds. Il devient journaliste, publiciste, si vous l'aimez mieux. Il fait paraître d'abord un recueil de nouvelles fort élégamment troussées, et qui eurent un vrai succès : *Les Mariages de Paris*. Il prend ensuite le pseudonyme de Valentin de Quévilly, et, dans *le Figaro*, écrit ces lettres qu'il n'a jamais réunies en volume : *Lettres d'un bon jeune homme à sa cousine Madeleine*. Edmond About a dit de Valentin de Quévilly :

« Un peu plus tard, quand un homme de bien et un publiciste éminent fonda *l'Opinion nationale*, Valentin fut assez heureux pour suivre la fortune de M. Guéroult et travailler sous sa direction. Durant une année, il publia en style courant, et sous une forme un peu trop légère, des idées qui ne manquaient ni de hauteur ni de maturité. Il donnait son avis sur la question du moment et ne craignait pas, à l'occasion, d'attacher le grelot. »

Cela ressemble beaucoup à une autobiographie, et Edmond About a souvent donné son avis sur la question du moment et attaché le grelot. Mais, certes, Valentin de Quévilly n'était pas un bon jeune homme; il avait le verbe haut, la chiquenaude facile, l'entrain, la jeunesse, l'audace, et il les a toujours. Il n'était pas républicain, alors, par exemple, mais ç'aurait été trop lui demander que de l'être sous l'Empire. Il était libéral, d'ailleurs, et il eut même un mot très-hardi, ce bon jeune homme, à propos de l'attentat du prêtre Verger contre l'archevêque de Paris; il dit, je crois : « La seule arme de précision contre les souverains, c'est le poignard. » On ne fut pas content à la cour impériale et dans les salons de la princesse Mathilde. About s'en ressentit, mais la rancune ne dura pas. Il resta au *Moniteur*, auquel il collaborait en même temps qu'au *Figaro*, il resta au *Moniteur*, et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, en 1858.

Edmond About n'est pas seulement fait chevalier de la Légion d'honneur, il est envoyé à Rome, aux frais de l'Etat. De ce voyage résulta un pamphlet politique qui fit verser des flots d'encre : *La Question romaine*. Avec son style piquant et pimpant, il partait en guerre contre le pouvoir temporel des papes. Victor-Emmanuel s'est fait le collaborateur d'Edmond About, et, en 1870, s'est chargé de l'épilogue. Le normalien tapageur, cependant, passe du *Figaro* à *l'Opinion nationale*, du *Moniteur universel* au *Constitutionnel*, au *Gaulois*. Ce qu'il fut à ces différents journaux, je ne sais ; il disserta sur toute chose, sur ceci, sur cela, sur la politique, l'art, le monde, le demi et l'autre; il adora un peu ce qu'il brûle aujourd'hui, il fut homme d'esprit. En même temps il jetait à droite et à gauche, dans le tourbillon, livres sur livres : *Trente et Quarante*, *Germaine*, *le Roi des Montagnes*, *le Cas de M. Guérin*, *le Nez d'un Notaire*, *l'Homme à l'oreille cassée*, *Rome contemporaine*, *les Mariages de Province*, *Madelon*. Je cite au hasard et j'oublie. Ajoutons encore, cependant, deux recueils d'articles critiques : *Voyage à travers l'Exposition des Beaux-Arts*, et *le Salon de 1857*. Ces titres rappellent à plus d'un, j'en suis certain, d'aimables souvenirs, de douces heures, des heures riantes, passées à lire les ouvrages malins de cet érudit en vacances. Ce sont de bien étincelantes fantaisies, des caprices bien attiques, tous ces contes délicieux déjà nommés : *le Roi des Montagnes*, *l'Homme à l'oreille cassée*. Tout cela est plein de verve, pétille de malice. J'ai cité encore plus haut : *Madelon*. Il faut avouer que la morale est souvent agacée et tarabustée dans ce dernier roman. Mais About ne se pique pas d'une sévérité excessive. Les sceptiques sont de joyeux compagnons, et les rabelaisiens aussi.

Voilà que j'ai déjà donné plus d'un coup de pinceau, et cependant ce portrait n'est pas encore peint en pied. J'ai esquissé, dans cette physionomie nerveuse d'Edmond About, le publiciste, l'écrivain alerte, léger, se plaisant à un jeu parisien, lançant autour de lui, sur l'un, sur l'autre, avec une sarbacane, de petits dards effilés; il me reste à indiquer comme une seconde figure d'Edmond About, à montrer le patriote et le républicain. Ils se réveillèrent en lui en 1870. Edmond About, qui a rompu des lances en faveur de l'Empire, ouvrit les yeux, au 4 septembre, avant même, lorsqu'il vit la patrie envahie et la Lorraine natale arrachée à la France. Un passage de Jules Claretie me revient en mémoire :

« Que si Edmond About avait pu avoir quelques illusions sur un régime qu'il combat si vivement, il les avait dès longtemps perdues, lorsque nous le rencontrâmes, triste, navré, — et furieux aussi, — à la veille des désastres de 1870. Quelles lettres émouvantes et tragiques il adressait alors au journal *le Soir!* Nous avions projeté de faire, comme nous disions, campagne ensemble. Amédée Achard devait nous accompagner. Une voiture, frêtée par About, allait nous emporter ensemble de l'autre côté du Rhin. Triste rêve! Le canon de Forbach dissipa à jamais cette association d'un seul jour, et, tandis que je quittais Sarreguemines pour me rendre à Metz, à pied, au hasard des routes, Edmond About allait vers Saverne savoir si sa maison n'était pas envahie déjà. »

Alors, Edmond About écrivit ce livre d'un écrivain né sur le sol de France, et d'un fils : *Alsace.* Il fut arrêté par les Prussiens et menacé d'une forteresse. On avait le couronnement de l'édifice qu'il avait réclamé, et alors, reconnaissant son erreur, il vint à la République, puis, avec le concours d'un groupe vaillant de camarades, fonda un des grands journaux d'à-présent : *le XIX*[e] *Siècle.* Les commencements furent âpres, et chacun dut apporter sa bonne volonté et ne rien recevoir en échange. On sait les noms de tous : Francisque Sarcey d'abord, puis Eugène Schnerb, Eugène Liébert, Paul Lafargue, Viollet-le-Duc, de la Rounat, le général de Wimpffen. Plus tard, d'autres sont venus, et, parmi ceux-là, je citerai Henry Fouquier, un enfant de Marseille qui porte la marque de son origine phocéenne. Oui, les commencements furent âpres. C'était la bataille. Maintenant, c'est la victoire. La lutte, avec le succès, ne continue que de plus belle; mais ce n'est plus la lutte pour la vie. Ce sont les escarmouches quotidiennes contre la bêtise de secte, contre les congrégations, contre tout ce qui retarde. Hue donc, Rossinante, et monte en wagon, pour aller vite! Le génie de la maison, c'est Voltaire, qui d'ailleurs est un peu le génie de tous les normaliens. Et ils ont raison.

Ils aiment Voltaire, et, chaque jour, ils le lisent, comme on cause avec un intime, ils le pratiquent, et ils s'en ressentent : parmi eux, Edmond About, J.-J. Weiss, Alfred Assolant, Francisque Sarcey, Hippolyte Taine. J'omets Prévost-Paradol. Tous, à des degrés différents, ont l'autorité et le talent. On pourrait peut-être leur reprocher le manque d'enthousiasme, une trop grande méfiance pour le rêve, ils ont rarement l'amour de l'impossible, et sont, pour le plus grand nombre, revêches au sentiment, à la passion. Quelques-uns laissent, sous le journaliste, paraître le professeur. Mais eux, dans ce temps où l'on écrit souvent à la hâte et où les articles, politiques et littéraires, sont quelquefois déhanchés comme un bavardage de café ou de club, gardent la langue intacte, ils la parlent sans cliquetis de mots, et elle est limpide, correcte, respectueuse des règles, elle est claire comme une eau de source—reflétant la rhétorique des maîtres anciens et de ceux du dix-septième et du dix-huitième siècles. Cette langue est surtout celle d'Edmond About, qui devait être universitaire, et d'autres avec lui. Fort du savoir acquis, ils ont laissé la mère nourricière, mère des plus acariâtres pour les intelligences qui ne savent pas se plier. Un beau jour ils ont jeté la toque par dessus les moulins. J.-J. Weiss a écrit une jolie phrase là-dessus :

« Du soir au matin, après avoir usé leur jeunesse dans les épreuves pénibles par lesquelles s'ouvre la dure carrière du professorat, ils se trouvaient sans état, sans avenir, peut-être sans gîte et ne sachant, pas plus que la pauvre Bernerette, où ils iraient dîner le soir. »

Edmond About, lui au moins, n'est pas resté longtemps sans savoir où dîner. C'est un homme habile, et les habiles réussissent. Il a fait sa place au soleil, le gamin de l'épicier de Dieuze.

Lorsqu'il était encore là-bas, le matin du premier de l'an, il descendait dans la boutique, à l'aube, et le bon jeune homme choisissait dans la corbeille aux oranges les deux plus belles, remontait les offrir à son père et à sa mère en les embrassant et leur souhaitant longue vie et bonheur. Les parents donnaient au gamin les deux oranges. About est né le 14 février 1828. Il y a longtemps de cela.

Mon modèle sourit. Un sien ami d'enfance, un lorrain comme lui, m'a conté ce souvenir, et, si vous voulez, nous terminerons par cette historiette ces pages sur Edmond About, qu'en commençant je comparais à Voltaire. Oui, ce normalien, oui, cet écrivain, qui, entre autres choses, a l'horreur de l'adjectif, et de la jeune littérature est le fils de Voltaire — je me trompe, son petit-fils.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

Les Hommes d'aujourd'hui :

AUJOURD'HUI PARAIT LA 3[e] SÉRIE

1[re] série : *Victor Hugo. — Léon Cladel. — Constant Coquelin. — Emile Zola. — Léon Gambetta.* —
2[e] série : *Aurélien Scholl. — Sarah Bernhardt. — Nadar. — Auguste Vacquerie. — André Gill.* —
3[e] série : *Emile de Girardin. — Victor Capoul. — Louis Blanc. — Paul de Cassagnac. — Edmond About.*

50 centimes la série.

L'Éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

Texte de Félicien Champsaur

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

SOPHIE CROIZETTE



SOPHIE CROIZETTE

Croisez..... ette.
Ecole de peloton.

Célimène, bonjour. Bonjour, belle Croizette.
Il semble chaque fois, quand tu nous apparais,
Que le printemps lui-même, avec son rire frais,
Vient joyeux, et babille à la bonne franquette.

Molière, en la voyant, eût dit : « Salut, coquette. »
Dumas fils choisirait : « cocotte. » Mais je vais,
Madame, un peu loin. Ah ! les hommes sont mauvais,
Et donnent, bien à tort, une laide étiquette.

Croizette, c'est l'avril, l'avril charmant, mignon,
Choyé, fêté par tous. Amour est son surnom.
Il aime les duos d'intime causerie.

Laissons cela, Croizette, et parlons un moment
De l'avare duc Z. Mais pas de fâcherie.
Il faut parfois payer, le fait-il largement ?

Oh ! le vilain propos pour un exorde ! Mlle Croizette me le pardonnera-t-elle ? L'histoire, d'ailleurs, auquel il fait allusion, est ancienne déjà, et le noble duc est aux genoux d'une autre. Celle-là, dans *Balsamo*, portait pour 300,000 francs de diamants. C'était dans son rôle, car elle devait répondre à un admirateur de son luxe : « C'est la France qui paye. » Mais pourquoi parler de ce duc ? Il n'a rien à faire avec Mlle Croizette, rien, rien.

Pour peindre cette femme délicieuse il faut broyer sur ma palette beaucoup de rose, un peu de blanc, beaucoup de bleu. Mlle Croizette aime le bleu. Dans son salon, un salon-boudoir, tout est bleu, dans la chambre à coucher tout est bleu aussi, même le mobilier, un mobilier Louis XVI blanc à filets bleus. Là, dans cet appartement, un paradis, elle reçoit des personnages considérables, le prince Radziwill, le chevalier Nigra, le baron Finot, puis des sénateurs, des députés, des généraux, des académiciens, tous dévoués à l'orléanisme, peut-être au septennat, elle reçoit aussi des financiers, M. Stern — et elle a un fils, estimé un million. Il y a enfin M. Perrin, le très-intelligent administrateur de la Comédie-Française. Il n'a plus à redouter le duc maintenant, le duc qui avait autrefois, dans cet intérieur, sa pipe, une grosse pipe bien culottée, une pipe d'Afrique peut-être. Mais que vient faire cette pipe ? Mlle Croizette fume à peine la cigarette.

Se rappelle-t-elle ses débuts ? Ils ne datent pas de bien loin. Elle est née vers 1848 — à peu près. J'ignore la date exacte. Mettez de 1848 à 1858. Son grand-père était directeur, acteur, régisseur, auteur même. Sa mère était une danseuse qui, entre autres voyages, fit celui de Saint-Pétersbourg. C'est là qu'elle mit au monde la petite fille qui est maintenant sociétaire de la Comédie-Française. La mère de Mlle Croizette avait acquis en Russie quelque fortune, elle vint s'établir à Versailles, désabusée du monde, de ses pompes et de ses œuvres, vivant avec ses trois filles dans une sorte de réclusion, loin de tout bruit. Mlle Croizette devait faire une institutrice. Elle obtient à l'hôtel-de-ville son brevet, puis se met à chercher des leçons. Elle n'en trouva pas. Elle était alors, paraît-il, malade et chétive, elle avait la santé faible, et la poitrine. De plus, ses deux sœurs s'étant mariées, elle restait seule inactive, inutile, n'ayant pour toute consolation que l'étude du dessin et de la musique. Pas de leçons. L'institutrice s'ennuyait à ne rien faire, lorsqu'une amie de sa mère, une intime de la maison qui racontait parfois ses souvenirs à la jeune fille et éveillait son imagination, lui conseilla de la faire entrer au théâtre. Mme Croizette avait beaucoup connu Bressant en Russie — où Croizette est née. Elle lui parla de son projet. Bressant fit apprendre à la jeune fille la tirade d'Armande dans *les Femmes savantes*, la fit entrer au Conservatoire, fut son professeur. Mlle Croizette était toujours maladive. Elle reste deux ans au Conservatoire, remporte un premier accessit la première année, le premier prix la seconde.

Elle avait le droit d'entrer à la Comédie-Française, et elle y entra, malgré les offres de M. de Montigny, qui aurait voulu lui faire créer le rôle de Frou-Frou, au Gymnase. Elle débute dans la reine Anne, du *Verre d'Eau*. Elle avait obtenu son premier prix, au concours du Conservatoire, en disant un fragment de ce rôle. Elle joue ensuite Célimène, mais sans enlever un franc succès. Il semblait cependant que ce rôle rentrât bien dans son caractère, mais elle ne le comprit pas tout à fait, et elle ne l'a pas encore bien compris. Célimène est la grande coquette du dix-septième siècle, la grande dame, Croizette n'est que la femme du demi-monde, quelque chose de très-moderne qui ressemble à la coquette, et qui en diffère. Mlle Croizette n'a pas ressuscité Célimène, elle y arrivera peut-être. Elle est ensuite la Marthe, de *Dalila*, Eliante, du *Misanthrope*, Jeanne, de *Nany*, de Meilhac et Halévy, enfin Suzanne, du *Mariage de Figaro*, en octobre 1871. Dans tout cela pas un triomphe. Elle était jeune, jolie, car elle avait pris des couleurs et des formes, elle riait, s'amusait. C'est assez pour une femme, pas assez pour une actrice. Un jour, elle devait répéter le rôle d'Antoinette, dans le *Gendre de M. Poirier*, elle entrait au théâtre quand on l'avertit que le rôle lui est retiré, et qu'elle ne prenne pas la peine de monter à sa loge. Croizette pleura énormément ce jour-là. Mais le malheur allait finir. M. Thierry, l'administrateur de la Comédie-Française, est remplacé par M. Perrin. M. Perrin, je le répète, est un très-intelligent administrateur, il a fait entrer de la jeunesse et de l'air dans la maison de Molière, il a su choisir de belles œuvres et les monter avec un soin d'érudit et d'artiste, il est de plus un accompli gentleman. Mlle Croizette le charma.

En janvier 1873, elle est nommée sociétaire, et en juillet, obtient son premier véritable succès, dans une

comédie en un acte de Meilhac et Halévy : l'*Eté de la Saint-Martin*. Les succès se suivent alors : elle joue tour à tour, Hélène, du *Marquis de la Seiglière*, Baronnette, dans *Jean de Thomeray*, d'Emile Augier, Blanche, dans le *Sphinx*, d'Octave Feuillet, Suzanne d'Ange, dans le *Demi-Monde*, Camille, dans *On ne badine pas avec l'amour*, de Musset, Antoinette, du *Gendre de M. Poirier*, Rosine, du *Barbier de Séville*, la duchesse de Septmonts, dans l'*Etrangère*, de Dumas, Marie Letellier, dans *Les Fourchambault*, d'Emile Augier, en ces derniers temps.

Mais il faut revenir sur nos pas. Mlle Croizette s'est montré tout à fait séduisante dans l'acte de Meilhac et Halévy, et dans son rôle de Baronnette. Ce sont, à mon avis, ses deux plus belles créations. Là, Croizette s'y trouve toute entière avec son tempérament, je ne dis pas avec sa science, car elle en a très peu, ou bien ne sait pas s'en servir. Elle va en avant, suivant son naturel, telle au théâtre qu'à la ville, captieuse et souriante. Elle a échoué dans Suzanne, du *Demi-Monde*, et dans Camille, d'*On ne badine pas avec l'amour*. Quant au rôle de Blanche, dans le *Sphimx*, je n'en saurais trop dire. Il ne me contente qu'à moitié. Il ne semble pas qu'Octave Feuillet ait voulu faire de ce personnage une courtisane, comme Baronnette, et Croizette lui a donné un peu cette tournure hardie. Cette pièce cependant est celle qui a le plus servi à la renommée de Croizette qui y meurt au quatrième acte, de la façon la plus réaliste qu'on ait jamais vue sur la scène, foudroyée par un poison. Elle relève ses cheveux, déboutonne sa robe sur sa poitrine, sa figure se décompose, ses yeux sont hagards, ses traits se recroquevillent. Le soir de la première représentation, un coup de sifflet partit de l'orchestre. Je ne déteste pas, pour ma part, ces sortes de scènes qui donnent, on doit le dire, plus à la curiosité qu'à l'art. Mais voici l'opinion d'un poète, un fin ciseleur et un bon ami, Léon Valade :

REMONTRANCE A Mlle CROIZETTE

REPRISE DU SPHINX

Mademoiselle, il vous sert mal
Le Feuillet morose et mystique
Qui vous fit ce rôle anormal !
Vous n'avez rien d'un animal
Hiératique et granitique.

Un sphinx et vous, cela fait deux :
Les sphinx ont la face camuse,
(Ce que Paris trouve hideux),
Et certes vous différez d'eux
Par ce nez fin qui nous amuse !

Et sans compter ce petit nez,
Dont l'aile vive se trémousse,
Est-ce des sphinx que vous tenez
L'ensemble des traits chiffonnés
Que nous nommons votre frimousse ?

Grimace exquise, rien de plus ;
Mais qui suffit pour vaincre et plaire,
Peinte par Duran Carolus,
Lorsqu'à cheval, bravant le flux,
Vous narguez l'Océan colère,

Et qu'à voir ce minois charmant,
Ces yeux, ces narines que plisse
Comme un gentil éternument,
L'Océan vaincu, tendrement,
Semble rugir : « Dieu vous bénisse ! »

— Mais s'il messied, le nom de sphinx,
A vos mines parisiennes,
Combien plus, à votre larynx,
Ces notes que nulle syrinx
Ne reconnaîtrait comme siennes !

Quoi ! ces lèvres, fleur de fraisier,
S'ouvrent aux plaintes gutturales !
Le public peut s'extasier
A voir de ce jeune gosier
Jaillir des affres et des râles ?

Jusqu'à la laideur (but lointain !)
Votre habileté s'ingénie :
Jusqu'à couvrir ce front mutin,
Frais comme la rose au matin,
Du masque affreux de l'agonie ;

Cela, c'est trop! — L'art fait assez,
Donnant le souffle à Galathée,
Et non pas le râle... Laissez
Aux mourants, de sueurs glacés,
L'horreur suprême, enfant gâtée!

Trêve à ces « effets de poison! »
Nous ne voyons, tristes et blêmes,
Que trop de sphinx à l'horizon,
Camus, hélas! non sans raison :
Nez cassés sur de noirs problèmes..

Qu'ils gardent leur morne stupeur,
Vous, mademoiselle Croizette,
Renoncez à nous faire peur;
Et, jetant ce masque trompeur,
Oh! rendez-nous votre risette!

Ces affres et ces râles pourtant accrurent beaucoup la célébrité de la belle sociétaire. On disserta sur les moyens qu'elle pouvait employer, on rechercha les genres de mort par tels et tels poisons, on alla enfin la voir mourir. C'est un peu ce qui m'a fait la mettre dans cette galerie. On parle d'elle, comme on parle de M. Dufaure, elle a sa place dans les causeries. C'est de plus une figure drôle, jolie à étudier, un tempérament. Il est regrettable, si toutefois ce n'est point un sacrilège d'exprimer de pareils vœux, il est regrettable que la femme prime un peu l'artiste. Elle a la beauté du diable, une tête aux lèvres minces avec une chevelure fauve, luxuriante, retombant sur le front, des yeux tout petits et pétillants, un gros nez, un sourire lascif, avec cela une riche corpulence, des bras qui éveillent les désirs. En somme, ce n'est pas la beauté doucement charmeresse, l'harmonie qui captive et enchante, le je ne sais quoi plus éthéré et plus élevé qui attendrit et réchauffe l'amour dans le cœur, Croizette est la passion. Elle a une beauté attirante, ce qu'on pourrait appeler une beauté de chair. Et cette beauté, si excitante à voir, apaise bien du monde, quand l'actrice baisse. La femme. Voulez-vous passer un entr'acte près d'elle, dans sa loge? Je vais vous confier à Adrien Marx :

« Cette loge se distingue des autres, en ce sens qu'elle ne vise pas le genre « mignard ». Ses parois garnies de coutil rayé lui donnent l'aspect d'une tente militaire. C'est là que l'artiste se prépare à la bataille. Comme un général médite, avant l'action, ses marches et ses plans, elle médite ses intonations et prépare ses effets. Elle s'arrêtera tout à coup, la figure barbouillée de blanc de perles et les mains enduites de pâte, pour redire une tirade dont elle n'est pas sûre. C'est devant ces glaces à inclinaison combinée qu'elle étudia l'émouvante agonie du *Sphinx*, que les mauvaises langues du crû appelèrent *une mort aux champignons*.

» Un rideau, qui sépare la pièce en deux, permet à l'actrice de changer de costume sans que les visiteurs soient tenus de se retirer. Dès qu'elle est habillée, la tenture se dissimule de nouveau et l'entretien reprend. Croizette n'en continue pas moins d'accommoder son visage suivant les inévitables exigences de la scène. La patte de lièvre « fond » sur ses traits, la poudre à la maréchale, le crayon noir accroche au coin de ses yeux la touche qui les allonge, et le bâton de cosmétique rose accentue le carmin de ses lèvres. Cependant, le coiffeur dispose sur son front les frisons indépendants ou tord sur la nuque sa blonde chevelure, tandis que la vieille habilleuse trottine en rond, donnant des chiquenaudes aux nœuds de satin et des tapes aux lés trop bouffants.

» Ceux qui sont blasés sur ces apprêts, contemplent les cadres appendus aux murailles : un portrait de Bressant, qui fut le premier professeur de Croizette; — une photographie de Delaunay, avec une dédicace affectueuse; — une ébauche de Carolus Duran, et enfin une tête de négresse sur fond d'ocre, signée par son amie Sarah Bernhardt.

» Des plumes, de l'encre, des jeux de cartes pour les *patiences*, qui trompent la longueur des entr'actes; un verre d'eau et des flacons d'alcool de menthe — l'antispasmodique préféré — garnissent les tablettes des meubles de marquetterie.

» Quelquefois, sur la cheminée, un bouquet de roses ou de lilas blanc jette dans l'atmosphère ses effluves capiteuses. En châtelaine affable et généreuse, Croizette détache quelques rameaux de ces faisceaux odorants pour en fleurir la boutonnière de celui-ci ou le corsage de celle-là. »

J'ajouterai que Mlle Croizette est une bonne fille, paraît-il, mais elle a tout de même une langue des plus malignes — chez elle, au foyer de la Comédie-Française, dans sa loge, partout. Elle a, pour se défendre ou pour attaquer, des traits qui piquent et font venir le sang — parfois. La devise que portent ses lettres indique son caractère : *A outrance*. Elle a d'ailleurs des goûts masculins, sans jeu de mots, elle verrait le sang en restant impassible, regarderait avec froideur et calme une opération chirurgicale, enfin elle a une passion folle pour l'équitation et les chevaux, On a vu à l'Exposition universelle le magnifique portrait qu'a fait d'elle en amazone Carolus Duran, son beau-frère. Dressant sa tête, gentille tête exotique et parisienne, elle est bien assise sur le cheval, frissonnante et fière. Derrière s'étend la mer immense. Mais voilà bien des détails, trop de détails. J'imite presque le marquis de Dangeau, qui, dans ses grimoires, raconte les moindres faits de Louis XIV. Ce qu'il faisait pour un roi, on peut le faire pour une reine — non, pas encore, une duchesse.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 17. — 10 c. 4 Janvier 1879 Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

Texte de Félicien Champsaur

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

GRÉVIN



GRÉVIN

Madame, Monsieur, je vous présente un Parisien, un maître. Il est très-modeste, d'ailleurs, et il n'aime pas le bruit, quoi qu'il y paraisse. Mais il aura beau faire, il faudra bien que je le tire de sa petite maison de Saint-Mandé, et qu'il voie son piédestal. Il se l'est dressé, sans y prendre garde, avec des riens gracieux. Il est fort coquet, ce piédestal, fait de quatre Parisiennes ; deux en maillot avec des ailes, deux en robes collantes, qui soutiennent son pavois. Au milieu, sur le socle, est une petite cocotte, pareille aux cocottes en papier, une poulette, comme disent les bambines de province. Certes, cela n'est pas bien solide, mais, sur le pavois, composé de quatre éventails qui se joignent, il y a place pour une statuette, celle d'un bon vivant, crayon en main, sourire aux lèvres, esprit dans les yeux.

Grévin, ce Parisien, est Bourguignon ; il est venu au monde à Epineuil, près de Tonnerre. La Bourgogne est un pays de braves gens, de joyeux gars et de belles filles, le pays du vin. On s'y ébaudit, on y aime la plaisanterie grasse, et les vignerons y sont aussi délurés que les vigneronnes y sont accortes. Grévin est resté Bourguignon ; il est devenu ou s'est trouvé Parisien. Il s'est trouvé aussi, à vingt ans, employé de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée. Grévin a été bureaucrate, et il a été sans doute content de l'être. Etre bureaucrate, c'est avoir dix-huit cents francs ou deux mille à terme fixe, c'est n'avoir pas le souci du lendemain, l'inquiétude de l'avenir ; c'est le repos, la béatitude, la femme épousée vers la vingt-cinquième année, le fils qui sera avocat ou médecin, c'est la retraite vers la fin de ses jours. On est l'horloge qu'on monterait pour trente ou quarante ans, jusqu'à ce que, pour ses loyaux services, je ne sais qui lui donne encore de l'huile, sans qu'elle ait besoin de marcher. Grévin fut bureaucrate.

J'ignore s'il fut bon employé : je sais qu'un jour, chargé de rédiger un rapport à M. le Directeur de la Compagnie lui-même, il esquissa, au dos, une mignonne femme à peine habillée. Plus d'une fois, il brodait ainsi des croquis que ses camarades emportaient ; cette fois, il avait tracé une esquisse sur du papier officiel. M. le Directeur fait appeler Grévin, qu'un chef de bureau avait averti de la chose, et qui s'attendait à un speech des plus soignés, un poil en français. On lui demande d'abord, d'une voix digne, si c'est bien lui qui a crayonné cette femme à demi-nue. Il était impossible de nier. Alors, le directeur prie Grévin de lui reproduire le croquis et le rapport — séparément. — Ce directeur, ce jour-là, avec son indulgence, perdit un employé.

Un des camarades de Grévin connaissait quelques journalistes, et lui propose de l'amener chez Philippon. Il n'ose pas. L'ami prend quelques pochades, va les montrer à M. Philippon, le père, qui appelle Grévin. Il se présente, et quelque temps après, paraissaient, au *Journal amusant*, ses premiers dessins.

Eugène Vermersch, un écrivain qui vient de mourir en exil, a laissé, dans un petit volume publié dans les dernières années de l'Empire, ce portrait de Grévin :

« Un crayon très-facile au service de beaucoup d'esprit. Dire que la variété, que la fécondité sont les apanages de Grévin, avec la meilleure volonté du monde, ce n'est guère possible ; Grévin n'a jamais qu'une figure : encore cette figure se compose-t-elle d'un ovale, avec deux fentes pour les yeux, un trèfle pour le nez, et un trou imperceptible pour la bouche. C'est peu de chose ; mais enfin il paraît que tout cela forme une biche, et, cette année, la biche est très-bien portée ; et puis, vous savez, Grévin retrousse si bien un jupon ! »

La biche était très-bien portée, cette année-là, mais elle l'est encore, elle n'a fait que changer de nom. Quant à la critique de Vermesch, elle n'est pas absolument juste, tout en ayant un peu de vrai. Il ne manque pas de variété et de fécondité le dessinateur qui, depuis longtemps, charme le public. Le public, — vous, Monseigneur ! — le public est une bête féroce qu'on amuse difficilement, qui ne se contente pas de rien. Le tigre peut se déranger un instant pour une mouche, mais pour un instant seulement. Le public, — vous, Monseigneur, — est ce qu'est chacun de nous, il aime la femme, et Grévin l'amadoue avec la femme. Il lui en présente souvent de nouvelles, ou, s'il lui présente les mêmes, c'est toujours dans des poses différentes.

Cette histoire est très-vieille, et je l'ai apprise alors que je faisais ma classe de sixième. Le public n'est pas un philosophe, et, dès les premiers dessins de Grévin, il se laissa charmer. Grévin n'avait point, cependant, toute l'habileté, tout le *brio*, toute la sûreté de main qu'il possède à présent. Ses caricatures d'il y a une dizaine d'années sont encore chargées de traits, de hachures, non pas embrouillées, confuses, mais indiquant l'artiste qui se cherche et n'est pas encore maître de lui-même. A présent, ses charges sont faites avec une ligne, n'ont que le contour. Lui-même me disait :

— Je serai content le jour où je pourrai faire un dessin avec du blanc.

Grévin ne dessine pas tout de suite, comme Gill, sur le papier lithographique. Il prend un cahier de papier écolier, et cherche là-dessus la pose de ses personnages ; il jette une foule de coups de crayon,

puis, dans cet amas de contours vagues, son œil trouve la ligne exacte, et son crayon la précise. Il calque ensuite le dessin ainsi trouvé, et trouve après la légende, sur papier autographique. Mais la manière de travailler peu importe; je veux montrer le philosophe dans Grévin, oui, le philosophe, l'observateur. Je vais citer quelques légendes :

Elle est bien féminine, celle-ci, et Sardou, qui a fait *Dora*, le sait. C'est sur les odeurs et parfums :

— Tu viens de chez Nichette... y a pas d'voyons; voyons, chère amie, tu viens de chez Nichette, tu la sens.

— Elle est très-gracieuse, celle-là, sur la lune de miel :

— Tu sais pas, si tu voulais, nous monterions du pain, du vin, un peu de charcuterie, et puis, demain, nous ne nous lèverions pas de la journée.

Une sorte de courtier s'amuse avec un bilboquet qu'il tient, la pointe en bas, par où l'on enfile, et il dit en montrant le bout évasé :

— Ce que Louise de Nevers appelait tout simplement le côté platonique du bilboquet.

Un gentil dialogue sur la plage :

— Et qu'est-c' qu'il fait, c'monsieur?

— J' te dis, il est avec Nana.

— Il ne fait pas qu' ça?

— D'mande pardon, il ne fait qu' ça.

Un autre :

— Tu sais que le grand... Machin dit partout qu'il a été au mieux avec toi?

— Que veux-tu? faut l' laisser dire.

— Oui, mais... à l'œil.

— C'est une infamie.

Une chronique du monde :

— « ... Parmi les personnes présentes à cette fête, citons Madame X..., qui avait profité de la circonstance pour sortir ses 800,000 francs de diamants... »

— 800,000 francs de diamants! Comme les autres hommes doivent se trouver... petits à côté de celui qui fait ainsi les choses!!!

Scène de la vie privée, entre mère et fille, dans les deux sens :

— Eh ben! ma p'tite, as-tu bien dormi?

— Pas trop... je sais pas... je suis comme inquiète... Il me semble qu'il va m'arriver quelque chose.

— Veux-tu l' jeu de cartes?

. . . .

— Que voulez-vous, mon cher? j'aime la femme; les femmes elles-mêmes n'ont pas pu arriver à m'en dégoûter.

Un bout de conversation à la campagne :

— Tu te souviens de notre premier rendez-vous?... où tu m'avais promis de m'épouser.

— Et où tu croyais que j' croyais que tu m' croyais.

Un canotier regarde dans une cabine, par le trou de la serrure :

— Louisa! c'est moi.

— Je n' suis pas visible.

— Je l' vois bien.

Une idylle :

— Ah! ma pauvre petite femme, que je suis donc chagrin de te voir t'ennuyer ainsi!... Que ferais-je donc bien pour te distraire!

— Va-t'en.

L'attente :

— Il y a quinze jours que Paul est marié, et il n'est pas encore venu me voir... Serait-il heureux en ménage?

Une naïveté d'enfant :

— Mère!... fais donc finir Eugène, i' veut pas m'embrasser.

Billet de faveur :

— Mon p'tit rat, voici la loge demandée :

— Oui, mais, dites-moi : pas de bêtises; votr' pièce n'est pas trop... trop... enfin, une fille peut y conduire sa mère?

Madame est à son balcon, une lorgnette aux yeux; elle aperçoit quelque chose, là-bas, dans la rue, dans un fiacre, peut-être :

— Tiens, tiens, tiens! cette chère petite madame Pigoiseau!... M. Pigoiseau qui voulait toujours être quelque chose. Eh bien! voilà.

Un bijou d'argot parisien. Ecoutez. C'est une de ces dames en visite chez un de ces messieurs, et dégustant :

— Très-ch'nu, vous savez, vot' cognac! Tel que ça, comme disait papa, pour vous r'fich' les boyaux d'équerre.

Explications :

— Où as-tu passé ta soirée, dimanche?

— Moi!... on en a menti!!!

La servante d'une petite dame examine le niveau du cognac dans le flacon de cristal, et il n'a pas baissé. Elle médite, car ce n'est pas une rosière :

— Madame n' boit plus : madame a quéqu' chose.

Une légende de Grévin, corrigée par lui. C'est entre concierge et visiteur. Il y avait :

— Mad'moiselle Euphémie, s'il vous plaît?

— A l'entre-sol, polisson.

Grévin m'a écrit au crayon :

— Mad'moiselle de Rochebonne, s'il vous plaît?

— A l'entre-sol, polisson.

Maintenant, je ne parle pas des dessins, qui sont merveilleux. J'ai encore dans les yeux une fantaisie adorable, où le coup de crayon fait tout. Une gentille femme, par une porte entrebaillée, apparaît, en visite, la tête mignonne, les cheveux sur le front, la prunelle parisienne, le sourcil arqué, le nez dessiné d'une ligne droite. C'est moderne, c'est gracieux, ça demanderait pour être décrit la plume de Gautier, et ça dit :

— Vous dérangez pas; c'est personne.

Grévin est un philosophe, mais un philosophe épicurien, quoiqu'il prétende. Chez lui pas de ton doctrinaire; il ne réforme pas les mœurs, il les observe, et il a plaisir à les observer. On n'est pas Bourguignon pour des prunes. En quelques traits il fait se camper un être avec un tas de petits défauts, mais captivant, vivant, et il le déshabille.

Il sait habiller aussi. Rien de plus joli que les costumes qu'il invente pour les ballets, les féeries, les revues. Il faut le voir tripoter la soie, l'essayer sur ces dames et sur lui; car parfois il se pose devant une glace, et cherche des arrangements. Grévin a fait, avec ses costumes, le succès de plus d'une pièce et les succès de plus d'une actrice — charmante d'ailleurs. J'ai vu dernièrement, chez lui, un costume de femme en préface de Zola. C'est un marchand de la halle, vendant sur sa planche des maquereaux, et le poing sur les côtés. Ses maquereaux sont les seuls vrais, et à qui ne les trouve pas jolis, malheur! Grévin prend ses croquis un peu partout, d'ici, de là, au théâtre souvent. Il s'en sert à l'occasion.

Grévin a les goûts tranquilles; il habite à Saint-Mandé, comme Gavarni à Auteuil, une coquette maison, au bout d'un jardin plein de verdure, même l'hiver, et il y vit près d'une femme qui, je demande pardon pour ce bavardage, a presque autant d'esprit que lui. De son cabinet il voit, au bout de l'allée, arriver les visiteurs. Si c'est un importun, Grévin n'y est jamais. Il n'aime pas se livrer au premier venu, il n'a pas de l'esprit pour tout le monde; c'est un millionnaire qui n'a pas de menue monnaie. Dans cette maison calme et reposée de Saint-Mandé, il fait toutes ces fantaisies tant parisiennes, dessins, costumes, statuettes façonnées par Beer, en-tête, culs-de-lampe. Oui, culs-de-lampe. J'en sais qui sont de petits chefs-d'œuvre. Je citerai une femme vue de dos qui caresse un serpent en forme d'S, et lui prend une pomme.

Très-grand, gaillardement campé, la figure sereine, le veston bleu, collet relevé par derrière, le béret rouge sur l'oreille, les cheveux neigeux, la pipe aux lèvres ou à la main. C'est Grévin venant, chez lui, au-devant des amis. C'est un travailleur par force, il a tant à faire — bien qu'il ne soit plus conseiller municipal de Saint-Mandé. Levé dès l'aube, il reste au labeur jusqu'à midi, trouvant la légende, comme je l'ai dit, puis cherchant le dessin, avec des lunettes. Vers une heure, il part pour Paris, va au *Journal amusant*, au *Charivari*, à ses affaires; le soir, souvent, va aux répétitions générales ou aux premières, rentre le plus tôt qu'il est possible, se relève à l'aube. Grévin s'amuse et travaille. Mais je n'ai pas encore parlé de ses peintures à l'huile. Il en a fait trois ou quatre qui sont disséminées à Cernay, à Dives, dans des hôtelleries, mais il trouve que c'est trop long. Il a, par exemple, de gentilles aquarelles, des aquarelles à deux ou trois teintes vagues, œuvres merveilleuses.

C'est tout, Madame.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

Nº 18. — 10 c. 11 Janvier 1879 Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

Texte de Félicien Champsaur

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

ÉMILE LITTRÉ



ÉMILE LITTRÉ

M. Emile Littré est un animal mammifère de l'ordre des primates, famille des bimanes, né à Paris, le 1er février 1801. Il n'est pas inutile de dire un mot de ses parents. Son père, un Normand, fut canonnier longtemps dans l'artillerie de marine, et y arriva au grade de sergent-major. Le sergent-major Littré se distingua si bien dans un combat gagné par la *Cybèle*, de 44 canons, sur un vaisseau anglais, de 50 canons, que l'Assemblée coloniale lui décerna un sabre d'honneur. Quoique enlaidi par la petite vérole, dit Sainte-Beuve, il était des mieux faits dans sa jeunesse, un homme superbe, athlétique, d'une vigueur, d'une adresse, d'une intrépidité sans égale, et avec des sentments d'une fierté, d'une indépendance, d'une ambition généreuse, qui le mettaient tout à fait hors de pair. Après seize années passées sur mer, il revint en France, et entra dans les *Droits réunis* qu'on venait de fonder. Il reste quelque temps en province, puis arrive à Paris, avec le grade de chef de bureau là l'administration centrale. Il s'était marié, était devenu père. Il apprend le grec pour l'enseigner à ses fils, il apprend même le sanscrit. A l'ancien sergent-major Littré, M. Barthélemy Saint-Hilaire a dédié, en 1837, sa *Politique*, d'Aristote. Quant à la mère de Littré, elle n'était pas d'une trempe moins vaillante. Sainte-Beuve, déjà cité, a écrit sur elle la note suivante :

« Sophie Johannot, c'était le nom de famille de Mme Littré. Elle était d'une branche des Johannot d'Annonay, ruinée, mais parente des Boissy-d'Anglas et amie des Montgolfier. S'il est vrai que dans son humble ménage elle remplit plus d'une fois le rôle de servante, elle était telle, en le remplissant, qu'elle avait été jadis dans la maison paternelle, fille adorée d'un père riche commerçant. Les Johannot étaient papetiers. Une affreuse catastrophe, où elle avait montré toute sa force d'âme dominait ses souvenirs de jeunesse. Son père s'était déclaré avec énergie pour la Révolution, il appartenait au parti montagnard et fut dans un temps, maire de Saint-Etienne. Des luttes sanglantes s'engagèrent dans le Midi. Johannot fut emprisonné, et il était détenu à Lyon quand cette cité se souleva. Sa fille vint se loger près de la prison ; elle consolait chaque jour son père et les amis de son père, tous menacés de l'échafaud. Elle sortit quand les troupes de la Convention investirent la ville et, retournant dans son pays, elle décida des paysans et des ouvriers à s'armer : dans son héroïsme filial elle les conduisit elle même au camp de Dubois-Crancé. La ville prise, elle et sa mère se hâtaient sur la route de Lyon, quand elles rencontrèrent quelqu'un de leur connaissance qui leur annonça que Johannot était mort dans les prisons : cette nouvelle leur perce le cœur; la mère refuse de faire un pas de plus, la fille veut aller chercher le corps de son père ; elle chemine pleurant ; puis au loin, sur la route, elle aperçoit... son père lui-même, vivant et délivré ; qu'on juge des émotions de ces tragédies! Mais on n'était pas à bout de tragédies. Après le 9 thermidor, dans ce second moment de réaction, Johannot est incarcéré de nouveau, et peu après, sous prétexte de le transférer, on le livre en proie aux fureurs ennemies : il tombe dans la rue, assassiné de dix-sept coups de poignard et de pistolet par les compagnies dites de *Jésus et du Soleil*. Sa fille, se précipitant sur le corps de son père et appelant les habitants et les citoyens à la vengeance, devint si menaçante pour l'ordre d'alors, que les autorités civiles la firent arrêter. — Je ne regarde point en tout ceci à la couleur des opinions du père ; je ne vois que le courage de la fille. C'était une Romaine. »

Le père et la mère d'Emile Littré étaient des natures droites et dignes, et, si je parle si longuement d'eux, c'est que toute la vie du célèbre philosophe positiviste porte leur marque par le sang et la trace de l'éducation qu'ils donnèrent. Michel-François Littré habitait au n° 3, de la rue des Maçons-Sorbonne. Là, il réunissait, le dimanche, les camarades de ses fils Emile et Barthélemy. Ces camarades étaient, entr'autres, Hachette, Burnouf. Cependant ce père avait eu des jours durs à passer, et quelquefois il le rappelait et disait à Emile :

— Il m'est arrivé de manquer de pain, toi déjà né.

Après des études faites avec grand succès, terminées en 1819, Littré s'adonna, durant une année, aux mathématiques, songe un moment à entrer à l'Ecole polytechnique, puis se met à la médecine. Pendant huit années il s'y consacre, passe successivement, comme externe ou interne, dans divers hôpitaux. En même temps, ce carabin qui, outre les deux langues anciennes, possédait déjà à fond l'allemand, l'anglais et l'italien, prenait des leçons de sanscrit d'Eugène Burnouf. Andral, Bouilland, Casenave, Blandin, Dalmas, fondent, en 1821, un *Journal hebdomadaire de médecine*, ils s'adjoignent Littré, encore interne. Cependant, en 1827, son père était mort. Littré s'était mis alors à donner des leçons de latin et de grec. Il continue jusqu'en 1831, car il ne s'était pas fait recevoir docteur, à cause des frais. Dans l'intervalle, il avait pris le fusil aux journées de juillet 1830, et avait fait le coup de feu. Il était descendu dans la rue en uniforme de garde national et en chapeau rond, et, durant tout le mercredi, s'était battu dans la Cité, le long du quai Napoléon. Le lendemain, Georges Farcy était frappé d'une balle à ses côtés. On met le corps sur le volet d'une boutique, quatre hommes se chargent du fardeau, et M. Hachette, chapeau bas, menant le convoi, on le porte à la maison de Littré. Le surlendemain on ensevelissait le cadavre au Père Lachaise.

C'est presque un an après, en 1831, que Littré entra au *National*. Il y traduisait les journaux étrangers. Armand Carrel le remarqua seulement en 1835, à la suite d'un article au sujet d'un vicomte W. Herschell, le fils du grand astronome. Dès lors, le grand polémiste eut pour lui la plus grande estime, et en fit un rédacteur et un ami. Littré resta au *National* jusqu'en 1851. Tout en accomplissant à ce journal, sa tâche de chaque jour, il publiait des articles dans différents recueils, la *Revue des Deux-Mondes*, la *Revue Républicaine*, articles ou apparaissaient le médecin et le philosophe. Il faisait des vers aussi.

Le poète, dans Littré, ne doit pas faire oublier le savant; s'il met dans cette figure de stoïcien et de reli-

gieux de Port-Royal une note fort curieuse et rappelle ces érudits du seizième siècle, Etienne Pasquier, par exemple, qui faisaient des vers et de jolis vers, comme délassement à leurs graves études. Emile Littré commence, en 1839, cette traduction des *Œuvres d'Hippocrate*, où la solide langue ionienne est si bien saisie, cette traduction qui n'a été achevée qu'en 1862, et qui comprend dix volumes in-octavo. En 1838, son frère, Barthélemy, était mort d'une blessure faite en se livrant, dans la salle de dissection, aux études d'anatomie. Le deuil fut grand pour le jeune savant. L'année précédente il avait fondé, avec Degeimeris un nouveau journal médical : l'*Expérience*. En 1839, il est nommé membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et, en 1844, il est choisi par cette Académie pour remplacer Fauriel dans la Commission de l'*Histoire littéraire de la France*. Les tomes XXI, XXII et XXIII de cette *Histoire* renferment de lui un grand nombre d'études.

Un événement important s'était produit, en 1840, dans la vie d'Emile Littré. Il avait lu Auguste Comte, l'avait connu personnellement et était devenu un adepte fervent de ses doctrines philosophiques et sociales. Il ne fut pas cependant un disciple aveugle, car il s'est séparé de Comte lorsque celui-ci, vers la fin de sa vie, voulut comme établir une religion. En 1870 il s'unissait à la veuve d'Auguste Comte pour empêcher les exécuteurs testamentaires de publier les dernières œuvres de l'illustre chef d'école qui renferment ses déviations doctrinales.

Eclate la Révolution de février 1848. Littré est élu conseiller municipal de Paris ; mais, vers la fin de l'année, il donnait sa démission et revenait à ses travaux. Je ne citerai pas tout ce qu'il a donné à la *Revue des Deux-Mondes*, où une fois il traduisit un chant de l'*Iliade* en vers français du treizième siècle ; au *Journal des Savants*, où il a publié de nombreux articles historiques et philologiques ; au *Journal des Débats*, où il a livré des études littéraires excellentes, dont quelques-unes très-jolies ; à la *Revue de Philosophie positive*, fondée en 1857, et qu'il dirige. Je veux citer pourtant l'édition refondue du *Dictionnaire de médecine, de chirurgie*, etc., de Mysten, faite en collaboration avec M. Robin, de ce dictionnaire où se trouve la célèbre définition de l'homme, et où se trouve aussi cette définition de l'âme que je me plais à reproduire :

« En biologie, l'ensemble des facultés intellectuelles et morales considérées dans leur unité, et se décomposant en : perception, tant des objets extérieurs que des sensations intérieures ; somme des besoins, des penchants qui servent à la conservation de l'individu et de l'espèce, et aux rapports avec les autres êtres ; aptitudes qui constituent l'imagination, le langage, l'expression ; facultés qui forment l'entendement ; volonté, et avec elle pouvoir de mettre en jeu le système musculaire et d'agir par là sur le monde extérieur. Cet ensemble de facultés est le résultat des fonctions encéphaliques d'après le dogme scientifique actuel qui n'admet ni propriété ou force sans matière, ni matière sans propriété ou force, tout en déclarant ignorer absolument ce que c'est en soi que force et matière, et pourquoi la sensibilité et la pensée se manifestent dans la substance nerveuse. »

En 1863, Littré livre au public le premier volume d'un autre dictionnaire : le *Dictionnaire de la langue française*. Ce n'est pas ici, dans quelques pages, qu'on peut apprécier un tel monument. L'auteur y donne, pour chaque mot, la prononciation, la spécification grammaticale, la signification actuelle, appuyée par des exemples, puis la filiation historique depuis le onzième ou le douzième siècle, enfin, l'étymologie. Ce dictionnaire doit être sous la main de quiconque prétend écrire. En 1863, la même année, Littré se portait candidat à l'Académie française. M. Dupanloup intervint, lançant un violent pamphlet où il accusait d'impiété le philosophe. Littré ne fut pas élu académicien, il attendit, continua son œuvre, se replongea dans l'étude. En janvier 1870, dans la *Revue de philosophie positive*, il faisait paraître un article très-remarqué et très-discuté, mais fort juste : *Des origines organiques de la morale*.

Paris allant être investi, Littré, en septembre 1870, se retire en province, à Bordeaux. Gambetta, ayant réorganisé dans cette ville l'Ecole polytechnique, lui donna, le 7 janvier 1871, une chaire d'histoire et de géographie. Un armistice est conclu, Littré est nommé, le 8 février, député de la Seine à l'Assemblée nationale par 87,686 voix. Il siège sur les bancs de la gauche, vote pour les préliminaires de paix, pour la dissolution des gardes nationales, contre la validation de l'élection des princes d'Orléans, pour le retour de l'Assemblée à Paris. Emile Littré, par une timidité très-humble, ne monte jamais à la tribune, il assiste à la séance écoutant l'exposé des débats et parfois lisant quelque brochure ou quelque livre. Cela ne l'a pas empêché, dans des Revues, d'émettre son avis sur les importantes questions. En cette année 1871, il est aussi élu membre du Conseil général de la Seine pour le canton de Saint-Denis, président de ce Conseil, puis, le 20 décembre 1871, académicien — malgré les efforts de l'évêque Dupanloup. — Le prélat passa un mauvais premier jour de l'an et donna sa démission. Littré n'en resta pas moins académicien. Il eut simplement, le jour de sa réception, à être admonesté par M. de Champagny. Je parie vingt louis que, pour trois cent mille personnes en France, il en est à peine une qui puisse me dire les titres littéraires de M. de Champagny. Enfin, après le vote des lois constitutionnelles, Emile Littré est nommé sénateur inamovible.

Je voudrais maintenant dire un mot des doctrines préconisées par Littré et si souvent attaquées. Le positivisme est la philosophie nouvelle, n'admettant que la matière et les propriétés de la matière, rejetant toutes les conceptions *à priori*, toutes les idées sur le premier être aussi bien que sur la destinée humaine. Il comprend six sciences, dont l'ensemble répond à toutes les interrogations, à savoir, selon leur ordre hiérarchique : la mathématique, l'astronomie, la physique, la chimie, la biologie ou science des corps vivants, la sociologie ou science des sociétés. Les sciences, dans cette progression graduée, comprenant tout le champ de la connaissance humaine, et la connaissance humaine d'après les positivistes, s'arrête devant toute théodicée, plutôt ne s'en inquiète pas. Il agit bien de la sorte, car il n'est pas nécessaire d'aller chercher en Dieu une raison ou une cause qui est autre part. L'explication d'un groupe de faits est non dans une cause rangée hors de toute expérience, mais dans un fait supérieur à eux, qui les a amenés. Tout fait s'explique par un fait antérieur, et, en procédant ainsi pour toutes les classes de faits, on arrive aux lois génératrices. Ces lois génératrices elles-mêmes se peuvent réunir en une seule qui forme la loi motrice de toute chose, la force jointe indissolublement à la matière éternelle. Une matière et une

propriété, voilà en fin de compte ce que reconnaissent les positivistes. Rien de plus, je le comprends. Il n'y a plus rien en dehors de l'atome et de la force.

Il a fallu des siècles pour arriver à cette philosophie véritablement rationaliste, car Descartes a résolu de certaine façon trop de problèmes encore en controverse, après avoir posé sa première règle de la méthode : de ne jamais recevoir aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle, et de ne comprendre rien de plus en mes jugements que ce qui se présenterait si clairement et si distinctement à mon esprit, que je n'eusse aucune occasion de le mettre en doute. La philosophie positive qui, sous le nom de propriétés ou de lois, constate le cours régulier, permanent des choses, voilà la seule philosophie rationaliste; mais, je le redis, il a fallu du temps et des découvertes, d'immenses pas faits par le progrès pour y parvenir. Turgot, un positiviste avant l'heure, a monté cette marche ascensionnelle : « Avant de connaître la liaison des effets physiques entre eux, il n'y eut rien de plus naturel que de supposer qu'ils étaient produits par des êtres intelligents, invisibles et semblables à nous, car à quoi auraient-ils ressemblé? Tout ce qui arrivait sans que les hommes y eussent pris part eut son dieu, auquel la crainte ou l'espérance fit bientôt rendre un culte, et ce culte fut encore imaginé d'après les égards qu'on pouvait avoir pour les hommes puissants, car les dieux n'étaient que des hommes plus ou moins puissants et plus ou moins parfaits, selon qu'ils étaient l'ouvrage d'un siècle plus ou moins éclairé sur les vraies perfections de l'humanité. Quand les philosophes eurent reconnu l'absurdité de ces fables, sans avoir acquis néanmoins de vraies lumières sur l'histoire naturelle, ils imaginèrent d'expliquer les causes des phénomènes par des expressions abstraites, comme essences et facultés, expressions qui cependant n'expliquaient rien, et dont on raisonnait comme si elles eussent été des êtres, de nouvelles divinités substituées aux anciennes. On suivit ces analogies et on multiplia les facultés pour rendre raison de chaque effet. Ce ne fut que bien tard, en observant l'action mécanique que les corps ont les uns sur les autres, qu'on tira de cette mécanique d'autres hypothèses que les mathématiciens purent développer et l'expérience vérifier. »

En racontant, le plus rapidement possible, la vie de Littré, un apôtre de la liberté et de la raison humaine, j'ai cité un assez grand nombre d'ouvrages, mais j'en ai oublié encore davantage, car sa science va de tous les côtés, scrutant les choses dans leur intimité. Ajoutons : *Le Choléra oriental*, en 1832; la traduction de *la Vie de Jésus*, par le docteur Strauss, en 1840; la traduction, pour la collection des classiques latins de Nisard, de l'*Histoire naturelle*, de Pline, en 1848; *Conservation politique et Positivisme*, en 1852; *Histoire de la Langue française*, recueil d'articles sur l'ancien langage, en 1862; *Auguste Comte et la Philosophie positive*, en 1833; *Médecine et Médecins*, en 1872; *la Science au point de vue philosophique*, en 1873. Je suis forcé de négliger les articles, articles d'une érudition merveilleuse, disséminés dans toutes les Revues. L'énumération seule prendrait trop de place.

Comment un homme a-t-il pu acquérir une science si étendue et si profonde, mener à bon achèvement des œuvres gigantesques? Littré travaille toutes les nuits. Dans la journée, il remplit ses devoirs d'académicien ou de sénateur, vaque à différentes occupations, fait ses visites, souvent visites de médecin à des pauvres. Le soir, à six heures, il mange un dîner frugal, puis se met à son bureau à écrire jusqu'à trois heures du matin parfois, et cela au milieu de sa famille, sans avoir besoin de s'isoler, tandis qu'à ses côtés on cause tout bas. Il travaille, dit-il, péniblement. Cependant, au *National*, en 1848, les autres rédacteurs s'étant précipités à la curée des places, Emile Littré fit, à un moment, presque tout le journal, traitant la politique intérieure, la politique étrangère, faisant les articles littéraires, les entrefilets, rédigeant les faits-divers — sans ostentation. — Gill a mis avec esprit, dans la caricature simiesque de ce savant universel, la légende de Pic de la Mirandole, qui dissertait sur toutes les choses, et sur quelques autres encore.

Emile Littré a le teint brun, presque noirâtre, la lèvre inférieure avancée, le nez fort, les sourcils larges, fournis, les yeux corrigés et augmentés de lunettes, la figure glabre, les cheveux, des cheveux de savant, retombant par derrière longs et plats. C'était un hercule autrefois. Maintenant la force s'en est allée, ou, si elle est restée, elle s'est réfugiée dans le cerveau. Au temps où il était carabin, il avait un jarret d'acier, un bras d'une musculature énorme, habile à la natation, adroit aux barres, au trapèze, comme un singe. Pourquoi pas? Plus d'une personne qui rit de cette comparaison n'est pas adroite comme un singe, et n'a pas l'intelligence de Littré. Il levait, à la force du poignet, une chaise portant un camarade âgé de dix-neuf ans. C'était un bon compagnon.

Marié en 1835, Littré habite, l'été, à la campagne. Il se contente de peu, n'ayant aucune ambition, dédaignant le luxe, ne cherchant pas, tant s'en faut, le tapage, allant chez les pauvres gens, et, comme il ne s'est point fait recevoir docteur, appelant parfois un médecin ayant diplôme. Littré, membre de l'Académie de médecine, n'est qu'officier de santé. Il n'impose pas ses opinions, il n'en parle même pas, laisse autour de lui sa femme et sa fille prier, car elles sont religieuses. Voilà cet homme farouche.

Si vous voulez savoir, à présent, comment on va chez lui, je vais vous satisfaire. Il demeure, sur la rive gauche, rue d'Assas, où il fut voisin de Michelet. Au second étage, je sonne à la porte à droite. Une petite servante ouvre, et, comme je demande à voir M. Littré, me fait entrer dans une chambre assez étroite, une salle à manger. Au milieu est une table ronde couverte d'une toile cirée jaune. Une bonne femme est assise et occupée à vider un poulet sur la table, où un gros chat est accroupi, et regarde. Sur la cheminée, sept à huit lampes en cuivre. Je remets ma carte à la petite servante, qui ouvre la porte de la chambre à côté, où est M. Littré, en sautant et en emportant le gros chat qui, tout d'un coup, a sauté sur son épaule.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

L'Éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 19. — 10 c. 18 Janvier 1879 Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

Texte de Félicien Champsaur

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

FRANCISQUE SARCEY



FRANCISQUE SARCEY

On a peut-être, en province, une opinion en quelque point fausse sur Francisque Sarcey, on se le représente trop comme un stoïcien tout dévoué à la science, entier au travail, critique austère. Je ne veux pas dire qu'il ne soit tout cela, mais distinguons, s'il vous plaît. Ce n'est pas le portrait d'une mignonne petite femme que je commence, et cependant il est utile de broyer beaucoup de rose sur ma palette, beaucoup de blanc et de gris aussi, pour brosser des nuages vaporeux qui adoucissent, cachent les choses trop nues — ou encore à cause de la barbe et des cheveux qui vieillissent. Une dame, aussi méchante qu'elle est jolie, me disait avoir rêvé qu'un praticien moulerait Francisque Sarcey, en ferait des réductions en porcelaine de Chine, et qu'elle le pourrait mettre sur la cheminée de son boudoir comme poussah, près d'un hippopotame. C'est trop. Les hippopotames sont lourds, ils sont trapus, et ils ont une gueule énorme fort laide, surtout lorsqu'elle est béante. Sarcey, au contraire, a une bonne bouche épicurienne réjouissante à voir. Décidément, cette dame était trop méchante, et je proteste.

Sarcey s'exclamait un jour :

— Que voulez-vous ? Ma mère était bourguignonne, et tous dans la famille nous avons du vieux sang gaulois.

Il tient de race, et le montre malgré ses cinquante-deux ans. Il est né en 1827, et j'écris ces notes en 1879 — en janvier, c'est vrai. Sarcey fut ce qu'on appelle un fort en thème ; de bonne heure on couronna sa tête de lauriers. Il remporta au concours général, pour la dissertation française, le premier accessit, entra, la même année, en 1848, à l'Ecole normale. Ses camarades furent, là, Taine, About, Assolant. Taine qui est un maître, Assolant qui a du cœur et de l'esprit, About qui ne se console pas d'être seulement le petit-fils de Voltaire. Sur ce temps passé par Francisque Sarcey à l'Ecole normale, je conseille de relire un livre autobiographique, jusqu'au dénouement exclusivement, et qui a pour titre : *Etienne Moret*. Il a été publié chez Lévy en 1874. Mais Sarcey n'est encore que normalien. Tandis que son ami About s'embarque pour Athènes, lui est envoyé comme professeur de troisième à Chaumont. Il était dans cette ville quand parut, je crois, cette circulaire interdisant aux universitaires la barbe — comme ornement démocratique, sans doute. Sarcey, déjà très-malin, adressa au recteur une lettre où il demandait grâce pour sa barbe, point révolutionnaire du tout, une honnête barbe qui parait un peu sa figure et qui ne faisait de mal à personne. Il fut envoyé à Lesneven, dans le Finistère, sans avancement, puis à Rodez. Enfin on le transplanta à Grenoble, où il professa tour à tour la seconde, la rhétorique et la philosophie. En même temps, il donnait des articles, d'après ce qui m'a été conté, à un journal libéral, *le Courrier des Alpes*. Il a dû même envoyer de Grenoble quelques articles au *Figaro* — le *Figaro* d'alors auquel collaboraient Scholl, Noriac, Monselet, About, Henri de Pène. On comprend que cela ne pouvait durer, et qu'un professeur n'est pas payé pour se gausser de son recteur, pour n'être pas humble devant l'autorité et pour écrire parfois dans les journaux, même sous un pseudonyme. Menacé de destitution, Sarcey demande un congé en 1859, vers la trente-deuxième année, et vint à Paris. Par la protection d'Edmond About, il entre au *Figaro*, où il signe : De Suttières. Je ne m'arrête pas sur ces débuts. On fit alors beaucoup de mots sur Francisque Sarcey, et particulièrement sur ses oreilles, sur ses bretelles encore. C'était un tort. J'estime que ses oreilles ne sont pas immenses, qu'il y en a de plus grandes que celles-là. Quant à ses bretelles, n'ayant aucun titre à être admis dans son intimité, je n'en puis rien dire. Il fut obligé, pour se faire respecter, de se battre en duel. Continuons. Il entre à la *Revue européenne*, y donne des articles de linguistique, réunis plus tard, si je ne me trompe, en volume, vers 1862 ou 1863, chez Lévy toujours : *le Mot et la Chose*. Il collabore au *Nain Jaune*, à l'*Illustration*. Puis Guéroult fonde l'*Opinion nationale*. Par la protection d'About, il confie à Sarcey la critique théâtre, sans s'engager toutefois, comme essai. L'essai fut heureux. Sarcey, qui dès lors avait la vie assurée moyennant ses deux cents francs par mois, donne sa démission de professeur. Il fait le feuilleton dramatique, à l'*Opinion nationale*, jusqu'en 1867. En outre, le *Petit Journal*, dirigé par Millaud, le *Soleil* eurent sa collaboration, ensuite le *Journal de Paris*, qu'il rédigeait avec Weiss et Ranc. En 1867, il va au *Temps*, et il y est encore, faisant tous les dimanches office de justicier. About fonde le *Gaulois* en 1868. Sarcey y est rédacteur et y écrit de nombreux articles d'actualité. Il y eut des polémiques qui sont célèbres. Vient l'année terrible. Sarcey resté dans Paris, fait des conférences, une entre autres, en uniforme de garde national, le soir d'une défaite, sur Beethoven, avec des fioritures sur les bois de Clamart et de Meudon. Dans les derniers jours, il était de garde, près des murailles quand l'éditeur Lachaud lui demanda pourquoi il ne raconterait pas ces veilles, ces émois, les bruits de la rue dans la ville bloquée, le bombardement, et il écrivit, en quinze jours à peu près, ces impressions d'un bourgeois : *le siége de Paris*. Après le premier siège, le second. La Commune flamboie, puis vient la répression. Sarcey, qui avait été ému, qui avait eu peur, fait éditer par Lachaud *le Drapeau tricolore*, une brochure sur trois mois d'émotion politique. Je n'ai pas en mémoire le titre exactement. Le garde national Sarcey récrit dans le *Gaulois*. Le *Gaulois* devient bonapartiste. Sarcey quitte ce journal avec About, qui en fonde un autre : *le XIXe Siècle*. Sarcey y est rédacteur et y écrit de nombreux articles d'actualité. Il laisse la politique générale, traite mille questions de détail, épouse les causes des opprimés, écrit sur n'importe quoi comme on cause au café ou au cercle, plaisante la *Revue des Deux-Mondes*, relève une erreur de M. Saint-René Taillandier, disserte à propos d'un livre nouveau, d'une édition nouvelle, fait la petite guerre aux préfets et autres. Il a rendu célèbre, pendant la période qui suivit le 16 mai, M. Copin, préfet de l'Yonne. Ce n'est pas tout, Sarcey est un conférencier en vogue. Il a commencé au théâtre de l'Athénée et à celui de la Gaîté, dans les matinées littéraires de M. Ballande. Il fait ce qu'on peut nommer a conférence en manches de chemise ; il parle, avec beaucoup d'érudition souvent, sur les pièces, sur les

livres, les acteurs, les actrices, les auteurs de tout sexe. Ces jours derniers encore, il appréciait à la salle des Capucines, et il appréciait galamment le livre de Mlle Sarah Bernhardt, intéressant comme toute tentative d'un grand artiste : *Dans les nuages*. Il est malheureux que Sarcey soit très-myope. Il allait faire, dans une matinée au troisième Théâtre-Français, une conférence sur *le Menteur*, de Pierre Corneille; il avait prononcé ces deux premiers mots : Mesdames, Messieurs. Il entame la première phrase, et, en même temps, supposant que le verre pour l'eau sucrée traditionnelle était à droite, il verse de l'eau à droite. Le verre était à gauche. On rit. Sarcey, sans s'interrompre, verse de l'eau à gauche, mais pas dans le verre. Les spectateurs s'amusent. Sarcey, pour augmenter leur hilarité, ajoute un mot d'esprit en parenthèse. Il poursuivit sa conférence, mais il ne but pas, cette fois, d'eau sucrée. Il en a fait boire, lui, de l'eau sucrée dans ses articles, surtout dans ses livres. J'en ai cité quelques-uns. Vers la même époque que *le Mot et la Chose*, il a publié le *Nouveau seigneur de village*, chez Charpentier, qui n'était pas encore l'éditeur de Zola. C'est un satire politique à l'adresse des maires. Là se trouve ce représentant de l'autorité qui distingue les volailles des amis de celles des ennemis de l'Empire. Sarcey, après *Etienne Moret*, a donné une nouvelle : *le Piano de Jeanne*. Enfin, chez Jouaust, il a peint une galerie de portraits : *Comédiens et Comédiennes*. Il y juge avec franchise les uns et les autres, et suit sa devise : « J'appelle un chat un chat. » Je crois cependant qu'il a des tours de phrases coquets, des attiferies de langage, des adoucissements de mots, des pudeurs, nécessaires, j'en conviens, pour les comédiennes.

Il a chez lui, dans son hôtel de la rue de Douai, des photographies, entre autres, de Mlle Tallandiera, qui vient de mourir, de Marie Delaporte, de Mlle Sarah Bernhardt. Au bas de la dernière est cette dédicace signée : « Au critique Sarcey, à l'ami Francisque. » Quelques-uns interrogent si l'ami Francisque est à cause du critique Sarcey — ce que je ne pense pas du tout. Un jour, dans son cabinet de travail, à propos d'une reproduction en bronze du Voltaire de Houdon, qui est sur sa cheminée et qui lui a été donnée, en janvier 1872, par les employés du télégraphe, je m'étonnais que les sculpteurs et les peintres fassent toujours Voltaire vieux et ridé, lui qui fut galant gentilhomme, l'amour, au moins la verve toujours jeune. Sarcey me répondit :

— Mais j'ai aussi Voltaire jeune.

Se dressant, il fit quelques pas et me montra, au-dessus de la porte d'entrée, une gravure, avant la lettre, Voltaire, la figure pleine, Voltaire en habit à la française et en manchettes de dentelle. Il me disait :

— Voltaire est là à l'âge de quarante ans. N'est-ce pas?

Je regardais la photographie de Sarah Bernhardt placée à côté, un peu haut, et cherchais, en journaliste, à lire la dédicace tracée d'une écriture fine. Sarcey s'en aperçut :

— Vous êtes frappé de voir ces deux têtes l'une près de l'autre? Non? Ah! Voltaire est le lare de la maison. On en a mis partout, comme dans les *Plaideurs*.

Puis, en réponse à une question, il reprit :

— C'est une amie, elle venait me voir souvent autrefois, mais elle est devenue plus rare maintenant — hélas!

Je voudrais être Got ou bien un des deux Coquelin, pour mettre dans l'intonation adoucie toute la grosse tristesse de cette exclamation :

— Hélas!

— Cela était venu à propos de Voltaire, de Diderot que je mets avant lui. Nous avions causé de la manière. Sarcey me dit :

— Savez-vous ce que c'est que la manière?

Et, en me demandant comment j'allais, il me frappe sur une épaule, à main plate, mais à coups redoublés et durs. Je recule. Alors il recommence :

— La manière, c'est çà.

Lui, m'adressant je ne sais plus quelles autres paroles, me frappa sur l'autre épaule. Sarcey est solide, et je le sentais. Je recule davantage. Lui :

— Veuillot a une manière, le coup de trique, Rochefort en a une, le coup d'épingle. Dans un an on se fait faire un nom à Paris avec la manière.

Il me parla de Vallès, qui a une manière aussi. Vallès avait porté quelques articles au *Gaulois*, et ils avaient du succès, sans doute par antithèse, car dans ce journal aristocratique, il disait les détresses, les misères, du peuple. M. de Villemessant, qui voyait monter le tirage d'une feuille rivale et qui a flairé plus d'un écrivain de race, fait appeler Vallès, lui demande à brûle pourpoint deux ou trois articles par semaine, et lui offre mille francs par mois. Vallès, qui plus d'une fois s'était vu sans un sou et parconséquent plein d'esprit, reste deux minutes sans ouvrir la bouche, effaré; puis il prend les mains de Villemessant :

— Deux mille, et c'est conclu.

M. de Villemessant éclate de rire, accepte. Vallès fait signer un traité pour plusieurs mois, et fait ses articles, sur le ton de ceux du *Gaulois*. Au bout de trois semaines cela devint monotone, et Villemessant lança quelques observations rejetées. Des abonnés se plaignaient, se désabonnaient. Un beau matin la copie de Vallès n'est pas insérée. Il en apporte encore. Elle n'est pas encore insérée. Alors il renvoie la même, et pour plus de sûreté, il la renvoie recopiée sur papier timbré. Il continua ainsi jusqu'à l'expiration de son traité avec M. de Villemessant, et le clerc d'huissier, un gamin de dix-neuf ans, qui portait au *Figaro* cette copie sur papier timbré était Victor Noir — mort assassiné.

Une petite vanité, à présent fort juste d'ailleurs, de Francisque Sarcey, à propos des dernières années de l'Empire :

— On avait bien de l'esprit en ce temps-là.

Et il poursuit :

— Je faisais, avec Ranc, dont on reconnaît la plume à *La République Française*, dans des articles sérieusement pensés, finement écrit, avec ce spirituel Weiss, qui est à *la Retraite*, un petit journal tirant à quinze cents exemplaires et lu de tout Paris, etc...

Deux mois après, à un déjeuner chez Sarcey, il y avait deux charmantes comédiennes que je ne veux pas nommer. L'une, aux cheveux noirs, aux bras plus blancs que les bras de Junon, se mit à dépeindre avec de jolis mots Sarcey, en caleçon, se baignant, les dames sur la plage regardant, à travers leurs lorgnettes, son ventre large, sa tête longue et velue, son dos immense — sur les flots.
Une anecdote.

Sarcey était pour une huitaine de jours à Biarritz, avec une de nos actrices, une parisienne, comme Blanville le comprend. Un noble espagnol avait remarqué la compagne de voyage du critique. Dès les premiers jours, elle se promenait sur la plage avec Sarcey, et déjà l'espagnol se promenait derrière eux en causant avec un ami, et en répétant, car il espérait de cette façon lier connaissance :

— A-t-il du talent, ce M. Sarcey, a-t-il du talent !

Sarcey, qui se doutait du piège, eut l'air de ne pas entendre. Le second jour, nouvelle promenade, nouvelles exclamations. L'espagnol allait partout dans l'hôtel disant à chacun :

— Vous ne savez pas qui vous avez ici. C'est Sarcey ! Francisque Sarcey ! ! le grand Sarcey ! ! ! le critique du *Temps*, le rédacteur du *XIVe Siècle* ! ! ! !

Ainsi durant sept jours. Enfin, le huitième jour, Sarcey se laissa prendre à un si bel enthousiasme. Il adressa la parole à l'espagnol. La connaissance fut ainsi liée, si bien qu'il écrit maintenant à la jeune actrice et lui demande des nouvelles de Sarcey.

Mais je n'ai pas fait visiter l'hôtel de Francisque Sarcey. En arrivant, à droite, la salle à manger, tendue de vieilles tapisseries; à côté, faisant continuation, séparés par des rideaux, une salle de bal, au premier étage, une antichambre à la chambre. Sur une crédence, le buste en bronze de Sarcey, par Carrée Belleuse ; à côté, une réduction en bronze du buste d'About, par le même ; un ornement en bronze, cadeau de Mlle Tallandiera, une femme nue, la tête en bas, un dauphin s'enroulant autour du ventre lustré et des jambes élégantes. La chambre à coucher avec un grand lit en ébène à la Henri IV, très-large, avec couvertures bleues; à l'entrée du sanctuaire, deux panneaux posés en face l'un de l'autre, représentant une femme, une brune; une femme, une blonde. Joint à la chambre à coucher, près du lit, un cabinet avec deux tables de toilette et une baignoire, à la largeur du dos. A l'autre bout de la première chambre, l'appartement des amis. Au second étage, le petit cabinet de travail, empli de livres, qui est un bijou. C'est tout en bois, très-mignon, avec des vitraux anciens aux deux fenêtres très-étroites, et une cheminée d'Eck, le faïencier, sur laquelle est écrite la devise : « J'appelle un chat un chat. » Sur le même palier le grand cabinet de travail. Des livres partout sur les rayons d'une immense bibliothèque. Au fond la cheminée, ornée du Voltaire de Houdon, donné par les employés du télégraphe. D'ici, de là, quelques photographies du Gargantua, par Gustave Doré. Dans un coin, un ours de Russie empaillé et envoyé à Sarcey, de Saint-Pétersbourg, par Dupuis. Sur un guéridon un vase, présent d'un anonyme, sur les parois duquel est un chat tenant une plume, un chat qui pelotte, sur les parois duquel court une banderolle où sont écrits les titres de tous les ouvrages de Sarcey, plus la devise toujours : « J'appelle un chat un chat. » J'oublie un meuble principal, un divan haut d'une trentaine de centimètres, long, large d'à peu près deux mètres, recouvert en étoffe de soie rouge usée et tachée. Contre la muraille, trois coussins rouges, et sur celui du milieu un émistiche latin brodé par des doigts fluets : *Quatum et tenacem*. Je comprends la seconde épithète sur ce coussin, la première moins. C'est le fameux divan, occasion de tant de bruit. Tout près est une grande table longue de trois mètres, sur laquelle sont dispersés livres de toutes sortes, journaux, eaux-fortes. A cette table, près de la cheminée, vis-à-vis de la porte, Sarcey travaille la plupart du temps.

Il écrit ses articles du *XIXe Siècle* au jour le jour, sans grande composition, à la bonne flanquette. Il cause avec ses lecteurs, écoutant leurs objections, enseignant ses amis les bourgeois, ses amis les universitaires, leur disant quelque malice, il cause, bavarde; parfois plutôt qu'il ne rédige une colonne du journal. Sarcey me parlait de la manière. Il en a une, lui, et il y a habitué son public ; la manière familière. Il a fait dans cette manière des chefs-d'œuvre — où parfois, sous la forme nouvelle, se retrouve une tournure de Voltaire, de Paul-Louis Courier. — Quant à Sarcey critique, je regrette de contredire l'opinion d'un grand nombre, mais il me satisfait moins d'abord, il écrit en français sans doute, mais il n'a ni la phrase colorée de Gautier, ni l'esprit de Janin, ni la bataille d'idées de Zola, ni la légèreté de Vitu ; il est lourd comme lui-même, et si ses arguments marchent parfois en masses serrées, cela ressemble aux combats à l'éléphant. Mais j'aurais tort de trop accentuer ma pensée, je la dépasserais. Si Francisque Sarcey refait trop souvent les pièces à sa fantaisie et sans jamais avoir trouvé une charpente meilleure, il est très-érudit dans les choses de théâtre, juge avec plaisir et impartialité, se laisse aller à ses impressions, rit de bon cœur et se moque de même. Il est à une première, en compagnie toujours de quelques dames, comme un simple spectateur; oublie la camaraderie, les amis, les ennemis peut-être, et dit son avis. Bien peu de gens le disent à Paris. Rappelez-vous tous les coax, brékékikex coax, coax lorsque Zola a jeté une pierre dans la mare aux grenouilles.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 20. — 10 c. 25 Janvier 1879 Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

Texte de Félicien Champsaur

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

M. BARDOUX



M. BARDOUX

M. Bardoux a de quarante-quatre à quarante-six ans; c'est un homme nouveau, et sa carrière politique date de la troisième République. Salut, monsieur Bardoux. Vous êtes un ministre heureux, vous êtes un ministre spirituel. Vous souriez sans cesse, et vous souriez de façon très-gentille. C'est plaisir qu'apercevoir votre visage se sillonner de mille plis, votre bouche s'ouvrir, les narines de votre nez frémir, vos yeux regarder avec finesse et bonté. Salut, monsieur Bardoux. Il me semble encore être à la fête qu'à l'occasion de l'Exposition universelle, les Cigaliers, à *l'Hôtel Continental*, donnèrent aux Félibres. Je vous vois assis, non très-loin de votre humble serviteur, entre M. Saint-René-Taillandier, qui est académicien, et le paraît, puis M. Ricord, qui est médecin, et médecin spécialiste. Votre figure était bien aimable à côté du masque béat de l'un, et de la face rouge et épicurienne de l'autre; car c'est un joyeux compère que le docteur Ricord. C'est à lui à qui, en 1848, M. Crémieux, alors ministre de la justice, disait, dans un bal masqué, chez le docteur Ségalas : « Quelle idée de vous costumer en dieu Pan? Je m'attendais plutôt à vous voir en dieu Mercure. » Il devait vous en conter des malices gauloises, le docteur Ricord, monsieur le Ministre. Vous vous amusiez. Il est vrai que devant vous étaient, aux côtés d'Henri de Bornier, Mlle Favart et Mlle Daram. Vous aviez plus d'un sourire pour elles. Mais je dois ajouter que vous en avez pour beaucoup de personnes. Salut, monsieur Bardoux. Jamais député si gracieux ne pourra vous remplacer, pas même M. Antonin Proust, un homme charmant aussi, cependant, le rapporteur du budget des beaux-arts, l'ami de M. Gambetta, l'habitué des coulisses théâtrales, parlementaires quelquefois, l'habitué du salon de Mme Edmond Adam, ce salon républicain où se rencontrent M. de Girardin, M. de Marcère, M. About, M. Lepère, M. Leconte de Lisle, M. Tirard, M. Pothuau, M. Constant Coquelin, et M. Gambetta — naturellement. — Là, M. Antonin Proust a été sacré ministre de l'instruction publique par ces messieurs, et surtout par Constant Coquelin, cadet aîné, comme dit Charles Cros. Mais vous êtes toujours ministre, et puis, quand vous ne serez plus ministre, vous resterez toujours Cigalier. Salut, monsieur Bardoux.

Je disais tout à l'heure que vous aviez une figure bien aimable. Voici comment l'a esquissée quelqu'un :

« Cette figure, beaucoup de gens la connaissent ou la reconnaîtront à ces quelques traits : De longs cheveux rejetés en arrière et bouclant au bout, un visage rasé comme celui d'un prêtre ou d'un comédien, le teint très-brun, avec toutes sortes de grandes rides d'un caractère remarquable : elles sont verticales, comme il arrive aux physionomies qui ont beaucoup souri; il y a une légère nuance cléricale dans ce visage-là; mais si M. Bardoux était dans les ordres, ce serait un missionnaire et non un résident français. Une extrême bonté réside autour des lèvres un peu fortes, et dans les yeux, que l'habitude des fastidieux travaux de la politique quotidienne n'a pas éteints. Ce ne sont pas les yeux futés du vieux Thiers, ni le regard dominateur de Gambetta, ce regard fort qui établit le décompte d'un homme en cinq minutes. C'est un charmant et quasi naïf désir de vous plaire qui s'échappe de ces deux yeux bruns. »

Je continue :

« Un homme sévère a dit de M. Bardoux : « Il est si bon qu'il préfère tout le monde. » Le mot est joli et empoisonné comme un stylet du seizième siècle. Il ne porte pas. Le ministre a des haines, et de vigoureuses. Il est inflexible sur ses principes. Il y a en lui de ce doux entêtement qui fit la fortune de Napoléon III. Il me semble juste, quoique moins spirituel, de dire que M. Bardoux « cherche ce qu'il y a de « préférable », mettant à trouver les bonnes qualités des gens la même application que les autres mettent à en trouver les défauts. Vous vous rappelez la jolie fable de La Fontaine sur cet homme entre deux âges que ses deux maîtresses s'en vont « tétonnant ». L'une est à la poursuite des cheveux blancs, l'autre à la poursuite des cheveux noirs. M. Bardoux est un de ceux qui, sur une tête grise, voient les cheveux noirs.

» C'est qu'il y a dans M. Bardoux, et très-vivace, un poète qui eut son heure autrefois. Vers les vingt-cinq ans, le ministre actuel, qui en a près de cinquante, a publié un volume de poésies qu'il a signé Agénor Brady. Anacréon prétend que ceux qui ont aimé en portent au cœur une petite marque ineffaçable. C'est vrai de l'amour, et c'est vrai aussi de quatre autres choses au monde : la guerre, la mer, le séminaire et les vers. Qui fut soldat, marin, prêtre ou poète, en porte pour la vie un signe ineffaçable : un parfum ou une odeur de caserne, de bateau, de sacristie ou d'idéal. J'ai lu ces vers d'Agénor Brady avant de savoir qu'ils étaient de M. Agénor Bardoux. C'est une inspiration sentimentale et spiritualiste, qui mélange Lamartine à Musset. La pièce la plus remarquable est un morceau lyrique sur la mort d'une actrice qui fut célèbre : Henriette Sontag. Ah! monsieur le Ministre, combien, parmi vos flatteurs, paieraient cher pour savoir par cœur une de vos stances d'alors, qu'ils vous réciteraient dans le somptueux hôtel de la rue de Grenelle-Saint-Germain!...

» A cette époque-là, c'était aux environs de 1860, M. Bardoux habitait Clermont-Ferrand. Il avait fait son droit à Paris. Il s'était lié avec les plus remarquables des jeunes gens qui eurent vingt ans entre 1845 et 1855. C'était un groupe de vaillants esprits, qui ont tous percé la peau si épaisse de l'indifférence publique. Comptons un peu : il y avait Gustave Flaubert, il y avait Hippolyte Taine, l'académicien d'hier, cet Allemand doublé d'un Espagnol, Allemand par la profondeur, Espagnol par la couleur. Il y avait Renan, cet athée chrétien, un homme qui doute comme on prie, et qui blasphème comme on chante un cantique. Puis un poète, mort depuis, Louis Bouilhet, l'auteur un peu oublié de *la Conjuration d'Amboise*. On travaillait et on espérait. L'Empire étant là, qui avait fait la paix dans le forum, on se désintéressait de la politique. La fortune de M. Bardoux tient à ces deux causes, qu'il a compris que tôt ou tard un renouveau de régime parlementaire rouvrirait la tribune aux avocats préparés, puisqu'il a aimé sa province assez passionnément pour y revenir.

» Il habitait donc Clermont-Ferrand. J'aime à parler *de visu*. Pascal disait : « Le *moi* est haïssable. » En histoire et en chronique, rien ne remplace pourtant ce *moi*. J'étais élève au lycée de Clermont, mais déjà grandelet, et regardant tout. Certes, quand je rencontrais le M. Bardoux d'alors, en compagnie de

mes professeurs, ses amis, et qu'il me prenait ma tête tondue de collégien sous sa main, par un geste familier, je ne savais pas que j'évoquerais un jour, devant le public, ce jeune avocat au visage rose, au sympathique sourire, et ici le mot sympathique, ce mot charmant déshonoré par la banalité des camaraderies, n'est plus banal. L'avocat vivait, avec sa vieille mère, dans une rue étroite, pavée de cailloux pointus, attristée par ces teintes grises que donne aux maisons de Clermont la pierre de Volvic, avec quoi on les bâtit. Cette rue s'appelait la rue de l'Eclache. Tout à côté de M. Bardoux demeurait M. Salneuve, aujourd'hui sénateur inamovible.

» A cette époque, Clermont se divisait en deux camps : les amis de M. Rouher et les autres. Quand je dis les amis, j'aurais quasi pu dire les parents. Au collège, j'ai bien entendu cinquante de mes camarades parler de leur « cousin Eugène » gros comme le bras. Les *autres* étaient peu nombreux, et parmi eux M. Bardoux, l'espoir d'eux tous, le premier avocat du barreau clermontois, mais encore inconnu, quoiqu'il eut publié son remarquable travail sur les légistes.

» L'Empire se fait libéral. Un autre Auvergnat, Fernand Mége, arrive au ministère. Cette forte race de montagnards aura donné plusieurs hommes d'Etat à la France. Puis l'Empire tombe, et c'est le tour de M. Bardoux.

» A la Chambre, il se fit dès l'abord remarquer par des qualités acquises en province : exactitude dans le travail, sécurité dans les relations. Il est nommé sous-secrétaire d'Etat au ministère de la justice. Je l'ai revu là, dans son cabinet de la place Vendôme. Il me parut vieilli et fatigué. Depuis, j'ai vu passer devant mes yeux tous les hommes connus de l'époque. Ils sont tous fatigués de cette fatigue-là, et ils en vivent. M. Thiers était exténué et tout blanc dès 1840, dit Henri Heine. L'homme au pouvoir vieillit d'un coup, puis il s'arrête et se conserve.

» Le ministère tombe. M. Bardoux redevient le député membre de toutes les Commissions. Et cependant l'artiste est toujours là. Il y a deux ans, au concert Pasdeloup, on jouait la symphonie pastorale de Beethoven ; l'ex-sous-secrétaire d'Etat avait son fauteuil à côté du mien. Il voulut bien causer avec moi. « Ah ! me disait-il en consultant sa montre, il va me falloir quitter cette salle pour aller à la Commission. » Plaignez-moi. » Il ajoutait : « Lisez de beaux vers, c'est encore ce qu'il y a de meilleur au monde. » Il me récita même un poème entier de son ami Louis Bouilhet. Les curieux me sauront gré de leur dire que ce poème s'appelait : *La Colombe.* »

On vient de lire que M. Bardoux a publié un volume de vers. J'ai eu la curiosité de le rechercher. C'est un volume, profondément oublié, de 216 pages, avec converture vert pomme, imprimé chez Léautey, rue Saint-Guillaume, 23, et édité en 1857, chez Michel Lévy frères. Il a pour titre : *Loin du Monde.*

M. Bardoux a dédié à sa mère ses poèmes, qui contiennent trois livres, et que j'ai trouvés sur les quais Voici le début :

Jamais je n'oserai ; tout mon cœur s'y refuse,
Aux regards du public te dépouiller ma Muse !
Quoi ! montrer aux passants ta chaste nudité,
A leurs rires moqueurs exposer ta beauté,
Les entendre de toi médisant à l'oreille !
La pudeur endormie en rougissant s'éveille.

M. Bardoux aime l'art puisqu'il a renouvelé le traité du directeur de l'Odéon, M. Duquesnel, et qu'il a donné 40,000 francs à M. Capoul, ce vieux beau, pour jouer une quinzaine de fois sans succès *Les Amants de Vérone*, ce drame lyrique du marquis d'Ivry. Il aime l'art en dernière raison, lui qui, imitateur de Musset, a rimé des strophes sur Henriette Sontag :

Du moins la Malibran eut cet honneur suprême
D'écouter souriant *des hauteurs du saint lieu*
De beaux vers dignes d'elle, admirable poème
Ecrit par le génie et *dicté* par Dieu même,
D'un poète à sa sœur, mélancolique adieu.

Mais toi, pauvre Henriette, à peine si la *terre*
A reçu dans son sein ton corps inanimé,
Ce corps qu'eut adoré jadis la Grèce *entière*,
Que déjà notre oubli te refait un *suaire !*
On ignore ton nom tant de fois acclamé.

Chantez donc, maintenant ! faites jaillir de l'âme
Les *sentiments éteints* comme autant de *rayons !*
Répandez sur les fronts le désir et la flamme !
Soyez la grande artiste et la sublime femme,
Echo retentissant de toutes les passions !

Il faut, si vous voulez que la foule captive,
Ennue, hier encore, à vos divins *accents*,
A vos tourments mortels, demain, soit *attentive*,
Puis, au dernier asile, en sanglotant vous suive,
Il faut, *sachez-le bien*, il faut mourir à *temps*.

. . . .

Mais non. — Ton front pâli par la muse et la fièvre,
Hier s'est couronné de saule et de *cyprès*,
Et le dernier accord s'envola de ta lèvre,
Loin des baisers amis, *dont l'absence nous sèvre*,
Au pays de Pigarre et de Fernand *Cortez*.

Qu'allais-tu donc chercher sous ce ciel redoutable,
Où le vent est mortel, l'horizon plein de feux,
Où la terre *tressaille* et luit *comme le sable*,
Où, *comme un dieu d'airain*, la nature implacable,
Etreint l'homme et la plante entre ses bras fiévreux

Tu n'y cherchais pas l'or, n'est-ce pas Henriette ?
Et quand avec la brise et l'oiseau du matin,
Sur le *balcon* doré tu chantais Juliette,
La foule *suspendue*, haletante et muette,
Ne voyait pas reluire un ducat dans ta main.

Non, ce n'était pas l'or, c'était la poésie
Qui brillait dans tes yeux, et te transfigurait,
Elle, *qui sur ta lèvre, épanchait* l'ambroisie,
Et ce charme énervant comme un parfum d'Asie,
Qui se glissait dans l'âme alors qu'on t'écoutait.

Si tu pris ton essor, doux cygne aux blanches ailes,
Vers les lointains climats et le soleil *brûlant*,
C'est que tu connaissais nos amours infidèles
Et nos changeants désirs ; ou bien comme les belles
Tu voulais les regards d'un *autre et jeune amant*.

Adieu donc, Henriette, et pardonne au poète
D'être chose légère, enfant capricieux !
Sous les portiques saints, n'est-il pas d'autre fête ?
Qu'importe le laurier triomphal à la tête
Qu'illumine à jamais l'auréole des cieux ?

Cette pièce est peut-être en effet la plus remarquable du volume, et elle n'est qu'une imitation et un pastiche des stances, plus un vers de treize syllabes, de Musset sur la Malibran. Les impropriétés de langage abondent. Les autres pièces se ressentent toutes ainsi ou de Lamartine ou de Hugo. Pas une seule note originale, pas un seul cri venant au cœur, pas une seule couleur précise dépeignant la nature prise sur le fait. Ce n'est pas mauvais jusqu'au ridicule, mais ce n'est pas bon. Les rimes demandent l'aumône, les idées sont des ombres s'estompant dans le vague et s'embrouillant, n'ayant ni logique ni suite. Lisez ceci :

Ah ! vivre, c'est surtout aimer sa vieille mère,
Enfermer ses désirs dans un arpent de terre,
Voir un coin du ciel bleu !
Vivre, c'est chaque jour connaître un sacrifice,
Sans que jamais la plainte au dehors retentisse ;
Vivre, c'est paix et peu.

Paix et peu ! La tournure est singulière, et ce substantif et cet adverbe joints, hurlent drôlement. Mais citons encore :

Nymphes des bois touffus, chères amadryades,
Avez-vous retenu mes rires, mes chansons,
Alors que, *pour me voir durant mes promenades*,
Vous vous cachiez les soirs dans les épais buissons.

La pièce est intitulée : *Les Bois*. Je recommande ce tableau à Paul Baudry, les nymphes curieuses se massant derrière les branches minces, les jeunes frondaisons, et M. Bardoux en promenade. Ce peintre rappelle le sous-préfet d'Alphonse Daudet, qui prépare un discours pour le comice agricole, et qui se prend à rimer dans la forêt. *Paix et peu !*

Faut-il ajouter qu'Agénor Brady, M. Bardoux, s'indigne et s'emporte contre les bourgeois, les Philistins ? Il a fait une apostrophe aux Pharisiens :

Pour les vers et pour l'art ont-ils assez d'injure,
Assez de calembours usés !
Où trouver l'infamie, où trouver le parjure
Qu'ils n'aient pas cent fois excusés ?

Je ne suis pas un philistin, un bourgeois, un pharisien, aussi je n'aurai pas d'injure, en employant le singulier comme M. Bardoux, *même* sur ce poète mort jeune. Je suis satisfait seulement d'avoir remis un peu au jour ce volume ignoré du ministre de l'Instruction publique en janvier 1879, ministre d'ailleurs si actif et excellent républicain. Je serais désolé si je lui faisais répéter ce vers qui commence son pauvre livre :

La pudeur endormie en rougissant s'éveille.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

L'Éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 21. — 10 c. 1er Février 1879 Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

Texte de Félicien Champsaur

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

OLIVIER MÉTRA



OLIVIER MÉTRA

Il y a quelques mois, nous étions, un soir, causant, à Montmartre, non loin du moulin de la Galette. Il y avait là, entre autres, Louis Davyl, l'auteur de la *Maîtresse légitime*, de *Monsieur Chéribois*, et qui en ce moment travaille à une pièce, la *Guerre*, en collaboration avec Erckmann-Chatrian, Bénassit, le peintre charmant, André Gill, dont le talent n'a pas besoin d'éloge. Le nom de Métra vint dans la conversation. Alors, je me rappelle, un d'entre nous, après quelques moments de bavardage, développa un brillant paradoxe :

« Je trouve que le gouvernement ne fait pas son devoir. Voilà un musicien qui a noté les tendresses de la vingtième année, noté les chansons du printemps, la douceur des roses, qui a fait des chefs-d'œuvre, qui a fait danser des générations, dont la musique, mélodie ailée, est entendue dans les cinq parties du monde. Je parlais des roses. Il a créé cette valse merveilleuse, qui est répétée partout, qui charme et qui enchante. Oui, je trouve que, lorsqu'il existe un homme qui a fait de son cerveau jaillir cette harmonie, le gouvernement devrait l'entretenir — comme un monument public. »

Il ne faut pas prendre cela au pied de la lettre. D'ailleurs Métra n'a pas besoin du gouvernement, et ne demande rien au budget de l'Etat. Je ferai cependant une remarque. Métra a composé la *Valse des Roses* et l'a vendue pour cinquante francs à un éditeur. Cet éditeur a gagné, en vendant cette *Valse des Roses*, plus de deux cent mille francs. Le compositeur a vendu son œuvre à un prix minime, parce qu'il était jeune, parce qu'il avait besoin d'argent, mais il l'a vendue. Il n'a rien à réclamer, et, s'il réclamait n'importe quoi, ce serait contre toute justice. Ce n'est pas tout. Chacun n'a pas acheté, chacun n'achète pas, chacun n'achètera pas la *Valse des Roses*, mais chacun la sait par cœur, et l'a fredonnée au moins une fois. Cela ne rapporte pas un sou à Métra. Son œuvre est entrée, de ce côté, dans le domaine public. Mais le contribuable n'a pas payé cette sorte d'agrandissement de son domaine, cet air qui est devenu sa propriété, il a donné tout au plus deux cent mille francs à l'éditeur. Je me trompe, et coupe court ici à ce paradoxe que je poursuis pour mon compte. Les *Roses* ont donné à Métra la gloire — et, comme dit Pierre Corneille dans *Médée*, c'est assez.

J'en suis sur la *Valse des Roses*, et je m'y attarde avec plaisir, sans crainte d'écrire une rengaine, selon une expression de certain argot. Cette valse a été si souvent jouée, chantée, dansée, qu'il n'est pas moderne, qu'il n'est pas 1879 de faire des fioritures sur une œuvre pareillement connue, et depuis tant d'années. Tous les orgues de Barbarie l'ont exécutée dans les rues et sur les places de toutes les villes de toutes les provinces, dans les cours de tous les hôtels, l'ont exécutée ou plutôt l'ont grincée d'une façon atroce, et la grincent encore. C'est le sort de tous les airs célèbres.

On a raconté le mot de Gounod en entendant une valse aussi, sa valse de *Faust* :

— Nous autres musiciens, nous n'arrivons à la popularité que par la calomnie.

Il n'y a pas seulement les orgues de Barbarie. Moi, qui ne suis pas musicien, j'ai fait des *Variations* sur la *Valse des Roses*. Je les ai dédiées au maëstro :

La maison est charmante, et charmant le jardin.
On est en mai. Partout des fleurs, partout la sève,
Et la terre paraît comme sortir d'un rêve.
On est en mai. Le vent souffle et pleure soudain.

Flore a blessé sans doute un jeune et bel ondin.
Dieu, quel vent! Aux lilas, aux roses il enlève
Pétales et pistils, il tempête sans trêve,
Et défait ce qui fit avril incarnadin.

Les fleurs semblent danser une joyeuse danse.
Mais non. C'est le mistral qui donne la cadence,
Et plus d'une périt dans ce bal attristant.

La maison est tranquille avec ses portes closes.
Un bruit de là s'envole. On dirait qu'on entend
Une femme et le son de la *Valse des Roses*.

Un peu de biographie maintenant. Olivier Métra est né en 1831. Il a été baptisé au Mans et il est le filleul de M. Halanzier, administrateur de l'Opéra.

Tout ceci mérite des explications, et je vais les présenter au lecteur. Le père d'Olivier Métra était d'une famille honorable et riche de Lyon. Les deux épithètes sont nécessaires, car elles ne sont pas synonymes, quelque habitude qu'on ait de les employer l'une pour l'autre. Le père d'Olivier Métra était destiné au barreau, mais il avait le diable au corps, il courtisait la folle du logis, il était de ceux qui aiment les sentiers et les chemins de traverse, alors même qu'ils sont sûrs de n'en jamais faire de grandes routes; il était de ceux qui aiment les sentiers perdus dans les bois bordés d'aubépines, d'églantiers, de rosiers, de buissons où ramagent les rossignols, les sentiers quelquefois pleins de cailloux. Il avait abandonné le droit romain, tous les droits possibles, et il s'était engagé dans une troupe pour jouer la comédie, la tragédie, le

drame, l'opéra, l'opérette. Olivier Métra possède un traité où son père s'engage à jouer tous les premiers rôles d'amoureux, sans partage, moyennant cent dix francs par mois. La somme n'est pas exorbitante. Il existait alors ce qu'on appelait des troupes d'arrondissements. Elles habitaient Paris pendant l'hiver, puis, dès les beaux jours, s'en allaient donner des représentations d'ici, de là, à Corbeil, Etampes, Beauvais, Evreux, Rouen, Reims, le Mans. Le père de Métra jouait à Rouen quand Olivier vint au monde. La troupe alla ensuite au Mans, et on y baptisa l'enfant. Il arrive de ces aventures. Ainsi presque pour René Descartes qui, d'après des documents certains de certains docteurs, fut conçu en Bretagne et naquit en Touraine.

Dans cette troupe dramatique et comique dont faisait partie le père de Métra, ou dans une autre troupe rencontrée par les villes, était Madame Halanzier Dufresnoy. Elle avait un fils âgé de onze ans à peu près, en 1831. Le fils de Madame Dufresnoy tint Olivier sur les fonds baptismaux, renonça pour lui à Satan, à ses pompes, à ses œuvres, oublia son filleul pendant nombre d'années, et ne fut pas peu étonné lorsqu'un jour Métra l'aborda en lui disant :

— Bonjour, mon parrain.

Ce que fut l'éducation de Métra, je serais en peine de le dire exactement. Il joua, dès l'âge de cinq ans, des bouts de rôles dans une foule de pièces sur les théâtres de province — rôles d'enfant, de petit garçon et de petite fille, selon les besoins de la scène. A douze ans il débutait à Paris, au théâtre Comte, nommé alors théâtre des Jeunes Elèves maintenant théâtre des Bouffes-Parisiens, avec Daubray comme ornement. Métra, qui était destiné par son père à l'état d'acteur, y jouait les premiers gamins, comme il dit. Il a joué le rôle de Joas dans *Athalie*.

Métra était acteur au théâtre Comte et avait douze ans quand il se sentit musicien. Un violoniste d'orchestre de sa connaissance. un violoniste du théâtre des Jeunes Elèves, lui prêta son violon, un violon que le petit Olivier, en jouant ses rôles, écoutait avec ébahissement. Il lui donna quelques leçons, si le mot n'est pas exagéré. Au bout de quelques temps, Métra, qui, chaque fois qu'il pouvait avoir le violon de son ami de l'orchestre, s'exerçait tout seul, au bout de quelque temps Métra savait manier un archet, à peu près. Il entre comme violoniste à l'orchestre d'un théâtre minuscule, situé vers le quartier Mouffetard, le théâtre Marcel, je crois, détruit à présent et remplacé par le théâtre des Gobelins. De l'orchestre du théâtre Marcel il va à l'orchestre du théâtre Beaumarchais, aujourd'hui théâtre des Fantaisies-Parisiennes. Enfin, à dix-neuf ans, il est chef d'orchestre, chef d'orchestre au bal Robert.

Le bal Robert n'existe plus. Il se trouvait au bout d'une allée, au coin de la rue des Acacias, sur le boulevard Rochechouart. C'était un bal dans le genre de la Boule Noire ou de la Reine Blanche, un bal du peuple, du peuple en casquette et bourgeron, en robe simple et pauvre. Le bal Robert a disparu. Il y a sur son emplacement une impasse, l'impasse Robert. Un cordonnier voisin a donné à l'impasse le nom du propriétaire du bal, et le nom est resté.

En ce temps-là, en même temps qu'il était chef d'orchestre du bal Robert, Métra suivait, au Conservatoire, la classe d'Ambroise Thomas et remportait le premier prix d'harmonie. Cela ne faisait pas vivre. Métra donne des leçons au cachet, reste encore comme chef d'orchestre au bal Robert, puis devient le chef d'orchestre du bal Mabille — vers 1855. Il était chef d'orchestre du bal Mabille quand il fit la *Valses des Roses*. Des discussions surviennent. Il quitte Mabille pour l'Elysée Montmartre — mis dans le dixième tableau de l'*Assommoir*, pièce opportuniste tirée par MM. William Busnach et Gastineau du roman naturaliste de Zola. L'Elysée Montmartre est abandonné, il retourne à Mabille, va au théâtre du Châtelet. En 1872 il prend le siège de chef d'orchestre aux Folies-Bergères. Quelques années plus tard il est fait chef d'orchestre des bals masqués de l'Opéra. En juillet 1878, M Halanzier, qui depuis *Sylvia*, en 1876, n'avait plus joué de ballet de cette importance, lui demande la musique d'un ballet japonais, en trois actes, dont le livret lui était présenté par Philippe Gille et Arnold Mortier, deux hommes d'esprit, *Yedda*.

La première représentation a eu lieu ces jours passés, en janvier 1879. M. Gambetta était dans la loge directoriale et applaudissait. Mais voici l'exposition du sujet du ballet et la description des décors — par un maître styliste, Paul de Saint-Victor, qu'on vient de nommer officier de la Légion d'honneur :

« La toile se lève sur un hameau de vanniers, au bord d'un lac sacré qu'une montagne bleue couvre de son ombre. A droite, une fontaine surmontée d'un coq enluminé de cinabre, dévide son filet de cristal devant une façade de métairie découpée en compartiments inégaux. Tout est ouvert, tout est à jour, comme dans la plupart des habitations du pays. — Un des traits poétiques de la vie japonaise est cette ténuité de ses édifices. Le Japonais ne s'enracine pas à la terre ; il y pose, il y fait son nid. Son logis flexible s'assouplit à tous les caprices ses châssis glissant sur leurs minces rainures y multiplient à volonté les chambres, les corridors, les alcôves, ou le transforment en une salle unique. Il l'enveloppe comme un vêtement flottant qu'il peut plier ou déployer à son gré. Ses idoles même n'habitent que des temples rustiques portés par des troncs d'arbres plantés en plein sol. On croirait voir les ermitages de ces dieux qui descendent de l'Olympe indien sur la terre, pour y mener quelque temps la vie des ascètes. C'est bien là l'architecture d'un peuple doux et léger, finement insouciant, qui glisse sur la vie sans s'y appuyer, et dont les enfants répètent, chaque matin à l'école, en guise d'abécédaire, cette chanson sceptique : — « La couleur et l'odeur s'évanouissent dans notre monde. — Que peut-il y avoir de permanent ? — Le jour présent a disparu « dans les abîmes profonds du néant. — C'était la fragile image d'un songe. — Il n'y cause pas le plus « léger trouble. »

Yedda, la plus jolie fille de ce village idyllique, va épouser Nori, le fiancé qu'elle aime. La maison est enguirlandée de glycines ; les danses nuptiales préludent au mariage. On déballe devant l'épousée le coffret de laque qui contient les cadeaux de noces offerts par son prétendu. Yedda va droit à un miroir de cuivre, le premier qu'elle ait jamais vu ; elle s'y mire et elle s'y pavane. Mais une sonnerie de fanfare éclate : c'est le Mikado qui passe par le hameau pour aller se faire couronner dans sa capitale. Le cortège se déroule, bizarre et splendide, avec ses hommes d'armes armés d'éventails d'acier et coiffés de longues

plumes d'oiseaux recourbées, ses pages diaprés comme des tulipes, ses femmes enroulées de longues robes tournoyantes où les griffons serpentent parmi les pivoines. Le prince descend de son palanquin de laque, ceint d'un diadème étoilé et vêtu d'une tunique blanche à rosaces d'or. Tô, son bouffon, costumé d'une cape écarlate où grimacent des moitiés de masques, gambade autour de lui en agitant une marotte à tête de renard. Le village festoie de son mieux son jeune souverain : les jeunes filles, l'épaule chargée de corbeilles de fleurs, dansent devant lui le pas des canéphores du printemps. Mais ce prince Charmant ne voit que Yedda entre elles toutes, il est blessé au cœur par l'éclair de ses grands yeux noirs, ce dont enrage une Princesse, sa cousine, qui voudrait partager son trône. En revanche Tô, le fou de cour, est ravi. Ce Triboulet, aux yeux bridés, est épris de cette princesse jaune, et il compte sur la villageoise pour empêcher la cousine d'épouser son cousin et maître.

Resté seul avec Yedda, éblouie par les pompes qui viennent de défiler sous ses yeux, Tô fait reluire à ses yeux un miroir autrement magique que celui où elle se regardait tout à l'heure. Elle s'y voit en Mikadette, trônant entre deux Chimères d'émail cloisonné. Pour que ce rêve se réalise, il ne s'agit que de s'embarquer, lorsque le rossignol chantera, sur une des grandes feuilles de nénuphar qui flottent à la surface du lac endormi. L'esquif magique la transportera dans le royaume des Esprits, dont la reine lui fera don d'un talisman qui réalisera tous ses rêves. — Yedda prête l'oreille aux tentations de ce serpent à grelots; le chant du rossignol achève de l'ensorceler. Elle pose le pied sur une des feuilles enchantées; et Nori, et son vieux père, et ses compagnes qui la cherchent partout avec leurs lanternes en papier de soie, n'arrivent au bord du lac que pour la voir s'évanouir, au fil de l'eau, dans la brume du crépuscule.

Nous voici dans l'île Merveilleuse, paysage grandiose que couronne l'Arbre de la Vie, un boabab gigantesque dont les branches se replantent et se multiplient en vastes rejets, en sorte que l'arbre forme à lui seul tout un bois. Ce qui manque à ce beau décor, c'est le mystère et la transparence : On le voudrait plus nocturne et plus azuré, gazé d'un voile, teint d'un clair obscur. Le Pays Bleu ne doit être que le mirage de la terre, son reflet indécis et vaporisé. — Les fées du lieu n'ont, du reste, rien de japonais : elles ressemblent à toutes les Sylphides et à toutes les Ondines, à toutes les Willis et à toutes les Péris qui ont rasé les planches de l'Opéra de leurs pieds ailés. Ceci encore est une légère faute : la mythologie du Japon fourmille de divinités indigènes dont l'évocation aurait rajeuni ce tableau de ballade, tant de fois repeint et remis en scène. — Quoi qu'il en soit, la reine des Esprits accueille gracieusement sa jeune visiteuse, et elle lui donne un rameau de l'Arbre de Vie. A chacun des souhaits qu'elle formera, et qui sera immédiatement exaucé, une feuille tombera; mais elle mourra quand la dernière se détachera de sa tige. Yedda accepte joyeusement ce don périlleux, et elle repart sur sa feuille fragile, tenant déjà comme un sceptre le rameau fatal. »

Mais il faut abandonner cette narration brillante et raconter en quelques lignes le troisième acte. Yedda se fait transporter au palais du Mikado. Le Mikado, mélancolique au milieu de ses femmes, rêve. Yedda apparaît, et, voulant être aimée du maître, arrache une feuille au rameau de l'Arbre de Vie. Yedda sera reine, et déjà s'ouvrent, au son des gongs, les fêtes du sacre, — malgré les reproches de la princesse, cousine du Mikado. Nori, le vannier, arrive au milieu de la fête, il est frappé d'un poignard dont sa rivale avait armé contre Yedda un assassin, et il tombe mort. Yedda se souvient qu'elle était la promise de Nori. Folle de douleur, elle arrache les dernières feuilles du rameau donné par Sakourada, la reine des Esprits de la nuit, et elle expire. Après Juliette, Roméo, après Hernani, doña Sol.

Métra avait pour interprète Mlle Rita Sangalli, la gracieuse et hardie ballerine. La partition du maëstro est aimable, pleine de *brio*, spirituelle, renferme de curieux effets d'instrumentation. Il ne lui manquerait qu'un peu de couleur exotique, étrange, originale, japonaise peut-être. Métra a eu peur, je pense, et, composant pour le théâtre national de l'Opéra, n'a pas lâché la bride tout à fait aux chevaux blancs qui traînent le char d'ivoire de la déesse. Lui, qui écrit le moins souvent possible, et perd quelquefois des mélodies, des idées musicales, pour ne pas les fixer sur le papier, n'en a pas moins écrit, en trois mais, une partition d'orchestre de près de mille pages, remporté un grand succès mérité, et fait œuvre d'artiste de premier ordre. Et, comme disent les Anglais, le *Tour du Monde* c'est un *self made man*. Il est arrivé à ce qu'il est grâce à lui seul, — le compositeur de *Yedda*, de tant de belles valses, parmi lesquelles les *Roses*, les *Faunes* et la *Vague*.

Je viens de nommer la *Vague*, supérieure à la *Valse des Roses*. C'est d'une mélodie merveilleuse. C'est splendide, aussi beau que du Beethoven — et Beethoven est plus grand que Strauss.

Quelques mots encore. Métra habite maintenant l'hiver à Paris, l'été à Bois-le-Roi. Il est aimé d'une de nos jolies actrices. Il a la taille élancée, le visage fin et glabre, sauf une moustache mince, les cheveux partagés au milieu du front, neigeux, comme poudrés, l'œil bien vivant et bien sympathique. Je le lui disais dernièrement, il est un de ces hommes, comme Mürger, Scholl, Alphonse Daudet, qu'on admire et qu'on aime. Deux sentiments différents.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 22. — 10 c. 8 Février 1879 Un an : 6 fr.

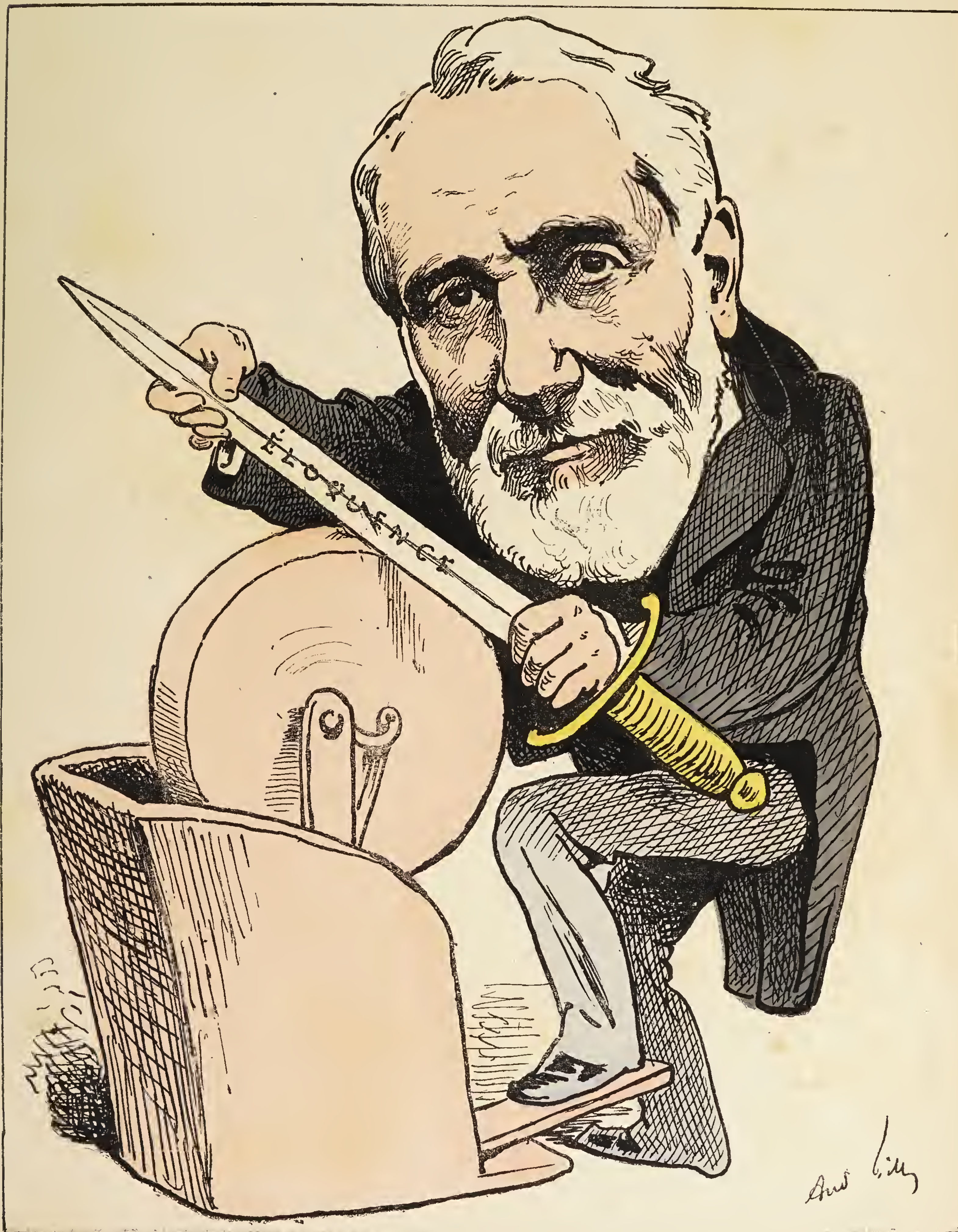
LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

Texte de Félicien Champsaur

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

CHALLEMEL-LACOUR



CHALLEMEL-LACOUR

Extrait du *Journal officiel* :

Le président de la République française,

Sur la proposition du ministre des affaires étrangères,

Décrète :

Art. 1er. — M. Challemel-Lacour, sénateur, est nommé ambassadeur de France près la Confédération suisse, en remplacement de M. le comte d'Harcourt, admis dans le cadre de la disponibilité de son grade.

Art. 2. — Le ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 14 janvier 1879.

Maréchal de Mac-Mahon,
duc de Magenta.

Par le président de la République :

Le ministre des affaires étrangères,

Waddington.

Ce décret est la récompense méritée de longs services rendus à la cause républicaine, d'un dévouement de chaque heure, d'un talent incontestable. Je l'ai cité parce que pareils décrets ne sont pas si souvent rendus, décrets qui s'appliquent à des hommes aimant et ayant défendu le gouvernement qu'ils sont chargés de représenter.

J'ai vu M. Challemel-Lacour, au lendemain de sa nomination, ces jours derniers. Il a la taille moyenne, il était enveloppé dans une robe de chambre couleur terre de sienne et bordée de pourpre. De cette robe émergeait une figure rouge, maigre, anguleuse, très-rouge, avec deux yeux vifs, encadrée de cheveux fins fort blancs, d'une barbe blanche, d'une blancheur pareille à celle de la neige. Rouge et blanc, telles sont les deux uniques couleurs de cette face. Le sang circule jeune sous la peau, et chargé de globules. M. Challemel-Lacour et autoritaire, cassant Ses mouvements saccadés, comme électriques, des réponses brèves, précipitées, et malgré tout cela, des façons gracieuses. M. Challemel-Lacour, né à Avranches le 19 mai 1827, a maintenant cinquante-deux ans. Voici mon impression résumée dans une antithèse fantaisiste : c'est un vieillard de soixante ans qui en aurait vingt-cinq.

M. Challemel-Lacour, à sa sortie du lycée Saint-Louis, entra à l'école normale pour y gagner un titre d'agrégé en philosophie. L'ambition du normalien était de professer un jour dans une chaire de faculté, peut-être un jour de disserter sur la philosophie en Sorbonne, après M. Victor Cousin, l'universitaire superficiel et terne qui parla, écrivit sur Dieu, sur l'immortalité de l'âme, et servit ses discours, ses livres au beau monde comme on servirait des tasses de thé. Challemel-Lacour fut nommé professeur de philosophie à Pau, puis à Limoges. Il était à Limoges au 2 décembre 1851. Le professeur abandonne sa classe et fait un appel aux armes. Des paysans accourent, un combat se livre dans une petite commune de la Haute-Vienne. Challemel-Lacour est arrêté, conduit à Paris, détenu pendant quelques mois, conduit à la frontière belge.

Agé de vingt-cinq ans et exilé. Telle était la situation. Le proscrit ne perdit pas courage ni pour son pays ni pour lui-même. Il se décrète titulaire d'une chaire mobile et fait des conférences à Bruxelles, à Anvers, à Gand. Il n'était pas seul d'ailleurs à se servir de la parole pour l'existence. D'autres l'imitèrent, parmi lesquels Désiré Bancel, Madier de Montjau, Marc Dufraisse, Jules Barni. Les conférences de Bancel, conférences sur Bossuet, Corneille, Molière, ont été réunies, et elles portent ce titre fier : *Harangues de l'exil.*

M. Challemel-Lacour resta quelques années en Belgique. Le succès était grand d'abord, mais les universités locales s'inquiétèrent, firent surgir des difficultés. Les auditeurs devenaient moins nombreux. Le conférencier parcourt l'Allemagne, l'Italie, enfin il s'arrête en Suisse, et devient professeur. Edgard Quinet, Jules Barni professaient à Genève. Marc Dufraisse enseignait le droit politique à Zurich, au *Polytechnicum.* Challemel-Lacour fut son collègue. Il montrait les beautés de notre littérature française aux étrangers, il leur disait notre gloire, leur parlait de son pays.

Un passage d'un *conte du lundi,* d'Alphonse Daudet, la *Dernière classe,* me chante dans le cerveau. Le voici :

« Alors d'une chose à l'autre, M. Hamel se mit à nous parler de la langue française, disant que

c'était la plus belle langue du monde, la plus claire, la plus solide : qu'il fallait la garder entre nous et ne jamais l'oublier, parce que, quand un peuple tombe esclave, tant qu'il tient bien sa langue, c'est comme s'il tenait la clé de sa prison (1)... »

Durant ce séjour en Suisse, M. Challemel-Lacour fit ou prépara ses ouvrages, annota et traduisit l'*Histoire de la Philosophie*, de Ritter, étudia, dans la *Philosophie individualiste*, Guillaume de Humboldt, étudia aussi, en curieux et en lettré, le monde intime, féminin, charmant, du dix-huitième siècle, s'occupa de cette excellente édition des *Œuvres de madame d'Epinay*, publiée seulement en 1869. Je n'émets pas de jugement sur tout cela. Ce sont des volumes d'érudit et de raffiné qu'on rencontre rarement. M. Challemel-Lacour lui-même ne les a pas chez lui.

A sa rentrée en France, quand, en 1859, fut accordée l'amnistie, car les coupables parfois exercent le droit de grâce sur leurs juges ou leurs victimes, il voulut faire des conférences à Paris comme il en faisait en Belgique. Ses théories sur l'esthétique étaient blessantes sans doute pour l'empereur ou pour l'impératrice. La parole lui fut interdite. M. Nefftzer venait de fonder *le Temps*. Challemel-Lacour fait, en même temps qu'Edmond Schérer, des articles de critique littéraire, où il apparaît normalien en littérature. Plus tard il sera opportuniste en politique. L'idéal et la chimère existent certes, mais si loin. Beaucoup ne les comprennent pas.

Un fait à l'appui. M. Challemel-Lacour devient secrétaire de la rédaction de la *Revue des Deux-Mondes*, en remplacement de M. de Mars. Je continue. Il collabore à la *Revue des cours publics* de Germer-Baillière, à la *Revue germanique*, à la *Revue moderne*, à la *Revue nationale*, dont il prend la direction en 1868. Il eut à cette dernière revue pour collaborateur M. Gambetta. De là date leur amitié.

Retentit le tocsin du 4 septembre. Challemel-Lacour est envoyé à Lyon par Gambetta comme préfet du Rhône et commissaire extraordinaire de la République. Le poste était difficile. La Commune est proclamée, le général Mazure est emprisonné, le commandant Arnaud est tué. A côté de la tempête civile, la tempête étrangère. M Challemel-Lacour a été accusé. La commission des marchés lui a reproché, par exemple, de trop larges dépenses faites pour équiper les corps-francs. On connaît la réponse jetée le 30 janvier 1873 :

« Vous vous plaignez des faveurs que j'ai, dites-vous, prodiguées aux corps-francs, aux dépens des Lyonnais. Vous allez trop loin! Il n'y a pas à Lyon un seul homme, même de votre parti, qui partage cette opinion ! Jamais, à mes yeux, la présence des corps-francs à Lyon n'a été un élément d'ordre, et je m'empressais de les mettre en état d'aller à l'ennemi ! Lorsque je voyais arriver des départements, de l'Algérie et de plus loin même, des hommes manquant de tout, par un froid horrible, je leur donnais tout ce que je pouvais, sans m'inquiéter si, deux ans plus tard, des Français viendraient m'en demander compte! »

Une réponse encore, elle montre un orateur, un homme qui est ému et qui émeut :

« On a parlé de ma circonspection. Elle n'était pas toujours sans raison. Elle existait dans beaucoup d'autres esprits et des plus conservateurs. On voulait éviter la guerre civile. Je le voulais aussi, et c'est pour cela que j'ai ménagé les passions populaires. Ma politique ne consiste pas à rompre avec les passions, mais à les manier et à les calmer!... Le rapport m'appelle un dictateur improvisé. Dictateur, je ne sais ; improvisé ? à coup sûr ni mes goûts ni mes études ne me préparaient à être préfet... En France et à l'étranger, j'ai mené une vie de retraite et d'étude ; oui, j'ai été improvisé. Quelque chose, pourtant, me condamnait à l'être, c'est qu'ayant toujours aimé la liberté, la République, et toujours aimé la démocratie, je devais être des premiers à faire de mon mieux pour les protéger contre leurs propres emportements. Aussi, quand le soir du 4 septembre, on est venu me dire dans ma retraite : « Il faut aller à Lyon, la ville est aux mains des révolutionnaires. » J'y suis allé, sachant ce qui m'y attendait, et n'ignorant pas non plus ce qui m'attendait ensuite si j'en revenais ! »

Dans l'étude où je prends ces passages, suit une appréciation excellente de ce talent souple, vif, qui scintille et entraîne :

« Tel il s'était montré dans l'action, tel il apparaissait à la tribune, et son éloquence caractérisait son individualité. Tandis que M. Gambetta procède par coups de foudre, M. Challemel-Lacour procède par coups d'épée. Sa façon de parler est comme une escrime serrée et correcte dont tous les dégagements, d'une finesse extrême, portent coup et font voler le plastron, et avec le plastron la chair de l'adversaire. Rien de sacrifié au détail, au pittoresque, à la couleur. Tout est précis, rapide, meurtrier. Quel redoutable tribun! Il marche droit à la question, l'étreint et la frappe au front, comme le *cachetero* des cirques frappe le taureau. Ce n'est pas l'éloquence girondine, avec ses périodes et ses harmonies, ce serait plutôt le ton jacobin, net et vibrant. »

Un jacobin, tel est en effet M. Challemel-Lacour, avec plus de raillerie cependant et de chaleur. Il avait été élu député à l'Assemblée nationale pour le département des Bouches-du-Rhône, le 7 janvier 1872, par

(1) « S'il tient sa langue, — il tient la clé qui de ses chaînes le délivre. »

F. MISTRAL.

47,954 voix. Il est maintenant sénateur, sénateur et ambassadeur de la République française. Il a dû laisser pour cela la rédaction en chef de ce journal, la *République française,* fondé par Gambetta, Spuller, Ranc, Allain Targé, et par lui Ses articles, pas plus que ceux de ses collaborateurs, ne portent de signature, mais ils portent la marque à laquelle les habitués et les lettrés ne se trompent pas. Ils ont la vigueur, la fermeté, l'argumentation serrée. C'est de la politique, comme autrefois c'était de la critique. Ce sont des arguments exposés dans la langue classique avec le style sobre, sans trop de coloris, mais solide.

Maintenant au professeur, au conférencier, à l'écrivain de revues, au rédacteur en chef de la *République française,* à l'orateur va s'ajouter le diplomate. M. Challemel-Lacour succède à M. le comte d'Harcourt. Certes les Suisses ne trouveront plus le même personnage. Ce jacobin n'aura pas cette sorte d'afféterie qu'on appelle distinction, ces manières de grand seigneur né, manières qui sont quelquefois le vernis de la médiocrité, il n'aura pas les caresses de M. de Talleyrand-Périgord, les largesses anglaises de Buckingham. Mais les temps ont marché. M. Challemel-Lacour, s'il n'a pas la fine gentilhommerie des salons, est un esprit ouvert, lettré, une intelligence. Ce sont des titres, je pense. Les ambassadeurs de la République peuvent ne pas ressembler à ceux de l'empire ou de la monarchie.

Voici, pour finir, un article de la *République française,* et il est bon à rappeler, car il donne la pensée de Léon Gambetta, et une apologie de ce républicain sincère et intègre, M. Challemel-Lacour. Je n'insisterai pas sur le procès intenté à la *France nouvelle* pour diffamation par le rédacteur en chef de la *République française,* partie civile, sur la plaidoirie prononcée par le chef des gauches et redevenu maître Gambetta et obtenant, ce qu'il demandait, une condamnation à 10,000 francs de dommages-intérêts, créant enfin une sorte de précédent. La *France nouvelle* n'est pas venue à résipiscence, elle a parodié la devise de la première République et a dit : *Liberté, Egalité, Fraternité ou la Bourse.* Mais j'oublie l'article de la *République Française :*

« Le *Journal officiel* a publié hier le décret qui nomme M. Challemel-Lacour ambassadeur à Berne. Nous n'avons pas besoin de dire et nous n'avons aucune envie de dissimuler l'intérêt particulier que nous prenons à cette nomination. M. Challemel-Lacour est de nos amis de longue date ; il a pris part à la fondation de ce journal, et il le dirigeait hier encore. Nous félicitons notre ami, qui reçoit enfin la récompense due à ses talents incontestés de ses adversaires mêmes, et mis de tout temps au service de la République, au courage avec lequel il a soutenu les luttes les plus justes et les épreuves les plus imméritées, à la dignité de sa vie, à la rectitude de son caractère, et qui en est récompensé par l'honneur le plus propre à le toucher, celui de représenter la France républicaine dans un pays libre. Nous félicitons plus encore le gouvernement d'avoir ouvert au mérite républicain, qui semblait systématiquement tenu à distance, l'accès de la représentation extérieure de la France et d'avoir porté son choix sur un homme dont nous avons été plus que personne à même d'apprécier les connaissances profondes et variées, la singulière pénétration, la sagacité et la promptitude à démêler les situations et à juger les hommes. M. Challemel-Lacour, qui pousse peut-être l'horreur de la mise en scène jusqu'à l'excès dans la réserve, n'a jamais fait une apparition dans la vie publique sans laisser l'impression d'une supériorité véritable et le regret des fêtes de l'esprit dont il nous privait par une sorte de répugnance à se produire. Un véritable penchant du cœur l'attirait vers cette Suisse qui l'avait accueilli et honoré au temps des amertumes de l'exil ; mais nous devons ajouter qu'il n'est personne qui connaisse mieux les affaires européennes, et aucun de ceux qui ont suivi les travaux qu'il a semés dans les recueils périodiques et que sa modestie n'a jamais pu se résoudre à sauver de ce regrettable éparpillement ne sera tenté de contredire notre assertion ; personne, non plus, n'a un sentiment plus élevé, une intelligence plus lumineuse des véritables intérêts de la France, et personne n'en a la passion à un degré plus absorbant. Nous nous séparons d'un collaborateur à qui notre journal a dû souvent la meilleure part de son succès et qui en a toujours été l'honneur et la parure ; mais nos regrets particuliers sont effacés par le sentiment des services qu'un homme tel que M. Challemel-Lacour, dans la nouvelle carrière qui s'ouvre devant lui, saura rendre à la patrie française. »

J'ai reproduit ces lignes, bien qu'elles aient, un brin, des tournures de compliments de famille. Elles sont dans la note exacte, et dans la limite de l'éloge mérité. M. Challemel-Lacour est un républicain et un lettré. Il a intelligence et savoir. Dans la galerie des hommes de ce temps on lui doit un médaillon entre deux statues.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

L'Éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 23. — 10 c. 15 Février 1879 Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

Texte de Félicien Champsaur

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

ALPHONSE DAUDET



ALPHONSE DAUDET

Celui-là est un écrivain charmant, un conteur délicieux, un romancier qui a sa place dans ce quadrilatère aux trois autres coins duquel sont De Goncourt, Flaubert, Emile Zola. L'avouerai-je cependant? Alphonse Daudet me plaît particulièrement. Je ne veux pas le placer avant les autres, pas plus d'ailleurs que je ne le place après, jugeant que ces classements sont on ne peut plus relatifs, et sont bons tout juste sur les bancs des colléges. Mais je préfère Daudet ou mieux je l'aime, parce qu'il me parait mettre dans son œuvre tout lui-même, parce qu'il écrit comme il cause, et qu'il cause bien, parce qu'il est moins recherché, sentant moins l'étude ou le travail d'orfévrerie, parce que ses pages semblent venues d'un seul jet, parce qu'il possède un talent en quelque sorte plus naturel, plus original, plus primesautier. Alphonse Daudet, au milieu des producteurs à la ligne de ce temps-ci, est un écrivain et un poète, ce qui n'est pas un malheur.

Poète, il l'a été en vers, et en très-jolis vers — dans un premier volume. On fait toujours ces choses en débutant, de la vingtième à la trentième année. Daudet est un précoce. Il avait dix-sept ans, quand en 1857, un éditeur de la rue de Tournon, un nommé Tardieu, publia ce gentil recueil : *les Amoureuses*. Daudet a raconté dans ses *Mémoires d'un homme de lettres* qu'il allait vaillamment sous les galeries de l'Odéon voir comment marchait la vente de son livre. Il eut du succès ce livre, et il plut à l'impératrice Eugénie, qui en parla à M. de Morny. Il renferme en effet de bien jolis poèmes, outre *les Cerisiers* et *les Prunes*. Je citerai *les Bottines*, par exemple :

Moitié chevreau, moitié satin,
Quand elles courent par la chambre,
Clic ! clac !

Il faut voir de quel air mutin
Leur fine semelle se cambre
Clic ! clac !

Les Amoureuses, dis-je, plurent à l'impératrice. Mais je vais trop vite, et j'ai oublié de commencer par le commencement.

Alphonse Daudet est né à Nîmes, le 13 mai 1840. Voici les premières lignes du *Petit Chose*, ce roman exquis, presque autobiographique :

« Je suis né le 13 mai 1840, dans une ville du Languedoc, où l'on trouve, comme dans toutes les villes du Midi, beaucoup de soleil, pas mal de poussière, un couvent de Carmélites et deux ou trois monuments romains. »

Je tourne les feuillets du *Petit Chose*, et je lis :

« Mon père, qui faisait à cette époque le commerce des foulards, avait, aux portes de la ville en question, une grande fabrique, dans un pan de laquelle il s'était taillé une habitation charmante, toute ombragée de platanes, et séparée des ateliers par un vaste jardin. C'est là que je suis venu au monde et que j'ai passé les seules bonnes années de ma vie. »

Survinrent deux incendies, une grève, un procès, et la ruine. Alphonse Daudet avait une dizaine d'ans lorsque ses parents durent quitter Nîmes pour aller habiter à Lyon, rue Lanterne, à un quatrième étage. Il fit ses études au lycée de Lyon. De nouveaux malheurs s'ajoutèrent aux premiers. A seize ans, il entre comme maître d'étude au collége de Sarlande. Cette misère dura un peu plus d'un an. Enfin, en 1857, il vient à Paris, où son frère Ernest l'avait précédé, pour vivre de littérature. Ecoutez-le :

« Bon Dieu ! Quel voyage que mon premier voyage à Paris ! Rien qu'en y pensant, vingt ans après, je sens encore mes jambes serrées dans un carcan de glace et je suis pris de crampes d'estomac. Deux jours en wagon de troisième classe, par un froid de Sibérie ! J'avais *seize* ans, je venais de loin, du fin fond du Languedoc, pour m'adonner à la littérature. Mon billet payé pour ma place, il me restait en poche juste quarante sous; mais pourquoi m'en serais-je inquiété ? J'étais si riche d'espérances ! Je grelottais, il m'en souvient, je grelottais bien fort sous mon mince habillement. J'avais aussi terriblement faim, et pourtant, malgré les séductions de la pâtisserie et des sandwichs qui s'étalaient aux buffets des gares, je ne voulais pas lâcher mes quarante sous, soigneusement cachés dans une de mes poches. »

Le poète descend chez son frère, ou monte chez son frère, locataire d'une petite chambre à l'hôtel du Sénat, rue de Tournon, au cinquième étage. Ernest Daudet était secrétaire d'un vieux monsieur qui lui dictait ses Mémoires à raison de 90 francs par mois. Il fallait exister à deux avec ça, et ce ne doit pas être aisé. Les journaux n'ouvraient pas facilement leurs colonnes au jeune débutant. Alphonse Daudet m'a conté que souvent il achetait pour quelques sous de pain et de saucisson, se mettait au lit et y restait à rêver et à travailler, pendant deux ou trois jours, moyennant cette subsistance. Le volume des *Amoureuses* parut, mais n'enrichit pas son auteur. Il lui fit une sorte de situation, d'aurore de gloire, lui permit d'adresser la pa-

role à Jules Vallès, le fit inviter, je ne sais trop comment et par qui, à une soirée d'Augustine Brohan. Daudet, il ne se rappelle plus par quelle suite de circonstances, avait un habit, un habit à lui. Il va à la soirée d'Augustine, passe pour un prince valaque, s'approche du buffet, sans lorgnon, lui qui est très-myope, veut prendre un petit verre de kirch, se trompe, accroche une pyramide de verres qui roulent par terre, s'échappe dans la rue, puis, affamé, gelé, n'ayant pas de pardessus, s'en va aux Halles manger trois sous de soupe aux choux dans un établissement où, par défaut de confiance, les cuillers et les fourchettes sont attachées à la table avec une chaînette.

C'est à la table d'hôte de cet hôtel du Sénat qu'Alphonse Daudet connut Gambetta :

« Il était déjà l'homme que nous connaissons. Il était heureux de vivre, heureux de parler ; ce loquace romain, greffé sur une souche gauloise, s'étourdissait lui-même du cliquetis de ses discours, faisait trembler les vitres aux éclats de sa tonitruante éloquence, et finissait le plus souvent par de bruyantes explosions de rire. Il régnait déjà sur la foule de ses camarades dans le quartier, et était un personnage, d'autant plus qu'il recevait de Cahors 300 francs par mois, — somme énorme pour un étudiant d'alors. »

Daudet m'a rapporté sur Gambetta un détail inédit. Quand il avait, lui Daudet, quelque argent, il invitait à déjeuner ou à dîner avec lui un employé de l'Hôtel de Ville. La première fois, il le présenta à Gambetta qui tenait le haut de la table : c'était Henri Rochefort. Gambetta était exubérant, mais déjà, malgré cette fugue, mesurait ses paroles, tout en paraissant se laisser emporter par la passion. Rochefort, au contraire, était calme, rentré en lui-même. Daudet peut se rappeler cette table de l'hôtel du Sénat, avec Gambetta à un bout, Rochefort à l'autre, et mettre entre les deux personnages les numéros à couverture rouge de *la Lanterne*, le procès Baudin, la déclaration de guerre, le Quatre Septembre, la Commune, la déportation, le coup du 16 mai, les élections d'octobre, la direction des gauches.

Alphonse Daudet, de 1859 à 1861, publia différents articles, différentes variétés dans *le Figaro : les Gueux de province, la Double conversion,* poëme, *le Roman du Chaperon-Rouge. La Double conversion* et *le Roman du Chaperon-Rouge* furent édités par Poulet-Malassis, celui qui avait pour emblème un poulet mal assis. Ce sont des fantaisies ravissantes, délicates et charmeuses.

C'est surtout de 1859 à 1861 que l'existence fut âpre au jeune poète. Enfin, en 1861, M. de Morny, qui protégeait les arts, et était galant homme, comme Cartouche ou Mandrin, tous les deux même, M. de Morny se le fit présenter. Le poète avait de très-longs cheveux, un petit chapeau de berger, un veston, des manchettes avec des dentelles. Daudet était à la fois timide et hardi. Il ne voulait pas les modes de tout le monde et il ne les portait pas, mais il lui arrivait parfois de devenir tout rouge dans la rue, lorsqu'on le regardait. Dans le cabinet de M. de Morny, en écoutant le duc lui parler, il tenait son chapeau à la main, par la coiffe. Tout à coup, le chapeau tomba sur le tapis, la coiffe lui restant entre les doigts. M. de Morny sourit, et offrit au poète un emploi de secrétaire attaché à son cabinet.

Les parents de Daudet étaient légitimistes. Il eut peur de se vendre en acceptant, et déclara à M. de Morny qu'il était légitimiste.

Le duc répondit en badinant :

— Soyez ce qu'il vous plaira, pourvu que vous fassiez couper vos cheveux. L'impératrice est plus légitimiste que vous.

Alphonse Daudet fut donc secrétaire du duc de Morny, qui s'appelle de Mora, dans *le Nabab,* et il le fut pendant cinq ans. Il avait à couper les livres nouveaux et à indiquer au duc ce qui était bon, ou amusant à connaître. D'ailleurs la grande affaire de Daudet était d'obtenir des congés, et il en obtint beaucoup. Pendant ces congés, grâce à M. de Morny, Daudet voyagea en Corse, en Sardaigne, en Provence, où il habita dans un phare, le phare qu'il a décrit dans *les Lettres de mon moulin*, en Algérie, où il était accueilli par les autorités arabes, grâce aux recommandations dont il était chargé. Alphonse Daudet vivait durant ces cinq années là. Il a écrit ensuite.

Une réflexion en passant. On l'a accusé d'être réactionnaire. Je l'ai entendu lui-même s'en défendre. Il est d'une génération d'hommes qui étaient trop jeunes quand fut commis le coup d'Etat du Deux Décembre. Daudet, dont les parents étaient légitimistes, savait qu'il y avait un empereur, une impératrice. C'était tout. A Paris, il ne voulait rien renverser, rien édifier, il ne voulait que faire de la littérature. Les temps d'aujourd'hui ne sont point ceux d'alors.

Voici ce qu'écrivait dernièrement, dans un de ses Courriers de Paris, le maître chroniqueur, Aurélien Scholl :

« C'est dans cette période que le monde galant parvint à l'apogée de sa célébrité.

On faisait un *Premier-Paris* sur Cora Pearl, Giulia Barucci, Anna Beslions et Esther Guilmond.

Les chevaux de race étaient plus connus que les généraux de l'armée française, et les gandins, qu'on n'avait pas encore gommés, disaient en ouvrant, le matin, les feuilles du jour :

— Voyons comment la critique nous traite aujourd'hui...

C'était le temps des cocodès et des cocodettes.

Paris comptait cinq ou six journaux politiques. C'est à peine si le public savait le nom des ministres, et il s'en souciait fort peu.

Il n'était question ni de M. Gambetta, ni de M. de Broglie. Le seul homme véritablement célèbre et sérieusement discuté, c'était Worth, le tailleur pour dames.

L'ordre régnait sur toute la surface du territoire, et l'esprit de Dieu était *sous les eaux.*

Nous avions une armée invincible, une magistrature irréprochable, un clergé immaculé, et celui qui eût dit le contraire, eût passé un mauvais quart d'heure. »

C'est sous ce gouvernement, dans ce pays protégé par un gendarme rêveur, qu'Alphonse Daudet écrivait. Il s'est contenté, car chacun ne peut pas faire de la politique, d'être charmant et spirituel. En 1862, on jouait de lui, à l'Odéon, la *Dernière Idole,* un acte fait en collaboration avec Ernest Lépine. En 1863, il donnait *les Absents,* avec une partition gentille de M. Poise, à l'Opéra-Comique, un acte encore,

d'abord destiné à la Comédie-Française — qui en 1864, représente l'*Œillet Blanc,* un acte toujours. En 1865, il écrit une série de chroniques au *Petit Moniteur,* sous le pseudonyme de Baptiste et de Jehan de l'Isle, puis, en 1866, dans l'*Evénement,* ces lettres qui sont des chefs d'œuvre et qui étaient signées du nom de Gaston Marie : les *Lettres de mon moulin.* Je ne puis m'empêcher de citer l'avant-propos :

«..... Par devant maître Honorat Grapazi, notaire à la résidence de Pampérigouste,
A comparu
Le sieur Gaspard Mitifio, époux de Vivette Cornille, ménager au lieu dit des Cigalières et y demeurant ;
Lequel, par ces présentes, a vendu et transporté sous les garanties de droit et de fait, et en franchise de toutes dettes, privilèges et hypothèques,
Au sieur Alphonse Daudet, poète, demeurant à Paris, à ce présent et ce acceptant,
Un moulin à vent, sis dans la vallée du Rhône, au plein cœur de la Provence, sur une côte boisée de pins et de chênes verts..... »

Il a composé de bien délicieuses pages le sieur Alphonse Daudet, poète, demeurant à Paris, à propos de ce moulin acheté pour servir à ses travaux de poésie. Mais il est revenu de son moulin. En 1868, il donne au Vaudeville le *Frère aîné,* un acte toujours, avec succès d'estime. Paraît ensuite, chez Hetzel, cette autobiographie émouvante, le *Petit chose.* En 1869, il fait représenter au Vaudeville, le *Sacrifice,* trois actes cette fois, un drame intime. Comme œuvres théâtrales, il faut ajouter *Lise Tavernier,* cinq actes, à l'Ambigu, puis une pièce lyrique qui n'a pas eu le succès qu'elle mérite et qui sera reprise, je l'espère : l'*Arlésienne.*

J'ai vu cette dédicace sur un exemplaire de l'*Arlésienne,* une dédicace griffonnée sans doute au lendemain de la première représentation :

A Constant Coquelin,
Un pas-de-veine,
Alphonse Daudet.

Je dois bien oublier quelque piécette encore, ne serait-ce que le *Char,* opéra-comique en un acte, fait en collaboration avec notre ami Paul Arène, et fourni de jolis vers. Toutes les œuvres théâtrales de Daudet sont des œuvres de lettré et d'artiste. J'ignore ou veux ignorer si leur charpente est scénique, mais je sais qu'elles sont écrites dans une langue parfaite, procédant de celle des écrivains du seizième siècle, riche et ornementée, je sais qu'elles plaisent aux connaisseurs.

Mais voilà que je touche aux limites du cadre imposé et je n'ai rien dit, car Alphonse Daudet a travaillé beaucoup depuis qu'il s'est marié, il y a une douzaine d'ans, et depuis la guerre surtout, je n'ai rien dit des *Lettres à un absent,* retirées de la librairie par l'auteur lui même, à cause de certains passages sur les hommes et les choses de 1870-1871, ni des *Contes du Lundi,* parmi lesquels je rappellerai la *Dernière classe,* la *Partie de billard,* le *Porte-Drapeau,* ni de *Robert Helmont,* sorte de récit du siége de Paris, récit admirable, ni des *Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon,* ni de *Fromont jeune et Risler aîné,* roman couronné avec justice par l'Académie française dans sa séance du 15 novembre 1875, ni de *Jack,* dont Alphonse Daudet tire en ce moment un drame, je n'ai rien dit enfin du dernier livre du jeune maître, un chef-d'œuvre : le *Nabab.*

Faut-il vous dire la façon de travailler d'Alphonse Daudet. J'ai vu des pages manuscrites des *Rois en exil,* son prochain livre. Je ne parle pas d'un bout de papier où était le dessin, par un orfèvre, d'une couronne royale très-riche avec les noms de chaque pierre et des différentes parties, bandeau, velours, etc. Un des rois en exil met les pierres de sa couronne au Mont-de-Piété. L'écrivain, voulant faire une description de cette couronne, en a demandé, comme il appert, le dessin précis à un orfèvre. Mais ceci est du petit détail, qui a cependant son importance. Daudet, après avoir échafaudé son roman en chapitres, écrit, à toutes heures, chaque chapitre à la diable, d'une envolée, sur un cahier, au verso de la page. La page en face reste blanche. Quand le chapitre est achevé, il revoit, de concert avec madame Daudet, chaque verso de page et le refait sur la page en face restée blanche. Alors, sur ces deux textes, il compose une troisième copie, ratée encore, par endroits.

Daudet habite rue des Vosges, dans une maison qui est l'ancien hôtel du président de Lamoignon. On la trouve dépeinte dans un conte du lundi : *un Réveillon dans le Marais.* L'été, il se retire à Champrosay, un village coquet dominant la Seine, s'appuyant à la forêt de Sénart. J'ai dit que Daudet était marié. Il a un fils. Mais il faut que je fasse une indiscrétion. Madame Alphonse Daudet — Mlle Julia Allard — a collaboré à la *Vie Parisienne,* et publie, au *Journal officiel,* sous un pseudonyme, des études exquises sur les poètes, si souvent délaissés. Bientôt même elle fera paraître chez Georges Charpentier un volume de critiques d'art. Je m'arrête, craignant d'en avoir trop dit, et finis par un croquis en deux lignes :

Alphonse Daudet a taille moyenne, tête fine, cheveux noirs, longs et souples, barbe soyeuse, nez droit, monocle. Un ensemble joli.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

L'Éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 24. — 10 c. 22 Février 1879 Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

Texte de Félicien Champsaur

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

GIUSEPPE GARIBALDI



G. GARIBALDI

Je viens d'écrire, en tête de la feuille blanche, ce nom sonore de Garibaldi, nom fait pour voler sur les bouches des humains, et me demande ce que je vais dire. Je vais essayer de mettre dans ces trois pages celui qui est, avec Victor Hugo, le plus grand poète du siècle. L'un, le nôtre, a chanté des poèmes sur la lyre, l'autre les a faits avec l'épée. Je viens de relire la vie de Garibaldi, j'ai parcouru les récits de son compagnon d'armes, le général Bordone, j'ai causé avec le général, j'ai feuilleté aussi la biographie publiée par Eugène de Mirecourt, nommé, dans les premiers jours de janvier 1879, curé en Alsace, le même jour où mourait Marc Fournier, qui fut son adversaire heureux pour la candidature à la direction du théâtre de la Porte-Saint-Martin, j'ai relu les mémoires de Dumas, les histoires, et, songeant à la grandeur de cet homme, je me sens ému. C'est un héros, légendaire de son vivant, et dont la stature est plus haute que celle des héros anciens.

Il y a deux ans, je faisais, avec Noël Builly, un ami très-cher, un voyage dans le Nord de l'Italie. Je me souviens qu'un soir, près de Cuneo, un peu dans la montagne, la femme d'auberge, en nous menant dans notre chambre à coucher, nous fit voir une troisième chambre et nous dit avec respect : « Il nostro Gali-bardi ha dormito in questa camera. » Garibaldi s'était reposé là, et, depuis, la chambre n'avait plus servi à personne.

C'est ce même homme, ce même personnage, représenté comme Jésus sur des bannières par les nonnes des couvents d'Italie, qu'Alphonse Karr rencontra à Nice, et dont il a dit :

« La première fois que je l'ai vu et que j'ai eu l'honneur de lui serrer la main, c'était à un banquet d'ouvriers, à propos d'un baptême. J'étais assis à côté de lui. Il fut calme, réservé et simple. Cette simplicité se montrait dans toutes ses habitudes. Je le rencontrai ensuite, de temps en temps, sur le bord de la mer, dans le quartier retiré du Lazaret. Le dimanche, il jouait aux boules avec les marins. »

Garibaldi est né, cinq ans après Hugo, le 4 juillet 1807, à Nice, d'une famille de marins. Il reçut une éducation virile. Il était destiné à entrer dans la marine marchande. Il voyagea dans le Levant, la mer Noire, visita Gênes, Livourne, Naples, Rome. En 1832, à vingt-cinq ans, il était entré dans le parti de Mazzini. Une première fois il dut prendre la fuite, s'en alla jusque dans la mer d'Azov, puis, ayant appris que son nom n'était pas compromis, il revint, prit du service sur la flotte de l'Etat, comme lieutenant de vaisseau, se mêla à une conspiration, fut exilé. Il se réfugia en France. Il donne pendant quelque temps, à Marseille, des leçons de mathématiques, s'engage comme officier au service du bey de Tunis, puis, en 1836, se rend dans l'Amérique du Sud, fait d'abord, avec quelques compatriotes, le cabotage entre Rio-Janeiro et Cabo-Frio.

Au bout de neuf mois, il va prendre part au mouvement républicain dans la province méridionale du Brésil, et soutient Beato Gonsalvo da Silva. Devant Montevideo, qu'il croyait gagné à la république de l'Uruguay, il fut blessé d'une balle qui lui traversa le cou, se logea au-dessous de l'oreille, et le coucha sur le pont. A Gualegay, il fut fait prisonnier, et, après une tentative d'évasion, fut, devant la porte de la prison, suspendu par les mains, en présence de la foule, pendant deux heures. Enfin, le prisonnier est mis en liberté, sans procès. Garibaldi vient à Rio-Grande, reçoit le commandement en chef de l'escadre, quelques embarcations côtières sur le Lagao dos Patos. Il les renforce de quelques bâtiments qui se trouvaient dans le port et qu'il fait monter par des réfugiés italiens. Il gagne Laguna. Là, il épousa cette femme vaillante, la compagne de tous ses dangers : Anita. Pendant les noces, il fut attaqué par la flotte impériale. Ayant sa femme à ses côtés, il résista. Enfin, quand il vit qu'il n'était plus possible de combattre, que douze de ses officiers furent morts autour de lui, il se jeta dans une barque avec sa femme, et se sauva. Des dissensions éclatent à Rio-Grande, et des compétitions de personnalités. Garibaldi, qui est le soldat des choses et non des hommes, retourne à Montevideo, et, pour vivre, donne des leçons d'algèbre et de géométrie, dans une école de la ville.

En ce temps-là, comme disent les livres juifs, Jean-Manuel Rosas était dictateur de Buenos-Ayres et voulait réunir la république Orientale à la république Argentine. Montevideo était attaqué par les bandes d'Oribe. Garibaldi avait reçu le commandement d'un brick, d'une corvette et d'un cutter. Il force l'entrée du Parana, que défendaient des batteries, remonte la rivière, rencontre la flotte de Buenos-Ayres. Pendant trois jours il livre bataille, n'ayant plus de munitions, fait couper les chaînes câbles, s'en sert comme de projectiles. Enfin il ordonne à sa troupe de prendre les chaloupes, et, après être resté le dernier à bord, il fait sauter son brick, sa corvette, son cutter. Il rejoint ses hommes à terre, se fraie un passage, l'épée à la main, à travers le corps envoyé pour lui couper la retraite, rentre à Montevideo. La ville allait être assiégée par Oribe. Garibaldi est nommé commandant de huit cents volontaires italiens, et bientôt offre,

avec huit canons, la lutte à Jean-Manuel Rosas, qui gardait l'entrée du port de Montevideo avec une flotte et quarante-quatre canons. Rosas refusa. Une fois, le 8 février 1846, notre héros, envoyé à trois cents lieues, avec ses volontaires, pour chasser l'ennemi d'une province, soutint le combat contre quinze cents hommes, pendant huit heures, avec cent quatre-vingt-quatre légionnaires et quelques cavaliers. A la nuit seulement, ceux qui restaient, la moitié, reprirent le chemin du quartier-général, à Salta. Les blessés avaient été placés par deux et par trois sur les chevaux, et leurs camarades les soutenaient de chaque côté — pendant une marche de trois heures. Garibaldi, de retour à Montevideo, se vit offrir le titre de général. Plus tard, on lui offrit encore des terres et des troupeaux pour lui et ses légionnaires. Il répondit que les Italiens de Montevideo s'étaient armés pour obéir, selon son expression, au seul appel de la liberté, et il refusa.

Jean-Marie, comte de Mastaï-Ferretti, avait été élu pape, en juin 1846, en remplacement de Grégoire XVI, sous le nom de Pie IX. Il avait renvoyé sa garde de Suisses, avait accordé aux condamnés politiques une amnistie générale, sans conditions, le 8 août, avait choisi pour secrétaire d'Etat le cardinal Gizzi, très-libéral, avait imposé le clergé, nommé une commission de jurisconsultes pour la réforme du Code romain. Garibaldi, qui aurait dû songer qu'un pape n'est pas un Italien alors qu'il serait né à Sinigaglia, vit en Pie IX le sauveur de l'Italie. Il offrit, avec Anzani, son bras au nonce du pontife à Rio-Janeiro, qui promit d'en référer à Rome. Giuseppe n'attendit pas. Il part de Montevideo avec une centaine de compagnons d'armes, sur un navire, *la Speranza*, aux mâts duquel flottaient les trois couleurs italiennes, et débarque à Nice, au mois de juin 1848.

Il se présente à Turin et offre ses services au gouvernement piémontais, puis au Comité de défense de Milan, qui les accepte. Il forme une légion de volontaires, dont Mazzini se déclare soldat. Survient un armistice conclu entre les Autrichiens et Charles-Albert. La junte nationale convoque les collèges électoraux. Garibaldi, choisi pour député par Macerata, demande, à la séance d'ouverture du Parlement romain, la proclamation de la république. Un décret, le 9 février 1849, prononce la déchéance du pape. Garibaldi, chargé de défendre la frontière romaine, établit son quartier-général à Rieti. Cependant, l'armée française, dans une campagne qu'il ne faut pas apprécier, sous les ordres du général Oudinot, débarquait à Civita-Vecchia et marchait sur Rome. Garibaldi nous déloge de la villa Pamphili. Mais les Napolitains s'approchaient de Velletri, les Espagnols étaient descendus à Fiumicino, les Autrichiens s'approchaient de Bologne. Nous stationnions à Castel-Guido. Garibaldi, le 9 mai, avec trois mille hommes, bat cinq mille Napolitains à Palestrina. Oudinot attaque Rome, à l'improviste, le 3 juin. Garibaldi résiste, en vrai maréchal de France, sort de Rome le 3 juillet, avec quatre mille fantassins, quatre cents cavaliers, traverse les lignes ennemies, chassé par les soldats français, ayant les Napolitains au sud, les Autrichiens dans les Légations et en Toscane, arrive à San-Marino le 31 juillet. Là, il licencie ses troupes, puis, suivi de sa femme et de deux cents hommes à peu près, gagne l'Adriatique, fait voile sur Venise avec treize barques de pêche, est traqué par les navires autrichiens, perd huit barques, aborde au rivage, fuit à travers tous les dangers par Ravenne, la Toscane, Gênes. Anita Garibaldi, alors enceinte, la créole de Rio-Grande, mourut dans cette fuite.

Garibaldi, après avoir passé à Nice et confié ses enfants à sa mère, retourne en Amérique, aux Etats-Unis, à New-York. Il y gagne sa vie en fabriquant des chandelles. Il va dans le Pérou, voyage en Chine, sur un navire dont un négociant italien de Lima lui avait donné le commandement, vers la fin de 1854, revient à Gênes, puis à Nice, fait, pendant quelque temps, comme capitaine d'un petit steamer le voyage de Marseille. Alors, il acheta dans l'île de Caprera, à l'embouchure de Bonifacio, un peu de terrain, et s'y fit construire une petite maison. Il y vivait, cultivant lui-même le terrain acheté, — quand, s'étant mis au service du Piémont, il est nommé, par décret royal, major-général, et commence la guerre de l'indépendance italienne.

Giuseppe commandait les Chasseurs des Alpes. Il entre le premier en Lombardie, prend Varèse, bientôt rejette les Autrichiens vers Milan. On signe la paix de Villafranca. En 1860, lors de l'annexion à la France de la Savoie et de Nice, Garibaldi proteste et donne sa démission de député. Puis, en son nom privé, par des souscriptions permanentes, il organise une expédition en Sicile, où une révolte venait d'éclater contre les Napolitains. Il s'embarque sur le *Piemonte* et le *Lombardo*, avec mille hommes environ, aborde à Marsala, le 12 mai, bat les troupes royales à Catalafimi, s'empare de Palerme, le 27 mai, triomphe à Milazzo, est maître de Messine et de la Sicile. Garibaldi, dictateur de la Sicile, débarque sur la terre ferme, fait son entrée solennelle à Naples. Le roi s'était replié du côté de Capoue, près du Volturne. Le combat est vivement engagé. Capoue est prise. Garibaldi, alors, dictateur de l'Italie méridionale, fait triompher la politique de Cavour et, le 21 octobre, les Deux-Siciles sont réunies au royaume d'Italie, sous le sceptre de Victor-Emmanuel. Garibaldi avait fait son œuvre. Il est promu général, et retourne à Caprera, dans ses champs.

L'unité de l'Italie n'était point réalisée cependant. Les partis avancés songeaient à l'incorporation de Rome et de Venise, et des comités se formaient pour la libération de ces deux villes. Garibaldi en est nommé président en janvier 1861. Le général déclarait vouloir dans cette question de Rome rester avec

Victor-Emmanuel. Il s'impatienta cependant. Le 18 août 1862, il entre à Catane, à la tête d'un petit nombre de volontaires, et il est bientôt obligé d'en sortir. Il fait une descente dans la Calabre, est repoussé à Reggiò par Cialdini. Garibaldi se retire à Aspromonte, il y est attaqué par le colonel Pallavicini. Atteint d'une balle au pied, il dut se rendre. On le transporta à la Spezzia ainsi que son fils Menotti, ensuite à Pise. Il était menacé de l'amputation, si graves étaient les suites de sa blessure. Il est sauvé par le docteur Nélaton, de Paris; refuse l'amnistie accordée par le roi, allègue qu'il n'est point coupable, rentre à Caprera. Il en part, en 1864, pour faire un voyage en Angleterre, voyage qui fut une suite d'ovations. Il est élu député de Naples au parlement italien, fait un discours contre l'annexion de Nice à la France, est nommé grand-maître de la franc-maçonnerie italienne. En 1866, il aide à la délivrance de la Vénétie, mais n'a pas son bonheur habituel. Le 7 juillet, il est blessé à Monte-Suello, sur le lac de Garde, et il est battu, le 21 et le 25, dans le Tyrol italien, par l'armée autrichienne. En 1867, toujours plus impatient, il veut essayer de conquérir les Etats romains. Vers la fin du mois de septembre 1867, il est arrêté à Asinalunga, reconduit à Caprera et gardé par un navire de guerre. Il s'échappe, gagne Florence, puis les Etats pontificaux, remporte, le 2 octobre, un succès à Monte-Rotondo, marche sur Rome. Le 4 novembre, il est vaincu à Mentana par les troupes pontificales et le corps expéditionnaire français. Il est fait prisonnier le soir, et enfermé au fort de Varignano, près de la Spezzia. Le ministère italien, qui aurait peut-être été juge et partie, ne fit pas de procès. Garibaldi est ramené à Caprera, et, au mois d'octobre 1868, donne sa démission de membre du parlement. De 1868 à 1870 il lance des attaques contre Napoléon III, adresse, lors du plébiciste, une lettre à l'armée française.

Après le 4 septembre 1870, aux nouvelles de nos revers, toute l'Europe se désintéressant matériellement de l'infortune de la France, Garibaldi quitte son île, débarque à Marseille, va offrir à Tours ses services au gouvernement de la Défense nationale. Il arrive à Tours, le 8 octobre, presque en même temps que Gambetta, et, le 13, il est nommé par Gambetta, alors ministre de la guerre, commandant des compagnies franches et d'une brigade de garde mobile dans la région des Vosges. Il se bat à Châtillon, le 19 novembre à Beaune, le 26, s'empare de Dijon, prend son drapeau au 61e régiment prussien. Pendant l'armistice, Garibaldi, malgré sa nationalité, est élu, le 6 février 1871, député à l'Assemblée nationale par quatre départements : la Seine, la Côte-d'Or, les Alpes-Maritimes et l'Algérie. Dans la Seine il obtenait plus de 200,000 voix. Garibaldi se rend à Bordeaux, et, le 13 février, donne sa démission par une lettre, puis demande la parole. Je n'ose raconter cette séance. La majorité rurale, élue dans un jour de malheur, refuse d'écouter le seul de nos généraux qui n'ait pas été battu, comme on l'a dit. Garibaldi, vieux et infirme, sort de l'Assemblée, accompagné d'Esquiros et de Bordone, tandis qu'on faisait évacuer les tribunes. Supportant cette injustice, il adresse des paroles conciliantes au peuple, qui l'acclamait. Quelques jours après, il était de retour dans son île. Après le 18 mars, la Commune le nomme général en chef des troupes fédérées. Garibaldi n'accepte pas.

Ici s'arrête dans ses grandes lignes, la biographie des gestes de Garibaldi. En 1870, Rome était tombée au pouvoir de Victor-Emmanuel, et l'unité de l'Italie avait été consommée. Depuis, par ses lettres et par ses manifestes, il s'est toujours montré l'ennemi de tout ce qui est clergé, le défenseur de la révolution, c'est-à-dire du progrès. On connaît ses deux fils, deux vaillants, Menotti, l'aîné, et Riciotti, sa fille, Térésina, la femme du major Canzio.

Une anecdote, d'après Amédée Achard, qui l'a racontée en 1859, sur les garibaldiens, alors les Chasseurs des Alpes. Elle est bonne à répéter après les événements de 1870 et 1871.

Un général français avise, dans un bataillon de volontaires, un jeune homme qui lui présente les armes résolûment. Le général interroge :

— Vous êtes volontaire ?

— Volontaire et Toscan.

— On vous donne ?

— Un fusil et cinq sous.

— Vous me paraissez avoir habité les villas plus que les casernes. La paye est médiocre ?

— J'ai cinq sous du gouvernement, plus trois cent trente-trois francs trente-trois centimes par jour de ma famille.

Je finis. Je n'ai pas cru qu'il y eut de meilleur éloge à faire de Garibaldi que de résumer simplement, avec l'exactitude possible, la vie et les grandes choses de cet homme, notre contemporain, qui marcha en avant pour la liberté, l'épée à la main, vêtu de la chemise rouge.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

L'Éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 25. — 10 c. Un an : 6 fr.

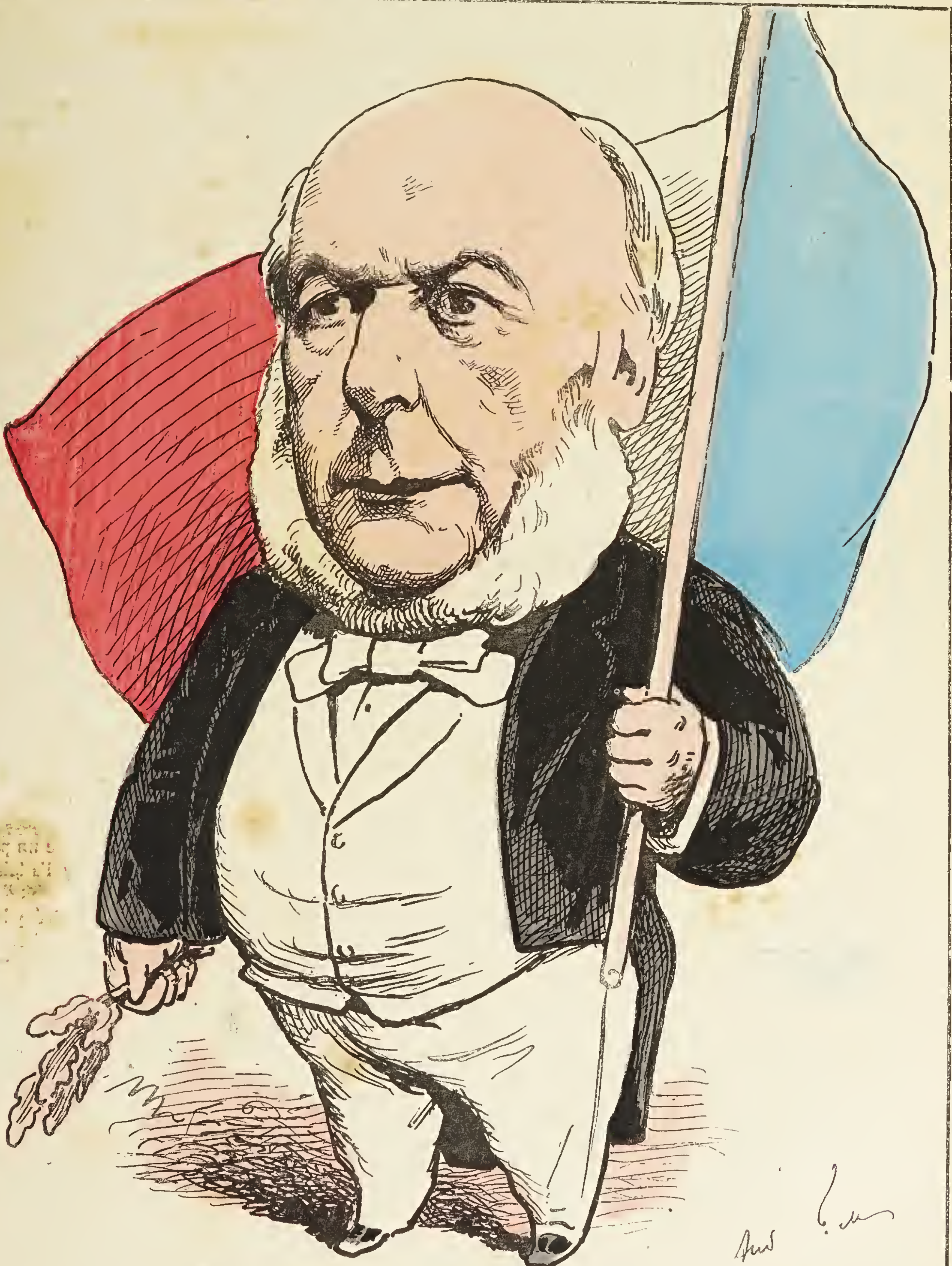
LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

Texte de Félicien Champsaur

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

JULES GRÉVY



JULES GRÉVY

Je retrouve, dans une série de biographies, *les Figures de mon temps*, ce portrait de M. Grévy :

« Tout le monde a pu voir cette robuste nature franc-comtoise, cette grosse tête ronde, ce large front bombé, dégarni sur les tempes, ces solides épaules jurassiennes, impatientes de tout ce qui ressemble à un joug, et en même temps cet air calme, cette physionomie tranquille, cette lenteur de mouvements, cette gravité de parole; en un mot, cet ensemble imposant qui donne si exactement, quand on regarde M. Grévy, l'idée de la placidité dans la force. Pour ma part, je n'ai jamais pu considérer sa bonne et puissante figure sans revoir tout à coup cheminer devant mes yeux, au fond d'un paysage reposé, les grands bœufs blancs qui retournent, du matin au soir, les lourdes terres du Doubs et de la Haute-Saône, et qui ne regimbent jamais, à condition qu'on ne hâte pas trop leur allure et qu'on ne leur fasse pas mal à propos sentir l'aiguillon. Rarement la tranquillité naturelle de M. Grévy se détend et s'anime; il y passe cependant, de temps à autre, comme un éclair de gaîté joviale, qui est encore une marque de terroir et un signe de race. Elle vient tout droit du pays qui fournit le vin d'Arbois, ce champagne du Jura. »

Telle est bien, en effet, la physionomie du troisième Président de la troisième République, de ce citoyen, fils de paysan bourgeois, élevé à la plus haute magistrature de l'Etat, cela non pas grâce à une longue préparation, à l'aplanissement de tous les obstacles, mais par la force et la logique des circonstances. Il y a déjà longtemps, Vermorel disait de lui :

« Son mérite et sa vertu le désignent pour les premières places, et c'est à cet homme éminent et simple que le peuple, toujours dupe et victime de ceux qui sollicitent bruyamment ses faveurs, devrait, dans le cas où se présenteraient des circonstances graves, confier quelqu'une de ces importantes et délicates missions que ne sollicitent jamais ceux qui en sont vraiment dignes. »

Paul-François-Jules Grévy est né, le 5 août 1813, à Mont-sous-Vaudrey, dans le département du Jura En 1792, son père était parti comme volontaire pour défendre la patrie en danger, et avait été élu, par ses camarades, chef de bataillon. Après avoir fait toutes les guerres de la République, il retourna à Mont-sous-Vaudrey. Il y exploita la propriété que lui laissait son père à lui, un honnête homme aussi, qui, en 1790, fut nommé juge de paix par le suffrage de ses concitoyens, au moment de la création de cette fonction. L'histoire de cette famille, une famille de vilains, est brève, superbe, emplie de la grandeur majestueuse de la République.

A dix ans, Jules Grévy fut envoyé au collège de Poligny. Il y commença ses études, qu'il continua à Besançon et termina à Paris. Quand éclata, à la suite des Ordonnances, la révolution de 1830, il n'avait que dix-sept ans et était encore au lycée. Il ne put donc se mêler aux luttes soutenues alors par la jeunesse des Ecoles. M. Grévy n'a pas pris la caserne de Babylone.

Au sortir du lycée, il suivit les cours de la Faculté de Droit. En 1839, il se fit inscrire au barreau de Paris. M. Grévy ne tarda pas à y conquérir une place importante. Alors déjà c'était un républicain, dans la nuance d'Armand Carrel. Dans le procès des 12 et 13 mai 1839, il défendit deux des complices de Barbès, les accusés Philippet et Quignot. C'est, des nombreuses causes plaidées par lui, la seule un peu bruyante. Vermorel, dans ses *Hommes de* 1848, a dit avec vérité : « La modestie de M. Grévy l'a laissé dans l'ombre. »

Pour faire connaître ou rappeler M. Grévy avocat, on ne saurait mieux faire que citer M. Grévy lui-même. Le 8 janvier 1870, dans le discours qu'il prononça comme bâtonnier, à l'ouverture de la conférence des avocats, il s'exprimait ainsi :

« Je ne voudrais point passer pour un contempteur de l'éloquence antique. Elle a des magnificences que j'admire : l'ampleur, la richesse, l'élévation philosophique, la science du cœur humain, la véhémence des mouvements, l'incomparable beauté de la langue ; mais elle a pour nous des défauts qui n'en étaient pas, sans doute, pour les anciens. Elle est déclamatoire et théâtrale, conventionnelle et uniforme; elle puise trop à l'arsenal des rhéteurs, ce qui lui donne je ne sais quoi d'artificiel et de sophistique; elle se complaît trop dans les lieux communs, ces généralités banales qui, pouvant, comme leur nom le dit assez, s'adapter indistinctement à toutes les causes, ne prouvent rien particulièrement pour chacune d'elles, et n'apportent au discours qu'une vaine sonorité. Pour tout dire, en un mot, elle donne plus à la forme qu'au fond; elle occupe plus de l'orateur que du sujet, si l'on excepte toutefois Démosthènes, dont l'impétueuse

éloquence n'est que la raison prononcée, et qui a pu dire justement à Cicéron, dans un dialogue célèbre : « Tu occupais l'Assemblée de toi-même, et moi, j'étais oublié par mes auditeurs, qui ne voyaient que le » parti que je voulais leur faire prendre. Tu faisais dire : « Ah! qu'il parle bien! » et moi, je faisais » dire : « Allons, marchons contre Philippe! »

» Avec moins de pompe et d'artifice, la défense judiciaire est aujourd'hui plus naturelle et plus vive, plus substantielle et plus exacte; elle est plus dans les choses que dans les mots, dans la discussion que dans la déclamation; elle est le fruit plus sain de l'esprit plus mûr des peuples modernes.

» Sa forme est l'improvisation. L'orateur, qui n'a travaillé que sur les idées, se confie, pour l'expression, à la fortune du moment; selon un mot heureux, il sait ce qu'il va dire, il ne sait pas comment il le dira. Libre de toute entrave, dégagé de toute forme convenue, il s'abandonne à son inspiration, il est lui-même. Il prend le ton naturel de la conversation, qui se prête à tout sans effort, s'élève et s'abaisse, se diversifie avec les sujets et laisse à chacun son originalité. »

Cet orateur moderne, ennemi de l'éloquence déclamatoire et théâtrale, des lieux communs, de l'éloquence donnant plus à la forme qu'au fond, cet orateur moderne, faisant consister la défense judiciaire plus dans les choses que dans les mots, cet improvisateur, c'est M. Jules Grévy. Me Laurier, son collègue, en a fait ce portrait :

« A la barre, il est redoutable pour un adversaire, précis, serré, sans faconde, professant et pratiquant l'horreur de la phrase. Il plaide avec une simplicité extraordinaire, sans faste, presque sans bruit, comme un homme qui ne s'attache qu'au raisonnement; il ne fait aucun cas du reste. Il parle d'une voix claire, nette, peut-être un peu molle, contraste singulier avec le nerf de la dialectique; mais, sous cette parole négligée et comme *flottante*, on sent bien vite une organisation de premier ordre.

» Impossible d'ailleurs d'employer un moyen douteux, préoccupé non de séduire, mais de convaincre, il plaît néanmoins, malgré lui, par une espèce de bonhomie ronde et malicieuse en même temps, qui donne à sa logique une saveur particulière et fait de lui une sorte de Phocion légèrement teinté de Francklin. »

A la révolution de Février 1848, M. Jules Grévy, célèbre pour ses opinions républicaines et son talent d'avocat, est envoyé, en qualité de commissaire de la République, dans le département du Jura. Sa modération, son impartialité lui avaient acquis dans ce département l'estime de tous, même de ses ennemis. Il fit mentir le proverbe. Aux élections pour l'Assemblée constituante, M. Grévy obtint la presque universalité des voix, et alla s'asseoir sur les bancs de la gauche républicaine.

L'élu du Jura, qui devait être plus tard celui de la France, devint un des vice-présidents de l'Assemblée. Il se fait remarquer par un excellent discours pour l'abolition de la contrainte par corps, vote contre le maintien de l'état de siège pendant la discussion de la Constitution républicaine de 1848, se fait remarquer enfin par sa dignité, son tact, son impartialité, chaque fois qu'il présidait les réunions.

Vient le fameux amendement. Par cet amendement, M. Jules Grévy, dont l'insuccès en cette occasion, plus tard, devait être regretté, voulut combattre l'institution d'un Président de la République élu directement par le peuple.

Il est salutaire de relire le texte de cet amendement, connu sous le nom d'*amendement Grévy* :

« L'Assemblée nationale délègue le pouvoir exécutif à un citoyen qui reçoit le titre de Président du Conseil des ministres;

» Le Président du Conseil des ministres est nommé par l'Assemblée nationale au scrutin secret, et à la majorité absolue des suffrages;

» Le Président du Conseil des ministres est élu pour un temps illimité; il est toujours révocable. »

Cet amendement, s'il avait été accepté, aurait épargné peut-être à la France dix-neuf ans d'Empire et la guerre finale.

Un passage de son discours :

« Je dis que le seul fait de l'élection populaire donnera au Président de la République une force excessive.

» Oubliez-vous que ce sont les élections de l'an X qui ont donné à Bonaparte la force de relever le trône et de s'y asseoir? Voilà le pouvoir que vous élevez!

» Et vous dites que vous voulez fonder une république démocratique! Que feriez-vous de plus si vous vouliez, sous un nom différent, restaurer la monarchie? Un semblable pouvoir conféré à un seul, quelque nom qu'on lui donne, roi ou président, est un pouvoir monarchique, et celui que vous élevez est plus considérable que celui que vous avez renversé.

» Il est vrai que ce pouvoir, au lieu d'être héréditaire, sera temporaire et électif; mais il n'en sera que plus dangereux pour la liberté. Etes-vous sûrs que, dans cette série de personnages qui se succéderont tous les quatre ans au trône de la Présidence, il n'y aura que de purs républicains, empressés d'en descendre?

Etes-vous sûrs qu'il ne se trouvera jamais un ambitieux tenté de s'y perpétuer? Et si cet ambitieux est un homme qui a su se rendre populaire, si c'est un général victorieux, entouré de ce prestige de la gloire militaire auquel les Français ne savent pas résister, si c'est le rejeton d'une des familles qui ont régné sur la France, et s'il n'a jamais renoncé à ce qu'il appelle ses droits, si le commerce languit, si le peuple souffre, s'il est dans un de ces moments de crise où la misère et la déception le livrent à ceux qui cachent sous des promesses des projets contre la liberté, répondrez-vous que cet ambitieux ne parviendra pas à renverser la République?

» Jusqu'ici, toutes les républiques sont allées se perdre dans le despotisme : c'est de ce côté qu'est le danger; c'est donc contre le despotisme qu'il faut les fortifier.

» Législateurs de la démocratie, qu'avez-vous fait pour cela? quelles précautions avez-vous prises contre l'ennemi capital? Aucune. Que dis-je? vous lui préparez les voies! vous élevez dans la République une forteresse pour le recevoir!

» Voilà mon premier grief contre le système de la commission. Je lui reproche de créer dans une République démocratique un véritable pouvoir monarchique, pouvoir plus considérable que celui du dernier roi, plus dangereux, par la limitation même de sa durée, pouvoir qui sera pour le despotisme une tentation et un marchepied, et qui sera dans la République un germe de destruction. »

On n'écouta pas ces paroles prophétiques, et l'amendement fut rejeté, après avoir été combattu par MM. de Tocqueville, de Lasteyrie, par Lamartine, qui parfois égara la pensée dans la phraséologie :

« Oui, quand même le peuple choisirait celui qu'une prévoyance, mal éclairée peut-être, redouterait de lui voir choisir, n'importe! *Alea jacta est!* Que Dieu et le peuple prononcent! Il faut laisser quelque chose à la Providence! Elle est la lumière de ceux qui, comme nous, ne peuvent lire dans les ténèbres de l'avenir! »

De telles harangues, quand elles sont écoutées, perdent un peuple. M. Jules Grévy eut pour lui, dans sa minorité, Quinet, Ledru-Rollin, Etienne Arago, Pascal Duprat, Prudhon, Carnot, Marrast. L'Empire était fait.

Inutiles tous les efforts contre les empiètements du Président, inutile la protestation contre la loi du 31 mai mutilant le suffrage universel, inutile l'opposition à la révision de la Constitution, inutile le droit. Au 2 Décembre, M. Grévy fut à la mairie du X[e] arrondissement, avec les représentants traqués. Il fut à Mazas. Il sort de Mazas, après quelques jours de détention, et rentre dans la vie privée — jusqu'en 1868, redevient avocat.

La même année, M. Jules Grévy est élu député du Jura par 22,000 voix, contre 18,000 au candidat officiel, et nommé bâtonnier de l'ordre par le barreau de Paris. Le commencement de la fin. M. Grévy est réélu aux élections de 1869. Il préside, rue de la Sourdière, ce qu'on a appelé la gauche fermée, se refuse à tout accommodement, et prononce la célèbre parole : « Ni dupe, ni complice. »

Quelques lignes de son discours contre le plébiscite, quelques lignes empoignantes :

« Quand on place une nation entre le fait accompli et le néant, en la trompant, en la terrifiant, je dis que la réponse qu'on lui demande est un ordre qu'on lui donne !... Il est manifeste que le plébiscite n'est pas une manière de connaître la volonté nationale : ce n'est qu'un moyen de la confisquer. »

La guerre, l'armistice. M. Grévy, le 8 février 1871, est élu député, le premier sur six, dans le Jura. Il est aussi élu dans les Bouches-du-Rhône. A Paris, sans s'être présenté, il obtient 51,499 voix. A Bordeaux, il est nommé président de l'Assemblée et garde ce siège pendant trois ans La droite voulait sa démission. Bientôt éclate le coup du 24 mai.

M. Grévy, simple député, s'élève à la tribune contre l'établissement du Septennat, s'abstient de voter sur la Constitution. Aux élections de février 1876, il est réélu député, puis président. Ainsi après les élections du 14 octobre.

Dernière date, en 1879, d'une vie si simple et si honnête : M. Jules Grévy, le 30 janvier, est élu par l'Assemblée nationale, par 513 voix sur 713 votants, Président de la République.

FELICIEN CHAMPSAUR.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 26. — 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

Texte de Félicien Champsaur

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

ERNEST HAMEL



ERNEST HAMEL

Ernest Hamel, un député futur et un solide écrivain, est né à Paris le 2 juillet 1826, d'une famille Picarde. Il est arrière-petit neveu de Lhomond. Son père était une célébrité dans son genre, il tenait, au Palais-Royal, la maison Hamel-Véfour

Après dix années passées au collège Henri IV, Ernest Hamel achevait son droit, quand la Révolution de 1848 éclata. Nommé lieutenant dans la compagnie du Palais-Royal, il prit part dans les rangs de la garde nationale à la répression de l'insurrection de juin, dont les causes fatales lui échappaient alors complètement.

Reçu avocat en cette année 1848, il plaida pendant deux ou trois ans en cours d'assises un certain nombre de causes, dont plusieurs eurent du retentissement. Mais ce n'était pas vers le barreau que l'attirait son penchant, il ne rêvait que gloire littéraire. Bien que, dès le collège, il eût montré un goût prononcé pour l'histoire, ce n'est pas encore de ce côté qu'il se tournait. Les vers, le théâtre, le roman, voilà surtout ce qui le tentait. Il publia, nous ne savons plus trop vers quelle année, un roman dont le bibliophile Guérard faisait grand cas. Ce roman, intitulé le *Droit du mari*, était un plaidoyer en faveur du divorce. Certains articles, que nous avons lus dans l'*Homme libre*, nous ont prouvé qu'à plus de vingt ans d'intervalle l'auteur n'avait point changé d'opinion sur ce point.

En 1851, peu de semaines avant le coup d'État, Ernest Hamel publiait, sous le titre de *Derniers chants*, un volume de vers. Ce volume, où palpitent toutes les passions ardentes et honnêtes de la jeunesse, montre un esprit qui cherche encore sa voie, surtout en politique, et l'on n'y soupçonne guère l'historien futur de Saint-Just et de Robespierre. Appartenant à une famille absolument dévouée à la réaction, Ernest Hamel a, comme Béranger, Thiers, Victor Hugo, cru à la légende napoléonnienne. A treize ans, il avait chanté le retour des cendres de l'empereur. A vingt-cinq ans, au milieu de banalités sur les gloires et les splendeurs impériales, il réclamait l'amnistie pour les proscrits de décembre :

Ah ! l'empire, c'est la clémence
Qui de ses doigts saints et bénis,
Rouvre les portes de la France
A tant de malheureux bannis
Que pleure la mère patrie !..

Il est certain que, s'il eût été républicain alors, ce n'est pas de cette façon qu'il aurait demandé l'amnistie, mais c'était déjà quelque chose que de la réclamer.

Le spectacle du despotisme en action produisit sur lui une impression profonde. Ce fut comme une sorte de musée Dupuytren, qui lui souleva le cœur. En voyant de près l'abus de la force, il se sentit plein de pitié pour les vaincus du droit et embrassa leur cause avec passion. Dès l'année 1853, rompant sans retour avec les opinions de sa famille, il se posa en adversaire irréconciliable de l'empire, à l'heure même où celui-ci, ratifié par plus de 7 millions de suffrages, était à l'apogée de sa grandeur et semblait défier l'avenir.

Ernest Hamel avait alors 27 ans. Laissant là le barreau, pour lequel il se sentait une vocation médiocre, il se livra tout entier aux travaux littéraires et aux études historiques. *Etienne Marcel, Marguerite d'Ecosse*, le *duc de Guise*, les *Vanités bourgeoises*, œuvres écrites sous la forme dramatique, portent l'empreinte des convictions démocratiques de l'auteur.

En 1857, pour la seconde fois depuis la proclamation de l'empire, le pays fut appelé à nommer ses représentants au Corps législatif. Ernest Hamel ne manqua pas de saisir cette occasion de battre vigoureusement en brèche le gouvernement impérial. Seul, livré à lui-même, ne connaissant personne dans le parti républicain, il courut dans le département de la Somme, pays de sa famille, pour y relever le drapeau de la Démocratie et de la liberté. De janvier à mai, il parcourut toutes les communes de la circonscription de Péronne, poursuivi par les gendarmes, et prêchant partout l'horreur du despotisme et du gouvernement césarien. La tâche était rude, et redoutable était l'adversaire auquel il s'attaquait. Cet adversaire, en effet, n'était rien moins que le docteur Conneau, qu'on faisait passer pour être l'incarnation même de l'empereur. Ernest Hamel prenait donc directement à partie le candidat de Napoléon III.

Il disait aux paysans effarés :

« Les immortels principes de la Révolution française, à laquelle nous devons la dignité du citoyen et l'égalité civile, seront la règle de ma conduite. »

C'était chose bien osée, surtout dans un département comme celui de la Somme, de se poser en ennemi résolu de l'empire. Près de trois mille suffrages se portèrent néanmoins sur le nom de M. Ernest Hamel, qui commença dès lors à attirer l'attention du parti républicain.

Notre candidat avait remarqué qu'une des causes principales qui empêchaient les électeurs de la campagne de voter selon leurs sentiments, était leur profonde ignorance de leurs droits. Beaucoup s'imaginaient qu'ils étaient tenus d'apporter au scrutin le bulletin de vote qui leur était remis à domicile par le

garde champêtre. Ce fut pour éclairer ces électeurs, qu'à son retour, Ernest Hamel publia, en collaboration avec MM. Floquet, Dréo et autres, un petit manuel électoral qui devint une véritable machine de guerre contre l'empire.

L'année suivante, à propos du rétablissement de l'art. 259 du Code pénal, qui punissait les usurpations de titres, M. Ernest Hamel écrivit sous ce titre : les *Principes de* 1789 *et les Titres de noblesse*, une brochure qui fit sensation, et faillit même avoir les honneurs d'une poursuite.

Au printemps de l'année 1859, parut l'*Histoire de Saint-Just*, dont la publication fut signalée par les journaux officieux comme une réhabilitation dangereuse des hommes de la Révolution, et une audacieuse attaque contre le régime établi.

Un journaliste républicain, M. Gustave Naquet, écrivit :

« Un pareil livre, coup d'essai, si nous ne nous trompons, du jeune écrivain qui l'a produit, ne saurait passer inaperçu. Il emprunte même une force singulière des circonstances au milieu desquelles il paraît, et honore, non pas seulement le talent, mais aussi le caractère de son auteur. »

Cet article valut à son auteur un mois de prison.

Quant à l'*Histoire de Saint-Just*, dont le succès semble avoir épouvanté le gouvernement, elle fut saisie trois semaines après son apparition et détruite administrativement dans un sous-sol du Palais-de-Justice, en présence d'un greffier et de quatre gendarmes.

M. Gustave Naquet, avait encore écrit : « M. Ernest Hamel, a bien mérité de tous ceux qui ont con-« servé l'amour des grandes choses et le respect des héros, des martyrs de la liberté. »

La réputation était venue pour notre auteur. Sa voie était toute tracée. Il se dévoua dès lors complètement à l'histoire. Moins de deux ans après la publication de l'*Histoire de Saint-Just*, il fit paraître l'*Histoire de Marie Tudor*, précédée d'une étude très-approfondie sur les causes de la chute de la papauté en Angleterre. Ce livre était un hommage éloquent rendu à la libre pensée, et l'auteur frappait à coups redoublés sur le despotisme auquel la France était soumise.

Les élections de 1863 ramenèrent M. Ernest Hamel sur la brèche électorale. Il courut de nouveau combattre, dans la circonscription de Péronne, la candidature du docteur Conneau, réclamant cette fois avec une énergie croissante l'abolition de la loi de sûreté générale, édictée après l'attentat d'Orsini, l'instruction gratuite et obligatoire, les franchises municipales, la liberté de la presse et le droit de réunion. Un groupe important d'électeurs de Péronne vinrent lui promettre en quelque sorte le succès, s'il voulait, dans sa profession de foi, faire acte d'adhésion à l'empire.

Il répondit :

« Je suis devenu un adversaire irréconciliable. L'empire ne me paraît pas compatible avec les principes de la Révolution. »

Combattu avec fureur par l'administration et dans les journaux officieux qui le présentaient comme un ennemi de la famille, de la religion, de la propriété, bien qu'ils le sussent parfaitement marié et propriétaire, M. Ernest Hamel n'en obtint pas moins cinq mille suffrages. C'était encore une défaite, mais défaite qui, dans les circonstances présentes, pouvait être considérée comme une victoire.

L'année suivante parut le premier volume de l'*Histoire de Robespierre et du coup d'Etat du 9 thermidor*, dont M. Ernest Hamel s'occupait depuis plusieurs années. Cette histoire, écrite d'après des papiers de famille et des documents entièrement inédits, eut un immense retentissement. Les révélations dont elle était remplie produisirent une énorme sensation.

Victor Hugo écrivit à l'auteur :

« L'histoire des hommes dégage l'histoire des choses, et en peignant Robespierre, vous esquissez la « Révolution... La galerie complète des grandes figures étudiées par vous fera vivre non seulement les « personnages, mais les idées ; non-seulement les idées, mais les principes... Tout, dans votre travail, est « conforme à l'idéal républicain. Vous taillez votre édifice dans le granit révolutionnaire... »

C'est qu'en effet, l'*Histoire de Robespierre*, ce n'est pas seulement l'histoire d'un homme, c'est celle de toute la Révolution intérieure, et il est impossible de se faire une idée bien nette de cette grande époque, sans avoir lu ce livre avec attention.

De son côté, Louis Blanc, qui achevait alors à l'étranger son immortelle histoire de la Révolution, écrivait à M. Ernest Hamel :

« Laissez-moi vous tendre bien cordialement la main. Vos livres sont des actes. Je vous félicite de « votre courage à servir la vérité envers et contre tous, et je me réjouis de lui, voir pour défenseur un « homme de votre talent. Il y a certes assez longtemps qu'on calomnie les hommes de notre « grande Révolution ! La lumière se fera et vous y aurez passionnément aidé. Honneur à vous!

Le bruit que fit ce livre émut singulièrement le parquet, qui menaça l'éditeur. « Nous vous attendons au second volume, » s'écria nous ne savons plus quel procureur impérial. L'éditeur intimidé refusa de continuer l'impression ; il fallut un jugement du tribunal de la Seine pour l'y contraindre. Les deux autres volumes parurent sans encombre de 1865 à 1868. La modération de la forme sauva ce qu'il y avait d'énergique et de terrible dans le fond. L'*Histoire de Robespierre*, dont on réclamait depuis longtemps une édition populaire, paraît aujourd'hui illustrée, par livraison et par séries, chez l'éditeur même de la galerie des *Hommes d'aujourd'hui*.

Le dernier volume de l'*Histoire de Robespierre* fut bientôt suivie de la publication du *Précis de l'histoire de la Révolution*, livre en quelque sorte indispensable, qui contient en un seul volume l'histoire absolument complète de notre formidable période révolutionnaire.

On était alors à l'époque du plébiscite, que M. Ernest Hamel combattit énergiquement, en montrant la guerre à courte échéance comme une conséquence fatale de cet acte insensé. Et la guerre, c'était ou la France humiliée ou le despotisme raffermi. Mais sa voix, comme celle de tant d'autres, se perdit dans le désert. La guerre eut lieu. On en sait les terribles conséquences.

Ernest Hamel était alors à la campagne. Il accourut à Paris, voulant partager le sort de la grande et patriotique cité. Sa conviction était qu'on pouvait écraser l'ennemi. Mais il eût fallu pour cela, pense-t-il, des hommes de plus de foi et mieux trempés que ceux de la Défense nationale. Désespéré, il resta dans les rangs, se contentant de faire obscurément et simplement son devoir de citoyen et de soldat.

Lors de l'armistice il se rendit à Amiens, où ses concitoyens de la Somme l'avaient placé avec René Goblet, sur la liste républicaine. Ce fut la liste de la réaction et des partisans de la paix à tout prix qui l'emporta à une énorme majorité. Ajoutons que ce furent des estafettes prussiennes qui colportèrent cette liste de commune en commune.

Ernest Hamel relevait à peine d'une grave maladie lorsqu'eurent lieu les événements du 18 mars. Il ne pouvait admettre que des Français se batissent avec tant d'acharnement les uns contre les autres alors qu'on avait lutté si mollement contre les Prussiens. Il fut de ceux qui s'épuisèrent en efforts pour faire tomber les armes des mains des combattants et amener la conciliation. Le 22 avril il eut avec M. Thiers une entrevue, dont il rendit compte lui-même au théâtre du Châtelet devant trois mille citoyens, et dont la relation fut affichée sur tous les murs de Paris. Sa conviction profonde était qu'un mot de M. Thiers eût suffi pour désarmer la Commune et faire l'apaisement général. Mais ce mot, M. Thiers ne voulut pas le prononcer. L'histoire jugera.

Lors des élections aux conseils généraux, M. Ernest Hamel fut nommé membre du conseil général de la Somme par le canton de Moreuil, où il n'avait jamais mis le pied. Il apprit son élection à un retour de voyage, ignorant même qu'il avait été candidat. Durant cinq ans il a pris la part la plus active aux travaux du conseil général de la Somme, où il a fait voter successivement, sous forme de vœu, le service militaire obligatoire et l'instruction primaire gratuite et obligatoire. Il a de plus contribué largement à la fondation des bibliothèques communales dans ce département, où presque chaque commune compte aujourd'hui sa bibliothèque. Mis en minorité de quelques voix aux élections législatives de 1876, dans le canton qui l'avait élu spontanément conseiller, M. Ernest Hamel crut devoir à sa dignité de donner sa démission. Il avait échoué avec plus de 7,000 voix contre le candidat du ministère Buffet, qui déploya en cette circonstance plus de perfidie et de déloyauté que jamais l'empire n'en avait apporté dans une lutte électorale.

Poursuivant ses études historiques au milieu de nos troubles, Ernest Hamel avait publié à la fin de 1871 l'*Histoire de la République sous le Directoire et sous le Consulat*, livre faisant suite au *Précis de l'Histoire de la Révolution*, et au sujet duquel Michelet lui écrivit alors :

« Votre beau livre aura le plus grand succès. Il rappelle à la France que la République y a duré long-
» temps ; et avec tant de gloire !... Il témoigne d'une chose bien consolante au milieu de nos mal-
» heurs : Combien les fractions diverses des républicains se sont rapprochées. Votre titre excellent et la
» justice que vous rendez au Directoire marquent une ère nouvelle de concorde entre nous. »

Ernest Hamel fit paraître ensuite une *Histoire des deux conspirations du général Malet*, d'après les papiers conservés aux archives, et dont la communication lui avait été refusée sous l'empire. Infatigable, il a publié de 1873 à 1876, l'*Histoire de la seconde République* et *l'histoire du second Empire*, trois forts volumes in-4°, que tous les patriotes ont accueillis comme un nouveau et immense service rendu à la cause de la République.

Sous le gouvernement impérial Ernest Hamel avait tour à tour collaboré au *Courrier du dimanche*, à l'*Opinion nationale*, au *Siècle*, à l'*Avenir national*, à la *Presse libre*, à la *Réforme*, au *Réveil*, à la *Revue contemporaine*, et chacun de ses articles est marqué, on peut le dire, au coin du plus pur et du plus ardent républicanisme. Notons aussi une série de conférences faites sous l'Empire à l'Athénée, à la salle des Capucines, au théâtre Cluny, et dont l'une : *Un Duel littéraire sous Louis-Philippe*, lui fit interdire la parole. En 1876, pour défendre la République, au point de vue des principes, il fonda avec Louis Blanc le journal l'*Homme libre*, dont il devint le directeur après la retraite de l'éminent auteur de l'*Histoire de dix ans*. Les principaux articles de doctrine de M. Ernest Hamel, ont été réunis en volume et publiés récemment sous ce titre : *Souvenirs de l'homme libre*. On peut dire que c'est sa profession de foi démocratique.

M. Ernest Hamel met en ce moment la dernière main à une histoire du premier empire, qui est à la veille de paraître.

Disons, pour terminer, que l'année dernière, M. Ernest Hamel a été nommé conseiller général de la Seine et conseiller municipal de Paris par le quartier des Quinze-Vingts (12e arrondissement). Il était juste que le grand faubourg Saint-Antoine nommât pour son représentant l'historien intègre et éloquent des hommes et des choses de la Révolution.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 27. — 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

Texte de Félicien Champsaur

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

CHARLES FLOQUET



CHARLES FLOQUET

C'était en 1867, aux plus beaux moments de l'Empire, en apparence. Le Czar visitait le Palais de Justice Les avocats en robe étaient rassemblés dans la salle des Pas-Perdus. Un cri s'élève :

— Vive la Pologne !

Quelqu'un de la suite du Czar interroge :

— Qui a dit cela?

— C'est moi, maître Floquet, du Barreau de Paris !

Le Czar s'en alla rêveur. En Russie, il eut fait donner le knout à l'audacieux.

On jugea ce cri différemment. Les uns crurent à une gaminerie, les autres à un scandale cherché pour en illustrer l'auteur. Ceux qui connaissaient la vie de Me Floquet, si droite, qu'il n'a jamais varié, si sincère qu'il n'a jamais accepté la défense d'une cause injuste, ceux-là ne virent dans cette parole, plutôt cet acte, que l'expression d'une courageuse indignation. Ils eurent raison. Me Floquet a donné, en ce jour, la mesure de son caractère généreux et loyal. Le républicain dont nous parlons est tout dans ce cri.

Nous pouvons répéter de lui ce que nous avons dit de Louis Blanc :

« Il est du petit nombre d'hommes de notre temps, si fertile en évolutions, variations, conversions, dont l'existence rectiligne n'a pas varié dans l'espace d'un demi-siècle ! »

De près d'un demi-siècle, devons-nous écrire aujourd'hui, M. Floquet n'ayant, en 1879, que cinquante et un ans.

Il est né à Saint-Jean-Pied-de-Port, Basses-Pyrénées, le 20 octobre 1828.

Dès qu'il eut l'âge de raison, son esprit se revêtit des idées républicaines comme d'un manteau inusable qu'il ne devait plus quitter. Il se battit pour le peuple aux journées de Février 1848, au sortir du lycée Saint-Louis. Il fit son droit et, par l'estime de ses collègues, devint président de la conférence Molé. Il se fait inscrire au Barreau de Paris.

A cette époque, un aventurier viole la Constitution, usurpe le pouvoir, mitraille le peuple. Me Floquet s'arme et court aux barricades. Il a l'honneur d'être au nombre des vaincus du Deux Décembre.

Deux ans plus tard, devenu docteur en droit, il est défenseur dans le procès de l'Hippodrôme et dans celui de l'Opéra-Comique, où se trouvaient compromis Vallès, Ranc et un grand nombre d'étudiants. Il plaida avec une rare éloquence et une franchise plus rare encore. Le parti du pouvoir en fut ému. Dès lors Me Floquet existe, il est quelqu'un, on compte avec lui.

Au quartier Latin, les jeunes d'alors se remuaient. Gustave Isambert, Vermorel, Emmanuel Durand, Pierre Denis fondaient des feuilles de combat. Me Floquet s'assied à leurs côtés à la table de rédaction, renversée bien vite par le pouvoir.

Il traverse la Seine et le *Courrier de Paris*, le *Temps*, le *Siècle*, l'*Europe* de Francfort lui ouvrent leurs portes. Au *Siècle* surtout Charles Floquet fut un vaillant lutteur.

L'Empire était établi, la France courbée. C'était le bon temps de l'absolutisme. Les flatteurs du pouvoir occupaient les administrations publiques, forçaient les votes des électeurs ahuris. Quelques hommes se réveillèrent et levèrent la tête. Me Floquet fut du nombre et fonda avec Carnot, Garnier-Pagès, Hérold, Dréo, Ferry et autres, un Comité consultatif électoral. Ce Comité organisa la résistance légale, enseigna leurs devoirs aux électeurs et maintint leurs droits. L'Empire voulut le briser et le brisa, malgré sa résistante énergie. Alors eut lieu ce fameux procès des *Treize*. Le scandale fut énorme. Les plaidoyers montrèrent les abus du napoléonisme et flétrirent les hommes du Deux Décembre. Les accusés s'étaient fait accusateurs. L'Empire y fut blessé par ses propres armes. Ces sortes de choses arrivent.

En 1863 et en 1869, le candidat officiel de l'Empire rencontre Me Floquet, dans l'Hérault, sur le chemin de la députation, et ne triomphe chaque fois, qu'avec une faible majorité. On sait comment les candidats officiels d'alors étaient élus. Ceux qui ne le savent pas ou qui l'ont oublié n'ont qu'à se souvenir du 16 mai et des efforts tentés par M. Bardy de Fourtou et par M. de Broglie, le fils, en faveur de leurs partisans. Les faits se passaient de même en 1869. Seulement les républicains de cette date étaient moins puissants que ceux d'aujourd'hui. Ils étaient vaincus par l'Empire. Ils ont vaincu depuis les continuateurs des impériales traditions.

Nous venons de relire le procès de cette brute, le prince Pierre Bonaparte. On est étonné, malgré tout, de la partialité incroyable avec laquelle les débats furent conduits. Le président, les juges refusaient tout éclaircissement. Me Floquet, qui s'était porté partie civile, au nom du malheureux père de Victor Noir, fit jaillir la lumière dans un plaidoyer d'une grande éloquence, qui assura sa réputation. Les magistrats de l'Empire, qui comprenaient leur position, acquittèrent le prince. Me Laurier plaidait avec Charles Floquet. Me Laurier était alors républicain, il est devenu ensuite réactionnaire. Puis il est mort.

Le plaidoyer, je devrais dire le réquisitoire de Me Floquet au procès de Tours, est splendide. Les faits y sont discutés avec autorité, les témoignages anéantis. Point de phrases, une discussion claire, serrée, logique, frappante. Elle ne persuade pas, elle convainc.

Peu après le Plébiscite, Charles Floquet déploya une activité merveilleuse. Il plaida contre l'Empire au bénéfice du peuple dans les réunions publiques. Sa voix ne fut pas écoutée, pas plus que celle des autres clairvoyants. Ça a coûté des milliards et deux provinces.

Enfin l'Empereur, *ridiculus bos*, est abattu. La France est meurtrie, mais libre. Charles Floquet proclame la République, le 4 septembre 1870, à l'Hôtel-de-Ville. Il est nommé adjoint au maire de Paris. Au mois de novembre, il demande l'élection d'une nouvelle municipalité. Devant le refus du gouvernement de la Défense nationale, il se retire, s'engage dans les artilleurs de M. Schœlcher, et, délégué à la Commission des barricades avec Henri Rochefort, il fait preuve de dévouement à la patrie et au peuple de Paris.

Il est élu, le 8 février 1871, député de la Seine à l'Assemblée nationale par 93,579 voix.

La Commune. L'Assemblée de Versailles refuse de composer avec Paris. Parlant à la majorité, Me Floquet s'écrie :

— En vérité ces gens-là sont fous !

Le mot était dur. Me Floquet refusa de le retirer et donna sa démission, ainsi que M. Edouard Lockroy : Voici un extrait de leur lettre, extrait qui mérite d'être conservé.

« Nous jurons devant la Nation que nous n'avons aucune responsabilité dans le sang qui coule en ce moment. Mais, puisque, malgré nos efforts passés, malgré ceux que nous tentons pour arriver à une conciliation, la bataille est engagée et une attaque dirigée sur Paris, nous, représentants de Paris, croyons que notre place n'est plus à Versailles. Elle est au milieu de nos concitoyens avec lesquels nous voulons partager, comme pendant le siège prussien, les souffrances et les périls qui leur sont réservés. Nous n'avons plus d'autre devoir que de défendre comme citoyens, et selon les inspirations de notre conscience, la République menacée. »

Il y avait certain courage à parler ainsi à cette époque, et cela causa une vive impression même à l'Assemblée nationale.

Me Floquet part pour Biarritz au mois de mai 1871. Mais il y goûta peu les douceurs du repos. Il est accusé, arrêté, sous M. Thiers, mis en prison. On prétendait qu'il avait été et qu'il était en correspondance avec les hommes de la Commune. On l'enferma au château de Pau, et il n'en sortit qu'au bout de trois mois.

Elu le 29 avril 1872 membre du conseil municipal de Paris, il en devint bientôt président. En avril 1873 il patrona la candidature Barodet. Plus tard il créa un journal à un sou, le *Peuple*. Enfin, en février 1876, il est nommé député du onzième arrondissement. Après la dissolution, il combat les fantoches du 16 mai avec vigueur. Il est réélu, au 14 octobre, par la même circonscription, malgré les menées de son concurrent et la pression officielle.

Républicain, de ces républicains d'une pièce, il siège à l'extrême gauche, et fait partie de l'Union républicaine.

Le 7 novembre 1878, il prononçait, en répondant à M. Paul de Cassagnac, un remarquable discours au sujet des attaques de l'épileptique député de Condom, contre M. de Mac-Mahon. Sa péroraison a été accueillie par une explosion d'unanime admiration. La voici :

« ..... Vous avez le droit, monsieur Paul de Cassagnac, d'apprécier maintenant l'homme que vous exaltiez alors.

« ..... Mais la France — je pourrais dire l'Europe dont M. Paul de Cassagnac parlait tout à l'heure — fera cette réflexion que, dans cette Chambre, pendant cinq mois, cette majorité a été en butte à une politique violente dirigée contre elle, elle a été dissoute ; pour l'empêcher de revenir, on a employé contre elle tous les moyens permis ou défendus par la morale... Qu'il y a eu ici des discussions solennelles contre ces mesures qui impliquaient votre mort politique : qu'il y en a eu une, au moment de la dissolution, au 16 juin, lorsque vous alliez partir, vaincus, et qu'il y en a eu une autre au mois de novembre, lorsque vous êtes revenus victorieux, envoyés de nouveau par le pays qui voulait que sa volonté fût obéie... Qu'il y a eu, dans ces deux circonstances si graves, des discours ardents prononcés à cette tribune contre la politique qui commençait alors à se manifester et qui devait aboutir au 14 octobre ; oui, tout le monde dira que du sein de cette majorité ainsi attaquée, ainsi frappée, ainsi persécutée et revenant victorieuse, tout le monde dira que jamais il n'est sorti du sein de cette majorité, ni dans les discussions qui se sont produites, ni pendant la crise qui a suivi et pendant laquelle nous étions décidés, nous aussi, à aller jusqu'au bout.... Il n'est jamais sorti du milieu de nous, contre celui qui était le dépositaire du pouvoir exécutif, une seule parole semblable à celle dont s'est servi M. de Cassagnac..

« ..... Que nous avons subi la violence légale, que nous y avons répondu par la résistance légale... Que nous étions prêts à aller plus loin, si la légalité avait été violée... Mais que, renfermés dans notre droit, nous n'avons pas cru de notre dignité de recourir ni à l'injure ni à l'outrage.

« Quant à vous, messieurs (*l'orateur se tourne vers la droite*), à la première contrariété, nous voyons comment vous traitez vos amis !

« J'ai fini, messieurs, mais je vous prie de prendre encore quelques minutes pour me permettre de vous soumettre une seconde réflexion qui nous est commune, j'en suis sûr, et qui a rapport aussi à M. le Président de la République dont parlait avant-hier M. Paul de Cassagnac.

« Cette seconde réflexion est celle-ci, c'est que l'histoire, non-seulement la France, mais l'histoire tiendra compte, après les révélations et les confidences qui ont été faites à cette tribune dans les discours un peu naïfs d'avant-hier et d'aujourd'hui...

« ..... L'histoire, dis-je, après ces confidences qui nous ont montré jusqu'où on voulait conduire le pouvoir exécutif, tiendra compte au maréchal de Mac-Mahon d'avoir préféré se soumettre à la volonté nationale, qui n'humilie personne...

« ..... Que triompher avec vous par le crime ! »

Depuis le Maréchal a refusé de se soumettre à cette même volonté nationale. Il est allé jusqu'au bout. Et au bout du fossé la culbute. Mais les paroles de Me Floquet n'en sont pas moins justes.

Le 10 février dernier, il a rendu ses comptes aux électeurs de son arrondissement, dans une réunion publique à la salle Graffard. La citation suivante fera juger de sa haute valeur politique :

« ..... J'ai eu aussi l'honneur de faire partie de cette commission du budget qui, par l'énergie avec laquelle elle a tenu dans la main l'arme légale qui lui appartenait — la bourse de la nation — qui, en refusant malgré les appels, tantôt flatteurs, tantôt menaçants de ceux qui espéraient que, si on leur donnait l'argent, ils nous prendraient immédiatement la vie, a su faire son devoir. Nous avons refusé l'argent et nous avons gardé la puissance.

« Et nous sommes ainsi arrivés à l'abdication, à la soumission du pouvoir personnel.

« J'ai eu enfin l'honneur de faire partie de la grande commission d'enquête qui a été élue le jour même où l'Assemblée de 1877 s'est réunie ; de cette commission d'enquête qui a été chargée d'examiner la manière dont les élections s'étaient passées sur toute la surface du territoire, de constater les manœuvres, de les dénoncer à l'Assemblée et d'établir les responsabilités ultérieures. Dans cette commission, j'ai été chargé de la présidence de plusieurs délégations qui se sont transportées dans les départements. Dans le sein des délibérations de cette grande commission d'enquête, ainsi qu'à la tribune de la Chambre, j'ai participé, avec impartialité, mais avec fermeté, à l'œuvre de justice nationale qui avait été entreprise, qui n'est pas terminée, et sur laquelle, citoyens, je vous demande la permission, étant encore un juge, de ne pas dire une parole de plus.

« Malheureusement, pendant cette période de notre victoire encore incomplète, l'œuvre législative a chômé. Nous étions encore en face d'un Sénat hostile, d'un pouvoir exécutif malveillant. Dans ces conditions, il était impossible de faire une législation sérieuse. Nous avions, d'ailleurs, peu de mois à attendre avant que le Sénat fût renouvelé. Nous avons consenti à attendre. Mais, pendant cet ajournement, nous nous sommes livrés, dans les commissions, à la préparation de lois républicaines que maintenant, je l'espère, nous pourrons voter. Pour ce qui me concerne personnellement, en dehors de ces grandes lois sur la liberté de la presse, sur la liberté d'association, sur toutes nos libertés que j'ai signées avec quelques-uns de mes collègues, j'ai particulièrement présenté une loi importante, avec mon ami Nadaud, sur les associations syndicales des villes, une loi sur la subvention à donner à l'Exposition ouvrière, une loi sur l'extension de la compétence des juges de paix ; enfin, j'ai l'honneur d'être membre de la grande et importante commission des vingt-deux membres qui prépare en ce moment, et qui est sur le point d'achever une loi complète sur l'instruction primaire, gratuite, obligatoire et laïque..... »

On connaît l'avocat, le journaliste, le député. Comme avocat, outre celles que nous avons rappelées, il a plaidé des causes d'un grand retentissement. Tel, par exemple, le procès de l'Internationale, dont il fit acquitter quelques membres; tel son procès contre le général Ducrot à Toulouse.

Ce dernier surtout est curieux. L'*Emancipation* de Toulouse, avait publié contre le général Ducrot des articles desquels il ressortait :

1° Que le général Ducrot, dans la journée du 17 janvier 1871, s'était oublié à « cueillir des myrtes à l'heure où il eut dû récolter des lauriers » avec une femme, dans une maison de la rue Saint-Lazare ; que cette station du galant général amena un retard qui faillit perdre l'armée et compromit la délivrance de Paris ;

2° Qu'il fit fusiller une cantinière qui venait voir son mari prisonnier, après lui avoir promis de lui rendre ;

3° Qu'il avait fait preuve de mauvaise foi et d'impéritie dans son commandement, pour le plus grand malheur des troupes, etc.

M. Ducrot, qui devrait être mort, attaqua l'*Emancipation* en diffamation. Me Floquet défendit le journal. Le journal fut acquitté.

Telle est la vie de cet honnête homme, de ce républicain entier, de cet orateur de haut rang, de cet homme d'État de demain.

Il habite un vaste appartement meublé avec sévérité. Quelques tableaux, quelques gravures, des souvenirs. Une grande table couverte de papiers.

Portrait physique : Taille moyenne, nez légèrement aquilin, figure distinguée et fine, yeux à la fois profonds et spirituels, favoris et cheveux grisonnants, menton ras, air affable et doux. En somme, le physique de son moral. Un beau caractère politique.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

L'Éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

Nº 28. — 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

Texte de Félicien Champsaur

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

SAINT-GENEST



SAINT-GENEST

La République, depuis l'élection de M. Grévy à la présidence, triomphe. Tous les hommes qui, depuis 1870, se partageaient la tâche pour l'abaissement du pays, ont disparu effarés, cachant leur honte, tâchant de se faire oublier. La République est assise, et, s'il y a cependant encore bien des pierres à poser, elle est inébranlable. Les revenants, car ainsi peuvent s'appeler ceux qui sont, dans leur siècle, en retard de deux siècles, les revenants se sont évanouis, sans qu'on les poursuive davantage. De ces revenants, de ces personnages, qui ont mené la France un moment, presque des ombres, de ces chevaliers des treizième et quatorzième siècles, un des plus amusants est un ancien capitaine de lanciers, Bucheron, dit Saint-Genest. Bien que ce soit peut-être un peu un homme d'hier, il m'a paru curieux de le remettre en lumière — sans parti-pris, comme on étudie un cas pathologique. Je ne fais pas un Panthéon, mais une galerie de célébrités. M. de Mac-Mahon était un homme d'aujourd'hui.

M. Bûcheron est né à Tours, en octobre 1830, dans la province de Rabelais et de Balzac. Son enfance s'écoula, partagée entre Tours et Bourges, où son grand-père était préfet. Ce préfet eut à garder don Carlos prisonnier. Il devait aller voir le captif tous les jours. Un jour, le préfet oublia de faire sa visite. Le lendemain, on lui dit que don Carlos est parti. Le préfet va s'en assurer. Il rencontre, dans l'escalier, des prêtres portant l'extrême-onction à don Carlos malade. Don Carlos s'était évadé. Le préfet écrit à M. Guizot, reçoit, le lendemain, sa destitution, revient à Tours — avec son petit-fils.

Le petit garçon entre au collége. Il y eut pour professeur M. Eugène Manuel, l'auteur de cet acte en vers *les Ouvriers*, et M. Vapereau, l'auteur du *Dictionnaire des Contemporains*. M. Eugène Manuel était un professeur très timide. Citons ceci à son avoir. Vers 1879, une maîtresse de maison eut l'idée de rassembler le professeur et l'élève dans un dîner de dix-huit couverts. M. Manuel refusa, disant qu'il ne pouvait, en public, s'asseoir à la même table que l'homme qui avait insulté son maître Jules Simon. Plus tard, sur la place de l'Opéra, le professeur et l'élève se sont rencontrés. Ils se sont embrassés. Le collégien de Tours fut cependant un cancre de la plus belle crasse, un paresseux modèle. Il était de tradition, dans la famille Bûcheron, qu'on eût quelqu'un à l'École polytechnique. Heureusement, notre futur Saint-Genest avait un frère — qui est entré à l'École, et en est sorti dans les sept premiers numéros, a fait un ingénieur distingué. Le cadet, lui, se contenta de Saint-Cyr. Je me trompe. Il ne fut pas admis.

M. Saint-Genest, à ce propos, m'a raconté une anecdote que je répète, bien qu'elle ait quelque ressemblance avec une autre anecdote sur un grenadier allemand et l'empereur Frédéric. Le professeur qui, aux examens d'admission, interrogeait sur la langue et la littérature allemandes, avait pour habitude de poser toujours les deux mêmes questions.

La première :

— Quel âge avez-vous ?

La seconde :

— Pourquoi entrez-vous à Saint-Cyr ?

Le candidat, ayant appris en allemand les deux réponses, s'avance bravement, et attend. Le professeur remue les lèvres :

— Connaissez-vous les fables de Lessing ?

Le candidat :

— Dix-neuf ans.

Le professeur :

— Comprenez-vous la question ?

Le candidat :

— Pour servir mon pays.

Bûcheron, qui d'ailleurs détestait l'école de Saint-Cyr, parce qu'elle ressemble au collège, s'engagea, pour servir son pays, au 7e de hussards. Ils étaient, paraît-il, à ce régiment, quatorze cents engagés, parmi lesquels le marquis de Castellane et autres seigneurs. On s'amusait ferme. Une fois, les parents du hussard Bûcheron lui écrivirent qu'il devait souffrir horriblement au milieu de tant de gueux et de mal élevés. Le hussard répondit qu'il était, dans son escadron, à peu près le seul bourgeois. On s'amusait. Certain jour, il y eut, à ce 7e de hussards, quatre cents hommes qui s'engagèrent ou se rengagèrent — moyennant finances. Ça fit quatre cent mille francs à manger. Noces et fêtes. On rentrait après la retraite, on sautait par dessus les murs de la caserne. Au bout d'une huitaine, tout le monde était consigné. On mangea, on but les quatre cent mille francs à la cantine.

Saint-Genest me disait :

— Vous ne savez ce que c'est que dépenser quatre cent mille francs à la cantine.

Il a ajouté :

— Nous étions de bons vivants. Tous ceux qui ne se saoûlaient pas n'ont pas réussi.

Un peu d'enseignement, ici. Je ne veux pas me poser en moraliste, mais, en toute courtoisie, je ferai remarquer à M. Saint-Genest que cette armée était une armée prétorienne. Et cette épithète est la forme parlementaire d'une pensée violente.

M. Saint-Genest ne paraît pas être un partisan acharné de la discipline militaire. Dans un livre intéressant à feuilleter, *Joyeuses années,* où il raconte les années de garnison, il fait une comparaison entre les soldats français, peu disciplinés, mais splendides de fougue, et les soldats étrangers. Il écrit :

« J'ai beaucoup voyagé ; j'ai vu les soldats allemands, russes et anglais, que la terreur du châtiment fait mouvoir dans un ordre incomparable; soldats qui tombent à leur poste comme des bastions vivants, et à qui, cependant, il manque une chose : il leur manque la vie, le souffle, l'individualité, l'initiative. Il leur manque la gaieté, il leur manque l'espérance!... cette espérance ailée, radieuse du soldat français, qui est son charme, qui est sa force, qui est son salut en campagne!...

» Ce sont des soldats tristes. Ils tombent silencieusement à leur poste. Ils ont marché sans espoir, ils meurent sans regrets... D'illusions, ils n'en ont jamais eu. Dès le premier jour, ils ont su qu'ils n'avaient rien à attendre : pas d'épaulettes, pas de croix d'honneur. . Les uns se sont vendus, les autres ont été enlevés pour le service du czar. C'est un sacrifice qu'on leur impose; et, brisés par la discipline, ils l'accomplissent avec un courage austère, marchant vaillamment au combat, attendant toujours les ordres, cruels dans la victoire, tristes dans la souffrance, et rentrant dans leurs foyers pour y rapporter les souvenirs d'une vie d'épreuves et de labeurs.

» Ah! le soldat français! le soldat d'Austerlitz et d'Iéna, de Sébastopol et de Solférino! Soldat incomparable, dont le seul crime est d'avoir fini par donner trop de confiance à la nation! Il était si grand, que cette nation enivrée a cru qu'elle pouvait se passer, non-seulement de discipline et de travail, mais encore de forteresses et de canons!... »

Malgré ces phrases, encombrées de points d'exclamation et de points de suspension, j'estime qu'il faut préférer aux régiments où l'on mange quatre cent mille francs à la cantine, se passant de discipline et de travail, les régiments nationaux, non composés d'engagés payés par un sac de mille francs, les régiments où on obéit et où on travaille. Cela n'empêche certes ni le brio, ni la joie, ni le courage. Un soldat, maintenant, n'est plus seulement un soldat, rien qu'un soldat, c'est en même temps un citoyen, sorti du civil pour rentrer dans le civil. L'armée française n'est plus une caste, une France séparée de l'autre, c'est la nation elle-même se retrempant sans cesse. Telle est l'armée nouvelle, la dernière — si l'avenir est bon. L'ancienne est morte, et morte justement, d'après M. Saint-Genest lui-même qui veut la représenter. Dans un autre volume, *Lettres d'un soldat,* récits sur Frœschviller, le 4 septembre, la campagne d'Orléans, la campagne de l'Est, il fait cet aveu :

« ..... Si ces soldats étaient admirables, Je n'étais pas digne de les commander. Eux m'apportaient ce que l'armée prussienne n'aura jamais : le courage individuel, le feu, l'entrain, l'initiative; et moi je ne leur apportais pas ce que je leur devais : le travail de garnison, l'étude patiente, consciencieuse... ayant attendu le champ de bataille pour apprendre mon métier, et y arrivant avec cette inexpérience et cette légèreté du caractère français. »

L'armée de notre troisième République, l'armée française, a maintenant d'autres officiers, et M. Saint-Genest, quoi qu'il prétende, attaque cette armée et désire le malheur de la France, lorsqu'il défend et appelle l'armée de son temps, lorsqu'il demande, sans succès d'ailleurs, à M. de Villemessant de le laisser s'élever contre le remplacement des généraux brisés dans la chute de M. de Mac-Mahon. L'armée est si organisée à présent, que Saint-Genest me disait encore :

« Si j'étais Allemand, je déclarerais M. de Bismarck traître à la patrie, si, dans l'été de 1879, il ne reprenait la guerre contre la France, car, dans quelques annees, l'armée française, si elle continue à se relever ainsi, sera égale et même supérieure à l'armée prussienne. »

Ces paroles sont rapportées exactement. Elles sont un hommage à la République et condamnent les opinions de M. Saint-Genest dans les questions militaires. Je me rappelle tout-à-coup un article de lui, vers le mois d'octobre 1878, à propos de l'appel des volontaires d'un an, un article qui est tout un chant sur les pieds trempés de sueur noire, les bottes gardées huit jours, les chemises sales, les insultes des caporaux, des sergents, les petits verres payés. Apologie de prétorien.

A la biographie. Le hussard Bûcheron fait la guerre d'Italie, prend part à l'occupation de Milan pendant une année, retourne en France, reste en garnison à Bordeaux, à Limoges. Là, en 1862, il est nommé officier. Il est envoyé dans les chasseurs à cheval. Il était sous-lieutenant dans les chasseurs à cheval, lorsque, en 1869, dans Bûcheron apparut Saint-Genest.

Le sous-lieutenant Bûcheron, au sujet des irréconciliables, avait écrit une dizaine de pages qu'il avait lues à des camarades. Les camarades avaient trouvé la charge fort drôle et avaient dit :

— Fais donc imprimer ça.

Le sous-lieutenant doutait de lui. Il présente son article à M. Taschereau qui, en universitaire, déclare qu'on ne doit essayer d'écrire qu'après trente ans d'études au moins. Le *Gaulois*, d'About et Sarcey, avait ouvert à ce moment-là un concours de chroniques. Le sous-lieutenant envoie la sienne. Une des chroniques est publiée et des mentions, très honorables et honorables, sont accordées à vingt autres. La sienne n'était pas du nombre. Le sous-lieutenant était désespéré. Son frère, ingénieur à Saint-Pétersbourg, mais alors au milieu de la famille dans une villa de Passy, le réconforte. Dans une soirée intime chez M. Cuvillier-Fleury, le souslieutenant, après une causerie, se met à lire tout haut un article du *Figaro*. Quand ce fut fini, il ajouta :

-- Il y a encore un article très drôle dans *Paris-Journal*,

Il lut son article manuscrit placé entre les deux feuilles du journal déployé. Ce fut un rire, un succès, m'a dit M. Saint-Genest. M. Cuvillier-Fleury demanda à voir l'article. Quand le sous-lieutenant Bûcheron tendit le manuscrit, ça jeta un froid. Mais le journaliste en épaulettes était radieux. Il fait remettre par une connaissance commune son article à M. de Villemessant, qui, avec son flair ordinaire, l'accepte, et les suivants. Le sous-lieutenant commence, dans le *Figaro*, sous le pseudonyme de Saint-Genest, une série de satires : *Lettres d'un provincial*. On peut bien faire ça après Blaise Pascal. Les sujets de ses lettres sont les *irréconciliables*, Félix Pyat, Victor Hugo, les réunions publiques, le père Hyacinthe, le prince Napoléon, Victor Noir, l'armée — déjà. Il y a dans ces lettres des caricatures comme celle-ci sur Victor Hugo.

« . . . ! dans la salle du Trône, où vous attendent déjà les députés de la nation. A genoux, citoyens ! *Deus, ecce Deus* !...

— Citoyens de la République universelle, vous venez me demander par quels moyens renverser le despotisme et la superstition. je vais vous le dire : par l'entrecroisement du socialisme et de l'individualisme ; la ramification des phénomènes s'exfoliant sans limites sous une poussée indéfinie, une promiscuité insondable, qui fait que toutes les lois se versent l'une sur l'autre, l'entrevu ébauchant l'ignoré. Car, ne l'oubliez jamais, citoyens! l'univers pend. immanence terrible! L'inconnu qui est en moi fraternise mystérieusement avec l'inconnu qui est hors de moi. J'adhère à l'infini, et toute l'énormité de la nuit pèse sur nous deux. Allez dire cela à la France ! qu'elle suive cette ligne de conduite sans dévier. C'est le seul moyen pratique pour triompher du tyran ; et je jure que le jour où je serai président de la République universelle, je serai fidèle au programme que vous venez d'entendre.

— Mon père, vous nous emplissez d'horreur sacrée ! vous parlez avec le pêle-mêle de l'éruption...

— Notre père, s'écriait Félix Pyat, votre génie a un contour qui est en proie au grandissement sépulcral. »

Arrive la guerre impériale. Saint-Genest prend les armes, et avec lui deux cousins germains. L'un a été tué par le premier coup de feu de Wissembourg, l'autre par le dernier obus de Sedan. Saint-Genest, nommé capitaine de lanciers, a un cheval tué sous lui près d'Orléans, est fait chevalier de la Légion d'honneur sur le champ de bataille. Puis il est envoyé à Besançon, sert comme éclaireur, est mandé en qualité de parlementaire près du général Manteuffel et de M. de Bismarck. Après le traité de paix, il prend la route de Paris, ainsi que d'autres officiers. A la gare de Melun, des officiers prussiens viennent ouvrir les portières, disant :

« Mes chers camarades, suivez-nous. On assassine à Paris les officiers français, les généraux Lecomte et Clément Thomas. N'allez pas à Paris, mes chers camarades. »

Saint-Genest, à qui il faut reconnaître l'amour profond, chauvin de son pays, proteste, mais il est emmené. On le fait déguiser lui et ses amis. Ils vont faire, pendant deux mois, la campagne de Versailles.

Quand les conseils de guerre furent installés, Saint-Genest alla revoir la villa de Passy. La toiture avait été enlevée, des pans de murs emportés par les obus. Alors Saint-Genest qui, par ce désastre particulier, explique la violence de sa polémique, dicta un premier article à un brigadier-fourrier. Ainsi, pendant trois ans à peu près. Saint-Genest, pour des raisons de famille, car son frère est mort en 1870 d'une maladie de cœur, a donné sa démission, non pas de capitaine de lanciers. Il a eu à souffrir de la révision des grades. Après un article il en a fait un autre, sans être tenu au *Figaro* par aucun traité, à M. de Villemessant auquel il a suscité plus d'un embarras. Je rappellerai sa campagne contre Erckmann-Chatrian, sa campagne pour l'abbé Roussel, et, entre les deux, sa campagne pour le 16 mai.

Saint-Genest, dicte le matin ses articles dans son appartement, à Passy ; il les dicte en allant et venant, sans suite, sans logique, au hasard de l'idée, du semblant d'idée. Le Secrétaire écrit en laissant de grands blancs entre les lignes. Quand la phrase commencée ne peut aller jusqu'à la fin, on a ordre de mettre un point d'exclamation et plusieurs points. Saint-Genest dicte en français d'une pureté et d'une forme quelconques, mais d'allure frappante. L'article dort toute la journée dans une poche. Le soir, Saint-Genest se met en route pour la rue Drouot, et relit, en fiacre, la plupart du temps, sa dictée du matin. Il rature quelques mots par ci, par là, les remplace par d'autres, ou met encore des points. Pour s'éclairer il a une bougie qu'il place et allume dans la boîte en fer blanc où les cochers mettent les tarifs de leur fiacre — et qu'il fait tenir avec ses gants.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

L'Éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 29. — 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

M. EDOUARD LOCKROY



M. LOCKROY

Le XI[e] arrondissement le choisit, le 23 juillet 1871, pour conseiller municipal. Lockroy, dans le but de relier entre eux tous les conseils municipaux de France, fonda un journal hebdomadaire : *la Municipalité*. En qualité de conseiller municipal, il signa l'exposé de la situation du commerce et de l'industrie, concluant à la levée de l'état de siège et à la proclamation de l'amnistie. En mai 1872, dans le *Peuple souverain*, qu'il rédigeait en chef, il publia un article intitulé : *Mort aux traîtres*. Il est acquitté par le jury, mais le 1[er] juin, va sur le terrain avec Paul de Cassagnac. En juillet 1872, il est condamné, ainsi que son adversaire, à huit jours de prison. Le 27 mars 1873, nouvel article à sensation : *la Libération du Territoire*. Il est condamné à deux mois de prison et à cinq cents francs d'amende. Deux jours après, il proposait au conseil municipal de Paris de voter 50,000 francs pour envoyer des ouvriers à l'Exposition de Vienne.

En avril suivant, il se porte candidat radical à la députation dans les Bouches-du-Rhône et il est élu par 57,000 voix. Lockroy siège à l'extrême gauche, vote cependant pour les lois constitutionnelles. Aux élections du 20 février 1876, nommé député à Aix et à Paris, il opte pour Aix qui le choisit encore — après le 16 mai.

Lockroy est un orateur. Il a réclamé l'amnistie avec Louis Blanc et Clémenceau. J'emprunte à Camille Pelletan, ce polémiste de talent, ce compte-rendu :

» Edouard Lockroy est monté à la tribune après M. Andrieux. Il n'avait pas, après M. Louis Blanc, à reprendre d'ensemble la grande question posée devant la Chambre. Son discours s'est trouvé former deux parties : dans la première, il discute pied à pied le projet du gouvernement. La discussion, toute pratique, fondée sur des faits indéniables, présentée dans cette forme vive, directe, frappante, que l'on connaît, est accablante.

» Il faut voir ce que l'on entend par les grâces. On fait grand bruit d'un chiffre imposant. Qu'y a-t-il sous ce chiffre ? Nombre de grâces sont accordées à des hommes qui allaient terminer leurs peines. Ce sont des grâces de quelques mois ou de quelques jours !

» D'autres sont accordées avec l'interdiction de quitter la Nouvelle-Calédonie. La large clémence consiste à contraindre les graciés à rester sans ressources, dans un pays sans industrie et sans culture. Mais ce n'est pas là le plus grave. M. Lockroy a eu communication des dossiers authentiques. Il en lit des extraits extraordinaires.

» Après tel nom, on lit ceci : « Est resté dans la garde nationale pour les trente sous. — Bonne conduite. » — Pas gracié.

» Après tel autre nom, cette autre note : « On ignore la part qu'il a pu prendre aux actes criminels. » — Pas gracié.

» Le plus fort est le dossier d'un détenu dont on a commué la peine, et où M. Lockroy trouve ce mot, Aliéné!

» Mais voici qui est plus ort. Il s'agit des contumaces. L'effet de la loi est restreint à trois mois après le vote. Or, pour gracier les gens, il faut savoir qui ils sont. Les conseils de guerre condamnaient un Martin, un Duchêne, un Durand, sans autre désignation. De temps à autre, on attrapait ainsi un des dix mille Martin, un Duchêne ou Durand qui se trouvait en France. Maintenant il faut, pour gracier, l'indication d'un lieu de naissance. Allez le chercher dans toutes les communes et les départements! Et souvent on a condamné des pseudonymes.

» Pour ce travail préliminaire, il faut quatre mois, de l'aveu des bureaux de la justice, et l'effet de la loi est restreint à trois! L'effet de la loi serait nul, et les grâces arriveraient comme les classiques carabiniers!

» Mais ces grâces mêmes, comment les donnera-t-on? On demandera aux consuls des renseignements sur l'attitude actuelle des condamnés. Quoi! nos consuls vivent donc en relations avec les proscrits? Mais non. On aura les renseignements par la police secrète qu'on entretient partout où se trouvent les exilés. Et nous verrons les grâces distribuées par les mouchards ».

Celui-ci est une illustration de la politique et de la littérature. Son aïeul maternel siégeait à la Convention nationale à côté de Danton et de Robespierre et vota la mort de Louis XVI. Son aïeul paternel, parti comme simple grenadier dans les armées de la République, devint commandant de Turin. A Turin naquit, en 1803, Joseph-Philippe Simon, dit Lockroy, le père d'Edouard.

Quelques lignes de biographie. Joseph-Philippe Simon occupe une place dans l'histoire de l'art comme auteur dramatique et comme comédien. Venu à Paris de bonne heure, il créa, au théâtre de l'Odéon, le rôle de Lorédan, dans les *Vêpres siciliennes*, de Casimir Delavigne. Harel était alors directeur de l'Odéon. Lockroy le suivit au théâtre de la Porte Saint-Martin, mit au service des jeunes, les romantiques d'alors, son grand talent. Il était à la Comédie-Française lorsque, en avril 1840, à l'apogée de sa réputation d'acteur, il renonça complètement aux planches. Il a écrit, seul ou en collaboration, un nombre considérable de drames, de comédies, de vaudevilles, de livrets d'opéra. Ses principaux collaborateurs sont Scribe, Anicet Bourgeois, Cogniard, Arnould, Coryon, Métespés. Je cite, au hasard du souvenir, ses œuvres les plus importantes.

La Marraine, vaudeville en un acte, au Gymnase, en 1827; *un Duel sous le Cardinal de Richelieu*, drame en trois actes, au Vaudeville, en 1832; *la Vieillesse d'un grand roi*, drame en trois actes, à la Comédie-Française, en 1837; *les Trois épiciers*, vaudeville en trois actes, aux Variétés, en 1840; *le Chevalier du Guet*, comédie en deux actes, aux Variétés, en 1840; *Bonsoir, monsieur Pantalon*, opéra-bouffe, en un acte, musique de Grisar, à l'Opéra-Comique, en 1851; *la Conscience*, drame en cinq actes, avec Alexandre Dumas, à l'Odéon, en 1854; *les Dragons de Villars*, opéra-comique en trois actes, musique d'Aimé Maillart, au Théâtre-Lyrique, en 1856; *la Fée Carabosse*, opéra-comique en trois actes, musique de Victor Massé, au Théâtre-Lyrique, en 1859.

J'en passe. Chez son père, Edouard Lockroy vit défiler toutes les célébrités du siècle. Il était né en 1840. Après avoir achevé ses études, il s'adonna d'abord à la peinture, comme ce maître mort, Théophile Gautier; mais bientôt il tourna d'un autre côté son ambition.

Il part, avec Alexandre Dumas, pour l'Orient. Les deux voyageurs s'arrêtent en Sicile et voient Garibaldi à Palerme. Lockroy, enthousiasmé, s'engage sous les ordres du général, entre dans son état-major, se distingue dans cette expédition de Sicile en 1860. Plus tard il accompagne Ernest Renan, comme secrétaire et dessinateur, dans un voyage d'exploration archéologique en Judée et en Phénicie. Edouard Lockroy a publié, dans différents journaux savants, la relation de ses voyages. C'est un érudit très profond, et, ce qui vaut mieux, il n'en a pas l'air.

Enfin commence la guerre à l'Empire. Elle fut spirituellement faite cette guerre, au *Figaro* d'alors, par

Lockroy et par Rochefort. C'étaient deux vélites adroits, mais différents. Rochefort a un esprit infini, mais il est, quoi qu'il puisse dire, un sceptique. Il se moque des hommes et des choses pour s'en moquer. Il a le rire ou le sourire, sans le vouloir, par tempérament. Il lui faut, quels que soient les temps et quels que soient les gouvernants, une cible à cribler de flèches. Loçkroy a d'avantage un but. Il a aussi l'esprit le plus fin et le plus mordant mais il a plus d'enthousiasme, plus de foi dans l'avenir, en un mot, plus de mérite. Rochefort raille les préjugés, et le reste, par badinage naturel et de parti pris, il raille — quand même.

Edouard Lockcroy fut un des quatre diables qui rédigèrent ce journal hebdomadaire à couverture rouge : *le Diable à quatre*.

En 1869, fondation du journal de Victor Hugo : *le Rappel*. Lockroy fit partie de ce bataillon de vaillants qui battirent la charge contre Napoléon III : Meurice, Vacquerie, François Hugo, Charles Hugo. Le bas-empereur sentit le besoin de se défendre : Lockroy, pour un de ses articles, eut l'honneur d'être condamné à quatre mois de prison et trois mille francs d'amende.

Le Quatre Septembre. Le rédacteur du *Rappel* est nommé chef de bataillon de la garde nationale de Paris. Il commandait le bataillon de l'octroi. Le 8 février 1871, élu député à l'Assemblée nationale par le département de la Seine, il vote contre les préliminaires de paix, et, le 1er mars, pour la déchéance de l'Empire. Lockroy se trouvait à Paris au 18 mars. Il fait tous ses efforts pour empêcher la guerre civile et signe la proclamation des députés de la Seine et des maires de Paris consentant aux élections municipales fixées au 26 mars Le 2 avril, il envoie en même temps que Floquet, sa démission de député. Alors il fonde la Ligue républicaine des droits de Paris. Toute tentative étant inutile, il quitte Paris le 15 avril. Arrêté à Vanves, il est conduit à Versailles, puis à Charenton, et y est gardé prisonnier. Il n'est rendu à la liberté qu'au mois de juin suivant — sans jugement.

» J'espère bien qu'on les fera contre-signer par les membres éminents de la Préfecture de police qui ont fait, ces temps-ci, une si glorieuse figure !

» Après cette démonstration précise, accablante, irréfutable, Edouard Lockroy, dans une rapide et courte improvisation, aborde la question générale. Je ne chercherai pas à rendre l'effet de ses paroles : jamais éloquence plus passionnée de la passion saisissante de la conviction, ne jaillit avec plus de sincérité, de spontanéité et d'éclat.

» L'impression fut très grande : comme d'une brusque explosion de bon sens. En quelques phrases, d'un mouvement superbe, Edouard Lockroy mettait en relief l'absurdité du gouvernement qui se dit faible contre l'évidence, de cette politique qui n'ose pas avoir ses vraies pensées d'exclusion, de cette imprudente demi-mesure, qui laisse subsister le débat le plus dangereux tout entier.

» Jamais Lockroy n'avait été si pleinement orateur. Des salves répétées d'applaudissements éclatèrent alors à gauche. Sur tous les bancs, cette chaleureuse parole avait produit un effet considérable.

Edouard Lockroy est un maître journaliste — et un orateur distingué. Il a épousé Mme Charles Hugo ; il a près de lui ces deux enfants, Georges et Jeanne, que leur grand-père à immortalisés.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

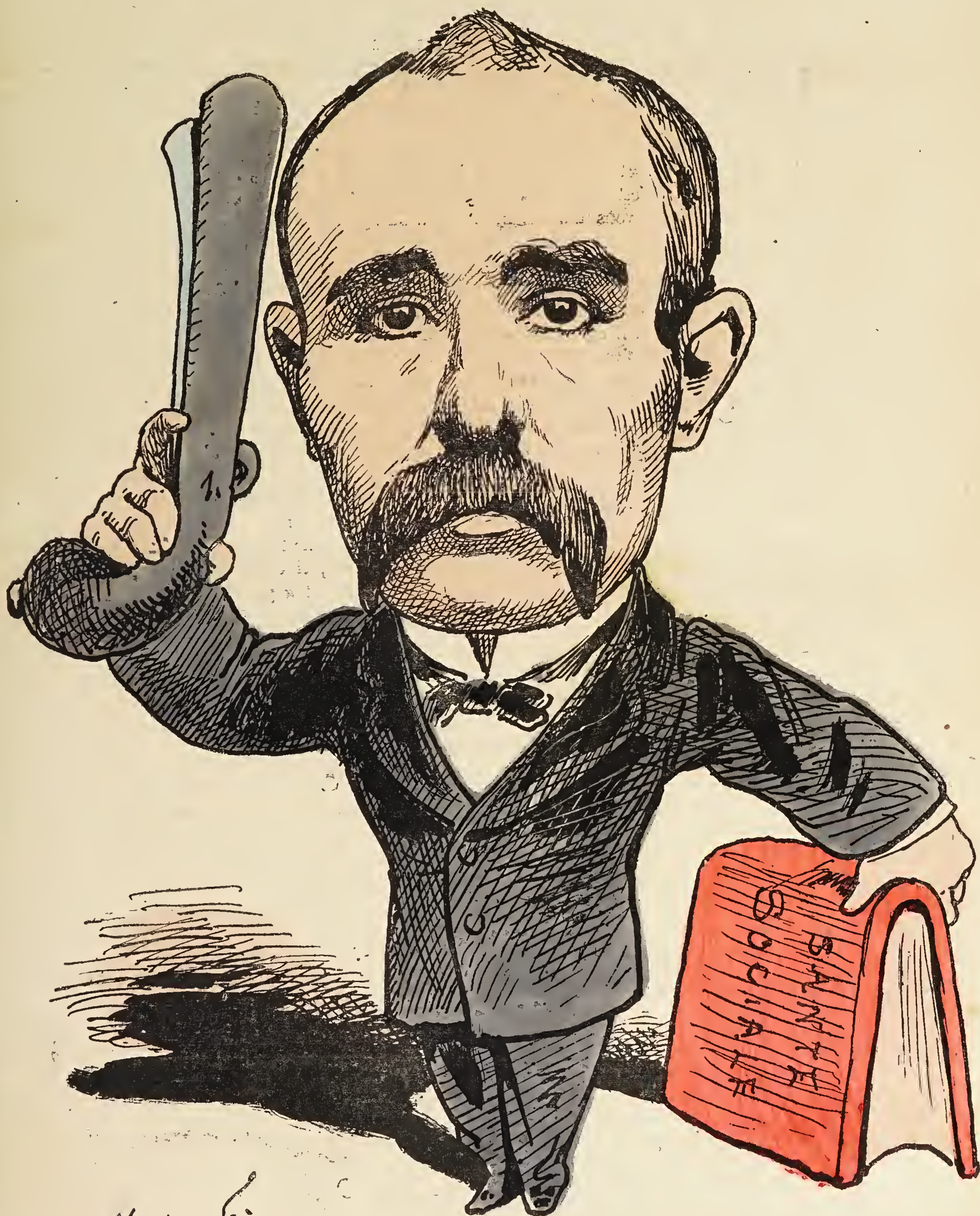
L'Éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

M. G. CLÉMENCEAU



M. CLÉMENCEAU

Celui-là est un homme nouveau, et plus, l'homme de demain, un « *coming man* », comme l'ont proclamé le *Times* et le *Standard*. Il s'est révélé surtout dans les derniers débats parlementaires, et son influence ne fera que grandir. Nous avons maintenant le mot. Georges Clémenceau sera l'homme de la chose.

Né, le 28 septembre 1841, à Mouilleron-en-Pareds, dans la Vendée, il fit ses études à Nantes. En 1861, il vint à Paris achever sa médecine. Il était interne à je ne sais quel hôpital. Il s'occupait énormément, mais déjà c'était un politique plein d'ardeur. Il collaborait à des journaux du quartier des Ecoles : *le Travail*, *le Matin*, *la Jeune France*. Parmi ceux qui s'asseyaient à la même table de rédaction, si table de rédaction il y avait, était, entre autres, Pierre Denis, sectateur de Proudhon, qui se faisait remarquer sur la rive gauche par ses grandes bottes et son costume négligé. Clémenceau jamais n'eut ces allures de bohême; c'était un interne studieux, mais ardent. Il fut condamné à deux mois de prison, pour avoir convié les étudiants à se rendre à la Bastille, le 24 février. En 1865, il est reçu docteur. Sa thèse eut alors du retentissement, ainsi que celles de Ferdinand Taule et Onimus, ses camarades. C'était un livre plus qu'une thèse. Elle avait pour sujet : *De la génération des éléments anatomiques*. C'est une exposition de la doctrine de Robin, qui jusque-là était disséminée dans une foule d'ouvrages et ne formait pas encore un corps. L'étudiant en médecine a éclairci, en les condensant et en les faisant passer dans une langue moins embrouillée, moins diffuse, les théories du maître. Georges Clémenceau est matérialiste; il est dans le bataillon, qui grossira, des Darwin, des Ludwig Büchner, des Littré, des savants qui jugent *a posteriori*, se basent sur des faits.

Aussitôt après avoir passé le doctorat, Georges Clémenceau s'embarque pour l'Amérique, les Etats-Unis. Il y reste pendant quatre ans, voyageant dans toutes les villes, étudiant les institutions, faisant la connaissance profonde de ce peuple moderne et libre. Étant aux Etats-Unis, il fait publier en France une traduction d'un volume de Stuart Mill sur Auguste Comte et le positivisme — traduction écrite chez les Yankees. En 1869, Clémenceau retourne à Paris et s'établit docteur à Montmartre.

Il est nommé maire du dix-huitième arrondissement, après le 4 septembre 1870, ensuite membre de la Commission d'enseignement communal. A la suite du mouvement du 31 octobre, il donne sa démission de maire. Le 5 novembre suivant il est réélu, et, le 8 février 1871, il est envoyé à l'Assemblée nationale, par 95,144 voix, le vingt-septième sur quarante-trois. Il vota contre les préliminaires de paix.

Ici se place le meurtre des généraux Lecomte et Clément Thomas. Au cours du procès, certains témoins ont accusé Clémenceau de n'être pas intervenu aussitôt qu'il l'aurait pu. Philippe Cattelain, qui fut chef de la sûreté sous la Commune, a raconté cette journée de mars.

Les curieux affluaient à Montmartre, pour voir les canons. Un bourgeois était arrêté près d'une baraque. Un ouvrier, qui le regardait depuis quelques instants, l'accoste, et un dialogue commence :

— Qui êtes vous ?

— Clément Thomas.

— Qu'est-ce que vous faites là ?

Le général pâlit un peu :

— Je suis venu me promener, voir.

Un groupe se rassemble. On est vingt, trente, cinquante, cent, deux cents, trois cents autour du général. Les cerveaux, s'excitent. Le général est traîné d'endroits en endroits. Les deux officiers étaient fusillés quand Clémenceau arriva rue des Rosiers. Un joli nom de rue pour ce meurtre.

Clémenceau est mis en accusation par le Comité central. Le 20 mars, il dépose un projet de loi tendant à autoriser l'élection d'un conseil municipal de Paris, composé de quatre-vingts membres, et signe le manifeste des députés et des maires qui fixait ces élections au 26. Elu à ce scrutin, il donne sa démission de conseiller et de député.

Le quartier Cliguancourt le choisit pour son conseiller municipal, le 23 juillet 1871. Clémenceau devient tour à tour secrétaire, vice-président, président du Conseil municipal. Dans le discours qu'il prononça, en novembre 1875, en prenant possession du fauteuil présidentiel, il disait :

« Le caractère dominant de notre politique municipale, et en cela surtout nous sommes les vrais représentants de Paris, c'est d'être profondément imbue de l'esprit laïque, c'est-à-dire que, conformément aux traditions de la Révolution française, nous voudrions séparer le domaine de la loi, à qui tous doivent obéissance, du domaine du dogme qui n'est accepté seulement que par une fraction des citoyens.

Pratiquons donc notre droit. Montrons à tous ce que peuvent l'application aux affaires, le travail, le désintéressement, la probité. Mettons notre gestion à l'abri de toute critique ; associons, par la liberté et la publicité de nos discussions et de nos actes, la cité tout entière au contrôle incessant de ses élus. Nous aurons par là victorieusement gagné la cause des franchises municipales et réalisé pour toujours cette belle promesse si longtemps ajournée : Paris aux Parisiens, pour le bien de la France et de la République. »

Déjà, au Conseil municipal, Clémenceau s'était associé à la présentation d'une proposition tendant à empêcher les ministres des différents cultes de siéger dans les conseils de l'instruction publique. Il fut un de ceux qui soutinrent la candidature Barodet et protestèrent contre toute tentative de restauration. Le 20 février 1876, aux élections législatives, le comité républicain radical lui offre la candidature. Voici un fragment de la lettre d'acceptation de Clémenceau :

« Le but que nous nous proposons, c'est l'accomplissement de la grande rénovation de 1789, inaugurée par la bourgeoisie française et abandonnée par elle avant son achèvement ; c'est le rétablissement de la paix sociale que des gouvernements, d'autant plus coupables qu'ils sont plus éclairés, ont si gravement compromis par des mesures de réaction et de peur, le rétablissement de la paix sociale par le seul développement de la justice et de la liberté : la paix républicaine.

» Quelle meilleure mesure d'ordre que la mise en pratique des libertés nécessaires, c'est-à-dire de toutes les libertés légitimes? Qui en douterait, quand nous voyons depuis quatre-vingts ans la compression systématique de l'esprit français aboutir à des explosions périodiques où nous avons épuisé les horreurs de la guerre civile !

» Quelle plus sage mesure d'ordre et de justice que la réforme de l'impôt, qu'une équitable répartition de ses charges en raison des capacités contributives, que le dégrèvement de la production et du travail, qui faciliterait si puissamment l'amélioration du sort du plus grand nombre?

» Quelle plus grande mesure d'ordre, de justice et de liberté, que la séparation des Eglises et de l'Etat, que la défense de notre société civile contre les entreprises d'une secte confessionnelle qui vise ouvertement à régler nos institutions et nos mœurs d'après la volonté souveraine et infaillible d'un prince étranger ? Comment mieux rapprocher les classes sociales que par l'instruction générale, qui fécondera tant d'intelligences restées stériles faute de lumière, qui réunira les hommes de notre race dans un commun sentiment de patriotique solidarité, si les dogmes qui divisent les intelligences sont relégués dans les temples? Quels conflits pourront surgir quand le prêtre restera dans l'église, le magistrat dans le prétoire, l'instituteur dans l'école? Quel régime aura mieux respecté la conscience humaine et plus complètement affranchi les intelligences ? »

Georges Clémenceau, le 20 février 1876, fut élu député par 15,204 voix contre 3,772 données à son concurrent. En avril 1876, il remettait sa démission de conseiller municipal.

Suivent les actes criminels des ministres du 16 mai. Clémenceau est réélu député de Paris. Le reste est tout proche de nous : le superbe discours du nouveau *leader* des gauches pour l'amnistie, la chute de M. de Marcère sous les coups d'une éloquence incisive :

« Il y a dans cette discussion deux questions : une question *personnelle à M. le Ministre*, et une question politique. J'ai demandé à convertir la question posée par M. Lisbonne en une interpellation, mais je ne l'ai pas demandé *dans le même esprit que M. le Ministre*.

» Je considère que la question personnelle doit être absolument écartée de cette tribune, d'abord parce qu'il n'y a aucun membre de cette Chambre qui accepte la responsabilité des imputations dirigées contre

M. le Ministre, ensuite parce que nous ne sommes pas *juges* de ces questions. *Ce n'est pas nous qui pouvons les trancher; il y a des tribunaux*, et *devant les tribunaux* on ne peut pas avoir la pensée de se présenter avec un ordre du jour de la Chambre; car, *si le tribunal se prononçait dans un sens différent*, la Chambre serait en échec. »

C'est merveilleux de dédain, de logique, d'argumentation serrée; cela rappelle le jeu précis, habile, délié d'une épée trouant les chairs, lardant l'adversaire jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Je découpe ce portrait :

« L'heure de cet homme est venue; et il l'a bien préparée, en même temps bien saisie. Il a su se créer du prestige et presque se faire une légende. Dès l'Ecole de médecine, il apparaît tout entier. Sa thèse fit du bruit. Elle montra qu'il était, dans le dernier degré, doué d'une audace froide.

» A séjourner aux Etats-Unis, il développa son âpreté de sectaire positif. Ce n'est pas un homme de rhétorique ni de gesticulation théâtrale. Il n'a point de vague dans l'imagination. Son sens frigide et scientifique s'est, par un travail continu, fait un corps de doctrines tout d'une pièce. M. Clémenceau sait vers quel but il marche et par quelles voies il doit y marcher.

» Cette netteté extrême et cette décision absolue le rendent maître de tout ce qui l'entoure. La plupart des citoyens des gauches n'ont pas lu, pas observé, pas réfléchi; ils n'ont pensé que par aventure, accident et raccroc. On les prendrait un à un; on les sommerait ou prierait d'exposer le système politique et philosophique d'où relève leur être moral et intellectuel : on n'aurait d'eux que des phrases générales, des formules creuses, des tirades de club ou de journal.

» Le jeu de M. Clémenceau est exact, serré, suivi. Comme le Cromwell que dépeint Bossuet, il ne concède rien au hasard. Il ne fait jamais rien d'inutile; il n'omet jamais rien de nécessaire. Il domine les autres, parce qu'il se domine. Il est en pleine et sévère possession de lui-même. Homme d'un très vif et très pétillant esprit, les saillies, les sarcasmes, les gaietés affluent à ses lèvres; elles ne vont pas plus loin. Il refoule tout ce qui est frivole et compromettant. Il immole de jolis mots. Les jolis mots vous font inutilement de cruels ennemis. Il se prémunit austèrement contre ce danger.

» Sa vie est d'un philosophe stoïcien. Il ne boit que de l'eau; avec cela, c'est un gentleman qui est toujours prêt à demander raison d'une parole malsonnante décochée à sa personne. »

Autre bout de croquis :

« Nous avons connu M. Clémenceau à l'âge où rarement l'homme songe à prendre un masque, à jouer un rôle. Tel il était alors, en somme, il nous paraît aujourd'hui.

» L'écorce est toujours fine et dure, aussi tranchante, quoique moins rugueuse. Son voyage au pays des Yankees d'abord, puis le frottement de la vie parlementaire, ont évidemment arrondi ses angles.

» Il a eu son quart d'heure de stoïcisme à l'antique, vers 1862, lorsqu'il disait au juge d'instruction — sans rire — : « Faites de moi ce qu'il vous plaira, je suis prêt à tout. » Aujourd'hui, on ne saurait sans ridicule voir en lui un Saint-Just. Il est trop souple, trop critique et réaliste — nous allions dire : matérialiste — en tous cas, trop contemporain pour cela.

» Il ne fut jamais socialiste, ni d'éducation, ni de tempérament, et il n'est guère probable qu'il se soit jamais entêté d'aucune théorie. Mais il fut de bonne heure un croyant de la République parlementaire, radicale et franche. « Je ne sais rien de plus beau, disait-il, que d'être à quarante ans représentant de son » pays. » Il voulait dire sous la République, car il s'honorait alors d'être abstentionniste, et il n'eût pas prêté serment au *monsieur*. C'était le mot favori de ce petit groupe néo-jacobin, où la haine même était formaliste et hautaine. »

Georges Clémenceau, en somme, est un caractère droit, ferme, honnête, franc, net, un vrai républicain, ennemi des oligarchies, ne voyant et ne défendant que l'idée.

Je lui disais, l'autre jour :

— Vous êtes mon admiration en politique.

Il m'a répondu :

— Ne nous éprenons jamais de personne.

FÉLICIEN CHAMPSAUR.

L'Éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

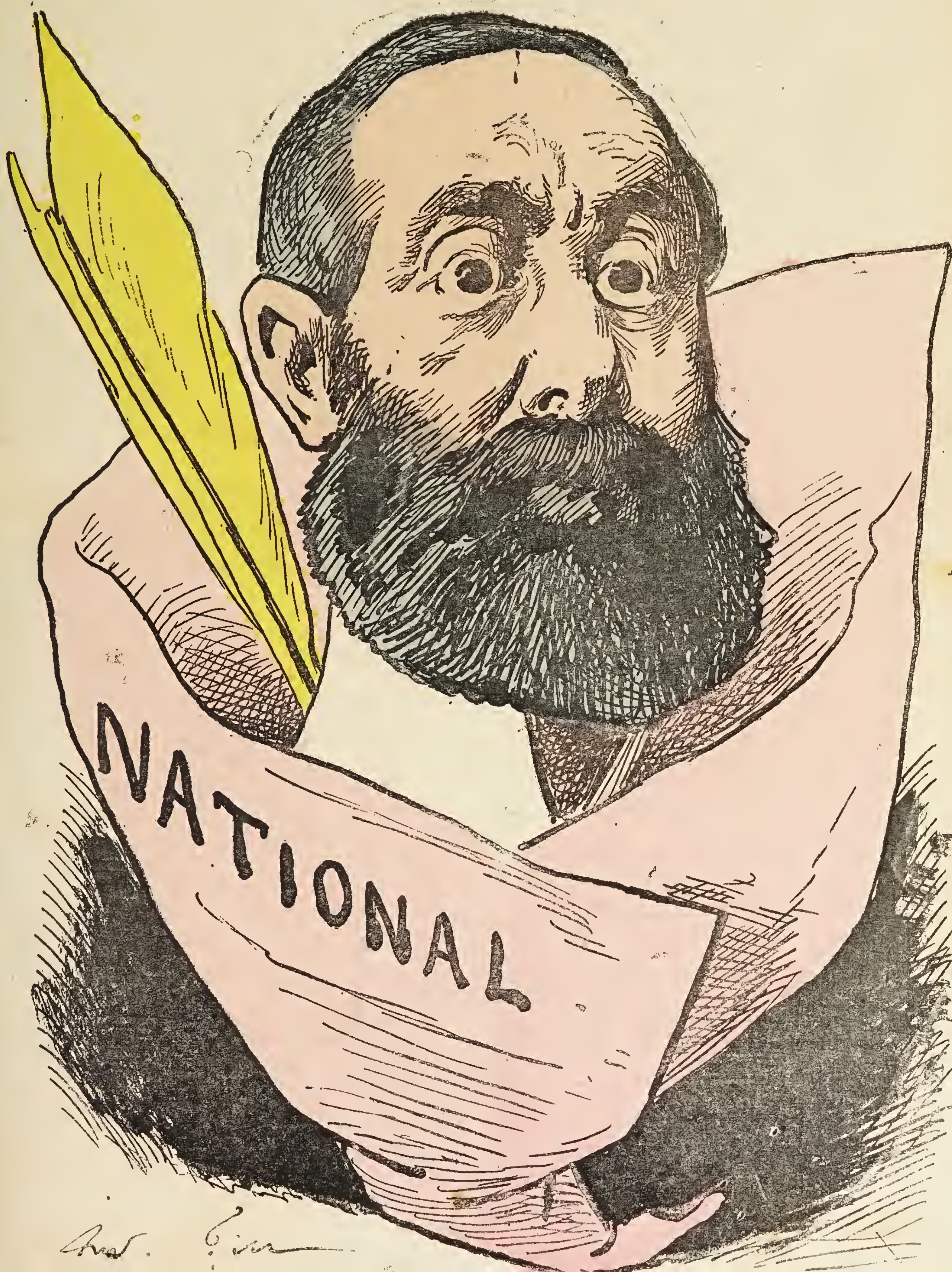
N° 31. — 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

HECTOR PESSARD



HECTOR PESSARD [1]

Au temps où l'on jouait *les Nuits de la Seine*, à la Porte Saint-Martin, en pleine fournaise décembrale, il y avait à l'orchestre de ce théâtre un jeune homme qui jouait de la flûte. Ce jeune homme n'était autre qu'Hector Pessard, le futur directeur de la presse. Mais alors, il n'était pas encore né à la vie politique.

Une circonstance faillit même ne l'y faire jamais naître. Après deux cents représentations consécutives des *Nuits de la Seine*, Pessard avait rêvé des lauriers de Bouchardat et de M. d'Ennery, et comme il n'était pas homme à laisser un rêve irréalisé, il accoucha promptement d'un drame, haut sur pattes, qui portait ce titre flamboyant : *Le Chevalier à la main de fer*. C'était l'histoire de *Gœtz de Berlichingen*, mais le drame était tiré du *Livre des Paysans*, de Weill : Pessard et son collaborateur, le fidèle Junca, alors élève de l'école des Chartes, étaient à l'heureux âge où l'on ne connaît Gœthe que par Werther et Marguerite ; ils ne se doutaient pas du larcin qu'ils commettaient.

La pièce eut le sort de toutes les pièces semblables. Marc Fournier la lut et la relut, fit de grands compliments à son flûtiste ordinaire, et renvoya les deux auteurs à un troisième, le grand Victor Séjour en personne. Celui-ci surenchérit sur les déclarations du directeur, il prédit un grand succès au *Chevalier à la main de fer*, puis il serra le manuscrit dans un carton, d'où il ne devait plus sortir.

Cependant la vogue des *Nuits de la Seine* menaçant de s'éterniser, il dirigea ses démarches vers un autre but. Il y avait alors un journal où l'on ne jetait pas un pot d'eau sur la tête des jeunes gens qui apportaient un manuscrit; Pessard alla frapper à la porte du *Figaro*, — de l'ancien *Figaro* — du *Figaro* où passa, mais passa seulement tout ce qui a un nom aujourd'hui. Quinze jours après, son premier article paraissait, et son heureux auteur touchait la somme fantastique de 46 fr. 25. L'article, intitulé : *Le Tour du Cadran* était une fantaisie parisienne, mais il s'y mêlait un grain d'acrimonie qui fit dire à Villemessant : « Ce garçon-là sera un journaliste. »

Il le fut, en effet ; mais un peu plus tard. Le flûtiste avait fait place au soldat ; puis le soldat s'était transformé en fonctionnaire : Pessard avait été nommé employé des douanes à Blanc-Misseron, sur la frontière belge.

Un journal s'imprimait non loin de là, il ne pouvait faire une meilleure affaire que d'engager un journaliste qui avait écrit au *Figaro*. Pessard devint donc le *leader* de *l'Impartial du Nord*, mais il le fut peu de temps, car il donna sa démission à la suite d'une explication avec son chef administratif, dans laquelle celui-ci avait déclaré qu'il n'aimait pas les gens qui font de la littérature.

Sans place, sans argent, sans protections, mais avec un traité dans sa poche, qui lui assure 30 francs par mois comme correspondant de l'*Impartial du Nord*, Pessard débarque un beau jour à Paris. Les premiers temps sont durs, horriblement durs : les théâtres regorgent de flûtistes et le *Figaro* n'est plus l'ancien *Figaro*. Mais bah ! ils sont plusieurs dans le même cas, ceux qu'un mouvement politique qu'on sent gronder au fond des masses va, du jour au lendemain, mettre en lumière.

Quelques inconnus viennent de fonder un journal, *le Courrier de Paris*, où fermente un levain de révolte ; Pessard y court ; il y connaît Duvernois, H. Ebrard, les Fonvielle, Ferry, Floquet. Ce sont les tirailleurs qui engagent l'action contre l'Empire. L'Empire s'émeut ! *Le Courrier de Paris* a vécu ! Mais la guerre est déclarée, et la lutte va s'engager, acharnée, sans trêve ni merci jusqu'au jour où l'édifice, réputé inébranlable, montrera de toutes parts le gâchis dont il est fait. La plume est condamnée, la parole reste. On parle partout, à la rue de la Paix, à la place Cadet. La jeune garde se renforce de nouvelles

---

(1) *Le succès de notre publication, succès que nous devons aux magnifiques portraits-charges du célèbre caricaturiste Gill, nous oblige à faire des efforts constants pour mériter la faveur du public. Dans ce but, nous nous sommes assurés le concours d'écrivains sérieux qui nous donnerons pour chaque biographie un texte agréable, d'un style rempli d'anecdotes authentiques et piquantes, et sauront distribuer avec mesure l'éloge ou le blâme. Nos collaborateurs possèdent assez de talent pour se cacher modestement sous un pseudonyme qui servira à tous, nous sommes certains que le public saura parfaitement soulever les masques.*

L'Éditeur.

recrues : Brisson, Sauvestre, Lissagaray, les Reclus, Claretie, Fouquier, Castagnary, contribuent à prêcher la bonne parole. Du premier coup, la conférence s'impose à tous. Elle sera d'un puissant secours dans les années qui vont suivre.

Sur ces entrefaites, Pessard entre au *Temps*, où il débute par un article très remarqué sur la crise cotonnière ; en même temps, il collabore au célèbre *Courrier du Dimanche*, où Prévost-Paradol avait groupé autour de lui l'élite de la jeunesse récalcitrante. A partir de ce moment, Pessard est lancé ; sa parole est écoutée ; on s'occupe de ses travaux. Son ardeur est d'ailleurs infatigable ; non content d'écrire un peu partout, il fonde une agence d'où partent pour tous pays des correspondances en toutes langues. Après une brillante campagne au *Temps*, il entre à l'*Epoque* avec Hervé et Weiss, où il reste deux mois ; puis M. de Girardin ayant fondé la *Liberté* (mars 1865), il s'attache à sa fortune, mais pour deux ans seulement, car bientôt il reprend l'*Epoque* avec Clément Duvernois.

Là se place le moment psychologique qui décidera de la carrière d'Hector Pessard. L'*Epoque* était bien le journal le plus étonnant qu'on puisse imaginer ; Duvernois, Pessard, en étaient les ténors, et ce qui était rare à ce moment, ils arrivaient avec un programme bien déterminé : ils acceptaient, avec des réserves, la forme du gouvernement, mais ils le voulaient parlementaire et libéral. Assurément ce n'est pas à nous, républicains, de jeter la pierre à ces hommes qui travaillaient pour nous ; car l'Empire libéral, c'était la fin de l'Empire ! et la preuve c'est que Jules Vallès, Arthur Arnould, Castagnary, Pascal Grousset étaient les collaborateurs de l'*Epoque*. Quoi qu'il en soit, Clément Duvernois étant entré en communications plus directes avec le gouvernement, la plupart de ses rédacteurs l'abandonnèrent, entre autres et des premiers, Pessard qui, rentrant dans la vie privée, voyagea pendant un an à l'étranger pour le compte de Dusautoy et de ses fournitures militaires. Mais le journalisme est, on l'a dit depuis longtemps, une robe de Nessus dont on ne se débarrasse pas facilement : Pessard eut bien vite la nostalgie de l'épreuve à corriger. Un numéro du *Gaulois*, que venait de fonder Tarbé avec About et Sarcey, tombe sous ses yeux, dans un café de Pesth : il y trouve des idées conformes aux siennes et revient en toute hâte à Paris. On se rappelle le grand succès de ses chroniques quotidiennes durant les années 68 et 69 toutes fulminantes de sarcasmes et de menaces, ces années de *la Lanterne*, de la *Cloche*, du *Rappel*, de la *Marseillaise* ; on sentait qu'on était proche de grands événements, et de fait, on en était si près que l'Empire, se voyant perdu, n'hésita pas devant un crime.

Or, dans la mêlée, on distinguait les coups d'estoc et de taille d'Hector Pessard, plaidant la liberté dans l'ordre de choses établi, mais combattant avec les plus ardents pour faire échouer le système de Décembre, et d'ailleurs déclarant bien haut que lorsque son programme se réaliserait, il surveillerait le gouvernement, mais n'en serait pas. Et il tint parole, car Emile Olivier, étant arrivé et n'ayant pas répondu à ses engagements, il le combattit avec acharnement : « Les libéraux-démocrates, écrivait-il, n'ont plus qu'à reprendre le bâton et les coquilles du pèlerin et à recommencer, en tenant compte de ce qui a été fait, leur douloureux apostolat. »

A côté du journal, le livre. Mais comme l'avait prédit Villemessant, Pessard était journaliste et ses livres sont les livres d'un journaliste. L'avis suivant, qui fut inséré dans la *Presse*, en fait foi :

« On demande un imprimeur de Paris ou de province qui veuille bien prêter son concours à la publication en volume d'un ouvrage ayant déjà paru en variétés dans un journal français. Ce petit livre est intitulé YO ET LES PRINCIPES DE 89, fantaisie chinoise. Il est précédé d'une remarquable préface de M. Prévost-Paradol. D'après les épreuves fournies par M. Poupart-Davyl, imprimeur du Corps législatif, le tout ne forme que sept feuilles IN-18 d'impression. L'auteur paye d'avance. S'adresser (franco) à M. Hector Pessard, rédacteur de l'EPOQUE et du COURRIER DU DIMANCHE ! — NOTA : L'ouvrage n'est pas contraire aux bonnes mœurs et ne dit mot des choses de la religion. »

Cet *avis* fut écouté — en Belgique ; *Yo* fut imprimé à Bruxelles, puis transplanté à Paris, à la faveur d'une éclaircie. Les *Gendarmes*, suivirent de près, les *Gendarmes* dont Louis Ulbach a dit : « Ce livre est exquis. Il y manque peu de chose, presque rien, ce je ne sais quoi que donne l'âge, cette ironie que laisse l'apaisement après beaucoup de déception, pour que cette *fantaisie administrative*, comme l'intitule l'auteur, soit un vrai chef-d'œuvre. »

La guerre éclate ! On crie : *A Berlin* ! sous les fenêtres du *Gaulois*. Pessard quitte ce journal devant l'attitude du directeur qui voulait qu'on revînt à l'empire *à poigne* : il comprenait l'énormité qu'il y avait eu à faire fond sur quoi que ce fût qui touchât, de loin ou de près, à ce qui s'était appelé l'EMPIRE. Sedan succéda vite à Sarrebrück ; puis vint le siège, durant lequel les anciens du *Courrier du Dimanche*, de l'*Epoque* et du *Gaulois* se retrouvèrent à toutes les *premières*, devant Paris.... L'Empire libéral était bien loin d'eux.

Après la guerre, Pessard prend la direction du *Soir*, et sa politique s'accuse dans un sens sincèrement républicain. A Paris, comme à Versailles, à Versailles, comme à Paris, il prend position à côté de la minorité républicaine, plus à gauche que M. Thiers. Nombre d'hésitants répondent à ses appels, à ses sommations, et bientôt on voit surgir l'embryon de cette République que nous avons maintenant, mais qui a *poussé* si difficilement ses premiers sions. Pour arriver à ce but, Pessard se multiplie : il prêche l'*Avent* républicain, il est le Monsabré du *Goahead*. Sur ce terrain, il retrouve Ricard, un collaborateur de la pre-

mière heure. Avec Ricard et de Marcère, il fonde le *Bulletin conservateur républicain*, qui devient un centre d'action. En 1872, le premier, il attache le grelot, et dans le *Soir* et dans le *Bulletin*, de ces fameuses lois constitutionnelles qui mirent au comble la fureur des partis réactionnaires. Le 24 Mai survint. Alors le *Soir* devint violent. Mais le *Soir* comptait sans son propriétaire. Les hommes du 24 Mai n'étaient pas bien scrupuleux, le propriétaire du *Soir* l'était moins encore. L'affaire fut vite bâclée. Le *soir* même, Pessard quitta le *Soir*.

Le *Soir* mort, on cria : Vive le *Jour*. L'auteur des *Gendarmes* demanda l'autorisation de fonder un journal sous ce titre. Mais le 24 Mai, qui avait accaparé le *Soleil*, se trouvait suffisamment éclairé comme cela : il refusa l'autorisation. C'est alors que Pessard envoya des lettres qui firent grand bruit à divers journaux de province. On n'a pas oublié les prodiges de dévouement qui marquèrent cette période ; chacun agissait dans son coin : les *Lettres d'un interdit* ne contribuèrent pas peu à la propagande républicaine. Aussi ne pouvaient-elles durer. On s'émut en haut lieu de tant d'audace. MM. de Broglie et Beulé crièrent au scandale ; M. Léo, qui était à la direction de la *Presse*, faillit en avoir un transport au foie, et l'armée elle-même s'émut en la personne du général de Ladmirault, qui compte au nombre de ses campagnes celle qu'il dirigea contre l'*Union libérale démocratique* de Seine-et-Oise, dont les énergumènes Barthélemy-Saint-Hilaire, Journault, Rameau et Schérer étaient les inspirateurs. A propos de ces *Lettres d'un interdit*, qui causèrent tant d'interdiction, About a écrit une page charmante qui se termine par ces lignes peu respectueuses pour l'ordre moral : « On croit assister aux efforts d'un savant ingénieur qui accumule les digues autour d'un modeste ruisseau et qui, par son travail et sa défense, réussit enfin, Dieu aidant, à obtenir une inondation. »

L' « inondation » étant venue bientôt, Pessard trouva sa place à côté de ceux qui tenaient le gouvernail de la barque républicaine. Il entre aux affaires en qualité de directeur de la presse et y reste jusqu'à l'avènement de M. Jules Simon. Ce dernier étant ministre, Pessard vécut en dehors de toute manifestation politique ; mais les hannetons du printemps de 1873 ayant reparu, à l'échéance du joli mois de mai 1877, sous la forme de vers blancs bien décidés, cette fois, à restaurer la monarchie, il reprit la plume et combattit en désespéré au *Petit Parisien*, jusqu'au jour où le propriétaire de ce journal, qui était étranger, se mit à la dévotion de la *camarilla* qui régnait à l'Elysée.

Après le 14 décembre, M. de Marcère fit rechercher son fidèle Pessard. On le retrouva pêchant à la ligne au-dessous de Poissy. Bon gré, mal gré, il revint à Paris pour reprendre sa place encore froide du séjour de M. Lavedon. Mais l'administration n'est pas le fort de Pessard. En vain, on le combla de faveurs et de distinctions. Le journal le réclamait, il revint au journal. On sait l'importance qu'il a donnée au grand et au petit *National*, depuis qu'il a pris la direction de ces deux journaux.

Avant de terminer, résumons Pessard en peu de mots : c'est un homme de gauche, qui a horreur de l'éteignoir, mais qui redoute l'éclat d'une trop vive lumière. Aussitôt que la flamme baisse, il se précipite sur la lampe pour la remonter, mais il ne va pas jusqu'au bout, dans la crainte de détraquer le système. On lui a reproché sa conduite au moment de la déclaration de la guerre. Il est le premier à convenir qu'il a eu tort : il partait de ce principe essentiellement vrai qu'après Sadowa, la guerre était inévitable entre la France et la Prusse, et ne se rendait pas compte que cette puissance en hâtait la venue par suite des communications qui lui avaient été faites sur notre infériorité militaire. En tous cas, il n'a pas rejeté nos désastres sur l'obstination que d'aucuns se plaisent à nous reprocher.

Dévoué à ses amis, il se croit leur obligé lorsqu'il leur rend un service. Nul ne pourrait l'accuser d'ingratitude, et ce qui marque bien la sympathie qu'il inspire, c'est que lors de ses deux passages au ministère, tous les journaux, indistinctement, ont chanté ses louanges. Mais ne parlons pas de ministère ; Pessard a conservé de son séjour à Blanc-Misseron une horreur instinctive de l'administration. Il serait chef du cabinet qu'il se croirait encore gratte-papier. Le journal est son élément, — le journal et la pêche à la ligne. Dans ses moments de misanthropie, il prétend même que le pêcheur, né de l'*ordre moral*, tuera en lui le journaliste.

N'en croyons rien. En attendant, il mène de front et l'article et la ligne de fond, et chose curieuse, en pêche comme en politique, il n'est extrême : il craint le brochet, dédaigne l'ablette, et n'a d'yeux que pour les poissons dont il y a cinq à la livre.

Pierre et Paul.

L'Éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

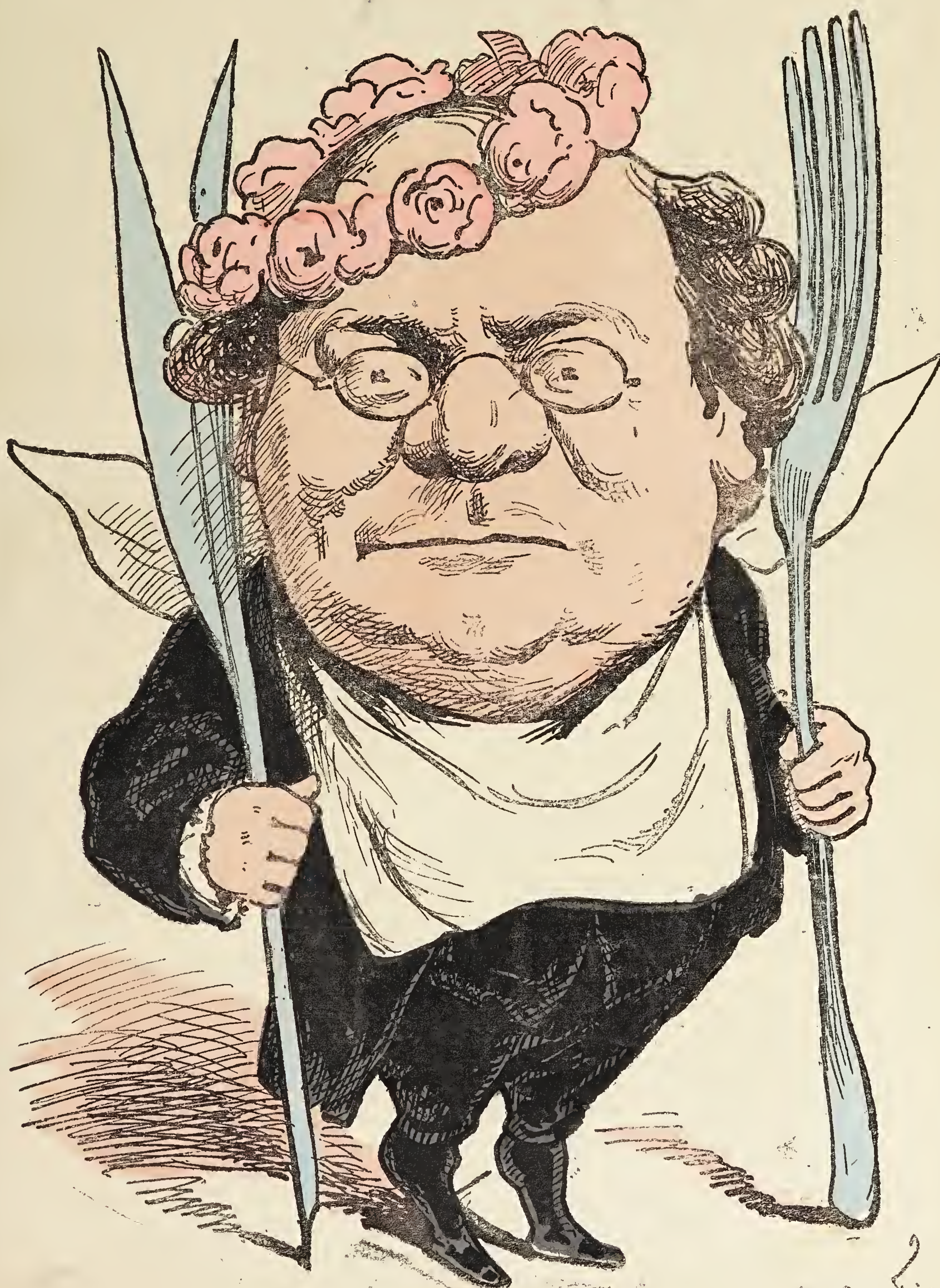
N° 32. — 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

CH. MONSELET



CH. MONSELET

...... Des ailes autour d'un ventre.

Vous avez vu souvent ces petites statuettes en faïence, nues, rebondies, dodues, que les enfants se plaisent à faire nager dans de microscopiques baignoires. Placez sur la tête d'une de ces statuettes une couronne de roses, sur le nez une paire de lunettes, et derrière ces lunettes allumez deux yeux vifs, pétillants, malicieux, vous aurez la *charge classique* du lettré fin et délicat dont chacun apprécie le goût, le talent et l'érudition.

Je ne dirai pas que Monselet « est venu trop tard dans un siècle trop vieux », mais à coup sûr il eût fait figure au dix-huitième siècle. On se plairait à poser sous son menton, toujours soigneusement rasé comme le reste du visage, un rabat coquet; on aimerait à le chausser de bas noirs bien tirés et de souliers à boucles d'argent.

Oh! le joli abbé d'il y a cent ans! Gras, le teint fleuri, la démarche assurée, l'allure presque dévote et presque fringante, diseur de bons mots, grand coureur de ruelles, amateur de petits soupers, ami des femmes.

Aussi, il le possède, ce dix-huitième siècle! Point de ses livres qu'il n'ait lus, point de ses mémoires qu'il n'ait fouillés. On dirait que regrettant de n'y avoir pu vivre, il a voulu le faire revivre en lui et pour lui. Nous en avons profité.

* * *

Mais qu'il étudie les mœurs des dames galantes de ce temps ou l'œuvre de Rétif de la Bretonne; qu'il chante les Vignes du Seigneur et M. Cupidon, ou qu'il braque sa Lorgnette littéraire sur les Oubliés et les Dédaignés, Monselet est toujours lui, gai, plaisant, d'un esprit charmant et de bonne compagnie, égratignant à fleur de peau, lançant des traits légers, presque toujours piquants, mais incapables de faire une cruelle blessure.

Aussi ne compte-t-il guère d'ennemis; pas assez, peut-être.

Le style est alerte, pimpant; la phrase toujours soignée, correcte.

Sainte-Beuve, qui s'y connaissait, je pense, aimait à lire du Monselet pour se reposer de la fatigue et de l'ennui que lui causait le style académique. Bien d'autres en font même cas, et je pourrais nommer plus d'un académicien qui a pour l'œuvre un culte véritable, une sorte d'amour.

* * *

Monselet est né à Nantes, vers... Ne mettons pas de date pour ne pas causer de peine à cet homme d'esprit. Son père était libraire. A dix ans, sa famille quitta Nantes et vint s'établir à Bordeaux.... Mais, au fait, pourquoi nous donner la peine d'écrire sa biographie, alors qu'il s'est biographié lui-même, et en vers excellents :

On m'a demandé l'autre jour
Dix lignes de biographie,
Au bas de ma photographie;
Le vilain mot! le vilain tour!

Les voici. La ville de Nantes,
A qui je n'en saurais vouloir,
M'a vu naître, sans s'émouvoir
De mes facultés étonnantes.

Et puis je suis devenu grand.
J'ai, sans paraître téméraire,
Juste la taille militaire;
Mais en largeur c'est différent.

Mon histoire est assez banale,
Car c'est l'histoire de tous ceux
Qui prennent pour la capitale
Un passeport de paresseux.

J'aurais pu souffrir davantage;
Mais, de bonne heure, plein d'orgueil,
J'eus toujours le rare courage
De cacher les larmes de mon œil.

Le principal étant de vivre,
Fidèle au : « Tel père, tel fils, »
Ma ressource devint le livre;
Mon père en vendait, — moi, j'en fis.

Ma verve fut vite étouffée
Sous le journal, rude fardeau;
La servante chassa la fée,
L'article tira le rondeau.

Quinze ans d'un pareil exercice
Ne m'ont laissé que — la malice.
Je suis par la prose envahi;
D'autres disent : Et pas l'air.

Entre les noms dont se contente
Avec grand'peine maint rimeur,
Il n'en est qu'un seul qui me tente :
Poète de la bonne humeur.

Cela me suffit. Desbarolle
A lu dans ma main, cet été,
Quatre-vingt-dix ans de gaîté;
Je l'en veux croire sur parole.

*
* *

Le style, c'est l'homme, et l'estomac aussi, dit-on. Jamais proverbes ne prouvèrent plus victorieusement leurs affirmations. La légèreté de la plume dit ce qu'est l'écrivain.

Plus difficile à apprécier est, certes, la capacité de l'estomac, dont le propriétaire se montre si justement fier; estomac étonnant à qui Pantagruel eût souri; *rara avis*. Jamais une lutte, jamais une révolte, jamais un cri de grâce, un aveu de lassitude. — Déjà fini ce dîner! à quelle heure soupons-nous?

Voilà le côté pittoresque de cette souriante physionomie. La cuisine a envahi Monselet; j'ai dit qu'il avait du goût.

Emule du baron Brisse, disciple de Brillat-Savarin, l'appétit grand ouvert, il se plaît à dresser un menu, à l'orner de fleurs poétiques.

Quelques-uns prétendent que sous ce gourmet se cache un gourmand, et ses amis racontent volontiers certaine mystification dont il fut un jour victime. On lui servit du cabillaud, qu'il prit pour du turbot, un pigeon au rhum, dans lequel il reconnut un perroquet, et un vin exquis qu'il dédaigna, le buvant dans un grand verre, pour proclamer délicieux du vulgaire bordeaux qu'on lui versa au dessert dans une coupe.

Les lauriers de cuisine s'enlacent mal aux myrtes de son front.

Sa conversation reflète maintenant ses préoccupations gastronomiques. Lorsqu'on lui demandait, il y a quelques années, où il en était de ses portraits d'académiciens : « M. Legouvé est dans la casserole », répondait-il.

Et dernièrement encore, comme il se désistait de sa candidature à la docte assemblée, il laissa échapper cette boutade ; « Je serais académicien, s'ils pouvaient goûter aux dîners dont je parle si volontiers. »

***

Monselet a chanté la cuisine en prose et en vers. Son sonnet, *le Cochon,* est célèbre :

Car tout est bon en toi, chair, graisse, muscle, tripe!
On t'aime galantine, on t'adore boudin.
Ton pied, dont une sainte a consacré le type,
Empruntant son arôme au sol périgourdin,

Eût réconcilié Socrate avec Xantippe.
Ton filet, qu'embellit le cornichon badin,
Forme le déjeuner de l'humble citadin;
Et tu passes avant l'oie au frère Philippe.

Mérites précieux et de tous reconnus!
Morceaux marqués d'avance, innombrables, charnus;
Philosophe indolent qui mange et que l'on mange!

Comme, dans notre orgueil, nous sommes bien venus
A vouloir, n'est-ce pas, te reprocher ta fange?
Adorable cochon, animal roi, — cher ange!

***

J'aime mieux Monselet conférencier. Il ne fait que lire, à la vérité; mais comme il lit! Du nord au midi de la France, on aime ce conteur. A Elbeuf comme à Paris, on l'applaudit et on lui fait fête. Il commence en ce moment une histoire de la gaieté, qu'il estime la qualité la plus précieuse du caractère français. Tâche digne de ce lettré, toujours jeune malgré ses cinquante ans.

On l'a parfois comparé à Catulle et même à Horace ; ainsi que ce dernier, il chérit le vin vieux et les jeunes filles. Mais il a beaucoup voyagé dans le pays de Bohême et n'a point su conquérir encore cette *aurea mediocritas* si chère au poète latin. Mieux vaudrait peut-être rappeler Pétrone, qu'eût apprécié Lucullus.

Ami des jeunes, il se plaît à vivre parmi les jeunes. On dit même que, en certaines circonstances, il a soin d'enlever le ruban rouge, honneur de sa boutonnière.

Il faut prendre ces cancans pour ce qu'ils valent.

Malgré tout, il restera et bon nombre de ses écrits; nos neveux aimeront cet homme de lettres digne de ce nom, cet esprit gracieux, délié, profond et futile à la fois, qui, malgré la paresse qu'on lui reproche, a produit tant de livres charmants.

PIERRE ET PAUL.

L'Éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 33 — 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

LE DOCTEUR PAJOT



LE DOCTEUR PAJOT

Le docteur Pajot est un type.

Et c'est quelque chose que d'être un type dans le temps où nous vivons.

Lorsque vous verrez, sur le boulevard Saint-Michel, toutes les têtes de vingt à vingt-cinq ans se découvrir devant un homme aux cheveux blancs et longs, vous vous direz : cet homme que tout le monde salue, c'est le docteur Pajot.

D'ailleurs Gill l'a parfaitement réussi. Vous le reconnaîtrez sans peine, et d'instinct vous vous reporterez au chou qu'il considère avec tant d'attention pour en voir sortir des petits enfants. Car le docteur Pajot est professeur d'accouchement et ses cliniques sont réputées dans tous les mondes, y compris celui du faubourg Saint-Germain, malgré le républicanisme bien éprouvé du savant praticien.

* * *

Ouvrons Larousse :

Pajot (Charles) est né en 1816. Il fut reçu docteur en 1842. A cette époque, il avait déjà publié les cliniques de Velpeau dans la *Gazette des Hôpitaux*, et ce travail avait attiré sur lui l'attention de tous les médecins. La même année, il donna, dans le même recueil, l'*Histoire des fractures*, et en 1843, celle des *Maladies des yeux*, également d'après les cliniques des plus célèbres spécialistes. En 1845, il ouvrit deux cours particuliers d'accouchements, l'un pour les élèves sage-femmes, l'autre pour les étudiants en médecine. C'est de là que date sa popularité. Bientôt les cours publics se dégarnirent en faveur des siens, ce qui força l'administration, mais après cinq années seulement, à lui donner le droit de parler officiellement : en 1850, le docteur Pajot fut chargé d'un cours d'accouchement à la Faculté de médecine ; en 1853, il se fit recevoir agrégé ; enfin, en 1863, c'est-à-dire après treize années de succès, on le nomma professeur. Il était arrivé !

Pour être complet dans notre notice, citons, toujours d'après Larousse, les principaux ouvrages de l'éminent accoucheur ; c'est d'abord le travail : *Sur les acéphalocystes du foie* ; puis le traité : *Des lésions traumatiques du fœtus dans l'accouchement* ; puis l'étude sur : *La céphalotripsie répétée sans traction.....*

* * *

Arrêtons-nous dans l'énumération de ces monstruosités. Aussi bien, c'est au type seulement que nous avons affaire. Et nous avons dit que le docteur Pajot était un type.

Vous est-il arrivé, par aventure, d'assister à l'ouverture des cours de l'Ecole de médecine. C'est une cérémonie mi-touchante, mi-comique, qui se reproduit chaque année dans la première quinzaine de novembre. Longtemps avant l'ouverture de la séance, les étudiants, vieux et jeunes, les chevelus et les blancs-becs, se pressent dans le grand amphithéâtre qui se trouve au fond de la cour de l'Ecole. Ceux qui ne peuvent y trouver place s'égrènent dans les escaliers de dégagements ; ce sont encore les privilégiés, car une foule compacte ne tarde pas à remplir la cour, laquelle se trouve elle-même trop petite, ce qui force les retardataires à tenir séance sur le trottoir de la rue. Mais là, comme dans la salle, le spectacle existe. On s'aborde, on se souhaite de loin la bienvenue, on se crie des rendez-vous pour le soir au *Soufflet* ou au *Cluny*. Soudain, un grand calme se fait. L'horloge sonne les quarts d'heure qui précèdent l'heure ; au deuxième coup de deux heures, la foule se découvre et entonne la traduction du *Veni Creator* :

Esprit Saint, des-cendez sur nous.

Je ne vous dirai pas que cet hymne soit chanté avec la même expression de ferveur qu'au temps de Charlemagne, qui en aurait composé la musique, s'il faut en croire la légende ; mais l'effet produit n'en est pas plus mauvais pour cela. Et puis, c'est de tradition, et comme toutes les traditions, celle-ci mérite d'être conservée. L'arrivée du premier professeur met généralement fin à cette manifestation. On applaudit, s'il est aimé ; on grogne, s'il l'est peu ; on imite le chant du coq, s'il ne l'est pas, ce qui n'est pas rare. Mais que l'on applaudisse ou que l'on hennisse, la scène change, du moment où apparaît le professeur Pajot. Son entrée marque la véritable reprise des affaires scolaires. C'est de la joie, c'est du délire ; on lui jetterait des bouquets, si l'on en avait. Désormais, on ne criera plus, on ne hurlera plus : Pajot est arrivé ; on va commencer.

* * *

Cette grande popularité, notre héros la doit à son très grand mérite, surtout à *l'humour* qui se dégage de toutes ses manifestations professionnelles. Ses saillies sont épiques et ses recommandations proverbiales :

— Il n'est pas, dira-t-il, de petites précautions. Quand un enfant vient de naître, mettez-le bien en vue, sur une table, et jamais sur une chaise! Dans ces moments-là, tout le monde perd la tête. On court, on va, on vient, on se heurte, on se bouscule; la sage-femme est tout à la mère; le père sanglote en criant : « Ma pauvre amie, ma pauvre amie ! » la belle-mère se trouve mal, — elle se laisse tomber sur une chaise..., vous pouvez être sûr que c'est celle sur laquelle on a déposé l'enfant.....

Et cet autre avertissement, au cours d'un examen :

— Monsieur, si, après la crise déterminative, et lorsque la femme est redevenue *raisonnable,* il se produit une hémorrhagie, que ferez-vous ?

— Je prendrai de la charpie.

— Et combien en prendrez-vous ?

— Mais... gros comme cela! (Le candidat rapproche ses deux poings.)

— Plein votre chapeau ! monsieur ! plein votre chapeau ! Vous m'entendez bien : plein votre chapeau !

On n'en finirait pas, si l'on voulait reproduire toutes les recommandations qu'on prête au célèbre accoucheur. Le répertoire en tiendrait plusieurs *in-folio,* et je dois dire qu'il y en a de terriblement salées ; celle notamment qui a été lancée dans le *Figaro,* et où il est question d'un concierge et d'un cordon de sonnette. Mais le docteur Pajot en renie la paternité. Donc, n'en parlons pas.

* * *

Le professeur Pajot est une nature inflammable, et, pas plus tard que l'an dernier, il a rompu de grandes lances contre un très honnête confrère, le docteur Bailly. Il s'agissait d'une question fort importante pour l'art de ces messieurs, mais qui ne paraît pas tout à fait passionnante au premier abord. Comme le dit l'immortel *Petit Ebéniste,* les accoucheurs, « ces concierges de l'existence », ne doivent pas seulement s'occuper du père et de l'enfant, mais il faut aussi songer à la mère,

Qui dans son lit est encore alitée.

Ce moment critique, l'Ecriture a dit à la femme qu'elle le traverserait dans la douleur. M. Bailly, âme sensible, est venu et a dit à son tour : « Sans douleur. » Le chloroforme est là, le chloroforme est dieu ; un tour de main, et la dent qui vous gêne a disparu. Voilà la guerre allumée : le professeur Pajot, gardien vigilant des saines doctrines, ne pouvait voir tranquillement que, sous prétexte de remplacer, dans le monde, le vieux jeu par « un moment délicieux », on se lançât dans des applications hasardées et dangereuses. Pour le coup, il fut de l'avis de l'Ecriture (une fois n'est pas coutume, et ce n'est pas là son faible).

Quand deux combattants entrent en lice, chacun d'eux apporte dans la bataille son tempérament personnel : si M. Bailly fut un tacticien comme Ulysse, le professeur Pajot se montra bouillant comme Achille. Voyez-le frappant d'estoc et de taille :

« M. Bailly est un excellent homme, dont le moindre travers est de n'avoir jamais pu laisser traîner une idée fausse. »

Et plus loin :

« Quand on vient d'émettre une idée juste, sur n'importe quel sujet, M. Bailly prétend toujours qu'on attaque ses opinions. »

Bailly, malheureux Bailly, vous allez être châtié d'importance. Ce qui précède n'est que le prélude, l'introduction de la grande symphonie que le professeur va jouer à coups de trique sur votre dos. Voyez plutôt le portrait qui suit :

« En politique, le journal *la Patrie* est son bréviaire; l'ordre moral, son rêve.

» En religion, il pencherait vers le *Syllabus.* Il est clérical. Il avoue pourtant violer volontiers les arrêts de Jéhovah, en ce qui touche à la reproduction. Son directeur l'absout.

» Enfin, en philosophie, sa conception de l'univers ne dépasse pas le catéchisme, et il affirme, devant témoins, l'existence de l'âme — chez les punaises ! »

Il paraît que c'est de cette façon qu'on s'épluche entre savants; mais l'infortuné Bailly, déjà étourdi sous cette grêle de coups, va recevoir une nouvelle volée.

Ici, la comtesse de Bassanville peut se voiler la face ; mais il me semble voir la grosse figure joviale de Rabelais sourire au professeur et lui faire un geste de la main, comme pour lui dire : Courage.

D'une voix on ne peut plus autorisée, dans un esprit qui n'aurait pas été déplacé aux meilleurs jours d *Tintamarre,* le professeur Pajot fait entrer en scène les Matassins, ses humbles mais très utiles confrères. Il s'agit d'un masque et de lunettes (non pour y voir), invention du déjà nommé plusieurs fois Bailly, et

servant à coiffer le nez au moment psychologique où le chloroforme devient le *Deus ex machinâ*. Laissons la parole à l'homme spécial; sa plume aura des libertés que ne peut avoir la nôtre :

« Seulement, il faut charitablement prévenir nos jeunes confrères de l'insuccès probable, dans la clientèle, du nouveau procédé préconisé par M. Bailly. Le masque et les lunettes dont il veut affubler le nez des femmes en travail nous paraissent destinés à obtenir dans le monde un succès fou d'hilarité.

» Certes, il serait déraisonnable de juger l'utilité d'un appareil dont on n'a pas l'expérience, mais il est toujours permis de s'appuyer sur la connaissance acquise du caractère des femmes, dans toutes les classes de la société, pour prévoir, avec probabilité, les difficultés d'application d'un engin d'hôpital, utile, peut-être, mais, à coup sûr, grotesque.

» En ce point, l'associé de M. Bailly lui est mille fois supérieur. Sa mise en scène sent tellement son *high life*, que son succès, sous ce rapport, n'a été que justice.

» M. Bailly est plus sérieux, il est vrai, puisqu'il endort ses clientes, dit-il, pendant quatre à huit heures, mais il est beaucoup plus dangereux aussi. Quant à l'exhibition de *son masque et de ses bésicles*, elle est évidemment destinée à faire comprendre aux générations actuelles les médecins de l'auteur du *Tartuffe*. Des Matassins poursuivant, avec *le masque à lunettes*, le nez de la comtesse d'Escarbagnas et sa poupée. On voit cela d'ici.

» Innocemment, M. Bailly fait du Pourceaugnac à l'envers.

» Combien est autrement avisé son collaborateur et maître! Avec le grand flacon, le petit mouchoir de fine batiste est tout à fait poétique, séduisant et féminin. Il révèle son homme du monde. *Le masque et les lunettes* de M. Bailly ont une odeur de bœuf gras qui fera jeter des cris de paon à la duchesse.

» Mme la marquise ne consentira jamais à museler son joli nez rose avec cet abominable accessoire.

» La bourgeoise, elle-même, y aura de la répugnance, surtout s'il se trouve là un mari ou l'autre.

» M. Bailly sera bientôt réduit à appliquer sa muselière à sa concierge, et encore parce que nous sommes en carnaval! Dans tous les rangs, la femme garde ses instincts. La souffrance a déjà tué la pudeur, et la coquetterie vit encore. Avant un an, quelques commères n'appelleront plus M. Bailly « l'accoucheur », mais « l'homme au nouveau nez ».

» Ah! Paul Dubois, esprit si droit et si fin, si tu pouvais soulever tes six pieds de terre, quels sourires pour toutes les sornettes de ces représentants d'un art tant illustré par ta saine raison.

» Et ils t'appelleraient mon cher confrère, ces braves gens-là! »

Voulez-vous mon opinion sur ce grave débat? En France, on est toujours du côté de l'esprit; on aime les gens qui mettent du sel partout, ce sel fût-il un peu de cuisine.

Quant à Bailly, il a tremblé; était-ce de froid?.....

***

Après cette excursion dans la science pure, on nous permettra de reprendre le côté *type* de la physionomie que nous avons essayé d'esquisser.

En dehors de sa profession, le docteur Pajot n'a qu'une seule passion : il pêche à la ligne. Mais il ne pêche pas comme tout le monde, il ne pêche pas à la campagne, il ne comprend que le poisson parisien. Et puis, là comme à sa clinique, il fait encore de bonnes œuvres; bien plus, il lui est arrivé de « faire de la clientèle » au bord de la Seine.

Un jour qu'il pêchait sous un pont, une jeune femme enjamba le parapet et se jeta à l'eau sous ses yeux. Se précipiter dans un bateau et ramener la malheureuse sur le quai fut pour lui l'affaire d'un moment. Là, il n'eut point de peine à constater le motif qui avait poussé la pauvre fille à cet acte de désespoir. Elle avait attendu jusqu'au dernier moment; l'eau froide avait hâté le dénoûment. Bref, le praticien transporta l'asphyxiée dans une cabane où il serrait ses engins... et, au bout de peu d'instants, la patrie comptait un défenseur de plus.

Il n'y a pas beaucoup de gens qui puissent se vanter de faire le bien en pêchant.

PIERRE ET PAUL.

L'Éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 34. — 10 c.

Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

ARTHUR RANC



ARTHUR RANC

Si vous avez lu le *Roman d'une Conspiration*, vous conservez certainement le souvenir des débuts du jeune Ranc dans la vie politique.

La scène se passe sur la place du Pilori, à Poitiers, vers 1836. Tous les jeudis, les élèves du lycée, en habit bleu barbeau, et les élèves du petit séminaire, en soutanelle longue, se rencontrent à cet endroit, et invariablement, la même scène se reproduit : on se regarde de travers, on se cherche querelle, et bientôt la querelle dégénère en combat. Les cailloux pointus de la place du Pilori sont de terribles projectiles et souvent le sang coule pour la bonne ou la mauvaise cause. Le futur député de Paris était pour la première, cela va sans dire, mais comme il était trop petit pour se mêler à la lutte, il payait de ruse. Tous les jeudis matins, il entassait derrière la grille paternelle une provision de pavés qu'il passait aux combattants au moment de l'effort décisif. Il en arrivait que régulièrement le petit séminaire était battu, ce qui ne laissait pas d'impressionner vivement les habitués de l'évêché. Un jour, le père de Ranc découvrit ce stratagème; il gronda bien quelque peu son fils, mais ses scrupules cédèrent devant cet avis d'un vieux voisin :

« Laissez-le faire, monsieur Ranc, c'est un bleu ! »

La suite a prouvé que ce brave homme avait raison. Ranc est devenu un bleu, et même quelque chose de plus qu'un bleu.

* * *

Lors du coup d'Etat, il avait tout juste vingt ans, mais depuis longtemps il s'occupait de politique, avec Jules Vallès, avec Chassin, avec Castagnary, avec tant d'autres de ceux qui sont aujourd'hui arrivés ou dispersés. Inutile de dire qu'en ces jours épouvantables l'on combattit pour la République et pour le bon droit. Ranc eut cependant la bonne fortune d'échapper aux proscriptions, mais l'impunité ne pouvait être de longue durée. Acquitté par la cour d'assises, à la suite du double complot de l'Hippodrome et de l'Opéra-Comique, il n'en fut pas moins retenu en prison pour avoir à répondre devant la police correctionnelle du délit de société secrète. Ce tribunal lui infligea un an de prison, qu'il fit à Sainte-Pélagie; c'est là qu'il connut Delescluze qui bientôt allait partir pour Cayenne.

Ce ne fut pas vers cette rive que devait voguer l'ancien allié des lycéens de Poitiers. Sa destinée lui avait marqué pour résidence un coin en Afrique. Voilà comment la chose se fit : Ranc avait eu le malheur de s'intéresser à un fou, nommé de Bellemare, qui, un beau jour, sans rime ni raison, s'avisa de tirer sur des dames d'honneur de l'impératrice. Il n'en fallait pas davantage; le prétexte était trouvé : le soir même, deux grands escogriffes le filent : « Je les ai menés, au *Café Voltaire*, — c'est Ranc qui parle, — me regarder jouer aux échecs avec un capitaine en retraite. Ils se sont assis à côté de moi et m'ont patiemment attendu; après ça, ils aiment peut-être les échecs. Quand je me suis levé, ils se sont levés avec moi; ils ne se donnaient même pas la peine de dissimuler leur opération; mauvais signe. Quelque chose me dit que je vais les revoir... On sonne... Qui est là?... Au nom de la loi!... Parfaitement, messieurs, donnez-vous donc la peine d'entrer!... »

* * *

L'aimable philosophie qui règne dans ces lignes accompagna le déporté jusqu'à Lambessa, — prononcez Lambèze, Ranc y tient beaucoup, — et même un peu plus loin. Il faut lire tout au long ses *Souvenirs d'un excursionniste malgré lui*, pour comprendre combien cette nature si puissante est admirablement équilibrée. On ne peut s'empêcher de rire à chaque page, et pourtant quelle triste excursion!

« De Marseille, — c'est Ranc qui continue, — je n'ai vu que le fort Saint-Nicolas, du fort Saint-Nicolas que la demi-lune, de la demi-lune que le cachot qui y est pratiqué. C'est une grande diablesse de casemate avec une seule porte, point de fenêtres, mais une grande ouverture grillée dans la voûte; des barreaux, mais pas de vitrage. Quand il pleut et vente, la pluie tourbillonne là-dedans et vous fouette le visage. Un immense lit de camp, et, sur ce lit de camp, des lambeaux de couverture et de la paille. Ma parole d'honneur, elle est humide! Ah ! si j'étais romantique ! »

Et plus loin, ce joyeux souvenir, qui semble un cri de victoire :

« ..... Les trous où se réfugiaient les punaises étaient insondables. Plus on les dérangeait le jour, plus, la nuit, elles se vengeaient, implacables. Comment donc faire? Quel moyen de se soustraire à ces dangereuses bêtes, quel moyen d'assurer le sommeil et les nuits tranquilles ? Un transporté résolut le problême. Ce transporté, à l'esprit ingénieux et inventif, est-il besoin de le dire, était un parisien, un faubourien, un Beni-Mouffetard. Il avait remarqué que l'araignée se nourrissait volontiers de la punaise; il éleva des araignées autour de son hamac; il les protégea contre le balai destructeur; bientôt les poteaux voisins de son lit furent garnis de toiles d'araignées; ces nobles bêtes, plus amies de l'homme que le lézard, veillaient avec la patience du chat qui guette une souris; elles veillaient le jour, elles veillaient surtout la nuit; les punaises ne sortirent plus! elles étaient investies! »

*
* *

Ce n'était point chose aisée que de s'enfuir de Lambèze. Sur quatre cents déportés qui avaient tenté le coup, dix à peine avaient pu gagner la Tunisie. Les Arabes, auxquels on donnait vingt-cinq francs lorsqu'ils ramenaient un évadé, faisaient une garde continuelle. Mais cette circonstance, et bien d'autres plus effravantes encore, n'étaient point faites pour arrêter un homme de la trempe de notre héros. Au cours du voyage, il avait accompli des prodiges, tels que celui de dissimuler à tous les yeux, et malgré les fouilles les plus minutieuses, mille francs en or, — vous avez bien lu : en or; mais, dans son évasion, il devait se surpasser. A tous moments, d'ailleurs, dans sa vie, le petit homme aux cailloux pointus reparaît. Ils partirent, presque au grand jour, deux de ses compagnons et lui, en prenant la route... de Constantine. tandis que tous les douars s'échelonnaient sur la frontière de la Tunisie pour leur barrer le passage. « Mettre en pleine lumière et sous le nez même de ceux qui vous fouillent l'objet qu'il s'agit de soustraire à leurs recherches, voilà le principe, » dit Ranc. Et il faut croire qu'il a raison, car il a pour lui la pratique et la réussite.

*
* *

D'Afrique, les fugitifs gagnèrent Gênes, puis la Suisse. Ranc devint alors directeur des études dans un pensionnat important à Cully, près de Genève. A l'amnistie de 1859, il rentra en France, fut un moment correcteur à l'*Opinion nationale* et chargé ensuite de diverses correspondances de journaux, dont la plus importante fut celle qu'il adressait à l'*Escaut*, d'Anvers, et qui est remplie d'anecdotes piquantes, de portraits et de détails intéressants sur cette période de l'histoire de l'Empire.

A partir de cette époque, Ranc fut un militant de la cause républicaine. En peu de temps, il se fit un brillant renom. Ses articles au *Nain-Jaune*, sa campagne au *Réveil*, à côté de Delescluze, le placèrent au premier rang des écrivains politiques de cette époque; ses critiques d'art, ses chroniques littéraires, ses feuilletons dramatiques achevèrent de le rendre populaire. Un de ses biographes les plus autorisés a défini en ces termes son talent aux faces multiples : « Comme écrivain, Ranc était dès lors apprécié par tous les gens de goût et classé comme une des meilleures plumes de Paris; soit qu'il fît de la chronique théâtrale ou des articles variés, sa langue sobre, précise, exempte de manière, sa verve voltairienne, son esprit étincelant, sa veine satirique, son énergie naturelle et sans aucune emphase avaient établi solidement sa réputation. »

N'oublions pas de dire, avant de sauter à une autre phase de sa vie, que Ranc revendique la paternité de nombre d'expressions qui ont eu le don d'empoisonner les derniers jours de l'Empire. *Rendez l'encrier*! *Bourbeau manque de prestige!* sont des trouvailles dont on peut être fier.

*
* *

En ce triste dimanche du 4 septembre, où, malgré le beau soleil, tous les cœurs étaient abreuvés de dégoût, Ranc entre le premier au Corps législatif. Il était suivi de quelques gardes nationaux, qui furent la patrouille devant laquelle s'effondra ce château de cartes biseautées qui s'était appelé l'Empire. Quoique caporal de cette patrouille, Ranc ne fut rien dans le nouveau gouvernement. Ses amis s'assirent sur les sièges qui étaient à louer depuis la veille. Lui se contenta de la mairie du IXe arrondissement. On se rappelle les services qu'il rendit dans ces fonctions. Il s'occupa sans relâche de l'armement des citoyens et, par sa fermeté, sa modération et ses qualités administratives, conquit une juste popularité dans son arrondissement. Cependant il ne resta pas longtemps à ce poste. Les Prussiens, qui grouillaient en France comme les mites dans un fromage, lui rappelèrent les punaises de Lambèze. Il partit en ballon, quinze jours après Gambetta, pour occuper à Tours les fonctions de directeur de la sûreté générale. Malheureusement, les toiles qu'il tendit, à l'imitation de son co-détenu, le Beni-Mouffetard, furent impuissantes à arrêter le flot des *cimices* qui nous envahissaient.

Au lendemain de l'armistice, Ranc fut nommé député de Paris. Est-il besoin de dire qu'il vota contre les préliminaires de la paix? Comme tant d'autres, il se démit alors de son mandat et rentra dans la vie privée. Le 20 mars, il arriva à Paris, ignorant les détails de la révolution qui s'était accomplie l'avant-

veille. Aussitôt il se mit en rapport avec plusieurs citoyens dévoués à la cause démocratique afin d'organiser un comité de conciliation. Cette attitude le désigna au choix de ses anciens administrés, qui l'envoyèrent à la Commune, dans l'espoir que sa présence à l'Hôtel-de-Ville amènerait une transaction encore possible. Mais Ranc n'était pas homme à s'aveugler sur la valeur des gens de la Commune. Il vit qu'on ne pouvait rien attendre d'eux, et lorsque vint le décret relatif aux otages, il se retira.

On sait les fureurs que cet épisode attira sur Ranc, fureurs qui redoublèrent lorsque le quartier Sainte-Marguerite l'envoya siéger, en la même année, au Conseil municipal de Paris. Nous n'avons pas trop de l'autorité de Larousse pour stigmatiser cette période de sa vie : « Sa réapparition dans la vie publique, le rôle important que lui donnait la confiance de ses concitoyens soulevèrent contre lui toutes les fureurs de la réaction. Toute la presse vénale et déshonorée, le *Figaro* en tête, s'acharna après lui avec une rage dont il y a peu d'exemples. Dénoncé, calomnié, traîné dans la boue par tout ce que le bas journalisme a de plus vil, cet honnête homme, ce courageux républicain, n'accueillit ces attaques qu'avec le dédain de la force et le stoïcisme du mépris. Une fois seulement, il honora ses méprisables adversaires d'une réponse, et, dans un article magistral, les qualifia de leur vrai nom, *les journalistes de sang*. Toute cette meute enragée recula un moment, mais reprit bientôt ses attaques. Le but était de faire poursuivre, fusiller ou tout au moins déporter Ranc, sous le prétexte de sa prétendue participation aux actes de la Commune. »

* * *

Il est une chose qu'il faut qu'on sache bien et qu'on n'oublie pas, car elle est singulièrement à l'honneur de M. Thiers.

M. Thiers est tombé parce qu'il n'a pas voulu poursuivre Ranc.

Je le vois encore, le petit homme de la place Saint-Georges, frappant de son petit poing nerveux sur son petit pupitre de travail, en criant : « C'était une infamie de vouloir le poursuivre, c'était une monstruosité! »

A la chute de M. Thiers, le *tolle* redoubla contre Ranc, et l'ordre moral s'offrit sa tête comme don de joyeux avènement. Mais l'ancien fugitif de Lambèze n'était pas homme à se laisser enlever la plus vaillante partie de sa personne. Il mit la frontière entre lui et M. Roch, et assista de loin aux agissements des beaux messieurs de la Terreur bleue.

On a dit que Ranc s'était déguisé en prêtre pour passer en Belgique. Allons donc! On ne se déguise que lorsqu'on veut être reconnu! Ranc partit donc, tout simplement, habillé comme vous et moi, et il passa la frontière. — Comment? Je vais vous le dire :

A la page 77 de ce trésor d'obscurité qu'on appelle l'*Indicateur des chemins de fer*, vous trouverez une ligne qui va de Mézières à Longuyon. Un peu avant d'arriver à ce point, vous remarquerez une station ainsi dénommée : *Velosne-Torg* (*hal*). Cette indication, qui a l'air d'une dépêche chiffrée, avait attiré l'attention de l'ancien chef de la sûreté. Le *hal*, sorti des presses parcimonieuses de MM. Chaix et Co, lui indiqua que le train s'arrêtait à Velosne, mais qu'on ne prenait pas de voyageurs pour cette destination, partant qu'il n'y avait pas de gendarme à la gare! Or, la gare même de Velosne est à cheval sur la frontière. Un petit pont, et l'on est en Belgique.

Ranc prit donc un billet pour Longuyon... Arrivé au *hal* de Velosne, il descendit à contre-voie et courut à la porte qui mène au petit pont.

— Pas par là! cria le chef de gare, qui croyait n'avoir affaire qu'à un voyageur pressé.

Ranc tourna le bouton, enjamba le ruisseau-frontière et s'assit sur un caillou belge pour voir repartir le train qui l'avait amené.

* * *

On me reprochera peut-être d'avoir révélé ce moyen si simple de passer en Belgique. Aussi demanderai-je pour l'avenir la présence d'un gendarme pour le service de la gare de Velosne-Torg... hal... Il arrêtera les filous qui voudraient employer le procédé Ranc. Quant à Ranc lui-même, il ne nous quittera plus, car nous avons besoin d'hommes, et Ranc est un homme!

PIERRE ET PAUL.

L'Éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

Nº 35. — 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 51, RUE DES ÉCOLES, PARIS

JULES CLARETIE



JULES CLARETIE

La fécondité faite homme.

Il était encore au collège lorsque parut son premier roman. Il n'était pas encore reçu bachelier, lors qu'il tint son premier succès. Il n'avait pas dix-neuf ans, lorsqu'il faisait vivre à lui seul un journal qui, avant sa venue, ne se vendait pas à trente exemplaires.

Encore ne parlons-nous là que des œuvres imprimées. Pour trouver traces de ses premiers manuscrits, il faudrait remonter à l'enfance de Claretie. Sa *salle d'armes* en fait foi.

Sa *salle d'armes*? direz-vous.

Oui, sa *salle d'armes*.

« Il nous montrait, un jour, dans son cabinet de travail, dit un de ses biographes, enfouis dans une crédence, à côté de sa bibliothèque pleine de livres sur la Révolution à reliure tricolore qu'il a inventée, des tas de manuscrits couverts d'une fine écriture raturée, surchargée, indiquant un travail patient et acharné. — Qu'est-cela? lui disions nous. — Ça? répondit-il, *c'est ma salle d'armes*. C'est en écrivant ça que je me suis appris cette escrime de la plume, où tant de gens *font le mur* toute leur vie sans devenir des tireurs habiles. Ce sont mes premiers écrits, mes premiers romans, mes premiers essais ! « Et il feuilletait ces cahiers jaunis, portant des titres très simples ou très bizarres : *Armand Lambert*, *Daniel Lenner*, *la Vieillesse du philosophe* (un roman sur J.-J. Rousseau), la *Folle du Luxembourg*, *Filippo Lippi*, etc. Il y avait des nouvelles philosophiques, des élégies romantiques, des comédies satiriques. Dix volumes peut-être, écrits à dix-huit ou vingt ans, au sortir du collège, dans le quartier latin ou la maison paternelle, le soir, entre deux préparations d'examen.

— Et vous ne publierez pas tout cela? demandâmes-nous à Jules Claretie. — Certes non! Ce sont les croquis et les ébauches, les études qui m'ont permis de faire, quinze ou seize ans après, des tableaux, si le mot n'est pas trop ambitieux. Je les laisse dans un coin, sans y toucher jamais. Seulement quand on me dit que j'écris beaucoup et que j'écris vite, j'ouvre cette crédence, je prends ces manuscrits d'autrefois, ces humbles essais qui resteront dans la poussière et que je brûlerai un jour, et je réponds : — Si j'écris beaucoup à trente-sept ans, c'est que j'ai déjà travaillé à seize, et si j'écris facilement aujourd'hui, c'est que j'ai laborieusement et âprement conquis autrefois cette facilité ! »

* * *

Le premier ouvrage de Claretie qui eut les honneurs de l'impression parut, au Chili, en espagnol. Cela s'appelait : *Les Secrets d'Exili*, c'était une œuvre considérable. Allant en vacances, le jeune romancier avait jugé prudent de laisser son volumineux manuscrit dans sa case bien cadenassée. Mais il y avait alors, à Bonaparte, plusieurs élèves Péruviens, Brésiliens et autres, qui restaient, dans le grand collège désert, pendant les deux mois de liberté. Ces petits pays chauds s'avisèrent de forcer les serrures. Ils trouvèrent le roman, l'envoyèrent là-bas, à je ne sais quel journal de Santiago ou de Coquimbo, qui fit fête à cette primeur littéraire, sans se douter que l'auteur avait quinze ans.

Deux ans après, un journal de Paris, *les cinq centimes illustrés*, publiait : *Le Rocher des Fiancés*, chronique du temps des croisades, par M. Arnold Lacretie. Le roman commençait par ces mots : « Attaqué par une maladie de langueur, je voyageais il y a quelques années... » C'était le Claretie de dix-sept ans qui parlait ainsi du passé.

* * *

La sympathie que Jules Claretie inspire à tous ceux qui le connaissent, lui a valu de nombreux biographes. Aussi n'avons-nous que l'embarras du choix pour passer en revue ses jeunes années. René Delorme nous a fourni ses débuts dans le roman, Ernest d'Hervilly nous fera assister à ses commencements dans le journalisme :

Il avait envoyé à un petit journal, le *Diogène*, des récits fantastiques, recueillis plus tard en partie dans ses volumes de nouvelles. Il les signait *Jules de Lussan*.

Un jour il lut avec émotion, dans le recueil hebdomadaire, ces lignes d'avis : M. J. de L. *est prié de passer au bureau du journal.* » Claretie alla au bureau du *Diogène*. Ce bureau était installé rue St-Marc, dans la maison de M. Péragallo, agent des auteurs dramatiques, au rez-de-chaussée, au fond d'une cour, et sous un appentis vitré, ancien magasin de salaisons, qui tenait à la fois de l'échoppe de l'écrivain public et de la cabine du vaisseau Aux heures critiques de la caisse, (elles sonnaient souvent Seigneur!) on sondait les armoires et les placards, et on avait parfois le bonheur d'y trouver des *caviars* et des boutargues oubliés par les précédents locataires, au moyen desquels, en y joignant du pain frais, on composait de bien excellents festins. Au dessert, conduits par le caissier, on allait deux par deux éteindre le feu sacré de sa soif dans le liquide de cristal de la pompe voisine.

D'Hervilly, après cette peinture fantastique, ajoute qu'on collaborait au *Diogène* « à beaucoup d'égards la ligne. » De ce bon temps de jeunesse et du rédacteur en chef Varner, Jules Claretie a conservé pourtant le plus cher souvenir.

* * *

Le premier article de *Jules de Lussan* avait pour titre : Le *Fauteuil de Racine*, et pour sous-titre : *Conte académique*.

Il commençait ainsi :

Lundi dernier, Racine s'éveillant, — (car la mort n'est pas, comme on l'a dit, un long sommeil — mais bien une seconde vie, ce qui n'est pas consolant) Racine donc, sonna son domestique (ou si vous aimez la couleur — son valet) et lui demanda les journaux du soir.

Cinq minutes après, l'auteur d'*Athalie* prenait gravement connaissance de l'*Opinion nationale* du 10 juin de l'an de grâce de 1861.

Par Jupiter, dit-il en se grattant furieusement sa perruque gigantesque, ne s'occupe-t-on point là-haut de me donner un successeur ? — Voilà déjà quatre mois que mon pauvre vieux fauteuil académique est inoccupé, et — comme la nature — les fauteuils ont horreur du vide. Mais ils s'inquiètent bien, par ma foi, ces vivants, des affaires littéraires ! — Ceux là seuls qui sollicitent une place parmi les quarante immortels, attendent et souhaitent les élections prochaines. — Mais le public ? — Mais la foule? — Elle a les yeux fixés sur l'Italie et ne regarde pas autre chose — Elle est sourde à tout ce qui n'est pas la voix du canon. — Elle ne sent avec plaisir que l'odeur de la poudre. — Et c'est cependant chose grave que l'élection d'un membre de l'Academie Française ! — C'est une conquête aussi que celle d'un fauteuil à l'Institut !...

Pour moi, je suis tout inquiet depuis ces derniers temps — et je donnerais toute ma strophe des poissons *se promenant dans les forêts* — pour connaître enfin l'homme qui me succédera dans mon poste littéraire, et occupera, comme je l'ai occupé, le quatrième fauteuil.

Racine ayant demandé son livre de notes, passe en revue les candidatures probables au fauteuil qu'il avait occupé. Le livre disait :

— *Michelet* — Michelet, le grand magicien qui évoque et fait revivre toute l'histoire de notre France, le peintre aux couleurs ineffaçables qui nous retrace avec tant de feu, tant de vigueur, tant de génie, les tableaux effacés des vieux âges, le poète inspiré qui dévoile à nos pauvres yeux les merveilles de l'insecte, « l'infini vivant » qui nous enlève, dans son vol radieux à la poursuite de l'oiseau — qui nous chante en des strophes sublimes les poèmes divins de la femme et de l'amour.

— *Edgar Quinet*, ajoutait le livre.

— Edgar Quinet, cet autre enchanteur, le frère de Michelet par le génie, par l'âme, par le cœur — Edgar Quinet qui nous dit dans un livre désormais immortel — *Merlin* — les faiblesses et les grandeurs de l'âme humaine. Edgar Quinet, l'ami du progrès, l'ardent disciple de la liberté, le professeur au verbe éclatant — Edgar Quinet, toujours jeune, toujours grand — et qui nous fait battre le cœur en nous parlant de son *Ahasvérus*, de cette vieille *Allemagne*, d'où nous est venue l'inspiration, de l'Italie, la grande mère — et de la Grèce, dont le ciel toujours limpide se reflète pur et doux dans les eaux de l'Eurotas, ombragées de lauriers roses.

Le livre disait encore :

Jules Janin — L'esprit, la grâce, l'aménité, l'enjouement, la science facile, la légèreté sérieuse, le rire charmant, la gaieté émue — à la fois, Sterne et Horace — Jules Janin.

Théophile Gautier — L'éclat, la couleur, le style flamboyant, la sève, — l'idée puissante recouverte par le mot magnifique, comme un marbre de Paros par une draperie de pourpre.

Dumas — La causerie, la verve intarissable, un style vif, courant comme un fleuve, — un vrai Français, bavard, spirituel, toujours prêt à la saillie, — et sous ce causeur, un dramaturge inspiré, un conteur inimitable, un *inventeur*, un créateur, un poète !

— *Saintine*, disait encore le livre, la philosophie enjouée. — *Proudhon*, la philosophie inspirée. — *Alphonse Karr*, nouveau Voltaire....

— Certes, dit Racine — ils n'hésiteront pas....

De tout ce qui précède, lecteurs, il résulte que le fauteuil de Racine échéera à M. de Champagny, à moins que ce ne soit à M. de Carné.

— Vous verrez bien !

L'article se terminait par cette *conclusion :*

Ces lignes, payées « à beaucoup d'égards la ligne, » valurent du moins à l'auteur l'amitié de l'un des protégés de Racine : « Mon cher enfant, — lui écrivait Jules Janin, — le proverbe dit qu'on n'aime pas son successeur; il se trompe, car je vous aime beaucoup. »

*
* *

Cet éloge ne fut pas le seul qui salua l'aurore littéraire de Claretie. Lorsque parut son premier roman de mœurs, *un Assassin* ou *Robert Burat*, la critique fit un accueil des plus bienveillants à cette œuvre sentie et pensée. Texier la comparait, dans le *Siècle*, au roman de Stendhal, *Rouge et Noir;* M. de Mazade la signalait dans la *Revue des Deux-Mondes*, et Sainte-Beuve écrivait au jeune auteur : « Vous avez touché à des fibres vraies et atteint à des sources profondes d'intérêts : *la vie moderne est là.* »

Ces louanges, et nombre d'autres encore, que Claretie garde précieusement, sont autant de diplômes d'honneur qui le consolent quelque peu des attaques dirigées contre son amour-propre.

On se rappelle le grand éreintement que M. Zola infligea récemment à la plupart de ses confrères français, dans une revue qui se publie à Moscou. Claretie y était, entre tous, maltraité. Il s'en est vengé dans les termes qu'on va lire :

« Hélas! au train où elle va, où arrivera-t-elle cette école dont les tard-venus imitent, exagèrent, dénoncent déjà les procédés de façon à montrer quelle est l'inanité d'un style dont le postiche est si facile? Où ira-t-elle? Un critique éloquent, qui écrivait en octobre 1869, dans un journal intitulé : *la Tribune*, va nous le dire dans un violent article tracé, d'une plume colère, à propos des déchaînements de l'opérette. Il s'irritait alors contre « un public de claqueurs qui se pâment pour une obscénité accentuée d'un coup de hanche. » — « Ah! misère! disait-il; le jour où une femme aura l'idée sublime de se mettre à quatre pattes « sur la scène et de jouer au naturel le rôle d'une chienne errante, ce jour-là Paris se rendra malade « d'enthousiasme. Que voulez-vous? Nous avons grandi dans la honte, nous sommes les fils bâtards d'un « âge maudit. Nous n'en sommes aujourd'hui qu'aux coups de hanche et aux jeux de poitrine! La pente « est fatale, nous roulerons jusqu'au ruisseau, surpris de nausées, nous ne nous redressons pas pour redevenir des hommes libres! »

« Le critique moraliste, — continue Claretie, — qui, il y a dix ans, traçait ces lignes indignées, s'appelait et, Dieu merci, s'appelle Emile Zola. » — Et il ajoute : « Nous aussi, nous dirons que « la pente est « fatale et que nous roulerons jusqu'au ruisseau. »

*
* *

Le passage que nous venons de reproduire est extrait d'une *Préface* que Claretie vient d'écrire pour une nouvelle édition de *Robert Burat*, qui paraîtra prochainement.

Nous empruntons à la même source cette profession de foi, qui en forme la conclusion :

« ..... Rien n'est plus charmant que ces confidences intimes de l'auteur avec le lecteur. Le lecteur deviendra un juge quand il lira le livre. Au moment où il lit la préface, il est encore un ami, « ami lecteur », comme on lui disait autrefois, en toute franchise. Et c'est à lui que je tiens à dire qu'en mes œuvres passées comme dans mes œuvres futures, drame, roman ou histoire, je n'ai eu et n'aurai jamais que deux passions, le naturel et la vérité. Mais laissons là les théories. Agissons, créons, travaillons, produisons. La discussion est stérile, l'action est féconde. Au lieu de nous écrier, dans une admiration béate de nous-mêmes : « J'ai élevé un monument, et voilà l'art de bâtir des constructions cyclopéennes, entassons les matériaux, taillons la pierre, manions la truelle et le ciseau, faisons honnêtement et vaillamment notre œuvre personnelle. Aucune journée sans labeur. Et ce sera à l'avenir de distinguer, dans l'amoncellement des œuvres contemporaines, celles qui devront survivre ou celles qu'il rejettera pour jamais. Seulement, croyez bien que la postérité, — postérité qui peut bien ne pas naître, dit Béranger, — se demandera tout simplement si telle ou telle œuvre l'émeut et palpite encore, et s'inquiétera fort peu si tel drame est bâti selon les règles du théâtre et si tel roman est du naturalisme. Elle cherchera seulement si cela vit ou si cela est mort. Et la vie est en toutes choses, dans la sincérité, l'émotion, la vérité humaine, sans souci d'école, de genre, de recherche et de théorie. »

Nous n'entrerons pas non plus dans ces querelles d'école à école, de romantisme à réalisme, de réalisme à naturalisme. Claretie a raison. Son œuvre vit, et cela suffit pour intéresser. Parmi ses romans, il en est plusieurs qui sont des mieux venus et des plus étudiés. Son dernier, notamment, le *Troisième Dessous*, le classe dorénavant parmi les meilleurs écrivains de ce temps. Il marque d'ailleurs, comme l'a fait remarquer un critique autorisé, à la fois un point de départ et un point d'arrêt dans la carrière littéraire de son auteur. Point d'arrêt, car c'est vers le roman et le théâtre que semble, en se condensant, se diriger décidé-

ment et résolûment le publiciste. Point de départ, car de cette œuvre virile, curieuse, solide et saine, où l'observation ne nuit pas à l'imagination, où le drame créé vient en aide à l'analyse savante, doit dater, et datera sans doute pour Claretie, une évolution sans retour vers cette *vie moderne* qu'il a toujours étudiée, mais en dégageant d'elle les passions généreuses, l'élévation, les idées de régénération et l'élément progressif.

Quant à ses productions patriotiques, elles tiennent la tête parmi toutes les œuvres du même genre qui ont marqué les douloureux événements dont nous avons été les témoins. *Prenons garde, travaillons, étudions, si nous ne voulons pas avoir notre Sadowa, le Sadowa de l'ignorance!* s'était écrié Claretie, montrant la puissance de l'Allemagne, dans sa préface de la *Libre Parole.* C'était en 1868 qu'il lançait cet avertissement. Il a dû se rappeler ses paroles, lorsque, deux ans plus tard, il assistait aux désastres de Spickeren et de Sedan. Pour ma part, je sais peu de tableaux de la patrie en deuil plus poignants que celui qu'il traça, au lendemain du siège, dans sa professession de foi aux électeurs qui l'avaient porté à Limoges, sa ville natale :

« Mes chers concitoyens, je vous avais promis une relation du très pénible voyage de Paris à Limoges, à travers les champs français et les lignes prussiennes. Quels spectacles douloureux, quelles choses navrantes! Une plume tenue par une main française hésite à retracer de telles images. Les terres en friche, les fermes éventrées par les obus, les villages criblés de balles, les squelettes des chevaux blanchissant sur la plaine nue, et, de temps à autre, des tas de terre remuée, des fosses surmontées d'une croix et d'un lambeau de drapeau et qui sont les tombes des héros morts pour la patrie... Quand on a aperçu cette pauvre France ainsi ravagée et labourée, non par la charrue, mais par les boulets, on se prend à détester encore davantage ceux qui nous ont amené l'invasion... et on se prend, en maudissant la guerre, à souhaiter du fond de l'âme la paix, la paix bienfaisante, réparatrice, qui permet aux semailles de se faire, aux moissons de mûrir, aux hommes de grandir. » Il ajoutait ensuite que, pour que la paix fût durable, il fallait qu'elle fût honorable : « Il faut l'accepter en montrant à l'ennemi que le bras de la patrie est encore assez puissant et que son épée brisée peut encore servir. »

Dans un ordre d'idées similaire, il faut citer *Le Drapeau.* Quoiqu'en pense M. Zola, je défie tout Français de lire ce livre sans que les larmes lui viennent aux yeux. On a fait à cette simple nouvelle les honneurs d'une édition magnifique, illustrée par de Neuville et Morin, avec un encadrement tricolore. C'était justice. Ces deux vieux débris qui s'en vont à Berlin pour voler le drapeau de leur régiment, c'est tout simplement sublime, et je ne sais rien dans tout ce qui se publie actuellement, qui vous cause une aussi saine et patriotique émotion.

*
* *

Un éditeur a publié dernièrement la bibliographie de Jules Claretie. Elle tient plusieurs pages. « Nous lui avons souvent reproché sa production souvent trop féconde, mais du moins toujours soignée, » écrit un de ses amis, et il ajoute : « C'est que Claretie, sollicité de toutes parts, ne sait point refuser. Il donne généreusement sa plume pour une *préface* demandée, pour un travail qui oblige quelqu'un. Diderot, ce magnifique improvisateur, agissait ainsi, et que de fois il fut dupe de son premier élan. »

Le même ami nous dépeindra l'homme dans sa vie privée :

« Jules Claretie aime le travail pour le travail. Dans son logis d'homme de lettres, très simple et sans fracas, entre des livres aimés et quelques modestes œuvres d'art, il écrit, prend des notes, suit avec ardeur le mouvement du siècle. Ce qu'il publie est considérable. Ce qu'il recueille et écrit pour lui-même est peut-être plus intéressant encore. Il a ses *cahiers,* comme Sainte-Beuve. Chaque matin, à son lever, il fait des armes, lit en se reposant, puis, après le déjeuner, il travaille. Le soir, il est au théâtre. Très peu mondain, il n'est heureux que chez lui, avec des amis, ou lisant, tandis que son fils, tout petit, court à travers la bibliothèque. »

Quant à l'homme de lettres, ce leste portrait en dix lignes, de M. Lescure, en dira plus que de longs alinéas :

« Causeur brillant une fois échauffé, esprit curieux, compréhensif, ouvert à tous les horizons, orateur au besoin, voyageur volontiers, historien par vocation, romancier par goût, érudit sérieux et chroniqueur, l'auteur des *Muscadins* a fait sa trouée à la tête de la génération des jeunes dans le journalisme, la critique, mais surtout l'histoire et le roman. Et il a réussi à tout cela comme on réussit, quand on a pour soi le talent, le travail, et aussi un peu de ce bonheur qui ne gâte rien. »

*
* *

Claretie a actuellement en préparation : un roman pour le *Siècle* : *La Tzigane*; un roman pour le *Rappel* (*Les Petites Etoiles,* publiées il y a trois mois par le *Rappel,* vont paraître en librairie sous ce titre : *La Maîtresse*); *Le Clown,* drame pour le Châtelet. L'action se passe à Londres, dans les quartiers pauvres, aux refuges de nuit de *Witechapel.* Bien entendu, le *high life* n'est point exclu de ce roman, pour la fidélité duquel son auteur a voyagé comme un simple naturaliste. — Claretie compte beaucoup sur cette pièce. Le héros est le clown Renwell, qui paraît dans le *Train 17,* mais le drame n'est pas tiré du roman. On sait que c'est Claretie qui a mis les clowns à la mode. Ils se préparent à lui prouver leur reconnaissance en réservant leurs plus belles cabrioles pour le Châtelet.

De plus, Claretie a mille projets : il prépare une comédie, *la Nouvelle Vie*; il travaille à une Histoire de Victor Hugo; enfin, il voudrait tirer du *Troisième Dessous* une comédie-drame pour Mlle Fargueil dans le rôle de la mère dévote.

Cette activité ne saurait étonner personne. Un jour qu'on lui demandait un autographe, Claretie écrivit :

« J'ai pris deux mots pour devise : *Liber Libro.* Libre par le Livre! C'est toute mon ambition. Par ma plume ne dépendre de personne et faire honnêtement un métier qui me plaît. »

Tout l'homme est dans ces quelques mots.

PIERRE ET PAUL.

L'Éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

Nº 36. — 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

JULES FERRY



JULES FERRY

Si une physionomie a droit de figurer dans la collection qui s'intitule *les Hommes d'aujourd'hui*, c'est à coup sûr celle de M. Jules Ferry, actuellement ministre de l'instruction publique et auteur des projets de loi qui mettent le cléricalisme sans dessus dessous, en cette année de grâce 1879.

Un véritable chançard, que ce M. Jules Ferry, auquel la Destinée offre une occasion de jouer, dans la République, le rôle peut-être le plus important, et auquel la nature a justement donné ce qu'il fallait pour remplir ce rôle : un esprit clair et une tenacité de paysan lorrain.

Au physique, un grand Vosgien, haut sur jambes, large d'épaules, bien membré; pas de graisse; muscles et chair. Laid pour le premier venu, mais singulièrement intéressant à examiner pour le physionomiste et l'artiste. Le front large et intelligent présentant les indices d'un esprit qui, peut-être, ne quitte pas souvent la terre, mais qui sait s'y retourner sûrement; avec cela, certaines aspérités attestant une fermeté poussée jusqu'à l'entêtement. Le long nez des ambitieux, mais courbé, tordu, tourmenté : nez de flaireur de pistes et de pièges. La bouche ferme, un peu sensuelle, mais railleuse à la fois. Une paire de longs favoris touffus, tournant déjà au poivre et sel, et masquant les méplats des pommettes et la saillie du maxillaire, signe des instincts de combativité.

Voilà l'homme au physique, et le physique, chez lui, répond au moral. Sa vie le démontre.

*
* *

Il est né à Saint-Dié le 5 avril 1832. Il a donc quarante-sept ans aujourd'hui. Aussitôt qu'il eut terminé son droit, il se fit inscrire au tableau de l'ordre des avocats de Paris.

Mais pour cette nature ambitieuse et amante de renommée, les succès étaient trop longs à venir dans une telle carrière. Il n'était pas un de ces hommes à grande envergure, à la parole sonore, aux gestes nobles, et ne pouvait espérer, comme certains, pour coup d'essai, un coup de maître.

Certes la clarté d'esprit, l'aptitude aux affaires, la finesse et, pour ainsi dire, la malice dans l'argumentation, qu'il doit au sang des paysans vosgiens qui coule dans ses veines, pouvaient lui assurer une des premières places parmi les avocats d'affaires de ce temps, et lui procurer grand profit. Mais plus hautes étaient ses visées. Il doit y avoir autre chose que du sang lorrain dans cette nature, et je parierais qu'il s'y mêle quelques gouttes du sang de ces Piémontais qui, depuis deux siècles, sont venus dans les Vosges établir des verreries et des briqueteries, race d'audacieux et d'ambitieux admirablement propre à la politique.

Il attaqua donc le journalisme, si séduisant pour les jeunes gens qui croient aisément qu'on y arrive vite à la réputation.

Il commença, naturellement, par traiter les questions qui lui étaient familières, et débuta dans la *Gazette des tribunaux*. De là, il passa au *Courrier de Paris*, puis au *Temps*, où il fut distingué.

*
* *

Quand vinrent les élections de 1863, n'ayant que trente et un ans, n'étant pas encore en possession de la notoriété qu'il faut pour réussir, mais doué d'une grande confiance en lui-même, il posa sa candidature dans la 5me circonscription de Paris. Ma foi! peut-être eut-il réussi sans M. Garnier-Pagès, auquel il fallut trouver à toute force une circonscription, et devant lequel il s'effaça.

Comme compensation, il eut la chance d'être compromis dans le procès des *Treize*, ce qui souligna sa personnalité.

Il publia, à la même époque, un très bon ouvrage intitulé : *la Lutte électorale*. Mais ce qui le mit tout à fait en lumière et fit grand tapage autour de son nom, ce fut la publication des *Comptes fantastiques d'Haussmann*. Le titre était spirituel en diable, et bien fait pour séduire la curiosité française. Mais sous ce titre léger, dont ses adversaires essaient de ne donner que la valeur d'un coup de pistolet tiré par la fenêtre pour attirer l'attention des passants, Jules Ferry révéla ses qualités les plus sérieuses et les plus solides.

Il prit dans ses mains l'administration de M. Haussmann, la fouilla, l'analysa, la disséqua, y braqua le microscope et, avec une science incontestable des affaires, une maëstria véritable dans la vérification d'une comptabilité, un talent réel dans la critique d'un budget, il déshabilla complétement le tout puissant préfet de la Seine devant ses concitoyens.

Elu enfin député de Paris, par 15,000 voix, au scrutin de ballottage, contre Adolphe Guéroult et Cochin, il fut condamné à 12,000 francs d'amende, quelques semaines avant l'écroulement de l'Empire, pour un article dans l'*Electeur* : *Les grandes manœuvres électorales*.

*
* *

Le 4 septembre arriva, et Jules Ferry, comme membre de la députation de Paris, fit partie du *Gouvernement de la Défense nationale*, où il remplit les fonctions de secrétaire.

Ici, c'est la sombre page. Aucun de ces hommes, sauf Dorian, ne fut à la hauteur de sa mission. Absolument étrangers aux choses militaires, presque tous avocats et se laissant dominer par l'éloquence très réelle d'un excellent critique de guerre, mais d'un médiocre général, qui ne crut jamais à la possibilité d'accomplir l'œuvre dont il avait accepté la charge, ils se découragèrent les uns les autres et ne surent prendre ni mesures énergiques contre la guerre étrangère, ni mesures énergiques contre la guerre civile, qui s'annonça dès les premiers jours.

A la première invasion de l'Hôtel-de-Ville par Flourens, major des remparts, qui, au commencement d'octobre, cerna l'Hôtel-de-Ville avec ses bataillons, et pendant que sa musique exécutait des airs variés sur la place, osa, suivi d'une soixantaine de capitaines, pénétrer dans la salle du gouvernement et interpeller le général en chef sur ses projets, on passa deux heures en discours, en attendrissements, en sentimentalités et en larmes.

Ici se place une anecdote. Au moment où Flourens quittait la salle, il rencontra un ancien rédacteur du *Réveil*, alors capitaine d'état-major détaché au cabinet du maire de Paris (1).

— Eh bien! lui dit-il, croyez-vous toujours en Trochu?

— Non, répondit celui-ci.

— Ah! ah! Et pourquoi?

— Vous voulez le savoir? Parce que vous êtes encore vivant. Si j'avais été gouverneur d'une place assiégée et qu'un major des remparts, fût-il mon meilleur ami, eût commis le crime d'abandonner son poste avec ses troupes pour venir m'interroger, je l'aurais fait arrêter par quatre de ses hommes, juger par la cour martiale et fusiller séance tenante, sur la place même. Au moment où nous parlons, vos quatorze bataillons défileraient devant votre cadavre, mon cher Flourens, musique en tête, et demain, au petit jour, je les mènerais moi-même à l'ennemi : je vous réponds qu'ils auraient confiance en moi et qu'ils se battraient comme des lions.

Flourens regarda profondément son interlocuteur, et, lui tendant la main :

— Oui! c'est vrai, mais s'il avait eu assez d'énergie pour cela, il en aurait eu pour autre chose.

Dans tout autre milieu que celui où il était placé, Ferry eût été l'homme de ces résolutions. Il le prouva, du reste, au 31 octobre.

***

On se rappelle l'envahissement de l'Hôtel-de-Ville et le désarroi qui s'ensuivit. Jules Simon se jetant au cou de Rochefort, en l'adjurant de sauver la situation et d'annoncer les élections municipales; Rochefort montant sur la table de marbre de la salle du Trône pour donner cette nouvelle aux insurgés qui le méconnaissent, l'accusent de trahison et le jettent en bas de sa tribune improvisée; Lefrançais prenant sa place, prononçant la déchéance du gouvernement et les noms qui composent le nouveau; ces singuliers vainqueurs ne sachant pas garder leur victoire et paraissant ne pas y tenir beaucoup: ces vaincus qui ne semblent pas fâchés qu'on leur ait enlevé leur formidable responsabilité; toute cette tragi-comédie, qui eût été grotesque en tout autre moment, est encore dans l'esprit de tous les Parisiens.

Jules Ferry se montra, là, homme d'action et de vigueur. Il s'échappa, courut rassembler un bataillon de la garde nationale, le 106e, et, pénétrant dans l'Hôtel-de-Ville par le souterrain qui communique avec la caserne, à la tête de ce bataillon et de mobiles, fut cause de la déroute de cette insurrection, formidable à deux heures de l'après-midi, et qui, à deux heures du matin, s'évanouit comme un nuage.

A partir de ce moment, il est nommé délégué à la préfecture de la Seine. On lui a reproché bien des choses, et, entre autres, la mauvaise répartition des subsistances. Nous l'avons dit, Dorian, seul peut-être, a été à la hauteur de sa mission; mais il faut être juste et rappeler que Ferry héritait d'une situation qu'il n'avait pas créée. C'est dès le commencement de l'investissement de Paris qu'il eût fallu faire le rationnement; mais, chose curieuse, tous ces hommes qui, individuellement et pris à part, paraissaient prêts aux mesures les plus énergiques, une fois rassemblés, s'amolissaient dans les discussions sur le pour et le contre.

Nommé député des Vosges aux élections de février, par 23,000 voix, Jules Ferry resta à Paris et ne se rendit pas à Bordeaux. Pendant la journée du 18 mars, il résista à la panique et demeura à son poste jusqu'à neuf heures du soir. Quand il n'y eut plus moyen de tenir, il s'échappa, gagna la mairie du Ier arrondissement et essaya d'organiser la résistance, mais bientôt la place Saint-Germain-l'Auxerrois fut envahie. Il n'était que temps pour lui. Il parvint encore à s'échapper et alla rejoindre le gouvernement à Versailles.

Après la chute de la Commune, M. Thiers le réintégra dans ses fonctions avec le titre de préfet de la Seine, qu'il conserva jusqu'à la nomination de M. Léon Say.

Comme compensation, il fut nommé ambassadeur à Athènes.

***

Le cadre de cette biographie est trop mesuré pour que nous puissions suivre M. Jules Ferry dans les moindres phases de sa vie politique.

(1) M. Edouard Siebecker.

Il quitta son poste d'ambassadeur après le 24 Mai et reprit son siège de député.

Il y a trois ans, il épousa Mlle Risler, une des petites-filles de Kestner, un des représentants du Haut-Rhin en 1848, un des fermes républicains frappés par le 2 Décembre, et l'un des plus grands fabricants de produits chimiques du monde entier.

Il entrait ainsi dans cette grande famille républicaine et patriote dont presque toutes les filles ont épousé des hommes politique, et devenait le neveu de Charras, de Chauffour, du sénateur Scheurer-Kestner, du député Ch. Floquet, le cousin de Marcelin Pelet.

Le mariage, purement civil, fit hurler la réaction.

En France il est convenu que les femmes doivent rester dans les coulisses de la politique, et il ne nous est pas permis de parler de la haute valeur intellectuelle, des qualités artistiques et de la fermeté de la jeune Mme Ferry.

Le 21 janvier de cette année, ce fut M. Jules Ferry qui proposa l'ordre du jour de confiance au ministère voté par la Chambre, et le 4 février, il prenait le portefeuille de l'instruction publique, en remplacement de M. Bardoux.

Tout le monde connaît les projets de lois du nouveau ministre, tendant à rendre à l'Etat la collation des grades, à retirer le droit d'enseigner aux congrégations non autorisées et à supprimer la lettre d'obédience aux ignorantins et ignorantines.

Profitant de la session des conseils généraux, M. Jules Ferry affirma ses intentions dans le banquet qui lui fut offert à Epinal par le Conseil général des Vosges, dont il fait partie, le 24 avril dernier.

Nous en détachons ces deux passages :

Mais, nous dit-on, de quoi vous préoccupez-vous? Ils élèvent à merveille ces dix mille jeunes gens qui leur sont confiés, ils en font de bons chrétiens, soumis aux lois de leur pays.

Pour croire cela, il ne faut avoir ni yeux ni oreilles. Nous pouvons ici juger l'arbre à ses fruits. D'où sort donc toute cette génération ardente, partie en guerre contre la société moderne et qui surgit dans les comités catholiques, à la tribune, dans la presse, sur tous les champs de bataille de la vie publique, son drapeau à la main? Oh! ils ne le cachent pas ce drapeau. Partout, en face du drapeau national, du drapeau de la France libérale et républicaine, ils le déploient et le mot qu'on y lit est celui-ci : « Contre-Révolution » Jugez des maîtres par les élèves.

Oui, messieurs, il y a des établissements où l'on tient école de contre-révolution, où l'on apprend à détester et à maudire toutes les idées qui sont l'honneur et la raison d'être de la France moderne.

Et la jeunesse qui sort de là, élevée dans l'ignorance et dans la haine des idées qui nous sont chères, songez qu'elle va se heurter, dès les premiers pas dans la vie, contre une autre partie de la jeunesse française, élevée à une autre école, chauffée à un foyer bien différent, sortant de ces classes agricoles ou populaires qui révèrent 1789 comme une délivrance et la société moderne comme un idéal; et voyez-vous dans un prochain avenir ces deux camps opposés l'un à l'autre dans toutes les voies de l'activité, dans tous les ordres de fonctions, dans l'armée, dans la magistrature, dans l'industrie, dans toute la vie civile? Non! messieurs, d'une France ainsi faite, ainsi défaite, pour mieux dire, nous ne voulons pas. Non! n'en déplaise aux sophistes de la liberté à outrance, qui nous accablent de leurs dédains, non, le remède qui consiste à opposer aux menées de l'Internationale noire celles de l'Internationale rouge, le remède n'en est pas un, ce serait la fin de la France, et nous n'en voulons pas!

Puis, arrivant à la question d'opportunité, il répond aux amis timides :

« Si la République n'agit pas à cette heure où elle est toute-puissante, si elle ne profite pas de ce maximum de force qui appartient à tout gouvernement nouveau pour se mettre en état de défense, quand le fera-t-elle? A quelle heure sera-t-elle plus puissante, plus reconnue, plus soutenue par l'opinion? Et, d'ailleurs, imaginez-vous une République faite pour se croiser les bras? Après avoir chassé la réaction du gouvernement, pouvait-elle la laisser se cantonner dans l'éducation? »

Ce serait, en vérité, trop de candeur de notre part, et nous prêter une fois de plus à l'application de cette théorie si commode qui est celle du parti clérical, et que M. Veuillot a ainsi formulée : « Je vous demande la liberté quand vous êtes au pouvoir, parce que c'est votre principe; je vous la refuse quand j'y suis, parce que c'est le mien. » Non, messieurs, nous ne serons pas dupes; tenez ferme messieurs, car, soyez-en sûrs, le gouvernement tiendra ferme et tiendra bon.

***

Tiendra ferme et tiendra bon! Si M. Jules Ferry reste fidèle à cette devise, et il est Vosgien et par conséquent tenace, il acquerra peut-être la plus grande part de gloire de ce temps et jouira d'une de ces popularités qui, même en France, suivent le temps et les caprices des masses.

Nous le lui souhaitons.

PIERRE ET PAUL.

Les Hommes d'aujourd'hui :

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 37. — 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

ERCKMANN-CHATRIAN



ERCKMANN - CHATRIAN

Vers le milieu de l'an 1872, l'*Artiste* publiait la traduction d'un *Conte fantastique allemand*. Cette traduction était précédée d'une notice biographique sur l'auteur, « écrivain populaire de l'autre côté du Rhin, et dont la France ignorait jusqu'au nom ».

C'était le *Bourgmestre en bouteille — traduit d'Erckmann — par Chatrian.*

Le conte plut. Personne ne découvrit la supercherie. Désormais, les noms d'Erckmann et de Chatrian étaient indissolublement liés l'un à l'autre. Ils pouvaient voler de leurs libres ailes.

* * *

Déjà, cependant, ces frères de lettres s'étaient manifestés devant le public. Un journal — depuis longtemps disparu — *Le Journal des Faits*, avait consenti, après de longues hésitations, à leur prendre un roman : *Les Brigands des Vosges*, dans lequel apparaît déjà, comme chirurgien de la bande de Schinderhannes, ce docteur Mattheus qui sera leur premier succès.

Ils eurent là une cruelle désillusion. Le *Journal des Faits*, qui protégeait les *Jeunes*, payait la *copie* en actions. Or, le prix du roman n'atteignit pas le montant d'une action, et les auteurs furent forcés d'ajouter de l'argent, afin de compléter la valeur du titre.

* * *

La publication du *Bourgmestre en bouteille* ne tarda point à porter les fruits. Le directeur d'une *Revue* alors fort répandue, la *Revue de Paris*, Laurent Pichat, lut le manuscrit de l'*Illustre Docteur Matthéus*, et le reçut.

Les auteurs se croyaient sauvés. Il avaient compté sans les bombes Orsini. Un Italien avait fait le coup, il était naturel que les Français payassent pour lui. La *Revue de Paris* fut supprimée. Heureusement, son dernier numéro contenait le dernier chapitre de l'*Illustre docteur Matthéus*. Quant à la note à payer, ce fut Laurent Pichat qui l'acquitta de ses deniers. Cette fois, du moins, les auteurs n'avaient pas eu trop à se plaindre, mais la crainte de nouvelles bombes leur fermait pour longtemps les portes des journaux.

* * *

Un de leurs amis, un de leurs admirateurs passionnés, Edouard Siebecker, a raconté quelque part comment fut publié *Hugues le Loup* :

Cet ouvrage, dit-il, était au *Constitutionnel* depuis un an. Impossible d'obtenir même la fixation d'une date. Le metteur en pages, M. H..., s'intéressait à ces deux jeunes gens, qu'un ami commun lui avait présentés. Il glisse donc la copie dans un tiroir et attend l'occasion. Il attendit longtemps, et voyant qu'elle n'arrivait pas, il résolut d'en faire naître une.

On venait de terminer un roman : c'était l'Instant. H... écarte adroitement la personne qui tenait la clé de ce lieu formidable où l'on place les manuscrits et que l'on appelle la *Cage aux Ours*.

Le journal est presque fait, quand il se présente au rédacteur en chef :

— Monsieur, voulez-vous me donner la copie pour le feuilleton.

— Comment ? tout le roman est en bas.

— Mais, monsieur, le roman est terminé depuis hier.

— Eh bien! qu'on commence celui de M. Paul Féval. Où est la clé ?

— C'est X... qui l'a.

— Dites à X... de venir.

— Il n'est pas là.

— Comment, il n'est pas là? Mais qu'allons nous devenir ? Il faut un feuilleton absolument.

— Je le sais. Attendez ! Nous sommes sauvés ! J'ai dans mon tiroir une nouvelle qui a un titre assez drôle.

— De qui?

— D'un inconnu. Un nom baroque : Ermann... Chatrimann.

— Ah ! ma foi, arrangez-vous, mais mettez un feuilleton.

C'est ainsi que le *Constitutionnel* publia *Hugues le Loup*.

* * *

Nous laisserons à la même plume le soin de retracer les commencements de cette collaboration :

« La petite ville de Phalsbourg, située dans la Meurthe, est silencieuse et triste. Elle n'a presque pas de commerce et pas du tout d'industrie, comme toutes les villes de guerre. Je ne sais plus qui a calculé, que, depuis 1789, il était sorti un général par six de ses maisons, un colonel ou deux chefs de bataillon par chaque maison, quant aux capitaines, lieutenants et sous lieutenants, on ne les compte plus.

« C'est dans cette ville que naquit Emile Erckmann, le 20 mai 1822. Son père était libraire. D'une nature concentrée et forte, dans d'autres temps, il se fût probablement jeté dans l'armée comme la plupart des enfants de Phalsbourg. A défaut de l'activité du corps, il eut l'activité de l'esprit; tout en faisant d'excellentes études au collège de la ville, il dévora la bibliothèque paternelle, et sa vocation pour les lettres se trouva encouragée par le professeur de rhétorique, M. Perrot, qui devint plus tard principal du collège et qui n'est autre que le *père Perrot* des *Amis de collège de Maître Nablot*.

» La famille voulait absolument qu'il devînt avocat; il avait l'air d'obéir, mais son confident, M. Perrot, s'apercevait bien, aux longues conversations qu'ils avaient ensemble, pendant les vacances, qu'il fréquentait beaucoup plus la Porte Saint-Martin et le Gymnase que l'École de Droit.

» Quand il était à Phalsbourg, il accompagnait le collège dans ses promenades, et c'est dans une de ces excursions que le principal le mit en relations avec un jeune maître d'études, ancien élève aussi, mais plus jeune que lui, qui s'appelait Chatrian....

» Chatrian est né le 18 décembre 1826, dans un petit village de l'ancien comté de Dabô, situé dans le département de la Meurthe, aujourd'hui annexé à la Prusse, et qui porte le nom original de *Soldatenthal* (vallée du soldat).

» Son père était verrier, comme tous les siens l'avaient été depuis deux cents ans; c'était un patriote, qui, en 1814 et 1815, avait fait son devoir dans la montagne. Malheureusement, il fut dénoncé, et lorsque la colonne ennemie qui occupait les défilés de la Sarre se mit en route pour rejoindre le corps du vieux Collodéro, Jean Chatrian, les mains attachées derrière le dos, fut placé entre deux cavaliers, à l'avant-garde.

» Sa jeune femme en larmes, tenant sur ses bras son premier-né, le suivait des yeux à la fenêtre, quand un uhlan de l'arrière-garde, qui passait au triple galop, la blessa d'un coup de lance.

» Les premières années de Chatrian se passèrent, en partie, à Dabô, bourg presque sauvage, situé au milieu des Vosges alsaciennes.

» L'âge venu, les parents le mirent au collège de Phalsbourg; puis, les études à peu près terminées, on l'envoya en Belgique, où se trouvaient déjà trois de ses frères, pour apprendre, suivant la tradition de la famille, l'état de verrier.

» Revenu, après trois ans de verrerie, pour tirer à la conscription, il déclara ne plus vouloir continuer et, en attendant une autre position, il rentra à Phalsbourg en qualité de maître d'études!!...»

* * *

Le lecteur fera pour nous l'énumération des chefs-d'œuvre enfantés pendant les promenades universitaires de Phalsbourg. Quand nous aurons cité tous les romans, toutes les nouvelles qui séparent *l'Illustre Docteur Mathéus* du *Plébiscite*, nous aurons noirci du papier, et voilà tout. Erckmann-Chatrian, c'est un tout qui fait battre le cœur de toutes les façons. C'est le foyer où s'est passée l'enfance. C'est la mère aux cheveux blancs, c'est la femme aux cheveux blonds. Au dehors, à travers les petits carreaux en losange, c'est la fumée de la poudre, c'est le drapeau troué de balles, la France envahie qui se défend. Les vieux sapins, si calmes aux jours heureux, se tordent de douleur lorsque, par trois fois, ils voient défiler « ces hommes roux », qui ne sont pas même des Allemands. Au dedans comme au dehors, c'est l'honneur, c'est la patrie.

* * *

Avec la gloire est venue l'aisance. Chatrian n'est pas seulement un grand écrivain, il est homme d'affaires, et nul ne sait mieux que lui gouverner sa fortune. Grâce à lui, Erckmann est riche, mais il ne s'en doute pas.

Un jour, il écrivait :

« Mon cher ami, la bonne Mme G... m'avertit que je n'ai plus de linge; elle me propose de profiter d'une occasion pour acheter de la toile. Elle aurait pour cinq cents francs ce qui en vaut huit cents. Mais cinq cents francs! — Crois-tu que je puisse me permettre cette folie? »

On se demandera qui est la bonne Mme G... Nous allons le dire. Lorsqu'ils eurent terminé le *Plébiscite*, le premier roman qu'ils firent après la guerre, Erckmann courba tristement la tête, en disant :

— Chatrian est heureux, il a une femme, des enfants; mais je n'ai rien qui puisse me faire oublier mes montagnes et la perte de ma patrie. Où irais-je maintenant?

— Chez moi, répondit à côté de lui un de ses amis, M. G... Viens avec moi, ma mère sera ta mère, mon aïeule ton aïeule, ma maison ta maison, et Saint-Dié ton pays.

C'est au sein de cette bonne et heureuse famille qu'Erckmann passe sa vie. Ce n'est pas la patrie, mais on en est bien près, et quand vient la brise du soir, c'est à pleins poumons qu'on respire l'air qui s'est purifié en traversant le Rhin.

Quant à Chatrian, il est Parisien, Parisien de Paris le jour, Parisien de la campagne le soir. Occupant au chemin de fer de l'Est les importantes fonctions de caissier des titres, il donne tout son temps à la Compagnie, de dix heures à cinq heures. Passé cette heure, il prend le train et retourne au Raincy, où il dîne, jardine et travaille jusqu'à une heure avancée.

C'est la maison du bon Dieu que cette maison du Raincy. Ce n'est pas une maison peignée, fardée, comme on en voit tant autour de Paris; elle est ample, commode, entourée de grands arbres. Des vaches, des chèvres broutent les trèfles incarnats qui remplacent les gazons; les coqs, les poules chantent du matin jusqu'au soir leur hymne à la nature. Tout vit, tout remue dans ces quelques cents mètres qui sont la récompense d'une vie de labeur et d'honnêteté.

* * *

On se demande souvent lequel des deux invente et lequel écrit. Nous répondrons qu'ils inventent tous les deux et qu'ils écrivent tous les deux. Lorsque l'un a un canevas, il l'envoie à l'autre, et chacun écrit son roman comme il l'entend. Lorsqu'ils se réunissent, ils se communiquent leurs manuscrits. On prend ce qui est bon dans l'un et dans l'autre, et de cet ensemble on fait un tout qu'il ne s'agit plus que de rendre homogène à l'aide de raccords faciles à établir.

C'est à Paris que s'opère généralement ce travail de rapiècement, car Chatrian, qui, outre son chemin de fer, est président du conseil d'une société industrielle, ne peut guère se déplacer. Deux fois par an, Erckmann quitte donc ses chères montagnes pour venir à Paris. Il descend dans un modeste hôtel situé près de la gare de l'Est; dans la journée, vous pouvez le voir attablé avec Chatrian au *Bouillon* où celui-ci déjeune habituellement, et le soir venu, tous les deux prennent la route du Raincy, où l'on travaille jusqu'à l'heure du dernier train.

Mais Erckmann ne reste jamais longtemps à Paris. Il a vite la nostalgie de son pays d'adoption. Et souvent même une circonstance fortuite active son départ.

Un jour, Chatrian lui ayant démontré qu'ils ne pouvaient se dispenser d'aller à un dîner officiel auquel ils étaient conviés, il consentit à l'accompagner, mais à la condition qu'il le mènerait chez un marchand de vêtements confectionnés, où on le fournirait de tout ce qui compose une toilette de soirée. Ainsi fut fait. Ils choisirent un habit, un gilet et un pantalon, bien vastes, bien étoffés, puis des souliers et un chapeau. Au bout d'un quart d'heure, Erckmann sortait du magasin, tout flambant neuf, mais fort gêné dans ses habits.

Ceci se passait le matin. Quelques heures après, Chatrian voit entrer Erckmann dans son bureau.

— Il n'est pas encore l'heure, dit-il.

— Je le sais; ce n'est pas pour cela que je viens... As-tu cinq cents francs?

— Certainement, les voilà.

Vers cinq heures, Chatrian recevait un mot par lequel Erckmann lui annonçait que décidément il était trop mal à son aise dans ses habits et qu'il allait faire un tour en Suisse avant de retourner à Saint-Dié.

*
* *

Au commencement de leur carrière, bien avant *Hugues le Loup,* bien avant *le Bourgmestre en Bouteille,* Erckmann-Chatrian s'étaient essayés au théâtre. Ils avaient donné *l'Alsace en* 1814 à Strasbourg. La pièce avait obtenu un grand succès à la première représentation; malheureusement, quoiqu'on fût en 1848, un préfet d'ordre moral de l'époque l'avait interdite le lendemain. Cette circonstance les dirigea vers une autre branche de la littérature, mais malgré les triomphes qu'ils y ont rencontrés, leurs préférences se reportent toujours vers le théâtre. *Le Juif polonais* et *l'Ami Fritz* ont d'ailleurs prouvé qu'ils réussissent là comme ailleurs. Ils font donc du théâtre et même ils ne font que du théâtre. Vous voilà prévenu, lecteur, essuyez les verres de vos lorgnettes.

Pendant les répétitions, Chatrian est tout : régisseur, acteur, souffleur, que sais-je encore. Il vit double pendant le temps qui précède l'apparition d'une nouvelle pièce. Et quand on la joue, il est encore là, veillant à tout, commandant à tout! Erckmann, lui, n'a vu aucune de ses pièces. Si, pourtant, il en a vu une. Voici dans quelles circonstances :

Un de ses cousins l'avait accompagné à Paris et comme il lui manifestait le désir de voir *le Juif polonais'* qu'on donnait à ce moment au théâtre de Cluny, Erckmann prit sur lui de demander des places en l'absence de Chatrian. Il écrivit une lettre dans laquelle il s'excusait de la liberté qu'il prenait, déclarant d'ailleurs qu'il se contenterait de deux strapontins, et ajoutant que, certes, il n'aurait pas commis cette indiscrétion, n'était son cousin qui désirait voir la pièce.

La personne qui reçut la lettre la jeta au panier, ne soupçonnant pas qu'elle émanât de l'un des auteurs. De sorte que les deux parents se virent refuser l'entrée de la salle, le soir, au contrôle. Il fallut l'intervention d'un spectateur qui connaissait Erckmann pour faire cesser cette scène grotesque. Le directeur, prévenu, accourut et installa ses hôtes dans une loge, où ils furent l'objet de toutes les prévenances, ce qui ne laissa pas de confondre l'auteur et de lui faire regretter sa démarche.

*
* *

Telles sont les deux belles natures qui composent ce ménage littéraire si puissant, si patriotique, si bienfaisant.

Gill les a représentés tous deux, Erckmann-Chatrian, assis sur le rebord d'une chope de bière. C'est une allégorie, car ils ne boivent de bière ni l'un ni l'autre.

Autrefois, avant la guerre, Erckmann étonnait les consommateurs par les piles de soucoupes qu'il entassait devant lui, à *l'Espérance* ou à *Gambrinus,* deux brasseries qui se font vis-à-vis dans le faubourg Saint-Denis. Mais ces soucoupes représentaient les bocks de ceux qui buvaient à son compte

Quant à Chatrian, il boit du Bordeaux comme il convient à un bon Français qui n'entend pas que le *Deutsch* s'introduise chez nous sous quelque forme que ce soit.

PIERRE ET PAUL.

L'Éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 38. — 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

SPULLER



SPULLER

Trois noms s'imposent à l'histoire de la fondation de la troisième République :

GAMBETTA, RANC, SPULLER.

Gambetta, l'homme de la chose; Ranc, son mentor; Spuller, son prophète.

Les deux premiers ont figuré dans cette galerie. Nous donnons la parole à Spuller pour nous raconter les origines de son admiration pour celui qu'on a bien voulu nommer le Dictateur :

« Vous vous souvenez du cri profond et terrible qui fut poussé un jour, à la fin de 1868, par un jeune homme encore inconnu, dans un procès intenté aux vengeurs de la loi violée et fusillée le matin du 2 décembre. Ce jeune homme, messieurs, c'était un de ceux qui marchaient à la tête des républicains formés sous l'empire, c'était M. Gambetta. Son imprécation vengeresse fut comme l'explosion des sentiments des générations que le crime n'avait pu atteindre. La France républicaine reconnut sa propre voix dans celle du nouveau tribun : pour moi, mes concitoyens, laissez-moi le dire devant vous avec quelque orgueil, cette voix était celle d'un ami bien cher, en qui, depuis longtemps déjà, j'avais mis toutes mes espérances.

* * *

Ces paroles sont tirées d'un discours prononcé par Spuller à un banquet qui lui fut offert, en 1875, par les républicains de Seurre, sa ville natale.

Ce discours serait à citer tout entier, car il est le programme politique de l'homme qui nous occupe. Malheureusement, sa teneur dépasserait les bornes qui nous sont assignées. Cependant, nous ne pouvons résister au désir d'en reproduire au moins encore un fragment, celui relatif à la guerre de 1870 :

« . . . . . L'empire, véritablement, était frappé à mort. On le sentit bien, en haut lieu, puisqu'on se jeta dans la guerre. Pourquoi a-t-on fait la guerre? Vous le savez tous, messieurs, c'est pour empêcher la France de se ressaisir et de se gouverner. Au 2 décembre, on avait garrotté la France : elle s'échappait ! Après le plébiscite, on poussa la France aux abîmes, pour la retenir dans son essor vers la liberté. Voilà la vérité, messieurs.

» La guerre déclarée, la France fut surprise désarmée, effrayée, nue, comme une femme dans son sommeil. Sous le coup de nos premières défaites, l'empire devait s'écrouler dans la honte, dans la boue et dans le sang. Notre patrie était à terre, désemparée, en proie aux plus terribles défaillances : le parti républicain fut appelé à la relever, à lui rendre la force et le courage. Messieurs, il n'y a pas, dans l'histoire du parti républicain, d'acte plus noble que celui-là. La postérité fera rendre justice à tous ceux qui n'ont jamais voulu se rendre que sous les étreintes de la force. Le parti républicain ne compta pas alors avec la popularité : l'entreprise qu'il allait tenter était surhumaine: il s'y dévoua cependant avec abnégation; il espéra contre toute espérance. Messieurs, on a entassé contre le gouvernement du 4 Septembre calomnies sur calomnies, outrages sur outrages; on n'arrachera jamais du cœur de la France les sentiments de reconnaissance qu'elle garde au parti républicain pour l'avoir défe due dans sa détresse et pour lui avoir sauvé l'honneur. »

* * *

Mais n'anticipons pas sur les événements. Aussi bien nous n'avons pas encore parlé des premières années de Spuller. Il nous semble encore le voir, — oh! il y a bien longtemps de cela, c'était vers 1862, — philosophant de tout son cœur et paressant de la paresse des gens qui se préparent au travail. Il s'était installé à Bougival. Le jour, on le trouvait couché sous un arbre, lisant Schopenhauer, commentant Fichte, annotant Schlegel. Le soir, le cénacle arrivait de Paris. On racontait l'événement du jour, on commentait celui du lendemain, on revenait sur celui de la veille. Les éblouissantes soirées que celles où Gambetta était de la partie! Quelquefois il restait à coucher, mais rarement. Quant à Spuller, il appartenait à Bougival, depuis la saison des lilas jusqu'à celle des chrysanthèmes. On l'appelait le penseur. Et, en vérité, il pensait, et il pensait bien, la suite l'a prouvé.

Ses débuts devant le public datent de 1864. Il avait alors trente ans, et sa verve s'attaqua tout d'abord à la peinture. Ce fut un beau *Salon* que celui de 1864. On y remarquait le *Sphinx*, de Moreau, la *Gardeuse de Dindons*, de Jules Breton, le *Coup de vent*, de Corot. Mais ce n'étaient point là les toiles qui avaient le don de passionner la foule. La cour et la ville leur préféraient le *Napoléon III à Solférino*, de M. Meissonier. L'empire était petit, il était naturel qu'il aimât les petites choses. Cela révoltait les membres du cénacle. On chargea Spuller de protester, ce qu'il fit au cours de ses *Lettres sur le Salon de 1864*, adressées au directeur de *l'Europe*, à Francfort,

Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire ce fragment dans son entier :

« M. Meissonier s'est fait peintre de batailles, tout simplement comme s'il était M. Yvon, M. Pils ou Horace Vernet, de belliqueuse mémoire. Ce n'est point que M. Meissonier ait agrandi ses petits cadres : tout au contraire, il a entassé, dans le même étroit espace, un plus grand nombre de personnages. La difficulté vaincue est plus grande et plus grande aussi la fatigue du spectateur. Ce n'était point chose facile que de voir les tableaux de M. Meissonier; il fallait attendre patiemment son tour, et, lorsque enfin, poussé, tiraillé en tous sens, on arrivait en face du sujet, ce n'était qu'à force de volonté, et avec le secours des lorgnettes les plus puissantes, qu'il était possible de distinguer toutes les intentions, toutes les finesses, tous les menus détails prodigués par le peintre avec la plus imperturbable assurance. Franchement, c'est trop compter sur la mode et l'engouement du public. La réputation de M. Meissonier n'est plus à faire; il en profite, on le voit bien. Qu'il y ait pour les esprits vulgaires un charme inexprimable à contempler toute une grande scène retracée sur une toile grande comme une carte de visite, c'est ce que je ne veux point contester. Mais je nie positivement que l'exiguïté du cadre soit un titre indiscutable auprès des gens sérieux.

» C'est tout au plus un enfantillage qui n'arrête point la discussion. Or, après avoir loué, dans les tableaux de M. Meissonier, la vérité des attitudes, la pantomime exacte de quelques-uns de ses personnages,

il sera sans doute permis de ne trouver ni largeur ni souplesse dans sa manière. Les contradictions abondent dans cette peinture patiente, exécutée à la loupe. Ici vous apercevez un manteau usé dans les batailles à côté d'une selle du velours le plus neuf. Là ce sont des chevaux, luisants et brossés comme pour un jour de course, qui s'avancent fièrement, sans lassitude ni tristesse, sur un terrain détrempé de neige et de boue, après douze heures de marche sous un ciel livide. Et puis, tout est exécuté avec le même soin, sans sacrifices. Le paysage de *Solférino* semble sortir d'une fabrique de porcelaine, tant il est froid et éclatant; le sol de 1814 ne fuit point, il est tout au premier plan à force de précision et d'exactitude dans les moindres plis et les plus légers accidents de terrain. Enfin, nulle émotion, nulle grandeur. Un sujet épique, comme les revers de la France en 1814, semble fait pour livrer l'âme à l'accablement et à la douleur. Aucunement. L'empereur, avec sa mine théâtrale, n'intéresse point : on a les yeux et l'esprit invinciblement captivés par les tours d'adresse du peintre »

Spuller avait commencé sa carrière de journaliste. Il devait la poursuivre brillamment pendant les dernières années de l'Empire. Ses articles sur les questions étrangères firent grand bruit. On y remarquait des vues toutes nouvelles et des qualités d'appréciation peu communes. Lorsque M. Emile Ollivier se présenta, en 1869, il n'eut point d'adversaire plus acharné que Spuller. N'admettant aucune composition avec le pouvoir, il ne pouvait aider à l'établissement d'un empire dit libéral. Il le combattit donc de tout son pouvoir, et lorsque le plébiscite fut annoncé, son opposition irréconciliable se manifesta sous la forme d'un petit opuscule intitulé : *Petite Histoire du Second Empire*, qu'on répandit à profusion dans les campagnes. Dans ces quelques pages, il prédisait la guerre, « entreprise, disait-il, pour empêcher la France de se ressaisir et de se gouverner et pour la retenir dans son essor vers la liberté, qui devait aboutir à la chute de l'Empire. »

Hélas! on n'écouta point ces sages avertissements. Napoléon III se crut plus puissant que jamais. Trois mois plus tard, les Prussiens étaient devant Paris.

***

Le 7 octobre 1870, par une brumeuse matinée d'automne, un ballon, l'*Armand Barbès*, s'enlevait de la place Saint-Pierre, à Montmartre, aux applaudissements d'une foule immense accourue pour saluer le grand citoyen qui allait organiser la défense en province.

L'*Armand Barbès* emportait Gambetta et Spuller, plus l'aéronaute Trichet, plus trois cages de pigeons, un sac de dépêches de l'administration des postes et un paquet de prospectus remis par Nadar pour être jetés aux Prussiens en traversant leurs lignes. L'ascension s'annonçait dans de mauvaises conditions; le ballon, gonflé depuis trois jours, avait perdu de sa force ascensionnelle; mais Gambetta voulait partir à tout prix. L'aérostat monta péniblement. Quand on fut à huit cents mètres, on se trouva en équilibre avec l'air. L'aéronaute avertit alors ses compagnons qu'il ne montait pas plus haut pour avoir moins de perte de gaz et pour apprécier l'appareil. On filait tout d'abord avec une vitesse de six lieues à l'heure. On passa au-dessus de Clignancourt, de Saint-Ouen, de l'île Saint-Denis et de la plaine de Gennevilliers; on traversa deux fois la Seine et on commença à jeter des prospectus au-dessous d'Epinay, où se trouvaient des avant-postes prussiens.

Mais la vitesse s'était promptement ralentie. Un brouillard épais couvrait le sol. Bientôt des balles sifflent au-dessous de la nacelle. On tire des postes de Montmorency. Au bout d'une heure et demie, Trichet dit aux voyageurs : « Tenez-vous bien, nous descendons. »

Des personnes, accourues vers le ballon, tiennent déjà la nacelle; Spuller demande s'il y a des Prussiens dans les environs; on lui répond qu'ils sont à deux lieues, — on était près de Beaumont. Gambetta donne aussitôt l'ordre de remonter; Trichet jette un demi-sac de lest, et le ballon reprend une force ascensionnelle; mais on reste stationnaire. L'aéronaute le prouve aux voyageurs en leur faisant remarquer l'effet de l'ombre du ballon sur le sol. On pouvait aisément se rendre compte de la marche qu'on faisait; on tournait sur soi-même. On fit alors une petite collation composée de chocolat, de pain et de rhum étendu d'eau.

Bientôt un nuage humide passe devant le soleil. « Vous voyez le nuage qui passe; vous allez voir l'effet qui va se produire au gaz de l'appareil », dit l'aéronaute. A peine a-t-il prononcé ces mots que les banderolles remontent. La descente se fait avec rapidité. Trichet arrête la course en se délestant de nouveau. puis il commence à descendre son *guide-rope*, corde de cent mètres qui permettra aux gens qui se trouveront là d'arrêter l'aérostat à la descente. Arrivé à la hauteur de trois cents mètres au-dessus de Creil, on voit des soldats sortir d'une redoute. On croit d'abord que ce sont des mobiles, mais on entend parler allemand.

Aussitôt on coupe la moitié de la corde, qui tombe en serpentant. Les balles sifflent de nouveau. En quelques instants on est remonté à douze cents mètres, hauteur qu'on n'avait pas encore atteinte.

Enfin, après avoir plané plus d'une heure et demie au-dessus de marécages tourbiers, près de Pont-Sainte-Maxence, on atteignit péniblement Clermont, laissant Compiègne sur la droite. Bientôt Trichet désigne un petit bois qu'on apercevait à une certaine distance : « Ce petit bois va nous servir », dit-il. En effet, vingt-cinq minutes après, on y descendait.

On était à Epineuse, à plus de cinq lieues des lignes prussiennes. Il était trois heures de l'après-midi.

***

Spuller a défini lui-même son rôle auprès du gouvernement du 4 septembre.

Il s'exprimait en ces termes devant la Commission d'enquête de Versailles :

« Tous les membres du gouvernement du 4 septembre connaissaient ma situation auprès de M. Gambetta. Il est certain aussi que j'ai vu, que j'ai reçu un grand nombre de personnes qui sont venues le voir pendant qu'il était ministre. Il a pu arriver qu'en vue d'éclaircir certaines instructions, de préciser certains ordres, j'aie cru devoir écrire, à titre officieux et amical, à cause de mes relations personnelles avec plusieurs fonctionnaires, des dépêches explicatives et confidentielles; mais, je le répète, je n'ai pas écrit de dépêches officielles; je me suis gardé d'en écrire, parce que je n'avais aucune qualité pour le faire, et j'ai tenu, d'accord avec M. Gambetta, à conserver ce caractère intime et privé. »

Et revenant sur cette déclaration :

« M. Gambetta a été interrogé, disait-il au président. A ce qu'il a dit, j'adhère sans aucune réserve ; à ce qu'il a fait, j'ai assisté depuis le commencement jusqu'à la fin et je lui ai constamment donné tout mon assentiment et mon plein et entier concours. »

*
* *

Après la guerre, Spuller prit une part active à la direction que l'ancien organisateur de la défense se mit en devoir d'imprimer aux esprits. Lorsque Gambetta fonda la *République française*, au mois de novembre 1871, il lui confia les destinées de ce journal. On sait ce qu'est devenu ce moyen de propagande entre ses mains. Quant au but que s'étaient proposé les fondateurs de la nouvelle feuille, Spuller l'a indiqué en ces termes :

« ... La *République française* a défendu la conduite du parti républicain dans l'Assemblée, et quand je dis le parti républicain, je veux dire le parti républicain tout entier, dans toutes ses fractions, dans toutes ses nuances, depuis les plus pâles, comme on dit, jusqu'aux plus foncées. La *République française* n'a jamais prétendu être l'organe d'un homme, ni même d'un groupe. C'est un organe rédigé par des hommes qui ont leurs opinions personnelles, qui appartiennent à certain groupe, à certaine fraction de la démocratie républicaine, mais qui n'ont à cœur qu'une tâche. la fondation de la République jusqu'à présent — puisque telle est la loi que les événements nous ont faite — et, à partir de maintenant, l'établissement d'institutions démocratiques dans la République. C'est aussi un journal de conciliation, de concorde, d'union ; c'est un journal qui s'adresse à toute la démocratie ; ce n'est pas une feuille d'avant-garde : elle est tour à tour en avant, en arrière, sur les ailes, au centre, suivant qu'il y a lieu ; sa tâche est d'évoluer pour le parti, elle le fait, en restant fidèle aux principes politiques des écrivains qui la rédigent, mais en poursuivant le plus grand avantage du parti tout entier. La *République française*, pour tout dire en un mot, est l'instrument de la méthode nouvelle, méthode positive, pratique, qui n'avance pas trop pour ne pas avoir à reculer, mais qui ne se jette pas en arrière par peur des idées nouvelles, ni de côté pour faire des trouées dans l'inconnu. »

*
* *

On nous reprochera peut-être d'abuser des citations. Mais Spuller se charge de se raconter mieux que nous ne saurions le faire. Prenons lui donc encore ce fragment dans lequel il expose ses vues sur la situation actuelle :

« Nous assistons à une révolution pacifique, mais profonde. Le parti républicain, sans rien perdre de son caractère patriote et réformateur, sans abandonner rien du programme immortel contenu dans la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, le parti républicain s'est agrandi, développé ; il tend à se confondre avec la nation, il est la France, la France qui travaille, qui produit, qui s'éclaire, la France qui est, après tout et malgré nos désastres, l'une des plus grandes et des meilleures forces du monde. Cette France, je ne saurais trop le redire, elle se compose de tout ce qu'il y a de vivant, de jeune, de généreux, d'instruit, de fécond et d'élevé dans notre pays. C'est mon ferme espoir que nous achèverons l'œuvre qui nous incombe. Partout où il y a un homme qui réfléchit et qui pense au devoir, à l'honneur, à ses enfants, à la patrie, au présent, à l'avenir, soit qu'il soit courbé sur la terre, dure nourricière ; soit qu'il peine et travaille à l'atelier, à l'usine ; soit qu'il fabrique ; soit qu'il échange des produits pour le grand et le petit commerce ; soit qu'il invente ; soit qu'il applique les arts ; soit qu'il cultive les sciences ou qu'il préside aux relations sociales, cet homme-là appartient à cette grande politique républicaine et nationale : ce sont là les vraies forces de la République nationale que nous voulons fonder. »

*
* *

Aux élections du 20 février 1876, Spuller accepta la candidature qui lui était offerte dans le IIIe arrondissement de Paris et fut élu par plus de 12,000 suffrages.

Depuis son entrée à la Chambre des députés, il a été fidèle au mandat qu'il avait accepté de ses électeurs. Il signa la proposition Raspail sur l'amnistie ; nommé rapporteur du projet de loi tendant à modifier les articles 13 et 14 de la loi du 12 juillet 1875 relativement à la collation des grades, il a également déposé un rapport important relatif à la révision et à la codification des lois sur la presse. Il a de plus été chargé, chaque année, depuis 1876, du rapport sur le budget du ministère des affaires étrangères.

Durant les rares loisirs que lui laissent la Chambre et le journal, Spuller reprend sa bonne plume littéraire et fait paraître d'utiles ouvrages de propagande. Son *Histoire des Jésuites* est un solide appoint au dossier que l'on dresse actuellement contre les disciples de Loyola. En outre, il fait des conférences qui attirent la foule, et qui ne contribuent pas peu à répandre la parole républicaine.

Actuellement, il corrige les épreuves du recueil de ces conférences. C'est une bonne action, car on n'ignore pas que les conférenciers ont, pour la plupart, pris l'habitude de garder leurs conférences pour eux et de s'en faire cinquante mille francs de rente.

Ce moyen répugnerait à Spuller. Passionné pour sa mission, il ne connaît point d'obstacles qui puissent l'entraver. Servir le pays et assurer le triomphe des idées auxquelles il a consacré sa vie, telle est son unique ambition, tel est son seul souci.

« Les hommes de la génération à laquelle j'appartiens, disait-il un jour, n'ont jamais renié les grandes et nobles traditions du parti républicain militant, et c'est à l'exemple de ces anciens citoyens proposés à notre admiration comme à notre conduite que nous avons repris et continué la lutte. Plus tard, quand nous aurons disparu à notre tour, puissent ceux qui viendront après nous s'honorer de nos travaux et des actes de notre vie publique, comme nous nous sommes honorés de nos prédécesseurs et de nos maîtres ! »

N'ajoutons rien à ces paroles. Elles indiquent suffisamment ce qu'on peut attendre de celui qui les a prononcées.

PIERRE ET PAUL.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

Nº 39. — 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

VICTOR POUPIN



VICTOR POUPIN

Au moment où les Jésuites, pressentant l'orage qui ne peut manquer de fondre sur eux, voudraient relever la tête et tenter une dernière aventure, il est utile de signaler un coup de massue auquel ils ne s'attendaient pas, et qui hâtera assurément la venue du moment fatal où il leur faudra déguerpir, et plus vite que ça.

Il s'agit de *l'Internationale noire* (*Histoire populaire illustrée des Jésuites*), dont la première partie vient de paraître, et qui sera certainement, si la suite répond au début, l'ouvrage le plus complet sur Ignace de Loyola, sa doctrine, ses disciples et leurs méfaits.

Les hommes qui attachent leur nom à une œuvre aussi méritante doivent, entre tous, attirer l'attention de leurs contemporains. C'est à ce titre que nous présentons à nos lecteurs l'auteur, ou plutôt l'un des auteurs de *l'Internationale noire*. Nous avions d'abord pensé à réunir les deux collaborateurs dans un même dessin et dans un même texte, mais comme l'un et l'autre méritent une égale attention, nous leur ferons à chacun les honneurs d'un numéro. Prochainement, nous vous ferons connaître M. Blanpain. Aujourd'hui, nous vous offrons le portrait et la biographie de M. Victor Poupin.

Ce nom est bien connu de tous ceux qui suivent le mouvement de vulgarisation et de propagande scientifiques. Fondateur et collaborateur actif de la *Bibliothèque démocratique*, de la *Bibliothèque nationale*, du *Cercle parisien de la Ligue de l'Enseignement*, Poupin se multiplie, ayant l'œil à tout, surveillant la confection et le départ des livres, faisant preuve, en toutes choses, d'un dévoûment et d'une activité sans bornes.

* * *

Victor Poupin est Parisien ; mais sa famille est du Jura, où elle compte encore nombre de ses membres. Il naquit en 1838, fit ses études à Sainte-Barbe, puis son droit, et travailla même pendant quelque temps chez un avoué.

Il fit ses premières armes, comme avocat, en défendant un détenu de la petite Roquette, qui fut immédiatement gratifié par le tribunal du *maximum* de la peine. La mère, une bonne femme de La Chapelle, enchantée d'être débarrassée, pendant quelques années, de son garnement de fils, apporta au jeune stagiaire un poulet, douze œufs et tous ses remercîments. Il y a des triomphes sur lesquels il est bon de rester : Victor Poupin craignit de ne pas toujours se maintenir à la hauteur d'un début aussi brillant, et il quitta la toge pour s'adonner tout entier à la littérature.

Un volume de vers : *Premières Poésies*, trois ou quatre pièces de théâtre, six ou huit romans : *Les Labourdière, Un Mariage entre mille, Un Chevalier d'amour, la Dot de Madame, etc.*, forment son premier bagage.

Entre temps, collaborateur du *Siècle*, de la *Revue du Progrès*, et de presque tous les journaux qui paraissaient alors et mouraient avec la même facilité au quartier Latin !

Cependant, Victor Poupin allait bientôt se livrer à des travaux tout à fait sérieux. Il prit part à la fondation de la *Bibliothèque nationale*, ce recueil populaire qui jouit encore aujourd'hui d'une si grande vogue, et il y donna une traduction des *Satires de Juvénal*, puis du *De Republicà*, de Cicéron. M. Duruy, alors ministre de l'instruction publique, lut la première de ces traductions et fit remettre à l'auteur les palmes d'officier d'Académie.

Pendant deux ans, M. Victor Poupin médita un grand projet, qu'en 1869 il mit enfin à exécution. Il s'agissait de fonder la *Bibliothèque démocratique*, pour compléter, par des ouvrages d'auteurs vivants,

l'œuvre de la *Bibliothèque nationale* qui ne publiait que des ouvrages tombés dans le domaine public. Cette idée était si bonne que les premiers volumes de Louis Blanc, d'Esquiros, de Bancel, d'Henri Martin, etc., eurent un succès qu'on pourrait comparer à celui qu'obtint, un peu plus tard, *la Lanterne* d'Henri Rochefort.

*
* *

La guerre survint. Quoique fils de veuve, dès que le désastre de Sedan fut connu, Victor Poupin s'engagea pour la durée de la guerre. La France était envahie, tous les Français devaient prendre les armes. Cependant il ne tira jamais un coup de fusil sans répéter : « Mon Dieu! que c'est bête la guerre, que c'est donc bête ! » En effet, neuf fois sur dix, la guerre n'est autre chose qu'un expédient pour les gouvernements despotiques aux abois.

C'est aux avant-postes, sur les marges d'un volume de Proudhon, qu'il écrivit la plus grande partie de son livre : *La Guerre et l'Empire,* qui lui valut tant d'injures et de haines bonapartistes.

La page suivante est en même temps une peinture saisissante et un spécimen du style vigoureux de l'auteur :

« ... Passons sur la liste des vins fins, sur la lingerie de campagne, sur l'étiquette des grandes et petites étapes, sur les détails étrangement intimes du service de santé de Sa Majesté, composé de vingt-cinq médecins, chirurgiens, dentistes en chef, ordinaires adjoints, consultants et par quartiers.

» Voici le comble de la folie : redditions de forteresses, batailles rangées, prises de villes, le cérémonial de chaque victoire avait été minutieusement réglé à l'avance! Il n'importait, après cela, de retarder une marche forcée, de contrarier un mouvement tournant, d'augmenter les difficultés d'une retraite, comme à Metz, comme à Reims, comme à Châlons; attendez, vieux troupiers d'Afrique, que le canon appelle au secours de vos frères d'armes ; attendez, jeunes recrues désarmées, que le uhlan sabre sans miséricorde; attendez, chirurgiens et brancardiers volontaires, admirables serviteurs de la charité : place aux bagages de l'Empereur !...

» On a oublié le simple soldat, cela s'excuse, ayant tout à faire pour les Castelnau, les de la Moscowa, les Bourbaki, les Lebrun, et autres aides-de-camp de l'Empereur...

» Ah! pauvres soldats d'un sou, héros à bon marché, dupes sublimes qui, râlant, vous demandaient : « Ai-je assez fait pour la France ? Comme tous ces jouisseurs se moquaient et de leur pays, et de l'héroïsme, et de votre bêtise! Ils sont tous revenus, ceux-là, fidèles à toutes les curées; et ils n'ont pas rougi que nul ne s'étonnât de ce retour; non, ils n'ont pas rougi qu'une mère en deuil ne daignât même pas leur dire : « Pourquoi n'êtes-vous pas morts? »

» La conclusion, voyez-vous, c'est que l'ouvrier, lui, a l'estomac complaisant, comme le paysan, lui, a les reins solides, et que tous les deux savent et peuvent souffrir! Il est si bête et si doux, ce peuple si fort et qui pourrait être si redoutable; il ne dira rien, croyant se sacrifier pour la patrie, et s'il osait murmurer, les cours martiales font prompte justice des mutins et des révolutionnaires! Au nom de ceux qui ont souffert la faim et qui sont morts de froid, au nom de nos blessés abandonnés trente heures sans secours sur les champs de bataille, lisons et jugeons... »

Entré à la Direction des beaux-arts, pour étudier les rouages de cette administration que l'Europe est censée nous envier depuis plus d'un siècle, mais qu'elle se garde bien de s'approprier, Victor Poupin fut naturellement un des premiers républicains révoqués par l'illustre M. de Cumont, cet étrange grand-maître de l'Université qui n'était même pas bachelier.

Mais cela ne suffisait pas. Sur les dénonciations quotidiennes et virulentes de MM. Paul de Cassagnac, Veuillot et de Pène, alors tout-puissants, six des volumes de la *Bibliothèque démocratique* furent saisis. On espérait bien que la publication ne survivrait pas à cette abondante saignée.

Elle a survécu, et, pour sa part, Victor Poupin y a publié successivement : *La Guerre, les Princes d'Orléans, le Mandat impératif, le Droit divin, les Homélies de Voltaire,* volumes qui, tous, ont eu plusieurs éditions.

*
* *

Très populaire dans le Jura, M. Victor Poupin vit poser sa candidature aux élections législatives de 1876 par un groupe des démocrates les plus autorisés du département, mais il se retira devant une candidature qui paraissait rallier plus de suffrages, ne voulant pas entrer dans la vie politique par une scission dans le parti républicain.

En même temps il avait été chargé, par la *Ligue nationale française de San-Francisco et du Pacifique*, d'éditer et de répandre à 500,000 exemplaires la brochure intitulée : *les Français d'Amérique aux Français de France,* par M. Wl. Gagneur, avec une préface de MM. Thiers et Gambetta, brochure dont le retentissement fut énorme et les résultats des plus funestes pour la réaction.

C'est à ce propos qu'un policier bien connu, chargé de pourchasser les expéditions de ces brochures, disait de Victor Poupin : « Cet homme-là a le génie de la propagande. » Inutile d'ajouter qu'il y eut procès partout où des saisies purent avoir lieu. Pour sa part, Victor Poupin s'est composé une originale galerie de tableaux avec tous les mandats de comparution qui lui furent alors prodigués par MM. les juges d'instruction de MM. Tailhand, Broglie, Buffet, etc., etc.

En octobre 1877, le pacte des 363 empêcha les républicains de Saint-Claude d'opposer le radicalisme de M. Victor Poupin à la candidature amphibie de M. Etienne Lamy qui dernièrement votait, seul des gauches avec M. Ribot, contre l'amnistie même partielle.

Aux prochaines élections, probablement, M. Victor Poupin sera l'un des candidats de la démocratie jurassienne, qui ne saurait faire un meilleur choix.

***

Depuis longtemps préoccupé des questions d'instruction populaire et d'éducation civique, M. Victor Poupin est maintenant l'un des quatre secrétaires du *Cercle parisien de la ligue de l'enseignement*. Les trois autres sont MM. de Pompéry, Ch. Bigot, du *XIX*e *Siècle*.

Ce secrétariat n'est pas une sinécure, car on peut dire que le *Cercle parisien de la ligue de l'enseignement* correspond avec le monde entier. Il n'est personne, s'occupant des manœuvres d'émancipation intellectuelle et morale, qui ne sache quels services a rendus, depuis douze ans, cette œuvre essentiellement patriotique du *Cercle parisien de la ligue de l'enseignement*, autour duquel sont venues se grouper près de cinq cents autres sociétés d'instruction populaire et d'éducation civique. Le président est M. Jean Macé, trop connu, trop estimé, trop aimé pour qu'il soit nécessaire d'en faire ici l'éloge. Si l'on demandait où est la vraie place de M. Jean Macé, chacun répondrait sans hésiter : Au Sénat! Cela viendra. Mais que voulez-vous, il y a une telle quantité d'illustrations au Sénat !... Le secrétaire général du *Cercle parisien de la ligue de l'enseignement* est M. Emmanuel Vauchez, dont le dévouement est sans bornes. Création et développement des écoles et des bibliothèques régimentaires, des bibliothèques populaires et des bibliothèques pédagogiques, direction et centralisation de l'œuvre nationale du *Sou des écoles laïques*, tels sont les principaux objectifs d'une société à laquelle nous saisissons avec empressement l'occasion de rendre la justice qui lui est due.

***

Mais revenons à l'*Internationale noire*, dont nous parlions en commençant, et qui, par son mérite, son succès, devait ouvrir à ses auteurs notre Galerie des hommes d'aujourd'hui.

La première partie de ce vaste travail contient des passages bien curieux de la correspondance, si peu connue, d'Ignace de Loyola. Voici l'une de ces lettres. Le fondateur de la Société de Jésus admoneste vertement un de ses disciples, le P. Miron, assez naïf pour prendre au sérieux les recommandations d'humilité chrétienne contenues dans les statuts de l'Ordre, et qui refusait de devenir le confesseur de Jean III, roi de Portugal.

« L'humilité des hommes apostoliques comme vous est plus générale que vous ne pensez. Ces sortes de commissions honorables ne sont nullement incompatibles avec votre vocation. Vous ne devez ni mépriser les fonctions les plus basses, ni craindre les plus relevées, car à présent vous n'êtes pas des solitaires enfoncés dans des cloîtres. A la vérité, vous devez chercher dans les hôpitaux, dans les galères, dans les prisons, de quoi exercer votre zèle; mais vous ne devez pas fuir les palais des princes. Engagés par votre intérêt à travailler au salut du genre humain, vous ne devez faire acception de personnes, et vous vous rendriez coupables si vous refusiez de travailler à celui des rois, auxquels vous devez d'autant plus vos soins qu'ils sont plus éloignés du Royaume de Dieu que le commun des hommes. »

La traduction des *Exercices spirituels* et celle des *Instructions secrètes* ont été faites avec un soin particulier et sont des plus remarquables.

Parmi les documents historiques les plus instructifs, nous citerons la lettre par laquelle, sous la Ligue, les jésuites, maîtres de Paris, offrirent la couronne de France à Philippe II, roi d'Espagne.

« Sire, Votre Catholique Majesté ayant été tant bénigne que de nous avoir fait entendre, par le *très religieux et révérend Père Mathieu*, non-seulement ses saintes intentions au bien de la religion, mais particulièrement ses bonnes affections et faveurs envers cette cité de Paris, nous pouvons assurer à Votre Catholique Majesté que *l s vœux et souhaits de tous les eat oliques sont de voir Votre Catholi jue Majesté tenir le sceptre de cette couronne et régner sur nous,* comme nous nous jetons très volontiers entre ses bras ainsi que de notre père, ou bien qu'elle y en établisse quelqu'un de sa postérité, qu'elle se choisisse un gendre, lequel avec toutes les meilleures affections et obéissance que peut apporter un bon et fidèle peuple, *nous le recevrons roi...* »

A côté des dissertations philosophiques les plus élevées, on trouve, dans cette *Histoire populaire illustrée des jésuites*, le trait de mœurs typique, l'anecdote attrayante, le mot à l'emporte-pièce. En somme, rien de plus complet n'a été écrit jusqu'à présent sur la trop célèbre Internationale noire. Cet ouvrage sera prochainement dans toutes les mains, quand la question de l'expulsion des jésuites va se poser enfin à la Chambre des députés.

Hélas! trois fois hélas! pourquoi ne peut-on plus rallumer les bûchers de la très sainte Inquisition!...

PIERRE ET PAUL.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 40. — 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

LE GÉNÉRAL DE WIMPFFEN



Paris. — Imprimerie CINQUALBRE, 54, rue des Écoles.

LE GÉNÉRAL DE WIMPFFEN

« Il est grand, d'une force physique peu commune. Sa personne semble, comme son nom, accuser une origine allemande. Sa tête large, carrée, ses yeux petits et vifs, sa bouche légèrement moqueuse, indiquent un homme un peu absolu peut-être dans ses résolutions, mais plein de finesse et aussi vigoureusement trempé au moral qu'au physique. »

Tel est le portrait que traçait du général de Wimpffen un de ses amis, officier supérieur, en tête d'une notice consacrée à l'homme qui eut la douleur de signer les conventions amenées par les tristes événements que l'on sait. Il date de 1871, mais le modèle n'a guère changé : les cheveux ont blanchi, la bouche est devenue moins moqueuse; quant à l'homme, il est le même, toujours aussi vigoureusement trempé au moral qu'au physique.

Par exemple, ce qui peut étonner dans ces lignes, c'est cette indication d'origine allemande que semble accuser la personne du général. Nul, en effet, n'est plus Français que lui et peu de familles peuvent revendiquer aussi hautement les bénéfices de notre nationalité. En 1792, son grand-père était général de division et commandait l'avant-garde de l'armée de la Moselle, sous Bournonville; son grand-oncle, frère de celui-ci, défendait Thionville, la même année, contre les Impériaux, également comme général de division. Il recevait un brevet de civisme de ses troupes et de la population, au moment où on le dénonçait à la Convention. Il fut alors reconnu comme ayant bien mérité de la Patrie « pour avoir su conserver à la France une ville mal préparée pour la défense. » Le père du général actuel mourut, colonel à trente-cinq ans, du typhus qu'il avait contracté à la suite de la retraite de Russie. Quant à lui-même, on verra, par ses états de service, s'il est digne de figurer dans le livre d'or de nos annales militaires.

* * *

Né à Laon, le 13 septembre 1811, Emmanuel-Félix de Wimpffen entra, dès l'âge de neuf ans, à l'école de La Flèche. C'était une rude école de discipline pour les enfants des militaires, qui, seuls, y étaient admis, la plupart aux frais du roi, et presque tous fils d'officiers généraux ou supérieurs. Pélissier, Soumain, Bataille, Cambriels, et tant d'autres qui honorent l'armée, sont sortis de cette pépinière de soldats.

Après deux années d'études à Saint-Cyr, où il était entré à l'âge de dix-huit ans, Wimpffen fut envoyé en qualité de sous-lieutenant au 67e de ligne. Il rejoignit ce corps en Afrique et reçut bientôt le baptême du feu au combat de Bouffarick (2 octobre 1832). Nous laisserons à l'officier supérieur, auteur de la notice dont nous avons parlé, le soin de raconter comment il s'y comporta :

« A cette affaire, se trouvait le commandant des zouaves, Lamoricière. Monté sur un magnifique coursier arabe, d'un noir de jais, à la longue crinière, aux naseaux de feu, la chéchia tombant sur l'épaule, le brillant commandant parcourait la ligne, encourageant ses hommes et s'exposant comme le plus téméraire d'entre eux. La vue de cet homme frappa Wimpffen d'admiration. Son exemple l'enflamma. Il résolut de le prendre pour modèle. Lamoricière, de son côté, avait remarqué le sous-lieutenant, et, au milieu du combat, il vint l'inviter à dîner pour le soir, à sa popote, si l'un et l'autre étaient toujours de ce monde. Le général Brô, commandant la colonne, fut également émerveillé de la vigueur de Wimpffen, il lui fit de grands éloges et le cita à l'ordre comme s'étant distingué. »

On ne pouvait entrer dans la carrière sous de meilleurs auspices. L'année suivante, le 67e de ligne fit une expédition difficile contre les Guérouan et les Beni-Boughirdam; puis, à partir de ce moment, chaque saison fut marquée par une campagne et d'incessants combats. En 1837, Wimpffen reçut son brevet de lieutenant; trois ans plus tard, il obtenait la double épaulette; enfin, dans une affaire des plus chaudes, en Kabylie (1845), le maréchal Bugeaud, témoin des témérités du jeune capitaine, se le fit présenter et lui remit la croix.

A cette époque, Wimpffen était aux tirailleurs indigènes, récemment formés. Pendant cinq ans, il fit campagne avec ces braves enfants d'Afrique, auxquels il voua, durant toute sa carrière, une si vive affection. Cité trois fois à l'ordre du jour durant cette période, il fut nommé chef de bataillon au 44e de ligne. Avec ce régiment, il assista, sur les confins du Maroc, à tous les préliminaires qui amenèrent la reddition d'Abd-el-Kader; puis, comme on rappela le 44e en France, il demanda comme une faveur de rentrer dans le corps indigène, qu'il avait aidé à fonder et dont il s'attacha désormais à perfectionner la constitution.

Alors commença pour lui une série de tracasseries qui ne devait s'arrêter qu'avec les derniers événements. On ne pouvait voir sans ombrage un jeune commandant se mêlant de réformes. « Le commandant de Wimpffen, écrivait un jour le général d'Hautpoul au général Blangini, me produit l'effet d'un nova-

teur dangereux. Si vous voyez des inconvénients à ce qu'il exécute, remettez son bataillon à la vie arabe. » Cette déclaration s'appuyait sur ce fait que Wimpffen avait résolu de discipliner ses indigènes à la française, en leur faisant apprendre l'exercice, en exigeant des sous-officiers la connaissance de la théorie, enfin en les amenant à vivre casernés, ce que n'avaient pu obtenir ses prédécesseurs. Malgré la mauvaise volonté qu'il rencontrait en haut lieu, il arriva à ses fins. Son bataillon fit merveille dans toutes les campagnes qui suivirent, et, pour récompense, le commandant de Wimpffen put mettre en opposition à la note du général d'Hautpoul cette lettre que lui adressait le général Charon, gouverneur général, en 1850 : « Je veux savoir les moyens que vous employez pour obtenir ce qui paraît ne pouvoir s'exécuter dans les autres provinces. Je veux vous donner comme exemple à suivre..... »

***

A quelques années de date, et malgré les prouesses de ses hommes, notre héros retrouva les mêmes réserves à leur endroit. C'était en 1854, et la guerre d'Orient était proche. Un soir, le maréchal de Saint-Arnaud, ministre de la guerre, prit à part le colonel de Wimpffen (il avait été promu à ce grade peu de temps auparavant, et commandait un régiment tenant garnison à Paris). — « Les tirailleurs indigènes peuvent-ils être employés utilement dans une guerre en Europe ? » lui demanda-t-il. — « Je soutiens, se hâta de répondre Wimpffen, que, du moins en ce qui concerne mon ancien bataillon, on peut tout attendre de ces braves gens, en sachant les commander. » La conversation en resta là.

Quelques jours après, il fut appelé par l'empereur, qui lui posa les mêmes questions. Il y répondit dans le même sens. Quarante-huit heures n'étaient pas écoulées que le colonel était mandé de nouveau aux Tuileries. Beaucoup de généraux étaient opposés à l'emploi des tirailleurs indigènes hors de leur pays. Au nombre des opposants se trouvait un homme ayant alors déjà une certaine influence, le colonel Trochu, attaché au ministère.

— Sire, dit Wimpffen, je me suis beaucoup occupé des soldats indigènes. Je connais le parti qu'on peut en tirer, si leurs chefs savent les conduire et leur inspirer confiance. Je réponds qu'on aura dans des bataillons arabes une excellente troupe, une troupe d'élite. Si je n'étais pas colonel du 13e de ligne et si l'on voulait former un corps des bataillons des trois provinces, je serais fier d'en avoir le commandement.

— C'est bien, reprit l'empereur ; si je fais marcher les tirailleurs, j'en formerai un régiment, dont vous serez le chef.

Huit jours plus tard, Wimpffen débarquait à Alger, muni des pleins pouvoirs de l'empereur pour former son régiment. Mais il se heurte, de prime-abord, au mauvais vouloir du maréchal Randon, qui n'accorde que la moitié des effectifs présents. Le colonel insiste et finit par l'emporter. Il part aussitôt pour Blidah, où se trouvait son ancien bataillon, arrive à minuit et se rend aussitôt à la caserne. Le bataillon, prévenu, illumine la cour. — « Enfants, me reconnaissez-vous ? crie le colonel. — Vive *Baba !* répondent mille voix. — Eh bien ! je viens vous chercher ; voulez-vous venir avec moi défendre le drapeau de Mahomet ? — Oui, oui, tous nous irons avec toi ! — Je vous préviens que vous aurez de la souffrance à endurer, que vous aurez à braver la faim, la fatigue, les boulets. — Nous marcherons ! » On sait la part que ces braves turcos ont prise dans toutes les aventures dans lesquelles s'est jeté l'empire, depuis l'Alma jusqu'à Sedan.

***

La bataille d'Inkermann valut à de Wimpffen le grade de général, et il eut en outre la satisfaction de conserver ses turcos dans la brigade mise sous ses ordres. Ce fut avec ces intrépides compagnons qu'il enleva le Mamelon-Vert, qu'il poursuivit les Russes à la Tchernaïa, et qu'il soutint la brigade de la division Mac-Mahon, commandée pour donner l'assaut à Malakoff. Mais, lorsque la guerre fut finie, il fallut se séparer. Wimpffen prit le commandement d'une brigade des grenadiers de la garde. Cependant, il ne perdait pas de vue cette Algérie, où il avait fait toute sa carrière. C'était le moment où l'on commençait à s'occuper sérieusement de ce pays. Le général, qui le connaissait à fond, rédigea un mémoire qu'il adressa au maréchal Randon. Celui-ci lut le mémoire et pria son auteur de garder ses idées pour lui. *Elles étaient contraires à celles de l'empereur.*

En Italie, Wimpffen revit ses chers turcos. Il eut la nostalgie de l'Afrique, et, lorsque la paix de Villafranca fut signée, il demanda et obtint la succession du fameux Yusuf. Les services qu'il rendit alors à la

colonie sont considérables. Il créa des villages, prêcha partout la colonisation et eut bientôt une influence méritée. L'expédition de l'Oued-Guir, au mois d'avril 1870, est considérée comme l'une des principales opérations de guerre de sa vie militaire. Il s'agissait de tenter une expédition vigoureuse et lointaine, de s'avancer audacieusement jusqu'au centre, s'il le fallait, du Grand-Désert ; d'atteindre, de châtier les populations qui nous suscitaient des ennuis, et d'en exiger des otages et des garanties de tranquillité. Wimpffen était l'homme de cette entreprise. Il partit, à la tête d'un petit corps d'armée, et, malgré les embarras qu'on lui suscita de toute part, il atteignit heureusement le but poursuivi. L'empereur ne crut devoir donner aucune marque de satisfaction au général. Celui-ci avait déplu au maître par sa sincérité, et sans doute aussi par ses capacités.

Cette disgrâce ne devait se terminer qu'avec la fin de l'empire, fin que Wimpffen avait prévue et à laquelle il fut si douloureusement mêlé. Tout ce qu'on a dit sur Sedan revient à la mémoire au seul nom de Wimpffen .... Tous l'ont plaint et tous s'inclinent devant ce courage dans le malheur. M. de Bismark lui-même, dont on vient de publier les propos de table, et qui ne ménage aucun de nos hommes de guerre et d'Etat, ne parle qu'avec respect du général Wimpffen ; par contre, il est implacable pour Napoléon III : « Je l'ai dit, il y a seize ans déjà, quand personne ne voulait me croire, disait il le soir de Sedan ; il est sot et sentimental. »

Nous nous inclinerons comme tout le monde devant le rôle du général Wimpffen, lors de la capitulation qui livra notre armée aux Prussiens, et nous nous bornerons à citer, relativement à cette triste époque, les dernières lignes d'une lettre qu'il écrivait sur la route de la captivité :

En signant la capitulation, j'ai brisé mon épée ; cet acte m'a bien fait pleurer de rage, mais non découragé. Le général de Moltke et le comte de Bismark m'ont déclaré qu'ils ne pouvaient quitter la France que démembrée. « C'est une guerre qui nous demande trop de sacrifices pour que l'Allemagne puisse recommencer de longtemps ; nous ne pouvons donc nous contenter de simples conventions ; la Prusse y perdrait sa suprématie. »

Voilà ce qu'ils m'ont déclaré.

Quelques mois plus tard, à la veille de rentrer en France, il traduisait ainsi ses impressions :

Je suis à Genève, et plus j'approche de la France, plus mon cœur se resserre, en pensant combien d'énergie et de vertus il faudra déployer pour sauver notre malheureuse patrie. Je me sens presque disposé à me couvrir de cendres, à implorer la pitié de Dieu pour qu'il nous envoie des hommes assez capables et assez courageux pour exécuter la révolution sociale dont nous avons besoin et sans laquelle nous ne pourrons reprendre notre rang en Europe. J'ai, en Allemagne, été plaint et considéré, et au moment de franchir la frontière, pour entrer en Suisse, je voyais un brave cabaretier m'aborder avec intérêt et me dire : « Mon général, vous avez été bien malheureux d'être arrivé trop tard pour tenter de réparer les fautes des autres ; vous avez été bien brave ; aussi méritez-vous d'être considéré par tout le monde. » Si on raisonne ainsi en Allemagne, dans cette classe relativement secondaire, c'est que l'instruction est répandue dans les masses d'une façon dont nous suivons trop peu l'exemple. En Suisse, on se découvre encore lorsqu'on sait qui je suis ; et ici, à Genève, j'ai reçu des notabilités le plus chaleureux accueil. J'en suis triste, parce que je pense qu'en France, il n'en sera probablement pas de même, tant de la part des gens ignorants en toutes choses, que de la part de quelques officiers légers, critiquant tout, excepté eux-mêmes.

Le général de Wimpffen avait tort de s'alarmer de la sorte, car il devait savoir qu'en France, le courage malheureux est honoré au même degré que le courage heureux. Napoléon III est tombé sous le mépris public, non parce qu'il a été vaincu à Sedan, mais parce que toute sa carrière était méprisable. Autant il y avait de honte de ce côté, autant il y avait d'honneur du côté de Wimpffen, et c'est à ce titre que malgré Sedan, son nom inspirera dans tous les temps estime et respect.

PIERRE ET PAUL.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 41. — 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES. PARIS

FERDINAND DE LESSEPS



FERDINAND DE LESSEPS

Il y a des familles dont tous les membres sont soldats. Dans d'autres, on est magistrat. Chez les de Lesseps, on est consul de France de père en fils.

Le trisaïeul du fondateur-président de la Compagnie de l'Isthme de Suez, Martin de Lesseps, représentait notre pays dans les Indes. Son grand-père, Jean-Baptiste Barthélemy, baron de Lesseps, était nommé consul à Cronstadt, à l'âge de dix-sept ans; dans la suite, il faisait partie de l'expédition de la Pérouse et c'est lui qui fut chargé d'apporter en France les dernières nouvelles de l'entreprise; puis il rentra dans les consulats où il fut entouré de l'estime générale. Enfin, son père, le comte Maximilien-Prosper, se distingua dans les missions les plus difficiles. Grâce à lui, nous eûmes, dans le bey de Tunis, dont il avait su gagner les faveurs par son tact et sa franchise, un allié sûr et fidèle, dont la bienveillance nous fut d'un grand secours dans les entreprises qui suivirent, en Algérie.

Tels sont les états de service de cette famille, dont tous les membres se sont transmis le périlleux, mais glorieux honneur de tenir haut et ferme le drapeau de la France à l'étranger. Quant à ses vertus privées, elles ne sont pas au-dessous de ce que l'on peut se figurer. Un jour, Napoléon Ier, voulant rendre un hommage éclatant au talent et à la probité de Jean-Baptiste Barthélemy, alors consul général à Saint-Pétersbourg, écrivit en marge d'un des comptes rendus par ce fonctionnaire, compte s'élevant à plusieurs millions de francs : « Dorénavant, les comptes de M. de Lesseps seront payés sans examen. »

*
* *

Ces antécédents facilitèrent singulièrement les commencements de sa carrière au jeune Ferdinand de Lesseps. Né en 1805, il débuta vingt ans après dans le monde diplomatique par l'emploi d'attaché au consulat général de Lisbonne. Employé, en 1827, dans les bureaux de la direction commerciale au ministère des affaires étrangères, il fut nommé, en 1828, élève consul, puis attaché au consulat général de Tunis. En 1831, il passa en Egypte, y exerça successivement les fonctions d'élève consul et de vice-consul au Caire (1833), et fut chargé de la gestion du consulat général d'Alexandrie. Sa belle conduite pendant la grande peste de 1834-1835, qui enleva le tiers de la population, lui valut, en 1836, la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Appelé de nouveau, cette même année, à gérer le consulat général et l'agence diplomatique en Egypte, il contribua au rétablissement des bons rapports du vice-roi d'Egypte, Méhémet-Ali, avec le sultan. Rappelé d'Egypte, M. de Lesseps alla remplir successivement les fonctions de consul à Rotterdam (1838), à Malaga (1839) et à Barcelone (1842). Le bombardement de cette ville, vers la fin de 1842, et les événements qui en furent la suite lui fournirent l'occasion de protéger les étrangers établis dans la ville, et même bon nombre d'Espagnols qui avaient sollicité son intervention. En récompense de sa conduite, il fut promu au grade d'officier de la Légion d'honneur, et comblé de félicitations et de décorations par un grand nombre de gouvernements.

Rappelé, en 1848, à Paris, il fut envoyé par Lamartine à Madrid, en qualité de ministre de France, puis chargé de la délicate mission de porter au général Oudinot le vote de blâme de l'Assemblée, à la suite de l'attaque de Rome (30 avril 1849), et d'en assurer l'exécution. Pendant plus de vingt jours, le diplomate eut toutes les peines du monde à empêcher le général de tenter une revanche de l'échec du 30 avril. Tandis que le camp français l'accusait de partialité pour les Romains, ceux-ci lui reprochaient le temps qu'il leur faisait perdre en négociations. M. de Lesseps ne dissimula pas à son gouvernement les fâcheuses conséquences qu'entraînerait inévitablement l'occupation violente de la ville : l'impopularité du pouvoir pontifical, l'hostilité des Romains, la résistance certaine qu'ils nous opposeraient, etc. Il poussa la franchise et le courage jusqu'à avouer le bien qu'il pensait de Mazzini. Dans un livre, aujourd'hui introuvable, *Ma mission à Rome* (Paris, 1849), dans lequel M. de Lesseps a réuni tous les documents relatifs au rôle qu'il remplissait alors, il dit : « Je crains d'autant moins de faire connaître ici l'opinion que j'avais de Mazzini, avec lequel j'étais alors en lutte ouverte, que, dans toute la suite de nos négociations, je n'ai eu qu'à me louer de sa loyauté et de la modération de son caractère, qui lui ont mérité toute mon estime. J'avais fini par ébranler fortement, si ce n'est par dissiper, ses préventions contre le gouvernement français. Aujourd'hui qu'il est tombé du pouvoir et qu'il cherche sans doute un asile en pays étranger, je dois rendre hommage à la noblesse de ses sentiments, à la conviction de ses principes, à sa haute capacité, à son intégrité et à son courage. »

Sa voix n'ayant pas été écoutée, M. de Lesseps se retira sous sa tente. Par bonheur, il la planta dans ce beau pays d'Egypte, qu'il connaissait à fond, et où il jeta les bases de cette entreprise gigantesque qui

s'appelle le percement de l'isthme de Suez. Les réactionnaires et les cléricaux qui étaient en majorité à l'Assemblée législative avaient favorisé, sans s'en douter, l'œuvre de progrès et de science le plus considérable de ce siècle.

***

Tout ce que l'on pouvait dire sur le percement de l'Isthme de Suez a été dit. Aussi, nos lecteurs nous sauront-ils gré de leur parler du canal de Panama, sur lequel tous les regards sont fixés.

De tout temps, depuis la découverte de l'Amérique centrale, on a caressé l'idée de faire communiquer les deux Océans. Fernand Cortez, lui-même, avait songé à couronner son œuvre de conquête par l'ouverture d'un canal sur les confins du Mexique. Mais ses démêlés avec ses lieutenants, autant que ses luttes sans cesse renaissantes avec les Mexicains, l'avaient empêché de donner suite à ce projet. Aussi bien, ce travail ne pouvait être qu'une œuvre d'artiste, en un temps où les relations de l'ancien monde et du nouveau ne se traduisaient guère que par des échanges de horions et de mauvais procédés. Cependant le canal par le nord du Mexique était possible, et même le projet en a figuré parmi ceux qui ont été examinés dans le dernier Congrès.

Depuis ce temps, beaucoup d'autres combinaisons ont été mises en avant. Nous ne parlerons pas de toutes celles qui ont marqué la fin du siècle dernier et le commencement de celui-ci, nous bornant à indiquer les trois seules qui aient été discutées sérieusement dans la réunion qui vient d'avoir lieu. La première, le canal repris sur les plans de Fernand Cortez, fut écartée tout d'abord, à cause de la longueur du parcours, bien que sa mise à exécution eût été plus facile et même peut-être moins onéreuse. Restaient les deux projets de percement par le Nicaragua et par l'isthme de Panama.

Le premier semblait le plus logique, et c'était celui qui paraissait avoir le plus de chances d'être accepté. En effet, le lac de Nicaragua, formant comme une mer intérieure et traversé par une rivière, comme le lac de Genève l'est par le Rhône, facilitait singulièrement les travaux de l'entreprise. Seulement, si simple que fût ce trajet, et quoique la longueur de la partie canalisée ne fût guère plus considérable que celle par l'isthme de Panama, il présentait l'inconvénient d'un trop grand nombre d'écluses, ce qui n'aurait pas laissé de retarder considérablement le mouvement de la navigation. Pas d'écluses, telle était la devise de M. de Lesseps; pas d'écluses, sinon l'entreprise est impraticable. Et, en effet, comme l'a dit, au Congrès, le Secrétaire général de la Compagnie du Canal de Suez, M. Fontanes : « Une seule écluse, dans un canal maritime, en supposant un travail constant, de jour et de nuit, limiterait fatalement à 12 ou 24 au maximum (et avec des efforts que, personnellement, je me refuserais à admettre comme possibles), le nombre des navires à faire transiter. » — Je n'ai que trois écluses, disait l'un. — J'arriverai à n'en avoir que deux, affirmait un autre. — Une seule écluse est de trop, répondait M. de Lesseps, et il attendait le projet de ses rêves, celui qui fît du canal interocéanique quelque chose comme le boulevard des Italiens de la navigation universelle.

Ce projet, il l'entrevoyait dans le travail que lui avaient soumis deux Français, MM. Wyse, lieutenant de vaisseau, et Armand Reclus, frère des géographes de ce nom. Aussi lui donnait-il la préférence, malgré ses défauts, sur tous ceux qui lui étaient venus des cinq parties du monde. « Allez sur les lieux, avait-il dit à ses deux auteurs, vous devez arriver à ce que je demande. » MM. Wyse et Reclus revinrent après de nouvelles études et déclarèrent qu'il ne leur fallait plus que deux écluses. « Vous devez vous tromper », affirma plus que jamais M. de Lesseps, et mettant à contribution la bourse de ses amis, — car il n'est pas riche, — de ses amis, en tête desquels se fit honneur de figurer Littré, il renvoya les deux explorateurs à Panama. Quelques mois plus tard, ils revenaient triomphants. Plus d'écluses! Un canal à niveau ! mais, par contre, un tunnel de six kilomètres de long à perforer dans le roc, et quel roc ! le roc des Cordillières ! le plus dur des rocs !

***

Plus d'écluses! A ce seul mot, M. de Lesseps sentit renaître tout le feu de sa jeunesse. Sa vie de luttes et d'action allait recommencer. Il était dans son élément.

Vite, il met la plume à la main et, sans caractère diplomatique, il écrit à tous les gouvernements pour les inviter à se faire représenter à un congrès qui doit se tenir à Paris. Assurément M. de Lesseps est le seul particulier auquel une semblable infraction aux coutumes établies pût réussir. Et tel est, en effet, le prestige qu'il exerce, que sa voix fut écoutée aussi bien et même probablement beaucoup mieux que si elle eût été transmise par des porte-voix officiels, et qu'à jour fixe se réunissaient, dans le local de la Société géographique, venant de tous les points du globe, des savants, des ingénieurs, des géographes, dûment autorisés à discuter et à conclure au nom de leurs gouvernements respectifs.

Il y avait là des Anglais, des Belges, des Hollandais, des Américains, des Africains, des Océaniens, sans oublier un délégué du royaume de Hawaï et un Chinois, venu de Chine, dont le costume voyant donnait à la réunion un aspect tout à fait international. C'était un spectacle émouvant de voir réunis au jour et à

l'heure indiqués ces délégués du monde entier, venus pour trancher un problème dont la solution sera la merveille de ce siècle qui est le siècle des merveilles.

Quand M. de Lesseps a ouvert le Congrès, il a dit : « Nous mènerons les choses rondement, à l'américaine. » Et, de fait, les choses ont été menées de la sorte. Pas de suite, cependant, car chacun discuta d'abord quelque peu passionnément le projet de son choix, de telle sorte qu'au bout de quelques jours on était moins avancé qu'en arrivant et que le Congrès menaçait de se terminer comme la plupart des Congrès, c'est-à-dire avec un ajournement à une époque indéterminée.

Cette éventualité ne pouvait convenir à M. de Lesseps. Au plus fort des divergences, il prit la parole, et, nouveau Mirabeau, fit prêter serment à ceux qui l'entouraient de ne se séparer qu'après avoir donné un canal au monde civilisé. Ce fut alors une scène renouvelée de celle qui se passa dans le Jeu-de-Paume de Versailles. Les diverses commissions, semblables aux trois ordres de 1789, se fondirent en un seul et véritable Congrès, et l'on eut alors le consolant spectacle de voir des hommes réunis dans une même pensée, sacrifiant leurs préférences au bien général, travaillant de six heures du matin à minuit, et cela pendant trois semaines, et ne se séparant qu'après avoir atteint le but poursuivi.

Le projet adopté, mais avec des amendements qui rendent son accomplissement certain, est celui de MM. Wyse et Reclus. Un dernier scrupule retenait les derniers hésitants : le tunnel de six kilomètres. « Qu'à cela ne tienne ! s'écria l'un des ingénieurs présents. On fera sauter la voûte, et les navires passeront à ciel ouvert. » Et ainsi sera fait, pour la plus grande commodité de la navigation et pour le plus grand honneur de la science moderne.

* * *

« J'étais dans une maison de verre quand j'ai fait le canal de Suez », a dit un jour M. de Lesseps. Il en sera de même pour le canal de Panama, c'est-à-dire qu'on verra au grand jour tout ce qu'il fera.

Pour le moment, il jette les bases de la solution financière du problème ; mais il est sans crainte de ce côté, car, cette fois, les capitaux viendront à lui, au lieu que ce soit lui qui aille aux capitaux. Que dis-je : ils viendront ! Ils sont venus ! Et, en vérité, il faut que vous sachiez la façon dont s'est accomplie la souscription du premier capital de garantie. Il y a peu de jours, M. de Lesseps était parti pour Londres, après avoir chargé quelques-uns de ses amis de s'entendre pour compléter la somme de quatre ou cinq millions, dont il attendait la plus grande partie de l'Angleterre. Il est bon de dire que cet argent n'est point garanti et que, si l'entreprise n'a pas de suite, il sera perdu. Le soir même de son arrivée à Londres, M. de Lesseps avait les cinq millions. A son retour à Paris, réclamations sur toute la ligne. On avait également les cinq millions. Ce fait est touchant, aussi l'avons-nous cité tout aussi bien à ce point de vue que pour prouver que tout le monde aura fait son devoir dans les préliminaires de la grande entreprise qui se prépare.

Le 29 mai 1879, jour de la clôture du Congrès, sera une date historique. Grâce à ses résolutions, dans six ans, sept ans au plus, la traversée de New-York à San-Francisco sera diminuée de 16,666 kilomètres, c'est-à-dire de 3,000 lieues ; soit une économie de quarante jours de navigation pour les vapeurs rapides, et de trois mois pour les voiliers ! Au lieu de doubler le Cap des Tempêtes pour aller aux riches comptoirs de la Chine, des Indes, du Japon et des îles Australiennes, les navires suivront la ligne la plus directe et la plus courte, et transporteront une moyenne annuelle de six milliards de tonnes de marchandises.

Quand il aura accompli cette tâche, M. de Lesseps, rajeuni par le succès, pourra se dire que nul n'a mieux travaillé que lui en ce siècle pour la gloire de la France. La poudre qui va disloquer les Andes parlera plus éloquemment à la postérité que celle qui gagne des batailles. Et d'âge en âge, le nom de l'*oseur* hardi qui a réuni au lieu de séparer, sera redit comme celui du véritable conquérant, du conquérant sans sabre et sans torche.

En attendant, M. de Lesseps jouit de sa gloire sur la terre. Et il en jouira longtemps et de plus en plus. Car, qui pourrait dire s'il ne nous tient pas quelque surprise en réserve pour clore la trilogie qui a commencé par Suez et Panama?

PIERRE ET PAUL.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 42. — 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

ANATOLE DE LA FORGE



ANATOLE DE LA FORGE

La citadelle de Laon venait de sauter. Les Prussiens, exaspérés, ne parlaient de rien moins que de mettre tout le nord de la France à feu et à sang pour ce fait. Il fallait, à proximité de cette place, un fonctionnaire prêt à toutes les résistances. On avait l'homme sous la main. Par un décret en date du 18 septembre, Anatole de La Forge, le fougueux apôtre de la République, le vaillant compagnon d'armes de Garibaldi à Marsala, sur le Volturne et à Varèse, était nommé préfet de l'Aisne, avec faculté d'établir sa résidence à Saint-Quentin ou à Guise.

Le nouveau fonctionnaire donna la préférence à la première de ces villes.

« Saint-Quentin, disait-il, dans sa proclamation à ses administrés, est une ville ouverte, mais un grand centre manufacturier, composé d'ouvriers laborieux et énergiques. »

Et il ajoutait :

« C'est à leur vaillance, à leur patriotisme, à leur sagesse, ainsi qu'au dévouement de la garde nationale, que la République confie la défense de la cité. »

Le jour même de son arrivée, M. A. de La Forge se montrait à la population conduisant le deuil de deux soldats morts des suites de leurs blessures. Au cimetière, il prononça, au milieu d'un profond silence, les paroles qui suivent :

« Au nom du gouvernement provisoire que je représente, je dépose sur la tombe de ces deux braves cette simple couronne. Je remercie la nombreuse assistance qui est venue faire cortège à ces victimes de la guerre. Ceux qui savent si bien honorer l'armée sauront la venger. Ce jour-là, je vous demande l'honneur de marcher à votre tête. »

Le lendemain, il renouvelait cette déclaration, devant les pompiers et la garde nationale, qu'il avait passés en revue :

« Au jour du danger, je vous demanderai comme une faveur de m'accepter dans vos rangs comme simple soldat. Ce jour-là vous me jugerez. »

Puis s'adressant à la foule et aux ouvriers, il ajouta :

« Prêtez moi votre concours et travaillons tous ensemble au maintien de la République. »

Puis il embrassa le drapeau tricolore, glorieux symbole de notre gloire passée.

Certains blâmèrent cette pompe patriotique, mais c'était le petit nombre, et la suite leur prouva qu'ils étaient dans leur tort. Quant aux patriotes, accourus à la voix mâle de celui que leur envoyait le gouvernement de la République, ils ne se trompèrent pas sur la valeur de leur nouveau préfet et, enflammés par son exemple, ils s'apprêtèrent à se défendre.

* * *

Le 7 octobre au matin une forte colonne prussienne, composée de dragons bleus et de plusieurs compagnies de landwehr, part de Laon, dans la direction de Crécy. Le soir, on la signale dans les environs de la Ferté-Chévresis et de Ribemont. Les nouvelles arrivent, on bat la générale dans les rues, la commission municipale se constitue en permanence. La garde nationale, malgré une pluie battante qui causera bien des pleurésies, passe la nuit à différents postes en dehors de la ville, attendant l'ennemi à toute heure. Les pompiers, les francs-tireurs sont sous les armes : les Prussiens n'arrivent pas. On croit à une fausse alerte, et le matin on va prendre un repos dont on a grand besoin.

Vers dix heures, un courrier venant de Ribemont annonce que l'ennemi est à quelques kilomètres, qu'il peut arriver d'un instant à l'autre. Cette nouvelle est confirmée par deux lettres que reçoit le préfet, l'une du commissaire général pour les départements du Nord, l'autre du général commandant la 3e division militaire.

Ces deux lettres, conçues dans le même sens, rendent l'hommage le plus vif et le mieux mérité au patriotisme et à l'énergie du préfet, et l'engagent à ne céder à l'ennemi qu'après une défense honorable. A. de La Forge prend ces instructions au pied de la lettre. Il court à la Commission, fait promettre à ses membres de favoriser ses desseins, et vole aux barricades pour organiser la résistance. Le guetteur est à son poste. A dix heures et quelques minutes, il signale l'ennemi. Quelques instants après, la fusillade s'engage contre les premiers coureurs.

Ceux-ci, tout surpris de cet accueil auquel ils n'étaient point accoutumés, tournèrent bride pour se rabattre sur le gros de la troupe. Huit cents hommes, dont trois cents cavaliers, tel était l'effectif de la colonne qui s'avançait vers Saint-Quentin. Sur le rapport des éclaireurs, le commandant allemand fit faire halte et disposa sa petite armée comme pour une véritable bataille. Les premiers détachements engagèrent un combat de mousqueterie, qui donna le temps aux compagnies de charger sus à la barricade du pont du canal.

Mais celle-ci était bien gardée. La garde nationale et les sapeurs pompiers, auxquels venaient se joindre à chaque instant de nouveaux habitants, que l'exemple entraînait, tiraient sans relâche, flanqués sur les côtés par les francs-tireurs qui décimaient les assaillants. A un moment donné, malgré ce feu nourri, l'ennemi, dans un élan désespéré, voulut tenter l'assaut. Alors, on se battit corps à corps, et les défenseurs

de la barricade, ayant à leur tête le brave de La Forge, descendant comme une avalanche de leur montagne de pierre émiettée par les éclats d'obus, forcèrent l'ennemi à se retirer.

Vous souvient-il du beau tableau d'Armand Dumaresq, représentant l'action en avant de cette barricade ? Ils sont tous là, haletants, encolérés, ces braves défenseurs de Saint-Quentin. Les uns ont en tête le vulgaire casque que M. Janvier de la Motte faillit ridiculiser; les autres portent la vareuse ou la blouse; quelques-uns même ont encore le tablier de travail. Et parmi eux, tête nue, l'épée à la main, Anatole de La Forge, encourageant son monde du geste et de la voix. De soldats, on n'en voit point. Quelques uniformes de fantaisie, quelques vestons de francs-tireurs, voilà tout. C'est un coin de la France qui se défend. C'est une ville ouverte qui crache à la figure de l'envahisseur. C'est un de ces épisodes qui font du bien au cœur et qui indiquent que la foi patriotique n'est pas morte en France.

*
* *

Cependant, divers renseignements, revêtus d'abord d'un caractère assez vague, arrivent à la Commission. Des gardes nationaux et d'autres citoyens lui affirment que la barricade du Petit-Neuville a dû être évacuée. Plus tard, on annonce que celle du Pont est sérieusement menacée; un grand nombre de ses défenseurs sont tués ou blessés, ceux qui restent vont être écrasés. Le tocsin signale d'abord l'incendie du moulin du Petit-Neuville, et quelques instants après, un autre incendie dans le faubourg d'Isle. A ce moment, la Commission juge qu'il est de son devoir d'intervenir, et adresse au Préfet la note suivante :

« Monsieur le Préfet, un assez grand nombre de citoyens sont déjà tombés victimes de leur dévouement.

» La Commission municipale provisoire rappelle à Monsieur le Préfet le désir qu'elle lui a toujours exprimé que la résistance soit limitée à une défense honorable, et le prie de vouloir bien en conférer avec MM. les commandants. »

Peu d'instants après, la Commission reçoit du Préfet, par l'entremise d'un exprès, la prière de déléguer deux de ses membres auprès de lui. La Commission, à cause de la gravité des circonstances, décide de s'y rendre tout entière. Mais, à ce moment, des gardes nationaux apportent la nouvelle que la cavalerie ennemie exécute un mouvement tournant et se dispose à envahir le faubourg Saint-Jean. Par suite, cinq membres se détachent de la députation et restent à l'Hôtel-de-Ville.

Une heure après, les commissaires délégués reviennent et rendent compte de leur mission. De concert avec les autorités militaires, et le Préfet restant à son poste de combat, malgré un coup de feu reçu à la jambe, pour ne point prendre part à la discussion, il a été décidé que l'on continuerait la lutte.

Cette résolution, qui fait tant d'honneur à la ville de Saint-Quentin eut sa récompense. Après un combat de quatre heures, l'ennemi battit en retraite, laissant le sol jonché de ses morts et de ses blessés.

*
* *

Le lendemain, le *Glaneur de Saint-Quentin*, que dirigeait alors M. Abel Deroux, auteur d'un remarquable travail sur l'invasion dans l'arrondissement de Saint-Quentin, auquel nous avons emprunté la plupart des détails qui précèdent, terminait en ces termes le compte rendu de cette glorieuse journée :

« M. Anatole de La Forge était simplement sublime, sur le sommet de la barricade où il commandait le feu avec la précision et l'énergie d'un vieux général. *Allons, mes amis, en avant, mes bons camarades*, s'écriait-il souvent sous la grêle des balles; et il électrisait par son exemple et ses paroles les combattants, qui faisaient des prodiges d'adresse et de sang-froid; c'est comme par un miracle s'il n'a pas été tué vingt fois pour une. Le brave lieutenant colonel, M. Dufayel, le secondait dignement.

» Si Saint-Quentin n'est pas au pouvoir de l'ennemi, si les contributions de guerre n'ont pas ruiné la cité, on le doit à ces deux vaillants chefs, à la confiance qu'ils inspiraient.

» La journée du 8 octobre aura un immense retentissement et un grand effet, non point par le nombre des ennemis mis hors de combat, mais par l'exemple salutaire qu'elle donne à la France; elle montre, ce qu'on avait nié jusqu'à ce jour, à savoir que les villes ouvertes pussent se défendre victorieusement; que les barricades habilement disposées et bien défendues par des bourgeois aguerris pussent arrêter des troupes régulières. Espérons que cet exemple sera suivi, qu'on tiendra à honneur d'imiter Saint-Quentin. L'impulsion est donnée, il n'y a plus qu'à la suivre.

» La journée a été bonne aussi pour la République. La France verra comment a su se défendre une ville qui repoussait par des milliers de NON le plébiscite de Bonaparte; c'est une ville peuplée de républicains de la veille qui a donné le signal de la résistance. Et M. Anatole de La Forge a montré ce que savent faire et comment savent se conduire les préfets de la République! »

Le même jour, le préfet publiait la proclamation suivante :

« Le préfet du département de l'Aisne, délégué du gouvernement de la Défense nationale ;

» Félicite la garde nationale, les pompiers et les francs-tireurs de Saint-Quentin de leur vigoureuse résistance. Jamais vieilles troupes n'ont montré au feu plus de sang-froid et de décision que les vaillants défenseurs de la ville dans la journée du samedi 8 octobre 1870.

» Cette date prendra place dans l'histoire de la cité à côté de la glorieuse défense de 1557. La France, si douloureusement éprouvée verra que les citoyens de la ville de Saint-Quentin, VILLE OUVERTE, n'ont pas dégénéré et qu'ils reçoivent aujourd'hui l'invasion prussienne comme leurs pères ont reçu jadis l'invasion espagnole.

» Honneur donc aux gardes nationaux, aux pompiers, aux francs-tireurs, ils ont tous, ainsi que la population de Saint-Quentin, bien mérité de la Patrie. »

Le gouvernement, heureux et fier de cet exemple donné par une ville démunie de tout moyen de dé-

fense, se hâta d'envoyer le télégramme suivant, qui restera comme un titre impérissable dans les archives de la ville :

Gouvernement à Préfet (Aisne).

Tours, le 10 octobre 1870, 5 heures du soir.

La délégation du Gouvernement de la Défense nationale, établie à Tours, félicite la ville de Saint-Quentin de sa belle résistance à l'ennemi, et la remercie du grand exemple qu'elle vient de donner à nos villes ouvertes.

Fait à Tours, le 10 octobre 1870.

LÉON GAMBETTA, amiral FOURICHON,
A. CRÉMIEUX, GLAIS-BIZOIN.

L'exemple était, en effet, donné, et d'autres villes allaient figurer sur le livre d'or de la Défense nationale. Le nom de Châteaudun se présente à l'esprit lorsqu'on se reporte vers les traits d'héroïsme qui marquèrent cette seconde période de la guerre; mais il est d'autres villes, d'autres bourgs, d'autres villages qui méritent une page d'honneur dans notre histoire. Quand donc formera-t-on le dossier de ces glorieux épisodes d'une époque de deuil et de colère ?

* * *

La défense de Saint-Quentin caractérise plus qu'une longue étude la valeur de l'homme qui nous occupe. Quand nous aurons dit qu'Anatole de La Forge est né le 1er avril 1821, qu'il a fait ses études au collège Louis-le-Grand, qu'il suivit tout d'abord la carrière diplomatique et qu'il fut décoré en 1846, à la suite d'une mission en Espagne, nous aurons fait œuvre de biographe consciencieux, mais voilà tout.

La vie d'Anatole de La Forge n'est pas une succession de dates. C'est une existence tranquille, faite d'honnêteté et de fermeté, à laquelle des circonstances fortuites ont donné l'occasion de se montrer au grand jour. Sans les jours de danger et de malheur, le héros du 8 octobre serait resté le propagateur infatigable de ses convictions, l'homme « sur lequel on pouvait compter », mais il n'aurait pas joui de cette célébrité que les natures vigoureusement trempées acquièrent en un jour.

Saint-Quentin a commencé la popularité d'Anatole de La Forge, les événements qui ont suivi l'ont affermie. Et, en effet, il n'est pas une phase de notre histoire, depuis neuf ans, où son nom ne soit honorablement mêlé. Partisan de la guerre à outrance, il écrivait à Emmanuel Arago, le 11 février 1871 : « L'Assemblée va se prononcer entre la paix et la guerre. Si c'est la paix avec cession de territoire, je quitterai la France; si c'est la continuation de la guerre, je partirai, quoique éclopé, avec la brigade qui marchera la première à l'ennemi. »

L'Assemblée « née dans un journal de malheur » fit la paix. De La Forge n'eut pas le courage de s'expatrier. Il se dit que le pays pouvait avoir besoin de lui, et il attendit dans la retraite que le moment fût venu de lui rendre de nouveaux services. Candidat de toutes les nuances du parti républicain dans le huitième arrondissement de Paris, il se vit préférer l'amiral Touchard, candidat de tous les partis monarchiques. D'autres vacances lui eussent permis assurément de siéger dans cette Chambre où sa place est marquée, mais il se retira « pour laisser la place aux jeunes. »

* * *

M. de Marcère, républicain du lendemain, nomma M. Anatole de La Forge directeur de la presse, en 1878. Les républicains de la veille le forcèrent à renoncer à ces fonctions, en 1879.

On sait dans quelles conditions honorables l'ancien défenseur de Saint-Quentin donna sa démission. Le ministre lui avait demandé un rapport sur la Liberté de la presse en France. Partisan déclaré de la liberté absolue, le directeur de la presse concluait dans ce sens. Cette solution ne convint pas au gouvernement. Sans hésiter, M. Anatole de La Forge se retira.

Nous regrettons que la place nous manque, nous aurions voulu que quelques fragments au moins de ce remarquable travail figurassent dans cette biographie. Mais nos lecteurs s'en dédommageront en le lisant en entier, lorsqu'il paraîtra, ce qui aura lieu prochainement. C'est l'un des documents les plus importants pour l'histoire des lettres qui aient paru.

M. Anatole de La Forge rentre au *Siècle*, où il a combattu le bon combat pendant plusieurs années. Ses anciens lecteurs salueront avec joie son retour; mais qu'ils ne se leurrent pas d'un fol espoir. M. de La Forge ne restera pas longtemps au *Siècle*. On a besoin de lui ailleurs.

PIERRE ET PAUL.

L'Éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 43. — 10 c. Un an : 6 fr

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

ÉDOUARD SIEBECKER



ÉDOUARD SIEBECKER

Imaginez un homme de cinq pieds deux pouces à peu près, bien pris dans sa petite taille, large d'épaules et solidement membré; le cou fort, la tête énergique, l'œil noir et hardi, le nez carré à la racine, le front large et haut, plein de protubérances; les cheveux châtain-clair, la longue moustache et la mouche blondes, bien que semées de quelques poils argentés; l'aspect d'un officier de chasseurs à pied en bourgeois, ayant l'air d'avoir quarante-cinq ans environ, et vous aurez devant vous Edouard Siebecker, le journaliste républicain, l'historien et le poète de l'Alsace-Lorraine.

Voilà pour l'homme.

*
* *

Siebecker est né à Saint-Pétersbourg, de parents français, et descend d'une des plus anciennes familles protestantes de l'Alsace.

Son père, commandant d'un des bataillons du corps franc de Junker, fit des prodiges de valeur pendant les deux invasions. Compromis dans la grande conspiration de Belfort, en 1821, il échappa à la mort par la proscription et se réfugia en Russie.

Nommé professeur à l'Académie impériale des Beaux-Arts, à Saint-Pétersbourg, il épousa la fille d'un ancien émigré, qui était lectrice de la grande-duchesse Hélène, belle-sœur de l'empereur Nicolas.

La famille Siebecker rentre en Alsace en 1832 ou 1833.

Edouard commence ses études au collège Charlemagne et les termine à l'institution Goguet, de Strasbourg. D'une nature vive et emportée, il se croit du goût pour la carrière militaire et, à dix-neuf ans, il s'engage dans le 3e régiment de ligne; mais, au bout de trois ans, les désillusions, le coup d'Etat et le désir d'être utile à sa mère et à ses sœurs, lui font quitter l'armée. Il y laissait la réputation d'un garçon d'esprit, d'un ami sûr et d'un soldat brave.

Victime, avec un de ses amis, sous-lieutenant au même régiment que lui, d'une tentative d'assassinat, il s'était défendu comme un lion contre trois adversaires et les avait tenus en respect jusqu'à l'arrivée des secours; quelques jours avant, provoqué par un spadassin dangereux, il l'avait tué en duel d'un coup d'épée.

Il devient alors secrétaire d'Alexandre Dumas et fait des traductions de l'Allemand *Saphir* et de l'Américain *Edgard Poë*, qui ont paru dans le *Mousquetaire* sans être signées; puis il quitte Dumas et entre comme secrétaire chez le grand historien Augustin Thierry, aveugle et paralysé, où il se perfectionne dans l'étude de l'histoire, qui est sa passion favorite avec la poésie. Mais les 80 francs qu'il gagne ne suffisent pas; il demande et obtient une place à la Compagnie des chemins de fer de l'Est, où il est encore, et, suivant son expression, « il se fait esclave pour rester libre », c'est-à-dire pour ne pas glisser dans la Bohême et tomber à la disposition du premier venu, dans un moment de misère. La façon dont il entra à cette Compagnie est assez singulière; voici comment il la raconte lui-même, dans son livre intitulé : *Physiologie des Chemins de fer* :

Un ancien secrétaire d'Augustin Thierry, que nous connaissons intimement, avait fait une demande et est reçu.

On le prie de se présenter chez un chef de service désigné. Là, il se rencontre avec un autre jeune homme.

— Messieurs, leur dit-on, il y a deux places vacantes; mais, pour l'une d'elles, il faut connaître l'allemand et l'anglais.

Mon ami seul se trouva dans ces conditions.

— Monsieur, dit-on à l'autre, vous êtes nommé receveur à 1,500 francs. Vous, Monsieur, interprète à 1,200 francs.

Soyez donc le modeste successeur d'Armand Carrel, de Henri Martin, de M. Bourquelot, dans ces fonctions si difficiles auprès du prince de l'histoire, pour en arriver là.

*
* *

Le pain quotidien assuré, Siebecker pensa que le temps était venu de songer au foyer. Il épousa une charmante jeune fille qui, par ses vertus et des goûts littéraires spéciaux, puisés dans l'enseignement, lui promettait une compagne dévouée ainsi qu'une collaboratrice assidue. Puis, tout fier de son indépendance, il se lança dans ce monde des lettres, si mêlé lorsque l'on commence, et traversa tête haute les premières étapes de la carrière.

Nous ne parlerons que pour mémoire de ses premiers essais. Quel est celui d'entre nous qui n'a le souvenir de quelque journal fantastique où il fit ses premières armes? Celui de Siebecker s'appelait *la Muselière*, et celui-là était vraiment épique : ses rédacteurs autographiaient leurs articles, faisaient les bandes et portaient le journal à domicile, aux abonnés; on n'était admis qu'à ces conditions.

Les premiers pas sont faits. Siebecker entre au *Figaro* bi-hebdomadaire, et s'y fait remarquer par des articles d'une grande vigueur. C'est là que parut, sur les chemins de fer, une étude qui eut un immense

retentissement et qui forme le fond de la *Physiologie des Chemins de fer*. De l'avis de Villemessant, ce fut le plus grand succès financier du *Figaro* bi-hebdomadaire. Du *Figaro*, il passe à *la Vie parisienne*, qui vient de se fonder, et y publie, sous plusieurs pseudonymes, des *Nouvelles*, des *Souvenirs militaires*, des critiques de livres, de théâtre, etc. Les numéros contenant quatre articles de lui ne sont pas rares.

La vigueur de sa plume et la rectitude de ses opinions le marquent pour la politique. *Le Courrier français* se fonde. Edouard Siebecker s'y fait admirer par ses articles intitulés : *Mœurs du jour*. Mais cela ne suffit pas à son ardent désir de production : il écrit en même temps à *la Cloche*; au *Charivari*, où il fait les *Lettres d'un homme de rien*; à *l'Etincelle*, au *Corsaire*, au *Nain jaune*, avec Ranc, Castagnary, Spuller, Fouquier ; à *la Petite Presse*, où il publie chaque semaine ses *Histoires du Dimanche*, petites nouvelles de deux cents lignes, qui ont été un des éléments de succès de cette dernière feuille. Il est, en outre, correspondant du *Progrès de Lyon* et du *Progrès de la Somme*. Dans l'intervalle, il écrit ce beau livre : *Les Enfants malheureux*, un des plus attendrissants et des plus honnêtes qui existent. A côté, il fait, pour *les Physionomies parisiennes*, la petite plaquette intitulée : *Cocottes et Petits-Crevés*, sanglante satire qui s'enlève en quelques jours.

* * *

Le 4 Septembre arrive; l'aurore tant désirée apparaît. Edouard Siebecker envahit le Corps législatif avec une compagnie de francs-tireurs, et répond à Ernest Picard, qui criait à la foule d'avoir confiance en ses députés :

— Nous n'avons plus confiance qu'en nous-mêmes.

Il est nommé secrétaire du cabinet d'Arago, maire de Paris ; mais en présence de la France envahie, de la patrie agonisante, le bouillant tempérament de Siebecker ne peut s'accommoder d'une place de bureaucrate ; il donne sa démission et part avec les batteries de guerre de l'artillerie de la Seine, en qualité de capitaine adjudant-major, et reste devant l'ennemi jusqu'à l'armistice. Il ne rentre à Paris que dans la journée du 22 janvier pour défendre, aux côtés du lieutenant-colonel Juillet Saint-Lager, les soixante pièces de canon du parc Notre-Dame, que les insurgés voulaient traîner contre l'Hôtel de Ville.

Chacun connaît l'histoire de cette échauffourée, où une poignée d'individus, accompagnés de quelques bataillons de garde nationale, conduits par Flourens, demandèrent que le gouvernement se rendit aux vœux de la population, exprimés par le manifeste de l'*Alliance républicaine*, et se démit de ses fonctions pour céder la place à la Commune.

Nos lecteurs se souviennent de l'entrevue de Siebecker et de Flourens à l'Hôtel-de-Ville, dans l'après midi du 31 octobre. Nous l'avons racontée dans la biographie de Jules Ferry. Le 22 janvier, ils se trouvèrent de nouveau en présence, mais ce jour-là, leur entretien fut moins cordial; la menace était dans leurs yeux, et si l'on n'en vint pas aux mains, ce ne fut certes de la faute d'aucun des deux.

* * *

Après la guerre, le cœur ulcéré, la tête bouillonnante de haine, Siebecker se jeta à corps perdu dans la phalange de ceux qui, ne pouvant plus combattre l'ennemi les armes à la main, l'attaquèrent à coups de sarcasmes et de justes revendications. Le mouvement de 1871-1872 comptera dans l'histoire de la littérature française; il remit les choses à leur véritable place, et, dans son explosion, prouva au monde entier que la France n'entendait ni s'humilier, ni se résigner.

Siebecker prit une large part dans ce mouvement national. Coup sur coup il publia une grande étude sur l'*Alsace*, deux romans patriotiques, les *Conscrits d'Alsace* et les *Fédérés blancs* et une foule de nouvelles, parmi lesquelles deux surtout, le *Noël's de Mademoiselle Mina* et le *Dernier des Cuirassiers de Milhau* sont de vrais petits chefs-d'œuvre. En outre, il collabora activement, au *XIXe Siècle*, à la *Petite République*, au *Petit Parisien*, partout enfin où l'on a le culte de la haine contre l'ennemi.

Oh ! la haine de Siebecker ! Croyez-vous que jamais fiel pareil à celui qui imprègne les lignes que vous allez lire soit sortie d'une plume française.

« Il y a un signe infaillible auquel on reconnaît la longue pratique de la civilisation chez un peuple : c'est dans la façon dont il mange.

» L'adresse acquise par les pères profite toujours aux enfants. Voyez les descendants d'une génération de tourneurs : ils ont généralement, en venant au monde, le pied qui manœuvre la pédale plus fort que l'autre; il en est de même pour ceux dont les aïeux ont pratiqué une profession d'adresse manuelle ; les doigts sont déliés, et ont, dès l'enfance, une dextérité que ne possèdent pas ceux des autres.

» Eh bien ! chez les peuples civilisés depuis une longue suite de siècles, le service des mains, pendant le repas, se fait vivement, rapidement, adroitement. La main est le serviteur; elle porte la nourriture à la bouche, naturellement, sans que celle-ci ait besoin de faire la moitié du chemin.

» Regardez manger un Prussien de race pure : quelle que soit sa condition sociale, il incline la tête presque sur l'assiette. On sent chez lui qu'il y a peu de temps ses aïeux mangeaient presque à même, à la façon des peuplades sauvages. »

* * *

L'homme privé est, chez Siebecker, l'égal de l'homme public. Les mêmes enthousiasmes, les mêmes colères, les mêmes générosités existent chez l'un et chez l'autre. Lisez ce chef-d'œuvre intitulé *les Grands Jours de l'Alsace*, vous avez le premier; lisez les chroniques quotidiennes au *Petit National*, vous avez le second. Toujours la note est claire, vibrante, passionnée. Il échauffe l'âme, il parle droit au cœur, il empoigne. Quant au causeur, il est étincelant, et lorsqu'il arrive quelque part, tout le monde se tait pour lui

laisser la parole. Nous voudrions que vous fussiez de ses amis; vous passeriez de bonnes heures, sans compter que vous auriez en lui un ami sincère et dévoué.

* * *

Edouard Siebecker est à juste titre nommé le poète alsacien, et l'on peut dire que pour les annexés chacune de ses œuvres prend le caractère presque d'un événement. Chaque année, à la fête de l'Arbre de Noël, à Paris, c'est lui qui prononce les vers de circonstance, que tous les Alsaciens-Lorrains gravent dans leur mémoire, parce qu'ils leur rappellent le pays perdu. Il nous souvient encore du jour où nous l'entendîmes réciter d'une voix profondément émue la pièce de vers intitulée *Patrie* :

. . . .

Oh! la Patrie, enfant, c'est d'abord, à ton âge,
Peu de chose vraiment : c'est moi, c'est mon amour,
C'est ta mère, tes sœurs, ton aïeul, le village,
La maison et la chambre où tu reçus le jour...
C'est le grand pré, là-bas, où Norra se repose,
Norra, la vache noire, au bon lait écumeux
Qui barbouille de blanc ton petit museau rose,
Et qui seul, bon sujet, vous fait quitter vos jeux;
C'est le droit de courir, de faire du tapage,
De rentrer, de sortir et de dire : *Chez nous.*

. . . .

Mais, lorsqu'un peu plus tard, cette tête si folle
Saura, mon bon chéri, quelque peu se tenir,
Alors on t'apprendra, sur les bancs de l'école,
Ce qu'ont mis nos anciens de temps pour réunir
Tous ces morceaux divers qui forment notre France,
Et qu'il fallut gagner pied à pied, brin par brin,
Des rivages bretons aux vieux ports de Provence
Et des monts du Béarn jusques aux bords du Rhin.

. . . .

Plus tard, Franz, la Patrie est un chiffon de soie
Qui déploie au soleil trois brillantes couleurs!
C'est le nom du pays; c'est l'honneur de ses armes;
C'est le devoir sacré d'accourir à son rang

Sitôt que le clairon lance le cri d'alarmes,
Et, sans songer aux siens, de donner tout son sang
Pour qu'on puisse ajouter une ligne à l'histoire!

. . . .

Et plus tard, la Patrie est encor davantage :
C'est le droit de choisir librement tes amours;
De travailler pour faire, à ton tour, un ménage,
Et de construire un nid pour abriter ses jours.
C'est la sécurité de ta jeune famille;
C'est la place au soleil pour tous ceux de ton clan;
Le savoir pour ton fils, et l'honneur pour ta fille,
Et le respect aussi pour ta mère au front blanc.

Quand, pour moi, sonnera l'heure grave et sévère,
C'est le droit, ô mon fils, de me fermer les yeux,
Et puis de faire ainsi que j'ai fait pour mon père :
De déposer mon corps près de ceux des aïeux.
C'est le droit d'achever les œuvres commencées,
Et, par ton seul travail, de conquérir ton rang
Au nom des libertés pièce à pièce amassées,
Que tant d'hommes, pour toi, payèrent de leur sang.

Nous ne voulions citer que quelques vers de cette pièce; mais comment ne pas *s'emballer* quand d'aussi patriotiques images vous reviennent en mémoire,

Aussi bien ce ne seront pas nos lecteurs qui nous en voudront d'avoir ainsi rempli notre dernière page.

PIERRE ET PAUL.

L'Éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 44. — 10 c. Un an : 6 fr

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

JEAN MACÉ



JEAN MACÉ

S'il est un nom sympathique à tous les amis de l'instruction, c'est celui de Jean Macé, l'homme d'esprit, l'homme de cœur, l'homme de bien dont nous allons parler aujourd'hui.

Il naquit en 1815, à Paris. Fils d'ouvrier, il obtint une bourse au collège Stanislas, dont il fut un des plus brillants élèves.

Le jeune lauréat du concours général se vit chargé d'abord d'un cours d'histoire dans le collège où il avait fait ses études.

Plus tard, il devint le secrétaire de Théodose Burette, l'auteur d'une excellente Histoire de France, et resta son ami jusqu'à sa mort, en 1847.

Déjà la révolution de Février 1848 s'annonçait. Étranger jusqu'alors à la politique, Jean Macé commença seulement à cette époque à s'y intéresser. Sa première brochure : *Lettres d'un garde national à son voisin*, parut en janvier 1848. La seconde : *Les vertus du républicain* (1), se vendit sur les barricades de Février.

Président d'un des derniers clubs qui avaient survécu aux terribles représailles de juin 1848, il fut l'objet d'un mandat d'amener, après la manifestation dite du 13 Juin 1849, se cacha pendant quatre mois et demi chez un ancien camarade de collège, dans un château de Normandie, puis, une ordonnance de non-lieu ayant été rendue, il revint à Paris.

Chargé d'organiser en province la correspondance du journal *La République*, il fit un voyage de dix mois dans l'Est, presque toujours à pied, afin de multiplier les occasions de propagande, et c'est dans ce voyage qu'il vit pour la première fois le village de Beblenheim et les hôtes du pensionnat du Petit-Château, visite dont il parle en termes si gracieusement émus dans la préface de son théâtre du Petit-Château, un de ses ouvrages, ce village de Beblenheim et ce pensionnat du Petit-Château auxquels il devait donner plus tard une si grande notoriété en devenant lui-même célèbre.

En effet, après le coup d'État du Deux-Décembre, profondément écœuré, sinon complètement découragé, Jean Macé accepta une place de professeur que lui offrit Mlle Verenet, la directrice du pensionnat du Petit-Château de Beblenheim, et resta pendant quatre ans à se recueillir.

La police bonapartiste lui faisait, du reste, l'honneur d'une surveillance spéciale. Tous les mois partait pour Paris un rapport sur le *sieur* Macé, mais ce rapport ne contenait jamais que ces trois mots : « Rien de nouveau. » On cessa à la fin de surveiller cet homme dangereux.

C'est alors qu'il écrivit l'*Histoire d'une bouchée de pain*, ce petit livre si gros de science, si plein de philosophie, qui, publié d'abord dans un journal destiné à l'enfance, puis réuni en volume par la librairie Hetzel, mit si vite et si justement en évidence le nom de son auteur.

Ensuite parurent, coup sur coup, l'*Arithmétique du grand-papa*, le *Théâtre du Petit-Château*, les *Contes du Petit-Château*, les *Serviteurs de l'estomac*, qui ont fait une grande partie du succès du *Magasin d'éducation et de récréation*, dirigé avec une vogue toujours croissante par P.-J. Sthal, le pseudonyme littéraire de son ami Hetzel, un lettré, qui ne se contente pas d'éditer des chefs-d'œuvre et qui en écrit lui-même.

On était alors en décembre 1862. Un matin, Jean Macé porta chez le maire de Beblenheim dix volumes pris dans sa bibliothèque, et lui expliqua comment il devait s'y prendre pour organiser une bibliothèque populaire, appartenant aux habitants du village.

En même temps, il se donnait dix ans pour vulgariser cette patriotique idée. Son succès a été complet.

---

(1) Ces deux curieuses brochures, précédées d'une préface, viennent d'être réunies en un petit volume, sous ce titre : *L'Avènement du suffrage universel*, et sont en vente à la librairie Cinqualbre, 54, rue des Écoles, Paris.

il n'y a pas aujourd'hui de municipalité vraiment républicaine qui ne tienne à honneur d'organiser une bibliothèque populaire, créée par association et subventionnée par la commune.

L'année suivante, avec le concours d'Engel Dollfus et de Jean Dollfus, il organisait la *Société des bibliothèques communales du Haut-Rhin,* dont le succès fut le point de départ d'une nouvelle propagande.

En septembre 1866, Jean Macé fut convoqué à une assemblée générale de la Ligue belge de l'enseignement, dont il faisait partie. Comme il témoignait de son intention de fonder une Société semblable en France, les assistants sourirent. On était alors en plein régime impérial, et on sait que l'empire n'était pas tendre aux œuvres de ce genre.

De retour à Beblenheim, il exposa son plan dans l'*Opinion nationale.* La semence ne fut pas longue à germer. Les lettres d'adhésion et les souscriptions arrivèrent en abondance. Alors parut un premier bulletin comprenant le *projet d'établissement d'une ligue de l'enseignement.* Remarquez-le bien, un projet seulement, de façon que, devant ce simple projet, la police impériale se trouva fort embarrassée pour agir et garda l'expectative.

Dès la première année, Jean Macé, qui avait commencé par 600 correspondants, envoyait 100,000 imprimés dans l'Europe entière, aidé dans ce gigantesque travail par une compagne qui comprenait la grandeur de cette tâche et se faisait bonheur et gloire de partager ces laborieux débuts. Il était le président, le secrétaire, le trésorier, avec son argent, et le garçon de bureau de la nouvelle Ligue. Tout ce que ses ouvrages rapportaient à Jean Macé fut consacré à développer l'œuvre naissante. « Ma flûte, disait-il un jour à Hetzel, alimente mon tambour. »

Impossible, d'ailleurs, ayant entrepris une semblable tâche, de continuer à faire des livres. Hetzel était furieux. Un jour, dans une charmante boutade, il appela Jean Macé : « Commis-voyageur d'idées ! »

Ce fut à Metz que se fonda le premier cercle de la Ligue de l'Enseignement. Aussitôt, grand émoi dans le monde clérical, qui comprit immédiatement l'importance de ce grand mouvement intellectuel. M. l'évêque de Metz, puis le fougueux Dupanloup, dans une lettre pastorale restée fameuse, attaquèrent le F∴ Jean Macé, très résolu à ne rien répondre, et très enchanté de partager les colères ultramontaines avec M. Duruy, alors ministre de l'instruction publique. A quelques personnes du parti républicain qui s'étonnaient du silence gardé par Jean Macé, il répondit : « Il n'y a que les enfants à qui les provocations font faire ce qu'ils ont résolu de ne pas faire. »

Entre deux classes, il trouvait le moyen de faire de rapides voyages, toujours couronnés de succès, et c'est ainsi que, grâce à lui, furent fondés les cercles de Nancy, Toul, Epinal, Saint-Dié, Reims, Rouen, Le Havre, Dieppe, etc., etc.

Vinrent les désastres et les douleurs de la guerre de 1870-1871, et ce ne fut pas une des conséquences les moins fatales de cette dernière folie de l'Empire d'interrompre le merveilleux élan d'instruction que Jean Macé venait de développer dans la France entière. En 1871 et 1872, il reprit courageusement l'idée des cercles et bibliothèques populaires, tout en parcourant la France pour trouver un emplacement propre au pensionnat du Petit-Château, forcé de quitter Beblenheim. Aux termes du traité de paix, il fallait avoir quitté l'Alsace le 1er octobre 1872, sous peine de perdre sa nationalité, de sorte que toutes les personnes qui passèrent sur cette terre française la nuit du 30 septembre, se réveillèrent allemandes ! Après de longues recherches infructueuses, Jean Macé désespérait déjà de pouvoir remplacer la maison de Beblenheim, quand, le 2 septembre, vingt-huit jours seulement avant la date fatale, il eut enfin connaissance de la propriété où est installé aujourd'hui le pensionnat du Petit-Château. Par un véritable prodige d'activité, l'établissement, transporté à Monthiers, dans le département de l'Aisne, put ouvrir ses portes le 29 septembre 1872.

Rien de gracieux comme ce pensionnat du Petit-Château de Monthiers, avec son beau parc, son grand verger, ses fleurs. Mlle Verenet, qui est une admirable éducatrice, en a toujours la direction. C'est une des rares, trop rares maisons d'éducation pour jeunes filles, où les études se fassent dans un sens spécialement scientifique.

Pendant cette même année 1872, Jean Macé commença la série des petits volumes de propagande connus sous le titre général de : *Les Idées de Jean-François*, et dont le dernier était intitulé : *A Cercles catholiques, Sociétés républicaines.*

Le 24 mai, gouvernement d'ordre moral, essaya d'entraver le développement des cercles et des bibliothèques populaires. Cependant, le 25, Jean Macé put encore faire une conférence à Troyes, à laquelle le préfet, M. Cambon, ne craignit pas d'assister. Toutes les faveurs du 24 mai, nommé aussi gouvernement des curés, devaient être naturellement pour les cercles catholiques.

Quand la réaction revint encore une fois au pouvoir le 16 mai 1877, Jean Macé fonda la *Semaine républicaine*, avec Ch.-L. Chassin et Vauthier, petit journal rédigé surtout en vue des campagnes, et qui rendit les plus grands services au moment des élections.

En avril 1878, Jean Macé a commencé dans l'Est la campagne des Sociétés républicaines d'instruction. C'est la réponse obligée aux cercles catholiques. Jean Macé estime que l'heure est venue pour la Ligue de l'Enseignement, forcément neutre sous l'Empire, de prendre résolument couleur, en adoptant le titre de Ligue républicaine de l'Enseignement. C'est à Dôle, avec le concours dévoué de M. Bourgeois, que fut fondée la première Société républicaine d'Instruction.

En septembre de la même année, Jean Macé faisait une autre tournée dans les montagnes du Jura, avec M. Victor Poupin, un autre de nos intrépides, dont nous annoncions naguère une *Histoire illustrée des Jésuites*, et qui, sous le titre de *Bibliothèque des Excommuniés*, va commencer très prochainement l'histoire, si peu connue, si palpitante, si pleine de graves enseignements, de la libre-pensée et de ses martyrs.

En avril 1879 eut lieu le congrès de Besançon, qui réunit un grand nombre des délégués des cercles et bibliothèques populaires de l'Est.

En septembre prochain, un même congrès, pour les Sociétés de l'Ouest, aura lieu à Nantes.

En avril 1880, ce sera le tour de l'Algérie, et peut-être qu'à l'automne de la même année aura lieu, à Paris, un congrès général de toutes les Sociétés républicaines d'instruction.

Voilà comment M. Jean Macé emploie ses vacances, ce qui nous permet d'ajouter à son titre de professeur de demoiselles, celui de *professeur de République*.

La conclusion de toute cette vie dévouée à l'instruction populaire et à l'éducation civique, c'est qu'il est question de donner à Jean Macé l'un des premiers sièges vacants de sénateur inamovible. A celui qui lui annonçait cette nouvelle, il a répondu : « Soit ! Mais je continuerai à faire ma classe entre les sessions ! » Rien de plus juste que cette distinction si bien gagnée ; ce serait une consécration du passé, ce serait aussi une grande force pour de nouveaux travaux, car Jean Macé n'est pas de ceux qui se reposent, et sa maxime favorite est : « Toujours de mieux en mieux. »

PIERRE ET PAUL.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 45. — 10 c.

Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

VAUCORBEIL



VAUCORBEIL

Le musicien distingué et le galant homme que M. le Ministre des beaux-arts vient d'appeler à la direction de l'Opéra est âgé d'environ cinquante ans, de haute taille, de robuste encolure, sans embonpoint; il a de la prestance et de la distinction, haut en couleur, les cheveux plantés drus, un peu bas, et taillés en brosse, la barbe à l'unisson des cheveux; l'aspect de sa physionomie a quelque chose d'un peu triste, que tempère aussitôt un regard franc et direct, joint à un sourire charmant.

M. Vaucorbeil est un homme du monde dans l'acception du mot la plus étendue, de manières affables et courtoises, d'une nature absolument bienveillante; je crois qu'il n'est personne, parmi le *genus irritabile vatum*, qui n'ait eu à se louer de ses rapports avec lui; peut-être même, aujourd'hui, le directeur de l'Opéra aura-t-il plus d'une fois à regretter les compatissances du commissaire du gouvernement. Mais ceci est affaire d'avenir.

M. Vaucorbeil vient d'exercer, pendant huit ans environ, les délicates fonctions de *ministre de la musique*, en quelque sorte. Comme toute œuvre humaine soulève fatalement des appréciations contradictoires, il ne se flatte pas d'avoir satisfait tout le monde et de n'emporter que des bénédictions. Mais il est un point sur lequel il n'y aura qu'une voix : c'est celle de la probité parfaite et du désintéressement absolu de sa gestion. Lorsque, en 1871, M. Vaucorbeil fut appelé aux fonctions qu'il inaugurait, il dit à un de ses amis : « A partir d'aujourd'hui, le compositeur va disparaître devant le fonctionnaire; j'ai fait faire une vaste caisse solidement verrouillée, dans laquelle j'ai enfermé mon *Mahomet* et mes autres œuvres dramatiques; j'en ai mis la clé en lieu sûr, et, tant que je serai commissaire du gouvernement, on n'entendra pas une note de moi. Quand je quitterai mes fonctions, si l'on juge que j'ai rendu quelques services et que l'on me doive quelque chose, je serai heureux de reprendre ma place parmi nos compositeurs nationaux, dont le théâtre est le but suprême, et de me voir jouer un jour si l'on m'en juge digne. »

On sait que M. Vaucorbeil a été absolument fidèle à ce programme d'un désintéressement bien rare parmi les hommes du pouvoir. Ce simple fait suffit à faire l'éloge de ce caractère tout d'une pièce, dont la droiture est le principal trait.

***

Nous avons dit que M. Vaucorbeil était un musicien très distingué. Harmoniste habile, contrapontiste savant, la grandeur est le principal caractère de sa composition. Il a publié de la musique de chambre très appréciée des amateurs, de la musique pour piano, sonates ou pièces fugitives, remplies d'originalité; un recueil de mélodies, parmi lesquelles *le Géant, la Chanson serbe*, qui ont eu leur heure de popularité parmi les chanteurs. Enfin, *la Mort de Diane*, exécutée aux concerts du Conservatoire, respire un souffle épique qui fait songer à Glück, un des maîtres vénérés de M. Vaucorbeil.

Ce qui précède n'est pas un catalogue fidèle de l'œuvre parue jusqu'à ce jour de M. Vaucorbeil, mais simplement un emprunt fait à nos impressions et à nos souvenirs personnels.

M. Vaucorbeil s'est essayé au théâtre dans des conditions assez fâcheuses pour que, de ce côté, l'expérience soit à recommencer avant que l'on en porte un jugement équitable.

Il nous semble que le côté vraiment intéressant et en quelque sorte pratique de cette notice doit être l'exposé des doctrines et des tendances artistiques de M. Vaucorbeil, doctrines desquelles découlera l'impulsion qu'il donnera à son exploitation et la voie dans laquelle il lancera notre première scène lyrique.

Nous n'avons aucune mission pour renseigner les curieux sur ce point, et ces lignes n'ont même été précédées d'aucune entrevue, ni d'aucune de ces conversations comme les reporters aiment à en supposer

avec les hommes qui occupent l'attention et dans le but de définir leurs principes. Mais il nous est arrivé assez souvent, depuis bien des années, d'échanger des idées avec M. Vaucorbeil sur les points qui passionnent les hommes de l'art et le public, pour que nous puissions aujourd'hui définir à peu près la religion artistique du nouveau directeur de l'Opéra.

***

M. Vaucorbeil est avant tout éclectique; oserons-nous ajouter qu'il nous paraît difficile à tout homme de goût de ne pas l'être? M. Vaucorbeil prend son plaisir partout où il le trouve. S'il adore *Glück*, il n'en aime pas moins *Piccini*; plein d'admiration pour *Rossini*, il s'incline devant *Meyerbeer*, il se délecte de *Cimarosa*, et nul n'apprécie mieux que lui l'inimitable génie de *Weber*.

Et *Wagner*, dira-t-on? Car toute question musicale semble aujourd'hui se résumer en la personnalité du novateur de Weimar.

Nous le répétons, nous n'avons pas qualité pour exposer ici la doctrine de M. Vaucorbeil, et il faut bien se garder de considérer ce qui précède ou ce qui va suivre comme un programme avoué. Nous écrivons au hasard de nos souvenirs, et sous le bénéfice de leur incertitude.

Nous croyons que M. Vaucorbeil, comme tous les musiciens, d'ailleurs, n'a pas échappé à l'influence dominatrice de l'auteur du *Lohengrin*. Mais nous sommes forcés de substituer ici notre manière de voir à la sienne pour préciser comment et dans quelle mesure.

Nous désirons d'abord, en parlant de Wagner, écarter absolument l'homme de ce débat, l'homme est haïssable à tous les points de vue; reste l'œuvre.

Il y a dans le Wagner artiste deux personnalités très distinctes et qu'il importe de séparer : le musicien et le dramaturge. Nous croyons que le musicien sera à son époque ce que Bach et Beethoven, pour ne citer que deux créateurs, furent à la leur. Cet homme, doué incontestablement, pour tout musicien sachant son métier et l'histoire de son métier, d'une puissante faculté d'invention, a prodigieusement enrichi le monde de l'harmonie, et jeté parfois la phrase mélodique dans des moules nouveaux. Est-il à dire que toute son œuvre reflète ces qualités victorieuses dans l'éclat de leur force et de leur sérénité? A Dieu ne plaise ; il est arrivé à Wagner ce qui arrive à certains tempéraments géniaux, à qui l'ivresse de création fait parfois perdre le sens des proportions, et qui se trouvent précipités par la vitesse acquise de l'invention de la voie lumineuse dans le chaos. Ils sont rares les Phaétons qui peuvent conduire au bout de la carrière le char étincelant. Les exemples seraient faciles à multiplier, des trouveurs que l'exagération de leur personnalité, l'alcoolisme du génie, en quelque sorte, a jetés dans la folie. Nous ne savons comment l'organisme musical de nos neveux saura apprécier tout ce qui, dans l'œuvre récente de Wagner, appartient aux délices de son école; mais il me paraît que la majeure partie doit en rester lettre close pour tout musicien actuel jouissant de la pondération de ses facultés.

A côté de ces obscurités, il n'en reste pas moins les lueurs éblouissantes de l'œuvre de Wagner qui appartient à sa seconde manière, et dont *Lohengrin* reste la plus brillante incarnation. Grands ou petits, de près ou de loin, volontairement ou sans s'en douter, tous les musiciens se chauffent plus ou moins aux rayons de ce soleil, il faudra des années, beaucoup d'années avant que l'équilibre s'établisse dans l'assimilation que l'art de notre époque fera de cette chaleur emmagasinée; on aurait donc tort de s'étonner des incohérences que cette force fait naître dans le monde des imitateurs qu'elle traîne après elle. Rappelez-vous les terribles prosateurs et les rimeurs abominables qui se précipitèrent en leur temps dans la trouée ouverte par Chateaubriand, Hugo et Lamartine. C'est le propre des pionniers d'ouvrir la terre pour en faire jaillir tout d'abord l'ortie et la plante parasite; les moissons ne viennent qu'après, mais c'est pour longtemps.

***

Malheureusement pour lui, et nous le craignons un peu pour l'art qui se ressentira de son étreinte, Wagner est doublé d'un dramaturge. Or, autant nous apprécions le musicien, autant nous crions haro sur le dramaturge.

Fruit de son tempérament germanique et d'une certaine manière de voir particulière, l'esthétique dramatique de Wagner est la négation absolue du théâtre, tel qu'il a été compris depuis qu'Eschyle en a bât[i]

les assises du *granit* de son œuvre. Edifié en plein rêve, composé des nuages d'une obscure fantaisie, d'un mysticisme de contes bleus et de puérilités folles, le théâtre de Wagner, dans sa dernière manière surtout, nous paraît le rêve d'un cerveau malade, *ægri somnia*. Nous exceptons, bien entendu, de ce jugement *Rienzi* et le *Vaisseau fantôme*, essai dramatique d'un élève de rhétorique, et *Lohengrin*, qui avec bien peu deviendrait un excellent poème. Mais le reste! ah! nous sommes bien tranquilles sur l'influence qu'un pareil exemple pourra exercer sur l'école du présent ou celle de l'avenir.

Que quelques mystagogues en lunettes et aux cheveux blonds s'aventurent dans les brumes d'outre-Rhin sur les pas du maître, nous n'y voyons pas grand mal. Grâce à Dieu, la personnalité humaine, la vivisection de nos joies et de nos douleurs, cette source éternelle et féconde du drame qui provoque le rire ou fait couler les larmes, règne trop bien dans l'art pour que les fantômes nés de la fièvre l'en puissent chasser. Si nous croyions au danger, à la contagion de pareilles théories, nous n'aurions pas assez de force pour crier gare! mais nous ne croyons pas au règne de la démence, et si les plus robustes parfois subissent une crise, ils en sortent plus forts. Nous ne nions pas que l'influence du merveilleux wagnérien et de sa manière d'y mêler la personnalité humaine n'exerce quelques fâcheuses influences sur le drame lyrique; cela nous a été déjà prouvé il n'y a pas bien longtemps. Mais, nous le répétons, c'est une crise inévitable, sans conséquence pour l'avenir; le bon sens d'une part, l'ennui de l'autre, auront vite fait justice de ces complaisances à un goût absolument particulier, et que rien ne justifie.

Voilà pourquoi nous ne pensons pas que jamais le répertoire ou le système dramatique de Wagner obtienne droit de cité sur nos théâtres.

Nous ne savons si M. Vaucorbeil adopterait nos conclusions; mais nous ne serions pas surpris qu'il approuvât nos prémisses.

* * *

Nous avons dit en commençant que le directeur de l'Opéra aurait peut-être plus d'une fois à regretter les compatissances du commissaire du gouvernement; nous le craignons pour son repos, et ce serait à décourager de la bienveillance. Il y a, dans je ne sais plus quel roman de Dickens, deux personnages adorables, les frères Cheeryble; ils sont si bons qu'il n'est pas d'abus que l'on ne fasse de leur faiblesse. Ne pouvant refaire leur nature, ils imaginent ceci : c'est le frère Tom qui reçoit les solliciteurs; quant au frère John, on ne le voit jamais. Et à chaque requête délicate, frère Tom de s'écrier : « Mon Dieu! je ne demanderais pas mieux! je serais même très heureux de vous servir. Mais il y a mon frère John qui est intraitable, et je ne puis rien faire sans lui! »

Nous souhaitons un frère John à M. Vaucorbeil.

PIERRE ET PAUL.

Les Hommes d'aujourd'hui :

SEPT SÉRIES SONT EN VENTE : 1re série : *Victor Hugo*. — *Léon Cladel*. — *Constant Coquelin*. — *Emile Zola*. — *Léon Gambetta*. — 2e série : *Aurélien Scholl*. — *Sarah Bernhardt*. — *Nadar*. — *Auguste Vacquerie*. *André Gill*. — 3e série : *Emile de Girardin*. — *Victor Capoul*. — *Louis Blanc*. — *Edmond About*. — 4e série : *Sophie Croizette*. — *Gurévin*. — *Emile Littré*. — *Francisque Sarcey*. — *M. Bardoux*. — 5e série : *Olivier Métra*. — *Challemel-Lacour*. — *Daudet*. — *Garibaldi*. — *Jules Grévy*. — 6e série : *Ernest Hamel*. — *Charles Floquet*. — *Saint-Genest*. — *Lockroy*. — *Clémenceau*. — 7e série : *Hector Pessard*. — *Charles Monselet*. — *Docteur Pajot*. — *Arthur Ranc*. — *Jules Claretie*. — 8e série : *Jules Ferry*. — *Erckmann-Chatrian*. — *Spuller*. — *Victor Poupin*. — *Général de Wimpffen*. — 9e série : *De Lesseps*. — *Anatole de La Forge*. — *Ed. Siebecker*. — *Jean Macé*. — *Vaucorbeil*.

50 centimes la série.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

Nº 46. — 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

UN VIEUX PETIT EMPLOYÉ (YVES GUYOT).



UN VIEUX PETIT EMPLOYÉ (YVES GUYOT).

Swift ou Sterne? Qui sait? Voyez cette tête carrée de Breton indomptable. Cette physionomie mobile et originale à l'œil noir pénétrant, à la lèvre plissée d'un sourire sarcastique; ce front large sous lequel les idées saines, fortes, naissent avec une prodigieuse spontanéité et s'enracinent profondément. Les traits sont réguliers, le nez droit. La barbe, noire et argentée de gris comme la chevelure épaisse, encadre cette figure énergique. Voyez cette ossature solide, cette forte carrure et ces sinus musculeux, ce poing ferme et cette main d'artiste. Tout vous annonce l'homme de résistance et l'homme d'action.

Comme chez Swift ou chez Sterne, il y a dans cet esprit une implacable sincérité. Yves Guyot est un déshabilleur d'idées; il vous les étale toutes nues, avec leurs difformités visibles, dépouillées de fard, d'oripeaux, grelottantes et honteuses. C'est une bonne besogne d'analyste intrépide. Aussi me semble-t-il mériter ce nom d'humoriste que les Anglais donnent à leurs écrivains libres-penseurs. La phrase est alerte et primesautière, brève pour ne pas s'égarer; énergique pour donner aux objets un relief puissant. Il en résulte pour le lecteur une impression ineffaçable, comme celle que nous laisse un tableau peint en pleine pâte.

D'ailleurs, Yves Guyot, avec ce sens précis des choses qui répugne aux contours vagues, a en lui — fait peu connu même de beaucoup de ses amis — l'étoffe d'un peintre remarquable; J'ai vu de lui tout un monde d'ébauches dénotant une grande puissance d'imagination, une fougue rare dans le faire. Ce sont généralement des fusains avec des rehauts de crayon blanc et de sanguine. Beaucoup rappellent la manière étrange de Goya. Dans cette œuvre spontanée, toute pleine de tempêtes, un amour profond pour les choses fortes. Des ressacs de mers furieuses contre des falaises dans un tourbillon d'écume. Des chênes athlétiques tordant leurs branches énormes et dressant leurs troncs noueux hors de terre. Des fuites de taureaux furieux à travers quelque lande sauvage. Des chasses fantastiques à la lueur des torches. Des rentrées de fourrages par un sombre soleil couchant. Des sonneurs de cloches désespérément accrochés à leur corde. Des forgerons noirs dans l'embrasement de fournaise... Toute la Bretagne, avec ses robustes et mélancoliques paysages, avec ses grands souffles d'océan, vit dans cette fougueuse épopée où l'homme et la bête apparaissent comme dans un rêve, jouets perpétuels de la fatalité.

Voici maintenant les victimes de la misère sociale. Les truandes, vagabonds, mendiants et culs-de-jatte en pleine cour des Miracles, dans la rouge auréole de leurs feux de joie. Un assaut de Notre-Dame par les légions fourmillantes de la « Petite flambe ». Enfin, l'horreur tragique des Pendus : les Montfaucons balançant leurs silhouettes noires sur un ciel d'orage. — Quelle pitié profonde! quelle inaltérable soif de justice ne se dégage pas de ces peintures crayonnées à la hâte sous l'impression violente de ces misères humaines!

Ces esquisses inachevées annonçaient bien l'écrivain concis, imagé, puissant de l'*Inventeur*, de l'*Histoire des Prolétaires*, des *Préjugés politiques* et des *Lieux communs*.

L'*Inventeur*, cette étude originale où le romancier est doublé d'un économiste, où l'analyse des passions s'étaye du calcul, où le chiffre coudoie l'anecdote et le drame, révèle le profond amour de l'individualisme qui est la caractéristique dominante d'Yves Guyot. Pour créer des groupes forts, nous dit-il, il faut des unités fortes. Or, l'unité sociale irréductible, c'est l'individu. Donc, fortifions l'individu. Tout ce qui ne tend pas à son bien-être, à l'accroissement de ses forces est vain. De là cette admiration à la fois intuitive et raisonnée de l'inventeur, de l'artiste qui dégage son individualité à travers mille obstacles. De là, ce beau livre, l'*Inventeur*.

De là aussi cette table rase des préjugés et des lieux communs. Dans les *Préjugés politiques*, ces vieilles idoles parées de beaux noms : ordre, raison d'Etat, salut public, autorité, sont scrutées, analysées et détruites avec une verve impitoyable. Dans les *Lieux communs*, même rigueur d'analyse, même originalité de forme. Tout cela égayé de traits plaisants, d'énergiques saillies, avec un trait caricatural très prononcé à la manière des rudes satiristes anglais. Oui, c'est bien ainsi que Swift ou que Sterne eussent brutalement pris au collet ces rôdeurs de nuit, qui de notre temps hantent encore la raison humaine. Ces deux petits livres, à notre sens, chefs-d'œuvre de verve et d'ironie, feront leur trouée à travers l'époque.

***

De tout temps, Yves Guyot a été préoccupé par cette idée : Prouver que le parti républicain est un parti de gouvernement, qu'il a le souci des questions sociales; appliquer la rigueur des méthodes scientifiques à la solution des problèmes politiques; préciser les questions, et donner des solutions immédiates, pratiques, applicables. Telle est la pensée maîtresse qui l'a dirigé dans toutes ses fondations.

Mais Yves Guyot n'était pas homme à s'attarder dans les études théoriques : il fallait l'action à cette nature militante, et il entra de bonne heure dans le journalisme. Dès 1868, il fondait à Nîmes un journal d'opposition à l'Empire et réorganisait dans le Gard les forces du parti républicain. Pendant la guerre, le journaliste se fit soldat et prit part à la bataille de Buzenval; pendant la Commune, il entra dans la Ligue des Droits de Paris.

Lorsque, au sortir de la cruelle épreuve, chacun se remit au travail, Yves Guyot créa à Paris la *Municipalité*. Il avait compris qu'il fallait courir au plus pressé : c'était par la base que péchait l'édifice politique : ce qu'il fallait régénérer, c'était moins l'Etat que la Commune, et il se mit à l'œuvre courageusement. Mais son journal passa inaperçu, tant était profonde encore l'ignorance des véritables intérêts parisiens.

En 1871, avec Louis Asseline et Sigismond Lacroix, en plein état de siège, il fonda le *Radical*. Rude besogne que d'arborer le drapeau des vaincus en pleine fureur de réaction. Le journal vécut cependant deux ans. Enfin l'état de siège eut raison de cette belle vaillance. Le *Radical* disparut en 1873.

Ici se placent deux années d'épreuves, de travail patient et indomptable. Jours sombres que ceux où le penseur, l'écrivain militant, sont réduits au labeur solitaire! Jours féconds aussi, car ce sont les Nérons qui font les Tacites. C'est la tyrannie qui engendre les implacables revendications de la liberté. Plus heureux pourtant que ces grands isolés des servitudes impériales, Yves Guyot eut un compagnon fidèle pendant les heures de cette proscription à l'intérieur qui s'appelle la suppression d'un journal. Ce compagnon, ce fut Sigismond Lacroix, admirable nature de lutteur patient, pleine de calme résistance, comme la sienne, de fougueuse initiative. Ce fut une belle amitié que celle de ces deux hommes se complétant l'un par l'autre, et arrivant à créer ensemble l'œuvre féconde, harmonique. Le journal leur ayant été enlevé, ils se réfugièrent dans le livre. Et tous deux écrivirent cette œuvre d'érudition historique et de revendication sociale, l'*Histoire des Prolétaires*.

Chose curieuse que cette vision nette des objets, ce talent plastique s'alliant avec une aptitude particulière pour les opérations exactes de l'économie politique. C'est que le chiffre, formule supérieure de la vie, est éminemment attrayant pour les vrais observateurs.

Yves Guyot, exercé depuis longtemps au maniement des chiffres, analyse un budget, discute un tarif, commente une statistique avec une précision extrême et une compétence indéniable. En économie politique, il est partisan de la liberté et des harmonies économiques, par la concurrence. Il appartient à cette grande école de Manchester qui a élaboré la charte du libre-échange. Il se réclame d'Adam Smith en Angleterre, et de Bastiat en France. Cependant, il y a dans ses doctrines une part qui lui est bien personnelle. Il s'est rencontré avec M. Menier sur le terrain d'une conception toute française : l'impôt sur le capital. Tout le monde connaît l'énergie de propagande déployée par le grand manufacturier. Rien n'a pu décourager ce novateur qui, par la persévérance de ses efforts, s'est placé au rang des grands libre-échangistes anglais, les John Bright et les Richard Cobden! On peut dire qu'Yves Guyot a fait sienne cette idée et qu'il est devenu un des premiers théoriciens de l'impôt sur le capital. Grâce à lui et à M. Menier, cet impôt est dès aujourd'hui en concurrence, dans les préoccupations du législateur, avec l'impôt sur le revenu, adopté par l'école économique à la tête de laquelle s'est placé M. Gambetta.

C'est pour défendre ces principes qu'Yves Guyot, en novembre 1875, a fondé la *Réforme économique*, où sont approfondies, avec une rigueur toute scientifique, les questions fiscales, économiques, sociales, toujours pendantes devant l'opinion. La *Réforme économique* est au premier rang des publications spéciales européennes.

Pendant les élections générales de 1876 parurent les *Droits de l'Homme*. C'était logique. Au radicalisme économique répondait le radicalisme politique. Le journal fit une guerre acharnée à la politique « opportuniste » (ce mot, devenu bien vite populaire, a été créé par le journal même, dans un article signé X.). C'est toute une odyssée que l'histoire des *Droits de l'Homme*, fondés presque sans argent, traqués par la police de l'état de siège, rudement malmenés par la magistrature, qui leur infligea plus de 50,000 francs d'amende, mais toujours soutenus par la faveur du public. Il y a aujourd'hui bien des journaux radicaux dans Paris : le journal les *Droits de l'Homme* aura la gloire de les avoir tous devancés et d'être

venu à l'heure décisive, au moment difficile. Il a, lui aussi, sauvé l'honneur du drapeau qui les abrite aujourd'hui.

***

Pour servir ses idées, Yves Guyot a une parole concise et imagée comme son style. Il faut chercher dans ses discours cette verve primesautière, imprévue, incisive, qui arrive à ses effets par la toute puissance de sa raison. Ce serait un causeur à la manière de Thiers, un « speaker » de l'école anglaise, analysant les questions, les éclairant d'une lumière subite par un mot, un dilemme, un trait. Son éloquence, un peu abrupte encore, a besoin de s'assouplir et de se pondérer : cela fait, il donnera à la tribune française un orateur de plus. La harangue qu'il prononça le 9 février 1877, au banquet anniversaire de la fondation des *Droits de l'Homme*, est restée dans toutes les mémoires comme un modèle d'argumentation, de chaleureuse éloquence et d'ironie.

Ainsi, Yves Guyot, jeune encore (il n'a que trente-six ans, étant né le 6 septembre 1843), peut déjà compter comme une personnalité marquante du parti républicain avancé. Travailleur puissant, il a su devenir à la fois humoriste, économiste, politicien. — Comme politicien, il appartient à cette école intransigeante indispensable, dans une Assemblée, pour la position et la solution des questions. Que deviendrai un Corps législatif privé d'une élite d'hommes comme ceux qui siègent à l'extrême gauche : Laisant, Benjamin Raspail, Naquet, Lockroy, Clémenceau, Floquet, Marmottan, Talandier, Périn, et, au premier rang, Menier, qui, par sa réforme fiscale, prétend amener sans secousse l'évolution sociale nouvelle? C'est là l'école moderne, fondée par l'étude approfondie des questions. Pour ces hommes éminents, qui comptent des médecins, des ingénieurs et des financiers, la politique n'est pas seulement une science, c'est un *art*; la loi, selon l'exacte et vivante définition de Montesquieu, est véritablement « l'expression du rapport des choses », et, mieux que tous autres, ils sauront l'édicter et l'appliquer.

Nous ajouterons que la politique ainsi comprise est productive de vie plus encore que les œuvres d'art. Le tableau et le roman ne font guère que l'éducation du cerveau : les lois justes développent l'être tout entier; elles créent le bien-être de l'individu; elles font des hommes. Yves Guyot, capable d'équilibre et de pondération dans ses idées, peut devenir un représentant, un administrateur de premier mérite. Ces fondations qui s'appellent le *Radical*, les *Droits de l'Homme*, le *Bien public*, le prouvent. Le satiriste énergique, le peintre et le romancier qu'il y a en lui, mettront la vie et la liberté dans les œuvres de l'homme d'action et de l'homme d'Etat. — Swift ou Sterne? avons-nous dit en commençant cette étude. Pourquoi pas Gladstone ou Robert Peel? C'est le secret de l'avenir.

***

Tel est l'homme qu'une récente campagne a mis singulièrement en lumière dans ces derniers temps. Les *Révélations d'un ex-agent des mœurs*, les *Lettres d'un médecin*, les articles signés : *Un vieux petit Employé*, ont passionné tout Paris, et la vieille préfecture en a tremblé sur ses bases.

La chasse aux abus est commencée. Nous en verrons de belles, Yves Guyot aidant.

PIERRE ET PAUL.

Les Hommes d'aujourd'hui :

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 47. — 10 c.

Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

ÉTIENNE CARJAT



ÉTIENNE CARJAT

Signalement facile à faire : tête jeune sous des cheveux blancs ; signe particulier : un des rares hommes de notre temps à qui la moustache et la barbiche ne donnent pas l'air bonapartiste !

Parisien dans les moëlles, bien que né à Fareins (Ain) vers le mois d'avril 1828, et mieux que Parisien : gamin de Paris, du Paris populaire d'avant l'Empire, alors que le voyou n'était pas inventé.

C'est en 1838, à l'âge de dix ans, qu'Etienne Carjat, jusque-là citoyen de Lyon, fit, à la suite de ses parents, son entrée dans la capitale.

L'enfance du petit Etienne fut celle de tant d'autres garçonnets comme lui sortis du peuple, et jetés comme lui, dès leurs treize ou quatorze ans, en plein faubourg travailleur. Elèves libres du grand Paris, complétant volontiers l'enseignement de l'atelier par l'enseignement de la rue, vocations qui se cherchent dans des flâneries aux devantures, crânes d'artistes qui se bombent sous le bonnet de papier de l'apprenti.

Un an à l'école des Frères de la rue Vanneau, un an à la Mutuelle de la rue du Bac, huit mois dans une petite pension de la rue de la Sourdière, tel est le bagage universitaire modeste comme un paquet de conscrit, avec lequel notre héros entreprit le voyage de la vie.

Aux vacances de 1841, M. Cartier, le grand fabricant de tapis et de soieries de la rue Richelieu, chez lequel la mère du petit Etienne était concierge, s'intéressant au gamin et le jugeant d'âge à se donner un métier, voulut le caser dans un magasin de gros de la rue des Déchargeurs. Mais à la vue de la vieille boutique triste et sombre, avec ses immenses comptoirs alignés, la monotonie des interminables rayons chargés d'innombrables pièces d'étoffes, le candidat calicot, pris d'une tristesse noire, se sauva en pleurant dans la rue, où sa mère eut toutes les peines du monde à le consoler. Par bonheur, de retour au logis, Mme Cartier se souvint que, pour amuser son jeune fils (une des illustrations du sport actuel), Etienne gribouillait, le soir, de petits croquis point méchants. Elle eut l'idée de le présenter comme apprenti à M. Henry, un des dessinateurs aimés de la maison. L'artiste, à qui la physionomie du bambin plaisait, déclara qu'après un mois d'essai il dirait si, oui ou non, il se chargeait de son éducation artistique.

Le mois passé, Etienne resta. Trois ans après, il passait à la caisse et touchait ses 48 francs pour sa première quinzaine.

Passionné pour le théâtre, notre jeune artiste en fleurs de tapis, chaque dimanche, louait, avec les vingt sous de gratification du patron, un roman de *Dumas* ou de *Soulié* au cabinet de lecture du passage Choiseul ; il s'achetait, en outre, un respectable chausson aux pommes ; et, mettant sous un bras la nourriture du corps, sous l'autre celle de l'esprit, il s'en allait faire queue, à partir de deux heures, à la *Porte-Saint-Martin*, à l'*Ambigu* ou à la *Gaîté*. Une fois entré, se faufilant au premier rang du Paradis, de cinq heures du soir à une heure du matin, notre enthousiaste applaudissait à tout rompre la prose de Bouchardy et celle de Michel Masson, et les acteurs et les actrices : Mélingue, Albert, Boutin, Laurent ; mesdames Théodorine, Guyon, Naptal-Arnault, toutes les gloires du boulevard du crime indifféremment, mais surtout Rouvière et son vieux Frédérick Lemaître, qu'il devait photographier plus tard. Un soir, à l'Ambigu, sous la direction d'Antony Béraud, il avala sans boire — cas de boulimie dramatique digne de rester dans la mémoire des hommes — : *Périnet Leclerc, Fabio le Novice* et l'*Abbaye de Castro*, soit vingt-deux actes en tout ! ! Cet amour effréné du théâtre ne devait pas rester platonique : quelques années plus tard, ceci soit dit en passant, le jeune Carjat s'essayait, à quatre ou cinq reprises, sur les planches de l'Ecole lyrique de la Tour-d'Auvergne, dans le *Chef-d'œuvre inconnu, Don César de Bazan* et *Pauvre Jacques*. A chaque fois, il obtint un succès de fou rire devant un parterre de rapins.

Carjat fréquentait aussi la *Lice chansonnière*, dont les réunions avaient lieu alors rue du Faubourg-Saint-Denis. Des rimes commençaient à bourdonner dans sa cervelle : — Les autres font des vers, pourquoi n'en ferais-je pas ? Un soir, il se fait inscrire, sort un papier, et obtient un succès énorme avec une pièce sur la Pologne commençant par cet alexandrin monstrueux :

« *O Pologne aussi glorieuse qu'infortunée !...* »

Entraîné par la verve du débit, le bureau vota d'enthousiasme l'impression ; mais, après lecture, le père Blondel, qui présidait, fit en souriant cadeau d'un dictionnaire de rimes, précédé d'une prosodie, au présomptueux versificateur. Carjat comprit et ne reparut plus à la *Lice*.

Carjat rêvait de faire de la peinture. En 1845, une grande dame de Lyon, Mme Y..., sa marraine, l'avait présenté à Lamennais, qui le conduisit lui-même à son vieil ami Ary Scheffer. Celui-ci, ne prenant pas

d'élèves, envoya l'aspirant rapin à son frère Henri. Je ne sais quel incident de famille fit rater l'affaire, et Carjat dut se contenter, comme par le passé, après avoir fait de l'art industriel toute la journée, d'aller quelquefois, le soir, à l'atelier Dupuis, rue des Petites-Ecuries, où il dessinait d'après nature.

Carjat était déjà républicain. Un voisin, le citoyen Pelvilain, actionnaire de la *Réforme*, lui prêtait chaque matin son journal, qu'il dévorait jusqu'à la dernière ligne avant de se rendre au travail. Le 24 Février, il se sauva nue-tête avec son ami *Constant Arnoud,* pour aller voir ce qui se passait du côté du Palais-Royal. On venait de prendre le poste du Château d'Eau, et la foule se précipitait aux Tuileries. Entré un des premiers, notre jeune insurgé coupe, comme tous les autres, son petit morceau de velours du trône et sauve son garde municipal en lui faisant mettre la tunique à l'envers. En s'en retournant, il traverse la place du Carrousel où l'on distribuait des armes, s'empare d'un fusil à piston flambant neuf et va grossir, en qualité de volontaire, le poste du Ministère des affaires étrangères. Là, pour tromper les ennuis du corps-de-garde, il se mit à croquer, dans leur pittoresque débraillé, bon nombre des combattants de la journée, entr'autres un brave boucher du quartier qu'il ne devait pas tarder à revoir. C'est ce même boucher, modèle trop reconnaissant, qui, au mois d'avril suivant, l'ayant reconnu dans une réunion électorale, le planta de force à la tribune et le fit élire lieutenant de la garde nationale à l'unanimité moins deux voix. Nous nous rappelons avoir vu un croquis fait, d'après Carjat, à cette époque. Rien d'étrange comme ce jeune héron en uniforme, avec une forêt de cheveux frisés débordant du képi.

Le lieutenant Carjat donna sa démission après les affaires de Juin.

Le lendemain du *Deux-Décembre,* son ami Lombard, gérant du *National,* l'amena dans une petite imprimerie borgne des alentours du Louvre, et lui dit : — Tu connais ton Paris, tu as de bonnes longues jambes, va me porter ça au faubourg. *Ça,* c'était des exemplaires de la proclamation des représentants appelant le peuple aux armes. Carjat fait deux fois le trajet sans encombre; au troisième voyage, arrêté, bousculé, au coin de la rue des Vosges, par une escouade de sergents de ville, il tombe, mais assez heureusement pour jeter, sans être vu, le paquet d'imprimés dans un égout. Il n'était que temps : fouillé une seconde après, le brave Carjat, si l'on eut trouvé la chose sur lui, n'aurait probablement jamais fait de photographies.

Trois ans après, possesseur d'un des premiers exemplaires des *Châtiments,* il se rattrapait de la belle peur que les massacreurs bonapartistes lui avaient faite en lisant à quelques amis sûrs, dans son petit atelier de la rue de la Tour-des-Dames, porte barrée et volets clos, les strophes vengeresses de Victor Hugo.

Cependant, il avait des projets vagues, des rêves d'ambition artistique le hantaient; en 1854, l'idée lui vint de publier une série de grandes caricatures lithographiées représentant sous leur aspect familier, en dehors du convenu de la scène, les principaux acteurs de Paris. Les premières livraisons, qui parurent sous ce titre : *Le Théâtre à la Ville,* contenaient les portraits-charges de Faure, Luguet-René, Merly, Darcier, Gil-Pérès, Brindeau, Lesueur, etc. Chaque dessin était accompagné d'un quatrain. La presse s'occupa de cette publication originale. Matharel de Fiennes, entr'autres, en dit le plus grand bien dans le *Siècle,* et Villemessant, qui venait de fonder le *Figaro,* fit appeler le jeune artiste et lui commanda quatre petits bois de Ravel, Faure, Gil-Pérès et Brindeau, qui parurent dans un numéro exceptionnel.

Encouragé par ce succès, Carjat abandonne définitivement le dessin industriel. Son ami Pothey, l'auteur illustre de la *Muette,* alors graveur, le conduit chez Daumier, qui, tout en le félicitant, lui dit ces paroles, qu'il n'a jamais oubliées : — « Jeune homme, ne faites pas de caricatures; voilà trente ans que je crois faire la dernière. » Bien entendu, Carjat se garda bien de profiter du conseil.

En 1855, ayant lié connaissance avec le ténor Renard, dont il est resté jusqu'à la fin le meilleur ami, il l'accompagne à Lyon, puis à Saint-Etienne, où, six mois durant, son fusain ne chôme point. De retour à Paris, il fonde, avec ses camarades Amédée Rolland, Charles Bataille et Pothey, le premier *Diogène,* qui dure un an! Après quoi, sur les conseils de Méry et muni de chaudes recommandations pour MM. Carle et Bénédit, le Bertin et le Jules Janin du *Sémaphore,* il se rend à Marseille où il séjourne huit mois. Les cercles de l'*Athénée* et des *Phocéens* l'accueillent bras et cœurs ouverts, la Cannebière se fait défigurer en masse! L'année suivante, il part pour Bade, où trois ans de suite, de juillet à octobre, il fut un des lions de la saison. Russes, Anglais, Italiens, Allemands, tout le *hig-life* cosmopolite, se disputaient ses charges aimables et spirituelles, et c'était une mode de venir poser en plein air sous le grand marronnier de la promenade où Carjat avait établi son chevalet.

Mais le collodion le guettait, le collodion alors dans toutes les splendeurs de son aurore! Après une première tentative faite de concert avec Pierre Petit, dans sa succursale de *Stéphanienbad.* Carjat se rend aux conseils de quelques amis, et s'établit, en 1861, photographe pour son propre compte. L'atelier de Carjat devint bien vite le rendez-vous de tout Paris. On se souvient encore de ces merveilleuses soirées de la rue Laffitte, où les premiers artistes du monde tenaient à honneur de se faire entendre.

C'est là qu'en 1862 Carjat fonda le *Boulevard*, grand journal illustré, où parurent ses meilleures charges, et qui mourut d'honnêteté après une existence de dix-huit mois, aussi glorieuse qu'agitée. Les écrivains les mieux cotés de la presse et du roman moderne rédigeaient cette feuille vraiment littéraire; plusieurs y firent leur début. Théodore de Banville y publiait chaque semaine ses éblouissants courriers de théâtre; Daumier, exilé du *Charivari*, crayonna pour le *Boulevard* une quinzaine de pierres magistrales; les poètes surtout affluaient, certains d'être accueillis, eux et leurs rimes. Carjat seul, par suite d'une incroyable timidité, n'osa jamais publier un vers dans cette publication, où il était maître, et qui, par parenthèse, lui coûta trente mille francs.

La période de la fantaisie était close. Après un long procès avec ses associés, Carjat dut quitter la rue Laffitte, Gros-Jean comme devant, et recommencer la lutte sur nouveaux frais, rue Pigalle d'abord, puis rue Notre-Dame-de-Lorette, où il opère *lui-même*, tout comme un autre, de neuf heures du matin à cinq heures du soir. Assiduité bien mal récompensée, si nous voulions en croire les vers qu'il adressait, voici quelque temps, à son ami le peintre Ernest Duez :

. . . .
Si, pour un trafic lucratif,
Tu veux déserter la peinture,
Ne va pas choisir l'objectif,
C'est un instrument de torture !

Ses deux lentilles de cristal,
Qu'enferme un long tube de cuivre,
Mènent leur homme à l'hôpital,
Et je te défends de m'y suivre.

Fais-toi plutôt marchand, huissier,
Montreur d'ours, lutteur, saltimbanque,
Si tu ne veux, dans un grenier,
Finir tes jours loin de la banque ;

Fais-toi quaker, fais-toi mormon,
Fais-toi même bonapartiste,
Mais jamais photographe; oh ! non :
Le sort du forçat est moins triste.

Le photographe, ô mon Ernest!
C'est le paria du Bengale ;
C'est un lépreux, un Saint-Genest,
Que chacun fuit comme la gale ;

Et toi-même, ô cœur inhumain,
Bercé par le flot qui te porte,
Tu poursuis, heureux, ton chemin,
Sans t'arrêter devant sa porte.

Ces poètes exagèrent toujours ! L'atelier, certes, est loin d'être à ce point déserté ; mais il n'en est pas moins vrai que depuis la guerre et la Commune, grâce aux amabilités d'une certaine presse qui, jadis, sous l'Empire, prouvait son éclectisme de haut goût en venant boire le champagne et fumer les cigares du farouche jacobin Carjat, notre ami a perdu une bonne partie de son ancienne clientèle aristocratique. D'un autre côté, à part quelques braves et nobles cœurs qui se souviennent de sa longue lutte pour la République (et parmi eux Victor Hugo et Gambetta, ce qui n'est pas un mince honneur!), l'atelier de Carjat, malgré l'incontestable supériorité artistique des portraits qui en sortent, *espère* encore, comme disent les Provençaux, la visite de certains Citoyens millionnaires, qui ne semblent pas se douter que la solidarité est le premier des devoirs pour tout vrai républicain.

En attendant l'heure heureuse de ces visites, heure qui, nous l'espérons, ne saurait tarder à sonner, l'artiste se console en écrivant, entre deux clichés, des vers pleins de cœur et de fantaisie. *L'Evénement*, la *Tribune*, la *Renaissance*, la *France*, la *Marseillaise*, la *Vie littéraire*, le *Progrès de Lyon*, etc., ont publié de lui des pièces remarquables. La prose ne lui fait pas peur, et les lecteurs de la *Petite République française* ont pu apprécier, depuis plusieurs années, sa verve d'écrivain et sa compétence de salonnier.

Mais l'idée fixe de Carjat, le rêve aimé qu'il caresse, c'est d'avoir cinq ou six mois de liberté pour mener à bonne fin un grand drame historique en cinq actes : *Le Pêcheur d'Amalfi*, auquel il travaille dans les rares heures de loisir que lui laisse son absorbant métier, et de publier, lui aussi, son petit volume de vers au printemps de l'année prochaine.

Désirs trop modestes pour n'être pas bientôt réalisés !

PIERRE ET PAUL.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

Nº 48. — 10 c. Un an : 6 fr

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

EMMANUEL VAUCHEZ



EMMANUEL VAUCHEZ

Ecrire la biographie d'Emmanuel Vauchez, c'est faire l'historique du Cercle Parisien de la Ligue de l'Enseignement, et nous sommes certains ainsi d'intéresser doublement nos lecteurs.

*
* *

Né à Courlans, dans le Jura, en 1836, Emmanuel Vauchez s'occupa d'abord de commerce, et après un assez long séjour en Belgique, puis en Algérie, il vint définitivement se fixer à Paris.

Un soir, en 1865, un numéro de l'*Opinion nationale* lui tomba sous les yeux. Ce journal contenait l'appel que Jean Macé, revenant d'assister à une réunion de la Ligue belge de l'Enseignement, adressait aux hommes de bon vouloir pour la fondation d'une *Ligue française de l'Enseignement*. Enthousiasmé par ce projet, Emmanuel Vauchez se mit immédiatement en relations avec Jean Macé, car son nom est inscrit le huitième sur la première liste des adhérents, et, sans hésiter, il sacrifia sa position commerciale, vouant désormais sa vie à cette œuvre patriotique.

*
* *

Un lien moral et central était nécessaire aux différentes Sociétés qui commençaient à se constituer dans les départements.

Alors Emmanuel Vauchez fonda le Cercle Parisien de la Ligue de l'Enseignement, dont il a été l'âme depuis le commencement.

Les débuts furent des plus modestes. Toutefois, à la fin de la première année, le groupe comptait déjà 117 membres ayant souscrit une somme annuelle de 449 fr. 50 c. Voulez-vous un détail touchant? Sa correspondance terminée, Emmanuel Vauchez, secrétaire général, portait à leur adresse les lettres de Paris, pour économiser autant que possible l'apport social! Aujourd'hui, le nombre des adhérents dépasse 1,700, dont les souscriptions annuelles sont de plus de 13,000 francs. Le total des recettes ordinaires, depuis la création, a été de 70,374 fr. 20 c.; les recettes extraordinaires ont donné 102,105 fr. 90 c.; les achats de livres, pour le compte des écoles et des bibliothèques civiles et militaires, ont atteint le chiffre de 181,458 fr. 80 c.; enfin, le mouvement général des fonds a été de 353,938 fr. 90 c.

*
* *

L'œuvre était en pleine voie de prospérité, lorsque la guerre de 1870-1871 éclata, rejetant au dernier plan toutes les questions de progrès et d'humanité.

Emmanuel Vauchez s'engagea au 1er régiment de zouaves. C'est lui qui eut l'idée de l'installation immédiate en France des dépôts des régiments d'Afrique, idée que, par malheur, le gouvernement réalisa seulement six semaines plus tard. Dirigé sur l'armée de la Loire, Emmanuel Vauchez fit courageusement son devoir pendant cette douloureuse campagne.

*
* *

La paix signée, le secrétaire général du Cercle Parisien de la Ligue de l'Enseignement reprit sa tâche, avec la même foi robuste, avec cette dose égale de dévouement et de sagesse qui lui avait une première fois donné le succès. Seulement, il allait agrandir son cadre d'action, par la création des bibliothèques militaires. Emmanuel Vauchez fut, en effet, le premier metteur en œuvre de ces fondations éminemment nationales, s'il est vrai, comme il a bien fallu le reconnaître, qu'un soldat sachant quelque chose est une meilleure machine de guerre qu'un soldat ne sachant rien. Fort de la sanglante leçon qui venait de nous être infligée, Emmanuel Vauchez alla droit au ministère de la guerre et parvint à y faire adopter son idée des bibliothèques militaires, ralliant l'un après l'autre à cette nouvelle œuvre les chefs de corps, les officiers chargés des écoles de régiments. C'est ainsi que le Cercle Parisien de la Ligue de l'Enseignement, et

tout particulièrement son secrétaire général, jouissent maintenant dans l'armée d'une juste popularité, car ils ont concouru à la formation de 180 bibliothèques régimentaires, ce qui constitue, sans contredit, un de leurs meilleurs titres à la reconnaissance publique.

On peut voir là le commencement de la réalisation d'un rêve que, pour notre part, nous caressons depuis longtemps : le régiment transformé en une sorte de haute école nationale, où chaque génération passe tout entière à son tour, et d'où l'on sort citoyen français, nous voulons dire électeur; et quand nous en serons là, ce ne sera pas un petit honneur d'avoir été pour quelque chose dans le point de départ de cette grande école républicaine qui deviendra le couronnement de tout notre système d'écoles publiques.

* * *

Avec son extraordinaire puissance de travail, Emmanuel Vauchez était vite parvenu à rendre au Cercle Parisien de la Ligue de l'Enseignement toute son activité. Parlerons-nous des tracasseries, des menaces émanant des deux gouvernements soi-disant d'ordre moral? Laissons ces souvenirs pour ainsi dire ensevelis sous notre mépris! Toujours est-il que, grâce au dévouement d'Emmanuel Vauchez, le Cercle Parisien de la Ligue de l'Enseignement se trouva prêt à prendre une part brillante à l'Exposition universelle de 1878, et c'est ici que nous allons résumer, d'après un document officiel, ses principales opérations.

« Le Cercle Parisien de la Ligue de l'Enseignement a, par des encouragements, provoqué la fondation des œuvres suivantes :

« 472 sociétés d'instruction ou bibliothèques par association, comptant plus de 40,000 membres;

« Fondé des bibliothèques régimentaires et encouragé l'organisation d'écoles régimentaires pour les adultes dans 180 corps de troupes;

« Lancé un pétitionnement en faveur de l'instruction obligatoire, gratuite et laïque, qui a produit 1,267,267 signatures, non compris plus de 100,000 autres signatures envoyées directement aux députés et déposées sur le bureau de la Chambre.

« Ouvert une enquête auprès des conseils municipaux sur le même sujet. Les municipalités qui ont répondu jusqu'à ce jour représentent plus de la moitié de la population de la France;

« Le Cercle Parisien a fourni, à titre gratuit, des globes, des cartes, des tableaux d'histoire naturelle, etc., etc., à plus de 1,200 écoles communales et libres;

« La Société a créé, dans ses bureaux, 175, rue Saint-Honoré, un service d'achats de livres, qui fonctionne gratuitement pour les écoles et les bibliothèques populaires et militaires. »

Tout cela, accompli en quelques années, par les seules ressources de l'initiative privée, et par l'énergique persévérance d'Emmanuel Vauchez, resté modeste, et nous dirions volontiers trop modeste, au milieu de ces magnifiques résultats!

* * *

Certes, il y avait là de quoi fixer l'attention des distributeurs de récompenses. Le jury d'examen de la classe VI jugea le Cercle Parisien de la Ligue de l'Enseignement digne d'une médaille d'or. Hum! Hum! n'était-ce pas beaucoup pour une Société si manifestement imbue de laïcisme? C'est ce que pensa le jury sans doute bien pensant du deuxième groupe, juge en dernier ressort, et qui ne lui décerna qu'une médaille d'argent. Or ou argent, le Cercle Parisien de la Ligue de l'Enseignement, qui n'était pas habitué aux récompenses officielles, se trouvait satisfait, mais il y eut une protestation unanime de la part de la presse républicaine.

* * *

Parmi les membres honoraires du comité du Cercle Parisien de la Ligue de l'Enseignement, nous citerons les noms suivants : Victor Hugo, président; Emmanuel Arago, Henri Brisson, Carnot, Challemel-Lacour, Claude, Corbon, Crémieux, Fourcand, général Guillemaut, Cyprien Girerd, Hérold, Leblond, Le Royer, Lepère, Littré, Laisant, Magnin, Marmottan, Menier, Peyrat, Schœlcher, Testelin, Thurel, Tirard, Valentin, etc.; les membres actifs du comité sont : MM. Jean Macé, président; Henri Martin, Dr Emile Javal, Huet, E. Nus, vice-présidents; Ch. Bigot, de Bagnaux, de Pompéry, Victor Poupin, secrétaires; G. Wickham, trésorier; C. Baudot, E. Bonnemère, Clamageran, de Serres, Fauvety, Ernest Figurey, Ch. Goudchaux, E. Grosselin, G. Guéroult, P. Guieysse, Hippeau, G. Hubbard,

Ph. Jourde, Ernest Lefèvre, Lereboullet, Lemarignier, Ch. Limousin, Paul Poydenot, F. Rossignol, membres.

***

Nous ajouterons, pour ceux de nos amis qui, cette notice achevée, désireraient faire partie du Cercle Parisien de la Ligue de l'Enseignement, nous ajouterons que la cotisation annuelle est fixée à 5 francs au minimum. A partir d'une somme de 200 francs une fois versés, on devient souscripteur perpétuel. Enfin, tous les dons, soit en argent soit en livres, sont accueillis avec reconnaissance.

***

Cette année, la direction générale à imprimer au *Sou des écoles laïques*, et à la création si nécessaire des *Bibliothèques pédagogiques*, plus particulièrement destinées aux instituteurs, a imposé à Emmanuel Vauchez un redoublement de travail presque au-dessus des forces humaines, mais dont il est cependant loin de se plaindre, sa véritable récompense étant dans ce qu'il a fait déjà, et sa seule ambition consistant à faire plus encore.

On peut le dire sans exagération, Emmanuel Vauchez entretient une correspondance dans le monde entier, et le Cercle Parisien de la Ligue de l'Enseignement compte des adhérents en Belgique, en Italie, en Egypte, en Amérique.

Emmanuel Vauchez vient d'être nommé officier d'Académie. Disons toute notre pensée. Emmanuel Vauchez n'avait rien demandé. Dès que l'administration républicaine croyait devoir une distinction honorifique à ce ferme républicain en action, c'était le ruban de la Légion d'honneur qu'il fallait lui donner.

Dernièrement aussi, Emmanuel Vauchez a été nommé membre de la Commission ministérielle des bibliothèques scolaires et populaires, et s'il n'a pas refusé, c'est qu'il a compris combien de services il pourrait encore rendre là, grâce à son expérience de toutes les choses de l'instruction populaire et de l'éducation civique.

***

Voilà, faute de plus d'espace, ce que nous avions à dire sommairement sur Emmanuel Vauchez et sur le fonctionnement du Cercle Parisien de la Ligue de l'Enseignement. Il semble, nous le répétons, que l'un soit inséparable de l'autre. Et maintenant, n'est-il pas vrai, M. le Ministre de l'Instruction publique, qu'avec un état-major de cinq ou six hommes comme Emmanuel Vauchez, on ferait, vite et bien, de grandes choses !

PIERRE ET PAUL.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 49. — 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

VICTOR SCHŒLCHER



VICTOR SCHŒLCHER

Parmi les hommes qui consacrent leur vie à la conquête du droit, à la défense de la liberté, Victor Schœlcher est un des plus fermes et des plus dévoués. Inébranlable dans sa foi politique, il a parcouru une longue carrière marquée de luttes incessantes en faveur des opprimés, combattant le despotisme en Europe et l'esclavage aux colonies. C'est une de ces physionomies pures, une de ces personnalités droites, généreuses et vaillantes qui sont l'honneur d'un parti.

Victor Schœlcher est né à Paris le 21 juillet 1804. Il fit ses études au lycée Louis-le-Grand. On était en pleine réaction royaliste. Prêtres et nobles s'acharnaient contre les institutions et les idées nouvelles, et prétendaient nous ramener à la féodalité.

Le bruit des luttes que soutenait le monde nouveau contre le vieux monde exécré franchissait parfois les murs du collège, et allait faire tressaillir sur leurs bancs les jeunes élèves, espoir de la démocratie. Schœlcher avait une opinion et des convictions bien avant d'avoir atteint sa vingtième année. Il se distinguait déjà par ses idées avancées au milieu même de cette jeunesse qui s'unissait, dans les sociétés secrètes et dans les loges maçonniques, pour combattre le despotisme du roi, des nobles et du clergé. Tout jeune, il fit partie de la loge des *Amis de la vérité* et de la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*.

Schœlcher débuta dans la presse parisienne après la révolution de Juillet, et ses premiers articles furent consacrés à cette cause de l'abolition de l'esclavage, à laquelle il eut l'honneur d'attacher son nom et qu'il eut le bonheur de gagner.

Il avait fait, en 1830, un voyage dans les deux Amériques; à son retour, il publia dans la *Revue de Paris* une série de lettres sur le Mexique qui furent remarquées et dont les opinions, exprimées d'ailleurs avec une sincérité entière, soulevèrent d'assez vives critiques.

Cependant, le croira-t-on? l'ardent apôtre de l'émancipation de l'homme avait d'abord hésité à demander l'affranchissement immédiat des esclaves. Frappé de la triste condition des nègres, il se trouvait partagé entre le désir de l'abolition de l'esclavage et la crainte de ne point trouver une voie pratique à cette œuvre de progrès. La mise en liberté de milliers de malheureux abrutis par l'esclavage l'effrayait.

« Loin de nous, écrivait-il, la pensée de bouleverser le monde, de compromettre les intérêts et la vie de tant de colons attachés à l'esclavage! Ceux qui veulent l'émancipation des noirs actuelle et spontanée parlent et agissent dans un esprit d'humanité très honorable sans doute; mais, soit ignorance, soit entraînement, ils ne tiennent pas compte de l'état moral de nos protégés. »

Cependant, ne se sentant pas suffisamment éclairé, il remit la question à l'étude et partit de nouveau pour les pays à esclaves. Il fut le premier voyageur qui parut à la Martinique et à la Guadeloupe en déclarant ses tendances abolitionnistes. Il n'en reçut pas moins l'hospitalité la plus gracieuse. Il visita également les possessions anglaises, espagnoles et danoises, et rapporta de ses voyages deux ouvrages remplis d'observations intéressantes, de faits, de récits souvent dramatiques, qui forment le plus éloquent plaidoyer en faveur de l'abolition de l'esclavage.

Dans ces deux livres, l'état des colonies, la condition des esclaves, celle de leurs maîtres, ne servent, pour ainsi dire, que de moyen de démonstration, le nègre reste le sujet.

On a tout dénié à celui-ci, même sa qualité d'homme.

M. Schœlcher demande à l'anatomie les preuves de sa qualité originelle; il groupe ensuite les faits qui témoignent de ses aptitudes. L'histoire et ses propres observations, la bibliothèque et l'*atelier* lui fournissent des témoignages irrécusables en faveur de l'Africain déshérité et renié. Il nous fait admirer, chez ces malheureux, l'amour filial, le respect des vieillards. Quant à leur état intellectuel, il n'est pas, dit-il, inférieur à celui des Germains décrits par Tacite : le nègre est intellectuellement égal au blanc; il n'y a de différence entre eux que celle de l'éducation.

» Les souris blanches ne sont pas moins souris que les souris grises. Le génie n'est pas dans l'épiderme. Les serfs russes, polonais, valaques, sont tout aussi stupides que les noirs. »

Et il en cite un affreux exemple.

« L'esclavage enlève tout ressort à l'âme en l'avilissant. N'a-t-on pas vu l'horrible aventure qui vient de se passer en Russie? Un seigneur commande l'amour à une de ses esclaves; elle s'enfuit. Il ordonne à deux serfs qui se trouvaient présents de courir après elle; ils se mettent à sa poursuite et la lui ramènent fort ponctuellement :

» Quels étaient ces deux hommes ?

» Le frère et le fiancé de sa victime.

» L'abrutissement peut-il aller plus loin ? »

Mais, lui objecte-t-on, des faits semblables sont devenus très rares ; ils sont exceptionnels. Généralement, le sort matériel des esclaves est préférable à celui des prolétaires d'Europe.

« Entre esclaves et prolétaires, répond-il, il y a la différence d'un outil à un ouvrier.

» Si, dit-il encore, vous étiez à naître et que l'on vous proposât de choisir entre les conditions de prolétaire européen et d'esclave des Antilles, ne vous écrieriez-vous pas : Faites-moi prolétaire ?

» D'ailleurs, ajoute-t-il spirituellement, jusqu'à ce qu'un colon ait mis ses fils et ses filles en esclavage, personne ne croira à la sincérité de sa préférence pour ce régime. »

La révolution de 1848 fit triompher ses idées. Nommé sous-secrétaire d'Etat au ministère de la marine, il présentait à la signature du Gouvernement provisoire un décret qui proclamait le principe de l'émancipation, et nommait une commission chargée de proposer la loi de l'affranchissement immédiat des noirs. Le 27 avril 1848, l'esclavage avait vécu sur les terres appartenant à la France.

Schœlcher représenta la Guadeloupe successivement à la Constituante et à la Législative. Durant ces deux sessions, il ne cessa de rendre des services à cette cause de l'humanité qu'il avait si ardemment embrassée. Une loi dégradante assujettissait nos marins à la peine du fouet. Grâce à son intervention énergique, cette peine humiliante fut bannie, le 12 mars, du Code de la marine. Il plaida aussi énergiquement la cause de l'abolition de la peine de mort, mais le 2 décembre était le jour fixé pour la discussion de sa proposition. Le moment était bien choisi.

Un biographe de Schœlcher, M. Jules Rouquette, a retracé la part que prit à la lutte l'ardent député de la Guadeloupe. Nous retracerons ces lignes émouvantes qui montrent, tout d'une pièce, le caractère de notre héros :

« A neuf heures, le général Marulaz, qui occupait la place de la Bastille, détacha trois compagnies du 19e de ligne et les chargea de s'emparer de la frêle barricade que les républicains venaient d'élever. Cette troupe était commandée par le commandant Pajol. La compagnie de tête était sous les ordres du capitaine Petit. Les soldats avançaient lentement ; mais, dès qu'ils furent près de la barricade, quelques citoyens se retirèrent, déclarant la situation impossible, en présence de l'imperfection de l'obstacle à opposer et du défaut d'armes pour le défendre.

» — Amis ! s'écria Schœlcher, pas un coup de fusil avant que la ligne ait ouvert le feu ! Nous allons à elle ; si elle tire, la première décharge sera pour nous ; si elle nous tue, vous nous vengerez ; mais, jusque-là, pas un coup de fusil !

» M. Schœlcher fit signe aux troupes de s'arrêter. Le capitaine Petit répondit par un geste négatif. Sept des représentants du peuple descendirent alors et marchèrent vers les soldats. Ils avancèrent, sans armes, sur une seule ligne, ceints de leurs écharpes. Les troupes s'arrêtèrent un instant, indécises.

» — Nous sommes représentants du peuple, leur cria alors M. Schœlcher. Au nom de la Constitution, nous réclamons votre concours pour faire respecter la loi du pays. Venez à nous, ce sera votre gloire.

» — Taisez-vous, répondit le capitaine. Je ne veux pas vous entendre. J'obéis à mes chefs ; j'ai des ordres. Retirez-vous, ou je fais tirer.

» — Vous pouvez nous tuer, s'écrièrent tout d'une voix les représentants, nous ne reculerons pas ! Vive la République, vive la Constitution ! »

» L'officier ordonna à sa compagnie d'apprêter les armes, et commanda : « En avant ! »

» Les trois compagnies reprirent leur marche, et l'on entendit le bruit sec des batteries. La mort était à quelques pas. Plusieurs des représentants crurent que leur dernière heure était arrivée. Ils mirent le chapeau à la main, pour montrer que leur front n'avait pas pâli, et poussèrent un nouveau cri de : « Vive la » République ! »

» Mais le capitaine Petit, dont tous les historiens ont loué la modération dans ces cruelles circonstances, ne commanda pas le feu. Neuf rangs de soldats passèrent successivement, marchant vers la barricade, évitant les représentants et s'abstenant de les frapper.

» Ceux-ci, pourtant, ne cessaient pas de les abjurer de se joindre à eux.

» Ces instances impatientèrent quelques soldats, qui repoussèrent les représentants et les menacèrent de leurs baïonnettes. Un fourrier abaissa même son arme sur M. Bruckner ; il allait faire feu, lorsqu'un mot calme et digne de celui qu'il allait frapper lui fit relever son fusil, qu'il déchargea en l'air.

« Au même instant, un soldat repousse M. Schœlcher avec la pointe de sa baïonnette, non pas pour le blesser, mais pour l'éloigner, ainsi que l'affirme M. Schœlcher lui-même. Les défenseurs de la barricade croient que l'on frappe les représentants un coup de feu part soudain de leurs rangs; un soldat, troué d'une balle au front, roule à terre.

« La troupe n'est plus qu'à trois ou quatre pas; elle riposte par une décharge générale.

« C'est alors que Baudin, debout sur la barricade d'où il haranguait les soldats, reçoit une balle au front et tombe foudroyé. Après cette résistance plutôt morale que matérielle, les valeureux citoyens qui luttaient là sans espoir durent se disperser et se replier sur d'autres points où le combat leur présentait plus de chances de succès. »

Le lendemain, 4 décembre, dans le quartier Saint-Martin, Schœlcher prit part à la décisive et terrible bataille où une poignée d'indomptables républicains se firent écraser par les soldats ivres de Saint-Arnault. Ce n'est que lorsque la cause lui parut définitivement perdue qu'il sortit de Paris, réussit à gagner un port et s'embarqua pour l'Angleterre.

En exil, Schœlcher défendit encore la cause de la démocratie. Il publia sur le coup d'Etat deux volumes d'une rare énergie.

En outre, il publia en anglais, — car il écrit presqu'aussi bien que le français la langue de nos voisins d'outre-Manche, — une *Vie de Haendel,* qui dénote chez lui de caractéristiques aptitudes musicales.

M. Schœlcher demeura en exil tant que la France fut soumise à l'homme du 2 Décembre. Il refusa de profiter de l'amnistie décrétée par l'Empire, et ce ne fut qu'à la nouvelle de nos premiers désastres, le 6 août 1870, qu'il accourut mettre au service de son pays son bras et son dévouement. Le 4 Septembre, il était à l'Hôtel-de-Ville avec les représentants qui étaient venus proclamer la République. En présence des dangers qui menaçaient la patrie, il recommanda la concorde et la modération, et combattit l'adoption du drapeau rouge que proposaient quelques républicains radicaux.

Un décret du 16 septembre le nomma chef d'état-major de la garde nationale; il fit ensuite partie de la Commission des barricades et fut enfin chargé d'organiser la légion d'artillerie, dont il conserva le commandement pendant toute la durée du siège de Paris. Il mit un grand zèle et des soins intelligents à dresser ce corps, qui se distingua bientôt par son dévouement, par sa discipline toute militaire, par l'esprit patriotique et républicain qui l'animait.

Après la guerre, Schœlcher fut élu à la Martinique, à la Guyane et à Paris, le dixième sur quarante-trois. Il opta pour la Martinique. Lors de la constitution du Sénat, il fut élu sénateur inamovible, le soixante-huitième, au septième tour de scrutin, par 306 voix.

La vie de M. Schœlcher, toute composée de travaux, de luttes en faveur de la démocratie, de dévouement en faveur du peuple et des opprimés, est une des plus pures, des plus nobles, que nous ayons eu à esquisser.

La calomnie n'a pas trouvé à mordre sur elle, et lorsque, en plein 24 mai, un renégat du socialisme qui, par ses bruyantes fureurs contre les républicains, parvint à capter la confiance de la droite, lorsque M. Batbie essaya de flétrir un parti auquel il se targuait jadis d'appartenir, Schœlcher se dressa avec indignation, et, un mot, un regard suffirent pour faire pâlir le calomniateur et le couvrir de confusion.

Nature généreuse et vaillante, Schœlcher est le véritable champion de la démocratie; au milieu des difficultés qu'elle a à traverser, la République le trouvera parmi ses plus intrépides défenseurs.

PIERRE ET PAUL.

Les Hommes d'aujourd'hui :

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 50 — 10 c. Un an : 6 fr

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

CASTAGNARY



CASTAGNARY

Un jeune écrivain publiait, en 1857, à cette librairie Poulet-Malassis, où si bon accueil était fait aux débutants, un volume sur la philosophie du salon de la même année. Les lecteurs eurent de suite l'impression d'une critique neuve et forte où étaient reprises les traditions réalistes de la fin du dix-huitième siècle. L'auteur était un Saintongeais né en 1831, à l'ombre du capitole de la riante cité de Saintes, et se nommait Castagnary. Il avait fait ses études au collège de la ville, son droit à Paris, et débuté dans la *Revue moderne*, fondée par Charles Sauvestre, avec la collaboration d'Antony Méray, de Levallois, de Bonnemère, etc. C'est à ce salon de 1857 que Courbet avait exposé la *Chasse au Chevreuil*, la *Biche forcée à la neige*, les *Demoiselles des bords de la Seine*, etc. Castagnary fut séduit par la vérité de cet art, par son puissant naturalisme, et, depuis, ne cessa de l'expliquer, de le justifier, de le populariser dans un infatigable et éloquent apostolat.

A propos de ce livre, aussi remarquable par les idées que par la forme, M. de Chennevières disait à Poulet-Malassis que depuis Diderot il n'avait été rien écrit de semblable sur les arts. Ouvrons-le, nous aurons sous les yeux un programme neuf, clair et défini.

Tout d'abord, l'auteur s'élève avec énergie contre la peinture religieuse et la peinture historique, dont il annonce la disparition prochaine, indiquant en même temps que cette disparition se résoudra pour l'art en un accroissement de puissance.

La religion et l'histoire éliminées, l'artiste prend peur et demande ce qui va lui rester.

Ici nous citons :

« Ce qu'il te reste, artiste ? ce qu'il reste à ton génie ? Il te reste l'homme et la nature, c'est-à-dire tout ce qui est. Les dieux sont partis ; mais crois-tu donc que Jupiter ait emporté avec lui la puissance, et Minerve la sagesse, et Vénus l'immortelle beauté, et Jésus l'éternel amour ? Non, l'amour, la beauté, la sagesse, la puissance étaient en toi. Tu t'en étais un moment dépouillé pour en parer tes dieux, voulant les faire grands et rester petit, les faire beaux et demeurer laid. Mais eux disparus, toutes les vertus et toutes les grâces dont tu les avais doués et qui sont ton bien, te reviennent ; tu hérites de tes dieux morts et tu grandis de tout leur néant. Les héros sont partis ; mais crois-tu donc qu'ils aient emporté avec eux l'amour et la haine, la vengeance et le pardon, l'adultère et le meurtre, les forfaits éclatants et les dévouements farouches ? Non, toutes ces choses étaient aussi ton partage et te reviennent. Comme tu as hérité de tes dieux, tu hérites de tes héros.

« Marche donc sans regret et sans crainte : tu es dès à présent dans la voie. Ce ne sont plus des dieux et des déesses, des héros et des récits épiques que ton art fortuné va configurer et traduire, c'est toi-même, ce sont les scènes de ta vie, c'est la nature qui t'enveloppe. Là est toute vérité, là est toute poésie. Laisse dire ceux qui, te voyant aller, parlent d'amoindrissement et de décadence : la plus belle conquête de l'homme, c'est l'homme, et je n'en sais pas qui mérite davantage d'être glorifiée. Entre donc dans le champ qui s'ouvre à ton activité rajeunie, dans ce champ où tu vas être à toi-même ton Dieu et ton héros. Regarde l'homme, que tu ne connais pas : il n'y a rien de plus beau, de plus grand que l'homme sur la terre. Regarde la nature, que tu connais à peine : il n'y a rien de plus grand, de plus beau que la nature sous le ciel. La nature et l'homme, le paysage, le portrait, le tableau de genre, voilà désormais l'avenir de l'art. »

Tout ce qui s'est passé depuis vingt ans, n'a-t-il pas donné raison à ces pages prophétiques ?

A partir de 1857, Castagnary publie tous les ans un compte-rendu du Salon, conçu dans le sens indiqué par ses premiers écrits. Son programme signifie : Guerre à la convention, à l'Académie, à l'Ecole de Rome, à l'Institut, à tout ce qui est faux et sent l'arrangement artificiel ; glorification de la vérité et de la vie.

Autant il se montre admirateur ardent de Courbet, de Millet, de Daubigny, de Corot, de Troyon, de Théodore Rousseau, autant il est impitoyable dans sa critique de Cabanel, de Gérôme, Bouguereau, de tous ces éclectiques énervés que le génie réaliste d'un Ingres, par exemple, eût violemment repoussé de son école.

Voulez-vous avoir sa théorie résumée? Elle est tout entière dans ces lignes :

« La peinture n'est point une conception abstraite, élevée au-dessus de l'histoire, étrangère aux vicissitudes humaines, aux révolutions des idées et des mœurs : elle est une partie de la conscience sociale, un fragment du miroir dans lequel les générations se contemplent tour à tour, et, comme telle, elle doit suivre la société pas à pas. Que dans l'humanité, chaque civilisation, et, dans chaque civilisation, chaque époque, déposent ainsi en passant leur image sur la toile, nous aurons, dans toute l'étendue de la durée, l'aspect pictural de l'humanité avec ses modes et ses variations successives. Est-ce donc peu de chose et pourra-t-on dire après que l'art aura failli à sa mission ? »

Le républicain n'était pas moins ferme chez Castagnary que le théoricien du nouvel art. En 1861, il entra à ce *Courrier du Dimanche* où républicains et simples libéraux s'étaient coalisés pour faire à l'empire une guerre aussi rude qu'on la pouvait faire en ce moment. Gustave Chaudey, Frédéric Morin, Eugène Pelletan y écrivaient aussi. Castagnary a publié, en 1864, sous le titre : *Libres Propos*, le recueil des articles qu'il avait donnés au *Courrier*.

En 1865, le *Nain Jaune* passa aux mains des républicains et se mit à faire, sous le couvert de la littérature, de très vive satire politique. La rédaction en chef fut donnée à Castagnary qui réunit autour de lui une très brillante rédaction : Ranc. Spuller, J.-J. Weiss qui depuis, mais alors..., le regretté Georges Avenel, Frédéric Morin, Charles Floquet, André Lefèvre, Félix Mornand, Philarète Chasles. Que de spirituels et cruels articles ! l'un d'eux valut, en 1866, à Castagnary, quinze jours de prison. En même temps, Castagnary envoyait des correspondances au *Progrès de Lyon* et à cette *Europe* de Francfort qui fut aussi un des efficaces instruments de la guerre à l'empire et par laquelle ont passé bien des hommes politiques de notre temps.

Le critique d'art, le prédicant du naturalisme, avait acquis, par ces campagnes de la presse, une véritable notoriété politique. Aussi fut-il tout indiqué pour faire partie de la députation qui conduisit en 1868, à Venise, le corps de Manin et celui de sa fille, tous deux morts à Paris. Henri Martin, Legouvé, Taxile Delord, Anatole de la Forge faisaient partie de la députation. C'est à la suite de ce voyage que Castagnary entra au *Siècle*, qui prit sous son influence des allures nettement républicaines. Il y occupa jusque dans ces derniers temps, une position considérable et il était facile d'y reconnaître ses articles, bien que non signés, à leur tour rapide et dégagé, à leur langue ferme et claire. Sa campagne de 1870, alors qu'il fut chargé d'aller rédiger en chef le *Siècle* en province pour y soutenir les efforts de la défense nationale, fut très remarquable et consacra sa réputation de publiciste. Aussi, au scrutin de février, ses compatriotes de la Charente-Inférieure le portèrent-ils sur la liste républicaine où il obtint, comme les autres noms de cette liste, 25,000 voix. C'était tout ce que pouvait faire ce département voué au bonapartisme, qu'on appelait la Corse continentale.

En 1874, Castagnary fut élu conseiller municipal par le quartier de Javel (XVe arrondissement), et son mandat lui fut renouvelé en 1878. Avant d'être nommé président du Conseil, — fonctions qu'il remplit avec une si sage fermeté, — il avait commencé dans le sein de cette assemblée cette révolution qui devait faire passer au Conseil lui-même la direction des Beaux-Arts de la Ville. C'est à son initiative qu'une commission fut nommée, et il en prit immédiatement la direction. Une grande activité ne tarda pas à régner dans cette commission, qui organisa les grands concours pour la statue de la République, la statue équestre d'Etienne Marcel et d'autres travaux d'un art patriotique. Castagnary y prêcha ses doctrines et y fit prévaloir l'abandon de la peinture religieuse en faveur de la glorification de la vie sociale par la peinture des grands actes et la portraiture des grands hommes.

C'est sa main qui a renversé ou renversera les ruines des Tuileries. Il en émit le premier le vœu au Conseil général de la Seine, et du premier jour il en donna, dans le *Siècle*, la raison décisive :

« La restauration est une maladie particulière à ces siècles et dont il semble que nous ne voulions pas nous débarrasser. Née de la réaction romantique, elle a trouvé le moyen de lui survivre. On a commencé avec les cathédrales, on a continué avec les châteaux, on voudrait terminer avec les palais. Si l'on additionnait toutes les sommes que cette funeste maladie a coûté à la France, depuis cinquante ans, on serait épouvanté du chiffre. Nous avons la naïveté de nous étonner parfois de la recrudescence cléricale dans notre pays : comptez les cathédrales restaurées, les églises rebâties, les chapelles repeintes aux frais de l'Etat, et ne cherchez pas ailleurs l'explication du fléau.

« Où nous a conduits cette ardeur de conservation? Qu'est-il résulté de ce débordement d'archéologie? Politiquement, nous avons augmenté les forces de nos adversaires ; moralement, nous avons prolongé l'esprit du moyen âge; artistement, nous avons créé une école d'architecture, merveilleuse pour la restauration, mais impuissante à créer. Quels sont les monuments dont Paris s'enorgueillit et qu'il se propose de signaler aux étrangers accourus pour visiter l'Exposition universelle? Je ne parle pas de la cohue internationale qui se pressera devant l'opéra de M. Garnier, je parle des gens faits pour connaître et apprécier le goût français. Il y a le Palais de-Justice, le Vieux-Louvre, Notre-Dame, trois monuments restaurés! Quels sont les plus illustres de nos architectes? Duban, Viollet-Leduc, Duc, trois restaurateurs!

« Il faut réagir contre des habitudes d'esprit qui, si nous n'y prenons garde, finiront par nous rendre tout à fait stériles. Il en est d'un monument comme d'un homme. Tant qu'il est debout et vivant, qu'on le répare, qu'on l'entretienne, qu'on fasse pour lui tout ce que sa conservation demande; mais quand il est mort, quand le temps l'a frappé de sa faulx, quand une convulsion de la Société ou de la nature, insurrection, guerre civile, tremblement de terre, l'a tordu, brisé, réduit en poussière ou amené à l'état de moellons croulants, il n'y a plus qu'à l'enterrer, c'est-à-dire faire disparaître ses ruines..... »

Au cours de ses travaux municipaux, Castagnary a publié, en 1877, un excellent petit livre sur les *Jésuites,* dont les éditions ne se comptent plus : il y en eut sept en trois ou quatre semaines. Les journaux pieux l'attaquèrent avec une fureur redoublée et répétée qui prouve que le coup avait porté et que la démonstration était solide.

Voici donc une carrière bien remplie que l'art, la politique et la polémique religieuse ont mise à contribution avec profit. Castagnary fait partie de cette pléïade d'esprits amoureux de la réalité qui, dès les premières années de l'Empire, ont cherché à faire rentrer la pensée française dans la voie où l'avaient poussée nos pères du XVIIIe siècle, en l'armant de toutes les méthodes et en la fortifiant de toutes les conquêtes de la science moderne, de toutes les ressources de l'observation et de l'expérience. Ces esprits ont choisi chacun leur direction et travaillé dans des groupes différents, mais, à chaque rencontre, leur communauté de tempérament intellectuel se révélait à eux, et ils reconnaissaient facilement que, dans l'art, dans la science, dans l'histoire, dans la philosophie, dans la littérature, ils accomplissaient la même tâche : éliminer les Entités, se conformer à la nature, mettre son idéal ici-bas; se garder des hypothèses et des systèmes, rester ferme sur le roc de la substance et étudier patiemment les faits pour découvrir les lois qui les régissent. C'est cette méthode qui a inspiré sous l'Empire le journal le *Réalisme,* fondé par Thulié, que nous retrouvons au Conseil munipal, par Assézat, mort à la peine, et par Duranty; c'est pour sa propagande que se forma le groupe qui rédigea la *Libre-Pensée* et la *Pensée nouvelle,* et que se fonda l'*Encyclopédie générale,* dont Castagnary fut un des rédacteurs assidus. C'est elle encore qui inspira la critique d'art des uns, le socialisme des autres.

Plusieurs des membres de ces groupes rangés sous une commune bannière, plusieurs de ces fils des Encyclopédistes sont en possession des fonctions municipales, et y ont porté l'esprit général dont ils sont animés. Plus d'un, parmi eux, est nécessairement promis aux fonctions législatives.

Quant à Castagnary, il a pris les devants, car il vient d'être nommé conseiller d'Etat, et si l'on en juge par ses travaux écoulés, nul choix ne peut promettre un administrateur plus éclairé et plus zélé.

PIERRE ET PAUL.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 51. — 10 c.

Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

ALEXIS BOUVIER



ALEXIS BOUVIER

FILLE DE FERME

(PORTRAIT)

Le teint hâlé, les cheveux roux,
La bouche fraîche, les dents blanches,
Le nez en l'air, les yeux doux,
La taille jouant sur les hanches ;
Le pied solide et bien chaussé,
Un blanc cotillon, qui se prête
A son petit air balancé,
Laisse voir sa jambe bien faite !

Ça ne se noircit pas les yeux,
C'est tout au plus si ça s'ajuste
Deux ou trois fleurs dans les cheveux ;
Un fichu sur le cou robuste,
Ça court danser sous le tilleul ;
Aux garçons ça n'est point farouche ;
Dans un coin, quand ça vous prend seul,
Ça vous embrasse à pleine bouche.

Soignant les gens et le bétail,
La voix haute, gestes rapides ;
Dès le matin, c'est au travail.
Les bras sont rouges, mais solides.....
Ça veille à tout, de près, de loin ;
Quand un fainéant fait son somme,
Ça vous réveille à coups de poing.....
Elle aimera battre son homme.

Elle aime bien le vin clairet ;
Ce goût-là lui vient de son père.
Le garçon qui l'épouserait
Pourrait ainsi choquer son verre !
Elle rend tout ce qu'on lui fait :
« Une orange pour une pomme »,
Et si jamais on la trompait,
Elle ferait c.... son homme !

Comme bon sang ne peut mentir,
Qu'elle a la force de sa mère,
Que les amoureux vont venir,
Elle dira devant le maire :
Voulant imiter ses parents,
Qu'elle promet, en bonne fille,
Sa mère ayant eu douze enfants.....
D'être digne de la famille.

RENOUVEAU

Le sac au dos, la canne en main,
Aspirant à pleine poitrine,
Dans le sentier, sur le chemin,
Et le lilas et l'aubépine,

Je marcherai, ne m'arrêtant
Que pour tremper ma lèvre avide
Dans le frais d'un petit vin blanc,
Doré comme un soleil liquide.

Quand le crépuscule brumeux
Sur la terre étendra son voile,
J'aurai le gazon moelleux
Pour dormir à la belle étoile;

Et le lendemain je verrai,
Quand s'éveilleront mes pensées,
Paraître en un rayon doré
L'aurore, humide des rosées.

J'aurai l'auberge du chemin,
Qui se cache sous la feuillée,
Dont l'enseigne, au vent du matin,
Grince sur la tringle rouillée.....

J'aurai le pain bis, le vin bleu,
J'aurai la soupe appétissante.....
J'espère bien avoir un peu
Des gros baisers de la servante!.....

Sous les bosquets du cabaret
Ma muse renaîtra plus belle,
En trempant dans le vin clairet
La pointe rose de son aile.....

Courons les prés, courons les champs.
Dès aujourd'hui mon âme est veuve;
Je veux pour fêter le printemps
A ma lyre une corde neuve!

Vous connaissiez Bouvier le romancier, vous connaissez maintenant Bouvier le poète.

Mais ce que vous ne connaissez pas, c'est Bouvier l'orateur. Il faut l'entendre déclamer les vers d'une voix virile, les enfler de la parole et du geste, les jeter à ses auditeurs, tantôt comme un tribun qui jette ses vérités au peuple, tantôt comme un parrain qui jette des bonbons aux enfants.

C'est qu'il y a de tout dans la manière de Bouvier, — de tout, excepté du faux. Il y a du Pierre Dupont, pour la vérité de la nature; il y a du Courbet, pour la vérité de l'art; il y a du Flaubert, pour la vérité de la description. Plus de mièvrerie! Guerre à la pommade! Un chat est un chat! Telles sont les devises que Bouvier pourrait choisir comme épigraphes pour ses livres.

Il faut le voir, vous dis-je, entre amis, au *Bon-Bock*, par exemple, — au *Bon-Bock*, que vous ne connaissez peut être pas encore, mais que vous connaîtrez bientôt, — au *Bon-Bock*, où l'on chante et où l'on dit de beaux vers, en dînant à cent sous par tête. Là, Bouvier est chez lui; son rire sonore s'entend d'un bout de la table à l'autre; il est lié avec Carjat, avec Gill, avec quelques autres joyeux drilles. Quand il fait chaud, ils mettent habit bas; c'est le coin où il n'y a pas de gêne; c'est le coin où l'on s'amuse; c'est le bon coin, en un mot.

Quand vient le tour de Bouvier, il se lève, fait mine de retrousser ses manches, découvrant quelque peu les formes athlétiques de son bras, secoue son opulente chevelure et commence. Ce sont toujours de nouveaux vers, auxquels succèdent d'anciens qu'on a voulu entendre encore. Les deux fragments cités plus

haut ont été lus pour la première fois au *Bon-Bock*. D'autres sont venus ensuite. Le dernier a pour refrain ce petit morceau de prose rimée :

Si vous existez, Monsieur le Bon Dieu,
Il est temps que ça finisse,
Et pour le prouver, N... de D...,
Faites-nous justice.

C'est tout simplement superbe d'indignation et de revendication, et cela se déclame ou se chante *ad libitum.*

* * *

Notre héros est un vétéran parmi les jeunes, car il écrit depuis longtemps. Cependant, il n'est populaire, dans toute l'acception du mot, que depuis quelques années. Ouvrez, je ne dirai pas le Vapereau, mais même des recueils plus récents, tels que le Dantès, vous ne trouverez de traces de Bouvier (Alexis). Dans le Bitard, il n'est question que d'un Bouvier (Victor), fondateur d'un établissement orthopédique, à Chaillot, et auteur d'une remarquable Etude sur l'usage des corsets, ainsi que d'une non moins remarquable Monographie de la chorée, vulgairement appelée danse de Saint-Guy. Et cependant, à l'époque où paraissait ce trésor de renseignements, Bouvier (Alexis) avait déjà publié *Auguste Manette, les Soldats du désespoir, les Drames de la Forêt*, et dix autres livres marqués au coin de la bonne facture.

Larousse, dans son supplément, a comblé le vide. Grâce à lui, nous pouvons vous dire que Bouvier, — rien des corsets, — est né en 1836; que, par conséquent, il a quarante-trois ans, et que « son style est vigoureux et coloré »

Larousse ajoute qu'il fut tout d'abord ouvrier ciseleur. Sur ce point nous étions fixés, car Bouvier l'a déclaré lui-même au début d'une de ses plus réalistes nouvelles : *Le Numéro 19 du boulevard Poissonnière :*

« J'avais entre quatorze et quinze ans; mes parents, ruinés, m'avaient retiré de pension pour me mettre un métier dans les mains; j'étais élève ciseleur.

» Vivant dans l'atelier avec les combattants de février et de juin, c'était la troisième révolution que j'allais voir. Mon père parlait de 1830, mes compagnons de 1848.

» Le cerveau toujours plein de ces combats de rues, j'aimais le bruit du tambour battant le rappel dans Paris, le cri : Aux armes! le sifflement des balles. . . . .

» J'aimais surtout le grand silence sombre de la guerre des barricades que trouble seul le bruit lointain de coups de feu isolés. . et l'émotion âpre que je ressentais devant le sang figé sur les pavés.

» Plus d'une fois le sang m'avait brûlé la peau, lorsque dans l'atelier les ouvriers quittant l'étau avaient dit :

« — On se bat au faubourg Saint-Antoine. Allons-y !.... »

* * *

Je ne sais pourquoi je me suis laissé entraîner à citer tout ce commencement.

Si, pourtant, je le sais. C est que, — et ce n'est pas un compliment à la pommade, — c'est que, ma foi, quand on tient une œuvre de Bouvier, on la lit, une ligne suivant l'autre. L'espace me manque pour copier d'un bout à l'autre *Le N° 19 du boulevard Poissonnière*, sans cela vous connaîtriez de bout à fond cette nouvelle, l'éditeur Dreyfous dût-il me faire un procès.

* * *

Je me remets donc à ma lecture. Il paraît que c'est très tragique, que c'est un peu l'histoire du petit bonhomme à la toupie en buis qu'a chanté Victor Hugo, et que cela finit dans une marmelade dont on eût rougi à Waterloo.

* * *

Mais auparavant une note pour le supplément du supplément de Larousse :

Bouvier a commis un péché de jeunesse.

Cela s'appelait *Les Creanciers de l'Echafaud.*

— Bon marché ! Bon marché ! disait-il à tous les éditeurs et fabricants de journaux qu'il rencontrait.

Les Créanciers de l'Echafaud ont-ils jamais vu le jour ? Je ne saurais le dire. Mais ce que je sais, c'est que jamais on n'entend plus sortir de la bouche de Bouvier ces paroles qu'il doit regretter :

Bon marché ! Bon marché !

PIERRE ET PAUL.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 52. — 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

TOUCHATOUT (LÉON BIENVENU)



Paris. — Imprimerie CINQUALBRE 54, rue des Écoles.

TOUCHATOUT

(LÉON BIENVENU)

J'ouvre le *Dictionnaire de la Conversation* et j'y trouve au mot RIRE :

« Le sentiment dont le rire est la manifestation est le plaisir momentané qui nous fait éprouver *la perception d'un rapport d'opposition entre ce qui est et ce qui doit être.* »

J'aurais voulu une autre définition.

Mais, au fait, est-ce qu'on analyse le rire? Aussi bien, Voltaire a dit : « Ceux qui cherchent des causes métaphysiques au rire ne sont pas gais ; ceux qui savent pourquoi cette espèce de joie qui excite le ris, retire vers les oreilles le muscle zygomatique, l'un des treize muscles de la face, sont bien savants. »

Laforêt riait par ce que Molière la faisait rire; Dorine rit par ce que M. Jourdain la fait pouffer de rire; et moi, je ris, par ce que Touchatout me fait esclaffer de rire.

***

C'est qu'en vérité Touchatout est la personnalité la plus plaisante de notre époque. Je vous défie de lire dix pages de son *Histoire tintamarresque de France,* ou de sa *Dégringolade* ou de sa *Mythologie* non moins tintamarresques, sans être atteint d'un de ces accès de folle gaieté, qui sont accompagnés, — je parle d'après et comme un livre, — de contractions du diaphragme et de torsions involontaires des muscles faciaux.

Que ces mots ne vous fassent point peur.

Le rire n'a jamais fait de mal à personne. Il a souvent produit de bons effets, et même, s'il faut en croire Mme de Genlis, le rire bien franc et bien naturel vaut mieux que tous les médicaments du monde.

Et puis, qu'on ne s'y trompe pas. Touchatout ne rit pas pour le plaisir de rire. Il rit en philosophe; il rit de tout ce qui est laid, bête et méchant. Brisez le creuset qui a servi à ses expériences, broyez le fondant qui a triomphé de la matière, et vous trouverez au fond de son œuvre un culot de ce métal bien jaune et bien pur dont on fait ce petit fil, que chacun a en soi et qui communique au plus profond du cœur.

***

Léon Bienvenu est né le 25 mars 1835. Il débute, comme tant d'autres écrivains, à l'atelier ; il fut typographe, puis employé chez un architecte, puis comptable.

Six ans durant, il remplit ces dernières fonctions chez un raffineur de Saint-Denis, économisant sou sur sou pour préparer une indépendance qu'il rêvait, et nourrissant dans son cœur un culte ardent pour Commerson, dont il dévorait les joyeusetés chaque dimanche après-midi.

Ce fut un beau jour pour Bienvenu que celui où il lui fut donné d'approcher ce père-conscrit de la gaieté française. Il lui avait écrit, et Commerson qui avait lu ses essais, lui avait répondu de venir le voir à la campagne, où il se trouverait à sa rencontre, à la gare. Bienvenu ne connaissait pas Commerson et Commerson ne connaissait pas Bienvenu. Bienvenu s'était figuré Commerson grand et mince; Commerson se figurait Bienvenu gros et petit. C'était le contraire. Ce ne fut donc que lorsque tous les voyageurs se furent éloignés qu'ils se devinèrent. — M. Bienvenu? — M. Commerson? — Ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

Le lendemain, Bienvenu n'était plus Bienvenu ; il était Touchatout, et Touchatout il devait rester pour la plus grande joie des rates honnêtes.

***

Ceci se passait en 1863. Deux ans plus tard, Touchatout était le bras droit, l'*alter ego* de Commerson. En 1868, il devenait son associé. En 1872, il trônait comme propriétaire absolu du joyeux *Tintamarre.* Voilà pour sa *fortune* littéraire.

Quant à ses succès de la même source, ils sont nombreux et tous marqués au coin de la même franchise. L'*Histoire tintamarresque de France* ouvre la marche ; c'est un violent assaut aux légendes toutes faites dont on a berné notre enfance. A l'*Histoire de France* succède l'*Histoire tintamarresque de Napoléon III,* suivie de la *Dégringolade ;* c'est l'effondrement de ce monument en torchis auquel Henri Rochefort avait donné le premier coup de pied et qui est tombé pour ne plus se relever au premier grand vent qu'il fit. Ensuite vient la *Grande Mythologie tintamarresque,* sanglante critique des manifestations religieuses qui se sont succédées de siècle en siècle ; puis le *Septennat,* en cours de publication, qui continue la

série de ces parades de haute philosophie, plus instructives et plus vraies que tous les traités dits sérieux qui poudraient sur les rayons de nos bibliothèques.

***

Mais Bienvenu n'appartient pas seulement à ses lecteurs, il appartient aussi à ses amis, et je vous jure que ceux-ci n'ont rien à envier au premier.

Son hospitalité est proverbiale et ceux qu'il a pris en affection peuvent venir à toute heure frapper à sa porte.

Lorsque vous verrez une petite troupe, d'aspect généralement joyeux, se diriger, après les travaux du jour, de la gare de Nanterre vers la campagne qui se trouve au pied du Mont-Valérien, vous pouvez dire : « Ces gens-là vont chez Bienvenu. »

Suivez-les ; ils s'arrêteront devant une construction neuve, qui n'est ni une villa ni un hôtel. C'est là que réside le souverain du royaume de la joie, entouré d'une bonne et honnête famille, qui lui adoucit les fatigues du pouvoir.

La maison n'est pas grande, mais si jamais le mot confortable a été de saison, c'est assurément à son sujet.

Dès le vestibule, on se sent chez un artiste *di cartello*. Les murs sont couverts de dessins et de gravures, de faïences et de bronzes... Même répétition dans l'escalier. Voici les types du siège de Paris, par Dranner; voilà des caricatures de Lafosse ; au coin, c'est un Noël illustré de Siebecker; çà et là, des photographies de Carjat, des eaux-fortes de l'un et de l'autre, des dessins faits par des musiciens, de la musique composée par des peintres. — Nous entrons dans le cabinet de travail : la bibliothèque est une bibliothèque d'érudit ; le bureau est veuf de tout désordre, — souvenir d'employé-comptable ; des vitraux au blason du *Tintamarre* tamisent des tons bariolés qui donnent des marbrures étranges aux reliures des livres.

Au mur, on aperçoit, au milieu des œuvres d'art, un tout petit cadre assez semblable à ceux dans lesquels on conservait un morceau de pain du siège, entouré d'immortelles. Il s'agit du siège, en effet. C'est le jeton des absents, donné comme prime par le journal *la Carmagnole*, que Bienvenu rédigeait seul pendant la guerre. Sur l'un des côtés on lit cette inscription : *Envolé volontaire*, et en exergue cette grande pensée : *Devant l'ennemi, tous les partis s'effacent*, au revers : *Il vaut mieux courir que tenir*.

Cette médaille a failli être cause d'une brouille à mort entre Touchatout et les compositeurs de *la Carmagnole*. La première épreuve portait : EnRôlé volontaire ! — Pas enRôlé, enVolé volontaire ! — Deuxième épreuve : EnRôlé volontaire. Colère de Touchatout. Troisième épreuve : EnRôlé.... Pour le coup, c'était trop fort. On menaça de quitter la maison après la guerre ; puis on parlementa... Bref, les compositeurs finirent par céder, mais ce ne fut pas sans peine.

***

Au second étage, nous nous heurtons à une des passions de Touchatout, — je dis *une* des passions, car il en a plusieurs. Une grande salle de billard s'offre à nos regards. C'est là que le maître de la maison se délasse de ses travaux en faisant une *casserolle* avec ses hôtes. Dans ce jeu, le récipient cher aux cuisinières remplace le bouchon classique. C'est plus amusant et cela fait plus de bruit.

Dans cette salle, comme en bas, des objets d'art ornent les murs ; mais un surtout attire l'attention. Il s'agit d'une *Règle du jeu de billard* composée et enluminée par Lafosse. C'est à se tordre. Les amis de la maison y sont représentés exécutant, dans les poses les plus extravagantes, les coups jugés difficiles. Au milieu est imprimé la *règle*.

On y lit entre autres articles :

ART... — Le joueur n'est pas tenu d'avoir un château ; mais il faut qu'il ait au moins un pied-à-terre.

ART... — Quand deux billes arrêtées se touchent, on les remet sévèrement à leur place.

ART... — En cas de contestation relative au collage de deux billes, on suspend la partie et l'on télégraphie à mademoiselle Sarah Bernhardt pour la prier de venir passer entre les deux.

Si elle passe, c'est que... les billes se touchent.

Et parmi les *Conseils généraux* :

Quand la bille rouge est décolorée par l'usage au point de ne pouvoir se distinguer des deux autres, il suffit de les envelopper dans les petites annonces... (ici le nom d'un journal), si elle a un peu de cœur, elle rougira immédiatement.

Le tout se termine par cette règle générale :

Pour faire beaucoup de carambolages, il faut les faire par bandes.

*
* *

De la maison on descend dans un jardin et au fond de ce jardin l'on tombe sur une nouvelle passion du propriétaire.

Cette passion a sa légende. Il y a un an Touchatout pesait 91 kilos 500 grammes.

Il en était désespéré. Il avait en vain essayé de tous les régimes : il ne mangeait plus de pommes de terre ; il se privait de tout ce qu'il aimait ; il mettait trois couvertures à son lit en pleine canicule ; rien ne faisait. C'est alors qu'une voix amie lui cria comme dans les *Lutteurs* : *Fais des altères! Fais des altères!*

En peu de jours, une salle de gymnastique, avec plancher pour l'escrime et cabinets pour les douches, fut installée. Une semaine plus tard, Touchatout maigrissait. Il tient un registre quotidien de ses diminutions. Voulez-vous connaître celles du dernier mois :

Le 8 août, Touchatout pesait : avant la séance, 87 kil. 400; après la séance, 87 kil. ; — le 30 août : avant la séance, 86 kil. 800 ; après la séance, 85 kil. 700.

Qu'on s'étonne maintenant des piqûres d'épingles que le *Tintamarre* ne cesse de prodiguer à Mlle Sarah Bernhardt. C'est pure jalousie de la part de son rédacteur en chef, qui ne désespère pas de passer un jour comme elle entre les billes de son billard lorsqu'elles se touchent.

*
* *

Une particularité des tout-commencements de Léon Bienvenu.

Le *Figaro* ayant mis des nouvelles à la main au concours, le futur châtelain de Nanterre, qui était alors employé chez le raffineur de Saint-Denis, arriva bon premier; douze de ses nouvelles furent couronnées.

Il débuta donc au *Figaro*, lui aussi, — au *Figaro* auquel il fit une si rude guerre, alors qu'il y avait vraiment de l'audace à la faire.

*
* *

Nous ne ferons pas de panégyrique en manière de conclusion. Vous connaissez maintenant l'homme qui vous a tant fait rire. Continuez à le suivre, lisez entre ses lignes, méditez-le et dites-moi si vous connaissez beaucoup de philosophes comme lui.

Nous ne pouvons cependant terminer sans vous faire part d'un bruit qui court. A l'occasion de l'inauguration de la statue de Rabelais, il est question de décorer deux représentants des saines traditions gauloises. On est tombé d'accord sur les noms d'un écrivain et d'un dessinateur. Le premier, c'est Bienvenu... Le second, — ma foi je veux vous en laisser la surprise, mais ce que je puis vous dire, c'est que ce jour là, vous applaudirez tous de grand cœur.

PIERRE ET PAUL.

Les Hommes d'aujourd'hui :

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 53. — 10 c.

Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

ALFRED NAQUET



ALFRED NAQUET

Parmi les grandes questions qui, durant la dernière session parlementaire, ont été soumises à la Chambre, celle relative au divorce est la seule que nous aurons vue captiver l'opinion publique au milieu des passions soulevées par les projets Ferry, qui semblaient pourtant devoir attirer à eux tous les soins, toutes les études et toutes les attentions. C'est que la proposition, débarrassée des préoccupations politiques, s'adressant d'une façon directe aux intérêts sociaux, visant la femme et l'enfant, — ces faibles tant négligés, — était de celles qui s'imposent à tous, sans distinction de partis.

Son promoteur avait derrière lui le souvenir des luttes anciennes soulevées par les philosophes, les politiques, les hommes de science et les gens d'église. Il compta avec son siècle, si hardi dans la recherche des vérités générales, si plein — quoi qu'on dise — d'amour pour l'humanité. Il se souvint de la législation romaine, de Gaïus, de Paul, d'Ulpien, du *Digeste*, des *Institutes*, de Suétone et de Salluste. Il se rappela le code civil de la Révolution et celui de 1804; les raisons qui décidèrent la deuxième Restauration à promulguer la loi du 8 mai 1816; les efforts des députés de la monarchie de Juillet échouant, à trois reprises différentes, contre les refus de la Chambre des pairs; et il osa.

Dans la séance du 21 mai 1878, M. Naquet présentait donc une proposition de loi relative au divorce, demandant l'abrogation de la loi de 1816, le rétablissement de l'article 227 et du titre VI du Code civil, ajoutant aux causes de dissolution de mariage : 1° l'aliénation mentale de l'un des époux, lorsqu'elle aura persisté pendant deux ans et plus; 2° l'absence déclarée; 3° les dissentiments religieux survenus après le mariage.

Au nom de la commission d'initiative parlementaire, M. Hippolyte Faure fit de cette proposition l'objet d'un rapport plein de considérations d'une sentimentalité qui ne prouvait rien, et concluant à la non prise en considération.

Cependant, le bruit s'était fait autour de la motion du député de Vaucluse. Elle rallia des partisans dans les deux Chambres, la presse lui prêta son concours et son influence, le public s'émut, les pétitions affluèrent, s'appuyant sur des exemples multiples et probants. L'idée parcourut, comme on dit, un chemin rapide. L'ordre du jour en appela enfin la discussion. On n'a pas oublié la fameuse séance du 27 mai, la faible réponse du rapporteur et l'ensemble avec lequel nos représentants votèrent pour la prise en considération.

Actuellement, le projet de loi est entre les mains de M. Léon Renault, rapporteur de la seconde commission.

On ne s'en plaindra pas, car on sait que l'honorable député de Seine-et-Oise est partisan déclaré du divorce. Dans sa carrière d'avocat, il a eu maintes occasions de voir de près les drames des mauvais ménages, les conséquences funestes des séparations de corps. Quand il était préfet de police, il a connu bien des hontes, il a suivi bien des crimes que la loi en litige aurait prévenus. Il conclura donc en faveur de l'application immédiate de ce nouvel ordre de choses si impatiemment attendu, d'une part, et si violemment combattu, de l'autre.

Les choses en sont là. On peut dire que la partie est presque gagnée.

*
* *

Nous ne pouvions mieux commencer la seconde partie de nos *Hommes d'aujourd'hui* qu'en présentant à nos lecteurs le promoteur de la loi qui rendra l'honneur et le calme à tant de familles aujourd'hui en larmes. Alfred Naquet est né à Carpentras, le 6 octobre 1834. Reçu bachelier ès-lettres à Aix en 1851, il se rendit, l'année suivante, à Montpellier, où il commença ses études de médecine, qu'il alla continuer à Paris. En 1857, il prit le grade de licencié ès-sciences physiques, et, en 1859, il se fit recevoir docteur en médecine. S'adonnant de préférence aux sciences physico-chimiques, Naquet avait fait une thèse de doctorat qui était un véritable traité d'analyse chimique qualitative. Cette these, dont le titre était *Application de l'analyse chimique à la toxicologie* (1859), fut très remarquée et valut à son auteur une note excellente et une mention spéciale.

Encouragé par ce premier succès, Naquet concourut pour l'agrégation en chimie en 1860. Son concours fut très brillant. Dans le jury, il y eut des professeurs qui lui donnèrent leurs voix; ce furent le professeur de chimie, M. Würtz, et le professeur de physique, M. Gavarret. Néanmoins, s'appuyant sur une erreur qu'il avait commise dans l'épreuve pratique, les autres jurés votèrent en faveur de son compétiteur, M. Lutz, qui fut élu. Mais Naquet devait prendre sa revanche en 1863, où le titre de professeur agrégé à la Faculté de médecine lui fut unanimement décerné par le jury.

Il était donc professeur. Mais à la Faculté de médecine cette qualification n'implique point que l'on

doive professer. Au contraire. « Vous êtes professeur, c'est vrai, » mais avant deux ans vous ne pouvez professer.... Pour vous former, pour vous aguerrir, restez deux ans sans rien faire. Quand vous aurez oublié ce que vous savez, nous vous admettrons parmi nous. Ainsi parle la docte assemblée, et comme ses décrets sont infaillibles, personne ne murmure. On est professeur *in partibus* et l'on s'en contente.

Mais Naquet n'était pas homme à rester inactif. Ne pouvant professer à Paris, il boucla sa valise et s'en fut à Palerme pour occuper une chaire de chimie et de physique que le gouvernement italien venait de créer à l'Institut technique national de cette ville.

Ses cours obtinrent une grande vogue; mais la patrie absente le réclamait. Lorsque la Faculté de Paris lui eut crié : *Dignus es intrare*, il quitta l'hospitalier institut de Palerme, et quoiqu'il eut travaillé pendant ses deux années dites de stage, il s'engagea sous la voûte sainte, et prit possession de son poste d'agrégé. Il fit le cours de chimie organique à la Faculté de médecine pendant l'été de 1866, et publia, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences* et le *Bulletin de la Société chimique*, plusieurs travaux, sur l'acide formobenzoïlique et sa transformation, par les agents réducteurs, en acide alphatoluique, sur les dérivés bromés du camphre, sur les dérivés bromés de l'acide cuminique, etc.

***

Naquet était un savant. Il était même passionné pour la science. Mais une autre passion, bien autrement dominante, le dévorait.

En 1867, il entra dans la vie politique en organisant avec Acollas le congrès de Genève. Il y prononça cette parole qui fut très commentée : « Je propose au congrès de ne pas se séparer sans un vote de flétrissure à la mémoire de Napoléon Ier, le plus grand malfaiteur du siècle. »

On se figure l'effet que produisit à Paris ce cri du cœur du jeune agrégé. Quand il rentra dans la capitale, on l'impliqua avec Acollas dans une affaire de société secrète et de manœuvres à l'intérieur et, bien que la société secrète et les manœuvres n'existassent que dans l'imagination des pourvoyeurs des parquets impériaux, il fut condamné, par le célèbre M. Delesvaux, à quinze mois d'emprisonnement, à 500 francs d'amende et à la privation des droits civiques pendant cinq ans.

Malade, il obtint de subir sa peine à la maison Dubois. L'auteur de ces lignes se rappelle ce temps. Souvent, le soir, Naquet venait causer, après le dîner, avec l'interne de garde; et, ces jours là, ceux qui ne l'étaient pas restaient pour écouter la parole ardente de ce fervent adepte du réveil des idées. On ne se séparait que fort avant dans la soirée, trop tôt pour les auditeurs, mais toujours trop tard pour le savant qui s'occupait de travaux scientifiques importants. — Je ne reviendrai plus vous voir, disait-il, — et le lendemain il revenait, et le surlendemain aussi et les jours suivants.

Dans le même temps, il publia un livre qui eut un grand retentissement et qui a été très imparfaitement compris. Dans ce livre : *Religion, propriété, famille*, Naquet critiquait sévèrement les doctrines déistes et religieuses, défendait l'institution de la propriété, et attaquait vigoureusement le mariage et la famille actuelle. C'était un livre philosophique, une vue ouverte sur l'avenir et nullement un livre pratique ayant pour but de proposer le redressement immédiat et brusque de la société. Naquet était trop imbu de la méthode scientifique pour ne pas savoir que le temps ne respecte rien de ce qui se fait sans lui et qu'on ne transforme pas une société à coups de décrets. Il n'en fut pas moins condamné, en mars 1869, à quatre mois d'emprisonnement, à 500 francs d'amende et à la privation de ses droits civiques à perpétuité, pour outrage à la morale publique et pour attaques contre les droits de la famille et le principe de la propriété, qu'il avait cependant défendu.

Il était libre au moment où parut ce livre. Peu soucieux de retourner à la maison Dubois, malgré ses chers internes, ou, ce qui était plus probable, d'être incarcéré cette fois dans une vraie prison, Naquet prit le chemin de l'Espagne où il resta jusqu'après l'amnistie décrétée en novembre 1869.

Le 4 septembre de l'année suivante, Naquet se joignit, sur le pont de la Concorde, aux envahisseurs du Corps législatif. La révolution accomplie, il suivit la délégation du gouvernement de la Défense nationale à Tours, puis à Bordeaux, en qualité de secrétaire de la commission d'étude des moyens de défense. Le 8 février 1871, il fut élu représentant du peuple par le département de Vaucluse. La majorité monarchique de l'Assemblée de Bordeaux, se décidant difficilement à admettre des républicains dans son sein, vota l'enquête sur son élection. Naquet donna alors sa démission avec ses quatre collègues et se représenta devant ses électeurs le 2 juillet 1871. Il avait obtenu en février une majorité de 4,000 voix; sa majorité fut, cette fois, de 9,000 voix.

Depuis ce temps, dans l'ancienne comme dans la nouvelle Assemblée, Naquet siège parmi la fraction la plus avancée de la gauche radicale; il s'est fait remarquer par plusieurs discours. Il a parlé en faveur de la rentrée à Paris, contre le pouvoir constituant de l'Assemblée et en faveur du droit d'association; il a combattu éloquemment et avec un grand succès un rapport de la commission des marchés qui l'attaquait personnellement; il a défendu l'impôt sur le revenu. Enfin, il est l'auteur d'une proposition très remarquée tendant à la réorganisation de l'enseignement médical, dont la prise en considération a été repoussée à une majorité de 30 voix, sans autre raison que la haine des monarchistes pour son auteur, et d'une autre proposition signée par lui et son collègue du Rhône, M. Millaud, et tendant à la saisie et à

la mise en vente des biens de Louis Bonaparte. Inutile de dire que cette proposition n'a pas eu un meilleur sort que la précédente.

* * *

Mais qu'est-ce que ces projets de lois à côté de celui qui fera retentir son nom dans les temps des temps?

Si le *Diable boiteux* venait en France, que d'invocations à Naquet il entendrait :

Naquet, *ora pro nobis,*

Naquet, *audi nos,*

Naquet, *miserere nobis.*

C'est que la situation est tendue. On a laissé entrevoir la délivrance, et la délivrance ne vient pas. Depuis deux ans, les incompatibles d'humeur trouvent le temps long. Quant aux séparés, que la nouvelle loi délivrera les premiers, ils comptent les minutes. Que de projets d'avenir, que de châteaux en Espagne reposent sur la discussion qui s'engagera au retour des Chambres ! Si nos représentants n'allaient pas voter la loi ! Si le Sénat, qui ne se laisse pas facilement attendrir, allait la repousser !

Rassurez-vous, lecteurs qui profiterez de la loi : Dans trois mois, M. Léon Renault aura terminé son rapport. La discussion suivra de près. Le Sénat se laissera gagner au vœu général, et l'année parlementaire ne se passera pas sans que vos désirs soient exaucés.

J'ai lu dans un vieux livre qu'on employait, au moyen âge, le verbe *naqueter* pour exprimer une longue attente. Vous aurez donc beaucoup *naqueté,* mais vous n'aurez pas perdu pour attendre.

PIERRE ET PAUL.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 54 — 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

CANTIN



CANTIN

— Quel homme heureux
— Quelle chance !
— Il n'y en a que pour lui !

Quand vous entendrez parler de la sorte, il y a cent à parier qu'il s'agit de Cantin, l' « heureux » cumulard de la place de la République et de la rue Marivaux, — de Cantin, le père de la *Fille de Madame Angot*, — de Cantin, le parrain de *Jeanne, Jeannette et Jeanneton*, — de Cantin, le protecteur de *Madame Favart*, de la *Fiancée du roi de Garbe*, et de « *moult autres joyeulses dames* », parmi lesquelles il convient de ne point oublier cet ange déçu qui s'appelait Héloïse.

*
* *

Oui, Cantin est un homme heureux ! Voyez plutôt le portrait que nous en donne André Gill. La figure est épanouie, les cheveux voltigent autour du front comme une auréole qui indique l'absence de soucis ; le corps est celui d'un fervent adepte des gourmandes doctrines de Brillat-Savarin.

Tout respire en lui la santé, le contentement, l'appétit. Il est vrai qu'il est si bien assis ! Les beaux sacs pleins d'or ! Comment ne pas se bien porter quand on est callé de la sorte ?

A droite, il a, passé à son bras, les *Fol.-Dram.*, ce vieux théâtre qu'il releva de sa poussière, — à gauche, les *Bouffes-Parisiens*, cet alambic aux dilutions érotiques, qu'il s'agit de ramener dans une voie moins alambiquée.

L'un et l'autre marchent de front sous sa direction. On a cru un moment qu'il voulait l'Opéra. C'était une fausse alerte. Jusqu'au 1er juillet 1880, M. Cantin est engagé avec les Folies-Dramatiques. Passé cette date, il se consacrera exclusivement aux Bouffes-Parisiens.

*
* *

Si jamais le hasard se mêla de la fortune d'un homme, ce fut assurément en faveur de M. Cantin.

Tout jeune, il jouait dans les orchestres, et même il en conduisait un, à la salle Sainte-Cécile, aujourd'hui disparue, lorsqu'un accident, qui eut pour résultat la perte d'un doigt ou d'un fragment de doigt, vint brusquement mettre fin à sa carrière de virtuose.

Une pareille aventure était arrivée jadis à Offenbach, et elle lui avait profité. Il en fut de même pour M. Cantin. Renonçant au violon qui l'avait fait vivre jusque-là, il entra dans la basoche, fut clerc d'un agréé quelconque, et, au bout de peu de temps, monta un cabinet d'affaires qui prospéra rapidement.

C'est cette circonstance qui décida de sa destinée. Chargé de la liquidation du dernier directeur des Folies-Dramatiques, qui n'avait pas réussi, M. Cantin vit le parti qu'il y avait à tirer d'un théâtre qui ne demandait qu'à vivre. Il le géra pendant quelque temps pour le compte des créanciers, puis, payant les dettes de son prédécesseur, il le prit à son compte.

Ce fut une bonne inspiration. L'opéra de Litolff, *Héloïse et Abeilard*, ramena promptement le succès aux Folies-Dramatiques. *La Fille de Madame Angot* vint ensuite..... On sait le reste.

*
* *

Nous avons fait la part du hasard. Faisons maintenant celle, bien autrement considérable, des qualités que possède le directeur actuel des *Bouffes-Parisiens*.

Il est artiste ! Il est administrateur !

Artiste ?... il met tous ses soins à posséder une troupe homogène et dont l'ensemble soit la garantie d'une interprétation solide et consciencieuse.

Administrateur ?... il a horreur des *étoiles*, qui sont quelquefois utiles, ruineuses toujours.

Quant au choix des ouvrages, il a, non le flair heureux, comme on pourrait le croire, mais la patience de chercher, ce qui fait qu'il trouve souvent.

Nous citerons deux faits à l'appui de ce dire.

*
* *

Deux ouvrages avaient succédé à *la Fille de Madame Angot*, mais avec un succès infiniment moindre, quoiqu'ils fussent signés de noms connus.

Justement alarmé, M. Cantin se dit qu'il fallait s'adresser aux *jeunes*, pour renforcer les rangs des compositeurs à succès.

Mais, quoi qu'on en ait dit, les *jeunes* sont rares. Pour en découvrir, M. Cantin eut recours à un procédé, dont il peut à juste titre réclamer la paternité, et qui lui réussit pleinement.

Il avait entre les mains un charmant libretto de Clairville et Delacour. On lui avait beaucoup parlé d'un *jeune*, qui, au dire d'amis complaisants, promettait à la France un nouvel Auber. Il le fit venir.

« Mon cher ami, lui dit-il, voici un ouvrage que je veux monter de suite, — vous m'entendez bien : de suite. Apportez-moi le premier acte dans huit jours, nous signerons le traité. »

Huit jours après, le *jeune* se présentait. Il avait été malade. L'inspiration ne venait que lentement. Il avait bien l'ensemble dans la tête, mais il n'avait encore noté qu'une romance et le commencement d'un duo.

« A un autre », pensa M. Cantin, et il manda auprès de lui un musicien de trente-deux ans, qui devait faire oublier Meyerbeer et Rossini.

Celui-ci rapporta le poëme au bout de trois jours. C'était trop Louis XV. Il lui fallait, à lui, du grand, du sévere, — de l'ennuyeux.

« A un troisième ! »

Cette fois, le malin *impresario* eût la main heureuse. Il tomba sur un jeune homme qu'une opérette, jouée à l'*Athénée*, avait déjà mis en lumière. Au bout de cinq jours, le premier acte était terminé, et trois semaines après la signature du traité, la pièce entrait en répétitions.

Jeanne, Jeannette et Jeanneton, eurent plus de cent représentations. Au souper de la centième, M. Cantin but à l'auteur de la musique, M. P. Lacome, qui recommençait une nouvelle série.

Les Cloches de Corneville, puis *Madame Favart*, donnèrent raison à ce toast. La série dure encore, et même, l'on peut dire qu'elle n'est pas pres de s'épuiser; car, d'une part, on a bien accueilli *Panurge*, d'Hervé, aux Bouffes, et d'autre part, l'on dit le plus grand bien de *Pâques-fleurie*, de M. Lacome, qui passera incessamment aux Folies.

***

Le deuxième fait se rapporte à *Panurge*, qu'on joue en ce moment.

M. Cantin avait une prédilection marquée pour le *libretto* de cet ouvrage, qui était de Clairville et de Gastineau.

On lui recommanda Debillemont pour en faire la musique. Il accepta Debillemont. Mais lorsque celui-ci lui apporta sa partition, il eut une hésitation et proposa de résilier le traité.

Refus de Debillemont, appuyé par les auteurs des paroles. Alors, le directeur serra la pièce dans un de ses cartons et paya quinze cents francs au musicien pour le droit de ne pas jouer sa pièce.

Il ne fallut rien moins que les décès successifs de Debillemont, de Clairville et de Gastineau pour rendre à M. Cantin la libre disposition de son poeme préféré. Il donna quinze cents francs à la veuve de l'auteur de la musique, il s'entendit avec les familles des paroliers, et confia le sort de *Panurge* au compositeur Hervé.

Cela lui avait coûté trois mille francs et quelques années d'attente, mais la pièce était sauvée.

***

Quelquefois, cependant, il pousse si loin la crainte du *four* qu'il laisse passer les bonnes occasions. Témoin son aventure, à Bruxelles, il y a quelques années.

Après *la Fille de Madame Angot* était venu *le Pompon*, de courte mémoire. Cantin ne voulait plus entendre parler de Lecoq. Partout on vantait *le Panache*, qui se donnait dans le même moment. Lui, il avait *le Pompon*.

C'est dans cette disposition d'esprit qu'il se rendit à Bruxelles, où l'on venait de monter *Giroflé-Girofla*. Il était fatigué, mécontent, ennuyé. Pendant le premier acte, il s'endormit, quitta la salle sans attendre la suite, et rentra à son hôtel en se disant que décidément il n'y avait plus rien à faire avec Lecoq.

Son confrère de la Renaissance fut meilleur juge en cette occasion. Il traitait le même jour pour *Giroflé-Girofla*, et jetait les bases d'un de ses plus beaux succès.

***

Nous avons parlé de l'*impresario*, parlons un peu de l'homme. Il est très aimé de son personnel, dont il sait, au besoin, reconnaître les services. C'est ainsi qu'à l'époque de *Madame Angot*, il a donné à tout son monde un mois d'appointements, à titre de gratification. Il a donné également 10,000 francs à l'Association des artistes dramatiques, et 1,000 francs à celle des musiciens. Aucune infortune ne frappe à sa porte sans emporter une preuve de la bonté de son cœur.

Un fait, entre mille : Frédérick-Lemaître, le grand comédien, était sur le point de se trouver sans asile ; ses meubles, ses vêtements. tout allait être vendu, quand M. Cantin se présenta : meubles, costumes, objets divers, dont chacun représentait peut-être un souvenir cher à l'artiste, il acheta tout, paya et fit transporter ses acquisitions dans un local nouveau, où le vieillard put finir ses jours au milieu de ce qui lui rappelait sa brillante carrière.

* * *

Nous avons dit que M. Cantin avait consacré plusieurs années de sa jeunesse au culte de la musique. Il ne faudrait pas, d'après cela, croire qu'il n'en a fait que de mauvaise. Sa fille est là pour prouver le contraire. Mme Chabrillat (Mlle Louise Cantin), est un premier prix de piano du Conservatoire. Sa jeune célébrité, portée bien loin par les *Courriers* de Ritter (qui lui sont dédiés), n'avait pas besoin de cet auxiliaire pour prendre une place des plus honorables.

Parmi les muses du piano que chaque palmarès recommande à l'attention du dilettante, Mlle Louise Cantin a occupé avec distinction un rang important parmi les virtuoses les plus applaudies jusqu'au jour où elle a échangé son nom contre celui de Mme Chabrillat.

Nous n'avons pas à faire connaître à nos lecteurs la sympathique personnalité du directeur de l'Ambigu. M. Chabrillat, suivant les tendances audacieuses de sa nature, n'a pas hésité à prendre la direction de ce théâtre illustré par les malheurs et la direction de feu M. Billion. On ne peut pas dire que Billion, directeur de l'Ambigu, ne fut pas un homme à succès, car ses *cuirs*, ses *velours* et ses *pataqués* formidables sont encore debout dans la mémoire de toute personne qui s'occupe des choses de théâtre! M. Chabrillat a suivi une autre voie, ce dont il doit être le premier à se féliciter. *L'Assommoir*, la première œuvre inédite qu'il ait montée, a été pour lui une source de profits, et pour son théâtre l'inauguration d'une vie nouvelle.

* * *

Tandis que Gil Naza exhalait le rauquement fameux de l'*Assommoir* à l'Ambigu, les éternelles *Cloches de Corneville* ne se lassaient pas de clocher aux Folies-Dramatiques. En dépit des sentiments tout paternels qu'il professe pour son gendre, M. Cantin éprouvait un malaise inconscient à voir un théâtre prospérer dans son voisinage, jusque là fameux par plus d'une déconfiture.

Cela est affaire d'épiderme et point de susceptibilité, Bref, M. Cantin a été dès ce jour possédé du désir de prouver que le quartier n'était pour rien dans la chance, que les moissons dorées peuvent pousser sur les terres stériles. Bref... il a pris la direction des *Bouffes-parisiens*, de ce petit théâtre jadis cher au monde joyeux des Boulevards, qui reçut les premiers sourires de la muse aimable d'Offenbach, ... qui rendit le dernier soupir avec elle.

* * *

Nous ne pouvons ici prédire le sort que fera M. Cantin à la gentille salle du passage Choiseul. Mais rien ne nous étonnerait de sa part, car, encore une fois, sa chance est proverbiale.

PIERRE ET PAUL.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 55. — 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

PAUL ARÈNE



PAUL ARÈNE

« Je vins au monde au pied d'un figuier, il y a vingt-cinq ans, un jour que les cigales chantaient et » que les figues-fleurs, distillant leur goutte de miel, s'ouvraient au soleil et faisaient la perle. Voilà, » certes, une jolie façon de naître, mais je n'y eus aucun mérite.

» Aux cris que je poussais (ma mère ne se plaignit même pas, la sainte femme!), mon brave homme de » père, qui moissonnait dans le haut du champ, accourut. Une source coulait là près, on me lava dans » l'eau vive; ma mère, faute de langes, me roula tout nu dans son fichu rouge; mon père, afin que » j'eusse plus chaud, prit pour m'emmaillotter une paire de chausses terreuses qui séchaient pendues aux » branches du figuier; et comme le jour s'en allait avec le soleil, on mit sur le dos de notre âne Blanquet, » par dessus le bât, les deux grands sacs de sparterie tressée; ma mère s'assit dans l'un, mon père me » posa dans l'autre, en même temps qu'un panier de figues nouvelles, et c'est ainsi que je fis mon entrée » à Canteperdrix, par le portail Saint-Jaume, au milieu des félicitations et des rires, accompagné de tous » nos voisins que le soir chassait des champs comme nous, et perdu jusqu'au cou dans les larges feuilles » fraîches dont on avait eu soin de recouvrir le panier. »

Le joli tableau, le vivant récit, n'est-ce pas? et combien clair, ensoleillé, méridional, humain! C'est le début exquis de cette œuvre exquise, et pourquoi ne point dire tout de suite ce chef-d'œuvre : *Jean des Figues*. Ce fut aussi, à quelques différences près, mais si insignifiantes, comme vous l'allez voir, une boutique d'horlogerie au lieu d'un figuier, trente-cinq ans, hélas! au lieu de vingt-cinq; Sisteron enfin, Sisteron (Basses-Alpes) au lieu de Canteperdrix (inconnu aux géographes de l'état-major), ce fut aussi le début dans la vie du vrai Jean des Figues, *alias* Paul Arène, car *Jean des Figues*, ne le savez-vous déjà point? c'est notre héros, celui-là même que Gill nous représente à cheval sur l'une des cigales qui bercèrent sa première heure, c'est Paul Arène raconté, mais non flatté, habillé, mais non déguisé, par lui-même.

* * *

Donc, ce Provençal, cet Athénien, ce Français, ce Gaulois, Jean des Figues, non, Paul Arène, naquit à Sisteron, pour vous servir et vous enchanter, le 26 juin 1843. Son père, horloger et chasseur, quittait volontiers le correct magasin de la rue Droite pour s'en aller par les montagnes, jour ou nuit, de hameau en hameau et de bruyère en bruyère, poser des horloges à gaîne et tirer des lapins. Non moins volontiers il emmenait Jean-Paul des Figues-Arène. De ces longues promenades, incidentées d'émotions cynégétiques et de déjeuners dans les fermes, notre futur maître garda la rapide et fine compréhension, l'amour intelligent et puissant de la nature. Il s'y mêla, bien entendu, quelque éducation classique, un peu au collège et beaucoup dans son annexe embaumée, la campagne de Sisteron. Et de cette éducation-là les lignes suivantes ont gardé le souvenir élégant et frais, harmonieux et net, comme un blanc bas-relief au socle de quelque antique Polymnie :

« Quatre heures d'ennui par jour! Qu'est-ce que cela quand on tient dans son pupitre d'écolier la clef » d'or qui ouvre la porte des rêves?... Quatre heures... Puis nous nous en allions, non plus dans les sombres ruelles de la ville, mais à travers prés, à travers combes, jusqu'à ce qu'on s'arrêtât en quelque » endroit bien à notre gré pour y traduire Horace et Virgile, couchés dans l'herbe.

» Depuis ce temps, Horace et Virgile, et les impressions de mon enfance, et les choses de mon pays, » tout se mêle et se confond. Vieux chênes verts que je prenais pour le hêtre large étendu des bergeries » latines; petit pont sonore sous lequel j'ai tant rêvé, retentissant tout le jour des bruits de la grand'route » qu'il porte, de la musique des grelots, du battement régulier des lourdes charrettes et de la voix rauque » des paysans; maigres ruisseaux roulant des blocs l'hiver, presque à sec l'été, mais dont le léger bruit, » en tombant dans les rochers altérés, sonnait harmonieux à notre oreille, ainsi qu'un son de flûte » antique. Lointains souvenirs, paysages demi-effacés, je n'ai, pour les faire revivre, qu'à ouvrir deux » livres bien jaunis et bien usés, les *Géorgiques* ou les *Odes*. Il y a là des fragments d'idylle où vous ne » verriez rien, et qui sont pour moi un coin de vallon; des strophes entre les vers desquelles j'aperçois » encore, comme entre les branches d'un buisson, le nid de merles que je découvris une après-midi, en » levant mes yeux de sur mon Horace; des odes qui veulent dire un sommeil à l'ombre, et dont moi » seul je sais le sens. Est-ce dans Virgile? est-ce dans Horace, tout cela? Certes, je l'ignore! Libre à vous » de jeter au feu ces vieux livres, si vous ne trouvez pas entre leurs feuillets les fleurs desséchées de votre » enfance, et si, derrière les saules virgiliens, au lieu des blanches épaules de quelque Galatée rustique, » vous apparaît, pour tout souvenir, la tête furieuse de votre premier maître d'études. »

* * *

Maître d'études! il le fut, lui aussi, comme tant d'autres, qui, eux, sont restés pions; il le fut, lui aussi, à sa façon de poète agile, en courant, à Marseille, le temps de corriger deux devoirs à son élève Badou-Gheso, aujourd'hui roi de Dahomey, et d'enlever sa licence ès-lettres; le temps d'écrire à Paris, sous les ombrages du parc du vieux lycée de Vanves, cet ancien séjour des Condé, alors dans toute sa fleur d'abandon, *Pierrot héritier*, cette verve en un acte et en vers que La Rounat l'historique trouva un beau matin chez son concierge, reçut, joua incontinent avec long succès. La première de *Pierrot héritier* fut

aussi la première fois qu'Arène entendit une pièce de théâtre, et, par là, vous voyez qu'il n'est point de ceux à qui soit nécessaire, pour leur création propre, la moindre expérience de celle d'autrui.

Le soir même, il était connu et reconnu. Ses pareils lui sautaient au cou. Bataille l'emmenait au café de l'*Europe*, où Gustave Mathieu lui criait : « Comment fais-tu, gamin, pour écrire de ces vers-là ? » Poète, il l'était, il l'est en effet dans la plus haute acception du terme ; poète sain, vivant et impeccable, à qui je vois plus d'un rival aujourd'hui, mais un égal non pas, dans sa nombreuse génération. Poète satirique à ses heures, et de la plus mordante satire, comme il apparut bientôt dans ce *Parnassiculet contemporain*, de quelque tapage, édité par ce très littéraire éditeur qui aida tant de débuts, Julien Lemer.

Journaliste, il le fut tout aussi vite, et à la bonne manière, en restant écrivain. Ce que depuis lors il sema de fragments de livre en trente journaux, le *Masque*, le *Corsaire*, le *Petit Journal*, l'*Eclair*, le *Nain Jaune*, le *Figaro* républicain, avant la guerre..... et depuis la guerre dans l'*Evénement*, la *Tribune*, la *République française*, la *Vie littéraire*, cette feuille d'avant-garde, si généreuse et sympathique, de notre cher Albert Collignon, se pourrait déjà recueillir, et l'on en composerait aisément deux ou trois mosaïques d'ordonnance parfaite et de magistral dessin.

En 1870, du poète et du journaliste se dégagea le romancier, ou, pour plus justement parler, l'inimitable, le souverain conteur. *Jean des Figues* parut, et avec quel bruit ! Un chef-d'œuvre, je vous l'ai dit, vous le saviez, et je vous le répète. Si vous ne l'avez pas lu, relisez-le. Mais l'espace nous presse, et nous saluons au galop de notre plume cette œuvre désormais légendaire.

Eclata la guerre. Paul Arène alors fut deux fois patriote. Il servit, comme soldat et comme poète. Il marcha et il chanta. Avez-vous point ouï parfois la *Moisson des lys*, la *Revanche*, la *Source*, et puis,

Une deux ! la France bouge,
Tout est rouge.

On chante et longtemps encore l'on chantera dans la Provence les prestes et vibrantes tyrtéennes de Paul Arène.

En 1873, le 15 janvier, il reparaît à l'Odéon avec les *Comédiens errants*, un à-propos en un acte et en vers, avec Valery Vernier, longuement représenté, et quelques mois plus tard au théâtre de la Tour-d'Auvergne, avec le *Duel aux Lanternes*, cette étourdissante fantaisie parisienne, en vers, dont il nous reste avec un durable souvenir, une jolie édition illustrée à l'eau forte, par Frédéric Régamey.

Au théâtre Français, en 1875, fut joué l'*Ilote*, d'Arène, un acte en vers avec Monselet, son inséparable ami. On n'a point oublié l'enthousiasme des premiers soirs, l'entraînement de la haute et puissante compagnie qui pour la première fois et dans les personnes de ses astres de première grandeur, dansa sur les planches. La critique s'émut. Banville exulta. Saint-Victor hocha en signe d'assentiment sa tête de mandarin en vieille faïence, sans barbotine. Le Martin du journalisme théâtral, Sarcey, en essaya une gambade sur son arbre du *Temps*. Gill en prit son crayon, tous, nous en prîmes les armes.

Et au lendemain de cette comédie athénienne du plus pur parisien, Arène nous donna cette œuvre d'une telle ciselure et d'un charme si pénétrant, la *Gueuse parfumée*, dont le titre étrange nous est dévoilé par cette épigraphe du poète Godeau « La Provence est fort pauvre, et comme elle ne parle que des palmiers et des orangers, on la peut appeler une guerre parfumée » et où nous trouvons avec *Jean des Figues* ces récits provençaux le *Cloe des âmes*, le *Canot des six capitaines*, le *Tar d'Entrays*, la *Mort de Pan* dont l'avant-dernier compte parmi les plus justes observations du paysan méridional qui soient au monde littéraire ; et le dernier pour un chef-d'œuvre d'art païen tout ainsi qu'un aimable modèle de philo ophie peu chrétienne.

Parlerons-nous du *Char*, cet opéra-comique écrit en collaboration avec Daudet et dont Emile Pessard broda la leste musique, cette fantaisie grecque sur l'éducation du grand Alexandre par le grandissime Aristote, dont la désopilante liberté enragea tous les moutons de la prudhomesque critique.

Parlerons-nous, bientôt oui, l'on en reparlera, des *Deux Augures*, cet opéra-comique en trois actes avec Alma Rouch, qui fut maintes fois essayé, et avec un croissant succès, dans certaines soirées de la rue Visconti, libres assemblées littéraires, dont le retentissement, je gage, s'est prolongé jusqu'à vous. Les *Deux Augures*, on les dit à Bruxelles, où demain leur rire éclatera. Et Bruxelles aujourd'hui, comme l'on sait, Bruxelles, c'est la répétition générale de Paris.

Et puis, avec les *Deux Augures*, vous aurez deux volumes : *Les Contes en cent lignes*, jusque maintenant semés un peu partout, et chez Charpentier une série de contes d'enfants : *La vraie tentation du grand Saint-Antoine*.

Félibre à ses heures et par délassement, félibre tout juste ce qu'il en faut pour demeurer parisien, poète provençal de marque, et à ce titre collaborateur de l'*Armana provençau*, Paul Arène parfois s'échappe en des fugues lointaines avec ses amis d'Aubanel et Mistral, et Félix Gras, le juge de paix poète de Villeneuve-les-Avignon, et d'Albeun, le maître peintre du golfe Juan. C'est d'une de ces fugues méridionales qu'un jour il rapporta au *Tour de France* un *Voyage à Avignon et dans le Comtat*.

Aujourd'hui, Paul Arène est chroniqueur alerte et souple, terrible et doux de la *République française*,

et de ce journal aussi, non le premier venu des journaux, il est le feuilletoniste dramatique, non pédant, celui-là, non ennuyeux, mais compétent et pittoresque. Paul Arène n'est pas plus devenu républicain que poète. Il était né tout les deux. Un de ses grands oncles, le vieux Féréroux, mena l'insurrection sainte en 1852, dans son pays, contre le bandit Bonaparte. Donc, républicain de l'avant veille de sa naissance, il est penseur libre aussi, ce qui vaut mieux encore que libre penseur. Il a rédigé une correspondance politique au *Progrès libéral* de Toulouse. Il a « fait les livres » comme l'on dit, à la *Tribune*, et ses Salons fournissaient un volume de pimpante et verte allure. Il a écrit de tout et partout. Sa manière est facile, simple, correcte, spirituelle sans effort, précise sans sécheresse, colorée, hardie, vivante. Provençal résistant et Parisien à outrance, il a le soleil et l'idée, le mouvement et la mesure. En un mot, et je ne sache pas sous ma plume un plus grand éloge, c'est en poésie comme en prose, le plus français de nos jeunes écrivains.

Il a franchi la notoriété, il court sur la route de la gloire.

Un mot, un éloge encore, et pour nous ce ne sera le moindre. Sur la rive gauche il aborda, et sur elle il resta. C'est un fidèle, c'est un entêté de ce cher pays latin où bat le cœur de Paris, où respire l'âme de la France. Elle lui a porté bonheur, la vieille rive gauche, et c'est sur un de ces calmes et poétiques boulevards qu'il a trouvé enfin le refuge rêvé de ce sonnet dédié à son ami Mario Proth, et dont, par liberté grande et permission expresse, je vous livre la primeur.

HOC ERAT IN VOBIS

Je voudrais habiter, ermite en plein Paris,
Dans le quartier bourgeois et neuf qui la renferme,
Cette vieille maison avec des airs de ferme,
Et ce petit jardin qui fut un champ jadis.

Le bon endroit pour vivre heureux et piocher ferme!
Les journaux trop bavards y seraient interdits,
Et le seul espalier payant l'argent du terme,
J'aurais pour moins que rien cet humble paradis.

La chambrette joyeuse et claire, et qui domine
Le jardin, sentirait en Mai la balsamine,
Aux mois chauds une odeur de grappe et de fruit mûr,

Et l'hiver, quand le ciel rit par un coin d'azur,
A travers les rideaux qu'un rayon illumine,
Des ombres de moineaux passeraient sur mon mur.

Que vous dire encore de Paul Arène? Que c'est un vaillant caractère et que nous l'aimons tous. Vous le voyez bien.

PIERRE ET PAUL.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

Nº 56. — 10 c.

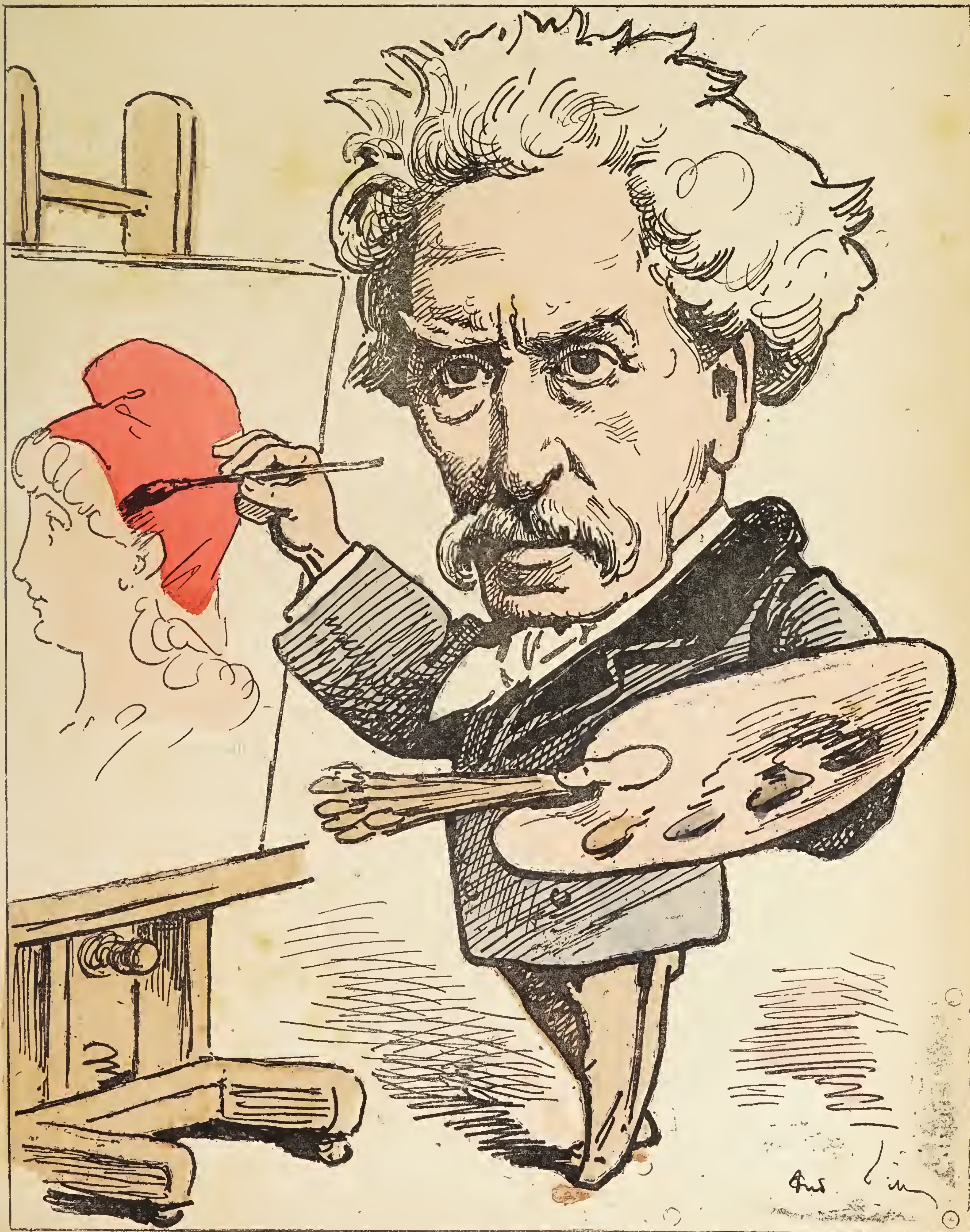
Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

JOBBÉ-DUVAL



JOBBÉ-DUVAL

Jobbé-Duval est l'un des membres les plus connus de ce Conseil municipal de Paris, si décrié par les uns, si vanté par les autres.

A quoi doit-il cette prépondérance ?

Peut-être un peu à son nom, qui est euphonique, ce qui ne nuit en aucune occasion...

Peut-être aussi à son talent artistique, qui lui crée une place à part dans le Conseil...

Mais ces raisons ne seraient pas suffisantes.

Il en est une qui prime toutes les autres : Jobbé-Duval est un républicain de la veille. Il est le représentant de cette jeunesse de 48, qui ensemença le champ couvert aujourd'hui d'épis mûrissants. Il a pris part à toutes les manifestations qui ont eu la liberté pour but : il était juste qu'ayant été à la peine, il fût à l'honneur.

Et, en vérité, nul n'a, plus que lui, le droit de collaborer à la moisson dont il avait entrevu les splendeurs à travers les rêves de ses jeunes années.

***

Félix-Amand-Marie Jobbé-Duval est un Breton de pure race. Il est né à Carhaix (Finistère), le 16 juillet 1821.

Le 4 avril 1839, il arrivait à Paris et entrait à l'atelier de Paul Delaroche.

Mais, en ce temps-là, la politique passionnait tous les esprits. Dans les ateliers comme sur les bancs des écoles, dans les faubourgs comme dans les boutiques, à Paris comme en province, partout, en un mot, on ne songeait qu'à faire parler la poudre.

Un mois à peine après son entrée dans la capitale, Jobbé-Duval se trouvait mêlé à l'affaire de la rue Saint-Denis, provoquée par Barbès et Blanqui.

Il entrait dans la vie politique le fusil à la main.

***

Les journées d'émeute succédèrent aux journées d'émeute durant les huit dernières années du règne de Louis-Philippe.

Inutile de dire que Jobbé-Duval assista à toutes les prises d'armes.

Le 24 février 1848, il fit relever, à trois heures de l'après-midi, les barricades de la rue de Rambuteau ; le lendemain, à neuf heures du matin, il transmettait aux troupes établies sur la place du Panthéon l'ordre, qu'il tenait de Lamoricière, de rentrer dans les casernes.

La révolution qu'il avait préparée dans la mesure de son action était accomplie. Il rentra chez lui, content de son œuvre, et, accrochant le fusil à un clou, il reprit le pinceau et fixa sur la toile les événements auxquels il avait assisté.

***

Le coup d'état l'arracha promptement à ses travaux. En décembre 1851, comme en mai 1839, comme en février 1848, l'atelier Delaroche descendit dans la rue.

On placarda dans le faubourg Saint-Germain des affiches prononçant la déchéance et la mise hors la loi du Président de la République, Louis-Napoléon Bonaparte.

Peine perdue ! les soldats de Saint-Arnaud eurent promptement raison de cette poignée de manifestants.

Les uns allèrent à Cayenne,
Les autres allèrent à Compiègne.

***

Du nombre de ces derniers ne fut pas, on le pense bien, Jobbé-Duval.

Retiré du monde, où il ne comprenait sa place qu'en temps de luttes, il guetta le moment où les esprits se réveilleraient.

En 1860, il vit un symptôme de cet affranchissement des idées dans l'enthousiasme qui s'empara des esprits lorsqu'il fut question de la guerre d'Italie.

Paul Deflotte venait de constituer un Comité garibaldien à Paris. Jobbé-Duval se rendit auprès de lui, et, grâce à sa persuasion et à ses efforts, un grand nombre de républicains français eurent l'honneur de revendiquer, sous les ordres du général, la liberté et l'unité de cette nation-sœur avec laquelle on voudrait tant nous brouiller aujourd'hui.

Quelques années plus tard, lorsqu'on osa élever la voix contre l'empire, le représentant actuel du XVe arrondissement se joignit aux adversaires les plus acharnés du système établi. Il se lia avec tous les organisateurs de la résistance, et, dans les réunions publiques comme dans les réunions privées, prêcha la parole d'affranchissement.

*
* *

De tristes événements vinrent hâter le dénouement prévu.

Lorsque la République eut remplacé l'empire en une après-midi et sans qu'une seule goutte de sang eut été versée, on fit appel à tous les dévouements pour constituer un personnel nouveau.

Appelé par Corbon pour le seconder à la mairie du XVe arrondissement, il s'occupa tout d'abord de l'organisation de la garde nationale; et, comme à ses yeux cette institution ne devait pas se borner à un rôle passif, il contribua puissamment à lui donner, dans sa circonscription, une valeur appréciable. A la fin de septembre, sept mille volontaires du XVe arrondissement, équipés et armés, étaient prêts à marcher à l'ennemi.

Puis, étendant le champ de son action, il s'adressa aux municipalités, dont les efforts réunis amenèren le décret de mobilisation de la garde nationale et l'assimilation aux militaires de l'armée active des gardes nationaux mobilisés.

C'est en passant la revue des volontaires du XVe arrondissement que le général Clément Thomas annonça la mobilisation de la garde nationale.

*
* *

Le 31 octobre, Jobbé-Duval arriva sur la place de l'Hôtel-de-Ville avec le commandant Bernier, du 178e bataillon.

Au moment où les mobiles bretons, dont le jeune capitaine venait d'être désarmé, allaient faire feu, il les fit rentrer dans l'Hôtel-de-Ville et évita l'effusion du sang.

A ce fait se borna son rôle en cette journée de protestation patriotique.

Quelques jours plus tard, aux élections consenties par le gouvernement de la Défense nationale, il était élu par plus de sept mille voix premier adjoint au maire du XVe arrondissement. On sait le rôle difficile qui fut réservé aux délégués de la population parisienne. Comme tous ses collègues des municipalités, Jobbé-Duval servit de tampon entre la population et le gouvernement, défendant la population contre le gouvernement pendant le siège, défendant le gouvernement contre la population après l'armistice.

Le jour de l'entrée des Prussiens à Paris, il fut le promoteur du barrage des ponts qui font communiquer les XVIe et VIIIe arrondissements avec la rive gauche. Par suite de cette mesure, il contribua, dans les limites de ses forces, à concentrer l'ennemi dans la zône qu'il devait occuper d'après les conventions établies à Versailles.

*
* *

Après le départ des Prussiens, le maire et l'un des adjoints du XVe arrondissement ayant donné leur démission, il resta à la mairie avec M. Sextius Michel, troisième adjoint.

Le 18 mars le trouva dans ces fonctions patriotiquement acceptées, mais mal définies. Deux jours après, il faisait partie de la réunion des maires de Paris qui, siégeant à la mairie du IIe arrondissement, luttèrent pendant huit jours contre le Comité central. Après l'attaque de la mairie, il consentit, avec l'autorisation du gouvernement de M. Thiers, aux élections des membres de la commune.

A partir de ce moment, il fut un des membres les plus actifs de la ligue des droits de Paris. En cette qualité, il fit partie de la délégation qui se rendit à Versailles, pour supplier les députés de Paris d'y rentrer, afin de se rendre un compte exact de la situation. Les pourparlers engagés à ce sujet ne réussirent pas. On sait le reste.

Pendant la semaine sanglante, Jobbé-Duval fut au nombre des treize membres de la ligue, qui restèrent en permanence au n. 3 de la rue Béranger, où était le siège du Comité. Aussi, menacé par les combattants et de Paris et de Versailles, ne dut-il la vie, ainsi que ses collègues, qu'à l'énergie de son attitude.

Enfin, il fit partie active du comité d'élections de la ligue des droits de Paris qui, malgré le Comité de la rue Turbigo, fit nommer Gambetta député de Paris, le 2 juillet 1871.

*
* *

Ces dévouements avaient acquis à leur auteur une grande popularité dans son arrondissement. Aussi, lorque les temps furent devenus plus calmes, fut-il élu, à une grande majorité, conseiller municipal par le quartier Necker.

Depuis cette époque, il représente ce quartier, où son rôle au Conseil lui a donné une notoriété que bien des hommes publics plus en vue lui envieraient.

Dès son entrée au Luxembourg, il entreprit la réforme de l'enseignement du dessin dans les écoles communales de la ville de Paris. Pendant six ans, il eut à lutter contre la direction de l'enseignement pour le département de la Seine, contre les membres de l'Institut, qui composaient la Commission supérieure

de l'enseignement contre les personnalités de toute sorte hostiles par tempérament à un projet qui devait bouleverser toutes les habitudes scolaires. Enfin, en janvier 1877, il put voir la réalisation partielle de ses idées.

Entre temps, il avait lutté dans la Commission administrative des Beaux-Arts de la Ville de Paris et au Conseil Municipal pour faire décider la mise au concours de la reconstruction de l'Hôtel-de-Ville, et avait attaché son nom à plusieurs discussions qui amenèrent des résultats excellents. C'est ainsi qu'il fut le promoteur de l'établissement des refuges sur les grands boulevards et sur la grande avenue des Champs-Elysées.

En 1877, au lendemain d'une discussion des plus vives dans laquelle il avait obtenu du Conseil Municipal la continuation de la subvention de deux mille francs inscrite au budget en faveur de l'établissement des jeunes incurables fondé par les frères de St-Jean de Dieu, il proposa la création : 1° d'un hospice laïque destiné aux enfants incurables, 2° d'orphelinats laïques municipaux. Sur le rapport du regretté Asseline ces deux propositions furent adoptées par le Conseil.

Nous ne continuerons pas l'énumération des travaux auxquels Jobbé-Duval prit part. Qu'on sache seulement qu'il n'est pas une seule des nombreuses questions étudiées depuis huit ans à laquelle il n'ait apporté le concours de son intelligence et de son esprit de concorde.

***

Nous avons parlé de l'homme politique, il convient de ne pas oublier le peintre, l'artiste. Le premier n'a pas tué le second, et nombre de tableaux signés du conseiller municipal du XVe arrondissement ont eu de grands succès aux expositions qui ont précédé les tout-dernières années.

Actuellement, M. Jobbé-Duval partage son temps entre les affaires de la cité et l'exécution d'œuvres artistiques qui orneront cet Hôtel de Ville dont il a réclamé la reconstruction au lendemain de nos discordes civiles.

***

C'est également au lendemain des mauvais jours que, le premier, il réclama l'amnistie!

A un banquet offert par M. Léon Say au Conseil général de la Seine, en décembre 1871, M. Jobbé-Duval porta un toast à cet acte de clémence et de sage politique.

Il y avait quelque courage à cela.

Actuellement, M. Jobbé-Duval est Vice-Président du Comité des amnistiés du XVe arrondissement.

PIERRE ET PAUL.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 57. — 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

CHARLES LECOQ



CHARLES LECOQ

La faveur populaire est, le plus souvent, une fantasque bienfaitrice qui s'amuse à reprendre d'une main les faveurs qu'elle accorde de l'autre. Souvent elle immortalise l'auteur aux dépens de l'œuvre, et nos rues sont à tout pas décorées de noms d'illustres immortels dont tout le monde ignore les mérites ; parfois, au contraire, c'est l'œuvre qui émerge en pleine lumière, et brave, toujours souriante et jeune, le temps et les lentes érosions, tandis que le nom de l'auteur, enseveli dans une ombre épaisse, défie la patience et les investigations du chercheur.

* * *

Pour nous borner à la question musicale, quels furent les aimables génies qui trouvèrent la plupart de ces refrains charmants que fredonnaient nos grand'mères, qui firent la joie des dix-septième et dix-huitième siècles, et qui sont encore la fortune de nos vaudevilles sous le nom dédaigneux de *pont-neuf*? Bien peu ont eu la chance de braver l'oubli. Le nom d'aucun n'est demeuré populaire. Je me figure volontiers que ces chansonniers si français et si verveux étaient généralement quelque obscur violon d'orchestre, au temps où *fiacre*, *ivrogne* et *violon* étaient synonymes ; quelque pauvre ménétrier, un confrère de saint Julien, trop heureux de composer pour un petit écu les airs des baraques de la foire.

* * *

La faveur populaire adoptait ces joyeux enfants trouvés de la Muse, et ils prenaient droit de cité, dans les recueils de chansons, parmi les *timbres*, sous les plus plaisantes rubriques :

Ah! c'est donc vous, petit Colin!...

. . . .

Que Pantin serait content...

. . . .

Ma commère, quand je danse...

. . . .

A table, Grégoire!...

et tant d'autres qui sont encore dans bien des mémoires.
Voilà l'immortalité pour l'œuvre et l'oubli pour l'auteur.

* * *

De nos jours, il n'en est plus ainsi. Le refrain favori s'envole, emportant le nom de son auteur, qu'il va répandre jusqu'aux dernières limites du monde civilisé, et la faveur populaire prodigue à ses élus la fortune et la notoriété.

Tel est le cas de M. Lecoq, le plus populaire des musiciens français, et le plus français des musiciens populaires.

* * *

Je n'entreprendrai pas de dire le *pourquoi* de la faveur dont jouit l'auteur de la *Fille de Madame Angot*; ce sont là des questions qui échappent absolument à l'analyse. Je me bornerai à constater que M. Lecoq est digne de la vogue immense dont jouissent ses œuvres. Non-seulement il a le don des refrains heureux, de ces phrases à l'emporte-pièce qui se rivent dans l'oreille du premier coup, pour n'en plus sortir, mais ses compositions même les plus légères trahissent la main expérimentée du musicien de race, et un instinct du théâtre des plus justes et des plus rares.

Si les couplets politiques de *Madame Angot* nous ramènent aux plus beaux jours des mazarinades, les musiciens ne peuvent manquer d'approuver le charmant final du second acte, si heureusement trouvé et si scénique, ou la délicieuse phrase du duo :

Si le nouveau régime est là...

Il est même curieux d'éplucher cette partition si populaire et d'y relever à chaque pas les plus aimables

détails, preuve d'une facture très soignée, et dont l'impression s'efface devant les maîtresses qurlités de verve primesautière qui ont fait sa fortune.

*
* *

M. Lecoq a donné une note plus élevée et plus épurée dans les partitions qui ont suivi *Madame Angot*, notamment *Giroflé-Girofla* et la *Petite Mariée*, œuvres charmantes, bien dignes de leur énorme succès, et à propos desquelles on l'a comparé à Adolphe Adam.

Si l'on veut dire par là que les productions de ces deux maîtres brillent par certaines qualités communes de forme et d'abondance d'idées, il peut y avoir du vrai dans cette comparaison; mais ce serait une erreur d'établir une parité quelconque entre le style d'Adam et celui de M. Lecoq. Chacun a sa qualité bien personnelle, et dont la différence provient certainement , en partie, du genre absolument différent des poèmes qu'ils ont traités.

*
* *

Le rôle que M. Lecoq aura joué dans l'évolution musicale à laquelle nous assistons est considérable.

C'est à lui que revient l'honneur d'avoir transformé l'opérette en la ramenant à la forme de l'ancien opéra comique, tout en conservant certaines qualités de finesse, de diction, d'esprit, que l'opérette avait empruntées en les dénaturant ou les exagérant, à l'opéra bouffe ou au vaudeville.

La transformation radicale des poëmes a été la conséquence de cette heureuse impulsion. Et nous avons assisté à ce bizarre spectacle, que tandis que la salle Favart, ce temple sacré du génie français, illustré par tant de chefs-d'œuvres où pétille la verve de nos pères et de nos maîtres, s'ouvrait aux sombres horreurs du mélodrame, l'opéra comique expulsé de ses lares, se réfugiait dans ce que l'on est convenu d'appeler dédaigneusement les petits théâtres. Et c'est ainsi que plus d'une œuvre, dans ces dernières années, a obtenu le plus éclatant succès, qui, sauf quelques nuances imperceptibles, appartenait absolument au genre qui illustra l'opéra comique en son bon temps.

*
* *

Je le répète, c'est à M. Lecoq que revient l'honneur du premier pas dans cette voie où d'autres l'ont suivi, et le suivront encore de plus en plus.

Ajoutons que ce genre aimable a rendu en outre au théâtre l'immense service de former des chanteurs comédiens et des comédiens chanteurs. Encore une tradition du vieil opéra comique, évanoui devant les hoquets tragiques et le symphonisme à outrance.

Après avoir indiqué en ces quelques lignes, le rôle important et honorable que joue M. Lecoq dans le mouvement musical de son époque, il conviendrait de compléter cette esquisse par quelques notes biographiques, mais l'histoire de M. Lecoq est celle des peuples heureux; elle est simple et sans fracas.

*
* *

Charles Lecoq est né à Paris le 3 juin 1832. Il est entré au Conservatoire où il a remporté un premier prix d'harmonie dans la classe de Dagin en 1850, et un second prix de fugue en 1852, dans la classe d'Halévy.

Il n'a jamais concouru pour le prix de Rome.

Peu de musiciens peuvent en dire autant!

Son premier ouvrage au théâtre, *le Docteur Miracle*, obtint au concours un premier prix *ex-æquo* avec une partition signée de Bizet. Cette opérette jouée, non sans succès, ne suffit pas cependant à ouvrir la carrière au futur auteur de *Madame Angot*, car depuis 1857, date de ce concours jusqu'à 1865, il ne pût arriver à se produire sur aucune scène.

*
* *

Après quelques petites pièces sans importance, M. Lecoq remportait en 1868, son premier grand succès avec *Fleur-de-Thé*.

Dès ce jour, il était quelqu'un; la guerre et la Commune étant survenue, il eût l'idée d'écrire pour Bruxelles, la partition des *Cent Vierges*. Le succès considérable de cet ouvrage transporté à Paris, assit définitivement la renommée de son auteur.

Puis vint *Madame Angot*, et une série d'œuvres charmantes qui sont présentes à toutes les mémoires, et dont *La Jolie Persane* s'apprête à poursuivre demain les succès ininterrompus.

*
* *

L'œuvre de Charles Lecocq est considérable, malgré les longues années de silence que lui imposa la destinée commune. à tous les compositeurs qu'a fasciné la muse du théâtre.

Voici la liste des ouvrages qu'il a donnés sur différentes scènes :

Le Docteur Mirobolant.
Le Baiser à la porte.
Liline et Valentin.
Le Cabaret de Ramponeau.
Les Ondines au Champagne.
Gondolfo.
Le Rajah de Mysore.
Le Barbier de Trouville.
Le Testament de M. de Craé.
Sauvons la caisse.
Le Myosotis.
Le Beau Dunois.
Les Jumeaux de Bergame.
L'Amour et son carquois.
Fleur de thé.
Les Cent Vierges.
La Fille de madame Angot.
Giroflé-Girofla.
Les Prés-Saint-Gervais.
Le Grand Casimir.
La Petite Mariée.
Le Pompon.
Kosiki.
La Marjolaine.
Le Petit Duc.
La Camargo.
La Petite Mademoiselle.
La Jolie Persane.

* * *

Comme détails caractéristiques, M. Lecocq adore les chats et les beaux livres, ce qui est tout naturel.... Il n'est pas décoré, ce qui ne l'est pas du tout.

PIERRE ET PAUL.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 58. — 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

HÉROLD



HÉROLD

Le grand-père de M. Hérold était un pianiste de talent ; son père fut un compositeur célèbre, et tous les lecteurs des *Hommes d'aujourd'hui* connaissent les motifs heureux, les mélodies pleines de fraîcheur et de grâce, la force dramatique, le génie d'instrumentation de l'illustre auteur du *Muletier*, de *Marie*, de *Zampa*, du *Pré-aux-Clercs*. Le dilettantisme était donc de tradition dans la famille, et le préfet de la Seine aurait peut-être été forcé de devenir un *maëstro* de plus ou moins de talent, si son père avait dirigé son instruction. Ferdinand Hérold n'avait que cinq ans lorsque mourut prématurément le grand compositeur qui a fourni à l'Opéra-Comique les plus beaux joyaux de sa couronne musicale.

Le futur sénateur de la Seine naquit aux Ternes, le 26 octobre 1828. Il fit de brillantes études de droit, fut reçu docteur à vingt-et-un ans, et se fit inscrire au barreau de Paris. Tout en suivant des causes au Palais, il se préparait à la carrière du professorat, dans les facultés de droit, où l'attendait le plus brillant avenir. Ses succès au concours du doctorat, où on lui décerna une médaille d'or ; ses remarquables plaidoiries à la Conférence des avocats, dont il fut nommé secrétaire et où il fut chargé du discours de rentrée, l'avaient mis en évidence. En 1853, on lui offrit une chaire de droit romain à la Faculté de Rennes. Mais M. Hérold refusa de servir le gouvernement du Deux-Décembre et se voua à la profession d'avocat. Au mois d'avril 1854, il acheta une charge d'avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, acquit rapidement la réputation d'un jurisconsulte de mérite, fut nommé membre du conseil de l'ordre, et se fit remarquer dans plusieurs affaires politiques.

Le jeune et brillant avocat était déjà partisan des idées de liberté et de République, et par conséquent radicalement hostile à l'odieux gouvernement qui asservissait et corrompait la France. Il devait naturellement se lier avec les hommes qui combattaient, dès 1857, l'Empire autoritaire. Il devint un membre actif des comités fondés, à cette époque, pour grouper les esprits libéraux en vue des élections législatives. C'est vers cette époque qu'il fut choisi pour défendre, devant les tribunaux auxquels il était attaché, un grand nombre de recours électoraux formés par le parti de l'opposition, auquel il appartenait. En 1863, il devint un des organisateurs des comités électoraux qui marquèrent le réveil de l'opinion publique en France.

Le gouvernement s'effraya de cette aube républicaine. Hérold fut impliqué dans le fameux procès des *treize* et condamné à 500 francs d'amende avec Carnot, Garnier-Pagès, Jules Favre, Floquet, Dréo, Hérisson, etc. Le moment lui parut venu d'entrer dans la lutte électorale. Il se présenta en 1869 dans la troisième circonscription de l'Ardèche : il échoua contre M. de La Tourette, candidat officiel, mais avec un nombre considérable de voix qui laissait prévoir la prochaine défaite des créatures impériales. Dans une élection complémentaire, il se présenta à Paris, dans le VIIIe arrondissement. Mais, malgré une brillante campagne électorale, il fut battu par Emmanuel Arago.

Les derniers moments de l'Empire étaient arrivés et, moins d'un an après, le second César laissait tomber sa couronne dans la honteuse catastrophe de Sedan. Le 4 septembre, M. Hérold entrait un des premiers à l'Hôtel-de-Ville, était nommé secrétaire général du ministère de la justice et le lendemain secrétaire du gouvernement de la Défense nationale. Son passage à ces hautes fonctions fut marqué par d'excellentes mesures, parmi lesquelles nous citerons celles qui furent décrétées grâce à son initiative :

décret qui établit la liberté des professions d'imprimeur et libraire; décret qui rendait leurs grades et rangs aux militaires et fonctionnaires frappés par le coup d'Etat du 2 décembre; décrets relatifs à l'abrogation de l'article 75 de la Constitution de l'an VIII, de la loi de sûreté générale, etc.; réduction du traitement attaché aux fonctions qu'il exerçait; création au ministère de la justice d'un bureau de législation comparée; formation d'une commission chargée de préparer un projet de loi complet d'organisation judiciaire.

A la fin du siège de Paris, M. Hérold fut appelé, le 5 février 1871, à l'intérim du ministère de l'Intérieur; ce fut lui qui présida en cette qualité aux élections générales du 8 février, élections faites au milieu du plus grand effarement dont la France ait été frappée, élections préparées de longue main par les royalistes qui soignaient leur candidature anti-nationale et anti-patriotique, pendant que les républicains étaient tout entier à la défense et au salut de la France.

M. Hérold adressa aux électeurs une circulaire qui, à l'honneur du gouvernement républicain, consacrait enfin la liberté absolue et la sincérité du scrutin.

« Il est du plus haut intérêt, disait M. Hérold, que le calme et le bon ordre président partout aux acte électoraux; sachons donner à l'étranger l'exemple d'un peuple digne de la liberté au moment même où il subit l'oppression. *Le gouvernement n'a pas de candidats à recommander. Le temps des candidatures officielles est passé.* Le gouvernement se borne à vous dire : Choisissez les hommes les plus considérés, les plus indépendants; écartez ceux que n'entoure pas l'estime publique, quel que soit le drapeau qu'ils affectent de porter, et souhaitons que la direction du pays ne soit pas rendue à ceux dont les fautes et les serviles complaisances l'ont précipité dans les désastres qui nous accablent.

Ces belles paroles sont la condamnation des odieux procédés employés par l'Empire et de notre temps par les hommes du Seize-Mai.

Candidat dans l'Ardèche et à Paris, M. Hérold obtenait sans être élu 30,000 voix dans la première de ces deux circonscriptions électorales et plusieurs milliers dans la seconde. Relevé, sur sa demande, de ses fonctions de ministre intérimaire, il fut nommé par M. Thiers, le 18 avril 1871, membre de la commission qui faisait fonctions de Conseil d'Etat. Lorsque l'Assemblée, élue dans un jour de malheur, organisa définitivement ce Conseil, M. Hérold dut à ses idées républicaines et anti-cléricales d'être écarté de ce corps.

Les suffrages de ses concitoyens allaient enfin récompenser une vie si pleine de dévouement à la cause républicaine, M. Hérold fut nommé dans une élection partielle, le 1er décembre 1872, membre du Conseil municipal par le quartier de Charonne, vingtième arrondissement de Paris. Il prit une part active aux travaux de nos édiles, fut nommé vice-président du Conseil en mai 1873, rédigea en octobre 1873 la première protestation des conseillers généraux de la Seine contre le complot de restauration monarchique, fut réélu par le quartier de Charonne, le 29 novembre 1873, lors du renouvellement du Conseil municipal et fut renommé vice-président par la nouvelle assemblée au commencement de 1875. Il posa sa candidature au Sénat le 30 janvier de la même année et prononça les paroles suivantes dans une réunion préparatoire des délégués cantonaux :

« Je suis républicain depuis l'âge de raison. Je n'appartiens ni au centre gauche, ni à l'extrême gauche, je suis de la gauche républicaine, et si j'avais été à l'Assemblée j'aurais favorisé de toutes mes forces l'union des trois groupes de gauche d'où est sortie la Constitution. Cette Constitution n'est pas notre idéal, mais nous avons mission de la défendre, c'est ce que je ferais si j'étais au Sénat.

» La défense de la République et de la Constitution qui la consacre, voilà le devoir des sénateurs. En cela, je me félicite d'être l'ennemi des bonapartistes qui demandent la révision. Ils ne sont pas les seuls; des amis imprudents de la République demandent aussi la révision. Pour moi, je ne suis pas révisionniste,

je suis réformateur. Ma profession de foi peut se résumer ainsi : République, Constitution, progrès indéfinis. »

Elu sénateur, le troisième, par 105 voix, M. Hérold alla siéger à la gauche républicaine où il prit immédiatement une place importante. Il présenta divers projets de loi ayant trait à l'amélioration de la législation judiciaire. Il vota pour la suppression des jurys mixtes, pour la cessation des poursuites et combattit énergiquement la politique de combat du cabinet du 17 mai 1877 et appuya toutes les mesures prises par la gauche du Sénat dans l'intérêt du salut de la République pendant le rude assaut que lui livra la coalition monarchique. On sait le rôle important qu'il joua pendant les élections générales, après la dissolution de la Chambre des Députés. Le comité qu'il présidait rendit d'immenses services.

Après le triomphe définitif du gouvernement républicain, les talents administratifs bien connus de M. Hérold le désignait naturellement pour remplacer M. Ferdinand Duval à la préfecture de la Seine. Dans cette grande administration où il a apporté une impulsion nouvelle, il a su enfin faire régner l'esprit démocratique, il s'est surtout fait remarquer par son esprit anti-clérical tout en maintenant la liberté de conscience et l'indépendance religieuse, il a poursuivi avec une louable activité la transformation de l'enseignement congréganiste en enseignement laïque.

Toutefois nous dirons, en terminant, à M. Hérold qu'il ne suffit pas pour bannir l'esprit clérical d'une école qu'un maître n'ait ni froc ni soutane. La faction jésuitique est habile et nous savons que, dans certaines écoles, grâce à nous ne savons quelles influences, le frère ignorantin a été remplacé par un dévot à robe courte.

Caveat consul !

PIERRE ET PAUL.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 59. — 10 c. Un an : 6 fr

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

PIERRE VÉRON



PIERRE VÉRON

Quarante volumes, pas un de moins, tel est le bagage littéraire de l'historien qui nous occupe.

— De l'historien? direz-vous.

— Mais assurément! sinon, quelle dénomination donner à celui qui retrace au jour le jour les événements dont il est témoin?

— Historien? hum! Amédée Thierry était un historien! Michelet était un historien! Henri Martin...

— Et Grégoire de Tours? Et Philippe de Commines? Et Saint-Simon?

— Des chroniqueurs!

— Des chroniqueurs? soit! Mais, entre nous, les seconds ne sont-ils pas les cousins-germains des premiers?

* * *

Donc, Pierre Véron est un chroniqueur, et ses quarante volumes sont la fleur du panier de ses chroniques.

Leurs titres seuls indiquent la fantaisie qui y règne.

— Jugez-en plutôt :

Les Pantins du Boulevard.
M. et Mme Tout-le-Monde.
La Boutique a Treize.
Fous! Fous!
Les Chevaliers du Macadam.
Les Marchands de santé.
Les Marionnettes de Paris.
Pardevant M. le Maire.
Paris s'amuse.
La Comédie en plein vent.
Les Ombres chinoises.
L'Age de fer-blanc.
La Mythologie parisienne.
Les Phénomènes vivants.

Arrêtons-nous dans cette énumération. Le dernier paru est intitulé : *Ohé! vitrier!* Il a vu le jour il y a quinze jours à peine, et déjà on en annonce un autre.

* * *

Pierre Véron est né en 1833. Il débuta, comme presque tous les écrivains, par faire des vers.

Nous avons sous les yeux le recueil de ses premières poésies.

On en rencontre de très réussies. Comme spécimen, nous donnerons des fragments de celle intitulée :

GRANDEUR ET DÉCADENCE

Sonnez, clairons, sonnez l'hymne de la mêlée!
En avant! en avant la charge échevelée!
En avant, ô soldats! en avant, ô géants,
A travers les boulets que les canons béants
Vomissent en grondant sur cette arène immense!
En avant, ô héros! votre tâche commence.
Et tous, rivalisant dans un sublime effort

A qui courra le mieux au-devant de la mort,
Ils se sont élancés!... Oh! c'est un grand spectacle!
Ecrasant en passant ce qui leur fait obstacle,
Hommes, armes, chevaux, fantassins, cavaliers,
Se heurtent pêle-mêle... Ici, les beaux lanciers
Fondent, pique baissée, au sein de la bataille,

Et les dragons, narguant la brutale mitraille,
Se dressent, sabre en main, debout sur l'étrier.

. . . .

. . . .

Sonnez, clairons, sonnez l'hyme de la victoire !
Le soleil d'Austerlitz s'est levé dans l'histoire.

Cinquante ans ont passé sur ce grand souvenir.

Regardez.

Tout debout ayant peine à tenir,
Quelques hommes là-bas défilent dans la rue.
De leurs yeux déjà morts la flamme est disparue,
Leur visage est ridé, leurs cheveux sont tout blancs,
L'âge les fait fléchir sur leurs genoux tremblants.
Tous se sont affublés de bizarres costumes,
Restes défigurés d'uniformes posthumes :
L'un dans un pantalon, qui collait autrefois,
Ballotte des mollets devenus trop étroits ;
L'autre, dans un habit qui fut rouge, sans doute,
De son dos décrépit emprisonne la voûte.

. . . .

. . . .

Et, partout s'attroupant, la foule à leur aspect
(La foule de ces jours n'a pour rien de respect),
Se montre avec le doigt l'étrange promenade
En riant, comme on fait de quelque mascarade.

Oh ! de tant de splendeur lendemain dérisoire !
Oh ! leçon attristante ! Oh ! néant d'une gloire
Qui, lorsque ses héros les plus chers sont vieillis,
Leur met le carnaval à l'envers d'Austerlitz.

* * *

La façon dont Pierre Véron débuta dans le journalisme mérite d'être racontée.

Un jour, il rencontra à la foire de Saint-Cloud un ancien ami de sa famille qui s'informa de ses occupations.

— Je fais des vers, répondit Véron.

— Des vers ! Mais ce n'est pas une profession. Pourquoi ne faites-vous pas de journalisme?

— Parce que, pour faire du journalisme, il faut avoir un journal.

— Venez me voir demain. Je vous présenterai à Huart, le propriétaire du *Charivari.*

Comme on le pense, Véron n'eut garde de manquer à ce rendez-vous. Il apportait un article de fantaisie qui fut reçu d'emblée et parut dès le lendemain.

Ceci se passait en 1858.

Depuis ce moment jusqu'au jour où vous lirez ces lignes, Véron n'a pas manqué un seul jour à donner un article au *Charivari.*

Faites le calcul de cette accumulation de prose, pendant vingt-un ans, et vous conviendrez que peu d'écrivains peuvent rivaliser de fécondité avec le journaliste qui nous occupe.

D'autant qu'en établissant le bilan du *Charivari,* vous serez encore loin de compte. La signature de Pierre Véron se trouve dans vingt journaux à la fois, et il est certain qu'il fait souvent des journées de cinq ou six articles.

* * *

L'un des plus curieux recueils de cet infatigable travailleur est assurément *Le Carnaval du Dictionnaire.*

Les définitions des mots de la langue française y sont des plus fantaisistes. Nous en citerons quelques-unes :

Académie. — Quarante appelés et peu de lus.

ACCORDÉON. — Un soufflet, dont malheureusement on n'a pas le droit de demander raison.

AMITIÉ. — Un parapluie qui a le défaut de se retourner dès qu'il fait mauvais temps.

AMNISTIE. — Acte par lequel les souverains pardonnent le plus souvent... les injustices qu'ils ont commises.

BANQUE. — Satanée idée d'avoir mis ce mot-ci tout entier dans celui qui suit :

BANQUEROUTE. — *Banque... route...* Cela veut dire que c'est le plus court moyen de faire son chemin dans la banque.

BARREAU. — Substantif qui sert tour à tour à défendre les criminels contre la prison et la prison contre les criminels.

Et ainsi de suite jusqu'à

ZIZANIE, à propos duquel l'auteur s'exprime en ces termes :

— Je ne crois pas qu'on finisse un dictionnaire par un mot plus français... A moins que vous ne préfériez celui-ci :

ZUT !

* * *

Pierre Véron est l'une des personnalités les plus sympathiques du journalisme parisien. Sa bienveillance est proverbiale, et jamais un mot aigre ne se glisse dans ses appréciations, même lorsqu'elles sont marquées au coin d'une critique sévère.

Pendant l'hiver, son salon est le rendez-vous de toutes les notabilités du monde artistique et littéraire. On y fait de la musique, et quelle musique ? Tout ce qui a un nom dans la pléïade des virtuoses européens tient à honneur de contribuer à l'éclat de ces fêtes.

L'été, Pierre Véron va tous les soirs à la campagne. On l'a surnommé le Sylvain des bois de Meudon, et en effet, il connaît tous les recoins.

Enfin, comme tous les Parisiens campagnards, il aime la pêche à la ligne. On assure même qu'il est de première force à cet exercice chéri des grands travailleurs et des oisifs incompris.

PIERRE ET PAUL.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

Nº 60 — 10 c. Un an : 6 fr

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

THÉODORE AUBANEL



THÉODORE AUBANEL

Le 4 octobre 1879, la jolie petite ville de Sceaux était en fête. Les rues étaient pavoisées; des guirlandes de fleurs et de verdure croisaient leurs arceaux dans la Grande-Rue, courant le long des mâts où flottaient des banderolles aux couleurs nationales. La population des communes environnantes est accourue, et la foule se presse aux abords de la gare, curieuse, attentive, impatiente. Le train de Paris arrive ; on se presse, la fanfare éclate, les bannières s'agitent, des vivats se font entendre; la foule forme la haie. Pour qui ces honneurs et cette solennelle réception ?

Ce sont les félibres, les cigaliers, les poètes méridionaux qui viennent inaugurer les fêtes de Florian. En tête marche un homme dont la physionomie frappe tout d'abord. Son œil de flamme semble nous apporter un rayon pris au soleil du midi. Il vient des bords du Rhône, non loin de cette fontaine de Vaucluse qu'a immortalisée Pétrarque, dont il est le rival et l'émule; c'est un grand félibre; c'est le poète de la *Grenade entr'ouverte*, le chantre inspiré de la *Vénus d'Arles*. Poètes, romanciers, orateurs, artistes, ses amis, ses admirateurs, ses compatriotes lui font cortège. La salle des fêtes de la mairie est parée pour un grand jour. A la place d'honneur, on remarque une œuvre d'art, un de ces produits merveilleux de la céramique, œuvre qu'eût signée Palissy.

L'auteur de ce travail délicat est Léon Parvillée, dont on a pu admirer le talent aux ornements de céramique qui décoraient, pendant l'Exposition de 1878, les façades du Palais du Champ-de-Mars et du Palais algérien. L'œuvre représente un plat allégorique, d'un dessin et d'une couleur dignes des plus grands éloges. C'est un souvenir que les Cigaliers parisiens offrent à leur illustre compatriote et qui a été composé en son honneur.

Florian est le prétexte de cette fête méridionale; Aubanel en est l'âme. Il porte avec lui le génie, les traditions, les souvenirs du midi. Le voilà, après les solennités officielles, après le banquet, après les discours obligés, les déclamations habituelles, le voilà, le gai félibre, inaugurant, au bal, la danse nationale et conduisant les capricieux méandres de la *farandole*.

Ce jour-là, la Provence et le Languedoc faisaient éclater dans cette région du Nord tout leur génie fait de lumière et d'azur, de clarté et de feu, par ces bruns enfants qui s'étaient réunis là, autour d'une tombe illustre.

Joseph-Marie-Jean-Baptiste-Théodore *Aubanel* naquit à Avignon en 1829. Fils d'un imprimeur de cette ville, il vint, après d'assez bonnes études, prendre la direction de la maison paternelle, et c'est de ses presses que sont sorties les principales publications qui ont fait tout à coup revivre avec tant d'éclat la langue romane, la langue de la Provence et du Languedoc. Il est, avec Mistral et Roumanille, un des chefs du grand mouvement littéraire qui se produit dans le Midi, et l'un des créateurs du *Félibrige* contemporain. Plus heureux que ses deux rivaux, attardés dans de vieilles croyances et des principes politiques surannés, il a su s'inspirer des idées libérales, et, si sa poésie a moins d'éclat que celle de Mistral, elle a plus de profondeur et de passion.

En 1860, parut la première édition de la *Grenade entr'ouverte*, recueil de poésies enflammées, où saigne tout son cœur, laissant voir, à travers la blessure faite par l'amour, ses souffrances, ses aspirations, ses désirs, les élans de son âme, qui s'égrènent comme les fruits rouges du grenadier.

Mais laissons la parole au grand Mistral qui a raconté avec sa plume d'or et de diamant, la vie et l'œuvre de Théodore Aubanel.

« Théodore Aubanel — et vous direz comme moi, quand vous aurez lu son livre, — est un grenadier sauvage. Le public provençal, à qui avaient tant plu ses premières poésies, commençait à se dire : Que fait notre Aubanel, que nous n'entendons plus chanter? Aubanel chantait en cachette. L'amour, cette divine abeille qui fait du miel doux, quand la saison et le lieu lui conviennent, et qui, si quelque chose la contrarie, fait des piqûres si violentes, l'amour avait plongé dans son cœur un aiguillon terrible, impitoyable. La malheureuse passion de notre ami était sans espérance, la maladie sans remède : l'amie de son cœur, la jeune fille entrevue dans le ciel clair de sa jeunesse, hélas ! s'était faite nonne.

« Le bon jeune homme pleura sept ans sa bien-aimée, et il ne s'en est pas encore consolé !

« Pour ôter de son front ce vertige qui le consumait, il partit d'Avignon à la garde de Dieu. Il vit Rome, il vit Paris; avec l'épée au flanc, il revint en Provence; il parcourut les montagnes, la Sainte-Baume, le Ventour, les Alpes et les Alpilles. Mais la rose était effeuillée, il ne restait que les épines, et rien ne pouvait les arracher.

« Seulement le trop plein de son amour jaillissait, de loin en loin, en un débordement de poésie. Il avait pris pour devise :

Qui chante, son mal enchante,

« Et chaque fois que le regret lui poussait un coup de lance, le pauvre enfant poussait une plainte.

« Ce sont ces plaintes, ces jets poignants d'amour, qu'à notre prière, de nous ses amis, de nous les oiseaux de la lande, Théodore Aubanel se décide à publier sous le charmant titre de *Livre de l'amour*.

« Le *Livre de l'amour*, chose extrêmement rare, est donc un chant de bonne foi, une flamme vraie. L'histoire, je viens de vous la dire, elle est toute simple : C'est un jeune homme qui aime, qui se plaint au bon Dieu. Tenant cette histoire pour sacrée, l'auteur n'y a voulu toucher en rien ; tout est là, comme c'est venu, et tant mieux ! car de son amour vierge, de son langoureux ennui, de sa souffrance, de ses larmes, et de ses plaintes, est sorti simplement et naturellement un livre de nature jeune, vivant et délicieux.

« Après le *Livre de l'Amour* vient l'*Entre-lueur*, et on comprend cela : Ayez une haie de rosiers, de lilas ou de myrtes, ce sera bien grand hasard s'il n'y sort, à travers, quelques surgeons de prunellier, de chèvrefeuille ou de pervenche ; et regardez la mer, quand le mistral la trousse, la fouette et la tourmente, vous verrez toujours entre les vagues montueuses quelques clapotis rieurs où le soleil se mire.

« Ainsi, entre les chants d'amour, entre les chants passionnés de Théodore Aubanel, y a-t-il eu encore ses chants de paix, de consolation et de plaisir. Ainsi, dans la tempête de son cœur, y a-t-il eu encore sa petite *entre-lueur*.

« Mais des orages l'éclaircie est passagère ; et le trouble du cœur amène plus d'une fois l'ombre dans l'âme.

« Quand la brune Zani, comme la neige tendre et virginale de la colline qui disparaît à la chaude haleine des beaux jours, quand Zani la brunelle eût fui Avignon, fui peureuse, l'haleine brûlante de son poète, ce fut pour son poète une défaillance de cœur. Et désormais, si vous voulez le savoir, toute clarté lui sembla brume, mélancolie, toute allégresse et toute vie mort. Et voilà comment il composa, dans l'assombrissement de son âme, et larme à larme, le *Livre de la Mort*. Les sept douleurs amères sont là, les sept glaives de la pitié percent ces pages. Tout ce qui souffre est son ami, tout ce qui est cause de souffrance est son horreur mortelle. Et tellement mordants, tellement âpres et vifs sont les tableaux qu'il peint, qu'on dirait vraiment que le poète, violemment sevré de son amour, (ainsi qu'un arbre auquel sont arrachées ses pousses printanières), a voulu se venger de son injuste sort, en flagellant tous les instruments du sort inique, toutes les tyrannies de ce monde.»

La langue romane, souple et éclatant idiome qui se parle sur les bords du Rhône, du Gardon, de la Durance, de la Garonne et de l'Adour, a donné de beaux produits qu'il nous est permis de savourer à nous, enfants du poétique midi, qui comprenons dans toutes ses ingénieuses nuances le doux et harmonieux parler, le sonore et vibrant langage des Félibres. Malheureusement les traductions qui en ont été faites les déflorent et leur enlèvent tout leur charme. *Tradutore, traditore* dit le proverbe italien. Et cela est bien vrai pour les poésies provençales et languedociennes qui ont un charme tout particulier, une saveur toute spéciale et presque locale.

M. Aubanel a collaboré à plusieurs recueils : *Les Provençales* avec Mistral, *Les Noels*, avec MM. Saboly, Peyrol, Roumanille ; l'*Armana provençaou*, l'*Almanach des Félibres*.

Une de ses œuvres magistrales, c'est la fameuse pièce intitulée *la Vénus d'Arles*. Jamais la forme pure et animée, la beauté robuste et vivante, n'a été chantée avec tant de passion, avec un sensualisme aussi ardent. La Vénus grecque est belle et pure de lignes, admirable de dessin et de proportions. Mais elle n'a pas cette flamme dont Aubanel-Prométhée a su animer la statue arlésienne. On admire la Vénus de Milo, la Vénus Callypige, la Vénus pudique....

Sa Vénus allume dans le cœur et les sens toutes les flammes de l'amour, et c'est celle-là qu'a chantée le poète provençal.

C'était en 1877, à Arles, pendant les fêtes des Cigaliers qui eurent tant de retentissements. Des amis enthousiastes, des admirateurs, entouraient le poète de la *Grenade entr'ouverte* et le pressaient de réciter une de ces belles pièces de vers dont il est si fécond. On l'entraina vers le théâtre antique, par une de ces belles nuits du midi, étoilées et voluptueuses. Aubanel s'avance sur le proscenium qui a retenti jadis des vers de Plaute et de Térence, et à la foule énivrée, il lance ces strophes brûlantes de la *Venus d'Arles* :

Tu es belle, Vénus d'Arles, — belle à rendre fou ; — ta tête est fière et douce — et tendrement ton cou s'incline. — Respirant les baisers et le rire, ta fraîche bouche en fleur, que va-t-elle nous dire ? — Les Amours, d'un ruban, avec grâce ont noué tes longs cheveux sur ton front, frisés par petites ondes. — O blanche Vénus d'Arles, ô reine provençale, — aucun manteau ne cache tes superbes épaules. — On voit que tu es déesse et fille du ciel bleu. — Ta belle poitrine nous fascine, — et l'œil, plein de rayonnement, se pâme de plaisir devant les jeunes proéminences des pommes de ton sein, si fermes et si pures. — Que tu es belle ! Venez ! Peuples, venez téter à ces beaux seins jumeaux l'amour et la beauté ! — Oh ! sans la beauté, que deviendrait le monde ? — Luise ce qui est beau ! Que tout ce qui est laid se cache ! — Montre-nous tes bras nus, ton sein nu ; — montre-toi toute nue, ô divine Vénus ! — Ta beauté te revêt mieux que ta robe blanche. — Laisse à tes pieds — tomber la robe qui à tes hanches est tordue, voilant tout ce que tu as de plus beau. — Abandonne ton ventre aux baisers du soleil. — Comme le lierre s'enlace à la branche d'un arbre, — laisse-moi dans mes embrassements étreindre en plein ton marbre. — Laisse ma bouche ardente et mes doigts tout frémissants courir amoureux partout sur ton beau corps blanc. O grande Vénus d'Arles, ô fée de jeunesse, ta beauté, qui rayonne sur toute la Provence, fait belles nos jeunes filles et sains nos jouvençaux ; car sous cette chair brune, ô Vénus, il y a ton sang, toujours vif, toujours chaud ; — et nos jeunes filles alertes ; voilà pourquoi elles s'en vont, la poitrine découverte, et nos gais jeunes gens, voilà pourquoi ils sont si forts aux luttes des taureaux, de l'amour et de la mort. Voilà pourquoi je t'aime et ta beauté m'ensorcèle, et pourquoi moi, chrétien, je te chante, ô grande païenne !

Aubanel a écrit aussi un beau drame dont il nous a lui-même raconté le sujet terrible et émouvant : *le Pain du péché*. Citons aussi *Lou Pastre*, cinq actes en vers ; *le Voleur*, cinq actes aussi en vers, enfin *les Filles d'Avignon*, poésie dont ses amis qui en ont eu la primeur disent des merveilles.

Aubanel est le chef des Félibres indépendants. C'est à Paris même, l'année dernière, dans une grande fête des Cigaliers, présidée par M. Bardoux, ministre de l'Instruction publique, qu'il a développé le programme de la nouvelle école. Le magnifique discours qu'il prononça à cette occasion lui valut les applaudissements de presque tous les Félibres, et les invectives de Roumanille et des représentants de la petite coterie dont celui ci est le chef.

Avant cette scission, le félibrige pouvait être considéré comme une œuvre de parti, étroite, sans avenir, et, jusqu'à un certain point, hostile à la langue nationale.

Voici en quels termes le poète de la *Grenade entr'ouverte* a tracé à la poésie méridionale la voie large, féconde, libérale et hautement française qu'elle doit suivre :

« Nous ne sommes point ennemis de la langue de Corneille, de Victor Hugo, de Musset, et je ne crois pas que les humbles chansons des oiseaux du Midi éteignent jamais la voix sublime des hauts chanteurs que nul n'admire plus que nous. Français avant tout, étrangers (en tant que félibres, bien entendu) à toutes les luttes qui peuvent diviser notre beau pays, nous n'aspirons qu'à laisser intacte à nos enfants la douce langue de nos aïeux.

PIERRE ET PAUL.

La **Semaine anti-cléricale** vient de paraître. Ce titre dit assez quel est le but et quels seront les efforts de cette nouvelle publication. Nous relevons les noms suivants, parmi les membres du Comité de patronage, sous la présidence d'honneur de MM. Victor Hugo et Louis Blanc, et parmi les principaux rédacteurs : MM. Andréi, Paul Bert, Barodet, N. Blanpain, E. Bonnemère, Cantagrel, Germain Casse, Crémieux, Deschanel, A. Dubois, E. Figuerey, W. Gagneur, E. Gauthier, E. Hamel, H. de Lacretelle, Jean Macé, Ed. Millaud, A.-S. Morin, B. Raspail, E. de Sompery, Schœlcher, Talandier, E. Thiaudière, Alain Targé, etc. Le directeur est M. Victor Poupin, fondateur de la *Bibliothèque démocratique*. Ces noms nous dispensent de tout commentaire en faveur de cette œuvre de haute lutte contre les Jésuites. Un numéro par semaine, 10 centimes, Abonnements : un an, 6 fr.; six mois, 3 fr. Adresser les mandats à M. Georges Bonnot, administrateur-gérant, 48, rue Monsieur-le-Prince, Paris.

Les Hommes d'aujourd'hui :

ONZE SÉRIES SONT EN VENTE : 1re série : *Victor Hugo.* — *Léon Cladel.* — *Constant Coquelin.* — *Emile Zola.* — *Léon Gambetta.* — 2e série: *Aurélien Scholl.* — *Sarah Bernhardt.* — *Nadar.* — *Auguste Vacquerie.* — *André Gill.* — 3e série : *Emile de Girardin.* — *Victor Capoul.* — *Louis Blanc.* — *Edmond About.* — 4e série : *Sophie Croizette.* — *Grévin.* — *Emile Littré.* — *Francisque Sarcey.* — *Bardoux.* — 5e série : *Olivier Métra.* — *Challemel-Lacour.* — *Daudet.* — *Garibaldi.* — *Jules Grévy.* — 6e série : *Ernest Hamel.* — *Charles Floquet.* — *Saint-Genest.* — *Lockroy.* — *Clémenceau.* — 7e série : *Hector Pessard.* — *Ch. Monselet.* — *Docteur Pajot.* — *Arthur Ranc.* — *Jules Claretie.* — 8e série : *Jules Ferry.* — *Erckmann-Chatrian.* — *Spuller.* — *Victor Poupin.* — *Général de Wimpffen.* — 9e série : *De Lesseps.* — *Anatole de La Forge.* — *Ed. Siebecker.* — *Jean Macé.* — *Vaucorbeil.* — 10e série : *Un vieux petit employé* (*Yves Guyot*). — *Etienne Carjat.* — *Emmanuel Vauchez.* — *Victor Schœlcher.* — *Castagnary.* — 11e série : *Alexis Bouvier.* — *Touchatout* (*Léon Bienvenu*). — *Alfred Naquet.* — *Cantin.* — *Paul Arène.* — 12e série : *Jobbé-Duval.* — *Charles Lecoq.* — *Hérold.* — *Pierre Véron.*

50 centimes la série.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 61. — 10 c.

Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

MARIO PROTH



Paris. —Imprimerie Cinqualbre, 54, rue des Écoles.

MARIO PROTH

Mario Proth, « publiciste français », pour parler comme les dictionnaires biographiques, très français bien que très international, est né le 2 octobre 1832, près de Douai, dans le petit village de Sin-le-Noble, ainsi qualifié par patentes royales, comme il nous l'apprend lui-même dans les *Vagabonds,* parce que Louis XIV, s'en allant en guerre, y séjourna le temps d'une colique.

Sa famille est lorraine, fort nombreuse et connue dans la province depuis 1480, peut-être originaire de Hongrie, comme le croient les anciens de la famille, parce que la Hongrie est le seul pays d'Europe où l'on retrouve le nom de Proth.

Il fit ses études aux lycées de Condé, Saverne, surtout de Metz, et enfin de Sainte-Barbe. Son père, capitaine-major d'artillerie, officier de fortune et sans fortune, le destinait à l'Ecole Polytechnique. Mais, à seize ans, un livre de George Sand, *Lelia,* éveilla en lui l'écrivain, et il n'en voulut démordre. Avec trois collégiens de ses amis, il fonda un journal autographe hebdomadaire, le *Philosophe chevelu,* qui dura cinq semaines. Admissible à l'Ecole Polytechnique, élève de l'Ecole des Mines durant deux années, il envoya finalement promener la mathématique, et son père, de guerre lasse, lui jeta la bride sur le cou. Il avait aussi failli être violoniste. Déjà fort avancé et applaudi dans quelques concerts, un jour de lutte contre la volonté paternelle, il brisa son instrument, qu'il a bien des fois regretté depuis.

Il entra un beau jour dans la bohême littéraire par la Conférence Chateaubriand, où il se lia de grande amitié avec Carlos Derode, Zacharie Astruc, Valery Vernier, Arthur Louvet, Carolus Duran. Du soir au matin, il lâcha la Caisse des dépôts et consignations, où l'avait fait entrer la veuve du philosophe Jouffroy, pour courir la Suisse et l'Italie avec Carlos Derode. A son retour, il entra au *Gaulois* (celui de 1859), journal républicain, par une satire sur certain Congrès de la propriété littéraire, *Hégésippe et le Congrès,* qui fut traduite par les journaux étrangers. Son deuxième article lui valut une lettre de Victor Hugo, le troisième une visite de Jules Michelet, qui ne cessa dès lors de lui témoigner une vive amitié. En 1859, Carlos Derode fonda la *Revue internationale cosmopolite,* à Genève, car le gouvernement impérial lui refusa l'autorisation en France, et Mario Proth, entre autres travaux, y écrivit les premiers chapitres des *Vagabonds,* ce « livre de l'idée internationale », comme on l'a quelquefois nommé.

En 1861, il écrivit, sur la demande de Julien Lemer, une étude en quatre chapitres sur Mirabeau, qui parut en tête des *Lettres d'amour de Mirabeau,* « de ce Mirabeau tempêtueux dont la tempête devait lui plaire ». Cette étude fit du bruit, et le livre en question a eu maintes éditions, dont la dernière chez Garnier. Vers cette époque également, il fut de ceux qui soutinrent onze jours durant, avec une âpre constance, contre la cabale bonapartiste et le directeur même de la Porte-Saint-Martin, Marc Fournier, le beau drame d'Auguste Vacquerie, les *Funérailles de l'honneur.* Après la chûte imméritée de cette pièce, que Fournier se dépêcha de remplacer par le sempiternel *Pied de mouton,* Mario Proth n'en continua pas moins la bataille par une curieuse brochure : *Aux jeunes, comment on lutte. Quelques pages de la vie littéraire d'Auguste Vacquerie,* qui eut un assez long retentissement et fut vite épuisée.

Dès la première heure, il prit rang parmi les plus convaincus de cette génération dont il a dit, dans l'*Histoire d'une Génération,* qu'elle fut mieux qu'irréconciliable, *inconciliable* avec l'Empire. « Il fut, » écrivait Paul Arène, un de ces *jeunes* apparus vers le milieu des vingt ans d'Empire, et chez qui trente » ans d'Empire en plus n'auraient pas tué l'espérance. Fort meurtris alors, peu récompensés depuis, ils » sauvèrent l'honneur des lettres, et tandis que l'Académie française, d'un souffle économe et prudent, » entretenait sous la cendre sa petite étincelle orléano-libérale, eux, bravement, sur l'autel voilé mais » toujours debout de la République, faisaient aux yeux de tous flamber haut et clair le feu sacré. » Il fut, avec Louis Ulbach, Eugène Pelletan, Frédéric Morin, Isambert, Weiss, l'un des collaborateurs assidus de ce journal dont le souvenir est demeuré si vivant, le *Courrier du Dimanche.* En 1862, il publia une brochure nouvelle : *Le Mouvement à propos des Misérables,* et fut de ceux qui allèrent à Bruxelles fêter, dans un banquet célèbre, l'auteur des *Châtiments* et son illustre ami, Louis Blanc. Il est, depuis lors, resté l'un des amis fidèles et préférés du grand poète. En 1863, sur la recommandation de celle-là même dont l'œuvre avait exalté ses jeunes années, George Sand, devenue sa maternelle amie, il entra à la *Presse,* d'Emile de Girardin, par une étude sur l'*Histoire de la Révolution,* de Louis Blanc, qui voulut bien engager une polémique courtoise avec notre jeune individualiste. La réponse de Louis Blanc et le travail de Mario Proth formèrent un opuscule sous ce titre : *Silhouette de la Révolution.* Après la *Silhouette,* il publia dans la *Presse* une autre étude : *Jean Regnaud et son œuvre.*

En 1865, il publia les *Vagabonds,* un volume de trois cents pages, qui n'est autre que l'histoire à grands traits, fantaisiste et emportée, de l'immortel Ahasver, successivement incarné dans tous les grands écrivains de mouvement, novateurs, révolutionnaires, lutteurs, indomptés, depuis le moyen âge jusqu'aux temps modernes, les Rabelais, les Cervantes, les Rousseau, les Voltaire, les Chateaubriand, les Hugo, George Sand, Alexandre Dumas, Henri Heine, Gérard de Nerval, et que sais-je encore? Ce livre où se trouve, je le répète, condensée l'idée internationale, et sur lequel nous reviendrons plus loin, valut à Mario Proth, pour certain passage très net sur la situation des gens de lettres en face des directeurs de revues et libraires, la très longue colère de Buloz, qui força l'éditeur Michel Lévy à imposer un carton à l'auteur.

En 1865-66, il fit, durant dix-huit mois, le *Mouvement dramatique,* feuilleton des théâtres, dans l'*Europe,* ce journal de Gregory Ganesco, qui paraissait à Francfort, et que supprima la victoire des Prussiens à Sadowa.

En 1868, à la suite d'un voyage au Forez, il publia chez Lacroix le livre si connu aujourd'hui et si vanté *Au pays de l'Astrée,* sur lequel George Sand écrivit un article dont nous détachons les lignes suivantes :

« Mario Proth aime le grand et le fort dans toutes leurs manifestations naturelles ou artistiques La « nature particulière de son talent est la vigueur. Il a le style alerte, coloré, brillant, tout rempli d'érudi- « tion universelle, sans être chargé de fatigant archaïsme Le ton est vif, l'expression heureuse, le trait « incisif, cruel même; mais quand c'est réellement le méchant et le mauvais qu'il vise dans l'histoire et « dans l'art, cette cruauté indignée est une équité et une puissance....... La nature y est bien vue, bien

« comprise et bien exprimée : certains paysages sont dessinés de main de maître, et le savant y trouve, « aussi bien que le peintre, la notion nécessaire à sa satisfaction intuitive... Il décrit un château comme « un poète, d'autant mieux qu'il sait bâtir dans sa pensée comme un architecte, peindre et sculpter en « imagination comme un artiste. Il voit d'autant mieux un paysage, qu'il est assez naturaliste pour dis- « tinguer la réalité sous l'idéal ; et en ceci, il est digne d'apprécier les descriptions d'Honoré d'Urfé, qui « ont ce double mérite dans la forme appropriée à la mode du temps, etc. » Et un autre vit encore dans le *Pays de l'Astrée,* une sorte d'inauguration de « cette entreprise vraiment nationale qui pourrait s'appe- « ler la découverte de la France par les Français ». Vous y trouverez aussi, sur la formation des partis politiques en France, au temps de la Ligue, un chapitre où est en quelque sorte tracé le programme de cette politique que l'on appelle aujourd'hui opportuniste, et qui n'est autre que celle du fameux grand parti national des Politiques.

En 1869, au milieu des grandes agitations électorales de l'année auxquelles il prit une part très vive, notamment pour l'élection de Jules Ferry, et dans les loisirs que lui laissait son incessante besogne de journaliste, Mario Proth écrivit ce livre qui a épuisé sa deuxième édition : *Bonaparte Commediante Tragediante* « page d'histoire brûlante comme un pamphlet qui réduit à sa juste valeur ce *Bonaparte* venu de « Corse, pour enrayer la Révolution, et dont un chauvinisme aveugle d'abord, et plus tard les flatteries « courtisanesques essayaient de faire un demi-dieu fondateur de dynastie, une sorte de divin *Jules* des- « cendant de quelque Vénus, comme l'autre, à l'usage du peuple français ».

Quand parut la deuxième édition, Camille Pelletan écrivit dans le *Rappel* : « Livre de politique plus que « d'historien, plein de démonstrations irréfutables, mais glacées, raisonnant et prouvant sans rien faire « voir, tel était le livre de Lanfrey. Il fallait un artiste pour animer la figure dont les traits avaient été si « exactement mais si froidement reproduits. Il fallait un artiste et un fouilleur à la fois. Mario Proth « entreprit cette tâche, et la mena à bonne fin. De là, ce volume d'allure fantaisiste, et de capricieuse « tournure.

« La manière de Mario Proth a beaucoup de celle des humoristes anglais et particulièrement du célèbre « historien de notre Révolution, Carlyle. Il y a longtemps qu'il a jeté par-dessus les moulins le faux-col « des historiens doctrinaires. Il se met à son aise dans l'histoire, furète dans les coins, fait miroiter devant « les yeux le côté pittoresque, crayonne une figure ici, « blague » un peu plus loin ; cela scandalise les « gens roides ; mais que de choses précieuses, qu'ils n'ont jamais aperçues, on découvre de la sorte ! Quel « tableau coloré, par exemple, que celui de la Société du Directoire ! » En un mot, le Bonaparte de Mario Proth n'est plus que le « Scapin de génie », comme l'a dit plus tard Michelet dans l'*Histoire du dix-neuvième siècle,* en citant l'auteur du *Commediante.*

Au lendemain du Quatre-Septembre, Mario Proth fut appelé à l'Hôtel-de-Ville et attaché au Cabinet de la Défense nationale. Il vit de près, et en quelque sorte dans l'intimité, les hommes et les choses d'alors. Ses souvenirs sont abondants et précis et nous vaudront quelques bonnes pages d'histoire. Il fut aussi attaché au *Journal officiel* où il écrivit l'histoire des deux premiers sièges de Paris et une étude sur Lakanal, qui parut deux ans plus tard, en brochure, sous ce titre : *Quatre-vingt-treize et l'Instruction publique Lakanal.* Dans cette brochure fut lancée l'idée que s'efforcent en ce moment de réaliser les compatriotes de Lakanal : l'érection d'une statue au grand conventionnel à qui la France républicaine et lettrée doit tant. Dès le 15 septembre 1870, Mario Proth entra dans la Commission des papiers des Tuileries où il resta jusqu'au dernier jour, c'est-à-dire jusqu'au dimanche de la semaine terrible, le 20 mai 1871, s'il nous souvient bien.

Une semaine durant, il fut prisonnier de la Commune. Relâché dans les premiers jours d'avril, il entra dans la Ligue d'union républicaine des droits de Paris. Et quand survinrent les Versaillais, ils l'arrêtèrent aussi, parce que sa figure avait déplu à un officier d'état-major de l'amiral Bruat. Telle est la loterie des guerres civiles. Le résumé de tout ceci, c'est qu'il collabora, pour sa bonne part, à la mise en œuvre des documents sur lesquels le Conseil municipal de 1871 étaya la première demande d'une amnistie complète. Sur cet important chapitre, comme sur tant d'autres, son opinion n'a point varié, et il n'a négligé aucune occasion de la manifester.

Nommé bibliothécaire du ministère de l'intérieur à la fin de 1870, il garda ce poste jusqu'à la fin de 1872, et il en fut relevé par la réaction montante, à l'avant-veille du 24 Mai.

En 1872, alors qu'on agita le projet de reconstruire les théâtres du boulevard du Temple, démolis par la pioche brutale des limousins de l'Empire, il éleva une petite brochure : le *Boulevard du Crime* à la gloire de ce vieux Paris, si regrettable et, hélas ! si peu regretté, dont il est un des plus acharnés défenseurs. En 1873, parut de lui une brochure inspirée par l'œuvre posthume de Villemain : *La Papauté, histoire de Grégoire VII.* Avons-nous besoin d'ajouter qu'elle n'est autre chose qu'un appel ardent et motivé à la lutte sans trêve contre l'ennemi que dénonçait à la même heure, du haut de la tribune française, une voix puissante : le cléricalisme?

En 1875, il transporta son bon combat dans le monde de l'art. « Actif, agité même, sans inquiétude » pourtant, — écrivait Paul Arène dans la *Tribune,* en 1876, — vrai Juif errant de l'esprit, comme il » aime à s'appeler, toujours prêt à courir de sa personne aussi bien que de sa pensée où le beau et le » nouveau l'attirent : aujourd'hui, c'est à la peinture, c'est à la sculpture, c'est à l'architecture, c'est à la » gravure, c'est à la céramique, qu'il en a. Chaque année, le Salon une fois fermé et les médailles distri- » buées, M. Mario Proth, que rarement les décisions du jury contentent, distribue des médailles à son » tour, et, toujours voyageur, entreprend dans ce dessein son *Voyage au pays des peintres.* Voyage comme » en faisait Diderot, libre chevauchée à travers l'art, sur le cheval de Jacques le fataliste, avec ses aven- » tures et ses mésaventures, les joyeux relais, les longs propos, coudes sur la table si le pays est beau et » l'hôtesse avenante, ou bien des ennuis, des colères, quand rien ne luit à l'horizon et qu'entre les peu- » pliers alignés de l'art officiel, la grand'route battue par tous étend à perte de vue son gris et monotone » ruban de queue. Ce livre très écrit et que parfois on dirait parlé, tant il reste vibrant et sincère, char- » mera le public peu habitué à une si chaude passion dans la critique, et rappellera aux initiés les beaux » enthousiasmes et les emportements dont retentissait parfois le mardi, sur le minuit, cette vaste et » silencieuse maison de la rue des Marais-Saint-Germain où Racine mourut, où mourut Adrienne Lecou- » vreur, où Hippolyte Clairon et la Champmeslé vécurent, quand, dans son petit atelier romantiquement

» décoré, sous le calme regard de la République du sculpteur Moulin, Mario Proth préparait sa croisade » artistique en offrant à ses amis littérateurs, sculpteurs ou peintres, une hospitalité cordiale, tempérée de » quelques sermons, — car c'est là sa marotte, à ce fantaisiste que rien n'effraie. Non content de railler » le jury, de berner les vieux, qui n'ont que leur vieillesse pour eux, et les jeunes, qui, par désir d'ar- » river, feignent d'être vieux avant l'heure ; non content de rouler dans la même farine les imagiers et les » officiels, les décorateurs de Panthéons et les pourlécheurs de petites drôleries, il prétend, à ce peuple » endormi, inculquer définitivement l'amour de la politique ! Il appelle la révolution dans l'art, il veut » que l'art s'arrache à la tutelle de l'Etat et que les artistes, comme tant d'autres travailleurs aussi sym- » pathiques et aussi nobles qu'eux..., comprennent et puis qu'ils essaient cette force irrévocablement vic- » torieuse, absolument toute-puissante, l'association libre des efforts et des sacrifices, des intelligences et » des volontés, qui est à la fois le secret de la République et tout l'avenir des générations nouvelles. » Le *Voyage au pays des peintres*, dont parle ainsi Paul Arène, a paru quatre années consécutives, illustré par nos plus vaillants artistes, et le dernier volume, qui n'a eu le jour qu'au printemps de 1879, a pour sous-titre : *Salon universel de* 1878. Patriote comme toujours, mais jamais chauvin, il n'a point flatté dans ce dernier ouvrage les artistes français, et leur a charitablement montré le terrain qu'incessamment gagnent sur eux les artistes étrangers.

Depuis longtemps, Mario Proth a semé sa prose dans un grand nombre de feuilles libérales, de toute nature et de tout format. Il tiraille de ci, de là, dans la presse parisienne, et envoie des correspondances politiques et littéraires à la presse provinciale et étrangère. Prochainement paraîtra de lui, à la librairie Quantin, une étude sur Chateaubriand, préface d'une édition nouvelle de *René, Atala, les Abencerages*, illustrée par Los Rios ; — et puis chez Charpentier, sous ce titre : *Britannia*, un volume d'études jusqu'ici dispersées dans maintes publications, et précédées de quelques chapitres inédits sur l'Angleterre, rapportés de son récent voyage à Londres.

Paul Arène a eu raison de dire qu'il est actif, agité même. Son style agit. Sa philosophie, sa vie, c'est l'incessante action, unique remède contre la Mélancholia moderne. Il appartient à plus d'une société et, à l'heure où nous écrivons, il est secrétaire très occupé de la Commission supérieure de l'Exposition internationale des sciences, appliquées à l'industrie.

Telle est l'existence littéraire de Mario Proth. C'est une ligne droite — le chemin le plus long pour arriver aux récompenses officielles. Aujourd'hui, le rêve constant de sa vie est devenu une réalité. Dès ses premiers pas dans la carrière des lettres, il marcha droit à un but : le cosmopolitisme, ce cosmopolitisme convergent, conscient, où chaque nation ne s'engagera « sans avoir garanti sa liberté en individualisant son génie. » Dans *Les Vagabonds*, dans les quatre années du *Voyage au Pays des Peintres*, dans les journaux et les revues, en voyage et dans son romantique *home* de la rue Visconti, Mario Proth a toujours poursuivi cette idée généreuse, cette réalité de l'avenir, qui commence à être préparée par le présent. Aussi, quelle joie pour cet « aristocrate de l'intelligence » quand il vit son idée prendre corps, pendant l'Exposition universelle de 1878 ; quand ce congrès littéraire, présidée par le citoyen de l'Univers, Victor Hugo, créa l'Association internationale, appelée et réclamée par l'âme ardente de Proth, dès 1859, et dont il avait dit un an auparavant — quand cette réalité semblait une douce folie : « Ah ! si les écrivains, tous les écrivains du monde s'entendaient ! Il y a quinze ans, nous rêvions cela tout haut, et nous le rêvons encore, et, plus que jamais, nous le voulons... Pourquoi toutes les Forces enfin ne se ligueraient-elles pas contre la Force ? » (*Voyage au Pays des Peintres*, 1877).

L'Association internationale littéraire est faite. Au premier congrès organisé par elle, cette année-ci, à Londres, Mario Proth a tenu la place qu'il méritait, celle de délégué du Ministre de l'instruction publique. et la plupart des écrivains présents — Belges, Hongrois, Brésiliens, Américains, Italiens, Espagnols, applaudirent au choix de M. Jules Ferry. Mario Proth parla dans ce théâtre de Stratford-an-Avon, élevé par le patriotisme britannique à Shakespeare, dans sa petite ville. Le Congrès l'élut parmi les membres du comité exécutif de l'Internationale littéraire. C'est le couronnement de sa vie. C'est la récompense de tant d'efforts à travers tant de difficultés. Désormais, il peut rééditer ses *Vagabonds*. Le voilà classé parmi ces Juifs errants de la pensée, chantés par lui. Il est de leur famille, de même que son livre — vrai tableau de la littérature moderne et ancienne, vivant et illuminé, et plus vrai et plus érudit que tous les manuels couronnés par l'Académie — restera comme l'acte de naissance de cette féconde et indestructible Internationale des Lettres !

Et maintenant que nous avons fait connaître les traits principaux de cette vie et de cette œuvre fantaisistes dans la forme, convergentes dans l'action, et qui entrent dans la maturité de l'âge et du talent, avons-nous besoin d'expliquer le dessin de Gill ? Et plus d'un visiteur n'a-t-il point vu à l'Exposition ce plat d'émail cloisonné dédié à son ami, Mario Proth, par Fernand Thesmar, une hirondelle volant entre ciel et mer, avec une banderolle, sur laquelle on lit : *Sempre vagare*. C'est la devise même de Mario Proth.

PIERRE ET PAUL.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 62. — 10 c.

Un an : 6 fr

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

ALPHONSE HUMBERT



ALPHONSE HUMBERT

La personnalité d'Alphonse Humbert a pris, dans ces derniers temps, une telle importance, qu'il doit nécessairement entrer dans notre galerie des *Hommes d'Aujourd'hui.*

Ce que le suffrage universel vient de faire en envoyant Humbert siéger au Conseil municipal de Paris était facile à prévoir : la conscience publique, troublée par ces peines effroyables, inconnues jusqu'à ce jour quand il s'agissait de crimes ou délits politiques, — les travaux forcés infligés à un journaliste, — la conscience publique, disons-nous, a voulu réparer, autant qu'il était en son pouvoir, ce qu'il y avait d'exagéré dans sa condamnation.

Alphonse Humbert est né à Paris. Il a trente-quatre ans.

Ses études terminées, il fut employé pendant quelque temps à la pharmacie Raspail ; mais sa véritable vocation était d'être journaliste et tribun.

Ses débuts furent remarqués, et bientôt les journaux de l'opposition sous l'Empire se disputèrent sa collaboration. Il écrivit dans presque tous, depuis la *Marseillaise* d'Henri Rochefort, jusqu'au *Journal du Peuple.*

Humbert avait le style incisif et la parole ardente. Il fit bientôt partie de cette courageuse jeunesse, qui engagea une lutte acharnée contre le régime impérial dans les journaux et dans les réunions publiques.

Le jeune journaliste-orateur eut souvent maille à partir avec la police impériale, et les juges d'alors ne se montrèrent pas doux pour lui.

Mais toutes ces rigueurs ne parvinrent point à troubler la belle humeur de ce parisien gouailleur qui tout en riant, portait de si rudes coups au grotesque gouvernement impérial.

Excellent camarade, ami dévoué, Humbert était fort apprécié dans les bureaux de rédaction où régnait alors une si franche confraternité.

Il n'était pas facile alors — il ne l'est guère plus aujourd'hui — de faire vivre un journal quand on n'était pas assez riche pour payer 50,000 francs de cautionnement; aussi fallait-il voir les ruses employées pour dérouter la censure, et la plupart du temps cela ne servait à rien, puisque le *Journal du Peuple,* — qui tirait à 80,000 s'il vous plaît — fut supprimé pour avoir traité la question du droit des pauvres payé par les théâtres ! On naviguait quand même tant bien que mal, et pendant le délai d'appel, on fondait une autre feuille. Ce ne fut pas le cas du *Journal du Peuple,* le Quatre-Septembre vint casser l'arrêt qui le frappait.

Pendant le siège, tout en écrivant de très bons articles, Humbert fit vaillamment son devoir, jusqu'à cette lamentable amnistie qui vint frapper les Parisiens de stupeur.

Tous ceux qui ont passé à Paris l'époque lugubre du siège se souviennent de l'état de surexcitation qui régnait dans la capitale après l'armistice. L'Assemblée siégeait à Bordeaux, et Paris se trouvait en quelque sorte livré à lui-même, triste et enfiévré. Tout le monde voulait dire son mot, et chaque jour de nouveaux journaux paraissaient, qui la plupart disparaissaient le lendemain.

C'est alors que Vermesch eut l'idée de publier un pastiche du *Père Duchêne,* d'Hébert. Vermesch

s'était fait un nom dans la presse; c'était un lettré. Il s'adjoignit un tout jeune homme, alors à ses débuts, Maxime Vuilliaume, et deux autres collaborateurs chargés spécialement de l'administration.

Humbert ne fit partie de la rédaction de ce journal que lorsqu'il fut tout organisé; il ne prit aucune part à sa fondation. Du reste, dans l'esprit de son principal rédacteur, la publication ne devait pas être quotidienne, puisque, dans l'édition originale, le premier numéro ne porte pas n° 1. Quoi qu'il en soit, il paraît que Vermesch avait l'intention de pasticher l'un après l'autre les principaux journaux de la Révolution, et il était bien loin de soupçonner l'importance que devait prendre le *Père Duchéne*; le succès fut inouï, et, dès le premier numéro, la vente monta à un chiffre fabuleux.

Au cinquième numéro, il était supprimé, en compagnie de cinq autres journaux, par le général Vinoy.

Rédacteurs et administrateurs partirent alors pour Lyon, dans le but de continuer leur publication. Pendant qu'ils s'organisaient là-bas, la révolution du 18 mars s'accomplissait ici.

Après dix jours de suspension, le *Père Duchéne* reparut et continua sa publication jusqu'au 20 mai.

Un détail curieux, Humbert n'a jamais, dans ses articles, employé de grossiers artifices de langage pour attirer la foule. Jamais les f....., les b....., les N... de D... et les mots orduriers qui plaisent tant à M. Emile Zola, ne sortirent de la plume du rédacteur du *Père Duchéne*. Il écrivait ses articles en journaliste consciencieux et convaincu, et les compositeurs émaillaient ses phrases de jurons composés d'avance.

Après l'entrée des troupes versaillaises, les autres collaborateurs du *Père Duchéne* purent échapper aux poursuites, Humbert seul fut arrêté. Il était assez difficile d'établir son identité, je ne sais qui conçut l'abominable idée de le conduire chez sa mère; la pauvre femme n'était pas prévenue et attendait depuis plusieurs jours, avec angoisse, des nouvelles de son fils, elle lui tendit les bras en disant : « Je te croyais mort ! » Le malheureux Humbert était perdu !

Le 20 novembre 1872, il comparaissait seul devant le 3e conseil de guerre, présidée par le colonel Jorey, le fameux commandant Gaveau (mort fou furieux) occupait le siège du ministère public. L'acte d'accusation contient l'énumération de tous les crimes possibles, au point de vue politique comme au point de vue de droit commun, depuis l'embauchage, la complicité dans la démolition de la colonne Vendôme, etc., etc., jusqu'aux injures et mépris envers *la religion de l'Etat* (çà y est) et le délit de fausses nouvelles ! M. Maillard, qui fut le défenseur d'Humbert et qui est resté son ami, prêta à l'accusé l'appui de son grand talent et de son expérience. Hélas ! ce fut en vain. Humbert reconnaissait avoir écrit dix-huit articles et en acceptait la responsabilité. Son aveu était indivisible et il ne devait pas supporter d'autre responsabilité.

Après trois quarts d'heure de délibération, Vermersch et Vuilliaume furent condamnés à la peine de mort, et Humbert aux travaux forcés à perpétuité !

Cette effroyable condamnation sans précedents causa une douloureuse surprise. L'émotion fut à son comble parmi ceux qui se trouvaient à l'audience lorsqu'on vit emporter hors de la salle la pauvre mère du condamné qui avait eu le courage d'assister à ces tristes débats. La fiancée d'Humbert y assistait, elle aussi, attendant avec anxiété le jugement qui allait fixer le sort de celui qu'elle aimait.

Lorsque l'impitoyable justice militaire eut prononcé, la vaillante jeune fille s'avança vers ce jeune homme de vingt-cinq ans condamné aux travaux forcés à perpétuité, et, lui prenant les mains elle lui jura qu'elle n'aurait jamais d'autre époux que lui. Elle a tenu son serment et le 29 octobre dernier a eu lieu à la mairie de Neuilly le mariage civil d'Humbert avec Mlle Lepelletier.

Trois ans après sa condamnation la justice militaire, elle-même, comprit qu'elle avait été trop sévère et que Humbert avait *payé pour les autres*, adressa un recours en grâce qui ne fut entendu que six ans plus tard lors du vote de l'amnistie partielle.

Avec quelle joie de la part de sa famille, avec quelle sympathie de la part de ses amis, Humbert fut reçu à son arrivée, tout le monde le comprendra.

Il reprit bientôt sa plume de journaliste et son premier soin fut de défendre dans *la Marseillaise* les amis politiques laissés dans les bagnes de la Nouvelle-Calédonie.

Quelques jours après le retour de l'amnistié, les électeurs du quartier de Javel, ayant à nommer leur conseiller municipal, offrirent la candidature à Humbert, dont le nom signifiait « amnistie plénière ». Humbert, encore mal remis des terribles secousses qu'il venait d'éprouver, et voulant consacrer quelques semaines à sa famille et à sa fiancée, crut devoir refuser; mais, porté candidat malgré lui, il obtint un nombre de voix fort respectable : il y eut ballottage. Devant un tel témoignage d'estime des électeurs, il revint sur sa décision, et fut élu au second tour de scrutin.

Pour une parole un peu vive peut-être, prononcée sur la tombe d'un amnistié, Humbert a été condamné à SIX MOIS de prison et DEUX MILLE francs d'amende. Dans sa défense, il a montré un véritable talent d'orateur, et les révélations qu'il a faites sur les tortures qu'on fait encore aujourd'hui subir aux condamnés ont eu un tel retentissement, que le gouvernement a dû ouvrir une enquête.

Alphonse Humbert sera certainement député et se fera une place parmi nos orateurs parlementaires.

PIERRE ET PAUL.

La **Semaine anti-cléricale** vient de paraître. Ce titre dit assez quel est le but et quels seront les efforts de cette nouvelle publication. Nous relevons les noms suivants, parmi les membres du Comité de patronage, sous la présidence d'honneur de MM. Victor Hugo et Louis Blanc, et parmi les principaux rédacteurs : MM. Andréi, Paul Bert, Barodet, N. Blanpain, E. Bonnemère, Cantagrel, Germain Casse, Crémieux, Deschanel, A. Dubois, E. Figuerey, W. Gagneur, E. Gauthier, E. Hamel, H. de Lacretelle, Jean Macé, Ed. Millaud, A.-S. Morin, B. Raspail, E. de Sompery, Schœlcher, Talandier, E. Thiaudière, Alain Targé, etc. Le directeur est M. Victor Poupin, fondateur de la *Bibliothèque démocratique*. Ces noms nous dispensent de tout commentaire en faveur de cette œuvre de haute lutte contre les Jésuites. Un numéro par semaine, 10 centimes, Abonnements : un an, 6 fr.; six mois, 3 fr. Adresser les mandats à M. Georges Bonnot, administrateur-gérant, 48, rue Monsieur-le-Prince, Paris.

Les Hommes d'aujourd'hui :

ONZE SÉRIES SONT EN VENTE : 1re série : *Victor Hugo.* — *Léon Cladel.* — *Constant Coquelin.* — *Emile Zola.* — *Léon Gambetta.* — 2e série: *Aurélien Scholl.* — *Sarah Bernhardt.* — *Nadar.* — *Auguste Vacquerie.* — *André Gill.* — 3e série : *Emile de Girardin.* — *Victor Capoul.* — *Louis Blanc.* — *Edmond About.* — 4e série : *Sophie Croizette.* — *Grévin.* — *Emile Littré.* — *Francisque Sarcey.* — *Bardoux.* — 5e série : *Olivier Métra.* — *Challemel-Lacour.* — *Daudet.* — *Garibaldi.* — *Jules Grévy.* — 6e série : *Ernest Hamel.* — *Charles Floquet.* — *Saint-Genest.* — *Lockroy.* — *Clémenceau.* — 7e série : *Hector Pessard.* — *Ch. Monselet.* — *Docteur Pajot.* — *Arthur Ranc.* — *Jules Claretie.* — 8e série : *Jules Ferry.* — *Erckmann-Chatrian.* — *Spuller.* — *Victor Poupin.* — *Général de Wimpffen.* — 9e série : *De Lesseps.* — *Anatole de La Forge.* — *Ed. Siebecker.* — *Jean Macé.* — *Vaucorbeil.* — 10e série : *Un vieux petit employé* (*Yves Guyot*). — *Etienne Carjat.* — *Emmanuel Vauchez.* — *Victor Schœlcher.* — *Castagnary.* — 11e série : *Alexis Bouvier.* — *Touchatout* (*Léon Bienvenu*). — *Alfred Naquet.* — *Cantin.* — *Paul Arène.* — 12e série : *Jobbé-Duval.* — *Charles Lecoq.* — *Hérold.* — *Pierre Véron.* — *Théodore Aubanel.* — *Mario Proth.*

50 centimes la série.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 63. — 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

THÉODORE DE BANVILLE



THÉODORE DE BANVILLE

« Un poète dont la vie a été cachée et modeste n'a pas d'autre biographie que ses œuvres. » Cette note, que je trouve dans un volume de ses poésies, a été écrite par Théodore de Banville. et exprime bien son aversion pour le bruit et la réclame. L'écrivain donne au public, dans ses livres et dans les journaux, tout ce qu'il veut lui donner, mais il entend mettre à l'abri des indiscrétions sa personne et sa vie *cachée* et *modeste*. C'est son droit absolu, et nous n'y contredirons pas en allant chercher dans les petits journaux des anecdotes plus ou moins authentiques, et fort rares du reste, concernant l'auteur des *Odes funambulesques*.

A peine sorti du collège, Théodore de Banville se lança à corps perdu dans la littérature ; il se lia avec plusieurs de ces jeunes enthousiastes, amis de la forme et de la couleur, qui créèrent la brillante école romantique. Ils avaient foi dans leur art, ces poètes, ces peintres, ces sculpteurs ; on se souvient encore des belles luttes engagées à propos d'un livre, d'un drame ou d'un tableau !

Banville est resté fidèle à l'école de sa jeunesse, et si cet ami des rimes richissimes a parfois de l'indulgence pour un jeune poète qui fait rimer AMOUR au singulier avec VELOURS et TRÊVE sans S avec SOULÈVES, « son vieux cœur de romantique saigne bien un peu » : chez lui, dans son cabinet de travail, lorsqu'il reçoit la visite d'un jeune poète, il parle encore volontiers de « *faire vibrer les cordes de la grande lyre ;* de *courtiser la Muse au peplum flottant,* ou de *reprendre le luth écarlate sur lequel fredonna si follement, en rimes d'or, sa première jeunesse.* »

Le premier volume de poésies de Théodore de Banville, — *Les Cariatides,* — parut en 1842. Ce fut une véritable surprise, en même temps qu'une révélation pour le public lettré, quand on sut que l'auteur n'avait que 19 ans.

Il convient de rectifier ici une erreur de Vapereau qui dit que Th. de Banville naquit *à Paris vers* 1820; or, son acte de naissance, que nous avons eu l'occasion de voir, porte qu'il est né à Moulins (Allier), le 14 mars 1823. Son père était lieutenant de vaisseau en retraite.

Théodore de Banville prit bientôt place parmi nos poètes lyriques, et en devint un des meilleurs, au dire de Théophile Gautier, Charles Baudelaire. et Sainte-Beuve, qui s'y connaissaient.

Les Stalactites, les Odelettes, les Améthystes, le Sang de la Coupe, vinrent mettre le comble à sa réputation.

Puis vinrent *les Exilés,* ce livre splendide où le poète, comme il le dit, a mis le plus de lui-même et de son âme, et qu'il voudrait transmettre à la postérité. Son vœu sera certainement exaucé.

Dans *les Princesses,* Th. de Banville évoque en vingt sonnets « les images de ces grandes princesses aux lèvres de pourpre et aux prunelles mystérieuses, qui ont été à travers les âges le désir et les délices de tout le genre humain, ayant gardé ce privilège d'être adorées comme déesses et aimées d'amour, alors que les siècles ont dispersé les restes de la poussière qui fut celle de leurs corps superbes. »

Voici un de ces sonnets pris un peu au hasard, car tous sont également beaux :

Lucrèce Borgia se marie ; il est juste
Que tous les cardinaux brillent à ce gala.
Ceux, du moins, épargnés par la cantarella,
Ce poison plus cruel que tous ceux de Locuste.

Près d'eux trône César, jeune, féroce, auguste,
L'évêque de Paphos, vêtu de pourpre, est là ;
Et le Pape, à côté de Giulia Bella,
Montre, comme un vieux Dieu, sa poitrine robuste.

Les parfums de la chair et des cheveux flottants
S'éparpillent dans l'air brûlant, et comme au temps
De Caprée, où Tibère épouvantait les nues,

Entrelaçant leurs corps impudiques et beaux,
Sur les rouges tapis cinquante femmes nues
Dansent effrontément aux clartés des flambeaux.

Voulant montrer « le parti immense que la langue française peut tirer de l'élément bouffon uni à l'élément lyrique, Th. de Banville avait composé, tout jeune encore, pour quelques poètes et pour lui, les premières esquisses plus tard augmentées, et que le caprice d'un éditeur-artiste, Poulet-Malassis, a fait les *Odes funambulesques.* » Ce livre, que Gautier appelle « une spirituelle débauche d'esprit, » eut un énorme retentissement. Ces rimes aussi extravagantes que riches, ces enjambements monstrueux, cet art déployé dans le comique, firent rire de bon cœur.

Vous souvient-il de ce portrait d'un bohême :

Du temps que son coachman, pâle comme un navet,
Se courbant en replis tortueux, et n'avait
Plus de collet d'aucune sorte,

Aucun collet, pas même un collet... né *Révoil*,
Et que son vieux chapeau, tout dépourvu de poil,
Prenait des tons de colle-forte.

. . . .

C'est étourdissant de verve et d'audace. Ils ont dû bien rire ceux qui voyaient chaque mois un nouveau livre en vers ou en prose de Mme Collet, qui n'oubliait jamais d'ajouter ...née Révoil. Malheureusement, la plupart des personnages dont parle Banville, sont aujourd'hui inconnus, et, dans l'édition de 1873 des *Odes funambulesques,* le poète a dû ajouter des notes explicatives à des pièces dont les plus vieilles n'ont pas trente ans.

Malgré l'immense succès des *Odes funambulesques,* Banville avait résolu d'en rester là. Mais, sur les instances de son ami Pierre Véron, directeur du *Charivari,* il écrivit pour ce journal *les Occidentales,* qui, chaque jour, divertissaient Paris, le Paris des dernières années de l'empire, où toute la presse libérale faisait une guerre générale à cette mascarade gouvernementale qui allait bientôt disparaître. Banville ustigea de main de maître tous les vices et les ridicules de cette époque, prenant à partie tantôt *Ernest Communiqué,* tantôt Rouher, le vice-empereur, ou Haussmann, ou Cora Pearl. Un jour, le gouvernement

que Rochefort secouait d'une si belle façon, s'avisa d'interdire à la presse de parler de *la Lanterne*, le lendemain paraissait une des plus mordantes pièces de Banville où il indiquait par quelles périphrases on devrait dorénavant remplacer le mot « lanterne. »

Hélas! l'empire tomba on sait comment, et Banville, enfermé dans Paris pendant le lamentable siège voulut faire œuvre de patriote ; son ironie devint tragique et il écrivit *les Idylles prussiennes*.

N'oublions pas de citer encore *les Rimes dorées* et *les Rondels* dont voici deux brillants modèles :

LA PAIX

La Paix, au milieu des moissons,
Allaite de beaux enfants nus.
A l'entour, des chœurs ingénus
Dansent au doux bruit des chansons.

Le soleil luit dans les buissons,
Et sous les vieux arbres chenus
La Paix, au milieu des moissons,
Allaite de beaux enfants nus.

Les fleurs ont de charmants frissons.
Les travailleurs aux bras charnus,
Hier soldats, sont revenus,
Et tranquilles, nous bénissons
La Paix, au milieu des moissons.

LA GUERRE

La Guerre, ivre de sa colère,
Embouche ses clairons sonores:
Terre, déjà tu te colores
De ce sang fumant qu'elle flaire.

L'incendie effrayant l'éclaire,
Comme de rouges météores;
La Guerre, ivre de sa colère,
Embouche ses clairons sonores.

Et pour réclamer leur salaire,
O Dieu! dans les cieux que tu dores,
Les vautours, sous l'œil des aurores,
Suivent de leur vol circulaire
La Guerre, ivre de sa colère!

En 1873, il publia les *Trente-six ballades joyeuses*, précédées d'une HISTOIRE DE LA BALLADE, par Charles Asselineau, œuvre de restauration littéraire dans laquelle il a voulu faire revivre une forme poétique fort en vogue à la fin du moyen âge.

« En restaurant ce genre si difficile, dit M. Alfred Marchand, Banville n'a pas pensé accomplir et nous faire admirer un simple tour de force. S'il nous a semblé que, dans deux ou trois de ses pièces, la pensée est accessoire et que le plaisir qu'elle nous cause est dû surtout à l'harmonie chantante des mots et aux difficultés élégamment vaincues, dans d'autres l'accent est plus sincère. Sous la forme archaïque, on retrouve quelque chose des aspirations et des préoccupations de l'âme moderne, et c'est là ce qui donne au recueil une réelle valeur. »

Tous les rhythmes lui sont familiers et il se plaît à rechercher les difficultés pour avoir le plaisir de les vaincre. C'est un véritable maître ès-poésie. Dans son *Petit Traité de poésie française*, il explique très clairement les mécanismes des vers. Il prend souvent des exemples parmi les poètes contemporains, et, s'il cite de préférence Hugo, pour qui il professe la plus grande admiration, il n'hésite pas à faire aussi des citations de Coppée, de Sully-Prudhomme et d'Albert Glatigny.

Pour Banville, la forme poétique domine tout. Dans les conseils qu'il donne en terminant son traité de poésie, on lit :

« ..... Tu tromperas les hommes peut-être, mais non pas la Muse. N'est pas poète celui qui n'a pas le cœur d'un HÉROS et que ne brûlent pas une immense charité et un immense amour...

» Sache que, quels que puissent être ton génie et ta science, tu ne saurais jamais parvenir à écrire de beaux poèmes sans un secours DIVIN et SURNATUREL. Si donc il devait arriver un jour que tu dusses, comme saint Thomas. ne croire qu'à ce que tu touches, renonce franchement à l'art de la poésie. S'il te faut un signe évident de l'impuissance poétique de l'homme livré aux ressources de son *infirme* raison, lis les vers que M. Littré, ce savant infatigable, a publiés dans sa *Revue positiviste*. Mieux que je ne saurais le faire, ils te prouveront que, pour être poète, *savoir tout et ne savoir que cela*, c'est ne rien savoir!

« Il faut cependant savoir tout... »

Oh! oh! maître, n'allez-vous pas un peu trop loin et ne craignez-vous pas, en ravalant ainsi l'esprit humain au profit de ce que vous appelez un secours *divin* et *surnaturel*, de donner raison à Platon, — qu'on appelait aussi le Divin, — et qui voulait qu'on chassât les poètes de sa République?

Et puis, il faudrait bien s'entendre, entre confrères; voici ce que dit Th. Gautier, un poète aussi, celui-là :

« Un poète, quoi qu'on en dise, est un ouvrier; il ne faut pas qu'il ait plus d'intelligence qu'un ouvrier et sache un autre état que le sien, sans quoi il le fait mal : je trouve très parfaitement absurde la manie qu'on a de les guinder sur un socle idéal; — rien n'est moins idéal qu'un poète. — Le poète est un clavier, et n'est rien de plus. Chaque idée qui passe par son doigt est une touche; la touche résonne et donne sa note, voilà tout. »

Cette appréciation de Gautier sert d'épigraphe à une étude sur Banville, poète lyrique!

Comme la plupart des grands poètes, Banville est déiste, c'est-à-dire que, sans observer les simagrées d'une religion quelconque, il s'est fait un bon Dieu à sa façon, comme qui dirait un bon Dieu pour lui tout seul.

Cela me rappelle une entrevue entre lui et Lafitte (pas le banquier), qui eut lieu chez l'éditeur Jannet et qui amusa beaucoup ceux qui en furent témoins. On venait de créer — il y a déjà quelques années de cela — la *religion positiviste*, car il paraît qu'une religion est indispensable ; quand on n'est ni catholique, ni juif, ni protestant, on fonde la *foi civile* ou la religion positiviste; — cette dernière voulait établir un culte, et les hymnes faisaient défaut; on dit à Lafitte d'aller trouver Banville, fort expert dans ces choses, et rendez-vous fut pris chez Jannet. Le poète se fit expliquer longuement ce qu'on voulait de lui, puis, de sa voix la plus cassante, il dit :

— Vous fondez une religion et vous n'avez pas d'hymnes! Apprenez, monsieur, qu'une religion n'existe pas sans hymnes, l'hymne précède la religion.

Banville se retira, ne fit pas d'hymnes, et la religion positiviste mourut. Peut-être Banville prévoyait-il (les poètes sont des devins) que Littré publierait plus tard dans la *Revue positiviste* les vers qui ont exaspéré le romantique.

Si Banville a su se créer des amitiés sincères, comme celles d'Hugo, d'Asselineau, de Baudelaire et beaucoup d'autres, il a aussi des haines profondes, haines littéraires s'entend; il ne pouvait entendre parler de Babou, et n'a jamais pardonné à Champfleury d'avoir écrit les *Aventures de Mademoiselle Mariette*. On n'a jamais su pourquoi.

On a de Banville un certain nombre de romans ou études en prose :

Les pauvres Saltimbanques (1853).
La Vie d'une Comédienne (1855).
Esquisses parisiennes, scènes de la vie (1859).
La Mer de Nice, lettres à un ami (1860).
Les Camées parisiens (1866-1873).
Les Parisiennes de Paris (1866).

Il a en outre collaboré à un grand nombre de journaux et revues, fait beaucoup de préfaces et d'études littéraires, entre autres dans les *Poètes français*, de E. Crépet. Dans ces derniers temps, il a écrit une excellente introduction aux *Heures perdues*, de Félix Arvers, réimprimées par l'éditeur A. Cinqualbre, et une étude sur les *Chansons joyeuses* et les *Poëmes de l'amour*, de Maurice Bouchor.

Th. de Banville a donné au théâtre :

Le Feuilleton d'Aristophane, comédie satirique en deux actes, en vers et en prose. — Odéon, 26 décembre 1852.
Le Cousin du Roi, comédie en un acte, en vers. — Odéon, 4 août 1857.
Ces deux pièces en collaboration avec Philoxène Boyer.
Le Beau Léandre, un acte en vers. — Vaudeville, 27 septembre 1856.
Diane au bois, comédie héroïque en deux actes, en vers. — Odéon, 16 octobre 1863.
Les Fourberies de Nérine, un acte en vers. — Vaudeville, 15 juin 1864.
La Pomme, un acte en vers. — Comédie-Française, 5 juin 1865.
Gringoire, comédie en un acte, en prose. — Comédie-Française, 23 juin 1866.
Deïdamia, comédie héroïque en trois actes, en vers. — Odéon, 18 mars 1876.
Florise, comédie en quatre actes, en vers.

Cette pièce, écrite en 1870 et publiée la même année par A. Lemerre (1 vol. pet. in-8°, imprimé en italiques, avec fleurons), n'a pas été représentée.

Il faut encore ajouter :

La Muse des chansons, prologue dédié à Mlle D. Fix (1851).
Les Nations, ballet (Opéra, 1851).
Les Folies-Nouvelles, prologue en vers pour l'ouverture de ce théâtre (1854).

De 1850 à 1852, Th. de Banville a rédigé le feuilleton dramatique du journal le *Pouvoir*. Depuis 1869, il a pris possession du même feuilleton au *National*.

Disons en passant que les opinions politiques du feuilletonniste sont fort modérées et très éclectiques ; pourvu qu'on le laisse chanter en paix, il n'en demande pas davantage.

Dans sa revue dramatique, toujours très soignée et d'un style fort brillant, cela va sans dire, il se montre très indulgent, souvent même trop indulgent pour ses confrères. Sa sympathie est acquise d'avance aux débutants. Mais n'allez pas demander au critique une recommandation quelconque auprès d'un directeur de théâtre; il prétend conserver son indépendance entière. Sous ce point, il va jusqu'à la sauvagerie; et, s'il s'agit d'une femme, oh! alors, cela devient de la férocité. Si vous êtes son ami, il vous affirmera qu'il est *prêt à vous donner son sang*, mais il n'écrira pas le moindre petit bout de lettre pour faciliter la présentation d'une actrice à un directeur.

Naturellement, Banville est un artiste; il adore les beaux livres, et une de ses grandes jouissances est de voir ses œuvres imprimées avec luxe. Sous ce rapport, il a été très favorisé. Poulet-Malassis édita ses *Odes funambulesques* avec le goût qui le caractérisait ; toutes les ressources de l'imprimerie moderne ont été mises à contribution. Cette édition est devenue introuvable. Les *Esquisses parisiennes* forment aussi un fort beau volume. Et maintenant, les œuvres de Banville font partie de cette jolie *Bibliothèque littéraire* d'Alphonse Lemerre, si recherchée des bibliophiles.

Théodore de Banville est décoré depuis 1858; mais, comme c'est incontestablement un de nos plus grands poètes et un de nos meilleurs écrivains, il ne fait pas partie de l'Académie française.

Décembre 79. PIERRE ET PAUL.

L'éditeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 61 — 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 54, RUE DES ÉCOLES, PARIS

OLIVIER PAIN



OLIVIER PAIN

Il y a peu d'existences aussi mouvementées que celle d'Olivier Pain.

Le cadre dont nous disposons nous oblige à ne relater que les faits les plus marquants de la vie de ce jeune et ardent champion de la cause républicaine.

Olivier Pain a 34 ans. Il est né en 1845, à Troyes (Aube). Mais il fut élevé en Normandie et il fit ses études au lycée de Rouen où habitait toute sa famille. Il eut pour compagnon de classes l'un de nos plus sympathiques confrères du *Rappel*, Edmond Bazire. Ce fut à Rouen qu'en 1864 le jeune rhetoricien obtint son diplôme de bachelier ès sciences.

Arrière petit fils par sa grand'mère paternelle d'un général espagnol, le général de Tolces. Olivier Pain voulut au sortir du collège embrasser la carrière des armes. Il quitta la Normandie, vint à Paris, entra à Sainte-Barbe, se présenta à l'école de Saint-Cyr en 1865 et subit brillamment l'examen à la suite duquel il fut déclaré admissible quand un veto de ses parents l'obligea à renoncer à cette profession et à faire ses lettres, puis son droit.

En 1869 l'étudiant fit partie de ce groupe de jeunes gens qui acclamaient la République et menaient a leurs risques et périls les manifestations contre l'empire. Condamné à six mois de prison pour des articles contre le ministère et l'empereur, Olivier Pain fut jeté à Sainte-Pélagie au mois de mai 1870. Ce fut là qu'il se lia d'amitié avec Henri Rochefort, Paschal Grousset, J. B. Clément, Charles Dacosta et les internationalistes, Malon, Theiz, Trinquet, Avrial, Langevin, Delacour et Roulier.

Olivier Pain avait encore un mois et demi de détention à faire quand le 4 septembre arriva. Au moment où la foule mugissante débouchait dans la rue du Puits de l'Ermite devant la prison, et s'efforçait d'enfoncer la porte et le guichet et de délivrer les prisonniers, le jeune journaliste détenu, homme d'action avant tout, ne put attendre sans prendre une part active à la délivrance venant de l'extérieur. Il pria Henri Rochefort et Armand Duportal de lui faire la courte échelle, il se hissa sur le gigantesque barrage en bois, sauta de l'autre côté. Il courut au porte-clef, lequel, effaré de cette brusque apparition et craignant l'exaspération des révoltés, abandonna son trousseau de passe-partout. La porte ouverte céda sous la poussée de la foule, et Sainte-Pélagie fut envahie par deux ou trois mille gardes nationaux et ouvriers.

Au sortir de Sainte-Pélagie, Olivier Pain collabora au journal la *Marseillaise*, mais déjà Paris est menacé par les Prussiens, le cœur du patriote se révèle, l'ex-détenu du Pavillon de la Presse s'engage simple soldat au 18e bataillon de chasseurs à pied. Après avoir fait le coup de feu aux avant-postes, il profita de ce qu'il était momentanément détaché à la commission des barricades, pour venir assister volontairement, dans les rangs du 113e de marche, à la bataille de Champigny.

Le 31 octobre et le 22 janvier voient Olivier Pain parmi les manifestants à l'Hôtel-de-Ville.

Les sympathies, qui s'attachent dès lors à cette nature intelligente, loyale, et brave, lui conquirent l'amitié de tous ceux qui ont été a même de juger ses qualités. Aussi lorsqu'il fonde le *Mot d'Ordre* après le siège, Henri Rochefort offre-t-il à l'énergique et jeune écrivain une place à ses côtés dans la rédaction.

L'arrêté du général Vinoy suspendant tous les journaux républicains à cette époque, créa au rédacteur mis à pied, des loisirs que celui-ci ne tarda pas à utiliser. Au 18 mars simple garde au 79e bataillon fédéré, il prend part au mouvement insurrectionnel. Collaborateur de Paschal Grousset à l'*Affranchi*, l'un des journaux les plus dévoués au parti communaliste, il occupe en outre le poste de secrétaire général de la délégatoin des relations extérieures à l'hôtel du quai d'Orsay.

Olivier Pain ne quitta son poste qu'à la dernière extrémité, alors que les troupes entouraient déjà le ministère. Il dut en cette circonstance à l'estime que professaient pour lui les anciens employés demeurés, de n'être point livré par ceux-ci et partant passé par les armes séance tenante.

A dater de la bataille dans Paris, le journaliste se lance à corps perdu dans la lutte. Ami de Vermorel qu'il connut à Sainte-Pélagie, il ne se sépara plus de l'héroïque membre de la minorité durant les derniers jours. Mais l'heure de la défaite approche. A l'exception des 11e et 20e arrondissements, Paris est conquis par l'armée. Le jeudi 24 mai, alors que l'attaque devient plus violente et la résistance plus désespérée, Vermorel, Cournet, Robert Case et Olivier Pain franchissent à découvert la barricade du boulevard Voltaire et s'avancent sur la place du Château d'Eau, s'efforçant d'entraîner par leur exemple les courageux défenseurs fédérés. A la hauteur de la rue du Faubourg du Temple, un feu de peloton éclate et Olivier Pain tombe frappé de sept balles, dont l'une traverse la mâchoire.

Transporté à l'ambulance puis à son domicile, le blessé dut à un dévouement touchant de pouvoir quitter Paris. Un aide de camp du général de Mauduit, M. le lieutenant Guérault, auquel l'insurgé caché avait été recommandé, lui procura une feuille de route et un passe-port. Malheureusement dénoncé à Rouen, le fugitif fut arrêté. Le lieutenant Guérault, qui avait donné sa parole de ne point abandonner Olivier Pain jusqu'à ce que celui-ci fût en sûreté, escorta le détenu au commissariat de police. La vigueur avec laquelle il défendit le journaliste, fit à son tour mettre en état d'arrestation l'officier.

Traduit devant le 3e conseil de guerre, Olivier Pain fut condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée. Le lieutenant Guérault, pour complicité avec les rebelles, à vingt ans de travaux forcés, mais par contumace ce dernier ayant réussi à s'évader de la prison de Noailles et à passer à l'étranger.

Transféré à Oléron, Olivier-Pain fut embarqué le 10 juin 1872 à bord de la *Guerrière* faisant voile pour la Nouvelle-Calédonie. Après un an et demi de séjour à la presqu'île Ducos, et à la suite d'une première tentative faite en compagnie de Paschal Grousset pour s'échapper à l'aide d'une embarcation construite en cachette, expédition hasardeuse et qui échoua, le 19 mars 1874, Olivier Pain, Henri Rochefort, Jourde, Paschal Grousset, Ballière et Bastien, Granthille parvenaient à gagner moitié à la nage, moitié en canot, un navire anglais le *Peace Confort, Ease* et abordaient à New Castle en Australie et recouvraient la liberté.

Les détails de cette évasion célèbre sont trop connus pour que nous ayons à insister.

De Sydney, l'évadé vint se fixer en Suisse. Il collabora aux *Droits de l'homme*, où il publia en collaboration avec Henri Rochefort le récit du retour d'Océanie sous ce titre : *Voyage aux Antipodes*, ouvrage paru plus tard sous cette nouvelle appellation : *De Nouméa en Europe*.

Mais ce n'était point pour déserter la cause de ses compagnons d'infortune que le prisonnier avait reconquis la vie et le pouvoir de lutter.

Dans un remarquable travail : *La Vérité sur la Déportation*, il fit un exposé saisissant des horribles douleurs stoïquement subies par les déportés, et revendiqua hautement la cessation de pareilles horreurs et la proclamation de l'amnistie.

Dénommé à la tribune de l'Assemblée nationale par M. Paul de Cassagnac comme collaborateur du journal la *Tribune*, où il signait des articles de la façon bien transparente Olivier P...., il dut abandonner cette feuille courageuse, de peur de la voir sombrer sous les condamnations et les amendes. On était alors sous le régime du septennat de Mac-Mahon.

Cependant de nouvelles étapes émouvantes s'apprêtaient.

En mars 1877, quand éclata la guerre entre la Russie et la Turquie, quatre journaux s'adressèrent à Olivier Pain pour lui demander de partir en Orient comme leur correspondant. Ces journaux étaient : Le *Bien Public*, la *Lanterne*, le *Petit Lyonnais*, et le *Radical*.

Envoyé d'abord à Bucharest, avec de puissantes recommandations pour le ministère Bratiano-Cogolniceano-Rosetti, il y séjourna jusqu'à la venue du czar en Roumanie. Mais à dater de ce moment, et à la suite d'une dépêche dans laquelle, se conformant à la relation exacte de la vérité l'ex-déporté avait constaté la froideur avec laquelle les populations roumaines avaient accueilli l'empereur moscovite, il fut obligé sous peine de se voir inquiété de quitter Bucharest et la Valachie.

C'est alors qu'il revint à Vienne et que là les journaux qu'il représentait lui conseillèrent de se rendre du côté turc au camp d'Osman-Pacha. Les hostilités étaient à peine commencées quand Olivier Pain s'embarqua à Trieste, pour Constantinople. Sur les recommandations d'Aleko pacha, l'ambassadeur de la Sublime Porte à Vienne, il fut accueilli comme un ami par le généralisime de Plevna. Il conquit bien vite également les sympathies d'Hussein de Tewfik pacha, ce dernier chef d'état-major du muchir.

Après le premier investissement il fut le seul journaliste en qui le célèbre maréchal turc eût foi et auquel il permît de séjourner à Plevna. S'il fallait d'ailleurs une preuve nouvelle de la confiance dont jouissait au quartier turc le correspondant, notre compatriote, nous pourrions citer cet exemple sans réplique. Ce fut Olivier Pain qui, mandé par Osman Pacha, fut chargé par le remarquable homme de guerre de rédiger la réponse — refus formel de mettre bas les armes — à la sommation du commandant de l'armée russe assiégeante, le grand-duc Nicolas.

Le rédacteur du *Bien Public* et de la *Lanterne* ne crut pouvoir mieux reconnaître l'hospitalité et les attentions généreuses dont il avait été l'objet qu'en partageant, lors de la tentative de sortie suprême, le sort des soldats et des officiers devenus ses amis.

Voici de quelle manière saisissante dans un ouvrage intitulé : *Les Prisonniers Turcs en Russie*, Olivier Pain relate lui-même cet incident :

« J'avais en effet demandé, dit-il, à suivre l'armée et à prendre ma part de son heureux ou de son « tragique destin. Je tenais à partager son sort pour deux motifs : par reconnaissance et par souci « de ma dignité. J'avais été accrédité par la Sublime Porte auprès d'Osman Pacha, et celui-ci s'était « en toutes circonstances montré à mon égard d'une excessive bienveillance; puis, j'avais à cœur aussi, « chose bien naturelle, que l'armée turque et ses chefs continuassent à tenir en estime « le francès « gazetadji effendi » comme on m'appelait, et celà pour l'honneur du nom français, par respect pour « les journaux que je représentais, enfin par amour-propre personnel. »

A l'issue du désastre de Plevna Olivier Pain fut fait prisonnier sur le champ de bataille et paya d'une captivité de trois mois sa courageuse résolution. Pendant cette étroite détention le journaliste fut mis au secret le plus rigoureux et gardé à vue par des soldats dans un hôtel. Ce qui avait poussé les Russes à cette rigueur, c'était l'exhibition soudaine, la publication faite par le *Novoié Wremia*, un des plus grands organes de Petersbourg, d'un ardent plaidoyer en faveur d'Osman Pacha, captif à Harkoff et accusé faussement d'avoir jadis dans Plevna fait massacrer les Russes et les Roumains prisonniers.

Le bruit courut en France que les Russes, exaspérés, profitant de la situation de mort-civilement faite à l'évadé, l'avait fait fusiller aussitôt son identité reconnue. Ce fut sur les bords du Volga, presque sur les bords de la mer Caspienne et sur les confins de l'Asie, à Sizran, que le prisonnier de guerre fut envoyé.

A la signature de la paix sur des démarches pressantes, lesquelles honorent également et la Suisse qui consentit à les risquer et le détenu qui en fut lui l'objet, Olivier Pain put réintégrer Genève.

Lors de son retour, à son passage à Constantinople, le proscrit fut reçu, et cela se conçoit, avec une indicible faveur.

Compris dans l'amnistie partielle par le dernier décret du 5 juin 1879, l'énergique et sympathique écrivain revint en France. Depuis lors, il n'a cessé de se mêler à toutes les manifestations républicaines et populaires ayant pour but l'obtention de l'amnistie et le rapatriement de ses amis.

On se rappelle la campagne faite par lui à Bordeaux lors de l'élection Blanqui. A Port-Vendres il assista au débarquement des amnistiés du *Var* et de la *Picardie*, et à Paris à l'arrivée de ses anciens co-déportés revenus par la *Seudre*, le *Navarin*, le *Calvados*.

Tout récemment il collaborait à la *Marseillaise* et fut délégué par ce journal au congrès ouvrier de Marseille, où il eut l'honneur d'être nommé par la délégation ouvrière pour aller déposer une couronne, au nom de la presse républicaine socialiste, sur la tombe de Gaston Crémieux. A son retour à Paris il mit la dernière main à un livre important qui vient de paraître et obtient un grand succès. Cette œuvre a pour titre *Henri Rochefort*. C'est l'histoire complète de la vie de l'illustre pamphlétaire, dont depuis dix ans, en prison, en déportation, en exil, Olivier Pain est l'ami.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, rue des Écoles, 54. L'Editeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

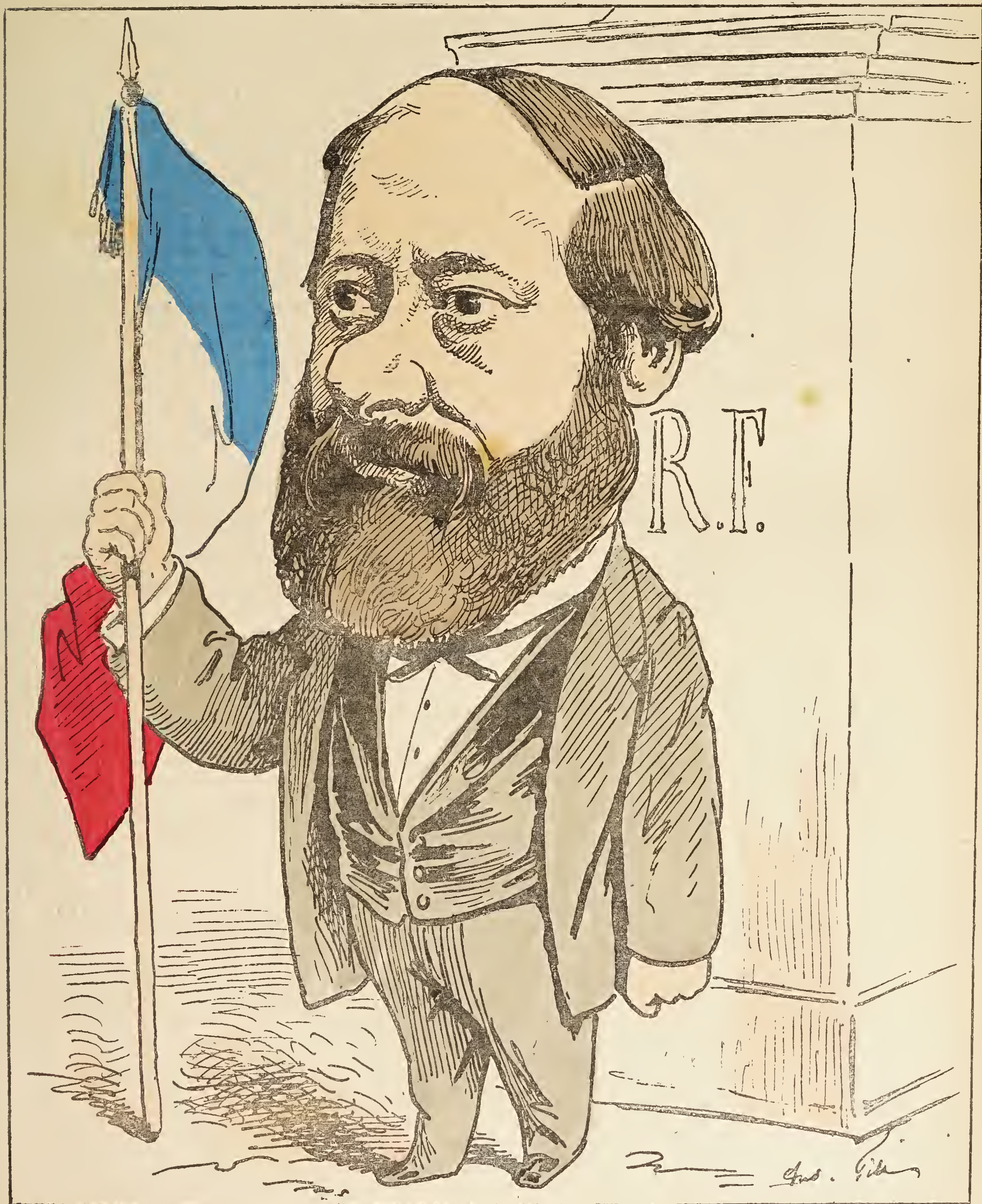
N° 65. — 10 c Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

ALLAIN-TARGÉ



ALLAIN-TARGÉ

Peu de vies nous ont plu ou nous plairont autant à esquisser que la vie laborieuse, énergique et loyale du très populaire député du 19e arrondissement. Mais si notre esquisse est à peu près complète, il n'en faut savoir nul gré à M. Allain-Targé. J'en connais bien peu, parmi ceux-là qui mènent le branle politique de notre temps, d'aussi sincerement modestes et insoucieux de la réclame. Biographes et reporters n'obtiendront jamais de lui que de brèves notes. Ils s'en consoleront aisément, ayant sous la main un dossier politique des mieux fournis et qui va chaque jour grandissant avec la destinée du futur et prochain ministre de la République républicaine.

***

Henri Allain-Targé est d'une vaillante race, la race angevine, quelque peu renommée dans l'histoire. Il est né à Angers, le 7 mai 1832. Dans sa famille, une vieille famille de robe, le libéralisme est traditionnel. Dès 1815, son influence ne cessa de contrebalancer et souvent prima aux élections du grand collège l'influence légitimiste. Vous vous souvenez de la conspiration Berton. Procureur du roi à Saumur, le grand-père d'Allain-Targé réussit à voler quelques têtes de conspirateurs à la meute légitimiste. Cela lui valut la gratitude du pays, et sa révocation. Les libéraux de 1815 firent souche de doctrinaires orléanistes. En cette qualité, le père d'Allain-Targé prit place à la Chambre des députés de Louis-Philippe en 1837. Procureur général à Riom, puis à Poitiers, il avait pour servir son gouvernement une méthode rare, que celui-ci ne comprenait point assez. Il était intègre et ferme : contre l'avis de son ministre, il poursuivit avec une juste rigueur les concussionnaires de la marine à Rochefort, et autres tripoteurs dont fourmillait cet aimable régime. La République de 48, qui n'avait pas la naïveté de se faire servir par des Orléanistes, le destitua. Plus tard, il ne pouvait avoir le goût de servir l'empereur de Cassagnac et de la Bellanger.

Si quelqu'un eût mérité l'inamovibilité, c'était ce magistrat sans peur ni reproche : il en eut une, celle de la retraite. Avons-nous besoin d'ajouter que l'ancien doctrinaire dont la verte vieillesse s'écoule au pays natal, entourée de l'estime et du respect de tous, a depuis longtemps, comme les Thiers, les Duvergier de Hauranne, les Montalivet, comme tous les honnêtes et les clairvoyants de sa génération, fait acte d'adhésion sincère et motivée à la République définitive?

***

Henri Allain-Targé fit ses études à Poitiers, dans une institution ecclésiastique dirigée par un abbé Maynard, laquelle s'est depuis, selon la coutume, transformée en une de ces jésuitières bien caractérisées, que défendent avec une si touchante ardeur contre les fureurs prémonitoires de l'article 7, les libéraux confits et les républicains pralinés de la boutique Laboulaye. Elevé sur les genoux de sainte mère l'Eglise, Allain-Targé connaît bien cette sainte, et comme il la connaît, il l'honore. Je veux dire qu'elle rencontrera toujours en lui un défenseur résolu des droits imprescriptibles de l'Etat. Affranchie du dogme, sa haute intelligence n'a versé dans aucune de ces utopies philosophiques ou autres, où se complaisent tant de politiqueurs naïfs ou de savants trop pressés. Il est mieux qu'un libre-penseur, c'est un penseur libre. Comme tous les forts qui ont subi tout d'abord l'étreinte cléricale, et gardé une notion précise du fonctionnement jésuitique, il ne croît point à cette ineffable turlutaine que l'on nomme là-bas « l'Eglise libre, dans l'Etat libre » et ici « la séparation de l'Eglise et de l'Etat. »

Il fit son droit à Poitiers. En 1857 il épousa la fille du secrétaire perpétuel de l'Académie française, Villemain. Tous ceux qui ont eu l'honneur d'approcher Mme Allain-Targé savent si cette femme d'esprit et de caractère supérieurs est la digne fille de son illustre père, et la digne compagne du vaillant député. De cette union deux filles sont nées : l'une qui a épousé M. Charles Ferry, l'ancien commissaire extraordinaire de M. Thiers en Corse, le frère du ministre de l'instruction publique; l'autre a épousé M. de Laporte, un jeune député républicain des Deux-Sèvres, riche de talent et d'avenir.

En 1854, Allain-Targé entra au bareau d'Angers. Vers 1860, l'empire, qui déjà voyait grandir contre lui l'opinion réveillée, joua pour amuser son tapis franc une première carte libérale. Le mari de Mme de Persigny lança une circulaire attendrissante aux « vieux partis, » et c'est alors qu'Allain-Targé, fils et petit-fils de magistrats, accepta le poste de substitut du procureur impérial à Angers. Il s'est trouvé des immaculés, et des Prudhommes, des envieux et des compétiteurs pour lui reprocher cet incident. Bonnes âmes! S'il n'était entré là-dedans, comment Allain-Targé aurait-il eu l'honneur d'en sortir? Car elle fut éphémère, sa magistrature. Elle dura dix-huit mois à peine. Comme il avait connu l'Eglise chez elle, vite il connut l'empire chez lui, et lui tira sa révérence. Cinq mois supplémentaires, il dut rester en fonctions, le premier président Metivier ne voulant accepter sa démission. C'est alors, si je ne me trompe, qu'il se rencontra avec Gambetta de passage à Angers. Et plus tard en 1877, comme on attaquait à la Chambre l'ancien substitut de l'empire : « Après avoir loyalement servi le gouvernement, répliqua-t-il, je m'en suis allé loyalement, sans bruit ni scandale, par incompatibilité d'humeur. »

Désormais impossible en province, Allain-Targé s'en fut à Paris, dans la grand'ville où se préparait la République. Avec Gambetta, Challemel-Lacour, Henri Brisson etc. furent bientôt ses amis. Il entra au *Courrier du Diman he*, et le Pierre ou Paul qui écrit ces lignes eut l'honneur d'être son voisin en ce fameux journal. Quand le *Courrier* tomba dans l'orléanisme, Allain-Targé le quitta pour entrer à l'*Avenir National* que venait de fonder Peyrat, émancipé de Girardin. On sait combien brillante et combien militante fut la carrière de ce journal, si bien nommé, où collabora l'élite républicaine. Jusqu'au

4 septembre. Allain-Targé fut le collaborateur le plus infatigable et le plus encyclopédique, l'âme pour tout dire de l'*Avenir National*. En 1867, alors que le maréchal Niel présenta au régiment législatif son projet de la garde mobile, Allain-Targé se permit, en patriote mal appris mais clairvoyant, de signaler au public l'insuffisance de ce projet dans une brochure qui parut chez Dentu, sous ce titre : *De l'organisation de nos forces militaires*. Eloquente, émue, sévère, fournie d'arguments et de chiffres indiscutables, elle eut un long retentissement. Les futurs vaincus de 1870 en rirent jaune, et ripostèrent dans leur langue qui est « l'engueulement ».Une autre brochure d'Allain-Targé, *Les Déficits* (1852-1868), éditée par Le Chevalier en 1868, ne fit pas moins de bruit. Comme la première avait mis en son vrai jour le génie militaire, la seconde éclaira le génie financier du sous-Bas-Empire. Toutes deux resteront pour attester aux historiens le patriotisme, la science, la claire vue, et la mesure parfaite de ceux qui furent « les hommes du 4 septembre ». Un autre témoignage, un autre document bien précieux, c'est la *Revue Politique*, fondée en 1868 par Gambetta, Challemel-Lacour, Brisson, Ranc, Allain-Targé, André Lefèvre, et vous y trouverez plus d'une page prophétique, plus d'une étude approfondie de l'homme d'Etat qui nous occupe en ce moment.

Vint le 4 septembre. La préfecture de Maine-et-Loire fut confiée à Allain-Targé, mais il n'y fit qu'une courte station. Vers le commencement d'octobre, alors que sembla décidée la convocation du suffrage universel, il démissionna, car il réprouvait, comme tout partisan éclairé de la défense, cette convocation inopportune.

Un peu plus tard, commissaire général en Maine-et-Loire, Sarthe, Mayenne, Loir-et-Cher, il dirigea l'organisation de la défense dans ces quatre departements. Et quand vers la fin de novembre, par mesure stratégique, le gouvernement s'en alla de Tours à Bordeaux, Gambetta voulant avoir près de lui « quelqu'un, » Allain-Targé fut appelé à la préfecture de la Gironde, vacante par la démission de Larrieu. En ce poste difficile, il fit rapidement ses preuves d'admistrateur sagace et politique. Préoccupé surtout d'assurer au gouvernement les sympathies indispensables de la garde nationale et de la population, il y réussit sans le moindre appel aux excentriques et aux exaltés. Agent vigoureux et convaincu de la défense, associé intime et fidèle de la politique de Gambetta, il se sépara nettement de Jules Simon et du gouvernement de Paris, et il engagea dans la résistance toute sa responsabilité personnelle, et il prit toutes dispositions nécessaires pour l'exécution des ordres du gouvernement de Bordeaux, quels qu'ils fussent. C'est là ce que des farceurs, monarchistes ou républicains, ont appelé la Terreur de Bordeaux. Le 5 février, Allain-Targé démissionna avec Gambetta, ministre, et Ranc, directeur de la sûreté générale.

Pendant la Commune, Allain-Targé fut l'un des membres les plus actifs et les plus zèlés de cette *Ligue d'union républicaine des droits de Paris*, où s'était refugié, en cette époque absurde et terrible, tout le bon sens français.

Trois comités aux élections législatives de juillet 1871 le portèrent sur leurs listes, mais spontanément il se fit rayer de la liste de ce comité de cockneys de la rue Turbigo, dont l'étonnante sagesse ne voulait point admettre le nom de Gambetta. Il n'en obtint pas moins le chiffre respectable de 65.000 voix, insuffisant d'ailleurs pour l'élection.

Quelques jours après, le 19e arrondissemen l'envoya siéger au conseil municipal de Paris. Ce qu'il fut en cette assemblée nouvelle et réparatrice, tous nos lecteurs le savent. Dès la fin de l'Année terrible, il déposa avec son collègue et ami Lockroy la première en date de toutes les demandes d'amnistie, très politiquement motivée sur les intérêts immédiats de l'industrie parisienne, brutalement compromis par cette proscription versaillaise, plus féroce et aussi bête que la révocation de l'édit de Nantes, autre provenance de la même cité de mauvais augure. Dans ce premier conseil municipal si brillamment composé, il compta parmi les premiers, et l'on put voir surgir et grandir dans le conseiller influent, dans l'organisateur des deux premiers emprunts de la ville de Paris, le *leader* d'affaires, l'administrateur éminent dont la certitude nous est offerte par le député de l'*Union républicaine*. On sait aussi la part considérable de fondation, de travail et de succès qu'eut Allain-Targé de 1871 à 1878 dans cette feuille maîtresse, la *République française*. On peut même dire qu'il en fut le soutien principal et, pour ainsi parler, l'écrivain de résistance. Il n'écrivit, quoi qu'on en ait cru et dit, point d'articles sur les questions de finances, quelques-uns tout au plus sur les questions de chemins de fer. Le combat qu'il soutint là fut surtout un combat politique. Un très grand nombre des premiers-Paris de l'époque militante, si remarqués et dont l'opinion s'évertuait à deviner l'auteur, un grand nombre d'articles de polémique très vivante sont de lui. Plus d'un pourra quelque jour être volontiers cité par l'histoire, car Allain-Targé est mieux qu'un journaliste, c'est un écrivain. Et sa prose, claire et alerte, vigoureuse et bien nourrie, nourrie de la bonne forte moelle du seizième et du dix-septième siècle, est on ne peut plus reconnaissable aux dégustateurs et aux lettrés.

En 1876, le 19e arrondissement l'envoya du conseil municipal à la Chambre. Peu d'élections furent aussi probantes et glorieuses que la sienne, dont nous avons par état suivi les épisodes. Son propre journal, ou du moins celui de Gambetta, la *République française*, tint la balance rigoureusement, très rigoureusement presque inégale entre lui et l'ex-général Cremer, sympathique aux nombreux Alsaciens de l'arrondissement. Puis un autre compétiteur, conseiller municipal et orateur très populaire, M. Delattre, courut aussi le derby électoral. Fort embarrassés, presque tous les journaux républicains gardèrent jusqu'au second tour une neutralité prudente. Sans comité constitué, sans réclame ni engagement de conquérir la lune, par le seul ascendant du bon sens, de la franchise et du service rendu, Allain-Targé l'emporta au 2e tour par 6,320 voix contre 2,534 données à Cremer.

Le député a strictement, fermement tenu les promesses du journaliste et du conseiller. Inscrit dès le premier jour à l'*Union républicaine*, dont plus tard il fut le vice-président, il débuta dans la question d'amnistie. C'est lui qui, par une habile stratégie, ramassant un vieil amendement Pressensé, amena

Dufaure à la tribune et arracha au dieu Terme de la République ultra conservatrice la promesse de cesser les poursuites. Dans toutes les discussions politiques auxquelles il prit part, on a pu suivre à la piste sa politique mesurée et raisonnée, droite et inflexible, qui lui a valu l'estime de ses adversaires tout autant que l'inaltérable confiance de ses amis. Mais il a surtout pris part, et une part prépondérante, aux discussions d'affaires. *Res, non verba.* En 1876, la ville de Paris trouva en lui pour son emprunt l'avocat le plus compétent et le mieux armé qu'elle pût souhaiter.

En mars 1877, son discours sur les *Chemins de fer, les Compagnies et l'Etat,* ou plutôt sa bataille oratoire qui dura deux séances, eut plein succès, et longue portée. Il amena la Chambre à une solution qui n'était celle ni des grandes, ni des petites compagnies, mais celle de l'intérêt national bien entendu et représenté par l'Etat. Une des premières conséquences pratiques de cette victoire fut l'adoption en 1878 par M. de Freycinet d'un projet d'établissement d'un réseau de l'État. La seconde sera le rachat très vraisemblable, sinon très prochain, de la compagnie d'Orléans par l'Etat. Ceci soit dit sans effaroucher personne, mais en avertissant tout le monde. Avons-nous encore besoin de rappeler à nos lecteurs le discours d'Allain Targé sur la marine marchande? Il dura, celui-là, deux séances aussi. Il empêcha la loi de sombrer et l'éternelle question de retomber dans un éternel oubli. Il conquit la promesse d'un projet de loi pour l'établissement des primes à la navigation. Et son discours plus récent encore où il établit l'urgence d'un large dégrèvement des boissons et des sucres, et conclut à la conversion du Cinq en 4 1/2.

Passé bien rempli, avenir sûr et brillant. Nature à la fois ardente et équilibrée, Allain Targé est de ce bois plantureux et vivace dont on fait les chefs. Il est dans la bonne voie, parce qu'il est dans la bonne humeur. Tout va bien! est son mot familier, même à l'heure des difficultés les plus grandes, et je ne crois point qu'il soit autour d'un homme un meilleur mot de ralliement que celui-là. Voyez ce front vaste, ce regard brillant et droit, ce masque énergique et souriant, ce corps ramassé, nerveux, solide : écoutez cette voix sympathique et vibrante, cette parole abondante et souple qui monte à la véhémence sans s'arrêter à la déclamation, et vous comprendrez que celui-là soit un dominant et un charmeur. Sa politique est la meilleure de toutes, la franchise, car c'est celle dont on se défie le moins. Mais parce qu'il est franc, ne le prenez point pour un naïf. Ah! mais non! il y a bien de l'ironie dans cette bienveillance, et dans cette bonhomie bien de la malice. Ces gens de l'Ouest, je vous l'ai dit, sont gens terribles, et conquérants experts.

Enviable au parlement, la situation d'Allain-Targé est solide devant le suffrage universel, qui chaque année lui renouvelle sa confiance par acclamation. Son nom fut agité pour le présent ministère, mais Il ne crut pas son heure venue.

Il rentrera au pouvoir avec ses amis; excellente manière, car elle implique la meilleure manière d'en sortir... et d'y rentrer.

PIERRE ET PAUL.

AVIS

A partir du 15 janvier, les bureaux des HOMMES D'AUJOURD'HUI **sont transférés, 48, rue Monsieur-le-Prince.**

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, rue des Écoles, 54. L'Editeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

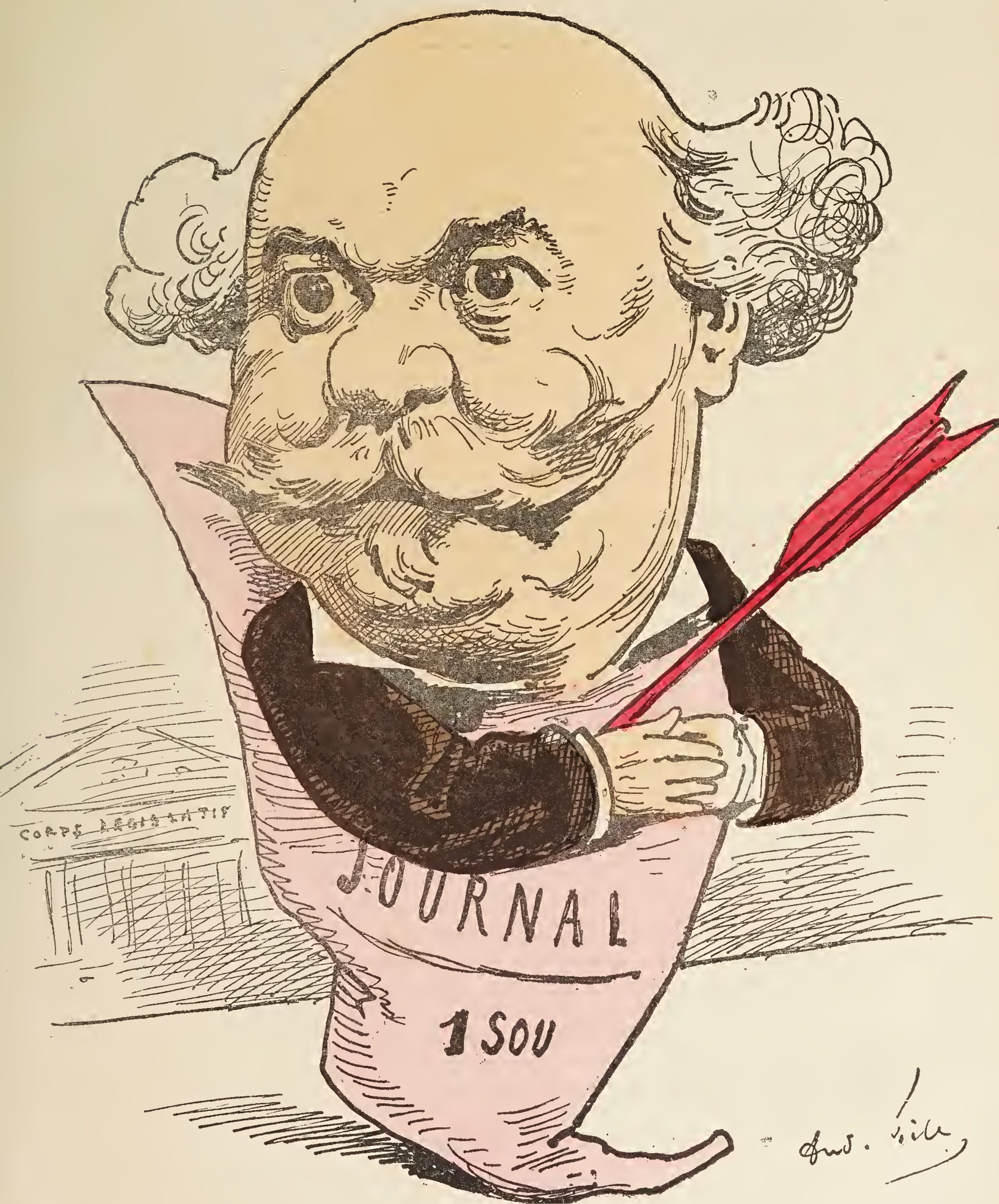
N° 66. — 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

TONY RÉVILLON



TONY-RÉVILLON

Révillon (Antoine dit *Tony*), le journaliste le plus populaire de notre époque, est né à Saint-Laurent-lès-Mâcon, le 29 décembre 1832. Il fit d'excellentes études à Mâcon et à Lyon, puis entra dans... une étude de notaire en qualité de clerc surnuméraire.

Inutile de dire qu'il en eut bientôt assez de la cléricature. Avec son esprit si vif et si primesautier, il comprit au bout de peu de temps, qu'il avait mieux à faire qu'à noircir du papier timbré dans l'atmosphère empestée d'une étude de province.

En 1857, il vint à Paris, léger d'argent mais plein d'espoir. Songez donc! le jeune Tony connaissait dans la grande ville *deux* hommes bien posés : d'abord un tailleur, espèce de marchand ambulant, qui, dans une de ses tournées, avait fait pour le clerc de notaire un superbe habit bleu; puis son compatriote Lamartine. Tous deux reçurent cordialement le jeune provincial, si bien que pendant quelque temps Tony passait ses matinées chez le brave tailleur et ses soirées chez le grand poète.

Après de longues flâneries à travers ce Paris auquel il songeait depuis si longtemps, Révillon résolut de se faire une place parmi les écrivains qu'il rencontrait souvent chez Lamartine, et, sur la recommandation du poète, il entra à *la Gazette de Paris*, dirigée par Dollingen. Ses débuts furent brillants, et Villemessant, qui jalousait son confrère Dollingen, réussit à lui enlever sa nouvelle recrue. Tony entra au *Figaro* (je veux dire au Figaro littéraire et libéral de ce temps-là). Il collabora depuis lors, tant sous son nom que sous les pseudonyme de Nicolas Gentil, Clément de Chaintré, Maurice Simon, etc. à un grand nombre de journaux tels que *le Petit Journal du mois*, *le Sport*, *le Gaulois*, *le Charivari*, *les Nouvelles*, *l'Evénement*, *la Petite Presse*, dont il devint, le 1er septembre 1866, le chroniqueur quotidien. On se souvient de ses spirituelles causeries qui firent la fortune du journal et établirent la réputation du journaliste.

Tony Révillon excelle dans ce génie si difficile de la chronique, où le journaliste est obligé d'avoir tous les jours de l'esprit à heure fixe.

Artiste autant que lettré, Tony sait, en dix lignes, faire un paysage ou tracer un tableau que les meilleurs écrivains seraient fiers de signer.

Jugez-en :

« Le pays est le plus joli des pays. Il est de ceux qu'en les traversant le voyageur souhaite habiter. Au pied de collines chargées de ceps, couronnées de loin en loin par des bouquets de chênes, l'Yonne, parmi les prés, se tord comme un serpent. Ici, sur une crête en friche, un castel ruiné ; là, ceint d'arbres et de jardins, un village ; au-delà, un horizon que le lointain rend féerique, d'un bleu pâle, sur lequel les vitres d'une fenêtre ou les ardoises d'un clocher frappées par le soleil, se détachent comme des points d'or. »

Et ceci :

« Le paysage étonne par son originalité et impose par sa grandeur. C'est, à cinq cent soixante mètres au-dessus du niveau de la mer, une étendue de sol bouleversé. Prenez un champ immense plein d'ondulations, de creux et de replis, et peuplez-le par intervalles de meules gigantesques, vous aurez à vol d'oiseau une image réduite de cette surface inégale où les alpes isolées se succèdent sans lignes de montagnes ni prolongements de vallées. Ces alpes, uniformément terminées par un plateau auquel aboutissent de tous côtés des pentes roides, sont arides ou boisées, mais le nom de l'une d'elles, Mont-Rond, les définit toutes... »

Ses articles intéressants et instructifs ont toujours pour but d'élever l'intelligence des lecteurs.

Tony Révillon devint bientôt un des membres les plus actifs de la société des gens de lettres, où il a souvent tenté d'introduire d'indispensables réformes.

Dans les dernières années de l'empire, Révillon s'est fait connaître comme orateur dans des conférences littéraires et dans les réunions publiques. Il a toujours été fermement républicain, et cependant il était fort recherché par la société aristocratique, et sa conversation spirituelle, originale et amusante fut longtemps le grand attrait d'un des principaux salons de cette époque.

Pendant le siège, Révillon servit dans la garde nationale. Ardent patriote autant que sincère républicain, il fut, comme tant d'autres, profondément affecté de l'incurie du gouvernement de la Défense nationale et de la mollesse calculée qu'on mettait à défendre Paris.

Le 22 janvier 1871, il se présenta à l'hôtel de ville, conduisant une députation de la garde nationale qui l'avait choisi comme orateur.

Tony Révillon s'adressa à Gustave Chaudey, ancien disciple de Proudhon et l'un de ses exécuteurs testamentaires. Chaudey, rédacteur au journal le *Siècle*, était alors adjoint au maire de Paris. Il entendit les plaintes et les réclamations de la garde nationale que Révillon lui apportait, et pour faire droit à ces réclamations, il fit... tirer des coups de fusil sur le peuple massé en face de l'hôtel de ville. Ce n'était certainement pas ce résultat que Révillon et ses amis avaient espéré!

Quand survint l'insurrection communaliste, Tony, d'abord hésitant, résolut de se tenir à l'écart.

En 1872, il écrivait au *Corsaire*, lorsque Portalis, directeur de ce journal, crut devoir pactiser avec la bande bonapartiste. Ce pacte fut payé en écus sonnants à l'ambassade d'Italie, et *le Corsaire* inséra la lettre du prince Jérôme Bonaparte, lettre qui eut le retentissement qu'on sait (22 septembre 1872). Le même jour, cela va sans dire, Tony envoyait sa démission.

Lorsque M. Gambetta fonda *La Petite République française* — petite République! le célèbre inventeur de l'opportunisme n'a encore pu fonder que celle-là! — il eut recours à l'expérience bien connue de Tony Révillon qui organisa tout dans les bureaux de la rue de la Chaussée-d'Antin, il resta là pendant six mois non en qualité de rédacteur en chef, ainsi qu'on l'a imprimé à tort dans une de ses biographies, mais comme « professeur de journal » ainsi qu'il le dit lui-même très spirituellement.

Malgré le travail absorbant qu'exige le journalisme, Tony Révillon a écrit un grand nombre d'ouvrages :

Les Bacheliers, étude (1861).
Le Monde des eaux, roman (1861).
L'Italie au point de vue de l'équilibre européen (1864).
Le Bon M. Jouvencel (1864).
La Belle Jeunesse de François.
Le Palud de Saint-Laurent (Ain) (1866).
Le Faubourg Saint-Germain (1868).
Le Faubourg Saint-Antoine (1870).
Le Timbre des Journaux (1870).
Lettres sur les choses du jour (Réponse à Alexandre Dumas fils) (1872).
La Séparée (1874).
Les Convoitises (1875) œuvre tout à fait remarquable et d'une très haute portée.
L'Exilé (1876).
La Bourgeoise pervertie (1877).
Le Drapeau noir (1878).
Et tout récemment : *Le Besoin d'argent.*

Dans tous ses livres on retrouve les principales qualités de l'auteur. Il sait émouvoir sans faire de la sentimentalité, il intéresse sans avoir recours à de vulgaires artifices de langage. « Sa rêverie est robuste et virile, » a dit avec justesse un de ses biographes.

Toutes les questions sociales lui sont familières et il les aborde franchement, en joignant la légèreté de la forme au sérieux du fond.

Tony Révillon est resté un de nos conférenciers les plus aimés et les plus applaudis. Un timbre de voix très sympathique, une saveur toute particulière dans l'originalité de ses aperçus, une bonhomie charmante, en voilà plus qu'il n'en faut pour *empoigner* les auditeurs.

Savez-vous comment Révillon emploie une grande partie de l'argent que lui rapportent ses conférences? Eh bien! je vais vous le dire; mais surtout n'allez pas le lui répéter, sa modestie ne me pardonnerait jamais mon indiscrétion.

Dernièrement il rencontre dans le parc de Sceaux un gamin à la mine éveillée; il cause avec lui et remarque sa précoce intelligence, qui ne demande qu'à être développée; malheureusement la mère de l'enfant est pauvre et l'atelier va bientôt étouffer dans son germe un esprit qui paraît si bien doué. Tony n'hésite pas : il va trouver un excellent maître de pension, lui confie l'enfant, en se chargeant de tous les frais de son entretien.

Voilà de la véritable démocratie.

Et ce fait n'est pas isolé. Si Tony se fâche, parce que je l'ai divulgué, j'en raconterai d'autres Révillon est le véritable Vincent de Paul de l'intelligence.

Quand Révillon n'a pas son journal, c'est l'être le plus malheureux de la terre, aussi vient-il de fonder un petit journal du soir qui s'appelle crânement *le Journal à un sou*. Dans cette feuille, qu'il dirige fort habilement, il a repris ses chroniques quotidiennes, aussi jeunes et aussi vivantes que jamais.

Il a eu dans cette nouvelle entreprise à lutter contre un ennemi terrible : la routine. On n'est pas habitué à Paris à un journal du soir à cinq centimes; les marchands mettent beaucoup de mauvaise volonté à vendre ce petit journal, comme si l'ouvrier et le petit commerçant n'étaient pas aussi curieux de savoir vite ce qui se passe que les financiers et les gens oisifs.

Mais comme *le Journal à un sou* est parfaitement rédigé et très bien informé, il parviendra vite à surmonter tous les obstacles.

Janvier 1880. PIERRE ET PAUL.

La **Semaine anti-cléricale** vient de paraître. Ce titre dit assez quel est le but et quels seront les efforts de cette nouvelle publication. Nous relevons les noms suivants, parmi les membres du Comité de patronage, sous la présidence d'honneur de MM. Victor Hugo et Louis Blanc; et parmi les principaux rédacteurs : MM. Andréi, Paul Bert, Barodet, N. Blanpain, E. Bonnemère, Cantagrel, Germain Casse, Crémieux, Deschanel, A. Dubois, E. Figurey, W. Gagneur, E. Gauthier, E. Hamel, H. de Lacretelle, Jean Macé, Ed. Millaud, A.-S. Morin, B. Raspail, E. de Sompery, Schœlcher, Talandier, E. Thiaudière: Allain-Targé, etc. Le directeur est M. Victor Poupin, fondateur de la *Bibliothèque démocratique*. Ces noms nous dispensent de tout commentaire en faveur de cette œuvre de haute lutte contre les Jésuites. Un numéro par semaine, 10 centimes. Abonnements: un an, 6 fr.: six mois, 3 fr. Adresser les mandats à M. Georges Bonnot, administrateur-gérant, 48, rue Monsieur-le-Prince, Paris.

Les Hommes d'aujourd'hui :

DOUZE SÉRIES SONT EN VENTE : 1re série : *Victor Hugo*. — *Léon Cladel*. — *Constant Coquelin*. — *Emile Zola*. — *Léon Gambetta*. — 2e série : *Aurélien Scholl*. — *Sarah Bernhardt*. — *Nadar*. — *Auguste Vacquerie*. — *André Gill*. — 3e série: *Emile de Girardin*. — *Victor Capoul*. — *Louis Blanc*. — *Edmond About*. — 4e série : *Sophie Croizette*. — *Grévin* — *Emile Littré*. — *Francisque Sarcey*. — *Bardoux*. — 5e série : *Olivier Métra*. — *Challemel-Lacour*. — *Daudet*. — *Garibaldi*. — *Jules Grévy* — 6e série : *Ernest Hamel*, — *Charles Floquet*. — *Saint-Genest*. — *Lockroy*. — *Clémenceau*. — 7e série : *Hector Pessard*. — *Charles Monselet*. — *Docteur Pajot*. — *Arthur Ranc*. — *Jules Claretie*. — 8e série : *Jules Ferry*. — *Erckmann-Chatrian*. — *Spuller*. — *Victor Poupin*. — *Général de Wimpffen*. — 9e série : *De Lesseps*. — *Anatole de La Forge*. — *Ed. Siebecker*. — *Jean Macé*. — *Vaucorbeil* — 10e série : *Un vieux petit employé* (*Yves Guyot*). — *Etienne Carjat*. — *Emmanuel Vauchez*. — *Victor Schœlcher*. — *Castagnary*. — 11e série : *Alexis Bouvier*. — *Touchatout* (*Léon Bienvenu*). — *Alfred Naquet*. — *Cantin*. — *Paul Arène*. — 12e série : *Jobbé-Duval*. — *Charles Lecoq*. — *Hérold*. — *Pierre Véron*. — *Théodore Aubanel*. — *Mario Proth*. — *Alphonse Humbert*. — *Théodore de Banville*. — *Allain-Targé*.

50 centimes la série.

AVIS

Depuis le 15 janvier, les bureaux des HOMMES D'AUJOURDHUI sont transférés, 48, rue Monsieur-le-Prince.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, rue Monsieur-le-Prince, 48. L'Éditeur Gérant : A. CINQUALBRE.

N° 67. — 10 c. Un an 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

DUMAINE



DUMAINE

L'acteur qui, sous le nom de Dumaine, a su conquérir une si grande réputation et dont le talent souple et vigoureux est si fort apprécié du public, s'appelle en réalité Louis-François Person.

Il naquit au mois d'août 1831, à Lieusaint (Seine-et-Marne), où ses parents étaient cultivateurs. Son oncle fut tué à Saint-Domingue où il était lieutenant général.

Le jeune Louis-François, destiné à succéder à son père dans l'exploitation de la ferme, commença ses études comme tous les gars de Lieusaint à l'école primaire. Il apprit vite à épeler, et se fit remarquer par son aptitude à lire à haute voix, art si difficile dont M. Legouvé s'est montré, dans ces derniers temps, l'apôtre convaincu.

Louis-François s'emparait de tous les livres qui lui tombaient sous la main, se sauvait dans les champs et *s'écoutait* lire.

D'une nature studieuse et douce, il se préparait, sans enthousiasme comme sans dégoût, à faire sa première communion. Qu'il fût très *ferré* sur le catéchisme, l'histoire ne le dit pas, mais on raconte qu'au moment *suprême* de la confession, un de ses camarades se permit une de ces gamineries si excusables à cet âge, Louis-François éclata de rire, et le doux apôtre du Christ, entrant dans une sainte colère, le chassa de l'église et... l'excommunia pour un an.

Les parents, qui avaient la faiblesse de croire au curé, crurent leur fils perdu à tout jamais.

— Louis ne fera rien de bon ici, dit le père Person ; les bœufs n'ont pour lui aucun attrait, il néglige volontiers les oies, et, s'il aime les prés et les bois, c'est pour aller s'étendre à l'ombre, un livre à la main, et parler tout seul.

Tout féru de cette idée, le bonhomme chassa l'enfant de la maison paternelle et l'envoya à Paris.

A Paris ! Le brave homme ne se doutait pas qu'il réalisait ainsi le vœu le plus ardent de son fils.

Louis avait dans cette ville une sœur aînée, artiste dramatique qui avait fait *son trou*, comme on dit vulgairement. Grâce à la protection d'Alex. Dumas père, elle avait obtenu des rôles dans *Monte-Christo*, la *Reine Margot*, *Hamlet* et *Les deux Faubouriens*.

Le premier soin de Mlle Person fut de placer son frère dans une bonne pension. Les progrès du jeune homme furent rapides, et, au collège François Ier (aujourd'hui collège Chaptal), il sut s'attirer l'estime de tous ses professeurs.

Il quitta le collège à seize ans.

Qu'allait-il faire !! On lui proposa de se faire prêtre, soldat ou marin.

Prêtre ! le jeune homme savait déjà ce que valent les membres de cette corporation. Quant au métier des armes, le jeune Louis lui préférait les planches du Théâtre-Historique, où il avait si souvent assisté au succès de sa sœur. Les bravos avaient fait battre son cœur.

Pourquoi lui aussi ne serait-il pas comédien ? Il se sentait invinciblement attiré vers l'art dramatique; mais ses parents n'entendaient pas de cette oreille-là, et on le plaça dans la mercerie ! Heureusement

que son séjour dans le magasin fut de courte durée. Mlle Person, qui s'était retirée du théâtre pour épouser un riche planteur de la Réunion, le fit admettre en 1848 chez Alex. Dumas, en qualité de secrétaire.

Quelle école pouvait mieux développer le penchant de Dumaine pour la carrière théâtrale ? Il était à côté du maître de l'art. Les grandes tirades qu'il copiait ou que lui dictait le grand dramaturge, étaient gravées dans sa mémoire en même temps qu'il les traçait sur le papier. Il récitait des bouts de rôle, donnait la réplique, ne parlait que comédies, drames, mélodrames, voire même tragédies.

Dumas, il faut le dire, l'encourageait peu, si bien qu'un beau jour épris, du grand renom qu'on donne aux artistes dramatiques consciencieux, il s'envola dans une troupe de cabotins qui courait la province, fatiguant sa mémoire, ses membres, ses costumes, ses hardes, mais acquérant l'habitude des planches.

En 1849, il fut admis à la Comédie-Française, où il débuta dans le *Testament de César,* de Jules Lacroix et Alexandre Dumas. La première fois qu'une création lui fut confiée, — un rôle de deux lignes, — ce fut dans le *Moineau de Lesbie* d'Armand Barthet. Dumaine végétait depuis quelque temps rue de Richelieu. Il porta au Havre ses ardeurs dramatiques et y obtint un brillant succès.

Il traversa la France et s'en fut à Marseille, où il laissa de bons souvenirs.

Nous voilà en 1852, le coup d'Etat était un fait accompli; comme « l'empire c'était la paix », il fallait des soldats à l'homme de Boulogne et de Strasbourg. On voulut prendre Dumaine. Heureusement une fructueuse représentation à bénéfice permit à notre artiste de se racheter de la conscription. Louis ne sera soldat que sur la scène, il ne verra que le feu de la rampe et celui de la herse.

Peu de temps après, il revint à Paris, précédé d'une certaine réputation. Charles Desnoyer, alors directeur de l'Ambigu-Comique, ne crut pas à l'avenir de Dumaine. Hostein, directeur de la Gaîté, fut plus perspicace et s'empara de cette âme ardente, de ce talent qui ne demandait qu'une vaste scène pour déployer ses moyens. Hostein n'employa cependant que secondairement le jeune Louis. Lorsque d'Ennery, dont le flair est proverbial, apporta à l'Ambigu *La Case de l'oncle Tom,* il fallait pour jouer le rôle de Georges quelqu'un d'original, un talent jeune, plein d'énergie. D'Ennery parla de Dumaine. Mais le même Dumaine avait été lâché par Desnoyer ; Hostein s'en était emparé. Un traité de trois ans, l'engageait à la Gaîté ! ! Bast ! ce que d'Ennery veut, le diable le veut. L'engagement fut résilié et Louis Dumaine fit, dans le personnage du mulâtre Georges, l'esclave du farouche Harris, une création brillante qui le plaça au premier rang des artistes dramatiques de notre époque.

Dumaine a de la prestance, du savoir, une profonde connaissance des planches, un calme imperturbable, une diction remarquable, un geste toujours vrai, une physionomie expressive, un organe dont la sonorité ne laisse rien à désirer; de plus la chaleur communicative, l'énergie, l'enthousiasme, la dignité et de la conscience.

Après *la Case de l'oncle Tom*, nous retrouvons L. Dumaine dans Raphaël d'Abby du *Château des Tilleuls*, Robert du *Voile de dentelle,* Andronic du *Juif de Venise,* le maréchal de Saxe dans l'*Enfant du Régiment,* Gilbert d'Artigues dans le *Pendu.*

Il faut citer encore parmi ses créations : *L'Homme aux trois visages, la Prière des naufragés, les Amours maudites, Jocelyn le garde-côte, la Tour de Londres, César Borgia, la Légende de l'homme sans tête, Faust, le Paradis perdu, la Comtesse de Novailles, le Fléau des mers, le Fils du Diable, les Pirates de la Savane, les Massacres de la Syrie, La Maison du Baigneur, Les Mohicans de Paris.*

Dumaine est toujours resté un des favoris du boulevard, il s'est fait applaudir partout soit à l'Ambigu, soit à la Gaîté, soit à la Porte Saint-Martin. Il a tenté de reprendre les rôles des Berton, des Boccage, des Mélingue etc., et cela lui a réussi. C'est ainsi qu'il s'est fait applaudir dans *Antony* en 1862, dans Buridan de la *Tour de Nesle,* la même année.

En 1864, Dumaine a joué Tartufe à la Porte Saint-Martin.

Un moment nous avons connu Dumaine directeur ou co-directeur du théâtre de la Gaîté, au square des Arts-et-Métiers ; son passage à cette direction n'a été que de courte durée, nous n'en parlons que pour mémoire.

En 1869 nous le retrouvons à la Porte Saint-Martin, créant le rôle principal de *Patrie*! puis la tentation directoriale le prend de nouveau.

Le 25 juillet 1870, M. Faille céda le théâtre de l'Ambigu à MM. Billion et Dumaine. On espérait à cette époque l'abolition ou tout au moins la diminution de cet impôt inique qui se déguise sous le nom de droit des pauvres. Aussi M. Faille avait stipulé dans son contrat que, « dans le cas où le droit des pauvres serait aboli, ou seulement réduit, ou modifié par une loi, décret ou ordonnance, sous telle réforme que ce soit, avant le 1er janvier 1872, il aurait droit, jusqu'à concurrence de 30.000 fr. par préférence et priorité, à la société Billion et Dumaine, sur la somme dont la dite société aurait profité par suite de l'abolition, de la réduction ou de la modification, mais seulement jusqu'au 1er janvier 1872. »

Une réduction avait été accordée à la suite des événements de 70 et 71. Le tribunal de commerce, s'en tenant à la lettre du traité, « condamna les époux Billion et Person dit Dumaine, solidairement et par voies de droit, à payer à Faille la somme de 15,661 fr. 20 c. avec les intérêts, suivant la loi. »

Le plus clair du bénéfice récolté pendant deux années s'en est allé dans les poches d'un tiers.

Depuis lors nous avons revu Dumaine 500 fois de suite dans *le Tour du monde en 80 jours*; *une cause célèbre* a tenu l'affiche tout une année.

Hier il était au Châtelet dans la *Vénus Noire*.

PIERRE ET PAUL.

AVIS

Depuis le 15 janvier, les bureaux des HOMMES D'AUJOURD'HUI **sont transférés, 48, rue Monsieur-le-Prince.**

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, rue Monsieur le Prince, 48. L'Editeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

3e année. — N° 68. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

 • • Rédacteur au *Rappel*

H. R.

Henri Rochefort naquit à Paris, rue Jean-Jacques-Rousseau, le 30 janvier 1831. Par son père Marie de Rochefort-Luçay appartenait à l'une des plus grandes familles nobles de France, alliée autrefois aux Bourbons. Par sa mère, Françoise Nicole Morel, le sang plébéen des grands et épiques républicains de l'an III coulait dans ses veines.



Elevé par sa mère, les convictions égalitaires et anti-légitimistes prévalaient déjà dans l'esprit du jeune homme à l'heure où celui-ci dut, pour entrer au collège Saint-Louis, se séparer de ses parents. Dès lors les actes décidés du collégien dans le sens du républicanisme s'accentuent et l'on cite de lui les traits suivants :

« Un jour que son professeur a donné je ne sais quelle narration française sur la réponse faite par un oracle de Delphes à des Grecs qui le consultent avides de secouer le joug, Henri Rochefort, dont le goût pour la versification se trahit, rime la réplique de l'oracle et anime les hémistiches d'un souffle de liberté. N'osant endosser la responsabilité du travail, il trouve un collègue complaisant, un gérant en narration. Mais le copain avait du bon, et lorsque, frappé de l'allure de l'œuvre, le professeur donne à l'auteur supposé la palme du tournoi académique, celui-ci décline la récompense et désigne Henri Rochefort comme le lauréat véritable.



Mais cette ardeur pour la poésie, soutenue par des visées, audacieusement démocratiques, faillit dégénérer en un désastre. Pendant la révolution de 1848, à laquelle a pris part un peu notre lycéen, le général parjure Bréa ayant été tué par des insurgés qui se sont rendus à lui avec promesse de la vie sauve et qu'il a voulu faire exécuter, au lendemain de la victoire, ces « vengeurs de la foi jurée méconnue », Nourrit, le pompier Larr et quelques autres furent les uns envoyés au bagne et les autres — au nombre de ces derniers se trouvait le pompier Larr — exécutés. Monseigneur Sibour, l'ami des proscripteurs, n'avait pas craint d'adopter les enfants des suppliciés. Or l'évêque, à quelques jours de là, ayant fait visite au collège Saint-Louis, Rochefort dont les compositions rimées avaient à diverses reprises été couronnées, fut désigné pour souhaiter en vers la bienvenue à l'onctueux prélat. Il accepta, mais il refusa jusqu'au dernier moment de soumettre sa pièce à ses maîtres. Lorsque devant l'Eminence le proviseur demanda la parole pour son jeune poète, qu'on juge de la stupéfaction! celui-c s'avança et lut une cantate toute républicaine, dans laquelle il félicitait M. Sibour d'avoir adopté les pauvres petits enfants de l'exécuté !



A quelques jours de là, le proviseur, le plus bouleversé de tous, disait à madame Rochefort avec un ton toujours troublé :

— Madame, j'observe beaucoup votre fils depuis plusieurs mois. Eh bien, je vous donne ma parole que je ne sais encore si c'est un imbécile ou un grand caractère.

Le public est renseigné aujourd'hui.

Rochefort fit ses premières armes dans la littérature en entrant au *Charivari*. Il était employé à cent francs par mois à l'Hôtel de Ville, lorsqu'à la suite d'une exposition de tableaux pour laquelle on le vint querir et pendant laquelle il fut mis en rapport avec le principal propriétaire du journal satirique, il se vit agréer comme rédacteur.

Une fois le pied dans l'étier, il passe successivement du *Charivari* à la *Chronique théâtrale*, puis au *Nain jaune*, avec Aurélien Scholl, et enfin au *Figaro*. Qui ne se rappelle le brio de la polémique engagée

dans cette feuille alors indépendante contre l'Empire ! Le ton et le succès furent tels d'ailleurs qu'Henri Rochefort dut quitter l'organe de la rue Drouot, sur l'ordre intimé à M. de Villemessant par le ministère : suppression du *Figaro* ou renvoi immédiat d'Henri Rochefort.

Une spirituelle gravure de Gill donna même la note de cette algarade : le fin dessinateur représentait de cette façon l'incident : M. de Villemessant en bonne d'enfant tenait d'une main Henri Rochefort et de l'autre M. Wolf, évincé aussi, et on lisait au-dessous du dessin cette phrase gaiement explicative :

« Je les emmène à la campagne, le propriétaire se plaint qu'ils font trop de tapage dans la maison. »



Ce fut au *Nain jaune* qu'Henri Rochefort eut son premier duel avec un rédacteur de l'ancien *Gaulois*, M. Dellbright, au sujet d'une lettre de Ponsard lui à la dérobée par celui-ci et reproduite sans l'assentiment de Henri Rochefort le destinataire.

Puis viennent les rencontres avec un officier espagnol, M. de Aldama, à propos d'une verte appréciation sur la reine d'Espagne, dont l'officier espagnol se fit sans motifs le paladin, avec le prince Achille Murat, et enfin M. Paul de Cassagnac; ce duel eut pour prétexte un article d'Henri Rochefort sur Jeanne d'Arc, que M. de Cassagnac apprécia à sa façon.



Ne pouvant sans danger de la tuer immédiatement sous les amendes collaborer à une feuille quotidienne, le remarquable rédacteur républicain eut l'idée de créer un journal dont il fût le seul rédacteur et dans lequel il n'engageât que lui-même. De là la brochure hebdomadaire qui eut un succès sans précédents : la *Lanterne*. On connaît les circonstances qui présidèrent à cette création : M. de Girardin à une soirée dramatique, à une première du Gymnase, donne au Lanternier, dans une conversation de quelques minutes, le titre du journal, l'idée du format et du prix. Rochefort suit le conseil et bien lui en prit. Nous n'avons pas à faire ici, la place nous manquerait pour cela, l'histoire complète de la *Lanterne*. Onze numéros vendus à 125,000 exemplaires chacun paraissent à Paris. L'empereur affolé fait poursuivre par ses juges dévoués le terrible et audacieux pamphétaire. Deux condamnations à cinq ans de prison et 10,000 francs d'amende forcent Henri Rochefort à passer la frontière, à s'expatrier. Il se réfugie à Bruxelles, et là continue la lutte entreprise. Il se lie avec les proscrits de 1851, Victor Hugo et ses fils, et c'est de cette amitié robuste que naît la création d'un journal vaillant qui retransporte le combat sur la terre de France, et qui mieux est, la terre parisienne ; ce journal est le *Rappel*.



Mais des élections s'apprêtent et la situation formidable créée au Lanternier par l'exil et les condamnations l'ont désigné à la faveur publique. Porté dans la 7e circonscription, il se voit à la veille de réussir, quand M. Jules Favre, évincé de partout, se rue dans cet arrondissement et triomphe, grâce à l'appoint des cléricaux et des agents de Bonaparte.

Une occasion nouvelle ne tarda pas à surgir à l'horizon. L'option pour Marseille de M. Gambetta, nommé à la fois dans cette première localité et à Paris, laisse vacant le siège de la première circonscription de la Seine : le comité républicain radical socialiste offre la candidature à l'exilé. Rochefort accepte. Ses électeurs désirant voir leur candidat, celui-ci risque le passage de la frontière en compagnie du délégué, M. Albiot, lequel est venu à Bruxelles le chercher. Le commissaire de Feignies commet la bévue d'arrêter l'auteur de la *Lanterne* et de le retenir quelques heures prisonnier. Cette fausse manœuvre assure désormais l'élection; les candidats adversaires d'Henri Rochefort, Cantagrel, Laurier etc., font le plongeon électoral devant lui et s'exécutent. Par 18.000 voix Henri Rochefort est nommé. On se souvient de l'effet de cette élection. La Bourse baisse de 1 fr. 25. L'empereur brise de rage je ne sais quel bibelot qu'il tient à la main, et en Egypte, lorsque M. Aubert lui annonce la fatale nouvelle, l'impératrice tombe en pamoison.

Le succès de Rochefort, en effet, a une signification fatale, c'est de l'entrée du sympathique et spirituel élu de Belleville à la Chambre que date le désarroi impérial continu.

Afin de se mettre plus en rapport avec ses électeurs, — Rochefort est le premier député de Paris ayant accepté le mandat impératif, — le député de la première circonscription fonde la *Marseillaise* et

loue à la Villette la grande salle de la *Marseillaise*, baptisée du nom du journal. Mais des événements tragiques s'apprêtent. A la suite d'un article inséré dans cet organe, le prince Pierre Bonaparte défie le rédacteur en chef député, et tue Victor Noir, l'un des témoins de Pascal Grousset, lequel devançant les témoins d'Henri Rochefort s'était présenté avec Ulric de Fonvielle à la villa d'Auteuil pour demander au prince réparation d'un article injurieux contre Grousset.



Nous ne rappellerons point les incidents de l'enterrement de Victor Noir. Tout le monde les connaît. L'appel aux armes de Henri Rochefort amenait l'incarcération de celui-ci et les premières émeutes de février dans les quartiers populeux de Paris.

C'est pour parer à ces soulèvements que l'empire affolé cherche dans une guerre extérieure insensée un palliatif, une diversion puissante. La France y trouve la misère, et l'empire la honte et la mort.

Dans la journée du 4 septembre, Henri Rochefort, délivré de Sainte-Pélagie par le peuple qui défonce les portes de la prison, est porté triomphalement à l'Hôtel de Ville. Membre du gouvernement jusqu'au 31 octobre, il démissionne alors.

Nommé derechef à l'assemblée de Bordeaux, il démissionne derechef, afin de ne point souscrire à la cession de l'Alsace-Lorraine à la France. Rentré à Paris, il prend la défense des insurgés contre MM. Thiers, l'Assemblée de 1871 et Mac-Mahon.

Arrêté à Meaux dans les derniers jours de la Commune, mais avant le combat dans Paris, — le 17 ou le 18 mai 1871, — traduit devant le 3e conseil de guerre, il fut condamné à la peine de la déportation dans une enceinte fortifiée. Transporté en Nouvelle-Calédonie le 10 août 1873 après le renversement de M. Thiers et l'avènement des hommes du 24 mai, il réussit à s'évader de la presqu'île Ducos, avec ses amis, P. Grousset, Olivier Pain, Ballière, Jourde et Granthille.



L'éminent journaliste, qui signe d'une énorme étoile ses articles dans le *Rappel*, demeure maintenant à Genève.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, rue Monsieur-le-Prince, 48. L'Éditeur Gérant : A. CINQUALBRE.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

LAISANT



LAISANT

Parmi tous nos hommes politiques, aucun n'est peut-être, aujourd'hui, aussi sympathique au peuple que A. Laisant. C'est que le projet de loi qui porte son nom et qui réduit la durée du service militaire à trois années, en supprimant le volontariat d'un an, est véritablement démocratique ; le peuple a compris de suite qu'il avait dans Laisant un véritable ami.

L'adoption de ce projet, dans un temps plus ou moins rapproché, doit amener à la République un grand nombre d'adhérents, surtout parmi les campagnards. Les ennemis de la République ont assez exploité dans les campagnes cet injuste volontariat d'un an, reste des privilèges, qui permet au fils du riche de revenir dans ses foyers au bout d'un an, tandis que le pauvre fils du fermier, dont les bras sont si utiles chez lui, doit rester éloigné pendant cinq années.

Aussi est-ce avec un vif plaisir que nous présentons à nos lecteurs M. Laisant, dont la vie, jusqu'à ce jour, a été si bien remplie.

Laisant (Charles-Ange) naquit à la Basse-Indre, près de Nantes, le 1er novembre 1841.

Dès l'enfance, il contracta les habitudes studieuses qu'il a toujours conservées, et, son goût tout particulier pour les mathématiques s'étant montré de bonne heure, ses études furent dirigées en conséquence.

Admis à l'école polytechnique, en 1859, après de brillants examens, le jeune Laisant devint bientôt un des meilleurs élèves. Ses études terminées, il entra au Génie. Dans cette arme spéciale où l'on rencontre tant d'officiers distingués par leur intelligence et leur savoir, le nouveau sous-lieutenant se fit promptement remarquer; au bout de quelques mois, il était noté par ses chefs comme un officier du plus bel avenir.

Sachant mener de front ses devoirs professionnels et ses constantes études, il a pris rang au nombre des mathématiciens les plus distingués de ce temps.

En sortant de l'école (1861), il se fit recevoir licencié ès sciences mathématiques.

Laisant était capitaine du génie à Nantes lorsque la guerre de 1870 éclata.

Envoyé d'abord à Saumur, pour remplir un intérim, il fut bientôt rappelé sur la dénonciation du sous-préfet et du préfet, qui le représentèrent comme imbu d'un esprit révolutionnaire des plus dangereux. Aux yeux de ces honnêtes fonctionnaires de l'empire, le capitaine Laisant était capable des plus noirs forfaits ; il appartenait à la franc-maçonnerie !

Sur sa demande, le capitaine Laisant fut appelé à l'armée de Paris et occupa immédiatement l'un des postes les plus périlleux. Il commanda pendant toute la durée du siège le détachement du Génie au fort d'Issy. On se souvient que ce malheureux fort eut à soutenir pendant les mois de décembre 1870 et janvier 1871 le feu écrasant de l'ennemi.

Après l'armistice, A. Laisant, porté sur la liste républicaine dans la Loire-Inférieure pour les élections à l'Assemblée nationale du 8 février 1871, échoua comme tous les candidats républicains de ce département.

Mais, au mois d'octobre de la même année, les électeurs du premier canton de Nantes le nommèrent au Conseil général, où il siégea à gauche. On l'envoya immédiatement à Tours.

Après le 24 mai, l'attitude prise par le capitaine au Conseil général lui valut les persécutions du gouvernement de l'*ordre moral*, qui mit tout en œuvre pour l'empêcher de remplir son mandat.

Alors s'engagea une lutte, honteuse de la part des gouvernants, admirable du coté de l'officier.

Le capitaine Laisant fut envoyé d'abord à Bastia, puis en Algérie, où le général Farre, aujourd'hui ministre de la guerre, alors commandant supérieur du génie à Alger, lui montra la plus grande bienveillance et le

nomma chef du génie à Tlemcen ; le général Farre ayant quitté l'Algérie, Laisant fut aussitot envoyé à Sidi-bel-Abbès.

Mais le gouvernement de combat ne put abattre la volonté de A. Laisant ; fidèle au sang breton qui coule dans ses veines, il trouva le moyen d'assister à toutes les sessions du Conseil général de la Loire-Inférieure, où il avait été réélu en 1874, et toujours les préfets à poigne rencontrèrent en face d'eux cet intrépide champion de la liberté.

C'est que, voyez-vous, A. Laisant n'est pas, comme tant d'autres, un républicain du lendemain ; il appartient à une famille bretonne dans laquelle, depuis 1789, le dévouement à la cause de la Révolution se transmet comme un patrimoine sacré. Son père est encore aujourd'hui un des doyens de la démocratie de l'Ouest, et son oncle, feu le docteur Guépin, en fut pendant quarante ans le chef le plus respecté.

A. Laisant était depuis quelques semaines seulement à Sidi-bel-Abbès, lorsque, la nouvelle loi électorale venant d'être votée, une candidature lui fut offerte par les électeurs de la première circonscription de Nantes. Il accepta et donna sa démission d'officier.

Il revint aussitôt dans son pays et voici quelle fut sa profession de foi aux électeurs :

« L'établissement définitif de la République dans notre pays est le but que nous voulons tous atteindre ; ce but, je l'ai poursuivi au sein du Conseil général, où mes concitoyens du premier canton m'ont envoyé à deux reprises ; je le poursuivrai à la Chambre des députés, si j'ai l'honneur d'obtenir vos suffrages. La constitution républicaine du 25 février est aujourd'hui la loi de notre pays. Je la défendrai contre toutes les entreprises des divers partis monarchiques. La clause de révision qu'elle contient ne saurait être invoquée pour la détruire, mais seulement pour l'améliorer.

« Par la République, et par elle seule, nous pourrons conquérir les libertés qui nous manquent, réaliser les réformes que la justice réclame. Mais chacune de ces réformes, chacune de ces conquêtes doit venir à son heure, pacifiquement, loyalement, après avoir été acceptée par l'opinion. Perfectionner l'instruction publique à tous les degrés, la rendre accessible à tous, et, par elle, former des citoyens ; faire une armée puissante, nationale, organisée sur des bases vraiment démocratiques, telles doivent être nos deux préoccupations immédiates. Le relèvement de notre pays est à ce prix.

« Servir fidèlement la République, la défendre avec énergie, en faire découler les progrès et les libertés qu'elle comporte ; la faire aimer et respecter ; consacrer tous mes efforts à soutenir vos intérêts ; telle est la voie dans laquelle je marcherai avec sagesse et prudence, mais sans faiblir ni dévier. »

Au moins en voilà un qui a tenu sa parole.

Le 20 février 1876, Charles Laisant fut élu à une grande majorité (8,720 voix), contre M. Polo, candidat monarchiste.

Il prit place sur les bancs de l'extrême gauche, vota l'amnistie plénière et déposa son projet de loi sur l'armée, projet signé par 125 de ses collègues et que la Chambre repoussa.

Il fit partie, cela va sans dire, des 363 députés qui votèrent l'ordre du jour du 19 juin 1877 contre le ministère de Broglie-Fourtou, à la suite duquel la Chambre fut dissoute.

Ses électeurs de la 1re circonscription de Nantes le renommèrent à une plus grande majorité encore que la première fois ; il obtint, au scrutin du 14 octobre 1877, 9,692 voix contre 5,162 données à M. Cornulier-Lucinière, le coryphée du parti monarchiste soutenu par le gouvernement.

Inscrit à la fois à l'extrême gauche et à l'Union républicaine, on est sûr de rencontrer toujours le député Laisant parmi les républicains les plus résolus. Hier on lisait son nom au bas du projet de loi déposé par Louis Blanc pour réclamer l'amnistie plénière.

Le 29 novembre 1877 à Paris, on put assister à un spectacle bien rare, celui d'un député soutenant deux thèses pour le doctorat ès sciences mathématiques : *Applications mécaniques du calcul des quaterniers* et *Sur un nouveau mode de transformation des courbes et des surfaces*. Le député Laisant subit avec grand succès ces deux épreuves.

Pendant le cours des sessions de 1877-78, il eut deux duels politiques : l'un, le 2 décembre, avec M. de la Rochette, député de la Loire-Inférieure, à propos d'un article offensant publié contre M. Laisant ; l'arme choisie fut le pistolet, les deux adversaires furent blessés ; l'autre duel eut lieu quelques mois plus tard avec M. de Maillé, député de Maine-et-Loire, à la suite d'un incident de tribune ; cette fois on se battit à l'épée et M. de Maillé fut piqué au bras.

M. Laisant a apporté à la Chambre ses habitudes laborieuses; il a participé à un grand nombre de travaux parlementaires et tout spécialement à ceux qui ont trait aux questions militaires. Il a reproduit cette année son projet de loi sur l'armée et beaucoup de ses collègues se sont déjà ralliés à sa proposition.

Cette loi, dont la promulgation est si impatiemment attendue, sera-t-elle votée par la Chambre actuelle? On peut l'espérer, sans toutefois pouvoir l'affirmer. Mais dans tous les cas son promoteur, convaincu de la justice de sa proposition, et soutenu par l'opinion publique, n'est pas homme à abandonner la partie.

Après les élections générales de l'année prochaine, il représentera son projet si cela est nécessaire, et nul doute qu'alors une forte majorité viendra lui donner raison.

A. Laisant a collaboré à un grand nombre de recueils spéciaux, et publié des travaux importants notamment dans les *Nouvelles Annales de mathématiques*; le *Bulletin des sciences mathématiques*; les *Mémoires de la Société des sciences physiques et naturelles*, de Bordeaux; la *Nouvelle Correspondance mathématique*; les *Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences*, etc.

Il a donné en 1874 une traduction de l'ouvrage de M. Bellavitis, de Padoue : *L'Exposition de la méthode des équipollences*. La même année, il a publié un essai *Sur les fonctions hyperboliques*, et nous croyons savoir qu'il a encore en préparation plusieurs ouvrages scientifiques.

Depuis le commencement de l'année 1879, M. Laisant a pris la direction politique du *Petit Parisien* dont il a fait un journal sérieusement et nettement républicain et anti-clérical, ce qu'il n'était certes pas auparavant.

Février 1880. PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, rue Monsieur le Prince, 48. L'Editeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

3e année. — N° 70. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

FARCY



FARCY

M. Eugène Farcy, député de la Seine (15ᵉ arrondissement), est né en 1830 à Passy (Seine).

Embarqué à neuf ans sur le navire-école l'*Oriental* pour faire le tour du monde, il fit naufrage à Valparaiso et reprit ses études en France après dix-huit mois de navigation. Admis à l'École navale à l'âge de quinze ans, il a fait depuis lors une série de campagnes à la Réunion, à Madagascar, dans le Levant, etc., etc.

Promu lieutenant de vaisseau en 1859, M. Farcy a reçu la croix d'officier de la Légion d'honneur, mais la persistance au travail, son dévouement à la chose publique et sa haine de la routine administrative l'ont maintenu 14 ans et demie dans ce grade, quoiqu'en 1870 il fût le premier porté sur le tableau du choix. — Ce n'est donc qu'à l'ancienneté qu'il fut promu capitaine de frégate en 1873, malgré les agissements du ministre.

Signalé pour ses travaux utiles et ses découvertes remarquables, il s'est vu en butte à la jalousie, et tous les services qu'il a rendus ont été dissimulés systématiquement.

Réclamant à chaque instant contre l'injustice, se révoltant constamment contre le mauvais vouloir ou l'incapacité, M. Farcy a soutenu des luttes inénarrables contre les comités de marine hostiles à tout progrès, à toute modification ou innovation, ainsi que le sont et seront tous les comités passés, présents ou futurs.

Le public ayant jugé plus sérieusement les choses et lui ayant rendu une partie de la justice qui lui était due, nous n'insisterons pas davantage sur ces démêlés avec la haute administration de la marine.

En 1852, M. Farcy inventa un indicateur à sonneries pour transmettre à distance des signaux dans les soutes à poudre ; en 1859, un nouveau moteur à nageoires pour appliquer à l'arrière des navires, une nouvelle stadia pour mesurer les distances ; en 1861, de nouvelles formes de navires donnant plus de solidité et de déplacement ; en 1862, une canonnière cuirassée de 30 mètres de long avec des plaques de 0 m. 12 et munies d'une tour cuirassée ; en 1863, une hélice-évolueuse-gouvernail pour faire tourner les navires sur place ; en 1865, deux modèles d'affût neutralisant le recul ; en 1866, un modèle de transformation du fusil système Chassepot, et un appareil de démontage pour les gros canons de 0 m 24 cent.

Dans la même année, il envoya au comité de la marine un projet destiné à mettre tous nos ports, celui de Brest particulièrement, à l'abri des incendies. Appelé à Paris par décision ministérielle pour fabriquer des armes en 1867, il présenta deux autres modèles de transformation de fusils et une nouvelle cartouche en papier remplaçant la cartouche Chassepot et qui aux essais faits à Vincennes a donné une grande supériorité. Elle avait surtout l'avantage de ne pas détériorer la poudre, comme cela a lieu avec les cartouches à douille en cuivre par suite de l'oxydation.

On lui doit aussi deux appareils de sûreté pour les canons de 0 m. 19 et de 0 m. 24, un quatrième modèle de transformation à bon marché de fusil ordinaire ou fusil à aiguille, un appareil de démontage à vis pour charger les canons de 24 cent. ; une canonnière cuirassée de 34 mètres de long, portant un canon de 22,000 kilogrammes ; enfin une cartouche inoxydable pour fusil Chassepot, dont la supériorité sur la cartouche réglementaire a été constatée par des essais faits à Vincennes en 1869.

De toutes ces inventions celle qui fit le plus de bruit est la fameuse *canonnière-Farcy*, faite en avril 1869.

Pouvant rendre les plus grands services et réalisant un progrès considérable sur toutes les canonnières en usage jusqu'alors, elle fut construite à Saint-Denis dans les chantiers de M. Claparède. C'est un affût flottant, mesurant 15 mètres de longueur sur 4 m 60 de largeur. Malgré que son déplace-

ment soit de 44 tonneaux, elle ne cale que un mètre d'eau ; ce qui lui permet de passer au-dessus des torpilles disposées pour les navires à grand tirant d'eau, et de toucher la côte dans des endroits où on ne peut l'atteindre. Grâce aux formes cannelées de sa carène, elle navigue sans roulis ni tangage et présente une grande stabilité. Elle est entièrement construite en tôle d'une épaisseur de 2 mill. 1/2, mais une série de cloisons formant 80 caissons étanchés la rendent parfaitement insubmersible et lui donnent une rigidité et une solidité à toute épreuve.

Son avant est armé d'un éperon. Sa vitesse normale est de 6 nœuds 5 dixièmes. Deux petites machines de 5 chevaux nominaux, mais développant 40 chevaux sur les pistons, fort mouvoir chacune une hélice indépendante, dont l'une a pour but de faire marcher l'embarcation et l'autre de la faire au besoin tourner sur place.

Son artillerie consiste en un canon rayé de 24 cent. pesant 24 kilogr. de poudre et lançant des obus de 100 kilogr., des boulets pleins de 145 kilogr., sans que rien bouge à bord, sans que la moindre pièce de la machine cesse de fonctionner.

Un ingénieux système de frein dû au même inventeur fait que le recul de la pièce n'est que de 0 m. 40. Tout l'équipage enfin se réduit à dix hommes, en y comprenant le commandant.

Malgré l'avis défavorable du ministre et du conseil des travaux de la marine, qui, à l'unanimité, repoussa ce projet, la canonnière fut exécutée par ordre de Napoléon III. Des essais furent faits devant deux commissions et eurent un succès éclatant.

L'administration de la marine, froissée du démenti opposé à ses déclarations, s'empressa de faire disparaître ce témoin gênant, et la canonnière-Farcy fut reléguée à Cherbourg dans un magasin écartée.

Inutile de dire que son inventeur n'eut aucune récompense.

Après des démarches sans nombre, M. Farcy obtint pendant le siège de Paris le commandement d'une de ses canonnières qu'il avait construite pour le Danemark et qui était encore le 15 septembre 1870 dans les ateliers à Saint-Denis ; mais les tracasseries nombreuses qu'il eut à subir l'empêchèrent toujours d'en faire un usage sérieux. On lui défendait de tirer, sous prétexte que l'on n'avait pas assez de poudre, tandis que les forts en consommaient toute la journée en tirant pour faire du bruit.

Élu député le 8 février 1871 par les Parisiens (69,968 voix), qui avaient su apprécier ses efforts et qui connaissaient ses idées républicaines, il siégea immédiatement à la gauche de l'Assemblée nationale.

Ne pouvant obtenir certaines explications de M. Trochu, lorsque ce dernier fit l'apologie du siège qu'il avait conduit, la clôture de la discussion ayant été prononcée un peu vivement, il fit paraître dans *Le Siècle* une lettre, qui eut un grand retentissement et dans laquelle il posait au général cinq ou six questions au sujet de la défense de Paris. Aucune réponse n'a été faite.

M. Farcy, qui a toujours lutté énergiquement pour le relèvement moral et matériel de la France, prononça un discours remarquable sur l'armée au moment de la mise en accusation de Bazaine (séance du 28 mai 1873).

Nous citons un des morceaux les plus éloquents :

« Ayons donc de bonnes lois et surtout de bons officiers, et nous aurons des soldats disciplinés « sans les retenir longtemps au service. Si, au lieu des protections et des complaisances qui servent à « obtenir des grades, on exigeait le savoir, l'honorabilité et le mérite, tous les chefs donneraient tou- « jours le bon exemple ; ils seraient continuellement honorés et maintiendraient sûrement la disci- « pline.

« L'estime et le respect ne se commandent pas, ils doivent naître de l'éducation, de la supério « rité, de l'honorabilité des hommes appelés à l'honneur de commander. Ils doivent provenir surtout « de la manière dont les inférieurs voient leur supérieur se courber sous la loi, qui doit être égale pour- « tous et également respectée par tous.

« Discutez bien la loi, mais une fois que vous l'aurez adoptée, soyez inflexibles pour tous ceux qui ne « l'exécuteront pas.

C'est l'obéissance à la loi ; et frappez les coupables avec d'autant plus de rigueur que leur position « élevée leur prescrit de donner un meilleur exemple.

« Ce qui tue la discipline c'est de voir qu'on peut forcer les soldats qui veulent se défendre à accep- « ter des capitulations honteuses, en les déguisant sous le nom d'un armistice ; c'est de voir qu'un

« chef arrivé au moment de faire son devoir n'a qu'à donner sa démission pour être dégagé de toute « responsabilité.

« Ce qui tue la discipline, c'est de voir que lès lois, exécutées avec rigueur pour les uns, ne le sont « même pas pour les autres.

« Et que le fétichisme du galon soit poussé à un tel point que l'on ait pu résister plus d'un an à « l'opinion publique et attendre à la dernière extrémité pour livrer à la justice les chefs qui ont failli « à leur devoir et à l'honneur.

« Ce qui tue la discipline, c'est que dans l'armée, qui devrait être jalouse de son honneur, chacun « décline la responsabilité de juger celui qui a livré l'armée et ses drapeaux.

« Croyez-le, pour que la discipline devienne sérieuse et durable, pour que le soldat se serre encore « autour de son drapeau, il ne suffit pas de remplacer ceux qui leur ont été indignement arrachés, il « faut que justice soit faite de celui qui les a livrés. »

M. Farcy fut réélu par le XVe arrondissement de Paris en 1876; après la dissolution de la Chambre il avait dû demander sa retraite de capitaine de frégate (lieutenant colonel), afin de se consacrer à la défense de nos institutions républicaines par suite de la décision de l'Assemblée nationale interdisant le parlement aux officiers en activité. En 1877, il fut nommé par le même arrondissement par 9,215 voix sur 11,885 votants.

M. Farcy fait partie de la commission du budget ; en dehors de sa compétence incontestée sur tout ce qui a trait à la guerre et à la marine, ses études économiques le mettent à même d'éclairer ses collègues sur des erreurs invétérées léguées par les régimes précédents.

Il s'élève surtout et avec raison contre les impôts excessifs, et ce dernier extrait d'un discours écouté avec attention par la Chambre dans la séance du 21 juillet 1879 nous donne un aperçu de ses idées budgétaires :

« On a dit, pour vous encourager à trouver dans un système d'expédients le moyen de faire des économies, qu'il était impossible de réduire les dépenses ; que les dépenses devaient suivre une marche progressive ; qu'il ne fallait pas penser à les arrêter ; que, par suite, nous étions obligés de voir tous les ans le budget augmenter d'une manière normale.

« Je trouve cette théorie tout à fait dangereuse à appliquer sous un gouvernement républicain qui a remplacé une monarchie. La meilleure preuve que les budgets ne vont pas toujours en augmentant, c'est qu'en 1849 et 1850 la République avait trouvé le moyen de réduire sensiblement les budgets de la monarchie de Juillet, qui cependant n'étaient pas aussi forts que ceux que nous avait donnés l'empire. Croyez-vous que, si nous eussions succédé à l'empire, sans passer par cette guerre désastreuse, nous serions arrivés à un budget ordinaire qui se solderait par un excédant de dépenses de près de 600 millions ? Je ne le crois pas, et personne ici ne peut le soutenir, parce que, si la République avait naturellement succédé à l'empire, tous les députés envoyés au Parlement auraient reçu comme premier mandat celui de réduire les dépenses qui étaient déjà excessives. »

Pierre et Paul.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur le Prince. L'Éditeur-Gérant : A. Cinqualbre.

3e année. — N° 71. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

LÉO TAXIL



LÉO TAXIL

Mesdames et Messieurs, nous avons l'honneur de vous présenter un phénomène qu'on croyait disparu de France depuis des siècles, phénomène dont on retrouve parfois les traces dans les bouquins poudreux d'un autre âge ; UN EXCOMMUNIÉ ! ! Un vrai ! Oui, en vérité, le pape actuel, qu'un moment on aurait pu croire plus éclairé que son prédécesseur Pie IX, l'auteur du *Syllabus*, qui fit voir la profondeur de la bêtise humaine en proclamant et en faisant accepter par les catholiques l'infaillibilité du pape, l'Immaculée-Conception ! etc., etc.; le pape actuel, disons-nous, a excommunié un journaliste français en suivant exactement toutes les mômeries employées au moyen-âge ! En l'honneur de Léo Taxil, Léon XIII *fit le grand jeu,* quoi ! Fort heureusement pour notre confrère, le très saint père le pape infaillible n'a plus à sa disposition le bras séculier pour faire exécuter ses arrêts.

Eh ! eh ! il ne faudrait pas trop s'y fier cependant, car nos bons fonctionnaires et nos bons juges sont tout disposés à prêter leur appui à la jésuiterie et à la prêtraille de toute couleur qui infectent notre beau pays, pourtant si libre-penseur. A preuve Léo Taxil, qui n'a que vingt-six ans et dont le casier judiciaire est tellement rempli, qu'on a dû inscrire cinq ou six condamnations dans la colonne réservée aux observations.

Il ne fait pas bon de troubler la douce oisiveté et les fructueuses opérations commerciales des parasites plus ou moins oints du Seigneur.....

Léo Taxil, dont le vrai nom est Gabriel-Antoine Jogand-Pagès, naquit à Marseille le 21 mars 1854. Son père, riche commerçant et quelque peu en vedette dans le parti clérical de Marseille, l'envoya au collège de Mongré, à Villefranche-sur-Saône (Rhône) ; cet établissement est un des plus importants des jésuites de France.

La plupart de ses camarades étaient des fils de nobles, dont l'orgueil et le crétinisme ne pouvaient s'habituer à voir ce fils de roturier obtenir toujours des premières places; aussi le regardaient-ils comme un intrus. Dès lors s'accentua en lui la haine des nobles et des prêtres. Il put donc quitter le collège des jésuites sans que son intelligence fût oblitérée. Ce n'est pas la première fois que ces doux Pères ont fourni d'excellentes recrues à leurs ennemis les plus acharnés; on pourrait en citer de nombreux et illustres exemples.

« Quand on sort de leurs repaires, on en sort bien, disait Proud'hon à son compatriote Courbet; et quand on a pu échapper à leurs griffes, comme on connaît à fond ces ....» Le célèbre Franc-Comtois se servait d'une énergique expression que je laisse à deviner, et montrait son robuste poing comme s'il eût eu devant lui ses ennemis à combattre.

Le jeune élève des jésuites faisait, en cachette bien entendu, sa lecture favorite des journaux avancés, et principalement des organes de la libre pensée, tels que l'*Excommunié* de Lyon et l'*Ami du peuple* de Marseille. Il fit la connaissance de deux hommes d'une grande valeur : MM. Leballeur-Villiers et Adolphe Royannez, directeurs de journaux. Dès lors la vocation de Gabriel Jogand-Pagès fut décidée : il sera journaliste. Il commença par écrire quelques entre-filets que ses amis insérèrent; on recevait avec plaisir dans les bureaux de rédaction ce fils de clérical, qui professait la plus grande admiration pour Marat, dont il avait toujours un portrait dans sa poche.

Mais hélas ! le père Jogand, ayant appris la conduite (scandaleuse à ses yeux) de son fils, sa colère de dévot ne connut plus de bornes, et, usant de son DROIT de correction paternelle, il eut le triste courage, pour l'isoler de ses nouveaux amis, de l'envoyer *en réclusion*, à la colonie pénitentiaire de Mettray, où le pauvre enfant devait rester jusqu'à sa majorité. Le parquet se fit le complice empressé de cette cruauté, et le jeune Gabriel fut conduit à la colonie pénitentiaire, escorté d'un gendarme comme un malfaiteur. Le directeur de l'établissement le reçut sans difficulté, malgré son jeune âge, et le fit mettre en cellule. Cela était illégal, car cette correction doit être infligée « aux jeunes vagabonds qui ont passé en police correctionnelle pour vols et que la justice a reconnus néanmoins irresponsables à cause de leur jeune âge ».

L'enfant s'irritait dans sa cellule, dont il ne sortait qu'une heure tous les mardis pour faire une promenade, entre deux geôliers ; il maudissait la loi qui donne au père un droit aussi exorbitant. Ce père, lui-même, homme faible, et se laissant malheureusement guider par les hommes d'église, reconnaissait qu'il avait eu tort de se montrer aussi sévère, puisqu'il eut soin de cacher à tout le monde où était son fils.

Gabriel reçut dans sa cellule la visite de M. Guibert, alors archevêque de Tours, aujourd'hui cardinal-archevêque de Paris, qui fit tous ses efforts pour ramener dans *le bon chemin* (c'est-à-dire dans l'hypocrisie) le jeune prisonnier; mais, voyant ses efforts se briser devant l'obstination de l'enfant, le doux ministre du Sauveur se retira, laissant son jeune captif en proie à sa haine toujours croissante contre les prêtres.

Enfin, au bout de deux mois et demi, le prisonnier put faire parvenir une lettre à M. Gustave Naquet, rédacteur en chef du *Peuple*. Mis au courant de la situation, M. Naquet signala immédiatement à l'indignation publique ce fait de séquestration arbitraire; il prouva qu'il y avait là une flagrante illégalité, bref, fit un tel tapage, que le procureur impérial, le sieur Crépon, dont la conscience, paraît-il, n'était pas bien nette dans cette affaire, prit peur et ordonna de relâcher l'enfant.

Gabriel Jogand revint à Marseille, mais ne voulut pas rentrer sous le toit paternel; il avait alors quinze ans environ.

Depuis il vécut de ses propres ressources, faisant du reportage pour les journaux républicains, aidé du reste par ses amis politiques ; il poursuivit le cours de ses études au lycée en qualité d'externe libre ; il alla ainsi jusqu'en rhétorique.

Au début de la guerre de 1870, il s'engagea dans le 3e zouaves, mais au bout de deux mois le climat d'Afrique et les marches forcées l'avaient exténué ; le général Messiat le fit rentrer en France, et son engagement fut cassé comme irrégulier. Ses chefs constatèrent qu'il avait fait preuve de beaucoup de bonne volonté.

Rentré à Marseille, il organisa avec son ami William Esquiros, fils du préfet des Bouches-du-Rhône, *la jeune légion urbaine*, corps de trois cents jeunes gens reconnu et armé par l'État. C'est alors qu'il fit la connaissance de Garibaldi, et depuis le vieux patriote n'a cessé de témoigner au jeune écrivain la plus grande affection.

Lors de la capitulation de Metz, Gabriel Jogand entre au *Midi républicain* de Marseille, où il prend le pseudonyme de Léo Taxil, qu'il conservera désormais. Il collabora à la *Révolution* et au *Socialiste* pendant la Commune, puis il entra à l'*Egalité*, où il faisait tous les jours un article de variétés politiques.

Lorsque la Commune fut réprimée à Marseille, on se souvient avec quelle cruauté le général proconsul Espivent de la Villeboisnet exerça l'état de siège. Les journaux républicains furent traqués et leurs rédacteurs enfermés dans les casemates du fort Saint-Nicolas.

Léo Taxil publia alors la *Marotte*, organe satirique qui, tous les samedis, jetait son éclat de rire à la face des proscripteurs. Pendant quelque temps le général Espivent sembla dédaigner ce petit journal, mais un beau jour, à la suite de dénonciations officieuses, le gérant de cette feuille alla rejoindre ses confrères du grand format au fort Saint-Nicolas ; son rédacteur en chef dut à son jeune âge, qui ne lui permettait pas d'être gérant lui-même, d'éviter la prison.

Cependant la pauvrette ne fut pas tuée du coup ; le parquet militaire, ne pouvant s'empêcher de sourire, fut désarmé et rendit une ordonnance de non-lieu.

La *Marotte* vécut deux ans, mais elle eut si souvent maille à partir avec l'autorité que bientôt aucun imprimeur ne voulut lui prêter ses presses; elle fut obligée de fuir à La Ciotat, puis à Toulon, d'où elle continua à expédier tous les samedis à Marseille de très nombreux exemplaires.

Le 1er janvier 1873, la *Marotte* déposa un cautionnement, agrandit son format et changea son titre en celui de *Jeune République*.

Le père de Léo voyant, à son grand désespoir, son fils lancé définitivement dans la presse républicaine avancée, et redoutant d'être rendu civilement responsable de ses *crimes et délits*, s'empressa de l'émanciper.

Le jury Dufaure venait d'être organisé, le jeune Taxil, alors âgé de dix-huit ans, en eut l'étrenne ; le 22 février 1873, il fut traduit en cour d'assises sous l'inculpation d'outrages à la religion et aux ministres du culte. On remarqua fort dans ce procès le talent dont fit preuve le défenseur de l'accusé, M. Maglione, qui depuis fut maire de Marseille. Léo Taxil fut acquitté.

La *Jeune République* vécut un an, et, après avoir été interdite administrativement pendant trois mois, elle fut définitivement supprimée.

A dix-neuf ans Léo Taxil avait déjà eu trois duels ; il fut blessé seulement au premier, son adversaire lui traversa le bras droit.

Tout en restant rédacteur de l'*Egalité* de Marseille, Léo Taxil collabora à un grand nombre de journaux littéraires, jusqu'au jour où il prit la direction de la *Fronde* ; là il recommença une lutte acharnée contre l'état de siège. Mais comme celui-ci se vengeait, en une seule semaine Taxil reçut *treize* mandats de comparution. En un mois il avait amassé, en y comprenant la contrainte par corps édictée dans les jugements, plus de cinq ans de prison !

Plus moyen de résister. Le journaliste voulant éviter la prison qui l'attendait, se réfugia à Genève, où il avait de nombreux amis, et en particulier Rochefort avec qui il a toujours conservé les meilleures relations. De Genève il envoyait des correspondances à divers journaux français et italiens. C'est là aussi qu'il écrivit son roman : *Le Fils du Jésuite*, qui parut dans plusieurs journaux. C'est ce roman publié en deux volumes en octobre dernier et dont un exemplaire fut envoyé au pape, qui lui attira les foudres du Vatican. Garibaldi a écrit pour ce livre un avant-propos, et fait en ce moment une traduction du *Fils du Jésuite* qui doit paraître dans le journal italien *La Capitale*.

Léo Taxil resta deux ans en Suisse, et ne revint en France qu'après l'amnistie des délits de presse, en

février 1878. Mais le journaliste avait encouru, trois ans auparavant, une condamnation à huit jours de prison pour outrage à la morale religieuse; cette condamnation n'était pas effacée par l'amnistie; en octobre de la même année 1878, M. Dufaure le fit arrêter à Montpellier et lui fit subir sa peine.

Depuis lors il dirigea le *Frondeur*, dont il fit bientôt un des journaux satiriques les plus répandus. Puis, il l'abandonna pour créer l'*Anti-Clérical* et l'*Avant-Garde démocratique*, qui ne tardèrent pas à être répandus dans toute la France. Ces journaux s'impriment à Montpellier, et on peut dire que Léo Taxil a accompli un véritable tour de force en faisant réussir à Paris des journaux de province; car l'*Anti-Clérical* et l'*Avant-Garde* sont considérés par le public comme de vrais journaux parisiens.

Pour se reposer des fatigues du journalisme, Léo Taxil écrit de temps à autre des pièces de théâtre en un acte. Plusieurs ont été jouées avec succès au Gymnase de Marseille. Citons entre autres *Debrayas*, parodie de *Rabagas*, qui eut l'honneur d'être dénoncé en 1872 à la tribune de l'Assemblée nationale par M. Martial Delpit; *les deux Tartufes*; *le roi Coucy-Coucy*; *Pour une pomme*; *Judith et Holopherne*; *Un soir de première*; *le Miracle de Saint-Pancrace*, *Quand les témoins ne viennent pas*, etc.

Mais où l'on retrouve surtout l'ardent ennemi des jésuites, c'est dans la publication de la *Bibliothèque anti-cléricale*, à laquelle le directeur apporte tous ses soins. C'est une œuvre de propagande appelée à rendre de grands services. Cette bibliothèque se publie par fascicules formant une brochure compacte de 80 pages au prix de 60 centimes.

Dès l'apparition du premier fascicule intitulé : *A bas la calotte !* Léo Taxil fut de nouveau traduit en cour d'assises le 29 mai 1879, à la suite d'une dénonciation de M. Paul de Cassagnac dans *le Pays*. Ce fut, cette fois (par une inexplicable inconséquence, puisque l'ouvrage poursuivi avait été imprimé à Montpellier), devant le jury de la Seine que comparut Léo Taxil en compagnie de l'éditeur Strauss.

Après la plaidoirie de son défenseur Me Faivre, le journaliste prononça un discours qui produisit le meilleur effet sur le jury, puisque, malgré le résumé du président, les deux accusés furent acquittés. Décidément le jury lui est plus favorable que la correctionnelle; car, dans ces derniers mois, l'*Anti-Clérical* a été condamné, dans l'affaire des *chemises de chasteté*, à mille francs d'amende, et dernièrement par la cour d'Angers, dans l'affaire du frère dentiste, à différentes peines qui se montent à *cinq mille francs !* Quant à l'*Avant-Garde*, elle vient d'être frappée d'une amende de mille francs, pour avoir reproduit une lettre d'Henri Rochefort.

Voici les différentes publications de la *Bibliothèque anti-cléricale* : — *A bas la calotte ! La Chasse aux corbeaux*, *C'est nous qui fouettons ces vieux polissons*, *les Jocrisses de sacristie*, *les Soutanes grotesques*, *Almanach anti-clérical et républicain*, *Prêtres, miracles et reliques*, *la Clique noire*.

Pour que ces petits livres pussent être vendus partout et colportés sans avoir besoin de l'estampille, Léo Taxil a trouvé un moyen ingénieux : il a déclaré sa bibliothèque comme journal, versé un cautionnement et signé comme gérant. Cette idée est excellente et mérite d'être imitée.

Léo Taxil, dans toute l'ardeur de la jeunesse, est taillé pour la lutte; il a pris pour devise : *Tuons-les par le rire*, *Notre gaieté fait notre force*, *La jeunesse, c'est l'avenir*. Son entreprise doit être soutenue par tous les sincères amis de la liberté; car, hélas! jamais ne fut plus vraie qu'à l'heure présente cette parole qui eut naguère un si grand retentissement :

LE CLÉRICALISME, VOILA L'ENNEMI !

PIERRE ET PAUL.

Les Hommes d'aujourd'hui :

EN VENTE : *Victor Hugo. — Léon Cladel. — Constant Coquelin. — Emile Zola. — Léon Gambetta. — Aurélien Scholl. — Sarah Bernhardt. — Nadar. — Auguste Vacquerie. — André Gill. — Emile de Girardin. — Victor Capoul. — Louis Blanc. — Edmond About. — Sophie Croizette. — Grévin. — Emile Littré. — Francisque Sarcey. — Bardoux. — Olivier Métra. — Challemel-Lacour. — Daudet. — Garibaldi. — Jules Grévy. — Ernest Hamel. — Charles Floquet. — Saint-Genest. — Lockroy. — Clémenceau. — Hector Pessard. — Charles Monselet. — Docteur Pajot. — Arthur Ranc. — Jules Claretie. — Jules Ferry. — Erckmann-Chatrian. — Spuller. — Victor Poupin. — Général de Wimpffen. — De Lesseps. — Anatole de La Forge. — Ed. Siebecker. — Jean Macé. — Vaucorbeil. — Un vieux petit employé (Yves Guyot). — Etienne Carjat. — Emmanuel Vauchez. — Victor Schœlcher. — Castagnary. — Alexis Bouvier. — Touchatout (Léon Bienvenu). — Alfred Naquet. — Cantin. — Paul Arène. — Jobbé-Duval. — Charles Lecoq. — Hérold. — Pierre Véron. — Théodore Aubanel. — Mario Proth. — Alphonse Humbert. — Théodore de Banville. — Olivier Pain. — Allain-Targé. — Dumaine. — Tony Révillon. — H. Rochefort. — Laisant. — Farcy.*

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Directeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

3e année. — N° 72. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

SECONDIGNÉ



Achille de SECONDIGNÉ.

Achille-Henri Baubeau de Secondigné est né à Melle, département des Deux-Sèvres, le 20 février 1846.

Très jeune il débuta dans la presse et collabora à un grand nombre de journaux, parmi lesquels nous citerons le *Soleil*, le *Corsaire de* 1868, le *Courrier Français*, etc., etc.

A la fin de l'Empire, au moment où commencèrent à surgir ces innombrables feuilles qui, grâce au terrible Delesvaux (le président de cette septième chambre si connu des journalistes d'alors), vivaient un peu moins longtemps que les roses, Achille Secondigné fonda le *Pavé* (1869).

Le titre était assez significatif pour attirer à lui seul l'attention du gouvernement impérial. Le reste le fut encore plus, et le directeur du *Pavé* passa en cour d'assises, ce qui lui valut un mois de prison et 500 francs d'amende.

Les *Tablettes de Paris*, qui parurent ensuite, furent encore supprimées. La *Petite Lanterne*, qui vint après, obtint un grand succès, mais ce succès n'était qu'une raison de plus pour le faire traiter comme ses prédécesseurs.

Ne se lassant pas, malgré ces coups répétés, Secondigné fonda le *Citoyen*, grand journal politique quotidien, dont il prit la rédaction en chef, en s'adjoignant un groupe de rédacteurs dévoués à la République.

Le ministère soi-disant libéral, présidé par l'homme qui, quelques mois plus tard, devait avoir le *cœur si léger*, ne pouvait supporter un organe aussi indépendant et surtout aussi ennemi des abus.

Les amendes et les condamnations tombèrent sur le *Citoyen* avec une telle impétuosité qu'il fut impossible, malgré l'énergie de sa rédaction, de poursuivre la lutte; il cessa sa publication, et sa chute précéda de peu de temps celle de l'infâme régime qui devait crouler sous le dégoût public.

Pendant la guerre avec l'Allemagne, Achille Secondigné, resté à Paris, fut surpris par l'investissement des troupes prussiennes, bien décidé à remplir ses devoirs de patriote comme il avait rempli ses devoirs de citoyen; il se fit incorporer dans la garde nationale et devint capitaine du 187e bataillon (Montmartre), grâce à la confiance qu'il inspirait à ses compagnons.

L'inaction dans laquelle fut laissée la troupe dont il faisait partie, la mauvaise administration dont il fut victime comme les autres, enfin l'organisation déplorable de la défense et les défaillances honteuses de ses principaux chefs, qui, après des rodomontades ridicules, ne surent même pas tomber avec dignité, tout cela lui inspira un

profond dégoût, et il fut certainement de ceux qui sentirent le plus douloureusement la honte de la capitulation, qui arriva si inopinément, et au moment où la population parisienne conservait encore l'héroïque espoir de se voir délivrer.

La douleur amère qu'éprouva Secondigné se traduisit après le 18 mars 1871 par de véhéments articles qui parurent dans les nouveaux journaux d'alors : le *Bonnet rouge* d'abord, l'*Estafette* ensuite. Ces articles n'étaient certes pas tendres pour le gouvernement qui s'était réfugié à Versailles, et, comme on pouvait s'y attendre, aussitôt après la prise de Paris par les troupes prussiennes, Secondigné fut un des premiers arrêtés (13 octobre 1871).

Traduit devant le troisième conseil de guerre, sous l'accusation d'avoir fomenté la guerre civile, il fut condamné à cinq années d'emprisonnement. C'est alors que, grâce au dévouement d'un ami, il fit paraître sous le titre : les *Mémoires d'un évadé*, un opuscule qui était un réquisitoire complet contre les exécutions sommaires faites pendant cette époque fatale, qui a pris dans l'histoire le nom de *Semaine sanglante*.

Comme on pouvait s'y attendre, cette indignation était trop inopportune pour qu'on lui laissât un libre cours; le livre fut saisi et son auteur fut promené de prison en prison.

Secondigné fut tour à tour transféré à EMBRUN, à BELLE-ISLE-EN-MER, à la citadelle de RÉ, à LANDERNAU, à SAINTE-MENEHOULD, etc., etc.

Les péripéties de cette longue captivité lui ont fourni la matière d'un volume : *Voyage autour des prisons de France en* 1780 *jours*.

Aux termes de sa condamnation, c'est 1825 jours qu'il aurait dû faire, mais la loi de 1875 ayant été votée, il en réclama l'application ; ce qui ne fut pas facile tout d'abord.

Pour obtenir qu'il fût fait droit à sa juste requête, Secondigné fut obligé d'assigner le garde des sceaux devant le tribunal civil de Sainte-Menehould. (Il est bon de faire remarquer que nous étions à cette époque sous le régime charmant qui s'est appelé le 24 Mai.)

Ce procès, que toute la presse française reproduisit, eut un immense retentissement. Secondigné eut gain de cause, et le ministre de la justice fut condamné pour violation d'une loi, ce qui était aussi nouveau qu'édifiant.

Aussitôt remis en liberté, Secondigné revint à Paris. En réponse à l'ouvrage célèbre d'Emile Zola l'*Assommoir*, il fit paraître l'*Assommé*, titre qui peint bien la situation du lecteur qui a dévoré l'indigeste prose du plus renommé des naturalistes, croyant trouver, sinon une idée neuve (M. Zola sait que tout le monde ne peut pas en avoir), du moins un aperçu vrai d'une classe qui est plus décriée qu'étudiée.

L'*Assommé* eut huit éditions.

Secondigné prit part ensuite à la rédaction des journaux *le Peuple, le Réveil, le Républicain* dont il fut l'un des principaux collaborateurs.

En 1878, Secondigné publia les *Droits de l'homme*, feuille d'avancée encore, luttant avec énergie, et secondé par de vaillants collaborateurs. Les *Droits de l'homme* sombrèrent sous les condamnations, et son rédacteur en chef, toujours à la recherche d'une

arme nouvelle dont il pût faire flèche pour la défense des revendications sociales, fit paraître aux premiers jours de cette année le *Citoyen*.

Feuille à un sou, avec des collaborateurs qui presque tous ont souffert des rigueurs de l'Empire et des cruautés de Versailles (Olivier Pain, Benjamin Gastineau, Gaston Arboin, Clément Prévé, Casimir-Bouis, etc., etc.), le *Citoyen* poursuit son chemin droit et net, allant franchement au but, combattant sans relâche, et sans cesse prenant la cause de ceux qui souffrent contre ceux qui oppriment.

En tête de son premier numéro, le *Citoyen* publia une lettre adressée à son rédacteur en chef par un illustre exilé dont le portrait a paru dans cette collection.

Voici le texte de cette lettre, qui est un titre d'honneur pour le journal qui l'a reçue :

A monsieur Achille SECONDIGNÉ, directeur du journal *le Citoyen*.

Cher confrère et ancien compagnon de captivité,

J'apprends que vous fondez le *Citoyen*. Le titre dit beaucoup et votre courageuse personnalité dit davantage. Je serai avec vous de cœur. Nous avons mangé ensemble le pain noir des prisons. A cette heure, ni vous ni moi n'aurions voulu l'avoir changé contre le pain blanc des ministères.

Votre passé est une garantie de fermeté dans l'avenir. C'est quand on a sacrifié sa liberté à soi, qu'on travaille efficacement à celle des autres.

Bonne chance au *Citoyen*.

Acceptez ce souhait d'un homme que la réaction a privé de ses droits civiques.

*...

Genève, janvier 1880.

Le *Citoyen* a reçu, dès les premiers jours de son apparition, de nombreuses adhésions, et son succès va toujours croissant.

Quoi qu'il en soit, Achille Secondigné tiendra toujours un des premiers rangs parmi les lutteurs, et ne se reposera que lorsque la cause de la République aura triomphé.

Quand?

Pierre et Paul.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur le Prince. Le Directeur-Gérant : A. Cinqualbre.

3e année. — N° 73. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

GAGNEUR



W. GAGNEUR

Wladimir Gagneur, député républicain du Jura, est né à Poligny le 9 août 1813, d'un père député légitimiste sous la Restauration, et d'une mère appartenant à la noblesse du pays.

Il commença ses études au collège de Poligny, en même temps que Jules Grévy, et les acheva à Paris.

Destiné aux ordres par ses parents, il secoua vite les traditions familiales. Licencié en droit, il renonça à la magistrature, dont les relations de son père lui facilitaient l'accès, pour s'adonner tout entier aux études économiques et au journalisme.

De 1830 à 1848, il fit partie de cette jeunesse sérieuse, généreuse, éprise d'idéal, qui accueillait avec enthousiasme les innovations littéraires et sociales.

Toutefois, esprit pratique avant tout, il faisait dès lors ses réserves au sujet des utopies excentriques qui fleurirent à cette époque.

Aussi M. Gagneur concentra-t-il ses études sur les résultats immédiatement pratiques qu'on pouvait tirer du principe d'association dans les sciences, les arts, l'agriculture et l'industrie. Il publia divers travaux sur les plantations et le reboisement par association, et sur le véritable danger du morcellement indéfini des terres; puis un excellent ouvrage, bien connu des économistes et qui vulgarisa l'admirable procédé d'association, employé dans les montagnes du Jura, pour la fabrication des fromages de Gruyère.

C'étaient des fragments d'un grand ouvrage dont nous avons eu en partie les épreuves sous les yeux et qui doit être bientôt publié.

Le premier volume décrit les phases historiques par lesquelles sont passées les sociétés humaines, depuis la sauvagerie la plus primitive jusqu'à la civilisation la plus avancée. C'est la théorie du *Transformisme social.* Puis il expose les doctrines des grands réformateurs du moyen âge et du XIXe siècle.

Le second dénonce les inconvénients multiples de l'antagonisme des intérêts et démontre les bienfaits correspondants de l'association de ces mêmes intérêts.

La Révolution de 1848 éclata. Gagneur avait toujours été républicain. Aussi accueillit-il avec enthousiasme la République, qui promettait d'ailleurs de donner la liberté d'association.

Grâce à son zèle infatigable de propagandiste, il aida beaucoup au développement des idées républicaines dans le Jura.

Dans sa brochure : *Le Crédit à bon marché,* il ébauchait une nouvelle forme de crédit gratuit agricole, réalisé d'ailleurs par lui avec succès, et qui contribua à le rendre populaire.

Une autre petite brochure humoristique : *La Monarchie et la République passées au crible par un paysan du Jura,* tirée à 80,000 exemplaires, eut également à cette époque un grand retentissement.

Arriva le coup d'Etat de décembre 1851. Ce coup d'Etat avait été prévu. Une vaste conspiration s'était formée dans l'Est pour résister à l'usurpateur. M. Gagneur, un des chefs de la résistance dans le Jura, fut pris les armes à la main et condamné d'abord à dix ans de Cayenne, comme « apôtre ardent, continuel et très influent de la propagande socialiste, — on prenait alors pour du socialisme ses écrits sur l'association, — un des deux chefs principaux de la bande armée qui marchait sur le chef-lieu pour s'en emparer. »

Il n'est d'ailleurs sorte de calomnies qui n'aient été répandues contre les hommes courageux qui, au nom de la loi et au péril de leur vie, protestèrent, les armes à la main, contre l'usurpateur de décembre. C'est ainsi que l'historiographe du 2 décembre, monsieur Mayer, compare le mouvement inoffensif de Poligny au « sac plein d'horreur des villes ravagées par Tamerlan II et Mahomet II. »

C'est avec ces abominables inventions que le futur empereur extorquait aux populations terrifiées ses plébiscites.

L'état de santé de M. Gagneur lui fit obtenir une commutation de peine. Il fut exilé en Belgique, où il se mit en relations avec le Directeur général de l'agriculture, qui lui demanda un rapport sur les associations agricoles françaises et le chargea de fonder des fromageries par association, sur le modèle de celles qui fonctionnent dans le Jura et les départements limitrophes.

A son retour d'exil, il épousa une jeune fille qui venait de publier en Angleterre un ouvrage sur ces mêmes questions sociales, révélant une précoce et sérieuse intelligence, ainsi qu'une grande préoccution du sort des travailleurs. Cette jeune fille devait être un jour l'auteur célèbre de : la *Croisade Noire*, le *Calvaire des femmes*, les *Forçats du mariage*, *Chair à canon*, et de tant d'autres œuvres sur les questions palpitantes du jour, et, tout récemment, les *Vierges Russes*.

A partir de 1865, M. Gagneur prit une part active au réveil des idées et des tentatives de coopération.

En 1868, l'élection de Jules Grévy dans le Jura avait réveillé l'esprit public.

Aux élections générales de 1869, les proscrits de 1851, voulant achever leur réhabilitation, mesurer leurs forces, souffleter les criminels de décembre, choisirent pour candidat de la 3e circonscription une victime du coup d'Etat. M. Gagneur fut élu.

Sur trois députés jurassiens, deux républicains, et le Corps législatif n'en comptait que 27!

M. Gagneur déposa un projet de loi sur *la participation du fermier sortant aux améliorations accomplies par lui sur l'immeuble*. Cette proposition, inspirée par un haut sentiment de justice et de progrès, fut très commentée par la presse agricole, et devait être plus tard réalisée en partie par le Parlement anglais.

M. Gagneur fut secrétaire du comité central anti-plébiscitaire, et l'un des dix députés qui votèrent contre la guerre.

Après le 4 septembre 1870, le gouvernement de la Défense nationale le chargea de diriger le classement et la publication des *Papiers et Correspondances de la famille impériale*.

On sait quelles lumières cette publication, à peine commencée, apporta sur les secrètes pratiques du gouvernement impérial, sur les origines notamment du coup d'État, de la guerre du Mexique et de celle de 1870.

Et quels innombrables documents non moins curieux les funestes incendies de la Commune sont venus dévorer !

En 1872, il fit paraître, avec quelques bribes de papiers sauvés de l'incendie, un volume complet et sept livraisons. Mais cette nouvelle publication contenant des documents accablants contre Bazaine et quelques personnalités influentes, la publication fut saisie.

M. Gagneur a été fort attaqué par les journaux réactionnaires, au sujet de ce dépouillement. Cependant ce n'était de sa part qu'une légitime représaille. Plusieurs fois, notamment après l'attentat d'Orsini, alors que la police impériale cherchait un prétexte à de nouvelles proscriptions, son domicile, sans aucun motif, avait été violé et soumis à de brutales et révoltantes perquisitions.

Les élections de 71 se firent dans le Jura au milieu de l'invasion. Dans ce moment de terreur et d'affolement, les cléricaux eurent beau jeu. M. Gagneur, alors absent, quoique porté en première ligne par tous les comités, qui lui étaient reconnaissants de son dévouement pendant le siège, ne passa point.

En 1873, il prit une éclatante revanche, et fut réélu au scrutin de liste par 42,000 suffrages contre 17,000.

M. Gagneur n'est pas orateur, mais c'est un homme convaincu, très actif, dévoué, essentiellement pratique, qui remplit un rôle fort utile à l'Assemblée. Il y a, en effet, assez de discoureurs. *Acta non verba*, telle semble être sa devise.

M. Gagneur pensa que le véritable moyen d'amener le triomphe de la République, c'était avant tout la propagande, et il s'y dévoua corps et âme. Il organisa cette propagande au sein même de l'Assemblée nationale. Ce qu'il répandit alors de brochures républicaines est incalculable. Outre sa propagande, il se montre très dévoué aux intérêts sacrifiés des individus comme des communes. C'est un moyen en effet, le meilleur peut-être, de faire de la propagande: car le peuple est disposé à apprécier surtout la valeur d'un gouvernement d'après les bienfaits directs qu'il en retire.

Il fonda en outre, avec son ami Victor Poupin, non moins dévoué que lui à cet apostolat, *la bibliothèque démocratique*, dans laquelle il publia plusieurs volumes.

Réélu depuis à chaque élection, il publia successivement plusieurs brochures électorales qui obtinrent un grand succès. L'une, entre autres, fut tirée à 500,000 exemplaires, répandue à flots dans les quatre circonscriptions où le ministre Buffet échoua si piteusement, et eut l'honneur d'être traquée par l'ordre moral.

A chacune de ses élections, M. Gagneur fut combattu à outrance par le parti clérical acharné contre lui; car il est aussi connu comme libre penseur intrépide que comme économiste. Dans tous ses ouvrages politiques, c'est la note dominante. Il comprend que le danger est là.

Aussi, dans la série d'articles publiés par les journaux réactionnaires sous le titre : *la propagande du poison*, sommait-on l'Assemblée nationale de le poursuivre.

Incessamment doit paraître de lui une publication appelée, nous le croyons, à un vif succès : *le Péril clérical*, où il dénonce la redoutable conspiration congréganiste contre le pouvoir civil et l'esprit moderne.

Enfin il est rédacteur et membre du comité de patronage de la *Semaine anti-cléricale*, une nouvelle et excellente publication, à la fois sérieuse et humoristique, dirigée par M. Victor Poupin, l'implacable ennemi des jésuites.

Pierre et Paul.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, rue Monsieur le Prince, 48. Le Directeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

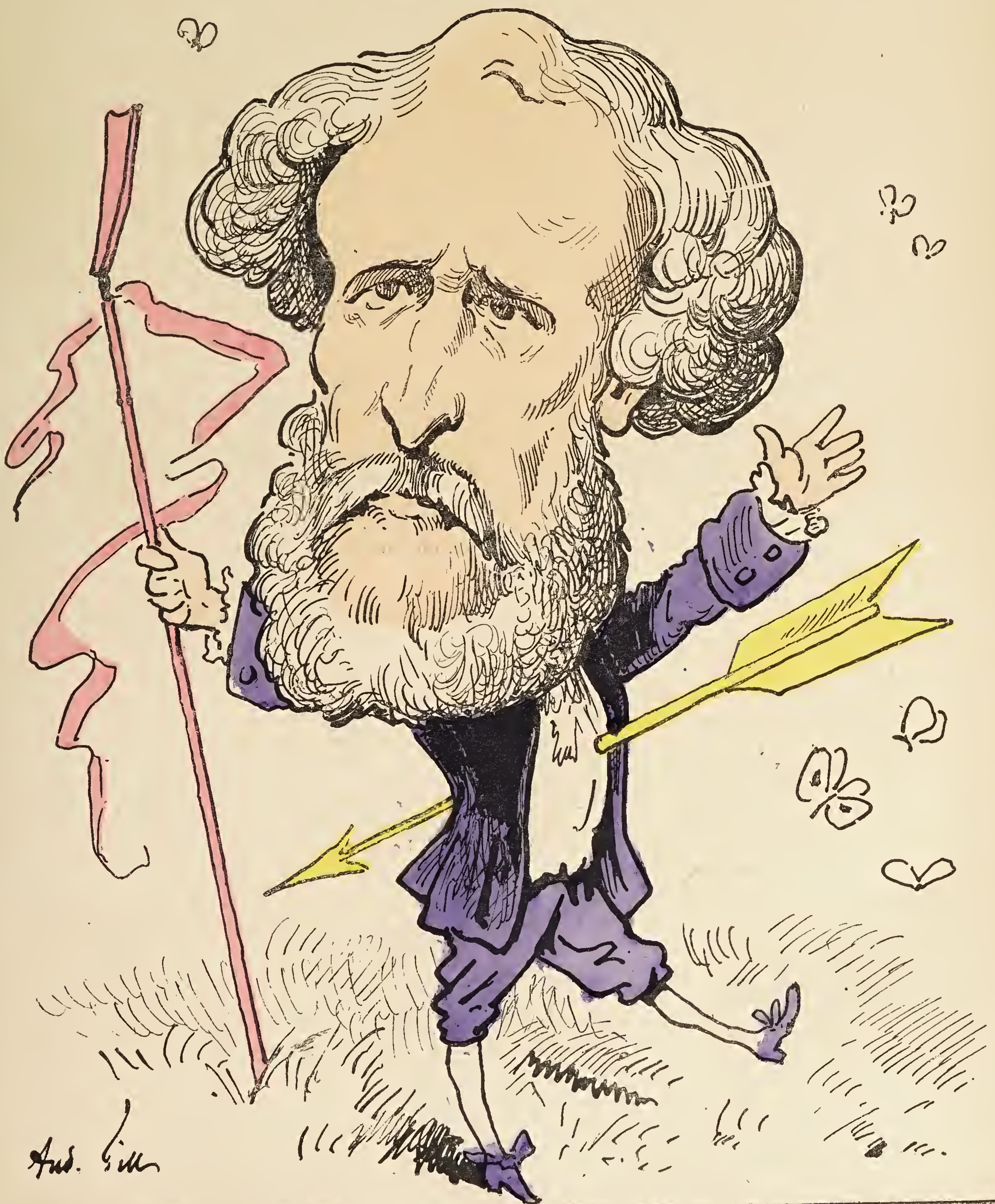
3e année. — N° 74. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

ARSÈNE HOUSSAYE



ARSÈNE HOUSSAYE

Selon M. Arsène Houssaye, le livre le plus difficile à faire est le livre de la vie, livre que tout homme fait pourtant, mais à son insu, comme M. Jourdain faisait de la prose. M. Arsène Houssaye s'est toujours bien plus préoccupé d'être un poète en action qu'un poète mangé aux vers. Je le trouve très supérieur aux prétendus artistes qui se torturent eux-mêmes, comme ils torturent les mots, avec une égale impassibilité, le tout en l'honneur du grandiose connu et convenu.

Après le colosse qui n'a voulu tenir dans ses mains que la grande lyre ou le ciseau michelangesque, tout le monde ici a tenté de sculpter de grands vers chaussés du cothurne, vêtus de la pourpre, et, par avance, coiffés du laurier. L'auteur du *Quarante et unième fauteuil de l'Académie*, qui tient à rester lui, a fui cette pompe et cette dorure avec autant d'ardeur que d'autres en ont mis à les trouver. Il est poète comme une pêche est une pêche; il donne des vers comme l'espalier donne des fruits. Vous pouvez n'aimer point sa poésie, mais c'est de la poésie. M. Arsène Houssaye a écrit quelque part :

Je suis de ton pays, ô Jean de La Fontaine !

Oui, et, comme La Fontaine, il a son bouquet de serpolet trempé dans le vin de Champagne ; sa prairie est champenoise et sa vigne est française. S'il avait cherché quelque chose, ç'auraient été les grâces charmantes et la divine simplicité du *bonhomme*; mais la nature, qui le traite en enfant prodigue, lui avait donné spontanément ces inestimables trésors, et, un peu d'art y aidant, il a eu la rare fortune de pouvoir rester paresseux.

Presque tous les poètes vivants se vantent d'être paresseux ; la plupart d'entre eux font là un beau mensonge. Ils ne montrent que la plume de colibri : on trouverait chez eux, si l'on ouvrait le tiroir du bureau en bois de rose, tout un attirail d'outils et de limes. Arsène Houssaye n'a pas même de plume ! Il est d'ailleurs impossible de caractériser la poésie de ce *trouveur*, qui est quelquefois un Grec réveillé parmi nous. Lisez plutôt ses poèmes antiques. Comme Sapho, qu'il a chantée, comme celle que la Grèce, — ingénieux symbole ! — comptait à la fois parmi ses muses poétesses et parmi ses muses poètes, il a le cri de la passion, qui commence au banquet des dieux et qui finit dans l'oratoire de sainte Thérèse. Un peu plus loin, c'est un ami de Voltaire qui écrit un billet sur les genoux de madame de Pompadour. Mais je ne veux pas dire ce qu'il est, car il me prouverait demain qu'il est ce qu'il n'était pas hier.

On n'explique pas la poésie, mais on explique le poète. Le poète n'est pas un sphinx ; il doit dire son secret. Aussi laisserai-je ici le plus souvent le poète s'expliquer lui-même. Il a écrit un livre qui, je crois, aura pour titre : *Histoire du temps perdu*, un livre qu'on lui pardonnera, même après avoir lu les *Confessions* de Jean-Jacques. Ce sera l'histoire intime du XIXe siècle, car Arsène Houssaye a tout vu. Voilà pourquoi les *Grandes Dames* sont toujours réimprimées.

L'ex-directeur de la Comédie française est un peu né directeur de théâtre, tant il aime les changements de décoration. Je l'ai vu habitant, dans la même saison, le merveilleux salon de Voltaire, tout peint et doré, et un balcon au cinquième étage de la rue du Bac ; mais des deux côtés on prenait le thé dans du vieux sèvres. — Quelle est votre fortune ? lui demandait-on, cet hiver, dans une maison

dorée. — J'ai des chevaux, des hôtels et des ennemis (1); mes chevaux mangent mes hôtels, mais mes ennemis font vendre mes livres : voilà ma fortune, avec l'*Histoire du quarante et unième fauteuil*, qui m'a fermé les portes de l'Académie. » Les portes de l'Académie ne sont pas aussi fermées que cela à M. Arsène Houssaye. L'auteur de l'*Eventail brisé* a traversé toutes les fortunes, les bonnes et les mauvaises, tantôt riche, tantôt pauvre, toujours aventureux et intrépide dans la bataille de la vie. Il a écrit cette maxime à son usage : « Il y en a qui vivent pauvres pour mourir riches. » Si cela ne s'appelle pas de la raison, cela s'appelle de la philosophie.

A Beaujon il a bâti sept hôtels, et il les a habités tous les sept ; aussi c'était un labeur effrayant que de l'aller voir. On vous renvoyait d'une maison à l'autre ; on ne savait au juste son vrai logis. Lui-même ne le savait pas ou ne le voulait pas savoir. Il y a un livre curieux à faire sous ce titre, les *Sept Châteaux du roi de Beaujon*, — je veux dire d'Arsène Houssaye. Ce titre, qui lui a été donné par toute une armée de maçons qu'il a longtemps nourrie, il l'a gagné en amenant la vie sur cette montagne pittoresque où, avant lui, Paris ne voulait pas se hasarder. Dans un temps où il n'y avait pas de gardes de nuit ni de réverbères, — en 1850 ! — Beaujon était un coupe-gorge. Le petit château gothique d'Arsène Houssaye a été plus d'une fois envahi par les voleurs. Il a fallu faire feu à diverses reprises ; on n'a tué que des moineaux endormis dans le lierre ; mais, si on avait visé juste, on aurait tué des rôdeurs de nuit.

Oui, les *Sept Châteaux du roi de Beaujon*. Hélas! ce sont toujours des châteaux en Espagne ; ou plutôt ce sont les sept stations de la vie, — la jeunesse, — l'amour, — la science, — la famille, — la renommée, — la fortune, — la sagesse. — On bâtit un château à chacune de ces chimères. Mais le château tombe en ruines, et la chimère s'envole. De ces sept châteaux, c'était celui de la famille qu'aimait le plus M. Arsène Houssaye ; or il a perdu sa femme et sa fille. Celui-là aussi a jeté en pleine jeunesse son anneau à la mer. Je l'ai surpris un matin dessinant l'architecture d'un huitième château : c'était un tombeau.

Arsène Houssaye, le poète des *Poèmes antiques*, l'auteur du *Roi Voltaire*, du *Quarante et unième Fauteuil* et des *Grandes Dames*, avait acquis tout jeune une belle renommée littéraire. Avoir pris la Comédie-Française endettée, ruinée, et l'avoir laissée riche et florissante ; avoir dompté, gouverné cette Rachel plus inconstante que la plume qui vole et plus emportée que la folle Adriatique ; avoir à ses moments perdus gagné des millions, bâti des palais, improvisé des quartiers de Paris, sans plus s'en soucier que d'un heureux accouplement de rimes ou d'une fleur rouge cueillie en passant, voilà entre autres, sans compter vingt volumes de romans où la vie qui nous entoure éclate dans sa modernité, un des programmes que doivent avoir exécuté ces Parisiens insouciants et paresseux, chez qui l'on vient volontiers passer la soirée. Trop de tapage, dit M. Gondinet, et cependant, s'il regardait mieux cette ville dont Ingres et Delacroix ont peint les fresques, cette ville aux jardins prodigieux où a été écrite *la Comédie humaine*, où ont été crayonnées les *Fourberies des Femmes en matière de sentiment*, il verrait qu'on y fait beaucoup moins de bruit que de besogne. Pour moi, j'admire qu'en toute chose on y réalise l'impossible, et, ce qui peut-être me semble le plus inouï, c'est qu'on y sait être le père ou le fils de quelqu'un. Arsène Houssaye a mis au monde parmi ses meilleurs livres Henry Houssaye.

Pour achever ce portrait écrit par Théodore de Banville, un maître en critique, il convient de citer les principaux ouvrages d'Arsène Houssaye.

Nos lecteurs verront alors que l'auteur du *Quarante et unième fauteuil* a touché avec succès à toutes les questions littéraires, artistiques et même sociales de notre époque. Tour à tour poète, romancier, historien, critique et philosophe, Arsène Houssaye a su être lui. Sa manière, qui n'est ni celle de Musset comme poète, ni celle de Balzac comme romancier, ni celle de Sainte-Beuve comme critique, a l'avantage, même dans les questions les plus arides, d'être toujours agréable à la lecture.

Ses premières œuvres littéraires s'appellent : le *Violon de Fanjolé*, le *Domino rose*, la *Chanson du vitrier*, *Mlle de Corneille* et le *Repentir de Marion*. Ce sont des nouvelles pleines de gaieté et d'esprit et qui firent dire à Sainte-Beuve : Arsène Houssaye, c'est le poète des roses et de la jeunesse.

(1) Et pourtant, comme dit si bien M. Edmont About, après avoir fait le dénombrement des hommes qu'il y a dans cette nature si vivante et si diverse : « Il y a en lui dix hommes pour le moins, et sur le nombre il n'en est pas un dont on ne désirât être l'ami. » A propos de ses ennemis, Arsène Houssaye a dit : « Que m'importe ! pas un seul de mes ennemis ne serait digne d'être mon ami ! »

Ensuite, il aborde l'histoire et écrit : la *Comtesse du Barry*, *Léonard de Vinci*, *Mme de la Vallière*, *Notre-Dame de Paris*, le *Roi Voltaire* et la *Comédienne de Molière*, et, pour passer le temps à ses heures perdues, il fait des vers, et quels vers ! Ses *Cent un sonnets* ont été dans toutes les mains. Il y chante, comme toujours, l'amour et la femme.

Puis, la critique d'art apparaît avec sa *Galerie du* XVIIIe *siècle*, tableau écrit où toutes les figures de ce grand siècle sont peintes en véritable artiste. L'homme de lettres s'est servi, non d'une plume, mais du pinceau de La Tour, pour nous faire connaître les peintres, les sculpteurs, les grands seigneurs, les actrices et les reines de la main gauche.

Nommé inspecteur général des beaux-arts, il visite les musées de l'Europe et rapporte de magnifiques collections de gravures et d'estampes ; il publie une *Histoire de Callot et de van Ostade* et les *Merveilles de l'Art flamand*. Ensuite il devient l'historiographe du *hig-lif* parisien. Les *Grandes Dames* paraissent, et les éditions sont enlevées. Octave de Parisis, nom qui cache une illustration politique du second empire, tourne la tête à toutes les Parisiennes. La série continue par les *Nuits parisiennes*, les *Courtisanes du monde*, *Alice*, *Lucie*, la *Robe de la mariée*, les *Trois Duchesses*, les *Larmes de Jeanne*, et tout récemment dans *la France*, l'*Eventail brisé*, plaidoyer en faveur du divorce. Le public accueille tous ces romans, en forçant l'éditeur à publier de nouvelles éditions.

Un jour le grand sceptique, bien nommé ainsi à tort, abandonne son hôtel de l'avenue Friedland et se retire dans son château de Valbon. C'est pour méditer dans la retraite des bois et écrire un livre philosophique : *Des Destinées de l'âme*.

Par la liste de tous ses ouvrages et par le portrait qu'en a tracé de Banville, nos lecteurs peuvent voir que Arsène Houssaye est non seulement une des gloires littéraires de notre époque, mais encore un des écrivains qui, à l'instar de Alexandre Dumas, a toujours eu pour devise : Travail et plaisirs.

PIERRE ET PAUL.

Les Hommes d'aujourd'hui :

EN VENTE : *Victor Hugo*. — *Léon Cladel*. — *Constant Coquelin*. — *Emile Zola*. — *Léon Gambetta*. — *Aurélien Scholl*. — *Sarah Bernhardt*. — *Nadar*. — *Auguste Vacquerie*. — *André Gill*. — *Emile de Girardin*. — *Victor Capoul*. — *Louis Blanc*. — *Edmond About*. — *Sophie Croizette*. — *Grévin*. — *Emile Littré*. — *Francisque Sarcey*. — *Bardoux*. — *Olivier Métra*. — *Challemel-Lacour*. — *Daudet*. — *Garibaldi*. — *Jules Grévy*. — *Ernest Hamel*. — *Charles Floquet*. — *Saint-Genest*. — *Lockroy*. — *Clémenceau*. — *Hector Pessard*. — *Charles Monselet*. — *Docteur Pajot*. — *Arthur Ranc*. — *Jules Claretie*. — *Jules Ferry*. — *Erckmann-Chatrian*. — *Spuller*. — *Victor Poupin*. — *Général de Wimpffen*. — *De Lesseps*. — *Anatole de La Forge*. — *Ed. Siebecker*. — *Jean Macé*. — *Vaucorbeil*. — *Un vieux petit employé* (*Yves Guyot*). — *Etienne Carjat*. — *Emmanuel Vauchez*. — *Victor Schœlcher*. — *Castagnary*. — *Alexis Bouvier*. — *Touchatout* (*Léon Bienvenu*). — *Alfred Naquet*. — *Cantin*. — *Paul Arène*. — *Jobbé-Duval*. — *Charles Lecoq*. — *Hérold*. — *Pierre Véron*. — *Théodore Aubanel*. — *Mario Proth*. — *Alphonse Humbert*. — *Théodore de Banville*. — *Olivier Pain*. — *Allain-Targé*. — *Dumaine*. — *Tony Révillon*. — *H. Rochefort*. — *Laisant*. — *Farcy*. — *Léo Taxil*. — *A. de Secondigné*. — *Gagneur*.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, rue Monsieur-le-Prince, 48. Le Directeur Gérant : A. CINQUALBRE.

3e année. — N° 75. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

LAURENT-PICHAT



LAURENT-PICHAT

Vous souvient-il de cette ravissante statuette de Laurent Daragon qui eut un si joli succès au Salon de 1875? Assis, les jambes croisées, dans une attitude familière, cet homme élégant, au front vaste, au regard droit, mobile et brillant, au nez légèrement courbé, aux fines lèvres sous une fine et virile moustache, au profil énergique et volontaire, ce vif et pétulant causeur, cette figure sympathique au premier chef et loyale entre toutes, c'était bien Laurent-Pichat!

Paris intelligent et reconnaissant, au lendemain de l'horrible guerre civile que vous savez, l'envoya à l'Assemblée dite nationale. Puis cette Assemblée, qui mérita quelque indulgence à ses heures dernières, l'envoya au Sénat siéger parmi les inamovibles, dont quelques-uns, les défectionnaires de l'avenir, s'estimèrent trop heureux d'échapper pour toujours à la claivoyance du suffrage universel, et dont les autres, les sincères, les convaincus, les militants, en tête Laurent-Pichat, ceux en un mot que n'effraierait point un retour devant les électeurs, s'intitulent eux-mêmes avec une mélancolie souriante les *bonnets verts*, les condamnés à perpétuité. Vous ne connaissiez point cette appellation? Je vous la livre, certain qu'elle trouvera près de vous un meilleur accueil que dans certain journal républicain de province qui refusa de lui donner place dans une de nos correspondances, comme attentatoire à la dignité du Sénat, après un long et mûr débat du conseil d'administration convoqué d'urgence.

Paris et l'Assemblée ont bien choisi, car Laurent-Pichat est et demeurera sans contredit pour l'histoire l'un des types les plus marqués, l'une des incarnations les plus vivantes de cette race fière et courtoise, opulente et généreuse, radicale et lettrée, d'hommes supérieurs à leur prospérité, race si nombreuse déjà qui sans cesse croîtra et multipliera, n'en déplaise aux figaristes et cléricaux, de cette aristocratie sans étiquette ni blason, qui remonte à Voltaire sans passer par Prudhomme, la noblesse de la République française.

Dans la foule des bons.....

écrivait-il dans ce volume de poésies vibrantes et républicaines, qui porte avec la date de 1868 ce titre en quelque sorte fatidique : *Avant le jour*,

Dans la foule des bons je fais l'étape humaine.

Un peu trop indulgent peut-être pour l'humanité où les bons ne sont point tant innombrables. M. Laurent-Pichat s'est montré là trop modeste envers lui-même. Dans la foule des bons, soit! nous le classerons, nous, dans le bataillon des meilleurs.

Il est né le 11 juillet 1823. Ses études s'accomplirent au lycée Charlemagne. Et c'est pourquoi récemment on le vit, non sans quelque étonnement, tenir les cordons du poêle à l'enterrement de Saint-René-Taillandier avec MM. Wallon, de Viel-Castel et Buloz. Il exauçait ainsi le vœu formellement exprimé par Saint-René Taillandier lui-même, ancien président de l'association amicale des élèves du lycée Charlemagne, dont Laurent-Pichat avait été l'organisateur et le premier président.

Son début dans la vie fut des plus heureux qu'on puisse imaginer. Il eut ce qu'on appelle un beau départ. Il voyagea aux pays où le soleil est despote, aux pays du grand art, des souverains mystères, des traditions profondes. Il promena sa jeunesse en trois parties du monde.

De l'Europe, il vit l'Italie, l'Italie de Dante et celle de Mazzini. En Afrique, il visita le royaume des Pharaons et d'Ibrahim Pacha. En Asie, il parcourut la Syrie. De son équipée merveilleuse il rapporta un premier livre de vers : *Les Voyageuses*. Son compagnon de route, Henri Chevreau, fils de son ancien maître de pension de Saint-Mandé, un de ces camarades fugitifs de la vingtième année, eut l'honneur d'accoler son nom sur la couverture à celui de Laurent-Pichat. Erreur du bel âge! comme chantent les romances. Les deux touristes ne se sont plus rejoints; tandis que l'un, le nôtre, marcha d'un pas assuré dans la voie de justice, l'autre, le camarade, se laissa choir dans l'Empire. Les chroniqueurs bien informés assurent qu'il fut un des préfets de cette chose-là. Il aurait même figuré comme ministre de la dernière heure que cela ne m'étonnerait point. Peu nous importe, et à l'histoire encore moins!

Revenu d'Orient, Laurent-Pichat, toujours heureux, conquit l'amitié de Victor Hugo. A celle-là, puisqu'il en était digne, il demeura fidèle. Puis vinrent à courte, bien courte distance, la Révolution de 48 et l'épouvantement de 51. Elles mûrissent vite, les jeunesses ainsi formées. Sans tarder, Laurent-Pichat prit place au premier rang de ces lutteurs décidés que l'on a fort improprement nommés les irréconciliables, et qu'il nous plaît à nous, leurs témoins et compagnons, de nommer les inconciliables.

En 1847, à la veille de Février, le poète des *Libres Paroles* s'était affirmé républicain. En 1850, dans les *Chroniques rimées* devançant la *Légende des siècles*, il avait démocratisé l'histoire. Au lendemain du coup d'État il releva cet insolent défi. Dressée en face de la lourde et prudente *Revue des Deux Mondes*, la *Revue de Paris*, de glorieuse mémoire, qu'il féconda de son multiple et incessant labeur, et où figurèrent à ses côtés Louis Ulbach et Maxime Ducamp (Maxime Ducamp qui depuis... mais alors!) demeura sous sa direction sept années durant, les plus difficiles du Très-Bas-Empire, l'unique refuge de la jeunesse militante, la tribune isolée des penseurs libres et fiers. Et enfin notre César de rencontre la daigna supprimer de son auguste main par un de ses funambulesques et lugubres décrets, dont le prétexte longtemps cherché fut un article de Laurent-Pichat lui-même.

Aussi bien, quand commencèrent ces fameuses conférences de la rue de la Paix dont le souvenir nous est tout frais encore, parce qu'elles furent le premier espoir et la première joie de notre pénible

jeunesse, un des premiers orateurs désignés fut l'ancien directeur de la *Revue de Paris*. Président de l'Association polytechnique dont il inaugurait l'autre jour les savantes conférences dans la salle des *Chambres syndicales*, rue de Lancry, M. Laurent-Pichat évoquait ces entretiens courageux, *quorum pars magna fuit*, avec une émotion qui gagna rapidement le public. Et les applaudissements redoublèrent lorsque l'incomparable conférencier, notre cher confrère de la Pommeraye, feuilleta tout haut devant nous les éloquentes leçons, datées de la rue de la Paix, qui fournirent à Laurent-Pichat l'un de ses meilleurs volumes, les *Poètes de combat*, œuvre saine et brillante, dont le titre seul résume la franche et droite personnalité de l'auteur.

Poète de combat, en effet, tel nous apparaît Laurent-Pichat dans sa personne et sa politique, dans sa vie et dans ses écrits.

Poète de combat, il l'est dans la poésie mâle et sobre, élégante et lamartinienne des *Libres Paroles*, des *Chroniques rimées*, d'*Avant le jour*. Poète de combat, il l'est dans ses romans et ses nouvelles de haut goût et de psychologie supérieure, où se traduit sans phrases ni sermons, par la simple analyse des âmes et des choses, l'incessante préoccupation de son esprit généreux. Lisez, ou pour mieux dire relisez la *Païenne*, et ce roman de *Gaston* auquel un éditeur trop prudent refusa ce titre excellent et justifié : *La Mort d'un nom*, et dites-nous s'il est possible de mieux rendre à travers des péripéties plus réelles et attachantes, en des types mieux étudiés, l'entraînement graduel et forcé des classes dirigeantes et des vieilles aristocraties vers les démocratiques fusions de la société moderne.

Au début de cette guerre d'Italie, qui valut à l'empire une heure d'oubli trop irréfléchi et de pardon trop naïf, alors que s'ébranlait l armée française au bruit des acclamations populaires (il nous souvient pourtant d'un orgue qui ce jour-là jouait dans la rue de Lyon : *Malbrough s'en va t'en guerre*), parut la *Sibylle*. On lut avec avidité, au delà comme en deçà des Alpes, cette œuvre enthousiaste et sévère; on vit dans son dualisme étrange, avec son monde compliqué de machiavels et de patriotes, de mystiques héroïnes et d'implacables amoureuses, la passionnante Italie. Nous rouvrîmes hier ce livre conservé dans la bibliothèque intime. Il nous restitua pleine et entière l'émotion d'il y a vingt ans.

Poète de combat, Laurent-Pichat ne l'est-il pas dans sa philosophie calme et spirituelle, ascendante et idéaliste, curieuse du progrès, hostile aux sectes, étrangère aux systèmes, une philosophie de libre-penseur, si l'on veut, mais ce qui vaut mieux encore de penseur libre, très libre; dans sa critique humaine et clairvoyante, dans l'esthétique charmante qui lui a dicté ses comptes-rendus de salons et son livre : *l'Art et les Artistes en France*. A-t-il jamais cessé de l'être dans son journalisme militant et ses lettres parisiennes au *Phare de la Loire*, qui lui attirèrent l'honneur des prisons impériales?

Autant que personne et plus que bien d autres, il a constamment pratiqué sa foi. Aucun effort de son parti, aucune initiative, aucune jeunesse, nulle souffrance individuelle ne l'a trouvé indifférent. Il n'a jamais négligé d'encourager un fort, ni de secourir un faible. Exilés, proscrits, battus du sort, errants de la défaite ne l'ont jamais invoqué en vain, et sa main droite a toujours ignoré les bienfaits de sa main gauche. Sait-on, et le sait-il lui-même, à combien de malheureux durant la semaine terrible, et depuis, a été profitable l'appui de son nom respecté? Tandis que l'armée de Versailles envahissait peu à peu, et conquérait, barricade par barricade, la rive gauche, la porte de son hôtel, rue de l'Université, demeura ostensiblement entr'ouverte, au milieu de toutes ces riches maisons de réactionnaires éhontés ou honteux, cadenassées par la vengeance, l'égoïsme ou la peur. Plus d'un, parmi ces malheureux petits jeunes gens, de l'atelier ou des écoles, que la Commune recrutait de force pour sa lutte suprême, trouva dans la cour de cet hôtel un asile inespéré, et promptement s'y débarrassa des armes inutiles. Quelques jours plus tard, nous vîmes deux fourgons militaires entrer dans cette cour, et on les chargea des fusils remisés dans le sous-sol. Que d'existences furent ainsi préservées, et que d'intelligences peut-être et de bonnes volontés furent conservées à la patrie! Et nous pourrions ajouter : que de rigueurs et de procès superflus épargnés aux vainqueurs!

Laurent-Pichat fut en effet parmi ces Parisiens dévoués qui tinrent à honneur de ne point quitter Paris durant la Commune, et qui travaillèrent de leurs généreux mais vains efforts à une impossible conciliation. Directeur des travaux de la commission des papiers des Tuileries, il avait eu le temps de s'édifier sur les menées du bonapartisme, et il savait au juste ce qu'il y eut d'ignorance et d'entraînement chez les obscurs soldats de cette bataille effroyable dont les organisateurs ne seront guère jamais révélés que par l'omnisciente Histoire. Aussi bien n'est-ce point à lui, comme à tous ceux qui virent par où commença l'incendie des Tuileries, qu'on en pourrait compter long sur l'innocence des blouses blanches aux heures exécrées de la guerre civile?

C'est pourquoi Laurent Pichat est un partisan inébranlable de l'amnistie. A l'Assemblée nationale, assis à l'extrême gauche d'où il lança au général Changarnier l'apostrophe célèbre : « Nous nous appelons Belfort, et vous vous appelez Metz! », il demanda l'amnistie. Elle figure en tête du programme politique auquel s'est attaché son nom, et qu'adoptèrent toutes les réunions publiques de la période électorale de 1876. Avec l'amnistie on y lisait, s'il vous en souvient : « La liberté de réunion et d'association, la liberté de la presse, l'instruction primaire obligatoire, gratuite et laïque, les défenses de la société civile contre l'envahissement clérical, le service militaire obligatoire pour tous, sans privilège d'aucune sorte, l'élection des maires par les conseils municipaux, et la commune affranchie de la tutelle administrative, la révision de l'assiette des impôts tendant à dégrever le travail, la séparation de l'Eglise et de l'Etat. » Ce programme n'a point vieilli. Il est encore celui de la République française, définitive et sans remise.

Aujourd'hui, président de l'Union républicaine sénatoriale, Laurent-Pichat demande l'amnistie et il la demandera jusqu'à ce que clémence et bonne politique soient faites, en attendant bien longtemps que justice soit rendue.

Et c'est l'amnistie encore qui lui inspira cette poésie: *La Vareuse*, une des plus touchantes, une des plus émues de son livre nouveau : *Les Réveils*, qui parait en ce moment même à la librairie Alphonse Lemerre :

Quel signe!

s'écriait un législateur versaillais,

Quel signe marquera ceux qu'on a bien jugés?
L'uniforme porté dans les rangs insurgés.
Pour celui qu'on a pris ainsi vêtu, ni grâce,
Ni pitié; qu'à jamais on nous en débarrasse!
Les autres.....
... Une voix répondit aussitôt :
C'est une question pour vous de paletot.
Hélas! monsieur, heureux ceux dont c'est la coutume,
Selon l'heure et le temps, de changer de costume.
C'est par bonté, je vois, que vous parlez ainsi,
Votre solution n'a pas de place ici.
Si le crime est l'habit, ils n'étaient pas capables
D'être innocents. Laissez, laissez-les tous coupables!
Vous n'avez pas connu le siège de Paris.
Qui n'a pas vu ces jours d'horreur n'a rien compris,
Les angoisses d'alors ont d'effrayants mystères.
A la hâte on avait vêtu ces volontaires,
Et, sous ce pauvre drap grelottant aux regards,
Ils passèrent cinq mois, tous ces héros hagards.
Changer d'habits? L'étoffe épuisée, asservie,
Collée au corps était le linceul de leur vie.
Revêtir l'innocence avec un pardessus?
Mais l'uniforme était la robe de Nessus,
Et des milliers traînaient la loque vagabonde
Et la traînent peut-être encor au bout du monde,
Exécrables lambeaux! Et c'est sous ces haillons
Que la Commune avait groupé ses bataillons.
On combattit encor; cette chose trouée
Dut encore subir la mitraille enrouée.
Changer d'habit? partir! Mais dans quel appareil?
Dante n'eût pas trouvé de supplice pareil
Pour peindre cette foule ardente et douloureuse
Qui n'avait pour se mettre au dos que sa vareuse.

Nous venons de le lire et de le relire, ce livre entraînant et fier. Tous ces poèmes, *Saint-Marc*, *Le Lac bleu*, *Un beau mariage*, *A Charras*, l'*Exorcisme du ver*, le *Fils du vicomte*, *Une tentation*, et que sais-je encore? nous les voudrions tous citer d'un bout à l'autre. Jamais la forme chez Laurent-Pichat n'avait été plus brillante et plus haute, jamais l'idée plus élevée, plus moderne, plus vaste, plus humaine. Poète de combat, il nous est revenu, ou plutôt, admirable poète de combat il n'a jamais cessé d'être.

Et maintenant, concluons avec l'un de ses biographes à qui nous avons fait maint emprunt : « Chez Laurent-Pichat l'écrivain réputé et le citoyen considérable, loin de se contredire, s'aident, se valent, s'expliquent. L'un n'a jamais failli à son talent, jamais l'autre à sa conscience. Et tous deux se peuvent résumer en un qualificatif auquel nous attachons la plus haute et précieuse valeur : le républicain galant homme. »

PIERRE ET PAUL.

Les Hommes d'aujourd'hui :

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, rue Monsieur-le-Prince, 48. Le Directeur Gérant : A. CINQUALBRE.

3e année. — N° 76. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

A. S. MORIN



A. S. MORIN

M. *Morin* (André-Saturnin) (qui a publié plusieurs de ses ouvrages sous le pseudonyme de *Miron*), né à Chartres, le 18 novembre 1807, est un des vétérans les plus valeureux de la démocratie et de la libre-pensée. Dès le mois de janvier 1830, il écrivait dans un journal d'opposition pour défendre les principes de la Révolution contre la Restauration. Après avoir exercé à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), comme notaire, puis comme avocat, il fut nommé, aussitôt après la révolution de 48, sous-commissaire du gouvernement et ensuite sous-préfet. Il s'acquitta de ces fonctions à la satisfaction générale. En juillet 49, il eut à réprimer une émeute des ouvriers venus des ateliers nationaux. N'ayant à sa disposition que deux brigades de gendarmerie, pour tenir tête à une foule menaçante, il montra autant d'énergie que de modération ; il parvint à rétablir l'ordre, sans recourir à l'emploi de la force.

Nommé, en octobre 49, sous-préfet de Toul, il refusa ce poste ; et, convaincu qu'un républicain sincère ne pouvait servir un gouvernement dont les intentions réactionnaires étaient évidentes, il préféra rentrer dans la vie privée.

Les suffrages de ses concitoyens l'ont porté aux fonctions de conseiller municipal de Chartres et de conseiller général d'Eure-et-Loir. Il s'est présenté deux fois à la députation dans ce département, où il a obtenu une honorable minorité ; en 1848, il a eu 14,626 voix, et en 1871, 17,165.

Lutteur infatigable, il n'a cessé de combattre la superstition, d'attaquer sous toutes sortes de formes les révélations, de faire une guerre sans merci au cléricalisme. Il a collaboré à un grand nombre de journaux, parmi lesquels nous citerons le *Glaneur d'Eure-et-Loir*, l'*Union agricole d Eure-et-Loir*, le *Progrès du Nord*, le *Progrès de Lyon*, le *Rationaliste* de Genève, le *Libre Examen* de Bruxelles, la *Libre Pensée*, la *Pensée nouvelle*, le *Liberopensiero* de Milan, l'*Excommunié* de Lyon, les *Etats-Unis d'Europe*, la *Science politique* (Accolas), le *Journal des géomètres*, la *Finance nouvelle*.

Ses nombreux ouvrages sont tous animés d'une même pensée, tendent au même but : revendiquer les droits de la raison et de la justice, affranchir l'humanité des erreurs qui ont servi à l'opprimer. Nous allons mentionner les principaux.

Dans le traité *du Magnétisme et des Sciences occultes*, il fait justice des prestiges qui ont séduit l'imagination des gens crédules, et qui, entre les mains de certains meneurs habiles, auraient fourni les éléments d'une nouvelle religion, tout aussi déraisonnable et aussi pernicieuse que les anciennes.

Son ouvrage le plus important est l'*Examen du christianisme*, en trois volumes, qu'il a été obligé de publier à l'étranger, pour éviter des poursuites qui, en France, auraient été inévitables. C'est un traité complet où il discute tout ce qui constitue le christianisme ; il démontre la fausseté des dogmes, l'insuffisance de la morale. Sa critique impitoyable ne laisse rien subsister de ce vieil édifice. C'est une œuvre remarquable de logique et d'érudition. Il en a été fait une traduction en italien par Stefanoni.

Le livre intitulé : *Jésus réduit à sa juste valeur* (qui a été traduit par le même), est d'une forme plus familière, plus accessible au commun des lecteurs. L'auteur s'attaque au héros des évangiles, fait voir combien il mérite peu l'admiration aveugle dont il a été l'objet. Il fait ressortir tout ce qu'il y a eu d'insensé et d'anti-social dans sa conduite et dans ses discours. Il le dissèque, le démolit. C'est une réfutation complète des panégyriques prodigués au prophète *incomparable*.

Dans la *Séparation du spirituel et du temporel*, il soutient avec énergie la grande réforme, qui est un des besoins les plus impérieux de la société actuelle. Il demande que l'Etat, se maintenant neutre entre toutes les religions, n'accorde à aucune ni subvention ni privilège ; qu'il se borne à garantir une liberté égale à tous les citoyens. Ce livre, comme on devait s'y attendre, a excité la colère du clergé et a été mis à l'*Index* par la cour de Rome.

Dans l'*Esprit de l'Eglise*, M. Morin prouve que, par suite de la promulgation de l'infaillibilité du pape, le catholicisme, identifié avec l'ultramontanisme, accepte comme loi divine tout le droit canonique, y compris ceux qui reconnaissent au pape le droit de disposer des Etats, d'élever et d'abaisser les dynasties, de transférer le pouvoir à qui bon lui semble, ceux qui organisent l'inquisition et ordonnent d'exterminer les hérétiques, de faire la guerre aux infidèles, de brûler vifs les ennemis de

l'Eglise, etc. L'auteur en conclut que le catholicisme est l'ennemi du genre humain, qu'il est en opposition flagrante avec la civilisation et le progrès. Ce livre est un arsenal où devront puiser tous ceux qui auront à défendre la société contre le cléricalisme.

Dans sa dissertation sur la légende *Virgini pariturœ*, M. Morin démontre victorieusement la fausseté d'une légende, accréditée par le clergé, d'après laquelle les druides, plus de cent ans avant la naissance de Jésus-Christ, auraient élevé un autel à la Vierge Marie sur l'emplacement actuel de la cathédrale de Chartres. Cet ouvrage a obtenu une mention honorable de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Dans l'ouvrage intitulé *le Prêtre et le Sorcier*, M. Morin fait une statistique des superstitions catholiques, qui dépassent en sottise celles des paganismes anciens et modernes. Il fait un parallèle piquant entre le sorcier qui dupe les populations en s'attribuant un pouvoir chimérique, et le prêtre dont la magie n'est pas plus réelle.

Le livre intitulé : *Fantaisies théologiques*, est un recueil très amusant d'articles humoristiques et d'anecdotes piquantes. Sous une forme plaisante, c'est une charge à fond contre les superstitions.

Gabriel ou le vœu ecclésiastique est un roman fort intéressant, où l'auteur dépeint les infortunes d'un prêtre qui a perdu la foi. C'est un plaidoyer éloquent contre la pernicieuse institution du célibat des prêtres.

Dans les *Tribulations d'un anobli*, il raille agréablement les bourgeois qui, en se parant de titres nobiliaires, trahissent la cause du peuple.

Dans les *Klébertistes modernes*, il combat les ultra-radicaux qui professent la *souveraineté du but* et visent à une dictature qui ne serait qu'un césarisme démagogique.

M. Morin a été un des principaux collaborateurs de la *Bibliothèque démocratique*, dirigée par M. Victor Poupin. Il y a contribué pour les ouvrages suivants :

De la Séparation de l'Eglise et de l'Etat. C'est un abrégé substantiel du livre mentionné ci-dessus.

La Confession. L'institution de la confession, qui a donné au clergé des moyens de domination si puissants et qui est une cause si déplorable de démoralisation, y est traitée de main de maître. Ce petit livre a été traduit en anglais par M. John R. Beard, docteur en théologie, et fait partie de *The anti-papal Library.*

Le Mariage des prêtres. L'auteur y combat l'institution du célibat ecclésiastique, en fait ressortir les dangers.

La Providence et la Politique. M. Morin s'attaque au système très répandu de ceux qui prétendent parler au nom de la Providence, notifier ses arrêts, annoncer ses intentions. Il prouve que, personne ne pouvant se vanter d'être initié aux volontés célestes, l'idée de Dieu doit être bannie de la science et surtout écartée de la politique, et que la morale est indépendante de toute conception religieuse.

La Superstition a pour but de faire rejeter tout ce qui n'est pas conforme à la raison ; les divers genres de superstition y sont passés en revue. C'est un petit traité plein de verve et d'entrain.

Dans l'ouvrage intitulé *Séparation ou Concordat*, l'orateur insiste sur la nécessité de séparer l'Eglise de l'Etat. Puis, subsidiairement et en attendant que les législateurs soient en état d'introduire cette mesure si utile, il indique les réformes à apporter à la législation actuelle, de manière à remettre provisoirement le clergé dans la même situation qu'au lendemain du Concordat, et à lui enlever tous les privilèges qui lui ont été imprudemment concédés.

Le succès de la *Bibliothèque démocratique* fut énorme. Les cléricaux en furent violemment irrités et, suivant leur tactique habituelle, trouvèrent plus commode de recourir à la répression que de répondre. Ils lancèrent contre l'auteur et ses écrits l'insulte et la menace. Le *Figaro* qualifia M. Morin d'*ennemi acharné du bon Dieu*, le *Moniteur universel* l'appela le *tombeur du catholicisme*. Des prêtres prêchèrent contre lui et le signalèrent comme un précurseur de l'Antechrist. Les journaux cléricaux pressèrent le gouvernement d'intenter des poursuites. L'*Univers* indiqua un moyen expéditif, c'était qu'en vertu de l'état de siège (alors existant), on *supprimât* les livres irréligieux, sans forme de procès, comme on supprimait les journaux. Le journal bonapartiste le *Pays* publia une série de lettres adressées au maréchal de Mac-Mahon, où il s'évertuait à prouver que l'ordre social ne pourrait pas subsister si on laissait circuler des écrits aussi dangereux. Ces dénonciations réitérées finirent par être écoutées : le ministre Tayant fit saisir les cinq volumes de M. Morin faisant partie de la *Bibliothèque démocratique*. Une instruction judiciaire fut commencée. Mais il survint un changement de ministère. M. Dufaure,

successeur de M. Tayant, évoqua l'affaire. Voulant se montrer libéral et cependant ménager le clergé, il prit un moyen terme; une ordonnance de non-lieu fut rendue, mais la saisie fut maintenue; et M. Poupin n'obtint d'être relâché des poursuites qu'en prenant l'engagement de ne plus mettre les livres en vente. Cette transaction n'est certainement pas juridique. Heureusement M. Morin n'était pas lié par cet arrangement bâtard et il a fait reparaître les livres réprouvés par l'Ordre moral.

En 1876 et en 1877, les électeus du quartier du Gros-Caillou ont nommé à une très grande majorité M. Morin pour les représenter au conseil municipal. M. Morin, tant au conseil municipal de Paris qu'au conseil général de la Seine, a montré une grande activité, a été chargé d'affaires importantes, a défendu avec zèle les intérêts qui lui étaient confiés. Il a notamment pris l'initiative des mesures suivantes : — Vœu pour que l'impôt foncier soit transformé d'impôt de répartition en impôt de qualité. — Vœu pour que le département de la Seine et la ville de Paris rentrent dans le droit commun; que la ville ait son maire élu par le conseil municipal, que les séances des conseils soient publiques. — Vœu pour que l'instruction soit laïque, que les écoles publiques soient dirigées par des laïques, que les ministres des cultes n'aient aucune juridiction sur les écoles. — Vœu pour la suppression du monopole des pompes funèbres accordé aux fabriques, pour que le service civil des inhumations soit séparé du service religieux. — Vœu pour la liberté illimitée de réunion et d'association. — Proposition pour que les fabriques, qui depuis 78 ans jouissent de leur monopole, sans en remplir les charges, soient tenues des frais d'entretien des cimetières et églises, qui, d'après la loi, doivent être acquittées sur le bénéfice de ce monopole.

Il a fait adopter une résolution consistant à introduire la *crémation* des corps, dont l'exécution est encore subordonnée à l'agrément de l'administration. Ce sera une mesure très salutaire. Si l'usage de la crémation se généralise, on fera cesser les causes d'insalubrité qui résultent de l'inhumation ; les lieux de sépulture pourront être rapprochés du centre sans aucun inconvénient ; on pourra ainsi abandonner le projet impopulaire et horriblement dispendieux du cimetière de Méry-sur-Oise. M. Morin aura donc contribué à rendre un service signalé aux populations. M. Morin est un des collaborateurs assidus de la *Semaine anti-cléricale*, un des recueils les plus propres à propager la libre-pensée.

PIERRE et PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, rue Monsieur le Prince, 48. Le Directeur-Gérant : A. CINQUALBRE.

3e année. — N° 77. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

XXX (HECTOR FRANCE)



XXX (Hector FRANCE)

A voir ce front calme sans rides, ces joues pleines et paisibles, ce menton gras, cet œil doux aux lueurs un peu vagues, dans lequel passent, de temps à autre, des étonnements pleins de naïveté, on ne soupçonnerait guère que l'on a devant soi un des plus tenaces soldats de la Commune et un écrivain dont le talent est presque tout entier fait de verve ardente et primesautière.

Tard venu dans dans le monde des lettres, Hector France y a conquis immédiatement une place importante.

Il y a trois ans, on le connaissait à peine. Quelques curieux seuls savaient le titre de sa première œuvre : *Le Roman du curé,* qui venait de paraître à Bruxelles, où — chose extraordinaire pour le pays — elle avait eu une dizaine d'éditions. Mais *L'Homme qui tue,* son second livre, [qui fut également publié en Belgique, et que des mains ardentes parvinrent à introduire en France, en dépit des interdictions gouvernementales qui en prohibaient l'entrée, s'imposa sur l'heure à l'attention : la vérité saisissante des tableaux, les audaces de langue, les heureuses trouvailles d'expressions, l'éloquence fougueuse de certaines pages commandaient l'admiration des lettres, en même temps que l'émotion continue du récit rendait la lecture du volume chère aux ignorants.

Aujourd'hui les journaux sollicitent à l'envi ses romans.

Pour retracer la vie d'Hector France, nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter quelques pages à la véhémente préface qui accompagne *L'Homme qui tue* et qui est due à l'âpre auteur de *Va-nu-pieds* :

« Hector France est né en 1840, à Mirecourt (Vosges), patrie du triste Jacquot que l'on connaît, et dès ses primes culottes manifesta pour la carrière héroïque des goûts on ne peut plus désordonnés, qui s'expliquent] cependant, attendu que, de génération en génération, tous les siens avaient brillamment servi : grands-oncles, oncles, ascendants germains et consanguins, y compris le gras major, son aïeul maternel ; puis cet autre, son auteur direct, très drôle et, s'il est permis d'accoupler deux mots qui jurent d'être unis, suave gendarme ! Oui, car en 1846, sous la poire et le fromage, en d'autres termes Sa Majesté Louis-Philippe Ier régnant et M. Guizot gouvernant, hélas ! ce généreux guerrier, original s'il en fut, alors commandant de la force publique aux Antilles, s'estomaqua si bien des vexations auxquelles les noirs, encore esclaves à cette époque, étaient en butte de la part des blancs, qu'un beau matin, malgré vents et marée, c'est-à-dire en dépit des chefs d'escadre et des intendants de l'archipel, du gouverneur des îles et des ministres métropolitains, il publia sans peur et sans reproche une brochure in-16 où, ma foi ! les bénignités des colons et des fonctionnaires officiels étaient dévoilées ex-abrupto, laquelle naturellement lui valut : 1° sa disgrâce; 2° son rappel immédiat ; 3° sa mise à la retraite ; et 4° bouquet qui dut singulièrement puer au nez des esclavagistes, son élection comme représentant à la Martinique par les mêmes nègres dont il avait, trente ou quarante mois auparavant, provoqué l'affranchissement et l'émancipation, enfin décrétés par le gouvernement provisoire en 48. Or, l'enfant de ce curieux délégué du peuple avait crû sous le toit héréditaire, en brandissant tantôt des sabres de bois, tantôt des pistolets de paille, et pour lui l'heure était venue de passer à des exercices plus sérieux. Il s'enrôle donc.

« Envoyé tout chaud tout bouillant au prytanée de la Flèche, il y fait ses classes à la vapeur, en sort à toute vitesse, entre comme la foudre à l'école de cavalerie de Saumur, la quitte à bride abattue, file, aussi fumant que le pyroscaphe qui le porte, vers les côtes du Maghreb-Aousath, y débarque et, léger de ses dix-neuf ans et demi, vole à la rencontre du 3e spahis jusqu'à Constantine, où dame Providence, qui n'en fait jamais de plus opportunés, lui lance dans les ailes un dantoniste de la plus belle eau, natif de Beaumont de Lomagne, bourg du pays d'Oc, en Tarn-et-Garonne, presqu'en Quercy, mon très regretté compatriote et futur confrère en Apollon Eugène-Angèle Razoua. Ces deux montagnards, cette paire de sacripants, ce couple de mauvais sujets, *Arcades ambo,* s'accordèrent à merveille et chantèrent à tue-tête je ne sais quelles ariettes dont le sempiternel refrain était à peu près celui-ci : Guerre aux tyrans ! A bas les dictateurs ! Sus aux rois ! et vivent la R. F. D. et S., Marianne, Ledru Barbès et Blanqui ! Les téméraires !...

« Si longues que soient les oreilles des mouchards civils, celles des mouchards militaires le sont plus encore, à telles enseignes que la voix du moins âgé des deux braillards fut par elles perçue et lui recommandé si fréquemment au prône que, pendant deux lustres, on y disserta sans cesse sur son riche timbre de baryton. A dater de ce moment-là MM. les rapporteurs, tous, tous, eurent beau fournir sur son compte des notes telles quelles : « Instruction générale excellente ; écrit correctement, s'énonce avec élégance et facilité ; conduite privée régulière ; animé du désir de bien faire ; énergique, probe, loyal, sobre, aimé des indigènes autant que de ses subalternes ; estimé de ses égaux, apprécié de ses supérieurs; est porté du meilleur zèle pour toutes les attributions de sa charge, mérite de l'avancement ! » Tous ces satisfecits réitérés, au lieu de lui attirer la bienveillance des dispensateurs suprêmes, les indispose à jamais contre ce jeune démagogue, d'autant plus dangereux qu'il est fort intelligent. Et voilà qu'au bout de dix ans de campagnes dans les cercles de Djijelli, de Tebessa, de la Calle, de Souk-Anas, sur les frontières de la Tunisie et dans la Kabylie orientale, le suspect, n'étant encore que mar-chef, sous-off, se rebute et renonce. En vain, de retour en Lorraine, entreprend-il de prouver à papa que le régiment étant encombré de bâtards, de marquis et de surgeons d'évêques ; toute cette sequelle d'ignorantins et de gommeux protégés par le colonel, légitimiste ultramontain aux gages du Benjamin d'Hortense, auraient éternellement passé sur le ventre à ceux de leurs colegionnaires qui se fichaient du Pape et de César comme du roy, l'ancien négrophile qui, lui, pourtant, était à même de juger combien il en coûte à tout refractaire pour avoir arboré des opinions

politiques et sociales contraires à celles des dirigeants, se bouche les ouïes, et, sans indulgence aucune, loin d'embrasser sa graine qui chassait de race après tout, la repousse, la tance, se fâche, peste, tempête et se ronge à tel point qu'il s'alite bientôt et part, ne laissant pour tout legs que ses panoplies, sa bibliothèque et sa.., bénédiction au trop prompt démissionnaire, lequel se trouve bien loti. Que faire ? où se prendre ? à qui recourir et comment se tirer de là ? Bah ! l'on a vingt-sept ans seulement, un appétit très naturel à cet âge, encore de l'énergie, quoiqu'on en ait beaucoup dépensé chez les Bedouins, et, dame ! on se résoudra faute de mieux à paperasser du matin au soir en la soupente de quelqu'administration de chemin de fer... Oui, mais Z*** un grognard, ami du défunt, se présente et propose au « braque » un emploi de buraliste dans les contributions indirectes, au fond de l'Oise. « Accepté ! merci ! » neuf cents francs d'appointements ! avec cela si l'on n'achète pas de châteaux sur ses économies, on broutera du moins chaque jour... et puis arrive qui plante, les vents tourneront peut-être à la fin.

« Ils tournèrent, en effet, et plus tôt qu'on ne l'aurait cru. Grise et rude moustache père Rey! l'on vous doit une fière chandelle ! un peu plus de deux mille francs au *Moniteur des tirages financiers* ! Sacrebleu ! c'est à présent, mes seigneurs, que la vie est rose... « Eh ! grand Dieu ! qu'est cela ? le canon ! » Oui, Badingue a jeté le gant à Bismarck, et l'Allemagne entière ayant traversé le Rhin foule notre rive et se répand dans nos vals ! »

« A bas les manches de lustrine alors, et qu'on me rende mes armes : je suis, je suis Guillaume Tell, enfin ! » Ho ! bon illuminé, si l'on a besoin de conscrits pour remplir les vides et surtout de vétérans pour réformer les cadres, on ne veut ni de l'indépendance, ni de la liberté, mon cher, et toi, naïf, à qui l'on s'est résigné, la nécessité l'exigeant, à payer, après tant d'échéances, le prix de tes longs services, toi, qui rêvas si souvent de chevaucher le poing sur la hanche, à la tête des escadrons, tu ne conduiras point le tien à la victoire ; à peine élancé sur tes arçons, beau cavalier, tu retomberas, plumitif ; à ta barbe, les fossiles de Versailles restaureront au frontispice des monuments, sur nos places publiques, le bonnet abhorré de Gessler, et, bon gré mal gré, tu le salueras, entends-tu ? « Plutôt la mort que cette honte ! » Et, fidèle à son serment, l'ex-maréchal des logis chef du 3e spahis promu au grade de capitaine commandant d'un régiment de chasseurs à cheval, ayant appris le crime de lèse-nation tenté par Vinoy, sénateur d'empire, accourt à Paris, et là s'abouche avec les dupes du 31 octobre.

xxx, du 3 avril au 26 mai, participa constamment aux efforts désespérés des Parisiens, et, bien que tenu systématiquement à l'écart par Rossel, son ancien condisciple à la Flèche, qui vit en lui peut-être un rival possible, ainsi que par une foule de notabilités civiles, adversaires acharnés du militarisme, qui ne pouvaient lui pardonner d'avoir porté l'uniforme de l'armée régulière, il parvint à se signaler en mainte occasion au cœur de ces funèbres journées.

Vers le 20 mai, Pindes l'avait présenté à Delescluze.

Voici sa conversation avec le vieux révolutionnaire :

« Que pensez-vous de la situation ? — Elle est perdue, citoyen délégué. — Croyez vous qu'avec des moyens surhumains on pourrait la sauver, et voulez-vous les tenter ? — Non, citoyen délégué, il n'y a plus d'espoir ; il est trop tard pour réparer les fautes. Tout est fini. » Delescluze répondit : « C'est aussi mon avis, adieu. » Et le stoïque républicain le quitta froid et calme.

Aperçu comme il bat en retraite avec une poignée de braves, il est poursuivi, traqué par des soldats, canardé du haut d'un balcon occupé par des marins, et n'a que le temps de se glisser en sa demeure d'où, garanti de tout outrage et préservé du coup fatal, grâce au miraculeux sang-froid de sa jeune femme, laquelle avait accueilli sans sourciller les perquisiteurs ivres de rage et d'alcool.

Il put entrevoir, à travers les jalousies de sa chambre à coucher, l'escouade chargée de le passer par les armes en la cour même de l'hôtel, et le corbillard bondé de cadavres de fédérés, dans quoi, l'immolation faite, on eût transféré ses dépouilles en l'une de ces immenses fosses communes, garnies de chaux vive, où les ruraux, « soutiens de la civilisation, » enterrèrent tant d'urbains, « suppôts de la barbarie », dont beaucoup respiraient encore.

Mais l'hôtel est fouillé sans cesse. Il faut partir. Un vieil orléaniste enragé réacteur, lui fait offrir un asile. Il y va, et le bon vieux bourgeois, indigné du massacre de l'ordre, devient presque révolutionnaire et traité l'insurgé comme un fils.

« Un détail piquant, c'est que le chef fédéré logeait porte à porte avec un colonel de l'armée de Versailles, spécialement chargé des perquisitions et qui s'acquittait de sa « tâche » avec une sévérité militaire.

France, pour le dépister, lui parla deux ou trois fois des guerres d'Afrique, et le vieux grognard le prit en grande estime...

Enfin recueilli par un jeune ménage d'artisans qui, deux mois durant, lui donnèrent la plus courageuse et la plus large hospitalité, il est dénoncé et obligé de fuir ; il erre à travers champs, se cache deux jours dans les bois de Chantilly, et se faufile en une gare de banlieue, prend un train et arrive sans passeport à la frontière :

Dans la *Vie en exil*, Fernand Delisle raconte ainsi sa propre évasion :

— Vos passeports ? demanda brusquement à chaque voyageur un monsieur galonné, aux yeux noirs étincelants et brun comme un Arabe... Un type de Corse.

J'étais parvenu à me procurer, non sans peine, un passeport en règle, mais il datait de l'Empire. Pensant que le Corse serait moins sévère — on a parfois ainsi des lâchetés momentanées — je lui en fis la remarque en souriant.

Après m'avoir examiné très attentivement, il m'indiqua d'un signe que je pouvais passer dans la salle commune...

Parmi mes compagnons de route, j'avais remarqué un jeune homme, aux fines moustaches blondes, aux traits fins et énergiques, à la tournure militaire. Nous voyagions dans le même compartiment depuis Paris, mais nous ne nous étions pas adressé la parole. On craignait son ombre dans ce temps-là!... — Votre passeport ? lui dit le commissaire. Le voyageur tendit sans répondre une feuille de papier. — Mais c'est un brevet, cela ! ce n'est pas un passeport. — Ma foi ! je n'ai pas autre chose, répondit le jeune homme, — et, se penchant vers son interlocuteur, il lui chuchota quelques mots à l'oreille qui fit sourire le policier. « C'est bon, c'est bon, passez, capitaine. »

Le défilé des voyageurs dura bien une demi-heure, qui me parut longue d'un jour, car on en arrêta une demi-douzaine.

Enfin ceux qui avaient montré patte blanche purent remonter en voiture. On ferma les portières, le train se mit en marche...

— Ouf ! m'écriai-je, dès que la machine eut lancé son coup de sifflet, qui me parut la plus délicieuse des musiques. — Ouf ! répondit comme un écho le jeune officier. Tous les autres voyageurs se mirent à rire. C'étaient trois bons gros Suisses du canton de Vaud et un négociant parisien. — Vous êtes des fédérés ? dit ce dernier, riant toujours.

Je regardai le militaire en répondant : Oui, moi j'en suis, mais je ne sais si monsieur... — Parbleu ! si j'en suis ! et pour sûr je viens de sauver ma tête ! car en ma qualité de capitaine de l'armée régulière, mon compte était réglé ! — A propos, qu'avez-vous donc murmuré à l'oreille du commissaire ?

— Je lui ai dit que j'allais — sans permission — passer douze heures auprès d'une gentille « connaissance » qui m'attendait à Genève. Ce commissaire doit aimer le beau sexe, — je l'avais deviné à ses yeux d'escarboucles, — et vous voyez si j'ai réussi...

L'anecdote fit redoubler nos rires, et nous nous serrâmes tous la main. Les trois Suisses et le Parisien étaient aussi joyeux que nous... il gagne Albion, la perfide ou plutôt la trop indifférente Albion, et c'est à Londres, sur les grèves brumeuses et fuligineuses de la Tamise, que ce révolté trouve enfin son calvaire. Ah ! si là-bas en Algérie il avait, à travers la montagne et la plaine, éprouvé la fatigue, la soif, la faim, et mangé comme on dit de la vache enragée, il connaîtra chez les insulaires de la Grande-Bretagne, au cœur de la capitale de l'Angleterre, la vraie misère avec toutes les amertumes et tous les dégoûts que celle-ci traîne après soi. Tour à tour professeur d'histoire, de français, de latin, d'arabe, maître d'armes, pointe ou contre-pointe, secrétaire, acteur, écuyer, que sais-je ! Il déjeune, dîne, à midi quelquefois, et moyennant quatre sous ! de poissons et de pommes de terre frites, à Soho-Square, dans une humide et ténébreuse taverne, hantée par la proscription.

Entre temps il collabore au *Qui vive*, le premier journal fondé par les proscrits de Londres avec Jules Andrieu, la Cécilia, Eugène Vermersch, Camille Barrère. Ses articles furent remarqués par leur vigueur, et bien que tous signés *France*, Jules Claretie prenant sans doute ce nom pour un pseudonyme, les attribua à Eugène Vermersch, dans une *Histoire de la Commune*, les citant comme modèles du genre violent et agressif. Dans l'*Union démocratique*, il publia les *Amours d'un prêtre*, qui en France ont fait supprimer le journal au premier feuilleton, et souleva par ses libertés de style, même chez les *communards*, de grandes clameurs ; puis sous le titre de *Flâneries anglaises*, il donna une revue d'études humoristiques sur les Français de Londres. L'*Avenir*, qu'il fonda avec l'aide de quelques proscrits et dont il il était le rédacteur en chef, fut le dernier journal de la proscription en Angleterre. Bien que redigé, au dire de la presse réactionnaire, avec plus de talent que ses prédécesseurs, il mourut sur la brèche de la même mort qu'eux au 32e numéro.

Une brochure née le 18 mars, une brochure maçonnique adressée aux Loges françaises, une autre contre un groupe de farouches sectaires qui s'intitulaient la *Commune révolutionnaire* et que les proscrits de Londres désignaient sous le nom de *Société du doigt dans l'œil*, composent tout le bagage littéraire d'Hector France avant le fameux *Roman du curé*, qui, publié par l'éditeur Kistemackers de Bruxelles en 1877, fut saisi et poursuivi en France par le gouvernement du 16 Mai et eut en Belgique sept éditions en quelques mois.

Mais tout cela ne faisait pas vivre, et le proscrit se multipliant et s'ingéniant de son mieux, bâcle tantôt des dessins pour les architectes, tantôt des traductions pour le théâtre, tient des livres de comptabilité, charrie des caisses aux railways pour une maison de commerce à raison de quinze shellings par semaine... Soudain la chance lui sourit. Un vieux proscrit de 1852, ancien représentant du peuple, Charles Conal, l'un des maréchaux du professorat français en Angleterre, qui a remarqué qu'Hector France n'est pas le premier venu, le fait entrer à l'Université de Londres (*University college school*). Les leçons alors affluent de toutes parts. Aisé, poli, discret, entendu, correct, très ponctuel, il plaît à qui l'aborde, on est content de lui, chacun le presse et c'est à qui l'aura.

Léon Cladel n'a pas été obligé de passer le détroit.

L'auteur du *Roman du curé*, de *l'Homme qui tue*, du *Péché de Sœur Cunégonde*, *XXX* enfin, dont le nom est aujourd'hui connu de tous, est allé serrer à Bruxelles les mains du puissant écrivain qui était devenu son ami sans l'avoir jamais vu.

Ils se sont revus librement en France, car le proscrit, depuis qu'il est professeur à l'Académie militaire de Woolwich, a été *gracié*. Outre les *Va-nu-pieds de Londres* annoncés récemment par le *Petit Parisien* auquel il collabore et écrit d'après le conseil de l'auteur de *Va-nu-pieds*, l'éditeur Lemerre va donner de lui, en attendant *l'Homme qui juge*, un roman de mœurs arabes où il a tracé avec la *plume de l'homme qui tue* les majestueux tableaux des grandes plaines sahariennes, *l'Amour du Pays Bleu*.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur le Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e année. — N° 78. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

BENJAMIN RASPAIL



Benjamin RASPAIL

Benjamin-François RASPAIL est né le 16 août 1823, à Paris (1).

Peintre et graveur d'un talent remarquable, il a collaboré activement aux travaux de science et de politique de son père.

Dès 1849, il entra dans la carrière militante en faveur de la République.

Élevé dans les grandes idées démocratiques et témoin des courageux sacrifices du grand citoyen François-Vincent, il ne pouvait manquer d'inspirer la confiance aux électeurs devant lesquels il se présenterait; aussi, candidat démocrate-socialiste dans le département du Rhône, il fut élu par 69,308 voix. Son élection était en même temps une manifestation et une protestation contre l'incarcération du grand Raspail à la citadelle de Doullens, à la suite du procès de Bourges qui venait de consacrer l'odieux traquenard du 15 mai, que les républicains modérés et les conspirateurs monarchistes avaient tendu aux hommes courageux et sincères, traquenard qu'ils essayent encore aujourd'hui de faire passer pour une véritable conspiration contre l'État. L'histoire commence déjà à faire justice de pareils actes, mais le trouble règne encore dans bien des esprits à propos du 15 mai, alléguant qu'il n'y avait pas davantage de motifs de retenir son père que lui.

Le 15 mai, d'ailleurs, M. Benjamin Raspail avait été arrêté brutalement avec son père et conduit au Petit-Luxembourg, d'où trois jours après on le relâchait malgré sa résistance.

A l'Assemblé législative, il siéga à la Montagne et vota constamment contre la réaction.

Au coup d'État, M. Benjamin Raspail fut un des représentants qui déployèrent la plus grande énergie et un de ceux, disons-le ici, qui comprirent avec une grande lucidité que les travailleurs n'entreraient pas en lutte.

Dès le matin, apprenant que beaucoup de ses collègues étaient arrêtés, il prit ses précautions ; il s'arma, revêtit son écharpe et sortit pour se rendre à l'Assemblée. Déjà les députés expulsés étaient réunis à la mairie du Xe arrondissement, rue de Grenelle; le quai Voltaire était barré par des chasseurs de Vincennes ; M. Benjamin Raspail se vit forcé de se retirer jusque dans le centre de Paris, où peu à peu un groupe de députés finit par se former. Il se joignit à Schœlcher et tenta de soulever les ouvriers qui s'éloignaient sans répondre; ils avaient encore dans la mémoire les massacres de Juin et la loi du 31 mai ; peu leur importait ce guet-apens, qui ne frappait que la bourgeoisie, à leur sens. Enfin, le soir, place de la Bastille, on se vit forcé d'abandonner des tentatives de ce genre et chacun se retira.

M. Benjamin Raspail passa la nuit à placarder dans les rues les petites affiches à la main que Victor Hugo avait rédigées, affiches aussitôt enlevées par la police.

Désespéré, il resta dans Paris jusqu'au 9 janvier, caché à droite, à gauche, hésitant encore à gagner la terre d'exil.

Un matin, il vit son nom sur la liste des 67 représentants proscrits à perpétuité. Il régla promptement ses affaires et partit pour Bruxelles.

A peine était-il arrivé que la police belge, sur les ordres des hommes du coup d'État, se mit à le traquer, ainsi que tous les autres proscrits, représentants ou simples citoyens, bourgeois et ouvriers.

On voulut l'interner, avec Versigny et Gambon, à Termonde; il résista énergiquement et parvint à s'installer dans une des banlieues de la ville, à Ixelles. Nommé membre de la commission des proscrits, il rendit alors de nombreux et éclatants services à tous les malheureux que la misère étranglait.

En 1853, il eut la douleur de perdre sa mère.

A cette occasion, il reçut, sans l'avoir sollicité, un sauf-conduit de vingt-trois jours, afin de pouvoir assister aux funérailles de Mme Raspail mère et régler les affaires de la succession. Fr.-V. Raspail toujours détenu, il devenait ainsi le père de famille et avait à sa charge son frère et sa sœur seuls à Doullens.

Il y eut, à l'enterrement de Mme Raspail, une de ces manifestations comme le peuple de Paris seul les fait, explosion de douleur et en même temps d'indignation contre l'Empire, qui maintenait Raspail dans son cachot, tandis qu'on conduisait sa femme aimée au Père-Lachaise. Le Gouvernement ne s'attendait pas à cette manifestation et fut stupéfait.

Le lendemain Persigny appelait M. Benjamin Raspail dans son cabinet et lui notifiait que le sauf-conduit de vingt-trois jours lui était retiré ; il fallut retourner en exil.

Un mois après, le Gouvernement crut enfin devoir céder à l'opinion publique ; il mit François-Vincent en liberté et il commua sa peine en celle de bannissement. François-Vincent refusa énergiquement; il fallut employer la violence pour le mettre hors la citadelle de Doullens.

Il rejoignit aussitôt son fils Benjamin à Bruxelles.

Immédiatement le gouvernement belge reçoit de France l'ordre de faire expulser Raspail père comme dangereux.

Ici se place une anecdote peu connue et qui ne manque pas d'un certain intérêt.

Raspail père était caché chez Benjamin depuis vingt-quatre heures, sachant bien qu'un ordre d'expulsion ou tout au moins d'internement surviendrait.

Tout à coup, un homme descend d'une voiture et entre carrément dans la maison; on lui dit que Raspail n'est pas là, il insiste et s'écrie : — « Je suis Vilain XIIII et je veux embrasser votre père, qu'il ne craigne rien. »

Raspail se présente alors, et Vilain XIIII, qui était à cette époque vice-président de la Chambre des

(1) Nous empruntons la plupart de nos documents à une excellente biographie de Benjamin Raspail publiée par M. Francis Erme dans le *Panthéon républicain*.

représentants, lui saute au cou. Il avait été jadis l'élève de Raspail et avait conservé une profonde amitié pour son maître.

« Ma maison est inviolable, lui dit Vilain XIIII, vous serez en sûreté. »

Raspail consent et reçoit asile à l'hôtel de Vilain XIIII.

Celui-ci se rend immédiatement à Laeken et voit le roi, auquel il annonce simplement ce qu'il vient de faire et il lui explique en même temps quel est cet homme qu'on lui signale comme si dangereux.

Léopold est étonné et ému à la fois aux récits que lui fait le vice-président de la Chambre, et lui promet que Raspail ne sera pas inquiété désormais.

Comme il sortait du cabinet royal, Vilain XIIII se croise avec Henri de Brouckère, alors ministre des affaires étrangères, et Faider, ministre de la justice, le cuistre de Bonaparte; les deux ministres entraient effarés et venaient raconter le coup de force de Vilain XIIII.

« Vous pouvez vous retirer, messieurs, leur dit le roi; j'ai arrangé l'affaire qui vous amène avec M. Vilain XIIII. »

Dès lors, Raspail fut libre et sans inquiétude dans l'exil, et se mit à la besogne avec Benjamin.

C'est pendant leur séjour à Bruxelles que parurent la troisième édition de l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, la *Revue complémentaire des sciences*, le *Fermier vétérinaire*, etc. Chaque année parut également le *Manuel annuaire de la santé*.

Benjamin Raspail prit part à toutes les expositions de peinture qui eurent lieu à l'étranger : Belgique, Allemagne, Hollande, et y fut très remarqué; il ne consentit jamais à envoyer au Salon de Paris des toiles « qu'il savait d'avance devoir être refusées sous l'influence du de Morny et du Niewckerker. »

De même que son père, Benjamin Raspail refusa toutes les amnisties de l'Empire, et ce n'est qu'en 1862 qu'il revint, avec son père, s'installer à Cachan, où il travailla avec ardeur à la gravure et collabora aux « *études philologiques* » et d'histoire naturelle de F.-V. Raspail.

En 1869, Lyon et Marseille lui offrirent des mandats de député, il les refusa.

En 1870, pendant le siège de Paris, il s'adonna complètement à la défense et il amena, non sans peine, les généraux Vinoy et consorts à mettre à couvert la vallée de la Bièvre, en reliant par une tranchée casematée les Hautes-Bruyères au chemin de fer, et en établissant dans le *parc Raspail* une batterie qui maintînt les Bavarois au delà de Bourg-la-Reine.

En 1874, seulement, il consentit à rentrer dans la vie politique; il accepta le mandat de conseiller général pour le canton de Villejuif, en remplacement de M. Pompée décédé; le 11 avril de l'année suivante, au renouvellement, il fut réélu contre MM. Bionne et Fabre, avec une majorité écrasante.

Dans sa profession de foi, il s'exprimait avec une bonhomie énergique et sincère, et disait à ses électeurs :

« Vous avez le mot de *République*. — Qu'importe, si vous n'en avez pas les bienfaisantes institutions !

« Les monarchistes qui ont eu le talent de jeter dans l'ornière toutes les monarchies qu'ils ont servies vous ont dit : « Laissez-nous faire l'*essai loyal* de la République, et nous vous en confectionnerons une « bien gentille. »

« Nous attendons patiemment depuis plus de trois ans, — et nous voyons la France dans la même situation, ou à peu près, qu'il y a quatre années, avec toutes les hontes que l'Empire et ses créatures lui ont mises au front et, de plus, écrasée d'impôts.

« C'est qu'en effet il est aussi impossible à des monarchistes d'organiser la République qu'à des républicains de revêtir la peau des monarchistes et de dire : « Laissez-nous vous organiser *loyalement* « une monarchie. » — Du reste, un républicain ne se prêterait pas à ce rôle. » — Tel est le langage qu'il tenait à ses électeurs en 1874.

Enfin, le 20 février 1876, il fut élu député, pour la première circonscription de Sceaux (Villejuif), par 7,974 voix.

Voici ce qu'il disait dans sa profession de foi :

« Quant à mes aspirations républicaines, tous vous les connaissez : ce sont celles dont mon père n'a cessé de poursuivre depuis soixante ans la réalisation, malgré les persécutions, la prison et l'exil. En 1851, frappé moi-même comme représentant du peuple par les criminels du 2 Décembre, qui, dix-neuf ans plus tard, devaient précipiter la France dans des désastres inouïs, j'ai subi douze années d'exil, et pendant ces douze années j'ai été à même de voir, chez les peuples voisins, fonctionner, au profit des gouvernés et des gouvernants, des libertés que nous sommes à revendiquer encore en France : *liberté de conscience, liberté de la presse, liberté de réunion, liberté d'association, libertés municipales*, c'est-à-dire l'affranchissement des communes de la tutelle administrative en ce qui concerne la direction de leurs intérêts locaux.

« Aujourd'hui que la République est établie, il s'agit de remplacer les institutions essentiellement monarchiques par des institutions républicaines; sur ce terrain, nous devons faire appel au concours de tous et ne repousser aucune conversion, du moment qu'elle est sincère. Républicains de la veille, et par cela même dénommés *radicaux*, si nous ne pouvons espérer faire de suite partager nos idées à ces nouvelles recrues, au moins devons-nous espérer les trouver à nos côtés pour défendre la République contre les entreprises monarchiques. »

Dès son arrivée à la Chambre, il présenta, de concert avec son père, la proposition d'abrogation de la loi des maires, projet qui devint plus tard l'article 1er de la nouvelle loi municipale transitoire; il fut l'un des 52 votants et signataires de la proposition d'amnistie; tous ces votes sont radicaux, et M. Benjamin Raspail n'a pas une seule fois oublié ni violé le programme qu'il avait signé à ses électeurs.

Le 18 mai 1877, M. Benjamin Raspail signa la protestation des gauches contre la résurrection du gouvernement de combat et, le 19 juin, il vota l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fortou.

Pendant la dissolution, M. Benjamin Raspail fit une campagne énergique contre les hommes du 16 mai, et, le 14 octobre 1877, les électeurs du canton de Sceaux le renvoyèrent à Versailles avec 10,818 voix.

Il siège à l'extrême gauche, il a toujours voté pour l'amnistie pleine et entière, la proposition Laisant, la suppression des jurys mixtes, l'ordre du jour contre les menées cléricales, l'abolition de la peine de mort. Il est partisan résolu de l'expulsion des Jésuites, de la séparation de l'Église et de l'État, de la suppression du budget des cultes, etc., etc. Il est membre du comité de patronage de la *Semaine anti-cléricale*, cette vaillante feuille dont le succès toujours croissant a excité tant de haine dans le camp jésuitique.

Au conseil général de la Seine, M. Benjamin Raspail est l'un des membres qui se dévouent le plus et travaillent avec le plus de soin à l'amélioration du département; il est l'auteur d'un vœu énergique que la presque unanimité a voté; ce vœu est ainsi formulé et mérite d'être mentionné ici :

« Considérant que, à plusieurs reprises, le Conseil municipal de Paris avait décidé, avec raison, que désormais les plaques indicatives de nos voies publiques ne devaient porter que des noms honorés et respectés;

« Que, malheureusement, pour des causes que nous n'avons pas à examiner ici, l'autorité gouvernementale a cru devoir maintenir des noms qui, s'ils étaient parfaitement à leur place sous le régime impérial, offensent la conscience et l'honnêteté publiques sous un gouvernement républicain;

« Par ces motifs,

« Le Conseil général émet le vœu :

« Que le Conseil municipal insiste de nouveau pour obtenir que, entre autres, les noms de Morny, Saint-Arnaud, Magnan, Abbatucci, Billault, Haussmann, soient effacés des plaques dénominatives des voies publiques.

« Nous avons le regret de constater que le pouvoir exécutif, n'a jusqu'ici, donné aucune satisfaction à une réclamation aussi légitime.

« Il ne nous reste donc, Messieurs, qu'à la renouveler, en y comprenant, de plus, les noms suivants :

« Dechanaleilles, Chasseloup-Laubat, Clary, Henri-Chevreau, Lepic, Coëtlogon, avenue de l'Impératrice. »

Depuis la mort de son vénéré père, M. Benjamin Raspail a hérité de la faveur populaire et de la confiance du parti démocratique; on peut être sûr qu'il ne faillira pas à son devoir, son passé le prouve surabondamment.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e année. – N° 79. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

CASTELLANI



CASTELLANI

Un peintre dont le nom, hier à peu près inconnu, va courir le monde aux lèvres de la Renommée grâce à l'œuvre gigantesque qu'il a entreprise et qu'il commence à mettre en lumière.

Agé de quarante ans environ, de stature moyenne, blond, la barbe drue, en pointe, hâtivement pailletée de fils d'argent, les yeux résolus, d'un gris clair, un peu railleurs et bien voyants, le nez droit, le front haut, la bouche amène, Castellani, Belge de naissance, est Parisien d'éducation, d'habitudes. Il fut amené à Paris dès l'âge de quatre jours; son service actif et vaillant pendant la guerre a surabondamment prouvé qu'il est bon Français.

Sa force physique extraordinaire a émerveillé longtemps les ateliers de peinture, où les amateurs du muscle ont fait à son bras herculéen une réputation dont notre homme se soucie médiocrement; moi-même je ne la consigne ici que parce qu'il me semble y entrevoir un vœu de nature, une prédestination à l'énormité des tâches qu'il devait entreprendre.

A cette heure où l'exiguité des habitations, l'indifférence publique, et, il faut bien le dire aussi, l'impatience de produire et de jouir de nos artistes, réduisent la conception picturale à la mesure des tableaux de chevalet, Castellani poursuit le rêve de ressusciter la grande peinture. Il ne saurait plier son tempérament à la confection microscopique des tableautins à la mode : il faut du large à sa pensée comme aux grands oiseaux. Vingt ou vingt-cinq mètres d'essor lui sont nécessaires. Devant une toile blanche de deux cents pieds on le voit sourire.

Et ne croyez point qu'il ait été sollicité à cet élan par l'abondance des moyens, la multiplicité des ressources! Castellani est né pauvre. On sait ce qu'il en coûte pour l'accomplissement d'une œuvre d'art de longue haleine. Castellani, au travers des nécessités, des privations, des déboires, n'a cessé de poursuivre son but. Il y a un an à peine qu'il a triomphé du sort.

***

Né d'un père italien, d'une mère française, à Bruxelles, ainsi que je l'ai dit, l'enfant ramené à Paris fit ses études au collège Charlemagne, où ses aptitudes se révélèrent plus spécialement pour l'histoire. Encore un indice : l'homme qui devait à coups de pinceau raconter plus tard les grandes aventures des peuples et la gloire des armées, remportait en classe tous les prix d'histoire, et fut proposé au concours général.

Un parallèle entre César et Pompée, qui lui valut un grand prix et force compliments, lui est resté dans la mémoire.

Comme tant d'autres infortunés que les stériles études universitaires laissent désarmés en face de la vie, Castellani, au sortir du collège, fut bien empêché. Seul avec sa mère, à peu près dénuée de ressources, l'enfant essaya de divers métiers, puis enfin, cédant à l'instinct natif, partit un jour à pied pour l'Italie, comme il avait entendu dire sans doute qu'avait fait Jacques Callot.

C'est dans cette équipée irréfléchie qu'il fit rencontre d'Edmond About, lequel, en un de ses livres, constata l'impression que lui fit cet adolescent hardi, résolu, égaré sur les routes. Rencontre d'ailleurs qui ne fut d'aucune utilité pour le jeune vagabond, car, après être resté plusieurs fois quarante-huit heures sans manger, il prit parti d'avouer sa détresse et fut rapatrié aux frais de l'Etat.

La destinée, au retour, ne lui fut guère plus douce : il dut, lui qui rêvait la mêlée formidable des combattants sous l'horizon pourpré des paysages de bataille, et les contractions héroïques de la face humaine en face de la mort, il dut se comprimer, s'amincir, se résigner aux lignes froides, ressassées, ascétiques des personnages de vitraux. Un peintre verrier, M. Oudinot, fournissait la tâche, et Castellani un long pinceau trempé d'encre de Chine à la main, sur de mornes feuilles de papier Bull, accomplissait la besogne et rongeait son frein.

S'il eût été seul, assurément il eût secoué cette servitude abêtissante, mais il avait sa mère alors complètement ruinée, et les quelques sous du sacrifice étaient seuls à entretenir l'humble foyer.

Il se trouve des cas où le dévouement maternel est largement compensé par le dévouement de l'enfant; cela arrive dans les maisons où l'on n'attend pas d'héritage.

***

Enfin Castellani, qui travaillait rue Campagne-Première, obtint ses entrées rue Notre-Dame-des-Champs, dans l'atelier d'Yvon. Le peintre de la *Tour Malakoff* donna des conseils, surtout des

encouragements au jeune homme, qui redoubla d'efforts, et prit quelques heures sur ses journées pour faire un tableau.

En 1868, il exposa pour la première fois : sa toile représentait un *Clairon des Zouaves* en pied, de grandeur naturelle. Ce n'était ni bien ni mal ; c'était déjà hardi.

La guerre arriva.

J'ai dit que la musculature prodigieuse de Castellani et ses instincts physiques le désignaient à l'action. Quoique né à Bruxelles, il demanda du service et fut nommé capitaine de francs-tireurs réguliers.

Il concourut à la défense de Paris, connut les longs jours de famine, les longues nuits glaciales dans les plaines gelées, au clair des lunes sinistres, au pli ténébreux des tranchées, sous le feu des Prussiens.

Enfin un jour, en avant du fort de Rosny, blessé d'un coup de baïonnette, il fut fait prisonnier.

Quatre mois il subit les douleurs de la captivité, là-bas en Silésie, à Glogau. Quand il revint, la honte était bue, la Commune égorgée, Paris brûlé.

* * *

C'est alors qu'il se réfugia sous les arbres de Bois-le-Roy.

Sa mère était morte. Seul désormais, ce cœur attristé, humilié, meurtri, mais jamais vaincu, se rehaussa pour l'effort.

Il reprit la palette et se mit à l'œuvre. C'est à Bois-le-Roi que je l'ai vu, dans une masure en ruines, au bord du chemin, au seuil de la forêt. Il avait, tant bien que mal, réparé les murs, et courageusement déroulait, sur une vaste toile, au fil de la brosse, un énorme tableau de bataille : *Les Turcos à Wissembourg*.

Qui voulait entrer, entrait ; tous étaient bien reçus. Le visiteur interrogé, consulté, son impression recueillie avec soin, recevait l'hospitalité rustique et bon enfant. La table plus que frugale n'était qu'une planche posée en travers de tréteaux ; mais une compagne dévouée assaisonnait la pitance quelconque d'un sourire égal ; mais le soleil, glissant par les embrâsures, faisait pleuvoir dans l'atelier ses palets d'or joyeux ; mais alentour, de tous les coins du bois, les oiseaux chantaient...

A quelque fortune qu'il atteigne, et dût-il plus tard habiter des palais, Castellani, je gage, ne se rappellera jamais sans émotion ce coin parfumé d'espérance et de fleurs sauvages.

* * *

Les *Turcos à Wissembourg* parurent au Salon et furent remarqués, sans que la situation du peintre en fût améliorée d'ailleurs.

Croyez-vous qu'il fut découragé? Que nenni! Il fit tendre aussitôt une toile plus grande aux murs de son refuge et commença gaillardement la *Charge des cuirassiers à Sedan*.

Tant d'ardeur, de courage, de volonté devaient émouvoir ; le maire de Samois, village voisin de Bois-le-Roi, se prit d'intérêt pour l'artiste. Le colonel du 1er cuirassiers, en garnison à Melun, mit ses hommes à la disposition du peintre. Chevaux et cavaliers vinrent poser devant lui ; un frémissement d'acier courut sous les branches ; la profondeur sombre des fourrés s'illumina du reflet des armures... La fin de l'année vit la fin de l'œuvre, et les *Cuirassiers à Sedan*, produits au Salon suivant, parcimonieusement payés par l'État, donnèrent à leur auteur le moyen bien juste de recommencer un nouvel effort.

Cette fois il entreprit le tableau qui a déterminé son succès : les *Marins au Bourget*.

Pour la première fois, l'idée du panorama lui était apparue dans une nuit d'insomnie. Ressusciter, vulgariser, rendre tangible à la foule une grande page de l'histoire, par tous les moyens de la peinture, du trompe-l'œil et de la perspective, éclairer, distribuer, ménager les effets de telle sorte que la chose représentée acquiert l'intensité de la vie, que l'illusion est complète, et que le spectateur, un moment, se croit transporté dans le passé, mis au centre même de l'action, croit entendre le sifflement des balles et le rugissement de la guerre, voilà ce qui parut à Castellani digne de son tempérament, de sa peine, ce que d'autres avaient tenté médiocrement et qu'il a pleinement accompli à cette heure.

Il ne lui fut pas facile tout d'abord de faire triompher son idée.

Ce premier panorama transporté aux États-Unis y excita une vive admiration, mais ne fut point productif à son auteur. Il faut rabattre, paraît-il, de l'intégrité des Américains. Les conditions convenues ne furent pas remplies par les exploiteurs.

Même un grand travail qui fut à la même époque exécuté par Castellani, la décoration du palais de l'Industrie de Philadelphie, ne lui fut pas payé.

L'artiste, revenu en Europe attristé, vint s'échouer à Bruxelles.

Là, il exposa dans une boutique, aux chandelles, sur le boulevard Central, un fragment de son panorama qu'il avait rapporté. L'exhibition fit une sensation profonde. Un banquier de haute intelligence, M. Jourdain, mis en rapport avec le peintre, comprit le parti énorme qu'on pouvait tirer de sa production ardente.

Il lui commanda le *panorama de Waterloo*. C'est cet immense tableau circulaire exécuté par Castellani complètement seul, en l'espace improbable de quatre mois, rehaussé de toutes les ressources de la mise en lumière, agrémenté de tous les trucs de la perspective et des premiers plans réels, qu fait en ce moment l'admiration de la Belgique et des innombrables étrangers attirés par le charme de ce paisible et joli pays.

Tout aussitôt le succès enthousiaste a commencé pour le vaillant travailleur. Il ne peut plus suffire aux commandes. Quatre panoramas nouveaux sont déjà presque terminés et vont partir provoquer les suffrages de Vienne, de Madrid, de Rome, de Londres.

En bon Français, je le répète, Castellani a réservé peut-être le meilleur de son effort pour Paris, e nous aurons prochainement de lui la plus vaste de ses œuvres : *le Siège de Belfort*, exposée au centre de Paris, près du Château-d'Eau, à l'angle de cette place où s'élèvera, vers le même temps définitivement et indestructiblement, j'espère, la statue de notre République.

Je m'arrête.

* * *

Il est d'usage, en terminant une biographie, d'offrir au lecteur quelques saillies, répliques ou pensées vivement formulées, où le héros se peint lui-même en son propre langage.

Il ne faut point contredire à cet amour des mots, et d'ailleurs j'en sais un, bien authentique, de Castellani. Je n'en veux point d'autre ; il me paraît suffire.

On vint lui demander la promesse d'un nouveau panorama, celui du *Siège de Paris*, pour... Berlin.

L'artiste écouta patiemment la harangue du Teuton chargé de lui baragouiner sa requête; puis, lorsqu'enfin celui-ci, sûr de l'acquiescement du peintre, abordant le point définitf, interrogea :

— Quel prix demanderez-vous?

Castellani, souriant comme l'aurore, doucement répondit

— CINQ MILLIARDS!

Il suffit, n'est-ce pas? PIERRE et PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, rue Monsieur-le-Prince, 48. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e année. — No 80. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

EDMOND TURQUET



Edmond TURQUET

La biographie de M. Turquet pourrait être longue, car bien que très jeune il s'est déjà distingué dans toutes les occasions que les évènements lui ont fournies, et depuis dix ans ce ne sont pas les circonstances qui font défaut aux hommes politiques.

Avocat attaché au parquet de Paris en 1859, il fut nommé en 1860 substitut à Clermont (Oise), puis passa en la même qualité à Saint-Quentin et à Beauvais. En 1868, il était placé comme procureur impérial à la tête du parquet de Vervins. Il y a une maison d'arrêt à Vervins. M. Turquet comprit qu'il y avait autre chose à faire que d'être l'agent officiel de la vindicte publique, le défenseur de la société ; qu'il lui appartenait aussi d'être en quelque sorte le rédempteur des condamnés, et il se mit à l'œuvre. Il fonda l'école des prisonniers. Il installa tout le matériel à ses frais et se fit le professeur des détenus. Chaque jour il leur donnait des leçons pendant deux heures et lisait avec eux les livres qui pouvaient les mener au bien. Il obtint ainsi des résultats merveilleux.

C'était là une création nouvelle, utile.

M. Duruy, alors ministre de l'instruction publique, se fit rendre compte de ces travaux, demanda des rapports au jeune magistrat, et, charmé, séduit par les nobles et généreuses idées mises en pratique, s'empressa de publier tous ces documents dans le bulletin administratif de son ministère.

Le 30 avril 1868, M. Turquet était nommé officier d'académie, et, le 1er juin suivant, la Société d'encouragement au bien lui décernait une médaille d'or, pour dévouement exceptionnel à l'humanité et services rendus à l'enseignement du peuple.

La presse entière félicita le jeune magistrat de cette belle conduite, et les électeurs de la troisième circonscription de l'Aisne lui offrirent la députation.

M. Turquet, absorbé par ses fonctions de magistrat, refusa.

Cette popularité ne faisait pas le compte du gouvernement impérial, qui voyait d'un mauvais œil l'influence et la considération attribuées à d'autres qu'à ses créatures. Le ministre de l'intérieur ordonna la fermeture de l'école des prisonniers.

M. Turquet donna sa démission, que le garde des sceaux ne voulut pas accepter, mais il se refusa énergiquement à la retirer et résigna irrévocablement ses fonctions.

Rentré en possession de son indépendance, M. Turquet accepta la candidature qui lui était offerte et entama vigoureusement la lutte électorale. Dans sa profession de foi, M. Turquet revendiquait la liberté de la presse, le droit de réunion, la séparation des Eglises et de l'Etat, l'instruction gratuite et obligatoire, etc., etc.; tout le programme de l'école libérale et républicaine.

L'administration combattit par tous les moyens cette candidature redoutable. Des calomnies niaises furent répandues contre M. Turquet, que les électeurs vengèrent par 12,183 suffrages. M. Jules Favre en obtenait en même temps 4,772 ; 131 bulletins s'égaraient sur divers noms, en sorte que M. Piette, candidat officiel, obtenait 18,896 voix, c'est-à-dire 904 voix seulement de plus que la majorité absolue.

Vinrent les terribles évènements de 1870. M. Turquet était à Paris. Il s'engagea dans le corps des tirailleurs de la Seine et parvint rapidement au grade de sergent-major. Le 21 octobre, au combat de la Malmaison, il recevait trois coups de feu, et le 19 novembre il était cité à l'ordre du jour de l'armée, dans les termes les plus élogieux que puisse envier un soldat de profession. Huit jours après le ministre de la guerre lui décernait la croix de la Légion d'honneur.

Les électeurs de l'Aisne ne connaissaient même pas tous ces détails, si honorables pour M. Turquet,

quand ils l'envoyèrent à l'Assemblée aux élections générales du 8 février. M. Turquet siégea aussitôt à gauche, dans les rangs des républicains.

Lors de l'insurrection du 18 mars, M. Turquet se trouvait dans le train qui amenait à Paris le général Chanzy. Dès qu'il apprend que les insurgés ont arrêté le général, M. Turquet accourt et déclare qu'il partagera la captivité et le sort de son collègue de l'Assemblée. Tous deux coururent de grands dangers et ne durent leur salut qu'à l'intervention de Léo Meillet, qui s'exposa aux menaces de ses collègues et des fédérés pour rendre à la liberté les prisonniers dont il avait réclamé la garde. Aussi, après l'entrée des troupes régulières à Paris, traqué par la police qui le recherchait pour le déférer aux conseils de guerre, Léo Meillet écrivit à M. Turquet pour lui demander sa protection.

Celui-ci, n'écoutant que la voix de la reconnaissance et du courage, offrit un asile au malheureux Meillet et lui fournit les moyens de passer à l'étranger.

C'était hardi. Et comme un député de la droite blâmait la conduite de M. Turquet, celui-ci lui répondit fièrement : « Monsieur, dans ma famille on a l'habitude de payer ses dettes, » et il déclara en pleine Chambre qu'il ne se cachait pas d'avoir agi ainsi, qu'il recommencerait si c'était à refaire, et qu'il serait d'un lâche de ne pas faire ce qu'il avait fait.

M. Turquet à l'Assemblée est un député d'affaires. Sa compétence est acceptée sans conteste. Il a fait partie de la commission des établissements pénitenciers, de la commission des services administratifs.

Tous les votes de M. Turquet sont conformes aux décisions de l'Union républicaine dont il est membre.

Dans son département, où il est conseiller général pour le canton de Sains, M. Turquet demeure en rapports constants avec ses électeurs, qui mettent souvent à l'épreuve sa complaisance et qui savent qu'il ne se fait pas prier. Avec la rente de sa croix de la Légion d'honneur, il a fondé un prix de concours entre les écoles du canton, et il surveille lui-même les progrès des petits enfants, qui voteront pour lui dans quinze ans d'ici, comme leurs papas et leurs grands-pères.

Pour s'inspirer de ces généreuses idées et de ces ardentes convictions républicaines, M. Turquet n'a eu qu'à puiser dans sa propre famille les enseignements salutaires qui font les hommes de bien et les grands citoyens. Son aïeul, M. Le Carlier, maire de Laon, fut élu député du Tiers-État du bailliage du Vermandois aux États généraux ; député à la Constituante et à la Convention, il siégea ensuite au Conseil des Anciens.

Son grand-oncle, M. Le Carlier, a été, sous la Restauration, député de Laon. Il faisait partie de la députation illustre qui comptait dans ses rangs le général Foy, Labbey de Pompières et d'Esterno.

Depuis le 5 février 1879, M. Turquet, sous-secrétaire d'Etat au ministère des beaux-arts, a porté dans son administration, en même temps que son amour pour les arts, ses idées libérales. A son arrivée aux affaires, il a adressé aux inspecteurs des théâtres cette lettre remarquable, qui était un manifeste et qui eut un grand retentissement.

A MM. les Inspecteurs des Théâtres.

Messieurs,

La République a beaucoup à faire pour le théâtre ; et en vous confiant les délicates fonctions d'inspecteurs, je crois devoir vous indiquer quel concours j'attends de vous dans l'œuvre de régénération si nécessaire que nous entreprenons.

Si l'art dramatique est en décadence, c'est que depuis trop d'années la France, tenue en tutelle, avait vu les libertés politiques supprimées. Au théâtre les œuvres nobles et viriles étaient suspectes ; ce qui parlait à l'homme de sa dignité, de sa liberté, de ses hauts devoirs, était proscrit. Un art corrupteur s'était emparé de la scène ; on voyait s'y étaler effrontément la licence. L'art semblait n'avoir plus qu'un but : amuser ; et pour amuser il descendait jusqu'à la grivoiserie, et plus bas encore, jusqu'à la corruption.

Nous voudrions que l'art dramatique fût ramené à un idéal plus mâle et plus fier ; que le théâtre fût une école. L'art que nous voulons, c'est celui qui élève, non celui qui dégrade. L'œuvre que nous aimons, c'est celle qui assainit, non celle qui corrompt. Il faut que la puissante influence du théâtre nous vienne en aide et seconde les efforts que nous faisons pour instruire le peuple, pour le forti-

fier, pour le faire de plus en plus digne d'exercer le pouvoir que met entre ses mains la République, afin de donner à la France la grandeur morale qui convient à une démocratie.

Pour cela, donnons en politique toute la liberté compatible avec le maintien de la paix publique, et gardons toute notre sévérité pour les couplets licencieux et les pièces immorales; nous souvenant, Messieurs, que les deux principes de la République sont : la dignité et la liberté.

Le Sous-Secrétaire d'État
au Ministère des Beaux-Arts.
Edmond TURQUET.

Il a donné une impulsion nouvelle aux travaux de décoration des édifices publics, demandant aux artistes, au lieu du convenu, du poncif allégorique, des œuvres empreintes de l'esprit moderne et de la réalité.

Il a donné à l'enseignement du dessin une extension considérable, et nos industries d'art en sentiront dans quelques années les heureux résultats.

Cette année même, au Salon qui s'ouvre, nous allons voir des modifications heureuses dans l'organisation de l'exposition; et, malgré les railleries de quelques artistes réactionnaires, on se convaincra qu'un progrès a été réalisé. Et l'impulsion donnée se continuera.

Les beaux-arts doivent aussi à M. Turquet la création du musée de moulage, qui doit offrir, dans le palais du Trocadéro, des spécimens de toutes les écoles de statuaire et d'architecture.

Beaucoup d'autres projets sont encore à l'étude; nous sommes sûrs que M. Turquet saura les mener à bien.

On trouverait difficilement un homme plus intègre et plus dévoué à l'art.

Ajoutons que M. Turquet est président des Sauveteurs de la Seine et qu'il a reçu la médaille de première classe pour avoir sauvé, en 1869, une femme qui allait se noyer.

On voit que les réactionnaires n'ont pas précisément le monopole des actes de courage.

Pierre et Paul.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, rue Monsieur le Prince, 48. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e année. — N 81 10 c. Un an : 6fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

GUSTAVE RIVET



Gustave RIVET

Celui-là est un vrai jeune, jeune par le cœur et par l'âge, ce qui n'est pas précisément très fréquent à une époque où tant d'adolescents ont cinquante ans passés et vivent en gommeux de bas-empire, avec une complète calvitie de convictions et d'illusions. Gustave Rivet est un enthousiaste et un convaincu; il appartient à cette race des Allobroges qui n'ont ni la froideur des gens du Nord, ni l'exubérance des gens du Midi, et qui savent allier l'énergie à la douceur, et la persévérance à l'entraînement. Excellent cœur, ami dévoué, André Gill l'a défini en deux mots : « un sincère et un affectueux. »

C'est à Domène, près Grenoble, le 25 février 1848, que naquit Gustave Rivet.

La date de sa naissance n'est pour rien dans ses convictions républicaines, mais il éprouve un certain plaisir en songeant qu'il a accompagné de ses premiers vagissements les cris de « Vive la République! » qu'il a été bercé au chant de la *Marseillaise* et qu'il a, en naissant, respiré un air révolutionnaire.

Gustave Rivet fit ses études au lycée de Grenoble, dont il fut un des plus brillants élèves et qu'il quitta après sa rhétorique, chargé de lauriers (style classique), pour venir à Paris achever ses études à Sainte-Barbe et à Louis-le-Grand.

Ses instincts littéraires devinrent alors une passion. Du collège il envoie sa prose et ses vers aux journaux du quartier Latin. Il devient rédacteur assidu de la *Jeunesse*, et l'une des pièces de vers qu'il donna à cette feuille eut l'honneur d'être citée tout au long par Timothée Trimm dans une de ses chroniques du *Petit Journal*. Ce début encourageait le jeune collégien. Dès ce moment aussi le théâtre le tentait. Et les curieux ne seront pas fâchés d'apprendre que sa première pièce est une opérette en quatre actes : *Enée à Carthage*, parodie qui fut représentée par l'auteur et ses camarades, rhétoriciens et philosophes, au petit collège barbiste de Fontenay-aux-Roses, sur un théâtre construit pour la circonstance, dans la grande salle des exercices. C'est un rédacteur actuel de la grave *Revue des Deux-Mondes* qui, dissimulant son sexe sous le peplum antique, joua le rôle de Didon. C'est Gustave Rivet qui, de sa voix de ténor léger, chanta, fort galamment ma foi, le rôle de *Pius Æneas*. En continuant nos indiscrétions, ajoutons que notre confrère Gaston Berardi, de l'*Indépendance belge*, avait écrit pour Enée à Carthage une ouverture bouffe pour piano, violons et mirlitons, et qu'il fut lui-même chef d'orchestre accompagnateur, pour cette représentation extraordinaire et unique, à laquelle j'ai eu le plaisir d'assister en ma qualité de Barbiste.

La vie politique comme la vie littéraire attirait mon camarade Gustave Rivet. Elevé par son père dans la fermeté des principes démocratiques, je l'ai connu à dix-huit ans le républicain convaincu qu'il est demeuré : austère et inflexible dans ses opinions. Et je me souviens que plus d'une fois, aux jours de sortie, il m'a emmené au jardin des Tuileries saluer Spartacus.

Ce que Gustave Rivet aimait surtout de l'antiquité, c'était Tacite, c'était Juvénal et ses brûlantes invectives contre les Césars. Il se nourrissait aussi de la philosophie humanitaire de Sénèque.

Il ne s'arrachait aux anciens que pour lire Victor Hugo. Il savait par cœur *les Châtiments*, et il écrivait à Guernesey, au grand poète, son admiration et sa foi, cette foi républicaine qui, au sortir du collège, le poussait dans la mêlée politique des dernières années impériales et l'unissait à ces groupes de vaillants jeunes gens qui, comme le disait Rogeard, montraient à Bonaparte que le lion du quartier Latin n'était pas mort.

Mais le moment était venu de prendre un état, comme on dit. La littérature n'offrant en général aux débutants que des privations, Gustave Rivet, qui venait de perdre son père, inspecteur de l'enseignement primaire dans le département d'Eure-et-Loir, et qui avait des charges de famille, sa mère et sa grand'mère, dut songer à se créer immédiatement une situation qui pût le faire vivre, lui et les siens. De plus, il aimait. Et les parents de sa fiancée attendaient pour consentir au mariage que Gustave Rivet eût une position.

Il entra dans l'Université.

Reçu licencié ès lettres en Sorbonne après un brillant examen, il fut envoyé comme professeur de rhétorique à Dieppe, et il se maria.

Il était là, vivant modestement avec sa jeune femme, sans perdre de vue pourtant ses ambitions, quand arriva le 24 mai et que M. de Fourtou prit le portefeuille de l'instruction publique.

Gustave Rivet venait justement de publier un volume de vers patriotiques et républicains, *les Voix perdues*, chez Lemerre. Quelques-unes des pièces de ce volume soulevèrent contre lui les colères jésuitiques et réactionnaires.

S'adressant à certains généraux de la récente guerre, il leur disait :

Certe, il ne s'agit pas en cette heure fatale
D'aller s'agenouiller dans une cathédrale,
Et, les yeux vers le ciel levés, les cœurs émus,
De marmotter à Dieu quelques plats oremus;
Ni de faire sur les autels des saintes vierges
Flamber dévotement un tas de petits cierges.

Pour repousser Guillaume et son noir bataillon
J'ai peu de confiance en votre goupillon,
Et ma naïveté croit, je vous le confesse,
Qu'une sortie aurait plus d'effet qu'une messe.
. . . .
. . . .
Non! non! ce qu'il nous faut, généraux, ce n'est pas
Des neuvaines sans fin à sainte Geneviève;
C'est la lutte, l'effort sans faiblesse et sans trêve.
Ce sont les bataillons autour de leur drapeau.
C'est tout le peuple ayant au poing son chassepot.
Ce n'est pas une inerte et vieille confiance
Dans l'appui merveilleux de votre Providence.
Nos sauveurs sont nos bras, nos armes, nos efforts,
Et nos canons tonnant sur les murs de nos forts.
Ce qu'il faut, généraux, bien plus qu'un scapulaire,
C'est un cœur indomptable où rugit la colère,
Ce n'est pas un cantique onctueux et dévot.
Non! c'est la *Marseillaise* ardente qu'il nous faut!
Ce n'est pas un appel à Dieu, dont Bismarck rie;
C'est l'amour obstiné, profond, de la patrie;
Le sacrifice, la valeur, la volonté.
Et la foi dans le peuple et dans la liberté.

Une autre pièce était un appel à la commission dite *des grâces*. Il était audacieux à ce moment d'élever la voix en faveur des condamnés de la Commune, et lorsqu'on disait « Ne tuez plus, » on était facilement appelé « assassin ».

De plus Gustave Rivet venait de faire représenter à Paris le *Cimetière Saint-Joseph*, où Tartufe était fortement houspillé. C'en était assez, c'en était trop pour que le jeune professeur ne fût pas considéré comme un homme très dangereux. Le sire de Ribérac, le futur flétri du 16 mai, lui fit l'honneur de le révoquer, en le menaçant même de traîner son livre devant les tribunaux.

En apprenant cette révocation, Victor Hugo écrivit à notre ami :

« *Hélas! vaillant poète, que vous dire?*

« *Cette heure a deux profils, le profil traître et le profil lâche. Vous étiez mal vu des deux, vous le talent loyal et le cœur intrépide.*

« *Courage. Je vous serre la main.* *Victor Hugo.*

Gustave Rivet vint alors à Paris, écrivit, donna des leçons, puis fut rappelé dans l'Université par le ministère suivant, qui le renvoya professer la rhétorique à Meaux.

Il n'y resta qu'une année, et revint à Paris, chargé d'un cours au lycée Charlemagne.

Mais peu après, renonçant définitivement au professorat, il entra dans la presse militante, où sa plume devait efficacement combattre pour ses idées.

Sous le 16 mai, en effet, il publia nombre d'articles et de brochures ; il écrivit dans la *Vie littéraire* des portraits politiques à l'emporte-pièce, et pendant plusieurs mois donna chaque semaine des Némésis d'un souffle ardent.

Entrant ensuite à l'*Homme-Libre*, que dirigeaient Louis Blanc et Ernest Hamel, il y donna des chroniques remarquables, dont quelques-unes entre autres, contenant de curieuses révélations sur les mœurs cléricales et la vie des couvents, firent sensation.

Après la disparition de l'*Homme-Libre* il collabora au *National*, aux *Droits de l'Homme*, et en dernier lieu au *Rappel*.

En 1878, Anatole de La Forge, le vaillant défenseur de Saint-Quentin, était nommé directeur de la presse au ministère de l'intérieur; il appela près de lui, comme secrétaire de la direction, Gustave Rivet, qui ne quitta cette situation, en février 1879, que pour devenir chef de cabinet du sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts. Depuis plus d'un an qu'il remplit ces délicates fonctions, ses qualités personnelles, sa courtoisie, sa valeur littéraire et sa compétence artistique l'ont fait aimer et estimer de tous les artistes.

Revenons à l'écrivain.

Gustave Rivet, qui à ses débuts a signé du nom de Hector l'Estraz plusieurs plaquettes de poésies, publia, il y a deux ans, un livre qui eut un grand retentissement et qui a comblé une lacune dans l'histoire littéraire de ce temps. Les longues relations de notre ami avec Victor Hugo, le mettaient plus qu'aucun autre à même d'écrire ce livre.

Dans *Victor Hugo chez lui* (1), Gustave Rivet a révélé au public qui ne connaît le grand poète que par ses œuvres, tout le côté intime qui lui avait jusqu'alors échappé. Il a peint dans Hugo l'homme privé avec sa douceur, sa simplicité, sa bonté infinies.

(1) Maurice Dreyfous, éditeur.

La publication de ce livre charmant, digne complément du livre de Mme Victor Hugo, fut un succès; plusieurs éditions s'enlevèrent en quelques mois et tous ceux qui dans le présent et dans l'avenir voudront connaître Victor Hugo, devront puiser à cette source et lire le livre de Rivet; livre sincère et vrai dans son admiration.

Gustave Rivet a gardé toute sa ferveur de la vingtième année pour le grand maître, et Victor Hugo veut bien lui rendre, en retour de son affection filiale, une affection toute paternelle.

Quelques grincheux qui font profession de scepticisme ont quelquefois souri de l'enthousiasme juvénile que notre ami professe pour Victor Hugo, pour quelques autres aussi, poètes, littérateurs et hommes politiques; Gustave Rivet n'en a cure, il trouve que rien n'est bon comme d'admirer, et il dit que « l'amour des maîtres est le commencement du talent ».

Un passage de la lettre que Victor Hugo lui écrivait après la publication de son livre, exprime avec une admirable précision ce que je disais en commençant du caractère de Gustave Rivet :

« Ce qui est adorable dans votre livre, disait le maître, c'est cette âme restée adolescente et ce cœur devenu complètement viril. On vous sent jeune comme Bara et ferme comme Caton. »

J'ai la puérilité d'envier ce bel éloge fait par le grand poète..

Outre les articles politiques qu'il a donnés aux journaux, Gustave Rivet a publié, chez Lechevalier, une étude sur les *Dragonnades*, et au moment des élections sénatoriales du 5 janvier 1879 il a écrit une importante brochure, *Lettre d'un patriote aux électeurs sénatoriaux*, qui, tirée à cinquante mille exemplaires et distribuée par les soins du comité républicain, n'a certainement pas été étrangère au grand triomphe remporté par la cause de la liberté.

En mars 1879, Gustave Rivet donnait au théâtre Cluny un drame en quatre actes, *le Châtiment* (1), qui a été un éclatant succès. Amis et ennemis politiques ont salué de leurs applaudissements le jeune écrivain, qui débutait par un coup de maître, et dans le *Figaro* M. A Vitu, constatait que le quatrième acte de ce drame offrait une des situations les plus saisissantes qui soient au théâtre.

Cette année le théâtre Cluny a repris avec un grand succès le *Cimetière Saint-Joseph* (2). Et l'Odéon, qui a reçu il y a plus d'un an un drame en vers, *Marie Touchet*, ne tardera pas sans doute à représenter cette œuvre qui, j'en suis sûr, sera un nouveau succès pour le poete et l'auteur dramatique.

Rivet travaille en ce moment à un drame en cinq actes, et il prépare un roman de mœurs. Il vient de publier dans la *Nouvelle Revue* un poème qui a eu le plus grand succès : *l'Alsacien*. Toute la presse en a parlé, et le *Petit Journal* a consacré un premier Paris à l'éloge de cette œuvre.

Au physique, Gustave Rivet est un grand garçon bien découplé; il se livre avec ardeur à tous les exercices du corps; il aime passionnément l'escrime; tous les matins à huit heures il est à la salle d'armes, et commence sa journée par une demi-heure ou trois quarts d'heure d'assaut.

Disons en terminant que Gustave Rivet a les qualités qui font les vrais hommes; des convictions inébranlables, jointes à un ardent amour du bien. Sous sa douceur et sa modestie il cache une persévérante énergie. Son ami le poète Raoul Lafayette lui a donné cette devise :

« Je suis un Allobroge
« Qui marche le front haut, et jamais ne déroge. »

Il a horreur des natures tortueuses et va droit devant lui, ayant le dédain des jalousies et des intrigues. Sa parole est sûre, comme son regard est droit. C'est un talent et une conscience.

C'est un homme d'aujourd'hui et c'est aussi un homme de demain.

Pierre et Paul.

(1) Dreyfous, éditeur.
(2) Charpentier, éditeur.

Les Hommes d'aujourd'hui :

En vente : *Victor Hugo. — Léon Cladel. — Constant Coquelin. — Emile Zola. — Léon Gambetta. — Aurélien Scholl. — Sarah Bernhardt. — Nadar. — Auguste Vacquerie. — André Gill. — Emile de Girardin. — Victor Capoul. — Louis Blanc. — Edmond About. — Sophie Croizette. — Grévin. — Emile Littré. — Francisque Sarcey. — Bardoux. — Olivier Métra. — Challemel-Lacour. — Daudet. — Garibaldi. — Jules Grévy. — Ernest Hamel. — Charles Floquet. — Saint-Genest. — Lockroy. — Clémenceau. — Hector Pessard. — Charles Monselet. — Docteur Pajot. — Arthur Ranc. — Jules Claretie. — Jules Ferry. — Erckmann-Chatrian. — Spuller. — Victor Poupin. — Général de Wimpffen. — De Lesseps. — Anatole de La Forge. — Ed. Siebecker. — Jean Macé. — Vaucorbeil. — Un vieux petit employé (Yves Guyot). — Etienne Carjat. — Emmanuel Vauchez. — Victor Schœlcher. — Castagnary. — Alexis Bouvier. — Touchatout (Léon Bienvenu). — Alfred Naquet. — Cantin. — Paul Arène. — Jobbé-Duval. — Charles Lecoq. — Hérold. — Pierre Véron. — Théodore Aubanel. — Mario Proth. — Alphonse Humbert. — Théodore de Banville. — Olivier Pain. — Allain-Targé. — Dumaine. — Tony Révillon. — H. Rochefort. — Laisant. — Farcy. — Léo Taxil. — A. de Secondigné. — Gagneur. — Arsène Houssaye. — Laurent-Pichat. — A. S. Morin. — Hector France. — Benjamin Raspail. — Castellani. — Edmond Turquet.*

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e année. — N° 82. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

FRANCIS PITTIE



FRANCIS PITTIÉ

Francis Pittié naquit à Nevers en 1829.

A vingt ans il sortait de l'Ecole militaire de Saint-Cyr avec le grade de sous-lieutenant. Le 8 septembre 1855, il assistait en qualité de lieutenant à l'assaut de Sébastopol, où son courage lui valut une blessure, la croix de la Légion d'honneur et un brevet de capitaine. Pittié fit partie des troupes qui furent envoyées en Italie; à la bataille de Solférino il fut grièvement blessé et reçut la décoration de la Valeur militaire de Savoie.

Promu major en 1866, puis nommé officier de la Légion d'honneur, le commandant Pittié fut du nombre de ces braves que la trahison de Bazaine, autant que les victoires des Prussiens, laissa enfermer dans l'enceinte. Malgré les efforts des libéraux de l'armée qui, certains enfin de l'abandon criminel du commandant en chef, voulaient, de concert avec la garde nationale, organiser une résistance suprême et tenter une trouée, le 29 octobre 1870, la ville fut livrée.

Oui, les Prussiens allaient entrer dans Metz l'inviolée, dans *Metz la Pucelle*. Ah ! ce fut une terrible épreuve pour Pittié et ses compagnons d'armes que cette prise de possession par l'armée allemande! Le jour était sinistre, le ciel brumeux, il pleuvait. A Metz, toutes les portes étaient fermées. Musique en tête, entraient comme une houle humaine dans une ville morte ces lourds Allemands, dont la joie insultait à ce deuil silencieux et sombre des Lorrains conquis, livrés. Et, pendant que leurs bataillons lugubres envahissaient la cité, là-bas, hors des murs, les soldats français défilaient devant leurs ennemis. Pauvre armée, si belle deux mois auparavant, et maintenant, comme un troupeau, conduite à l'étranger devenu le maître! Il y avait des adieux déchirants, des scènes atroces, impossibles à décrire, des explosions de patriotiques douleurs. Tous pleuraient, chefs et soldats.

D'aucuns n'acceptèrent de cette honteuse capitulation ni la sécurité ni les chaînes. Pittié fut de ceux-là. Il s'enfuit de sa prison et courut s'offrir corps et âme aux chefs de la Défense nationale, afin de disputer aux vainqueurs le sol de la patrie envahie.

« Nommé, au mois de novembre 1870, lieutenant-colonel par le général Bourbaki, et chargé de l'organisation du 68e de marche, il se retrouvait en face de l'ennemi, et il en profita amplement. Bientôt il seconda de son zèle et de ses talents surexcités par le patriotisme le général Faidherbe, commandant en chef de l'armée du Nord, se signala par son héroïsme dans la bataille d'Amiens, fut promu colonel au mois de décembre et investi du commandement d'une brigade avec laquelle il continua les opérations de la campagne. Aux batailles de Pont-Noyelles (où il fut encore blessé), de Bapaume et de Saint-Quentin, il se couvrit de gloire. Un passage du livre du général Faidherbe, *Campagnes et opérations de l'armée du Nord*, suffira pour édifier nos lecteurs sur ce point :

Les hauteurs avancées de Gauchy furent assaillies six fois par des troupes fraîches qui se renouvelaient sans cesse; *six fois nos soldats, animés par le courage et l'intrépidité du colonel Pittié, repoussèrent ces assauts.* Dans ces attaques, nos soldats se rapprochèrent plusieurs fois jusqu'à vingt pas de l'ennemi, jonchant le terrain de ses morts.

« La guerre civile de 1871 lui réservait, hélas! un emploi différent de son courage, et, connaissant la noblesse et la bonté de son cœur, on se rend compte de ce qu'il dut souffrir dans cette lutte imposée par la fatalité. »

Nous venons de résumer, d'après l'excellente Revue *la Jeune France*, les états de service du soldat. Parlons maintenant du poète.

« Vers 1863, raconte F. Frank, paraissait, tout discrètement — on eût pu dire, se glissait dans la publicité — un petit livre, moins que cela, un simple cahier imprimé sans nul luxe typographique et portant sur sa mince couverture verte ce titre : *le Roman de la vingtième année*. Il ne renfermait guère plus de soixante pages de rimes : courtes chansons ou élégies, imprégnées d'amour et de jeunesse, les unes venues d'original, les autres empruntées aux plus foncièrement *humains*, aux plus chers des maîtres étrangers, Burns, Goethe, Uhland, Heine, Petœfi, — Heine surtout, le virtuose de l'ironie attendrie, le roi du *Lied* amer et suave.

Dès la première page, dès la première ligne, dès l'épigraphe prise de Brizeux, on voyait poindre les préférences et la nature intime de l'auteur. On pensait d'abord : Cette âme douce, pleine de vibrations contenues, plutôt aimante que passionnée, envolée dans le pur sentiment,

exprimant sur le mode gracieux ses délicatesses infinies, je la devine toute! Ame de songeur, distraite et insoucieuse de l'action, bercée de musiques intérieures, absorbée par l'éternel rêve qui la tient suspendue entre le crépuscule rose du matin et le crépuscule sombre du soir! Ame exquise, d'ailleurs, et digne d'être pénétrée. Puis, touché, gagné entièrement par le charme indéfinissable émanant de ces légères cantilènes, on apercevait, au loin, derrière le nuage de poésie, un coin de paysage familier avec un logis empli de calme, — le *coin riant* d'Horace, « *angulus ridet* », — cadre immobile d'une vie cachée, heureuse de sa stabilité, agitée par le seul retour du printemps et des fleurs nouvelles donnant l'essor aux parfums des plantes, aux fines émotions du cœur et aux fins caprices de l'esprit.

Et n'était-ce pas bien ainsi? Ne jaillissait-il pas de là une source fraîche de poésie vraie, reposant l'œil et l'oreille de la fatigue de tant d'ambitieux torrents au cours inégal, aux eaux troubles, au lit trop vite desséché? — « Avril... lilas... pervenche », murmuraient les vers du début. — « Oiseaux... aurore... printemps », répétaient les derniers vers mouillés de larmes précieuses par le poète, emporté au delà de ses vingt ans, mais que la jeunesse ardemment invoquée n'avait point abandonné. — Elle ne l'abandonnera jamais.

Aussi chose rare, d'emblée, Francis Pittié obtint les suffrages des juges les plus difficiles dans les principaux recueils de l'époque. La *Revue des Deux-Mondes*, la *Revue de Paris*, la *Revue française*, la *Revue contemporaine*, la *Correspondance littéraire*, la *Nation Suisse*, etc., l'apprécièrent de la façon la plus flatteuse. Et si une telle faveur allait de soi, de la part de la *Revue de Paris* dont l'hospitalité avait, en 1856, mis l'auteur en communication avec le grand public, l'adhésion de la *Revue des Deux-Mondes*, si avare d'éloges, souvent si quinteuse en ce temps-là, accentuait, dans la circonstance, le succès de l'opuscule. Le critique de la sèche *Revue* se prononçait en ces termes :

« Nous en étions là de nos lectures, cherchant quelques brins de fraîche poésie et n'apercevant guère que des fleurs fanées, lorsqu'un petit volume de modeste apparence est tombé sous nos yeux. *Le Roman de la vingtième année* est un recueil d'une soixantaine de pages, ne contenant que de courtes pièces de vers; mais l'auteur, M. Francis Pittié, est dans ce peu de rimes *plus réellement poète que tous les rimeurs dont nous avons cité les essais.* » — La voix du poète, continue l'auteur de l'article, cette voix « douce et pure », lui appartient bien, « *elle n'est pas celle du voisin* » : c'est quelque chose, en un temps d'effacement ou de grossières excentricités, *qu'un accent distinct.* Quoiqu'il traduise les poètes du Nord, l'auteur *n'est pas Allemand de langage.* Il aime Brizeux et lui emprunte l'épigraphe de ce recueil : comme lui, il chante une Marie qui lui tient lieu de Muse. « Qu'on lui souhaite plus de force et d'art, soit : mais il *donne la note juste* ». — « Je suis moins un poète, je le sais, dit-il, qu'un homme ardemment « et sincèrement épris de tout ce qui est délicat et pur, grand et noble. » Cette réserve est de meilleur augure pour l'avenir poétique de l'auteur que l'orgueil anticipé de la plupart des rimeurs qui débutent. »

Peut-être le critique jugeait-il résolûment de la sorte, parce que, poète lui-même et plus voisin, par ses tendances comme par son âge, du jeune poète que la vieille *Revue*, il ressentait l'impression profonde et soudaine d'une force revêtue de douceur et éminemment sympathique.

Il ignorait pourtant, alors, ce qu'était, en dehors du cercle spécial des lettres, la personnalité de l'auteur du *Roman de la vingtième année.* Il l'apprit et s'en étonna, lorsque dans le confrère et dans l'homme du monde qui lui tendait la main avec un élan cordial, il rencontra le soldat, hors de pair déjà, doublant le poète, et avec quelle modestie d'héroïsme! Le capitaine Pittié, aujourd'hui général, devait, par la suite, en multiplier les preuves... Voilà comme il était détaché de l'action, absorbé dans un bonheur immobile qu'il peuplait insoucieusement de ses rêves! — Je reproduirai plus bas quelques-uns des superbes vers où il explique, inspiré par son propre exemple, la coexistence possible dans une individualité complexe — disons mieux *complète* — de l'homme d'action et de l'artiste.

Pour celui qui écrit ces lignes en 1879 et qui écrivait l'article de la *Revue des Deux-Mondes* en 1863, ce souvenir est demeuré l'un des meilleurs de sa vie de critique, puisqu'au milieu de tant de chocs puérils ou de rancœurs de vanités exaspérées, l'esprit d'analyse et l'instinct l'avaient poussé vers une de ces individualités d'élite dont la vaillance tente de se laisser oublier et de s'oublier dans la bonne grâce du sourire, mais dont les sentiments sans alliage restent hautement invariables. »

M. Thiers donna au colonel Pittié la croix de commandeur de la Légion d'honneur, et, en 1880, M. Jules Grévy lui confia les fonctions de secrétaire général de la présidence et de chef de sa maison militaire, se montrant ainsi juge excellent des exigences de ces deux fonctions et des qualités de l'homme qui s'y adaptent parfaitement, « dans les conditions actuelles de tact et de simplicité courtoise où nul fracas d'allures n'est plus de mise. Les titres militaires du général Pittié rehaussent assez la situation acceptée par lui, pour qu'elle n'ait besoin de rien de plus; j'ose ajouter que ses titres littéraires s'y adjoignent au mieux. Il lui sied de porter l'appellation d'officier de l'Instruction publique. Quant au grade de *général*, dirai-je qu'il vient de l'obtenir? Ce serait parler inexactement; il l'avait conquis, aux yeux de tous, dans les batailles acharnées de l'armée du Nord, en tête de sa brigade : on ne vient pas de le lui accorder, on vient de le lui rendre. Ce sont les champs de bataille qui ont tout fait pour le *soldat* Francis Pittié.

Le *poète*, cheminant de son côté, ne s'est pas évanoui en route, comme on eût pu le craindre; loin d'avoir honte de lui, le *soldat*, en s'affirmant davantage, lui est resté fidèle, et mainte fois *soldat* et *poète* n'ont plus eu qu'une âme et qu'une voix. Aujourd'hui, le poète s'interroge, et sans doute, quelque jour prochain, vous l'entendrez.

Oui, certes, il est curieux, il est beau qu'un homme de cette trempe, et ainsi entraîné par d'excessifs devoirs ou jeté au fort des luttes les plus tragiques, ait conservé ce don primitif d'aménité, de rayonnement, de sincérité dans l'accueil et dans le sentiment, — dans le sentiment qui ne s'étale jamais avec affectation, mais qui ne redoute rien de la pénétration du regard ou de la satire des *impassibles*, parce qu'il n'entame pas une ligne de la solidité du caractère. Et ce qui n'est pas moins frappant, c'est que le même homme, revoyant ses effusions de jeunesse, ne les ait pas traitées avec le dédain ordinaire des gens réputés graves, comme une fantaisie ou un délassement du passé auxquels on ne saurait revenir ; c'est qu'il y soit revenu et qu'il y revienne dans ses moments non *perdus* — il n'admettrait pas ce mot ingrat — mais *saisis au vol* dans l'intervalle des charges qui lui incombent ; c'est, enfin, que rien n'ait ébranlé — si des chagrins ont eu raison de beaucoup de ses joies — le culte inné chez lui d'un idéal du cœur et de la tête, l'amour d'une forme d'art faite de tendresse, d'enjouement et de grâce.

Quoique Francis Pittié n'ait pas livré au public tout ce qu'il lui avait promis, quoique, vraisemblablement, il n'ait pas eu le loisir de réaliser tout ce qu'il s'était promis *in petto*, jamais sa poesie ne fut un jouet pour lui. Tel, qui se croit bien supérieur, ne lui est point supérieur en cela. Il croit au Beau comme il croit au Juste et au Bon, comme il croit au symbole sacré du Drapeau représentant l'âme collective du Pays.

Au fond il ne s'est jamais arrêté. Si l'on ne possède qu'un volume de lui, le *Roman de la vingtième année* (réédité en 1876, avec plusieurs pièces inédites, et cette fois habillé en plaquette élégante), combien de Revues ou de journaux ont accueilli ses vers dispersés au hasard du chemin et des circonstances ! Navré, désespéré par l'invasion allemande, il exhala sa douleur vengeresse en quatre sonnets frémissants, dans un opuscule publié en commun avec M. Marc Bonnefoy, sous le titre de *Væ victoribus*, comme pour se punir d'avoir trop aimé les poètes d'outre-Rhin. Il annonçait en 1862 et en 1876 divers ouvrages qu'il nous livrera tôt ou tard, et dont une partie au moins existe en portefeuille. Hier, il nous donnait dans son *Court plaidoyer en faveur des petits vers*, une riposte, — merveilleuse de verve et d'éloquence — aux attaques mesquines d'un critique, et, en plaidant sa cause, il plaidait la nôtre, celle de la Poésie, de l'*Alma Mater*, et aussi la cause des cœurs doux et hardis, que les railleurs peuvent siffler d'en bas, mais dont ils n'atteindront jamais la flamme, pas plus qu'ils ne sauraient l'éteindre.

J'avais cité, en 1863, ces jolis vers de l'auteur du *Roman de la vingtième année* :

Je sais un chemin creux où le lierre qui grimpe
Au col des grands tilleuls s'enlace en verte guimpe :
Réduit impénétrable au passant affairé ;
Cadre fait tout exprès pour ton front adoré.
Comme un grand éventail qu'on remuerait à peine,
La brise parfumée y retient son haleine ;
La mésange au front noir, le merle et les pinsons,
De rameaux en rameaux égrènent leurs chansons.

Un poète, un soldat, un *homme*, voilà ce que nous montre la Muse de Francis Pittié. Ainsi les anciens comprenaient l'accord de toutes les énergies dans une harmonie suprême, et, comme ils avaient fait de la Force généreuse le synonyme de Vertu, ils avaient mis une Vertu aussi dans la Musique idéale. »

PIERRE ET PAUL.

Les Hommes d'aujourd'hui :

EN VENTE : *Victor Hugo. — Léon Cladel. — Constant Coquelin. — Emile Zola. — Léon Gambetta. — Aurélien Scholl. — Sarah Bernhardt. — Nadar. — Auguste Vacquerie. — André Gill. — Emile de Girardin. — Victor Capoul. — Louis Blanc. — Edmond About. — Sophie Croizette. — Grévin. — Emile Littré. — Francisque Sarcey. — Bardoux. — Olivier Métra. — Challemel Lacour. — Daudet. — Garibaldi. — Jules Grévy. — Ernest Hamel. — Charles Floquet. — Saint-Genest. — Lockroy. — Clémenceau. — Hector Pessard. — Charles Monselet. — Docteur Pajot. — Arthur Ranc. — Jules Claretie. — Jules Ferry. — Erckmann-Chatrian. — Spuller. — Victor Poupin. — Général de Wimpffen. — De Lesseps. — Anatole de La Forge. — Ed. Siebecker. — Jean Macé. — Vaucorbeil. — Un vieux petit employé (Yves Guyot). — Etienne Carjat. — Emmanuel Vauchez. — Victor Schœlcher. — Castagnary. — Alexis Bouvier. — Touchatout (Léon Bienvenu). — Alfred Naquet. — Cantin. — Paul Arène. — Jobbé-Duval. — Charles Lecoq. — Hérold. — Pierre Véron. — Théodore Aubanel. — Mario Proth. — Alphonse Humbert. — Théodore de Banville. — Olivier Pain. — Allain-Targé. — Dumaine. Tony-Révillon. — H. Rochefort. — Laisant. — Farcy. — Léo Taxil. — A. de Secondigné. — Gagneur. — Arsène Houssaye. — Laurent Pichat. — A. S. Morin. — Hector France. — Benjamin Raspail. — Castellani. — Edmond Turquet. — Gustave Rivet.*

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e année. — N° 83. 10 c. Un an : 6fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

DESIRE BARODET



Désiré BARODET

Désiré Barodet naquit le 27 juillet 1823, dans un petit village du département de Saône-et-Loire, à Sermesse, près de Verdun-sur-le-Doubs, arrondissement de Chalon-sur-Saône. Son père était maître d'école et vivait péniblement de cette noble mais peu lucrative profession.

M. Barodet père, qui désirait pour son fils des destinées plus heureuses que celles de maître d'école, résolut d'en faire un prêtre.

Le jeune Désiré montrait une intelligence précoce; le desservant du village lui donna les premiers éléments du latin; puis sa famille, s'imposant les plus grands sacrifices, l'envoya au petit séminaire d'Autun. Mais Barodet ne montra aucune vocation pour l'état ecclésiastique. La contrainte religieuse, les pratiques extérieures qui ne disent rien à l'esprit, les allures hypocrites qui blessent les caractères indépendants, tout cet ensemble dévotieux qui fait le fond de l'éducation cléricale, le rebutèrent tout d'abord, et son père dut renoncer à ses projets primitifs.

Il quitta le petit séminaire pour entrer à l'école normale de Mâcon et s'y montra bientôt un des élèves les plus distingués. Il en sortit en 1842 et pendant quelques années il exerça les fonctions d'instituteur dans le Jura et dans Saône-et-Loire, à Bantanges.

Il avait mis à profit les loisirs que lui laissaient les intervalles des classes, pour compléter son instruction. En 1847, il suivit avec le plus vif intérêt le mouvement réformiste. Son esprit allait plus loin qu'une simple modification dans la charte. Il appelait déjà de ses vœux la chute de la royauté, et ses convictions étaient acquises au principe républicain.

Jean-Jacques Rousseau avait été son premier maître; Proudhon, dont il fut l'admirateur, compléta son instruction politique.

M. Barodet se voua activement à propager, au milieu des populations rurales, les lumières qu'il avait acquises, et il sema partout l'idée républicaine.

Cette propagande, dans laquelle il révéla d'éminentes qualités politiques, lui acquit beaucoup d'adeptes, et il se créa de solides et nombreuses sympathies.

La révolution de février vint lui permettre de professer librement les doctrines qu'il n'avait propagées jusque-là que dans des entretiens particuliers. Il ouvrit dans son école un cours pour familiariser les populations rurales avec les institutions républicaines, qu'on leur avait toujours peintes avec les couleurs les plus sombres, et dont on leur avait constamment fait un épouvantail.

La Révolution, qui devait avorter et aboutir au coup d'Etat, était déjà aux mains de ses ennemis, et ces cours, pourtant si utiles, furent interdits et fermés par ordre de l'autorité.

M. Barodet déclina l'honneur d'être représentant.

Il se mêla néanmoins avec beaucoup d'ardeur au mouvement électoral, et soutint activement les candidatures républicaines. Il fut délégué aux congrès de Tournus et de Chalon. C'est de ces congrès que sortit cette éclatante campagne électorale qui plaça le département de Saône-et-Loire à la tête du mouvement républicain dans les campagnes.

M. Barodet proposa un projet d'organisation de conférences pour les instituteurs. Elles eurent un commencement d'exécution, mais ne tardèrent pas à être interdites.

Il fut révoqué le 10 juin 1849. Il fut ainsi une des premières victimes de la loi Falloux, qui soumettait chaque académie aux influences locales et assurait partout l'omnipotence du clergé.

Il quitta la modeste école où il avait non seulement élevé des enfants, mais où il avait instruit les hommes et où il avait toujours cherché à former des citoyens. Il laissait de nombreuses sympathies, et bien des regrets l'accompagnèrent dans sa retraite. Sa vie avait été rude, laborieuse. Il n'avait acquis aucune fortune dans ces modestes fonctions, qui sont toutes de dévouement. Sa famille s'était accrue, et trois enfants lui étaient nés.

D'un caractère fortement trempé, il quitta, sinon sans tristesse, du moins sans crainte pour l'avenir, cette place d'instituteur public qui lui avait permis jusqu'alors d'élever honorablement ses enfants.

Il se retira à Cuisery, où il fonda une école libre que les tracasseries réactionnaires l'obligèrent bientôt à fermer.

Il entra alors comme précepteur chez un riche minotier de la Bresse qui voulait pour ses enfants une éducation purement rationnelle.

Le coup d'Etat arriva. Barodet en reçut un choc terrible.

Ses opinions républicaines bien connues le désignaient aux proscriptions des complices de Bonaparte. Un mandat d'arrestation lancé contre lui fut annulé, à la suite de démarches spontanées des autorités locales qui l'avaient en grande estime.

Sa demeure fut plusieurs fois envahie, ses papiers fouillés, sa correspondance saisie. Libre autant qu'on pouvait l'être sous la terreur du coup d'État, il rendit de grands services aux exilés, aux proscrits, à tous ceux qui, moins heureux, étaient forcés de fuir pour échapper à Cayenne ou à Lambessa.

Durant les premiers temps de la proscription de décembre, nous disait un de ses amis, il s'occupa de favoriser le départ des proscrits. Le danger était grand quelquefois et l'opération toujours délicate. Il fallait aller, la nuit, sur la grand'route, attendre la diligence, s'entendre mystérieusement avec le conducteur, et obtenir de lui, moyennant un prix convenu, qu'il dissimulât sous la bâche, comme un ballot, un voyageur dont on ne faisait pas figurer le nom sur le registre. Un de parti, on respirait, et il fallait recommencer. Il réussit de la sorte à faire passer à Genève un bon nombre de ces malheureuses victimes.

M. Barodet affronta toutes les fatigues et tous les périls pour porter secours aux fugitifs.

C'est en 1856 qu'il vint s'établir à Lyon.

Il entra immédiatement en qualité de comptable chez un mécanicien constructeur, M. Combes, qui a fourni les machines à draguer pour le canal de Suez. Recouvrant bientôt son indépendance, il tint, à ses heures, la comptabilité de plusieurs négociants.

Désirant se créer une position plus sûre et plus lucrative, il se lança dans l'industrie. En 1859, il fonda avec un associé, à Vernaison, tout près de Lyon, une fabrique de produits chimiques qui a prospéré, puis devint directeur d'une agence d'assurances.

M. Barodet, quoique livré activement à ses opérations industrielles, ne négligeait pas les questions politiques qui furent agitées sous l'Empire. A l'époque des élections, il faisait trêve à ses travaux pour appuyer de son influence les candidatures républicaines. Il était très répandu parmi les groupes démocratiques de Lyon, et ses avis étaient très écoutés. A l'époque du plébiscite, il vit, avec son intelligence des choses, où l'on allait mener la France, et il mesura par une sorte de pressentiment l'abîme où elle a failli s'engloutir.

Lorsque Bonaparte déclara la guerre à la Prusse, M. Barodet dit tout haut : « Ce n'est pas la fin de la France, car la France ne peut pas périr ; mais c'est la fin de l'Empire !... »

Il avait presque prévu Sedan, et lorsque arriva la nouvelle de nos désastres, il fut un de ceux qui entrèrent les premiers à l'Hôtel de ville et firent proclamer la République le 4 septembre au matin, avant même que Paris ne commençât la révolution qui devait emporter l'Empire.

Il fit partie, avec M. Hénon, du comité de salut public.

Elu par le peuple, M. Barodet fit partie du nouveau conseil municipal et fut constamment un des adjoints de M. Hénon.

Il remplit plusieurs missions importantes auprès du gouvernement de la Défense nationale à Tours et à Bordeaux.

Il fut délégué par le conseil municipal avec plusieurs de ses collègues auprès de M. Thiers et de la Commune de Paris, pour essayer de mettre fin à l'affreuse guerre civile qui ensanglantait la patrie sous l'œil de l'ennemi. Il avait protesté, au sein du conseil municipal en 1870, contre les avanies infligées par une assemblée de réacteurs au noble Garibaldi.

A la mort de M. Hénon, M. Thiers, qui connaissait M. Barodet, accueillit le vœu du conseil municipal et lui confia, par décret daté du 23 avril 1872, le poste difficile de maire de Lyon. Dans ces hautes fonctions, M. Barodet s'est montré administrateur habile, magistrat plein de fermeté et de modération, homme d'ordre, mais hautement républicain. A l'inauguration de l'exposition internationale de Lyon, en 1872, il prononça un discours politique qui fut fort remarqué, et qui releva singulièrement la municipalité lyonnaise des calomnies dont on l'accablait.

M. Barodet donnait tous ses soins, toute sa sollicitude à l'instruction.

D'accord avec le conseil municipal, il voulut organiser à Lyon l'enseignement laïque et soustraire la jeunesse à l'obscurantisme.

Déjà, du reste, le comité de salut public, après le 4 septembre, avait pris un arrêté qui déclarait que l'enseignement communal serait entièrement laïque.

On comprend l'effroi et les colères du parti clérical. Celui-ci, puissant à Lyon par ses richesses, se mit à pousser les hauts cris et déclara une guerre acharnée à M. Barodet. Tout fut mis en œuvre pour battre en brèche la mairie de Lyon.

Le gouvernement n'avait pas osé prendre l'initiative du projet de suppression. La loi présentée par le ministère se bornait, en maintenant la mairie centrale, à diviser Lyon en un certain nombre de sections électorales.

Ce projet n'était pas fait pour satisfaire les haines de la droite. La mairie lyonnaise fut sacrifiée le 4 avril 1873. Ce même jour le conseil municipal accueillait une proposition de son maire, qui couronnait dignement son administration, si calomniée. Il votait les fonds nécessaires à la création d'un institut lyonnais pour l'avancement des sciences expérimentales.

Dès que le sacrifice eut été consommé, M. Barodet, qui était à Paris, se hâta de retourner à Lyon.

En arrivant à Lyon, à la porte de la gare, il trouva une nuée de gendarmes. Le préfet pouvait-il croire à la possibilité d'une émeute? Deux autres gendarmes gardaient sa demeure.

Ils ne lui portèrent pas les armes, dit plaisammant le *Petit Lyonnais*; on ne dit pas qu'ils aient tiré sur lui.

M. Barodet ressentit dans son cœur plus de pitié que d'indignation.

Il voulut alors dire un dernier adieu à ses administrés.

La préfecture, ombrageuse et jalouse, lui refusa cette dernière satisfaction, par respect, disait-elle, pour les décisions de l'Assemblée nationale.

M. Barodet, brisé brusquement et sans motif, emporta les regrets universels.

Paris prit en main la cause du maire de Lyon et se proposa de l'envoyer à l'Assemblée nationale.

La démocratie parisienne remporta une éclatante victoire.

M. Barodet, combattu avec un singulier acharnement par tous les organes de la réaction, par la coalition des républicains de 1848 et des orléanistes, par la presse gouvernementale, ayant en face de lui la candidature officielle d'un homme considérable par son passé illustre, par ses talents, par sa grande honorabilité, par la haute position qu'il occupait, M. Barodet vit son nom sortir triomphant du scrutin du 27 avril!

Il réunit 180,045 suffrages.

Ce succès inespéré était la condamnation des menées, des intrigues, des menaces incessantes de la majorité royaliste de Versailles; c'était aussi une grave leçon adressée au gouvernement, dont le devoir était d'écouter la voix du suffrage universel.

Cette imposante manifestation eut cet heureux résultat d'éclairer la démocratie sur sa force, et de faire éclater la puissance de l'idée républicaine.

A l'Assemblée nationale, M. Barodet, fidèle à son mandat, vota l'amnistie et se refusa à voter la Constitution.

Elu député du IVe arrondissement de Paris aux élections du 20 février 1876, réélu le 14 octobre 1877, il a siégé à l'extrême gauche et s'est attaché à la politique de principes, sans jamais varier. Il a présenté notamment un grand projet de loi organique sur l'instruction primaire, gratuite, obligatoire et laïque.

M. Barodet est membre du comité de l'*Union démocratique de propagande anticléricale*, cette société dont les patriotiques efforts au nom de l'instruction populaire, de l'éducation civique et de la liberté de conscience jettent un si grand désarroi dans le camp des cléricaux.

PIERRE ET PAUL.

Les Hommes d'aujourd'hui :

EN VENTE : *Victor Hugo. — Léon Cladel. — Constant Coquelin. — Emile Zola. — Léon Gambetta. — Aurélien Scholl. — Sarah Bernhardt. — Nadar. — Auguste Vacquerie. — André Gill. — Emile de Girardin. — Victor Capoul. — Louis Blanc. — Edmond About. — Sophie Croizette. — Grévin — Emile Littré. — Francisque Sarcey. — Bardoux. — Olivier Métra. — Challemel Lacour. — Daudet. — Garibaldi. — Jules Grévy — Ernest Hamel. — Charles Floquet. Saint-Genest. — Lockroy. — Clémenceau. — Hector Pessard. — Charles Monselet. — Docteur Pajot. — Arthur Ranc. — Jules Claretie. — Jules Ferry. — Erckmann-Chatrian. — Spuller. — Victor Poupin. — Général de Wimpffen. — De Lesseps. — Anatole de La Forge. — Ed. Siebecker. — Jean Macé. — Vaucorbeil. — Un vieux petit employé (Yves Guyot). — Etienne Carjat. — Emmanuel Vauchez. — Victor Schœlcher. — Castagnary. — Alexis Bouvier. — Touchatout (Léon Bienvenu). — Alfred Naquet. — Cantin. — Paul Arène. — Jobbé-Duval. — Charles Lecoq. — Hérold. — Pierre Véron. — Théodore Aubanel. — Mario Proth. — Alphonse Humbert. — Théodore de Banville. — Olivier Pain. — Allain-Targé. — Dumaine. Tony-Révillon. — H. Rochefort. — Laisant. — Farcy. — Léo Taxil. — A. de Secondigné. — Gagneur. — Arsène Houssaye. — Laurent Pichat. — A. S. Morin. — Hector France. — Benjamin Raspail. — Castellani. — Edmond Turquet. — Gustave Rivet. — Francis Pittié.*

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

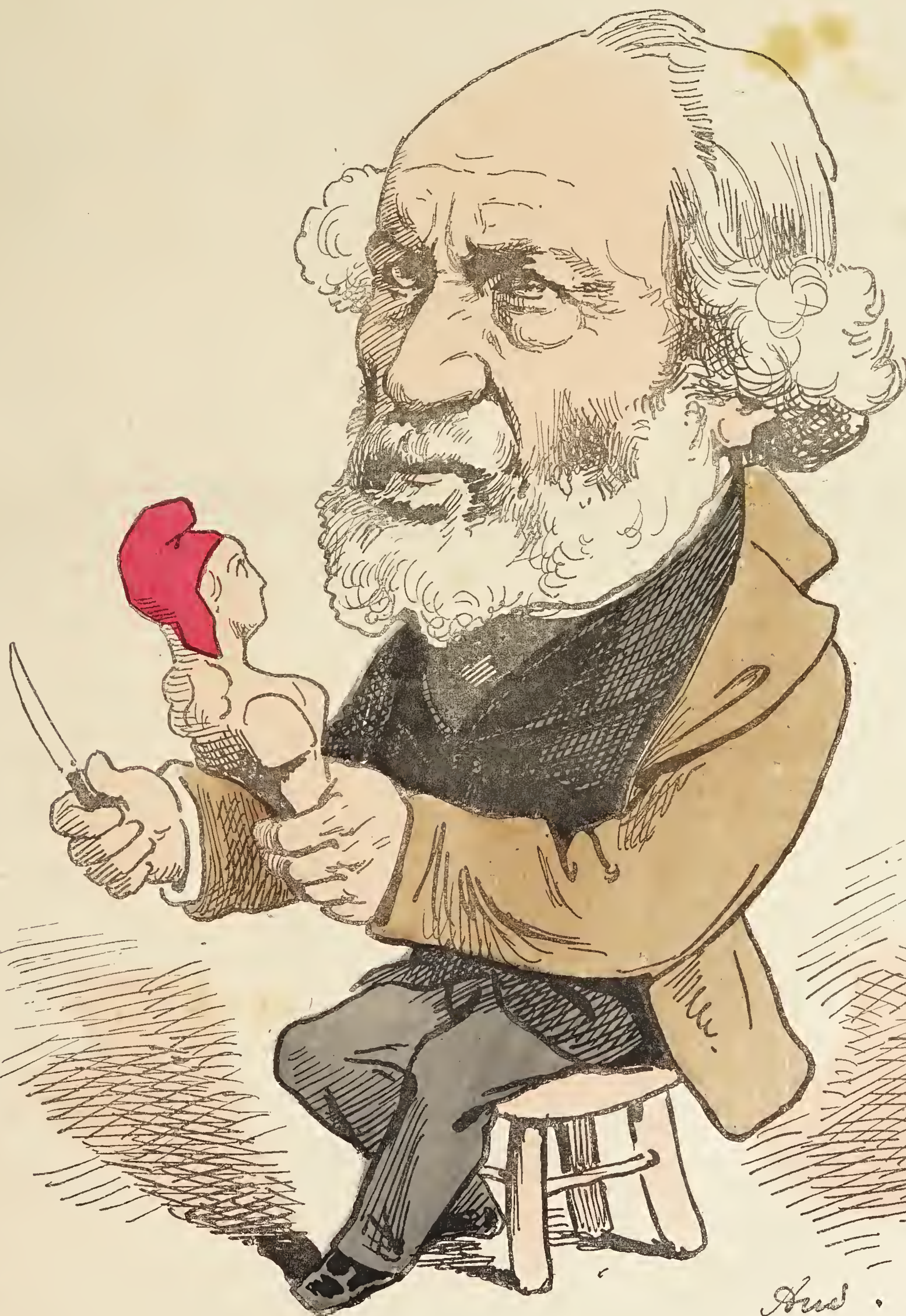
3e année. — N° 84. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

CLAUDE-ANTHIME CORBON



Claude-Anthime CORBON

M. Corbon (Claude-Anthime) est né le 23 décembre 1808 à Arbigny-sous Varennes (Haute-Marne).

A l'âge de dix ans il entra dans une manufacture comme rattacheur de fil (des biographes précédents ont prétendu à tort que c'était à l'âge de sept ans). Plus âgé il vint à Paris, où il apprit et exerça pendant un certain temps la profession de typographe, qu'il abandonna pour embrasser celle de sculpteur sur bois.

M. Corbon était un ouvrier laborieux et studieux, qui, tout en travaillant, sut acquérir une instruction assez complète. En 1840 il entra dans la vie politique active, en s'associant à la fondation d'un journal républicain socialiste, l'*Atelier*.

M. Corbon était l'un des directeurs de cette feuille, à laquelle il donna une nuance catholique libérale. A cette époque les républicains les plus avancés conservaient encore l'espoir d'arriver à posséder un clergé intelligent et ami du progrès. Il fallut le coup d'État du 2 décembre et les platitudes du clergé d'alors devant le triste héros qui en fut l'auteur, pour désillusionner ces naïfs, dont une partie se rejeta sur le protestantisme dit libéral.

Depuis 1870 seulement les républicains sérieux ont compris que la science n'admettait aucune superstition, et que la république ne voulait que la vérité. Il fallut donc absolument cesser de marcher à côté de gens dont les doctrines n'ont de succès que par les mensonges de ceux qui les enseignent et par la simplicité de ceux qui les écoutent.

L'influence qu'exerçait l'*Atelier* sur les ouvriers de Paris était grande ; le gouvernement provisoire, dont un autre ouvrier, M. Albert, faisait partie, nomma M. Corbon secrétaire. Elu par le département de la Seine avec 135,043 voix, M. Corbon vint siéger à la Constituante, dont il devint l'un des vice-présidents.

Il occupa peu le fauteuil et n'eut pas l'occasion de se faire remarquer à la tribune, mais il vota toujours avec le parti républicain. Cette fermeté n'eut pas sa récompense, la Législative vint et il ne fut pas réelu.

M. Corbon reprit son métier de sculpteur, ce qui ne l'empêcha d'être du nombre (trop restreint) de ceux qui tentèrent de résister au coup d'Etat.

M. Corbon devint un collaborateur du *Siècle* vers l'année 1862 et écrivit dans ce journal jusqu'à la fin de l'Empire.

Après le 4 septembre, il fut nommé par le gouvernement de la Défense nationale maire du xve arrondissement de Paris. Ce quartier, qui est essentiellement ouvrier, confirma M. Corbon dans ses fonctions municipales par 6,386 voix.

Après avoir subi, comme tant d'autres, toutes les vicissitudes de ce siége pendant lequel se révélèrent tant d'incapacités, qui cependant ont pu faire leur chemin depuis, il donna sa démission de maire à la fin.

Pendant la Commune il fit partie de l'Union des Droits de Paris, société qui tenta vainement d'établir un accord entre les combattants.

M. Corbon, étant le président de l'Union des Droits de Paris, fut désigné avec deux autres membres, MM. Brelay député, et Stupuy, publiciste, afin d'aller parlementer avec le gouvernement de Versailles pour traiter de la question du désarmement et obtenir des conditions qui fussent acceptables.

Les trois délégués eurent avec M. Thiers une entrevue qui fut racontée de diverses manières ; la plus

exacte fut reproduite par un auteur jadis libéral, qui depuis s'est fait un nom, et a presque acquis la célébrité par ses délations couronnées de succès.

Voici cette version, telle qu'elle se trouve dans la *Revue des Deux-Mondes* du mois d'août 1879 :

« Aux derniers jours de la Commune, vers le 17 ou le 18 mai, lorsque la colonne de la grande « armée, jetée bas aux applaudissements de la fédération, prouvait, à ne pouvoir s'y méprendre, que « Paris était aux mains des barbares, M. Thiers, qui activait de toute son énergie les attaques de l'armée « française, reçut la visite de trois personnages que nous ne devons point nommer. Ces hommes « venaient près du chef du pouvoir exécutif afin d'essayer une dernière, une suprême tentative de « conciliation, et afin d'éviter, s'il se pouvait encore, la dure bataille qu'il était facile de prévoir. L'un « d'eux, qui était en quelque sorte le président de cette députation, était un homme considérable. « Républicain fervent et libéral éprouvé, il avait pendant de longues années manié l'outil de l'ouvrier ; « mais, s'instruisant lui-même, complétant à force de labeur son éducation intellectuelle, il était sorti « de la foule, avait publié des livres remarqués et avait fait partie, non sans honneur, de nos assem- « blées délibérantes. Il est une preuve vivante de l'excellence de notre état social qui s'ouvre devant « les travailleurs énergiques et les porte sans hésiter aux premiers rangs lorsqu'ils ont fait acte « d'intelligence et de probité. Les instances adressées à M. Thiers restèrent vaines ; il se montra ce « qu'il était depuis le début de l'insurrection, inflexible. L'homme auquel j'ai fait allusion et que « j'appellerai le président usa d'éloquence et ne fut point écouté. Enfin, à bout d'arguments, il dit : « Vous aimez les beaux-arts, et vous savez que la destruction de certaines œuvres serait une perte « irréparable ; eh bien ! soyez persuadés que tous ces trésors accumulés dans Paris, nos musées, nos « bibliothèques, nos églises, nos monuments, toute cette richesse incomparable qui est le produit des « siècles et du génie humain, tout cela va disparaître, si vous ne consentez à offrir à ces fous des con- « ditions acceptables. Vous serez vainqueur, nous n'en doutons pas ; vous entrerez dans Paris « tambour battant, par la brèche ouverte, nous le savons, et les gens de la Commune le savent « aussi ; mais on brûlera les Tuileries, on brûlera le Louvre, on brûlera l'Hôtel de Ville, on brûlera « Notre-Dame, on brûlera tout, et vous n'aurez rendu au pays qu'un monceau de cendres. » M. Thiers se récria : « On me répète la même chose de tous côtés, je n'en crois rien ; ils « disent qu'ils le feront et n'oseront jamais le faire. » Le président reprit : « Ils le feront, monsieur, « je le sais, je vous l'affirme, et je vous supplie de réfléchir. » M. Thiers s'éloigna de quelques pas, « appuyant son front contre une fenêtre dont il tambourinait machinalement les vitres avec ses doigts ; « il resta là seul, pensif, abîmé dans ses réflexions pendant quelques minutes. Puis, revenant brus- « quement, il dit : « Eh bien ! quoique je ne puisse vous croire, je veux faire un effort pour ramener « ces malheureux. Voilà mes trois conditions : Les insurgés mettront bas les armes. — Nulle pour- « suite ne sera exercée par moi au-dessous du grade de colonel. — Les portes de Paris resteront « ouvertes pendant trois jours. Cela vous va-t-il ? » Le président s'inclina : « Je n'osais point tant « espérer, ces conditions sont des plus douces et je suis persuadé qu'elles seront acceptées avec « reconnaissance à l'Hôtel-de-Ville. » M. Thiers haussa les épaules avec un geste de doute, et répondit : « Dieu vous entende ! »

Arrêtons-nous à cette exclamation bizarre de ce petit vieillard incrédule, mais qui, tout imbu des farces monarchiques, croit utile devant une délégation d'invoquer une providence avec laquelle il n'aurait pu avoir que des rapports très tendus.

Voilà le résumé vrai des conditions dictées par le chef du pouvoir exécutif de la République française :

Tous les membres du gouvernement de l'Hôtel de ville de Paris étaient saufs, et pouvaient sortir de France à l'aide de saufs-conduits délivrés par le gouvernement de Versailles, à la condition de se démettre de leurs pouvoirs entre les mains de la Ligue des Droits de Paris, qui devait le rétrocéder à son tour à l'Assemblée nationale.

Il y avait en outre promesse formelle de n'exercer aucune poursuite contre les défenseurs du mouvement fédéraliste. Heureux d'avoir obtenu ces conditions, qui leur paraissaient avantageuses, M. Corbon et ses deux compagnons rentrèrent dans Paris et, en compagnie de trois nouveaux membres de la Ligue, s'empressèrent d'aller les soumettre au Comité de salut public.

Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, les délégués furent très mal reçus. Le Comité de salut public refusa de leur donner audience, et son délégué, très irrité contre des citoyens qui cherchaient

la conciliation, déclara que la Commune n'avait pas de pires ennemis que ces officieux dévoués. Comme conclusion et pour bien démontrer jusqu'où peut aller la reconnaissance de gens que l'on sert malgré eux, il leur fit entrevoir la douce perspective d'être arrêtés et détenus comme otages.

Cette menace, aussi odieuse que ridicule, n'eut pas de suite.

Aux élections du mois de février 1871 (8), M. Corbon avait obtenu les suffrages de 65,344 électeurs parisiens.

Aux élections complémentaires qui eurent lieu le 7 juillet suivant, son nom fut inscrit sur la plupart des listes républicaines, et il fut élu député du département de la Seine par 117.828 voix. Il alla siéger à l'extrême gauche et ne prit que très rarement la parole. Il parut à la tribune à l'occasion des discussions qui eurent lieu au sujet de l'Internationale.

Il parla longuement et éloquemment contre cette loi, qu'il désapprouvait et contre laquelle il vota. Il parla aussi contre l'érection de l'église du Sacré-Cœur à Montmartre. Enfin il prit encore la parole en faveur du crédit demandé pour l'envoi d'une délégation ouvrière à l'exposition de Vienne.

Si nous résumons ses différents votes, nous constatons qu'il vota *pour* : le RETOUR A PARIS, le MESSAGE DE M. THIERS, la PROPOSITION C. PÉRIER, la DISSOLUTION EN 1874, l'AMENDEMENT WALLON, les LOIS CONSTITUTIONNELLES et *contre* : le POUVOIR CONSTITUANT, le RENVERSEMENT DE M. THIERS, l'ÉTAT DE SIÈGE (1873), la LOI DES MAIRES, le MINISTÈRE DE BROGLIE, l'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR, la LOI SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

M. Corbon fut élu sénateur inamovible le *quarante-quatrième*, au sixième tour de scrutin, par 353 voix.

M. Corbon a publié plusieurs ouvrages estimés et intéressants, entre autres : *Le Secret du Peuple de Paris* et *l'Instruction professionnelle*.

Il est en ce moment le président d'une importante commission chargée par le préfet de la Seine de chercher les voies et moyens d'introduire les exercices manuels dans les écoles primaires et de créer des écoles professionnelles partout où le besoin s'en fera sentir dans le département, en un mot de faire une véritable révolution dans l'enseignement.

Depuis quelques mois M. Corbon a entrepris dans le *Rappel* une étude de la question sociale, qu'il traite avec sa haute compétence, mais sur laquelle il nous est impossible de nous étendre dans le court résumé de sa vie.

Ce travail, traité d'une façon toute particulière, peut être regardé comme le couronnement d'une carrière toute de travail et de dévouement aux idées modernes.

PIERRE ET PAUL.

Les Hommes d'aujourd'hui :

EN VENTE : *Victor Hugo. — Léon Cladel. — Constant Coquelin. — Emile Zola. — Léon Gambetta. — Aurélien Scholl. — Sarah Bernhardt. — Nadar. — Auguste Vacquerie. — André Gill. — Emile de Girardin. — Victor Capoul. — Louis Blanc. — Edmond About. — Sophie Croizette. — Grévin. — Emile Littré. — Francisque Sarcey. — Bardoux. — Olivier Métra. — Challemel Lacour. — Daudet. — Garibaldi. — Jules Grévy. — Ernest Hamel. — Charles Floquet. — Saint-Genest. — Lockroy. — Clémenceau. — Hector Pessard. — Charles Monselet. — Docteur Pajot. — Arthur Ranc. — Jules Claretie. — Jules Ferry. — Erckmann-Chatrian. — Spuller. — Victor Poupin. — Général de Wimpffen. — De Lesseps. — Anatole de La Forge. — Ed. Siebecker. — Jean Macé. — Vaucorbeil. — Un vieux petit employé (Yves Guyot). — Etienne Carjat. — Emmanuel Vauchez. — Victor Schœlcher. — Castagnary. — Alexis Bouvier. — Touchatout (Léon Bienvenu). — Alfred Naquet. — Cantin. — Paul Arène. — Jobbé-Duval. — Charles Lecoq. — Hérold. — Pierre Véron. — Théodore Aubanel. — Mario Proth. — Alphonse Humbert. — Théodore de Banville. — Olivier Pain. — Allain-Targé. — Dumaine. — Tony Révillon. — H. Rochefort. — Laisant. — Farcy. — Léo Taxil. — A. de Secondigné. — Gagneur. — Arsène Houssaye. — Laurent-Pichat. — A. S. Morin. — Hector France. — Benjamin Raspail. — Castellani. — Edmond Turquet. — Gustave Rivet. — Francis Pittié. — Désiré Barodet.*

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, rue Monsieur le Prince, 48. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e année. — N° 85. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

MARTIN NADAUD



Martin NADAUD

Martin Nadaud est né à la Martinèche, hameau de l'arrondissement de Bourganeuf (Creuse), le 17 novembre 1815.

Fils de petits propriétaires ruraux, il soulagea sa mère, dès qu'il le put, dans les rudes travaux des champs, tandis que son père faisait, à Paris, le métier de maçon.

Parti avec ce dernier en mars 1830, sachant à peine lire et écrire, il servit pendant trois ans les maçons, d'abord à Villemonble, puis à Paris. Rude condition pour un homme que l'amour de l'étude dévorait.

Après la révolution de Juillet, il travaillait dans une maison de la rue de la Chaussée d'Antin (1). Le général Lafayette, commandant de la garde nationale, avait là son état-major; et, dans la maison où Nadaud prenait ses repas, un vieux tambour qui avait battu le roulement sous les ordres de Santerre, le jour de la mort de Louis XVI, venait souvent et aimait à raconter les émouvantes péripéties de cette mémorable et tragique journée. L'imagination ardente du jeune Creusois s'enflamma au récit des évènements grandioses qu'il entendait raconter. Il ne tarda pas à se lier d'amitié avec le fils de ce vieux patriote de 92, se mêla bientôt aux émeutes qui se renouvelèrent si fréquemment pendant les premières années du gouvernement de Juillet, et notamment à celle qui aboutit à l'envahissement par la foule du palais épiscopal, en 1831.

Aux journées des 5 et 6 juin 1832, un de ses amis, garçon maçon comme lui, fut arrêté à la barricade *Saint-Merry*. Nadaud allait le voir à Sainte-Pélagie. Alors commencèrent ses relations avec le parti républicain en voie de formation. Enfin, en 1834, il s'enrôla dans la Société des Droits de l'Homme, où il se rencontra avec la jeunesse démocratique et lettrée de la bourgeoisie.

Rougissant alors de son ignorance, il se mit à fréquenter avec une assiduité exemplaire les écoles mutuelles du soir, et notamment celle du cloître Saint-Merry. En même temps, il se familiarisait avec la lecture des feuilles du jour et des pamphlets républicains. Dans la maison garnie qu'il habitait, ses camarades l'avaient surnommé *le petit Cabet*. Ensuite son père lui fit donner des leçons par un pauvre marguillier de village, et, ayant appris dans une école de la rue de l'Ecole-de-Médecine ce qu'il lui fallait savoir pour se distinguer dans son état, il s'éleva, armé en quelque sorte de toutes pièces, au rang de chef d'atelier.

Il avait vingt et un ans.

Survinrent des heures critiques : il eut à porter le poids des dettes paternelles. Ses ressources étaient très bornées : comment les accroître ?

Plein de vigueur et d'énergie, d'une opiniâtreté invincible au travail, l'idée lui vint d'ouvrir une école, où, le soir, après sa journée, il enseignerait la lecture et l'arithmétique aux ouvriers de son métier. Pendant dix ans, de 1838 à 1848, il dirigea cette école, et c'est là, sous son inspiration, que s'est formé le parti républicain parmi les laborieux ouvriers de la Creuse. Il déploya dans cette période une prodigieuse activité, enseignant, dirigeant d'importants travaux, suivant la politique du jour, entretenant des relations suivies avec les chefs d'écoles socialistes, et conquérant partout l'estime et l'affection des ouvriers intelligents au milieu desquels il vivait.

La révolution de 1848 éclata, et vint le mettre en lumière d'une façon tout à fait imprévue.

Un jour, il apprend que M. Emile de Girardin se présente comme candidat de la Creuse pour l'Assemblée constituante, et que sa candidature va être posée au club de la Sorbonne. Il y court. La réunion, à laquelle on avait convoqué tous ceux des électeurs de la Creuse qui se trouvaient à Paris, était très-animée. Le débat s'engage. Tout à coup un homme à l'œil ardent se lève pour combattre la candidature proposée. Il porte la blouse de l'ouvrier et il en parle le langage. Mais sa parole, pour n'avoir rien d'apprêté, n'en est pas moins pénétrante. L'auditoire s'étonne d'abord, puis s'émeut et finit bientôt par être entraîné. A peine l'orateur a-t-il terminé son discours, qu'un des assistants, à lui inconnu, se lève à son tour et, au milieu des plus vifs applaudissements, s'écrie, la main tendue vers Nadaud : « Notre candidat, le voici ! »

Il le fut en effet ; il ne devait pourtant pas siéger à l'Assemblée constituante. Mais de ce jour la carrière politique lui était ouverte, et l'année suivante, alors qu'il dirigeait les travaux de la mairie de la place du Panthéon, les suffrages de ses compatriotes l'envoyèrent à l'Assemblée législative.

Fidèle interprète des classes qui lui avaient donné leur confiance, Nadaud poussa constamment, de son vote ou de sa parole, à la solution démocratique de toutes les questions qui intéressent les populations ouvrières. Il n'oublia pas, représentant du peuple, les iniquités sociales qu'il avait vues et dont il avait eu sa part. Soit qu'il soulève hardiment le problème de l'effacement de la misère, soit qu'il réclame une plus juste répartition des richesses en faveur de ceux qui la produisent, on sent toujours vibrer dans cette parole ardente les aspirations généreuses d'un cœur ému par les souffrances du peuple. « Mais l'émotion ici n'ôte rien au calme du jugement, tant elle est sincère ! car il n'est rien de tel que la bonne foi pour contenir dans de justes limites les élans d'une âme passionnée (2). »

A l'Assemblée législative, Nadaud réclama la continuation des travaux du Louvre (qui devait fournir du travail à tant de bras inoccupés). Il demanda que l'interdiction qui pesait sur le droit de coalition fût levée ; que l'espèce de servage qui s'appelle l'obligation du livret fût abolie ; que l'article 1781 du code civil fût abrogé. Le 20 novembre 1850, il défendait à la tribune un projet de loi tendant à modifier dans un sens favorable au travail la loi de 1841 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, et les mêmes hommes qui repoussèrent cet excellent projet, présenté sous la République par un républicain, l'adoptèrent sous l'empire.

(1) Un jour, il tomba du troisième étage dans les caves et, dans sa chute, le futur député de la Creuse eut le corps mutilé et les deux bras cassés.

(2) Louis Blanc. Préface de l'*Histoire des classes ouvrières en Angleterre*, par M. Nadaud.

Enfin, chose à noter, ce fut lui qui, du haut de la tribune, suggéra la première idée du plan adopté depuis par M. Haussmann pour la reconstruction partielle et l'embellissement de Paris.

La popularité croissante de Martin Nadaud lui valut d'être enveloppé dans le guet-apens du 2 décembre. Arrêté nuitamment avec seize de ses collègues, il fut traîné à Mazas, où il se trouva en compagnie d'un haut personnage, ainsi que lui traité comme un malfaiteur, et leur rencontre donna lieu à une scène trop caractéristique pour être passée sous silence. Au moment où, sommé de décliner ses noms et qualités, le personnage dont il s'agit répondait : « Adolphe Thiers, » un sourire railleur parut sur les lèvres du questionneur subalterne. Nadaud n'était assurément pas de ceux qui, à cette époque, subissaient l'influence de M. Thiers ou approuvaient sa politique. Mais l'insolence aux ordres de la tyrannie le révolta, et son éloquence indignée rappela le respect dû au talent avec une fougue qui couvrit de confusion le vil insulteur.

Après deux mois de détention, il fut exilé en Belgique. Mais là encore il fut en butte aux vexations d'une police occulte, et dut bientôt, le premier de tous les proscrits avec Schœlcher et Malardier, prendre le chemin d'une autre terre d'exil.

L'Angleterre lui ouvrit ses portes, et le représentant du peuple reprit la truelle. Quatre ans il vécut de son état de maçon.

Mais l'Angleterre, elle aussi, traversait une crise difficile. Le chômage vint; aux épreuves de l'exil s'ajoutèrent les atteintes de la pauvreté. Ses amis Barrère et Louis Blanc lui conseillèrent de se faire professeur. — Moi! professeur! dit-il; je suis trop vieux pour apprendre! — Et il repartit à la recherche du travail. Mais il n'en trouva point, et revint auprès de ses amis, décidé cette fois à suivre leurs conseils. Avec son application soutenue, sa vivacité de conception, sa vigoureuse intelligence, il se rendit bientôt maître des éléments de la grammaire et des règles de la composition. Voilà l'artisan devenu professeur, se faisant érudit, critique, philosophe avec une rapidité d'intuition et un acharnement de travail extraordinaire chez un homme déjà mûr. Il enseignait dans un des villages tout près de Londres, où il avait autrefois travaillé, et chaque matin il avait sous les yeux, en face des fenêtres de sa chambre à coucher, les cheminées de trois cottages qu'il avait bâties. Collègues et élèves, il sut gagner l'estime et l'affection de tous, et quand l'histoire de son passé, de ses luttes, de ses difficultés vint à être connue parmi eux, ils ne firent que l'en estimer davantage.

Il resta quatorze ans à l'école préparatoire militaire de Wimbledon. Mais pendant ces longues années données à la méditation et à l'étude, Nadaud, toujours sur la brèche, négligea moins que jamais les questions qui touchaient aux classes ouvrières. Dès son arrivée à Londres, il s'était lié d'amitié avec deux avocats anglais, bien connus pour leur dévouement aux intérêts du peuple, Thomas Hughes et Jean Ludlow; ces deux hommes l'avaient pris en haute estime et en grande affection, et leur appui ne lui fit jamais défaut dans les heures critiques qu'il dut traverser. Outre les ressources que lui offrait la bibliothèque de son ami Ludlow, Nadaud étudiait, dans ses moments de loisir, les meilleurs historiens de l'Angleterre, et cultivait avec ardeur l'économie politique dont la mine est inépuisable chez nos voisins. Il avait emporté dans l'exil un trop grand amour de son pays pour négliger notre histoire : Henri Martin surtout était l'objet de ses prédilections. Quel ne fut pas, un jour, l'étonnement du grand historien, quand Nadaud, accompagné d'un autre ouvrier, Corbon, aujourd'hui sénateur, se présenta chez lui avec deux volumes de notes recueillies dans ses œuvres : l'infatiguable travailleur les avait lues, la plume à la main!

En même temps, il ne cessait de fréquenter les ouvriers, de lire leurs journaux, de suivre leurs grèves, d'étudier le mouvement des *trades-unions*, des écoles, et des *friendly societies*, ou sociétés de secours mutuels.

Il collaborait aussi au *Réveil*, dirigé, comme on sait, par Charles Delescluze, et ses articles, empreints d'une connaissance profonde de l'état réel des populations laborieuses chez nos voisins, furent très remarqués. Ils étaient les précurseurs d'un ouvrage plus considérable qui devait bientôt paraître, fruit de longues veilles et de consciencieuses recherches : l'*Histoire des classes ouvrières en Angleterre*. « Quiconque, dit Louis Blanc, lira ces pages tombées de sa plume, y sentira les battements d'un cœur ému. Les épreuves qu'il rappelle, il les a subies. Les souffrances qu'il raconte, il les a éprouvées. Les aspirations des classes dont il écrit l'histoire sont les siennes.

Nous ajouterons que ce livre excellent devrait être entre les mains de tous ceux de nos ouvriers qui cherchent à organiser des chambres syndicales. »

Deux fois, en 1868 et aux élections de 1869, ses compatriotes de la Creuse lui avaient offert la candidature au Corps législatif. Mais l'homme de Décembre imposait aux élus du suffrage universel la nécessité préalable du serment. Nadaud, dans deux lettres pleines de dignité, leur déclara que, si plusieurs de ses amis avaient eu pour accepter le serment des raisons sérieuses et politiques, il avait, lui, pour refuser, des raisons qui n'étaient ni moins sérieuses ni moins patriotiques.

Il vivait dans l'aisance relative et dans la sécurité, quand la révolution de 1870 éclata, lui faisant signe de rentrer en France. La patrie le rappelait : Nadaud s'empressa d'obéir.

Nous traversions la crise la plus douloureuse de cette guerre folle où nous avait jetés le dernier des Bonaparte. Le gouvernement de la Défense nationale venait de lancer un suprême appel à la nation. Il fallait à la tête des départements des hommes dont l'énergie et le patriotisme fussent à la hauteur des évènements : Nadaud fut envoyé par M. Gambetta à la préfecture de la Creuse. En prenant possession de son poste, le nouveau préfet, dans une chaleureuse proclamation, appelait tous les patriotes au secours de la France envahie. Il salua dans une chaude allocution les citoyens qui allaient tenter la délivrance de Paris. Et dire qu'il s'est trouvé des Français assez dépourvus de sens patriotique pour lui reprocher son énergique attitude en face des périls de la patrie!

Les revers succédèrent aux revers. A la nouvelle de la capitulation de Paris, Nadaud suivit

Gambetta dans sa retraite. Au mois de novembre 1871, le quartier du Père-Lachaise l'envoya siéger au conseil municipal de Paris.

Il n'est guère de questions que Nadaud, très zélé à remplir ses fonctions, n'ait abordées dans le sein de cette assemblée. Sa connaissance des choses ouvrières lui gagna tout d'abord l'attention et la sympathie de ses collègues.

Il fit voter au conseil général un amendement au cahier des charges du chemin de fer métropolitain, portant obligation de faire circuler matin et soir des trains pour les ouvriers au prix de dix centimes, aller et retour. Il a démontré la nécessité d'exécuter des percements sur certains points de la banlieue. Sur sa proposition, le conseil avait exprimé le vœu que toutes les constructions entreprises en 1873 fussent exonérées d'impôts pendant dix ans. C'est encore à lui que les ouvriers doivent la part qu'ils prennent à la formation de la série des prix de la ville. En un mot, toutes les questions de travaux publics, et, ajoutons-le, celles d'enseignement, ont toujours trouvé dans Nadaud un défenseur aussi ardent qu'éclairé.

Elu député de la Creuse aux élections de février 1876, Nadaud, fidèle aux principes de la vraie démocratie, se désista de son mandat municipal pour se consacrer tout entier à ses devoirs législatifs. Les mêmes revendications qu'il apportait à la tribune de l'Assemblée législative de 1849, il les reproduit à la Chambre des députés actuelle. La part qu'il a prise aux travaux législatifs depuis trois ans est trop considérable pour que nous puissions en énumérer ici tous les détails. Rappelons seulement que, lors de la discussion du projet de loi tendant à autoriser la ville de Paris à contracter un emprunt de cent vingt millions, le 20 juin 1876, il prononça un discours plein de verve qui enleva le vote de la Chambre.

Au mois de juillet de la même année, il réclamait le maintien de l'article 9 de la loi du 19 mai 1874, loi de progrès et d'équité qui interdit d'imposer un travail de plus de six heures par jour aux enfants qui ne savent ni lire ni écrire.

Quelques jours après, en même temps qu'il s'élevait avec énergie contre la concurrence ruineuse faite à l'industrie par le travail des prisons et des couvents, il proposait de créer, à l'exemple de l'Angleterre et de l'Amérique, des écoles industrielles pour les enfants vagabonds.

On doit encore à Nadaud la loi sur les écoles d'apprentisage, et la loi sur les syndicats des propriétaires. Il a demandé l'abrogation de la loi du 7 juin 1848, qui impose douze heures de travail aux ouvriers des diverses industries.

Toujours rempli du souvenir des luttes auxquelles il a pris part et dont il a sans cesse été le témoin assidu, il protestait récemment dans un discours fort applaudi contre des insinations malveillantes et erronées qui prétendaient rabaisser la valeur et le mérite des ouvriers de nos manufactures au profit de nos voisins d'outre-Manche.

Enfin la Chambre des députés, sur son initiative, vient de prendre en considération un important projet de loi qui a pour but la création d'une caisse nationale de retraites pour les vieux ouvriers de l'agriculture et du commerce.

En dehors de ses travaux législatifs, Nadaud a fait, à Paris et dans les départements, de nombreuses conférences, notamment sur la situation comparée des travailleurs anglais et français.

Nous avons déjà parlé de sa collaboration au *Réveil*. En 1872, il publiait une brochure sur les sociétés ouvrières qui fut saisie chez tous les libraires par les hommes de l'*ordre moral*.

Pendant la durée de son mandat municipal de 1871 à 1876, il fit paraître aussi d'intéressants articles dans la *République Française*, sur l'histoire du commerce et des ouvriers en France. Là il nous montrait le despotisme royal et clérical ruinant toutes nos industries ; la bourgeoisie, façonnée à l'image de la noblesse par la prédication catholique, exaspérant par ses menaces et ses exigences le peuple dont la conduite pendant les premiers temps de la Révolution avait été si sage et si pleine de patriotisme ; enfin, le premier Napoléon imprimant sur tous ses actes le sceau du mensonge et de l'hypocrisie, asservissant le clergé, l'armée et l'administration, et se servant de cette triple puissance pour étouffer les libertés de la nation.

Orateur, Nadaud ne possède point la subtile dialectique des rhéteurs. Son éloquence, familière et toute de sens pratique, ne s'appuie point sur des arguties, mais sur des faits. Il l'a dit lui-même, la diplomatie n'est pas son métier. S'il attaque une question, c'est qu'il l'a approfondie ; il la traite de haut et avec chaleur, dans toute la sincérité et la conviction de sa conscience.

Le début est parfois embarrassé ; mais la voix s'affermit et s'élève, servie par un organe puissant, et captive l'attention ; la franchise et la vérité vibrent dans ses accents énergiques : on y sent un cœur ému et incapable de tromper.

L'homme !.,. il est tout entier dans sa laborieuse existence. « Doux, grave et ferme, a dit madame « George Sand, exempt de toute mauvaise passion, bon dans toute la force du mot, il ne dit pas un mot « il n'a pas une pensée qui soient entachés d'orgueil ou de vanité, de haine ou de ressentiment, « d'ambition ou de jalousie. C'est un homme, et un homme rare, qu'on peut aborder sans attention, « qu'on ne quitte pas sans respect. » Sa vie, si pure et si noble, est un enseignement que feront bien d'avoir présent à l'esprit ceux qui travaillent à l'émancipation de la classe ouvrière. Qu'ils songent à l'énergie persévérante, à la force invincible de travail qu'il a fallu à cet homme, parti des plus humbles rangs de la société pour arriver, à travers les déboires et les épreuves de toute sorte, à conquérir un nom honoré des hommes les plus remarquables de notre époque. La lutte, la lutte encore, la lutte toujours ! voilà la devise du vieux et robuste député de la Creuse.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, rue Monsieur-le-Prince, 48. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e année. — N° 86. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

Le Père Gérard (E. BOURSIN)



E. BOURSIN

E. Boursin a sa place marquée parmi les hommes les plus sincèrement dévoués à la République; sous le pseudonyme populaire du « Père Gérard » avec ses brochures, ses petits livres de propagande, E. Boursin a rendu et rend tous les jours les meilleurs services à la cause républicaine. C'est une vie bien remplie que celle-ci, c'est celle d'un travailleur et d'un patriote.

Boursin (Elphege), d'après *le Dictionnaire Larousse*, est né à Falaise, dans le Calvados, en 1836, d'une vieille famille bourgeoise très estimée dans le pays. Boursin fit de brillantes études au collège de sa ville natale. Après avoir commencé son droit à Caen, il vint le terminer à Paris. On le destinait au notariat, mais Boursin, dont la vocation s'était déjà révélée, puisqu'à dix-neuf ans il fondait à Condé le journal *Le Noireau*, fit des infidélités au parfait notaire et déclara vouloir « embrasser la carrière des lettres ».

La famille proteste; E. Boursin persiste dans sa résolution; on y met de l'entêtement des deux côtés; bref, un beau matin notre apprenti tabellion reçoit une lettre paternelle, avec ordre de rentrer dans la ville natale, et avec l'avis que sa pension est supprimée!

E. Boursin prend bravement son parti, et, sans attendre, il se met au travail avec ardeur : *il veut vivre de sa plume!* lui inconnu et sans autres relations dans la grande ville que celles de quelques camarades d'école! C'était surtout à cette époque un problème bien difficile à résoudre. Boursin ne se décourage pas, et, pendant six années, on peut dire qu'il vécut dans les bibliothèques; Boursin s'est établi « homme de lettres », il touche à tous les genres, il *travaille pour l'éditeur*, et, comme il disait joyeusement à cette époque, « je fais tout ce qui concerne mon métier ». C'est ainsi qu'il publie pour la librairie des communes un livre de vulgarisation qui obtient un grand succès, *le Droit pour tous*, une *Histoire romaine* en trente livraisons illustrée par Pastelot, — *Histoire de Paris*, en un volume, excellente compilation de Dulaure, — *Histoire de l'agriculture depuis la monarchie jusqu'à nos jours*, — *Les Lois militaires*, etc.

A côté de ces sévères travaux de bibliothèque, Boursin est journaliste, il est chansonnier, il est romancier, il est jurisconsulte, il est critique de théâtre, il deviendra plus tard auteur dramatique!

En 1862 il fonde un petit journal satirique illustré, *le Gamin*, qui eut un succès d'estime et dont la collection est fort recherchée aujourd'hui; ce n'était pas certes l'esprit qui manquait à cette petite feuille, c'était un peu d'argent, aussi *le Gamin* n'eut-il que six ou sept numéros.

E. Boursin collabore ensuite à la *Revue pour tous* et au *Siècle illustré* dans lequel il publie plusieurs nouvelles très remarquées, entre autres *l'Huissier des Touranges*, *Deux coups de sabre*, *Histoire d'un fusil*, et aussi des causeries et une critique théâtrale sous les pseudonymes de Paul de Couderc et de Pol de Guy.

Il fonde en 1863, avec Fernand Martinn, *le Siècle chantant*, recueil charmant de poésies et de chansons, frappées au bon coin et signées de noms aujourd'hui très connus dans les lettres et dans la politique. Boursin pour sa part y publie un grand nombre de chansons, dont quelques-unes deviennent populaires, car on y sent déjà passer le souffle de l'opposition à l'empire :

Si l'étranger touche à mon verre,
A mon lit ou bien à mon pain,
Je prends le fusil de mon père,
Un vieux fusil républicain.
Mais s'il faut, le sac sur l'épaule,
Aller à Pékin, à Puébla,
Ne comptez pas que je m'enrôle,
Je n'entends pas de c'tt'oreill'-là!

Le numéro fut saisi, mais le succès fut grand, surtout parmi la jeunesse des Ecoles.

La même année E. Boursin donne à *la Gazette de Paris* un roman, *l'Imagier du roi Charles VI*, d'un puissant intérêt et d'une grande vérité historique.

En 1869 il fonde avec Alexandre Dumas père *Théâtre-Journal*, qui dura une année. Cependant la politique l'attirait, et lorsque commença le mouvement militant de l'opposition à l'Empire, il y prit part avec ardeur et fut l'un des premiers à se jeter dans la lutte.

Membre du comité Bixio, il aide puissamment à l'élection Ferry dans le VIe arrondissement. Il organise les réunions privées de la rue Vavin, et il est condamné de ce fait en police correctionnelle. Il entre à la *Marseillaise* et quoique chargé d'un travail littéraire (*les Ephémérides républicaines*) il n'hésite pas un instant à mettre son nom au bas des protestations qui parurent lors du meurtre de Victor Noir. Les rédacteurs de la *Marseillaise* sont tous jetés à Mazas; seuls MM. Ranc, Arthur de Fonvielle et Boursin parviennent à dérouter la police impériale. Après une ordonnance de non-lieu, il quitte Paris et va prendre la rédaction en chef du journal *l'Est* à Besançon. Ses articles indignés et sanglants contre Emile Ollivier lui valurent de nouvelles condamnations. Arrive le 4 septembre, et alors que la nouvelle de la déchéance n'était pas encore arrivée à Besançon, il proclame la République!

Elu membre du comité central de la ligue de l'Est, il laisse enfin dans la Franche-Comté le souvenir de son activité et de son patriotisme.

Le lendemain des combats de Cussey et de Châtillon-le-Duc, il est chargé par le général de Prémonville d'organiser un petit corps franc d'éclaireurs à Pontarlier, pour établir des communications avec Besançon en cas de l'investissement de cette dernière ville; poursuivi par la haine des cléricaux

et des bonapartistes, il prend le parti de s'engager; nous le retrouvons sergent, puis un peu plus tard lieutenant de courriers militaires.

Le 2 janvier 1871, un arrêté du ministre de la guerre l'appelait à l'emploi de capitaine commandant des éclaireurs de la deuxième légion de marche d'Alsace et de Lorraine. C'était au moment où tous les hommes valides de la haute Alsace, ceux aussi de la Lorraine, traversaient chaque jour les lignes prussiennes, au milieu de mille dangers, pour venir défendre la partie envahie. Plus de huit mille hommes étaient déjà parvenus, malgré la surveillance des Prussiens, à s'enfuir ainsi, soit par les Vosges, soit par Belfort, ou même par Bâle, et étaient arrivés à Lyon, le lieu de rendez-vous.

Après la guerre, dans une série de nouvelles émouvantes : *La petite Voiture de Pontarlier*, — *Une vengeance prussienne*, — *Claude Zepler*, qui parurent dans *Le Patriote*, Boursin raconte cette douloureuse émigration. Ce fut l'une de ces légions qu'il aida à organiser, à habiller, à armer et à instruire, et il déploya dans cette tâche tant d'activité et d'intelligence, que le 5 février on le désignait pour remplir les fonctions de major du grand camp de Lyon.

Dans un incendie qui avait éclaté vers les premiers jours de janvier et qui menaçait la poudrière placée sur la rive droite de la Saône, alors que la panique était générale, Boursin avait fait preuve d'une grande présence d'esprit et avait contribué à préserver ce quartier de la ville d'une épouvantable catastrophe. *Le Petit Journal*, qui s'imprimait à Lyon pendant la guerre et qui relate cet acte courageux, donne également dans son numéro du 6 mars sa patriotique allocution lors du passage à la gare de Perrache du corps de M. Küss, maire de Strasbourg, député du Bas-Rhin.

Nous la reproduisons ici, parce qu'elle nous paraît être un véritable modèle du genre, et qu'elle montre les sentiments patriotiques qui animaient celui dont nous essayons de raconter la vie si dévouée et si bien remplie. E. Boursin avait été chargé de rendre, au nom de la deuxième légion, hommage à l'illustre mort.

Pardonne-moi d'arrêter ta dépouille mortelle, mais je suis venu pour te donner le suprême et fraternel adieu du patriote et du républicain.

Je te salue au nom de la deuxième légion d'Alsace et Lorraine. Je te salue au nom de tes compatriotes mornes, silencieux, atterrés par de si grands malheurs! Je te salue au nom de la France républicaine, toi Français qui as donné le sublime exemple des grandes vertus et qui es mort de douleur le jour où nos belles provinces d'Alsace et de Lorraine ont été livrées à l'étranger.

Nous t'apportons des couronnes et des fleurs de deuil; emporte-les sur ton cercueil dans Strasbourg l'héroïque, emporte-les avec nos douleurs et nos espérances; nous irons un jour les cueillir sur ta tombe, alors que la France régénérée rappellera ses enfants à la délivrance... et ce jour-là ne peut tarder.

Adieu Küss, adieu brave et loyal républicain, adieu!

La deuxième légion d'Alsace et Lorraine est licenciée le 15 mars. Le 17 mars, Boursin est à Paris. On lui offre le commandement d'un bataillon de la garde nationale; il refuse; d'un autre côté on le sollicite d'aller à Versailles et de se mettre à la disposition du gouvernement, il refuse également; son cœur de Français se soulève à la pensée de la guerre fratricide qui se prépare. Un instant il a l'intention de fonder un journal d'apaisement et de conciliation; mais fatigué, malade, l'âme brisée, il s'en va au fond de sa Normandie chercher le repos dont il a besoin. Au milieu de la douleur qu'il éprouve aux nouvelles des évènements de Paris, il se remet cependant au travail et termine le *Nouveau Dictionnaire universel de la langue française*, historique, biographique et géographique, commencé depuis 1867, excellent ouvrage fait avec beaucoup de soin et composé avec une grande méthode.

Dès le 5 juin, Boursin rentre à Paris, et comme il comprend que la république est menacée, il reprend la plume et écrit ces petits livres devenus populaires qu'il signe du pseudonyme du *Père Gérard*.

Le Catéchisme républicain, qui dépasse un tirage de cent mille exemplaires, et qui fut traduit en provençal, en breton et en italien. — *Lettres à mon député*, dans lesquelles l'un des premiers il réclame l'amnistie à une heure où il y avait courage à le faire. — *Un gouvernement républicain, s'il vous plaît!* la perle de sa collection. — Puis paraissent successivement : *Dialogue du Père Gérard avec son curé.* — *Le Manuel du bon citoyen* et plusieurs autres brochures très remarquées du monde politique et dont les titres nous échappent.

Les Cahiers de la Révolution française en 12 petits volumes, sous une forme familière, d'un style simple et littéraire tout à la fois, écrits avec un grand bon sens et avec une conviction sincère et émue, contribuent puissamment à convertir nos campagnes aux idées républicaines.

E. Boursin n'abandonne pas pour cela ses autres travaux pédagogiques et de vulgarisation; il publie, en collaboration avec Henry Saguier, *le Manuel du volontariat*, composé de 6 volumes. Dans la même année, il fait paraître un *Danton*, étude historique fort appréciée, puis *la Révolution parlementaire du 16 mai*. L'année suivante, ses amis politiques lui demandent de prendre la rédaction du *Progrès Libéral* de Toulouse, l'un des grands journaux les plus importants du Languedoc, pour aider à l'élection de M. Charles de Rémusat, l'ancien ministre des affaires étrangères. Boursin accepte; après le succès de l'élection, il veut revenir à Paris reprendre ses travaux; on le retient, il y a un autre service à rendre à la République : il s'agit de faire du *Progrès Libéral* un journal franchement républicain. C'est là une mission délicate; au bout d'une année, avec un tact, avec une patience, avec une fermeté au-dessus de tout éloge, il fit passer avec armes et bagages le *Progrès Libéral* à la République. Il reste encore dix-huit mois à Toulouse, et malgré les articles qu'il écrit chaque jour,

malgré les soins que réclame son journal, malgré des élections répétées et les préoccupations quotidiennes de la politique, il trouve encore le temps d'écrire des brochures, entre autres : *La Constitution de la République commentée et expliquée par le Père Gérard*; puis à la veille des premières élections sénatoriales, *Lettre du Père Gérard à Mathurin Heurtaud, laboureur et conseiller municipal, délégué de sa commune.*

Boursin, lors de la terrible inondation de Saint-Cyprien, fut l'un des secrétaires du *Comité libre de secours aux inondés*, et pendant plusieurs mois il se multiplia et s'acquit une grande popularité.

En 1876, il quitte Toulouse où il est unanimement regretté : la presse républicaine lui offre un banquet d'adieu, et ses adversaires eux-mêmes l'accompagnent de leur estime. Le journal royaliste, l'*Echo de la Province*, le salua ainsi le jour de son départ :

« Nous avons toujours combattu la politique de M. Boursin, mais cela ne doit pas nous empêcher d'exprimer à notre confrère les sympathies que sa courtoisie professionnelle nous avait inspirées; nous aimons à les lui renouveler au moment ou il s'éloigne d'une ville qui a le respect des hommes de principes et des écrivains réellement convaincus. »

Quelques semaines avant son départ de Toulouse, en collaboration avec M. Bresson, il avait fait représenter sur le théâtre des Variétés un drame en 5 actes et 7 tableaux, *La Nuit sinistre*, dont l'action se passait pendant la terrible inondation de l'année précédente. Cette œuvre, fort discutée par les journaux réactionnaires, n'eut que quelques représentations à Toulouse, mais elle fut montée dans la suite avec succès sur plusieurs scènes du Midi.

Rentré à Paris, Boursin est nommé la même année *Directeur de la Correspondance républicaine*, exclusivement publiée sous les auspices des sénateurs et des députés de la gauche. Arrivent les élections législatives ; toujours sur la brèche, toujours infatigable, il s'inscrit parmi les travailleurs volontaires du comité électoral de la rue Louis-le-Grand et fait paraître deux brochures de propagande, vives, hardies, indignées qui sont répandues dans toute la France, malgré les agents de M. de Fourtou ; de l'avis de beaucoup, elles exercèrent une grande influence sur les électeurs villageois : — La première, *Votons pour les* 363, la seconde, *Manifeste du Père Gérard à ses amis de campagne* dont le tirage dépassa plus d'un million d'exemplaires.

Enfin, en 1878, il se décida à fonder le *Père Gérard, Gazette nationale des communes*, publication hebdomadaire qui fut saluée à son apparition par toute la presse de Paris et des départements et qui sous la même forme amusante et familière continue à propager les idées républicaines. *Le Père Gérard* est illustré de dessins vivants par Léonce Petit, un maître.

E. Boursin, qu'on pourrait se représenter songeur et l'esprit toujours préoccupé, est au contraire le plus aimable compagnon qu'on puisse rencontrer; il est l'un des fondateurs *de la Pomme*, société littéraire et artistique, exclusivement composée de Normands et de Bretons, et il en est le président. Tout entier à ses amis (et il en compte beaucoup dans la presse de Paris et des départements), Boursin est ce qu'on appelle un loyal et sympathique confrère.

Membre de la Société des gens de lettres, officier d'Académie, il a été nommé pour l'année 1878 membre du syndicat de la presse départementale.

Le « Père Gérard » sera peut-être surpris en lisant ces lignes que nous le connaissions si bien ; mais il est de ceux-là que nous suivons toujours avec intérêt, parce qu'ils ont travaillé, parce qu'ils ont lutté, parce qu'enfin ils sont utiles à la France et à la République !

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, rue Monsieur le Prince, 48. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e année. — N° 87. 10 c. Un an : 6fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

GÉNÉRAL FARRE



Général FARRE

Farre (Jean-Joseph Frédéric Albert) est né à Valence, le 5 mai 1816.

Il appartient à cette catégorie de militaires qui sont entrés dans l'armée avec des idées franchement libérales.

Il fit ses premières études au collège de Saint-Marcellin, puis au lycée de Grenoble. Entré à l'Ecole polytechnique en 1835, il en sortit dans un bon rang et choisit l'arme du génie.

Nommé en 1839 lieutenant au 2e régiment, il fut détaché avec sa compagnie à Vincennes. Employé aux fortifications de Paris, il fit construire le fort de Nogent.

En 1847, on l'envoyait à Lyon. Il y prenait une part active à l'achèvement des fortifications. En 1853, désigné pour servir en Algérie, il faisait une étude complète des défenses d'Oran ; en 1854, il terminait les fortifications d'Alger. Deux ans après, il suivait les expéditions du haut Sebaou et de la grande Kabylie et s'y faisait distinguer par son zèle, son activité fébrile, son intelligence et sa bravoure. L'année suivante, il recevait la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

En 1859, il fut nommé commandant du génie du corps d'occupation de Rome, puis officier de la Légion d'honneur en 1862, et lieutenant colonel en 1863. Employé avec ce grade comme chef du génie au Havre, il quitta ce poste en 1867, pour aller prendre les fonctions de directeur du génie à Toulon, et de là retourner à Rome.

Il rentra en France, l'année suivante, comme colonel et fut successivement directeur du génie à Arras, puis à Lille, où les évènements imprévus de la guerre allaient lui permettre d'utiliser ses brillantes qualités d'homme d'initiative et de décision.

Signalé à l'attention de l'éminent commissaire du gouvernement de la république. M. Testelin, il était promu général de brigade, puis placé en qualité de chef d'état-major auprès du général Bourbaki; ce choix était excellent à tous égards.

Du jour en effet, où le nouveau général prit la directien de ce service important, l'organisation marcha rapidement; constitution des corps de troupes, des magasins, des hôpitaux, création des ateliers de construction, etc... mise en état de défense des places, tout fut agencé avec une activité surprenante, et dès la mi-novembre, trois brigades se trouvaient prêtes à entrer en campagne. Sur ces entrefaites, le général Bourbaki fut appelé à Tours. Resté seul investi du commandement en chef, le général Farre tenta d'arrêter la marche du général Manteuffel. Le 27 novembre, il livrait le premier combat d'Amiens, journée glorieuse pour nos jeunes soldats qui tinrent jusqu'au soir contre des troupes supérieures en nombre et qui n'abandonnèrent le chef-lieu du

département de la Somme qu'après avoir épuisé leurs munitions et infligé à l'ennemi des pertes considérables. Mais ce n'était là qu'un temps d'arrêt. Les ordres donnés pour la réorganisation de nos forces dans le nord de la France s'exécutaient toujours et, le 7 décembre, lorsque le général Faidherbe vint prendre le commandement, le général Farre put lui présenter trois divisions complètes. C'était un réel tour de force. Mais que ne fait pas faire l'amour de la patrie !

Quelques jours après, la nouvelle armée enfantée comme par enchantement reprit alors sa marche. Rejointe par une division de mobilisés, elle se trouva comprendre deux corps d'armée, les 22[e] et 23[e]. Ce jour-là, le général Farre était élevé au grade de général de division et nommé chef d'état-major général de l'armée. Le choix était parfait, la récompense juste.

Ce fut dans ces conditions que l'armée du Nord livra, le 20 décembre, la bataille de Pont-Noyelles à l'armée du général von Gœben. Après cette affaire indécise, mais très meurtrière, l'armée, éprouvée par un froid exceptionnellement rigoureux, se retira en bon ordre entre Arras et Douai. Quelques jours plus tard, elle reprenait la campagne et gagnait la bataille de Bapaume.

Pendant ce temps, le travail d'organisation se poursuivait. Aussi, après trois batailles et dix combats, l'armée, plus complète que jamais, pouvait-elle livrer la bataille de Saint-Quentin, disputant toute la journée le terrain à 70,000 Allemands. Vaincue, mais non désorganisée, elle se retirait vers le Nord pour se préparer à un nouvel effort. Mais l'amnistie venait d'être signé ; le général Farre, devenu disponible, fut envoyé dans le Cottentin avec le 22[e] corps. Là devait se terminer une période de travail si bien remplie.

La paix était faite. Le gouvernement reconstituait l'armée; or, malgré les brillants services que le général venait de rendre à la France, et sans doute à cause de ses opinions libérales sincèrement proclamées par lui lors de la révision des grades, la commission refusa de ratifier sa nomination au grade du général de division, bien que cette nomination eût été faite à titre définitif par le gouvernement de la Défense nationale.

Mis en disponibilité, il demeura dans cette situation jusqu'à l'année 1872, où il fut rappelé à l'activité et nommé directeur supérieur du génie en Algérie.

Dans cette nouvelle position, il déploya un zèle remarquable et laissa dans notre belle colonie des souvenirs dont un témoignage éclatant lui fut envoyé deux années après son départ.

En 1875, il fut réintégré dans son grade de général de division, appelé au comité des fortifications et chargé spécialement de l'inspection permanente des travaux de défense des côtes.

A la mort du général Chareton, Albert Farre fut désigné pour le remplacer à la présidence du comité des fortifications.

Cette fois, les évènements allaient lui permettre de rendre au pays et à l'armée de nouveaux et immenses services.

Le 20 février 1879, il était placé à la tête du gouvernement de Lyon. Le 28 il faisait son entrée dans la grande cité lyonnaise, dont la patriotique population ne lui ménagea pas les acclamations.

Dans ce poste élevé, le nouveau commandant du 14e corps d'armée sût, par son affabilité, gagner l'estime de tous.

On gardera longtemps, dans le Dauphiné et la Savoie, le souvenir de l'excursion qu'il fit pour visiter les places fortes de sa région. Valence, Grenoble, Briançon, Vizille le saluèrent avec enthousiasme. Aussi, les populations républicaines de ces belles contrées accueillirent-elles avec joie les fermes déclarations de ce compatriote dont elles étaient fières. Partout, en effet, il affirma énergiquement son dévouement à la république.

Ce fut au mileu de ces occupations multiples que vint le trouver le décret qui l'appelait à la haute direction des affaires militaires de la France. Le 28 décembre 1879, il était nommé ministre de la guerre. A peine arrivé à son poste, le général Farre se mettait à l'œuvre avec une nouvelle ardeur. Réorganisation des bureaux de la guerre, des cadres de l'armée territoriale, reconstitution du service des états-majors, présentation de projets de loi sur l'avancement, l'administration etc, visites multipliées à Bourges, à Calais, à Verdun, à Saint-Maixent etc., telles sont les principales phases de cette œuvre immense de coordination entreprise depuis quelques mois à peine, aux applaudissements de tous ceux qui se préoccupent de l'avenir des armées de la république.

Petit, nerveux, d'une physionomie pleine de franchise, d'intelligence et de vivacité, le général Farre à en effet conquis la sympathie des représentants de la nation et l'affection de ses subordonnés et du pays. En un mot, il a la confiance, cet élément capital du succès pour les hommes de travail. Et cette confiance, la république et ses représentants ne pouvaient la mieux placer, le général Farre la mérite.

On peut dire de lui qu'il est de l'école des Carnot : Tout pour et par la France.

Pierre et Paul.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e année. — N° 88. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

CHARLES LAUTH



Charles LAUTH

Charles Lauth, chimiste français, né à Strasbourg (Bas-Rhin) le 27 septembre 1836.

Après d'excellentes études au collège de cette ville, il se livra avec ardeur à la chimie et devint le préparateur de Gerhardt.

Arrivé à Paris à l'âge de dix-neuf ans, il se tourna immédiatement vers l'industrie, et il est aujourd'hui un de nos principaux chimistes manufacturiers.

Il s'occupe spécialement de la fabrication des matières colorantes pour la teinture et l'impression des tissus. Ses travaux lui ont valu plusieurs distinctions : à l'exposition de 1867 il remporta la grande médaille d'or, et l'exposition de Vienne en 1873 lui valut le grand diplôme d'honneur.

Pendant le siège de Paris il était lieutenant de la garde nationale, et il fut élu comme adjoint au maire du VI[e] arrondissement.

Il donna sa démission lors de l'armistice, après avoir essayé vainement de prévenir la guerre civile. Il fut un des fondateurs de la ligue l'Union républicaine des droits de Paris.

Républicain sincère et ardent patriote, M. Charles Lauth s'est ardemment occupé du sort des émigrés alsaciens-lorrains qui ont opté pour la France, et il est un des fondateurs de l'association générale d'Alsace-Lorraine, dont la devise est celle-ci : « l'instruction aux enfants, le travail aux adultes. » Cette philanthropique institution s'occupe sans relâche de créer des situations aux malheureux Alsaciens-Lorrains.

Pour donner une idée de l'importance de cette utile Association, nous citerons quelques chiffres pris dans le compte-rendu de l'année 1879 :

« Des 552 jeunes gens qui ont été nos boursiers, 204 ont terminé leurs études. Nous donnons ici le tableau des résultats auxquels ils sont arrivés et des carrières qu'ils ont embrassées :

JEUNES GARÇONS.

Ecole normale supérieure.	1
Ecole polytechnique.	4
Ecole militaire de Saint-Cyr	9
Ecole centrale des arts et manufactures.	1
Ecole de médecine	7
Ecole de médecine militaire	2
Ecole vétérinaire.	2
Vétérinaire militaire	1
A reporter.	27

Report	27
Ecole des arts et métiers	6
Ecole supérieure de commerce	1
Administrations diverses	3
Instituteur	1
Pharmaciens	2
Commerce, industrie, agriculture, carrières diverses	110
Militaires (engagés volontaires)	19
Entrés en apprentissage	8
Renvoyés pour inconduite	5
Décédés	2

JEUNES FILLES.

Institutrices	5
Commerce, industrie, carrières diverses	14
Renvoyée pour inconduite	1

RÉCAPITULATION.

Jeunes garçons	184
Jeunes filles	20
Total général	204

Ajoutons encore que plus de 40 de nos boursiers ont subi avec succès les épreuves du baccalauréat ; que plusieurs suivent aujourd'hui des carrières libérales, etc., etc.

En défalquant ces 204 élèves qui ont terminé leurs études du chiffre total 552 que nous donnions tout à l'heure, nous voyons que le nombre des jeunes gens patronnés par l'Association durant l'année 1878-1879 s'élève encore au chiffre imposant de 348 boursiers, qu'il faut classer de la manière suivante :

1° Boursiers patronnés par l'Association et bénéficiant de bourses accordées par la commission des Alsaciens-Lorrains au ministère de l'intérieur	81
2° Boursiers bénéficiant de bourses offertes à l'Association par les conseils généraux ou municipaux, les directeurs d'établissements d'instruction, les particuliers, etc., etc.	69
3° Boursiers patronnés par l'Association, bénéficiant de subventions accordées par la commission des Alsaciens-Lorrains et jouissant en même temps de demi-bourses offertes à l'Association	4
4° Boursiers subventionnés directement par l'Association (dont 2 bénéficiant également de subventions de la commission des Alsaciens-Lorrains et 19 bénéficiant de demi-bourses offertes).	154
5° Orphelins subventionnés directement par l'Association	37
6° Orphelins bénéficiant de bourses offertes à l'Association	3
TOTAL	348

Charles Lauth fut élu conseiller municipal en 1874 dans le quartier de la Monnaie par 2,231 voix, contre 1,181 données à M. Charles Laboulaye.

M. Lauth fut désigné par ses collègues comme secrétaire du conseil. Il a été remplacé dans ces fonctions par M. Yves Guyot.

A la mort de Maurice Véran, conseiller municipal de Paris et vénérable de la loge Alsace-Lorraine, M. Lauth fut désigné pour le vénéralat dans cette loge.

Dans ces fonctions délicates il sut montrer un dévouement, une activité et un tact qui lui acquirent toutes les sympathies des membres de cet atelier.

Nommé à la direction de la manufacture nationale de Sèvres, il fut forcé d'abandonner ces fonctions et de résigner en même temps son mandat de conseiller municipal.

Depuis sa nomination à ce poste difficile, M. Lauth a su se faire remarquer par d'utiles réformes. Son esprit d'initiative et son amour du progrès nous font espérer que son passage à la tête de cette institution laissera des traces visibles, et que les nombreux abus qui s'étaient implantés dans les différents services disparaîtront enfin d'une manière complète.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e année. — No 89. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

ÉMILE DESCHANEL



Emile DESCHANEL

Émile Deschanel, député républicain de la Seine pour le canton de Courbevoie depuis le 5 mars 1876, est né le 14 novembre 1819, à Paris. Il fit de brillantes études au lycée Louis-le-Grand, et, après avoir remporté au concours général sept prix et un grand nombre d'autres nominations, il fut admis en 1839 à l'Ecole normale supérieure. Il en sortit à 22 ans, et, reçu agrégé des classes supérieures des lettres, il rentra à 25 ans dans la même Ecole comme suppléant de M. Ernest Havet, et maître de conférences d'histoire de la littérature grecque. Là il eut pour élèves Prévost-Paradol, Edmond About, Francisque Sarcey, Beulé, Caro, Mézières, J.-J. Weiss, H. Taine, Eugène Yung, Lenient, Challemel-Lacour, Alfred Assollant, Frédéric Morin, Emile Beaussire, Jules Girard, Perrot, Ordinaire, Delacoulonche, etc. En même temps qu'il faisait ce cours à l'Ecole normale, il occupait la chaire de rhétorique successivement aux lycées Charlemagne, Bourbon, Louis-le-Grand. Presque aussi jeune que ses élèves, il savait donner à son enseignement le mouvement et la vie.

En même temps il faisait ses premières armes dans la littérature militante, écrivant tour à tour dans la *Revue indépendante*, la *Revue des Deux-Mondes*, l'ancien *National*, la *Liberté de penser*. Articles littéraires, historiques, politiques, philosophiques, prose et vers, il se répandait sous mille formes. Dès le mois de juin 1843, dans la *Revue indépendante* il dénonçait en beaux vers le péril clérical.

Voici quelques-uns de ces vers, qui, écrits et publiés il y a trente-sept ans, ont encore aujourd'hui leur actualité politique. L'auteur, qui, âgé de vingt-deux ans, était alors professeur de rhétorique à Bourges, s'adressait d'abord aux vieilles cathédrales, puis aux prêtres :

Malheur, si de vos murs bâtis pour la prière
S'élevait quelque cri de discorde et de guerre!
Malheur, si vos autels cachaient des arsenaux,
Si la tour du Seigneur se chargeait de créneaux
Et si l'airain sacré, voix de plainte et de larmes,
Se changeait quelque nuit en un beffroi d'alarmes
Aux mains des imprudents cachés dans votre sein
Dont les ambitions sonneraient le tocsin!...

Malheur, si Dieu voyait votre chaire hautaine
Transformée en tribune où flamboierait la haine,
S'il voyait s'agiter des complots d'hommes noirs
Rallumant les bûchers au feu des encensoirs,
S'il voyait déclamer comme sur un théâtre
Des prêtres histrions dans l'église idolâtre,
Mêlant aux vieux levains de superstition
Le fiel de l'impuissance et de l'ambition,
Ou si votre ignorance et votre calomnie
Insultaient chaque jour ce siècle et son génie;
Ou si vous attiriez dans vos pièges de nuit,
Dans ces souples réseaux que vous tendez sans bruit,
Les enfants au cœur simple et les timides femmes, —
Oiseleurs des esprits, et non plus pêcheurs d'âmes! —
Science, vérité, liberté, saints flambeaux,
Si l'on soufflait sur vous l'air mortel des tombeaux!
Si par les insulteurs de l'humaine pensée
En des nœuds de serpent la jeunesse enlacée,
Sans soif de l'avenir et d'un destin meilleur,
Expirait lentement, empoisonnée au cœur,
Oh! tremblez que ce Dieu, las de vous faire grâce,
Ne retranchât enfin votre perfide race
Et ne glorifiât hautement par ses coups
Ce siècle grand et saint que vous blasphémez tous!...
Plus l'orgueil a monté, plus la chute est profonde :
Un seul jour vengerait et la France et le monde!...

Demeurez donc en paix, et craignez son courroux :
N'ébranlez pas le temple, il tomberait sur vous !...
O vieillards, soyez doux ! ô prêtres, soyez calmes !
Vous n'auriez même plus le martyre et ses palmes...
A l'espoir de régner enfin dites adieu,
Et portez noblement le deuil de votre Dieu.

M. Deschanel signalait de nouveau l'invasion ultramontaine dans un éloquent article publié par la *Liberté de penser*, le 15 février 1850, sous ce titre : *Le Catholicisme et le Socialisme*; c'était une réplique à un discours de Montalembert. L'article fit grand bruit, et coûta cher au jeune professeur : dès le lendemain, le parti clérical exigeait du ministre de l'instruction publique, M. de Parieu, ancien élève des Jésuites de Juilly, la destitution de M. Deschanel, qui se voyait dépouillé de ses deux chaires, contre toute justice et toute légalité, « pour avoir, disait-on, attaqué dans cet article la religion et le clergé catholique, et avoir fait profession de socialisme. »

C'est ainsi qu'Émile Deschanel vit sa carrière brisée avant trente ans, et fut, pour un seul article de Revue, condamné à la peine de la *réforme*, comme qui dirait la peine de mort universitaire. Le texte au moyen duquel on prétendit l'atteindre était l'article du décret de 1808, ainsi conçu : « Tout professeur qui aura porté scandale dans le lycée auquel il appartient sera condamné à la peine de la réforme. » Le ministre docile au clergé, et le conseil obéissant au ministre, eurent le triste courage de soutenir que, en publiant dans une Revue philosophique un article de discussion sérieuse, M. Deschanel avait porté scandale dans le lycée Louis-le-Grand, où cette Revue était inconnue et où cet article n'avait jamais pénétré. Le seul scandale réel fut cette condamnation, par laquelle tous les droits acquis du jeune maître de conférences, tous ses travaux antérieurs, tous ses titres, tous ses grades, furent considérés comme non avenus.

Dès lors il se consacra tout entier à la presse républicaine, et donna, soit au *National*, soit à la *Liberté de penser*, un grand nombre d'articles et d'études : entre autres les *Etudes sur Aristophane*, qui ont été, depuis, recueillies en un volume par la maison Hachette et réimprimées plusieurs fois.

Au 2 décembre 1851, Deschanel eut l'honneur, comme beaucoup d'autres républicains qui avaient essayé de résister au coup d'Etat, d'être arrêté pendant la nuit, jeté dans les prisons et dans les casemates, d'abord à Paris, puis à Montargis, ensuite à Orléans, puis encore à Paris, et enfin expulsé de France en Belgique.

Ce fut alors qu'il eut l'idée de fonder à Bruxelles et dans les autres grandes villes de Belgique ces *Conférences*, ouvertes aux femmes comme aux hommes, et qui, bientôt imitées par quelques-uns de ses compagnons d'exil, Madier-Montjau, Bancel, Challemel-Lacour, et par un certain nombre de Belges, donnèrent une vive impulsion au mouvement intellectuel dans ce pays. — Victor Hugo avait été en quelque sorte le parrain des premières conférences de Deschanel, — se faisant un plaisir de donner le signal des applaudissements. Autour du grand poète, se groupaient les proscrits français les plus éminents : Edgar Quinet, David d'Angers, Charras, Lamoricière, Testelin, Laussedat, Etienne Arago, Baune, Bourzat, Brives, Pascal Duprat, Esquiros, Dupont de Bussac, Versigny, Labrousse, Fleury, Caylus, Léopold Duras, Hetzel; sans compter Alexandre Dumas père, qui s'y trouvait aussi, quoique ce ne fût pas la tempête politique qui l'eût poussé en Belgique. — Avec eux, se pressaient d'autres célébrités, belges ou étrangères. — C'était un parterre de rois. — Le clergé fulmina contre ces conférences, et ne fit qu'en redoubler le succès, qui dura autant que l'exil.

Rentré en France en 1860, sans conditions et lorsque les portes de la patrie furent rouvertes à tous, Émile Deschanel devint un des rédacteurs du *Journal des Débats*, pour la partie littéraire ; il y écrivit des *Variétés* critiques, morales et historiques, dont un certain nombre ont été recueillies depuis : *Causeries de quinzaine*, *A pied et en wagon*, *A bâtons rompus*, *Christophe Colomb et Vasco de Gama*, *la Vie des Comédiens*, etc.

D'autre part, il publiait aussi, en les développant, quelques-unes de ses principales conférences : *Essai de critique naturelle* ou *Observations physiologiques sur les Ecrivains et les Artistes*, — *Histoire de la Conversation*, — *les Courtisanes grecques et les poésies de Sapho*, publiées d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes*, — *Le mal et le bien qu'on a dit des Femmes*, — *de l'Amour*, — *des Enfants*, — *de l'Académie*, — *les Précurseurs littéraires de l'avènement du Tiers-Etat*, — *Etudes sur Homère*, — *sur Eschyle*, — *sur Shakespeare*, — *sur Molière*, etc. — Quelques-uns de ces livres ont été l'objet de l'analyse bienveillante de Sainte-Beuve et de son jugement favorable, dans les *Causeries du lundi*.

En même temps, Emile Deschanel poursuivait dans plus de soixante villes, en France, en Suisse, en Belgique, en Hollande, l'œuvre de propagande libérale et démocratique qu'il avait fondée pendant ses neuf années d'exil ; il devenait, selon l'expression de Sainte-Beuve, « l'apôtre de la prédication laïque », mot que le fougueux évêque d'Orléans releva avec indignation. Quoi qu'il en soit, ce sera l'honneur d'Emile Deschanel d'avoir attaché son nom à la fondation des Conférences, cette forme familière et flexible de l'enseignement populaire et supérieur. La Conférence fait par la parole ce que le journal fait par la presse : l'un et l'autre volatilisent les idées et les répandent dans l'air qu'on respire.

Après avoir lutté pendant un quart de siècle contre le cléricalisme et vingt ans contre le césarisme, M. Deschanel obtint de ses concitoyens, aux élections complémentaires du 2 juillet 1871, à Paris, 79,265 suffrages ; il lui en manqua quelques-uns pour être élu. — Il entra, au mois de novembre 1872,

au nouveau *National*, dont il fut, jusqu'au mois de juillet 1876, un des principaux collaborateurs politiques et littéraires.

Aux élections du 20 février 1876, Deschanel, auquel plusieurs candidatures avaient été offertes, à Elbeuf, à Saint-Denis, à Courbevoie, se présenta dans cette dernière circonscription et fut élu, après un scrutin de ballottage, le 5 mars suivant.

Il s'inscrivit à la Gauche et à l'Union républicaine en même temps; puis, lorsque la Gauche se ferma, Deschanel opta pour l'Union, et a toujours voté avec elle. Il s'est prononcé, dès le début, pour l'amnistie pleine et entière. Il a fait voter par la Chambre une somme de 25,000 francs pour l'envoi d'un certain nombre de travailleurs et d'instituteurs à l'Exposition de Philadelphie. Dans la discussion de la loi sur l'enseignement supérieur, Deschanel a énergiquement caractérisé le véritable esprit de cette loi : il y a flétri l'hypocrisie cléricale faisant alliance avec l'hypocrisie politique sous l'Empire, et a éloquemment vengé l'Université, l'École normale, des attaques dont elle avait été l'objet de la part de M. Paul de Cassagnac.

Depuis, il a pris une part plus large encore à la grande bataille des lois Ferry, et a prononcé, au mois de juin 1879, un grand discours, qui a été soutenu par les applaudissements de toutes les gauches.

Lorsque Paris conçut la généreuse idée de célébrer le centenaire de Voltaire, le 30 mai 1878, Deschanel eut, avec Spuller, l'honneur de s'asseoir aux côtés de Victor Hugo, pour célébrer, devant le grand poète du XIXe et avec lui, le grand philosophe du XVIIIe. Il prononça en cette occasion solennelle un discours-conférence digne du sujet. — Le *Siècle* publia, en édition populaire, les trois discours réunis de Spuller, de Deschanel et de Victor Hugo.

Depuis que les travaux parlementaires ont obligé Deschanel de renoncer à son apostolat démocratique dans toutes les grandes villes de France et de l'étranger, il trouve cependant le temps, à Paris et dans la banlieue, quelquefois dans un rayon un peu plus étendu, de continuer son œuvre d'enseignement populaire : les associations philotechniques, les bibliothèques Francklin, l'Union française de la jeunesse, les distributions de prix aux écoles communales et aux cours d'adultes, le trouvent toujours prêt à venir semer le bon grain de la parole démocratique; il se dépense sans compter.

C'est, en un mot, un républicain convaincu, éprouvé, dont la vie entière a été consacrée à la cause de la liberté et du progrès.

PIERRE ET PAUL

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e année. — No 90. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

N. BLANPAIN



N. BLANPAIN

J'avais autrefois connu Blanpain à l'imprimerie Rouge. Ce fut donc avec plaisir que j'acceptai la tâche de fournir à la publication des *Hommes d'aujourd'hui* une notice biographique sur ce typographe érudit.

Je me mis à sa recherche et, dans Plaisance, au fond d'un jardin ombreux, je le découvris, habitant seul une maison pleine de livres, du rez-de-chaussée au grenier. Dans son cabinet de travail, pas une place où poser le pied sans courir le risque d'endommager un in-folio : les volumes jonchent le parquet, s'empilent sur la cheminée, sur les chaises, sur les fauteuils.

Je fis part du but de ma visite à l'auteur de ce désordre, dont j'aperçus la tête derrière des piles de brochures. Il me reconnut, me tendit la main par-dessus son bureau et m'invita à m'asseoir.

— Diable! se reprit-il en cherchant en vain une chaise inoccupée, vous asseoir! mais sur quoi? Ce ne sera pas facile de vous trouver un siège. Il y a bien ce fauteuil, c'est le moins encombré, mais je lui ai confié la garde des trésors littéraires du siècle d'Auguste, et je ne puis me décider à les lui arracher. Il m'en a tant coûté pour mettre un peu d'ordre dans ce fouillis!

Je le vis si embarrassé que, spontanément, je lui offris de prendre mes notes en fumant un cigare dans le jardin. Il accepta avec une visible satisfaction. A l'ombre d'un marronnier à l'épais feuillage, je tirai mon carnet et m'armai d'un crayon.

N. Blanpain est né à Quatre-Champs (Ardennes), le 3 décembre 1839, d'une famille de cultivateurs.

Resté presque aveugle jusqu'à l'âge de quinze ans, il n'avait suivi que très irrégulièrement les cours de la modeste école de son village; Blanpain n'en était pas moins bachelier ès lettres à dix-huit ans. Ainsi s'annonçait chez l'adolescent une extraordinaire puissance de travail qui n'a fait que se développer chez l'homme dans toute son énergique maturité. Tous les jours, fêtes et dimanches compris, Blanpain fournissait à l'imprimerie dix-huit heures d'un labeur fatigant, et trouvait encore, en rentrant chez lui, le temps de brocher des articles et d'écrire des nouvelles et romans parus dans les colonnes de la *Ruche parisienne*, des *Tribunaux*, de la *Revue commerciale*, du *Monde pour rire*, du *Journal pour Toutes*, etc., etc.

Venu à Paris pour passer les examens du baccalauréat, Blanpain y étudia le droit et devint même clerc d'avoué, puis clerc de notaire. Mais il lui arriva plus d'une fois de rimer une chanson entre deux rôles, et, un beau jour, dégoûté du papier timbré, il déserta l'antre de la chicane, comme on disait alors. Adieu le notariat rêvé par la famille!...

Blanpain passa plusieurs années à flâner le long des quais ou à visiter les bibliothèques, prenant des notes, amassant des documents historiques qu'il devait utiliser plus tard.

J'ai dit qu'il est amateur de livres, non pour le luxe de l'impression ou de la reliure, mais pour ce qu'il y a dedans; non pour en orner les rayons de sa bibliothèque, mais pour les lire. Pas un de ces volumes qui ne lui rappelle un souvenir, un sacrifice, qui le lui rend plus cher. Tous ces amis qui peuplent sa solitude, et à qui il fait une si large place dans sa maison, à quel prix il les a réunis, nul ne le pourrait dire. Avec quelle verve il raconte ses voyages de découverte aux étalages des bouquinistes! Hélas! que ne pouvons-nous les redire, ces histoires où le rire est si voisin des larmes, ces drames poignants des inconnus allant à la conquête d'une renommée!

— Que de douces heures j'ai passées sur les quais, devant les cases des bouquinistes, en quête d'œuvres d'auteurs aimés! me dit-il. J'ai là, dans mon cabinet, un volume de Charles Baudelaire, que j'ai acheté au prix d'un dîner. Je le déterrai à un étalage de l'ancienne rue des Grès, rangé parmi les ouvrages à 1 fr. 50. Je ne possédais que 1 fr. 25, et mon ventre réclamait impérieusement sa pâture. Que faire? D'un côté la gargote, de l'autre la poésie. Le proverbe dit : *Ventre affamé n'a pas d'oreilles.* Le proverbe eut raison : la gargote réduisit la poésie au silence. J'avais faim, je me sauvai, de peur de céder à la tentation. J'arrivai devant la porte du restaurant; mais, au moment d'entrer, je revis le chef-d'œuvre de Baudelaire, dont le titre, — tiré en rouge : *les Fleurs du mal*, — me fascina et m'attira. J'achetai l'ouvrage. Ce soir-là, je me couchai sans souper, mais je bus à longs traits les

admirables vers de cette poésie capiteuse. Quinze jours durant, je me grisai et de cette débauche sont nés une centaine de sonnets réalistes. Et moi aussi j'étais, ou du moins je me croyais poète. Depuis lors, dégrisé, je revins à la prose.

J'ai obtenu de Blanpain un de ces sonnets, que je donne à titre de curiosité :

UNE MACHINE INFERNALE

Quelle torche alluma dans tes yeux cette flamme,
Où, phalène imprudent, se brûle le Désir ?
Quel sublime ouvrier, en burinant, ô femme,
Les contours de ton corps, te fit pour le plaisir ?

Enchantement superbe, où l'on cherche en vain l'âme,
Monstre blanc et rose, aux prunelles de saphir,
Qui d'un sourire traître arma ta lèvre infâme
Et fit de tes deux bras un gibet au martyr ?

Qui t'arrondit les seins et, pour la bacchanale,
Houri des bals publics, moula tes pieds charmants ?
Qui te fait des danseurs tout un troupeau d'amants ?

Dieu tremblait d'avoir fait les hommes trop puissants :
Pour briser leurs projets et les soumettre aux sens,
Il te lança contre eux, ô Machine infernale !...

Une vie de privations, de travail surhumain, avait commencé pour Blanpain, qui, devant son refus énergique de devenir notaire, avait vu se nouer à jamais les cordons de la bourse paternelle. Il collabora alors à diverses revues et encyclopédies ; puis entra chez l'abbé Migne, en qualité d'apprenti typographe, à raison de 15 fr. par mois. Il réalisait ainsi une de ses maximes favorites, à savoir que tout homme doit apprendre un métier, afin que, la misère survenant, l'outil devienne un gagne-pain. Que de suicides de moins, si nos gommeux mettaient en pratique ce sage conseil !

Rentré chez lui, l'étudiant devenu ouvrier passait une partie des nuits à écrire et, par la fenêtre ouverte, Blanpain me montra le fruit de ces veilles : un monceau de manuscrits. Il alla chercher un de ces cahiers.

— C'est, me dit-il, mon premier roman. Je l'ai écrit, tant bien que mal, à l'âge de douze ans. Je le garde précieusement en manuscrit, car il n'a de valeur que pour moi. J'en relis quelquefois des passages, et je m'étonne, comme à cet âge, je mettais déjà l'orthographe, cette maudite orthographe française, si pleine de chinoiseries, de surprises, de traquenards. J'étais né correcteur.

Il le devint en effet ; puis, en 1870, il profita de la liberté de l'imprimerie, pour installer dans la rue Jeanne, à Vaugirard, des presses qui furent, dès lors, à la disposition de tous les écrivains de la Démocratie. Aussi, quand éclatèrent les orages des 24 et 16 mai, Blanpain vit-il pleuvoir sur lui, sans que ces coups de tonnerre abattissent son courage, les procès pour offenses à Mac-Mahon, au clergé, et les condamnations à la prison.

En revanche, ses concitoyens du XVe arrondissement voulurent le porter au conseil municipal ; mais il déclina cet honneur, préférant se vouer tout entier à ses travaux littéraires et historiques. Ses amis ne purent lui faire accepter que les fonctions de Vénérable de la Loge *Droit et Justice*, et il les remplit avec d'autant plus de zèle qu'il considère la Franc-Maçonnerie comme l'avant-garde de la Démocratie.

Blanpain a publié les ouvrages suivants : *la Pièce d'or fêlée, les Alliés en Champagne, la Vengeance d'un colosse, la Marquise de Brinvilliers, Nous aurons un réaliste, Un Diplomate en jupon, Pour de la soie*, une traduction des *Colloques d'Erasme*, éditée dans la *Bibliothèque des Libres-Penseurs*, que Blanpain a fondée avec Victor Poupin dans le but de combattre le cléricalisme avec l'arme de la raison. Ces deux auteurs ont également écrit en collaboration l'*Internationale Noire*, histoire populaire illustrée des Jésuites. C'est un livre de combat contre les hommes noirs, vermine dont la France a voulu enfin purger son territoire. Dans cette guerre déclarée à l'hypocrisie, à la superstition, au fanatisme, à l'ignorance, ces deux vaillants champions ont tenu haut et porté d'une main ferme le drapeau

moderne dont la devise est : *Philosophie, Liberté de conscience, Affranchissement intellectuel et moral.* J'ai lu ces pages si pleines d'actualité et de vie, d'un intérêt empoignant. Certes, bien graves sont les accusations que portent les auteurs contre cet Ordre abhorré, mais ils les appuient sur des preuves irréfutables. Patiemment et scrupuleusement ils ont rassemblé toutes les pièces de ce procès, avant de démasquer et de confondre les Jésuites, avant d'attaquer de front cette redoutable Internationale noire.

Actuellement Blanpain publie en outre en livraisons *le Musée féminin*, galeries illustrées des femmes célèbres. L'auteur a pour but de donner, non des biographies sèches, arides, mortes, mais de galvaniser tous ces corps de femmes dont les noms sont devenus historiques, soit par le crime, soit par la beauté, soit par le talent, soit par des vertus intrépides, et de les faire revivre avec leurs passions. Toutes ces femmes dont l'histoire est pleine de surprises, défilent devant le lecteur, les unes avec des gestes provoquants, le sourire aux lèvres, le regard attirant; les autres, avec l'auréole du martyre patriotique ou de la gloire au front ; d'autres aussi avec le stigmate du crime.

Blanpain est actuellement secrétaire de l'*Union démocratique de propagande anti-cléricale* et de la *Société des Libres-Penseurs de la rive gauche de Paris*, dont les membres ne reconnaissent aucun culte religieux. Il est de plus administrateur de la *Bibliothèque démocratique*, cette vaillante publication frappée, à diverses reprises, par les hommes néfastes des 24 et 16 mai, qui n'ignoraient point les services rendus à la République et à la liberté de conscience par les patriotiques ouvrages de cette remarquable collection, pour laquelle Blanpain a écrit les *Journées de Juillet*.

Il est également un des collaborateurs assidus de la *Semaine anti-cléricale* et, en septembre prochain, il doit ouvrir contre le clergé une campagne plus vive que jamais avec un journal : *le Pilori des cléricaux*, qui se proclame franchement l'adversaire décidé de toutes les croyances surnaturelles. Déjà est fondée sous ce titre une bibliothèque qui poursuit vaillamment le cours de ses publications et dont Blanpain est le directeur.

Avons-nous besoin de dire que Blanpain est républicain ? Il veut la République débarrassée de tous les abus monarchiques ; il veut un large abattage dans la forêt des privilèges ; il veut le progrès réalisé, non à coups de fusil, mais à coups d'idées et de bulletins de vote. Selon lui, l'ouvrier, — cet éternel sacrifié d'une organisation sociale imparfaite, — se délivrera de la chaîne que lui a jetée au cou l'égoïste capital, non en descendant dans la rue, mais en fréquentant l'école, non par l'émeute, mais par le bulletin de vote et par l'instruction. A-t-il tort?

Après la guerre fatale qui ravagea son pays, Blanpain écrivit ses *Lettres de Paris* qui eurent un grand succès dans l'*Union de Vouziers*, et aidèrent puissamment à républicaniser les Ardennes. Trouvant que le châtiment avait de beaucoup dépassé le crime, — en admettant qu'il y ait eu crime, — depuis 1871, il n'a cessé de réclamer l'amnistie, comme une mesure d'apaisement, d'oubli et d'intelligente politique.

PIERRE ET PAUL.

Les Hommes d'aujourd'hui :

EN VENTE : *Victor Hugo. — Léon Cladel. — Constant Coquelin. — Emile Zola. — Léon Gambetta. — Aurélien Scholl. — Sarah Bernhardt. — Nadar. — Auguste Vacquerie. — André Gill. — Emile de Girardin. — Victor Capoul. — Louis Blanc. — Edmond About. — Sophie Croizette. — Grévin. — Émile Littré. — Francisque Sarcey. — Bardoux. — Olivier Métra. — Challemel-Lacour. — Daudet. — Garibaldi. — Jules Grévy. — Ernest Hamel. — Charles Floquet. — Saint-Genest. — Lockroy. — Clémenceau. — Hector Pessard. — Charles Monselet. — Docteur Pajot. — Arthur Ranc. — Jules Claretie. — Jules Ferry. — Erckmann-Chatrian. — Spuller. — Victor Poupin. — Général de Wimpffen. — De Lesseps. — Anatole de La Forge. — Ed. Siebecker. — Jean Macé. — Vaucorbeil. — Un vieux petit employé (Yves Guyot). — Etienne Carjat. — Emmanuel Vauchez. — Victor Schœlcher. — Castagnary. — Alexis Bouvier. — Touchatout (Léon Bienvenu). — Alfred Naquet. — Cantin. — Paul Arène. — Jobbé-Duval. — Charles Lecoq. — Hérold. — Pierre Véron. — Théodore Aubanel. — Mario Proth. — Alphonse Humbert. — Théodore de Banville. — Olivier Pain. — Allain-Targé. — Dumaine. — Tony-Révillon. — H. Rochefort. — Laisant. — Farcy. — Léo Taxil. — A. de Secondigné. — Gagneur. — Arsène Houssaye. — Laurent Pichat. — A. S. Morin. — Hector France. — Benjamin Raspail. — Castellani. — Edmond Turquet. — Gustave Rivet. — Francis Pittié. — Barodet. — Corbon — Nadaud. — E. Boursin. — Général Farre. — Ch. Lauth. — E. Deschanel.*

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, rue Monsieur-le-Prince, 48. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e année. — N° 91. 10 c. Un an : 6fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

GREPPO



Louis GREPPO

Greppo (Louis) est né le 8 janvier 1810, à Pouilly-le-Monial, arrondissement de Villefranche-sur-Saône, département du Rhône.

Son père, honnête vigneron, le plaça dès l'âge de quinze ans à Lyon pour y apprendre le tissage. Actif, intelligent, Greppo devint vite un très habile ouvrier, et bientôt après un chef d'atelier justement estimé.

Mais la fabrication des tissus de soie n'absorbait pas à elle seule l'activité du jeune démocrate. La révolution de 1830 venait de remuer tous les cœurs généreux, et Greppo devint l'adepte de toutes les idées politiques et sociales tendant à améliorer le sort matériel et intellectuel des travailleurs. Son sens droit, qui était alors déjà sa qualité maîtresse, s'appliquait surtout à les faire sortir du domaine vague de la théorie pour les réaliser dans la pratique. Il fit partie de toutes les sociétés qui élaboraient ainsi le programme de la future démocratie, devint un des membres les plus importants de la grande Société des Mutuellistes et l'un des chefs les plus populaires du parti républicain à Lyon.

En 1848, malgré son désintéressement personnel tant de fois prouvé depuis, le choix des électeurs se porta spontanément sur Greppo, et il fut nommé représentant du peuple par ses concitoyens.

A la Constituante, il fit partie de la Montagne avec laquelle il vota dans toutes les questions politiques et sociales. Le 29 juillet 1848, un incident parlementaire valut à Greppo une certaine notoriété. Une proposition de Proudhon, relative à la réduction de la rente, avait déchaîné à l'Assemblée une véritable tempête. Un grand nombre de républicains, craignant que les hardiesses sociales et religieuses du célèbre agitateur ne devinssent nuisibles à la République, saisirent cette occasion de montrer qu'ils n'étaient pas solidaires de ses doctrines. Un ordre du jour motivé de blâme fut voté par la Chambre contre Proudhon. Greppo seul vota contre cet ordre du jour.

Les journaux monarchistes l'accablèrent d'ineptes et odieuses accusations à ce sujet; mais la masse des électeurs ne vit dans ce vote qu'un acte de courageuse indépendance et une affirmation énergique de la liberté de la tribune. Elle comprit surtout que, si Greppo n'était pas orateur, il savait agir et qu'on pouvait compter sur lui dans les moments difficiles.

Les criminels conjurés du 2 décembre 1851 comprirent aussi qu'il y avait dans le cœur du tisseur-député autre chose qu'un amour platonique de la République. Greppo fut arrêté des premiers, à une heure du matin, à son domicile, dans la nuit du coup d'Etat. L'exil ou l'internement n'étaient même pas rassurants contre lui. Il eut l'honneur d'être un des cinq désignés pour la transportation à Cayenne.

Mais le décret ne fut pas exécuté, et, après trois mois de prison, Greppo fut exilé.

Il alla d'abord à Bruxelles et il y reçut presque aussitôt une proposition avantageuse de la part du ministre des travaux publics, qui lui offrit la direction de la manufacture de soieries située aux environs de Deynze.

En acceptant cette offre, Greppo aurait assuré le sort de sa famille et se serait fait sans peine une situation; mais dans sa visite à la manufacture il vit qu'elle était dirigée par un proscrit qui l'avait précédé en Belgique, et qu'on voulait remplacer, parce que l'on croyait Greppo plus capable d'occuper ce poste. Par une délicatesse qui est un vrai titre d'honneur pour lui, puisque le bien être de sa famille était en jeu, Greppo ne voulut pas acquérir une situation aisée par le renvoi d'un compatriote, et il n'accepta point l'offre du ministre.

Ce refus piqua les gouvernants belges, qui firent dès lors à Greppo une petite guerre de tracasseries, dont le prétexte était ses opinions trop avancées. Sur les injonctions réitérées de l'autorité, Greppo se réfugia en Angleterre, et là, dans un pays étranger dont il ne savait pas la langue, il montra ce que doit être la dignité de l'exilé; il soutint sa famille par son travail comme relieur, cambreur,

tréfileur, ne demandant le dur pain de l'exil qu'à son courage. Ce fut ainsi qu'il acquit l'estime des Anglais et de ses compatriotes.

Rentré en France après l'amnistie de 1859, il ne tarda pas à porter ombrage aux policiers de l'Empire et fut arrêté en mars 1861 comme membre d'une conspiration complètement ignorée de lui. Il fit cinq mois de prévention à Mazas avant d'être délivré par un acquittement.

Un peu plus tard, il fut arrêté de nouveau à la frontière belge et condamné à un mois de prison pour introduction en France du journal l'*Etoile belge*, dont on fit, pour la circonstance, une publication prohibée. Mauvais moyen pour intimider un républicain. Greppo, malgré ces petites persécutions, ne cessa de faire à l'Empire une opposition réfléchie mais énergique.

Au 4 septembre 1870, Greppo fut appelé à remplir les fonctions de maire au IVe arrondissement. Secondé par le dévouement de ceux qui l'entouraient, il organisa rapidement onze bataillons de garde nationale et le roulement si difficile des cartes de boucherie et de boulangerie. Comme pourraient en témoigner les procès-verbaux dressés chaque jour à la mairie, Greppo comprit dès le début du siège que, malgré les efforts patriotiques de la population, la mauvaise direction de la défense condamnait Paris à capituler tôt ou tard.

Greppo avait dans sa mémoire le souvenir de Carnot, organisant les armées de la première République, et sous les yeux l'exemple de Gambetta et de Freycinet en province; il appréciait l'impulsion énergique que Dorian aurait donnée à la défense de Paris si ses efforts n'eussent été entravés, paralysés par l'inertie militaire. Ainsi que ses collègues, Greppo aurait voulu que la direction de la ville assiégée incombât à un chef civil, ou tout au moins à un conseil municipal, et que la vaillante population parisienne fût ainsi associée par voie de délégation au gouvernement de la défense.

Aussi appuya-t-il au 31 octobre la demande d'un conseil municipal élu, destiné surtout à donner à la résistance de Paris une direction plus efficace. On sait que cette demande fut accueillie, et que devant ce vœu unanime de la population refusant de capituler, le gouvernement promit aux maires de Paris, pour les premiers jours de novembre, l'élection d'un conseil municipal. Mais l'intempestive intervention de Blanqui vint donner au gouvernement de la Défense un prétexte pour retirer sa promesse, et les élections furent ajournées indéfiniment.

Ce manque de parole confirma Greppo dans la conviction que le fameux plan du gouverneur de Paris n'était pas de défendre la ville assiégée, mais de l'amener à capituler par l'épuisement des vivres. Ne voulant pas se rendre solidaire des errements militaires qui tendaient à ce fatal résultat, dès le 1er novembre, il donna sa démission de maire du IVe arrondissement.

Le 8 février 1871, Greppo fut élu à Paris, par plus de 100.000 suffrages, à l'Assemblée nationale. Il y prit place à l'extrême gauche.

Pendant la douloureuse période de la Commune, le député du XIIe arrondissement resta en communauté avec l'Union des droits de Paris. Il s'efforça d'établir entre les combattants un accord qui mît fin à la plus affreuse guerre civile qui ait ensanglanté la capitale.

N'ayant pu y parvenir, il chercha du moins à secourir les femmes et les enfants des victimes de cette cruelle lutte.

Pendant qu'on se battait encore au Père-Lachaise, Greppo faisait distribuer dans le XVIIIe et le XIXe arrondissement quelques secours qu'il avait obtenus de ses collègues de l'Assemblée. Apôtre de la fraternité, comme on l'a appelé, son cœur républicain ne vit que des hommes dans les vaincus, et dès les premiers jours de juin il fit entendre en leur faveur un pressant appel.

Riches et pauvres y répondirent, et, avec le concours de citoyens et de femmes dévoués, Greppo organisa le comité de secours aux familles des détenus politiques.

Alors que les femmes et les enfants qui tenaient par un lien quelconque à ceux qu'on appelait *communards* étaient repoussés ou désignés aux rigueurs d'une administration trop partiale, la caisse de secours fut une œuvre d'apaisement moral, de réconciliation et de salut pour un grand nombre.

En effet, le Comité ne se borna point à distribuer des secours en argent, toujours au-dessous des besoins des pauvres familles, à donner des vêtements neufs ou vieux, des vivres et, détail touchant! parfois même des jouets aux enfants; il porta dans les sombres réduits, dans les tristes mansardes, de fraternelles consolations, des paroles d'espérance et de salutaires conseils. Beaucoup de femmes ont été placées par ses soins; bien des enfants sont entrés dans des orphelinats, aux écoles, ou ont été mis en apprentissage.

Quant aux détenus, chefs de ces familles que le Comité soutenait ainsi matériellement et moralement, Greppo ne les oubliait pas non plus. Beaucoup d'entre eux, avant l'amnistie, ont été graciés ou ont vu leur peine commuée, grâce à ses démarches pressantes et à ses efforts incessants. Aujourd'hui, cette œuvre touche à sa fin, par le retour des amnistiés, que Greppo eût voulu entier et complet.

La vie politique de Greppo est des plus longues déjà, et des mieux remplies. S'il a peu parlé, il a constamment agi, en homme de sens droit et généreux avant tout. Il n'a jamais eu en vue que le bien général, et garde ce mérite, rare en tout temps, de n'avoir jamais employé ses doctrines à faire valoir sa personnalité, mais tout au contraire d'être resté le fidèle serviteur du progrès, le constant défenseur des intérêts du peuple.

Les hommes de travail l'ont compris. Aussi son nom est devenu aussi populaire à Paris aujourd'hui qu'à Lyon autrefois, et il est toujours sorti de l'urne électorale, sans effort de sa part, les électeurs sachant bien que ce nom signifie : « dévouement sans phrases à la République. »

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e année. — N° 92. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

Thomas GRIMM (H. ESCOFFIER).



H. ESCOFFIER

Quarante-trois ans, figure mâle et régulière, nez long avec méplat prononcé, front proéminent, lèvres sensuelles, œil doux, indécis et même inquiet, cheveux bruns sillonnés de quelques rares cheveux blancs, barbe brune hygrométrique, physionomie affable et sympathique reflétant un caractère loyal et généreux, tel est le portrait sans retouche d'une des personnalités les plus marquantes du journalisme contemporain.

Escoffier, rédacteur en chef du *Petit-Journal*, dont le pseudonyme de *Thomas Grimm* est familier à la France entière, a rendu dans ces dernières années, et rend aujourd'hui plus que jamais par la netteté et la franchise de ses idées libérales, par la clarté de sa méthode et la facilité de sa plume, les plus grands services à la cause républicaine, qui est celle du progrès et de la liberté.

Henri Escoffier est né à Sérignan (Vaucluse) le 18 mars 1837 ; il appartient à une famille de notaires. Ses études classiques et juridiques se firent dans le Midi, à Avignon et à Aix; il vint prendre à Paris le diplôme de licencié en droit.

Se sentant mal à l'aise à l'idée de s'exposer comme avocat à se voir forcé de plaider le pour et le contre, Escoffier, à défaut de la parole, choisit la plume pour épancher ses idées ; il se fit journaliste.

Ses premiers articles parurent dans divers journaux du quartier Latin ; puis en 1857 au *Courrier de Paris*. Un de ses articles fit même sensation : c'était au moment des cours libéraux de Laboulaye et Lévêque au Collège de France.

Escoffier était alors, comme aujourd'hui très sujet à des crises névralgiques qui le font toujours beaucoup souffrir. Le soir de l'apparition de son article, il se trouvait avec un de ses amis au cercle, mais, quoique abattu par la souffrance, il se redressa en entendant lire son article, et dit à celui qui le lisait à haute voix : mais il n'y a pas cela, il manque quelques lignes!

C'est ainsi du reste qu'on apprit que l'article était de lui.

Escoffier fit ensuite du journalisme en province, à Marseille, à Toulouse, à Vichy.

Polydore Millaud venait de fonder le *Petit-Journal* (1863) lorsqu'il alla passer une saison à Vichy, où il fit la connaissance d'Escoffier.

Millaud, toujours accueillant, conseilla à son jeune confrère de venir le trouver à Paris, lui assurant qu'il le caserait dans la rédaction du *Petit-Journal*.

Escoffier ne laissa pas échapper l'occasion, fit ses malles et débarquait à Paris quelques jours après la fin de la cure de son futur directeur. Le lendemain, au débotté, il alla rappeler à Millaud la promesse qu'il lui avait faite à Vichy.

— Ah ! vous voilà ! fit Millaud en l'apercevant ; c'est bien, vous êtes de parole ; allez vous installer à la rédaction, à l'imprimerie Serrière, rue Montmartre.

— Escoffier demanda un ordre de service, ou tout au moins un mot d'introduction.

— Eh! dit Millaud de sa voix étrange et avec son inimitable bonhomie , allez toujours ; vous saurez bien vous faire faire place.

Escoffier, quelque peu interloqué, se rendit à la rédaction, où il trouva réunis les principaux collaborateurs. Pour payer sa bienvenue et faire acte de déférence envers ses confrères arrivés, il leur dit en entrant :

— Mes chers maîtres, je suis appelé par M. Millaud à l'honneur d'être votre collaborateur; je serai bien petit, mais je vous demande un petit coin Que dois-je faire ?...

Un sourd grognement accueillit cette demande, bien humble pourtant.

Escoffier se redressa devant cette hostilité si prononcée et dit :

— Puisque vous le prenez sur ce ton-là, je me ferai mon coin tout seul, et le plus vaste possible.

Huit jours après, il avait jugé ses collaborateurs, et de son autorité privée, sans que, du reste, cela soulevât l'objection de personne, il faisait la cuisine du journal et se rendit très utile en abattant la besogne de tout le monde.

Le succès du *Petit-Journal* se dessinait de plus en plus ; pendant six ans Léo Lespès (Timothée Trimm) écrivit tous les jours une chronique. Cette fécondité paraissait alors un phénomène.

Escoffier collabora, à côté de Timothée Trimm, publiant sous dix pseudonymes différents une quantité innombrable d'articles et quelques romans. Il précéda Edmond About comme Salonier au *Petit-Journal*, où il était devenu secrétaire de la Rédaction.

Escoffier est, du reste, un journaliste de race ; doué d'une facilité d'assimilation exceptionnelle, travaillant sans cesse et toujours, sans que son travail se ressentît de ses lassitudes, il broche un article d'économie sociale sur un article de sentiment, lisant, écrivant, sans jamais se plaindre de l'ennui du métier et des soucis qui en dérivent.

Il nous racontait, il y a quelque temps, un tour de force de Ponson du Terrail, auquel le *Petit-Journal* publiait en 1864 la *Résurrection de Rocambole*, dont le succès fut considérable.

Ponson du Terrail avait envoyé pour le lendemain un feuilleton ininsérable, car il aurait fait supprimer le *Petit-Journal* pour outrages à la morale, à la religion, etc L'embarras était réel et le temps pressait. Escoffier courut chez Ponson, qui habitait alors au cinquième étage d'une maison, rue Vivienne, qui avait une magnifique terrasse-balcon, et lui demanda de refaire son feuilleton.

— Vous m'avez fait peur en entrant, mon cher Escoffier, avec votre mine de conspirateur ; je croyais que vous veniez me proposer d'entrer dans un complot contre l'Etat. Franchement, c'est mon feuilleton qui est cause de votre émotion? eh bien, allez fumer une cigarette sur la terrasse et dans vingt minutes vous en aurez un autre moins dangereux.

Vingt minutes après, montre en main, Escoffier s'en allait avec un feuilleton que Ponson du Terrail venait de composer et d'écrire.

Escoffier a cette même facilité de production, et le regretté Georges Stenne, qui fut dix-sept ans son ami et son collaborateur, disait souvent en parlant de lui : « Escoffier est un être extraordinaie, car je ne sais pas où il prend le temps de faire ce qu'il fait, de lire ce qu'il lit et de manger, boire et dormir. »

Quand Léo Lespès, dont les exigences devenaient intolérables, quitta le *Petit-Journal* pour le *Petit-Moniteur*, emportant avec lui le pseudonyme devenu si populaire de Timothée Trimm, Polydore Millaud qui avait depuis quelque temps prévu ce départ, s'était ingénié par avance à en atténuer le mauvais effet. En homme habile, il avait créé dans la *Revue pour tous*, dont il était le propriétaire, le pseudonyme de *Thomas Grimm*, rappelant à l'œil comme par l'oreille celui de Timothée Trimm, dont l'action était si grande sur le public.

Thomas Grimm, avant de se résumer dans la personnalité d'Escoffier, fut d'abord un pseudonyme général. Tous les articles dignes d'un intérêt véritable parurent d'abord sous ce nom. Mais depuis la guerre, à moins qu'un de ses collaborateurs n'apporte une actualité importante, il n'abrite plus que l'énorme production du fécond journaliste.

Sans faire un parallèle détaillée entre Timothée Trimm et Thomas Grimm, je puis bien dire que, si le premier avait une plume facile et amusante, son mérite s'est borné (ce dont je lui rends justice) à provoquer dans la foule le besoin de lire ; mais il intéressait les lecteurs sans les instruire, parce qu'il était plus ingénieux qu'érudit et n'avait point cet esprit de conduite qui en impose au lecteur.

Thomas Grimm, au contraire, sans être pédant, tout en restant simple et clair dans ses déductions logiques, ne met sous les yeux de ses lecteurs que des articles ayant un but utile. Il ne raconte un fait que pour en faire sortir des conséquences dont on puisse plus tard tirer parti. Il ne relate pas les actes des hommes d'un jour sans en apprécier le caractère ; c'est un philosophe et aussi un homme de cœur qu'intéresse avant tout le bien-être de la société. Il voit dans le journaliste autre chose qu'un amuseur. Vulgariser les idées saines et fortifiantes, combattre les autres, est son but bien avoué ; et il n'est pas un seul jour où l'on pourrait dire qu'il s'est départi de la mission qu'il s'est imposée.

Il semblerait qu'un travail quotidien aussi important, exigeant tant de lectures, de recherches et d'imagination, dût absorber entièrement l'intelligence la plus active. Pourtant, Escoffier ne se contentait pas d'avoir les charges de secrétaire de la rédaction, de faire des Grimm, un jour que Millaud était dans le plus cruel embarras, il écrivit un roman au pied levé.

C'était au lendemain de l'affaire Troppmann, Millaud était exaspéré ; le romancier qui devait lui livrer un manuscrit, lui manquait de parole.

Il fit appeler Escoffier, auquel il confie la situation.

— Que faire ? que devenir ? criait Millaud en s'arrachant les cheveux ; il n'y a que vous, mon cher, qui puissiez nous tirer de là.

— Mais, c'est que je ne n'ai ni sujet ni plan de roman arrêté ! répondit Escoffier.

— Cela n'en sera que plus habile ; et puis, il y a toujours une crânerie à faire une œuvre au nez et à la barbe de la routine. Je compte sur vous, c'est convenu.

Escoffier, tres embarrassé de ce travail imprévu, en eut vite pris son parti et dit à Millaud pour le tranquilliser de faire annoncer le *Mannequin*.

Le titre était trouvé, mais le sujet n'en était pas moins toujours à chercher.

Escoffier avait assisté la veille à propos de Troppmann à une discussion juridique, dont la conclusion était que bien souvent le crime commis dans de certaines conditions sociales restait impuni.

Voilà mon sujet, s'écria-t-il !

En effet, le surlendemain paraissait le premier feuilleton du *Mannequin*.

Le premier chapitre fit sensation par la bizarrerie de la thèse hardie soutenue dans un des grands cercles de Paris par un homme dont l'honorabilité n'était mise en doute par personne.

M. d'Humbard soutenait qu'un homme de sa condition tuerait sa femme avec laquelle il vivait dans un accord complet, sans que les soupçons de la justice et de la société se portassent jamais sur lui, et par suite que son crime resterait impuni.

La discussion fut chaude et les arguments pour et contre trouvèrent d'ardents partisans. En sortant du cercle, M. d'Humbard fit un tour pour calmer ses nerfs agacés avant de rentrer à l'appartement qu'il occupait boulevard Malesherbes avec sa femme.

Quelle ne fut pas sa terreur lorsqu'en entrant dans le salon il trouva sa femme assassinée, un stylet plongé dans la nuque. La malheureuse devait être morte sur le coup.

La fatalité était étrange après la discussion qui avait eu lieu au cercle.

Qui pouvait avoir commis ce crime et quel mobile avait dirigé l'assassin? Toujours est-il que la justice crut reconnaître le coupable en d'Humbard, contre qui l'enquête souleva de nombreuses présomptions. Il fut arrêté.

D'humbard était cependant innocent de ce crime, et ce qui venait justifier la thèse émise par lui au cercle, c'est que dix ans auparavant il avait commis un autre crime qu'il avait habilement combiné et qui était resté impuni.

Le titre choisi par l'auteur trouve ici son explication.

Pour commettre un crime sans être découvert, d'Humbard avait eu une ingénieuse inspiration. Pressé de jouir de l'immense fortune de M. de Bécourt, son parent dont il était l'héritier, il résolut un beau jour de s'en débarrasser brutalement.

Comme il était excellent cavalier, il dresse un cheval et l'habitue à piétiner avec les sabots de devant sur un mannequin qui a l'apparence de son parent. Son cheval dressé, il l'amène dans une allée déserte du bois de Boulogne, où il sait rencontrer M. de Bécourt, et le crime se commet sans témoin et sans laisser le moindre indice sur l'assassin.

La justice, en effet, dut clore l'enquête, en mettant la mort de M. de Bécourt sur le compte d'un accident dont l'auteur avait eu soin de prendre la fuite. D'Humbard, en soutenant donc la thèse du crime resté impuni, parlait en connaissance de cause.

Le succès du *Mannequin* en feuilleton fut grand; le roman en volume a trouvé la même vogue.

Escoffier a publié depuis plusieurs autres romans et s'est fait, en dehors du journalisme, une réputation de romancier. Le *Mercier de Lyon*, roman judiciaire, le *Collier maudit*, étude saisissante et dramatique, ont obtenu également un grand succès.

Les qualités distinctives du romancier sont les mêmes qu'on apprécie chez le journaliste : une grande clarté dans l'exposition des faits, de la logique dans les déductions et une plume correcte et élégante.

Seulement l'imagination y est naturellement plus ardente et la prose y revêt un plus vif sentiment de la couleur.

Dans ses dernières années, Escoffier a entrepris une série de trois romans au point de vue physiologique, sous le titre général : *les Femmes fatales.*

Les deux premières parties, la *Vierge de Mabille* et *Chloris la Goule*, ont eu un succès retentissant. La fin de l'œuvre se complètera bientôt par une troisième nouvelle, qui est actuellement en préparation.

Pendant la guerre, Escoffier eut la direction du *Petit-Journal* à Lyon, pendant qu'il se publiait d'autres éditions à Paris, à Bordeaux et à Caen. Après la guerre, toutes les éditions de province furent supprimées et les rédacteurs éparpillés un peu partout revinrent à Paris. Lors de la création de la Société anonyme pour l'exploitation du *Petit-Journal*, M. de Girardin, président du conseil, en confia la rédaction en chef à Escoffier.

La campagne du *Petit-Journal* pendant la période du 16 mai, conduite avec tant de talent par Thomas Grimm, a vaillamment contribué à la consolidation de la République.

Républicain, républicain de raison, libéral de nature et progressiste, sans prétention, donnant son avis sur toutes les questions sans faire de polémique, soutenant la République conservatrice, plus épris de questions sociales que de questions politiques proprement dites, telle est la manière de voir du rédacteur en chef du *Petit-Journal.*

La fière, calme et noble attitude du *Petit-Journal* pendant le 16 mai a valu à Escoffier, après la victoire, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Escoffier a failli, il y a quelques années, être victime de son amour pour la vérité.

Au moment de l'apparition du phylloxera qui a dévasté en grande partie les vignobles du Midi et ruiné un grand nombre de familles, Escoffier, pour se rendre compte exactement de la situation, alla visiter sur place le désastre.

De tous côtés les vignerons consternés, abattus, cherchaient à conjurer le mal par des moyens chimiques, et sur tout le parcours de sa tournée il trouva peu de plants indemnes.

Quelques rares vignerons, plus entêtés que les autres ou plutôt voulant garder l'illusion jusqu'au bout, niaient la présence du rongeur dans leurs vignes.

Dans son pays natal à Sérignan, Escoffier en rencontra un qui fut tellement affirmatif qu'il lui demanda l'autorisation de vérifier, en sa présence, l'état réel de ses ceps.

Le vigneron y consentit; on se rendit à la vigne, et Escoffier, qui avait constaté la veille de nombreuses dévastations dans les vignes avoisinantes, resta étonné tout d'abord de trouver les ceps encore si robustes.

— Me serai-je trompé? pensait-il. Néanmoins, il en arracha un et il ne tarda pas à découvrir un nœud phylloxérien.

— Comme je le craignais, dit-il, votre vigne est attaquée comme celle des autres.

— Ah! brigand! si ce n'était pas vous! cria le vigneron en mettant le poing sous le nez du journaliste.

Escoffier, qui en a vu bien d'autres, haussa les épaules, et bientôt le vigneron tout confus s'excusait de sa violente sortie.

La croyance générale veut que le métier d'homme de lettres, de journaliste surtout, soit semé de plaisirs bruyants; rien n'est pourtant moins vrai le : journaliste toujours sur la brèche, ardu au travail, n'ayant ni dimanche ni jour férié, n'aspire qu'à la tranquillité et aux joies paisibles de la famille.

Escoffier habite les environs du bois de Vincennes, où il va tous les soirs se reposer des fatigues du travail quotidien. Très matinal, il fait tous les jours une longue excursion dans le bois accompagné de son jeune fils, un diablotin de quatre ans qui fait de son père tout ce qu'il veut. Après avoir fait une ample provision de fleurs des champs, Escoffier rentre déjeuner, rapportant triomphalement son fils à cheval sur son dos.

C'est là une de ses grandes distractions !

Escoffier, qui est d'une modestie sans égale, n'a jamais cherché à s'imposer par la réclame. Aimé et estimé de tous ses confrères comme de tous ceux qui l'approchent, il pourrait facilement tirer un grand parti de la confraternité littéraire, pour faire, autour de son nom, tout le bruit désirable. Cette renommée que son talent lui donne plein droit d'acquérir, il n'en veut pas provoquer l'éclat, mais elle vient chaque jour tout naturellement à lui.

Comme homme, Escoffier est d'une humeur égale, d'autant plus méritoire qu'il est sujet à de fréquentes souffrances nerveuses. Il est névropathe (une maladie inventée par le docteur Burq) et a la douce manie de sentir, une partie de l'année, la neige qui va tomber.

Comme confrère, il est d'une rare obligeance, et comme rédacteur en chef il est l'ami de tous ses collaborateurs, qui lui ont voué une grande et sincère affection.

Pourtant, il y a deux ans, un jour qu'il y avait réellement de la neige dans l'air, il se mit dans une colère violente contre un de ses plus anciens collaborateurs, qui était en retard. Ce retard n'avait cependant rien d'étonnant, car depuis dix-huit ans, il était régulier. Mais ce jour-là il y avait de la neige dans l'air !

Le malheureux collaborateur fut reçu à son arrivée par une sortie si virulente qu'il perdit contenance devant le torrent de sottises qui l'assaillit. Mais aussi il ne reconnaissait plus son rédacteur en chef!

Stupéfait de se voir reprocher ce qui lui paraissait un droit acquis, il courut se réfugier dans son bureau, où il fut rejoint cinq minutes après par Escoffier, étonné lui-même de sa colère, qui venait s'excuser d'avoir changé ses habitudes sans le prévenir!

N'est-ce pas là une figure digne d'occuper une place d'honneur dans la galerie des hommes du jour?

PIERRE ET PAUL

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, rue Monsieur le Prince, 48. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e année. — N° 93. 10 c. Un an : 6fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

PAUL NICOLE



Paul NICOLE

Ceci est l'esquisse d'une des personnalités les plus encyclopédiques, les plus vivantes, déjà fort connue et bientôt l'une des plus retentissantes de ce temps.

Ainsi que nous l'apprend la plus récente de ses biographies, communiquée au *Mémorial Cauchois* par le conservateur du musée de Fécamp, à l'occasion d'un don fait à ce musée par M. Nicole, biographie à laquelle nous ferons d'ailleurs plus d'un emprunt, M. Nicole est né dans cette ville en 1833, d'une des meilleures et plus anciennes familles du terroir, de cette bonne et forte race normande, laborieuse, avisée, active, conquérante, qui a tant fourni déjà d'individualités considérables ou géniales à l'histoire de France. Est-il un descendant du grand Nicole, cet immortel défenseur du jansénisme dont la renommée emprunte aux circonstances présentes un singulier regain d'actualité ? D'aucuns le disent, et rien ne s'y oppose.

Le père de M. Nicole était un armateur de quelque importance, mort il y a peu d'années et qui a laissé une mémoire des plus honorées. Après de brillantes humanités, M. Nicole fut reçu avocat, et exerça quelques années durant au barreau du Havre, où l'on appréciait beaucoup ses connaissances étendues, sa parole habile et vibrante. Une cause qu'il plaida lui inspira la curiosité des Expositions, et tourna son ardente intelligence vers ce mode fécond et magnifique de l'activité moderne.

En 1866, il fut commissaire délégué aux Expositions de Boulogne-sur-Mer et d'Arcachon.

Pendant l'Exposition universelle de 1867, il vint à Paris, et, par des conférences très suivies et tout l'effort d'une initiative convaincue, rapidement comprise et secondée par les esprits clairvoyants et généreux, il entraîna facilement le public, et bon nombre d'industriels, vers une Exposition maritime au Havre. Dans cette exposition, qui eut lieu en 1868 et dont la région normande a gardé un inaltérable souvenir, il révéla les remarquables facultés d'administrateur et d'organisateur qui lui ont depuis valu tant de succès, et le recommandent à la considération toute particulière du gouvernement. L'Exposition Maritime de 1868, dont il demeure un témoin toujours admiré par les voyageurs, l'aquarium du Havre, eut un grand retentissement, et le ministre du commerce décora son auteur — sous la dictée de l'opinion publique.

Le département de la Seine-Inférieure et notamment la ville du Havre n'eurent pas, pendant nos désastres, un patriote plus infatigable et plus dévoué que M. Nicole, ainsi que l'atteste plus d'un document officiel.

Dès l'origine, il se mit au service de la Défense et s'occupa très activement des différentes organisations dans l'arrondissement du Havre. On sait combien fut grande la panique dans toutes les provinces, après les foudroyants désastres qui amenèrent la tardive révolution du 4 septembre. Profitant de l'influence qu'il s'était acquise au barreau et qu'avait singulièrement fortifiée le succès de l'Exposition Maritime, M. Nicole se voua en quelque sorte à l'entraînement patriotique de ses concitoyens, ainsi qu'en témoigne la pièce suivante.

Le Havre, 24 septembre 1870.

Le sous-préfet de l'arrondissement du Havre invite les diverses autorités locales, dans l'arrondissement du Havre, à faciliter à M. Paul Nicole, par tous les moyens en leur pouvoir, l'organisation de réunions patriotiques.

Le Sous-Préfet,
E. RAMEL.

Au fur et à mesure que grandit le danger, grandit aussi le dévouement de M. Nicole. Il fut un jour, on s'en souvient, où les Prussiens menacèrent sérieusement le Havre, et l'inquiétude fut extrême dans la ville et ses alentours. Et puis l'on était à l'heure la plus terrible du terrible hiver de 1870. Par toute la Normandie, on ne vivait que dans la terreur de l'ennemi, et celle aussi des espions. Si bien que tout voyage à travers ces pays affamés et affolés n'était qu'une série de périls compliqués et croissants. M. Nicole se fit délivrer par le sous-préfet le sauf-conduit que voilà.

CABINET DU SOUS-PRÉFET — Le Havre, le 18 décembre 1870.

SAUF-CONDUIT.

Le sous-préfet de l'arrondissement du Havre autorise M. P. Nicole, ancien directeur de l'Exposition maritime internationale, pisciculteur; et un aide pisciculteur, ainsi qu'une voiture et un conducteur, à circuler du Havre à Tancarville.

Le Sous-Préfet,
E. RAMEL,

Grâce à cet honnête et pacifique certificat de bonne vie et mœurs piscicultarales, qui lui fut fort précieux et dont il tira un habile parti, M. Nicole, put s'en aller au loin pousser une hardie reconnaissance qui lui permit de rapporter à l'autorité et à ses compatriotes des certitudes rassurantes.

Quand la défaite fut jugée définitive et sans remise par un gouvernement trop pressé sans doute, quand Paris eut capitulé, quand le grand patriote Gambetta, contre qui s'époumonnent vainement aujourd'hui des folliculaires ingrats, plus aptes au bruit qu'à la besogne, eut ôté par sa démission volontaire tout prétexte à la guerre civile des provinces, la douleur patriotique de M. Nicole fut vive, et il prit dès lors une attitude réelle et décidée qui l'honore particulièrement. Cette attitude nous est suffisamment indiquée par l'adresse suivante, que publia le journal *le Havre*, 9 février 1871.

A monsieur Léon Gambetta, ancien ministre de la guerre et de l'intérieur.

Lorsque la France envahie était sans chefs, sans armes, sans armées, lorsque Paris bloqué nous enlevant malgré lui toute puissance d'action, opposait ses forts, ses remparts, sa population à l'envahisseur, au péril de votre vie vous êtes venu à Tours, et, dès ce moment, nous avons eu des chefs, des armes, des armées.

La France était à réorgarniser à l'intérieur.

Après une lutte héroïque soutenue par l'armée et la population, Paris, vaincu par la famine, capitulait.

Un armistice était conclu. C'était le moment d'établir à tout jamais la France républicaine.

Vous avez voulu accomplir cette grande œuvre. Des circonstances indépendantes de votre volonté vous ont empêché de le faire.

Fidèle à vos principes, alors que la France était foulée aux pieds par un monarque impitoyable, vous n'avez pas voulu que la patrie fût déchirée par la guerre civile.

Au moment où vous donnez un si bel exemple d'abnégation de soi-même, c'est à nous, vos administrés d'hier, vos admirateurs de toujours, qu'il appartient de venir vous dire, en notre âme et conscience, que vous avez bien mérité de la Patrie.

Merci d'avoir organisé la défense.

Merci d'avoir prouvé à l'étranger que la France n'était pas abattue.

Merci surtout d'avoir montré au monde que la liberté enfante toujours des hommes et des cœurs prêts à tous les sacrifices.

Nous nous retrouverons sur la brèche. De nouveau vous défendrez nos droits, de nouveau vous contribuerez à la régénération de la patrie, vous travaillerez à l'œuvre de la réparation, qui s'accomplira bientôt au cri de : Vive la France! Vive la République! Vive la liberté !

Pour les membres de la réunion électorale de Graville.

E. DUBOSC.

(Suivent les signatures.)

Le Comité du 4 septembre déclare adhérer à cette adresse.

Pour le Comité :

P. NICOLE.

Publiée dans le journal *le Havre*, du 9 février 1871.

La signature de M. Nicole en tête de la protestation suivante publiée dans *le Havre* du 8 février 1871, nous montre chez lui une continuité de convictions que depuis l'année terrible aucun acte dans sa vie publique n'est venu démentir.

Protestation contre les élections de l'Assemblée Nationale, au nom du Comité du 4 Septembre.

Les sousignés protestent devant le corps électoral français et devant la future Assemblée Nationale qui doit se réunir à Bordeaux le 12 février courant.

1° Contre l'immixtion d'un ministre prussien dans l'organisation des élections relatives à cette assemblée.

2° Contre les actes du gouvernement français de la Défense nationale, accomplis de toute évidence sous la pression de l'ennemi, et qui ont eu pour résultat d'amener hier même la démission motivée de M. Gambetta, qui représente si noblement les idées et le sentiment républicains en France.

3° Contre les abus de pouvoir des autorités prussiennes ayant pour effet de diminuer ou de détruire les libertés et droits électoraux dans les départements occupés par eux.

Ces faits et actes ont, aux yeux des soussignés, pour conséquence de ravir aux élections actuelles le caractère de sincérité et de liberté indispensable à la validité des suffrages.

Les soussignés se réservent donc, dès à présent, le droit de protester en temps utile, s'il y a lieu, contre les décisions de cette future Assemblée, qui auraient pour effet de compromettre la dignité de la France.

Les délégués du Comité du Quatre-Septembre.

P. NICOLE, — B. LE MAREC, capitaine au long cours.
BRULÉ, ingénieur civil, — P. ISABELLE, négociant. — R. NICOLE, négociant.

La première Exposition internationale que Paris ait vue après nos désastres, l'Exposition fluviale et maritime de 1875 au Palais de l'Industrie, préface de celle de 1878 dont elle démontra l'opportunité par sa propre réussite, fut l'œuvre de M. Nicole. C'est au lendemain de cette Exposition qu'il devint l'Administrateur général de cette puissante société, l'Union des Chambres syndicales de Paris, qui compte aujourd'hui plus de 7,000 membres et tient dans l'activité parisienne une si large place. La confiance des Chambres syndicales en M. Nicole et l'accroissement qu'elles doivent à son administration sont de très éloquents témoignages, sur lesquels il n'est pas besoin d'insister, non plus que sur l'éclatant succès de cette Exposition internationale des Sciences appliquées à l'Industrie, que M. Nicole ouvrit l'an passé au Palais de l'Industrie, quelques mois à peine après l'immense exhibition

de 1878. Elle est encore présente à toutes les mémoires, cette Exposition superbe de 1879, à la fois si récréante et si sérieuse, qui comptait nombre d'hommes éminents de la politique, de la science et des arts dans sa commission supérieure, et qui fut honorée de tant de visites illustres, celle du Président de la République, celle du Conseil municipal de Paris, du Ministre de l'Instruction publique, de la Chambre de commerce, des Chambres syndicales patronales, et des Chambres syndicales ouvrières, etc.

Orateur de mérite, et d'un grand mérite, à la parole nette, souple, chaleureuse, incisive, M. Nicole est aussi un lettré remarquable. Voici en effet ce qu'écrivait de lui, en 1878, un des biographes les plus écoutés de la presse parisienne :

« *Histoires extraordinaires*. — Sous ce titre, il nous vient quatre petits volumes, une vraie bibliothèque de poche et de voyage. Ils ont pour épigraphe la parole célèbre d'Hamlet : « Il y a plus de choses dans le ciel et sur la terre qu'il n'y en a dans toute votre philosophie » — et pour auteur : M. Nicholson. Cette épigraphe, et ce nom, et aussi cet adjectif que partagent les présentes *Histoires* avec les *Aventures* d'Edgard Poë, donnent à cette littérature portative un aspect britannique ou américain fort séduisant pour ceux-ci, pour ceux-là très effrayant, selon les goûts, et, disons-le vite, pour tout un chacun délibérément trompeur.

Extraordinaires sont en effet ces histoires par le scenario toujours fantastique et abracadabrant de chaque récit, mais non anglo-saxonnes, Dieu merci, par le style, ni la manière, ni la morale, ni la conclusion. L'esprit de M. Nicholson, franc, rapide, précis, gai sans effort, est aussi gaulois que possible, et dans ses veines, à n'en point douter, il circule bien plus de vin rouge ou blanc que de bière noire ou blonde. N'était l'intention très personnelle et très sérieuse de l'auteur, on pourrait même prendre ses histoires pour une contre-partie bien voulue et bien trouvée, une satire en quelque sorte de l'invention transatlantique ultra-sombre et surchauffée.

La plupart commencent par une idylle pour s'engager dans un drame surnaturel qui aboutit à une très réelle et très consolante comédie. Toutes, sauf le *Fantôme de Charing-Cross*, drame très humain, celui-là, très observé, nerveusement écrit, et dont le dénouement a pour scène initiale une hallucination très vraisemblable, elles pourraient s'aligner sous ce titre général : *Tout est bien qui finit bien.* Ainsi des *Fiançailles à quarante brasses sous l'eau*, tour à tour berquinade, drame impossible, haletant et fou au fond de la mer, épithalame joyeux au soleil d'Espagne. Ainsi de la *Belle-Mère étranglée*, qui vous fait passer par toutes les émouvantes péripéties d'une instruction criminelle pour vous amener à la condamnation d'un serpent de mer. Entre toutes, la *Double Vie* vous entraîne et vous réjouit par sa verve caustique et son allure endiablée : nous ne connaissons point une charge plus spirituelle et plus amusante des savants maniaques, des spirites à tous crins et de tous les Christophe Colomb de l'autre monde. A vrai dire, ce talent de M. Nicholson est très varié, très mouvementé. Le *Troglodyte de Bléville* figurerait au mieux dans un recueil de Ducray-Duminil. Le *Voyage merveilleux du ballon Philadelphia d'Amérique en France* est une fine critique à la Jules Verne des *humbugs* scientifiques où se complaisent les aventureux Yankees. La *Consolation étrange des héritiers Binet* est une scène dialoguée qui ne déparerait point un *Testament de César Girodot*, et dans l'*Histoire d'une capitulation de conscience* fort bien menée, solidement charpentée, l'on pourrait aisément tailler pour le boulevard un mélodrame à bruyant succès. Car dans cette *Histoire*, comme dans toutes les autres d'ailleurs, le dessin des caractères, la pose des personnages, trahit une main leste et singulièrement habile. »

Nicholson, on l'a deviné, n'est autre que Nicole (Nicholson, fils de Nicole) et les *Histoires extraordinaires* comme aussi le *Congrès de Rochambois*, critique mordante des savantasses de province, roman satirique paru en 1879 et dont la *vis comica* fournirait au Palais-Royal une de ses plus désopilantes joyeusetés, sont les filles des rares loisirs de l'Administrateur des Chambres syndicales. Rarissimes en effet, si l'on en juge par le nombre des activités auxquelles il est mêlé : la Société des gens de lettres, la Société de géographie, l'Association littéraire internationale, la Société des sauveteurs de la Seine dont il est un des administrateurs, le Cercle de la rive gauche dont il est le vice-président, l'Association générale d'Alsace-Lorraine, la Société anthropologique *e tutti quanti*.

Et, si l'on en juge aussi par l'immensité de son projet actuel, car M. Nicole n'est autre que l'inventeur et, tout nous porte à le croire, le créateur et le directeur très prochain du très prochain Palais de Cristal dans le parc réservé de Saint-Cloud. Depuis quelques mois il n'est question dans la presse que de ce projet grandiose, autrement pratique et génial que le Palais de Sydenham, selon lequel seront réunis dans ce merveilleux parc, le plus merveilleux et le plus admirablement situé du monde, un Palais de Cristal de 500 mètres de long ouvert à des Expositions permanentes et temporaires et à un Musée industriel international sans cesse grandissant, une serre immense, de vastes aquariums, des collections anthropologiques, artistiques, l'Histoire de la terre, celle de l'Homme, une villa sur les ruines du palais impérial où nos artistes retraceront l'histoire de Saint-Cloud et l'histoire de Paris, un gymnase, des fermes, un théâtre, des cours publics, un pavillon de la Presse, un tir national, etc., etc. Projet enfin dont quelqu'un a dit : « Ce sera l'encyclopédie vivante, progressive, et toujours adéquate de la civilisation universelle sous toutes ses formes, dans toutes ses manifestations, avec tous ses progrès, à toutes ses heures. »

N'avions-nous pas raison d'écrire au début de cette esquisse que la personnalité de M. Nicole sera bientôt l'une des plus retentissantes de ce temps?

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e année. — N° 94. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

HENRI BRISSON



Henri BRISSON

Brisson (Eugène-Henri), élu député de la Seine le 8 février 1871, par 115,594 voix, est né à Bourges le 31 juillet 1835. Son père, M. Louis-Adolphe Brisson, avoué d'appel à Bourges, est l'homme d'affaires le plus honoré et l'un des républicains les plus éprouvés que compte le département du Cher. M. Brisson père était maître d'études dans un pensionnat de Paris, lorsque en menant ses élèves au collége, il fit la connaissance d'un jeune homme qui y conduisait ceux d'une autre pension, Louis-Michel de Fourvières. Il se lia intimement avec lui, l'entraîna dans sa province, où celui-ci devint Michel (de Bourges), le grand avocat républicain sous le règne de Louis-Philippe. Les deux amis formèrent à Bourges un parti républicain, fondèrent à la fin de la Restauration la *Revue mensuelle*, et en 1831, la *Revue* du Cher, de l'Indre et de la Nièvre. M. Brisson père est resté toute sa vie fidèle aux convictions républicaines de sa jeunesse; il a été président du comité anti-plébiscitaire de 1870 et a fait partie du conseil général du Cher.

*
* *

Son fils, M. Henri Brisson, a brillamment marché dans la route que lui avait tracée l'exemple paternel. Après de bonnes études au lycée de Bourges, il vint faire son droit à Paris, fut reçu licencié, se lia avec la société des professeurs démissionnaires pour refus de serment, et concourut en 1854, avec MM. Vacherot, F. Morin, Pelletan, Barni, Despois, à la fondation de l'*Avenir*, le premier journal républicain du quartier latin.

En 1856, il entra dans les loges maçonniques, dont il devint bientôt l'un des membres les plus actifs et où se révéla son talent oratoire. Collaborateur de la *Réforme littéraire*, du *Phare de la Loire* (1861), M. Brisson entra en 1864 au *Temps*, qu'il quitta au mois de mai 1869 pour l'*Avenir national*, journal républicain plus avancé, fondé par M. Peyrat.

En 1865, il fonda avec son vieil ami Alexandre Massol, décédé depuis membre du conseil municipal de Paris pour le quartier de la Sorbonne, la *Morale indépendante*, journal qui fut le point de départ d'un très vif mouvement intellectuel. En 1868, il créa et rédigea, avec ses amis Challemel-Lacour et Gambetta, la *Revue politique*, fut poursuivi pour un article publié dans ce recueil et prononça lui-même sa defense qui fut très remarquée.

Candidat à Paris aux élections complémentaires de 1869, M. Brisson eut le plus grand succès dans les réunions publiques, et se vit préférer M. Glais-Bizoin. Nommé après le 4 septembre adjoint au maire de Paris, il signa le 31 octobre au soir, avec MM. Dorian, Schœlcher, Et. Arago, Floquet et Hérisson, l'affiche qui convoquait les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal. Cette affiche ayant été désavouée par le gouvernement, M. Brisson donna sa démission d'adjoint, mais conserva ses fonctions de membre de la commission de l'Assistance publique et de l'enseignement primaire, où il eut plusieurs fois l'occasion de défendre avec énergie la cause de l'enseignement laïque.

*
* *

Elu à l'Assemblée nationale par le département de la Seine, M. Brisson est l'auteur de la proposition d'amnistie du 13 septembre 1871, et d'une des propositions de dissolution déposées au nom de l'extrême gauche. Il a prononcé un grand nombre de discours : sur le conseil supérieur de l'instruction publique, sur la nouvelle loi du jury, sur la loi Ernoul donnant à la commission de permanence le droit de requérir, durant les vacances, des poursuites en cas d'offense à l'Assemblée, contre la restitution aux princes d'Orléans des biens formant l'objet de la donation du 7 août 1830, contre la loi des maires, la loi électorale politique et la loi électorale municipale, etc. M. Henri Brisson a mérité la reconnaissance des habitants de Paris, dont il est du reste un des représentants, en faisant adopter par l'Assemblée la loi grâce à laquelle a été rendu au Conseil municipal de Paris le droit de voter son budget extraordinaire, droit dont il était dépouillé par une loi de l'Empire restée en vigueur. Sans cette sage précaution laquelle personne ne songeait, l'Assemblée aurait eu le droit de régler le budget de la ville et l'on voit quels conflits aurait pu provoquer le maintien de cette législation.

*
* *

M. Brisson s'était fait un nom dans le journalisme avant de s'en faire un comme orateur et comme homme politique. C'est en effet un orateur net, précis, calme : il a le geste sobre, le timbre sonore, la phrase souvent heureuse. Il fait partie du groupe de l'Union républicaine, qu'il a présidée à plusieurs reprises. Réélu député de la Seine, dans le xe arrondissement de Paris, d'abord le 20 février 1876, puis le 14 octobre 1877 par 18,719 voix, contre 3,101 données à l'abbé de Humbourg, candidat monarchiste, M. Henri Brisson a conclu, comme rapporteur de la commission d'enquête, à la mise en accusation des ministres du 16 mai et du 23 novembre 1877. Nommé l'année dernière, ainsi que cette année, président de la commission du budget, il est en même temps vice-président de la Chambre des députés. Son passage à la commission du budget aura été signalé par un dégrèvement de trente millions sur les patentes, de quatre-vingt millions sur les sucres et de soixante-dix millions sur les vins. Nous croyons savoir que, dans la commission, M. Brisson avait d'abord présenté des combinaisons qui eussent rendu possible la suppression complète de l'exercice sur les boissons hygiéniques ; les circonstances ne lui ont pas permis de réaliser ce désir ; mais il a du moins

vivement insisté pour que cette réforme fût préparée par un très large dégrèvement des vins et des cidres. La République ne saurait beaucoup tarder à achever l'œuvre commencée.

L'une des idées auxquelles M. Henri Brisson tient le plus et qu'il a le premier développée à la tribune de la Chambre, c'est la création, dans tous les cantons, d'un enseignement primaire supérieur qui permette de donner aux enfants de nos campagnes des notions moins rudimentaires que celles qui leur sont fournies dans les écoles primaires communales. Il faut mettre, dit-il, des ressources scolaires sérieuses à la portée des fils et des filles de ces petits artisans, de ces petits cultivateurs, de ces petits propriétaires, qui forment le fond solide et comme les cadres de notre démocratie rurale; il faut, par là, combler autant que possible l'écart entre cette partie, si peu nombreuse, de notre jeunesse qui reçoit l'enseignement secondaire et cette autre fraction qui se compte par millions et à laquelle l'on n'apprend guère que la lecture et l'écriture. Pensée démocratique s'il en fût et que met en œuvre la loi préparée avec tant de zèle et de talent par M. Paul Bert.

M. Henri Brisson fait partie du conseil général du Cher.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, rue Monsieur-le-Prince, 48. Le Gérant : Georges BONNOT.

année. — N° — 10 c. — Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

JULES ROCHE



Jules ROCHE

M. Jules Roche, né à Serrières, Ardèche, en 1842, conseiller municipal de Paris pour le quartier de Bercy, xiie arrondissement, rédacteur de la *Justice*, est un des membres les plus laborieux et les plus actifs de l'extrême gauche de notre Assemblée communale.

Depuis qu'il est arrivé à l'âge du citoyen, M. Jules Roche combat pour la démocratie et pour la République. Sous l'empire, nous le voyons dès 1863, prendre une part active à la lutte électorale, dans l'Ardèche son département d'origine. En 1868, il est candidat au conseil général dans le canton de Serrières, et livre au candidat officiel et à l'administration impériale une si ardente bataille que le préfet et le sous-préfet se rendent eux-mêmes dans le canton et parcourent toutes les communes, pendant huit jours, pour empêcher le succès du jeune républicain. Ils réussirent, à 80 voix près, sur 3,000 votants, et prirent leur revanche en soulevant ensuite contre lui le plus étrange procès en police correctionnelle pour violation de la loi électorale. L'affaire fit grand tapage dans le département, où la démocratie, écrasée à la suite du 2 décembre, se réveillait peu à peu; M. Jules Roche fut condamné, et, peu de jours après, le président du tribunal était décoré.

L'année suivante, M. Jules Roche est à la tête du comité démocratique radical, qui combat le candidat officiel aux élections législatives générales, et le candidat indépendant, qui était le comte Rampon, par la candidature de M. Hérold, qui avait, alors, accepté le programme de la démocratie radicale.

*
* *

M. Jules Roche fonde ensuite le premier journal républicain publié dans le département, l'*Ardèche*, qui se fait remarquer dans toute la région du Midi par l'énergie et la vigueur de sa politique, et par la netteté de sa doctrine démocratique. Secrétaire général du département, après le 4 septembre, il représente dans l'administration l'élément radical, multiplie ses efforts, et montre un tel dévouement qu'il est porté à l'unanimité du congrès électoral sur la liste démocratique des candidats à l'Assemblée nationale, aux élections du 8 février 1871.

La liste obtint environ 30,000 voix et fut battue par la liste des monarchistes, des bonapartistes et des centre-gauchers qui avaient fusionné ensemble.

Depuis, M. Jules Roche n'a cessé de se consacrer à la défense de la République, au progrès des idées démocratiques et de la libre-pensée. Tour à tour à Paris, dans le Jura, à l'*Avenir*, dans la Savoie, au *Patriote* de Chambéry, il est toujours sur la brèche et se fixe enfin définitivement à Paris, où il était rédacteur du *Siècle* lorsque les radicaux de Bercy le choisirent pour candidat au conseil municipal, en 1879.

Trois candidats étaient en présence : un candidat se présentant comme républicain libéral, un candidat couleur union-républicaine, et M. Jules Roche, candidat radical, se prononçant pour l'amnistie plénière, la séparation de l'Église et de l'État, l'instruction purement laïque, les réformes sociales, l'autonomie communale.

M. Jules Roche obtint de grands succès dans les réunions publiques qui eurent lieu pendant la période électorale et fut élu au premier tour de scrutin contre ses deux concurrents.

La vie politique de M. Jules Roche est connue depuis lors. Il ne tarda pas à marquer sa place au conseil. On n'a pas oublié le rapport qu'il a présenté l'année dernière sur le budget des cultes de la Ville de Paris et qui fut si remarqué.

Pour la première fois, M. Jules Roche faisait connaître l'état et la valeur des immeubles municipaux consacrés aux cultes, prouvait que les cultes coûtent réellement, chaque année, *plus de douze millions* au budget communal de la Ville, et posait catégoriquement la question du refus du budget des cultes.

*
**

Voici du reste comment s'exprimait M. Jules Roche :

« Nous sommes convaincus que le seul moyen de terminer utilement pour la République et conformément aux droits de l'homme la lutte depuis si longtemps engagée entre l'Église et l'État, entre la raison et la foi, entre la science et le surnaturel, entre la Révolution enfin, qui est la lumière et la justice et la religion qui en est l'opposé, — c'est de revenir aux grandes traditions philosophiques et politiques qui inspiraient le législateur du 18 décembre 1792, disant : « La première condition de « l'instruction publique est de n'enseigner que des vérités : voilà l'arrêt d'exclusion des prêtres », et le législateur du 18 septembre 1794, décrétant : « La République française ne paie plus les frais « d'aucun culte. »

« Nous pensons que c'est raillerie de parler de souveraineté nationale, si les intelligences et les volontés restent captives dans la main du prêtre; — qu'il est contraire à la liberté de conscience du père de famille et de l'enfant d'enseigner des dogmes dans l'école; — qu'il est mauvais de donner le spectacle d'une commune ou d'un État subventionnant également des religions qui s'accablent les unes les autres d'outrages et d'anathèmes.

« Comment pouvoir dire du cléricalisme, « voilà l'ennemi », et comment persuader qu'on dit vrai, si, par une incroyable contradiction, on proclame en même temps, dans les chapitres du budget, que cet ennemi rend des services publics?

« Rappelons-nous cette parole profonde de Quinet : « Si les élus du peuple *confirment par leur* « *respect ce qu'ils tiennent pour autant d'erreurs méprisables,* que s'ensuit-il? Il se forme deux nations : « le peuple du préjugé, de la superstition, du mensonge, et le peuple de la raison, de la sagesse, de « la vérité; et entre eux la barrière infranchissable. »

« Nous représentons une population la plus libre d'esprit qui soit au monde, et dont la grande majorité, quoi qu'en disent les statistiques officielles, est affranchie de la croyance au surnaturel et se demande, avec Cambon proposant à la Convention la suppression du budget des cultes, « quel « rapport il peut exister entre les finances de la République française et les prêtres » et comment « il est encore question des frais du culte et des traitements du clergé. »

« Toutes ces considérations montrent que nous devons nous prononcer nettement.

« Nous ne pouvons le faire mieux qu'en refusant de voter le budget des cultes.

« Cette manière d'agir offre d'ailleurs un avantage pratique considérable.

« On n'obtient jamais que les libertés qu'on arrache, car les gouvernements même les mieux disposés craignent toujours de s'affaiblir et d'aller plus loin que l'opinion dans la voie des réformes.

« L'opinion ne formule donc jamais trop énergiquement ses revendications.

« Or, supposons que toutes les villes de France, les chefs-lieux de département d'abord, puis les chefs-lieux d'arrondissement, puis les chefs-lieux de canton et les bourgs importants suivent l'exemple que nous vous proposons de donner et refusent catégoriquement de voter les dépenses des cultes : voilà les préfets obligés d'inscrire d'office ces dépenses au budget des communes; une agitation d'opinion considérable, pacifique, légale se fait sur cette question, et personne, — ni député, ni sénateur, ni ministre, — ne peut plus mettre en doute la volonté du pays.

« Rien de semblable, au contraire, si nous votons, même en les discutant par le menu, les dépenses qu'on nous demande, et si nous nous bornons à émettre un vœu en faveur de la suppression du budget des cultes.

« Il en sera de notre vœu comme de tous les vœux, que l'oubli ensevelit.

« Il ne suffit pas cependant que nous refusions le budget des cultes : en attendant l'abrogation du Concordat ou le vote d'une loi municipale qui attribue aux communes leur autonomie nécessaire, nous pouvons dès à présent réaliser une réforme indispensable : c'est la suppression de la subvention annuelle accordée, sous forme de loyer, aux Frères des Écoles chrétiennes et aux Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. »

En conséquence, M. Jules Roche proposait le refus du budget.

Ces conclusions furent combattues énergiquement par l'administration, mais adoptées néanmoins à une forte majorité par le conseil.

Ce vote, on peut le dire, sera le point de départ de la suppression du budget des cultes et de la reprise, par les communes, des immeubles consacrés aux cultes.

*
* *

Les services rendus avec tant de dévouement et de talent par M. Jules Roche le signalent d'une façon toute particulière au choix des républicains pour les prochaines élections législatives de 1880, et la démocratie sera représentée énergiquement et brillamment par un tel député.

PIERRE ET PAUL

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e année. — N° 96. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

NOEL PARFAIT



Noël PARFAIT

Parfait (Noël) est né à Chartres (Eure-et-Loir), le 28 novembre 1813.

Son républicanisme est aujourd'hui cinquantenaire ; ses premières armes républicaines datent, en effet, de 1830.

M. Noël Parfait n'avait que dix-sept ans, il était étudiant à Paris, lorsque éclata la révolution. Il fut, comme M. Jules Grévy, un des héroïques combattants de ces glorieuses journées, auxquelles la jeunesse des écoles prit une part si active, et reçut la croix de Juillet. Mais M. Noël Parfait n'était pas de ces républicains de la veille qui pouvaient s'accommoder de la monarchie du lendemain, et le gouvernement de Louis-Philippe le compta bientôt parmi ses plus ardents adversaires.

Le jeune écrivain, déjà poète de talent, publia, de 1832 à 1834, de virulentes satires politiques, *les Philippiques*, dans lesquelles le roi et ses ministres n'étaient point ménagés. Traduit trois fois devant la cour d'assises de la Seine pour ces écrits, M. Noël Parfait fut condamné, en 1833, à deux ans de prison, pour avoir, dans son poème intitulé *l'Aurore d'un beau jour*, fait l'apologie de l'insurrection. Il avait alors dix-neuf ans. La même année, M. Noël Parfait fut impliqué dans le procès des *vingt-sept*, qui se termina, après une admirable plaidoierie de Michel (de Bourges), par l'acquittement de tous les accusés.

M. Noël Parfait entra, en 1836, à *la Presse*, dont il rédigea pendant cinq ans le feuilleton dramatique avec Théophile Gautier; il collabora aux journaux démocratiques de l'époque, *le Siècle* et *le National*, publia, outre différentes poésies, une *Notice biographique sur A.-F. Sergent, graveur, député à la Convention*, et se fit connaître comme auteur dramatique. On a joué de lui : *Fabio le Novice* (1841) ; *un Français en Sibérie* (1843) et *la Juive de Constantine* (1846), en collaboration avec Théophile Gautier.

Mais l'homme politique devait chez lui l'emporter sur le littérateur. Affilié, depuis 1830, aux sociétés républicaines, à cette *Société des Droits de l'homme* qui, dès 1832, réclamait le suffrage universel, M. Noël Parfait ne cessa, pendant toute la durée du règne de Louis-Philippe, de combattre, par la parole et par la plume, la royauté qui s'était traîtreusement introduite à l'hôtel de ville, puis aux Tuileries, sous la protection des barricades républicaines.

La révolution de 1848, qui renversa l'usurpateur de 1830, n'eut donc pas de partisan plus enthousiaste que M. Noël Parfait. Aux élections pour l'Assemblée législative (1849), le parti républicain d'Eure-et-Loir le nomma le troisième sur la liste de ses représentants, par 22,766 voix.

M. Noël Parfait alla siéger dans les rangs de la gauche ; il prit souvent la parole dans cette Assemblée, combattit l'augmentation des frais de représentation du prince Louis-Napoléon, alors président de la République, et vota constamment contre la politique de la rue de Poitiers et contre la politique de l'Elysée.

Après le coup d'État, contre lequel il protesta énergiquement (voir *Histoire d'un crime*), M. Noël Parfait fut compris, l'un des premiers, dans le décret qui expulsa du territoire français Victor Hugo, Valentin, Joigneaux, Charras, Bancel, Madier de Montjau, Boysset et tant d'autres républicains dont l'homme de décembre considérait avec raison la présence en France comme dangereuse pour la réussite de ses odieux projets. M. Noël Parfait, par son passé, par son inébranlable attachement aux idées républicaines, méritait bien cet honneur !

Il se réfugia en Belgique, s'y consacra à des travaux littéraires et devint l'un des collaborateurs d'Alexandre Dumas. La lutte qu'il dut accepter, pendant huit ans, afin d'assurer l'existence de sa famille, qui était venue partager son exil, ce dur combat pour la vie, fut si vaillamment et si allègrement soutenue, que Charles Hugo en a fait un des principaux épisodes de son beau livre *les Hommes de l'exil*.

Inutile de dire que l'ancien représentant d'Eure-et-Loir ne voulut aucune grâce ni aucune faveur du régime impérial, et ne revint en France qu'après l'amnistie de 1859. Il rentra tel qu'il était parti en 1851, ayant au cœur l'amour de la République et la haine de Louis-Napoléon, de l'Empire

Dès sa rentrée en France, M. Noël Parfait prit place dans les rangs de l'opposition irréconciliable, de celle qui n'admettait de transactions d'aucune sorte avec le régime impérial. C'est ainsi que, lors des élections de 1863, un grand nombre d'habitants d'Eure-et-Loir, ayant offert la candidature à leur ancien représentant de 1849, au courageux proscrit du 2 décembre, M. Noël Parfait déclina cette offre, en déclarant qu'il ne consentirait jamais à prêter serment à l'Empire. Voici un passage de la circulaire, pleine de dignité, de légitime fierté et en même temps de loyauté, que M. Noël Parfait adressait à ses amis pour leur indiquer les motifs de son refus :

« Je voudrais pouvoir répondre à votre pressant appel, qui m'a fait tressaillir, moi, vieux lutteur

politique, comme un appel de clairon. Mais le serment préalable imposé à tout candidat est, à mes yeux, un obstacle invincible; je l'ai bien mesuré, et je déclare que je ne puis le franchir. Jamais, quoi qu'il arrive, je ne chargerai ma conscience d'un serment qui ne soit pas sincère. — Je sens que je dormirais mal avec un faux serment pour oreiller.

» De quel front oserais-je, en effet, m'indigner contre tant de gens qui ont sans pudeur trahi leur parole, quand j'aurais moi-même promis ce que je ne voudrais point tenir, quand j'aurais pris tout haut un engagement contre lequel je protesterais tout bas?

» Pendant huit ans, j'ai préféré rester hors de France et j'ai condamné ma petite famille à y rester avec moi plutôt que d'écrire un mot qui me paraissait incompatible avec ma dignité. Comment, aujourd'hui, consentirais-je à faire, vis-à-vis du gouvernement impérial, un acte de soumission bien autrement grave? Ma position d'ancien proscrit me commande, au contraire, sous ce rapport, plus de fierté qu'à tout autre. Noblesse oblige. »

L'honnête homme, le républicain convaincu qui écrivait ces lignes admirables, ne songeait cependant point à déserter la lutte, bien au contraire; car, quelques mois plus tard, sur la tombe de son ami Bocage, il jetait à la face de l'Empire, alors dans toute sa puissance, ces fières et courageuses paroles :

« Patriote pur jusqu'à l'austérité, Bocage, pour qui sa foi politique était une religion, se montrait moins cruellement affecté de la perte de sa fortune que du désastre de nos libertés. Il portait au fond du cœur le deuil de sa cause vaincue. Il se consumait en de saintes indignations contre les défaillances et les lâchetés, contre les trahisons et les parjures dont notre époque offre l'affligeant spectacle. *Il ne pouvait se résigner aux malheurs d'un temps où semblent se perdre de plus en plus les notions du bien et du juste, où une sorte de nuit se fait dans la conscience publique, où règnent partout le mensonge et la duplicité, où le dévouement est traité de folie, l'héroïsme de rébellion...* Et il s'en est allé, l'honnête homme! »

L'effet de ces paroles fut considérable; leur hardiesse était grande, et le bruit courut que le gouvernement impérial allait faire arrêter l'orateur.

M. Noël Parfait collabora aux journaux républicains; il fit au régime impérial une guerre incessante, le criblant d'épigrammes, exerçant, aux dépens des hommes et des actes de l'Empire, sa verve satirique.

On ferait des volumes avec tous les vers que lui a inspirés sa haine pour le gouvernement impérial. Ces vers, dont la plupart n'ont pas été et ne pouvaient être imprimés, étaient cependant dans toutes les mains. Nous en citerons ici quelques-uns :

Sur la mort de Bacciochi,

Enfin, Bacciochi touche la sombre rive!
L'enfer joyeux s'écrie : « Il arrive! il arrive! »

Plonpon et le duc d'Aumale.

La peur fait à Plonpon souvent manquer le coche.
L'héritier de Condé, certain jour, l'a mordu;
Or, au défi princier, s'il vient qu'on lui reproche
De n'avoir oncques répondu :
« Pas si bête! dit-il, l'héritier, dans sa poche,
A de la corde de pendu! »

Après que la chute de l'Empire eut rendu aux électeurs le libre choix de leurs députés, le département d'Eure-et-Loir s'empressa de conférer de nouveau à M. Noël Parfait le mandat législatif. Il fut élu au 8 février 1871, par 22,663 voix, et vint prendre place dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment. Son expérience parlementaire, son honnêteté, sa loyauté bien connues, le firent choisir comme membre de toutes les commissions importantes, commissions de permanence, de comptabilité, etc. Il prit la parole en plusieurs occasions, et toujours avec autorité, devant l'Assemblée.

Aux élections du 20 février 1876, M. Noël Parfait fut réélu député d'Eure-et-Loir, pour la première circonscription de Chartres, par 8,292 voix. Il reprit sa place à gauche, signa l'ordre du jour des 363 et fut l'un des adversaires les plus résolus du gouvernement du 16 mai.

La circulaire qu'il adressa aux électeurs, après la dissolution, en vue du scrutin du 14 octobre 1877, est, en effet, une des attaques les plus vives, les plus violentes même qu'on ait osé publier alors que les ministres du 16 mai opprimaient le pays. M. Noël Parfait disait aux électeurs :

« Vous les avez vus à l'œuvre, ces gouvernants sans contre-poids ni contrôle; vous avez assisté à cet interminable abatage de fonctionnaires, englobant comme suspects de républicanisme depuis les plus élevés jusqu'aux plus humbles; non contents de bouleverser tout le personnel administratif, judiciaire et financier pour remettre en place les pires ennemis de la République, ils n'ont pas laissé passer un jour qui n'ait été marqué par des mesures iniques, arbitraires, ou tout au moins vexatoires et irritantes pour l'opinion publique.

« Devant ce déchaînement de passions réactionnaires et de fureurs noires, le pays a gardé un

calme admirable. Indigné mais patient, il attendait son heure : elle est enfin venue! Electeurs, les assises populaires vont s'ouvrir, préparez-vous à rendre votre verdict.

» Par le grand et décisif scrutin auquel vous êtes conviés comme arbitres suprêmes, vous prouverez que les abus d'autorité et les actes de violence des revenants du 24 mai ne vous ont point intimidés..... »

« Vous déclarerez qu'il est temps de faire rentrer dans l'ordre ces fauteurs de trouble, qui, depuis sept ans, se mettent en travers du courant national; ces hommes funestes qui se donnent le titre de conservateurs, quand ils ne songent qu'à détruire ce qui existe, dussent-ils, en rouvrant l'ère des révolutions, attirer de nouveaux malheurs sur la patrie ! »

Bien que vivement combattu par l'administration, qui lui opposa un candidat officiel, M. de Bassoncourt, M. Noël Parfait fut réélu, au 14 octobre 1877, par 8,792 voix; soit 500 voix de plus qu'en 1876.

Dans la Chambre actuelle, M. Noël Parfait a continué de s'associer aux votes de la majorité républicaine, notamment pour la nomination d'une commission d'enquête parlementaire contre le ministère du 23 novembre, pour la modification des lois sur le colportage, l'état de siège, etc., etc.

M. Noël Parfait est, depuis 1871, président de la commission de comptabilité; il fait partie, en cette qualité, du bureau de la Chambre.

Son fils, M. Paul Parfait, est un des publicistes les plus distingués du parti républicain, un romancier de talent, un auteur dramatique d'avenir.

De l'étude rapide que nous venons de consacrer à M. Noël Parfait, à cette personnalité si digne, si honorable du parti républicain, ce qui ressort, c'est l'unité d'une vie consacrée, depuis cinquante ans, à la défense des idées républicaines. Combien de nos députés actuels peuvent, comme M. Noël Parfait, célébrer leurs noces d'or avec la République, sans qu'on puisse signaler de leur part la moindre infidélité à la cause qu'ils ont embrassée à leur entrée dans la vie politique?

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, rue Monsieur le Prince, 48. Le Gérant : Georges Bonnot.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

ARTHUR ARNOULD



ARTHUR ARNOULD

Journaliste, homme politique, romancier, auteur dramatique, Arthur Arnould a conquis, depuis dix ans, une popularité méritée, et son nom est un des plus estimés et des plus aimés de la Démocratie militante, de même que de la littérature.

Fils d'Edmond Arnould, professeur distingué de la Faculté des lettres de Paris et poëte de haut talent à ses moments de loisir, Arthur Arnould vint tout jeune à Paris, en 1850, et, dès la première heure, emporté par son amour du peuple, de la justice et de la liberté, il se lança dans la lutte et se rangea sous le drapeau du droit vaincu et de la République assassinée par l'homme de Décembre. — Il avait seize ans, lors du Coup d'Etat, contre lequel il combattit énergiquement dans le petit groupe des hommes résolus et dévoués qui essayèrent de répondre à la force par la force, à côté des Ranc et des Vallès, ses vieux amis d'enfance.

C'est chez lui, alors étudiant en médecine, que se réunissaient les vaillants du quartier Latin. — On y fondait des balles, on s'y préparait au bon combat contre la conspiration de l'Elysée : l'heure venue, aucun ne manqua au rendez-vous, ne recula devant le danger.

Après la défaite, on se sépara. — Il fallait vivre. — Sans fortune et la politique étant interdite, Arthur Arnould se réfugia dans la littérature et le travail solitaire, et, pendant dix ans, à travers souvent de cruelles épreuves, il garda toutes ses convictions qui, après avoir été l'instinct de l'adolescent, devinrent la foi raisonnée de l'homme fait.

En 1857, il entra à l'Hôtel de Ville, où il se lia avec Rochefort, qui débutait alors dans la brillante carrière qu'il devait parcourir avec un si prodigieux éclat.

Puis, dès qu'il fut possible d'écrire dans un journal, avec une ombre d'indépendance, quittant l'administration, il se lança dans le journalisme.

Il débuta à l'*Opinion Nationale*, dirigée par Adolphe Guéroult qui passait alors pour un foudre d'opposition, où ses premiers articles attirèrent l'attention et révélèrent un polémiste de premier ordre, passa à la *Presse libre*, journal franchement républicain, le quitta pour entrer au *Rappel*, en 1869, lors de sa fondation, où il combattit et se signala aux côtés de ces hommes de grand cœur et de haut talent qui s'appellent Auguste Vacquerie, Paul Meurice, Lockroy, et, enfin, sur l'insistance de Rochefort, accepta de faire la Chronique politique quotidienne dans *la Marseillaise*, que fondait, en décembre 1869, l'éblouissant pamphlétaire.

Tout le monde se rappelle encore la campagne brillante et courageuse qu'y fit Arthur Arnould; c'est de ce jour que date la popularité de son nom et son entrée officielle dans le parti socialiste, auquel il appartenait de cœur et de conviction, depuis le premier jour. — Il sut maintenir, avec un rare bonheur et une grande habileté, la ligne et le succès du journal, pendant que les portes de la prison restaient fermées sur Rochefort, Millière et les principaux volontaires de l'héroïque brûlot.

Mais, s'il ne ménageait pas l'Empire, l'Empire ne le ménageait pas non plus.

Les années de prison s'accumulaient sur sa tête. A chaque instant, la police arrivait chez lui et fouillait ses papiers. Il faisait connaissance avec Sainte-Pélagie, Mazas et la Santé.

Au 4 septembre il ne voulut accepter aucune fonction officielle, comprenant qu'avant peu il aurait à combattre les hommes dits de la *Défense nationale*, et se contenta d'accepter les fonctions d'adjoint au 4[me] arrondissement, où il s'occupa exclusivement de l'armement des bataillons de son quartier.

On connaît l'histoire du Siége et les événements du 18 mars.

Nommé membre de la Commune, en tête de la liste, par le 4[me] arrondissement, il fut l'un de ceux qui contribuèrent le plus, avec Varlin, Vermorel, Theisz, Avrial, Longuet et Lefrançais, à former le petit groupe de la minorité, dit des *vingt-deux*, qui représenta le côté vraiment socialiste et original du mouvement communaliste.

Après la chute de la Commune, Arthur Arnould se réfugia à Genève, où il arriva seulement le 18 juillet 1871, ayant perdu absolument tout ce qu'il possédait.

Ce fut un prêtre qui le sauva ! Un prêtre qu'il ne connaissait point naturellement, et cela dans des circonstances si invraisemblables qu'elles méritent d'être rapportées.

Un soir, à minuit, Arthur Arnould, ayant dû quitter le premier asile que le hasard lui avait fait trouver chez un homme de cœur, dont il devint depuis l'ami, se présenta chez une personne qui ne crut pas pouvoir le garder plus de quelques heures. On ne lui accordait l'hospitalité que jusqu'au lendemain matin. — Où aller ensuite ?

Comme tous ceux qui prirent part au mouvement du 18 mars, la dernière chose à laquelle Arthur Arnould eût songé, c'était d'assurer son salut après la défaite.

Heureusement la fille de cette personne résolut d'achever l'œuvre commencée. — Pour cela, dès la pointe du jour, elle courait chez son confesseur (c'était une catholique pratiquante), et lui disait :

— M. Arthur Arnould, membre de la commune, ne sait où se réfugier : — voulez-vous le cacher ?

— Personnellement, je ne le puis, — répondit le confesseur ; mais un de mes amis, l'abbé ***, le fera, sans doute. Allez le trouver de ma part.

A six heures sonnant, cette dame arrivait toute émue et toute radieuse, dire au proscrit :

— Vous êtes sauvé !

En effet, l'abbé *** avait accepté d'accorder l'asile qu'on lui demandait, d'ailleurs à l'insu du vaincu.

Pendant deux mois, il garda Arthur Arnould chez lui, et le conduisit enfin lui-même, en Suisse, jusqu'à Genève, ne le quittant que lorsqu'il fut en sûreté.

Ce sont là des traits qui honorent trop l'humanité pour qu'on n'ait pas plaisir à les faire connaître.

Quelques jours après, sa mère âgée et sa femme souffrante, qui avaient heureusement échappé aux recherches des Versaillais, qui ne les eussent pas ménagées, vinrent rejoindre Arthur Arnould en Suisse, et, pendant neuf années, ces deux vaillantes femmes, avec une abnégation admirable, ont partagé toutes les épreuves souvent cruelles et toutes les misères souvent atroces des premières années de ce long exil.

C'est alors que commença pour Arthur Arnould cette odyssée à la recherche du pain quotidien qui le conduisit à travers le monde, dans le Tessin, dans l'Amérique du Sud, au

Brésil, à Montevideo, à la Plata, puis en Sardaigne et dans toute l'Italie, et qui le ramena finalement à Genève, son point de départ.

Ces années si pénibles, il les employa, néanmoins, à un travail assidu et fécond. — Il étudia particulièrement les problèmes économiques, publiant, dans les journaux de Belgique, de Suisse et de France, sous des signatures diverses, des articles remarqués sur la question sociale, — l'*Etat et la Révolution*, — et une *Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris*, qui se recommande par son éloquence, sa sincérité et ses vues originales.

Elle est la seule qui fasse bien connaître l'esprit et le caractère du mouvement communaliste de 1871.

Mais il fallait vivre, et tout cela ne rapportait guère.

C'est alors que, sur le conseil d'un ami, homme de cœur et de haute intelligence, — Paul Meurice, — il aborda le genre du roman, où il n'a compté que des succès toujours grandissants.

Il débuta au *Rappel* par *la Brésilienne*, et continua, sous le pseudonyme de A. Matthey, à *la France*, par *la Revanche de Clodion*, l'*Etang des Sœurs-Grises*, *Zoé Chien-Chien*, puis à la *Petite République française*, par *le Pendu de la Baumette*.

Tout le monde connaît ces œuvres charmantes, honnêtes, dramatiques et passionnées.

Maintenant Arthur Arnould est le romancier à la mode. — Les journaux se disputent ses feuilletons. — Des traités le lient à *la France* et au *Petit Journal*. — Mais, pour cela, il ne renonce pas à la politique. — Loin de là ! — Seulement il se réserve de travailler à son heure et de s'attacher à des œuvres sérieusement étudiées, telles que les demande cette palpitante question de l'organisation économique de la société et des rapports du travail et du capital, qui est toute la question contemporaine.

Entre temps, pendant son exil, il a eu une comédie jouée avec succès, au Gymnase, *les deux Comtesses*, sous le nom de son collaborateur E. Nus, et un drame à l'Ambigu, tiré de son roman *la Brésilienne*, par Paul Meurice.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e année. — N° 98. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

FRÉBAULT



FRÉBAULT

S'il existe à Paris un arrondissement bien partagé au point de vue du contraste, c'est certainement le septième.

D'un côté le faubourg Saint-Germain avec ses hôtels, ses duchesses, ses marguilliers, sa livrée, ses équipages.

De l'autre le Gros-Caillou habité par les petits boutiquiers, les employés à 1,200 francs, et en grande partie par les prolétaires des deux sexes auxquels la Manufacture des Tabacs donne le pain sec quotidien.

Eh bien, que vous soyez malade ou bien portant, si vous voulez parler au Dr Frébault, il est parfaitement inutile que vous consultiez le Bottin pour trouver sa demeure.

Allez au Gros-Caillou ; informez de votre désir la première personne que vous rencontrerez, homme, femme, ou enfant, il n'est pas un être qui ne vous l'indique et ne vous y conduise au besoin.

C'est qu'en effet il n'est pas un électeur de ce quartier qui n'ait eu à faire à lui. S'il avait, il y a seulement dix ans, fait construire un pont à péage devant sa porte, il serait aujourd'hui millionnaire.

Les ouvriers, les déshérités, voilà la plus grande partie de sa clientèle à laquelle il donne souvent plus qu'il ne reçoit.

Il a, chez plus d'un va-nu-pieds, oublié son porte-monnaie sur le coin de la cheminée.

Il n'y a guère d'infortunes qu'il n'ait soulagées, de misère à laquelle il ne soit venu en aide.

C'est en un mot : *Le médecin des pauvres.*

Il y a cependant un cheveu dans cette popularité ; arrêté à chaque pas par ses électeurs qui sont heureux de causer quelques instants avec lui, il met une heure pour faire un trajet que vous et moi ferions en cinq minutes — et remarquez qu'il est toujours pressé. Les jours où il l'est par trop il prend sa voiture et remplace les poignées de mains par les coups de chapeaux, pas à la manière de Napoléon III, non — simplement à la bonne franquette.

Avant d'aborder sa vie politique encore un détail.

Si vous passez le soir, rue Saint-Dominique, entre 10 heures du soir et minuit, vous êtes presque certain de rencontrer un homme marchant doucement, la tête penchée dans l'attitude de la réflexion. — C'est le Dr Frébault.

Abordez-le et dites-lui : Eh bien, docteur, vos malades ne vous laissent donc pas un seul instant de repos ?

Il vous répondra en vous tendant la main : — C'est vrai — je suis fatigué et j'ai faim, je cours dîner.

Je ne connais personne qui fasse plus enragé sa cuisinière : il la rend malade..... pour pouvoir la guérir.

Le Dr Frébault est Lorrain. Il est né à Metz en 1825. Il a aujourd'hui 55 ans et il exerce la médecine depuis 1850.

Jusqu'en 1871, tout entier à ses travaux, il ne s'était guère occupé de politique militante.

En 1869, l'Empire, qui cherchait par tous les moyens en son pouvoir, et pour les besoins de sa politique, à se concilier les hommes jouissant d'une certaine influence, fit offrir la décoration au Dr Frébault, lui demandant en retour de s'inscrire au comité qui patronnait la candidature Cochin.

Il n'hésite pas un seul instant et refuse net.

En 1871 les électeurs du quartier du Gros-Caillou, qui avaient appris à l'apprécier, lui offrirent la candidature au Conseil municipal.

Il fut élu et alla prendre place à l'extrême gauche.

En 1876, candidat aux élections législatives pour le 7e arrondissement, il accepta, dans son entier, le programme Laurent Pichat.

Il avait alors 3 concurrents : Le capitaine Frac...., pardon le colonel Langlois.

M. Bartholoni, une espèce de Morny de cuisine, comme l'appelait alors Francis Enne, à qui les bonapartistes du quartier Saint-Thomas-d'Aquin, aidés de MM. Pessard, Magitot et autres bons centre-gauchers, viennent de faire une position.

Et enfin M.... (*faites sortir les dames*), M... de Germiny !

Les électeurs blackboulèrent MM. Langlois et Bartholoni, ainsi que M. de Germiny, et le Dr Frébault décrocha la timbale républicaine dans le septième.

Avant lui, en effet, aucun républicain n'était parvenu à se faire élire, sauf M. Jules Ferry, et encore grâce à l'appoint d'une partie du 6e arrondissement, qui formait alors, avec le 7e, la 6e circonscription électorale.

Vint le 16 mai et les élections d'octobre.

Le Corse Bartholoni, à qui une première défaite ne suffisait pas, se présentat de nouveau et, malgré l'appui des Orléanistes et la protection de l'archevêque de Paris, mordit encore une fois la poussière, terrassé par notre ami saint Michel Frébault.

*
* *

Le député du 7e arrondissement est un des 9 conseillers signataires du recours en grâce en faveur de Rossel. Du reste au Conseil comme à la Chambre il fut toujours avec ceux qui firent appel à la clémence et réclamèrent le plus énergiquement l'amnistie.

En 1873, il patronna la candidature Barodet.

Il fut un des premiers à rédiger une protestation contre les intrigues qui nous menaçaient d'une restauration monarchique.

Il se montra partisan absolu de l'Instruction gratuite, obligatoire et laïque.

Dans le Conseil municipal il prononça deux discours : l'un, sur le projet de la voie à travers les Tuileries, qu'il a fait adopter en principe; l'autre, au sujet du cimetière de Méry-sur-Oise ; il a beaucoup contribué, en cette occasion, à faire voter les travaux du chemin de fer funéraire.

Au Conseil général, M. Frébault a soutenu la proposition tendant à installer dans le département de la Seine une 4e école des Arts-et-Métiers, et ses paroles ont eu pour résultat la proposition immédiate d'un crédit de 300,000 francs à cet effet.

Les votes à la Chambre des députés n'ont pas démenti ceux émis au Conseil.

En 1876 et en 1880 il fut un des soixante et quelques députés qui votèrent la suppression du budget des cultes.

Il se prononça pour la mise en accusation des ministres du 16 mai.

Il est absolument partisan de la loi Laisant relative à la réduction du service militaire.

C'est enfin un des rares députés qui ont tenu plus qu'ils n'ont promis.

*
* *

Si vous avez l'occasion d'entrer un jour dans le salon du docteur, vous remarquerez certainement un délicat petit monument de liége, finement et artistement ciselé. C'est le témoignage de reconnaissance d'un condamné à mort auquel notre philanthrope a sauvé la tête.

Il est partisan de l'abolition de la peine capitale.

En dehors de ses nombreux travaux ordinaires, il trouve encore le temps de s'occuper de fondations démocratiques.

Il est parvenu, en dépit d'obstacles de tout genre à rétablir une bibliothèque populaire qui rend de grands services à la classe ouvrière.

Il s'occupe actuellement d'organiser un orphelinat pour les pauvres enfants délaissés. Plus tard beaucoup lui devront peut être de faire d'excellents citoyens au lieu de vagabonds et de mauvais sujets.

*
* *

Au physique, le docteur Frébault est bien campé ; il a une physionomie expressive, des traits accentués, une tête énergique qui rappelle assez celle de certains conventionnels..... de la montagne, bien entendu.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e année. — N° 99. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

LÉON RICHER



LÉON RICHER

Qui pourrait me dire au juste l'époque où M. Victorien Sardou fit représenter au Gymnase le *Don Quichotte* adapté d'après Cervantès?

Ce doit être, je crois, vers 1865. Toujours est-il que l'excellent acteur Lesueur trouva dans cette pièce l'une de ses meilleures créations.

Il était tellement désigné par sa stature et sa physionomie pour le rôle du héros de la Manche qu'il n'y aurait rien d'étonnant à ce que M. Sardou eût pris, en l'observant, la première idée d'écrire la pièce en question.

Je le vois encore, ce pauvre Lesueur, coiffé de la fameuse salade et tenant d'une main sa rondache, de l'autre sa lance; je le vois s'avancer sur la scène du Gymnase, tout long, tout long, et s'allongeant encore; je le vois assaillir les moulins à vent auxquels des trucs habiles donnaient un certain air de géants véritables. Ah! quel Don Quichotte, mes amis! C'était le chevalier de la Triste Figure en personne. Eh! bien, je connais quelqu'un qui, s'il eût été acteur, eût joué le rôle de Don Quichotte d'une manière encore plus naturelle que Lesueur et ce quelqu'un, c'est Léon Richer. Il est impossible de se trouver cinq minutes avec Richer en tête-à-tête, et d'observer ce long corps surmonté d'un long cou, à la pomme d'Adam proéminente, cette tête grisonnante ou plutôt grisonnée, au front élevé, aux yeux toujours grands ouverts et comme étonnés, aux joues caves, ces bras qui gesticulent sans cesse pour accompagner la parole la plus volubile du monde; il est impossible surtout d'étudier cette physionomie particulière où se mêlent, dans des proportions indicibles, de la candeur, de l'enthousiasme et du découragement, sans penser à Don Quichotte. Et ne croyez pas que cela prête à rire. Non. Cela cause plutôt une certaine émotion; du moins, cette émotion, je l'éprouve chaque fois que je rencontre Richer et la réelle sympathie que j'ai pour ce brave garçon tient en grande partie à ce qu'il incarne magnifiquement le type physique du sublime gobeur. Là d'ailleurs, s'arrête la ressemblance; car l'œuvre entreprise par Richer est loin d'être chimérique, quoi qu'en puissent croire MM. les conservateurs d'abus. Elle est au contraire fort réalisable et elle sera certainement réalisée dans un avenir plus ou moins prochain. Je vais essayer tout à l'heure de la bien préciser.

Voici d'abord quelques renseignements exacts sur Léon Richer, empruntés au dictionnaire Larousse:

Né à Laigle (Orne) en 1824, il débuta dans le journalisme assez tard et collabora plusieurs années à l'*Opinion Nationale* de M. Ad. Guéroult, puis il fonda, en 1869, *Le Droit des Femmes*, journal dont il est depuis lors directeur et rédacteur en chef. On lui doit un certain nombre d'ouvrages, tous marqués au coin d'une pensée généreuse : *Le Tocsin* (1868), in-16; *Propos d'un Mécréant* (1868), in-16; *Alerte* (1868), in-32; *Lettres d'un libre-penseur à un curé de village* (1868-69), 2 vol. in-12; *Le livre des Femmes* (1872), in-32; *Le Confesseur de ma femme* (1874), in-32; *Le Divorce, projet de loi précédé d'un exposé de motifs*, etc.

(1874), in-12 ; *Lettres parisiennes*, *La politique en* 1873 (1874), in-12 ; *Un mariage honteux* (1876), in-18 ; *La Femme libre* (1877), in-18 ; etc., etc.

L'un de ses ouvrages sans contredit les plus importants, c'est *Le Divorce*, dont M. Alfred Naquet reconnaît volontiers s'être inspiré dans la brillante campagne qu'il mène contre la détestable loi de 1816.

D'un esprit très actif et tout à fait en dehors, Léon Richer combat pour ses idées, non-seulement par la plume, mais aussi par la parole.

Il a donné, soit à Paris, soit en province, plusieurs conférences remarquables et remarquées, sur le divorce et sur l'émancipation des femmes.

L'émancipation des femmes !... Arrêtons-nous ici, car voilà précisément la grande œuvre entreprise depuis bien des années déjà par Richer et menée par lui avec une prudence et un tact rares.

Les gens qui trouvent plus commode de rire de tout que de réfléchir à quelque chose ont fait et feront encore bien des gorges chaudes de l'émancipation des femmes.

Il n'empêche que l'esclavage civil dans lequel les dames françaises sont tenues encore au dix-neuvième siècle, à l'instar des matrones romaines d'il y a deux mille ans, ne soit aussi absurde que monstrueux.

Richer a donc raison et cent fois raison de demander à cor et à cri la révision de certains articles de notre Code, lesquels rappellent trop certains articles des Pandectes. Il veut que la femme qui, à beaucoup d'égards, est encore considérée comme une chose (la chose de son mari) soit enfin promue au rang de personne. Il veut qu'elle n'ait pas que des devoirs, mais aussi des droits et que les uns et les autres lui soient réciproques avec l'homme. Et ce qu'il veut là, nombre de bons esprits le veulent, de nos jours, comme lui, et grâce à lui qui a été l'initiateur de ce bon vouloir.

Au surplus, le programme de Léon Richer figure en tête de chaque numéro de son journal et je ne saurais mieux faire que de le transcrire ici. « Nous voulons, dit Richer :

Que la jeune fille, même *au-dessus* de quinze ans, soit garantie par la loi contre les surprises des coureurs d'aventures.

Que la séduction soit punie ;

Que la corruption soit punie ;

Que la recherche de la paternité soit permise comme est permise la recherche de la maternité ;

Que le père naturel soit *responsable ;*

Que l'enfant naturel soit à la charge de ses deux auteurs.

Qu'une promesse de mariage ne soit pas considérée comme moins sérieuse qu'une promesse de vente, et qu'elle donne droit, en cas de rupture, à des réparations morales ou autres, proportionnelles au dommage causé.

Que l'autorité sur les enfants soit commune au père et à la mère.

Que le consentement de la mère soit aussi nécessaire, pour le mariage, que celui du père.

Que l'administration des biens personnels de la femme n'appartienne pas de droit et exclusivement au mari.

Que le mari ne puisse vendre, sans le consentement de sa femme, les meubles garnissant le ménage.

Qu'il ne puisse disposer librement et seul, soit à titre *gratuit*, soit même à titre *onéreux*,

des valeurs ou effets mobiliers dépendant de la communauté ou appartenant à l'un des époux.

Que la femme puisse faire et recevoir des donations sans le consentement de son mari, en se conformant aux prescriptions de la loi.

Qu'elle cesse, en ce qui concerne les conseils de famille, d'être assimilée aux *mineurs*, aux *imbéciles* et aux *repris de justice.*

Que l'adultère du mari soit assimilé à l'adultère de la femme; c'est-à-dire, que l'adultère perpétré par le mari, en dehors du domicile conjugal, soit aussi criminel que l'adultère accompli dans la maison commune.

Que le témoignage de la femme fasse foi dans les actes d'état civil et les actes publics, comme il fait foi devant les tribunaux criminels.

Nous demandons en outre :

Au nom de la sainteté même du mariage,

Au nom de la pureté des mœurs,

Au nom de la morale,

Que le régime hypocrite de la séparation de corps, — qui rompt le mariage sans le dissoudre, sépare les époux sans les désunir et ouvre la porte à de honteux compromis, — soit remplacé par le divorce entouré de toutes les garanties légales jugées nécessaires.

Enfin nous voulons :

Que toute femme puisse vivre honnêtement du produit de son travail, sans être obligée de recourir aux ressources immondes de la prostitution. »

Tels sont les *desiderata* très raisonnables de Richer.

Il est possible qu'il veuille ensuite quelque chose de plus délicat, de plus sujet à controverse, j'entends parler de l'accession de la femme à la vie politique, de sa capacité électorale et de son éligibilité aux fonctions publiques. Mais il faut reconnaître que Richer, à l'encontre de quelques-uns de ses disciples enjuponnés, dont la renommée s'est un peu faite à ses dépens, ne juge pas le moment venu de revendiquer pour la femme des droits politiques et qu'il se contenterait, quant à présent, de lui voir octroyer les droits civils.

A quelque degré d'émancipation qu'atteignent un jour les femmes, elles devront, sous peine d'ingratitude, en faire remonter jusqu'à Richer le principal honneur.

Pour moi qui crois volontiers à l'équivalence des deux sexes et conséquemment à la conquête faite par les femmes, à un moment donné, de leur émancipation définitive, j'imagine que le temps viendra où les femmes admises dans les conseils de l'Etat feront décider l'érection d'un monument à Léon Richer, mort depuis des années et peut-être des siècles.

Quoiqu'il soit un peu prématuré de prévoir ce que pourra bien être ce monument, j'estime que le statuaire qui en sera chargé aura une merveilleuse occasion d'y rajeunir le mythe par trop vieilli de Persée délivrant Andromède en donnant à Persée les traits don quichottistes de Richer et à Andromède ceux de Mademoiselle Hubertine Auclert.

En attendant que Richer soit parvenu à ce *summum* de la gloire, il borne sa plus grande ambition à écrire journellement d'excellentes chroniques dans le *Petit Parisien*, dirigé avec tant de rectitude et d'autorité par l'éminent et sympathique député de Nantes, A. Laisant.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

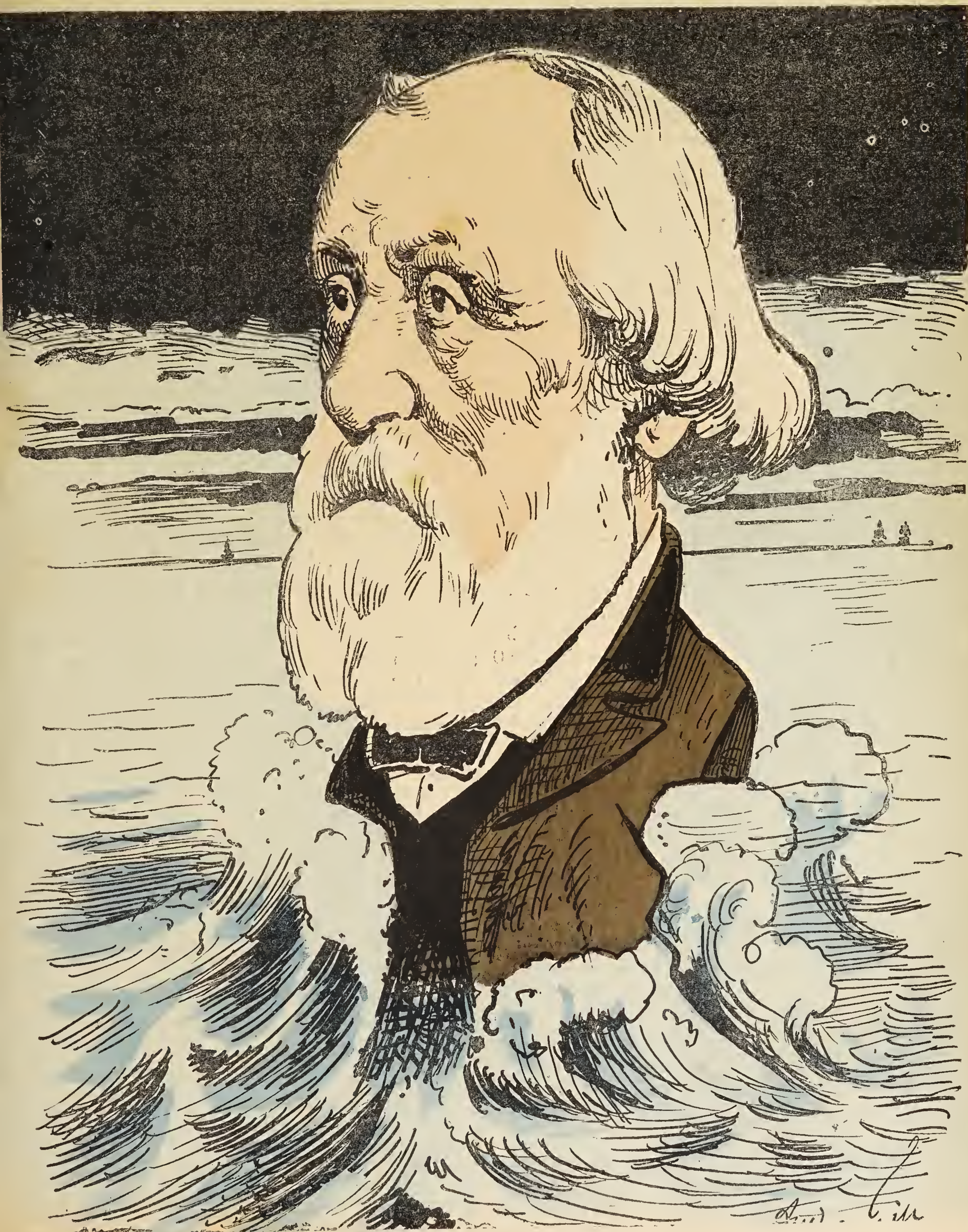
3e année. — N° 100. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

CANTAGREL



CANTAGREL

Cantagrel (François-Jean), homme politique, ingénieur civil et publiciste, est né à Amboise (Indre-et-Loire), le 27 juin 1810.

Il vient à Paris en 1827 pour terminer ses études. Il se lie avec les écrivains et les artistes qui commençaient la grande révolution de l'art, fait ses débuts dans le journal « l'Artiste » où il écrit des articles sur les Beaux-Arts (1834 à 1838).

A cette époque il est conducteur des Ponts et Chaussées, et coopère, sous les ordres de l'ingénieur Emmery, à la direction des travaux du pont d'Ivry; c'est lui qui dessine les magnifiques planches de l'ouvrage publié par le Directeur en chef des travaux, sur la construction de ce pont; plus tard il est employé aux travaux de navigation de la Seine avec M. Stappfer. En même temps il travaille comme architecte et complète son instruction en suivant les cours de l'Ecole de Droit.

Il entre en relations avec les novateurs de cette époque qui osent regarder la question sociale en face, et devient un des disciples de Fourier.

Son premier ouvrage de propagande est le « Fou du Palais-Royal », publié en 1841 aux frais de l'école sociétaire qui considère ce livre comme un complément nécessaire à l'œuvre du maître. L'auteur développe dans cet ouvrage, sous forme de dialogues, les idées de Fourier, et s'efforce de répondre aux objections qu'elles soulèvent. Il est collaborateur assidu, puis gérant du journal sociétaire « la Phalange ».

En 1843, il fonde, avec Victor Considérant, « la Démocratie pacifique »; il y publie un grand nombre d'articles sur la question sociale, aussi est-il bientôt considéré comme un des représentants du parti socialiste-démocrate. En 1847, il est cité devant la Cour d'assises pour un article adressé aux hommes du pouvoir auxquels il dit : « Repus, nous vous aurons « du moins avertis ». Le jury l'acquitte, mais à la fin de l'année, pour un autre article, il est condamné à trois mois de prison.

De 1843 à 1848, il publie diverses brochures : — (1847) « Mettray et Ostwald », étude sur les colonies agricoles; — (1847) « Organisation des Travaux publics et Réforme des Ponts et Chaussées », études intéressantes à cause de la compétence de l'auteur et qui furent très remarquées; — (1848) « Quinze millions à gagner sur les bords de la Cisse ».

Il prend une part active à la campagne des banquets réformistes et s'y fait remarquer par ses discours socialistes. Il est surtout très applaudi au banquet de Nantes et à celui de Blois.

En 1848, le 3 février, lorsque les étudiants portent aux journaux la pétition pour le rétablissement des chaires de Michelet, Quinet et Mickiewicz, ils sont reçus à la « Démocratie » par Cantagrel qui leur adresse ces paroles signalées le lendemain par toute la presse parisienne et dont l'importance n'échappera à personne si on se rappelle que, vingt jours plus tard, la royauté était renversée et la République proclamée: « Nous sommes vos aînés de 1830, nous « avons fait notre devoir alors, à vous de faire le vôtre aujourd'hui. Amis, il faut jeter un trait « d'union entre 1830 et 1848 ». — Ce trait d'union s'est appelé le 24 Février !

Après la Révolution de 1848 il se présente aux suffrages des électeurs de l'Aveyron, pays d'origine de sa famille paternelle; il réunit près de 18,000 voix qui ne suffisent pas pour l'amener sur les bancs de la Constituante.

En 1849, le département de Loir-et-Cher l'envoie à la Législative. Il n'y siége que six semaines et ne monte à la tribune que pour y faire entendre une énergique protestation contre la destruction de la République romaine que le Gouvernement veut faire approuver par un vote de remerciements aux soldats (séance du 9 juillet 1849). La Gauche tout entière

l'approuve, s'abstient, et le vote est nul. Il est décrété d'accusation et traduit devant la Haute Cour de Versailles pour sa participation à la manifestation du 13 juin 1849, où, disent ceux qui partagèrent le péril avec lui, il fit son devoir simplement et avec calme, et où, au moment où les baïonnettes étaient dirigées contre sa poitrine, son attitude fut celle d'un citoyen qui a fait d'avance le sacrifice de sa vie pour l'idée qu'il défend. Ne reconnaissant pas la compétence de la Haute Cour, il se réfugie en Belgique, et est condamné par contumace à la déportation perpétuelle et à la mort civile. De l'exil il adresse un manifeste à ses électeurs, on y trouve la phrase suivante: « Je vous avais promis de défendre la Constitution au péril de ma liberté, au « péril même de ma vie. Ce que je vous ai promis, je l'ai tenu. Je l'ai tenu dans les termes de « mon programme, — rien de plus, rien de moins ». Tout Cantagrel est dans ces paroles d'homme honnête et convaincu.

Il visite ensuite l'Angleterre (1854), puis les Etats-Unis qu'il habite jusqu'à la fin de 1856. Il revient en Belgique où il publie trois volumes sur la question religieuse que venaient de soulever Eugène Sue et Quinet; — (1857) « Comment les dogmes commencent » ; — (1858) « Nécessité d'un nouveau symbole » ; — (1858) « D'où nous venons, où nous sommes, où nous allons. » Cantagrel ne veut pas que, sortant du catholicisme, on s'arrête à l'unitarisme de Channing. De 1858 à 1859, Cantagrel est à Neufchatel (Suisse), rédacteur en chef du journal « l'Indépendant ». Il prend une part active et utile aux luttes pacifiques engagées pour l'établissement de la Constitution Neufchateloise. La Constituante du canton fut sur le point d'adopter le système électoral qu'il avait développé dans sa brochure « l'*Election véridique, ou la sincérité représentative assurée par le vote secret et libre* ».

Deux opinions divisent en politique les anciens disciples de Fourier. Les uns regrettent que les Phalanstériens se soient mêlés aux luttes politiques, et pensent que les idées de l'école sociétaire seraient depuis longtemps réalisées si les chefs de cette école s'étaient renfermés dans un rôle purement doctrinal. Les autres, au contraire, soutiennent que, pour la faire pénétrer dans le monde, les propagateurs de cette idée ne doivent rester étrangers à rien de ce qui intéresse leurs contemporains, que les expérimentations sociales les plus rationnelles échouent fatalement dans un milieu politique réfractaire. Cantagrel est un des défenseurs de cette opinion. Il repousse par suite le système de l'abstention systématique.

Il rentre en France après l'amnistie qui suivit la guerre d'Italie et aux élections de 1863 il se présente dans la 2me circonscription de Loir-et-Cher et y obtient 6,000 voix, mais n'est pas élu. En même temps il se présente dans la 7me circonscription de Paris, pour protester contre la candidature de Darimon qu'il a deviné. Là encore il échoue. En 1869, Cantagrel est présenté par le comité des électeurs socialistes, d'autres électeurs lui opposent Henri Rochefort, et les libéraux présentent Jules Favre. Au 1er tour de scrutin ayant obtenu moins de voix que l'auteur de la *Lanterne*, il engage ses électeurs à voter pour Rochefort au scrutin de ballottage afin d'écarter Jules Favre de la politique. Aux élections complémentaires, protestant encore contre la candidature de Laurier, il se présente aux électeurs de la 1re circonscription, mais se retire devant Rochefort que le gouvernement impérial venait de faire arrêter.

Appelé en 1870, avant l'investissement de Paris, dans le département de Loir-et-Cher, il y fait partie du comité de défense jusqu'au jour où le comité civil est contraint de se retirer devant l'autorité militaire. Il accepte alors d'être rédacteur en chef du journal « l'Union démocratique », à Nantes, où il soutient des luttes très vives contre les journaux réactionnaires et même contre « le Phare de la Loire ». Les journaux de province de cette époque rendent compte d'une grande séance où Cantagrel prend à partie Kératry, ex-préfet de police, qui ambitionne le poste de général en chef de l'Ouest, et fait déclarer par un vote solennel que la Bretagne ne veut pas être commandée par l'ancien contre-guerillero du Mexique qui plus tard, du reste, devait devenir préfet réacteur à Marseille. Cantagrel avait deviné Kératry, comme il avait deviné Darimon et Laurier.

Pendant l'insurrection de 1871, il est un des journalistes de province qui réclamèrent jusqu'au bout la conciliation entre Versailles et Paris, malgré les menaces du gouvernement Thiers qui considérait les conciliateurs comme des ennemis. Il assiste au congrès de Moulins, et à son retour à Nantes il raconte les tracasseries de la police qui l'arrête à toutes les gares

pour lui demander ses papiers. En 1871, il est condamné à six mois de prison par la Cour d'assises de la Loire-Inférieure pour un article où il critique vivement les actes du gouvernement, et défend énergiquement les principes fédératifs. Il est d'abord emprisonné à Tours, puis à Sainte-Pélagie. Pendant ce temps, les électeurs de la Chapelle l'envoient au conseil municipal; il s'y fait remarquer par ses connaissances spéciales, ses aptitudes administratives et un travail opiniâtre, aussi préside-t-il souvent des commissions importantes et est élu deux fois vice-président du conseil général.

En même temps qu'il prend part aux travaux spéciaux du Conseil, fidèle à ses principes, il continue à s'occuper par tous les moyens des intérêts généraux de la démocratie. En 1872, à propos de la condamnation à mort de son ami Lucipia, il publie une lettre remarquable qui soulève l'indignation de la presse monarchique de Paris et des départements. Quelque temps après il prend l'initiative d'une souscription, pour envoyer des délégués à l'exposition de Vienne. Trésorier provisoire de cette souscription, il est confirmé dans cette fonction par l'unanimité des délégués des 50 corporations nommées pour procéder à l'organisation de cette œuvre patriotique et sociale. Le nom de Cantagrel figure parmi ceux des 184 délégués du Congrès républicain qui adopte la candidature communaliste de Barodet; et parmi ceux des 30 conseillers municipaux qui appuient cette candidature contre celle de M. de Rémusat, l'ami de Thiers.

En 1874, il publie une brochure intitulée : « l'*Election véridique, vote au bulletin de ralliement* ».

Les électeurs du quartier de la Chapelle lui renouvellent son mandat de conseiller municipal aux élections du 29 novembre 1874.

Aux élections législatives complémentaires de 1876 il se présente dans le 13me arrondissement (Gobelins) en remplacement de Louis Blanc qui a opté pour le 5me arrondissement. La lutte est très vive, les concurrents sont nombreux, cependant Cantagrel l'emporte à une très grande majorité au 2me tour de scrutin (23 avril 1876). Il va s'asseoir à l'extrême gauche, vote l'amnistie pleine et entière, dépose une proposition de loi pour garantir le droit d'association, et après l'attentat du 16 mai 1877, il est un des 363 députés qui refusent un vote de confiance au duc de Broglie et à ses complices du ministère. Aux élections du 14 octobre 1877, il est réélu par le 13me arrondissement avec 8327 voix. Depuis lors, en même temps qu'il soutient de son vote toutes les grandes mesures d'humanité et les principes de la démocratie radicale et socialiste, il est mêlé, comme président de commissions ou comme orateur aux discussions d'affaires techniques et administratives, pour lesquelles sa compétence est reconnue à la Chambre même.

Cantagrel, depuis qu'il est entré dans la carrière politique, n'a pas eu de défaillance, il a suivi, sans regarder en arrière, la route tracée et n'est point resté en deçà des progrès de la démocratie socialiste. Souvent il a fait preuve d'un grand sens politique et d'une connaissance approfondie des hommes. Il en a démasqué un certain nombre longtemps avant qu'ils ne soient tombés sous le mépris public.

Cantagrel est d'une taille élevée, ses épaules sont largement accusées. Il a une tête remarquable à laquelle une barbe blanche donne un aspect patriarcal et cependant énergique qui n'exclut pas un certain air de finesse un peu ironique. La voix est forte, bien que d'un timbre quasi féminin. Son regard, calme à l'état habituel, au choc de la discussion s'anime, s'éclaire et montre que dans Cantagrel il y a le penseur et le soldat.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

COCHERY



COCHERY

« Nous sommes le progrès, avec Cochery qui, sa boîte aux lettres d'une main et son fil télégra-
« phique de l'autre, transmet, sous le sceau du secret, toutes nos confidences avec diligence et fidélité « sur toute la surface de la France et du globe, » disait le Président du Sénat en rappelant à la distribution des prix du lycée Fontanes, les noms des anciens élèves de ce lycée devenus aujourd'hui des hommes célèbres.

En effet, M. Cochery est essentiellement un homme de progrès; fils de ses œuvres, parvenu par un travail incessant à la situation brillante de ministre de la République Française, il ne s'arrête pas et cherche l'amélioration constante des divers services placés sous son administration.

De brillantes études au collége Bourbon et à l'école de Droit lui apprirent la théorie; il connut la pratique en travaillant comme secrétaire du célèbre avocat Liouville, l'éminent bâtonnier, et bientôt, dès 1848, il entra dans la politique active. Le 24 février 1848, le gouvernement provisoire en s'installant à l'Hôtel de Ville, l'appela comme chef de cabinet au ministère de la justice : le 24, à minuit, il était avisé de sa nomination. Il se rendit immédiatement à son poste et s'occupa activement d'approvisionner Paris et de pourvoir à tous les besoins de la population en armes.

Tout le temps que vécut le ministère, il s'acquitta de ses nouvelles fonctions avec un grand zèle; à sa chute il donna sa démission avec les ministres, et rentra au Palais. Vainement le nouveau cabinet tenta de se l'attacher et lui offrit le choix entre une préfecture et un poste de substitut du procureur général à Paris. Il déclina toutes les propositions qui lui furent faites, déclarant qu'il ne se sentait aucun goût pour ces fonctions ni pour d'autres et qu'il entendait rester indépendant et libre. Il reprit sa robe d'avocat et eut à plaider de nombreux procès politiques, et surtout des procès de presse. Il eut notamment à défendre, soit devant les tribunaux correctionnels, soit devant la Cour d'assises, les journaux la *Réforme*, la *Voix du peuple*, la *République*, etc.

En 1868, il profita de la nouvelle loi sur la presse pour fonder un journal à Montargis sous le nom de l'*Indépendant de Montargis*. Il en fut le rédacteur et l'éditeur.

Quand vinrent les élections de mai 1869, il publia sa profession de foi comme candidat indépendant, adversaire résolu de toute candidature officielle. Il rencontra pour concurrents MM. de Grouchy et de Cheveigné, tous deux soutenus également par l'administration.

Il ne fut pas nommé au premier tour, mais il fut celui des trois candidats qui obtint le plus grand nombre de voix. Au second tour, malgré des actes de la pression la plus audacieuse, il l'emporta sur M. de Grouchy resté seul candidat de l'administration.

Il avait fallu des prodiges d'énergie pour lutter contre l'intervention administrative qui s'exerçait partout avec la plus extrême violence: suivi constamment par les gendarmes, se trouvant sans cesse en face de difficultés provoquées par le sous-préfet, se voyant enfin interdire, la veille du scrutin, la publication de son journal et l'impression de ses affiches, M. Cochery dut payer de sa personne nuit et jour pendant un mois sans s'arrêter; au refus d'impression de ses circulaires il répondit par des placards manuscrits où il dénonçait hautement des procédés inqualifiables. Son succès marqua d'autant plus une éclatante défaite pour le gouvernement impérial.

Il alla alors siéger sur les bancs de l'opposition et prit part aux importantes discussions de la loi sur la presse, de la loi municipale, etc.

Quelques mois à peine après son entrée à la Chambre, il était nommé membre de la Commission du budget : ses adversaires eux-mêmes rendaient hommage à sa compétence en matière financière.

Lorsque, pendant l'été de 1870, des dissentiments commencèrent à s'élever entre la France et l'Allemagne, à l'occasion de la candidature au trône d'Espagne du prince de Hohenzollern, M. Cochery fut l'un de ceux qui s'élevèrent le plus hautement contre l'éventualité d'un conflit entre les deux puissances. Dans une séance restée célèbre, il adjura le ministère de fournir sur la conduite du cabinet vis-à-vis de la Prusse des explications nettes et catégoriques : le 16 juillet il votait avec les quatre-vingt-quatre députés — au nombre desquels se trouvait M. Thiers — contre la déclaration de guerre.

Le 4 septembre M. Cochery s'associa à M. Jules Grévy pour résister à l'envahissement de l'Assemblée et pour aller ensuite, au nom du Corps législatif, porter au gouvernement provisoire déjà installé à l'Hôtel de Ville, des paroles d'entente et de rapprochement.

Après avoir échoué dans cette tentative, il se rendit à Orléans, que l'ennemi n'allait pas tarder à menacer, et apporta son excellent concours à son ami Pereira, alors préfet du Loiret. Nommé commissaire à la défense du département, il déploya, dans cette mission, toute son activité et y fit preuve d'un grand dévouement patriotique.

La ville prise, il ne voulut pas quitter ses compatriotes et resta au milieu d'eux pour partager leur sort. A partir de ce moment, on ne le vit plus que s'occuper de porter secours aux blessés, aux prisonniers. Il avait continué à entretenir des relations avec Tours au moyen d'émissaires sûrs; mais il n'était pas homme à demeurer spectateur impassible, dans une ville soumise, des exigences et des brutalités d'un vainqueur. Un matin il s'échappa d'Orléans et courut à Tours rejoindre M. Thiers, à qui il voulait proposer de faire une tentative pour arriver à négocier la paix. M. Thiers accepta la proposition et répondit qu'il avait eu la même pensée et qu'il attendait un sauf-conduit pour aller à Versailles entamer les négociations.

« — Ne serait-il pas plus simple, » objecta M. Cochery, « d'obtenir ce sauf conduit par l'entremise du général de Thann, qui commande à Orléans? Je suis tout disposé à me rendre dans ce but auprès de lui.

« — Soit, essayez, et tâchez d'obtenir en même temps un laissez-passer pour la maréchale Bazaine. Elle est ici en ce moment et se fait fort, si on la laisse pénétrer à Metz, d'empêcher son mari de capituler. »

Le lendemain, M. Cochery repartit pour Orléans. En y débarquant, il courut chez le général baron de Thann.

« — Vous arrivez fort à propos, lui dit ce dernier; je vous faisais rechercher depuis plusieurs jours; j'ai donné l'ordre de vous arrêter.

« — M'arrêter, et pourquoi?

« — Parce que vous avez quitté la ville sans mon autorisation. Or, les règlements sont formels; vous êtes justiciable du conseil de guerre, et je ne vous cache pas que vous courez grand risque d'être fusillé.

« — C'est en ma qualité d'ancien représentant que je viens à vous. Laissez-moi d'abord remplir ma mission et vous disposerez après cela de ma personne comme il vous plaira. »

M. Cochery expliqua au général bavarois le motif de son retour à Orléans, ajoutant qu'il avait compté sur lui pour lui faire obtenir de M. de Bismarck les trois sauf-conduits dont il avait besoin. Comme tous ses compatriotes les Bavarois, le bon major désirait vivement au fond voir cesser la guerre. Quarante-huit heures après M. Cochery retournait à Tours avec les sauf-conduits en poche. La maréchale venait de partir pour Metz lorsque la nouvelle arriva à Tours de la capitulation de Bazaine.

M. Thiers et M. Cochery se mirent en route pour Versailles.

Ils y arrivèrent le 30 octobre, vers deux heures. Après avoir obtenu de M. de Bismarck le sauf-conduit pour entrer dans Paris, ils s'acheminèrent vers le pont de Sèvres, accompagnés d'un neveu d'un ministre prussien. Là, le drapeau parlementaire fut arboré, un bateau se détacha de la rive française et vint chercher M. Thiers et M. Cochery.

Nous n'avons pas à raconter ce qui se passa au Ministère des affaires étrangères, où M. Thiers était descendu. Le lendemain, il partait, emportant les pouvoirs du gouvernement et ses résolutions. Quelques heures après éclatait l'émeute du 31 octobre.

Les journées du 1er et du 2 novembre s'écoulèrent dans les négociations. Le 3 au matin, Monsieur Thiers s'était rendu de nouveau chez M. de Bismarck, lorsqu'il trouva celui-ci agité.

« — Avez-vous des nouvelles de Paris? dit-il; eh bien! une révolution a eu lieu, elle a tout changé.

M. Thiers fut incrédule; il affirma que. si une tentative avait eu lieu, elle avait dû être réprimée. Il demanda l'autorisation d'envoyer M. Cochery à Paris. Celui-ci, qu'on alla chercher, arriva bientôt, et fut mis au courant des rapports des espions prussiens.

« — Qu'en pensez-vous? lui demanda M. Thiers.

« — Je me suis rendu compte de l'esprit de Paris dans les journées du 30 et du 31, répondit M. Cochery; si la tentative a eu lieu, je suis convaincu qu'elle n'a pu réussir. Donnez-moi l'autorisation d'entrer dans Paris, et, ce soir, je serai de retour avec la preuve que les négociations peuvent continuer.

« — Mais, objecta M. de Bismarck, puis-je permettre une démarche aussi dangereuse?

« — Oh! monsieur le comte, répliqua M. Cochery, nous n'en sommes pas à ménager notre vie. »

Une heure après, M. Cochery arrivait au pont de Sèvres. Le drapeau parlementaire fut arboré, les trompettes sonnèrent. M. Cochery était si impatient, qu'il s'avança sur le pont jusqu'au point même de la rupture; il avait hâte d'être rassuré.

Il attendit néanmoins trois mortelles heures. Ce n'est qu'à la nuit que l'ordre arriva de faire cesser le feu des forts. Un capitaine français vint le prendre sur la rive prussienne. Les ténèbres étaient profondes, et un fanal éclairait la barque. A peine était-elle au milieu du fleuve, que plusieurs décharges de la mousqueterie des Allemands furent dirigées contre elle. Etait-ce une méprise? un ordre mal interprété? Il faut le croire. Par un bonheur inouï, M. Cochery arriva sain et sauf sur la rive française. Il se rendit à l'état-major du général Maussion de Candé; il apprit les événements du 31 octobre, emporta la preuve que le gouvernement avait triomphé de l'émeute, et reprit le chemin de Versailles. Il y arriva à onze heures du soir. On désespérait de le voir revenir.

Dans sa déposition à l'enquête du 4 septembre, M. Thiers, racontant tous ces faits, a donné l'appui de son autorité à la conduite de M. Cochery, en ces termes: « Dans la nuit, M. Cochery re« vint, après avoir traversé de grands dangers... »

Les négociations reprirent; mais les Allemands n'y apportaient pas le même désir de paix qu'antérieurement; de nouvelles conditions furent posées. M. Cochery dut refaire le voyage de Paris, traverser de nouveau la Seine et se rendre auprès du gouvernement de la défense nationale. Une nouvelle entrevue fut ménagée par lui entre M. Thiers et MM. Jules Favre et Ducrot. Elle eut lieu au pont de Sèvres, sur la rive française, dans une maison abandonnée et labourée d'obus.

Cette entrevue posa la situation et arrêta les dernières résolutions qui devaient être soumises au gouvernement. M. Thiers retourna à Versailles, tandis que M. Cochery rentrait dans Paris, pour y attendre le résultat des délibérations du gouvernement. Mais il eut la douleur d'apporter, le lendemain, à M. Thiers, la dépêche qui rompait les négociations, et comme, le surlendemain, celui-ci reprenait la route d'Orléans, il insista pour retourner à Paris tenter un nouvel effort. M. Thiers y consentit naturellement. M. Cochery resta seul à Versailles; se rendit chez M. de Bismarck, le jour même, pour réclamer un nouveau sauf-conduit. Alors s'éleva entre eux un vif débat, que termina la promesse d'une réponse dans la journée.

Le soir, M. Cochery reçut la visite du lieutenant de police de l'armée allemande et de M. de Bismarck-Bolhen, neveu du chancelier. Ils lui déclarèrent qu'il était leur prisonnier, et deux gendarmes furent postés dans la première pièce de son appartement.

M. Cochery avait un sauf conduit parfaitement régulier qui laissait à son choix la voie du retour; il protesta, invoqua le droit des gens et trouva le moyen de faire parvenir sa protestation à l'extérieur. Il n'en resta pas moins quatre jours sous la main de l'autorité allemande. Le cinquième jour, il obtint enfin d'être conduit à Montereau, où il fut mis en liberté.

Il gagna Orléans, alors affranchi de l'armée bavaroise par la victoire de Coulmiers, et de là alla retrouver M. Thiers à Tours.

Aux élections de 1871, M. Cochery fut élu le premier sur la liste des députés du Loiret. Sur 65,000 votants, il emporta 60,000 suffrages! presque l'unanimité; et cela sans avoir même pu quitter Bordeaux pour venir soutenir sa candidature.

A l'assemblée de Versailles, il alla prendre place à côté de M. Grévy sur les bancs de la gauche.

Il proposa plusieurs mesures utiles qui furent adoptées par la Chambre, et eut l'honneur insigne de faire voter, sur sa motion, que Thiers « avait bien mérité de la patrie. »

Aux élections du 20 février 1876, il ne rencontra même pas de concurrent et fut élu par près de 14,000 voix.

Depuis 1871 il n'avait pas cessé de faire partie de la commission du budget; il avait été successivement rapporteur des budgets de la guerre et de l'intérieur. La commission de 1876, présidée par M. Gambetta, le choisit comme son premier vice-président et rapporteur général du budget de 1877.

C'est sur son rapport qu'inaugurant une nouvelle période financière par le dégrèvement des impôts, la Chambre réduisait de 7 millions pour 1877 la taxe du sel, que dans un discours il appelait un impôt traditionnellement impopulaire. Il esquissait, en même temps, les grands traits d'une situation ou d'une politique qui allait permettre de larges dégrèvements. Les incrédules d'alors doivent aujourd'hui s'incliner: il annonçait dès 1876 les dégrèvements aujourd'hui réalisés.

La Commission du budget de 1878 le choisit encore comme rapporteur général; il ajourna quelque temps le dépôt de son rapport, et bien lui en prit. Aussi, quand arriva le 16 mai, le budget n'était pas voté.

Rapporteur général du budget de 1877 et du budget de 1878; président des deux grandes commissions de chemins et de la commission parlementaire qui s'est occupée de l'Exposition universelle; membre élu par la Chambre du Conseil de surveillance de la Caisse des Dépôts et Consignations, M. Cochery s'était placé au premier rang des travailleurs de l'Assemblée.

Nous ne pouvons ici énumérer tous ses rapports; il est, toutefois, intéressant de rappeler que, dès le 1er trimestre 1876, s'expliquant dans un rapport sur le projet du gouvernement de revenir aux anciennes taxes postales de 20 centimes, il proposait à la Chambre de frapper de plus grands coups et

d'adopter la taxe uniforme de 15 centimes; en même temps, il réclamait au sein de la Commission du budget la réduction de nos taxes télégraphiques. C'est sur ces entrefaites qu'arrivèrent le 16 mai et la dissolution. Bien entendu il signa le manifeste des 368 et, comme membre du bureau de la gauche, les autres manifestes adressés au pays par les bureaux des groupes républicains.

A la période électorale M. Cochery se trouva en présence des procédés de 1869; représentant de l'arrondissement habité par le maréchal de Mac-Mahon, il devait rencontrer une hostilité d'autant plus vive. Vains efforts : on ne put intimider ni tromper ses concitoyens; son concurrent échoua piteusement avec 4.000 et quelques voix. M. Cochery en avait obtenu plus de 14,000, dépassant même le chiffre atteint en 1876, alors qu'il n'avait pas de concurrent.

A la Chambre, il redevint rapporteur général du budget de 1878.

Il proposa en cette qualité à l'Assemblée d'opposer un refus aux demandes du gouvernement qui réclamait le vote des contributions directes et aussi de ne pas sanctionner les dépenses effectuées en vertu des crédits supplémentaires ouverts illégalement en l'absence des chambres pour je ne sais quelles dépenses de la candidature officielle.

Il venait de déposer son nouveau rapport général sur le budget de 1878, concluant à la suppression totale de l'impôt sur la petite vitesse et au dégrèvement de plusieurs autres impôts de consommation, quand les cabinets du 16 mai et du 23 novembre firent place à un gouvernement républicain. C'était à la fin de décembre 1877. M. Cochery fut nommé sous-secrétaire d'Etat au Ministère des finances. Le décret du 22 décembre plaçant dans ses attributions spécialement les services des Postes et des Télégraphes, il commença alors ces réformes utiles dont il poursuit aujourd'hui l'accomplissement avec une ardeur qui ne se lasse pas un instant.

Il commença par réunir en une seule ces deux administrations qui ont tant de rapports dans leur but et leurs effets et qui, cependant, étaient si dissemblables dans leur organisation. La fusion est aujourd'hui complètement achevée au triple avantage du Trésor, du public et des agents.

En même temps, il faisait adopter par les Chambres la réforme postale et la réforme télégraphique qu'il avait réclamées comme député, et, dès le 1er mai 1878, le jour de l'ouverture de l'Exposition universelle, quelques semaines seulement après le vote de la loi et sans épuiser la moitié des délais accordés, il appliquait le tarif postal uniforme de 15 centimes pour la France, de 25 pour l'étranger, et la taxe télégraphique unique de 5 centimes par mot.

C'est aussi le 1er mai que s'ouvrait à Paris, sous la présidence de M. Cochery, un congrès postal international réunissant les représentants de tous les pays civilisés des cinq parties du monde.

Toutes les questions techniques y furent discutées et de ces délibérations sortit un ensemble de trois conventions qui règlent les rapports internationaux au point de vue des correspondances, des valeurs déclarées et des articles d'argent.

Les plénipotentiaires étrangers qui l'avaient à l'unanimité choisi pour président, tinrent à rendre hommage à l'habileté et au tact avec lesquels il avait dirigé leurs travaux.

« Je suis sûr d'être l'interprète fidèle de vous tous, a dit le doyen d'âge, M. Kern, ministre de
« Suisse, en répondant au discours de clôture, en priant M. le Président de notre congrès d'agréer
« nos sentiments de sincère et profonde reconnaissance pour la fermeté, la lucidité et l'esprit de
« conciliation avec lesquels M. Cochery a dirigé nos débats. »

M. Cochery, du reste, a compris quelle heureuse influence devait avoir sur les relations de peuple à peuple les facilités données à la correspondance internationale. Il a entrepris la tâche ardue mais utile de développer ainsi les relations de la France et depuis son arrivée aux affaires, il n'a pas proposé à la sanction des chambres moins de trente conventions ou traités internationaux et il en négocie encore d'autres.

Il a été défendre à la conférence télégraphique de Londres le principe de la taxe par mot appliquée à notre régime intérieur et, grâce aux dispositions qu'il a fait prévaloir, depuis le 1er avril dernier, la France l'applique à toutes ses relations internationales.

L'année dernière il présidait une conférence partielle qui réunissait à Paris les délégués de la France, de l'Allemagne, de la Belgique, des Pays-Bas, de l'Espagne et du Portugal. Dans quelques semaines une autre conférence plus générale groupera à Paris les représentants des offices postaux et des principales compagnies de chemins de fer.

En même temps, il poursuivait à l'intérieur cette série d'améliorations qui ont fait de lui le ministre favori du public; rarement, — jamais peut-être — on n'a vu l'administration d'un homme politique rencontrer d'aussi unanimes témoignages d'approbation qui désarment ses adversaires eux-mêmes.

Se préoccupant de la situation des agents, améliorant les petits traitements, étendant les moyens d'action de la poste et du télégraphe, les vulgarisant, les mettant le plus possible à la disposition de tous, il a donné aux services qu'il administre une importance toute nouvelle, il les a, pour ainsi dire, révélés au pays.

Sous son impulsion le trafic télégraphique a doublé ; la poste s'est chargée du recouvrement des valeurs, facilité énorme pour le commerce ; la loi sur les caisses d'épargne postale a été votée par la Chambre et soumise au Sénat; Paris a vu mettre à sa disposition un système de correspondance télégraphique à 30 centimes sans limitation du nombre des mots, que Londres lui envie.

Au cours de ces réformes le Président de la République, en constituant le ministère du 5 février 1879, lui avait confié le portefeuille spécial des postes et des télégraphes.

Aujourd'hui, ce ministère, qui date de deux ans est l'un de nos importants départements.

Rappelons enfin que c'est M. Cochery qui a obtenu la solution de cette éternelle question de la reconstruction de l'hôtel des postes. Il a montré aux Chambres les services étouffant dans des masures qui étaient une honte pour Paris transformé, et il a obtenu la construction d'un hôtel des postes qui surpassera tout ce que l'étranger peut nous présenter.

Avons-nous besoin de dire que M. Cochery vient d'être réélu au conseil général, sans concurrent, par plus de 3200 voix sur 5000 électeurs, dans le canton de Montargis, qu'il représente depuis 1871, et que ses collègues viennent de l'appeler, pour la troisième fois, à la présidence de l'assemblée départementale?

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince.

Le Gérant : Georges BONNOT.

3e année. — N° 102. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

LECONTE (DE L'INDRE)



M. ALFRED LECONTE

(DE L'INDRE)

MEMBRE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Politique à part, nous allons tenter d'esquisser quelques traits de cette personnalité sympathique et curieuse, de voir l'homme avant tout et ce qui le distingue.

M. Alfred Leconte est né à Vatan, dans l'arrondissement d'Issoudun, le 21 décembre 1824. Ce qui prouve qu'on peut quelquefois être prophète dans son pays, malgré le vieux proverbe qui veut le contraire, c'est que M. A. Leconte est aujourd'hui député de cet arrondissement. Ce fut à Paris qu'il passa sa thèse de pharmacien de première classe, le 24 mai 1851 ; il la dédia à ses amis Dessiaux, Guilpin et P. Laurent. C'est actuellement un des trois ou quatre anciens pharmaciens qui sont membres du Parlement. M. Boudeville (de l'Oise) qui est de ce nombre, a été interne en pharmacie à l'asile de Bicêtre. C'est peut-être cette conformité de destinée qui unit ces deux amis l'un à l'autre et qui fait qu'ils vivent côte à côte. Ils se quittent rarement. Ce sont deux héros d'une amitié tout antique ; tels autrefois Euryale et Nisus..... pardon ! ne nous occupons que de Nisus aujourd'hui.

L'activité de Nisus est excessive; elle est capable des applications les plus variées. Politique et poète, savant, artiste et philosophe, philosophe surtout, cet amnistieur a des dons naturels précieux qu'il tient en réserve pour ses plus intimes. C'est un convaincu d'ailleurs que cet homme excellent qui est pour quantité d'artistes un baron Taylor presque familier. Le nombre des associations artistiques dont il a été l'âme et dont il fait encore partie est considérable. Sa gaieté vive et son entrain juvénile font le charme des réunions dont il accepte le patronage. On lui fit dernièrement ce compliment funèbre, dont nous ne voulons prendre que le bon côté : « Comme nous devrons être nombreux à votre enterrement, monsieur le député ! » lui disait dernièrement un homme de lettres sans vergogne qui ne voulait assurément que lui prouver sa reconnaissance. Trop jeune pour s'en attrister, cette plaisanterie le fit sourire. Ne sait-il pas que nous voulons qu'il vive. Tout le monde y gagnera, y compris ses électeurs de l'Indre.

Il y a beaucoup de l'humanitaire dans ce spirituel chansonnier; car le député de l'Indre est membre du Caveau et de la Lice chansonnière. Il fut autrefois élève du Conservatoire; il n'a jamais pu l'oublier ni se passer des charmes que l'on goûte dans la société des artistes. Voici les vers qu'il composa sur *Béranger et son accusateur Marchangy :*

« — Par un temps calme et pur avez-vous, par hasard,
« Du pied de la chapelle, étendu le regard
« Sur l'immense Paris et vu, par la pensée,
« La fièvre de la foule en son sein condensée?
« Avez-vous réfléchi sur ses agissements?
« Tout y grouille à la fois : les plus bas sentiments,
« L'égoïsme, l'orgueil, la honte, la colère,
« L'ambition que rien ne saurait satisfaire ;
« Sous des habits dorés des cœurs faux et méchants,
« Parfois, sous des haillons, des cœurs riches et grands ;

« Mais pour le *finaud* allant, coûte que coûte,
« Écrasant ou rampant pour se frayer la route,
« Obtenant par faveur des places ou des croix,
« Mentant pour parvenir ou mendiant des voix,
« De ces hommes enfin que la fortune embauche!
« — Je quittai la chapelle et descendais à gauche,
« Chargeant de mon dédain tout ce monde avili,
« Quand je vois tout à coup le nom de Marchangy :
« Un serpent (Dieux! ce mot me rappelle
« Marchangy qui rampa vingt ans!)
« Un serpent qui fait peau nouvelle
« Dès que brille un nouveau printemps,
« Fond sur nous, triomphe et nous livre
« Aux fers dont on pare la loi.
« Sans liberté je ne peux vivre,
« Pauvres pécheurs, priez pour moi. »
« — Ils sont morts tous les deux, le juge et l'accusé,
« Au jugement public chacun est exposé.
« Contre qui va tonner le vrai réquisitoire? »

La fin de cette pièce est une consolation touchante pour les cœurs généreux que la malhonnêteté arrivée à la fortune ne fait point taire. Ses vers sur l'*âme de Molière* que nous avons entendus dans une soirée charmante, à l'Hôtel Continental, sont de la même plume, ardente et décidée.

« De nos jours, parmi nous, de la libre-pensée
« Molière défendrait l'ampleur et l'horizon.
« Au bonheur général sa Muse intéressée
« Ne s'écarta jamais de la saine raison.
« Grand penseur, grand poëte, il avait dans son âme
« Concentré les vertus qui font l'homme de bien.
« Et pour le monde entier, comme une pure flamme,
« Il donna de l'éclat à l'art du Comédien.
« Oui, Molière, ton nom, dont s'honore la France,
« Est un nom digne et grand, cher à l'humanité.
« Aucun n'est plus aimé de tout homme qui pense,
« Aucun n'a plus de droit à l'immortalité.

On connaît ses opinions politiques avancées et justes aussi bien que la façon habile dont il les soutient. Il n'y a pour se renseigner qu'à consulter ses votes. Passons. N'avons-nous pas dit que nous voulions nous en tenir à étudier le tempérament?

Au physique, c'est un homme de taille moyenne et de corpulence ordinaire et ce qu'on peut appeler un organisme en bon équilibre. Il commence à grisonner; ses cheveux, poivre et sel, sont moins nombreux sur le sommet. — Sa bouche est un peu grande. — Ses lèvres sont charnues, signe de bienveillance, nerveuses, signe de force; de chaque côté, à la commissure, sous la courte barbe soigneusement taillée, on devine dans une légère dépression, dans une fossette imperceptible, un singulier sourire, railleur, mais sans méchanceté, fugitif comme le frétillement d'un oiseau dans l'herbe. Il y a dans cette physionomie mobile, quelque chose du masque de Rabelais. Les yeux noirs sont pétillants et malins, bien en harmonie avec le caractère de l'homme. On sent en l'approchant qu'on est en présence d'un de ces investigateurs de race, d'un de ces prédestinés, d'un de ces chercheurs, qui, sans s'en douter souvent, semblent avoir été mis au monde pour la solution des problèmes sociaux.

Avant d'avoir reçu le mandat de député de ses concitoyens, M. Leconte s'était livré à quelques travaux de laboratoire appréciés. On trouve dans son bagage scientifique une étude sur le sucrage des vins dans les temps de disette; une autre étude sur le bicarbonate de soude obtenu en utilisant l'acide carbonique qui se dégage pendant la fermentation du raisin.

Ouvrons maintenant la thèse que soutint M. Leconte et qui, à cause de ses idées un peu trop avancées, faillit être refusée; elle a pour titre : *Considérations philosophiques sur la pharmacie*. L'étudiant indiquait déjà (1851) par le choix de ce sujet, rien moins que thérapeutique, qu'il y avait chez lui un esprit élevé et des préoccupations supérieures à celles qui sont d'ordinaire l'apanage d'un futur directeur d'officine. Il commence, dans cette thèse, par donner

la préséance à la chimie, au milieu des sciences réunies qui font de la pharmacie un art complexe. Nous trouvons page 12 de son travail ces considérations sur la matière : « La matière' dira-t-on, est ce qui affecte nos sens, ce qui possède les trois dimensions; elle est pesante et colorée; divisible sans changer de nature; elle peut être odorante, sapide ou sonore. En effet, la matière peut affecter tous nos sens, c'est par là que nous la définissons. Il faut cependant admettre dans la matière des propriétés intimes et propres à elle-même. Comment, par exemple, qualifierons-nous sa propriété de cristalliser? Les sels cristallisent en vertu de quelle force, de quelle puissance? N'y a-t-il pas en eux une sorte de connaissance d'eux-mêmes? Pourquoi les molécules d'un même sel s'aggrègent-elles toujours de la même manière ? » Ces lignes, semble-t-il, ont été depuis reconnues vraies. Le passage incriminé, qui suspendit un instant l'épée de Damoclès d'un échec sur la tête du candidat à l'apothicairerie est le suivant : « Sans entrer dans de longues explications sur la formation de la terre, mettons trois hommes en présence des phénomènes géologiques. L'un content de tout ce qui s'explique tout seul s'arrêtera un moment, sera ébahi, puis il reprendra sa route : cela ne le regarde pas. L'autre ennemi juré de l'erreur et de la superstition répètera tout ce qu'on lui a transmis. Il dira que Josué arrêta le soleil; il noiera dans une pluie de quarante jours et quarante nuits des hommes criminels qui n'existaient pas encore, etc....... Le troisième qui cherche en tout à connaître la vérité, observera ce qui se présente à ses yeux. Il examine et il juge selon l'impression qu'il reçoit. Il transmet aux autres hommes ses opinions et ses observations et peu à peu les observations successives sur un même sujet créent une science. » Inutile d'ajouter que c'est cette troisième façon d'envisager les choses, expérimentale et scientifique, qui est la méthode adoptée par M. Leconte. A l'instar des étudiants des âges passés M. Leconte termine sa thèse par un serment professionnel, véritable serment hippocratique : « Que loin d'être un sujet d'orgueil et de vanité, dit-il, les connaissances exigées pour notre profession soient un sujet de perfectionnement moral. Pour rendre un hommage véritable aux sciences, l'étendue des connaissances acquises devrait être la mesure de la vertu des hommes. Bien pénétrés de ce principe les hommes pourront promptement acquérir ce bien-être auquel tout le monde aspire, ce rêve de notre siècle qui resterait toujours utopie, si par les lumières de la science la morale ne gagnait dans nos cœurs. Honneur donc à nos maîtres ! Dans l'exercice de notre art apportons une attention continue pour la pratique, une conscience scrupuleuse pour l'application. Etudes permanentes et probité constante, tel doit être notre juro ! »

A la promesse qu'il faisait alors à ses maîtres, pendant trente années consacrées à l'exercice de sa profession, aux principes qu'il a célébrés dans ses vers, pendant toute sa vie, M. A. Leconte a tenu parole.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 18, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e année. — No 103. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

MARIA DERAISMES



MARIA DERAISMES

Mademoiselle Maria Deraismes est née le 15 août 1835. De très bonne heure, elle se passionna pour les lectures sérieuses, et notamment pour la philosophie. Sa situation de fortune lui laissant tous ses loisirs, elle cultiva, par goût, assidûment la musique et plus tard la peinture. Ce fut alors qu'une très grave affection gastrique, qui donna à sa famille les inquiétudes les plus sérieuses pour sa vie même, l'obligea à suspendre ses études artistiques. Cette terrible crise passée, Maria Deraismes reprit ses travaux interrompus et ses relations du monde.

La comédie de salon qu'elle jouait avec un certain succès, lui donna l'idée d'écrire un acte à deux personnages : *Bon chat, bon rat*, qui, joué dans le salon de sa mère, le fut aussi dans plusieurs villes d'eaux. Ce fut là son début littéraire. Cet essai très apprécié l'encouragea à poursuivre cette voie. Elle fit successivement paraître : *Retour à ma femme*, *le Père coupable*, qui eut une lecture au Gymnase, *Un neveu s'il vous plaît*. Ces diverses pièces ont été publiées sous le titre général de : *Théâtre chez soi*. La presse fit au livre le meilleur accueil et ces éloges décidèrent l'auteur à continuer d'écrire. Pour mieux mériter encore les sympathies et les louanges de ses lecteurs, Maria Deraismes n'hésita pas à compléter son instruction ; elle se mit bravement à l'étude du latin, du grec et même des mathématiques, n'interrompant momentanément ce dur labeur, que pour faire paraître deux pamphlets : *Thérésa et son époque*, qui eut un grand succès, et *l'Epître aux femmes riches*. En même temps elle signe au *Grand Journal* et à *l'Epoque* des articles très remarqués.

En 1866, des rédacteurs de l'*Opinion nationale*, dont le brillant directeur était M. Adolphe Guéroult, député, fondèrent des conférences au Grand Orient de France. MM. Jules Labbé, Léon Richer et Charles Fauvety, le publiciste penseur, demandèrent à mademoiselle Deraismes le concours de son talent. Elle hésitait, lorsqu'un article très grossier sur les femmes auteurs et orateurs, la décida à accepter, moins pour conquérir de nouveaux succès que pour protester contre les impertinences de M. Barbey d'Aurevilly, auteur de l'article, paru dans le *Nain Jaune*. Son début oratoire fut des plus brillants. Aussi s'engagea-t-elle résolûment dans cette nouvelle carrière et, durant deux années, elle traita des questions sociales, morales et philosophiques. Elle fit la critique de la Morale indépendante et du Positivisme. Ces conférences forment deux volumes sous ces titres : *Nos principes et nos mœurs*, *l'Ancien devant le Nouveau*.

Elle consacra les hivers de 1869 et 1870 à la revendication des droits des femmes. Elle prit l'initiative et entreprit la campagne de leur affranchissement. Depuis 1848, ce mouvement, dont la personnalité la plus haute était madame Jenny d'Héricourt, auteur de la *Femme affranchie*, avait été enrayé. Les conférences de Maria Deraismes attirèrent à la salle des Capucines un nombreux et brillant auditoire. Une polémique assez vive engagée avec le *Figaro* amena un public si considérable que plus de la moitié des auditeurs ne put trouver place et dut rester dehors. L'orateur envisageait son sujet à tous les points de vue. Simultanément, elle fit paraître des articles sur la même thèse dans le *Droit des femmes*, fondé par M. Léon Richer, un des rédacteurs actuels du *Petit Parisien*. Mademoiselle Deraismes ne restait pas pour cela indifférente aux choses de la politique. Dans ses discours, elle attaqua mainte fois l'empire avec une vigueur qui lui valut plusieurs avertissements.

La guerre éclata. Maria Deraismes, que sa santé chancelante rendait incapable de résister au régime d'un siége, se retira en Bretagne chez une tante. Avant de partir, elle et sa sœur, madame Féresse, organisèrent, à leurs frais, dans une de leurs propriétés sise à Paris, rue du Faubourg-Saint-Denis, une ambulance qui fonctionna durant six mois.

Arrivée à Saint-Malo, Maria Deraismes tenta de faire de la propagande républicaine. A cet effet, elle s'aboucha avec le Comité républicain dont faisaient partie M. Hovins, actuellement maire et député de l'arrondissement de Saint-Malo, ainsi que M. Merlin, alors sous-préfet de cette ville. Elle fit une conférence dans l'affreuse salle du théâtre, ouverte à tous les vents. Certes, il fallait un certain courage pour parler devant un auditoire qui n'avait jamais entendu de conférence et qui était presque uniquement composé de monarchistes et de cléricaux. *République et monarchie*, tel était le sujet traité et c'était au moins hardi en pleine Bretagne d'élever la voix en faveur de la République. Néanmoins, forte de ses convictions sincères et de la bonté de la cause qu'elle plaidait, Maria Deraismes s'empara de son public et le captiva à ce point que, cédant à l'entraînement de sa parole chaleureuse, il la couvrit d'applaudissements.

Elle paya cher cette victoire : deux jours après, un emphysème mit sa vie en danger et obligea la conférencière à un silence absolu. Ne pouvant se résoudre au repos, elle écrivit des articles dans *le Phare de la Loire*, un des rares journaux répandus dans la partie de la France non envahie, et fit paraître diverses brochures, au moment des élections.

De retour à Paris, spontanément sa sœur et elle firent remise de la moitié des loyers et du tout aux locataires besoigneux. Dans cet intervalle, paraît chez Dentu son livre : *France et Progrès*, qui traite de la question politique et sociale avant et après la guerre.

L'état de sa poitrine s'étant un peu amélioré, Maria Deraismes put reprendre la parole après quatre années de silence. Elle entreprit contre le théâtre de M. Sardou en général et en particulier contre sa pièce de *Rabagas*, une campagne des plus agressives. Cette conférence qu'animait un grand souffle patriotique, fit grand bruit et donna quelque inquiétude au ministère. Maria Deraismes reçut une invitation courtoise de se rendre à la préfecture de police. Le plus amusant, c'est que le chef de bureau, chargé de la recevoir, lui avoua que le ministère de l'intérieur se souciait fort peu de la façon dont la conférencière avait traité M. Sardou, mais qu'il craignait qu'à l'occasion elle ne s'emparât d'un personnage politique et ne le disséquât comme elle avait disséqué le vaudevilliste.

Mademoiselle Deraismes a également exercé sa verve caustique contre M. Alexandre Dumas fils, à propos d'une de ses préfaces et de son théâtre. Au livre de l'académicien *l'Homme-femme* elle a publié chez Dentu une réponse sous ce titre : *Eve contre M. Dumas fils*.

Dans ces dernières années, les conférences : *Les Droits de l'enfant*, *l'Art dans la démocratie*, *le Suffrage universel*, faite à la demande des Etats-Unis d'Europe, eurent un grand retentissement. En 1878, elle fit l'ouverture du Congrès du Droit des femmes. Présidente de la Section de la Morale, elle prononça plusieurs discours qui ont été très remarqués du public et ont mérité les éloges de la presse. L'année dernière, parut la *Lettre au clergé français*, vigoureuse critique qui caractérise si justement l'état morbide de l'Eglise. Dans sa conclusion, nous lisons ces lignes frappantes de vérité : « Vous êtes le produit d'un principe faux et d'un « milieu malsain. Aujourd'hui, votre situation est plus tendue que jamais. Sur tous les points « vous êtes ostensiblement dépassés et contredits. Toutes les questions vitales se sont déta- « chées de vous. La partie acquise de la science, c'est-à-dire celle que ratifie tous les jours « l'expérience, est en complet désaccord avec vous. Vous détonnez absolument dans le milieu « des certitudes positives. Vous êtes maintenant, parmi nous, comme une ruine antique placée « au centre d'un square parisien. » Tout récemment ses discours sur Plaute et Térence au théâtre des Nations ; *Emile Zola et la science* pour le Congrès de l'enseignement, son discours au Meeting international contre la prostitution, ses *Vêpres laïques* au profit de la Caisse de secours mutuels des Quinze-Vingts ; *la Femme et la Société*, en faveur de la Société pour l'Amélioration du sort des femmes, dont elle est présidente, ont produit la plus profonde sensation.

Dévouée et zélée républicaine, Maria Deraismes veut répandre et vulgariser l'idée républicaine et démocratique. Dans la circonscription de Pontoise (Seine et-Oise), où elle réside l'été, elle a organisé depuis 1875, de compte à demi avec sa sœur, une série de conférences. Elle a pour auxiliaires des notabilités politiques et littéraires : MM. Deschanel, Chavée, de Lapomme-

raye, Pascal Duprat, Alfred Naquet, Lockroy, Ernest Hamel, Gustave Hubbard, Ernest Lefèvre, Germain Casse, Yves Guyot, etc., etc., ont apporté le précieux concours de leur dévouement et de leur talent à cette œuvre républicaine. En dépit du 16 mai et de la persécution administrative, qui sévissait contre les républicains, ces réunions privées se continuèrent ; seulement, elles eurent lieu aux Mathurins, propriété des deux sœurs. Indépendamment des habitants de Pontoise et de Saint-Ouen-l'Aumône, des auditeurs accouraient de toutes les communes environnantes. Le succès de la candidature de M. Sénard est dû, en grande partie, aux efforts de Maria Deraismes.

En dépit de sa constitution maladive, Maria Deraismes se consacre tout entière à la noble mission qu'elle s'est imposée et ne reste indifférente à aucune des questions vitales, essentielles et sociales, à savoir l'affranchissement de la femme, le droit de l'enfant, l'établissement définitif de la démocratie, qui sont les conditions indispensables au progrès et à l'amélioration des sociétés futures.

Son dévouement à la cause des faibles et des opprimés a eu sa récompense : le nom de Maria Deraismes est un des plus aimés de la Démocratie ; ajoutons qu'en 1869 la Société des gens de lettres s'est honorée en recevant au nombre de ses membres cette femme dont la plume et la parole ont toujours si éloquemment défendu les droits des femmes.

PIERRE ET PAUL.

Les Hommes d'aujourd'hui :

EN VENTE : Victor Hugo. — Léon Cladel. — Constant Coquelin. — Zola. — Gambetta. — Aurélien Scholl. — Sarah Bernhardt. — Nadar. — Auguste Vacquerie. — André Gill. — Emile de Girardin. — Capoul. — Louis Blanc. — Edmond About. — Croizette. — Grévin. — Emile Littré. — Francisque Sarcey. — Bardoux. — Métra. — Challemel-Lacour. — Daudet. — Garibaldi. — Jules Grévy. — Ernest Hamel. — Floquet. — Saint-Genest. — Lockroy. — Clémenceau. — Hector Pessard. — Monselet. — Docteur Pajot. — Ranc. — Jules Claretie. — Jules Ferry. — Erckmann-Chatrian. — Spuller. — Victor Poupin. — Général de Wimpffen. — De Lesseps. — Anatole de La Forge. — Siebecker. — Jean Macé. — Vaucorbeil. — Yves Guyot. — Carjat. — Emmanuel Vauchez. — Schœlcher. — Castagnary. — Alexis Bouvier. — Léon Bienvenu. — Alfred Naquet. — Cantin. — Paul Arène. — Jobbé-Duval. — Lecoq. — Hérold. — Pierre Véron. — Théodore Aubanel. — Mario Proth. — Humbert. — Théodore de Banville. — Olivier Pain. — Allain-Targé. — Dumaine. — Tony Révillon. — H. Rochefort. — Laisant. — Farcy. — Léo Taxil. — Secondigné. — Gagneur. — Arsène Houssaye. — Laurent Pichat. — A.-S. Morin. — Hector France. — Benjamin Raspail. — Castellani. — Edmond Turquet. — Gustave Rivet. — Général Pittié. — Barodet. — Corbon. — Nadaud. — E. Boursin. — Général Farre. — Lauth. — Deschanel. — Blanpain. — Greppo. — Escoffier. — Nicole. — Henri Brisson — Jules Roche. — Noël Parfait. — Arthur Arnould. — Léon Richer. — Frébault. — Cantagrel. — Cochery. — Leconte (de l'Indre).

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

VICTOR MEUNIER



VICTOR MEUNIER

Parisien. Petit commis à seize ans chez le père du président actuel du Sénat. Les hasards d'une promenade le mènent au cours de Geoffroy-Saint-Hilaire où sa vocation se révèle. Devient l'élève et l'ami de ce grand homme. Se consacre à la vulgarisation des sciences qu'il considère comme un apostolat. (*L'apostolat scientifique*, c'est le titre d'un de ses ouvrages.)

Nous le trouvons en 1848 à la *Démocratie pacifique*, à laquelle il donne, en plein état de siége, *Jésus-Christ devant les conseils de guerre*, qui est mis à l'index et lui vaut les honneurs de l'excommunication. Il rédige à Dijon le *Socialiste de la Côte-d'Or* qui fournit une carrière aussi courte que brillante. Il entre à la *Presse*, s'en retire avec Eugène Pelletan quand, après le coup d'Etat, elle passe entre des mains réactionnaires, et y rentre avec Emile de Girardin. Il fonde l'*Ami des Sciences*, le premier en date et le modèle des journaux de vulgarisation qui se sont tant multipliés depuis. Plus tard, il collabore au *Siècle* et à l'*Opinion nationale*. Il est depuis 1870 au *Rappel* et y donne chaque semaine deux articles de critique scientifique.

On a de lui en librairie une quinzaine de volumes, simples fragments d'une grande œuvre d'ensemble inédite, d'un *Théâtre des Sciences*, dont les parties principales seront elles-mêmes des ouvrages étendus.

En 1871 il livra au profit d'un jeune savant opprimé par son chef une bataille sans précédents. Ce chef, jaloux des découvertes de son subordonné, lui avait intimé l'ordre de n'en plus faire. Cela au lendemain d'une guerre où nous avions été vaincus, disait-on, par le maître d'école ! Ayant contre lui le Muséum et l'Institut auxquels le chef appartenait, et le ministre, M. Jules Simon, qui appartenait à tous les abus, M. Victor Meunier conduisit l'affaire avec tant de vigueur, sut si bien mériter, obtenir et enlever l'appui de la presse, parmi laquelle dix-sept grands journaux se déclarèrent pour lui, et enfin ameuta de telle sorte l'opinion publique contre sa partie adverse, que le ministre lâcha pied, que le Muséum capitula, que le chef s'humilia, retira sa monstrueuse défense ! Ce fut la victoire du pot de terre contre toute une armée de pots de fer. C'est ce dénoûment qui nous a fait dire que la bataille fut sans précédents. Jamais dans l'instruction publique, ni avant, ni après, on n'a rien vu de pareil.

Il faut rappeler encore ses campagnes, dans *la Presse*, pour la pisciculture et contre son représentant officiel et impérial M. Coste qui ne lui faisait produire que des poissons d'avril, et dans l'*Opinion nationale* (de concert avec Pouchet, de Rouen, et Joly, de Toulouse) pour la génération spontanée, contre M. Pasteur et la Jésuitière académique. Rappelons aussi son colloque dans l'*Ami des sciences* avec un chimiste, lauréat de l'Institut, M. Mabru qui dans ses phénomènes du magnétisme animal ne voulait voir que de la jonglerie ; M. Victor Meunier raisonnant librement, d'après les analogies physiologiques, admettait la vraisemblance de tout l'ensemble de faits qui depuis, et sous le nom d'hypnotisme, a acquis droit de cité dans la science.

Dans un genre où d'ordinaire l'écrivain est éclipsé par son sujet, la personnalité littéraire de M. Victor Meunier s'affirme. Il fait siens les sujets qu'il traite. « Pourvu — selon l'expression de la *Revue du mouvement social* — d'un talent d'exposition qui rend ses comptes-rendus accessibles à tous ; » il ne se contente pas d'exposer ; c'est un conteur, qui ne raconte que pour prouver. S'il procède d'ordinaire par scènes et récits, c'est parce que les histoires sont

pour l'esprit ce que les images sont pour l'œil : le plus universel moyen de propagande. Il y déploie une mise en scène, y fait une dépense de mouvement et de couleur qui ne seraient point à louer s'il en coûtait quoi que ce fût à la vérité ; mais ses récits les plus pittoresques sont aussi exacts que les comptes-rendus qui sacrifient le moins aux muses. Il y a là un art nouveau qui est bien à lui. Nous avons dit qu'il ne raconte guère que pour prouver : les faits qu'il expose sont ordinairement ramenés par lui à des idées philosophiques, politiques ou économiques qui les éclairent et que par réciprocité ces idées justifient ; car c'est un grand remueur d'idées. Bref ses articles appartiennent à la science par le fond, à l'art par la forme, et par les visées à la politique socialiste.

Autre originalité de sa critique : son indépendance absolue à l'égard de ce qu'on nomme les Princes de la science qui sont les exploiteurs et les tyrans de ce monde singulier qui attend encore son 89. Il s'est fait longtemps comme une spécialité de dénoncer les vices de ces institutions scientifiques que sans doute « le monde nous envie, » mais qui n'ont pas été pour rien dans nos désastres, et auxquelles il serait temps d'infuser une forte dose d'esprit républicain. L'ouvrage *Types et scènes du Monde savant* qui comprendra cette partie de son œuvre, n'en sera pas la partie la moins curieuse.

Comme disciple de Geoffroy-Saint-Hilaire, il est nécessairement sympathique au mouvement darwinien ; toutefois, les conséquences pratiques du grand principe de la mutabilité de l'espèce le préoccupent plus que ses applications théoriques. Il en considère l'avenir de préférence au passé, et s'intéresse plus encore au parti que l'homme en tirera qu'à l'usage que la nature a pu en faire. Bien longtemps avant qu'il fût question de darwinisme, il déduisait de ce principe tout un art immense d'adapter les êtres vivants à des fins nouvelles (voir *Science et démocratie*). Il a publié par fragments dans le *Rappel* un volume sur la *Domestication des singes*, qui n'est qu'un exemple de l'application de cet art à un groupe entier d'animaux.

L'application du même art à l'homme a produit un ouvrage considérable qui paraîtra sous ce titre : *Les excentricités physiologiques, prodrome d'une biologie progressive.* Les lecteurs du journal susdit ont quelque idée de la vaste et brillante collection de faits qu'un tel ouvrage peut comprendre et coordonner.

*
* *

Retiré après la guerre dans une commune du département de la Seine, M. Victor Meunier y invente, y fonde le *Cercle populaire d'instruction et d'initiative de Choisy-le-Roi*, « l'instruction et l'initiative étant en République les deux qualités essentielles du citoyen. » Il le dote d'une bibliothèque, d'un musée, d'une gymnastique et d'un tir ; « car le progrès physique et le progrès moral sont solidaires l'un de l'autre ». Il lui procure l'adhésion d'hommes illustres dans la politique, les lettres et les arts, et *le protectorat* de Victor Hugo. Il sollicite et obtient pour ce cercle les dons du Muséum d'histoire naturelle et du ministère de l'Instruction publique, et enfin le fait reconnaître comme établissement d'enseignement secondaire.

Sur sa proposition cette société populaire constitue une commission en vue d'édifier sur une des places de la ville, une statue à Rouget de l'Isle, dont le cimetière de Choisy renferme la dépouille. Le maire de Choisy refusant opiniâtrément d'en accepter la présidence, M. Victor Meunier se résigne à l'exercer, mais en se donnant pour tâche principale de constituer un comité parisien « capable de procurer le caractère national à la souscription. » Il procède à la formation de ce comité dont Victor Hugo accepte la présidence d'honneur.

Membre du Conseil municipal de Choisy, il aspire à voir la fête du pays prendre le caractère élevé qu'en République les fêtes communales devraient avoir. Sur sa proposition la « grande Messe solennelle » qui a toujours fait partie du programme, disparaît de l'affiche, des secours sont distribués aux nécessiteux, des médailles aux auteurs d'actions de mérite, enfin des exercices physiques, tels que joutes de natation et courses d'obstacles font partie des réjouissances publiques.

Jusqu'alors de braves gens constitués d'eux-mêmes en comité électoral envoyaient les élec-

teurs au scrutin comme on envoie un commissionnaire mettre une lettre à la poste. Au prix d'une lutte violente qui lui valut force calomnies qui sont les éclaboussures de ces luttes-là, M. Victor Meunier fit admettre que les électeurs seraient désormais consultés sur le choix des candidats. Si les Choisyens jouissent de ce droit élémentaire, c'est à lui qu'ils le doivent.

C'est de Choisy qu'est parti, donné par M. Victor Meunier, le signal du mouvement dans lequel ont pris naissance les groupes de la libre-pensée qui se constituent de toutes parts. M. E. Lepelletier qui avait eu antérieurement pareille idée, se mit immédiatement en rapport avec le rédacteur du *Rappel* et ouvrit le *Mot d'ordre* à cette idée. On sait le reste.

Toutefois, d'accord avec ces groupes dans la négation du catholicisme, M. Victor Meunier se sépare d'un grand nombre d'entre eux par les affirmations de sa *Foi laïque*. Reproduisons de lui ce programme, bref comme une inscription lapidaire :

« Pour Bible : la nature. Pour Evangile : la conscience. Pour Dieu : le vrai.

« Une loi : le progrès. Un but : le bonheur. Un moyen : l'action.

« Le paradis terrestre, la chute, le rachat sont des illusions comparables à celles qui firent « regarder la terre comme plate et comme immobile au centre du monde. *L'âge d'or est de-« vant nous !*

« Cause unique du mal : l'ignorance primitive. Panacée universelle : la lumière. Eclairons.

« Comme il n'y a qu'un esprit et qu'un univers, il n'y a qu'une méthode, la méthode scien-« tifique. Eclairer, c'est donc projeter sur toutes choses et devant les yeux de tous, l'éclat de « cette méthode unique à laquelle sont dues toutes les réalités heureuses dont nous jouissons, « et qui tiendra toutes les promesses de l'idéal.

« D'où ces mots : *la Foi laïque*, pour signifier que notre horreur de la superstition s'appuie « sur la recherche confiante, sur l'amour passionné et la possession toujours accrue du vrai, « source du bien et du beau. Cultivons l'arbre de la science. Mangeons ses fruits. »

De cette légitime divergence d'idées, on peut s'attendre voir prochainement sortir un mouvement philosophique d'un réel intérêt.

L'un de ses plus récents travaux a eu pour objet l'insanité d'esprit des criminels. Comme conclusion partielle de cette étude, il a proposé de former une *Association des volontaires de la justice*, composé de médecins, de légistes, et de tout ce que la peine de mort a d'ennemis mortels, lesquels prenant, le cas échéant, l'initiative d'enquêtes médico-légales aujourd'hui trop souvent omises ou écourtées, mettraient obstacle aux effets meurtriers de ce qu'il appelle « l'ignorance impulsive » de la magistrature. Comme conclusion générale, il demande pour tous l'obligation et la gratuité de l'instruction intégrale qu'il veut professionnelle, aussi bien que générale. Il met l'éducation sous la haute surveillance du médecin qui prend dans l'école laïque, la place laissée vacante par le prêtre. Le médecin dresse le casier médical de l'enfant, comprenant les antécédents de famille de celui-ci aussi bien que son histoire personnelle; et sur ce casier se règlent l'instruction et l'éducation, qui dans bien des cas doivent prendre les caractères d'un véritable traitement. Ainsi seront taries les sources du mal, et ouvertes toutes grandes, les écluses du bien ! Ainsi, en digne élève de Geoffroy-Saint-Hilaire, par l'étude de faits anormaux, l'auteur arrive à la notion de la loi générale, commune à tous les ordres de faits.

M. Victor Meunier a récemment fondé dans l'élégante salle des Chambres syndicales, des conférences du dimanche consacrées aux *Actualités de la science et de l'industrie*. Inaugurées dans le cours de l'été, elles ne recevront leur développement qu'en octobre. Dans les séances consacrées à *l'Afrique*, le conférencier développera ce programme d'un de ses derniers écrits : *Le Sahara et le Soudan aux travailleurs — par le moyen d'une Compagnie ouvrière des Indes françaises d'Afrique — qui emploiera ses revenus à constituer en France l'ordre coopératif de production.*

C'est peut-être une des grandes idées du siècle !

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 18, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e volume. — No 105. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

ERNEST D'HERVILLY



ERNEST D'HERVILLY

Un habile poète, et ce qui est plus rare par le temps qui court, un poète d'esprit. *Le Harem* est certainement un des volumes de vers qui auront le mieux fixé, dans une langue ferme et sonore, les nostalgies de notre époque.

D'Hervilly possède à un haut degré la clarté, qualité qui tend à se faire rare en notre siècle tourmenté où semblent vouloir ressusciter Scudéry, le père de Saint-Louis et même Scalion de Virbluneau sieur d'Ofayel. D'Hervilly s'est tenu en dehors des galimatias éthérés de lyriques impitoyables et il est resté un Français élégant et fin, — un Français de Paris, — et qui mieux est, un Parisien des Batignolles.

Marie-Ernest d'Hervilly est né en 1859, dans ce quartier presque excentrique qui ne rappelle, hélas ! ni le Colisée, ni les palais de Venise. De là sans doute son grand désir de vivre dans les pays inconnus; on comprend aisément que la rue Nollet, la place Clichy ou le chemin qui longe les fortifications ne réalisent pas l'idéal du paysage et qu'une âme de poète veuille parfois s'arracher aux petits ruisseaux noirs des rues, au fracas peu mélodieux des omnibus et aux émanations des usines prochaines. L'auteur du *Harem* débuta au collége par peindre en vers « sa flamme » pour la fille de son proviseur, élucubration toute platonique qui demeura enfouie dans quelque cahier noir entre un *Selectæ* écorné et un Ovidius Naso. Quand il fut dessinateur au chemin de fer du Nord, d'Hervilly s'assura de plus en plus qu'il ne pouvait s'empêcher d'être poète; les compas, les tire-lignes et les équerres ne vinrent pas à bout de sa papillonnante fantaisie; tous les carmins les plus *supérieurs* ne purent l'empêcher de vivre dans le bleu et son Pégase lança à la géométrie une ruade irritée. Mais après des triangles, des triangles encore ! Jusqu'en 1863, voilà notre poète piqueur des ponts-et-chaussées !

Il serait vraiment curieux de connaître les emplois des écrivains contemporains; le métier des belles-lettres, en effet, est celui qui suffit le moins à procurer le pain quotidien ; généralement le peintre fait des tableaux, le musicien, de la musique et le sculpteur de la sculpture, mais le littérateur, un vrai paria, est obligé de s'accrocher aux métiers les plus antipathiques ; combien de talents ou de grands génies ont pu échapper à cette fatalité ? Marot a été valet de chambre de Marguerite de Valois ; Diderot travailla chez un procureur d'où il sortit brouillé avec sa famille pour donner des leçons de latin et de grec ; Voltaire sauta des écoles de droit aux études de procureur, Rousseau fut tour à tour clerc de greffier, apprenti graveur, employé au cadastre et copiste de musique; Hoffmann, pour éviter la misère, se fit nommer conseiller aulique ; Delavigne se vit récompensé de ses premiers dithyrambes par une place dans les Droits-Réunis ; Schiller enfin était encore chirurgien militaire après avoir écrit *les Brigands !*

Mais à présent que les chemins de fer tendent à remplacer les routes vicinales, que l'hygiène fait des progrès et que le paupérisme diminue, la presse payante ouvre de temps en temps ses portes aux poètes, quand toutefois ils consentent à écrire en prose. D'Hervilly, dont le côté humouristique répondait à certaines exigences du public, a collaboré successivement à soixante-quinze journaux; il fut notamment *l'homme aux gros souliers* du *Diogène* et le cousin Jacques de la *Lune*, de l'*Eclipse* et du *Paris-Caprice*. Il a été pendant huit ans, le *Passant* du *Rappel*.

Tout en fréquentant les sombres bureaux de rédaction et en vivant de la vie enfumée, poussiéreuse et énervante de Paris, il laissait son imagination s'envoler vers les pays lointains ; amour boréal, amour africain, idylles chinoises et coloniales, tout le captivait, et son *Harem* n'est autre chose qu'un *Tour du Monde* en vingt-cinq parties. Ses strophes ont souvent la

vaste allure de celles de Leconte de Lisle, mais leur majesté d'éléphant est tempérée par un humour très-relevé.

Regardons sa négresse, par exemple :

Ses seins noirs et luisants dressés sur sa poitrine
Ont l'air de deux moitiés d'un boulet de canon :
Aux coins de son nez plat, passé dans la narine,
Pendille, — et c'est ma joie — un fragment de chaînon.

Les cheveux courts, tressés, ont l'aspect de la laine ;
Sa prunelle se meut, noire sur un fond blanc
Humide, transparent comme la porcelaine,
Et son regard vous suit, placide, doux et lent.

Les membres sont ornés de bracelets de graines
Eclatantes ; elle a des joyaux plus coquets ;
Pour lui faire un manteau comme en portent les reines,
J'ai tué dans les bois plus de cent perroquets.

C'est moins triste à coup sûr que la Malabaraise de Baudelaire qui suit d'un œil fatigué

Dans nos sales brouillards
Des cocotiers absents les fantômes épars.

Quant à sa chinoise, il l'aime d'un amour ironique :

Le jour elle se tient dans une galerie
Donnant sur des jardins très-singuliers où l'art
Déforme en ricanant la nature qui crie
Et simule à grands frais les effets du hasard.

On voit dans ces jardins une forêt épaisse
De chênes rabougris aussi hauts que des choux :
Sous des ponts de faïence un fleuve coule en laisse
Entre des rochers nains sur de jolis cailloux.

Il nous présente ensuite la femme du Puits-du-Pasteur, belle comme celle du cantique des cantiques, des ladys, — nymphes de la théière — des parisiennes sveltes au sillage odorant et à la marche de sloop aux fins agrès ; puis sa fantaisie devient tout à coup enragée et il veut manger du géographe avec les femmes de l'Afrique Australe, un géographe anglais du reste, sir Hutckinson, dont les favoris *tracent des courbes immortelles*,

Sur sa face semblable à du vieux parchemin.

Toujours éperonnée par je ne sais quel gnôme, sa muse passe du sentiment au rire avec une désinvolture charmante.

Partons, et méprisons ces gens qui vont demain
Décrocher de sombres timbales,
Viens ! je ne veux plus voir les murs troués de balles
A la hauteur du crâne humain.

Oh ! loin des êtres noirs tout hérissés de prose
Fuyons dans ce pays charmant
Qui voit sur ses lacs bleus voguer élégamment
Des cygnes d'ébène au bec rose.

Et s'adressant alors à la jeune indigène du pays des Kakatoès, il s'écrie :

O ma charmante épouse, ô mon bien doux espoir,
Après avoir pris aux fougères,
Les larves qu'aisément et gaîment tu digères
Nous nous amuserons à voir

Les graves Kanguroos aux allures grotesques,
Emergeant soudain des halliers,
Se sauver, en sautant çà et là par milliers
Comme des puces gigantesques.

Richement caparaçonnée, sa prose caracole également d'une façon fringante ; mêmes éclats de rire inattendus comme dans le bain de la chaste Suzanne (de Paris) à la chemise bordée de dentelles ; la toilette de cette excitante personnalité est bien faite pour émoustiller, mais au moment « le plus monté de ton » *elle s'enfarine des pieds à la tête comme un gracieux petit merlan qu'on va faire frire,* et crac ! voilà le prestige rompu ; cet éclat de gaîté nous calme et l'on rentre dans le sentier de la vertu ; mais à côté de ces visions joyeuses et délurées comme les héroïnes de Chaplin, et qui semblent nous railler par leur coquetterie fuyante

et féline, il y a les humbles, les déshéritées du sort, celle de la rue de la Verrerie par exemple :

« Elle venait de se marier quand je la remarquai pour la première fois et elle n'avait pas 17 ans alors, et chaque fois que je passe, je vois le visage fin et affaissé de cette épouse du marchand, toujours à la même place, quelle que soit l'heure où j'arrive, et toujours pliant en deux son corsage plat sur le bord cruel d'un registre épais à coins de cuivre qui exhale un parfum d'empoisonnement pendant les heures des chaleurs d'été.

« Pauvre petit corsage, hélas!

« La maternité ne l'a pas gonflé de ces choses vénérables et charmantes qui sont ordinairement dans le négoce, l'ornement et l'honneur d'un comptoir.

« Aucun enfant n'est venu mettre la lueur blonde de ses cheveux follets dans l'obscurité de ce vaste et froid magasin, où l'on respire une odeur de chicorée, de poivre et de réglisse noire. »

Et l'impression continue ainsi, intense et douloureuse, comme dans certaines pages de la petite Dorritt; d'Hervilly a du reste quelque rapport avec Dickens et les conversations qu'il prête aux meubles rappellent un peu les dialogues de la bouilloire et du grillon chez miss Peerybingle; parfois ses personnages touchent à la haute bouffonnerie; c'est *le petit vieillard de Toul* (*Meurthe-et-Moselle*) qui fait un pèlerinage annuel chez un pharmacien de Paris pour déposer une couronne sur le bocal qui contient le tœnia de sa première maîtresse, — c'est Paul de Bois-Colombes, le Roméo en échasses qui ne peut les ôter au moment critique du rendez-vous et qu'Amélia (une Juliette adultère) tente de rejoindre sur un arbre pour se mettre à sa hauteur; c'est son ami le phénomène, un géant né de deux nains, le *général* et *Madame Trois-Pieds* et qui porte à bras tendus les auteurs de ses jours.

Quelle odyssée aussi que celle de Tremblevif, et comme il est vivant, ce sympathique imbécile, qui meurt de s'être cru aimé par Mademoiselle Anna! Quel allegro lugubre que sa course folle à travers les rues de la montagne Sainte-Geneviève, le quartier Mouffetard et les boulevards extérieurs! Juif-errant baroque de l'amour, il reçoit sans broncher les lazzis des apprentis, les injures des cochers et l'eau du ciel; bizarre et échevelé, il s'en va claquant des dents, trempé jusqu'aux os, sans s'apercevoir même que la nuit est tombée et il finit par échouer sur les bords de la Bièvre, aux pieds de deux peupliers; il y reste jusqu'à ce que l'aube grise et sale apparaisse en rechignant dans le ciel brouillé; sa démarche flageollante le fait prendre pour un ivrogne et on le mène au poste.

Et le squelette qui anime le rêve du vieux peintre Jean Tracy Gudd, est-il assez jovial? Cabriolant sur les meubles, narguant son propriétaire et lui glissant des doigts, il va s'asseoir sur le haut d'un bahut et bat des marches inconnues sur les panneaux des portes avec ses talons osseux, puis furieusement, il jongle avec les petites vessies pleines de couleur qui passent à travers sa mâchoire inférieure pour tomber dans ses longues mains, ou les place dans ses orbites vides avec des contorsions grotesques. Poë et Washington Irving ont passé par là, mais d'Hervilly n'en reste pas moins original et primesautier; tout en étant français, son esprit n'est pas incolore et parfois une certaine énormité gauloise ne messied point à ses héros.

D'Hervilly n'a pas moins réussi au théâtre que dans les livres. Sa *Belle Saïnara*, la première pièce japonaise exécutée en France, a eu de nombreuses représentations à l'Odéon et dans les départements.

Ont été également très accueillis, autant pour le charme et l'originalité du vers que pour le choix du sujet : Le *Malade réel*, le *Docteur Sans-Pareil*, le *Bonhomme Misère*, délicate peinture du moyen âge; la *Fontaine des Beni-Menad*, le *Parapluie*, fantaisie anglaise.

Au Théâtre-Français, il n'a donné qu'un petit acte : le *Magister*. Au Palais-Royal, on a joué sous le nom de le *Bibelot*, cette *Soupière* que Coquelin cadet a promenée dans tous les salons et casinos de France. Près de trente-cinq actrices différentes ont joué la madame *Spoon*, de cette *Soupière*!

Voici la liste des œuvres en vers et en prose de d'Hervilly :

Joseph Affagard, les *Baisers*, le *Harem*, la *Belle Saïnara*, le *Magister*, le *Docteur Sans-Pareil* (Alph. Lemerre); *Contes pour les grandes personnes*, *Histoires divertissantes*, *D'Hervilly-Caprices*, *Histoires de Mariages*, *Mesdames les Parisiennes*, la *Fontaine des Beni-Menad*, le *Bonhomme Misère* (chez G. Charpentier); les *Armes de la femme* (7 éditions), chez Ollendorff, qui a également publié un grand nombre de comédies de d'Hervilly dans le Théâtre de campagne.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 18, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e volume. — No 106. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

TOLAIN



TOLAIN

Elu député de la Seine le 8 février 1871, par 89,000 voix, est né à Paris le 18 juin 1828. Ouvrier ciseleur, élevé à la rude école du travail, M. Tolain ne doit qu'à lui-même l'instruction qu'il a acquise à force d'énergie. Vivant au milieu des travailleurs, sachant quels obstacles ils ont à vaincre pour s'émanciper, son esprit judicieux sut de bonne heure échapper aux utopies malsaines, pour s'attacher à la recherche de la vérité.

Secrétaire de la Commission ouvrière pour l'Exposition de Londres 1862, M. Tolain prit une part importante aux travaux de la délégation ; mais il donna sa démission par suite d'un désaccord avec ses collègues sur une question d'administration dans laquelle la commission impériale avait entendu s'immiscer.

Désigné en 1863 pour représenter le groupe du Temple au comité des vingt-cinq présidé par M. Carnot, M. Tolain a raconté, dans une très-intéressante brochure, les singulières intrigues auxquelles il a assisté et qui jettent un jour curieux sur l'opposition pendant le second Empire. Après cette épreuve, soixante ouvriers de Paris, résolus à relever en face de la démocratie césarienne le drapeau de l'émancipation des classes ouvrières, présentèrent aux suffrages des électeurs de la 5e circonscription M. Tolain, comme candidat ouvrier, en opposition avec M. Garnier-Pagès. Le manifeste qui accompagnait cette candidature est dû à la plume de M. Tolain. Il montre quel progrès avait déjà été accompli dans la voie scientifique et positive, depuis les doctrines socialistes fraternitaires de 1848.

Ce fut à cette occasion que, accusé de relations avec le Palais-Royal, M. Tolain s'en expliqua dans une réunion composée de tout ce que le parti républicain avancé comptait à cette époque de membres influents et militants. C'est alors que MM. Delescluze, Noël Parfait et Laurent Pichat furent désignés pour rédiger au nom de la réunion une adhésion collective au manifeste des soixante pour appuyer la candidature ouvrière.

Cette adhésion était ainsi conçue :

A M. AUBERT (JEAN), SECRÉTAIRE DU COMITÉ DU MANIFESTE

Paris, 20 février.

Chers citoyens,

Nous avons entendu votre appel, et nous y répondons avec l'empressement que vous deviez attendre de notre fraternelle sympathie.

La lecture de votre manifeste a fait revivre en nous des émotions que nous n'avions pas éprouvées depuis longtemps. Dans cette parole simple et digne, calme et forte, nous avons reconnu le souffle des grandes époques, et nous avons été consolés des misères que nous apporte le présent.

Vous le savez, le suffrage universel ne se développera dans sa toute-puissance que sur le terrain de la liberté ; aussi quelques-uns d'entre nous avaient-ils cru devoir conseiller l'abstention. Cette idée n'a pas prévalu : emporté par une ardeur généreuse, le peuple de Paris a voulu courir l'épreuve des urnes pour mesurer sa force. Le succès ne lui a pas fait défaut, il a été complet, foudroyant, et le contre-coup s'en fait sentir encore aujourd'hui jusque dans la politique générale de l'Europe.

Et cependant, vous aviez été appelés à voter pour une liste de candidats qui n'avait pu subir ni discussion ni contrôle; mais, dans votre patriotique abnégation, vous vous étiez résignés à l'accepter telle quelle, sachant bien, d'ailleurs, que votre cachet souverain, apposé sur cette liste, suffirait pour imprimer au vote son véritable caractère.

Aujourd'hui, deux vides sont à combler dans la représentation parisienne, et vous demandez que les deux candidatures soient réservées à des ouvriers.

En principe, nous repoussons toute distinction de classes ; nous ne voyons partout que des citoyens égaux en droits, égaux en devoirs ; sous ce rapport, nos sentiments sont les vôtres; ce n'est pas vous, fils intelligents de la Révolution, qui songez à ressusciter les corporations au nom d'un intérêt spécial, qui s'efface à nos yeux comme aux vôtres, dans la grande égalité civique que vous poursuivez avec nous, et que nous ne tarderons pas à conquérir.

Mais, après avoir consacré ces grandes vérités, vous prenez texte des injustices que vous avez à souffrir dans la position que la société vous a faite, et vous demandez que vos frères de la grande cité, en joignant leurs efforts aux vôtres, abaissent les barrières élevées contre vous.

Votre demande nous paraît légitime.

C'est peut-être amoindrir le suffrage universel que de le condamner à ces détours, que de le réduire à une protestation, quand il devrait être l'affirmation éclatante de la volonté nationale. Malheureusement, vous n'avez pas le choix des moyens.

Allez donc, citoyens, allez fermement à l'urne électorale. Nos vœux et nos efforts vous accompagneront dans cette campagne pacifique.

Vous porterez vos choix, nous n'en doutons pas, sur ceux de vos frères dont l'énergique intelligence saura le mieux défendre vos droits sans faire litière de votre dignité. Fidèles à votre programme, ils n'iront pas se briser à l'écueil qui se dressera devant eux aussitôt que vos suffrages leur auront ouvert les portes du Corps législatif.

Allez au scrutin! vous vaincrez si vous marchez au but d'un accord unanime, si vous ne laissez pas arriver jusqu'à vous la propagande de l'intrigue et les conseils des amitiés hypocrites. Et quand vous aurez vaincu, si la victoire ne vous donne pas tout ce que vous en attendez, alors, moins découragés qu'aguerris, vous rallierez l'armée démocratique, pour vous préparer avec elle à des luttes plus heureuses !

Agréez, chers citoyens, l'assurance de notre fraternel dévouement.

Par délégation :

CH. DELESCLUZE, ancien commissaire général de la République.
NOEL PARFAIT, ancien représentant du peuple.
LAURENT PICHAT.

Pour copie conforme :

Le secrétaire du comité des ouvriers,
AUBERT (Jean),
ouvrier mécanicien.

M. Tolain ne fut pas élu. Cette candidature combattue par toute la presse qui n'en comprenait pas la véritable signification, inspira à Proudhon son beau livre : « *De la capacité des classes ouvrières.* »

Le 26 septembre 1863, M. Tolain, accompagné de deux autres ouvriers parisiens, se rendit à Londres, au meeting de Saint-Martin-Hall, où furent jetées les bases de l'association internationale des travailleurs. Un comité central provisoire fut chargé de rédiger les statuts et un bureau établi à Paris, rue des Gravilliers, où les adhésions des ouvriers parisiens affluèrent. Afin d'éviter même l'apparence d'une société secrète, les statuts furent envoyés au ministre de l'intérieur et au préfet de police, mais jamais, comme on l'a affirmé à tort, il ne fut question de solliciter une autorisation du gouvernement impérial.

Nous n'avons pas ici à faire l'historique de cette association, sur laquelle la presse réactionnaire a tant débité d'inepties et de mensonges. Toutefois, pour bien faire comprendre quel rôle M. Tolain a joué dans sa constitution et ses progrès, disons quelques mots des deux courants d'idées qui dès l'origine divisèrent les membres de cette société.

Le premier, — inspiré des idées de Louis Blanc, alliées à celle de Lassalle, — essentiellement communautaire, rejetait la propriété foncière individuelle et l'héritage, et faisait appel à l'intervention de l'Etat pour réaliser la révolution sociale. A ces principes se ralliaient la majorité des ouvriers Anglais et Belges et tous les Allemands. Le second, respectant la liberté humaine dans toute son intégrité, admettant la libre disposition pour chacun du fruit de son travail, concluait par suite à la propriété individuelle et à l'héritage, et ne demandait qu'à l'initiative de chacun et à l'union de tous la solution pacifique et progressive du problème économique, qui réside pour les adhérents à cette doctrine dans l'organisation rationnelle du crédit et de l'échange.

C'est là la thèse que développa si brillamment au nom de la section parisienne de l'Internationale M. Tolain aux congrès de Londres en 1865, de Genève en 1866, de Lausanne en 1867, de Bruxelles en 1868, et de Bâle en 1869. La totalité des ouvriers parisiens acceptaient ces idées, et ce ne fut que lorsque des sections nouvelles, issues de réunions publiques, se furent formées, que les doctrines communautaires parurent recruter quelques adhérents parmi la population laborieuse de la grande cité.

Comme on le voit, les idées socialistes de M. Tolain n'ont rien d'oppressif ni de violent. Cela n'empêcha pas la police impériale, qui avait jusque-là toléré la section parisienne de

l'Internationale, de poursuivre en 1868 ses adhérents, sous la prévention de société secrète. M. Tolain présenta devant la 6ᵉ chambre la défense collective et répliqua en appel au ministère public. Ces deux plaidoyers remplis de mesures, d'habileté et de talent, produisirent une vive impression sur le public parisien, étonné et charmé de rencontrer sous la blouse d'un ouvrier un orateur si consommé. Les prévenus furent condamnés à 100 francs d'amende et la société déclarée dissoute.

A partir de ce moment M. Tolain, qui voyait l'association Internationale s'engager dans une voie qui lui paraissait dangereuse pour l'avenir du parti ouvrier, ne fit plus qu'un acte public d'adhésion à cette société; il signa en 1870, un manifeste contre la guerre, adressé aux ouvriers allemands par le comité de *l'Internationale* et fut à ce sujet l'objet de nouvelles poursuites que le 4 septembre vint interrompre.

Pendant la période des réunions publiques, de 1869 à 1870, M. Tolain, qui occupait alors une place de caissier chez M. Chavagnat, fut un des orateurs les plus remarqués, et soutint contre les communistes une lutte qui ne cessa qu'avec la guerre, et où ces derniers eurent rarement l'avantage.

Au 4 septembre, M. Tolain fut nommé membre du comité d'armement du XIᵉ arrondissement et déploya dans ces fonctions difficiles une activité digne de tous les éloges. Elu le 5 novembre adjoint au maire de cet arrondissement, il se consacra à l'administration des intérêts si multiples qui lui étaient confiés jusqu'à son élection à l'Assemblée de Bordeaux.

Le 18 mars, M. Tolain fut un de ces bons citoyens qui essayèrent d'amener le comité central à remettre l'Hôtel de Ville aux maires de Paris. Il fut même un de ceux qui avaient obtenu des délégués de ce comité la promesse de cette remise dans la nuit du 19 au 20, mais le 20 le comité refusa de tenir sa parole.

A l'Assemblée nationale, M. Tolain avait une lourde mission à remplir. Seul représentant de la classe ouvrière, par sa naissance et sa condition, son attitude en face d'une majorité hostile et prévenue a prouvé la capacité intellectuelle de ses mandants. Par la modération de langage dont il ne s'est jamais départi, par la rectitude de son jugement, par la fermeté de sa parole, il a imposé le silence et l'attention à ceux-là mêmes qui étaient bien déterminés à ne pas l'écouter, et s'est acquis les sympathies de tous les membres républicains de l'Assemblée.

Son éloquence n'est pas celle d'un tribun; elle n'a rien de violent ni de déclamatoire. C'est celle d'un orateur d'affaires, possédant la parfaite connaissance de son sujet, allant droit au but, ne se laissant entraîner à aucune digression inutile, trouvant le mot propre pour exprimer sa pensée, et appuyant son argumentation de raisons si solides qu'elles défient la contradiction. Tel s'est montré M. Tolain, dans la discussion de la loi de l'Internationale, de celle des échéances, de la loi électorale politique, et surtout dans les questions d'impôts et de chemins de fer qu'il connaît à fond et où il est l'adversaire le plus redoutable des partisans du monopole et du privilége.

Grâce à M. Tolain, la présence des ouvriers dans les assemblées parlementaires est aujourd'hui non-seulement un droit, mais une chose acquise.

Nommé Sénateur pour le département de la Seine par 136 voix. — M. Tolain a réclamé l'enquête sur l'élection du duc de Broglie, et pris la parole dans le débat sur la loi municipale, pour la cessation des poursuites pour faits relatifs à la Commune, etc., etc., et tout dernièrement comme rapporteur il a défendu la loi sur le conseil des Prud'hommes et la loi sur la création des écoles d'apprentissage.

Successivement collaborateur de plusieurs journaux de Lyon, le *Progrès*, la *Tribune des Travailleurs* et le *Petit Lyonnais*, où il a continué à défendre ses idées sociales, M. Tolain, quoique sénateur, n'en a pas moins soutenu la thèse que le Sénat organisé par la Constitution de 1875 ne peut être qu'inutile ou dangereux. Son mandat expirera au mois de janvier 1882.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince.

Le Gérant : Georges Bonnot.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

EDMOND LEPELLETIER



EDMOND LEPELLETIER

Il y a tellement de Parisiens de Brives-la-Gaillarde que c'est pour moi une joie véritable que de portraicturer les Parisiens de Paris qui, par droit de cité en même temps que par droit de conquête, sont arrivés à tenir une place importante dans le mouvement politique et intellectuel. Certes, nul ne peut se vanter d'être plus Parisien qu'Edmond Lepelletier; il l'est par la nature, la vivacité, la tournure, la légèreté, la causticité de son esprit. Enfant de Montmartre et issu d'une vieille famille nobiliaire — dont il ne porte pas le titre — les Bouhelier — il a, de bonne heure, rompu avec tous les préjugés de la famille à qui il ne doit que deux choses : une instruction solide et une brillante éducation. Être légitimiste, mais songez donc que c'est presque la vie claustrale et contemplative! Or, ce qu'il faut à Edmond Lepelletier, c'est le bruit du combat, le branle-bas de la bataille. Doué d'un tempérament merveilleux, d'une organisation puissante, d'une dévorante activité, d'une audace et d'une vigueur peu communes, enfin d'une excessive nervosité, l'existence agitée du journaliste convient admirablement à son caractère. Il est sans cesse sur la brèche, tirant à bout portant sur les ennemis de la République et les mitraillant à coups d'épigrammes qui labourent profondément les chairs. Il y a toujours, dans sa phrase, une flèche acérée qui va droit au but. Ajoutez encore que les qualités très-précieuses que je viens d'énumérer sont mises au service d'une mémoire sans égale et d'un admirable talent d'assimilation. Aussi, menant de front tous les labeurs : critique littéraire, romans, conférences, travaux de franc-maçonnerie, fondation et organisation de la libre-pensée, — né sur cette colline où se fit le pacte de Loyola, il rêve d'édifier sur cette autre colline de Ménilmontant le temple de la Libre-Pensée. — Aussi, dis-je, est-il surtout à l'aise sur le terrain du journalisme où toutes les questions doivent être agitées et peuvent être discutées.

S'il est exact que le style soit l'image fidèle de l'homme, cela est surtout vrai pour Edmond Lepelletier. Il appartient, en effet, à cette école coloriste, — dont la phrase nerveuse et substantielle, élégante et riche, d'un éclat superbe et d'un rythme admirable, a de ces heurts qui rappellent le choc des armures et de ces bruits de clairon qui rappellent la fanfare des mêlées.

J'aime peu les détails biographiques, et je serai bref en ce qui les concerne. Edmond de Bouhelier-Lepelletier est né le 26 juin 1846, il a donc trente-quatre ans. En voilà près de

quinze qu'il est connu, — je dirais presque célèbre ! — Il a fait d'excellentes études au lycée Condorcet, — alors lycée Bonaparte. — Il se trouvait en rhétorique avec Albert Millaud, aujourd'hui au *Figaro*, Marius Sepet, de l'*Union*, d'Avrecourt, du *Gaulois*, De Lesperut, secrétaire d'ambassade, James de Rothschild, l'avocat millionnaire, Paul Verlaine, le parnassien bien connu, Antoine Jeunesse, l'étudiant-propriétaire du quartier Latin, et beaucoup d'autres dont le nom m'échappe.

Reçu avocat, il ne plaida pas — et s'occupa tout de suite de littérature. Son premier écrit est un sonnet, qui parut dans le journal fondé par Louis-Xavier de Ricard et qui vécut peu de jours. Son premier article parut dans ce journal sous le titre : *l'Art et la Science*. Il écrivait dans le *Parnasse* lorsque Gregori Ganesco lut, de lui, une pièce de vers — la poésie eut sur son avenir une influence décisive — intitulée : *Après l'accident*.

Le sceptique financier fut littéralement enthousiasmé. Il offrit au jeune poète — qui n'eut garde de refuser — la chronique Parisienne dans le *Nain Jaune*. Ce fut là le point de départ de sa vie si agitée et si bien remplie. Nous le retrouvons un peu plus tard à la *Réforme*, de Malespine, avec Henry Maret et Lissagaray. Ses articles étaient fort remarqués et fort goûtés ; en un mot, sa réputation s'établissait quand la guerre éclata.

Doublement exempt de tout service militaire par son numéro de sort et par sa situation de fils unique de veuve, dispensé même, pour cette dernière raison, de l'appel dans la garde nationale, il n'hésita pas à s'engager comme simple soldat dans le 69e régiment de ligne à Laval. Son régiment, qui faisait partie du corps de Vinoy, revint à Paris au moment de l'investissement et forma le 1er bataillon du 110e régiment de ligne qui prit part à presque toutes les affaires, et notamment aux batailles de Bagneux (13 octobre), avec les mobiles de l'Aube où le commandant Dampierre fut tué, de L'Hay (29 novembre), où son régiment perdit 600 hommes, de Buzenval (19 janvier), etc., etc...

Licencié à l'issue de la guerre, il se trouvait, au moment de la Commune, rédacteur de plusieurs journaux républicains, — notamment du *Tribun du Peuple*, fondé par Valentin Simond et dont Lissagaray était rédacteur en chef. Fonctionnaire de la Commune, il fut condamné, pour ce fait, à un mois de prison, — lequel, hélas! ne faisait que succéder à une longue prison préventive, à l'Orangerie, de Versailles, à Mazas et enfin à la prison Saint-Pierre de Versailles. Et à ce sujet, il est bon de noter que Lepelletier avait déjà subi, sous l'empire, un mois d'emprisonnement que le régime bonapartiste, plus clément que la répression versaillaise, lui avait permis de faire à Sainte-Pélagie.

Rendu à la liberté, il reprit sa vie de journaliste. Successivement, nous le trouvons au *Peuple Souverain*, puis secrétaire du *Suffrage Universel* et du *Patriote Français*, publiés à Sens pendant l'état de siége, au *Rappel*, au *Peuple*, à *l'Homme libre*, aux *Droits de l'Homme*, au *Radical*, au *Bien public* — pour la partie littéraire, et enfin, à la *Marseillaise*, au *Réveil* et au *Mot d'ordre*.

Mais il ne s'en tient pas là. Avec son confrère Victor Meunier, du *Rappel*, il fonde, groupe, organise, développe la Libre-Pensée. Il brûle le pavé, fait des conférences à Lyon, Bordeaux, Reims, Clermont-Ferrand, etc. Cela ne l'empêche point, entre-temps, de se battre en duel avec Eugène Liébert, du XIXe *Siècle*, et Lajeune-Vilar, du *Gaulois;* de publier trois romans :

le *Capitaine Angot*, le *Chien du commissaire* et *Ivan le Nihiliste*, d'écrire plusieurs drames, qu'il a en portefeuille, de se faire traduire devant la Cour d'assises de Montauban, où il fut brillamment défendu par le regretté Louis Mie ; — de suivre toutes les tenues de la maçonnerie, dans laquelle il a un grade important, de se faire recevoir de la Société des gens de lettres et de la Société d'anthropologie et enfin de se faire à moitié écraser deux fois : la première à Varennes-sur-Allier, pendant les grandes manœuvres ; la seconde, en descendant de voiture à la gare Saint-Lazare.

Sa collaboration quotidienne au *Mot d'Ordre* l'a mis en lumière comme polémiste et comme écrivain politique, mais les lettrés ont su apprécier ses articles de haute critique qu'il a publiés de temps à autres, notamment sur Émile Zola, Léon Cladel, Sainte-Beuve, Daudet, etc. Il est en pourparlers actuellement avec l'éditeur Charpentier pour réunir en volume ces études dispersées dans différents journaux. Touchant à tous les genres avec un égal brio, il s'est aussi occupé de critique théâtrale et a fait jouer deux petites pièces qui ont eu du succès.

Il a entrepris avec ardeur plusieurs campagnes électorales — toujours pour des amis politiques, et s'est jeté à corps perdu dans la mêlée. C'est ainsi qu'on l'a vu à Lyon et à Bordeaux défendre énergiquement la candidature de Blanqui, et contribuer à faire réussir celles de Henry Maret, aux Épinettes, d'Alphonse Humbert, à Javel, de Trinquet, dans le XX[e] arrondissement.

Edmond Lepelletier habite une élégante maison à Neuilly. Il y pratique l'hospitalité sur une vaste échelle. Il vit là avec sa femme, qui n'est pas seulement une beauté remarquable, mais qui est encore une nature délicate et distinguée, mademoiselle Eugénie Dumoulin, la fille du peintre d'histoire bien connu, — et ses trois enfants, deux charmantes petites filles aux joues roses et aux cheveux blonds, et un garçon. Enfin, il est le beau-frère d'Alphonse Humbert, l'élu de Javel, et de Louis Dumoulin, un jeune peintre paysagiste dont les toiles ont été remarquées aux derniers salons.

Avec sa nature d'élite, son tempérament de fer et son activité dévorante, Edmond Lepelletier peut rendre les plus grands services au pays et à la République. Soyez certains qu'il les rendra — et qu'il n'a pas dit son dernier mot !

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e volume. — N° 108. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

CAMILLE PELLETAN



CAMILLE PELLETAN

Vers 1868, le buste de Camoëns, modestement installé à cru sur le marbre de la cheminée d'une salle à manger de la rue Cassette, dans un hôtel où se réunissaient, mensuellement, une foule de jeunes hommes d'avenir, alors munis de tous leurs cheveux et de toutes leurs généreuses illusions, vit et entendit, par un beau soir d'automne, un grand garçon aux abondants cheveux noirs, aux yeux étincelants, sans aucun embonpoint d'ailleurs, réciter des vers d'une délicate ciselure et d'une couleur exquise.

Ce grand garçon au langage imagé de la manière la plus séduisante et dont les frondaisons lyriques obtinrent les applaudissements unanimes du Cénacle poétique, artistique, politique, etc., etc., qui tenait ses séances à l'hôtel Camoëns, et portait avec orgueil, comme un drapeau, le sobriquet de « *Vilains Bonshommes* » que Barbey d'Aurevilly, un jour de colère et de manque d'esprit, avait donné à quelques-uns d'entre eux, ce grand garçon, devenu un des maîtres polémistes de ce temps, c'était Camille Pelletan, l'un des fils de ce courageux et profond écrivain, de ce constant et énergique champion de la démocratie, aujourd'hui le vice-président du Sénat.

L'auteur de la *Lusiade* qui, du haut de sa cheminée, voyait ce grand garçon, d'allure originale, donner un baiser à la Muse, après avoir pincé un luth singulièrement orné de pompons et de grelots espagnols, ne se doutait guère qu'il avait devant lui un licencié en droit d'une force de quarante avocats, — bien qu'il ne voulût, sous aucun prétexte, entendre parler de plaider, — greffé d'un érudit lauréat de l'école des Chartres.

Cela était pourtant, et Camille, comme l'appelaient et comme l'appellent toujours, les amis nombreux que lui ont acquis sa belle humeur, la rectitude de son caractère et la loyauté tendre de son cœur, entrait en effet dans la vie, non-seulement avec un nom illustre qu'il devait si brillamment porter, mais muni d'armes sérieuses, d'une trempe excellente.

Lycéen, étudiant, il avait été bien vite reconnu et salué par ses camarades comme un esprit à part, un chercheur, un travailleur infatigable, ajoutant à l'éducation classique les conquêtes de la science et de la conscience modernes. Homme d'un monde nouveau social, scientifique et politique, qui était en génèse, rien de ce qui intéresse l'humanité qui se refait et se refond sans bruit, sous les tyrannies, ne pouvait lui être étranger.

Pendant la grande nuit et le grand silence où l'empire s'efforçait de maintenir la génération poussée intellectuellement, depuis sa sanglante aurore, Camille fut un de ces muets travailleurs qui cherchèrent sans cesse dans l'étude les moyens de donner plus sûrement, le cas échéant, l'assaut à la citadelle corrompue, mais bien gardée encore, où s'amusaient sur des airs d'Offenbach, le Maître et ses serviteurs.

Aucun platonisme pourtant, car à la plus petite occasion offerte soudain de témoigner hau-

tement du mépris et de la colère qui bouillonnaient dans tous les cœurs honnêtes, Camille laissait de côté les livres et se trouvait dans les groupes de ces vaillants jeunes gens qui poussaient avec délice des cris séditieux aux oreilles des sergents de ville.

Çà et là, il jetait sa note, spirituelle et stridente, dans les feuilles de critique que l'empire, Saturne malgré lui, laissait naître, mais qu'il était forcé bientôt de dévorer, en les trouvant amères, car, à propos de tout et de rien, dans ces feuilles innocentes, dites littéraires, paf! une flèche de la plus pure politique, et barbelée en conséquence, était décochée au cœur du Mammon d'iniquité des Tuileries par les Robin-Hood de la petite presse du quartier Latin.

Camille Pelletan fit donc partie des joyeux et braves Outlaws de la rive gauche, traqués dans chaque journal où ils se réfugiaient, mais qui ne cessaient, comme le frondeur antique Aster d'envoyer aux Tuileries des balles d'une gaîté folle ou d'une chaleur cuisante, toutes ornées de l'inscription — *à l'œil droit de Philippe !*

Le Philippe de Boulogne, Strasbourg et Paris, en était harcelé comme un taureau du pays de sa femme, par les banderillos et les picadorès d'une arène.

Après de vifs coups de plume assénés, à propos d'art, d'histoire, de sciences, etc., dans les feuilles qui voltigeaient quelques jours au gré du vent du ministère de l'intérieur et de la préfecture de police, Camille Pelletan fit ses débuts au *Rappel*, — qui venait d'être fondé, et on sait avec quel consolant succès, — par un récit du voyage de l'impératrice en Egypte, lors de l'inauguration du canal de Suez.

Cette relation, dont le pittoresque fut des plus remarqués, n'a pas été publiée en librairie. J'en exprime ici le regret unanime de tous ceux qui l'ont lue et qui voudraient la relire.

Je signale donc ce livre curieux aux éditeurs.

De 1869 à 1880, Camille Pelletan a été l'un des plus féconds collaborateurs du *Rappel*.

Il ne l'a quitté que pour fonder la *Justice* avec Clémenceau, au commencement de cette année, afin de donner à la République radicale un alerte, solide et honnête organe de plus.

Pendant les loisirs forcés qu'un des ministères de M. Thiers fit au journal de la rue de Valois, Camille Pelletan émigra au *Peuple Souverain*.

Pendant le siége de Paris par les Prussiens, il fit son devoir, simplement et sans bruit, comme lieutenant d'une compagnie de marche.

Que dire du talent prodigieux de l'écrivain?

Le succès particulier et constant qu'obtinrent au *Rappel* ses *Courriers* quotidiens des Chambres, attendus et dévorés chaque matin par d'innombrables lecteurs auxquels tant d'esprit mis au service de tant de raison faisait prendre patience pendant les épreuves de l'ordre moral, me dispense d'ajouter un éloge au cri général.

Portraitiste inimitable, avec la simple glaise des mots, Camille Pelletan sait modeler en quelques coups de pouce, une figure, grotesque ou sérieuse, d'un étonnant relief; quel accent! quelle puissance! enfin quelle réalité stupéfiante!

On ne saurait trop conseiller aux jeunes écrivains qui entrent dans la carrière du journalisme, la lecture constante de l'*Assemblée au jour le jour* (Dentu), ce volume où Camille Pelletan sculpte et peint, magistralement, sans peser, sans rester, avec une fantaisie d'enfer et une ironie exquise, les têtes des *Bonshommes* qui ont, « *fait marcher la France* » du 24 mai 1873 au 25 février 1875.

Et quel grand cœur d'homme et de patriote sous cet écrivain impitoyablement railleur.

De quelle émotion profonde n'est-on pas empoigné en lisant un autre des ouvrages de

Camille Pelletan, un ouvrage qui restera comme la déposition impartiale d'un temps devant l'histoire, *la Semaine de Mai.* (Maurice Dreyfous éditeur.)

A-t-on jamais écrit un réquisitoire plus éloquent contre l'horreur de ces guerres civiles que la religion et la monarchie n'ont jamais hésité à fomenter, à déchaîner!

La publication dans la *Justice*, de la Semaine de Mai a été évidemment une des causes déterminantes de l'amnistie.

Le terrible jour que les révélations de la *Semaine de Mai* ont fait affreusement luire sur cette époque enténébrée à dessein par la réaction triomphante, l'ont fait enfin voir, dans sa vérité, aux conservateurs les plus endurcis mais les moins ensanglantés et c'est parce qu'ils ont compris enfin dans quel épouvantable guêpier la réaction religieuse et bonapartiste, civile et militaire, les avait entraînés, espérant les y enfouir pour jamais, qu'ils ont eu une lueur d'intelligente pitié et ont consenti à se laisser arracher des bribes de clémence.

Camille Pelletan a bien mérité de la République, car avec sa *Semaine de Mai* il a fait pour elle, pour la nettoyer des ordures que la réaction avait inventées pour la souiller définitivement, une tâche d'Hercule dans les écuries de l'Augias religieux et royaliste.

La République reconnaîtra cela, avant peu.

Bien qu'il soit fort jeune, encore qu'il ait produit autant qu'un homme de quarante ans, les radicaux de Marseille et de la Guyane lui ont déjà offert de les représenter à la Chambre. A Marseille, il s'est retiré de la lutte électorale, selon qu'il était convenu, le comité central ayant choisi un enfant du pays, M. Clovis Hugues, le poëte. A la Guyane, les forces combinées des cléricaux et des bonapartistes ont eu le dessus. Ç'est élection remise.

L'avenir du reste appartient à Camille Pelletan, et l'on veut prévoir, sans être sorcier, la belle carrière politique que parcourra le rédacteur en chef de la *Justice*, le courageux champion, plein de ressources, de la démocratie radicale, le savant et sagace autant que puissant esprit qui a écrit les *Questions d'Histoire* (Maurice Dreyfous éditeur), l'historien vengeur à l'âme droite et fière de la *Semaine de Mai*, enfin l'anti-clérical ardent, qui, pour la défense de la libre-pensée, fait bon marché de sa vie, comme l'a prouvé un duel récent où il a eu la cuisse traversée d'un coup d'épée, quelques jours après la prétendue expulsion des Jésuites de la rue de Sèvres.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e volume. — No 109. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

CAMILLE FLAMMARION



CAMILLE FLAMMARION

Quoique les ouvrages de notre éminent astronome soient entre toutes les mains, et que le nom de Camille Flammarion soit répandu et aimé dans l'Europe entière comme celui d'un intrépide apôtre du progrès par l'instruction populaire, nous croyons être agréable à nos lecteurs en résumant ici sa vie et ses travaux, dans une notice biographique sommaire.

Camille Flammarion est né en 1842 à Montigny-le-Roi, département de la Haute-Marne, sur les dernières collines orientales du plateau de Langres, où la Seine, la Marne et la Meuse prennent naissance. Doué de dispositions singulièrement précoces, il savait lire et écrire à quatre ans, et il était remarqué dès l'âge de six ans par le Préfet du département comme étant l'enfant le plus instruit de toute l'Ecole communale. Sa famille, comme celle de Diderot son compatriote, le destinait à l'état ecclésiastique, et il fut envoyé dans sa dixième année au petit séminaire de Langres où il fit ses premières classes. Mais à peine avait-il atteint son quatorzième printemps, qu'il quittait le séminaire, accourait à Paris, complétait ses études, passait brillamment ses examens des baccalauréats ès sciences et ès lettres, était particulièrement remarqué de l'académicien Babinet, examinateur à l'Ecole polytechnique, et était reçu, à l'âge de seize ans, en 1858, élève-astronome à l'Observatoire de Paris.

Là, il s'initia rapidement aux travaux de l'astronomie pratique, se sentit principalement attiré vers l'étude des planètes, reconnut que la connaissance du système du monde doit transformer absolument les idées vulgaires sur la création, et écrivit, en 1861, à l'âge de dix-neuf ans, son premier ouvrage *La Pluralité des Mondes habités*, qui fut accueilli, on s'en souvient, avec un véritable enthousiasme, traduit dans toutes les langues, depuis l'Espagne et l'Italie jusqu'à la Norwège et la Pologne, et compte aujourd'hui 28 éditions françaises.

Des dissentiments s'étant élevés entre Leverrier, directeur de l'Observatoire, et le jeune astronome, celui-ci quitta l'Observatoire en 1862 et entra au Bureau des Longitudes où il fut chargé jusqu'en 1866 des calculs du mouvement de la lune pour la *Connaissance des Temps*. Mais, en même temps, il travaillait à de nouveaux ouvrages, succédait à l'abbé Moigno dans la rédaction du *Cosmos*, et était appelé à la rédaction scientifique de plusieurs journaux, notamment du *Siècle* et du *Magasin pittoresque*. L'Association polytechnique de Paris l'appelait dans son sein, et il fondait le cours d'astronomie populaire de l'Ecole Turgot, où chaque vendredi soir des centaines d'ouvriers ne pouvaient trouver place, dans les rangs pressés d'un amphithéâtre où l'on accourait, comme au temps d'Arago, entendre une exposition claire et populaire des grandes découvertes de l'astronomie. C'est vers cette époque aussi que Flammarion commença ces éloquentes conférences dans lesquelles il n'a pas moins brillé que dans ses ouvrages. A la fondation de la Ligue de l'Enseignement, en 1866, le Comité parisien vint lui offrir d'en être le premier président. En même temps, animé pour ainsi dire d'une activité dévorante, on le voyait sur la brèche dans les journaux, soutenant toujours la cause du progrès, et attaquant les abus de pouvoir des savants officiels ; envoyant des travaux aux sociétés savantes dont il faisait partie, notamment à la Société royale astronomique d'Angleterre dont il était nommé membre étranger, s'organisant un Observatoire particulier où il observait les principaux phénomènes célestes, étudiant la météorologie pratique et faisant le premier en France, une *Série de Voyages scientifiques en ballon* (1867), présentant à l'Institut des Mémoires sur ses observations astronomiques, et écrivant ces admirables ouvrages qui depuis longtemps déjà ont fait le tour du monde, répandant avec eux la lumière et la vérité. Voici le tableau sommaire de ces travaux astronomiques et de ces écrits :

TRAVAUX ASTRONOMIQUES PRINCIPAUX

1858-1862 : Observatoire de Paris.
1862-1866 : Bureau des Longitudes : calculs de la Connaissance des Temps.
1866 : Observations faites sur la Lune. Changement probable dans le cratère de Linné.
1866-1868 : Taches du Soleil ; étude de leur nombre, de leurs formes et de leurs mouvements.

1867-1868 : Etudes météorologiques faites en ballon.
1869 : Recherche de la loi de rotation des planètes.
1869 : Observation des étoiles qui environnent le pôle, et carte montrant le déplacement du pôle d'année en année.
1870 : Observation d'éclipses et mesure de la lumière solaire à l'aide d'un appareil photométrique inventé par l'auteur.
1871 : Observation de la lumière zodiacale.
1872-1875 : Etude de la planète Jupiter et de ses variations. Mesure du changement d'éclat de ses satellites. Constitution physique du IVe satellite et son mouvement de rotation.
1873 : Dessins des continents et des mers de la planète Mars.
1873-1878 : Travaux sur les étoiles doubles. Découverte d'étoiles doubles nouvelles et de systèmes stellaires. Calcul des orbites de plusieurs étoiles. Découverte du mouvement rectiligne suivi par plusieurs couples. Examen de 10417 étoiles.
1875 : Carte géographique de la planète Mars.
1876 : Etude du système de Sirius.
1876 : Etude du mouvement propre des étoiles. Carte des mouvements séculaires.
1876 : Sur les distances des étoiles. Découverte de plusieurs étoiles doubles.
1877 : Mesures micrométriques des étoiles doubles, faites au grand équatorial de l'Observatoire de Paris.
1878 : Analyse du mouvement des étoiles doubles.
1879 : Rapport entre le magnétisme terrestre et les taches du Soleil; anomalie des observations magnétiques de Paris.
1880 : Uranométrie, constatation de l'état actuel du ciel et comparaison des observations faites depuis deux mille ans sur l'éclat des étoiles. Découverte de plusieurs étoiles variables.

OUVRAGES

La Pluralité des Mondes habités. Etude où l'on expose les conditions d'habitabilité des Terres célestes, discutées au point de vue de l'astronomie, de la physiologie et de la philosophie naturelle. 1re édition : 1862. Ouvrage arrivé aujourd'hui à sa 28e édition française et traduit dans presque toutes les langues de l'Europe.

Les Mondes Imaginaires et les Mondes réels. Description des planètes et revue critique des théories humaines, anciennes et modernes, sur les habitants des astres. 1re édition : 1865. 16e édition française : 1876. Ouvrage traduit dans presque toutes les langues de l'Europe.

Les Merveilles Célestes. Lectures du soir. Traité élémentaire d'astronomie à l'usage de la jeunesse. 1re édition : 1865; 33e mille : 1877.

Dieu dans la Nature ou le Spiritualisme et le Matérialisme devant la science moderne. 1re édition : 1867 ; 17e édition : 1880. Ouvrage traduit dans les langues anglaise, allemande, suédoise, danoise, russe, italienne et espagnole.

Les derniers jours d'un Philosophe, par Sir Humphry Davy. Ouvrage traduit de l'anglais et commenté. — 1869.

Contemplations Scientifiques. Nouvelles Etudes de la Nature, et exposition des œuvres éminentes de la science contemporaine. — 1870.

Vie de Copernic et Histoire de la découverte du véritable système du monde. — 1872.

L'Atmosphère. Description des grands phénomènes de la Nature. Traité général de météorologie. 1 vol. grand in-8°. — 1872.

Histoire du Ciel. Histoire populaire de l'astronomie et des différents systèmes imaginés pour expliquer l'Univers. 1 vol. in-8°. — 1873.

Récits de l'Infini — *Lumen*, histoire d'une âme. Histoire d'une Comète. La vie universelle et éternelle. — 1873.

Les Terres du Ciel. Description physique des planètes qui gravitent avec la Terre autour du Soleil, et recherche de l'état probable de la vie à leur surface. 1 vol. in-8°. — 1876.

Petite Astronomie descriptive pour les enfants. 1 vol. in-12. — 1877.

Petit Atlas Astronomique, résumant l'astronomie en 18 tableaux. — 1877.

Etudes et Lectures sur l'Astronomie. Recueil pour les astronomes. 9 vol. — 1867-1880.

Atlas Céleste, contenant plus de cent mille étoiles. In-folio. — 1877.

Catalogue des Etoiles doubles en mouvement, comprenant les observations et leur analyse critique. — 1878.

Astronomie populaire. Description générale du ciel. — 1879. Ouvrage dont le succès est sans précédent dans l'histoire de la librairie scientifique : cinquante mille exemplaires en moins d'une année — couronné immédiatement par l'Académie (prix Montyon pour 1880).

Les Etoiles et les Curiosités du Ciel. Supplément et Atlas de l'Astronomie populaire. — 1880.

Voyages aériens. Impressions et études. Journal de bord de douze voyages aéronautiques. — 1880.

Tels sont les principaux travaux de Camille Flammarion. On voit que depuis plus de vingt ans qu'il est sur la brèche, il n'a pas encore songé à s'endormir sur ses lauriers. Mais il est resté obstinément indépendant, et volontairement isolé de tous les honneurs et places officiels. Actuellement, il est entièrement occupé de la recherche des mouvements séculaires des étoiles et des systèmes d'étoiles doubles, ainsi que de la révision du ciel étoilé entreprise pour le Supplément de *l'Astronomie populaire.*

On peut dire que la gloire de Flammarion sera : au point de vue scientifique d'avoir ouvert de nouveaux horizons à l'astronomie, tant planétaire que sidérale, d'abord par sa carte de Mars, ensuite par ses travaux sur les étoiles doubles; au point de vue philosophique, d'avoir démontré que la vie n'est pas restreinte au globe que nous habitons, mais qu'elle est universelle et éternelle, et que notre planète n'est qu'une petite province dans l'univers ; au point de vue populaire, d'avoir répandu et fait apprécier et aimer l'astronomie dans toutes les classes de la société. C'est là, sans contredit, la science qui donne la plus haute mesure de la valeur de l'esprit humain ; c'est celle qui élève le mieux l'âme au-dessus des intérêts grossiers de la matière, et c'est celle qui nous dégage le plus sûrement des préjugés et des puérilités dont les religions de tout genre ont depuis si longtemps obscurci la faible humanité.

Ajoutons quelques mots encore, qui ne sont peut-être pas tout à fait indifférents sur l'aspect personnel de l'éminent écrivain :

Une tête ébouriffée, un visage régulier, nimbé de lumière, des yeux pétillants d'intelligence, une parole d'une grande douceur lorsqu'elle n'est pas animée par la discussion, une taille moyenne, et comme on l'a dit, un charme mystérieux empreint sur toute sa personne : tel est Camille Flammarion. De prime abord, il n'impose pas autant qu'on s'y attend lorsqu'on a lu ses ouvrages, et souvent, surtout dans les premières années de sa célébrité, on lui demandait en arrivant dans son cabinet, d'être présenté à son père. Mais une minute de conversation découvre sous l'homme du monde qui n'aime point à poser, le savant profond, l'astronome philosophe qu'on a connu dans ses livres. Il est ordinairement d'une grande discrétion de paroles, ne parle guère que lorsqu'on l'interroge, ne tranche pas, en général, sur les questions traitées, et préfère écouter souvent des personnes beaucoup moins instruites que lui. Mais que l'on vienne à mettre en doute les découvertes de l'astronomie, à critiquer les résultats de la science, à soutenir les préjugés du monde ancien, à faire acte de cléricalisme, à se déclarer partisan des institutions militaires ou des diverses formes de l'exploitation de l'homme par l'homme : aussitôt le rêveur sort de sa rêverie, le philosophe s'enflamme, et on le voit faire tomber rapidement morceaux par morceaux l'idole de son interlocuteur.

On a dit que l'étymologie de Flammarion est Flamma-Orionis « Flamme d'Orion », et récemment dans le *Moniteur*, on faisait venir ce nom du vieux mot Flameron « qui apporte la lumière ». L'une et l'autre étymologie sont en rapport avec l'œuvre de l'homme.

Flammarion a pris pour devise une étoile entourée de flammes, avec l'épigraphe *Doce nos*, « *Instruis-nous* ». Il est convaincu, en effet, que nous ne pouvons être instruits que par les étoiles, par l'astronomie, sur notre véritable rang dans l'univers et sur nos destinées. Il eût certainement été brûlé vif, comme Jordano Bruno, ou persécuté comme Galilée, s'il eût vécu au bon temps de l'Inquisition. Mais il est venu à son temps : nos véritables apôtres, aujourd'hui, ce sont les apôtres de la science!

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e volume. — No 110. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

PEYRAT



PEYRAT

Alphonse Peyrat est né à Toulouse, le 21 juin 1812. Après avoir terminé ses études et suivi les cours de la Faculté de droit, il vint à Paris, en 1833, et débuta, dans la vie politique et littéraire, par des articles publiés dans la *Tribune*, dont Armand Marrast était le directeur.

Après la suspension de la *Tribune*, M. Peyrat entra au *National*, puis à la *Presse*, dont il fut, avec M. de Girardin, le principal rédacteur ; à l'époque où il en fut lui-même le rédacteur en chef, la question s'étant posée dans le parti républicain s'il devait se maintenir dans l'abstention où il s'était tenu depuis le coup d'État, ou bien entrer dans la lutte, M. Peyrat se prononça énergiquement en faveur de l'action par un article qui fit suspendre le journal pour deux mois.

Dans l'intervalle, il avait entrepris un double voyage en Italie et en Espagne, dans le but d'étudier les mœurs et l'état politique de ces deux pays.

En 1865, Peyrat fonda l'*Avenir national*, organe démocratique très accentué, où il eut pour principaux collaborateurs Désonnaz, aujourd'hui rédacteur du *Temps*, Jules Mathias, Henri Brisson, Allain-Targé, etc. C'est lui qui eut, en novembre 1868, l'initiative de la souscription Baudin, dont la première idée avait été émise par Delescluze, dans le *Réveil*, et qui fut le signal d'une série de persécutions impériales contre Peyrat et un grand nombre de ses confrères. Cinq ou six mois après la fondation de l'*Avenir national* il entama presque seul contre le programme de Nancy une campagne qui fit beaucoup de bruit et à laquelle prirent part ensuite presque tous les journaux. Il fut condamné à un mois de prison pour un article contre l'expédition de Mentana.

Le 8 février 1871, Alphonse Peyrat fut élu député de la Seine par 72,480 voix. Il vint, bien entendu, siéger à l'Extrême Gauche, et fit partie, à l'Assemblée, de ce petit groupe d'hommes de cœur qui firent toujours passer les principes, les convictions, avant les compromis indiqués par des ruses parlementaires.

Avec Louis Blanc, Edgar Quinet, Ledru-Rollin, Alphonse Peyrat signa, en 1874, une déclaration par laquelle ces quatre députés expliquaient qu'ils n'avaient pas voté la proposition Casimir Périer, parce qu'ils refusaient le pouvoir constituant à l'Assemblée, parce qu'ils repoussaient absolument le système des deux Chambres, et le droit accordé au chef du pouvoir exécutif de dissoudre la première Chambre, soit seul, soit d'accord avec la seconde.

Peyrat a voté *pour* le retour à Paris, le message de M. Thiers, la dissolution en 1874, l'amendement Wallon, etc.

Il a voté *contre* la paix, l'abrogation des lois d'exil, le pouvoir constituant, le renversement de M. Thiers, l'état de siége, la loi des maires, le ministère de Broglie, l'église du Sacré-Cœur, etc.

En outre des nombreux et remarquables articles de Peyrat, sur les questions politiques et religieuses, nous devons citer plusieurs livres d'histoire, de critique littéraire et de philosophie religieuse, tels que : l'*Histoire élémentaire et critique de Jésus* (1864), plus scientifique que celle de M. Renan ; la *Révolution et le livre de M. Quinet; Histoire et Religion; Histoire de l'Immaculée Conception; Etudes historiques et religieuses*, œuvres qui ont fait de lui un de nos écrivains les plus distingués, les plus lettrés, et qui témoignent de profondes connaissances scientifiques et philosophiques.

Les lecteurs pourront juger des qualités de cet écrivain par la préface de son ouvrage : *La Révolution et le Livre de M. Quinet.*

L'histoire de la Révolution française est, de toutes les histoires, non-seulement la plus instructive, mais la plus attrayante ; elle a donc très-naturellement fixé l'attention des esprits nés pour chercher les grandes instructions dans de grands évènements. Rien n'est, en effet, plus digne d'être médité que cette histoire, et aucune étude ne demande plus de réflexion et de jugement. Mais telle est la nature des questions soulevées par cette étude inépuisable, qu'elles se reproduisent toujours, neuves et entières, à mesure que les livres et les solutions se multiplient. Des écrivains fort distingués ont porté sur ce beau sujet les ressources et la force de leur esprit ; cependant l'opinion publique, toujours avide de lumière sur les hommes

et les choses de cette grande époque, a fait au livre de M. Quinet un accueil aussi empressé que si la nouveauté de la matière eût été jointe à l'éclat prévu de l'exécution. M. Quinet a-t-il justifié cet accueil si flatteur pour lui? Les articles où j'ai examiné son livre et que je réunis dans ce volume répondent à cette question.

Je donne ces articles tels qu'ils ont paru dans l'*Avenir national*, me bornant à supprimer quelques répétitions inévitables et inaperçues de l'auteur et du lecteur, dans des morceaux composés et lus séparément, mais qui seraient choquantes dans une composition et une lecture suivies. J'y ai ajouté deux chapitres, l'un, — le cinquième, — sur les résultats matériels de la Révolution ; l'autre, intitulé *La guerre avec l'Angleterre*. J'ai dit que pour réfuter convenablement les deux volumes de M. Quinet, il faudrait en écrire dix. On aurait pu croire que c'était une formule banale et exagérée ; j'ai voulu, par ce chapitre, prouver qu'elle était l'expression de la plus stricte vérité.

Comme toutes les histoires, l'histoire de la Révolution peut être écrite de deux manières : l'historien peut se borner à la narration des évènements, en y mêlant très-peu d'observations ; ou bien considérer tout simplement les faits comme un texte qu'il commente et développe pour en tirer tout ce que l'histoire offre de pensées, de résultats et de lumières à la politique, à la morale, à la philosophie.

De ces deux manières, M. Quinet a choisi la seconde. La première ne demande qu'un écrivain instruit, judicieux et d'une scrupuleuse exactitude. La seconde exige de plus hautes qualités, impose des devoirs plus difficiles. Il y faut un sens juste et profond, une raison supérieure qui découvre les rapports cachés, les mystérieuses liaisons des évènements, toutes les causes qui, bien expliquées, sont pour le lecteur une source de jouissance et d'instruction. Mais alors, plus les devoirs de l'historien sont sévères et difficiles à remplir, plus les obstacles et les dangers se multiplient devant lui. Lorsque sa pensée, quittant les surfaces, passe du spectacle des faits à l'investigation des causes, plus il a d'imagination, et plus il rencontre de routes où il peut s'égarer ; l'esprit de système lui tend mille piéges qu'un grand bon sens et un esprit très-ferme peuvent seuls éviter : M. Quinet n'en a évité aucun.

C'est comme penseur et comme philosophe qu'il a voulu juger la Révolution. Chez les vrais penseurs et les vrais philosophes, l'abondance des idées produit la concision du style, l'expression se resserre à mesure que les pensées s'étendent et se multiplient. Il ne paraît pas que M. Quinet ait visé à cette concision : il a développé en deux gros volumes ce que le génie de Montesquieu eût réduit à quelques pages, renfermé dans un très-petit livre ; et ce développement donné à son sujet n'a pas, tant s'en faut, tourné au profit de la solution.

Puisqu'il voulait juger en philosophe les hommes et les choses de la Révolution, son devoir était bien simple et son travail tout tracé d'avance. Il devait indiquer les causes qui amenèrent la chute de la monarchie, prouver que la République, au moment où elle fut proclamée, était dans la force des choses, dans celle de l'opinion, et que rien ne manquait ni au dedans ni au dehors, pour en consolider l'établissement, lorsqu'elle périt par le crime des thermidoriens, par les intrigues des royalistes et par l'habileté avec laquelle les meneurs du coup d'Etat de Brumaire exploitèrent les alarmes et le mécontentement de quelques patriotes égarés, mais sincères.

Dans ce travail si attrayant pour un philosophe, M. Quinet n'aurait peut-être pas démêlé toujours la vérité, depuis si longtemps obscurcie par tant de passions et de préjugés, mais il y aurait réussi au moins sur les points essentiels ; il aurait, sans nul doute, fait un tableau brillant, consolateur, et, au temps où nous sommes, particulièrement instructif. Il a fait précisément le contraire ; il a dénaturé les choses, outragé les hommes les plus purs, les plus dévoués, ceux qui ont randu les plus grands services, et, en déclarant que la Révolution ne vaut pas ce qu'elle a coûté, porté sur elle le jugement le plus inouï, le plus insensé.

J'ai dit ce que je pense de son livre, qui pouvait être si utile et qui est si déplorable. Quelques personnes ont prétendu que j'aurais pu, en le critiquant, m'exprimer avec moins de vivacité. J'ai pensé, au contraire, et je pense encore que plus les intentions de l'auteur sont pures, que plus son caractère est honorable, plus ses erreurs peuvent être funestes, et par conséquent plus elles doivent être sévèrement réfutées. J'ai dû oublier l'auteur et ne m'occuper que de la vérité.

Et ici, s'occuper de la vérité, c'était s'occuper des plus sérieux intérêts du parti démocratique. Ainsi qu'une personne humaine, un grand parti politique ne reste lui-même que par les souvenirs de ce qu'il a éprouvé et de ce qu'il a fait. L'identité permanente du parti démocratique implique donc, non-seulement la connaissance des événements à travers lesquels il s'est formé, mais le respect des hommes qui ont accompli les plus grandes choses dont son histoire se compose. Calomnier ces hommes illustres, dénaturer leurs actes, briser la solidarité qui nous attache à eux, et que nous imposent la politique et la morale, c'est dissoudre le parti démocratique, méconnaître les conditions de son existence, sa véritable raison d'être. L'indifférence, en pareil cas, serait une désertion, le silence une ingratitude.

J'ai donc, en attendant que je puisse faire un livre, accompli mon devoir, l'impérieux devoir du citoyen qui aime la Révolution et qui en connaît l'histoire, celui de la présenter sous son véritable jour, d'éclairer le labyrinthe d'erreurs où l'on veut égarer l'opinion publique, surprendre sa justice et lui faire prononcer sur les grands hommes indignement immolés, il y a soixante-douze ans, un jugement qui serait un second arrêt de proscription, plus impardonnable encore que le premier.

J'ai pris hautement la défense des Jacobins qui sont, comme l'histoire bien faite le proclamera, un grand parti révolutionnaire et une grande école de gouvernement. J'ai défendu aussi la dictature exercée par le Comité de Salut public : je l'ai défendue en fait et en théorie. En fait, j'ai prouvé qu'elle avait été imposée par les circonstances, qu'elle avait eu des résultats inespérés, qu'elle avait sauvé la Révolution. En théorie, j'ai invoqué les plus grandes autorités, les plus grands maîtres de la politique : Machiavel, Montesquieu, Rousseau, Royer-Collard. J'ai cité textuellement leur opinion basée sur une étude approfondie et sur les enseignements décisifs de l'histoire ancienne et moderne.

J'ai rappelé et je rappelle encore ces admirables paroles de Royer-Collard :

« Qu'il y ait pour les Etats des crises plus fortes que les remèdes ordinaires, dont l'application serait impossible ou dangereuse ; qu'à ces époques fatales, les gouvernements puissent et doivent s'élever au-dessus des lois, frapper, s'il en est besoin, ceux qu'elles épargnent, épargner ceux qu'elles frappent, séparer le fait du droit et la justice de ses formes ; en un mot, chercher leurs motifs et leurs règles dans l'intérêt suprême du salut de l'Etat, dont alors ils sont uniquement responsables ; c'est ce qu'on ne peut nier, après avoir lu l'histoire et assisté à la plus terrible de ses leçons, à moins qu'on ne prétende d'une manière générale et absolue qu'il est prescrit aux nations de descendre au tombeau plutôt que de s'écarter, un seul instant, d'aucun des principes, d'aucune des formes établies dans d'autres temps, et pour un autre but. Les gouvernements ont sans doute abusé de ce droit terrible de négliger les lois quand le salut de l'Etat le commande ; mais on abuserait aussi contre eux, et avec bien plus de péril, de l'impuissance où ils seraient de l'exercer. »

Après avoir cité ce passage où la politique, le bon sens et l'expérience se formulent en un si beau langage, j'ai demandé si la Révolution, lorsque le Comité de salut public s'empara de la dictature, traversait une de ces crises où les gouvernements « doivent chercher leurs motifs et leurs règles dans l'intérêt suprême du salut de l'Etat, dont alors ils sont uniquement responsables. »

Il y avait là les éléments d'une discussion du plus haut intérêt et de la plus évidente utilité. On pouvait y apporter des lumières qui m'auraient éclairé et des raisons dont j'aurais fait mon profit ; on a trouvé plus commode de m'appeler « doctrinaire de la Terreur. » Je n'avais pas besoin de cette réponse pour savoir qu'il est plus facile de donner des sobriquets que de bons arguments.

Il a pu paraître très-piquant à quelques soi-disant philosophes de faire de l'histoire de la Révolution une satire contre les principaux révolutionnaires ; mais ce n'est pas avec de petits sophismes qu'on enlèvera à ces hommes illustres le rang si élevé qu'ils occupent dans l'histoire. On aura beau attaquer le pouvoir qu'ils ont exercé si laborieusement pour eux, si utilement pour nous, aucun esprit droit et sensé n'admettra jamais qu'ils aient pu nous léguer sans gloire ce que nous faisons gloire de posséder. Quant au livre de M. Quinet, il a pu, pendant quelques jours, occuper l'attention publique, mais il passera sans laisser de traces. La nouveauté seule l'a soutenu un moment ; dès qu'il n'aura plus cet appui passager, il tombera. Il est déjà à peu près oublié. Et, quoi que les défenseurs de ce livre déplorable aient pu dire de mes critiques, un sentiment qui m'est bien doux ne saurait m'être enlevé : j'aurai reçu les témoignages de sympathie et d'approbation de ceux dont l'approbation et la sympathie me sont le plus chères, j'aurai, encore une fois, rendu hommage à de grands hommes calomniés, j'aurai donné une nouvelle preuve de mon attachement à la Révolution.

Aux élections sénatoriales de la Seine, Peyrat fut élu par 114 voix sur 216 électeurs. Dans les réunions préparatoires, après avoir accepté le programme Laurent-Pichat, il avait surtout insisté sur ces deux points : « Amnistie, séparation de l'Eglise et de l'Etat. »

« L'amnistie, a dit Peyrat, est réclamée par tous les hommes d'Etat vraiment dignes de ce nom. Quant à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, elle s'impose. Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! »

Nous tenons à bien faire remarquer que l'honneur de cette expression, aussi énergique que vraie, revient tout entier à Peyrat, qui siége à l'Extrême Gauche du Sénat, à côté de Victor Hugo, et qui a signé la proposition d'amnistie pleine et entière.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e volume. — No 111. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

EMMANUEL GONZALÈS



EMMANUEL GONZALÈS

Emmanuel Gonzalès est né à Saintes, le 25 octobre 1815. D'origine espagnole, sa famille fut une de celles que Charles-Quint anoblit dans la principauté de Monaco, et il compte parmi ses ancêtres le général de l'ordre des jésuites, Tirso Gonzalès. Son père, le docteur Gonzalès, entra dans le service médical de l'armée et, nommé médecin principal, à vingt-huit ans, fit, à ce titre, la campagne d'Italie, d'Egypte, d'Allemagne, d'Espagne, de Dalmatie et devint par la suite directeur des hôpitaux militaires de Saintes et de Nancy. En 1823, il fut nommé médecin en chef du corps de Marmont, en Espagne, et en 1832, du corps d'armée de Girard, en Belgique. Le docteur Gonzalès est mort à Paris en 1843.

Quant à Emmanuel Gonzalès qui n'avait ni les aptitudes de la médecine ni celles de l'état militaire, quoiqu'il ressemble aujourd'hui à un officier supérieur en retraite, il fut arrêté dans le conseil de famille qu'il serait avocat. Peut-être le futur auteur des *Frères de la Côte* en avait-il décidé autrement, car déjà sur le banc du collège, où nous le voyons à Nancy, il perpétra des articles et des nouvelles dans le *Patriote de la Meurthe* sous le pseudonyme d'Augustus Stewart et de Henri Roger.

Ses études terminées, son père l'envoya à Paris pour faire son droit, mais Emmanuel Gonzalès rêvait bien autre chose que la robe de l'avocat et la toge du magistrat : il rêvait la plume de Balzac et la gloire de Victor Hugo. C'était à l'époque la plus brillante de la littérature romantique. Alfred de Vigny, Lamartine, Musset, Théophile Gautier et, dans un autre ordre, Alexandre Dumas, Eugène Sue, Frédéric Soulié apparaissaient à la tête de toute une nouvelle école. Gonzalès, d'apparence un peu froide et correcte, mais au fond très passionné, et d'une nature ardente, se jeta dans la mêlée.

C'était un esprit audacieux et il fallait avoir une certaine foi en soi pour tenter l'aventure. Il n'y avait pas alors des milliers de journaux comme aujourd'hui et cinq ou six au plus donnaient la réputation. Les chroniqueurs en étaient réduits à quelques petits recueils tirés à une centaine d'exemplaires et qu'on se partageait entre amis. Pas d'ailleurs le moindre *racontar* à se mettre sous la dent, les salons étaient impitoyablement fermés aux *reporters*. Le *reporter*, le mot n'était même pas inventé. Il ne fallait ensuite parler ni de politique, ni de religion, ni de philosophie, ne citer personne, se taire sur chacun, ne rien dire qui ne soit vrai et surtout ne jamais aborder la vérité.

Le métier, comme on le voit, était assez difficile. Cependant certains écrivains y excellaient, Léon Gozlan, Alphonse Karr, Méry et quelquefois Gérard de Nerval.

Le jeune Gonzalès qui avait déjà fait ses preuves sous le pseudonyme de Caliban, Gomez et de Zamos Gomeril dans divers recueils littéraires, entre autres dans la *Revue de France* qu'il avait fondée, entra à la *Caricature* dont il fut le rédacteur en chef. Se dissimulant modestement derrière les plus grands noms de ce temps, Balzac en tête, il sut néanmoins aussitôt s'y faire remarquer. Ce n'était pas l'esprit brillant et paradoxal de Méry, la note fantaisiste et amère de Gérard de Nerval, celle sèche et dure d'Alphonse Karr, ce faux artiste dont toute la personnalité se résumait dans la pose et l'égoïsme; c'était un genre d'esprit inconnu, d'une

saveur toute particulière, une phrase un peu collet-monté, conservant toute sa raideur castillane et d'où jaillissait par instant le bon sens français, le mot véritablement parisien, l'éclai fulgurant qui colorait toute la page d'un effet saisissant.

Emmanuel Gonzalès, à qui le *Larousse* refuse le don du théâtre, avait en lui à coup sûr l'étoffe d'un chroniqueur parisien et d'un journaliste. Ce fut l'avis d'Emile de Girardin qui enleva le jeune publiciste à la *Caricature* et lui commanda dans la *Presse* des articles sur l'Espagne qui firent sensation et qui parurent arriver en droite ligne de delà les Pyrénées. Mais les succès du roman le tentaient. Les chroniqueurs n'occupaient alors qu'une place fort restreinte dans la littérature courante. Le roman, tout était là. Balzac préparait *les Parents pauvres* et *le Père Goriot*. Charles de Bernard publiait *le Beau-Père*. Soulié écrivait *les Confessions générales* et *les Mémoires du Diable*. Eugène Sue préludait au grand succès qui l'attendait avec *les Mystères de Paris* et *le Juif-Errant*, par des œuvres de longue haleine, qui, pour être réactionnaires, n'en étaient pas moins déjà en évidence. Alexandre Dumas écrivait *le Comte de Monte-Cristo* et *les Trois Mousquetaires*. D'autres suivaient derrière : Méry, Elie Berthet, Paul Féval, Roger de Beauvoir et quelques autres encore restés en route. Emmanuel Gonzalès emboîta le pas, et, du premier coup, se trouva placé sinon au premier rang, au moins en excellente compagnie. Sa fortune était faite, il avait donné le roman, *les Frères de la Côte*, qui d'abord s'était appelé : *les Pêcheurs de perles*, mais qui bientôt multipliait seséditions sous le titre qui lui est resté.

Nous n'oserions affirmer que *les Frères de la Côte* sont un chef-d'œuvre. Mais, si nous nous rappelons l'impression que cette lecture nous fit éprouver autrefois, nous serions bien prêt de le déclarer. Cette impression fut générale et le succès de ce livre fut immense. Le genre procédant de Walter Scott et de Fénimore Cooper et inconnu en France s'est perfectionné depuis. Paul Duplessis est venu avec *le Boucanier;* G. Aymard a inauguré sa série fantastique de romans d'aventures dans des pampas imaginaires. On a fait plus complet, plus accentué, mais non mieux, et *les Frères de la Côte* resteront comme un type unique.

Ce qui fit alors son succès, ce fut son originalité; ce qui l'a continué, c'est sa clarté et la simplicité de ses procédés. Paul Féval a quelquefois étonné et il reste étonnant, il n'a jamais eu ce qui s'appelle un grand succès de librairie. Il ne s'est popularisé qu'à force de travail et de coups inattendus; l'écrivain n'est point mort que ses livres sont tombés dans l'oubli; il n'était point vieilli que déjà on n'en voulait plus. Cela tient à ce qu'ils manquent de cette qualité essentielle pour leroman populaire, la simplicité et qui est une des causes premières de durée du succès des *Frères de la Côte*.

Après ce roman qui fit monter le tirage du *Siècle*, le journal essentiellement populaire de cette époque, Gonzalès ne s'arrêta plus. *Les Mignons du roi* furent remplacés par *les Francs-Juges*, épisode emprunté à l'histoire de la Sainte-Wehme, *les Mémoires d'un ange*, *les Sept baisers de Buckingham*, *Esaü le Lépreux*, *la Princesse russe*, *les Mignons du roi*, *le Prince noir*, *les Chercheurs d'or*, *la Table d'or*, *les Trois Fiancés*, *les Sabotiers de la Forêt-Noire*. Mais ce n'est pas tout et il faut ajouter : *la Maîtresse du Proscrit*, *l'Histoire du Connétable*, *les Proscrits de Sicile*, *l'Epée de Susanne*, *les Amours du Vert-Galant*, *l'Heure du Berger*, *le Chasseur d'hommes*, *le Vengeur du mari*, *la Fiancée de la mer*.

Tous ces ouvrages publiés dans une certaine période d'années et plus ou moins dignes des éditions successives qu'ils ont eues et qui leur sont réservées ont un cachet particulier et font de leur auteur une personnalité à part dans la pléiade d'écrivains de ce temps.

Mais que son amour-propre d'écrivain en soit froissé ou non, c'est surtout à la collaboration qu'il a apportée à la Société des Gens de Lettres que le nom d'Emmanuel Gonzalès devra de rester dans le souvenir de ses confrères. Après s'être dévoué pendant de longues années à la Société comme membre du comité, rapporteur de diverses commissions, vice-président de 1852 à 1855, président en 1863, il fut, en remplacement de M. Michel Masson, nommé délégué en 1866 et depuis cette époque il n'a cessé de remplir cette fonction à la vive satisfaction de tous ses confrères qui sont aussi ses camarades.

Sa modestie lui fait répéter constamment qu'il n'est rien qu'un simple membre dans la Société des Gens de Lettres, et il est tout à la fois, remplaçant le Président quand celui-ci est comme M. Henri Martin, homme, on le suppose, fort occupé, suppléant par son initiative à

l'insuffisance d'un comité qui ne se réunit qu'une fois par semaine, et représentant les intérêts commerciaux de plus de cinq cents sociétaires.

La Société des Gens de Lettres a ses hommes de loi, ses avocats, ses syndycs; on peut dire que Gonzalès est l'avoué discret de la plus grande partie de ses membres. Ceux-là ne font rien sans le consulter. Il en a tant vu, il sait tant de choses et son bon sens, aidé de son expérience, est un guide si sûr, que ces derniers prennent le parti de ne plus penser que par leur délégué.

Toujours est-il que, souriant avec tous, recevant les nouveaux venus avec la même amabilité que les anciens, confondant les intérêts de tous dans celui de la Société dont il a été un des fondateurs et qu'il aime comme s'il en était l'unique créateur, la Société des Gens de Lettres depuis la date de sa délégation a doublé ses membres, triplé ses capitaux, quadruplé ses affaires, elle enrichit ses membres actifs et travailleurs, aide ses besoigneux, adoucit le sort de ses pauvres et grossit tous les jours la caisse de ses retraites. Cette prospérité est due en grande partie à l'initiative et au zèle d'Emmanuel Gonzalès. Après avoir fait sa fortune littéraire, assuré celle de ses confrères, aplani aux uns les premières aspérités de la route, protégé les autres contre les déboires et le désespoir de la dernière heure, oublié sa propre personnalité pour ne revivre que dans le masse commune, c'est là un rare exemple de désintéressement, c'est plus que du sacrifice et du dévouement.

Emmanuel Gonzalès est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1861, nous attendons sa nomination d'officier.

PIERRE ET PAUL.

Les Hommes d'aujourd'hui :

Paris. — Imp A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e volume. — N° 112. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

CHARLES HÉRISSON



HÉRISSON

Hérisson (Anne-Charles), né à Surgy, arrondissement de Clamecy (Nièvre), le 12 octobre 1831. Son grand-père, avocat au parlement, avait été bailly, juge civil et criminel du comté de Saint-Fargeau avant la révolution ; il avait été nommé à cette fonction le 30 novembre 1783 par Louis-Michel Lepelletier Saint-Fargeau, dont il était l'ami. M. Hérisson commença ses études au collège de Clamecy, et les termina à Paris en 1849 au lycée Saint-Louis où il fut pendant quatre années le condisciple d'Henri Rochefort. Il manifesta de bonne heure sa sympathie pour les idées républicaines. Etudiant en droit lors du coup d'Etat de 1851, il résista avec quelques amis à cet abominable attentat.

Il termina brillamment ses études de droit en 1853 par l'obtention d'un prix de droit français pour la licence. Docteur en droit, il fut depuis secrétaire de la conférence des avocats à la cour de Paris sous le bâtonnat de MM. Bethmont et Liouville.

A la fin de 1857 il devint avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, après avoir refusé d'entrer dans la magistrature, et se consacra avec ardeur et succès aux travaux de sa profession et à l'étude de la jurisprudence sur laquelle il fit de nombreux articles dans la *Revue pratique de droit français* et la *Revue critique de législation.* Il était en même temps directeur du *Bulletin des tribunaux*, journal fort estimé des jurisconsultes de l'ordre administratif et judiciaire.

Malgré ses travaux il ne perdit jamais de vue la politique, et nous le trouvons, en 1863, membre du comité électoral républicain qui a donné lieu au fameux procès des Treize. M. Hérisson était l'un des treize membres, poursuivis et condamnés après un mémorable procès, dans lequel il fut défendu par son ami Emmanuel Arago. Il était d'ailleurs l'un des auteurs du premier *Manuel électoral*, qui rendit à cette époque tant de services aux électeurs indépendants, et fut si utile pour combattre les candidatures officielles de l'empire.

M. Hérisson était ce qu'on appelait alors un irréconciliable. En 1870 il protesta contre la guerre, et au 4 septembre il amena le bataillon de la garde nationale, dont il faisait partie pour hâter la chute de l'empire.

Le gouvernement de la Défense nationale lui confia, le 5 septembre 1870, les fonctions de maire du sixième arrondissement, où il eut pour adjoints MM. le docteur Robinet et André Rousselle. Il garda ces fonctions jusqu'au 14 octobre, date à laquelle il fut appelé à l'Hôtel de Ville comme adjoint du maire de Paris, Etienne Arago, et en collaboration avec MM. Brisson, Floquet et Clamageran.

Après le 31 octobre, lorsque les arrondissements furent appelés à élire leur municipalité, les citoyens du sixième arrondissement, se rappelant les services qu'il avait rendus au commencement du siège, insistèrent auprès de lui pour lui faire accepter à nouveau les fonctions de maire, et il fut élu, malgré la coalition cléricale, assez puissante dans cet arrondissement et qui déjà fit tous ses efforts pour écarter un républicain sur lequel elle savait bien qu'elle n'aurait aucune prise et qui avait su se rendre promptement populaire.

M. Hérisson, redevenu maire, eut pour adjoints MM. Albert Leroy, Jozon et Lauth. Il fut pendant le siège membre de la commission de l'enseignement communal et de la commission chargée de l'administration de l'assistance publique. Il remplit toutes ces fonctions avec fermeté et dévouement. Expulsé de sa mairie au 18 mars, après une protestation des plus énergiques, il ne voulut point se porter candidat aux élections de la Commune, malgré le désir de ses anciens administrés, et se tint à l'écart pendant la douloureuse période qui suivit.

M. Thiers lui offrit vainement la préfecture de la Marne, il refusa d'accepter ces fonctions républicaines; désintéressé et sincère, il était profondément attristé de tout ce qui se passait. Après la chute de la Commune, il revint prendre ses fonctions de maire élu et adressa alors à ses concitoyens une proclamation dans laquelle il faisait appel à la clémence, à l'union et à la concorde sur le terrain républicain, affirmant une fois de plus son inébranlable attachement à la République. Cette proclamation déplut fort à l'autorité militaire qui occupait Paris, mais malgré les difficultés qu'elle lui créa, M. Hérisson voulut rester à son poste dans un intérêt de protection pour ses administrés. Lors des élections complémentaires du 2 juillet 1871 pour l'Assemblée nationale, il fut porté sur les listes des comités républicains, et obtint plus de quatre-vingt mille voix, sans être élu.

Après le vote de la loi municipale qui ramenait les maires de Paris à l'état de simples fonctionnaires, et les réduisait de nouveau au rôle d'officiers de l'état civil, M. Hérisson donna sa démission. Il fut élu membre du conseil municipal par l'un des quartiers de l'arrondissement qu'il avait administré, — celui de la Monnaie, — et fut bientôt vice-président de ce conseil. Deux ans plus tard, en février 1874, une élection complémentaire à l'Assemblée nationale devant avoir lieu dans le département de la Haute-Saône, il fut choisi par les comités républicains de ce département comme candidat, et élu par 36,661 voix avec 8,500 voix de majorité contre M. le duc de Marmier, candidat conservateur bonapartiste, et alla siéger dans les rangs de la gauche à l'Union républicaine, avec laquelle il vota constamment. Le 20 février 1876,

après le vote de la constitution républicaine, ou plutôt de la constitution de la République, il se porta candidat à la Chambre des députés dans la première circonscription de l'arrondissement de Lure (Haute-Saône), mais il fut battu par le candidat monarchiste clérical à quelques centaines de voix.

Au mois de juin de la même année, une vacance s'étant produite dans le XIXme arrondissement au conseil municipal de Paris, il y rentra comme l'élu du quartier d'Amérique, et fut nommé fort peu de temps après Président de ce conseil; il occupa depuis, à différentes reprises, le fauteuil de la présidence avec distinction. La netteté de son attitude, unie à un grand esprit de conciliation, lui avait acquis dans le conseil, une autorité incontestable. Le 6 février 1878, lors des nouvelles élections municipales, il rentra dans le VIme arrondissement et fut élu par le quartier Notre-Dame des Champs, sans concurrent. Immédiatement nommé Président du nouveau conseil, il fit, le 24 février, un discours fort applaudi après Victor Hugo et Louis Blanc sur la tombe de Ledru-Rollin. Il était encore président lors de la mort du colonel Denfert-Rochereau, député du VIme arrondissement. Il se trouvait naturellement désigné aux électeurs du vaillant défenseur de Belfort et fut élu en son remplacement le 23 juin 1878 par plus de 8 500 voix contre le candidat clérical, M. Victor Guérin, qui n'en n'obtint pas quatre mille.

M. Hérisson siége depuis cette époque dans la majorité républicaine de la Chambre des députés; il fait partie de la fraction avancée du groupe de l'Union républicaine et a représenté ce groupe dans des commissions importantes.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e volume. — N° 113. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

S. DE HÉRÉDIA



S. DE HÉRÉDIA

S. de Hérédia (Severiano) est né, le 8 novembre 1836, à la Havane (île de Cuba).

Amené à Paris à l'âge de huit ans, il fit de brillantes études au lycée Louis-le-Grand, d'où il sortit en 1855 avec le prix d'honneur des anciens élèves.

Doué d'éminentes qualités d'imagination, il s'adonna d'abord à de nombreux travaux littéraires et poétiques. Il collabora à la *Revue de Paris*, en compagnie de Laurent Pichat et de Louis Ulbach. Mais la nature sérieuse de son esprit le porta bientôt vers les études sévères des questions économiques. Vers 1865, il fut un des correspondants les plus actifs de la *Revue Hispano-Américaine*, le premier organe abolitionniste qui fut publié à Madrid. Il fit campagne pour l'abolition de l'esclavage avec Labra, un des rares députés républicains qui siègent aujourd'hui aux Cortès espagnoles.

Sa qualité d'étranger lui rendait difficile toute intervention effective dans le domaine de la politique française, et c'est dans la franc-maçonnerie, dont il est aujourd'hui un des chefs les plus autorisés, qu'il se fit le propagateur des théories philosophiques et politiques les plus larges et les plus démocratiques. Son action se fit bientôt sentir au sein des Loges parisiennes, agitées alors par la parole austère et puissante de Massol.

Surviennent les évènements lamentables de 1870. S. de Hérédia était à Tours, où venait de se réfugier la délégation du gouvernement de la Défense Nationale. Il croit alors de son devoir de s'unir plus intimement à sa patrie adoptive, aujourd'hui malheureuse, et il demande à être naturalisé Français. On lira avec intérêt la lettre que S. de Hérédia adressa à Crémieux, alors ministre de la Justice. Nous la trouvons dans les journaux de cette époque.

Tours, 23 septembre 1870.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous demander ma naturalisation définitive. Déclaré résident français par décret en date du 23 juin 1866, j'ai rempli, et au-delà, les conditions de séjour exigées par la loi. D'autre part, ma situation de fortune, mon nom et mes relations garantissent suffisamment que le titre de citoyen français sera honorablement porté par moi. J'ose donc espérer que vous voudrez bien statuer favorablement sur ma demande.

Espagnol d'origine, j'ai été élevé à Paris, j'y ai fait toutes mes études, et depuis longtemps je considère la France comme ma véritable patrie, comme la mère de mon esprit. Aujourd'hui qu'elle est en péril, je crois de mon devoir de lui payer ma dette de reconnaissance, et à

l'heure où les peuples l'abandonnent, je trouve bon de protester individuellement, de mon coin très obscur, contre ces abandons égoïstes.

Vous savez par quelques amis communs quel a toujours été mon idéal politique. La liberté, que vous restaurez aujourd'hui au milieu d'évènements lamentables et de secousses terribles, je l'ai longtemps appelée de tous mes vœux. Dès que ma qualité de Français m'y autorisera, je la défendrai au grand soleil, sans trêve ni merci, et pour elle, je vous le jure, tous les sacrifices me seront faciles.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, etc...

S. DE HÉRÉDIA.

On se rappelle le mouvement qui entraîna, après la guerre, tous les esprits vers les idées de régénération sociale, au moyen de l'instruction répandue à flots. S. de Hérédia se jeta vaillamment dans cette mêlée généreuse et fut un des fondateurs de la Société des écoles laïques, qui, comme on le sait, a créé et soutenu un grand nombre d'écoles républicaines à Paris.

En 1873, un siège de conseiller municipal était vacant dans le quartier des Ternes (XVII[e] arrondissement). C'est le quartier qu'habitait depuis longues années S. de Hérédia. Quelques électeurs, qui avaient su apprécier ses brillantes qualités d'esprit et ses fermes convictions républicaines, lui offrirent la candidature. Le corps électoral, séduit par la netteté de ses déclarations, le nomma conseiller municipal à une grande majorité.

En 1874 et en 1878, S. de Hérédia fut réélu à la presque unanimité des votants, aucun concurrent n'ayant pu lui être opposé.

On sait la place importante que par son travail assidu, et son talent réel, il est parvenu à occuper au Conseil municipal. Elu deux fois Secrétaire, puis Vice-Président, il fut enfin honoré l'année dernière du titre de Président du Conseil municipal de Paris. Ses connaissances administratives et financières l'ont désigné au choix de ses collègues, à deux reprises différentes, pour le poste de Président de la Commission du Budget.

Organisateur par tempérament, il a eu le rare bonheur de mener à bien la constitution de plusieurs des services les plus importants du département de la Seine. Celui de la surveillance du travail des enfants dans les ateliers et manufactures, qui est si puissamment organisé à Paris et dans la banlieue, est complètement dû à son initiative. Il est Président de la Commission départementale supérieure qui le dirige. Les bibliothèques municipales, qui fonctionnent dans les vingt mairies, lui doivent également beaucoup.

Il vient cette année même d'être nommé Président d'une des plus fortes associations d'enseignement libre qui existent à Paris : il a recueilli à l'Association Philotechnique l'héritage de Victor Hugo.

Mêlé à une infinité d'autres sociétés, sociétés de secours mutuels, sociétés d'enseignement, etc., etc., il leur prête sans cesse le concours de sa parole éloquente dans des conférences toujours applaudies. Il vient même de fonder à Paris une école professionnelle et ménagère pour jeunes filles : l'instruction y est donnée gratuitement.

Aussi bien l'Ecole est sa grande passion.

Il s'écriait, dès 1871, dans un appel adressé à nos amis :

« Aux Etats-Unis, il n'est pas un rentier, un industriel, un homme intelligent et aisé qui « ne tienne à honneur d'appartenir à des Comités scolaires. Plus de sept cent mille personnes « des classes les plus riches s'y occupent des intérêts intellectuels du pays.

« Suivons cet exemple donné par la grande République. Groupons-nous et agissons, si « nous voulons supprimer l'ignorance, si nous voulons répandre enfin un enseignement « fondé sur des principes de Justice et d'Ordre démocratique.

« En tête de ces principes, nous plaçons la laïcité absolue des programmes dans l'école, « avec le respect le plus entier pour les sentiments religieux des parents, et la liberté incon- « testée pour eux de donner, au dehors, à leurs enfants, tel enseignement dogmatique qui leur « conviendra.

« C'est vous dire que nous croyons indispensable au progrès des lumières, au bon équili-
« bre des esprits, la séparation complète de l'Ecole et des Eglises.

« Notre appel s'adresse donc à tous ceux qui parmi vous réclament, au nom même de la « liberté de conscience, l'instruction laïque et libre.

« L'Ecole largement ouverte à tous, sécularisée et fortifiée dans ses programmes, peut seule « être l'initiatrice souveraine de la Liberté. Continuons à provoquer en sa faveur l'action des « pouvoirs publics, à demander, comme une loi de salut national, une nouvelle loi scolaire « plus large et plus progressive.

« Mais ne bornons pas là notre tâche.

« Défendre par des pétitions, par la parole et par la plume, les droits de l'enfant à l'instruc- « tion scientifique et morale, c'est bien ; les lui restituer par notre seul effort, c'est mieux.

« Demander des écoles à l'Etat, à la commune, c'est notre droit ; en créer nous-mêmes, ce « sera notre honneur ! »

S. de Hérédia est resté fidèle à sa foi en l'initiative individuelle.

Cette année même, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, il vient de tracer, lors de l'inauguration solennelle des cours de l'Association philotechnique, le plan de toute une organisation grandiose d'Université libre, laïque et populaire. Il entend y réunir, derrière notre grande Université d'Etat, toutes les associations républicaines dévouées à l'instruction, pour en faire une armée puissante et disciplinée.

Son éloquent discours est à lire et à méditer.

Cette notice serait incomplète, si nous ne disions un mot des qualités de cœur de cet excellent républicain. Il n'est pas une œuvre d'instruction ou de bienfaisance qui n'obtienne son concours. Accessible à tous, dévoué surtout aux petits et aux humbles, S. de Hérédia a la préoccupation constante du malheur à soulager et du service à rendre.

Pour que sa popularité soit complète, il ne lui manque plus que d'avoir des ennemis.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

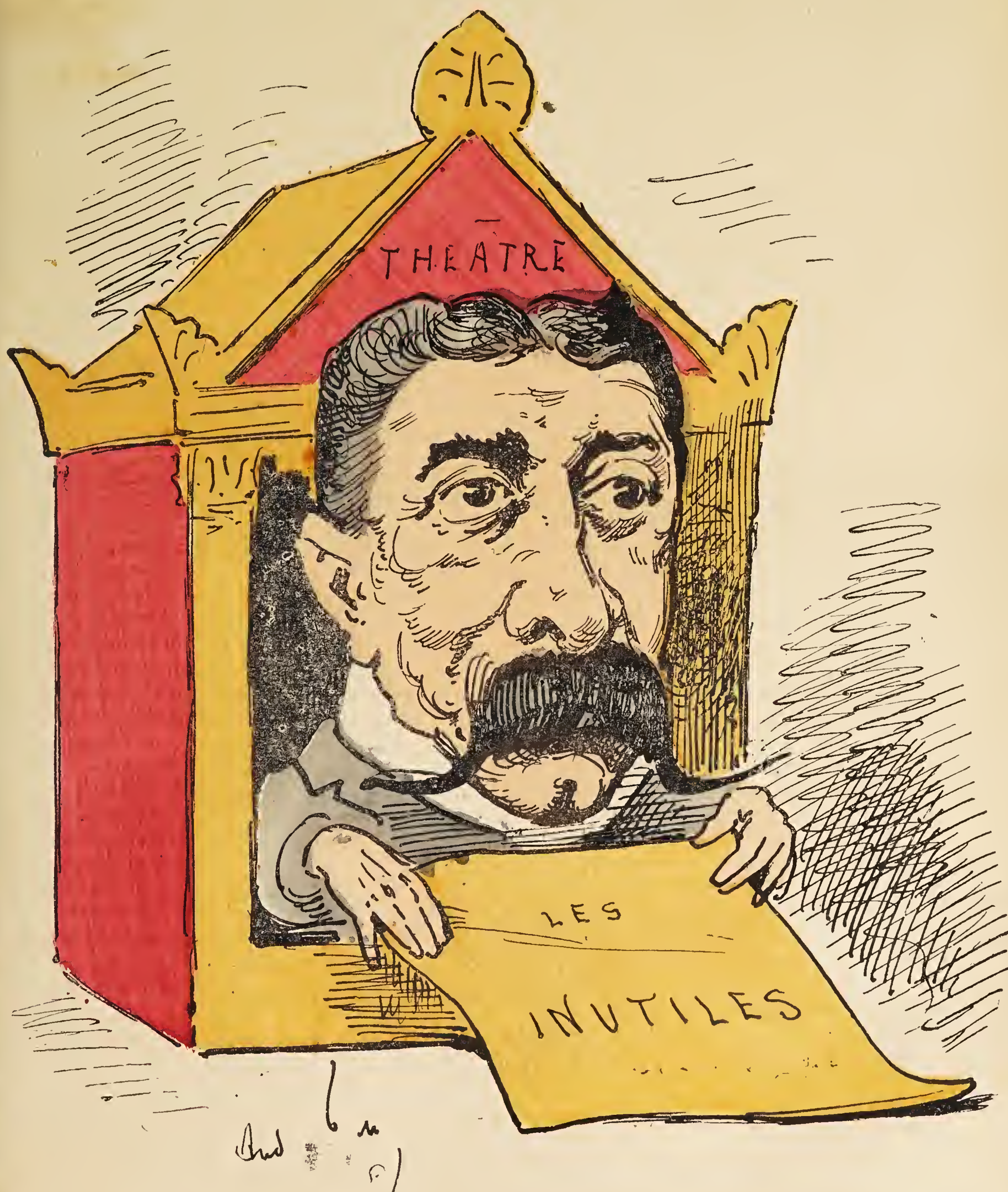
3e volume. — N° 114. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

ÉDOUARD CADOL



ÉDOUARD CADOL

Victor-Edouard Cadol, né le 11 février 1831 (jour où les Parisiens jetèrent l'archevêché à l'eau), rue Thiroux (actuellement prolongement de la rue Caumartin).

Dirigé vers l'Ecole centrale, en vue d'en faire un ingénieur. Des revers de fortune forcèrent sa famille à interrompre ses études, en 1848. Son père qui occupait un haut emploi au chemin de fer du Nord, le prit avec lui, en 1849, comme surnuméraire, et le fit passer successivement par tous les services de l'exploitation. — Par malheur, il n'avait point le goût de l'administration, et il tâchait de suppléer à ce qui lui manquait par des lectures et des études privées. Résolu à écrire, quand même, il quitta le Nord en 1853, et, comme tant d'autres, donna sa première pièce à *Bobino*. On n'étonnera personne en avouant qu'elle ne l'enrichit pas. Tout en continuant d'étudier, il donna de petites pièces, aux *Délassements*, aux *Folies-Dramatiques,* aux *Folies-Nouvelles*, des levers de rideau à la *Gaîté*; à l'*Ambigu*, et publia ses premiers romans à l'ancienne *Estafette* (de Dumont) et dans le journal belge le *Nord*. — Pour vivre et travailler, il fabriquait, sur commande, des pièces, au compte de prétendus auteurs, qui les faisaient jouer sous leur nom, en payant les directeurs (des vieilles dames quelquefois). Dans le même but, il écrivait, sous le patronage amical de Victor Borie, dans les recueils d'agriculture : le *Moniteur vinicole*, le *Vigneron*, le *Nord-Ouest*, etc. L'œnologie de l'*Encyclopédie de l'agriculteur*, de Firmin Didot, est signée de son nom. Il fit pour les Garnier frères, un *Cuisinier universel*, que ceux-ci durent faire revoir, car, il en convient, sa compétence en ces matières était, si possible, encore moins grande qu'en agriculture et viticulture. Il ne s'en tirait qu'en *consultant* beaucoup ceux qui avant lui avaient écrit là-dessus. *On frémit* (comme on dit aux Nouvelles diverses) si l'on songe que ceux qu'il *consultait* ainsi n'en savaient peut-être pas plus que lui en ces choses. Plus tard, il put trouver un meilleur emploi de sa plume : Le *Salon* et des romans à l'*Univers Illustré*, au *Monde illustré;* quelques petites pièces, et des travaux de librairie; puis il entra comme secrétaire de la rédaction au journal *Le Temps*, avec Nefftzer, Schérer, Hébrard, Floquet, Louis Blanc (qui collaborait de l'exil), Chassin et d'autres. — Avec About et Sarcey, il fonda un journal hebdomadaire, *l'Esprit Français*, qui n'eut que quelques numéros. — M. Jouvin, rendant compte un jour d'une pièce de Cadol, dit malicieusement à ce propos :

«..... M. Edouard Cadol avait fondé, avec quelques amis, un journal *qu'ils lisaient entre eux...* »

C'était vrai. Absolument ignorant de la réclame et de l'annonce, Cadol attendait que les abonnés lui tombassent, comme les alouettes, du ciel et tout rôtis !

C'est après cette belle affaire que, invité par George Sand à passer une quinzaine dans sa propriété de Nohant, il y fut retenu un an. Madame Sand lui fit faire là sa première pièce à *intentions* littéraires : *La Germaine*, en 3 actes, jouée au Vaudeville en 1863.

La *grande Madame*, comme l'appelaient ses amis, avait aisément reconnu en son hôte, deux qualités, trop natives pour qu'il eût à en tirer vanité : la gaîté naturelle et l'attendrissement. Cela lui paraissait suffisant pour les besoins de la scène. Mais elle avait reconnu, avec la même facilité, que, sur plus d'un point, Cadol ne possédait que des notions sommaires et superficielles. Il y avait des trous à combler.

Retenue par une délicatesse exquise, elle n'osait s'en expliquer nettement, et pourtant, elle *voulait* que son futur confrère les bouchât, ces trous. Et il n'est sortes d'expédients auxquels elle ne recourût pour amener ce résultat.

Tantôt elle se prétendait embarrassée par un point d'histoire, disant avoir besoin d'être fixée sur une date précise, en vue d'un roman qu'elle projetait d'écrire, et elle demandait à Cadol, *comme un service*, de fouiller dans sa bibliothèque; de contrôler tel historien par tel autre; de faire une sorte d'enquête et de lui en rédiger un rapport.

Tantôt, c'était sur une question de philosophie. « Ne s'était-on pas trompé sur Spinosa! Etait-ce vraiment un spiritualiste? N'était-il pas plutôt panthéiste, inconscient, à son insu? » Et elle chargeait Cadol de voir un peu à cela, de lire et de relire; de comparer avec d'autres, toujours sous prétexte de lui rendre service, à elle.

Et Cadol remuait les bouquins, lisait, relisait, comparait, entassait notes sur notes, pour un mémoire final, dont George Sand n'avait que faire bien entendu; mais qui lui assurait que l'aspirant homme de lettres avait ajouté à son fonds, comblait peu à peu ces *trous* qu'elle avait remarqués.

A propos de cette pièce : *La Germaine*, elle usa d'un procédé qu'une femme seule pouvait imaginer, pour en améliorer la version première.

Cadol l'avait écrite, la lui avait soumise, pris lui-même un rôle, et parents et amis de la maison l'avaient jouée sur le théâtre de Nohant.

Madame Sand vit les défauts de ce premier jet; mais crainte de décourager l'auteur, elle trouva un biais pour les corriger.

— Ecoutez, lui dit-elle. Puisque notre public demande une seconde représentation, il faut lui faire une surprise. Donnez-moi votre pièce; je vais la récrire en patois berrichon.

Elle le fit; mais dame!... tout en *traduisant*, elle coupait ce qui était trop long, elle jetait des points lumineux, elle intervertissait des scènes, elle *corrigeait*, en un mot, donnant, comme sans y tâcher, une leçon de goût et de *métier* au débutant; semblant s'appliquer à dissimuler son enseignement; se dérober, par avance, à la reconnaissance de l'*élève* qu'elle avait à cœur de mieux armer pour le combat.

Après un an, elle lui permit de partir et, dès le retour, il continua à travailler exclusivement pour le théâtre. Il donna successivement : *le Maître de la Maison*, 5 actes à l'Odéon, avec Ed. Foussier et Jules Barbier; — *les Ambitions de M. Fauvelle*, 5 actes, seul, à l'Odéon; *les Inutiles*, 4 actes, seul, à Cluny (joués à l'Odéon, l'année dernière); *la Fausse Monnaie*, 5 actes, seul, à Cluny; *la Belle Affaire*, 3 actes, seul, au théâtre du Château-d'Eau; *Jacques Cernol*, 3 actes, seul, au Vaudeville; *les Créanciers du Bonheur*, 3 actes, seul, à l'Odéon; *l'Enquête*, 3 actes, au Gymnase; *le Spectre de Patrick*, 5 actes, 7 tableaux, seul, au Château-d'Eau; *la Tache originelle*, 3 actes, en collaboration, Cluny; *le Neveu d'Amérique*, 3 actes avec Jules Verne, Cluny; *le Mystère*, 1 acte, Château-d'Eau, *Memnon*, aux Folies-Bergère, *le Secrétaire Particulier*, 3 actes, en collaboration, à l'Odéon; *le Puits de Carnac*, 4 actes, en collaboration, Château-d'Eau; *Une Amourette*, 4 actes, seul, Cluny; *le Tour du monde en 80 jours*, avec Dennery et Jules Verne, Porte-Saint-Martin; *l'Affaire est arrangée*, avec Busnach, Gymnase; *la Grand'Maman*, 4 actes, seul, à la Comédie-Française (dernière création de Madame A. Plessy); *la Comtesse Berthe*, 4 actes, seul, théâtre

des Arts, *le Serpent*, 3 actes en collaboration, Odéon. — Entre-temps, il rédigeait le feuilleton dramatique dans *le Soir*, avec About, Pessard, Claretie, etc., après avoir collaboré, sous l'empire, d'abord, au *Panthéon de l'Industrie*, avec Delescluze, A. Ranc, etc., puis au *Courrier Français*, avec Vermorel, Tolain, etc. Il a fait aussi des romans publiés dans *le Siècle*, *le XIXe Siècle*, *l'Evénement*, etc., édités ensuite chez Michel Lévy et E. Dentu. En voici la liste : *les Belles Imbéciles*, — *Madame Elise* (dont il a fait un drame, représenté au théâtre Historique, 5 actes, sous le titre de *la Famille*, accompagné d'une comédie en 1 acte : *le Meunier de Rambouillet; la Bête noire; le Cheveu du Diable; le Monde Galant; Rose, Grandeurs et Misères de la vie théâtrale; Marguerite Chauveley; Berthe Sigelin; la Diva; la Grande Vie; la Princesse Aldée; Un Enfant d'Israël; le Fils adultérin*, etc., etc.

Caractère des pièces et romans : Vulgarisation démocratique d'idéals anti-cléricaux ; leur substituant la poésie du devoir gratuit, qui ne prétend qu'à la satisfaction, résultant de l'accomplissement du devoir, et cela, par des procédés gais, le développement comique et attendrissant d'une fable réelle (qu'il ne faut pas confondre avec : réaliste ou naturaliste) dans une forme qu'il s'applique à rendre naturelle et amusante.

En somme, un écrivain démocrate, qui a le culte de Voltaire, dont il a adopté la philosophie (toutes proportions gardées bien entendu), ce qui entraîne une horreur insurmontable du système spiritualiste, et, plus particulièrement, de la forme et de la conception *romantiques*.

PIERRE ET PAUL.

Les Hommes d'aujourd'hui :

En vente : Victor Hugo. — Léon Cladel. — Constant Coquelin. — Zola. — Gambetta. — Aurélien Scholl. — Sarah Bernhardt. — Nadar. — Auguste Vacquerie. — André Gill. — Emile de Girardin. — Capoul. — Louis Blanc. — Edmond About. — Croizette. — Grévin. — Emile Littré. — Francisque Sarcey. — Bardoux. — Métra. — Challemel-Lacour. — Daudet. — Garibaldi. — Jules Grévy. — Ernest Hamel. — Floquet. — Saint-Genest. — Lockroy. — Clémenceau. — Hector Pessard. — Monselet. — Docteur Pajot. — Ranc. — Jules Claretie. — Jules Ferry. — Erckmann-Chatrian. — Spuller. — Victor Poupin. — Général de Wimpfen. — De Lesseps. — Anatole de La Forge. — Siebecker. — Jean Macé. — Vaucorbeil. — Yves Guyot. — Carjat. — Emmanuel Vauchez. — Schœlcher. — Castagnary. — Alexis Bouvier. — Léon Bienvenu. — Alfred Naquet. — Cantin. — Paul Arène. — Jobbé-Duval. — Lecoq. — Hérold. — Pierre Véron. — Théodore Aubanel. — Mario Proth. — Humbert. — Théodore de Banville. — Olivier Pain. — Allain-Targé. — Dumaine. — Tony-Révillon. — H. Rochefort. — Laisant. — Farcy. — Léo Taxil. — Secondigné. — Gagneur. — Arsène Houssaye. — Laurent Pichat. — A. S. Morin. — Hector France. — Benjamin Raspail. — Castellani. — Emond Turquet. — Gustave Rivet. — Général Pittié. — Barodet. — Corbon. — Nadaud. — E. Boursin. — Général Farre. — Lauth. — Deschanel. — Blanpain. — Greppo. — Escoffier. — Nicole. — Henri Brisson. — Jules Roche. — Noël Parfait. — Arthur Arnould. — Léon Richer. — Frébault. — Cantagrel. — Cochery. — Leconte (de l'Indre). — Maria Deraismes. — Victor Meunier. — Ernest d'Hervilly. — Camille Pelletan. — Edmond Lepelletier. — Tolain. — Camille Flammarion. — Peyrat. — Emmanuel Gonzalès. — Charles Hérisson. — S. de Hérédia.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e volume. — No 115. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

DENIS POULOT



DENIS POULOT

Denis Poulot est né à Gray-la-Ville (Haute-Saône), le 3 mars 1832. Son père, ancien capitaine, décoré au siège d'Huningue (1815), brigand de la Loire sous la Restauration, entreprit, après la Terreur blanche, un commerce de fer et de bois à Gray, où il a laissé les meilleurs souvenirs de libéralisme et de bienfaisance. Des cinq garçons de sa nombreuse famille (10 enfants) l'aîné lui succéda, deux suivirent la carrière des armes et sont actuellement chefs d'escadrons dans l'armée active, les deux autres se lancèrent dans l'industrie. Alfred, le plus âgé, élève de l'école des Arts-et-Métiers de Châlons, promotion de 1836 à 1839, de la maison Varrall, Elwell et Poulot, constructeurs, est mort malheureusement en 1870, en pleine réussite; Denis, celui qui nous occupe, mérite à plusieurs titres de figurer dans notre galerie des hommes d'aujourd'hui.

Comme unité marquante des nouvelles couches, c'est une individualité qui a émergé des travailleurs manuels à force de labeur, de persévérance et d'intelligence ; ainsi qu'il le dit dans son langage imagé et pittoresque : « L'ascension a été dure et difficile et ses pièces justificatives sont prêtes pour paraître devant les Fouquier-Tinville de la liquidation sociale, afin de rendre compte des soi-disant cristaux de la sueur du peuple ; comme *exploiteur*, il prétend qu'on lui en redoit ».

A sa sortie de l'école des Arts-et-Métiers de Châlons, il vint à Paris, chez son frère, où il fut, pendant trois ans et demi, tour à tour ajusteur, dessinateur, tourneur et chef monteur. En août 1852, il entra chez M. Ernest Gouin, constructeur de locomotives, en novembre de la même année, il était nommé contre-maître. Ce contre-maître de vingt ans dirigea pendant quatre années d'une façon remarquable de 3 à 400 ouvriers. Il fut ensuite attaché à l'ingénieur Audry qui construisait le fameux Pont de Brest, puis directeur intéressé de la maison Doré et Chevet, du Mans, maison qu'il quitta en mars 1857 pour créer avec un de ses beaux-frères et au moyen de faibles ressources, une fabrication de ferronnerie dans le XIXe arrondissement de Paris. Son beau-frère s'étant retiré, il resta seul à la tête de l'usine qu'il céda en 1868 après une création importante qui lui valut un éclatant succès et lui mérita à l'exposition de 1867, une médaille d'argent et une médaille de la société d'encouragement.

Trop jeune pour abandonner le mouvement des affaires, il fonda en 1872 dans le XIe arrondissement, une fabrique de produits pour le polissage, industrie qui restait stationnaire par le manque d'applications mécaniques, il créa à cet effet, une dizaine de machines qui ont figuré à l'exposition de 1878 et valurent à leur auteur une médaille d'argent. Cette médaille a été une déception pour l'ardent industriel, il comptait sur la médaille d'or, ses créations permettaient de réduire sensiblement la main-d'œuvre dans le travail du fer et apportaient à toute l'industrie métallurgique un puissant auxiliaire. Mais le jury le trouva sans doute trop jeune... c'était le tour de l'ancienneté!

Denis Poulot n'est pas un industriel dans l'acception banale du mot, c'est un novateur doublé d'un négociant habile ; heureusement le négociant a chez lui dominé l'inventeur et lui a permis de mettre à profit toutes ses créations. Ses machines à tarauder sont universellement connues, sa brochure sur le taraudage est consultée par tous les ingénieurs et le *Pas Denis Poulot* a été admis par la marine de l'État et par un grand nombre de constructeurs, il n'a pas été dépassé dans cette branche particulière de la mécanique. Nous ne voulons pas parler de toutes les autres machines qu'il a inventées, nous tenons à rester sur les deux genres principaux qui lui ont valu de véritables succès. On peut dire qu'il est un maître dans cette spécialité.

Il serait nécessaire d'avoir la vie détaillée de bon nombre de ces fils de la Révolution qui, sortis des phalanges de la production, se sont élevés par le travail, l'intelligence et l'esprit d'ordre, afin d'en faire le récit aux élèves de nos écoles communales. Ces exemples seraient une réponse éclatante à tous ces rhéteurs de réunions publiques dont la mission est de surexciter des appétits chez les travailleurs dont les sept dixièmes n'ont pas les qualités nécessaires pour administrer sagement leur gain journalier.

A côté du producteur, de l'homme aux conceptions utiles et pratiques dans sa profession, il y a, chez Denis Poulot, le penseur. C'est un réformateur, un écrivain avec une langue et un style à lui. Il a dit de lui dans un livre dont nous allons parler : « Nous qui n'avons pas reçu l'instruction nécessaire pour exposer nos idées dans le langage correct des écrivains, nous nous sommes senti raffermi et encouragé par cette pensée que, si les écrivains de profession possèdent le style et la manœuvre de la phrase, ils n'ont pas dans une question aussi capitale (le Travail), la principale condition pour la bien discuter, l'Expérience. Car combien peu d'écrivains ont vécu dans les ateliers, combien peu sont descendus dans les milieux dégradants où le mal s'élabore, où les mœurs se forment, où les travailleurs se corrompent. »

Sans le savoir, il est devenu le père du naturalisme. En 1869 il a écrit un livre curieux, plein d'enseignements, ce livre intitulé « *le Sublime* » eut à cette époque et depuis un grand succès ; or pour tout écrivain qui sait comment se font les livres, il est évident que M. Zola a conçu *l'Assommoir* après avoir lu *le Sublime* ; du reste les innombrables emprunts qu'il lui a faits en sont la preuve indéniable, le titre, les noms des personnages, rien n'y manque. A l'apparition de l'*Assommoir* un *tolle* général s'est élevé dans toute la presse pour dénoncer cette piraterie. Les broderies que l'écrivain de talent a ajoutées à son roman, ne sauraient en dissimuler la charpente.

Ce point est très secondaire, *le Sublime* est un livre sur les ouvriers qu'il faudra consulter toutes les fois qu'il sera question de formules sociales. La première partie a été comme une révélation de la vie et des mœurs de la classe ouvrière, à notre avis ce n'est certes pas la plus intéressante, nous lui préférons, et de beaucoup, la seconde qui contient la solution de la plupart des problèmes sociaux ; l'auteur a traité là entre autres cette importante question de l'apprentissage en dehors de l'atelier toujours corrupteur, question dont on ne peut nier l'actualité, et qui agite tous les esprits. Les désolants tableaux que l'on trouve dans *le Sublime*, et ces contacts malsains sont des arguments irréfutables en faveur de l'école professionnelle, l'unique remède à cette plaie.

On a prétendu que *le Sublime* retardait de quinze ans ; nous ne sommes pas de cet avis, on entre à peine dans les réformes qu'il signale, relisez les chapitres sur les conseils de prud'hommes, les syndicats et les assurances et vous verrez ce qu'il reste à faire. *Le Sublime* est un livre d'actualité comme au jour de son apparition.

Nous venons de le relire, et nous sommes profondément convaincu, avec son auteur, que les deux premiers instruments qu'il est du devoir de l'État de fournir aux travailleurs sont l'instruction par l'école communale, l'éducation par l'école professionnelle. Nous féliciterons à ce propos, M. le préfet de la Seine d'avoir nommé Denis Poulot, membre de la Commission des écoles professionnelles. Sa grande connaissance des choses du travail, sa longue expérience puisée au contact journalier de la classe ouvrière lui donnent une compétence spéciale et lui ont acquis des lumières qui aideront puissamment les travaux de cette commission.

Nous ne saurions terminer cette étude du livre de Denis Poulot sans rappeler l'opinion de la presse au moment de sa publication. Voici ce que M. Luchet, du *Siècle*, disait de cette œuvre :
« Jusqu'ici, les écrivains qui font des livres et les avocats qui font des discours avaient parlé de
« l'ouvrier en mal ou en bien, et presque toujours avec trop de l'un ou de l'autre : haine ou
« amour, malédiction ou apothéose ; les gémonies ou le Capitole. Quand ce n'était pas pas-
« sionné, c'était rebutant. Quand ce n'était pas un plaidoyer, c'était un réquisitoire. Et tou-
« jours à grand fracas comme un prospectus. Pierre d'attente et piédestal, avec le nom des-
« sus : « un tel, candidat, fecit ! » Celui qui n'est que témoin, qui ne fait métier ni de parler
« ni d'écrire, est le premier qui soit venu dire les choses telles qu'elles sont, et les rattacher bra-
« vement à leurs vraies causes, avec un accent, un attrait, un piquant si vifs et si nets, qu'une
« fois le livre ouvert on s'y plante jusqu'au bout. Vaste champ ouvert à d'autres après lui !
« Vaste et profond, mais difficile. »

Denis Poulot, après avoir publié *le Sublime*, s'est occupé des questions techniques concernant la mécanique. Il a écrit pour la *Revue industrielle* une suite d'études sur les machines-outils en prenant successivement tous les organes et montrant par le dessin tous les systèmes, en les accompagnant de réflexions et de critiques ; trois études ont déjà paru : *Les Tours ; Les Machines à tarauder ; Les Machines à fabriquer les rivets*. Ces ouvrages sont principalement

destinés aux écoles professionnelles; l'auteur s'est moins attaché à faire des descriptions de machines qu'à fournir aux élèves des renseignements utiles et complets.

Dans un ordre d'idées politiques, Denis Poulot a publié en octobre 1871, le *Manifeste d'un bourgeois démocrate*, brochure pleine d'húmour, où nous trouvons ce portrait de l'ouvrier : « Souverain coiffé du bonnet phrygien, bonnet des forçats, est-ce une ironie ou un trait d'esprit? « Peu importe : le choix de la couronne est bien trouvé, heureusement qu'il est rouge : tra- « vaux forcés à temps; espoir du travail libre ; tes argousins sont féroces; pas de maladresse, « te dis-je ; ils cherchent tous les moyens de te placer le bonnet vert de la perpétuité. Laisse « monsieur Capital; pour l'instant il n'y peut rien ; quand tu auras fait tes preuves, il te « donnera sa fille en mariage. » Nous voudrions voir cette œuvre de bon sens dans les mains de tous les travailleurs.

On a parlé de l'entêtement des Bretons, on pourrait ajouter la ténacité des Francs-Comtois. Denis Poulot ne fera pas mentir la devise taillée sur un monument de Besançon :

Comtois, rends-toi.
Nenni ma foi.

C'est un homme ardent, convaincu, énergique, d'une forte résolution, tout d'une pièce, il est du reste tout entier dans son livre qu'il a vécu.

M. Hérold, Préfet de la Seine, connaissait depuis longtemps Denis Poulot, il avait su apprécier son caractère, sa valeur, aussi n'a-t-il pas hésité à lui confier la mairie du plus populeux arrondissement de Paris, le onzième, composé en grande majorité de travailleurs.

C'est un des maires les plus actifs de Paris et l'un des plus occupés, car ce n'est pas une mince besogne d'administrer et de satisfaire une population de plus de 200 000 habitants, qui compte 20 000 indigents inscrits au bureau de Bienfaisance et 15 000 enfants dans ses écoles. Depuis bientôt deux ans qu'il essuie les pleurs, qu'il assiste à ces effrayantes scènes de misères profondes dont les mairies de Paris sont parfois le théâtre, il doit posséder de curieux documents pour continuer son œuvre ou plutôt son analyse.

En dehors de ses fonctions municipales, Denis Poulot est administrateur de la Banque populaire. Sa place était marquée dans cette œuvre de détente sociale, nul plus que lui n'était à même d'apprécier les bienfaits d'une institution de ce genre et d'en propager la doctrine.

On se plaint que nous manquons de caractère.

En voilà un.

Denis Poulot a quatre fils, un sergent à l'École de Châlons, 1 qui se présente l'année prochaine au concours et les deux autres qui se préparent à embrasser la même carrière.

PIERRE ET PAUL.

Les Hommes d'aujourd'hui :

Victor Hugo. — Léon Cladel. — Constant Coquelin. — Zola. — Gambetta. — Aurélien Scholl. — Sarah Bernhardt. — Nadar. — Auguste Vacquerie. — André Gill. — Emile de Girardin. — Capoul. — Louis Blanc. — Edmond About. — Croizette. — Grévin. — Emile Littré. — Francisque Sarcey. — Bardoux. — Métra. — Challemel-Lacour. — Daudet. — Garibaldi. — Jules Grévy. — Ernest Hamel. — Floquet. — Saint-Genest. — Lockroy. — Clémenceau. — Hector Pessard. — Monselet. — Docteur Pajot. — Ranc. — Jules Claretie. — Jules Ferry. — Erckmann-Chatrian. — Spuller. — Victor Poupin. — Général de Wimpffen. — De Lesseps. — Anatole de La Forge. — Siebecker. — Jean Macé. — Vaucorbeil. — Yves Guyot. — Carjat. — Emmanuel Vauchez. — Schœlcher. — Castagnary. — Alexis Bouvier. — Léon Bienvenu. Alfred Naquet. — Cantin. — Paul Arène. — Jobbé-Duval. — Lecoq. — Hérold. — Pierre Véron. — Théodore Aubanel. — Mario Proth. — Humbert. — Théodore de Banville. — Olivier Pain. — Allain-Targé. — Dumaine — Tony Révillon. — H. Rochefort. — Laisant. — Farcy. — Léo Taxil. — Secondigné. — Gagneur. — Arsène Houssaye. — Laurent Pichat. — A.-S. Morin. — Hector France. — Benjamin Raspail. — Castellani. — Edmond Turquet. — Gustave Rivet. — Général Pittié. — Barodet. — Corbon. — Nadaud. — E. Boursin. — Général Farre. — Lauth. — Deschanel. — Blanpain. — Greppo. — Escoffier. — Nicole. — Henri Brisson. — Jules Roche. — Noël Parfait. — Arthur Arnould. — Léon Richer. — Frébault. — Cantagrel. — Cochery. — Leconte (de l'Indre). — Maria Deraismes. — Victor Meunier. — Ernest d'Hervilly. — Camille Pelletan. — Edmond Lepelletier. — Tolain. — Camille Flammarion. — Peyrat. — Emmanuel Gonzalès. — Charles Hérisson. — S. de Hérédia. — Edouard Cadol.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e volume. — N° 116. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

HECTOR MALOT



HECTOR MALOT

Ce fut, comme chacun sait, dans les premières années de l'empire, en 1856, au milieu du silence de la presse bâillonnée, que M. Jules Simon fit paraître le *Journal pour Tous.*

Tout étrangère qu'elle restât, et pour cause, à la politique, la petite feuille n'en avait pas moins, par l'ensemble de sa rédaction, une couleur d'opposition nettement accentuée. Aussi la plupart des débutants, des jeunes d'alors, soucieux de leur dignité et partant peu disposés à se mettre à la solde de l'homme sinistrement burlesque de Décembre, briguaient-ils l'honneur de collaborer à l'un des rares organes qui n'émargeaient point aux fonds secrets de la cassette impériale.

Un jour, M. Jules Simon vit entrer dans son cabinet un jeune homme se présentant au nom d'un philosophe célèbre dont l'auteur du *Devoir* avait été le plus brillant élève.

— Que savez-vous ? lui demande avec bienveillance le rédacteur en chef.

— Mon dieu, monsieur, je sais le droit, l'histoire, la littérature.....

— Tout le monde sait ça. Vous n'avez pas de roman ?

— Non, monsieur, pas encore.

— Alors j'ai bien peur de ne pas pouvoir grand'chose pour vous.

Le visiteur allait se retirer, quand M. Jules Simon se ravisant :

— Enfin, voyons, vous connaissez bien une science quelconque ?

— La botanique, oui, monsieur, je connais la botanique !

— Avez-vous vingt sous ?

— Oui.....

— Eh bien, courez aux Champs-Elysées, à l'exposition des fleurs et rapportez-moi un article.

M. Hector Malot, car on a facilement deviné que le rédacteur du *Journal pour Tous* et l'auteur de la *Bohème Tapageuse* ne font qu'un seul et même personnage, M. Hector Malot, dis-je, est né le 20 mai 1830, à Labouille (Seine-Inférieure). Après avoir fait d'excellentes études à Rouen, il vint à Paris avec l'intention vague de suivre les cours de la Faculté de droit. Bientôt, entraîné par son tempérament de fouilleur et d'analyste, il abandonna les Institutes et les Pandectes pour se livrer tout entier à l'étude de la bête humaine dans ce qu'elle a de plus complexe et de plus divers, dans ses passions et ses appétits.

En attendant le succès, il écrivit des biographies ; il composa même, sous l'inspiration d'un sénateur fin politique mais pauvre grammairien, de graves traités sur l'étiquette et les charges de l'ancienne monarchie, auxquels l'homme d'Etat n'eut que la peine de mettre son nom. Entre-temps, il fit, en collaboration avec Théodore Barrière, quelques pièces de théâtre que celui-ci signa seul, mais dont il ne serait pas fort malaisé de retrouver les titres.

Cependant toutes ces occupations n'avaient pas un seul instant détourné M. Hector Malot du but qu'il s'était proposé. Sur la fin de l'année 1858, il achevait sa première œuvre vraiment sérieuse, *les Amants*, qui formaient la première partie des *Victimes d'Amour*.

Alors commença la chasse à l'éditeur. Le jeune écrivain présenta tout d'abord son manus-

crit à Michel Lévy qui le reçut à correction : « Certains passages un peu vifs étaient gros de procès et d'amendes; quelques retouches..... » Il ne voulut pas en entendre davantage, reprit son roman, le porta successivement chez Poulet-Malassis, chez Bourdillat et chez Dentu qui lui opposèrent la même fin de non-recevoir. Personne ne se souciait d'avoir maille à partir avec les tribunaux pour l'œuvre d'un débutant.

De guerre lasse, M. Hector Malot revint à Michel Lévy et, souscrivant à toutes ses conditions, tailla et retailla dans son roman, furieux, mais bien forcé d'en passer par là s'il ne voulait pas voir le fruit de ses veilles, de ses labeurs incessants, s'en aller en pure perte.

Ici se place naturellement un détail qui n'est pas sans présenter quelque intérêt. Dentu qui avait, comme on vient de le voir, refusé le premier ouvrage de M. Hector Malot, a payé, il y a quelques années, à Michel Lévy la somme de cent mille francs pour la propriété des vingt volumes édités par ce dernier. Ce fait n'est pas sans analogie avec l'aventure de Victor Hugo déclarant nettement à un libraire qu'en refusant son manuscrit, il refusait la fortune.

Enfin, *les Amants* parurent et leur apparition fit grand bruit dans le monde littéraire. La manière neuve et hardie dont le sujet était traité étonna la critique qui comprit que, par ce début éclatant le jeune auteur s'affirmait comme quelqu'un avec qui l'on devait désormais compter. Voici, du reste, ce qu'écrivait au *Moniteur*, de M. Malot, M. Edouard Thierry, depuis directeur de la Comédie-Française : « *Il a toutes les qualités de l'homme né pour savoir les autres et les passionner en les racontant.* » Il serait difficile maintenant encore de donner une définition plus exacte du romancier qui nous occupe.

Un an après M. Malot donna les *Amours de Jacques* à *l'Opinion Nationale*, que venait de fonder M. Guéroult, puis le *Constitutionnel* publia la suite des *Amants*, *les Epoux et les Enfants.* Mais ce qui mit le sceau à son renom, ce fut un article de M. Taine paru au *Journal des Débats* du 19 décembre 1865. Cet article élogieux presque sans restrictions se terminait ainsi : « *J'éprouve aujourd'hui un plaisir vif et neuf pour un critique, celui de saluer un talent précoce, original et solide, dans la personne d'un homme que je ne connais pas et que je n'ai jamais vu.*

Malgré toute sa réserve, M. Malot ne put se dispenser d'aller remercier l'éminent critique qui avait, en quelque sorte, consacré son talent. M. Taine lui offrit aussitôt de le présenter à M. Bertin, directeur du *Journal des Débats* où, peu de temps après, il écrivit en feuilleton son cinquième ouvrage : *Un beau-frère.*

Il sera peut-être curieux de donner ici l'opinion de M. Zola, en 1866, sur M. Malot : « *J'ai lu*, écrit-il au *Salut public*, *les Victimes d'Amour, de M. Hector Malot, avec une volupté exquise* » ; puis au *Figaro* du 18 décembre 1866 : « *En somme j'ose dire que les Victimes d'Amour sont une des œuvres les plus remarquables de ces dernières années et c'est pour cela que je me suis plu, au début de cet article à montrer M. Hector Malot portant le tablier de l'anatomiste et fouillant la chair vivante de la bête humaine.* »

Voilà ce qu'écrivait, il y a quatorze ans, M. Zola qui depuis n'a trouvé, paraît-il, de *volupté exquise* que dans l'éreintement consciencieux de tout ce qui ne porte pas sa marque de fabrique.

A partir de ce moment, M. Malot ne fait que marcher de succès en succès ; citons pour mémoire : *Romain Kalbris* tant goûté des enfants, *Madame Obernin*, *la belle madame Donis*, *l'Auberge du Monde*, *les Batailles du Mariage*, *la Bohème tapageuse* et *Sans famille*, cette touchante histoire couronnée par l'Académie française et dont vingt-quatre éditions en moins de deux ans n'ont pas épuisé le succès.

« *L'éloge de M. Malot,* dit M. Charles Bigot dans une remarquable étude publiée en 1875 par le *Siècle*, *l'éloge de M. Malot peut se faire tout entier en trois mots : son talent est vigoureux, il est vrai, il est sain.* » — « *Robuste et simple, tel est le talent de M. Hector Malot* », appuie M. Claretie dans une de ses dernières chroniques du *Temps*. C'est aussi mon humble avis. Tous les ouvrages de M. Malot portent l'empreinte de cette robuste simplicité qui va droit à son but sans s'attarder aux descriptions, aux conversations, aux développements oiseux ; tout s'y enchaîne comme dans l'ordre le plus naturel et partant le plus logique ; point de scènes à effets, point de coups de théâtre, point de phrases déclamatoires, mais la vérité sans apprêts comme sans voile, toute nue.

Auteur consciencieux à l'excès, si l'on peut parler ainsi, M. Hector Malot ne travaille que sur le vif. Tout ce qu'il décrit il l'a vu ou vécu ; avant de rien écrire, il étudie, il voyage, il visite les pays et les gens qui doivent figurer dans ses romans, il ne laisse rien à la fantaisie, au caprice de l'imagination. Une des scènes, par exemple, du *colonel Chamberlain* se passe dans les salons d'un couturier à la mode ; le romancier ne l'a écrite qu'après avoir vu et étudié par lui-même ces salons splendides avec les *mannequins* qui les parcourent en grandes toilettes et le monde et le demi-monde qui s'y coudoient à chaque instant. De même pour un *Beau-frère*, il a dû se familiariser avec le turf, apprendre l'argot des champs de courses, se mettre au courant de tout ce qui concerne l'entraînement, les habitudes des jockeys, démêler les ficelles des *book-makers* et parier, car je suis certain qu'il a parié et perdu. Il a été jusqu'à faire un voyage à Rome dans l'unique but d'assister à la cérémonie de consécration d'un comte du pape dont il avait besoin pour la deuxième partie des *Batailles du Mariage*. Ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'il reçut la bénédiction de Pie IX. Comme il était allé voir le pape, celui-ci voulut à toute force qu'il lui demandât une faveur. M. Hector Malot, libre-penseur convaincu, se trouvait bien embarrassé, et ne savait que répondre, quand le pape lui donnant sa bénédiction à l'improviste :

— Eh bien, je vous bénis *quand même*.

De M. Hector Malot lui-même peu de choses à dire ; ce n'est pas un de ces auteurs bruyants dont la chronique s'occupe chaque jour, un de ces avides de réclame qui veulent avant tout que le public soit tenu au courant de leurs moindres faits et gestes : sa renommée paisible lui suffit ; il se contente d'être lu, admiré et aimé des honnêtes gens, car il est impossible de le lire sans l'aimer, tant son talent est sympathique. Confiné dans son chalet du bois de Vincennes, il vit tranquille entre sa sœur et sa fille ; travailleur infatigable, à l'œuvre dès quatre heures du matin, il ne laisse pas une parcelle de son temps qui n'ait son emploi déterminé d'avance.

C'est un caractère franc et droit qui ignore les louvoiements et les moyens termes ; ce qu'il pense, il le dit ou l'écrit net, sans chercher à s'accommoder au goût de ceux qui l'écoutent ou qui le lisent. Robuste, simple et loyal, M. Hector Malot est dans ces trois mots autant comme écrivain que comme homme privé. La place me manque pour étudier à fond cette figure littéraire, grande parmi les plus grandes de notre époque et sympathique entre toutes, mais je ne veux pas terminer cette biographie sans rendre hommage aux qualités de son cœur, à sa bonté simple — ce mot revient toujours sous ma plume — et avenante, à son obligeance toujours prête, à son dévouement de tous les instants.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e volume. — No 117. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

PAUL SAUNIÈRE



PAUL SAUNIÈRE

L'autre jour, comme je descendais de chez moi, j'ai trouvé ma concierge qui, assise au fond de sa loge, versait un torrent de larmes.

Pour être locataire on n'en est pas moins homme,

a dit je ne sais plus quel poète. En face d'une douleur aussi navrante, l'émotion m'a saisi, je me suis approché :

— Auriez-vous par hasard *évu* quelque malheur, chère madame Pichu ?

— Ah ! pauvre Ernestine ! ange des cieux !... Gredin de Gontran, va ! Si jamais je suis ta concierge !...

Je laisse à un autre le soin de calculer tout ce qu'il y avait de haine dans ce « si jamais je suis ta concierge ! »

— Comment, Ernestine, fis-je stupéfié, je croyais que votre demoiselle s'appelait Lucinde, à moins que...

— Mais il l'a enlevée, l'infâme! Si encore elle l'aimait; elle l'exècre au contraire, elle l'abhorre; elle le lui a dit, du reste, c'est à Raoul qu'elle a donné son cœur! Pauvre, pauvre Ernestine !

Et les sanglots redoublèrent à un tel point que le chat effrayé prit la fuite.

J'allais l'imiter quand mon regard rencontra sur la table un feuilleton du *Petit Journal* soigneusement découpé et monté sur épingles. C'était signé Paul Saunière. Larmes et sanglots, tout me fut à l'instant expliqué et je trouvai M. Paul Saunière incomparablement plus fort qu'Orphée, le chantre ausonien qui, lui, ne put jamais attendrir que des bêtes féroces.

Si la spirituelle fantaisie de M. Eugène Chavette, *aimé de son concierge*, devait jamais devenir une réalité, il y a gros à parier que ce serait en faveur d'un des quatre ou cinq successeurs de feu Ponson du Terrail, ce dont, j'en suis sûr, ne se plaindraient ni M. X. de Montépin, ni M. du Boisgobey, ni M. Alexis Bouvier, ni M. Emile Richebourg, ni M. Paul Saunière.

Et ce n'est pas seulement auprès des chevalières du cordon que ces messieurs jouissent d'un si grand crédit. Interrogez la première ouvrière venue; demandez-lui si elle a lu le *Fiacre N° 13*, le *Chevalier Casse-Cou*, les *Deux Berceaux*, la *Grande Iza* ou *la Belle Argentière*, pas une qui ne vous réponde affirmativement et qui, si vous lui en laissez le temps, ne se répande en éloges bien sentis et très sincères sur les romanciers féconds qui charment ses loisirs à si bon marché. D'un autre côté le nom même des Malot, des Daudet, des Goncourt et des Ferdinand Fabre lui est parfaitement inconnu : pour elle tout ce qui ne paraît pas au rez-de-chaussée de son petit journal à un sou, est nul et non avenu. Ne lui en faisons pas un

crime : ce sou dont elle paye sa ration d'émotions quotidienne, elle le prend sur son pauvre salaire qui s'en trouve sensiblement réduit; où voudriez-vous qu'elle pût trouver de quoi s'offrir les romans qui paraissent dans les grandes feuilles à quinze centimes? D'ailleurs, pour parler net, ces œuvres où l'analyse des caractères tient la plus grande place laissant à peine au drame l'espace nécessaire pour se développer, ces œuvres, dis-je, l'ennuieraient au suprême degré; elle y découvrirait difficilement un héros à qui s'attacher, un traître à exécrer et sans amour ni haine bien caractérisés un feuilleton a peu de chances de gagner sa faveur.

Comme ils l'ont bien compris, du reste, les auteurs qui écrivent pour le public spécial des petits journaux à un sou! Ce n'est dans leurs histoires que crimes, viols, enlèvements, suicides, etc., etc. A travers combien d'obstacles ne passent pas le jeune premier et la jeune première pour en arriver à la catastrophe finale, au mariage? Mais il est entendu que Raoul et qu'Ernestine sont des jeunes gens accomplis, ayant la beauté, la naissance, la fortune, le talent, le courage, la bravoure, etc., etc.; il est bien établi, de même, que Gontran, le traître, est cousu de vices et de difformités. C'est lui qui ravit Ernestine pour satisfaire sa passion criminelle; il la garde des jours, des mois entiers; ce qui n'empêche pas la susdite Ernestine de dire à son Raoul, sur la fin du roman :

— Va, tu peux être fier encore de ta fiancée qui est sortie pure des mains du misérable.

Cela fait très bien; les âmes sensibles y trouvent leur compte; le vice est puni, la vertu récompensée, absolument comme au cinquième acte des pièces qui se respectent.

Certes le roman d'aventures n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Il s'est trouvé des écrivains de talent : Alexandre Dumas père, Frédéric Soulié, Eugène Sue, qui l'ont traité de main de maîtres; *Monte-Christo*, *le Juif-Errant* et *les Mémoires du Diable* sont loin d'être des œuvres dédaignées des vrais lettrés; les auteurs avaient su rester artistes en se faisant simples conteurs et, conteurs, ils captivaient par les péripéties extraordinaires, par les situations imprévues, par la trame habilement ourdie de leurs récits pourtant si longs. Malheureusement leurs disciples d'aujourd'hui ne leur ressemblent absolument en rien ni pour le style ni pour l'idée. C'est Ponson du Terrail qui fait école, c'est *Rocambole* qui est le prototype de ces romans-feuilletons que l'on allonge interminablement ou que l'on coupe net selon que le public mord ou ne mord pas. Simple question de tirage.

Paul Saunière est né en 1829 à Paris, où son père était un des meilleurs avocats de l'époque.

Il commença par faire son droit, puis il entra dans l'administration des Docks, lors de leur création, et ensuite dans les bureaux du chemin de fer d'Orléans.

Ce ne fut qu'en 1860 qu'il débuta dans *le Gaulois* et *le Diogène* par des articles qui furent remarqués et à la suite desquels on lui confia la chronique du *Courrier de Paris* et de l'*International*.

Son premier roman *le Vicomte de Jussac*, qui parut dans *la Patrie* en 1863, décida de son succès. Devenu le collaborateur assidu du *Journal pour Tous*, il y donna successivement, de 1864 à 1870, *le Capitaine Belle Humeur*, *la Folle de Roskieff*, *le Lieutenant aux Gardes*, *la Prédiction fatale*, *le Seigneur à la Barbe-Bleue*, *le Commandant Bernard*, *un Drame sous la Régence*, *le Père Grippesou*, *les aventures de Barchalou*.

En même temps il faisait paraître dans *la France* : *Un Gendre à tout prix*, *les Diamants de la Vierge* et *la Dette du Mort*. *Le Figaro* publiait de lui *le Secret de la Roche Noire*, *le Roi Misère*, *les Chevaliers du Saphir* et *le Petit Mariole*.

Au *Petit Moniteur*, il fournissait des chroniques sous le pseudonyme collectif de Paul Sic et faisait paraître *Jean-Sans-Cœur* et *les Frères ennemis* dans le *Journal Officiel*.

Depuis 1870, il a alimenté successivement *l'Ordre*, *la Presse*, *le Voltaire*, *l'Evénément*, *le Bien Public*, *le Soleil*, *le Dimanche*, *le Petit Journal*, *la Petite République*, *la Lanterne*, *le Petit National* et *Gil-Blas*, qui ont donné de lui *le Marchand d'Enfants*, *le Drame de Pontcharra*, *la Meunière de Moulin-Galant*, *Mademoiselle Aglaë*, *Madame Rabat-Joie*, *le Fiancé de la Morte*, *les Banquistes*, *le Prince Cachemire*, *les Ecumeurs de Rivière*, *la Capote Rose*, *l'Agence Aubert*, *Flamberge*, *le Legs du Pendu*, *Mamzell' Rossignol*, *Monseigneur*, *le Secret d'Or*, *la Belle Argentière*, *les Fils du Hasard*, *une Erreur de Jeunesse*, *la Succession Marignan*, *le Neveu d'Amérique*.

Paul Saunière a été fait chevalier de la Légion d'Honneur le 11 janvier 1877, sous le ministère de M. Waddington.

Qu'on nous permette maintenant de couper un morceau de son dernier roman, le *Neveu d'Amérique*, pour donner une idée du talent, de la manière de faire de M. Paul Saunière.

A seize ans, Renée était l'enfant la plus jolie, la plus soumise, la plus candide et la plus savante qu'on puisse imaginer. Enfin elle avait un cœur d'or et elle était riche, ce qui ne gâte rien.

De sa fortune, on ne lui avait pourtant pas plus parlé que de sa beauté. De même qu'elle ignorait combien elle était belle, de même elle ne savait pas qu'elle fût une des héritières les plus désirables de Paris.

Elevée dans une simplicité bourgeoise, mais non pas austère, elle avait cette candeur, cette ingénuité, cette gaieté enfantine, qu'il est si rare de rencontrer maintenant chez les jeunes filles.

Elle dessinait dans la perfection, dansait à ravir, parlait couramment l'anglais, possédait à fond son histoire et sa géographie, et savait, en fait de sciences abstraites, tout ce qu'il faut en retenir pour n'être en rien dépaysée, quel que fût le sujet de conversation qu'on abordât devant elle.

Excellente musicienne avec cela, douée d'une mémoire étonnante, d'une voix agréable, d'une agilité de doigts surprenante, elle était en train de perfectionner son éducation musicale, sous la direction d'un pianiste célèbre, qui lui enseignait les traditions du grand art.

Si sa beauté ne s'était pas encore épanouie et n'avait pas l'éclat dont elle devait briller plus tard, elle promettait déjà les plus séduisantes espérances.

Je ne terminerai par cette biographie du romancier sans dire un mot de l'homme privé. Un des principaux traits du caractère de M. Paul Saunière, c'est la bonhomie franche et avenante; d'aucuns rapportent qu'il pousse la générosité bien au delà des limites ordinaires, aimant mieux se faire duper que risquer de ne pas rendre service à ceux qui en sont vraiment dignes et qui en ont vraiment besoin.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e volume. — No 118. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

JULIETTE LAMBER



JULIETTE LAMBER

(MADAME EDMOND ADAM)

Juliette Lamber, par ses remarquables ouvrages, par son intelligence politique, par les services qu'elle a déjà rendus à la cause républicaine, s'est créé une notoriété littéraire et politique qui lui assigne une des premières places parmi les illustrations du jour.

Née en Picardie, elle passa sa jeunesse en province. Elle n'avait pas encore vingt-deux ans lorsqu'elle vint à Paris et lança, en réponse aux brutales théories de Proudhon sur la femme, un ouvrage intitulé : *Idées anti-proudhoniennes sur l'amour, la femme et le mariage.*

L'apparition de cette jeune femme, belle comme une Diane antique, gracieuse, spirituelle, qui débutait dans la carrière littéraire par un livre sérieux d'une haute portée philosophique et sociale, écrit avec autant de verve que de logique, de clarté que d'élégance, produisit une véritable sensation dans les cercles littéraires où elle fut présentée et qui lui ouvrirent leurs portes à deux battants.

Après ce brillant début, Juliette Lamber publia deux brochures : *La papauté dans la question italienne*, audacieuse et virulente critique du dogme ultramontain, et *Garibaldi, sa vie d'après des documents inédits*, biographie enthousiaste du vaillant héros, pour lequel s'était passionnée l'imagination ardente et généreuse du jeune auteur.

En 1860 parut chez Hetzel *Mon village*. C'est un tableau fidèle et original des mœurs, des préjugés, des petites passions, des joies et des larmes du village. Dans cette œuvre, surtout littéraire par la grâce et la fraîcheur des peintures, par la vivacité, quelquefois l'émotion du récit, on retrouve cette note philosophique finement rendue, qui fait à la fois le charme et la valeur des livres de Juliette Lamber.

Le Mandarin rappelle l'Usbeck des *Lettres persanes* et le *Huron* de Voltaire. C'est une critique vive et spirituelle de nos travers, de nos institutions, de nos mœurs, de nos systèmes, dans laquelle l'auteur aborde une donnée plus vaste, et atteint à des effets de style aussi brillants que variés.

Dans les *Récits d'une paysanne*, comme dans *Mon village*, se révèle un esprit féminin qui comprend, qui aime et qui sent profondément la nature.

C'est une suite de petits drames pris sur le vif, autant de petits chefs-d'œuvre de grâce naïve, de couleur et de vie.

Après cette dernière publication, Juliette Lamber tomba gravement malade et les médecins lui ordonnèrent le séjour du midi. C'est alors qu'elle se fixa aux environs de Cannes, dans la coquette villa de Bruyères, où bientôt sa santé s'améliora. Ce changement de résidence exerça une influence notoire sur son talent. Elle s'éprit de cette grandiose et ardente nature du midi, dont ses œuvres désormais furent le reflet.

Le *Voyage autour du grand Pin*, un voyage à la façon de Sterne et de Xavier de Maistre, est une suite de tableaux étincelants, de touchants épisodes, de légendes curieuses et de fines observations sur les mœurs des paysans provençaux qu'elle sut peindre avec autant de vérité qu'autrefois les paysans de la Picardie.

Dans les Alpes est écrit avec ce même sentiment intense des beautés de la nature et cette poésie tendre et émue qu'on retrouve dans toutes les œuvres de Juliette Lamber. « Ce qui fait le charme principal de cette œuvre, dit M. Paul de Saint-Victor, c'est que l'auteur a vécu de la vie des champs, qu'il en réfléchit la calme lumière, qu'il en exhale les parfums salubres. »

Les *Récits du golfe Juan* contiennent cinq ravissantes nouvelles ciselées avec amour, et tout imprégnées des splendeurs méridionales, où l'on pressent déjà le culte que la païenne Ida, dans *Grecque*, voue au culte du soleil.

Mais, entre ces deux ouvrages, elle publia des œuvres plus sérieuses :

L'*Education de Laure*, un roman philosophique d'une conception fort originale, où les questions les plus brûlantes de notre époque, sont abordées tour à tour avec une crânerie et une grâce mutine des plus attrayantes.

Saine et Sauve, qui est l'histoire attachante d'une jeune mondaine ramenée par l'amour à la vie modeste et intime du foyer.

Mais l'ouvrage qui eut le plus de retentissement, car il parut dans le *Rappel* au lendemain de la terrible guerre de 1870-71, ce fut *Le Siège de Paris, journal d'une Parisienne.* Mieux que personne, Juliette Lamber, madame Adam, était en situation de bien voir et de bien juger les évènements, M. Ed. Adam étant alors préfet de police du Gouvernement de la Défense nationale. Ce qui donne à ce journal adressé à sa fille et débordant de patriotisme un intérêt tout particulier et touchant, c'est que l'amour maternel y éclate à chaque page et qu'on découvre toutes les tendresses de la femme dans ce cœur viril qui semblait ne battre que pour la patrie. Ce livre est donc une peinture fidèle et émue de Paris pendant le siège ainsi que des principaux personnages qui jouèrent un rôle dans ces jours d'épreuves. Les historiens y trouveront de précieux documents.

En 1876 Juliette Lamber publia *Jean et Pascal*, inspiré également par l'amour de la patrie qui paraît être la passion dominante de ce noble caractère. Le style ferme, les sentiments élevés de ce livre lui donnent à la fois la plus haute valeur morale et littéraire.

Laide qui parut ensuite, est un roman dont la donnée fort originale est trop connue pour qu'il soit besoin d'en faire l'analyse. Cette œuvre se fait remarquer surtout par un rare sentiment artistique, par l'esprit, la gaîté, la phrase brillante et ciselée.

En 1879, Juliette Lamber publia *Grecque*, qui obtint un très grand succès. C'est de la poésie en prose. Ainsi qu'elle le dit elle-même dans sa dédicace, elle a mis dans l'âme d'une Grecque la tristesse et la passion alsaciennes. On retrouve également dans le portrait physique de son héroïne maints traits de ressemblance avec elle-même. Citons plutôt :

« La figure d'Ida est belle de la beauté grecque antique. Un peu de divinité s'y montre, tant la ligne en est pure et tant les contours en sont parfaits. Les mains et les bras de la Crétoise Idéenne sont si statuaires qu'on les croirait animés par quelque souffle des immortels, après avoir été sculptés par un maître des écoles athéniennes. »

Qui ne reconnaît dans ces lignes la charmante directrice de *la Nouvelle Revue!*

Cette revue fondée l'an passé et qui a obtenu un si rapide succès, absorbe maintenant tout entière sa fondatrice. C'était une œuvre difficile, et dans laquelle avait échoué déjà plus d'un fondateur de revue républicaine; mais elle s'y dévoua avec cette ardeur, cette intrépidité qui ne connaît aucun obstacle. Ce succès est dû également à son tact littéraire et politique, car elle lit tous les articles de sa revue. Elle y écrit elle-même beaucoup, dit-on.

Enfin, elle vient d'aborder le théâtre, et toute la presse a retenti de l'éloge de sa *Galatée.* C'est une pièce grecque tirée de la tragédie grecque de Basiliadis et adaptée à la scène fran-

çaise. Ce beau drame est d'un style élevé, plein de charme et de poésie. Il contient au quatrième acte une scène d'une grande puissance dramatique qui a été applaudie avec enthousiasme.

Comment Juliette Lamber peut-elle suffire à tant de travaux, à tant de brillantes réceptions, à tant de bonnes œuvres, car elle appuie de sa bourse ou de son influence tous ceux qui recourent à elle? Cette vie rayonnante, loin de la fatiguer, de l'épuiser, paraît au contraire avoir raffermi sa santé autrefois chancelante.

Disons encore qu'elle a su réaliser la chose la plus difficile à cette époque, où il semble que se soit perdu l'art de la conversation : créer un salon littéraire et politique. Personne en effet ne sait recevoir et parler comme elle, avec cette grâce, cet empressement, ce tact bienveillant, cet esprit qui n'est jamais banal, qui trouve pour chacun un mot gracieux, le mot juste.

Dans son salon se sont souvent négociées d'importantes affaires politiques. C'est ainsi que, pendant la crise du 16 mai, elle a su, par son charme persuasif, rallier de hautes personnalités à la cause républicaine.

Juliette Lamber a, non-seulement de nombreux admirateurs, mais de nombreux amis. Chez elle, l'amitié est aussi un culte. Nulle amie n'est plus sûre, plus dévouée.

Elle a donc de l'homme tous les nobles sentiments : l'enthousiasme pour les idées généreuses, l'esprit chevaleresque, le patriotisme, l'amitié; de la femme, elle a la beauté, la bonté, tous les charmes, toutes les grâces.

PIERRE ET PAUL.

Les Hommes d'aujourd'hui :

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e volume. — N° 119. 10 c. Un an : 6 fr

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

JULES VALLÈS



JULES VALLÈS

Au mois de février 1880, le *Voltaire illustré* publiait une biographie de Jules Vallès, par André Gill. Nos lecteurs connaissent le crayon remarquable du grand artiste, nous sommes heureux de leur offrir aujourd'hui cette intéressante étude.

En voilà un que j'aime de tout mon cœur, et que je vais désoler en disant le bien que je pense de lui.

La vérité avant tout : Vallès a le caractère le plus jeune, le plus gai, le plus émerveillé que je connaisse. Ajoutez à cela une santé inébranlable. Il se battrait, peut-être encore, avec acharnement, pour le sourire en coulisse d'une danseuse de corde; et, pour ma part, je l'en félicite. Mais lui n'aime pas qu'on le sache.

Avec sa chevelure hérissée et rebelle, sa barbe bourrue et retroussée, — barbe et cheveux blancs aujourd'hui, luisants et noirs, jadis, comme charbon de terre, — avec ses yeux hardis, ronds sous les rudes sourcils, son nez coupé court, retroussé, aux narines de dogue ou de Socrate, les trente-deux dents étincelantes rangées sous le pli dédaigneux et amer de sa lèvre, avec tout son masque heurté, aux plans durs, qui semble avoir été martelé par quelque tailleur de fer, en son pays d'Auvergne; avec, surtout, sa voix de cuivre, amoureuse de tempête, et le roulis farouche de son allure, il s'est fait, autrefois, une renommée de casse-cou, d'exalté violent, dur à cuire!

C'est son premier succès, son succès de jeunesse; il y tient.

Et, soigneusement toujours, il a défendu, de la retouche et de l'altération, cette extravagante contrefaçon de sa propre physionomie, où, depuis vingt ans, le public le voit grinçant de la mâchoire, et rageusement campé devant la société.

Moi-même, pour complaire à sa manie bien plus qu'à mon sentiment, ne l'ai-je pas caricaturé, en chien crotté, lugubre, traînant à la queue, une casserole bossuée et retentissante?

— J'ai un cou d'athlète, un cou d'Auvergnat, répétait-il souvent, les gens qui ont, comme moi, un cou de taureau...

Je regardai, un jour, ce cou fameux, et, saisi de franchise :

— Vous avez un petit cou, lui dis-je.

Il y eut un silence de quelques secondes; puis Vallès répondit :

— Oui, j'ai un petit cou!

Mais j'avais vu flamber son regard : il était vexé.

Tout le faible de Vallès est là.

Pour ma part, j'aime en lui jusqu'à cet enfantillage persistant de son héroïque désir, lequel ne peut s'accommoder, pour enveloppe, de la taille modeste et de la musculature moins terrifiante que frêle qui lui sont dévolues.

Quand je le rencontrai pour la première fois, il fendait l'espace, en compagnie de Daniel Lévy, son associé d'une heure; secouant une canne énorme, il arpentait le boulevard Mont-

martre; les pans d'une redingote, allongée démesurément sur commande, flottaient derrière lui ; un chapeau vertigineux, élancé de sa tête, menaçait le ciel...

— Il est un peu haut, lui dis-je.

— Jamais trop haut, me cria-t-il, jamais ! pour un chapeau d'ambitieux.

A cette époque, il avait déjà fait *les Réfractaires,* ce chef-d'œuvre de style, d'ironie et de sensibilité. Il venait de terminer à *l'Evénement,* une série d'articles émus, intimes, de souvenirs, dont les merveilleuses qualités de nature, de paysages, de parfum, de goût et d'élévation s'étaient trouvées peu accessibles au public des journaux, et avaient dû s'interrompre pour céder la place aux chroniques boulevardières.

Ces miettes, d'un art sans précédent jusqu'alors, ont été recueillies et publiées, sous ce titre : *la Rue,* en un volume devenu introuvable, et dont je regrette fort qu'on n'ait point fait de nouvelles éditions.

Les favorisés qui en possèdent un exemplaire savent de quelle manière exquise et pénétrante cet orageux Vallès entend et fait entendre la chanson des bois, des champs, *Mai, la Lessive, la Rue de province*, les grands peupliers droits à l'entrée de son village !...

J'avais dévoré le livre; je rencontrais l'auteur : son aspect, rébarbatif à d'autres, m'apparaissait absolument joyeux et séduisant.

Je me sentis invinciblement poussé vers lui, comme je l'avais été, quelques jours auparavant, vers Alphonse Daudet, quand celui-ci m'était apparu au café de Bobino, jeune, radieux, tout poudré de la farine parfumée de son *Moulin.*

Impressions lointaines qui me sont restées fidèles. Ces deux artistes, ces deux hommes, si différents, sont demeurés pour moi l'objet d'une égale et tendre admiration.

Vallès vint loger, rue d'Assas, en la maison de briques dont j'ai parlé déjà, où se sont écoulées les heures de ma vie les meilleures ; c'est là que j'ai pu apprécier ce poète, ce rêveur sensible et vaillant, avec sa belle verve éternelle. son intarissable gaieté.

Pour la première fois, en ce moment, paraissait *la Rue*, son journal, qu'il a refait et refera, toujours sous ce titre : *la Rue*, qui lui est cher : — une feuille fantaisiste plus fournie d'audace et d'humeur que de numéraire. Aussi bien la *cuisine* en était-elle curieuse à observer, chez Cadart d'abord, dans les salles d'exposition ; plus tard, rue Drouot, dans le fond d'une arrière-boutique abandonnée.

C'était une vaste table en bois blanc, où traînaient, pêle-mêle, manuscrits et cornets de *frites*, aliments confondus de l'esprit et du corps, quelques chaises dépaillées, nombre de cannes, deux ou trois placards violents, piqués d'épingles au mur ; et, debout, scandant ses ses éloquences du poing, Vallès déclamant, ricanant, dictant ses articles, chauffant ses collaborateurs, distribuant la besogne, corrigeant les épreuves. — Une activité furieuse et jamais lassée ; des feux d'artifice de saillies, de paradoxes, de fusées de blague, des pétards d'indignation, des chandelles romaines d'enthousiasme ; et toujours du talent, une grande forme hardie, latine, bien moderne cependant, lyrique... et, j'ajoute pour l'agacer, romantique.

On rencontrait là des compagnons dont les noms, accouplés jurent à cette heure :

Marotteau et Magnard, Francis Enne, Albert Brun, Puissant, Pipe-en-Bois, Bellanger et d'autres.

Dans les après-midi de repos, rares d'ailleurs, on partait en expédition pour quelque campagne *extra muros*, à Belleville ou Charenton, le plus souvent aux mornes plaines chauves de la Glaciàre, le long du cours sinueux et savonneux de la Bièvre. Je vois encore mon ami son geste découpé sur le ciel ; j'entends sa voix, la brise qui, au-dessus de nos têtes, faisait fâcher les feuilles, le petit bruit doux et triste de la rivière.

On allait ainsi jusqu'à l'humble auberge où sont la table verte en plein air, le vin bleu. — *Avancez les lamentables!* — On invitait un pauvre.

Puis *la Rue* offusqua l'Empire : elle fut étranglée. Et, vers le même temps, Vallès alla percher plus bas dans Paris, rue de Tournon, un étage au-dessous de cet aventureux et charmant illuminé, le capitaine Lambert, qui, certainement, aurait franchi le pôle, comme il l'avait promis, si la destinée, brusquement, ne l'eût couché, criblé de balles, dans une capote de simple soldat, devant les murs tragiques de Buzenval.

Mes relations avec Vallès devinrent plus rares ; je le rencontrai moins souvent. Il était tout entier repris par ses préoccupations politiques, lesquelles m'ont toujours navré.

Il me convient, toutefois, de rappeler ici le grotesque soupçon qu'on a voulu faire peser sur sa vie, à ce moment. Le mot de police a été prononcé : agent provocateur, a-t-on dit, je crois. Pour qui connaît, de Vallès, la hautaine inflexibilité du caractère, c'était une accusation absurde, à ce point que je n'en ai jamais voulu connaître la teneur précise.

A présent, je le perds de vue presque complètement jusqu'au siège, où je le retrouve

commandant un bataillon de Ménilmontant qu'il menait jouer au bouchon, comme les autres, sur le glacis. J'allais voir ses galons et son sabre.

Mais ce harnachement platonique l'ennuyait probablement; il rêvait mieux; car, au 31 octobre, il est cassé, poursuivi. Bientôt je le vois revenir, par les rues encombrées de neige, effacées dans l'ouate brumeuse du ciel d'hiver, que refoule, sans cesse, le canon prussien.

Des soirs, en cachette, il vient partager sa bûche de bois et son pain de paille en mon logis.

Que de fois encore, là, du coin de la cheminée maussade, il nous emporte, oublieux, sur l'aile de sa parole ardente, imagée, au delà des remparts, de l'ennemi, de la saison, de l'angoisse, en des lointains verdoyants, fleuris de ses souvenirs !

Cependant, les jours terribles se suivent. On meurt de faim, on meurt de froid; on ne se plaint pas. Mais la lutte est terminée : vaine espérance, adieu! Voici l'armistice, la honte, — ô douleur!

Et voici la Commune!.....

Il ne m'appartient pas de préciser le rôle que Vallès a joué dans cette folie effrayante. Je m'en suis peu soucié.

On m'a dit qu'après l'affaire de Châtillon, la mort de Duval, il avait protégé de la foule, sauvé les gendarmes qu'on ramenait prisonniers. Je sais qu'il a été condamné, surtout pour une phrase qu'il n'a ni conseillée ni écrite; puis, encore, une farce au ministère de l'instruction publique, où il décréta, pour rire :

Art. 1er. — L'orthographe est abolie.

Je n'en sais pas plus long. Je ne le vis qu'une fois en ces temps funestes :

Il marchait dans les rangs, un rouleau de papier sous le bras, derrière la manifestation, en cortège, des francs-maçons, chamarrés de symboles, qui s'en allaient parlementer, du côté de Versailles.

— Et vous? lui dis-je en m'approchant, vous n'avez donc pas une écharpe rouge?

— Ne m'en parlez pas; je n'ose la mettre, elle me donne l'air d'un singe. — Elle est là.

— Sous votre bras? dans ce papier?

— Oui; comme un homard!

Vallès est, depuis neuf ans, sur la terre d'exil. Sa tête est blanche. Toujours vigoureux et vert, son robuste talent inscrit, parfois, dans nos journaux, sa marque léonine. Faut-il révéler le secret de Polichinelle, dire que c'est lui-même qui signe *Jacques Vingtrae?*

Il vit, de plus en plus seul, regardant les autres, tour à tour, reprendre le chemin de la Patrie. A Londres, le plus souvent; par échappées, à Bruxelles qui lui rappelle mieux Paris, il reçoit la visite d'une amie qui, aux jours d'effroyable danger, l'a suivi partout, l'exhortant, le conjurant de vivre, voulant le sauvegarder; — mais je m'arrête, craignant d'effleurer la délicatesse d'une modestie héroïque, de manquer, par la moindre indiscrétion, au profond respect que j'éprouve devant cette noble figure du dévouement.

Quant aux capacités politiques de Vallès, je les ignore. Elles ne sauraient prévaloir, à mes yeux, sur sa gloire littéraire. Je le voudrais ici, tout simplement, faisant ce qu'il peut faire, étant ce qu'il doit être, ce que Philarète Chasles, rouvrant son cours, après les journées de mai, n'a pas craint de proclamer en pleine chaire de littérature : « Un des maîtres de la langue française! »

Depuis l'amnistie M. Jules Vallès est rentré en France, et plusieurs journaux annonces des œuvres nouvelles de lui.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e volume. — N° 120. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

LE COLONEL JUNG



LE COLONEL JUNG

Nous empruntons les détails ci-dessous à une intéressante biographie signée : *Marcello.*

« Petit-fils d'un aide de camp de Desaix, fils d'un ingénieur-géographe au ministère de la guerre, peintre de batailles dont l'œuvre considérable fait partie des précieuses collections de la rue de Grenelle, le colonel Jung n'a pas eu à improviser sa vocation militaire : il l'a trouvée pour ainsi dire dans le berceau.

« Sorti de l'Ecole d'état-major le 9 juillet 1855, au matin, avec son grade de sous-lieutenant, le soir même il prenait le train pour rejoindre son corps à Sétif. Il restait cinq ans en Algérie, où, tour à tour officier et géographe, il ne quittait l'épée que pour prendre le crayon et tracer la carte des contrées pacifiées ou conquises. En Italie, il retrouvait le même surcroît d'occupations dans l'état-major de Baraguey-d'Hilliers, et il laissait le plan le plus complet qui existe de cette bataille de Solférino où il venait de gagner la croix. Resté en Italie, après la paix, dans le corps d'occupation, il demandait à faire partie de l'expédition de Chine. Pour ne pas le séparer de son père, le ministre lui opposait un refus formel, comme il devait lui refuser plus tard de le laisser partir pour le Mexique.

« En 1861, dans toute l'ardeur de la jeunesse et aussi dans l'inactivité dangereuse de ses loisirs forcés, M. Jung épousait une étrangère dont le nom a fait assez de bruit pour être connu de tous nos lecteurs. En 1864, M. Jung restait seul, avec deux enfants abandonnés par la fugitive. Son père se jetait par la fenêtre, incapable de résister au contre-coup de cette effroyable catastrophe.

« Entre ces deux berceaux et cette tombe, M. Jung n'avait qu'une consolation possible : le travail. Depuis longtemps, le jeune officier s'était préparé cette ressource pour les jours d'épreuve. Limité du côté de l'art par la volonté de son père, qui craignait par-dessus tout, — étonnante contagion du bourgeoisisme sur les esprits les moins bourgeois ! — de le voir devenir « artiste », ayant reçu aussi, entre autres leçons profitables, ce remarquable compliment d'un général d'Afrique pour qui il avait dessiné un croquis : « Capitaine, ma femme vous remercie de votre image », il tourna toute son activité inoccupée du côté des recherches historiques et des études militaires.

*
* *

« Etudes et recherches, solution des problèmes du passé et mise au point des questions capitales du présent, le colonel Jung n'a jamais séparé ces deux termes d'une même donnée, Tout son œuvre montre clairement qu'il y voit un « binôme » ; la double exactitude de ses découvertes historiques et de ses appréciations quasi prophétiques sur les derniers évènements

prouve aussi quelle intime connexité joint l'historien et le spécialiste militaire. L'homme dont le coup d'œil sait discerner au milieu d'un amas de documents la pièce décisive, la lettre ou la simple note qui éclairera tout le reste, cet homme-la doit avoir la même sûreté, la même intuition dans le dédale du militarisme. Il possède le don de simplification et il l'applique partout où il porte son infatigable activité.

« L'officier studieux dont le père recevait un jour ce conseil étourdissant donné par un général... ami : « Jung, pourquoi votre fils travaille-t-il? Dites-lui donc qu'il s'amuse. Au moins ça ne pourra pas lui nuire! » n'avait cessé de travailler malgré cet avis prudent, et, en 1866, il était au nombre des rares spécialistes militaires pour qui l'organisation et les visées de la Prusse n'eussent pas de secret. Revenant d'Allemagne, et passant par Contrexéville, il dîna à la table des sénateurs, et là, devant M. Ferdinand Barrot et quelques autres dignitaires, il établit un parallèle détaillé entre l'armée française et l'armée allemande. Vivement frappé par les conclusions du jeune officier, un des convives en fit part à l'impératrice quelques jours plus tard. — Moralité : à la fin de la semaine, le capitaine Jung recevait avis de sa mise immédiate en retrait d'emploi s'il continuait à troubler l'opinion publique... des sénateurs. — Et partout ailleurs il rencontrait les mêmes obstacles quand il essayait de signaler les réformes urgentes. Que pouvait faire un seul officier contre le grand principe de la routine militaire? se débrouiller au moment du danger.

*
* *

« Il avait cependant la confiance du maréchal Le Bœuf, et dès la fin de 1869 il fut attaché à son cabinet. Confiance stérile, mais qui lui valut le triste privilège de suivre de près les progrès de la déroute. En vain essaya-t-il d'annoncer à l'état-major l'attaque inévitable sur Wissembourg; il n'obtint que cette réponse historique : « Comment voulez-vous que l'on attaque? Ce n'est pas là qu'est l'empereur. » A Metz, il vit l'empereur lui-même, sur la demande du maréchal Le Bœuf, et lui expliqua les dangers de la situation. Napoléon III écouta, impassible, déjà brisé et fumant cette éternelle cigarette, qui n'est pas une légende.

« D'un bout à l'autre de cette effroyable débandade, où s'émiettait la fortune de la France, on retrouve M. Jung, gardant seul le sang-froid nécessaire au milieu de l'éparpillement de l'état-major. Après la bataille de Wœrth, c'est lui qui ramasse le matériel et les fuyards sur la route de Saint-Dié et qui dirige toute cette masse flottante, hommes et bagages, sur le camp de Châlons. Le voilà bloqué dans Metz; mais c'est une sorte de fatalité providentielle qui le met aux côtés et sous les ordres du maréchal Bazaine. Il assiste aux compromissions volontaires de l'homme du Mexique, à ses temporisations criminelles; il a même avec lui ce dialogue laconique et saisissant : — Vous ne dessinez donc plus, Jung? — Maréchal, je ne dessine que des victoires. Et plus tard, devant le conseil de guerre de Trianon, il se retrouvera avec le comte d'Andlau le plus impartial et le plus écrasant des témoins. Il racontera ce qu'il a vu; il montrera le manque absolu de sens moral, coïncidant chez Bazaine avec le véritable génie militaire, et, en quelques traits rapides, il éclairera dans ses intimes replis la plus grande trahison des temps modernes.

« Quant à la capture du chef des espions prussiens, c'est de l'histoire et c'est aussi tout un roman! M. Jung avait vu à Strasbourg un certain Schull, soi-disant Américain, fort gentleman d'extérieur et de tenue, que lui avait naïvement présenté le général *** comme un de ses plus utiles auxiliaires. Quelques jours plus tard, M. Jung apprend que Schull a passé la frontière. Plus de doute, il est allé rendre ses comptes à l'état-major allemand, mais il reviendra. Jour par jour, M. Jung calcule sa marche et arrive à déterminer la date précise de son retour. En effet, sept jours plus tard il est arrêté et conduit à Metz. Amené devant M. Jung, il se récrie, accepte les excuses ironiques de son interlocuteur et finit par lui demander un cigare. M. Jung laisse la détente nerveuse s'opérer; puis, braquant tout à coup un revolver sur l'espion, il lui donne deux minutes pour finir son londrès et préparer ses aveux... Le prétendu Schull n'était autre qu'un certain baron Degelmann, sujet autrichien, recevant de la Prusse 10,000 francs par mois pour son étrange besogne. Il livra à son inter-

locuteur le signe de reconnaissance assez curieux pour qu'on le rappelle : un portrait du roi Guillaume remplaçant dans son boîtier de montre le disque de l'avance et du retard. Deux jours après il était fusillé, malgré les efforts de M. Jung, à qui il avait proposé de livrer la clef de l'espionnage allemand.

*
* *

« Comme historien, la tache de M. Jung a été doublement méritoire. Il a dû fabriquer d'abord son instrument de toutes pièces, se faire un style spécial et merveilleusement adapté, gardant la précision mathématique sans se refuser au besoin l'ampleur littéraire. Et quand il s'est mis à l'œuvre, il a dû lutter contre des obstacles sans cesse renaissants... En 1866, ayant tracé les grandes lignes de son *Michel Letellier*, il soumet le travail au général Blondel. Celui-ci, très frappé, répète autour de lui : « Nous avons au ministère un officier qui offre l'étoffe d'un véritable historien militaire. » Aussitôt M. Jung reçoit l'avis suivant : « Vous êtes au service; vous n'avez pas le droit de fouiller dans les archives. »

« M. Jung n'en a pas moins terminé ce *Michel Letellier*, large et puissante étude sur le père de Louvois, et aussi ce *Bonaparte*, qui lui a déjà valu tant d'inimitiés. Je mets les deux œuvres en parallèle parce qu'elles se répondent et se complètent. Dans *Michel Letellier*, l'historien a montré la magnifique organisation militaire dont Louis XIV n'a eu qu'à se servir et que Louvois a gâtée, en l'usant sans jamais remplacer aucun rouage. Dans *Bonaparte*, il explique les magnifiques créations de la grande République, l'instrument hors ligne que l'empereur devait fausser ; il montre l'œuvre de désorganisation opérée par le plus dissolvant des césarismes. Le troisième volume, qui paraîtra dans quelques jours, donnera la haute moralité de cette étude pour laquelle M. Jung a compulsé plusieurs milliers de documents nouveaux : l'influence exercée par Bonaparte sur l'organisation actuelle des forces militaires de la France et la nécessité urgente de réagir contre ces données funestes.

« On peut citer en passant le *Masque de fer*, où M. Jung a établi, d'après la liste même des prisonniers, que le célèbre prisonnier masqué était tout simplement un espion intérieur, condamné à la prison perpétuelle. — *France et Rome*, histoire des négociations du dix-septième siècle, où se trouve établi ce principe, un peu trop négligé par M. de Freycinet, à savoir que « la force de la France est en raison inverse de son alliance avec la cour de Rome, » cet autre agent de dissolution ; le *Traité de réorganisation de l'armée* où M. Jung a combattu le bon combat en faveur du service obligatoire et du pays armé ; l'*Académie de guerre de Berlin* (organisation militaire allemande mise en parallèle avec celle de toutes les armées étrangères), et nous arrivons au grand traité dont M. Jung n'a fait encore connaître que des fragments, mais qui sera son œuvre capitale : *la Science de la guerre dans la Science sociale*, application de la théorie de Spencer, de la loi d'évolution au militarisme moderne. D'après M. Jung, la guerre n'est pas un accident, c'est une des formes de la circulation générale et d'ailleurs il périt infiniment moins de soldats dans la lutte armée que d'ouvriers dans les luttes industrielles. En tout cas, tant qu'on n'aura pas supprimé le militarisme, il faut le considérer non comme un abcès dans le corps social, mais comme une partie de ce corps vivant à l'unisson du reste.

D'où cette conclusion rigoureuse : pas une question militaire qui ne tienne à une question civile. Pas un officier qui puisse se prétendre spécialiste et se confiner dans la lettre de la théorie. L'exclusivisme est l'abâtardissement de l'armée ; l'éclectisme des connaissances sera son salut...

Il n'est pas besoin d'en dire davantage pour faire comprendre à nos lecteurs quelle nature d'élite, quelle organisation puissante et quel libéralisme déterminé l'envie, la routine et la réaction ont essayé d'écraser sous la plus abominable des accusations. Contre tant d'ennemis, il n'a demandé que deux appuis : la pleine lumière et le concours de l'opinion publique. Il les a eues toutes deux au moment psychologique.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e volume. — N° 121. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

EUGÈNE BONNEMÈRE



EUGÈNE BONNEMÈRE

Bonnemère (Joseph-Eugène) est né à Saumur (Maine-et-Loire), le 21 février 1813. Bien que républicain de très vieille date, son origine est quelque peu aristocratique, et il est de ceux qui, avant de se lancer dans les voies où leur conscience les appelle, doivent soutenir des luttes douloureuses et recevoir en plein cœur des blessures longtemps saignantes.

Son grand-père, Bonnemère de Chavigny, maire de Saumur et député à l'Assemblée Législative, était allié à la petite noblesse de la province. Il comptait au nombre de ses parents assez proches Aristide Dupetit-Thouars, le héros d'Aboukir.

Son grand-oncle, Gueniveau de la Felonière, gentilhomme du duc d'Orléans, avait acheté la charge de trésorier de France que lui avait vendue le titulaire, Dupérier-Dumouriez, frère du vainqueur de Jemmapes.

Enfin son père était beau-frère du procureur du roi de Saumur, Allain-Targé, dont le petit-fils est aujourd'hui député de Paris.

Voilà deux cousins qui n'ont accepté que sous bénéfice d'inventaire l'héritage des convictions politiques de leurs pères !

Après avoir achevé à Paris, au lycée Henri IV, des études commencées au collège de Saumur, M. E. Bonnemère entra en 1831 à l'École Centrale, dont la fondation était récente. Une maladie assez grave interrompit des études vers lesquelles il se sentait faiblement attiré, et il fit son droit, à la suite duquel il obtint un titre d'avocat dont il ne fit aucun usage.

M. E. Bonnemère est un historien qui n'a pas d'histoire. Il n'est guère sorti de son cabinet que pour aller dans les bibliothèques publiques, et ses amis sont surtout les grands morts d'autrefois.

Marié à Angers, il se lia avec Edmond Adam, qui, alors à ses débuts, y rédigeait le *Précurseur de l'Ouest*; et pendant cinq années, il prit une part active à la rédaction de ce journal. Pour échapper à l'ennui de la vie de province, il risqua une tentative de

décentralisation littéraire, fit jouer au théâtre de cette ville plusieurs pièces qui réussirent : *Les Premiers Fiacres* (2 actes) ; — *Jacques et Gervaise* (1 acte) ; — *Angers sur la Sellette* (Revue en un acte) ; — *Dolorès* (1 acte) ; — *Joseph Haydn* (opéra comique en 1 acte). Préludant déjà à des études plus sérieuses, il enlevait quelques couronnes académiques, et publiait les mémoires primés : *Les Paysans au XIX*[me] *siècle;* — *Histoire de l'Association agricole;* — *Le Morcellement et l'Association.*

Il s'aperçut bientôt qu'il ne faut faire en province que ce que tout le monde fait, et ne penser que ce que l'on pense dans la famille et dans le monde où l'on vit. Rompant donc enfin avec les entraves qui l'arrêtaient, il rêva de venir se perdre au sein du grand océan parisien, afin d'y travailler en toute liberté, et de regagner, s'il était possible, tant de belles années perdues. Il n'était pas bien éloigné de sa quarantième année.

Alors parurent successivement : *l'Histoire des Paysans* (2 vol.) ; — *La France sous Louis XIV* (2 vol.) ; — *La Vendée en* 1793 (1 vol.) ; — *Les Dragonnades sous Louis XIV* (1 vol.) ; — *Etudes historiques Saumuroises* (1 vol.).

Pour se délasser de ses durs labeurs historiques, il donnait des romans dans le *Siècle : Le Tuteur;* — *Elisa Dartley;* — *Louis Hubert;* — *Les Déclassées.* Ces deux derniers seulement ont paru en librairie, ainsi que *Le Roman de l'avenir*, œuvre étrange, dans laquelle il touche, sous une forme attrayante, aux plus hautes questions sociales, philosophiques et religieuses, qui préoccupent les esprits.

Entre-temps, il donnait et prodiguait des brochures à toutes les publications républicaines qui avaient recours à sa plume. Ainsi, à la Société d'Instruction Républicaine : *Les Paysans avant* 1789 ; — *Les Paysans après* 1789 ; — *La Dîme;* — *Le Maître d'Ecole;* — *La Prise de la Bastille;* — *Vauban;* — *Les Grands Paysans.* (Le Grand Ferré ; Lèbre ; Jean Cavalier ; Roland Laporte). A la Bibliothèque Démocratique : *Histoire populaire de France* (5 vol.) ; — *La Commune agricole;* — *Histoire de la Jacquerie.*

Qui pourrait compter toutes les revues et tous les journaux auxquels M. E. Bonnemère a collaboré, depuis Angers jusqu'à Moscou ? La Russie affranchissait ses serfs lorsque parut l'*Histoire des Paysans.* Le célèbre publiciste Michel Katkoff lui fit demander pour sa revue, *le Rowskii Westnick*, une série d'articles sur la situation actuelle des agriculteurs et de l'agriculture en France. Ces articles, traduits en langue russe, ont été réunis et publiés depuis en deux volumes.

M. E. Bonnemère est un semeur d'idées, car dans ses romans mêmes il a toujours cherché à développer une thèse sociale ou philosophique. Il a combattu le bon combat, avec un désintéressement égal à son courage et l'on peut lui reprocher de s'être tenu trop à l'écart du parti pour le triomphe duquel il travaille. Mais il estime sans doute qu'il suffit de se mettre en état de servir son pays, et que le reste est l'affaire des autres.

Les autres n'ont pas songé à lui. Il est donc resté une de ces forces que la République laisse inutilisées, pour s'appuyer trop souvent sur de faux amis qui n'attendent que l'heure de la trahir. Mais il avait vivement attaqué dans ses livres cette centralisation administrative, cette bureaucratie, ce fonctionnarisme à outrance qui faisait dire à P.-L. Courier que la France est un peuple de valets. Les révolutions ont passé,

ses amis sont arrivés au pouvoir, ont passé aussi, et il est demeuré homme de lettres, indépendant et libre, et satisfait du rôle qu'il s'était choisi.

Le public estimera bientôt, peut-être, que, de tous ses ouvrages, le meilleur est son fils, M. Lionel Bonnemère. Nourri par son père dans l'amour de la liberté, il ne l'a point aliénée, et s'est fait travailleur, comme lui. Elève de Barye, en sculpture, il a été admis trois fois aux expositions annuelles des Champs-Elysées. Deux années de suite, il est allé faire, à Genève, des conférences, à la suite desquelles l'Université de cette ville lui a conféré le titre de professeur. Poëte, il a fait jouer déjà plusieurs pièces de théâtre, dont l'une, *La force du feu d'amour*, spirituel pastiche écrit en style du XVI[e] siècle, a mérité d'être précédée d'une conférence de M. Lapommeraye sur *les jeunes*, ce qui n'empêche pas les directeurs de ne vouloir accepter que les vieux.

Enfin, en 1879, son volume : *Voyage à travers les Gaules*, a prouvé qu'il possédait une érudition profonde sur nos origines nationales ; et bientôt, si nous sommes bien renseigné, un nouvel ouvrage, dont Vercingétorix est le héros, attestera que la France compte un historien populaire de plus.

PIERRE ET PAUL.

Les Hommes d'aujourd'hui :

EN VENTE : Victor Hugo. — Léon Cladel. — Constant Coquelin. — Zola. — Gambetta. — Aurélien Scholl. — Sarah Bernhardt. — Nadar. — Auguste Vacquerie. — André Gill. — Emile de Girardin. — Capoul. — Louis Blanc. — Edmond About. — Croizette. — Grévin. — Emile Littré. — Francisque Sarcey. — Bardoux. — Métra. — Challemel-Lacour. — Daudet. — Garibaldi. — Jules Grévy. — Ernest Hamel. — Floquet. — Saint-Genest. — Lockroy. — Clémenceau. — Hector Pessard. — Monselet. — Docteur Pajot. — Ranc. — Jules Claretie. — Jules Ferry. — Erckmann-Chatrian. — Spuller. — Victor Poupin. — Général de Wimpfen. — De Lesseps. — Anatole de La Forge. — Siebecker. — Jean Macé. — Vaucorbeil. — Yves Guyot. — Carjat. — Emmanuel Vauchez. — Schœlcher. — Castagnary. — Alexis Bouvier. — Léon Bienvenu. — Alfred Naquet. — Cantin. — Paul Arène. — Jobbé-Duval. — Lecoq. — Hérold. — Pierre Véron. — Théodore Aubanel. — Mario Proth. — Humbert. — Théodore de Banville. — Olivier Pain. — Allain-Targé. — Dumaine. — Tony Révillon. — H. Rochefort. — Laisant. — Farcy. — Léo Taxil. — Secondigné. — Gagneur. — Arsène Houssaye. — Laurent Pichat. — A. S. Morin. — Hector France. — Benjamin Raspail. — Castellani. — Edmond Turquet. — Gustave Rivet. — Général Pittié. — Barodet. — Corbon. — Nadaud. — E. Boursin. — Général Farre. — Lauth. — Deschanel. — Blanpain. — Greppo. — Escoffier. — Nicole. — Henri Brisson. — Jules Roche. — Noël Parfait. — Arthur Arnould. — Léon Richer. — Frébault. — Cantagrel. — Cochery. — Leconte (de l'Indre). — Maria Deraismes. — Victor Meunier. — Ernest d'Hervilly. — Camille Pelletan. — Edmond Lepelletier. — Tolain. — Camille Flammarion. — Peyrat. — Emmanuel Gonzalès. — Charles Hérisson. — S. de Hérédia. — Hector Malot. — Denis Poulot. — Édonard Cadol. — Paul Saunière. — Juliette Lamber. — Jules Vallès. — Jung.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e volume. — No 122. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

CHARLES BOYSSET



CHARLES BOYSSET

M. Charles Boysset n'est pas seulement la plus haute personnalité politique du département de Saône-et-Loire, un des hommes les plus remarquables de la Chambre, une des figures les plus sympathiques du parti républicain, un orateur de talent, un écrivain plein d'originalité; c'est encore, chose précieuse et rare à notre époque! *un caractère.*

Il est peu d'hommes, parmi les champions attitrés de la démocratie, qui aient fait preuve de plus de constance, de plus d'énergie, de plus de ferme loyauté pendant la lutte, de plus de dignité dans les revers.

M. Charles Boysset est né en 1817 à Châlon-ser Saône Il fit à Dijon, puis à Paris, d'excellentes et fortes études. Et il était, depuis quelques années, avocat au Barreau de Paris, où ses débuts avaient été remarqués, lorsque éclata la Révolution de 1848.

Nommé alors Procureur de la République à Châlon-sur-Saône, sans avoir recherché cet honneur, — insigne pour son âge, — il ne tarda pas à se trouver en désaccord avec son Procureur-général qui n'était autre que M. Raoul Duval, l'homme des *Commissions mixtes;* et après un échange de communications fort vives de part et d'autre, M. Boysset donna sa démission.

C'était au mois d'avril 1849. Les électeurs de Saône-et-Loire avaient admiré cette fière attitude du jeune magistrat. Ils nommèrent M. Boysset, quelques semaines après, Député à l'Assemblée législative par 80,000 suffrages.

Sa place fut bientôt marquée parmi les plus fermes et les plus forts.

Plusieurs de ses discours firent sensation, notamment celui qu'il prononça le 23 janvier 1850 à propos de la loi sur la transportation et que M Emile de Girardin appréciait ainsi dans le journal la *Presse :*
« Les passions qui palpitent dans ce débat et que le projet ministériel a si maladroitement provoquées,
« ont éclaté avec la parole de M. Boysset. C'est pour la seconde fois que nous entendions ce jeune
« orateur dont la parole incisive et froide nous avait déjà frappé M. Boysset n'a pas l'éloquence de la
« forme, mais il a, ce qui la remplace quelquefois, la vigueur de la pensée et la fermeté de l'argu-
« mentation.

« Pour lui la tribune est une arène et la discussion un combat. Ajoutez à cela une vague réminis-
« cence des traits de Robespierre et vous aurez le portrait de M. Boysset. Un pareil athlète, traitant un
« pareil sujet ne pouvait laisser l'Assemblée indifférente. Dès les premiers mots de M. Boysset, l'orage a
« éclaté. A chaque virgule de son discours, la Droite plaçait un murmure et la Gauche un applaudisse-
« ment. C'est avec ce bruyant accompagnement que de déductions en déductions, M. Boysset en est venu à
« cette conclusion capitale irréfutable, selon nous, et que les murmures et les injures n'ont pu étouffer :
« *Cette loi est un jugement!...* »

Le mot est resté et l'histoire a enregistré cette appréciation de l'éminent journaliste.

Celui qui trouvait de tels accents pour stigmatiser cette politique de colère et de violence devait nécessairement protester avec énergie contre l'attentat du Deux-Décembre. M. Charles Boysset ne faillit pas à ce devoir. Il fut un des rares députés de la Gauche qui, après avoir vainement tenté de soulever Paris, le quittèrent après le massacre du boulevard des Capucines (le jeudi 4 décembre) et vinrent en province pour y organiser la résistance.

Il était donc tout désigné pour la proscription. Elle ne lui fut point épargnée.

Quand tout fut perdu, désespéré, brisé, impuissant à soulever parmi les populations terrifiées une sérieuse défense de la République, il résolut de quitter la France, et, à pied, à travers les montagnes du Jura, couvertes de neiges épaisses, il se dirigeait vers Genève, lorsque, dénoncé par son guide, il fut arrêté et conduit à Lyon dans l'une des casemates du Fort de la Vitriolerie, où l'attendaient les plus odieux traitements, qu'il a racontés dans des pages émouvantes.

Il était là malade, presque mourant, lorsqu'il apprit le Décret qui le frappait d'exil en compagnie de soixante-six autres Représentants du peuple, et, mis en liberté, sur sa parole d'honneur de quitter la France immédiatement, il partit pour Genève et de là passa en Italie, puis en Espagne.

A quels efforts, à quelles angoisses furent condamnés ces hommes chassés de leur patrie par le Deux-Décembre! C'est ce qu'il est difficile de faire exactement sentir; c'est ce que la France oublieuse se rappelle à peine aujourd'hui.

M. Charles Boysset avait trente-quatre ans alors, il était dans toute la force, dans tout l'éclat de la jeunesse. Il resta huit ans en exil, brisé dans sa vie, si brillamment commencée, atteint dans sa fortune, et ne trouvant de distraction et de force que dans le travail, dans l'étude, dans l'espérance de voir se relever sa patrie, si cruellement abaissée par le Despotisme.

Ah! ceux-là seuls qui ont connu les amertumes de l'exil immérité, savent ce que ce mot renferme de poignantes et de profondes douleurs et ce qu'il faut de constance et d'énergie pour les supporter sans faiblir!

Mais, quand il s'agit de caractères tels que celui dont nous publions l'incomplète et incolore biographie, ce n'est point la défaillance, c'est la dignité, la fierté, la grandeur qu'engendre l'exil.

Lorsque, après l'amnistie, M. Boysset put revenir en France, il se remit à l'œuvre immédiatement, releva le drapeau de l'opposition républicaine, fonda le *Progrès de Saône-et-Loire*, et ranima les courages depuis si longtemps abattus.

Nous voici à 1870!

M. Charles Boysset combat successivement le Ministère pseudo-libéral d'Emile Ollivier, puis le plébiscite, puis enfin la guerre, dont il prédit en quelques lignes les terribles conséquences; — ce qui lui valut une condamnation correctionnelle à mille francs d'amende.

Puis la guerre éclatant, il oublie tout pour ne songer qu'à la patrie.

Il est nommé par le Gouvernement, commissaire de la Défense nationale pour les départements de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or, et lorsque les hordes allemandes envahissent Dijon, lui-même à la tête d'un bataillon de mobilisés, il court à Chagny pour arrêter la marche des ennemis victorieux.

Les Allemands hésitent alors, bien qu'ils fussent arrivés jusqu'à Beaune, à huit kilomètres à peine de cette légion imprudente, mal équipée, mal armée, forte de son seul patriotisme.

Et cette hésitation sauve le département de Saône-et-Loire des horreurs de l'invasion; car peu à peu les renforts arrivent, les bataillons s'accumulent, les canons et les mitrailleuses paraissent, une armée se forme — une armée de cent mille hommes! — et comme couronnement de cette concentration improvisée, Garibaldi paraît et se cantonne dans les régions montagneuses d'Autun!

Nous qui avons été à ses côtés pendant ces terribles jours, nous savons quelles étaient les difficultés de l'entreprise. Nous savons avec quel inépuisable dévouement, avec quelle fièvre de patriotisme, M. Charles Boysset sut les dominer et les vaincre.

Nous l'avons vu couchant sous la tente, partageant les fatigues du soldat, stimulant les états-majors, allant à Lyon, allant à Tours pour obtenir des hommes, des armes, des canons, et s'efforçant de faire passer dans le cœur de tous la flamme de l'enthousiasme.

Nous avons vu aussi ses angoisses et ses tristesses lorsque cette armée de Chagny, devenue si forte et si imposante, prête à entrer en ligne (et peut-être en ligne décisive) en marchant à la délivrance de Dijon, reçut inopinément l'ordre inexplicable de se diriger sur la Loire et de ne laisser au camp de Chagny que dix mille hommes mal armés et mal instruits.

Dijon n'était occupé alors que par 30,000 Prussiens, faciles à surprendre et ce mouvement d'une exécution rapide, ce mouvement décidé à Chagny, le matin même, en Conseil de guerre, pouvait être écrasant.

On comprit plus tard, — mais trop tard! — l'importance de cette action sur l'Est par Dijon et Belfort. C'est alors que fut créée l'armée de Bourbaki, dont on connaît les désastres. L'hiver, la neige, le découragement, étaient venus. L'occasion était irrémédiablement manquée!

M. Charles Boysset revint à Châlon-sur-Saône. Il était maire de cette ville. Nous aurions tout un volume à écrire pour enregistrer les services qu'il y rendit dans ces heures difficiles.

De l'aveu même de ses adversaires politiques, M. Boysset se montra au-dessus de tout éloge.

Pour citer un seul exemple de son autorité considérable sur les populations, nous rappellerons avec quel courage, avec quel sang-froid, il arracha des mains d'une foule furieuse et affolée, l'infortuné docteur Lavalle, colonel des gardes mobilisées de la Côte-d'Or.

Battu à Talmay par les bandes prussiennes, le docteur Lavalle s'était replié en désordre sur Beaun avec sa légion décimée et éperdue ; puis il était arrivé à Châlon-sur-Saône.

Là, reconnu à la gare, il est accusé de trahison par la foule.

Il est enveloppé, menacé de mort, criblé de coups de baïonnettes et il arrive tout sanglant à la gendarmerie, dont les portes sont aussitôt assiégées et battues en brèche par une multitude qui voulait hautement sa mort.

C'est alors que M. Boysset survient.

Il se fait ouvrir la gendarmerie, interroge le docteur Lavalle, le rassure, et faisant ouvrir à deux battants les portes menacées par l'irritation populaire, il harangue la foule, la calme, lui déclare que Lavalle peut avoir commis des fautes militaires, mais qu'il n'est ni un traître, ni un espion, et il confie aux plus emportés Lavalle lui-même avec mission de le conduire sain et sauf à la prison de la ville, d'où il irait à Lyon, rendre ses comptes à l'autorité militaire.

Ainsi fut fait, et la colère fit place à la raison.

Le doc eur Lavalle était sauvé. Deux mois plus tard, il fut acquitté par le conseil de guerre.

Frappé de si éclatants services, M. Thiers offrit la croix de la légion d'honneur à M. Boysset.

M. Boysset la refusa!...

Bientôt après il fut élu député à l'Assemblée nationale où il fut avec MM. Louis Blanc, Peyrat, Brisson et Gambetta, l'un des fondateurs de l'*Union républicaine*.

On connait les hauts faits de cette Assemblée, « *élue dans un jour de malheur!* » suivant la naïve expression de l'infortuné M. Beulé.

M. Boysset y fut l'un des plus obstinés et des plus courageux lutteurs.

Après la chute de M. Thiers (24 Mai 1873), bientôt suivie par la fusion des d'Orléans avec Chambord, les complots royalistes s'affichèrent hautement. M. Boysset tint tête à l'orage, avec une témérité généreuse.

Il parcourut le Département de Saône-et-Loire pendant les mois de septembre et d'octobre, prêchant publiquement la résistance, ranimant les courages ébranlés, exaltant les populations, à tel point que le gouvernement sentit qu'il y avait là un inquiétant foyer, et que d'accord avec l'illustre M. Robinet de Cléry, alors Procureur général à Dijon, il se mit à intenter des poursuites contre M. Ch. Boysset et ses complices en courage civique.

Durant deux mois entiers il fut question d'une demande d'autorisation de poursuites qui devait être déposée sur le Bureau de la Chambre. Mais la réaction faiblit. — M. de Chambord fit sa proclamation en l'honneur du *Drapeau blanc*, et la demande d'autorisation de poursuites resta définitivement abandonnée.

Nous arrivons enfin à 1875 — La Constitution républicaine est bâclée, dans les conditions que chacun sait, par l'Assemblée nationale. Et dès les premières semaines de l'année 1876, le Sénat, d'une part, la Chambre, de l'autre, sont élus par la nation conformément aux prescriptions constitutionnelles.

M. Charles Boysset auquel avait été offert un des trois sièges sénatoriaux de Saône-et-Loire, préféra la Députation comme plus active, plus militante, plus féconde. Et en effet, à peine la nouvelle Chambre, la Chambre républicaine de 1876, était-elle installée que son rôle parlementaire acquit une ampleur nouvelle.

Actif et infatigable, on le vit membre de commissions nombreuses et importantes. — Deux années de suite — (en 1877 et 1878) — il fut chargé du Rapport du *Budget de l'Instruction publique* et on n'a point oublié l'impression produite par ces documents remarquables.

Soit dans les bureaux, soit dans les commissions, soit dans les réunions de l'*Union républicaine*, soit à la tribune, il se montra ferme et mesuré tout à la fois, et son autorité grandit incessamment et dans le pays et dans la Chambre.

Deux de ses propositions, surtout, attirèrent sur lui l'attention générale, toutes deux d'importance si capitale qu'elles sont devenues les plus grandes questions de l'heure présente. Nous voulons parler de la *Réforme de la Magistrature et de l'Abrogation du Concordat*.

Pour donner le signal du combat sur ce double et brûlant terrain, il ne fallait point seulement un grand esprit politique et une rare profondeur de vues, il fallait une sorte d'héroïsme parlementaire, tant il y avait là de répulsions à vaincre, de timidités à faire disparaître, d'objections et d'obstacles à briser. Ici, comme toujours, M. Charles Boysset fut l'homme du devoir et, sans se soucier des périls de la lutte, il l'engagea vaillamment et la soutint sans faiblir.

Grâce à lui, voici la *Magistrature* subissant les plus sévères critiques ; et la réorganisation judiciaire, acceptée maintenant en principe, va s'effectuer, profonde et radicale, forcément et fatalement, dans un délai prochain.

Et quant au *Concordat*, défendu encore par l'Opportunisme, il agonise, et sa mort prochaine peut être prédite avec assurance.

A côté de ces grands problèmes, d'autres questions encore furent posées devant la Chambre par M. Boysset:

L'*organisation républicaine du Jury*, cette garantie si précieuse de la liberté et de l'honneur des citoyens;

La substitution du suffrage universel de tous les négociants sérieux et honnêtes, dans les *Elections consulaires*, au système blessant et inique de la nomination des juges de commerce par un petit nombre de privilégiés, décorés du nom de *Notables;*

Et tant d'autres propositions que cette notice sommaire nous permet à peine d'énumérer :

L'abrogation de la célébration obligatoire du Dimanche;

La suppression du résumé du Président d'assises;

La restitution aux Conseils généraux du droit de vérifier les pouvoirs de leurs membres;

Le percement du Simplon, etc., etc.

Lorsqu'advint le coup d'état du 16 Mai 1877, puis la dissolution de la Chambre, M. Charles Boysset, réélu à une immense majorité, reprit son œuvre, un instant interrompue et il n'a pas cessé de la poursuivre avec une rare constance, avec une calme énergie, sans ostentation, sans préoccupations personnelles, sans recherche du pouvoir, — lui qui pourrait, plus que tant d'autres, ambitionner un portefeuille, — n'ayant qu'un désir et qu'une passion : le bien public et la grandeur nationale!

Il ne sert pas la France seulement, il sert avec un dévouement passionné ce beau département de Saône-et-Loire qui est son Département natal et pour lequel il professe une tendresse de fils.

Tandis que, à la Chambre, il est Vice-Président de l'*Union républicaine*, au Conseil général il a, depuis dix ans, l'honneur de la Présidence; et là, pas plus qu'à Paris, il n'épargne son temps ni ses efforts. C'est avec une haute autorité qu'il dirige ces débats, parfois animés et orageux; car le Conseil général de Saône-et-Loire est l'un des plus nombreux de France — 51 membres le composent —; et la majorité républicaine, où se trouvent MM. Reyneau, Sarrieu, Margue, Gilliot, Daron, de Rochefort, Logerotte, Députés, le général Guillemaut et Mathey, Sénateurs, rencontre en face d'elle des adversaires brillants et forts, MM. Pinard, Schneider, de Rambuteau, de la Charme, etc.

Tous, amis et adversaires, rendent hommage à l'ordre, à la clarté, à l'impartialité, à la courtoisie, à la fermeté digne avec laquelle M. Boysset remplit ces hautes fonctions de la Présidence.

On se rappellera longtemps à Mâcon la séance où M. Falcon de Cimier, préfet de M. de Fourtou, après le 16 mai 1877, reçut la plus vigoureuse admonestation qui puisse s'abattre sur une tête administrative dans l'exercice de ses fonctions.

Nous ne résistons pas au désir de raconter cette scène caractéristique et de rapporter ces fières paroles où se révèle l'homme tout entier.

C'était le mardi 21 août 1877. M. Margue, Député, Conseiller général, avait la parole et dirigeait contre les derniers actes du gouvernement de vives critiques. Le Préfet se lève avec véhémence et s'écrie :

« Au nom du gouvernement, je proteste contre les paroles de M. Margue et je ne lui permets pas de
« continuer sur ce terrain.

M. Ch. Boysset, Président. — « Moi seul ici j'ai la direction des débats et je ne permettrai pas que
« des empiètements se produisent. Non-seulement M. le Préfet n'a pas le droit d'intervenir et de s'op-
« poser au développement du discours de M. Margue, mais je lui refuse la parole tant qu'il ne l'aura
« pas formellement obtenue de moi.

M. le Préfet. — « Je vous invite à faire respecter la loi!

M. Ch. Boysset, Président. — « La loi ?... Par qui donc a-t-elle été violée sans cesse? C'est nous qui
« la défendons et la respectons, et, je le répète, entendez-le bien! c'est au Président seul qu'appar-
« tiennent la direction des débats et la police de l'Assemblée et je ne suis nullement en disposition de
« vous céder cette charge d'honneur. Non! personne ici ne se permettra de donner des ordres. Je sais
« comment il me faut remplir la mission qui m'a été dévolue par l'estime et la confiance de mes col-
« lègues, et ce serait, en vérité, pour moi, la plus scandaleuse des humiliations que de tolérer une
« seconde les hautains empiètements auxquels on pourrait prétendre. » (*Vifs applaudissements.*)

Tel est le compte-rendu officiel de cet incident mémorable. Mais ce qui ne peut se décrire, c'est l'intonation, c'est la résolution d'accent et de contenance de celui qui parlait ainsi; c'est l'émotion profonde et passionnée qui remua le Conseil général tout entier et le public qui se pressait dans l'auditoire.

Après l'homme politique, après l'orateur, parlerons-nous maintenant de l'écrivain ? Ce serait tout un chapitre encore à ajouter à cette notice dont le cadre est forcément restreint.

Nous nous bornerons à dire, dans une sèche nomenclature, que, dès 1850, M. Ch. Boysset fondait avec Proudhon, Michel de Bourges et Paul de Flotte, le *Peuple* dont il devint l'un des principaux collaborateurs.

Plus tard, en 1867, mûri par l'étude et par les longues méditations que lui permit l'exil, il publia le *Catéchisme du XIXe siècle*, admirable synthèse de philosophie politique où se découvre la lucide profondeur de cet esprit d'élite.

Tour à tour attaché à la rédaction du *Bien public*, du *Nouveau Journal*, du *XIXe Siècle*, de l'*Evènement*, du *Petit Lyonnais*, il a trouvé le temps encore, à travers ses travaux parlementaires, de collaborer à la *Revue positive* et à la *Réforme économique*. Ses lecteurs connaissent la clarté, l'originalité, l'éclat de ses vues et de son style.

Tel est l'homme dont nous avons essayé de retracer à grands traits l'existence si laborieuse et si pleine et dont les qualités de cœur sont, pour les rares amis qui le connaissent, aussi précieuses que celles de l'esprit.

Talent, savoir, droiture d'esprit et de cœur, hauteur de vues, fermeté et sagacité politiques, patriotisme ardent et dévoué, M. Ch. Boysset a tout cela.

Mais il est modeste, simple, rigide, un peu ombrageux peut-être; il déteste le charlatanisme et l'apparat; il a horreur des coteries et de l'intrigue, en ce temps d'intrigue et de coteries; il pratique le désintéressement en ce temps de calcul et d'égoïsme; il dédaigne la fortune et les honneurs; il n'a qu'une ambition : servir son pays! et, en termes plus généraux, aider de tous ses efforts à l'évolution humaine.

Comme le grand Képler, il pourrait prendre pour devise : *Etre plutôt que paraître! Potiùs esse quàm videri!*

PIERRE ET PAUL,

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e volume. — No 123. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

JULES VERNE



JULES VERNE

Si l'on se donnait la peine de chercher un peu, l'on ne tarderait pas de se convaincre que la littérature contemporaine ne compte pas beaucoup d'écrivains originaux. C'est surtout parmi les auteurs dits populaires, qu'il faut constater, hélas! la banalité la plus parfaite dans les aventures les plus extraordinaires. Un homme, dont la fortune littéraire est aussi grande que méritée, Jules Verne, a trouvé le moyen de satisfaire aux goûts de tous les amateurs d'aventures, en inventant un genre nouveau, qui est bien à lui, et à lui seul.

Quelques écrivains, en possession de la faveur publique, ont eu la malheureuse idée de le suivre dans la voie nouvelle qu'il a tracée ; ils ont échoué piteusement, et cela devait être. Le roman, tel que le comprend et tel que l'écrit Jules Verne, exige une foule de connaissances qui ne s'improvisent pas. Il était tout naturel que le succès tentât des plumes faciles et que l'on glanât dans le sillon creusé par l'auteur des *Voyages Extraordinaires*. Le vrai, c'est qu'on n'a fait qu'y glaner, et que les plus habiles et les plus experts n'y ont pas lié la moindre gerbe. Au reste, on n'imite jamais que les auteurs originaux, et s'il est un écrivain original, c'est bien celui-ci.

Jules Verne est un Nantais d'origine, assez vert et vigoureux encore, pour nous permettre de compter, et beaucoup, sur son talent et sur son invention. A cinquante-trois ans, tout juste, — Jules Verne est né à Nantes, le 8 février 1828, — un homme est dans toute la force de l'âge, surtout quand il se fait une vie active, pondérée, adonnée tout entière au travail intellectuel et aux exercices du corps, combinés dans des proportions judicieuses.

Ce romancier est un marin. A bord de son yacht à vapeur de cent tonneaux, le *Saint-Michel*, l'un des plus élégants du Yacht-Club de France, il a parcouru presque tout le littoral européen. Du reste, on sent qu'il aime la mer, qui le lui rend, d'ailleurs, car elle n'a jamais incommodé, ne fût-ce qu'un instant, un des hommes qui l'ont le mieux chantée. J'en atteste un des livres les plus originaux qui aient jamais été écrits, *Vingt Mille lieues sous les mers*, curieuse promenade faite par le mystérieux capitaine Nemo sur et sous tous les Océans connus et inconnus du globe.

Exposer la nomenclature des principales œuvres de Jules Verne, c'est donner la liste de ses succès. Comme tous les hommes prédestinés, il manqua, s'il est permis de s'exprimer ainsi, non sa vocation, mais celle qu'on voulait pour lui. Aussi, envoyé à Paris, après avoir fait son

droit, se mit-il bientôt en rupture avec le Code et les Pandectes. La littérature l'attirait, et il débuta par une comédie en vers, les *Pailles rompues*, puis devint un des collaborateurs du *Musée des Familles*, qui appartenait et appartient encore à M. Charles Wallut, directeur du Crédit Mobilier, avec lequel il donna plus tard, au Vaudeville, une pièce en trois actes intitulée *Onze jours de siége*, et au théâtre Cluny *Un Neveu d'Amérique*.

Passons sur ces débuts dramatiques qui sont peu de chose, du reste, auprès des succès que réservait l'avenir, lorsqu'un homme expert, l'éditeur J. Hetzel, exploita les meilleurs filons de l'inépuisable mine du romancier.

Le premier pas de Jules Verne, dans la voie où il s'est engagé, fut un succès, presque un triomphe. *Cinq semaines en ballon*, un livre original, s'il en fut, posa l'écrivain dans un certain public, qui ne fit que s'accroître et qui, depuis plus de quinze ans, lui est demeuré fidèle.

Ici, il faut citer, rien que pour mémoire, la plupart des titres de livres dont les éditions se sont succédé, sans que la vogue se démentît jamais. L'éditeur Hetzel, qui s'y connaît, s'attacha l'écrivain déjà désigné à l'attention, avant d'être célèbre, et c'est dans sa publication si justement appréciée, le *Magasin d'éducation et de Récréation*, puis dans les *Débats* et dans le *Temps*, que parurent, avant de revêtir la forme du livre, la plupart des romans de Jules Verne qu'aujourd'hui connaissent tous ceux qui lisent : *Le Voyage au centre de la terre; De la terre à la lune; les Aventures du capitaine Hatteras*; *les Enfants du capitaine Grant; Voyage au centre de la terre; Une ville flottante ; Vingt mille lieues sous les mers; le Tour du monde en* 80 *jours; le Pays des fourrures; le docteur Ox*; *l'Ile mystérieuse*; *le Chancellor*; *Michel Strogoff*; *les Indes noires*; *Hector Servadac*; *Un capitaine de quinze ans*; *Les tribulations d'un Chinois en Chine*; *les* 500 *millions de la Bégum*; *la Maison à vapeur*, et d'autres qu'on oublie, dans cette production à outrance, où romancier et lecteur ne se fatiguent jamais.

Déjà, les abonnés de la publication de J. Hetzel ont lu les premiers chapitres d'un nouveau roman, la *Jangada*, dont les péripéties, au milieu d'un drame émouvant, se déroulent à travers huit cents lieues de navigation sur le fleuve Amazone.

A en juger par la vigueur et la verdeur de l'homme, le moissonneur est loin d'être au bout de son champ. La terre, tout en laissant un libre cours aux inventions de son imagination féconde, tient en réserve, pour notre plus grande satisfaction, bien des régions encore inexplorées, mais que l'écrivain s'est déjà désignées sur sa feuille de route.

Car, c'est ainsi que Jules Verne poursuit le but qu'il s'est tracé et qu'il atteindra, c'est-à-dire de décrire sous la forme romantique tous les points de notre globe, et peut-être de l'univers. Sur un immense planisphère tendu dans son cabinet de travail, à Amiens où il s'est marié et qu'il habite, Jules Verne a marqué, au trait rouge, les régions qu'il a déjà parcourues et voit ainsi, du premier coup, celles qui lui restent à parcourir. Voilà le premier jalon de ses œuvres futures et les solutions de continuité sur lesquelles il médite, pour les remplir par ces fictions, si pleines de couleur, qui sont comme la partie récréative de cette littérature enseignante, qui laisserait un vide aujourd'hui, si elle venait à disparaître.

C'est, d'ailleurs, par de fortes études géographiques que le romancier s'est préparé à l'œuvre entreprise : témoin une *Géographie illustrée de la France* dont Théophile Lavallée a écrit la préface, et cette *Histoire générale des grands voyages et des grands voyageurs*, où sont exposées avec autorité, les explorations les plus anciennes et les plus récentes et les *desiderata* de la géographie moderne, qui n'offre peut-être plus de problèmes proprement dits à résoudre, mais tient en réserve des contrées encore mal connues.

Nous n'avons point insisté sur l'œuvre dramatique du romancier. Empruntée aux œuvres les plus palpitantes de l'auteur, elle a trouvé le même succès que le roman. Les recettes du théâtre de la Porte-Saint-Martin jadis, lors des représentations des *Enfants du Capitaine*

Grant et du *Tour du monde en* 80 *jours*, comme aujourd'hui celles de *Michel Strogoff*, au Châtelet, montrent, du reste, combien ces récits adaptés aux exigences de la scène, au milieu des merveilleux décors qu'ils dépeignent, attirent la foule et la passionnent.

Hâtons-nous de dire que c'est justice, et que ces succès ne font point de jaloux. Parmi les écrivains qu'avec une habileté et un flair rares, l'éditeur Hetzel a su grouper autour de lui, Jules Verne est un des plus affables et des plus aimés. Pour le résumer, en quelques mots, c'est un homme universel, auquel son bagage scientifique et technique n'a rien enlevé de son esprit, de sa verve et de sa bonne humeur.

Toujours alerte, malgré son demi-siècle, grâce à sa vie active, aussi bien sur terre que sur mer, Jules Verne nous réserve autant de surprises que sa carte contient de lacunes. Il a entrepris l'histoire de l'Univers, c'est-à-dire de notre système, et il l'achèvera. Son trait rouge relie déjà la terre à la lune et la terre au soleil. Le jour où il lui plaira de nous entraîner jusqu'aux dernières limites du monde stellaire, tous ses lecteurs le suivront, et rien ne dit que ces excursions infinies ne soient pas déjà, à l'état de projet, dans ses combinaisons. L'écrivain possède assez de talent pour les réaliser, l'homme assez de vigueur pour poursuivre sa route, et nous en reparlerons, car, d'après ce qu'il a fait, on juge de ce qu'il peut faire encore.

Pour tout dire, l'œuvre de Jules Verne est déjà considérable et tranche, de la façon la plus originale, sur la banalité des productions contemporaines.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e volume. — N° 124. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

P.-J. STAHL (HETZEL)



P.-J. STAHL (HETZEL)

Pierre-Jules Hetzel, né à Chartres, le 15 janvier 1814, vint à Paris à l'âge de onze ans, y fit ses études (au collège Stanislas), et, après y avoir fait les deux premières années de son droit, alla le continuer à la Faculté de Strasbourg.

*
* *

Son père était Alsacien et l'Alsace était devenue pour lui son vrai pays d'origine. « Je suis un Alsacien né en Beauce », disait-il souvent. Ses années de jeunesse passées en Alsace, sur les bords du Rhin, en Allemagne, à Dresde et dans la Suisse saxonne, nous valurent plus tard ses romans humoristiques et philosophiques, qu'il a publiés dans le *Journal des Débats*, la *Vie d'un étudiant*, l'*Histoire d'un homme enrhumé* et les deux volumes des *Bonnes Fortunes parisiennes.*

*
* *

M. Hetzel débuta dans la librairie, en 1835, comme associé de Paulin, — et dans la littérature, en 1842, sous le pseudonyme de Stahl. Il se révéla dans la *Vie publique et privée des animaux*, ce chef-d'œuvre de Grandville, — par l'*Oraison funèbre d'un ver à soie* et *A quoi tient le cœur d'un lézard*, deux perles de l'écrin.

*
* *

M. Hetzel garda quatre ans le secret de Stahl. Son associé n'était pas plus dans la confidence que ses collaborateurs, Balzac, Alfred de Musset et autres. Eloges, critiques, M. Hetzel recevait tout sans broncher. Il prenait plaisir à entendre formuler en toute liberté sur ses essais les opinions les plus diverses. Mais il avait son quart d'heure de Rabelais, — à rebours : c'était quand il s'agissait de passer à la caisse sous le couvert de Stahl. Et comment reculer? s'il se fût abstenu, son pseudonyme eût couru le risque d'être percé à jour. Ce mystère agaçait Grandville qui s'écriait souvent : « Quand donc ce gaillard-là se décidera-t-il à nous montrer son nez? » Pressé de questions, M. Hetzel, pour y couper court, finit par présenter un ami de collège, à qui il avait fait la leçon, mais qui la récita tout de travers. Un jour, l'heure avait sonné de lancer le prospectus d'une œuvre importante; M. Hetzel dit à Paulin : « Pourquoi

ne le ferions-nous pas nous-mêmes? Voulez-vous que j'essaie? » — « En vérité, mon cher, répondit son co-éditeur, un homme d'esprit cependant, mais que le sang-froid de M. Hetzel avait mis en défaut, croyez-vous qu'il suffise de le vouloir pour entrer dans la peau d'un écrivain? » Et il proposa à M. Hetzel de confier la rédaction du prospectus... à Stahl.

*
* *

En 1848, M. Hetzel, qui depuis longtemps était en rapports suivis avec les sommités du parti républicain, entra tout naturellement dans le courant des événements de Février et y joua un rôle actif. Il contribua au choix des membres du gouvernement provisoire, débattu au Palais-Bourbon et définitivement arrêté à l'Hôtel de Ville. Nommé chef de cabinet du ministre des affaires étrangères, puis de celui de la marine, il remplit enfin les fonctions de secrétaire général du pouvoir exécutif, auprès du général Cavaignac, pendant l'insurrection de juin. Il eut aussi plusieurs missions à remplir en Belgique.

*
* *

Le lendemain de l'élection du 10 décembre, M. Hetzel s'empressa de donner sa démission et de rentrer dans la vie privée, — c'est-à-dire dans sa double carrière de libraire et d'homme de lettres. Il était alors un des rédacteurs du *National* et il collaborait avec Lireux à cette *Revue comique*, d'une verve tout aristophanesque, illustrée par Tony Johannot, Bertall et Nadar.

*
* *

M. Hetzel fut une des nombreuses victimes du coup d'Etat. Exilé par M. de Morny, il alla installer sa librairie à Bruxelles, où il travailla vigoureusement à la suppression de la contrefaçon belge, tout en inaugurant sa collection de petits in-32 et in-18, appelés à un si grand succès, qu'il continua, à Paris, après l'amnistie de 1859 et qui comprend les œuvres des meilleurs auteurs, depuis Victor Hugo, Emile Augier, George Sand, Alexandre Dumas père, jusqu'à l'éditeur lui-même. Celles de M. Hetzel, publiées sous le pseudonyme de P.-J. Stahl, sont : *Le Diable à Paris* (1842) ; *Le Voyage où il vous plaira* (avec Alfred de Musset, 1842-1843); *Les Nouvelles et seules Aventures de Tom Pouce* (1843) ; *Scènes de la vie publique et privée des animaux* (1851) ; *Théorie de l'amour et de la jalousie, Bêtes et Gens* (1853) ; *L'Esprit des femmes et les femmes d'esprit* (1855) ; *Les Bijoux parlants* (1856) ; *Histoire d'un prince et d'une princesse* (1857); *Histoire d'un homme enrhumé et autres Histoires* (1859); *Le Voyage d'un étudiant* (1860). N'oublions pas les deux volumes des *Bonnes Fortunes parisiennes*, *les Amours d'un pierrot*, *les Amours d'un notaire*... Sainte-Beuve a dit de ce dernier livre de Stahl : « Ce n'est pas seulement son chef-d'œuvre, c'est un chef-d'œuvre. » Stahl a encore un autre chef-d'œuvre à son compte : c'est l'évolution qu'il a fait faire à la littérature pédagogique et qui vient d'être caractérisée ainsi par M. de Sacy, dans le *Journal officiel :* « De tous les titres que puisse invoquer la librairie Hetzel, il n'en est pas de supérieur au service qu'elle a rendu en créant la *Bibliothèque d'éducation et de récréation à l'usage de l'enfance et de la jeunesse*... P.-J. Stahl est passé maître en l'art de faire parler les enfants ; il ne sait pas moins bien, lorsqu'il s'adresse à eux, trouver la note qui frappe, qui touche et qui convainc. Connaissez-vous une plus délicieuse collection que celle de ces 80 albums destinés au premier âge : l'*A perdu de mademoiselle Babet*, les *Voyages de découvertes de mademoiselle Lili et de son cousin Lucien*, *Jean le Hargneux*, *Hector le Fanfa-*

ron, L'Odyssée de Pataud et de son chien Fricot, Petites Sœurs et Petites Mamans? » M. Schérer avait déjà dit excellemment de Stahl que c'est « l'esprit le plus aimable et le plus sensé qui se soit adressé à l'enfance ».

*
* *

L'Académie d'ailleurs a couronné les principaux de ses ouvrages pour la jeunesse : *Contes et Récits de morale familière, Histoire d'un Ane et de deux jeunes Filles, Maroussia, Les Pantins d'argent, Les Histoires de mon parrain.*

*
* *

M. Hetzel a fondé en 1864 le *Magasin d'Education et de Récréation* auquel il collabore lui-même sous son pseudonyme, et qui a obtenu de l'Académie française un prix Montyon en 1867.

*
* *

Le ministre de l'instruction publique a, à l'occasion de la dernière exposition universelle, témoigné du cas qu'il fait tout à la fois de Stahl et de M. Hetzel, en le décorant. Il avait trouvé le moyen de ne pas l'être dans des postes où ce genre de distinction est en quelque sorte obligatoire. L'Académie a également couronné l'un et l'autre, et quand elle s'augmentera d'un véritable homme de lettres, elle ne manquera pas d'y ajouter un éminent éditeur.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e volume. — No 125. 10 c. Un an : 6 fr

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

LOUIS ULBACH



LOUIS ULBACH

C'est le 7 mars 1822 qu'est né à Troyes l'auteur de *Monsieur et Madame Fernel.* De bonne heure, il eut le goût de ces études classiques qui sont le fondement nécessaire de l'éducation d'un homme; de bonne heure il remporta des succès au collège, et, quoi qu'en disent, sans le penser peut-être, ceux qui dédaignent les victoires universitaires, ces premières satisfactions de l'amour-propre enfantin encouragent plus souvent qu'on ne croit ceux qui les ont éprouvées.

Louis Ulbach fut de ceux-là : à 18 ans il remportait le prix de Discours français au Concours général : l'adolescent préparait l'homme; il était venu terminer ses études à Paris, et tout jeune encore, avait eu le rare bonheur d'être présenté et reçu chez le grand poète du siècle.

Travailleur et consciencieux, il avait l'attitude timide et prompte à déconcerter qui paraît être l'apanage des faibles; tant il est vrai qu'il n'y a que les sots qui aient de l'aplomb.

Victor Hugo qui aimait déjà le jeune homme, le voyant fort préoccupé d'un certain examen dont l issue lui semblait douteuse, songea tout de suite à le recommander à M. Cousin. Je n'ai jamais eu la lettre de recommandation sous les yeux : mais un familier de M. Cousin m'a affirmé qu'elle contenait à peu près ceci : « Mon cher collègue, un ami de mes fils se pré-« sente... etc. Il sait mais il tremble, il tremble mais il sait; s'il vous tombe entre les mains, « soyez-lui indulgent. »

M. Cousin sourit, paraît-il, en la lisant : « — Parbleu, M. Hugo me recommande un protégé; il s'agit d'un examen de baccalauréat, et il n'est pas même bachelier! »

Notre grand lyrique, élevé en Espagne, n'a en effet jamais subi d'examen : on voit qu'on peut être de l'Académie et plus immortel encore que les Quarante, sans avoir le moindre diplôme en poche.

Hugo qui devait conserver le futur Ferragus dans son intimité, pendant un si long temps, fut plus tard son parrain à la Société des Gens de lettres.

Il n'est donc pas étonnant que M. Louis Ulbach, hôte d'un tel poète, ait débuté lui-même par un volume de vers : le recueil, intitulé *Gloriana*, parut en 1844. La vie des hommes connus ressemble étrangement à celle des peuples : ils commencent tous par des chants.

L'auteur ne devait pas être un poète en titre; mais dans son œuvre d'imagination ou d'analyse, il est resté comme un reflet de cette poésie première, lait que la nature donne à l'âme et dont il apparaît toujours quelque trace, comme il reste dans l'organisme quelque chose du passage du lait dans le corps. C'était dans le journalisme qu'il allait se faire connaître : le prologue de sa vie s'achevait; la première période était préparée et le jeune homme grandissait; 1848 arriva, l'homme prit la plume.

La révolution fit un pamphlétaire et un satirique de ce classique et de ce poète. Il était marié depuis deux ans.

C'est en mars 1848 que la rédaction du *Propagateur de l'Aube* passa entre ses mains : il y publia entre autres, sous le pseudonyme de Jacques Souffrant, ouvrier, des lettres politiques qu'il s'adressait à lui-même, et auxquelles il répondit ensuite. Pour la première fois il fut poursuivi par le Gouvernement issu de la révolution de 1848; Jules Favre le défendit et il fut acquitté : cela se passait en 1851.

La deuxième période de sa vie commence après le 2 Décembre. Il revient en effet à Paris après la suppression de son journal, et entre à la *Revue de Paris* dont Laurent-Pichat et Maxime Du Camp, ses amis, étaient propriétaires : il forma avec eux une sorte de triumvirat littéraire, il fut directeur du recueil de 1853 à 1858 : en janvier 1858, on supprima la *Revue*.

C'est pendant cette direction que le genre d'esprit de M. Ulbach se transforme : il entre en relation avec les romanciers du temps, et devient romancier lui-même.

L'ancien protégé de Victor Hugo, protecteur à son tour, lit le premier cet « *Été dans le Sahara* » qui est un des plus beaux titres de gloire de Fromentin : « Voici mon œuvre, lui écrivait l'artiste, si elle ne vous plaît pas, jetez-en les feuillets au feu, et tout sera dit. » M. Ulbach les donna au public. Ce fut encore lui qui lut le premier roman d'Erckmann-Chatrian : « *l'illustre docteur Mathéus* » et qui aida ainsi la carrière littéraire des deux jeunes gens ; nous lui avons entendu dépeindre ce grand manuscrit dont les pages étaient attachées avec des faveurs bleues, comme si la toilette extérieure eût dû faire excuser les défauts de l'œuvre. Ce fut lui enfin qui lut et publia « *Madame Bovary.* »

Après la suppression de sa *Revue*, il entre au *Temps* qui se fonde ; il y prend et y tient avec autorité la place de critique dramatique : M. Sarcey ne l'y remplace que lorsque, la fatigue arrivant, il fut obligé de se retirer : il s'y était fait remarquer par la justesse de son jugement, et par la netteté de ses appréciations. En même temps donnant l'exemple d'une activité surprenante, il publiait dans le *Figaro* de nombreux articles qui le mirent au premier rang comme écrivain satirique : les lettres de Ferragus, suivies des Portraits contemporains, eurent le plus grand et le plus légitime succès (1868).

C'est au début de cette période que le publiciste profite des moindres heures de loisir pour composer des romans qui en font bien vite un des conteurs les plus aimés. *La voix du sang*, *Pauline Foucaut*, parmi tant d'autres, et surtout *M. et Madame Fernel* (1860) mettent le sceau à sa réputation.

Ce dernier roman est resté dans l'opinion publique comme le chef-d'œuvre de son auteur, peut-être parce qu'il est simplement fait, parce que les personnages sont des types, et non des exceptions, c'est-à-dire tels qu'on les peut observer chaque jour dans la vie, et qu'il faut au public une nourriture qu'il puisse absorber. Je ne dis pas cela pour accuser l'œuvre, ou les lecteurs (les délicats en ont fait leur profit comme les autres), mais pour mettre plutôt la foule en garde contre ses entraînements souvent irréfléchis. Certes *M. et Madame Fernel* sont un titre de gloire pour l'auteur, mais ils ne sont pas le seul ; le *Livre d'une Mère* et le *Comte Orphée* prouveraient le contraire.

Cette date de 1868 est comme un jalon dans la carrière du journaliste-romancier ; le poète, le romancier se retirent, et le pamphlétaire se livre tout entier à son indignation : les premiers ressentiments de sa jeunesse ont mûri en lui ; ils se font jour avec force.

L'année précédente il avait dirigé la publication du *Paris-Guide*, ce grand livre encyclopédique rédigé par tous ceux qui avaient un nom dans les lettres et dans les arts, et qui parut, lors de l'Exposition, comme une manifestation de la pensée française moderne ; c'était un honneur pour M. Ulbach ; j'ai à en signaler un autre : il avait été l'un des organisateurs, le secrétaire même, de la souscription faite en faveur de Lamartine : c'était en admirateur et en ami que le romancier agissait, car il a cet insigne bonheur d'avoir été reçu dans l'intimité des deux plus grands poètes de notre temps.

En 1868 donc commence une troisième période dans son existence ; *la Lanterne* de Rochefort venait d'être interdite, et il n'était plus guère prudent de dire son opinion ouvertement ; plus d'un eût réfléchi. Inébranlable dans sa foi politique, M. Ulbach fonde la *Cloche*, pamphlet hebdomadaire signé Ferragus qui eut un grand retentissement ; les condamnations arrivèrent : six mois de prison, 1000 francs d'amende pour commencer ; pendant près de deux années il y attaqua sans trêve la désorganisation gouvernementale : ses condamnations n'eurent pour résultat que de faire de la *Cloche* un grand journal quotidien d'opposition.

L'Empire enfin tomba : le rédacteur condamné par lui, fut décrété d'accusation par la Commune ; il est vraiment dangereux de rester modéré dans de semblables tourmentes. M. Laurent Pichat n'oublia pas le vaillant champion de toute sage liberté et cacha son ami dans sa propre maison ; appelé comme témoin dans un procès, relatif à la Commune, M. Ulbach eut à se défendre contre les préventions du conseil de guerre. Le compte rendu de ce procès lui valut une seconde condamnation bientôt diminuée ; c'était la dernière épreuve ; il se retirait de la rédaction de la *Cloche :* le journal disparut bientôt, et le journaliste redevint romancier.

Pendant ces quatre années si agitées, il n'avait rien produit, les luttes politiques émoussent les âmes ; mais sa constance était enfin récompensée : il jouissait d'une considération et d'une tranquillité que nul plus que lui n'a pu mériter.

En 1878, il fut nommé bibliothécaire de l'Arsenal; depuis un an il était décoré de la Légion d'Honneur : justice lui était rendue.

Les principaux ouvrages qu'il a publiés depuis 1873, sont : les *Lettres d'une honnête Femme*, *le Livre d'une Mère*, dont le succès est encore si grand, *le Comte Orphée*, *les Mémoires d'un Assassin*, *les Aventures de Trois grandes dames*, *les Cinq doigts de Birouk*, etc., etc. : l'œuvre entier comprend plus de quarante volumes!

Le Livre d'une Mère parut en articles dans le *Figaro*, puis sous le prénom et l'initiale *Pauline L****, puis sous le nom de Louis Ulbach. Ces patronages successifs ont leur histoire.

Tout d'abord on crut que l'œuvre était d'une femme; l'auteur venait de marier son unique fille, et le plus tendre père qui se puisse rencontrer, songeant aux sensations que devait éprouver une mère en se séparant de son enfant, trouva tant de douceur dans cette étude qu'il en mit dans son livre assez pour tromper ceux qui n'étaient pas dans le secret.

Ses amis l'engagèrent à présenter le volume à l'Académie ; c'était une œuvre morale qu'elle devait couronner. Le prix lui allait, en effet, être décerné, quand un académicien prit la parole pour dire qu'il n'était guère possible de couronner une œuvre signée d'une initiale. L'Académie engagea l'auteur à publier le volume sous son nom. M. Ulbach que ce procédé a dû faire sourire, signa la seconde édition, et c'est pourquoi le livre a eu deux auteurs successifs.

J'allais oublier de dire que l'œuvre étant représentée devant les immortels, ils ne la couronnèrent point, sous le prétexte qu'un article du règlement interdisait de primer un ouvrage présenté deux fois.

Quant au *Comte Orphée* qui parut en 1877, je crois bien que c'est l'œuvre préférée du romancier, et qu'il n'a pas tort d'avoir une prédilection pour cette fine étude du cœur humain, la plus étrange peut-être qu'il ait produite, mais à coup sûr la moins banale.

Voilà quelle a été la vie de ce travailleur infatigable qui jouit enfin, là-bas, dans la paisible rue de Sully, d'un repos qui n'a rien de commun avec l'oisiveté : il travaille encore, il travaille toujours.

C'est surtout comme romancier qu'il est connu aujourd'hui ; les pamphlets sont comme les grandes flammes, ils s'envolent bientôt et l'homme ne retient que le souvenir de leur éclat. Romancier, M. Ulbach a une délicatesse toute féminine ; il caresse un personnage, on dirait que sa main ressemble à la patte d'un chat où il y a du velours et des griffes. Il analyse par le menu les sentiments humains ; il pousse jusqu'au plus petit détail; il regarde les âmes au microscope.

Fin conteur s'il en fut, son masque, d'ordinaire froid et presque mélancolique, s'anime quand il conte et devient souriant; sa bonhomie naturelle s'épanouit tout autour de sa bouche ironique, et, derrière ses grandes lunettes, ses yeux pétillent sans troubler.

Il n'a jamais voulu comme tant d'autres arriver à la fortune en servant au palais blasé de la foule quelque roman épicé, et cuit à point ; consciencieux et amoureux des lettres, comme son maître Balzac, il pensait sans doute que c'est se déshonorer que de sacrifier à ce goût abject des masses. A-t-il eu raison? les avides d'argent diront « non », les gens d'esprit répondront « oui ».

En tout cas, l'aisance qu'il possède est due tout entière à sa plume, il n'a rien qui ne provienne d'elle.

Tel est son œuvre, telle est sa vie; trois mots les résument : « travail, honneur, liberté ». Combien peu en voyant arriver le terme de leurs labeurs peuvent se dire en conscience : « Je n'ai rien à me reprocher », combien peu remplissent aussi noblement une aussi longue et aussi brillante carrière.

12 février 1881.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e volume. — N° 126. 10 c.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

DE POMPERY



E. DE POMPERY

Auteur du *Vrai Voltaire*, E. de Pompery proposait et préparait déjà dans ce gros volume, paru en 1867, le Centenaire du patriarche de Ferney.

E. de Pompery est encore l'auteur d'autres livres : *le docteur de Tombouctou*, essais de philosophie et de science sociale, 1837 ; *Théorie de l'Association et de l'Unité universelle*, 1841 ; *la Femme dans l'humanité*, 1864 ; *la Vie de Voltaire*, 1878.

Il a de plus commis une dizaine de brochures, grandes et petites. Nous en rappellerons les titres : *Lettre à George Sand* sur sa polémique à l'occasion de Lamennais, 1838 ; une brochure sur *le Sucre indigène*, 1837 ; *Despotisme ou Socialisme*, 1849 ; *Décadence et renouvellement de la foi*, avec une lettre-préface à M. Dupanloup, 1863 ; *Beethoven, sa vie et sa musique ; Béranger, sa vie et son caractère*, 1865 ; *la Revendication du prolétaire*, 1868 ; en 1872, quatre petites brochures : *la Fin du Bonapartisme, les d'Orléans, la Vraie et la Fausse Politique, Veuillotisme et Religion ;* en 79 *les Jésuites et le Jésuitisme ; Blanquisme et Opportunisme* en 80.

C'est un petit catalogue ; il témoigne de l'activité intellectuelle de l'auteur, qui regarde de tous les côtés de l'horizon.

Cependant, E. de Pompery est plutôt un publiciste qu'un littérateur proprement dit, car il a beaucoup écrit pour la presse et collaboré à plus d'une revue.

Il a contribué à la création de la *Phalange* et de *la Démocratie pacifique*, auxquelles il a collaboré jusqu'à leur fin ; en 1847, il a travaillé, du temps de X. Durieu au *Courrier Français ;* en 1845, il inséra quelques travaux dans la *Revue Indépendante* de Pierre Leroux, et plus tard dans sa *Revue sociale*, publiée à Boussac ; encore à la *Revue synthétique*, de Victor Meunier, 1842, puis à la *Revue philosophique et religieuse*, parue en 1854, interdite en 1858. E. de Pompery travailla à *l'Opinion nationale*, de 63 à 70, puis à la *Revue de Paris*, en 64 et 65 et encore à la *Morale Indépendante*. Il demeura attaché au *Phare de la Loire*, depuis le mois d'octobre 70 jusqu'en 1875, où il publia un grand nombre d'articles de tout genre. E. de Pompery a encore semé de sa prose dans quelques autres recueils, entre autres dans feu *le Levant* de Bruxelles.

En somme il a noirci bien du papier et l'on ne peut pas l'accuser de paresse. Et ce n'est pas fini, puisqu'il collabore à *la Philosophie positive*, de MM. Littré et Wyrouboff.

En philosophie, E. de Pompery a passé par le spiritualisme de Jouffroy, le sentimentalisme de Pierre Leroux, le panthéisme de Spinoza, et le voilà maintenant positiviste à la façon de

M. Littré. En économie sociale, notre chercheur a côtoyé toutes les doctrines les plus avancées et, comme l'abeille, il a butiné çà et là pour se faire des idées. En 1845 il avait déjà publié une sorte de programme, spécimen d'un journal qui n'a eu qu'un numéro et qui, sous le nom de *l'Humanité*, devait être le plus compréhensif et le plus magnifique de tous les carrés de papiers imprimés. Il a passé à son crible et vanné à sa façon et selon son pouvoir Saint-Simoniens, Phalanstériens, et L. Blanc, et Proudhon, et Pierre Leroux, et Cabet, etc.; finalement il demeure aujourd'hui un sociologiste à base et à fonds positivistes.

Un homme qui a tant erré dans le domaine de l'Idée, doit, naturellement, avoir couru le monde.

L'une de ses premières connaissances, à sa venue à Paris, fut Béranger, qu'il a pratiqué pendant vingt ans. Il a traversé le salon de madame Tastu, ceux de madame Aglaé Didier, de madame Marciani, où il voyait G. Sand. Pendant les dernières années de Rossini, de 54 à 68, il a fréquenté habituellement le salon du maestro, où s'entendaient tant d'excellents artistes et tant de bonne musique, entre autres les œuvres inédites de l'auteur de *Guillaume Tell.*

A l'occasion du Centenaire de Voltaire, l'auteur du *Vrai Voltaire* se rapprocha de Victor Hugo; il a la bonne fortune de voir chez lui, à sa table hospitalière, dans sa verte et sereine vieillesse, le grand lyrique de ce siècle, qui porte si haut l'oriflamme de la démocratie moderne.

En 1848, à la première épreuve du suffrage universel, E. de Pompery se présenta comme candidat socialiste républicain dans le département du Finistère, ainsi qu'Emile Souvestre. Leur liste obtint la majorité dans les villes, mais le flot venu des campagnes submergea tout et l'avantage resta aux monarchistes cléricaux.

Aux élections précipitées de février 71, E. de Pompery et son frère firent partie de la liste républicaine. On fut encore battu. En juillet 71, quatre réélections étaient à faire et cette fois les républicains l'emportèrent avec un chiffre de 20 à 30,000 votes. Son frère, resté au nombre des candidats, fut élu député. Récemment, à la mort de celui-ci, une manœuvre déloyale et d'autres circonstances défavorables l'ont empêché de le remplacer. On pourrait trouver que E. de Pompery joue de malheur.

Mais, va-t-on s'écrier, votre candidat de 48, votre ami de Béranger, G. Sand, P. Leroux, est donc plus vieux que Mathusalem?

Il faut l'avouer, c'est là le point faible et le vice irrémédiable de notre héros. Il est né en 1812. Ce philosophe, ce socialiste, ce démocrate, a vu le jour dans le château de Couvrelles (Aisne). Cependant il est Breton par ses grand's-mères et sa mère. Sa jeunesse s'est passée en Bretagne, aux collèges de Quimper et de Lorient. Il a fait son droit à Rennes, et y a été reçu avocat. Mais il n'a pas abusé de la parole, car il n'a plaidé qu'une fois devant un conseil de guerre et dans une affaire capitale qu'il a gagnée. Cela fait, il a quitté le prétoire pour son cabinet d'études. On a vu qu'il ne s'y est pas endormi.

Voulant voir cet homme, je m'enquis de sa demeure. Le portier me dit: « Au cinquième, la porte à droite. » Tiens! fis-je en montant, ce sera peut-être drôle; qu'est-ce que peut bien être ce monsieur-là? Je sonne. Au bout de quelques instants, je vois paraître un homme en robe de chambre, en casquette de soie, un peu grand, assez fort, cheveux noirs avec barbe grisonnante, au nez prononcé; d'ailleurs l'air avenant et facile. Il me fait asseoir au coin du feu, et nous causons, pendant que je remarque deux portraits de famille, au pastel, sa mère et sa grand'mère; puis, sur la cheminée, en guise de pendule, la Vénus de Milo, plâtre, deux enfants dansants de Clodion, terre cuite; puis, çà et là, tout autour de la pièce, des gravures, des lithographies, quelques-unes sous presse, partout, et simplement épinglées:

Beethoven, Rossini, Fourier, Lincoln, G. Sand, Garibaldi, Mirabeau, Voltaire, madame Roland, madame de Sévigné, mademoiselle Rachel, *la Sortie de l'Ecole turque*, de Decamps, *la Mélancolie*, d'Albert Durer, etc.

— Je vous croyais riche, lui dis-je.

— Oui, j'ai toujours passé pour avoir dix mille livres de rente. La vérité est que je vis et que j'ai toujours vécu comme un étudiant, que je suis encore.

— Ah! de sorte que vous n'avez jamais rien été et que vous n'avez pas gagné d'argent?

— Quant à l'argent, j'en ai gagné fort peu, il est vrai; mais je suis de la Société Franklin, de la Ligue de l'enseignement technique, de l'Association philotechnique, de la Société des gens de lettres, de l'Association d'Alsace-Lorraine, de la Propagande anti-cléricale; je suis encore Franc-Maçon.

En redescendant, je me demandais : Est-ce un sage? est-ce un dédaigneux? est-ce un impuissant à combattre la bataille de la vie, n'aimant pas à jouer des coudes au milieu de la foule pour y faire sa trouée et enlever un poste, des honneurs, la fortune, à la pointe de l'épée, à la force du poignet, et par une persévérance à toute épreuve? Peut-être y a-t-il un peu de tout cela en lui.

En tout cas, il a certainement moins fait de bruit que de besogne.

J'avais remarqué, sur son bureau, une lettre d'aspect singulier : une grande écriture, si haute qu'elle en paraissait maigre. C'était une lettre de Barbès, datée de la Haye, 1865. Je lus et je retins ce passage :

« Permettez-moi de vous remercier de votre bonne opinion sur moi. L'enfer, dit-on, est « pavé de bonnes intentions. Il n'y a eu, dans ma vie, que ce qui, d'après les croyances « chrétiennes, ne suffit pas pour sauver les damnés.

« Mais, heureusement, ni vous ni moi nous ne sommes de cette religion-là. Vous protestez « contre le classement par les défaites! et l'estime d'hommes comme vous m'est une précieuse « récompense de mes *bonnes intentions.* »

Mettant à part le superbe héroïsme de Barbès et son incomparable grandeur morale, je vois quelque parité et analogie dans ces deux caractères. Tous deux sont des hommes de bonnes intentions, modestes, amoureux du bien et dédaigneux du succès.

Le lecteur me saura gré d'avoir rappelé le souvenir de Barbès, âme si pure et si haute; et l'auteur du *Vrai Voltaire* ne trouvera sans doute pas mauvais que je le classe dans une série qui a de tels chefs de file.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e volume. — No 127. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

LEPÈRE



LEPÈRE

Au mois de mai 1871, l'Assemblée nationale vota une enquête sur les actes du Gouvernement de la Défense nationale, et M. de Lorgeril profita de cette occasion pour se livrer contre Gambetta à des attaques d'une extrême violence et d'un goût douteux.

La Droite applaudissait ces insanités, profitant de l'absence de Gambetta et du désarroi de la Gauche. M. Lepère releva le gant, et dans une brillante improvisation remit à leur place les vulgaires calomniateurs du grand patriote.

« L'enquête, s'écria-t-il, nous la demandons comme vous, et nous l'attendons sans crainte.
« Attendez qu'elle soit faite avant de vous prononcer. L'histoire sera plus juste que vous, et
« dira de l'homme que vous attaquez : il a bien mérité de la patrie ! »

Ce fier et noble langage à un moment où la réaction était triomphante, n'était pas seulement un beau mouvement oratoire, c'était un acte. A partir de ce jour, M. Lepère eut sa place marquée parmi les orateurs les plus brillants et les esprits les plus politiques de l'Assemblée nationale.

La physionomie de M. Lepère est franche et ouverte, elle est éclairée d'un sourire très-fin, dont l'extrême bonté tempère le caractère un peu malicieux. Causeur aimable, il a cet esprit gaulois des enfants du pays de la vigne, et cette urbanité charmante que donne la bienveillance unie à la distinction.

Né à Auxerre en 1823, il fit son droit à Paris. C'était un étudiant studieux et gai, qui savait être de son âge, comme plus tard il sut être de son temps.

A 22 ans il jetait aux échos du vieux Quartier Latin, une chanson qui en garda le nom, véritable chef-d'œuvre d'esprit et de bonne humeur. Les chansonniers de profession se sont approprié, en l'altérant plus ou moins, le texte original et sans nommer l'auteur, comme M. Lepère l'a raconté fort spirituellement plus tard, dans une lettre à Jules Vallès, alors rédacteur du journal *la Rue*.

M. Lepère ne tarda pas à se faire au barreau d'Auxerre une place distinguée par son talent de parole, et sa connaissance des affaires. Mais ses succès comme avocat ne l'empêchaient pas de s'occuper de littérature et d'art. Esprit très cultivé, amateur de beaux et de bons livres, il possède une très jolie bibliothèque, et fut à ses heures un écrivain à la plume alerte, fine et malicieuse.

En 1865, le suffrage spontané de ses concitoyens le porta au conseil municipal, où il arriva le premier sur la liste. Ce fut son début dans la vie publique. M. Lepère entra bravement en campagne contre le régime impérial, payant de sa personne, de sa parole et de sa bourse.

En 1867 il se présenta au conseil général dans le canton Est d'Auxerre. Malgré les efforts de l'administration qui lui fit la plus vive opposition, il fut élu par 1400 voix contre 800 données au candidat officiel.

Aux élections législatives de 1869, un groupe de républicains lui offrit la candidature dans la première circonscription de l'Yonne, où il se trouva en concurrence avec le député sortant, M. Frémy, alors gouverneur du Crédit Foncier, candidat archi-officiel, et M. Rampont, républicain, aujourd'hui sénateur inamovible. Il y eut ballottage, M. Lepère qui, dans cette campagne électorale, s'était bien moins attaché à soutenir sa propre candidature, qu'à combattre avec avantage le candidat officiel, reporta ses voix sur M. Rampont.

Son intervention avait assuré la défaite du candidat impérialiste. C'est à cette époque, et pour mieux engager la lutte que M. Lepère fonda *la Liberté* de l'Yonne, courageux journal que rédigeait avec lui G. Huriot, qui fut plus tard son chef de cabinet au ministère de l'Agriculture et du Commerce, puis au ministère de l'Intérieur et des Cultes.

Comme tous les républicains de la veille, M. Lepère eut sa part du lourd héritage que laissait derrière lui l'effondrement de l'Empire. Appelé par ses concitoyens à remplir les fonctions de maire au lendemain du 4 septembre, dans les conditions les plus difficiles et les plus pénibles, il eut à pourvoir à l'organisation de la défense, et bientôt après à protéger la population auxerroise contre les rigueurs de l'occupation prussienne.

Ses concitoyens qui l'avaient vu à l'œuvre le récompensèrent de ses efforts, le 8 février 1871, en l'envoyant a l'Assemblée nationale où il ne tarda pas à marquer sa place par son caractère autant que par son talent.

Après les élections du 2 juillet qui furent une si éclatante affirmation de la République,

il fut un de ceux qui constituèrent le groupe de l'*Union républicaine*, groupe d'avant-garde qui sut devenir un parti de gouvernement, et joua un rôle si considérable dans l'établissement de la République constitutionnelle : Crémieux, Lepère, Jules Cazot, Brisson le présidèrent à des moments difficiles, et ce n'est qu'à force de patience, de fermeté et d'union que les gauches parvinrent à triompher des résistances d'une Assemblée monarchiste de cœur, devenue républicaine par nécessité.

A l'Assemblée, M. Lepère était un orateur, toujours sur la brèche, et que l'on ne prenait jamais au dépourvu. Nul mieux que lui ne savait déjouer une manœuvre, et rappeler ses adversaires à la pudeur et au respect du règlement. Il était merveilleux dans les escarmouches quotidiennes de la vie parlementaire et dans les répliques improvisées, mais il prononça en outre quelques discours de longue haleine qui furent très écoutés et très applaudis, où il déploya toutes les ressources d'une éloquence variée, souple et élégante.

On remarqua beaucoup en 1873, son discours sur la loi relative à la Légion d'honneur dont il demandait la suppression au civil. Mais, soit qu'il interpellât le Gouvernement sur l'interdiction du *Corsaire*, soit qu'il prît une part active à la discussion des lois sur le jury, soit à celle de la presse, soit à la discussion du budget, on trouve toujours en lui un orateur disert, et, ce qui est plus rare, un esprit droit et politique.

Mais ce n'est pas seulement dans les discours prononcés à la tribune qu'il faut chercher le sens et l'explication des péripéties politiques de l'Assemblée nationale ; les réunions extra-parlementaires avaient alors une importance qui a beaucoup diminué. Alors, on arrêtait les plans de campagne, on désignait à l'avance l'orateur qui devait ouvrir le feu, ceux qui devaient soutenir la lutte, et l'on se ménageait des réserves qui devaient donner au dernier moment.

M. Lepère joua un rôle considérable dans ces réunions. Comme président de l'Union républicaine il contribua à faire prévaloir cette politique ferme et conciliante qui aboutit à l'établissement définitif de la République, et mit fin à un provisoire énervant et périlleux.

Le rôle de M. Lepère n'a pas été moins considérable lorsqu'il s'est agi de dresser la liste des candidats pour la nomination des 75 sénateurs inamovibles. Les membres chargés de cette mission délicate et à qui un pouvoir discrétionnaire avait été donné par le parti républicain, étaient pour l'Union républicaine : Gambetta et Lepère ; pour la Gauche républicaine : Jules Simon et Ed. Charton ; pour le Centre gauche : Ricard et Bardoux. C'est grâce à l'habile direction que reçurent d'eux les groupes de gauche, que la manœuvre qui avait dicté cette institution des sénateurs inamovibles se trouva déjouée. C'était un triomphe inespéré.

La France reprit possession d'elle-même par les élections du 20 février 1876. M. Lepère fut nommé dans la première circonscription d'Auxerre, sans concurrent, avec 9595 voix.

La nouvelle Chambre en se constituant remit M. Jules Grévy au fauteuil de la présidence, M. Lepère fut nommé vice-président. Il fit aussi partie de la commission du budget que présidait Gambetta avec tant d'autorité, et qui donna à ces travaux un si grand développement. Après le coup d'Etat du Seize-Mai, M. Lepère s'occupa activement de la résistance, non-seulement dans sa propre circonscription, mais encore dans celles où les républicains avaient eu le dessous en 1876, et contribua ainsi à la défaite des réactionnaires dans les arrondissements de Tonnerre et d'Avallon. Cette fois il fut assez heureux pour avoir un concurrent, on n'en vota qu'avec plus d'entrain et M. Lepère obtint plus de 10,000 voix contre 3,500 données au candidat de la coalition conservatrice. A l'ouverture de la session, il fut réélu premier vice-président de la Chambre.

Condamnés d'une manière éclatante par le suffrage universel, les hommes du 16 Mai se cramponnaient au pouvoir, et acculés, méditaient un coup d'Etat.

C'est dans cette situation grave et menaçante, que fut nommé par la gauche ce comité des dix-huit auquel on remettait le soin de diriger la résistance et d'assurer le triomphe de la loi et de la volonté nationale. Toutes les fractions de la gauche y étaient représentées et s'y trouvaient réunies dans une même pensée de patriotisme ; Lepère en faisait partie avec Gambetta, Madier Montjau s'y trouvait à côté de Léon Renault, Edouard Lockroy à côté de Casimir Périer, toutes les nuances, tous les dissentiments se trouvaient effacés et oubliés en présence de l'ennemi commun.

La conspiration échoua devant cette résistance, et un ministère Dufaure-Marcère se constitua. Mais on comprit que les élections du 14 octobre créaient une situation nouvelle,

et que l'on ne pouvait écarter des affaires les fractions du parti républicain qui avaient emporté la victoire dans les élections.

M. Lepère se trouvait tout désigné pour entrer dans ces combinaisons nouvelles. On lui offrit le poste de sous-secrétaire d'Etat au Ministère de l'Intérieur ; ce ne fut pas sans hésitation qu'il céda en acceptant, aux sollicitations de ses amis politiques (19 décembre 1877).

Il sut avec un tact parfait devenir le collaborateur dévoué de M. de Marcère, tout en représentant une politique plus avancée, et en conservant sa personnalité.

Un an plus tard, après la retraite de M. Dufaure, M. Lepère fut appelé au ministère de l'Agriculture et du Commerce. Son passage au ministère de la rue de Varennes fut assez court, mais il se signala par la réforme de plusieurs abus, et par d'utiles changements dans le personnel. M. Lepère se trouvait en présence de deux grosses questions des traités de commerce et de la marine marchande. Il en prépara l'étude dans un sens absolument libre-échangiste et conforme aux données de l'expérience et de la science.

Il prononça avant de quitter le portefeuille du commerce un discours important sur la marine marchande dans lequel il déploya les plus brillantes qualités comme orateur d'affaires, sachant avec clarté grouper les chiffres et analyser les faits ; il démontra avec évidence tout ce qu'il y avait d'inadmissible dans les prétentions protectionnistes.

Après la retraite de M. de Marcère, M. Lepère fut appelé au ministère de l'Intérieur, dont il connaissait tous les rouages et tout le personnel, et auquel fut définitivement rattaché le ministère des Cultes. Sa politique dans ce nouveau poste, fut celle de toute sa vie, libérale et républicaine, ferme sur les principes, bienveillante pour les personnes, exempte à la fois d'emportement et de faiblesse.

Il continua comme ministre l'œuvre qu'il avait commencée comme sous-secrétaire d'Etat, c'est-à-dire l'organisation d'une administration vraiment républicaine, tâche infiniment délicate, épineuse et dans laquelle on se heurte à chaque instant à des questions de personnes qui viennent se mêler aux questions de principes. M. Lepère s'en acquitta avec une courtoisie qui n'exclut pas la fermeté, en prenant dans toutes les fractions du parti républicain, les hommes qui, par leur passé, leurs études et leur expérience pouvaient être pour le gouvernement des auxiliaires sûrs et dévoués.

M. Lepère a toujours cru que les questions sociales devaient se résoudre par la liberté et par l'association, c'est dans cette pensée démocratique qu'il organisa au ministère de l'Intérieur un bureau spécial pour étudier au point de vue de l'organisation et des renseignements les associations syndicales ouvrières.

Sa politique comme ministre de l'Intérieur fut très-simple, et par cela même souvent mal comprise ; il s'attacha non par faiblesse, mais par principe à créer dans ce pays les mœurs de la liberté; il laissa volontairement sommeiller toutes les lois restrictives, et l'on peut dire que sous son administration, et en ce qui a dépendu de lui, la liberté de réunion, la liberté du colportage, la liberté d'association, la liberté de la presse, jusque dans ses excès, ont été complètes.

Comme ministre des Cultes M. Lepère se plaça résolûment sur le terrain du Concordat, et s'attacha sans hésitation et sans faiblesse à défendre les intérêts de la société civile contre les empiètements du cléricalisme. C'est dans cette pensée qu'il signa les décrets du 29 mars, qui lui ont valu tant d'attaques violentes, et auxquels son nom restera attaché comme à un grand acte de fermeté et de sagesse politique.

Dès la promulgation des décrets M. Lepère s'était activement occupé d'en préparer l'exécution. Mais il quitta le ministère avant l'heure qu'il avait fixée pour leur réalisation. Soit, comme beaucoup l'ont pensé, qu'il y eût quelques dissentiments entre lui et M. de Freycinet, alors président du Conseil, soit que, par une susceptibilité parlementaire exagérée, il ait cru voir dans le vote de ses amis de l'Union républicaine, sur une question de détail, un désaccord entre le ministre de l'Intérieur et le groupe qu'il représentait dans le cabinet, il remit le 16 mai 1880 sa démission entre les mains de M. Grévy, et malgré les instances de celui-ci, de ses collègues et de ses amis politiques, il refusa de la reprendre, quittant ainsi son portefeuille avec dignité comme il l'avait accepté sans empressement.

PIERRE ET PAUL

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e volume. — No 128. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

HOVELACQUE



HOVELACQUE

Hovelacque (Alexandre-Abel) est né à Paris le 14 novembre 1843. Elevé dans une institution ecclésiastique, il en sortit après neuf ans, — dit une biographie par André Lefèvre, à laquelle nous empruntons la plupart des renseignements qui suivent : — « non pas sceptique mais peu crédule, ce qui vaut mieux. Vous me direz que le fait n'est pas rare : heureusement ! Mais il n'est pas non plus assez commun pour le passer sous silence. Le plus souvent l'éducation cléricale brise le ressort de l'âme, elle la déforme, la plie aux tortures ; elle y dépose des habitudes sinon des convictions. Elle ouvre à ses produits des débouchés faciles. Rien n'était plus simple pour Abel Hovelacque, en plein empire, que de suivre la filière des places et des magistratures ; il pourrait être aujourd'hui un des mignons de l'ordre moral, fabricant et exploiteur du péril social. La belle avance ! D'accord. Mettons qu'il soit heureux pour lui d'avoir échappé au destin d'une faune qui va disparaître ; il n'en est pas moins heureux pour nous de compter dans nos rangs un vivant de plus.

« Toujours est-il que, sans autre aiguillon que l'amour de la vérité et de la science, le jeune élève de l'Eglise a su se dégager du piège. De ses lisières, il n'a gardé que quelques précieuses bribes de théologie, ce qu'il en faut pour la combattre. Deux puissants auxiliaires concoururent à son émancipation, l'étude du langage et l'étude de l'homme, la linguistique et l'anthropologie ; il fut initié à l'une par Chavée, à l'autre par le docteur Broca. La préparation des examens de droit lui laissa le temps d'apprendre le sanscrit et le zend et de participer aux travaux et aux discussions de la Société d'anthropologie. Il entra ainsi par deux voies parallèles, ou plutôt convergentes, dans le mouvement de la pensée contemporaine. Analyser les éléments du langage, c'est prendre sur le fait le mécanisme de l'intelligence ; examiner la conformation anatomique, mesurer les formes crâniennes et la capacité cérébrale des races diverses, suivre depuis les âges préhistoriques les progrès des industries, des arts, des civilisations, c'est marquer à l'homme sa place dans la série vivante et déterminer toutes les phases de son développement moral et social. Des deux parts, c'est appliquer à tous les objets de la connaissance la méthode expérimentale : ici et là, plus de catégories idéales, plus de mannequin psychologique ; des réalités certaines, tangibles, des documents précis ; rien de plus contraire aux illusions verbales, aux systèmes et aux utopies. Mais en habituant l'esprit aux procédés rigoureux, aux solutions nettes, la linguistique et l'anthropologie ne dessèchent pas le cœur, elles ne le ferment pas à l'amour du beau, à la sympathie pour les souffrances, à l'enthousiasme pour la justice. Bien au contraire. Il n'est guère de sciences plus larges, puisqu'elles embrassent tout l'homme avec ses facultés physiques et intellec-

tuelles, dans ses rapports avec l'univers et avec ses semblables. Elles ont fait d'Hovelacque un philosophe et un citoyen. »

Les leçons de Chavée et du célèbre chirurgien et anthropologiste Broca avaient décidé de la carrière scientifique d'Hovelacque. Avec le premier il fonda la *Revue de linguistique* qui compte aujourd'hui quatorze années d'existence. Elève assidu du laboratoire du second, il publia un grand nombre d'études crâniométriques et ethnographiques. Adepte de la doctrine du transformisme, il chercha dans un volume intitulé : « *Notre ancêtre, études d'anatomie et d'ethnographie sur le précurseur de l'homme,* » à restituer les principaux caractères de « l'aïeul aux longs bras » qui a donné naissance à nos premiers pères. Il publiait, en même temps, de nombreux écrits linguistiques et un important ouvrage sur l'ancienne religion zoroastrienne.

Lors de la fondation de *l'Ecole d'anthropologie*, il fut choisi par les sociétaires de cette institution comme professeur d'ethnographie linguistique. Les nombreux séjours qu'il avait faits dans les centres scientifiques de l'Allemagne et dans l'Europe orientale l'avaient préparé à cet enseignement.

Appartenant par ses doctrines philosophiques à l'école du matérialisme scientifique, il fonda avec le groupe de la *Pensée Nouvelle*, Asseline, Letourneau, Thulié, André Lefèvre, Coudereau et quelques autres hommes de lettres et de sciences, *la Bibliothèque des Sciences contemporaines*, et il y publia *la Linguistique* dont le succès fut considérable. Avec le même groupe d'amis il prit part à la fondation de la *Société mutuelle d'autopsie* qui est appelée à rendre à la physiologie des services importants.

En janvier 1878, les électeurs du quartier de l'Ecole Militaire envoyèrent Hovelacque au Conseil municipal. C'était une place enlevée à la réaction, dans la citadelle même du cléricalisme. Le nouveau conseiller prit rang dans la fraction avancée et libérale du conseil.

Hovelacque a organisé le pétitionnement pour la rentrée en possession, par la ville, des immeubles communaux dont le premier empire et la restauration ont donné l'usage et l'habitation aux sœurs de Saint-Vincent et aux Ignorantins. Ces immeubles, sis rue du Bac et rue Oudinot, ont une superficie de plus de 43,000 mètres, et leur valeur vénale est d'environ 7 millions de francs. Il s'agit pour la ville de rentrer en possession de propriétés importantes où elle établira une école d'apprentissage pour les garçons et une école primaire supérieure pour les jeunes filles ; toute la région sud-ouest de Paris est dépourvue d'établissements de cette nature et nulle part cependant ils ne sont plus nécessaires.

C'est sur la proposition d'Hovelacque qu'a été prise la délibération en vertu de laquelle les conseillers municipaux votent au scrutin public, au moyen d'un bulletin blanc ou d'un bulletin bleu. Si l'accès de la salle des séances est interdit aux contribuables, ils peuvent au moins connaître, grâce à cette mesure, les votes les plus importants de leurs mandataires.

Membre de la commission spéciale de la police des mœurs, Hovelacque a constamment voté contre cette institution. Il a proposé, et obtenu du conseil, un vote de blâme, — annulé d'ailleurs, comme l'on pouvait s'y attendre, — contre le préfet de police Andrieux.

Membre de la Commission chargée de faire un rapport sur l'organisation municipale de Paris, — rapport présenté par M. Sigismond Lacroix et adopté par le conseil, quelques semaines avant les élections de janvier 1881, — il a voté l'élection des conseillers au scrutin de liste ; la publicité des séances ; l'élection d'un maire révocable ; le caractère exécutoire de toutes les délibérations du conseil sans intervention de l'administration ; la révocabilité des conseillers par les électeurs ; la fixation par le conseil de l'établissement de l'assiette et du mode de

perception des impôts communaux; la ratification des emprunts par le corps électoral, directement consulté ; la direction absolue par le conseil des établissements communaux d'enseignement primaire de la police municipale de l'assistance publique.

C'est avec ce programme d'autonomie communale qu'il se représenta en janvier 1881 devant les électeurs de l'Ecole militaire, après avoir institué dans leur quartier des conférences municipales dont le succès a été un signe des temps. La coalition des réactionnaires de toutes nuances, confiante dans le nombre des congréganistes inscrits sur la liste électorale du quartier, lui opposa un candidat de « protestation » et mit en œuvre toutes ses ressources pour faire échec au candidat radical. En dépit de tous les efforts, celui-ci pourtant fut élu au premier tour de scrutin avec un programme qui excluait toute équivoque, et dans lequel était nettement posé le choix entre la République autoritaire, plagiaire de la monarchie, et la République de la liberté pour tous :

« Révision de la constitution, suppression du Sénat. Libertés municipales. Liberté de la presse, de réunion et d'association. Séparation de l'Eglise et de l'Etat ; suppression du budget des cultes ; application du droit commun au clergé, qui ne doit être ni persécuté ni favorisé ; retour des biens de main-morte à la nation. Suppression du volontariat; service obligatoire pour tous; substitution progressive des milices nationales aux armées permanentes. Instruction laïque et gratuite à tous les degrés, obligatoire au premier degré. Magistrature élective. Assistance publique laïque. Suppression des impôts de consommation. Caisses de retraite pour les travailleurs infirmes. Abolition des monopoles. Epuration radicale du personnel administratif. République pacifique et démocratique, ayant pour but l'égalité sociale, pour moyen la liberté. »

PIERRE ET PAUL.

Paris — Imp. A Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e volume. — No 129. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

CAZOT



JULES CAZOT

Jules Cazot est aujourd'hui ministre de la Justice à cette même place qu'occupait Danton il y a près de 90 ans, et il est bien l'héritier de ce grand patriote qui ne voulait pas emporter sa patrie à la semelle de ses souliers, car les idées et les principes de la Révolution n'ont jamais eu de défenseur plus convaincu et plus dévoué.

« Serait-il vrai, » disait Cazot en frappant le marbre de la tribune, le 3 mai 1880, « serait-« il vrai que parce qu'une loi datera de la période révolutionnaire, nous devrons y renoncer « et la répudier? A ce compte-là, il faudrait répudier ce magnifique ensemble d'institutions « et de lois que nos pères nous ont transmis, et que nous, à notre tour, nous entendons « transmettre à nos enfants, non-seulement intact, mais encore développé et agrandi. »

Toute la vie de Jules Cazot a été consacrée à ce culte des idées et des principes de la Révolution française.

Né a Alais en 1821, il fit au collège de sa ville natale des études brillantes et il retrouva les mêmes succès à l'Ecole de Droit de Paris, où il obtint le premier prix de Droit français et une première mention de Droit romain.

Ces succès le déterminèrent à se présenter à l'agrégation où il fut admis aux épreuves définitives en même temps que M. Demangeat et M. Duverger qui sont devenus professeurs à l'Ecole de Droit; quant à lui, ses opinions républicaines déjà fort connues, ne furent sans doute pas étrangères à son élimination, mais peut-être cet esprit si indépendant aurait-il perdu de son originalité et de sa vigueur en étant enfermé dans le cadre trop étroit de l'enseignement officiel. Toutefois, son concours d'agrégation avait été fort remarqué, et l'un des juges, M. de la Tournelle, procureur général de la Cour de Dijon, lui offrit de le faire nommer substitut à son parquet : le futur Garde des sceaux refusa et se fit inscrire au barreau d'Alais.

Il ne tarda pas à être à la tête du parti républicain de cette ville; en 1851, il fut chargé de la défense des accusés du Gard, dans le procès du complot de Lyon, où se trouvaient engagés M. Gent, et un grand nombre de républicains du Midi, Michel de Bourges, Madier de Montjau, Charles Boysset, Emile Ollivier, et parmi les défenseurs l'élite des avocats républicains d'alors. Dès le début, Michel de Bourges qui était chargé de la défense générale, indiqua le plan qu'il entendait suivre : Les accusés avaient cru à tort, mais de bonne foi, que Louis-Napoléon voulait faire un coup d'Etat, et c'est dans cette hypothèse qu'ils avaient fait le dénombrement des forces républicaines du Midi. Pouvait-on dire que ce fût un complot?

Le président du Conseil de guerre, Couston, déclara avec cynisme qu'il ne permettrait pas à la défense de se placer sur ce terrain ; Michel de Bourges, ce grand orateur dont la parole vibrante n'a guère d'analogue à notre époque, que celle de Gambetta, fit entendre une émouvante et hautaine protestation ; il déclara se retirer puisque la défense n'était pas libre, et la plupart des défenseurs le suivirent dans sa retraite.

C'est dans ces conditions que Cazot supporta presque à lui seul le fardeau de la défense des accusés du procès de Lyon, non pas devant le Conseil de guerre, mais devant le Conseil de révision. Il fit là un véritable tour de force, ayant à soutenir quarante-huit pourvois, et luttant pied à pied pour arracher les accusés à la justice militaire, et les rendre à leurs juges naturels; car c'était surtout sur le vice d'incompétence qu il s'appuyait.

Après ce vigoureux effort, Jules Cazot devait se retrouver avec Michel de Bourges; il était à Paris lorsque éclata le coup d'Etat. A peine de retour à Alais, il fut arrêté, et demeura quatre mois en prison comme un malfaiteur ; il fut ensuite interné à Montpellier avec interdiction de quitter cette ville.

Mais il sut employer ces quatre années de persécution par des lectures incessantes et des méditations qui eurent sur cette haute intelligence une influence féconde, en même temps que le malheur trempait ce caractère héroïque et généreux. Ce n'est qu'en 1854 qu'il put revenir à Paris et chercher une situation : « Vous avez été répétiteur de droit, » lui disait un jour le plus incohérent des sénateurs. — « Et je m'en honore, » répondit fièrement le Garde des sceaux à cette insolence avortée de M. de Gavardie.

M. Jules Cazot a en effet été sous l'Empire le répétiteur de droit le plus recherché de Paris, et il apportait dans cette tâche une science de jurisconsulte et une clarté d'exposition qui se rencontrent rarement. La liste de ses élèves serait longue et fort variée, pour ne parler que de

ceux qui sont devenus députés et dont quelques-uns sont des esprits éminents, nous citerons Jozon, Henri Brisson, Lamy, Camille Sée, Lefebure, Gaudy, de Ravinel.

Ses amis du Gard ne l'avaient pas oublié et, dès 1857, ce fut son nom qu'ils prirent comme drapeau pour se compter. Mais ce ne fut qu'en 1868, à l'occasion d'une élection partielle, que la lutte s'engagea sérieusement. Le candidat officiel était le fils du chimiste M. Dumas, auquel étaient opposés M. de Larcy, candidat légitimiste, et M. Cazot, républicain.

La lutte fut des plus vives, et l'administration impériale, étonnée de cette résistance, se livra à des violences inouïes ; une réunion privée, absolument légale, fut dissoute par la force, les portes furent enfoncées, et les soldats dégaînèrent ; un des assistants fut même blessé grièvement par un coup de baïonnette qui, selon toute apparence, était destiné au candidat républicain.

Par une logique habituelle à cette époque, ce ne furent pas les auteurs de ces violences qui furent poursuivis, mais leurs victimes. Il y eut d'énergiques protestations, et pendant que Jules Favre plaidait pour les organisateurs de la réunion, Cazot rédigeait au sujet de cette violation de domicile et du droit des citoyens, une savante consultation qui fut signée par les avocats les plus éminents du barreau de Paris, parmi lesquels nous remarquons le nom de M. Dufaure.

Dans cette lutte électorale si pleine d'émotions, Jules Cazot eut un peu plus de voix que M. de Larcy, mais ce fut le candidat officiel qui triompha. Ces violences avaient provoqué l'indignation, et l'année suivante, lorsque Cazot reprit courageusement la lutte, seul candidat de l'opposition, il approcha du but.

Le plébiscite fut pour lui une nouvelle occasion d'engager la lutte contre le régime impérial, et il se multiplia dans les réunions publiques.

Au 4 Septembre, lorsque la République eut à prendre le lourd héritage des fautes de l'Empire, Jules Cazot eut sa large part dans ce suprême effort de la défense nationale. Nommé secrétaire général du ministère de l'Intérieur, il partit presque aussitôt pour Tours.

Jules Cazot eut à cette époque un rôle considérable qui est à peu près ignoré du public, et qui lui fait le plus grand honneur. Alors que Gambetta était absorbé par les intérêts de la défense militaire, Cazot était en fait le ministre de l'Intérieur, à l'époque la plus difficile et la plus troublée que notre pays ait jamais traversée. Ce fut lui qui organisa les gardes nationales mobilisées.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que, dans cette période si agitée, si bouleversée, Cazot a su rester l'homme du droit et de la légalité. La Commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la Défense nationale que présidait le comte Daru, n'a pu relever dans toute son administration l'ombre d'une irrégularité et ne l'a même pas appelé.

« Je vous défie, s'écriait un jour Cazot à la tribune de Versailles, de me citer une seule de mes circulaires qui ne soit pas conforme au droit commun ! » — Le défi n'a pas été relevé et ne pouvait pas l'être.

Aux élections du 2 juillet 1871, dans lesquelles la France, reprenant possession d'elle-même, affirma si énergiquement la République, Cazot fut élu par 54,949 voix sur 97,257 votants.

Il fut un de ceux qui, avec Gambetta, Lepère, Peyrat, Edouard Millaud, Crémieux, Laurent Pichat, organisèrent le groupe parlementaire de l'*Union républicaine* qui, par sa fermeté et par l'esprit politique de ceux qui le dirigeaient, a si puissamment contribué à l'établissement de nos institutions républicaines.

A l'Assemblée nationale, il monta trop rarement à la tribune au gré de ses amis de la gauche, mais lorsqu'il le fit, ce fut toujours avec une grande autorité et infiniment de talent. Jules Cazot est un orateur de race, et cependant, c'est un paresseux de la tribune, ou plutôt il en a la timidité, et ne l'aborde qu'avec une certaine appréhension, et à son corps défendant.

Il parle d'une voix lente, sonore et vibrante, il a cette extrême correction de forme que donnent l'habitude de l'enseignement et la réflexion, qui est le dessin de la parole, en même temps qu'il a la chaleur communicative, l'originalité de l'expression qui en sont la couleur.

Nous nous rappelons avoir entendu sa voix puissante et sa dialectique serrée dans l'affaire du général Carré de Bellemarre qui avait été mis en retrait d'emploi ; et, au temps de l'état de siége, s'élever victorieusement contre les poursuites demandées, à l'égard de deux députés

journalistes, Pierre Lefranc et Rouvier, par le général Ducrot. Il combattit également avec beaucoup de vigueur la demande de poursuites que M. le duc de Broglie, garde des sceaux, dirigeait contre M. Ranc, et dont la condamnation devait être une des revanches du 24 mai.

Jules Cazot fut, à deux reprises différentes, le président de l'*Union républicaine* dans des circonstances difficiles où il était nécessaire de déployer énormément de tact et de fermeté, notamment, sous le ministère hostile et louche de M. Buffet, lorsqu'il s'agissait de préparer les élections du 20 février 1876, qui furent pour le parti républicain une si éclatante victoire.

Sénateur inamovible depuis le 16 décembre 1875, il n'en continua pas moins à travailler aux progrès du parti républicain dans le Gard, tout en se livrant à ses études favorites de droit et de législation.

Conseiller général depuis la loi de 1871, pour le canton d'Ambuze, il imprima une très heureuse influence sur les travaux de cette assemblée, dont il est le président depuis 1880.

Il était en train de préparer un grand travail sur le régime des aliénés au point de vue économique et juridique, lorsqu'il se trouva appelé à devenir Garde des sceaux dans les circonstances les plus délicates et les plus difficiles (28 décembre 1879).

Jules Cazot a eu l'honneur avec Lepère de signer les décrets du 29 mars qui ont mis un terme aux empiètements du cléricalisme. Le pays ne s'est pas trompé sur la portée de cette grande mesure, et il a accueilli avec faveur cette revendication si longtemps attendue des droits de la société moderne.

Comme Garde des sceaux, Jules Cazot a eu à défendre la légalité des décrets, et il l'a fait avec une science du droit, une clarté de discussion et une autorité qui ne laissaient de place qu'à de vaines lamentations sur cette mesure absolument régulière.

Comme Ministre de la Justice, il eut à présider le tribunal des conflits ; c'était son droit, et c'était son devoir ; s'il eût cédé aux récriminations des ennemis du Gouvernement pour renoncer à cette prérogative, il eût déserté le poste que la République lui avait confié, et certes, il n'est pas homme à avoir ces faiblesses et ces défaillances; car il a une qualité que ses adversaires eux-mêmes ne sauraient lui refuser, c'est le courage.

Jusqu'alors la magistrature s'était considérée comme la dernière citadelle de la réaction monarchiste et cléricale; cet état de choses constituerait une véritable anarchie, s'il pouvait durer.

L'exécution des décrets eut ce résultat heureux de décider les magistrats à renoncer enfin par des scrupules tardifs à priver la République de leurs services. Le personnel des parquets a été renouvelé avantageusement, et les nouveaux magistrats républicains sont infiniment plus intelligents, plus laborieux, plus instruits que leurs prédécesseurs.

Jules Cazot est allé plus loin, et il s'est demandé s'il était bon, s'il était naturel, que la magistrature inamovible restât hostile et militante contre les institutions du pays ; il a demandé la suspension de l'inamovibilité et quelques réformes assurément bien modestes et bien timides, pour accomplir une réforme si impérieusement réclamée.

Nous ne suivrons pas l'éloquent garde des sceaux dans les luttes quotidiennes qu'il a eu à soutenir soit à la Chambre, soit surtout au Sénat ; partout et toujours, nous le trouverons inébranlable sur les principes. Il a eu à soutenir plus d'un assaut, mais il a eu de superbes réponses, et nous rappelons avec quel élan il répondait à ses compatriotes, le bruyant M. Baragnon et le maigre M. de Larcy, lorsqu'il disait au Sénat :

« Oui, j'ai été la victime des réactions, j'ai payé de ma liberté les combats que j'ai sou-
« tenus pour la République ; et si, ce qu'à Dieu ne plaise, je devais encore être la victime
« de quelque réaction future, cette perspective ne m'empêcherait pas de remplir mon devoir
« jusqu'au bout.

« Ne m'attribuez pas des considérations qui ne peuvent toucher que des âmes pusillanimes.

« Il n'y a qu'une seule responsabilité qui me tienne au cœur : c'est celle que j'ai contractée
« devant le Parlement et devant mon pays. Cette responsabilité m'impose des devoirs que je
« saurai remplir, malgré les attaques dont je pourrais être l'objet, parce que ces attaques
« ne m'atteignent ni ne me blessent ! »

Sous ces éloquentes paroles qui ont ému le Sénat, il y a un homme, un caractère, et une vie tout entière de travail et de dévouement consacrée à la République.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant: Georges Bonnot.

3e volume. — No 130. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

SIGISMOND LACROIX



SIGISMOND LACROIX

En 1866, le Président actuel du Conseil municipal de Paris était employé auxiliaire, avec douze cents francs d'appointements, à la mairie du XIe arrondissement.

Fils d'un émigré polonais habitant la France depuis 1832, il avait fait ses études au lycée d'Angers où son père occupait un petit emploi à la préfecture ; ensuite il était venu à Paris suivre les cours de l' ole de droit, et il avait donné des leçons pour vivre.

Entre le point de départ et le point d'arrivée, l'obscurité laborieuse de l'étudiant et la légitime notoriété de l'homme politique, comptez les étapes : vous trouverez que chacune d'elles atteste un travail utile, une étude sérieuse, un effort de volonté ou un dévouement.

En 1867, l'auxiliaire de la mairie du XIe arrondissement devient le secrétaire d'Emile Acollas, qui venait d'être condamné à une année de prison pour avoir combattu le gouvernement de l'empire.

En 1868, l'auxiliaire passe employé, et, en 1870, pendant le siège de Paris, il rend de tels services, qu'il est nommé commis principal par M. Mottu, alors maire du XIe arrondissement.

Il perd sa place pendant la réaction qui succède à la Commune, mais il entre presque aussitôt, comme rédacteur, au *Radical* que M. Mottu venait de fonder.

En 1872, l'état de siège supprime le *Radical*. Lacroix alors entreprend, avec son ami Yves Guyot, la publication en livraisons d'un ouvrage fort intéressant et malheureusement inachevé, l'*Histoire des prolétaires*. Il donne ensuite un résumé de droit civil d'après le remarquable Manuel de son maître Acollas.

Au mois de novembre 1874, les électeurs du quartier de la Salpêtrière lui offrent la candidature au Conseil municipal, trois jours seulement avant l'élection, et il l'emporte à une grande majorité sur le candidat républicain modéré. Mais le Conseil de préfecture de la Seine casse son élection sous le prétexte que les électeurs ne connaissaient pas son nom véritable.

Le nouveau conseiller, en effet, se nommait Sigismond-Julien-Adolphe Krzyzanowski. Quoique conçu en France, il était né à Varsovie, le 26 mai 1845, d'un Polonais et d'une Polonaise. Mais son père, fixé depuis longtemps en France, voulait que son fils fût Français, et ce dernier l'était devenu en 1868, à la suite de la naturalisation de son père. Son nom de Lacroix est la traduction exacte du nom de Krzyzanowski.

Les électeurs de la Salpêtrière, mis au courant de ces détails, réélurent Lacroix avec une majorité plus forte, et son mandat, renouvelé une première fois aux élections générales de janvier 1878, l'a été une seconde à celles de 1881.

En 1876, Lacroix fonde, avec Yves Guyot, le premier journal intransigeant : *Les Droits de l'homme*, dans lequel Rochefort fit sa rentrée comme journaliste, avant l'amnistie.

Ce journal est supprimé par jugement : le *Radical* le remplace avec la même rédaction ; il est supprimé de même, et Lacroix est condamné à trois mois de prison pour outrage au culte catholique : il avait traité Jésus d'enfant adultérin.

Il collabore à la *Lanterne* (1878), crée la *Révolution française* (1879) avec le concours de plusieurs membres de la minorité de la Commune, développe son programme municipal dans l'*Electeur républicain* (1880). Hier il appartenait à la rédaction de la *Vérité*; demain il tiendra la première place dans celle de la *Convention nationale*. Il convient de mentionner encore les travaux de Lacroix dans une revue importante, la *Science politique* (1878-1879).

L'œuvre qu'il poursuit dans tous ces journaux, il la poursuit de même au Conseil municipal, étudiant tour à tour chacune des grandes questions, prenant une part active à toutes les discussions importantes. Il fait le rapport sur la réorganisation des caisses d'écoles, sur le budget de la préfecture de police, sur les besoins de l'Assistance publique à Paris, sur les can-

tines scolaires. Il propose, développe, défend, finit par faire adopter un projet d'organisation municipale que la majorité vote et que le gouvernement annule.

Ce projet, qui a pour but l'institution de l'autonomie communale dans la mesure compatible avec l'unité de la patrie, explique et justifie la haute situation qu'occupe aujourd'hui Sigismond Lacroix, et il restera son titre à la confiance des électeurs de Paris.

Parmi les anciens conseillers qui ont voté l'ensemble du projet d'organisation municipale, parmi les nouveaux conseillers qui ont déclaré s'associer au vote de leurs prédécesseurs, beaucoup diffèrent sur les détails. Mais tous ont compris qu'il y avait, dans cette manifestation du Conseil municipal de Paris, le point de départ d'une politique nouvelle, et qu'avec cette politique seulement la République cesserait d'être un mot.

De 1870 à 1876, il ne pouvait s'agir, pour tous les républicains sans exception, que d'une seule chose : empêcher le retour de la monarchie.

Depuis 1876, au contraire, et surtout depuis la défaite des hommes du 16 mai, une autre question s'est imposée, qui est une question de vie ou de mort comme la première.

Garderons-nous la Constitution de 1875 qui a rétabli la monarchie constitutionnelle sous le nom de République ? Ou bien, nous inspirant de l'esprit de la Révolution, fonderons-nous enfin la République républicaine, dans laquelle la liberté de l'individu et celle de la Commune vont de pair avec l'unité de la loi ?

Les républicains au pouvoir, par des considérations contingentes qui ont valu à leur politique le nom d'opportunisme, tiennent pour les moyens monarchiques, la centralisation à outrance et l'autorité souveraine de l'Etat.

Le parti de la liberté, en face d'eux, rallie aujourd'hui presque toutes les fractions de la grande famille républicaine un instant divisée, et, parmi les hommes de ce parti, Sigismond Lacroix tient une des premières places par ses études, la disposition de son esprit, la clarté et la netteté de ses vues et de sa parole, une capacité qui s'est imposée lentement, mais que les ennemis mêmes du nouveau Président du Conseil municipal sont obligés de reconnaître.

Le discours qu'il a prononcé en prenant possession du fauteuil de la présidence (17 février 1881) a fait sensation. En quelques phrases bien frappées, sans déclamation, sans effet oratoire, il a précisé le sens de son élection et de celle de ses amis ; il a affirmé l'idée de la liberté en face de la politique d'autorité.

« Nous sommes, a-t-il dit, des républicains qui croyons à la liberté. Nous sommes des républicains qui demandons à la République des institutions républicaines. Nous sommes des républicains qui voulons rompre avec les traditions de l'autorité monarchique.

« Nulle ville au monde n'a souffert autant que Paris pour la cause de la liberté. Nulle ville cependant n'est l'objet de plus incurables défiances, quand elle réclame pour elle-même la liberté qu'elle a conquise pour autrui. Aujourd'hui encore, sous la République, des hommes politiques, des républicains, trouvent juste de refuser à Paris ce qu'ils accordent à Lyon et proclament que la loi supprimant le maire élu de Paris est une loi libérale.

« Représentants de Paris, nous avons protesté contre cette injustice. Nous avons réclamé pour Paris ce qui est son droit ; nous avons dressé le cahier des revendications communales, nous avons demandé que Paris décidât sur les finances, sur la police, sur l'enseignement, sur l'assistance publique de Paris.

« La centralisation administrative, legs de l'ancien régime recueilli par le Consulat, pèse sur Paris. En vertu des lois consulaires et impériales, Paris, plus que toute autre commune, est soumis à la domination de fonctionnaires imposés. Son conseil électif n'est qu'un comité consultatif : aucune des délibérations qu'il prend dans la limite légale de ses attributions si étroites, n'est exécutoire sans l'assentiment du préfet, maire imposé, qui peut refuser son approbation quand il lui plaît et sans motif.

« Nous avons demandé, au nom de Paris, que ces institutions despotiques disparussent. Aux traditions autoritaires imprudemment conservées par une République qui cherche encore sa voie, nous avons opposé le programme de l'autonomie communale, c'est-à-dire le droit pour chaque commune d'administrer ses affaires municipales par l'intermédiaire de fonctionnaires élus.

« Que toutes les communes dressent comme nous leurs cahiers, qu'elles réclament leur

liberté locale dans le sein de la grande unité nationale; qu'elles joignent leur voix à la nôtre : nos droits sont égaux et solidaires. Il s'agit de créer la liberté : grande nouveauté dans un pays qui a été si longtemps la proie de l'esprit monarchique. Groupons dans ce but tous nos efforts : agissons avec la prudence que l'intérêt supérieur de la République exige, mais aussi avec l'énergie que notre mandat nous impose.

« La population de Paris attend de nous, dans la conduite des affaires municipales, une pratique conforme à notre programme..... Vous ne faillirez pas à ce devoir, convaincus que vous servirez ainsi la cause du progrès social, dont la République démocratique est l'instrument nécessaire. »

L'homme politique est là tout entier, avec ses idées nettes, avec son style ferme et clair.

La vie privée de Sigismond Lacroix offrirait peu de ressources aux reporters. Le président du Conseil municipal habite le cinquième étage d'une grande maison de la rue Berthollet. Son appartement est l'appartement de quatre pièces de la bourgeoisie modeste. Une de ces pièces donne sur les grands jardins du Val-de-Grâce. C'est là, sur une table de bois blanc, en pleine lumière, devant des rayons chargés de livres, que Lacroix travaille le matin, le soir, et souvent encore dans la journée. Quand il sort, c'est pour aller au Conseil ou dans les journaux dont il est le rédacteur.

L'homme est de taille moyenne ; il a les cheveux blonds et la barbe blonde; ses yeux sont bleus et il porte un lorgnon dont il ne se sert pas toujours. Le premier abord est froid, et le ton qui est décisif paraît quelquefois cassant. Mais on s'aperçoit vite que cette froideur apparente cache une grande jeunesse d'impressions et que Sigismond Lacroix, comme le disait un de ses adversaires du Conseil municipal, est une de ces natures qui inspirent des sympathies plus sérieuses, à mesure qu'on les étudie et qu'on les connaît mieux.

Ce jeune homme tiendra une grande place parce qu'il est l'homme d'une idée.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e volume. — No 131. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

MARGAINE





And. Gill

MARGAINE

M. Margaine (Henri-Camille) est né le 4 décembre 1829 à Sainte-Menehould (Marne).

Il a fait une partie de ses études en province et les a terminées à Paris au lycée Charlemagne (institution Jauffret), et enfin dans une école préparatoire pour Saint-Cyr.

Admis avec le numéro 28 en 1847 comme élève de Saint-Cyr, il fit partie de cette promotion dite de *la République* qui assista ou prit part à quelques-uns des évènements de 1848.

M. Margaine fut, pendant les journées qui suivirent la Révolution de 1848, attaché à l'état-major de la garde nationale de Paris, comme officier d'ordonnance du général Courtais.

Rentré à Saint-Cyr lors de la réouverture de l'école, il en sortit en 1849 comme sous-lieutenant au 10me de ligne. Il n'avait pas encore 20 ans ; la carrière militaire s'ouvrait pour lui brillante d'avenir.

Il fit campagne avec divers régiments. Il se trouvait en Afrique au 10me de ligne pendant les évènements de 1851-52. Il fit la campagne de Crimée avec un régiment de la garde, le 1er grenadiers.

Blessé à l'assaut de Sébastopol, il fut décoré de la Légion d'honneur. Deux de ses blessures étaient légères; mais une balle lui avait brisé la main droite ; les médecins militaires l'évacuèrent sur Varna, puis de là sur Marseille.

Nommé capitaine en 1858 au 58me de ligne, il retourna servir en Afrique d'où il revint en 1863.

Malgré ce que promettait cette carrière militaire au début, malgré son ancienneté de services, malgré les 9 ou 10 années passées sur le pied de guerre en campagne, l'avenir si brillant au début n'était plus tel 15 ans après.

Il avait été placé en dernier lieu dans un régiment où l'avancement était nul, et il avait là trop de concurrents pour atteindre vite le grade d'officier supérieur Il prit son parti et donna sa démission. Il était capitaine depuis 6 ans. Il se retira à Saint-Menehould. En se mariant il entra dans une famille dont le chef était depuis longtemps connu pour ses opinions libérales et républicaines ; aussi fut-il bientôt mêlé aux affaires politiques locales.

Conseiller d'arrondissement, maire du chef-lieu, puis conseiller général, il soutint la candidature de M. Goërg qui se présentait dans une des circonscriptions de la Marne comme candidat de l'opposition contre M. Duguet et plus tard contre M. Varin d'Epensival, candidats officiels.

Aussi, lors de l'organisation de la garde mobile, lorsqu'il offrit de prendre du service dans cette 2me armée, fut-il refusé comme hostile au gouvernement.

C'est dans cette situation de maire et de conseiller général que le trouva la guerre de 1870. Après le désastre de Freschwiller, il demanda à reprendre du service dans l'armée active.

Le général qui commandait alors à Châlons et qui le reçut, lui offrit un grade dans la garde mobile, mais refusa de le replacer dans l'armée active.

Le décret qui rappelait les anciens officiers n'avait pas encore paru.

M. Margaine insista pour rentrer dans un régiment de ligne. Il croyait que, vu le peu d'instruction des mobiles, le rôle des officiers incorporés dans cette garde se bornerait à celui d'instructeurs.

Personne alors ne croyait à l'étendue de nos désastres. Le général n'étant pas autorisé à lui accorder sa demande, le renvoya. Quelques jours après sa rentrée dans la commune, les Allemands envahissaient son arrondissement ; et il avait alors à lutter pied à pied pour résister aux exigences de l'ennemi, lutte de tous les instants et qui ne fut pas sans péril.

Placée sur la route de Metz à Paris, la commune dont il était maire était sans cesse traversée par des troupes allemandes, qui y stationnèrent souvent ; d'autre part les francs-tireurs firent quelques apparitions dans la ville et aux environs, toutes circonstances où M. Margaine dut faire preuve de sang-froid et d'énergie.

Ne voulant pas fusiller des prisonniers, ne pouvant les emmener avec eux à travers un pays occupé par les ennemis, les francs-tireurs laissèrent un jour à sa garde trois officiers allemands et douze soldats, qui avaient été faits prisonniers pendant la nuit et sous ses yeux. Quelques heures après le départ des francs-tireurs, les Allemands revinrent en force, voulurent considérer la ville comme responsable de cette attaque, et lui imposèrent une contribution. Le maire refuse de payer. A ceci on répond de Reims que, s'il maintient son refus de faire payer cette contribution par la ville, sa maison d'habitation sera brûlée la première.

Il écrit qu'il ne s'y opposera pas et pour cause, mais qu'à la paix il la fera reconstruire et fera écrire au-dessus de la porte : « Cette maison dans laquelle se sont réfugiés trois officiers et douze soldats allemands qu'on pouvait fusiller, a été brûlée par les ordres du roi de Prusse. »

La contribution ne fut pas payée et la maison ne fut pas brûlée.

Bon nombre de jeunes gens de la classe étaient restés dans leurs foyers.

M. Margaine prend le prétexte des ravages de la peste bovine, réunit tous les maires de l'arrondissement au chef-lieu et les engage à faire partir pour la Belgique les hommes en état de porter les armes, surtout ceux appartenant à la classe appelée, et ce sous les yeux des Allemands. Inutile de dire ce que fut cette triste période. Menacé plusieurs fois d'arrestation, puis arrêté et conduit sous escorte à Clermont, après une incursion des francs-tireurs il fut littéralement racheté à prix d'argent par la population de la commune, et malgré son avis de ne pas consentir à cette exaction.

Les services qu'il rendit à son arrondissement pendant ces malheureux évènements furent tels qu'à la paix, après l'armistice, chaque parti crut pouvoir, au moment des élections, s'attacher l'arrondissement en le portant sur la liste que dressait chaque comité.

Malgré qu'il se fût nettement prononcé pour la liste républicaine, il dut à ce sentiment quelque peu étranger à la politique, la faveur d'être nommé à l'Assemblée nationale par 59156 voix.

Dès son arrivée à Bordeaux il accentua nettement sa situation. Il se fit inscrire à la Gauche républicaine dont il fut un des membres fondateurs. Depuis cette époque, il a toujours appartenu à ce groupe.

Il fit partie à Bordeaux, de la commission chargée d'examiner quel était l'état de l'armée française et fut chargé de faire le rapport sur l'habillement et le campement.

Il faisait partie du huitième bureau. Dès le premier jour, il donna la mesure de ce caractère humoristique, de cette verve dont il a maintes fois fait preuve dans les commissions et à la tribune.

On discutait si le chef du pouvoir exécutif ajouterait à son titre les mots : de la République fran-

çaise. La majorité du bureau très réactionnaire aurait bien désiré pouvoir supprimer un semblable titre qui, à ses yeux, engageait l'avenir ; elle en demandait formellement la suppression.

M. Margaine, inconnu de tous, demande la parole; il tire de sa poche une pièce de 5 francs qui était à l'effigie de la République et la carte qui avait été délivrée aux députés pour entrer dans le lieu des séances de l'Assemblée et mettant le tout sur la table, il dit à ses collègues :

« Vous voulez supprimer les mots de République française; mais ils sont sur la monnaie qui vous « sert à vivre ici et à payer vos repas au restaurant; ils sont sur la carte qui vous permet d'entrer « dans cette salle qui est le lieu de vos séances.

« Vous n'êtes ici qu'au nom de la République française; comment songez-vous à cette suppression ? »

Dès la rentrée de la Chambre, il fit une proposition tendant à la réorganisation des forces militaires de la France ; mais la majorité de l'Assemblée repoussa cette proposition.

Il demandait que la Commission fût extra-parlementaire. Il entrevoyait déjà les tendances de cette Assemblée souveraine voulant tout faire elle-même. Grande et généreuse idée, mais d'une application bien difficile, surtout en ce qui concerne une chose aussi grave et aussi spéciale que l'organisation de l'armée.

« Le pouvoir exécutif, disait M. Margaine, sera chargé de la désignation des membres qui compose-« ront cette Commission; elle sera formée de dix membres, dont cinq pris dans l'Assemblée.

« Si j'espérais avoir l'approbation de l'Assemblée, je demanderais l'urgence, parce qu'il est néces-« saire que la population sache bien qu'il entre dans l'intention de cette Assemblée que dorénavant le « service soit obligatoire pour tous. »

Et lorsque vint la discussion sur la prise en considération, M. Margaine dit à la tribune :

« Si vous croyez qu'une Assemblée puisse seule entreprendre une telle œuvre, je n'ai qu'à m'in-« cliner.

« Pour mon compte, je crois encore comme je le croyais hier, et ce, malgré l'avis contraire de l'ho-« norable M. Chaurand, que la réorganisation de l'armée ne peut être étudiée que par une Commis-« sion spéciale choisie *ad hoc* par le pouvoir exécutif. »

Le rapporteur M. Chaurand, interprète de la majorité, supposait que cette Assemblée devait avoir l'honneur et le mérite de réorganiser l'armée ; — nous aurons à étudier des projets, disait-il, nous nommerons une Commission qui pourra nous apporter à bref délai le résultat de son travail.

Etrange illusion!

On parlait ainsi, en 1871, le 17 avril; et en 18 1, dans ce même mois d'avril on discute encore des propositions étudiées par cette Commission de l'Assemblée nationale, qui a fait une œuvre décousue sans homogénéité et une armée dans laquelle tout le monde n'est pas soldat ou du moins n'est pas instruit pour l'être au moment voulu.

Sur cette question de la réorganisation de l'armée, M. Margaine avait fait en 1871 une brochure.

Il y disait entre autres choses :

« Je veux que ceux qui se destinent à l'enseignement ou au sacerdoce passent un an sous les « drapeaux avant d'entrer à l'école normale ou au séminaire.....

« Le recrutement des grands séminaires dans la contrée que j'habite, se fait particulièrement chez « les enfants des habitants de la campagne qu'on élève dans cette pensée que le séminaire exempte « de la conscription, et parmi ceux qui trouvent que la terre est trop basse et la gamelle trop vide. »

Le clergé ne lui a pas pardonné cette appréciation, et l'a toujours depuis lors traité en ennemi.

Lors de chaque élection, il a eu pour profession de foi constante, la réorganisation de la France par la République. « Ce sont nos mœurs qu'il faut refaire, dit-il : nous n'avons pas les mœurs républicaines. »

Elu en 1876, par l'arrondissement de Sainte-Menehould, il a été réélu après la dissolution qui suivit le 16 mai.

Appelé par la confiance de ses collègues aux fonctions de questeur, il n'en prend pas moins part aux débats et aux travaux de la Chambre, surtout en ce qui concerne les questions militaires.

Il a pris à plusieurs reprises la parole ; il a fait une certaine impression sur la Chambre lors de la discussion de la loi des cadres.

Il fit échouer le projet du général de Cissey, qui donnait deux capitaines à la compagnie et supprimait les adjudants-majors en maintenant la fonction; seulement l'emploi était rempli à tour de rôle par l'un des quatre capitaines en second; et comme la fonction de capitaine adjudant-major exige une monture, il y avait un cheval par bataillon pour ces quatre capitaines. « Ce seront les quatre fils Aymon, » dit M. Margaine. Le mot tua l'idée.

Lors des dernières discussions militaires, il insista pour que l'état-major fût un corps essentiellement ouvert et recruté parmi les officiers de mérite ayant quelques années de grade, au lieu d'être recruté parmi les officiers à peine sortis des écoles. Dans la discussion de la loi d'administration de l'armée, il était l'auteur d'un contre-projet en vertu duquel l'administration de l'armée était organisée sur les bases suivantes : l'administration entre les mains d'hommes compétents et subordonnés au commandement.

Le contrôle indépendant et fortement organisé pour pouvoir être local et préventif, ce contrôle devait s'étendre à toutes les armes.

Des modifications ayant été apportées à son projet pendant la discussion, modifications qui en altéraient la portée au point de vue des principes admis, il donna sa démission de rapporteur, ne voulant pas soutenir comme tel des théories contraires à ses idées personnelles sur la matière.

Mais c'est surtout en ce qui concerne le recrutement, qu'il a des idées arrêtées et qu'il voudrait voir prédominer. Il croit qu'une éducation virile peut seule faire une forte génération, et que la France doit faire tous les sacrifices possibles pour l'éducation militaire de la jeunesse. Par cette éducation seule, on pourra arriver à établir l'égalité de « l'impôt du sang », et supprimer la conscription.

A ses yeux, le service de paix doit être d'autant plus court que le jeune Français a reçu une bonne instruction et une éducation primaire, en rapport avec ce que l'on doit savoir pour être un bon soldat.

Collaborateur de la *Semaine républicaine*, il adressait au directeur politique, son collègue et ami, M. Gagneur, la remarquable lettre qui suit, où il émet une idée alors toute nouvelle, devenue depuis très populaire : l'introduction des exercices militaires dans les écoles primaires et secondaires.

Il déposera, dès la rentrée, de concert avec son collègue, un projet de loi à ce sujet.

Voici cette lettre :

« Mon cher Gagneur,

« Le problème consiste à assurer le service obligatoire de tous, et donner une instruction suffisante aux jeunes soldats avant leur libération;

« A tenir constamment prête à répondre à l'appel de la patrie, une armée nombreuse, vaillante et bien dressée, et cependant réduire autant que possible cet énorme budget de la guerre;

« En même temps à tenir grandement compte de la situation des campagnes et du bien légitime désir des familles d'exonérer le plus possible les jeunes gens de ce service, en temps de paix, de cette vie de caserne, ou des corps de garde qui n'est ni instructive ni utile.

« Cela est d'autant plus urgent que la population des campagnes a été drainée de ses bras les plus jeunes et les plus robustes, par les guerres néfastes de l'Empire et par les travaux excessifs qu'il a provoqués dans les grandes villes; que cette population diminue encore. — A quoi bon, se disent les paysans, ces nombreuses familles d'autrefois, si la guerre ou la ville doit nous enlever nos enfants?

« Ces différents termes du problème qui paraissent inconciliables, je vais tâcher de les concilier.

« Voici la solution telle que je la comprends.

« Dès l'école primaire des exercices et des marches assoupliront les enfants.

« Les chevaux de la ferme, en courant le long des routes, serviront aux exercices des futurs cavaliers.

— Il faudra être soldat un jour, diront les instituteurs aux enfants; mais si vous ne voulez pas l'être longtemps en temps de paix, prouvez d'avance que vous pouvez l'être en temps de guerre.

« Voilà le langage qui servirait à préparer l'esprit militaire.

« De quatorze à vingt ans, on ouvrirait, le dimanche et le jeudi, des écoles de tir cantonales. Déjà ces écoles se fondent, surtout dans les départements limitrophes de la Suisse, où elles sont en grand honneur.

« A cet égard, je partage votre avis, mon cher Gagneur, il faut créer l'attrait, beaucoup d'attrait dans les campagnes où la vie est si morne.

« Eh bien! les jeunes gens aiment le bruit et le mouvement; ils aiment à se grouper, s'enrégimenter, jouer au soldat. Profitons donc de cette tendance de leur nature.

« A vingt ans, le jeune homme saurait tirer à la cible, monter à cheval et exécuter la marche gymnastique.

« Le conseil de révision ne prendrait que ceux qui, mal inspirés, n'auraient pas su acquérir cette nstruction militaire.

« Il y aurait toujours assez de ceux-ci pour le recrutement.

« Pourquoi ne pas exempter d'une manière absolue du service de paix le jeune homme qui, à vingt ans, prouve à son conseil de révision qu'il a l'instruction nécessaire aux besoins du service en temps de guerre?

« Il ne lui faudrait plus que quelques mois passés au corps pour compléter son instruction par des manœuvres; et si court que soit ce temps de service, il suffirait pour donner aux jeunes gens les habitudes de propreté, de discipline, une tournure martiale qu'ils conserveraient chez eux.

« Toutefois, jusqu'au moment où tous les jeunes gens de la classe seront exemptés dans ces conditions, les législateurs devront adopter des dispositions transitoires.

« Si nous ne pouvons réaliser dès aujourd'hui cette réforme, du moins faudrait-il se mettre à l'œuvre immédiatement; car il faut le temps d'organiser cette éducation militaire.

« Ce principe accepté, quelle émulation à devenir soldat, au lieu de la tendance actuelle à ne pas servir du tout ou à servir le moins possible!

« Comme on le voit, je ne suis pas l'adversaire de la réduction du temps du service, puisque je suis, au contraire, partisan d'exempter le plus de monde possible, et même tout le monde. Cependant je ne voudrais pas voir cette question de la réduction du service soulevée avant qu'on ne réglât celle de l'éducation des enfants. J'aurais peur qu'en ne s'occupant que de la diminution du service, on n'amoindrît en même temps l'esprit militaire, sans chercher à le remplacer par rien, pas même par le patriotisme. »

M. Margaine voudrait voir adopter ce système de l'éducation militaire et de l'exonération du service de paix graduée sur l'instruction militaire acquise; il voudrait surtout qu'on renonçât à appliquer à un système nouveau un outillage aussi peu approprié au service obligatoire que l'outillage des lois de 1832 faites pour une armée restreinte et pour une armée alimentée par la conscription.

La conscription! mot et chose que la République eût dû faire disparaître.

Au lieu de la conscription il faut une armée nationale constituée par toutes les forces vives du pays, forces qui auront reçu l'instruction militaire après l'âge de vingt et un ans, si elles n'ont pas voulu l'acquérir auparavant.

M. Margaine est député de l'arrondissement de Sainte-Menehould; il est vice-président au conseil général de la Marne et officier supérieur dans l'armée territoriale.

La pittoresque caricature d'André Gill le représente gardant à vue un de ses collègues, fils des géants vendéens, célèbre par son incommensurable barbe noire, ses innombrables chiens et ses excentricités oratoires.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant: Georges Bonnot.

3e volume. — N° 132. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

TALANDIER



A. TALANDIER

M. Alfred Talandier naquit le 7 septembre 1823 à Limoges (Haute-Vienne). Son père était président de chambre à la cour d'appel de Limoges; deux de ses oncles étaient colonels dans l'armée française; l'un d'eux, M. Félix Talandier, s'étant trouvé chargé du commandement à Strasbourg au moment où eut lieu l'échauffourée tentée en cette ville par le prince Louis Bonaparte, arrêta ce prince, assez brutalement même, et devint général peu de temps après. On voit que la famille des Talandier, dont le député de la Seine est un descendant, était une famille de la haute bourgeoisie limousine. M. Alfred Talandier a été le premier républicain de sa famille, laquelle, sous ce rapport, si elle a commencé tard, n'a pas trop mal commencé.

Ce n'est pas, bien entendu, dans sa famille que M. A. Talandier puisa les idées républicaines socialistes qui depuis l'ont signalé à l'attention de ses concitoyens et aux persécutions de tous les gouvernements qui se sont succédé en France depuis un demi-siècle.

Il n'aurait tenu qu'à lui d'ailleurs de jouir des faveurs du gouvernement. Dans les dernières années du regne de Louis-Philippe, alors qu'il n'était encore qu'un tout jeune avocat stagiaire, le gouvernement lui fit offrir par ses oncles de le placer dans la magistrature à laquelle, par son éducation et la volonté de sa famille, il était destiné. Il aurait facilement fait le même chemin que son cousin Edouard Talandier qui est aujourd'hui à la cour de cassation après avoir été, sous le 16 mai, secrétaire général du flétri de Broglie. Mais le magistrat en herbe ne se souciait pas de devenir magistrat en gerbe. Il prit une voie exactement contraire à celle qui devait conduire son prudent cousin aux honneurs et à la fortune, et ne demanda rien qu'au peuple. Il a attendu; mais il a obtenu de ce souverain (le seul qu'il ait jamais reconnu), tout ce qu'il pouvait en attendre : l'honneur de le représenter; et M. Talandier est assez raisonnable pour croire encore que c'est lui qui est l'obligé. Son ambition personnelle a été pleinement satisfaite par la députation; il n'aspire plus qu'à une chose : prouver, par son travail et par son inébranlable fidélité, qu'il est digne du mandat qui lui a été confié Nous ne croyons pas que jamais ses électeurs aient à se plaindre de lui.

Nous avons dit que M. Alfred Talandier ne reçut pas de leçons de républicanisme dans sa famille. Au contraire il y trouva l'intolérance pour ses idées, et dut, dès sa plus tendre jeunesse, lutter contre son père, et, ce qui est autrement douloureux, contre la tendresse involontairement tyrannique de sa mère. On peut évidemment compter beaucoup sur un homme qui a commencé par avoir la force d'âme qu'exige une pareille lutte.

Les maîtres politiques de M. A. Talandier ont été le célèbre avocat Théodore Bac, dont l'éloquence pouvait encore honorer une province qui a compté Vergniaud parmi les siens; l'illustre et malheureux philosophe Pierre Leroux, dont les enseignements lui inspirèrent un amour profond de l'Egalité; les frères Dussoubs-Gaston, ses camarades d'école, dont l'amour pour la République s'est traduit, non pas seulement en paroles, mais en actions, par un dévouement *jusqu'à la mort*; le Voltaire russe Alexandre Herzen, dont il fut l'ami en exil et qui acheva d'extirper de son esprit la théologie de Pierre Leroux, pour n'y laisser survivre que son humanitarisme, dont les sentiments généreux se retrouvent tout entiers dans certaines propositions de loi de M. Talandier : celle, par exemple, sur l'adoption et l'assurance obligatoire des enfants par la commune, et celle sur l'abolition de la loi qui permet l'expulsion arbitraire des étrangers; Louis Blanc, dont il a été longtemps le disciple et l'ami et dont il est maintenant le frère d'armes à l'extrême gauche de la Chambre. M. A. Talandier a bien profité des enseignements qu'il a reçus; mais on peut dire qu'il a eu de la chance de pouvoir choisir de tels maîtres. Il le sait, et il les aime d'autant plus que, ce qu'il vaut, il le leur attribue avec une infatigable reconnaissance.

M. A. Talandier a commencé par être jeune, c'est-à-dire par aimer le plaisir et par s'y livrer avec la passion qu'il apporte à tout ce qu'il fait; mais les persécutions politiques sont venues de bonne heure faire diversion aux dangers de la vie de plaisir, et la passion supérieure, celle de la justice, l'a sauvé des autres.

Dès 1842, M. Talandier, alors âgé de 19 ans, se trouvait parmi les étudiants qui, le 14 juillet de cette année, à Poitiers, à propos de la mort du duc d'Orléans, arrivée la veille, annoncèrent la fin prochaine de la monarchie de juillet et l'avènement nécessaire de la République.

Reçu avocat peu de temps après, il retourna à Limoges, où, tout en plaidant sous la direction de Théodore Bac, il s'occupa beaucoup de la propagande socialiste, dont ses amis, les frères Dussoubs, étaient les principaux apôtres dans les provinces du centre.

Il prit une part active au mouvement de février 1848, et, n'ayant pas voulu, quoique magistrat, — il avait été nommé, malgré son jeune âge, après le 24 février, avocat général à la cour d'appel de Limoges, — se séparer des ouvriers, lorsqu'au 27 avril 1848, ils désarmèrent l'ancienne garde nationale illégalement maintenue en fonctions, il fut poursuivi, destitué et condamné à deux ans de prison et six mois de contrainte par corps pour les frais du procès jugé, en 1849, à Poitiers.

Il fut, après le 2 décembre, proscrit par la commission mixte de la Haute-Vienne, laquelle alla jusqu'à proscrire par le même arrêt, Denis Dussoubs-Gaston, qui avait été tué à Paris le 4 décembre. Tout mort qu'il était, on le craignait encore en Limousin.

Durant son long exil en Angleterre, M. Talandier ne s'occupa pas seulement de donner des leçons, mais d'étudier le mouvement socialiste dans ce pays. Ce fut lui qui, le premier, fit connaître en France le mouvement coopératif anglais, par l'*Histoire des Pionniers équitables de Rochdale*, publiée dans le *Progrès* de Lyon, en 1862. Il fit en outre de nombreuses traductions de l'anglais, le *Self Help* de Smiles, publié par Plon, et plus tard des livres de voyages publiés par Hachette, et des éditions de classiques anglais publiées par Hachette et par Delagrave.

Au reste, il n'a pas cessé depuis plus de vingt-cinq ans, de travailler à la propagande républicaine socialiste dans une foule de journaux.

Rentré en France à la fin de 1870, il fut nommé, avant même sa rentrée, premier avocat général à Limoges; mais il refusa cette place, pour accepter celle de sous-préfet à Rochechouart. A la paix, il ne fut point révoqué, comme l'ont dit certains biographes mal renseignés, mais donna sa démission pour aller prendre à Limoges la rédaction de la *Défense républicaine*.

Dans ce journal, il prit parti pour Paris contre Versailles; fut, pour ce fait, traduit devant un

conseil de guerre, et, bien que le conseil de guerre l'eut acquitté, vit sob journal violemment supprimé par M. le général de Bonnemain, commandant l'état de siége en Limousin.

M. Talandier, par cet acte de force brutale, fut privé du seul travail qu'il pût faire à Limoges, et réduit à la plus noire misère, car il n'a aucune fortune; et il prétend que la révolution morale ne sera accomplie que lorsque personne ne voudra plus être riche, individuellement.

Mais c'est dans de pareilles conjonctures qu'on reconnaît les hommes de sa trempe.

Loin de s'abandonner à maudire l'injustice des hommes, il laissa, pour un temps, sa petite famille à Limoges et vint seul à Paris concourir pour le brevet d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes... Il obtint la première place à cet examen, et, grâce à un de ses examinateurs, M. Eichoff, qui l'avait pris en haute estime, il entra immédiatement comme professeur délégué à Henri IV. Mais ce ne fut pas pour y rester longtemps. L'époque du renouvellement du conseil municipal de Paris étant arrivée en novembre 1874, il se forma dans le quartier Saint-Victor (Ve arrondissement), un comité qui offrit la candidature à M. Talandier. Celui-ci l'accepta, sans penser le moins du monde à demander l'autorisation des autorités du lycée ou du rectorat de Paris. De là, tempête au ministère de l'instruction publique et expulsion de M. Talandier par ces foudres de réaction : de Cumont, ministre, Mourier, vice-recteur, et Denis, proviseur du lycée Henri IV.

Le dimanche, 29 novembre, à 11 heures du matin, l'ordre remporta cette grande victoire contre le candidat populaire du quartier Saint-Victor, et le soir du même jour fut gagnée la revanche du peuple souverain par l'élection de M. Talandier au conseil municipal de Paris.

Moins de deux ans après, la revanche contre cet absurde coup d'autorité se confirmait par l'élection de M. Talandier à la Chambre des députés, pour la circonscription de Charenton-Vincennes. La lutte avait été vive, le candidat cher aux modérés étant un homme d'une valeur scientifique incontestable, M. le Dr Béclard. Malheureusement pour celui-ci, sa valeur politique était à peu près nulle, et au deuxième tour, nécessité par un ballottage, M. Talandier l'emporta définitivement sur son illustre concurrent. Ce triomphe ne fut pas sans gloire, car M. Béclard avait trouvé dans quelques organes du parti républicain, *la République française, le Siècle*, etc., un concours qui aurait dû être acquis à M. Talandier.

Les actes et les discours du député de Vincennes, depuis qu'il est à la Chambre, ont eu assez de retentissement pour qu'il ne soit pas indispensable de s'arrêter longuement sur chacun d'eux. Toutefois il est un enseignement que nous pouvons dès à présent faire ressortir de la carrière parlementaire de M. Talandier : c'est que, lorsqu'une proposition est juste et pratique, elle fait son chemin malgré tout et que même les refus de prise en considération de la Chambre sont impuissants contre elle. Ainsi en a-t-il été de plusieurs propositions de M. Talandier. La première qu'il fit en 1876, était relative à l'aménagement des eaux en France, pour parer aux inondations périodiques et augmenter la fertilité des terres.

On aurait pu croire, à la manière dont cette proposition fut repoussée, sur le rapport de M. Fallières, que c'en était fini. Pas du tout. Quelque temps après M. de Freycinet arriva au pouvoir. Il avait, lui, pris en sérieuse considération l'idée de M. Talandier. Il la fit sienne, nomma une commission extra-parlementaire pour l'étudier, et appela M. Talandier lui-même dans cette commission. C'est ainsi que celui-ci fut vengé, par un homme dont nul ne niera la compétence en matière de travaux publics, des injustes dédains de la Chambre.

La seconde proposition de M. Talandier était relative à l'abaissement des taxes postales et télégraphiques. L'abaissement demandé par lui était plus considérable que celui qui a été accordé. Mais il est prouvé aujourd'hui, notamment par l'examen comparé des services postaux et télégraphiques en France et en Angleterre, que M. Talandier avait raison. Il le savait, car il avait depuis longtemps étudié cette question en Angleterre même, et il attend avec impatience, mais sans inquiétude aucune, les nouveaux abaissements dont M. Cochery lui-même arrive aujourd'hui à reconnaître la possibilité et la nécessité.

Une autre proposition de M. Talandier, laquelle fit un certain bruit, était relative à la reconnaissance de *la Marseillaise* comme chant national. M. Talandier fut à ce propos le point de mire des critiques et des moqueries les plus acérées ; mais il aurait pu répéter le *non dolet* de l'ancien, car le gouvernement lui-même reconnut le bien-fondé de sa proposition, et partout aujourd'hui, même en Perse, même au Japon, c'est aux accents de *la Marseillaise* que la République est reconnue, et ses représentants salués. Cela ne vaut-il pas mieux que de laisser, comme on l'avait fait, à chaque ambassadeur, à chaque chef de corps, la faculté d'ériger en chant national le premier air de musique qui lui passera par la tête?

M. Talandier a fait bien d'autres propositions qui, au premier abord, ont été ridiculisées. Il ne s'en émeut pas et répète volontiers ce mot d'un de ses maîtres, Pierre Leroux : « Il faut que la vérité soit bafouée ! » A en juger par les exemples que nous venons de citer, il a quelque raison de penser ainsi. Du reste un de ses refrains favoris est celui-ci : « L'utopie d'hier est la vérité d'aujourd'hui et la vieillerie de demain. » Il voit dans ces affirmations ce qu'il appelle le *lest de la philosophie;* et, pour peu que vous le pressiez, il se dira carrément *utopiste* et prétendra qu'il n'y a que les sots qui ne l'aient jamais été.

M. Talandier, comme on le voit, est un homme de demain. Il ne vit pas dans le passé ; pas même dans le présent; il vit dans l'avenir, et à ceux qui lui disent : mais ces belles choses, vous ne les verrez pas ! il répond : « Comment, je ne les verrai pas? Mais je les vois actuellement. C'est dans ce monde renouvelé par la science et la justice que je vis par la pensée, et il n'y a que ce monde-là pour lequel il vaille la peine de vivre ! »

Cependant M. Talandier n'est pas dénué de qualités pratiques. C'est un fort travailleur, un bon mari, un excellent père. Presque jamais on ne le voit ni au cercle ni au café, et il mène la vie la plus régulière du monde. Il a eu le malheur de perdre, il y a deux ans, son fils aîné qui lui a été enlevé par cette terrible maladie qui fait tant de ravages à Paris, l'angine couenneuse.

Cet affreux malheur lui arracha, peu de jours après, cette exclamation : « Comment voulez-vous qu'on guérisse de pareilles douleurs? il n'y a qu'un moyen : c'est de travailler de tout son pouvoir à améliorer le sort des enfants des autres. » Et c'est de ce travail qu'est venue la proposition de loi sur l'adoption des enfants par la commune et leur assurance obligatoire. Cette proposition est actuellement soumise à l'examen d'hommes très compétents dans les affaires d'assurances. Il en sortira quelque chose.

Une des réformes auxquelles M. Talandier attache le plus d'importance est la réforme de la magistrature et celle du jury. Il a, ainsi que M. Boysset, soumis une proposition de loi sur le jury à la Chambre. M. Boysset a été nommé rapporteur de sa proposition et de celle de M. Talandier, et voici en quels termes il parle de cette dernière :

« Si une fraction considérable des citoyens n'avait point été tenue dans l'ignorance par les anciens régimes; si l'instruction forte et fondamentale que la République institue aujourd'hui avait été depuis quatre-vingts ans, offerte à tous, la formule serait simple, elle s'écrirait en deux lignes:

« Tout citoyen est électeur;

« Tout électeur est juré.

« La liste des jurés et la liste des électeurs seraient identiques, sauf, tout au plus, des garanties d'âge impliquant des garanties d'expérience.

« Un tirage au sort, effectué par le maire de chaque commune, établirait la liste annuelle destinée au service judiciaire départemental; un second tirage désignerait les jurés de chaque session d'assises, et ce fonctionnement rationnel ne produirait ni inconvénients, ni difficultés, ni périls.

« C'est là le système qui a séduit notre honorable collègue, M. Talandier, et qu'il a formulé en proposition, d'accord avec plusieurs autres membres de la Chambre.

« Théoriquement cette formule constitue l'idéal du régime républicain, mais quant à présent elle nous a paru absolument inadmissible. »

Ainsi, de l'aveu de M. Boysset lui-même, c'est parce que la proposition de M. Talandier est trop conforme à l'idée même que l'on doit se faire du jury, que cette proposition doit être rejetée. M. Boysset serait-il d'un pareil avis, s'il n'avait lui-même une proposition que celle de M. Talandier rendrait inutile?

Nous ne voulons pas nous faire juges entre les deux; nous ne retenons que ceci : c'est que M. Boysset lui-même accorde que la proposition Talandier est la meilleure. A ce titre elle mérite évidemment de n'être pas admise par la Chambre ; peut-être devrait-on dire par cette Chambre-ci. Mais M. Talandier, nous l'avons déjà dit, est un homme qui travaille pour l'avenir.

Nous laisserons donc avec lui l'étude du passé et celle du présent et nous terminerons cette notice biographique par le programme suivant que M. Talandier veut bien nous communiquer et qui est le sien.

« Au corps électoral.

« Chers concitoyens,

« Vous voulez, n'est-ce pas, mener à bien la révolution commencée il y a près d'un siècle; rendre le peuple réellement souverain et le mettre à même de réaliser dans ses institutions, dans ses lois, dans ses mœurs, le bien suprême contenu dans cette devise de nos pères, Liberté, Egalité, Fraternité? Qui ne le voudrait! mais il faut pour cela assurer au peuple le moyen de faire triompher sa volonté, et ne pas permettre aux escamoteurs de mandats de continuer le jeu que jusqu'ici ils sont parvenus à jouer à nos dépens. Vous pouvez être sûrs que tant que vous leur permettrez de jouer ce jeu-là, ils le joueront. Ils y ont trop d'intérêt, et le jeu est trop facile.

« Il faut donc que vous arrêtiez les frais, et pour cela que faut-il faire? émasculer votre programme, le réduire à un minimum qui serait le déni de votre souveraineté? pas le moins du monde. Il faut, au contraire, ne rien retrancher de ce programme.

« Guerre au cléricalisme, par l'abrogation du concordat, la séparation de l'Etat et des Eglises, la suppression du budget des cultes et le refus de reconnaître la légalité d'associations fondées sur des règles et des vœux contre nature; — Réforme de la justice par l'élection des magistrats et l'extension du jury à tous les ordres d'affaires, civiles, criminelles et correctionnelles; — Réforme de l'administration par l'abolition de la présidence et la destruction de la centralisation administrative, y compris l'abolition des préfectures et sous-préfectures et celle des tribunaux administratifs, conseils de préfecture et conseil d'Etat, sans lesquelles l'épuration du personnel administratif ne sera jamais qu'une immense blague; — Réforme financière par l'abolition des grandes compagnies privilégiées et de tous les monopoles, et par le changement d'assiette du budget qui doit porter tout entier sur le revenu net et rien que sur le revenu net; — Autonomie individuelle, communale, départementale et nationale par la révision radicale de la constitution; — Organisation de la nation armée sur des bases démocratiques et par une éducation y appropriée et commençant dès l'école primaire.

« Toutes ces choses et bien d'autres, sans parler des libertés de presse, de réunion et d'association, sont aussi légitimes que nécessaires; mais avec tout cela et avant tout cela, il faut quelque chose qui fasse de la volonté nationale une réalité, et ce quelque chose, c'est le *renouvellement annuel de tous les corps élus.*

« Je sais tout ce que l'on dira contre cette idée, trop grande et trop simple pour n'être pas venue après les autres. Moi, j'ai à vous dire ceci : Voulez-vous être souverains, et y a-t-il d'autre moyen de devenir forgeron que de forger?

« Le cultivateur qui veut une récolte tous les ans trouve-t-il que ce soit trop fatigant que de faire les semailles tous les ans? Non. Or, mes chers concitoyens, si vous voulez une récolte législative annuelle, faites toutes vos élections annuellement, et ne donnez vos voix qu'à ceux qui prendront l'engagement de se représenter à vous tous les ans. Ils n'auront pas le temps, en un an, d'oublier leurs promesses, ni vous celui d'oublier leurs fautes, s'ils en commettent. Si, au contraire, comme cela est infiniment probable, ils se montrent de fidèles mandataires, vous n'aurez qu'à leur renouveler leur mandat, ce qui ne sera ni long ni difficile. Mais s'ils ont cultivé les douceurs du pouvoir plus que les intérêts de leurs électeurs, vous aurez au moins le droit et l'opportunité (ce sera la bonne, celle-là) de les renvoyer à leurs affaires privées. Vous serez les maîtres cez vous, et l'on y regardera à deux fois avant de vous trahir.

« Voilà mon programme. Il n'est pas long, comme vous voyez, et il est pratique. Si pratique, en vérité, que les gens qui se flattent d'être pratiques le trouveront impraticable. Si vous vous laissez persuader par eux, vous pouvez faire votre deuil de votre souveraineté. Un peuple qui n'exerce sa souveraineté que tous les trois, quatre ou cinq ans, peut être une bonne bête; mais c'est un souverain dont le sceptre est un roseau. Or nous ne sommes pas dans l'âge du roseau; nous sommes dans l'âge du fer. Ayez donc un sceptre de fer.

« A bon entendeur, salut! — ALFRED TALANDIER. »

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e volume. — N° 133. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

GERMAIN CASSE



GERMAIN CASSE

Né à la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), le 23 septembre 1837, âgé de 43 ans et demi.

Son père était d'Agen, et appartenait à une classe d'artisans; jeune il se rendit à la Guadeloupe, où il ne tarda pas à faire fortune. Il mourut quelques semaines avant la naissance de M. Casse.

Sa mère appartenait à une des plus vieilles familles de l'île.

En 1850, il fut mis à l'école de Sorrèze où il resta jusqu'en 1857.

Il y fit de bonnes études, considéré comme un des meilleurs élèves, ayant presque tous les premiers prix.

Il commença à Toulouse ses études de droit.

A peine sorti de Sorrèze, il ne tarda pas, grâce à son tempérament révolutionnaire, à son esprit d'indépendance, à son amour de la liberté, à sa conscience que l'éducation cléricale n'avait pu entamer, et à ses sentiments de justice, à chercher l'affranchissement dans la république et la libre-pensée.

Obligé de faire un voyage à la Guadeloupe, où il resta un an, il vit à quel point l'esclavage, quoique aboli en 1848, avait laissé encore de préjugés dans les esprits et dans la masse. Dès lors il résolut de se consacrer aux déshérités afin de réparer la trop longue iniquité que la race blanche à laquelle il appartient avait exercée sur les races noires et de couleur. Il eut à réagir contre sa naissance, sa famille, ses intérêts, son éducation, ses habitudes premières.

Rentré à Paris pour continuer son droit au commencement de 1860, il chercha avec quelques amis ardents et passionnés comme lui à remuer la jeunesse des écoles, à lui inspirer la passion des grandes choses et des grands hommes que la Révolution avait faits. Et surtout, il comprit qu'il fallait inspirer à cette jeunesse la haine des superstitions religieuses au nom desquelles l'humanité avait laissé commettre tant de crimes. Il était difficile alors de réunir cette jeunesse, sans tomber sous la surveillance de la police. Alors plusieurs journaux furent fondés : *La Jeune France*, à laquelle il collabora un instant et pour laquelle il fut condamné, malgré une belle défense de M. Jules Grévy, aujourd'hui président de la République, et *Le Travail*, qui créa un centre d'action énergique, exerça une influence sérieuse et provoqua d'énergiques manifestations soit contre le cléricalisme, soit en faveur de la République.

La presse politique était soumise à l'autorisation, il fallut recourir à la presse littéraire. C'était une guerre d'allusions qu'on pouvait faire avec l'histoire, et l'on attaqua vigoureusement le catholicisme, la clé de voûte de toutes les réactions.

Aussi le journal *Le Travail* tomba sous les amendes et la prison. M. Germain Casse eut un an de prison.

M. Germain Casse passa en Belgique où il connut les principaux chefs du parti révolutionnaire, et les exilés de toutes les nations, et il revint en France purger sa condamnation à Sainte-Pélagie où il vécut quatre mois avec Blanqui.

A sa sortie de prison, il retrouva ses anciens amis des premiers combats, qui commençaient à faire l'union du peuple et de la jeunesse des écoles. Il ne fut pas des moins ardents à ce travail. Ennemi acharné de l'empire, il ne voulait que le détruire. Il repoussait toute mesure qui pouvait laisser durer ce gouvernement. Et en même temps, il faisait une propagande violente contre l'Eglise catholique, ou pour mieux dire contre l'esprit religieux.

En 1865 eut lieu à Liège le fameux congrès des étudiants qui fit tant de bruit. Il fut un de ceux qui poussèrent le plus la jeunesse française à s'y rendre. Avec quelques amis, il exerça une influence très grande; et malgré une énorme majorité qui voulait que le congrès restât dans les limites pédagogiques que les organisateurs avaient tracées, il lutta, et finit par faire déclarer à la presque unanimité que la monarchie et l'Eglise étaient incompatibles avec la liberté et le progrès.

Le gouvernement impérial s'émut. A leur rentrée en France les jeunes gens qui avaient pris la part la plus grande à ce congrès furent assignés devant le conseil supérieur de l'instruction publique. Ils refusèrent de s'y rendre et furent chassés de l'université.

A partir de ce moment, c'est une guerre à mort. M. Germain Casse est l'objet de la surveillance de la police. Il court le quartier Latin et les faubourgs pour rallier des partisans contre l'empire. Il est arrêté, relâché, repris. Mazas et la Santé le reçoivent souvent, tantôt pour outrage à la religion, tantôt pour excitation au mépris et à la haine du gouvernement, pour association illicite, cris séditieux, il ne se décourage pas. Il contribue à fonder, avec quelques jeunes gens du congrès de Liège, la société : *Agis comme tu penses*, par il laquelle on s'engage à repousser tout concours religieux à la naissance, au mariage et à la mort. Il donne l'exemple en repoussant le prêtre le jour de son mariage, et à la naissance de ses enfants.

La Marseillaise est fondée par Henri Rochefort. M. Casse y collabore, est arrêté avec toute la rédaction et envoyé à la Santé où il reste un mois.

Le plébiscite se fait. Il signe un manifeste contre le plébiscite qui devait faire la guerre et est arrêté. Après un mois de prévention, il est condamné à trois mois de prison. Il est envoyé à Beauvais pour la faire. Le 4 septembre le met en liberté.

M. Germain Casse rentre à Paris, et refuse les différentes places qu'on lui propose. Il accepte d'être élu chef du 135ᵉ bataillon, et organise une compagnie de francs-tireurs. Après le 31 octobre, et le plébiscite qui suivit et contre léquel il était opposé, il s'engage simple soldat dans le bataillon de marche de Cournet, avec lequel il fait toute la campagne. L'armistice le trouve en face de l'ennemi.

Il va à Bordeaux rejoindre sa famille, et il rentre à Paris le 19 mars, il adresse des correspondances aux journaux de France et de l'étranger pour persuader que Paris lutte pour ses droits municipaux et pour la République que menace l'Assemblée de Versailles et qu'il n'a pas la prétention de vouloir gouverner la France.

En 1873, ses concitoyens de la Guadeloupe le trouvent attaché à la rédaction de la *République Française* et le nomment député.

En 1876 le XIVᵉ arrondissement de Paris le choisissait après une lutte vive entre M. Asseline et lui à une majorité de 2,500 voix.

Depuis cette époque il représente Paris à la Chambre, où il a toujours siégé à l'extrême gauche, et voté avec elle.

Il a fait partie de grandes commissions, entre autres celles de l'enquête électorale sur les actes des agents du 16 mai, et de l'enquête sur la Nouvelle-Calédonie, celles de la presse, des ports maritimes, de la loi militaire aux colonies dont il a été le rapporteur et qui a été acceptée par la Chambre.

Pendant dix ans, soit dans la presse, soit dans des conférences, il a soutenu les droits et défendu les intérêts des agents comme les grandes compagnies de chemins de fer. Il a déposé avec quelques amis une proposition de loi dans l'Assemblée nationale qui n'a pas eu le temps de l'examiner. Il l'a reprise en 1876, puis en 1879 après la réélection des 363, il en a été le rapporteur au nom de la Commission d'initiative, puis il a été nommé membre et secrétaire de la Commission chargée de l'examiner. Il l'a défendue à la tribune. Malheureusement la Chambre l'a repoussée à 18 voix de majorité. Toute la Droite, bien entendu, a voté avec une

minime fraction de la majorité républicaine pour la repousser. C'est à recommencer. M. Germain Casse n'est pas homme à s'avouer vaincu.

Inutile de dire que, fidèle à ses principes, il a présenté ou voté toutes les mesures les plus démocratiques, et qu'il est contre les monopoles et les privilèges.

Après avoir voté la suppression du budget des cultes, il a demandé la diminution du traitement des évêques qui a fini par être accordée.

M. Germain Casse a cherché, par trois ou quatre fois, à la tribune, dans des discours, à faire opérer dans le ministère de la marine et des colonies des réformes que d'autres ministres avaient opérées. Il n'y a pas réussi. Mais il y reviendra et atteindra son but qui est de voir un civil à la marine, et séparer de la marine l'administration des colonies. Il a pris part à l'interpellation contre la présence de M. Cloué dans le ministère.

M. Germain Casse continue toujours sa vieille propagande anti-cléricale. Il fait des conférences à Paris, dans les départements. Il ne manque jamais de convier les républicains à mettre d'accord leurs actes avec leurs principes, en arrachant leurs femmes et leurs enfants à l'influence du prêtre. Il poursuit sans relâche la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Après chaque session, il rend compte de ses actes à ses électeurs qui l'accueillent toujours avec la même faveur et la même sympathie, et lui renouvellent leur confiance à la presque unanimité des suffrages, car il n'a jamais émis un vote ou prononcé un discours qui ne fussent pas en parfaite concordance avec les idées démocratiques de ses électeurs, et il poursuit sans relâche la réalisation des réformes politiques, philosophiques et sociales que la République est tenue d'opérer sous peine de mentir aux espérances qu'elle a fait concevoir aux classes déshéritées.

PIERRE ET PAUL.

Paris — Imp. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e volume. — N° 134. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

H. DEPASSE



H. DEPASSE

On lui demande souvent s'il est créole ou s'il est Espagnol : il répond en riant : « Je suis flamand. » Hector Depasse est né en 1843, à Armentières, sur les bords de la Lys. Un proverbe courait le pays au sujet d'Armentières. On disait : « Armentières pauvre et fier. » Cette ville, aujourd'hui très industrielle et très riche, était en effet bien pauvre alors, mais pleine d'ardeurs patriotiques et animée d'un véritable souffle de liberté. La révolution de 1848 y fut acclamée avec enthousiasme. Le père d'Hector Depasse, professeur de mathématiques au collège municipal, se distingua par sa foi ardente dans l'avenir de la République, ce qui lui valut bientôt, aux jours de réaction, des persécutions et des disgrâces dans sa carrière universitaire. Le jeune Depasse alla de collège en collège, avec son père, d'Armentières à Dunkerque, à Tourcoing, à Valenciennes. Il n'eut d'autre école fixe que sa famille et d'autre maître que son père. Sa mère, qui était d'une famille d'armateurs de Dunkerque, lui donnait tous les soins du répétiteur le plus dévoué.

Vers 1867 il arrivait à Paris, désireux de se faire jour dans la presse, très épris de littérature et de liberté. M. J.-J. Weiss, dont il avait lu et vivement goûté en province les *Essais sur l'histoire de la littérature française*, et auquel il se présenta d'abord, lui ouvrit les portes d'un vaillant petit journal, *le Nain jaune*, où sont passés un grand nombre d'hommes qui se sont depuis lors le plus distingués dans les lettres et dans la politique.

Mais bientôt le brillant essaim qui chantait et bourdonnait sur tous les tons au *Nain jaune*, s'envola au *Journal de Paris*, fondé par MM. J.-J. Weiss et Hervé. Le *Journal de Paris*, était alors un terrain d'union libérale, où républicains et libéraux rivalisaient à qui porterait les coups les plus rudes au despotisme impérial. A côté de J.-J. Weiss et d'Hervé, on voyait là des hommes qui ont pris depuis lors la plus large part à la fondation de la troisième République, Spuller, Ranc, le jeune et regretté Lucien Rigade, qui est mort, il y a quelques années, à la fleur de l'âge, avant d'avoir pu donner sa mesure, secrétaire du ministre de l'intérieur. Victor Noir, le meilleur des bons enfants, destiné à une fin si tragique, rédigeait des chroniques et des faits divers.

Depasse, le plus nouveau de tous, à peine arrivé à Paris et très provincial encore, fut laissé au *Nain jaune* par la troupe intrépide et déjà célèbre qui partait pour d'autres combats. Très circonspect de sa nature, rendu plus réservé encore par son éducation, il ne demanda pas à suivre et il ne fut pas invité. Cependant il se rendait de loin en loin dans les bureaux du *Journal de Paris;* un jour il fit accepter un article, puis deux, puis trois. Enfin on lui assura une petite place dans la rédaction quotidienne, à 125 francs par mois : il crut tenir a fortune et la gloire !

Les opinions républicaines et démocratiques de plusieurs de ses grands confrères l'attiraient d'un côté ; la verve, l'éclat et la perfection de la polémique de J.-J. Weiss l'attiraient d'un lautre. Bref, il ne se liait pas, il continuait de vivre dans une extrême réserve, ne connaissant d'autre chemin que celui qui menait de son appartement du boulevard Montparnasse aux bureaux de la rue Coq-Héron. Il put ajouter à ses articles du *Journal de Paris,* des correspondances dans les journaux républicains de Lyon et de Montpellier. Sa situation s'améliorait lentement. Ses forces grandissaient.

L'empire commençait à crouler de toutes parts; la République se faisait en dessous sans se montrer encore. Peu à peu les républicains du *Journal de Paris* s'en allaient. L'union libérale rompait son faisceau. Les choses se passèrent au *Journal de Paris* comme elles s'étaient passées au *Nain jaune.* La plus vaillante partie de la rédaction, celle qui devait prendre une part décisive dans la direction de nos affaires nationales s'en alla avec armes et bagages. Depasse la regarda partir très tristement, mais il ne dit rien, ne demanda rien et il resta tout naturellement où il était. Ceux qui devaient devenir plus tard ses meilleurs amis n'avaient pas encore pensé à se demander s'il y avait une force dans leur jeune collaborateur, toujours plus discret et plus silencieux qu'il aurait dû l'être.

Aux jours les plus périlleux de la Commune, il fit presque seul le *Journal de Paris.* M. Louis Fiaux, dans son *Histoire de la guerre civile de* 1871, a écrit : « En l'absence du rédacteur en chef, M. Henri Depasse (non pas Henri, mais Hector) donna au *Journal de Paris* une vaillante attitude. » Il couchait alors dans le bureau et plus d'une fois il entendit cogner les crosses de fusil à sa porte. Il y avait plusieurs manières de combattre la Commune. Depasse la combattit en républicain et en démocrate. Il écrivit un jour cette phrase qui peut résumer toute sa polémique de cette époque: « Si vous êtes une véritable révolution, disait-il à la Commune, eh bien! passez par-dessus nos têtes, nous ne nous plaindrons pas! » C'était plus qu'une phrase à ce moment, c'était un acte, un acte de patriote et de philosophe à la fois.

Au lendemain de la Commune, dont le désastre parut à un certain moment le désastre de la République elle-même, alors que la réaction triomphait et annonçait tout haut la défaite irrémédiable de la démocratie, Depasse demanda à entrer à l'*Avenir national*, dont Peyrat était le directeur politique et Desonnaz le rédacteur effectif. On dit à Depasse : « Mais attendez! ce n'est pas le moment de partir. » Il répondit : « C'est pour cela que je pars. » Il traversa la rue Coq Héron encore toute tachée du sang de la guerre civile. L'*Avenir national* se tenait presque en face du *Journal de Paris.* Depasse se transporta du trottoir de droite sur

le trottoir de gauche, du camp qui paraissait le vainqueur dans le camp qui paraissait le vaincu. A première vue, et à juger les choses d'ensemble, il perdait sa situation, son avenir politique. Sans ressources et sans épargne, il se rendait dans un journal qui se mourait. Desonnaz lui dit : « Ce n'est pas un traitement que nous pouvons vous assurer, mais à peine une légère indemnité. » Il n'hésita point, il se dévoua à ses convictions et, par un retour bien imprévu de nos affaires, ce qui était un pur dévouement devint pour Depasse le salut et l'avenir.

Un matin, en arrivant à l'*Avenir national* il trouva sur sa table de travail une lettre signée: *Castagnary*, qui le priait de passer au *Siècle* pour une affaire le concernant. Il alla rue Chauchat et y resta. L'*Avenir national* s'éteignait définitivement. Depuis cette époque Depasse est demeuré l'un des rédacteurs les plus laborieux du *Siècle*, où il est toujours. Il avait acquis dans la presse la réputation d'un véritable écrivain politique. Toujours porté aux solutions les plus logiques, nous pouvons dire: les plus mathématiques, en théorie, et d'autre part aux manières d'agir les plus prudentes en pratique, il fit paraître pendant la période du 16 mai, un livre intitulé : *le Cléricalisme*, qui frappa vivement l'attention. Ce livre avait pour conclusion la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Et voilà comment l'auteur définissait son idée de la séparation :

« Nous ne cherchons pas, disait-il, la séparation pour elle-même, nous la cherchons pour la liberté. La séparation n'est que l'avant-dernier mot de ce livre, le dernier est *liberté*. C'est la liberté qui est l'antidote du cléricalisme ; c'est la liberté, le but éternel de l'esprit vivant, le prix sacré de son effort. Mais on ne l'atteint que par la séparation. La séparation est la porte étroite de la liberté infinie ; la France et le monde, bon gré, mal gré, y passeront. »

Dans la pratique, il invitait les partisans de la séparation à ne point précipiter des solutions qui deviendront un jour inévitables.

« Chaque jour, disait-il, une partie plus ou moins importante de l'Eglise se détache de la constitution politique de la France. Ce n'est pas à dire qu'il y aura un moment où le reste de cette Eglise tombera d'un seul coup. L'Eglise catholique se maintiendra, avec des variations politiques et morales, mêlée au nouvel ordre du monde, comme un témoignage des temps disparus. Ainsi nous portons et nous porterons bien longtemps en nous des vestiges de monarchie et d'empire. Cela n'a rien d'inquiétant, c'est une des conditions du développement universel. Toujours une partie du passé sert à faire vivre le présent. »

Dans un chapitre intitulé : *le destin de la France*, réduisant à néant l'opinion des personnes qui prétendaient que la République, en faisant la guerre au cléricalisme, était l'alliée de M. de Bismarck, Depasse s'exprimait en ces termes que nous voulons reproduire ici :

« Ce n'est peut-être pas l'un de nos moindres malheurs que la fortune nous ait donné pour ennemi le représentant le plus hautain de la politique d'opposition envers l'Eglise catholique. Il est arrivé de là, que plusieurs d'entre nous s'imaginaient faire encore la guerre à la Prusse, quand ils affectaient des superstitions dont ils eussent rougi avant la défaite. On a vu s'élever une nouvelle vanité française et une forme d'amour-propre vraiment originale, qui portait quelques uns à singer le cléricalisme pour contrarier M. de Bismarck. Mais nous aurons beau faire, nous n'éviterons pas les reproches contraires que la malignité des partis invente. Suivons-nous une politique anti-cléricale, on dit que notre vainqueur nous l'impose et qu'il nous rend l'inestimable service de nous séculariser malgré nous ; suivons-nous une politique cléricale, nous faisons rire de ce grand esprit français réduit à des jeux d'opposition puérile. »

Il continuait ainsi :

« Entre ce qui se prépare en France et ce qui se fait en Allemagne, il n'y a rien de commun, nous le démontrerons par toute notre conduite. Le grand chancelier de l'empire protestant serait au comble de ses vœux s'il obtenait à l'égard de l'Eglise romaine les droits et prérogatives qui sont reconnus à l'Etat français depuis des siècles... Il ne lutte contre l'Eglise que pour en être et pour tenir sa partie dans ce grand gouvernement autocratique, qu'il admire en le combattant. Je demande ce qu'il peut y avoir de commun entre cette politique et la nôtre ?

« La lutte qui s'agite à Berlin ne nous paraît qu'un conflit vulgaire d'intérêts et d'ambitions ; la lutte des idées, la seule utile, la seule intéressante n'est pas commencée, tant que la France ne la commence pas.

« Elle voudrait en vain écarter ce souci, vivre tranquille du fruit de son travail et ne songer qu'à préparer sur ses champs de Mars de magnifiques rendez vous pour les industries de tout l'univers. Le nœud de la question cléricale est ici : c'est ici qu'il sera tranché. La France a été appelée la fille aînée de l'Eglise, et puis elle est devenue la mère de la Révolution : c'est dans son sein que le grand désaccord moral des temps modernes doit trouver son dénoûment. Elle est destinée à faire toujours les frais du progrès pour tous les peuples et à payer, au milieu de ses propres épreuves, la rançon du monde. »

Ces préoccupations semblent aujourd'hui bien lointaines; elles étaient bien pressantes et bien immédiates, il y a trois ou quatre ans à peine! On ne pouvait rien dire qui parût plus juste en 1877. Le cléricalisme est aujourd'hui tout à fait vaincu, mais comme il paraissait près d'être vainqueur alors! Le ton de ce livre fut très remarqué. La presse déclara qu'on n'avait rien fait de mieux depuis plusieurs années; elle reconnut dans le livre de Depasse l'inspiration des meilleurs maîtres et des plus ardents patriotes.

En septembre 1879, il se présenta au scrutin municipal, dans le quartier de Javel, laissé vacant par la nomination de Castagnary au conseil d'Etat. Il proclama d'une manière toute spontanée la nécessité de l'*amnistie plénière*, *de l'amnistie totale*, comme il le déclara dans les réunions publiques et dans ses affiches. Un journaliste, retour de Nouméa, Alphonse Humbert fut porté contre lui par quelques électeurs de Javel, mais Humbert avait dit qu'il ne pouvait accepter la candidature, que son refus était « absolu et définitif ». Il obtint cependant un nombre de voix important, Depasse n'eut que la majorité relative.

Au second tour, Humbert accepta hautement la candidature qui continuait de lui être offerte par ses amis. Plusieurs journaux qui avaient d'abord soutenu Depasse l'abandonnèrent, en disant : « Il est vrai que Depasse a eu la majorité relative; il est vrai aussi qu'il s'est prononcé pour l'amnistie pleinière; mais l'élection d'un amnistié sera une manifestation plus puissante que toute autre en faveur de cette amnistie que nous réclamons. » Nous n'avons

pas à discuter ici sur la justesse de cette argumentation. Le fait est que Humbert fut élu au second tour, avec une majorité de soixante-dix voix environ.

Depasse reprit ses articles quotidiens au *Siècle*. Mais cette lutte électorale de Javel et la polémique à laquelle elle donna lieu dans la presse furent l'un des incidents qui hâtèrent le plus puissamment le vote de la loi d'amnistie. Il reste à l'actif de Depasse l'honneur d'avoir arboré le drapeau de l'amnistie plénière dans une élection municipale, dès le mois d'août 1879, alors que cette déclaration ne paraissait encore nullement commandée par le strict intérêt électoral.

En 1880 il publia dans « la bibliothèque d'éducation morale et civique » une biographie de Carnot. Ce petit livre qui est aujourd'hui dans nos écoles, fut inscrit par le Conseil municipal sur la liste des prix à donner aux enfants. Il obtint de plus une médaille d'argent de la Société pour l'instruction élémentaire, l'une des plus anciennes et des plus patriotiques sociétés d'instruction de notre pays. Une préface de quelques lignes indique le but et l'esprit du livre. Nous sommes heureux de la citer tout entière :

A la jeunesse française.

Ce petit livre a été composé pour vous. On y voit les travaux d'un loyal soldat et d'un grand citoyen, la Révolution française fixée pour toujours, la France triomphante, puis abattue.

« Jeunes Français, vos pères ont traversé bien des épreuves; celles qui vous attendent ne seront pas moindres. Préparez votre cœur aux combats inévitables par la méditation assidue des exemples que nous ont laissés les armées et les assemblées de la Révolution. »

Les plus remarquables pages de ce livre sont peut-être celles où l'auteur montre point par point ce que Bonaparte a dû à Carnot, non-seulement les plans de ses premières campagnes, mais le texte même de ses proclamations les plus célèbres.

Citons encore quelques lignes : la meilleure manière de faire connaître les hommes, n'est-ce pas de faire connaître leurs écrits ? C'est au moment où Bonaparte, déjà vainqueur en Italie, s'apprête à accabler l'Autriche, en suivant les plans de Carnot.

« Bonaparte libre sur ses flancs et ses derrières par la soumission du roi de Sardaigne n'avait cependant pas assez de forces pour s'engager à fond contre l'Autriche. Il demandait quinze mille hommes. Carnot lui en promet trente mille Comme il avait en 1793 détaché une partie de l'armée du Rhin pour celle du Nord, il ordonne aujourd'hui aux généraux de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse d'envoyer secrètement, à marches forcées, le long de la Suisse, quinze mille hommes chacun pour Bonaparte.

« Moreau se tenait prêt à exécuter cet ordre prévu. Sans ressources lui-même, dans un pays pauvre, il avait fait tous les sacrifices dont il était capable pour tenir en bon état les troupes destinées à son collègue d'Italie. Au premier signal, ses soldats sont en marche; ils entrent chez l'ennemi, avant que l'Autriche ait reçu la nouvelle de leur départ. « O Moreau! mon cher Fabius! s'écrie Carnot dans un mouvement de patriotique enthousiasme, que tu fus grand dans cette circonstance! Que tu fus supérieur à ces petites rivalités des généraux qui font quelquefois échouer les meilleurs projets! Que les uns t'accusent pour n'avoir pas dénoncé Pichegru, que les autres t'accusent pour l'avoir fait, je l'ignore. Mais mon cœur me dit que Moreau ne saurait être coupable ; mon cœur te proclame un héros. »

« Et ce sont ces vertus, cette fraternité, cette loyauté militaire, cet esprit de sacrifice, tous ces admirables approvisionnements, toutes ces munitions inépuisables des armées de la République, que l'empire devait gaspiller et gâter pour longtemps. »

Dans les écrits de Depasse, dans ses articles comme dans ses livres, on sent toujours le patriote. Mais ce n'est pas seulement en écrivant, c'est surtout en parlant et en agissant qu'un homme politique se montre.

Depasse a montré aux dernières élections municipales qu'il savait parler et agir. Plus heureux qu'à Javel, il a été élu cette fois par les électeurs du quartier Saint-Germain-des-Prés.

Rappelant ses déclarations de 1879, il disait dans les réunions publiques du mois de décembre dernier : « J'ai dit à Javel que je me plaçais sur le terrain de l'Union républicaine et qu'on m'y retrouverait toujours; je renouvelle aujourd'hui cet engagement. » Et définissant ce qu'il entendait par la politique d'union républicaine, il ajoutait : « Cette politique d'union républicaine passe au-dessus de tous les partis, de tous les groupes quels qu'ils soient; c'est une politique nationale, dont je n'aperçois pas le terme... Ce terrain est assez large et il a des horizons assez profonds pour que nous puissions y marcher en avant, pendant bien des années encore. »

Mais l'incident qui a le plus attiré l'attention sur Depasse, c'est son interpellation récente au préfet de police sur la sécurité des rues de Paris. Interpellation ou question, il ne semblait guère y regarder de si près ! Le préfet de police refusa de répondre et de là toutes les complications qui ont suivi.

Le nouveau conseiller municipal a développé son interpellation dans les termes les plus modérés. Les journaux ont relevé ce passage : « Si le préfet de police n'a pas tout ce qu'il faut, qu'il s'adresse avec confiance au conseil municipal, qu'il s'adresse à l'Etat ; et nous aussi nous nous adressons à l'Etat et nous lui disons : nous n'avons pas pour vingt-deux millions de sécurité. Non ! on ne nous en donne pas pour notre argent! »

Une interpellation toute municipale est devenue depuis lors une question d'Etat. L'élection de Depasse au quartier Saint-Germain-des-Prés est liée maintenant à la réforme de la préfecture de police, comme sa défaite à Javel est liée à l'histoire de l'amnistie. Ce sont deux évènements qu'on retiendra.

Depasse avait dès lors mérité une place dans notre galerie ; nous la lui donnons largement. Il vient d'être élu membre du comité de l'Association syndicale professionnelle de la presse républicaine. Sans tirer d'horoscope, nous lui souhaitons une place dans notre prochaine Chambre des députés. Nos souhaits ont déjà porté bonheur à quelques-uns.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e volume. — No 135. 10 c. Un an : 6fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

J.-L. DE LANESSAN



J.-L. DE LANESSAN

J.-L. de Lanessan est né à Saint-André-de-Cubzac (Gironde) le 13 juillet 1843.

Le conseiller municipal radical du quartier de la Monnaie appartient à une des vieilles familles de la noblesse bordelaise; le professeur transformiste et matérialiste de l'école de médecine a fait la plus grande partie de ses études chez les jésuites qui le chassèrent deux fois de leurs collèges.

Au physique J.-L. de Lanessan est petit; l'œil noir et vif est généralement dur, mais il devient doux et caressant dans la conversation; la barbe et les cheveux très noirs sont parsemés de fils blancs.

A dix-neuf ans, renonçant aux avantages qu'il peut retirer d'une famille riche, parce qu'il faut les acheter par des concessions politiques et religieuses, il abandonne la maison paternelle, devient médecin de la marine et reste pendant dix ans en Cochinchine et sur la côte occidentale d'Afrique, c'est peut-être à ces dix années passées seul en face de la nature, à l'étude de laquelle il commence à se livrer, que M. de Lanessan doit cet amour passionné de la liberté, ce respect profond de l'autonomie individuelle qui est la base de sa doctrine politique et la règle de sa conduite.

En 1870, il rentre en France, gravement malade de son séjour prolongé dans les pays chauds. La guerre venait d'éclater, il demande à faire partie de l'escadre de la Baltique, malgré les dangers de ce brusque changement de climat; ses chefs refusent, il quitte la marine et fait la campagne comme médecin des mobilisés de la Charente-Inférieure.

En 1871, il vient à Paris, s'occupe activement de science, en même temps que de politique, cette branche de la biologie. C'est lui qui organise la manifestation en faveur de Rossel et de Ferré. Un jour, dans le grand amphithéâtre de l'école de médecine, devant un public nombreux d'étudiants, à cette même place qu'occupe aujourd'hui si brillamment le professeur, un jeune homme se lève, la voix est vibrante et sympathique, il dit que deux républicains sont tombés sous les balles des Versaillais, que la jeunesse des écoles ne peut assister impassible à cette exécution et qu'elle doit faire d'énergiques efforts pour les sauver. Enfin, il termine en adjurant ses camarades de se trouver le lendemain nombreux au rendez-vous pour aller à Versailles essayer de fléchir Thiers et la Commission des Grâces. C'était M. de Lanessan qui pré-

ludait à sa carrière politique en organisant la première manifestation en faveur de l'amnistie.

Lors de l'élection Victor Hugo-Vautrain, il préside le comité de la rue de Bréa qui offrit la candidature à Victor Hugo en lui faisant accepter le mandat contractuel.

En même temps, M. de Lanessan poursuit avec opiniâtreté ses études scientifiques et en février 1876, à la suite d'un concours très brillant, il est nommé professeur agrégé de la faculté de médecine à Paris.

L'année suivante il fonde la « *Revue Internationale des sciences biologiques,* » qui compte comme collaborateurs assidus les savants les plus distingués de France, d'Angleterre et d'Allemagne. Il accumule chaque jour, dans cet important recueil, les travaux les plus probants en faveur de la doctrine transformiste, dont il est en France un des représentants autorisés.

D'une infatigable activité, il travaille sans cesse et mène de front, sans que rien en souffre, vingt travaux divers. C'est ainsi qu'il est un des principaux collaborateurs du *Grand Dictionnaire de botanique*, œuvre gigantesque, qui paraît chez Hachette, et l'un des deux directeurs du *Dictionnaire de thérapeutique et de matière médicale* édité par Doin. En même temps, il publie une *Histoire naturelle médicale* dont l'introduction est un remarquable exposé des théories transformistes. Cette année, c'est un *Traité de zoologie*, le plus complet qui ait paru sur la matière qui est à la veille de paraître. Tandis qu'il s'adonne à ses travaux de science pure, il se préoccupe de la vulgarisation des doctrines matérialistes et transformistes. Pour cela, il donne à la *Bibliothèque des sciences contemporaines* un volume de botanique et fonde, avec le concours d'écrivains et de savants de premier ordre, une *Bibliothèque matérialiste*, dont le premier volume vient de paraître.

Depuis deux ans, il fait à l'école de médecine un cours de zoologie, dont le succès est légitimé par la grande importance qu'il donne à l'embryologie animale, fondement de la doctrine dont il est l'adepte. Mais, loin de penser avec les partisans anglais et allemands de la doctrine de Darwin, que cette doctrine basée sur la lutte pour l'existence, légitime le monstrueux adage que : la force prime le droit, il signale tout un ensemble de faits nouveaux montrant que, s'il est vrai que la lutte pour l'existence est un fait fatal et constant, il est également vrai que l'arme la plus puissante dans cette lutte est l'association des individus, c'est-à-dire l'aide que les forts sont partout contraints de demander aux faibles. M. de Lanessan a tiré de cette théorie nouvelle, une doctrine, politique et sociale, absolument différente de celle de Darwin et dont il a exposé quelques parties dans la *Revue internationale* du mois d'avril.

En 1878, après une lutte très vive, les électeurs du quartier de la Monnaie l'envoyèrent siéger au Conseil municipal. Il appartient à la partie la plus avancée de ce grand corps élu. Plusieurs de ses propositions ou vœux ont été vivement discutés. Nous citerons entre autres :

Le vœu pour la suppression des armées permanentes.

La proposition de refus du budget de la préfecture de police, faite l'année dernière.

Le vœu pour le maintien de la paix, après le discours de Cherbourg.

Le dépôt de la pétition Rochefort et la demande de renvoi aux bureaux, magnifique occasion, pensait-il, donnée au Conseil municipal, de faire une étude sérieuse et impartiale des causes qui ont amené l'insurrection communale.

Un de ses collègues ayant proposé, que les artistes anti-républicains ou cléricaux fussent

exclus des concours de la ville, M. de Lanessan fait rejeter la proposition et lance cette phrase qui donne bien la mesure de ses idées politiques : « Qu'il se trouve en France, au moins une assemblée aimant assez la liberté pour la réclamer même pour ses adversaires. »

C'est qu'en effet, s'il est un homme qui doive représenter dans notre pays le principe d'autonomie absolue de l'individu, c'est certainement ce savant, qui cherche et trouve dans l'observation des êtres vivants, la base de la liberté individuelle.

M. de Lanessan a voté le projet d'autonomie communale de S. Lacroix, mais dans une série d'amendements il a indiqué nettement qu'il ne voulait pas de l'autonomie communale pour que les communes deviennent de petits Etats organisés comme notre Etat actuel, mais comme le seul moyen pratique d'arriver au gouvernement direct du peuple par le peuple.

Au mois de janvier 1881, les électeurs lui ont renouvelé son mandat. Il a été le seul conseiller municipal radical combattu ouvertement et avec acharnement par le parti opportuniste.

Comme orateur il est tour à tour caressant, froid, ardent, violent même parfois, mais toujours maître de lui. La voix est forte, bien timbrée, agréable, le geste est sobre, la pensée très nette; l'argumentation est serrée et convainquante, le mot est volontiers brutal.

C'est à ces qualités, toujours mises au service de la démocratie, qu'est dû le succès des nombreuses conférences dans lesquelles il propage ses idées scientifiques et politiques.

Ce qui fait la force de cet homme, ce qui l'amènera sans nul doute à jouer un rôle important, c'est l'association de la rigueur et de la froideur scientifiques, avec la passion fanatique de la liberté.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e volume. — No 136. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

ROQUE (DE FILLOL)



ROQUE (DE FILLOL)

Jean-Théoxène Roque (de Fillol) est né le 11 avril 1824 dans un petit hameau du département de la Gironde. Ce hameau, dont le nom est associé au sien, dépend de la commune de Sainte-Colombe. Il est situé au sommet d'une agreste colline dominant la délicieuse vallée qui s'étend de Libourne à Bergerac.

L'homme auquel nous consacrons cette notice est d'origine plébéienne. Il appartient, par son père, à une vieille famille d'agriculteurs dont les générations nombreuses semblent s'être indissolublement unies au sol que, durant des siècles, elles ont arrosé de leurs sueurs et fécondé de leur incessant travail. Lorsque sa mère (Jeanne Musset) mourut, en 1838, celui dont nous esquissons le portrait avait à peine 14 ans. La mort de cette mère tendrement aimée lui fit au cœur une blessure toujours saignante et que les années ne purent cicatriser. La tristesse qui envahit alors son âme ne s'est point effacée; depuis, tous ceux qui ont vécu dans son intimité en portent témoignage. Partout et toujours, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, il conserva le culte de cette mémoire vénérée et chérie. Son cœur, après 43 ans d'émotions diverses, souvent profondes et violentes, est encore plein de ce tendre souvenir.

Devenu veuf, le père de M. Roque (de Fillol) eut à se préoccuper de l'avenir de son fils qui, déjà instruit et doué des dispositions les plus heureuses, donnait de magnifiques espérances. L'indécision constituait malheureusement le fond du caractère paternel.

Après l'avoir quelque temps associé à ses travaux, il songeait à le destiner au notariat, quand un de ses amis lui conseilla d'en faire un vétérinaire. Il suivit ce conseil, mais comme le jeune Roque n'avait pas encore l'âge réglementaire pour entrer à l'école de Toulouse ou à celle d'Alfort, il le confia à cet ami afin de l'initier de bonne heure aux connaissances les plus élémentaires de cet art.

Deux années s'écoulèrent sans autre résultat. Tourmenté par tant d'irrésolutions et n'écoutant plus que son courage, notre jeune homme se détermina à partir pour Bordeaux dans le dessein de s'y livrer à l'étude et à la pratique du droit. Il avait alors 18 ans.

L'espace nous manque pour retracer ici la louable persévérance de ses efforts et de ses perpétuels combats en face de difficultés sans cesse renaissantes, efforts et combats suivis tantôt d'espérance, tantôt de déceptions, jamais de découragements. S'il triompha, ce fut de haute lutte et grâce à l'énergie de sa persévérante volonté.

La Révolution de 1848 éclata. Roque (de Fillol) la salua avec enthousiasme et s'y mêla avec l'ardeur de son âge et de sa foi républicaine. Une insanité littéraire : « *La Foire aux idées* », insultante au suprême degré pour les élus du suffrage universel, fit alors son apparition sur l'un des théâtres de Bordeaux et y causa grand tumulte. La police et l'armée furent requises. La pièce tomba, mais une dizaine de républicains furent mis au *violon* pour 24 heures. M. Roque (de Fillol) fut de ceux-là.

Il vint en 1850 se fixer à Paris, afin de pouvoir prendre une part plus directe et plus active aux évènements que, déjà, il voyait poindre à l'horizon. Si quelqu'un se laissa surprendre par le coup d'Etat de décembre, ce ne fut pas lui. Il se leva pour le combattre et à l'heure du vote il protesta par son abstention contre le rétablissement de l'empire, ne reconnaissant pas au parjure violateur de toutes les lois, le droit d'en invoquer une seule pour demander au peuple de légitimer, que dis-je? de couronner le plus criminel des attentats.

En 1853 Roque (de Fillol) publia à l'étranger sous ce titre : *Tocsin d'alarmes*, une critique véhémente contre la guerre de Crimée entreprise comme on sait sous l'instigation des prêtres et pour la possession du problématique tombeau qu'ils appellent le Saint-Sépulcre.

En 1857 il entreprit un voyage dans les Indes occidentales. Après avoir d'abord visité les Antilles, Carthagène et Sainte-Marthe, il traversa l'isthme de Panama par le chemin de fer récemment inauguré, à l'endroit même où il est question de creuser aujourd'hui un canal maritime. De Panama il gagna l'Equateur où, du fond du golfe de Guayaquil, il put contempler à son aise, à côté des petits équatoriens le géant des Andes, ce fameux Chimboraço, rival des enfants du Thibet, dont le front étincelant de cristal brise et multiplie les rayons du soleil. Le Pérou était alors en pleine révolution. Le temps qu'il y passa lui permit de collectionner un grand nombre de documents inédits sur l'histoire des Incas qu'il se proposait de publier lorsque la guerre de 1870 éclata.

De retour en France, il se rallia, en 1863, à la candidature bourgeoise de M. Thiers opposée par tous les partis hostiles à l'empire, à celle de M. Devinck, candidat officiel. On sait comment le sinistre Thiers paya plus tard, sa dette de reconnaissance à la démocratie.

Deux ans plus tard, en 1865, M. Roque (de Fillol) alla se fixer à Puteaux. Il y avait 5 ans qu'il résidait dans cette ville lorsque la guerre contre l'Allemagne éclata.

Dès le mois de mai 1870 il était entré en lutte ouverte avec l'empire qu'il prit corps à corps dans le fameux manifeste antiplébiscitaire qu'il lança alors et qui fit tant de bruit dans cette contrée. C'est peut-être après les *Châtiments* l'anathème le plus terrible qui ait été lancé à la face de l'empire encore debout et dans tout son prestige.

En parlant du plébiscite le courageux citoyen s'écriait : « Avoir l'audace, le cynisme, au déclin du XIXe siècle, de proposer une telle énormité à la sanction d'un peuple qui aspire à la République et à ses conséquences sociales, c'est-à-dire à une répartition plus équitable des charges et des avantages sociaux, c'est plus qu'une insulte, c'est un défi... c'est dire à la nation : « Tu es ma chose »; aux citoyens : « Vous êtes mes esclaves »; au progrès : « Tu n'iras pas plus loin ». Sur ce triste mausolée de la souveraineté nationale et des libertés publiques, il faudrait graver cette inscription : *Ci-gît la raison humaine!* »

Et puis quel étonnant et admirable pressentiment de nos désastres futurs dans les lignes si étrangement prophétiques où il menaçait les partisans de l'empire d'une « guerre onéreuse comme en Crimée, problématique comme en Chine et en Cochinchine, sans couronnement comme en Italie, funeste comme au Mexique, humiliante comme à Sadowa! »

Presqu'au début de la guerre, le 6 août, des élections municipales eurent lieu à Puteaux et dans toutes les communes suburbaines de Paris en vertu de la loi du 17 juillet précédent qui, abolissant celle de 1852, leur restituait le droit de nommer elles-mêmes leurs conseillers municipaux. Roque (de Fillol) fut nommé à cause, sans doute, de l'ardeur qu'il avait déployée récemment dans la lutte antiplébiscitaire.

Ici se placent la capitulation de Sedan, la destruction de nos armées, l'investissement de Paris, le refuge des populations suburbaines dans la capitale, leurs angoisses patriotiques, le double fléau de la maladie et de la faim que M. Roque (de Fillol) s'efforça d'atténuer, de soulager par un dévouement de tous les instants. C'est dans cet esprit d'abnégation absolue et de profond amour pour ses semblables qu'il faut chercher la véritable cause de la persévérante reconnaissance de la démocratie de Puteaux pour son maire toujours debout et toujours prêt à se sacrifier.

Comme conseiller il participa aux mesures les plus radicales et les plus patriotiques telles que :

Offrande des cloches de l'église de Puteaux au gouvernement de la Défense nationale pour la fonte de nouveaux canons.

Obligation du service militaire pour tous les citoyens, y compris les prêtres.

Expulsion des jésuites avec retour de leurs biens à l'Etat.

Comme rapporteur de la commission du budget il fit plus encore : il demanda la *séparation de l'Eglise et de l'Etat* et proposa, ce qui fut accepté par le conseil et l'autorité préfectorale, — *la suppression com-*

plète des subventions accordées à l'école congréganiste des sœurs, au curé, aux vicaires, à la fabrique, ainsi qu'à l'aumônier des dernières prières.

Comme maire il s'appliqua à mettre en pratique ces idées essentiellement démocratiques.

De tout cela — étant donnés les hommes tels qu'ils sont — des haines sourdes qui n'attendaient qu'un moment favorable pour éclater.

Après l'abominable convention de Versailles, les Allemands occupèrent Puteaux et se montrèrent d'une exigence extrême vis-à-vis de l'administration. Ces exigences furent telles qu'il dut en référer à M. Jules Ferry, alors délégué à l'administration du département de la Seine. Il lui écrivait le 15 février :

« La commune de Puteaux que j'ai l'honneur d'administrer, est occupée par les troupes allemandes. Cette occupation me paraît contraire à l'art. 3 de la Convention de Versailles stipulant que l'armée ennemie ne devra pas s'étendre en deçà de la ligne des forts formant le périmètre de la Défense extérieure de Paris.

« La guerre nous avait épargné une pareille humiliation. — Hélas ! pourquoi faut-il qu'elle nous soit imposée à la faveur d'un traité qui est bien plutôt une *capitulation* qu'un *armistice !*

« J'ai le devoir, monsieur le délégué, de porter ce fait à votre connaissance afin que vous puissiez rechercher s'il ne constitue pas une violation audacieuse et flagrante de l'acte du 28 janvier dernier. »

Le maire de Puteaux ne se borna pas à écrire, il alla voir M. J. Ferry qui, dans l'excès de son accablement, ne sut que lui répondre : « Nous ne pouvons rien, nous sommes vaincus. »

Les maires des communes suburbaines dont la population s'était réfugiée dans Paris se réunissaient fréquemment à l'Hôtel de Ville pour y traiter de leurs intérêts communs. Dans la dernière réunion qui eut lieu, dans les premiers jours du mois de mars, sous la présidence de M. J. Ferry, et alors que le pacte anti républicain de Bordeaux était connu, et que, d'un autre côté, il n'était bruit que de coup d'Etat et de décapitalisation, M. Roque (de Fillol) proposa à l'assemblée d'émettre le vœu que le Gouvernement et l'Assemblée nationale vinssent siéger à Paris.

M. J. Ferry combattit cette proposition comme inopportune, mais l'assemblée des maires s'y rallia.

La paix faite, le maire de Puteaux fit afficher dans sa commune et à Paris une proclamation dont nous citerons les lignes suivantes : « Revenons au sein de nos foyers attristés..... que la vie nationale depuis six mois éteinte se réveille... etc., etc.

« Nos écoles vont bientôt s'ouvrir, et, puisque, chez nous, l'instruction est gratuite, que les enfants les fréquentent assidûment ; qu'ils apprennent, de bonne heure, les droits et les devoirs du citoyen ; qu'ils sachent ce qu'ils se doivent à eux-mêmes et à leur pays ; qu'ils aient sans cesse sous les yeux le salutaire exemple de nos douloureuses infortunes... Que la tyrannie, source de nos misères présentes, de nos afflictions, de nos revers, de nos tortures, de nos larmes, leur soit à tout jamais odieuse, et que leurs jeunes cœurs, nourris des plus mâles vertus civiques, ne s'enflamment désormais que pour l'indépendance de la Patrie, l'amour de la République et de la Liberté. »

Huit jours après éclata la Révolution du 18 mars.

C'est sur Puteaux que fut livré le premier combat entre les fédérés et l'armée de Versailles.

C'était le 2 avril.

Placé directement sous les canons du Mont-Valérien et, tour à tour, occupé par les légions belligérantes, M. Roque (de Fillol) avait pour devoir de garder la neutralité afin de ne point compromettre les intérêts de ses administrés, quels que fussent, d'ailleurs, ses sentiments et ses préférences.

Cette neutralité ne lui fut point pardonnée.

En coupant les vivres au clergé, en préludant à la séparation de l'Eglise et de l'Etat par la séparation de la paroisse et de la commune, il s'était fait, dans le parti bonapartiste et clérical, des ennemis implacables, parmi lesquels se signalait le curé du pays, M. Ducastel.

Toutes ses actions, surtout les plus louables, les plus humanitaires, furent taxées de criminelles.

Trois soldats étant en danger d'être fusillés sous ses yeux, il fut pris d'un sentiment de suprême pitié et cet acte lui fut imputé à crime.

Un canon, qu'il n'avait même pas vu, ayant été conduit par la population au camp des fédérés, il fut accusé d'en avoir fait la livraison. Il en fut de même pour des munitions qu'il s'était obstinément refusé de recevoir en dépôt. « Ne pas recevoir, lui fut-il dit, c'était livrer. »

On alla jusqu'à lui reprocher les secours qu'il distribuait aux nécessiteux de la commune et, chose plus incroyable encore, la sépulture qu'il fit donner aux fédérés tombés victimes de leur religion politique, sur le territoire de Puteaux.

Le général Montaudon, auquel ces faits étaient dénoncés, demanda au gouvernement l'autorisation de faire arrêter le maire de Puteaux. Son rapport disait que ce magistrat pouvait, par son influence sur la population, « *compromettre le résultat des opérations militaires sur Paris.* »

M. Roque (de Fillol) fut arrêté le 30 avril, un mois avant la fin tragique de la Commune dont il ne fut pas même spectateur.

Quatre cents gendarmes furent mis en mouvement pour cette arrestation quoique le pays fût militairement occupé, preuve certaine qu'à cette date le gouvernement de Versailles n'était pas sûr du triomphe et que c'était agir sagement que de rester neutre.

M. Roque (de Fillol) fut d'abord jeté dans les caves infectes de la prévôté, puis écroué à la maison d'arrêt de Saint-Pierre.

Pendant qu'il y était au secret le plus strict, ses concitoyens appelés à nommer de nouveaux conseillers lui confirmèrent spontanément son mandat.

Ce verdict populaire, loin de désarmer la *justice*, ne fit que l'irriter.

— Tant pis, dit à cette occasion un officier auquel madame Roque (de Fillol) s'adressait pour avoir une permission, il n'en sera frappé que davantage. »

Le président du conseil de guerre devant lequel M. le maire de Puteaux comparut, s'écria lui-même au cours des débats dans un accès de rage folle : « La décision du conseil sera terrible (*sic*) si la preuve est faite que vous avez refusé d'obéir aux ordres du gouvernement. »

Un membre du conseil lui avait déjà posé cette question :

— Je voudrais savoir quelles relations l'accusé a eues avec le gouvernement depuis le 18 mars dernier.

Et celui-ci avait répondu fièrement : — Je n'en ai eu aucune. Je ne savais où prendre le gouvernement légal qui n'était plus à son poste.

Dans l'instruction, tout en protestant qu'il n'avait pris aucune part matérielle aux actes de la Commune, il avait très énergiquement fait connaître ses opinions.

« Je suis républicain, disait-il, républicain sincère, ennemi de la violence *de quelque part qu'elle vienne*, voulant *toutes* les libertés compatibles avec notre état social, *tous* les progrès conformes aux besoins de notre époque et désireux d'en poursuivre *sans relâche* la réalisation *la plus complète* par la persuasion et non par la contrainte, par le suffrage *librement exprimé* qui fonde des œuvres durables et non par la force qui n'enfante que des ruines. Dans cet ordre d'idées j'ai toujours fait des vœux pour que Paris fût doté d'un conseil municipal, à l'égal des autres communes de France. »

Le 10 août 1871, après quatre jours de débats, il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité, par le 4e conseil de guerre présidé par le colonel d'infanterie de Boisdenemetz, sous prétexte que, cédant à un sentiment de suprême générosité et cherchant à sauver la vie à deux ou trois soldats, il avait fait de l'embauchage.

Jeté, par suite de cette condamnation inouïe, contre laquelle s'est toujours élevée la clameur formidable de l'opinion publique indignée, dans le bagne de Toulon où il dut vêtir la tunique rouge de forçat et traîner la chaîne d'ignominie, puis transporté dans les galères calédoniennes, il y passa huit années en proie à tous les opprobres, à toutes les promiscuités, à toutes les souillures, à toutes les humiliations, à toutes les douleurs.

Sans motifs il fut versé à la 4e classe, réceptacle immonde de tout ce que le bagne a de plus repoussant et de plus abject : travail pénible, nourriture insuffisante, discipline de fer. Plus tard, mis au cachot, il y connut les tortures de la faim. Malade, on l'attacha à la barre de son lit au moyen d'une chaîne dont un des deux bouts était rivé à sa cheville.

Se peut-il concevoir un sort à la fois plus lamentable et plus digne d'admiration que celui de ce juste en proie à toutes les souffrances physiques, à toutes les tortures morales et les subissant pendant huit années avec le stoïcisme d'une conscience pure et d'un cœur tendre et bon, mais inébranlable dans son amour de la justice?

Quand on lui parlait de démarches à faire pour améliorer son sort, lui procurer un peu de ce bien-être qu'il n'avait plus, de cette liberté qu'il avait perdue, il répondait :

« ... Ce qu'il me faut, ce qui excite au plus haut point mon envie, c'est le sol natal, c'est mon berceau, c'est ma patrie, ce sont mes foyers, mes amis, enfin tout ce qui m'est cher, tout ce qui a fait le culte de ma vie entière. A côté de ces biens que m'importe une liberté plus ou moins grande ici, *surtout* s'il fallait l'acheter *au prix d'une faiblesse quelconque.* » (Extrait du *Daily-News* du 11 août 1875.)

Et de fait il repoussa comme une offense faite à son caractère un recours en grâce, qu'à quelque temps de là, l'administration lui proposa de signer.

Faisant trêve à sa douleur et à ses peines, il avait composé une *Ode à la France,* qu'il destinait à l'exposition universelle de Paris (1878). Elle ne put être admise. Nous en détachons une strophe qui se rapporte à la mort de sa mère et qui peint admirablement ce que nous avons déjà dit de son amour filial :

« Elle n'est plus !... mon père au tombeau l'a suivie,
« Sur ce double sépulcre un brin d'herbe sans vie
« Penche un front abattu
« Mais qu'entends-je? — on dirait que leur cendre s'anime;
« Ce cri monte du fond de l'éternel abîme :
« Fils ingrat, viendras-tu? »

Quels trésors de bonté et de tendresse recèle l'âme de cet homme si grand par le cœur ! Nous avons, là, entre nos mains et sous nos yeux, cette *ode à la France.* C'est tout un poëme débordant d'amour pour la patrie absente... et pas une goutte d'amertume n'est mêlée à la douceur de cet amour!...

Il fut amnistié par un décret du 11 mars 1879 Ce décret ne lui fut notifié que le 11 juin à l'hôpital de l'Ile Nou où il était en traitement depuis quinze mois.

Embarqué peu de jours après à bord de la *Picardie*, il arriva dans ses foyers le 9 septembre.

La population si républicaine de Puteaux avait toujours conservé un religieux souvenir de l'ancien et intrépide défenseur de ses intérêts et de ses principes. Aussi avec quel respect, quel enthousiasme, quelle ivresse profonde elle se porta en masse à sa rencontre. On le conduisit d'abord chez lui, puis on lui donna rendez-vous pour le soir, dans la salle David. Ce fut une série de scènes indescriptibles, les larmes se mêlaient partout aux cris de Vive la République et au chant de *la Marseillaise.* Mais nous n'avons pas à rappeler ici des faits qui sont encore dans toutes les mémoires, que la presse locale a enregistrés avec fidélité, et qui ont été reproduits partout.

Avant son arrivée, le 10 août 1879, huit années jour pour jour après sa condamnation, ses concitoyens lui rendirent le mandat que les juges de 1871 lui avaient ravi.

Quelque temps après son retour, des personnes se disant autorisées du Pouvoir, lui offrirent un emploi aux appointements fixes de 8000 francs qu'il refusa, bien qu'il fût dans un état voisin de la misère, ne voulant pas aliéner son indépendance.

Il a écrit, depuis lors, son histoire qu'il est à la veille de publier. Elle a pour titre : *Huit ans de bagne.*

Lors de la fête commémorative de la prise de la Bastille offerte par la ville de Paris aux délégués des communes de France (13 juillet 1880), le conseil municipal de Puteaux, à l'unanimité, désigna le citoyen Roque (de Fillol) pour représenter la commune à cette solennité.

Il fut réélu conseiller municipal à une forte majorité, et en tête de la liste radicale, aux élections générales du 9 janvier.

Une élection législative devant avoir lieu le 27 février dans la circonscription de Courbevoie, la démocratie radicale du canton l'opposa à M. Deschanel. Cette élection accomplie en dehors de l'action de la presse et de tous les moyens d'action ordinairement mis en œuvre en pareille circonstance doit être considérée comme le verdict suprême de la conscience populaire. Cette élection eut un grand retentissement et fut considérée à juste titre comme un échec à l'opportunisme.

Quels que soient les candidats qui, aux prochaines élections législatives, viendront se poser en face du citoyen Roque (de Fillol), comme celui-ci n'a pas démérité du peuple, le peuple ne se déjugera pas et lui continuera le mandat qu'il lui a donné le 27 février, afin qu'il puisse travailler efficacement à la réalisation de son programme radical dont voici les points principaux :

Abolition pleine et entière de toutes les lois restrictives de la liberté individuelle et de conscience, du droit de réunion, de presse et d'association. — Enseignement laïque, gratuit, obligatoire, civique et professionnel. — Séparation des Eglises et de l'Etat. Suppression du budget des cultes. Réduction du service militaire à trois ans, obligatoire pour tous, et suppression du volontariat. — Égalité absolue des congrégations religieuses devant la loi et devant l'impôt. — Réforme de la magistrature. — Plus d'inamovibilité. — Election des juges comme pour les prud'hommes et les tribunaux consulaires. — Expulsion *effective* de tous les jésuites. — Recherche d'une base d'impôt plus équitable et plus démocratique. — Reconnaissance de la personnalité civile des syndicats ouvriers. — Création d'une caisse de retraite pour les travailleurs. Autonomie communale... Révision de la constitution dans le sens de la suppression du Sénat. Consultation des électeurs dans l'éventualité d'une guerre.

Depuis qu'il siège à la Chambre les principaux votes du citoyen Roque (de Fillol) sont les suivants : 1° En faveur des employés des compagnies de chemin de fer. 2° Pour la laïcisation des cimetières. 3° Pour la démocratisation de l'intendance militaire. 4° Contre les poursuites dirigées contre les journaux à propos de l'assassinat de l'empereur de Russie. 5° Contre la présence d'un délégué de l'ordre administratif et judiciaire dans les réunions électorales. 6° Pour que le Panthéon soit rendu à la destination que lui avait donnée l'Assemblée nationale de 1791. 7° Signature et vote de la demande d'interpellation et de l'ordre du jour dirigé contre le préfet de police actuel. 8° Pour le renvoi au ministre de la Justice du dossier concernant l'enquête parlementaire ouverte à l'occasion des actes du général de Cissey. 9° Pour l'urgence de la discussion de la loi sur le recrutement de l'armée en vue de rendre obligatoire pour tous le service militaire. 10° Signé un amendement au budget réclamant la suppression du crédit qui y est inscrit pour l'entretien d'un représentant auprès du pape.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e volume. — N° 137. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

MAURICE ENGELHARD



MAURICE ENGELHARD

Né à Strasbourg, en 1821, il fit ses études de droit dans sa ville natale et son stage d'avocat à Paris. Docteur en droit et lauréat de la faculté, il prit en peu de temps un rang distingué au barreau de Strasbourg. En février 1848, il fut acclamé membre du Conseil municipal. Au lendemain du 13 juin 1849, impliqué dans un mouvement qui se fit à Strasbourg pour protester contre l'expédition de Rome, il obtint, après quelques mois d'exil en Suisse, un arrêt de non-lieu et alla avec Jules Favre défendre ses amis devant la cour d'assises de Metz où ils furent tous acquittés. Il fut l'avocat des causes politiques. Lors du coup d'Etat du 2 décembre, il parvint par la fuite à se soustraire aux proscriptions.

Avouant hautement ses opinions républicaines, il engagea la lutte contre l'empire. D'accord avec le colonel Charras, alors réfugié en Suisse, il faisait entrer en France les écrits prohibés par le despotisme. En 1864, sa candidature au conseil général provoqua le réveil de l'opinion publique à Strasbourg. En 1868, il présida le comité électoral qui patronnait M. Laboulaye aux élections partielles, mais il refusa de prendre part à la souscription pour le fameux encrier qui ne fut pas rendu. En 1869, il fut élu bâtonnier de l'ordre des avocats et, peu après, ses amis politiques lui offrirent la candidature à la députation, mais il la refusa pour ne pas prêter serment à l'empire.

Au début de la guerre de 1870, lorsque, après la bataille de Frœschwiller, l'armée allemande marchait sur Strasbourg, M. Engelhard proposa d'armer la garde nationale pour aider à la défense. Il ne fut pas écouté et on n'arma qu'un millier d'hommes choisis par le préfet. Voyant la garnison insuffisante, et peu confiants dans les capacités militaires du général Uhrich, quelques bons patriotes se réunirent et insistèrent auprès de M. Engelhard pour qu'il se rendît à Paris afin de faire connaître la situation et sauver l'Alsace par la proclamation de la République qui seule pouvait susciter toutes les énergies nationales.

Les nombreuses relations de M. Engelhard à Paris, ses opinions bien connues, le désignaient à ses amis pour porter leurs vœux aux républicains de la capitale. Parti le 9 août, il organisa à Paris, d'accord avec son ami M. Valentin, ancien représentant du peuple, plusieurs manifestations, notamment la grande réunion des Alsaciens à l'*Alcazar*. Mais il était encore trop tôt, et il fallait le désastre de Sedan pour faire éclater la révolution.

Au lendemain du 4 septembre, le gouvernement de la Défense nationale nomma M. Valentin préfet du Bas-Rhin et M. Engelhard, maire de Strasbourg. Ils partent et arrivent à Mulhouse le 6 septembre, mais le *Journal officiel* faisait, au même moment, connaître leur mission de pénétrer dans la ville assiégée et bombardée. Epiés et surveillés, ils ne peuvent franchir tous les deux les lignes ennemies. Il faut user de ruse. On répand le bruit que Valentin est tombé malade. Il part la nuit, déguisé, muni d'un passe-port américain. Il est arrêté deux fois, mais grâce à sa parfaite connaissance de la langue anglaise, il est relâché, et après douze jours d'efforts héroïques, il parvient au péril de sa vie, à pénétrer dans la forteresse.

Pendant ce temps, M. Engelhard s'établit à Schlestadt où il exerce les fonctions de préfet par délégation de M. Valentin qui a promis de lui faciliter l'accès de la ville s'il parvenait à y entrer.

C'est de Schlestadt que M. Engelhard appelle la jeunesse d'Alsace à s'enrôler dans l'armée française; c'est de Schlestadt qu'il dirige une expédition de forestiers dans les Vosges pour faire sauter les tunnels que Mac-Mahon a oubliés dans sa fuite précipitée sur Châlons.

Après la capitulation de Strasbourg, M. Engelhard se rend à Tours. Il demande à retourner en Alsace avec des pouvoirs nouveaux. Le gouvernement le nomme commissaire général du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et des Vosges, mais au moment où il va accomplir cette mission, la préfecture de Maine-et-Loire devient vacante par la démission de M. Allain-Targé, et le ministre Crémieux insiste auprès de M. Engelhard pour qu'il accepte d'aller à Angers, où il s'agit de contenir et de réprimer, tout à la fois, les bonapartistes, les légitimistes et les cléricaux.

A Angers, M. Engelhard déploya une grande énergie. Il eut à lutter contre deux adversaires : l'évêque Freppel et M. de Cumont, rédacteur de l'*Union de l'Ouest*. Ce journal ayant publié des excitations à la guerre civile, le préfet prononça sa suspension. M. de Cumont lui intenta un procès en diffamation et au moment où l'Anjou était menacé de l'invasion prussienne, M. Engelhard dut comparaître en police correctionnelle. Le procès dura deux ans et donna lieu à une série d'arrêts. La cour de cassation ayant cassé l'arrêt de la cour d'Angers, l'affaire fut renvoyée devant la cour d'Orléans qui, malgré les réquisitoires du procureur général, condamna M. Engelhard à de forts dommages-intérêts. Il n'est que juste de dire qu'à l'occasion de ce procès, le préfet de Maine-et-Loire reçut de ses administrés un témoignage éclatant. Voici le texte de l'adresse qui lui fut envoyée par le conseil municipal d'Angers :

« Les soussignés attestent et certifient, parce que c'est la vérité :

« Que pendant cinq mois, de fin de septembre 1870 à mars 1871, M. Engelhard, préfet de « Maine-et-Loire, a rempli avec une grande énergie, un entier dévouement, une application « et une assiduité rares, les difficiles fonctions qui lui étaient confiées.

« Toute sa conduite a été inspirée par l'unique et absorbante préoccupation de la défense « nationale. Il a, en un mois, organisé et équipé, autant que les circonstances le permettaient, « 14,000 gardes nationaux mobilisés, qu'il envoyait dès le mois de novembre au-devant de « l'armée prussienne.

« Grâce à ses efforts persévérants et à sa fermeté inébranlable, le département de Maine- « et-Loire a été préservé de l'invasion. Toutes les mesures de défense qui ont été prises et « qui ont eu pour résultat de ralentir la marche en avant des Prussiens n'ont dû leur succès « qu'à son activité et à son impulsion personnelles.

« Ils lui doivent et lui donnent avec empressement ce témoignage de reconnaissance et de « sympathie, et, malgré les vives attaques dont M. Engelhard a été l'objet de la part d'ennemis « politiques, ils ne pourraient sans injustice refuser de rendre hommage à son intelligence, « à son patriotisme et à son caractère. »

Le conseil municipal de Saumur et une partie du conseil général de Maine-et-Loire lui adressèrent les mêmes témoignages.

Après la conclusion de la paix, M. Engelhard donna sa démission de préfet, retourna en Alsace pour régler ses affaires, et voulant rester français, il quitta son pays natal, sacrifiant tous ses intérêts, et se fit inscrire au barreau de Paris.

Grâce à son talent de parole et à son application à l'étude des affaires, M. Engelhard ne tarda pas à se reconstituer une clientèle à Paris. Il plaida dans un grand nombre de causes politiques : pour les francs-tireurs de la Marne; pour le journal *les Droits de l'Homme;* pour M. Bonnet-Duverdier, prévenu d'outrages envers le maréchal de Mac-Mahon. Il a été l'avo-

cat de Hartmann, le nihiliste, qui avait tenté de faire sauter le train impérial à Moscou et dont la Russie réclamait l'extradition. Le mémoire qu'il publia sur cette question de droit international fut très remarqué. Tout récemment il a fait paraître une brochure sur *La Réforme de la Magistrature* qui conclut contre l'inamovibilité et qui organise le recrutement des magistrats sur des bases vraiment démocratiques.

Au mois d'octobre 1875, le siège de conseiller municipal du quartier de la Sorbonne étant devenu vacant par la mort de M. Massol, les électeurs offrirent la candidature à M. Engelhard, au double titre de républicain et de libre-penseur. Il fut élu par 2476 voix sur 3,168 votants. En 1876, ses collègues le nommèrent vice-président du conseil municipal, et en 1877, vice-président du conseil général.

Lors du renouvellement du conseil en janvier 1878, M. Engelhard fut réélu par le quartier de la Sorbonne, sans concurrent. Enfin le 9 janvier 1881, il fut nommé pour la troisième fois à une très forte majorité.

Pendant l'année 1878, M. Engelhard a exercé les fonctions de président du conseil général de la Seine, et pendant trois ans il a présidé la commission de la voirie.

M. Engelhard a fait des rapports sur des questions très importantes : sur le palais du Trocadéro ; sur les grandes opérations de voirie ; sur la reproduction des anciens plans de Paris par la photogravure ; sur la dénomination des rues ; sur la reconstruction de l'hôtel des Postes ; sur le Palais de justice, etc.

Il a pris part aux discussions sur l'utilisation des eaux d'égout, sur la suppression de l'octroi. Il a soutenu les interpellations adressées au préfet de police, etc.

M. Engelhard est libre-penseur et il a fait récemment une conférence sur *la science et la religion* qui a été très applaudie.

Il est partisan de l'autonomie communale et il reste fidèle à ses opinions radicales.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e volume. — No 138. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

GUILLAUME MAILLARD



GUILLAUME MAILLARD

A la veille des élections municipales du 9 janvier dernier, où le quartier de Grenelle a réélu au conseil municipal son représentant sortant avec une majorité qui était un triomphe, bien légitime d'ailleurs, le journal *le Rappel* s'exprimait ainsi :

« Le citoyen Maillard, conseiller sortant, n'a pas de concurrent.

« Nous ne pouvons que féliciter les électeurs d'avoir confirmé, dans toutes les réunions, l'excellent choix qu'ils avaient déjà fait aux précédentes élections.

« Le citoyen Maillard est l'un des membres les plus universellement estimés du conseil municipal. »

A quelques jours de là, après la victoire remportée, l'*Intransigeant* disait de lui :

« Maillard, — un grand honnête homme. Le seul, le vrai secrétaire de Ledru-Rollin. Etait à côté de Baudin à la barricade Sainte-Marguerite. Après le 4 septembre, le gouvernement de la défense nationale n'osant lui offrir une fonction politique, lui proposa la situation d'avocat de la ville de Paris. — Maillard refusa. »

Nous ne pouvions mieux commencer cette courte esquisse de la vie du vaillant républicain que le XVe arrondissement a eu l'honneur et l'intelligence de choisir pour un de ses défenseurs.

M. Maillard a en effet ce rare privilège d'être estimé et respecté de tous, même de ses adversaires. Ses convictions énergiques, sa droiture inflexible n'inspirent que la plus entière sympathie. Il est, cet honnête homme, de ceux qui ont l'inestimable bonheur de ne compter que des amis.

Il est heureux que dans notre époque de faiblesse, de compromissions et d'avilissement, des hommes se rencontrent encore, dont la conduite loyale et digne enseigne aux autres ce qu'est le devoir. M. Maillard a cette devise superbe : *Animi dignitas, virtutum princeps*, la dignité de caractère est la première des vertus, et toujours il s'y est conformé.

Il appartient d'ailleurs à une famille où l'énergie et la droiture sont héréditaires ; enfant de la Corrèze, né à Brives le 22 août 1823, il est le plus proche parent du maréchal Brune, l'héroïque victime de la *Terreur blanche*. Le conseiller du quartier de Grenelle possède même, actuellement encore, la propriété qui était le patrimoine de ce noble et grand soldat!

M. Maillard vint à Paris faire son droit. Reçu avocat en 1847, il fut après la révolution de 1848, nommé secrétaire du ministre de l'intérieur Ledru-Rollin, auquel il resta dès lors attaché par les liens d'une affection profonde et de la plus fidèle amitié. Il appartint plus tard à la rédaction du *Droit*.

Au 2 décembre, il fit son devoir et vit la mort de près. Comme l'indiquent les quelques lignes que nous citions plus haut, il était un des organisateurs de la résistance à l'attentat, et, dans le faubourg Saint-Antoine, à la barricade où, pour la défense du droit, Alphonse Baudin trouva le plus magnifique des trépas, debout, à côté de Schœlcher, Bruckner, de Flotte et les autres, se trouvait l'avocat républicain.

Dans toutes les occasions où il s'agit de défendre la liberté, par la parole et par l'action, nous le voyons, sans bruit, sans une vaine recherche de la popularité, faisant, modestement mais complètement, ce que lui ordonne sa conscience.

Comme avocat, il prête son concours à tous ceux qui luttent pour la République. Les principales affaires où il a porté la parole sont : celles des Arts-et-Métiers, en 1849 ; de l'Hippodrome et de l'Opéra-Comique, en 1853 ; de la société secrète Acollas-Naquet, en 1867 ; de la Renaissance, en 1868, où figuraient Tridon, Marchadier, etc. Devant les conseils de guerre de 1871, c'est lui qui, de tous les membres du barreau de Paris, plaida pour le plus grand nombre d'accusés. Lorsque, devant le tribunal de Versailles, madame Millière, veuve du représentant du peuple fusillé, au mépris des lois, dans la semaine sanglante, réclame des dommages-intérêts aux exécuteurs de son mari, c'est lui qu'elle charge de cette généreuse mission. Enfin aujourd'hui, il a plus que tout autre, la spécialité des affaires de presse et des procès politiques, où ses convictions et sa grande connaissance des affaires de ce genre le signalent particulièrement au choix des inculpés républicains.

Si M. Maillard parle, il agit : arrêté en 1851 pour complot contre la sûreté de l'État, en 1852, lors du complot de Marseille, en 1858 à l'époque de la terrible loi des suspects, il n'hésite jamais quand c'est

nécessaire, à payer de sa personne. Mais le temps est passé de cette façon de procéder : c'est au combat légal du scrutin, c'est aux pacifiques luttes de la propagande et de la tribune que nous devons désormais avoir recours, et le peuple le trouve prêt encore pour la mêlée électorale.

Candidat radical en 1876 dans le 1er arrondissement, il personnifie les principes en face de la politique opportuniste représentée par M. Tirard. Il est battu.

Un an plus tard, les électeurs de Grenelle l'envoient siéger au Conseil municipal, il prend place à l'extrême gauche, dans cette brillante cohorte qui compte parmi ses membres MM. de Lanessan, Hovelacque, Sigismond Lacroix, Jules Roche, Georges Martin, et tant d'autres dont l'énumération serait trop longue.

Dans l'Assemblée municipale, M. Maillard, fidèle à son passé, s'est montré l'un des plus laborieux, des plus zélés et consciencieux défenseurs des intérêts républicains de la ville de Paris. Avec un dévouement, qui lui a valu dans le XVme arrondissement la plus juste popularité, il n'a négligé aucune occasion, en se constituant le défenseur vigilant de la République, de servir la cause de ses électeurs dans d'importantes questions, celle du Champ-de-Mars, celle des cimetières. Aussi sa première élection de 1876 a-t-elle été confirmée d'une façon éclatante en 1881 par 2,291 voix contre 558. Sa réélection, comme l'a justement dit le journal *l'Epargne de Grenelle*, était « une des plus assurées de Paris. » Quand on a un semblable représentant, les électeurs font bien de le garder.

Avec quelle vigueur et quelle persévérance il a défendu les intérêts de son arrondissement dans la question du Champ-de-Mars! Seul il a lutté, et, grâce à ses efforts, la victoire a pu enfin être acquise et apporter au XVme arrondissement un appoint considérable de vie, de valeur et d'activité. C'est surtout au remarquable rapport de M. Maillard, qui avait été désigné pour un des cinq membres chargés d'assister le préfet de la Seine dans les négociations relatives à la cession par l'Etat du parc du Champ-de-Mars, que fut accomplie cette importante transaction : la ville de Paris y gagnait au minimum quatre millions, et le quartier de Grenelle y trouvait sa fortune future!

Défenseur du travail, il a fait voter un crédit de 5,000 francs en 1879 pour les délégués ouvriers au congrès de Marseille, et 3,000 francs en 1880 aux délégués du Havre. Disons à ce propos que M. Maillard a expliqué publiquement sa conduite sur l'adhésion donnée ainsi aux Chambres syndicales, en déclarant que toutes les fois que des Chambres syndicales ou associations ouvrières le chargeraient de demander le concours du Conseil municipal, il s'empresserait toujours de déférer à ce désir, sans examiner, d'ailleurs, si ces associations se rallient à la partie réformiste du parti socialiste ou à la fraction révolutionnaire, et sans marquer par là son adhésion vis-à-vis des uns ou des autres. Quant à lui, apôtre convaincu des réformes sociales, persuadé que ces questions doivent être le seul objectif de la République, il croit que le libre exercice du suffrage universel, que la liberté de l'individu étendue et pratiquée dans ses plus larges limites, que l'association favorisée et propagée auront raison de ce redoutable problème qui se nomme la question sociale.

Inutile de dire que M. Maillard a été, au Conseil municipal, un des plus fidèles défenseurs de l'amnistie. Il s'est associé à tous les votes, franchement républicains et démocratiques, de l'extrême gauche. Il a pris l'initiative de plusieurs.

Il ne nous reste plus qu'à parler de sa proposition sur les cimetières, qui a fait récemment grand bruit. Méry-sur-Oise, conçu par Haussmann, lui paraît impraticable : difficultés insurmontables, matérielles et morales, pour le départ en chemin de fer des accompagnateurs du convoi funèbre. Si la police veut empêcher qu'un enterrement ne soit suivi, elle le peut : il suffit de fermer le guichet de chemin de fer. — Donc, atteinte permanente à la liberté.

M. Maillard, dans une originale et fort sérieuse proposition, a demandé que le cimetière parisien fût à Vincennes. Réussira-t-il ? Un avenir prochain nous le dira. En tout cas, voici l'exposé de ses motifs :

PROPOSITION DE M. MAILLARD

Considérant qu'en 1860 l'autorité a décidé la création sur le plateau de Méry-sur-Oise, à 26 kilomètres de Paris, d'une vaste nécropole d'une étendue de 820 hectares, destinée à assurer pendant de longues années le service des inhumations parisiennes ;

Que 512 hectares ont été achetés, que les prix ont varié de 1,800 fr. à 2,800 fr. par hectare ; que 312 hectares restent à acquérir et devront, d'après les prévisions, coûter de 3 à 3,510 fr. l'hectare, ce qui avec l'intérêt du prix déjà payé représentera pour l'achat des terrains une dépense d'au moins 4 millions de francs, ci 4.000.000

Qu'un chemin de fer d'une longueur de 26 kilomètres devra être construit à l'effet de mettre Paris en communication avec Méry, et que cette dépense s'élèvera à une somme qu'on ne peut évaluer à moins de 13 millions de francs, ci. 13.000.000

Qu'une gare mortuaire à édifier à Paris, près du cimetière du Nord (Montmartre), devra coûter, d'après les prévisions de l'administration, environ 6 millions de francs, ci 6.000.000

Ce qui porte la dépense de premier établissement, rien que pour l'acquisition du terrain et la construction du chemin de fer et de la gare mortuaire, à une somme d'environ 23 millions de francs, ci. 23.000.000

Considérant que la population parisienne n'a cessé depuis 1860 de protester contre la création d'un cimetière unique à une distance aussi grande de Paris ;

Qu'en effet, cette distance d'une longueur d'aller et retour de 52 kilomètres, ne pouvant être franchi qu'en chemin de fer, aurait pour conséquence non-seulement de rendre difficile et souvent même im possible pour la population parisienne (à raison de la dépense qu'elle se trouverait dans la nécessité d s'imposer et de l'impossibilité où se trouverait de son côté l'administration de mettre à la dispositio d'un public nombreux un matériel roulant suffisant) d'accompagner ses morts à leur dernière demeur et de témoigner ainsi son profond respect pour leur mémoire, mais encore de placer les citoyens dan la dépendance absolue de l'autorité qui, en vue d'empêcher les manifestations, pourrait leur refuser la faculté de suivre jusqu'au cimetière les convois d'hommes politiques et, aux jours des grands anniversaires, leur refuser la faculté d'aller selon l'usage déposer des couronnes sur les tombes des hommes qui ont illustré leurs noms au service de la démocratie ;

Qu'il y a donc lieu de rechercher s'il serait possible de remplacer le terrain de Méry par un terrain plus rapproché de Paris et pouvant recevoir la même destination ;

Considérant qu'en 1860, en vertu de conventions intervenues entre l'Etat et la Ville de Paris, conventions approuvées par la loi du 7 juillet 1860, l'Etat a cédé à la Ville de Paris le bois de Vincennes, qui faisait partie de la dotation de la couronne, et sur lequel la Ville a créé une promenade d'une superficie de 920 hectares;

Qu'en détachant de ces 920 hectares 300 hectares confinant aux fortifications, en face l'avenue Daumesnil, on pourrait ainsi créer, à la porte de Paris, un cimetière assez étendu pour assurer pendant un siècle et demi le service des inhumations parisiennes, puisque les cimetières ouverts dans Paris et la banlieue depuis le commencement du siècle, et tous non encore complètement remplis, n'ont ensemble qu'une superficie de 145 hectares;

Que les émanations dangereuses qui se dégagent des cimetières ne sauraient être à redouter par suite de l'établissement à l'est de la ville de cette vaste nécropole, attendu que le terrain du bois de Vincennes est un terrain sablonneux, et, comme tel, se prête plus que tout autre à l'usage d'un cimetière, et qu'en outre, dix mois sur douze, c'est le vent de l'ouest qui souffle sur Paris;

Que, de plus, la ville ne se trouverait point entravée dans son développement ; attendu qu'obéissant à la loi commune, c'est surtout vers l'ouest que Paris s'agrandit ;

Qu'enfin, au point de vue de la dépense, la ville éviterait ainsi un sacrifice d'au moins 23,000,000, puisqu'elle n'aurait plus de terrains à acheter, et n'aurait plus à construire un chemin de fer et une gare mortuaire, devenus désormais inutiles;

Considérant, enfin, que si dans la loi précitée du 7 juillet 1860, autorisant la cession par l'Etat à la ville de Paris, des 920 hectares qui forment aujourd'hui la promenade du bois de Vincennes, il a été stipulé que le ministre de la guerre aurait toujours le droit de se servir de cette promenade pour y faire manœuvrer les troupes, on peut affirmer que les 620 hectares laissés libres, seraient plus que suffisants non-seulement pour servir de promenade à la population, mais encore pour satisfaire, le cas échéant, aux besoins de l'armée ;

Que, dès lors, rien ne s'opposerait à ce qu'il fût demandé et obtenu du pouvoir législatif, une modification à ce paragraphe de la loi de 1860, relativement à l'affectation nouvelle à donner aux 300 hectares confinant aux fortifications, surtout en présence du projet, aujourd'hui en voie d'exécution, d'établir à une distance plus éloignée de Paris une nouvelle ligne de forts détachés;

Le soussigné a l'honneur de proposer de suspendre l'acquisition des terrains de Méry, éloignés de Paris de 26 kilomètres, et de mettre à l'étude la possibilité d'utiliser 300 hectares à prendre sur les 920 qui forment la promenade du bois de Vincennes, propriété de la ville de Paris, depuis 1860, à l'effet de créer à l'est de la ville, boulevard Poniatowski, en face de l'avenue Daumesnil, une vaste nécropole pouvant assurer pendant un siècle et demi, le service des inhumations parisiennes.

MAILLARD,
conseiller municipal.

Nous nous résumons en deux mots : faire son devoir, comme citoyen, comme républicain, comme représentant de ses concitoyens, tel a été l'objet constant des efforts de cet honnête homme. Il y a réussi, ce sera son honneur. Nous félicitons les électeurs qui ont su apprécier un talent de parole joint à une semblable conviction et à une si vive intelligence.

PIERRE ET PAUL.

Paris — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant: Georges Bonnot.

3e volume. — N° 139. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

MARMOTTAN



MARMOTTAN

Il a l'air froid, patient et bon, et son air ne trompe pas; ses mouvements, comme sa parole, sont lents, mais son action est continue et incessante; il ne se laisse jamais aller à des entraînements subits, à des enthousiasmes irréfléchis, il écoute et calcule avant d'agir, mais s'il résiste à son impressionnabilité et ne parle ou n'agit qu'après avoir consulté sa raison, ses décisions n'en sont que plus fermes et plus sûrement exécutées.

Le Dr Marmottan est de cette génération malheureuse qui a atteint l'âge d'homme au moment funeste où toutes les libertés françaises étaient noyées dans le sang: en 1851 il avait dix-neuf ans. Comme toutes les natures honnêtes et généreuses qui se rencontrèrent parmi la jeunesse de ce temps-là, il resta l'ennemi acharné de ce gouvernement de parjure et de violence, il n'hésita pas entre les basses appétences de l'intérêt personnel et les idées de droit et de justice, il ne fut pas tenté pas l'appât des carrières faciles, ou intimidé par les rigueurs Napoléoniennes, il lutta sans cesse contre l'odieux régime et affirma hautement sa foi Républicaine; mais il ne chercha ni à commander, ni même à paraître dans le parti de l'opposition, il resta modestement dans le rang, et combattit en simple soldat.

Jusqu'en 1870 il n'avait jamais songé qu'il pût devenir un jour un homme politique en vue; la science était sa passion, il avait l'ambition de connaître et de découvrir, il croyait fermement que sa vie serait entièrement consacrée aux travaux de recherches et d'expériences scientifiques et lorsqu'il luttait pour la République, il ne prévoyait guère qu'à son avènement elle le forcerait à sortir des rangs et à abandonner ses chères études.

Né à Valenciennes en 1832, il fit ses études à Paris. Reçu docteur en médecine, il s'établit à Passy où habitait sa famille; mais il ne tarda pas à quitter la vie active pour s'enfermer dans son cabinet de travail, et à partir de 1864 il laissa sa clientèle pour se consacrer tout entier aux sciences naturelles. Il faisait déjà partie de nombreuses sociétés savantes : société Botanique, Entomologique, Zoologique, Anthropologique, etc., et les travaux et recherches scientifiques occupèrent, à partir de cette époque jusqu'en 1870, entièrement et exclusivement son existence. Il donna tous ses soins à la formation de deux collections importantes; sa collection entomologique, quoique très complète, est surpassée par sa collection ornithologique, l'une des plus remarquables qu'il y ait en France. Esprit attentif et observateur, il ne s'est pas contenté d'être collectionneur et de se livrer à des travaux de classification, il a fait encore des travaux descriptifs marqués au coin de la perspicacité la plus déliée et la plus ingénieuse, aussi bien dans le domaine de l'anatomie et de la physiologie des animaux, que dans l'étude de leurs mœurs.

C'est cette patience, cet esprit d'observation et d'analyse, cette conscience du naturaliste qu'il devait plus tard transporter dans ses travaux politiques.

Au 4 septembre 1870, le Dr Marmottan fut nommé adjoint de M. Henri Martin à la mairie du XVIe arrondissement. La vie politique l'enlevait à ses travaux de prédilection, il faisait ce sacrifice à sa patrie malheureuse. Dans ces fonctions si nouvelles pour lui, il déploya des qualités administratives de premier ordre; il sut organiser, et aussi, ce qui n'était pas toujours facile, se servir de ce qui existait déjà, il commença par l'armement de la garde nationale et c'est un des bataillons de son arrondissement, le vaillant 72e de marche, qui eut l'insigne honneur d'aller le premier au feu, de recevoir le premier le baptême du sang et de donner un bon exemple qui a été si bien suivi.

Quand le gouvernement commença à croire, un peu tard toutefois, comme on se le rappelle, à la durée du siège de Paris, et qu'il fut question du rationnement de la population, le XVIe arrondissement fut un des premiers dans lesquels cette mesure indispensable fut appliquée. C'est au Dr Marmottan qu'en revint l'honneur; le mode qu'il proposa fut hautement approuvé par les délégués du gouvernement, et successivement adopté et suivi par tous les autres arrondissements.

M. Henri Martin aime à rendre hommage, non-seulement aux qualités d'organisateur que déploya son premier adjoint dans cette époque difficile, mais encore à l'esprit d'ordre et de régularité qu'il sut faire régner dans l'administration de la mairie. Le Conseil général de la Seine, sur le rapport de M. Dubief, a constaté d'ailleurs la bonne gestion financière du XVIe arrondissement pendant la période du siège, et la cour des comptes s'associa plus tard à cette flatteuse appréciation.

En 1871, au moment de l'élection de la Commune, il fut opposé à Félix Pyat et élu contre lui. Il était

absent de Paris et donna sa démission dès qu'il eut connaissance de cette élection qui, chose étrange, lui fut plus tard reprochée par les mêmes gens affolés qui au moment du danger l'avaient choisi et nommé comme un sauveur.

Quelques mois plus tard le quartier des Bassins le nommait conseiller municipal de Paris et conseiller général de la Seine ; le même quartier le réélut en 1874.

Le Dr Marmottan tint un rang très honorable dans cette assemblée pendant les cinq années qu'il y passa. C'est lui qui, le premier, fit au Conseil général de la Seine le rapport demandant *l'instruction gratuite, obligatoire et laïque;* on peut citer encore de lui parmi ses travaux de conseiller les rapports sur *l'amnistie et l'état de siège*, la discussion sur *l'appropriation du nouvel Hôtel-Dieu*, et aussi le travail sur *les rapports des mécaniciens avec les grandes compagnies.*

C'est à la fin de 1871 qu'il organisa une institution, utile entre toutes, qui fit de cet arrondissement, dominé jusque-là par la réaction cléricale, un arrondissement républicain.

Il avait remarqué pendant la période du siège que dans les deux bataillons de marche l'entente et l'union entre les hommes avaient été parfaites.

Cela était surtout remarquable pour le 38e composé mi-partie d'ouvriers, mi-partie de bourgeois aisés et même riches. L'hostilité de classe qui existait jusque-là, que l'Empire d'ailleurs s'était plu à entretenir, avait complètement disparu dès les premiers jours, ou n'avait pour ainsi dire pas paru. Bien plus, tous ces hommes vivant coude à coude, dans l'intimité si complète des soldats en campagne, en étaient arrivés à une confraternité complète et sans arrière-pensée, se découvrant chacun de son côté, des qualités qu'ils ne se soupçonnaient pas. Cette pacification et cette estime mutuelle étaient nées évidemment du contact et du frottement, c'était la vie en commun qui avait remis les choses en leur véritable état et faisait que des hommes qui jusque-là s'étaient détestés sans s'être jamais vus, et sans savoir pourquoi, en étaient arrivés à une estime réciproque dès qu'ils avaient pu vivre d'une vie commune et se voir de près. Le Dr Marmottan songea à faire dans la vie civile ce qui avait eu lieu pendant la campagne et à mettre en contact permanent les ouvriers du quartier avec les bourgeois ; c'est alors qu'il fonda le cercle de Passy où bourgeois et ouvriers devaient se rencontrer chaque jour dans les conditions de la plus absolue et de la plus fraternelle égalité. Ce cercle était établi sur la base de la récréation intellectuelle, et par conséquent utile ; une bibliothèque circulante et des conférences nombreuses en étaient le pivot, les cotisations étaient assez modestes pour permettre à tout le monde de faire partie de cette association.

Le succès dépassa les espérances, les distinctions de classes disparurent complètement, l'esprit de la Révolution fut enfin réalisé dans ce modeste centre de réunion, et malgré les divergences nécessaires, ou plutôt les nuances d'opinion, la confraternité la plus parfaite n'a cessé de régner dans le cercle de l'*Union*. Mais non-seulement le but d'apaisement et de bon sens fut atteint, mais encore cette organisation donna une force irrésistible à l'opinion républicaine dans cet arrondissement regardé jusque-là, et à juste titre, comme inféodé aux idées rétrogrades.

Ce cercle modeste, où les orateurs les plus éminents ont bien voulu se faire entendre, a servi de modèle à toutes les fondations de ce genre qui se sont constituées depuis, soit à Paris, soit en province.

Il n'est pas besoin de dire que les hommes du 16 mai cherchèrent à supprimer cette œuvre d'enseignement mutuel et de pacification sociale ; le cercle fut fermé pendant cette ridicule période.

En 1876, le Dr Marmottan fut élu député par le XVIe arrondissement contre M. Dehaynin, candidat réactionnaire. La lutte fut vive et ardente, mais la République l'emporta.

En 1877, après la dissolution de la Chambre des députés, il fut réélu avec les 363, contre M. Faye, l'astronome.

A la fin de la période du 16 mai, pendant les quelques mois qui précédèrent les élections générales, le candidat du XVIe arrondissement déploya une activité considérable ; il ne se borna pas à s'occuper de sa circonscription, il avait d'ailleurs confiance en sa popularité, et fit passer l'intérêt général avant son intérêt personnel. Il organisa la propagande sur tout le territoire ; avec quelques-uns de ses amis et des ressources relativement restreintes, il inonda le pays de journaux républicains, portant la bonne parole jusque dans les plus infimes bourgades, et entretenant le courage patriotique dans bien des petites localités prêtes à défaillir.

A la Chambre, le Dr Marmottan s'est occupé de questions spéciales, soit médicales, soit industrielles. Il a été fort utile dans la réorganisation du service de santé militaire, et la chose n'était pas facile, on avait à lutter contre l'intendance encore toute-puissante.

Il a été le rapporteur de la loi nouvelle qui régit les hôpitaux militaires et les hôpitaux civils dans leurs rapports avec le ministère de la guerre.

C'est encore lui qui a fait le projet de loi sur l'autonomie du service de santé, projet dont les principes ont été adoptés par la Chambre malgré l'opposition de l'Intendance et du Ministère.

Il fait partie de la commission des canaux où ses connaissances des choses de la grande industrie rendent de grands services. Considérant la question des transports comme une des plus importantes de l'époque actuelle, il poursuit avec ardeur certaines améliorations indispensables pour l'avenir de notre fortune industrielle. C'est à son insistance et à sa ténacité que l'on doit le classement du canal du Nord, canal indispensable, aussi bien pour l'industrie de Paris, que pour l'existence de toute la zone houillère du nord de la France ; ne pas exécuter ce canal, c'était, avec l'approfondissement de la Seine, livrer le marché français à l'Angleterre.

Enfin, faisant passer l'intérêt général avant son intérêt personnel, il a voté pour le scrutin de liste, quoique son élection dans le XVIe arrondissement fût plus que jamais assurée.

Non-seulement ses efforts et ses travaux l'ont fait estimer de tous, mais encore il est aimé en raison de la facilité de son abord et de ses relations. Mais, s'il se rend utile dans la vie publique, il ne reste pas inactif dans son existence privée et emploie son influence et sa faculté d'organisation à des créations qui rendent les plus grands services à son quartier, et servent même quelquefois d'exemple pour les grandes administrations. Il a fondé avec l'aide de ses amis une *Caisse d'orphelins* qui fonctionne depuis plus d'un an avec le plus grand succès. Les créations d'Orphelinats sont pour ainsi dire impossibles en raison des sommes considérables qu'il faut employer aux constructions et aux services généraux; quand on a tant de misères à soulager immédiatement, il serait peu pratique de rêver la création d'établissements si longs à construire, quand toutefois on parvient à trouver les sommes nécessaires à leur édification. Il a pensé qu'une simple caisse remplacerait avantageusement les établissements considérables, les coûteuses casernes de la charité, et qu'il serait possible par un moyen simple d'employer tout l'argent que l'on pourrait récolter à secourir plus d'infortunes, en ayant l'incontestable avantage de ne pas séparer les enfants du reste du monde. D'après son système, les orphelins sont placés soit en nourrice, soit chez des particuliers, soit dans des pensions. Il n'y a donc que l'administration financière, la surveillance des enfants, et les soins de leur placement qui incombent à la société ; d'où économie pour l'orphelinat, encouragement pour l'enseignement privé, et maintien des orphelins dans la société.

C'est ce modèle qu'a copié le Conseil municipal de Paris quand il a créé la caisse des Pupilles de la ville.

Le Dr Marmottan était né pour la vie calme et laborieuse du savant; il se croyait destiné à la carrière modeste du naturaliste, sa fortune lui permettait de se livrer à ses goûts et ses goûts le poussaient dans cette voie. Les malheurs du pays l'ont arraché à cette existence tranquille et laborieuse. Il a dû devenir administrateur, conférencier, orateur politique, organisateur; il a quitté ses livres et ses collections pour la vie active des affaires publiques, pour les luttes ardentes de la politique. Il n'en a pas moins continué à s'intéresser à tout le mouvement scientifique contemporain; il y a deux ans à peine il contribuait avec une dizaine de savants à la fondation de l'école d'anthropologie, dernière création du grand et regretté Broca, institution aujourd'hui si prospère et si honorablement connue dans le monde savant, et même dans le monde.

Quoiqu'il ait eu la joie de réussir dans la plupart de ses entreprises désintéressées, on peut dire de cet honnête homme qu'il a tout sacrifié, ses goûts et sa tranquillité, pour contribuer au triomphe et à l'établissement définitif de la République.

PIERRE ET PAUL.

Les Hommes d'aujourd'hui :

EN VENTE : Victor Hugo. — Léon Cladel. — Constant Coquelin. — Zola. — Gambetta. — Aurélien Scholl. — Sarah Bernhardt. — Nadar. — Auguste Vacquerie. — André Gill. — Emile de Girardin. — Capoul. — Louis Blanc. — Edmond About. — Croizette. — Grévin. — Émile Littré. — Francisque Sarcey. — Bardoux. — Métra. — Challemel Lacour. — Daudet. — Garibaldi. — Jules Grévy. — Ernest Hamel. — Floquet. — Saint-Genest. — Lockroy. — Clémenceau. — Hector Pessard. — Monselet. — Docteur Pajot. — Ranc. — Jules Claretie. — Jules Ferry. — Erckmann-Chatrian. — Spuller. — Victor Poupin. — Général de Wimpffen. — De Lesseps. — Anatole de la Forge. — Siebecker. — Jean Macé. — Vaucorbeil. — Yves Guyot. — Carjat. — Emmanuel Vauchez. — Schœlcher. — Castagnary. — Alexis Bouvier. — Léon Bienvenu. — Alfred Naquet. — Cantin. — Paul Arène. — Jobbé-Duval. — Lecocq. — Hérold. — Pierre Véron. — Théodore Aubanel. — Mario Proth. — Humbert. — Théodore de Banville. — Olivier Pain. — Allain Targé. — Dumaine. — Tony Révillon. — H. Rochefort. — Laisant. — Farcy. — Léo Taxil. — Secondigné. — Gagneur. — Arsène Houssaye. — Laurent Pichat. — A.-S. Morin. — Hector France. — Benjamin Raspail. — Castellani. — Edmond Turquet. — Gustave Rivet. — Général Pittié. — Barodet. — Corbon. — Nadaud. — E. Boursin. — Général Favre. — Lauth. — Deschanel. — Blanpain. — Greppo. — Escoffier. — Nicole. — Henri Brisson. — Jules Roche. — Noël Parfait. — Arthur Arnould. — Léon Richer. — Frébault. — Cantagrel. — Cochery. — Lecomte (de l'Indre). — Maria Deraismes. — Victor Meunier. — Ernest d'Hervilly. — Camille Pelletan. — Edmond Lepelletier. — Tolain. — Camille Flammarion. — Peyrat. — Emmanuel Gonzalès. — Hérisson. — S. de Hérédia — Hector Malot. — Denis Poulot. — Édouard Cadol. — Paul Saunière. — Juliette Lamber. — Jules Vallès. — Jung. — E. Bonnemère. — Ch. Boysset. — Jules Verne. — P. J. Hetzel. — Louis Ulbach. — De Pompery. — Lepère. — Hovelacque. — Cazot. — Sigismond Lacroix. — Margaine. — Talandier. — Germain Casse. — H. Depasse. — J.-L. de Lanessan. — Roque (de Fillol). — Maurice Engelhard. — Guillaume Maillard.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e volume. — No 140. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

VIETTE



VIETTE

M. Viette (Jules-François) est né à Blamont (Doubs) le 6 mai 1843. Après avoir fait au lycée de Besançon de sérieuses études, il se destinait au barreau. Son aversion naturelle pour l'art des jurisconsultes l'a détourné de cette voie. A peine arrivé à Paris, il se rua, avec son impétuosité habituelle, dans la politique, et il commença dès lors contre l'empire une guerre sans trêve ni répit.

En 1865, il collabore au *Candide*, journal du quartier Latin, qui fut saisi au huitième numéro. En 1869, il écrit dans le *Doubs*, vaillante petite feuille qui prépara à cette époque les élections républicaines de Besançon.

En 1870, nous le retrouvons capitaine d'une compagnie, qui tint la campagne aux environs de Belfort et qui, signalée par plusieurs actions d'éclat, fut mise à l'ordre du jour.

En 1871, M. Viette collabore à l'*Est*, puis, l'*Est* étant supprimé, au *Républicain de l'Est*. Ce journal est suspendu pour quarante jours, à la suite d'innombrables condamnations. M. Viette fonde alors, avec l'aide de quelques amis, le *Réveil de l'Est*, lequel fut saisi et supprimé au premier numéro, et enfin la *Démocratie Franc-Comtoise* qui vit encore aujourd'hui.

Cette obstination pour la propagande républicaine valut à M. Viette l'honneur de comparaître, comme principal accusé, devant la Cour d'assises et la police correctionnelle. Il a fondé depuis, à Montbéliard, un journal intitulé *le Quatorze Juillet*.

M. Viette avait été élu Conseiller général par le canton de Blamont, en 1872. Dans sa profession de foi, il affirmait que la République est nécessaire, primordiale et supérieure à toute autre conception. Il terminait en disant : « Telles sont les idées, dont je serai le défenseur, jamais découragé, jamais muet. » Il a fièrement tenu sa parole.

Adversaire du cumul, il donna plus tard sa démission de conseiller général, et fut remplacé à l'assemblée départementale par un républicain.

En 1873, au moment où une conspiration monarchiste cherchait à renverser la République au profit du comte de Chambord, M. Viette vint à Paris offrir ses services à l'Union républicaine.

En 1876, il fut élu député par l'arrondissement de Montbéliard, à une très grande majorité. Son début eut lieu à la réunion plénière de la salle Lemardeley. Les gauches du Sénat et de la Chambre s'étaient réunies pour discuter la ligne de conduite qu'il convenait d'adopter en face des exigences du pouvoir personnel. M. Viette prit le premier la parole. Après avoir constaté que le ministère n'était ni homogène, ni républicain, il fit remarquer que, si M. Casimir Périer avait refusé de constituer un cabinet, c'est qu'apparemment les conditions posées par le maréchal de Mac-Mahon étaient inacceptables. Il affirma énergiquement la nécessité de renverser M. Ricard et ses collègues, et de « briser le ministère dans l'œuf. » Sinon le gouvernement mettrait la main sur les Chambres, et les réactionnaires, en pleine déroute, auraient le temps de se rallier et reprendraient le terrain perdu.

L'évènement n'a que trop confirmé la vérité de ces paroles.

Au parlement M. Viette se fit entendre et applaudir lors de la vérification de l'élection de Baume-les-Dames. Il fit partie de nombreuses commissions, entre autres de celle qui eut pour mission de réviser et de codifier les lois sur la presse.

En 1877, il parle contre plusieurs de ses collègues, qui voulaient apporter une restriction aux attributions des Conseils généraux, et il soutient victorieusement la loi de décentralisation de 1871. — Il parle dans la discussion relative à l'assistance médicale dans les campagnes. Son discours obtient le plus vif succès.

En 1877, réélu à une majorité très considérable, il se fit entendre plusieurs fois dans les vérifications des pouvoirs.

En 1878, il prit une part active aux travaux de plusieurs commissions, notamment de celle qui étudiait la proposition de M. Viette, relative à la création de zones frontières pour la vente du tabac. Plus tard, il fit partie de la commission des tarifs douaniers et de celle des caisses de retraite pour les ouvriers de l'agriculture et de l'industrie. Il prit plusieurs fois la parole dans la discussion des tarifs douaniers, à l'occasion des droits sur les vins, le pétrole, les bois, etc. — En voici quelques extraits :

« Les libre-échangistes peuvent, sans être infidèles au clocher, apporter ici les sonores « théories de la liberté commerciale; ils en sont les apôtres; mais ils ont pris leurs précau- « tions pour n'en être pas les martyrs. C'est ce qu'on appelle faire une expérience *in anima* « *vili*. La Fontaine raconte l'histoire d'un rat, qui s'était retiré du monde dans un fromage « de Hollande; ce rat avait pressenti la doctrine néo-libre-échangiste. »

« Mes amis, dit le solitaire,
« Les choses d'ici-bas ne me regardent plus;
« En quoi peut un pauvre reclus
« Vous assister ? »

« Les libre-échangistes, une fois reclus, estiment que tout est fait, et qu'il ne reste « plus rien à faire.....

«..... La terre classique, le point géométrique du globe où le libre-échange a pris nais- « sance, c'est le Midi, qui ne peut supporter l'apparence même de la protection.

« Couvrez ce sein que je ne saurais voir.

« Eh bien! le Midi protège ses vins d'un droit excessif, anti-démocratique, exorbitant....

« Quant aux libre-échangistes, il y a une différence entre eux et Tartuffe : c'est que « Tartuffe demande la liberté pour lui seul, tandis que les libre-échangistes ne la demandent « que pour les autres. »

Proposant le dégrèvement du pétrole, il s'écriait :

« Dites-moi si vous avez, parmi les objets qui sont énumérés dans le tarif des douanes, « des matières plus utiles que le pétrole? Pourquoi frapper le travail de l'ouvrier? Les pianos, « les violons, les guitares et autres mandolines paient à peine 5 0/0, et les pétroles paye- « raient 125 0/0? Est-ce ainsi que vous appliquez les principes démocratiques? Voulez-vous « atteindre le riche ou le pauvre?

« — Il y a de nombreux ouvriers qui travaillent longtemps encore après le coucher du soleil; « il y a des malheureux qui prennent sur les heures consacrées au sommeil, pour augmenter un « médiocre salaire... Il y a des femmes, des couturières, des brodeuses, qui se brûlent les « yeux à la lueur d'une lampe, pour gagner quelques sous qui les sauvent de la misère et « peut-être du déshonneur; et c'est là-dessus que vous allez prendre vos impôts exorbitants, « sur le travail forcé du soir, le plus intéressant de tous et le plus pénible, celui qui doit « exciter votre pitié et votre sollicitude! C'est ce travail de la nuit, et le maigre salaire « qui l'accompagne, qui éveillent la convoitise du fisc et d'une douzaine d'industriels pri- « vilégiés! »

En 1879, il déposa sur le bureau de la Chambre la proposition de loi suivante: « Messieurs, « considérant qu'à une époque où le sentiment public réclame avec raison des réformes

« urgentes, qui portent principalement sur notre régime économique et financier, l'indé-
« pendance de chacun des membres du parlement doit être non-seulement assurée, mais
« encore à l'abri de toute suspicion;

« Article unique : La qualité de sénateur et de député est incompatible avec celle de
« membre du conseil de surveillance de toute société financière, commerciale et industrielle, et
« de membre du conseil d'administration de toute société anonyme, ou à responsabilité limitée,
« à moins pourtant que le sénateur ou le député n'ait été revêtu publiquement de cette
« qualité antérieurement au vote qui lui a confié son mandat politique. »

A cette époque eut lieu à Montbéliard l'inauguration d'un monument élevé à la mémoire du colonel Denfert. M. Viette prononça un discours qui eut un grand retentissement, et qui respire le plus ardent patriotisme. On en jugera par ces deux courtes citations :

« Notre désastre, que le sentiment public n'eût pas manqué de considérer comme une
« irrémédiable déchéance en l'attribuant à la décadence de la nation française, notre
« désastre, grâce à ces grands exemples, n'a plus été à nos yeux qu'un malheur, immense,
« il est vrai, mais passager, et que nous pouvions réparer. Notre défaite n'a pas été regardée
« comme l'arrêt d'une irrévocable destinée; elle n'est pas entrée dans nos cœurs, et il n'en
« restera dans nos traditions nationales que le souvenir d'une immense trahison. »

Puis, s'adressant à Denfert :

« Tout attristé des malheurs de la patrie, mais fort de la grandeur du devoir accompli,
« en licenciant votre troupe invaincue, vous avez terminé votre ordre du jour par ces mots :
« Vive la France! Vive la République! »

« Tel fut le dernier cri de votre commandement militaire, fidèle soldat, grand citoyen!

« Ce cri que vos lèvres de bronze semblent vouloir proférer encore, ce cri a trouvé d'im-
« périssables échos. Il a retenti dans les consciences; il est allé chercher les dévouements;
« il a créé des citoyens.

« Et nous, devant cette statue, que l'histoire semble animer de son souffle vivant, en face
« de cette image dont la muette éloquence nous rappelle nos malheurs et notre dignité,
« notre chute et notre relèvement, répétons-le, ce cri libérateur : « Vive la France ! vive la
« République ! »

Récemment, M. Viette a proposé la suppression des risques locatifs résultant de l'incendie.

M. Viette a voté l'amnistie, les poursuites contre les auteurs et les complices du 16 mai, l'article 7, le retour des Chambres à Paris, la réduction à trois ans du service militaire, le retour au droit commun en matière de presse, l'obligation du service militaire pour tous, y compris les séminaristes; la réduction à 10 heures de la journée de travail dans les usines et les manufactures. Enfin il a signé la proposition de révision de la Constitution et il a voté la révision.

Il est resté fidèle, sur tous les points, à sa profession de foi, à son programme et à son mandat. Dans les circonstances les plus critiques et les plus périlleuses, il s'est toujours montré prêt à faire, sans marchander, tous les sacrifices à la cause démocratique qu'il a toujours énergiquement défendue.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e volume. — N° 141. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

BEAUQUIER



BEAUQUIER

Charles Beauquier est né à Besançon (Doubs) le 19 décembre 1833.

Après avoir commencé ses études dans sa ville natale, il les acheva à Mâcon, au Puy et à Limoges où son père, employé dans la comptabilité des lycées, résida successivement. Il était élève de philosophie dans cette dernière ville au moment où éclata le coup d'Etat de 1851 et avait pour professeur M. Challemel-Lacour, notre ambassadeur actuel à Londres, qui fut obligé d'interrompre brusquement son cours pour se réfugier en Belgique.

De retour à Besançon en 1852 où son père avait pris sa retraite, Charles Beauquier s'en vint bientôt à Paris pour y faire son droit. En même temps il se faisait recevoir à l'Ecole des Chartes.

Ses études terminées, il se lance dans le journalisme et débute au *Figaro* vers 1858. C'était le moment où cette feuille non politique comptait parmi ses rédacteurs About, Sarcey et Rochefort qui, lui aussi, fit là ses premières armes.

La *Revue moderne* fondée par M. de Kératry, la *Gazette musicale*, le *Monde musical*, le *Ménestrel* lui avaient ouvert leurs colonnes, car M. Charles Beauquier est un esthéticien et un musicographe.

M. Beauquier a encore collaboré, pendant son séjour à Paris, à la *Tribune* de M. Pelletan et plus tard au *Réveil* de Delescluze. Il y publiait au moment où cette feuille fut supprimée un feuilleton historique, arme de guerre dirigée contre la dynastie napoléonienne. Ce travail était intitulé *les Vrais héros de Brumaire*.

Entre-temps M. Beauquier fondait à Besançon avec quelques amis une feuille hebdomadaire, le *Doubs*, qui mena brillamment la campagne plébiscitaire contre l'Empire. Un article adressé aux électeurs des campagnes et dans lequel l'auteur prédisait à ceux qui voteraient *oui* une guerre prochaine, valut à M. Charles Beauquier une condamnation à l'amende et à la prison. Peu de temps après une nouvelle condamnation à trois mois de prison et à 3000 fr. d'amende vint encore le frapper pour une prophétie de la même sorte. C'était après le plébiscite : « Puisque vous avez donné carte blanche à l'Empereur, disait M. Beauquier en s'adressant encore aux paysans, puisque vous avez répondu oui, à la question : « Electeurs, êtes-vous contents? « apprêtez-vous à délier les cordons de votre bourse, et embrassez bien vos fils; il est possible que dans quelques mois vous ne les voyiez plus. Et vous n'aurez pas le droit de vous plaindre, vous l'aurez voulu! » Quelques jours après, le 24 juillet, la guerre était déclarée.

Au 4 septembre, M. Beauquier fut appelé de Paris à la sous-préfecture de Pontarlier où il exerça les fonctions administratives pendant la durée de la guerre. Au printemps de 1871, lorsqu'il vit, après la nomination de la Chambre monarchique de Versailles, la réaction l'emporter, il donna sa démission et vint prendre à Besançon la rédaction en chef du *Républicain de l'Est*. Le moment n'était pas favorable pour les vrais républicains, aussi M Beauquier, qui n'a jamais su ce que c'est que changer de programme et tourner selon le vent, fut-il aussi sévèrement traité par la magistrature locale qu'il l'avait été sous l'Empire. Les procès plurent si dru sur son journal, qu'il fut obligé d'en interrompre la publication. Ces rigueurs ayant amené la plupart de ses amis politiques à se rallier au modérantisme, M. Beauquier demeura seul debout sur la brèche. Réduit à ses propres ressources et à celles de quelques ouvriers, il fonda en 1877 un petit journal, la *Fraternité*, qui fut un des rares organes radicaux de province restés fidèles aux principes républicains.

Depuis 1871, M. Beauquier était membre du Conseil général pour un canton de Besançon et du Conseil municipal depuis 1873. Il a donné sa double démission depuis sa nomination comme député.

Dans ces deux assemblées, il n'a cessé d'affirmer par ses votes ses opinions avancées.

Dès 1871, il formulait au Conseil général un vœu que nous signalons, parce qu'il a en ce mo-

ment un véritable caractère d'actualité : il demandait que dans les villes la police payée par les municipalités, fût à leur disposition et sous leur direction exclusive. Il fut aussi un des premiers à réclamer la nomination des administrateurs des bureaux de bienfaisance et des hospices par les conseils municipaux. — Il y a dix ans déjà que le député actuel du Doubs, qui faisait figurer sur sa profession de foi l'amnistie, se prononçait en faveur de cette mesure de clémence au sein du Conseil général.

C'est à cette époque (1872) qu'il faut placer le duel politique qui eut lieu entre M. Beauquier et M. Estignard, conseiller à la Cour et également membre du Conseil général. M. Beauquier, dans son journal le *Républicain de l'Est*, avait vivement combattu M. Estignard, gendre du premier président Loiseau, ancien membre des commissions mixtes. Dans une discussion entre les deux conseillers, des injures furent échangées, suivies de voies de fait. M. Beauquier souffletta M. Estignard, qui riposta par des coups de poing. Une rencontre était indispensable ; elle eut lieu sur la frontière suisse, près de Delle. — M. Beauquier eut la main droite traversée par le fleuret de son adversaire.

C'est ce même Estignard qui fut nommé député en 1876 dans l'arrondissement de Baume et dont l'élection fut invalidée.

Comme conseiller municipal, M. Beauquier mit constamment aussi sa parole et ses votes au service des idées de réforme. Nous citerons comme curiosité une protestation de lui contre les dépenses qui furent votées par la ville de Besançon pour la réception du maréchal de Mac-Mahon. Cette protestation qu'il fut seul à faire, témoigna une fois de plus de la justesse de vue de M. Beauquier, car quelques jours après éclatait le 16 mai.

M. Beauquier, dévoué de longue date aux intérêts des travailleurs, a toujours cherché à favoriser et à développer toutes les institutions qui pouvaient servir à leur amélioration intellectuelle ou matérielle. Il a organisé des associations syndicales pour les horlogers, les boulangers, etc., ainsi que des associations de consommation. Sur sa proposition, des ouvriers horlogers de Besançon ont été envoyés à l'Exposition universelle de Philadelphie.

Comme libre-penseur, M. Beauquier a fondé à Besançon une société pour les enterrements civils. Tout récemment, à la Chambre des députés, il a déposé un projet de loi pour assurer le respect des dernières volontés, projet qu'il a développé avec succès devant le congrès anticlérical.

M. Beauquier s'était fait dans le département du Doubs une telle réputation d'anti-cléricalisme qu'un jour, en 1872, un fou religieux vint de Montbéliard à Besançon pour l'assassiner. Ce fou n'ayant pu rencontrer M. Beauquier ni au bureau de son journal le *Républicain de l'Est*, ni à son domicile, se rendit à la préfecture, et là, dans l'antichambre du préfet, après avoir griffonné quelques mots sur un morceau de papier, se fit sauter la cervelle. — Sur ce papier, il avait écrit qu'il était venu à Besançon pour tuer « *l'infâme* » Beauquier et que, ne l'ayant pu rencontrer, il se faisait justice à lui-même...

Avant d'aborder l'examen des actes législatifs de M. Beauquier, nous devons dire un mot du philosophe, de l'esthéticien.

M. Charles Beauquier, membre de la Société des gens de lettres, a écrit un ouvrage très original, *la Philosophie de la musique*. Cette étude d'esthétique a paru dans la bibliothèque de philosophie contemporaine, à côté des ouvrages des Taine, des Cousin, des Bersot, des Challemel-Lacour, des Büchner, etc... Voici comment s'exprime au sujet de ce livre un de ses critiques : « Ce que je puis affirmer après avoir lu avec beaucoup de soin et d'attention le remarquable travail de M. Beauquier, c'est qu'il n'est guère possible d'exprimer de plus justes idées en un style plus ferme, plus limpide et parfois plus pittoresque. » La *biographie universelle des musiciens* (supplément) contient une notice élogieuse sur M. Beauquier comme musicographe.

M. Beauquier a donné il n'y a pas longtemps un pendant à la *Philosophie de la musique*, c'est un livre intitulé *le Drame et la Musique* (Sandoz et Fischbacher éditeurs). Dans cette nouvelle étude, il s'occupe spécialement de la musique dramatique. Les critiques musicaux qui ont publié leur appréciation sur ce livre s'accordent à reconnaître que c'est le « véritable manuel, » pour employer l'expression de l'un d'eux, du compositeur d'opéra. Du reste M. Beauquier, auteur d'un livret de grand opéra *Fiesque*, musique de Lalo, connaissait mieux que personne les difficultés que rencontre le librettiste ou le compositeur lorsqu'il s'agit de construire cette œuvre compliquée qu'on appelle un opéra. Voici comment s'exprime l'*Art musical* sur ce dernier ouvrage :

« C'est un cours d'esthétique de l'opéra. M. Beauquier a posé des principes : il a ensuite discuté l'art de la composition théâtrale jusque dans ses moindres détails, passant du poème à la musique, puis à la mise en scène ; examinant le rôle de chaque élément dans la représentation lyrique. M. Beauquier a fait preuve en cela d'une vaste érudition spéciale et d'un sens critique très fin. Il a beaucoup lu, beaucoup écouté et énormément remarqué. Le théâtre de toutes les époques et de tous les pays lui est familier, ce qui lui permet d'étendre son étude et de la rendre intéressante pour les savants comme pour le vulgaire. »

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les travaux littéraires de M. Beauquier. Nous empruntons simplement au dictionnaire de Vapereau la liste de ses autres ouvrages. *Les dernières campagnes de l'Est*, une *Notice historique sur le Raincy*, une édition annotée de Beaumarchais (Lemerre éditeur), un *Dictionnaire étymologique des provincialismes franc-comtoi*, etc. (M. Beauquier

comme nous l'avons dit en commençant, est archiviste-paléographe, c'est-à-dire diplômé de l'Ecole des Chartes).

C'est au mois d'avril de 1880 que M. Charles Beauquier a été envoyé à la Chambre par les électeurs de la ville de Besançon. Il siége depuis cette époque à l'Extrême Gauche, et a pris déjà plusieurs fois la parole sur d'importants sujets. Au moment de la discussion du projet du gouvernement demandant une nouvelle investiture pour les magistrats, M. Beauquier a soutenu la nécessité de l'élection des juges par le suffrage universel, mais dans certaines catégories d'éligibles. Il a pris part aussi à la discussion de la loi sur les associations syndicales.

Voici ses votes les plus importants :

En faveur de l'amnistie ; — pour la suppression du budget des cultes et de l'ambassade auprès du Saint-Siège; — pour une augmentation de 100,000 francs au budget des subventions des comices agricoles ; — pour le dégrèvement sur les vins ; — pour l'instruction laïque, gratuite et obligatoire ; — pour les dispositions les plus libérales en faveur de la presse ; — pour le projet Casse relatif aux employés de chemins de fer ; — pour la réduction des heures de travail dans les manufactures ; — pour l'obligation du service militaire à imposer aux séminaristes ; — pour le scrutin d'arrondissement ; — pour la révision de la Constitution, etc., etc.

Dans ces divers votes, M. Beauquier n'a du reste fait autre chose que tenir les engagements qu'il avait pris dans sa profession de foi que nous avons sous les yeux, et dans laquelle il demandait toutes les libertés et toutes les réformes que devrait depuis longtemps avoir réalisées la République.

PIERRE ET PAUL.

Les Hommes d'aujourd'hui :

En vente : Victor Hugo. — Léon Cladel. — Constant Coquelin. — Zola. — Gambetta. — Aurélien Scholl. — Sarah Bernhardt. — Nadar. — Auguste Vacquerie. — André Gill. — Emile de Girardin. — Capoul. — Louis Blanc. — Edmond About. — Croizette. — Grévin. — Emile Littré. — Francisque Sarcey. — Bardoux. — Métra. — Challemel-Lacour. — Daudet. — Garibaldi. — Jules Grévy. — Ernest Hamel. — Floquet. — Saint-Genest. — Lockroy. — Clémenceau. — Hector Pessard. — Monselet. — Docteur Pajot. — Ranc. — Jules Claretie. — Jules Ferry. — Erckmann-Chatrian. — Spuller. — Victor Poupin. — Général de Wimpffen. — De Lesseps. — Anatole de La Forge. — Siebecker. — Jean Macé. — Vaucorbeil. — Yves Guyot. — Carjat. — Emmanuel Vauchez. — Schœlcher. — Castagnary. — Alexis Bouvier. — Léon Bienvenu. — Alfred Naquet. — Cantin. — Paul Arène. — Jobbé-Duval. — Lecoq. — Hérold. — Pierre Véron. — Théodore Aubanel. — Mario Proth. — Humbert. — Théodore de Banville. — Olivier Pain. — Allain-Targé. — Dumaine. — Tony Révillon. — H. Rochefort. — Laisant. — Farcy. — Léo Taxil. — Secondigné. — Gagneur. — Arsène Houssaye. — Laurent Pichat. — A. S. Morin. — Hector France. — Benjamin Raspail. — Castellani. — Edmond Turquet. — Gustave Rivet. — Général Pittié. — Barodet. — Corbon. — Nadaud. — E. Boursin. — Général Farre. — Lauth. — Deschanel. — Blanpain. — Greppo. — Escoffier. — Nicole. — Henri Brisson. — Jules Roche. — Noël Parfait. — Arthur Arnould. — Léon Richer. — Frébault. — Cantagrel. — Cochery. — Leconte (de l'Indre). — Maria Deraismes. — Victor Meunier. — Ernest d'Hervilly. — Camille Pelletan. — Edmond Lepelletier. — Tolain. — Camille Flammarion. — Peyrat. — Emmanuel Gonzalès. — Charles Hérisson. — S. de Hérédia. — Hector Malot. — Denis Poulot. — Édouard Cadol. — Paul Saunière. — Juliette Lamber. — Jules Vallès. — Jung. — E. Bonnemère. — Ch. Boysset. — Jules Verne. — P.-J. Hetzel. — Louis Ulbach. — De Pompery. — Lepère. — Hovelacque. — Cazot. — Sigismond Lacroix. — Margaine. — Talandier. — Germain Casse. — H. Depasse. — J.-L. de Lanessan. — Roque (de Fillol). — Maurice Engelhard. — Guillaume Maillard. — Marmottan. — Viette.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e volume. — No 142. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR LE PRINCE, PARIS

GUSTAVE HUBBARD



GUSTAVE HUBBARD

Voici un travailleur infatigable qui n'a cessé pendant sa vie entière, sous toutes les formes : articles de journaux, brochures, livres, conférences, de remuer et de semer des idées.

M. Gustave Hubbard est né le 8 novembre 1828 à Fourqueux près de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). Il a fait dans les deux collèges Fontanes et Saint-Louis de brillantes études universitaires signalées par de fréquents succès dans tous les concours et surtout dans les classes d'histoire où il montrait déjà toutes les qualités dont il devait faire preuve plus tard comme historien et économiste.

Etudiant en droit à la faculté de Paris, il combattit un des premiers parmi la jeunesse ardente des écoles, pour le droit et la liberté, pendant les glorieuses journées des 22, 23 et 24 février 1848, et coopéra ainsi à la Révolution qui mit la France pour la seconde fois en possession du suffrage universel et de la République.

Pour fonder le gouvernement républicain il fallait lui préparer dans l'avenir des hommes d'Etat, des financiers, des administrateurs capables, instruits et éclairés. C'est dans ce but que l'Ecole Nationale d'administration fut créée, à côté de l'Ecole Polytechnique, et qu'un concours fut ouvert parmi les jeunes hommes les plus distingués de cette époque. Gustave Hubbard y entra dans les meilleurs rangs et reçut pendant ces deux années de fortes études une excellente éducation scientifique et administrative, donnée par les maîtres de la science, qui devait lui ouvrir une carrière brillante dans les fonctions élevées de l'Etat.

Mais le despotisme naissant de Napoléon III s'accommodait mal de l'existence de ces jeunes administrateurs capables et dévoués, formés par la République pour l'amélioration et le progrès de nos institutions. Il lui fallait des serviteurs empressés à lui plaire ; il dispersa donc cette pépinière de talents administratifs et brisa sans souci la carrière de tous ces républicains, un peu avant que de précipiter la République elle-même.

Gustave Hubbard se jeta dans l'étude approfondie des questions économiques; sans vouloir accepter de l'Empire aucune des fonctions qu'il lui aurait été facile d'obtenir, il vécut indépendant, et malgré sa jeunesse se fit promptement un nom parmi les hommes qui se préoccupaient des problèmes économiques et sociaux, grâce à ses nombreuses publications. Il s'occupa spécialement de l'organisation des Sociétés de prévoyance sur des bases scientifiques, œuvre qui lui valut une médaille d'or de l'Académie des Sciences; il est le premier qui ait créé en France pour les Associations de Secours mutuels une table de maladie grâce à laquelle elles peuvent se transformer en véritables Sociétés d'assurance et réaliser ainsi un progrès que la législation sera sans doute appelée à sanctionner. De cette époque date aussi une étude très appréciée sur la vie et les ouvrages du philosophe Saint-Simon.

Cependant l'Empire s'était consolidé et Gustave Hubbard se vit obligé de renoncer pour un temps à la vie politique à laquelle il se trouvait pour ainsi dire destiné par son apprentissage ; il aima mieux s'expatrier que de vivre sous un régime détesté et avec lequel il lui était impossible de se concilier. C'est alors que pendant plus de treize ans il fut mêlé en Espagne au

grand mouvement industriel qui s'efforça de ranimer ce pays voisin, en y appelant le capitaux français et le travail intelligent de nos ingénieurs, de nos entrepreneurs et de no ouvriers.

Mais au milieu même de ces affaires considérables, le besoin des préoccupations purement intellectuelles et le désir de rapporter de ce séjour à l'étranger quelque œuvre utile à la patrie, aussi bien que son goût naturel pour les travaux historiques inspirèrent à Gustave Hubbard les premiers volumes de son *Histoire contemporaine de l'Espagne.* Il fut amené ainsi à écrire cette œuvre considérable qui l'a placé, au témoignage du grand Michelet lui-même, parmi les meilleurs historiens de notre époque. Peu de temps après au milieu des occupations les plus diverses il ajoutait encore de nouveaux volumes à cette première série et écrivait un livre spécial sur l'histoire de la littérature contemporaine en Espagne, complétant ainsi des récits historiques dont les aperçus vivants, les jugements profonds, et le style nerveux et passionné nous livrent le secret de la vie de la société espagnole pendant toute la première moitié de ce siècle. Ces travaux avaient recueilli à ce point les suffrages des esprits distingués qui s'occupent de ces hautes questions qu'il s'en fallut de peu de voix que Gustave Hubbard ne fût appelé par les professeurs du collège de France à succéder dans sa chaire à Edgar Quinet.

Nous avons vu Gustave Hubbard tour à tour économiste, historien, littérateur, toujours dévoué à la République et à la science ; voici maintenant l'homme d'action, le patriote :

Dès que les premiers symptômes de la chute de l'Empire rendent l'espoir à ses ennemis inflexibles, Gustave Hubbard accourt à Paris et apporte son concours à tous les efforts par lesquels la phalange républicaine d'alors ébranlait la dynastie napoléonienne. Le 3 septembre 1870, l'un des premiers, il harangue le peuple devant la mairie du IX[me] arrondissement et le presse de proclamer la déchéance de Napoléon III, et l'établissement de la République. Saisi, maltraité par la police, malgré les efforts des bons citoyens, il est jeté en prison et n'est délivré que par la Révolution triomphante qu'il a contribué à mettre en mouvement.

Après la constitution du gouvernement de la Défense nationale, il se voue à l'œuvre de la résistance à l'ennemi et y consacre toutes ses forces et tout son temps dans la commission d'armement du IX[e] arrondissement. Il provoque l'organisation des bataillons de marche qui intervenant plus tôt sur les champs de bataille eussent peut-être modifié la situation. L'un des premiers, animé par le simple devoir patriotique et refusant toute espèce de grade, il s'engage malgré son âge, pour donner l'exemple ; et c'est comme simple soldat, sac au dos, qu'il prend part à la bataille de Buzenval où il voit tomber à ses côtés son beau-frère, percé d'une balle prussienne.

La résistance est finie et aux horreurs du siège succèdent celles de la guerre civile. Gustave Hubbard comprend le danger que court la République entre les conspirations de l'Assemblée de 1871 et l'insurrection de la Commune. Il se joint au groupe d'hommes courageux qui dans la presse se donnent la courageuse mission de ramener la population de Paris au respect de la souveraineté nationale tout en combattant les prétentions monarchiques des royalistes de la droite. C'est dans cet esprit qu'il collabore à la *Nation souveraine*. Très soucieux au lendemain de la guerre d'assurer à tous nos concitoyens les qualités militaires qui leur avaient trop fait défaut pendant la lutte, il se consacre avec ardeur à la propagation sur tout le territoire des Sociétés de tir, et a le bonheur de préparer ce grand mouvement qui a généralisé depuis dans les communes de nombreux départements français cette utile institution.

Lorsque le calme est revenu et que M. Gambetta rentrant dans la vie publique fonde la *République Française* pour défendre la politique républicaine aussi prudente que progressiste qu'il comptait suivre et qui a replacé la France au point où nous la voyons aujourd'hui, Gustave Hubbard est choisi par le grand orateur pour s'occuper spécialement dans ce journal des questions de finances et d'économie politique.

Cinq ans durant, c'est une lutte journalière, mêlée de revers et de succès, dans laquelle défilent toutes les questions d'impôts, de chemins de fer, de banques, de monnaies, de crédit, d'assurances, etc., mêlées aux controverses politiques les plus ardentes et qui prouve combien les hommes politiques du parti républicain sont devenus compétents dans ces questions

qui intéressent la vie même de la nation. Enfin cette lutte se termine par la victoire des élections républicaines de 1876, à laquelle M. Hubbard contribue énergiquement pour sa part au moyen de diverses brochures qui furent publiées par la Société d'instruction républicaine.

M. Gambetta est porté à la présidence de la Commission du Budget; il ne veut pas se séparer de son collaborateur financier, qui accepte de remplir auprès de la commission du budget de la Chambre des députés les fonctions de secrétaire-adjoint.

Pendant tout le temps que M. Gambetta préside cette commission, Gustave Hubbard reste à ses côtés. Dans ces fonctions, réellement au-dessous de celles auxquelles il aurait pu prétendre, les égards qui lui étaient témoignés, les déférences qu'on avait pour ses lumières et pour sa compétence reconnue, l'accueil fait en tout temps à ses idées et à ses projets, les demandes d'avis et de conseils auxquels il s'empressait de satisfaire, la possibilité d'influer sur la réalisation de projets utiles au bien public, étainet une compensation aux honneurs qu'il aurait pu réclamer. C'est ainsi qu'il a travaillé obscurément aux yeux de la masse, mais efficacement et avec persévérance à cette magnifique politique financière des dégrèvements dont il avait été l'initiateur dans la presse et dont le pays recueille aujourd'hui les fruits précieux.

Cependant les évènements se précipitent. M. Grévy succède à M. Mac-Mahon comme Président de la République et M. Gambetta à M. Grévy comme Président de la Chambre. Gustave Hubbard abandonne la commission du budget en même temps que M. Gambetta pour accepter les fonctions de secrétaire général de la questure de la Chambre des députés qui lui furent proposées par le bureau de la Chambre.

La place de Gustave Hubbard est désormais marquée parmi les représentants que la nation choisira pour accomplir enfin les grandes réformes désirées par tous. Il a dans toutes les questions économiques et financières une compétence que tous reconnaissent et à laquelle récemment encore on faisait appel au sujet des sociétés de secours mutuels. Les institutions de prévoyance, les associations coopératives, les concessions de chemins de fer, l'organisation du crédit populaire et agricole, les traités de commerce, le monopole de la Banque, la réforme de l'impôt, toutes les questions magistrales qui s'imposent maintenant que la question politique est dégagée par le triomphe indiscuté de la République, toutes ces questions lui sont familières et il connaît de longue date les solutions favorables aux intérêts des contribuables aussi bien que les prétentions dangereuses des exploiteurs.

Il n'est pas l'homme des théories abstraites et creuses, des chimères irréalisables. Il se préoccupe avant tout de l'étude des faits. Ce qu'il veut, c'est le bien-être général, graduel, progressif, de tous les membres de notre grande démocratie française. Voilà où il tend par-dessus tout. Et le concours effectif qu'il a déjà donné à la politique de dégrèvement, à l'abaissement du prix des transports, à la création d'une caisse d'épargne postale, à l'amélioration des sociétés d'assistance mutuelle, prouve ce qu'on peut attendre de lui le jour où il pourra influer directement comme député, à la tribune et dans les commissions, sur la formation des lois elles-mêmes.

Comme M. Gambetta, son ami, dont il partage la politique et la vie publique depuis dix ans, il veut le développement de la liberté et du progrès dans l'ordre républicain. Il demande que la loi soit la vigilante tutrice de tout ce qui en France travaille, peine et épargne, dans nos villes industrieuses et dans nos campagnes infatigables.

PIERRE ET PAUL.

Paris — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince.

Le Gérant: Georges Bonnor.

3e volume. — No 143. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

GUICHARD



GUICHARD

Guichard (Victor), né à Paris le 18 août 1803, passa les premières années de son enfance à Auxerre, où son père, receveur général, s'était acquis une grande considération. Avant l'âge de 17 ans, il s'engagea dans les luttes politiques de la Restauration. La jeunesse de cette époque, née lorsque le soleil des grands jours de la révolution n'était pas encore refroidi, grandie au bruit de nos triomphes de la République et de l'Empire, enivrée de la gloire nationale, s'éveilla de son rêve aux cris de victoire que poussaient les royalistes sur les ruines de la patrie envahie, démembrée par les armées étrangères. Les massacres du midi, les échafauds des cours prévôtales, la proscription des plus glorieux défenseurs de la France n'étaient pas de nature à faire naître dans le cœur de cette jeunesse l'amour de la monarchie.

Cependant le ministère libéral de M. de Cazes avait amené un apaisement réel dans les esprits; et lors des journées de juin 1820, quand la jeunesse protesta contre la réaction du parti royaliste, le cri de Vive la Charte était un cri de conciliation et de paix ; dix ans plus tard il fut un cri de guerre.

La révolution de 1830 devait être l'acheminement pacifique de la France vers la forme politique le plus en rapport avec l'esprit de la société née de la révolution de 1789. Le gouvernement de juillet ne voulut y voir qu'un changement de dynastie et traita comme des factieux ceux qui usaient de leurs droits constitutionnels pour que la révolution de 1830 produisît ses légitimes conséquences. L'arrondissement de Sens suivit le mouvement politique que le gouvernement de juillet combattait, au lieu de le diriger. Une part dans cette propagande revint à M. Guichard. Sous la restauration, ses précédents politiques ne lui permettaient que l'accès d'une profession complètement indépendante. En 1827, il s'était retiré à la campagne, s'était fait cultivateur, et ses relations avec tous les cantons servirent à l'unité de l'opinion démocratique dans l'arrondissement. Depuis 1834 jusqu'en 1847, toujours candidat, toujours vaincu, il n'en renouvela pas moins la lutte. Chacune de ces candidatures était l'occasion de discussions animées, qui faisaient peu de prosélytes parmi les électeurs, mais beaucoup dans les rangs de la population.

Au mois de février 1848, la population de Sens s'associa au mouvement de Paris avant qu'on ne sût quel en serait le résultat. Réunie sur la place publique, elle procéda à l'élection d'une nouvelle municipalité. M. Guichard, élu maire, et le nouveau conseil municipal, assurèrent l'ordre public, le travail, les approvisionnements, les transactions, la plus complète sécurité, de sorte qu'il semblait que la contrée fût en République depuis des siècles.

Lors de l'élection de l'Assemblée constituante de 1848, élu le premier sur la liste des représentants de l'Yonne, M. Guichard fut partisan des mesures d'ordre et réclama en même temps toutes les réformes possibles. Malheureusement les timides votaient les mesures d'ordre et ne votaient pas les réformes. Il parla et vota pour la gratuité de l'instruction primaire, de l'école polytechnique, pour la suppression des droits sur les boissons, combattit les poursuites dirigées contre Louis Blanc et Caussidière. Le 15 mai 1848, après l'invasion de l'Assemblée, il requit un bataillon de la garde mobile de délivrer la représentation nationale. Ses collègues Duclerc, Laboissière, Tocqueville, se mirent avec lui à la tête du bataillon et reprirent possession de la salle des séances.

Le 29 janvier 1849, après l'investissement du palais de l'Assemblée par la force armée, pendant la nuit du 28 au 29, il insista avec Charras pour que l'Assemblée nationale mît les troupes sous les ordres de son président. Les colonels des légions de la garde nationale, plusieurs colonels de la ligne protestaient de leur fidélité à la Constitution ; les chances de succès étaient du côté de l'Assemblée. Vainement Charras et Guichard soutinrent que c'était la dernière occasion offerte à la République de lutter en ayant pour elle le droit et la force, leur avis ne fut pas adopté, et le lendemain l'Assemblée vota sa dissolution en face de l'usurpation menaçante.

Le 12 mai 1849, jour de l'élection de l'Assemblée législative, M. Guichard fut l'un des nombreux représentants républicains que le gouvernement, dans une dépêche calomnieuse, accusa d'avoir tenté d'élever des barricades dans Paris et de renouveler les journées de juin. L'Assemblée nationale flétrit cette dépêche à l'unanimité moins 5 voix. Mais le tour était joué, la nouvelle Assemblée était seule juge de la validité de ses élections, et la représentation nationale fut ainsi escamotée.

M. Guichard avait donné trop de preuves de dévouement à la cause de l'ordre et de la République pour être oublié par les auteurs du coup d'Etat du 2 Décembre 1851. Il fut expulsé. Rentré en France quelques mois après, sous la menace d'être de nouveau expulsé, il reprit ses travaux agricoles dont il s'occupait exclusivement, lorsqu'en 1857, l'arrondissement d'Auxerre eut un représentant à nommer au Corps législatif, les républicains de cet arrondissement jugèrent utile de relever aux élections le drapeau de la République. En 1857, la compression était encore excessive, il n'y avait ni presse libre, ni possibilité de réunion ou de publicité, la démonstration ne pouvait consister que dans le nom du candidat. M. Guichard fut choisi.

Il tenta de faire poser des affiches et distribuer des bulletins portant son nom. Les distributeurs furent menacés, emprisonnés; malgré ces violences, il réunit les deux cinquièmes des voix exprimées. Aussi, quelques mois après, en janvier 1858, il fut désigné pour être transporté à Lambessa comme complice de l'attentat d'Orsini, ce qui n'eut pas lieu, hâtons-nous de le dire, à l'honneur des agents de l'autorité qui refusèrent de se prêter à la mesure du gouvernement.

Dès la promulgation de la loi du mois de juin 1868, les républicains d'Auxerre usèrent de cette loi pour avoir une réunion publique afin de fonder une société ayant pour objet d'encourager l'instruction populaire. M. Guichard fut désigné pour présider cette réunion ; il accepta en refusant le concours de la police qui le prévenait qu'il serait responsable des désordres. La réunion fut parfaitement calme, la société fut fondée et le département est de tous les départements celui qui compte aujourd'hui le plus de bibliothèques populaires.

En 1870, il présidait la réunion publique, convoquée à Sens, pour repousser le plébiscite. La guerre une fois déclarée, il se mit lui et toute sa maison à la disposition du préfet de l'Yonne pour organiser les secours aux soldats blessés et seconder le gouvernement dans l'organisation des moyens de défense.

Après le 4 septembre, il vint s'enfermer dans Paris pour prendre part à la défense nationale dans la mesure de ses forces.

Elu représentant par le département de l'Yonne le 8 février 1871, il a constamment siégé et voté avec les républicains. Trois fois rapporteur du budget de l'agriculture, il a contribué à la réforme de plus d'un abus ; il a obtenu de transformer le potager du palais de Versailles en école de jardinage. Le 12 septembre 1871, sur sa proposition, l'Assemblée nationale décréta que les pensions accordées aux grands fonctionnaires de l'empire, contrairement aux dispositions de la loi, seraient révoquées et comme nulles rayées du grand livre de la dette publique.

Réélu au mois de février 1876 et au mois d'octobre 1877 comme l'un des 363, il fut chargé avec son collègue, M. Turquet, du rapport sur les conclusions duquel l'élection de M. le comte de Mun fut invalidée à raison de l'intervention illégale du clergé.

C'est sur sa proposition que fut votée la loi ordonnant que le gouvernement dresserait et publierait l'état des congrégations religieuses. Cet état, quoique incomplet, nous apprend qu'en 1876 on comptait 30,287 congréganistes; 20,000 de plus qu'en 1856; qu'en 1876, on comptait 127,752 religieuses ; 102,753 de plus qu'en 1844 et 47,753 de plus qu'avant la révolution en 1765, tandis qu'aujourd'hui, en Espagne et en Italie, il n'y a plus de couvents.

Ses études sur la question religieuse, et son dévouement à la cause de la liberté de penser le désignèrent à la commission du budget de 1878 pour être rapporteur du budget des cultes. Ses deux rapports déposés le 1er mai et le 6 décembre 1877, reproduisent le concordat,

les lois, les décrets, les arrêts qui régissent les rapports de l'Eglise et de l'Etat, en établissant que pas une de ces lois n'est observée par le clergé.

A la commission du budget il fut un de ceux qui insistèrent avec le plus de fermeté pour entrer largement dans la voie des dégrèvements, dont les contribuables et les finances se sont si bien trouvés.

Lors de la discussion des tarifs douaniers, il se prononça pour la protection du travail national, soutenant avec énergie que le travail agricole doit être traité comme le travail industriel, qu'il faut les protéger tous les deux, ou ne protéger ni l'un ni l'autre. — En toute occasion, il a défendu la culture de la vigne contre la fabrication du vin.

Au courant de ce qui touche le plus l'intérêt des populations de nos campagnes, il a proposé de ne plus assujétir au service militaire des colonies les jeunes conscrits qui tirent les plus bas numéros des listes cantonales, mais de faire face aux besoins de ce service par un corps spécial d'enrôlés volontaires auxquels on ferait des avantages suffisants, proposition acceptée par la commission sur le recrutement de l'armée.

L'un des derniers survivants de ceux qui relevèrent il y a 60 ans le drapeau de la République, M. Guichard, se plaît à rappeler quelquefois que ses compagnons et lui reçurent leur premier enseignement des hommes qui avaient pris une part active à notre grande révolution. Ces hommes, après avoir subi tant d'épreuves, qui s'étaient proscrits les uns les autres, restés également fidèles à la République, répétaient dans les plus mauvais jours à leurs jeunes compagnons : Vous reverrez la République, la révolution l'a fait passer dans les veines de la France, mais quand elle sera reconquise, souvenez-vous que le danger ne sera pas dans les attaques de ses ennemis, mais dans la division des républicains.

M. Guichard, malgré ses nombreuses occupations agricoles et politiques, a fait des publications importantes.

En 1826, il publiait avec Dupont de Bussac, une consultation, ni jésuitique, ni féodale, ni gallicane ; — en 1827, le Manuel du juré ; — en 1842, le Manuel de politique ; — en 1851, la Propriété sous la monarchie ; — en 1862, l'Instruction en France ; — en 1872 et 1873, Conférences démocratiques sur le Code civil.

Sa publication la plus importante a pour titre : *La liberté de penser, fin du pouvoir spirituel*, 2me édition, chez Germer-Baillière, boulevard Saint-Germain, 108, ouvrage où se trouve accumulée une masse de documents authentiques qui prouvent combien la violence mise au service de la foi, a causé et cause de désastres dans le monde. En tête de chaque chapitre, il oppose par une double citation, l'intolérance du pouvoir spirituel avec la doctrine de la liberté de penser. Ainsi, nous lisons au titre du XXe chapitre, ce serment des rois de France : « Je m'appliquerai à exterminer de bonne foi, selon mon pouvoir, tous les hérétiques notés et condamnés par l'Eglise. » Puis en regard l'art. 10 de la déclaration des droits du 29 août 1789 : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même religieuses. » — L'espace nous manque pour apprécier ces publications dans lesquelles il a professé les opinions qu'il a défendues toute sa vie.

PIERRE ET PAUL.

Paris.— Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e volume. — N° 144. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

THULIÉ



THULIÉ

Né à Bordeaux le 30 juillet 1832, fit la plus grande partie de ses études au lycée de cette ville. Quoique tout jeune et vivant seul avec sa mère, veuve d'un officier supérieur, par conséquent dans un milieu où la politique ne pénétrait pas, il se donna tout entier, dès 1848, aux idées républicaines, et passa le reste de sa vie à défendre ce qu'il a considéré, dès le premier jour, comme la vérité et la justice.

Il se destinait aux lettres, et après avoir fait quelques essais en province, il vint à Paris, en 1854, pour compléter son instruction et se lancer dans la carrière. Il vécut dans l'intimité de Champfleury et de Courbet, et fit partie du cénacle réaliste qui eut un instant de notoriété.

Les réalistes se réunissaient dans une brasserie de la rue Hautefeuille, établissement aux allures rustiques, d'où les dorures et le velours étaient sévèrement exclus, dont le mobilier était de bois blanc, tables et bancs, car la chaise elle-même paraissait un luxe inutile et encombrant. Mais la nourriture était confortable. Là se livraient de terribles discussions littéraires, artistiques et même politiques, arrosées, heureusement, de bière excellente. Là venaient souvent Murger, Monselet, Hanoteau, Français, Bonvin, etc., etc.

C'est de ce cénacle que sortit, en 1856, le journal *Le Réalisme*, fondé et rédigé par Assezat, Duranty et Thulié. Ils signaient quantité d'articles de nombreux pseudonymes pour faire croire que les réalistes étaient légion. Cette feuille, d'un aspect singulier, imprimée sur du papier roussâtre, où l'on défendait avec rage et en lignes serrées les nouvelles doctrines, vécut six mois ; elle disparut au moment où, selon le mot de Murger, un de ses plus aimables adversaires, elle commençait à devenir dangereuse. La suite a donné raison aux trois réalistes.

M. Thulié fut conduit par ses théories littéraires à faire des sciences naturelles ; il prit des inscriptions à l'école de médecine et se fit recevoir docteur. Il s'était spécialisé dans l'étude des maladies mentales, avait fait trois années d'internat dans la maison d'aliénés de Charenton, et termina ses études médicales, en 1865, par une thèse très remarquée sur *le délire aigu sans lésions*. Dans ce travail, il démontrait que la lésion inconnue, cause de ce délire, était l'anémie du cerveau.

En 1866, il publia un volume intitulé : *la folie et la loi*. C'était une attaque vigoureuse contre la loi du 30 juin 1838 qui régit les aliénés. Dans cet ouvrage, il considère que la liberté ne peut pas être moins protégée que la fortune ; et que, si l'homme ne peut être privé de son argent sur un simple certificat de médecin, il est absurde et inique qu'un certificat de médecin suffise pour priver ce même homme du plus grand de ses biens, la liberté. Le docteur Thulié demande par conséquent qu'aucune séquestration pour cause d'aliénation mentale ne puisse être ordonnée que par un magistrat, éclairé par des médecins experts.

En 1869, il fit paraître *la Manie raisonnante du docteur Campagne*, violente et sou-

vent amusante critique du livre d'un aliéniste officiel dont les théories permettraient de considérer tous les hommes comme des aliénés dangereux, et d'enfermer l'humanité entière dans des maisons de fous. Ce serait peut-être, il est vrai, la solution de bien des questions.

Cependant le docteur Thulié n'avait pas cessé de faire de la politique; il consacrait toutes ses forces à faire tomber le régime impérial, et faisait partie de ces républicains, bien peu nombreux alors, qui, malgré la puissance apparente du gouvernement de Bonaparte, comptaient faire triompher un jour l'honnêteté et la raison sur le parjure et l'assassinat. Il a passé vingt années de sa vie dans cette lutte sourde, sans éclat et sans autre honneur que celui de bien faire. Il considéra de bonne heure, d'ailleurs avec raison, et nous en avons eu la preuve, la question religieuse comme le nœud gordien de la question politique, et la puissance cléricale comme une des forces qui soutenaient le plus efficacement l'existence de l'empire. Il fut un des rédacteurs de la vaillante feuille, *la Pensée nouvelle*, courageux organe de la libre-pensée qui fut si peu soutenu par les libres-penseurs, dont le nombre était bien restreint en ce temps-là et que le docteur Thulié voit avec joie si nombreux aujourd'hui.

Il collabora aussi au *Courrier français*, à côté de son ami Georges Duchêne; il y publia, en 1867, en faisant le compte-rendu du congrès médical, un article très remarqué contre la réglementation de la prostitution.

Etabli à Passy, il se mêla avec ardeur au mouvement anti-plébiscitaire, et c'est à ce moment qu'il se lia avec le docteur Marmottan dont il est resté l'ami, et qu'il a aidé de tout son pouvoir dans ses créations démocratiques et humanitaires.

Pendant le siège il fut nommé chirurgien du 38[e] bataillon de marche; il resta aux avant-postes du commencement de novembre jusqu'à la reddition de Paris. Le 25 décembre, près du pont de Bezons, il alla sous une vive fusillade relever un blessé, et fut, pour ce fait, porté à l'ordre du jour et décoré de la médaille militaire.

Ayant quitté Paris immédiatement après le siège, il revint le 28 mars, navré de voir la guerre civile commencer sous l'œil de l'ennemi, et livrer, pour ainsi dire, à sa fantaisie le sort de la grande ville; il jugeait d'ailleurs, la bataille étant inévitable, qu'il fallait à tout prix éviter la lutte entre les citoyens et l'armée, se rappelant les haines profondes qu'avaient fait naître les journées de juin 1848. Pour lui, la question devait se décider entre les citoyens, et il venait pour prendre part au combat. Mais toutes les fautes avaient été commises, il était déjà trop tard.

En juillet 1871, il fut nommé adjoint au maire du seizième arrondissement, et deux mois après élu par le quartier de la Muette, membre du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine. En 1872, il fut nommé secrétaire du Conseil général; c'est dans cette session que sur son rapport le vœu sur l'instruction gratuite, obligatoire et laïque, fut voté; ce rapport a été reproduit par toute la presse républicaine.

En 1873, considérant le cléricalisme comme le trait d'union de tous les partis ennemis de la République, il commença ses conférences anti-cléricales; c'était devenu comme une spécialité. Les plus connues de ces conférences sont : *le Mysticisme*, *l'Hygiène de l'intelligence*, *Marie Alacoque*, *les Jésuites*, *Louise Lateau*, etc.; parmi les autres conférences du docteur Thulié on peut citer : *la Femme*, *les Banques populaires*, *les Associations ouvrières anglaises*, etc... Ce fut enfin le docteur Thulié qui fut choisi par le comité central pour faire, au cirque Myers, la conférence du centenaire de Voltaire; Victor Hugo faisait entendre sa grande parole à l'élite de l'intelligence, le docteur Thulié parlait au peuple.

En 1875, parut de lui une brochure de combat, *la Coalition cléricale*, qui fut répandue à plus de 200,000 exemplaires.

Réélu à la fin de 1874 par le quartier de la Muette, il fut porté pour la première fois à la Présidence du Conseil municipal.

En 1876, il posa sa candidature à la Chambre des députés dans le 15[e] arrondissement; il fut battu par M. Farcy.

Elu pour la troisième fois, en 1877, au Conseil municipal, il fut porté de nouveau à la Présidence. Ses connaissances spéciales des questions hospitalières le firent demander offi-

ciellement, à la mort de Michel Moring, par la majorité de ses collègues, pour la Direction générale de l'Assistance publique. M. Hérold, préfet de la Seine, combattit cette candidature sous le prétexte étrange que M. Thulié est docteur en médecine. L'honorable M. Quentin fut nommé.

Pour la troisième fois, M. Thulié fut élu président du Conseil municipal.

Un projet d'autonomie communale avait été élaboré et publié par une commission du Conseil municipal composée en majorité de conseillers qui l'avaient porté à la Présidence. Considérant l'autonomie communale comme devant ruiner l'unité nationale, il donna sa démission de président; il jugeait qu'il serait peu délicat de conserver les honorables fonctions qui lui avaient été confiées par ceux-là mêmes contre lesquels il allait combattre avec énergie.

A l'unanimité cette démission fut refusée; mais il la maintint par une lettre énergique et pleine d'un ardent patriotisme.

Au moment de la discussion du projet qui lui avait fait donner sa démission, il fit un ordre du jour dans lequel il demandait pour Paris, comme pour le reste du pays, toutes les libertés municipales compatibles avec l'unité nationale, mais par lequel il repoussait tous les articles qui organisaient l'autonomie de la commune; cet ordre du jour fut repoussé à deux voix de majorité.

Ses adversaires mêmes se plaisent à reconnaître que le docteur Thulié a été un président intelligent, ferme, impartial, et qui savait pousser à la rapide expédition des affaires.

En 1880, il a été nommé pour la quatrième fois conseiller municipal par le quartier de la Muette, contre son gré, car il considérait qu'il avait largement rempli son devoir en consacrant neuf années de sa vie aux absorbants travaux du Conseil, et qu'il était nécessaire, au point de vue démocratique, de ne pas éterniser les mêmes fonctions dans les mêmes mains. Ses électeurs triomphèrent de sa résistance. Dès la première séance une lutte s'établit entre les autonomistes et leurs adversaires républicains; ces derniers le choisirent pour candidat à la Présidence, et ce fut M. Sigismond Lacroix qui l'emporta à une voix de majorité; la droite s'abstint ou vota contre M. Thulié.

Il a fait partie de la commission d'enquête sur la préfecture de police avec MM. Schœlcher, Tirard, Tolain et Albert Liouville; il est membre du conseil de surveillance de l'assistance publique; sauf une année passée par lui dans la commission des finances, il a toujours fait partie de la commission de l'enseignement et de l'assistance publique, commission qu'il a présidée pendant six années. Le docteur Thulié s'est fait une spécialité de la question des enfants assistés, service sur lequel il a fait des rapports très importants.

Les entraînements de la vie politique n'ont pas empêché le docteur Thulié de s'intéresser aux progrès scientifiques. Il a été d'un grand secours au regretté Broca dans la fondation de l'institut anthropologique; aujourd'hui, il est vice-président de la société d'anthropologie.

La vie du docteur Thulié a été consacrée tout entière à la lutte pour l'établissement de la République et pour la défense de la libre-pensée. C'est dans les moments difficiles surtout qu'on l'a vu sur la brèche; comme tous les hommes désintéressés, il disparaît quand le danger n'existe plus.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant: Georges BONNOT.

3e volume. — N° 145. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

HENRI DE LACRETELLE



HENRI DE LACRETELLE

M. Henri de Lacretelle est connu dans le public comme député et comme littérateur. Député, il représente depuis dix ans à la Chambre le département de Saône-et-Loire ; et il s'est fait apprécier de ses collègues par les discours qu'il a prononcés en plusieurs circonstances, ainsi que par les services qu'il a rendus à la cause républicaine.

Romancier et poëte, il s'est fait depuis de longues années déjà une réputation auprès de la critique et du public lettré, réputation justement acquise par son talent.

Henri de Lacretelle porte du reste un nom illustre dans le monde des lettres. Il est le fils de l'historien de la Révolution, Charles de Lacretelle.

Sous l'empire, Henri de Lacretelle a été tenu éloigné de la vie publique. Les opinions républicaines qui l'avaient fait nommer en février 1848 membre de la Commission départementale de Saône-et-Loire l'empêchèrent d'entrer à l'Assemblée. Pendant cette période de sa vie, il publia plusieurs volumes, romans et poésies. Il voyagea aussi beaucoup en Italie, en Allemagne, en Algérie, en Egypte.

En juillet 1871, il fut élu le premier sur la liste républicaine du département de Saône-et-Loire. Réélu en 1876, H. de Lacretelle proteste contre le 16 Mai, signe le fameux manifeste des 363, et est renvoyé à la Chambre par les électeurs de la 2e circonscription de Mâcon qui lui donnent une forte majorité.

A l'Assemblée nationale, il fut un des fondateurs de l'*Union républicaine.* Aujourd'hui la place qu'il s'est faite à la Chambre lui a valu la confiance et l'estime de ses collègues de l'Union républicaine qui l'ont élu déjà deux fois membre du comité de direction du groupe. La Chambre vient de voter la loi sur l'instruction primaire, gratuite, obligatoire et laïque. C'est à Henri de Lacretelle que revient l'honneur d'avoir le premier posé cette question devant le Parlement, car il avait déposé une proposition semblable en 1871, quinze jours après sa nomination.

En 1876, il a aussi déposé une proposition de loi sur le rétablissement des tours, et il faut espérer que la Chambre actuelle la votera avant de se séparer.

Dans tous les scrutins importants on retrouve le nom de M. de Lacretelle avec ceux des membres de l'*Union* et de *l'Extrême gauche.* C'est ainsi qu'il a toujours voté l'amnistie plénière, le retour à Paris, le scrutin de liste.

En juin 1880, il a fait voter à la Chambre, après un excellent discours, une enquête sur l'élection bonapartiste de la Charente.

Récemment, lorsque l'on discutait la loi sur l'instruction primaire, M. de Lacretelle a présenté et défendu avec beaucoup de talent un amendement tendant à enseigner dans les écoles le principe de « l'immortalité de l'âme. » Il est en effet « spiritualiste ardent, parce qu'il est républicain convaincu, » comme il l'écrivait dans une lettre publique qui fit grand bruit.

Les titres littéraires de M. de Lacretelle sont nombreux. Il a publié des romans, des poésies, et des pièces de théâtre.

Trois volumes de poésies épuisés après plusieurs éditions : les *Cloches*, les *Nocturnes*, les *Nuits sans étoiles*, et les *Avant-Scènes*, qui contiennent trois grands drames en vers.

Il est l'auteur avec M. A. Decourcelle de *Fais ce que dois*, drame en vers représenté avec succès au Théâtre-Français, *aux grands applaudissements du public*, et à la grande *colère* de M. Empis, directeur.

M. de Lacretelle a publié en outre une vingtaine de romans qui ont paru dans les premiers journaux de Paris avant d'être réunis en volumes. Parmi les meilleurs il faut citer : *les Vendeurs du Temple, le Dernier roi, Frederick et Voltaire, l'Amant malgré lui, le Notaire de province, les Filles de Bohème, Monsignore.* Ces romans se recommandent par de grandes qualités d'imagination, d'analyse et de style.

En 1878, M. de Lacretelle a publié une grande étude, *Lamartine et ses amis*, qui a obtenu un immense succès et qui a été traduit jusqu'en Amérique. Ce livre qui est un hommage rendu par l'auteur au grand poète, offre un puissant intérêt et donne sur la vie et le caractère de Lamartine de très intéressants détails. C'était, du reste, à Henri de Lacretelle que revenait le soin d'écrire cet ouvrage. Il a en effet été honoré pendant trente ans de l'intimité de Lamartine et a collaboré activement à son journal le *Bien public*.

M. Henri de Lacretelle a en portefeuille des milliers de vers. De temps à autre, il en détache quelques strophes qu'il donne aux journaux et aux revues, et qui ne passent jamais inaperçues.

Pour indiquer une des manières de M. Henri de Lacretelle, nous publions *le Maudit*, écrit en 1871, dans toute l'ivresse de la colère, et qui a été imprimé dans toutes les feuilles républicaines de l'Est et du Midi. A présent que ceux qu'elles flagellent sont morts, ces strophes paraîtront peut-être dures, mais elles sont emportées dans un grand souffle, et restent au diapason juste de l'époque où elles ont paru, et à celui de l'histoire.

LE MAUDIT

Dans notre pays des Brumaires
Et des Décembres triomphants,
Pendant vingt ans, toutes les mères
Répéteront à leurs enfants :
— Si le pain manque sur la planche,
Si les foyers sont noirs et froids,
Si ma tête avant l'âge est blanche,
Maudissez Napoléon trois !

Si la plaine autrefois féconde,
Et que jaunissait la moisson,
S'étend stérile comme l'onde
Aussi loin que va l'horizon ;
Si les grands bois de la montagne
Sont tombés dans des jours d'effrois,
Si nos vins grisent l'Allemagne,
Maudissez Napoléon trois !

Si par les saisons périlleuses,
Tous ceux qui feraient des vieillards,
Moururent sous les mitrailleuses,
Dans la neige et dans les brouillards ;
Si l'on voit sur les cimetières
S'incliner des forêts de croix ;
Si vous n'avez plus vos frontières,
Maudissez Napoléon trois !

Si quelque jour on vous raconte
Qu'on vendit au son du tambour,
Sedan, la ville de la honte,
Et deux Vierges, Metz et Strasbourg;
Si l'on vous dit que des infâmes,
Prussiens, Saxons ou Bavarois,
Ont vomi dans le lit des femmes,
Maudissez Napoléon trois!

Si tout notre or, sorti de France,
Cet or amassé liards à liards,
Fait, emportant notre espérance,
Un long fleuve de cinq milliards:
Si de Paris, saint ossuaire,
La bombe a brisé les parois;
Si nous traînons tous un suaire,
Maudissez Napoléon trois!

Si malgré l'âge des sourires
Où tous les cœurs sont sans remords,
Vos maîtresses, pâles vampires,
N'ont pour vous que des baisers morts;
Si chantant la funèbre ronde,
Le glas sonne à tous les beffrois;
Si l'amour n'est plus de ce monde,
Maudissez Napoléon trois!

Ou plutôt la haine est trop belle,
Jetez cette ombre dans l'égout;
Prenez la faulx, prenez la pelle,
Pour venger Dieu, soyez debout!
Et soldats des saintes escrimes,
Contre les Césars et les rois,
N'ayez pour nommer tous les crimes,
Qu'un seul mot : Napoléon trois!

Et que sa race soit proscrite
Comme la race de Caïn;
Qu'elle mendie un plébiscite
Chez le Russe, ou chez le Germain;
Que la vague, aux élans contraires,
La brise sur tous les détroits;
Et que les loups appellent frères
Les fils de Napoléon trois!

Cormatin, février 1871.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince.

Le Gérant : Georges Bonnot.

3e volume. — No 146. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

ALBERT PÉTROT



ALBERT PÉTROT

Les récents procès politiques et diverses autres causes démocratiques ont, depuis quelque temps, mis en relief le nom d'Albert Pétrot, un de ceux qui, dans notre barreau incolore ou réactionnaire, ont le plus vivement affirmé les revendications républicaines.

Ses discours, ses conférences, ses publications ont aussi rendu d'assez importants services pour que nous dussions le faire figurer dans ces *Hommes d'aujourd'hui.*

D'ailleurs la biographie d'Albert Pétrot doit suivre naturellement celle que nous avons récemment publiée de son maître et de son ami Guillaume Maillard, ce grand honnête homme, comme l'appelait dernièrement un de nos confrères, ce gentilhomme républicain, oserions-nous dire, s'il n'y avait pas un antagonisme aussi absolu entre les deux mots. Il nous paraît, en effet, qu'il existe, indépendamment de la similitude des professions, quelque ressemblance au point de vue du caractère entre le jeune lutteur et le vieux combattant. Tous deux ont pour la liberté le même amour, tous deux la foi invincible dans les principes; tous deux, enfin, cette dignité qui inspire, sinon la sympathie, du moins le respect, même aux adversaires.

Il est un autre nom, sous le patronage moral duquel Albert Pétrot est entré dans la vie publique. Ce nom, c'est celui de l'éminent professeur Emile Acollas. Il a emprunté à ce profond penseur ses idées larges et généreuses au sujet de la réforme de nos lois civiles, et c'est dans Acollas qu'il a puisé notamment son admiration profonde pour l'œuvre législative de la Convention, et en particulier pour le *Code*, cette admirable ébauche qui laisse bien loin derrière elle la compilation si souvent inique et absurde auquel le premier des Napoléons était digne d'attacher son nom.

La famille d'Albert Pétrot est originaire de la Bourgogne, ce vaillant pays où chaque paysan possède, suspendu auprès des outils du vigneron, le fusil du patriote. En 1848, son oncle paternel fut procureur de la République à Semur, et dut sa révocation aux dénonciations mensongères du catholique Montalembert.

Lui-même vient d'être nommé par les résidents de la Côte-d'Or à Paris membre du conseil d'administration de leur *Société d'appui fraternel,* et il a été appelé par la confiance de ses collègues à la vice-présidence de ce conseil.

Né à Paris, au moment du règne absolu du second empire, son adolescence a eu le spectacle de cette prospérité factice à laquelle devait succéder si vite l'effroyable effondrement d'où la patrie s'est relevée libre, mais, hélas! sanglante et mutilée. Ces grandes et doulou-

reuses leçons se gravèrent profondément dans l'esprit déjà mûr d'Albert Pétrot, et lui inspirèrent dès lors, avec un amour profond pour la République, ce désir de liberté et de justice qui est encore la principale préoccupation de sa vie.

Après de brillantes études au lycée de Vanves et à Saint-Louis, il commença, dès son diplôme de bachelier, à s'occuper de littérature et de politique sans négliger toutefois ses études de droit qu'il termina en trois ans.

Le *Bien Public*, les *Droits de l'Homme*, où il révéla de réelles qualités de polémiste lui ouvrirent successivement leurs portes. Il collabora ensuite à plusieurs journaux de province, le *Progrès de l'Ain*, puis la *Fraternité* (de Besançon), vaillante feuille d'avant-garde dont les lecteurs se rappellent certainement les remarquables articles signés YY, et dont Albert Pétrot était l'auteur.

En 1877, il fonde et soutient de ses deniers pendant plus d'une année la revue la *Vérité*, organe des réformes juridiques, où il expose avec vigueur et talent les idées de M. Emile Acollas, son maître.

Puis il écrit à la *Vie littéraire*, et collabore activement à la revue judiciaire le *Palais*.

Entre-temps, il fait un certain nombre de brochures : *Les Conseillers municipaux de Paris* (F. Henry, 1875); *le Code de la Convention* (Chérié, 1877); *les Testaments* (Chérié, 1878); *Millière représentant du peuple* (Cinqualbre, 1879).

Le journal *la Lanterne* a publié de lui en août 1878 une étude de droit pénal : *Escroqueries et Escrocs*, qui obtint un grand succès.

Les *Études sur le Droit administratif*, qu'il a données en 1880 à la *Tribune de la Seine*, ont contribué encore à prouver que toutes les parties de notre législation devaient donner lieu à des réformes aussi nombreuses qu'importantes.

En 1879, lors de la lutte électorale qui eut lieu à Besançon, il soutint la candidature radicale de M. Charles Beauquier, ancien directeur de la *Fraternité*. Il fit pour cet excellent républicain une très vive campagne dans le *Publicateur*, et ses articles ne furent certainement pas étrangers au succès remporté le jour du scrutin.

C'est quelque temps après qu'Albert Pétrot fonda la *Libre-Pensée*.

Sans doute, il avait été frappé de l'importance de la question anti-cléricale. Il avait senti que les religions sont l'éternelle barrière contre laquelle viennent se briser toutes les tentatives faites en faveur de l'émancipation des hommes. Il savait que la tyrannie religieuse est aussi redoutable que la tyrannie politique, et que le roi ou l'empereur ne seront pas morts tant que restera debout le prêtre, leur vieux complice. A la ruine des religions est subordonné l'accomplissement des progrès de toute espèce, et ce serait peu d'ailleurs que d'avoir arraché l'homme à l'oppression des pouvoirs terrestres s'il devait encore courber le front devant un être chimérique. L'affranchissement absolu de l'humanité, voilà le but qui doit être constamment poursuivi.

Dans la *Libre-Pensée*, vinrent combattre à côté d'Albert Pétrot, MM. Clovis Hugues, Humbert, Lucipia, de Lanessan, Ch. Beauquier, Ad. Royannez, Gros-Kost, H. Vaudémont, Al. Tynsell, etc. Léo Seguin, l'auteur de la *Prochaine Guerre*, tombé si malheureusement en Tunisie sous le couteau d'un fanatique musulman, y publia une série d'articles pleins de bon sens et d'érudition sur l'*Histoire des religions*.

Depuis, Albert Pétrot a publié dans le *Citoyen*, d'Achille Secondigné, quelques articles semi-juridiques qui ont été très remarqués, notamment sur l'affaire Protot et sur les décrets du 29 mars.

Enfin, lorsque M. Ed. Benoît-Lévy, son confrère et son ami, voulut fonder un journal judiciaire quotidien, accessible à toutes les bourses, et où les idées progressistes sur la matière pussent se produire librement, il confia à Albert Pétrot les difficiles fonctions de secrétaire

de la rédaction et, nous n'en doutons pas, c'est à cette précieuse collaboration que ce journal le *Courrier des Tribunaux* doit une partie de son succès.

Le dernier congrès anti-clérical a considérablement mis en lumière la personnalité d'Albert Pétrot. Il y a soutenu comme rapporteur de la commission chargée d'étudier cette question, la liberté illimitée de réunion et d'association, sans exception pour les congrégations.

Les conclusions de M. Albert Pétrot furent appuyées devant le congrès par M. A.-S. Morin ; combattues par MM. Lepelletier et Jules Roche, elles ne furent pas adoptées. Nous ne pouvons que regretter cette décision qui nous paraît absolument contraire aux principes bien compris de la démocratie et du droit naturel. Car nous sommes de ceux qui estiment qu'un parti est d'autant plus fort qu'il respecte avec plus de constance les principes, même quand leur application semble servir ses ennemis. D'ailleurs, il est de toute évidence que la solution que nous préconisons avec M. Albert Pétrot est subordonnée à la séparation des Eglises et de l'Etat.

Républicain radical, M. Albert Pétrot est en même temps socialiste ; car il pense que la politique est bien peu de chose quand il y a des hommes qui n'ont pas de pain, et les visites qu'il a faites dans les prisons, par une des obligations de la carrière qu'il a embrassée, lui ont appris à connaître les misères humaines. Mais il ne se rattache à aucune des écoles socialistes existantes, car aucune d'elles ne lui semble allier à un caractère de justice théorique des conditions pratiques de réalisation.

En droit, comme en politique, il veut que l'on reprenne la tradition révolutionnaire et les principes de la Convention. Il est partisan de la Constitution de 1793 mise en rapport avec la marche des idées. Mais il se sépare de la grande assemblée révolutionnaire sur le principe d'unité politique; il est, au contraire, partisan du fédéralisme et de l'autonomie communale.

Au Palais, avec M. Maillard et deux ou trois autres, M. Albert Pétrot est presque le seul avocat appartenant au parti radical. Il est le défenseur désintéressé des accusés pour délits de presse et des démocrates que le gouvernement de la République traduit quelquefois encore devant les tribunaux au nom des lois de l'empire. Il a plaidé dernièrement pour Tito Zanardelli et Nabruzzi; pour M. Vésinier, directeur du *Juvénal;* pour le *Citoyen*, devant le tribunal de Rouen, etc.

Il répand partout les idées démocratiques dans des conférences où il fait preuve d'un remarquable talent de parole. A une époque où on commence à ne se payer plus guère que de raisons, il a de l'orateur la qualité maîtresse : une logique irréfutable.

Par son dévouement, par son activité mise au service d'une ardente conviction; par son mépris des basses convoitises et des préoccupations matérielles, M. Albert Pétrot nous semble mériter l'estime de tous les amis de la vraie République.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e volume. — N° 147. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

E. CAMESCASSE



ERNEST CAMESCASSE

Peu d'hommes publics ont provoqué la curiosité à un degré aussi vif que le nouveau Préfet de police. Succédant à M. Andrieux à qui sa lutte avec le conseil municipal de Paris avait suscité des inimitiés et des amitiés également ardentes, chargé de mettre fin à une situation qui ne pouvait se prolonger plus longtemps sans dommage pour des intérêts multiples, sollicité de toutes parts d'apporter un énergique remède à des scandales publics incessants, M Camescasse est devenu, depuis son entrée à la Préfecture, le point de mire des Parisiens. Il n'a point failli à leur impatience.

A peine avait-il pris, depuis 48 heures, possession de son poste que déjà les cloaques impurs du faubourg Montmartre et des boulevards extérieurs étaient nettoyés, que déjà les rapports amicaux étaient renoués avec la représentation municipale, que déjà la Préfecture de police avait repris son train normal avec une allure à la fois sage et vigoureuse, propre à inspirer confiance à la population.

Promptitude dans la décision et prudence dans l'exécution, telles sont les qualités que le nouveau Préfet de police a immédiatement montrées. Elles sont le fond même de son caractère : on pourrait presque dire qu'elles se reflètent dans sa personne physique.

Grand, vigoureux, le teint brun et le visage encadré d'une barbe noire, drue et frisée, que sillonnent quelques fils blancs, le Préfet de police a le masque d'un homme résolu. Approchez-le de plus près : vous serez surpris de la vivacité en même temps que de la douceur de ses yeux bleus qui ne perdent rien de leur expression derrière le lorgnon qui les voile. La bouche fine, close par des lèvres minces relevées aux commissures, dénote à la fois la fermeté de l'esprit et une tendance à la raillerie bienveillante. L'ensemble respire la franchise et cette cordialité un peu brusque, familière aux braves gens. Dans le monde, M. Camescasse passe pour un causeur brillant, prompt à lancer le trait, non moins prompt à la riposte, courtois et incisif, trouvant le mot rapide qui lance l'idée.

Mais ce ne sont là que les côtés extérieurs d'une nature bien douée et mieux faite pour les luttes oratoires et les travaux du cabinet que pour ces jeux mondains où se plaisent les esprits superficiels.

M. Camescasse est le fils de ses œuvres. Il eût pu, comme tant d'autres, profiter très légitimement des éléments de succès que sa naissance mettait à sa disposition. Enfant quelque peu volontaire, il a préféré ne point vivre sur l'héritage paternel. Ce n'est pas de lui qu'on dira jamais qu'il s'est donné simplement la peine de naître. Tout au contraire, il a renoncé aux avantages de sa naissance, préférant au calme d'une vie toute tracée d'avance, les luttes rudes mais saines d'une carrière librement parcourue.

M. Ernest Camescasse est né à Brest en 1838. Son père était alors substitut à Quimper. Il fit ses études dans les villes où son père occupa successivement des postes élevés dans la magistrature, notamment à Limoges, à Toulouse et à Rennes.

A l'âge de 21 ans, M. Camescasse, après de brillantes études à la Faculté de droit de Paris, était reçu docteur et se faisait inscrire au barreau. Il eût pu dès lors obtenir immédiatement une situation au parquet de la Seine. Mais le jeune avocat était animé d'un esprit libéral qui s'accommodait mal des contraintes imposées par le pouvoir d'alors.

Ardemment épris de l'idéal républicain, il rejetait loin de lui la pensée de servir un gouvernement qui avait mis à la chaîne les libertés publiques.

Il plaida, et vécut de ses plaidoiries : débuts pénibles, efforts laborieux, mais où l'homme

acquiert un vif sentiment de sa responsabilité, parce que, s'il ne relève que de soi, il est jugé par tous.

M. Camescasse s'acquit rapidement une situation enviable au Palais. Il faisait partie de cette phalange de jeunes avocats, tous républicains, tous animés contre l'Empire d'une aversion qui n'avait d'égal que leur amour des libertés publiques, et qui la plupart sont arrivés aux plus hautes fonctions de la République. En 1863 et surtout en 1869 il soutint la candidature de M. Thiers et spontanément la défendit par ses paroles et ses écrits. Les évènements se chargèrent de donner un aliment à cette activité qui ne demandait qu'à se débarrasser des plis de la toge.

Nommé au 4 septembre préfet du Finistère, M. Camescasse pendant toute la durée de la défense nationale remua les populations bretonnes, les arma et leur imprima cet élan patriotique que les circonstances ne permirent pas d'utiliser. Après l'armistice, M. Thiers appela le jeune préfet au poste de Blois, situation difficile dans un pays que l'invasion venait de saccager et où une partie des habitants ressentait ces ardeurs inquiètes, mal définies et souvent terribles, qui succèdent aux calamités publiques. M. Camescasse sut calmer les esprits. Grâce à son tact, grâce à une absolue loyauté, il rétablit l'union et sut propager l'amour des institutions républicaines dans une région où l'ancienne monarchie avait laissé tant de souvenirs.

Envoyé plus tard à Bourges, M. Camescasse avait commencé à faire sentir les bienfaits d'une administration bienveillante autant que ferme, lorsque survint le 24 mai. M. Camescasse donna sa démission et, confiant dans le bon sens public qui finit toujours par triompher en France, il attendit.

Les Parisiens ont quelque peu oublié cette époque sur laquelle les évènements ont passé. Rappelons que la période qui s'étend du 24 mai 1874 au 16 mai 1877 fut divisée en deux phases. L'une absolument réactionnaire jusqu'au 15 juillet 1875, date du vote des lois constitutionnelles, l'autre mitigée d'un libéralisme que les honnêtes gens croyaient sincère, c'est alors que le maréchal de Mac-Mahon, après les élections législatives, choisit M. Ricard pour ministre de l'intérieur avec M. de Marcère pour sous-secrétaire d'Etat. Ce dernier proposa plusieurs fois au Maréchal de replacer M. Camescasse qui était demandé comme préfet par plusieurs départements, mais le Maréchal refusait avec une obstination qui était un hommage et un titre de plus aux yeux des députés républicains. M. de Marcère, successeur de M. Ricard, ne perdit pas de vue M. Camescasse et une occasion fortuite s'offrit à lui de le nommer, en donnant à cette nomination son véritable caractère. M. Buffet, candidat malheureux aux élections législatives, rejeté avec une sorte de dégoût dans quatre circonscriptions, même dans les Vosges, son pays natal, venait d'être nommé sénateur inamovible. Immédiatement et en manière de riposte, M. de Marcère soumit à la signature du Maréchal, un décret nommant M. Camescasse préfet de la Haute-Savoie. Ce même décret comprenait trois autres nominations préfectorales que le duc de Magenta dut agréer avec non moins de déplaisir.

Dans la Haute-Savoie M. Camescasse se fit aimer des populations et son nom resta dans ce pays entouré d'un prestige que les préfets acquièrent rarement. Il est demeuré le préfet par excellence et les Savoyards, gens pratiques autant qu'affectueux, ne se lassent pas d'écrire à M. Camescasse toutes les fois que leurs petits intérêts l'exigent. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que leurs requêtes sont toujours très bien accueillies. Ils le savent bien d'ailleurs et ils usent de cette bienveillance qui ne leur fait jamais défaut.

Après les expériences variées auxquelles se livra l'oligarchie qui gouvernait la France, après la lutte du 16 mai où, secrétaire du Comité des 363, M. Camescasse montra ce qu'il y avait de vigueur et de ressources dans son esprit, la France reprit possession d'elle-même et l'ancienne administration républicaine fut rappelée.

Le département du Pas-de-Calais fut confié à M. Camescasse. La tâche était difficile. Avec trois ou quatre autres départements, le Pas-de-Calais était alors un foyer de bonapartisme. D'un autre côté le parti républicain présentait dans cette contrée de regrettables divisions. Le nouveau préfet dut déployer toutes les ressources de son esprit pour rallier à la République les populations rurales qu'il séduisit par sa bonne humeur et la simplicité de son accueil. Il conquit les maires de campagne par ces qualités personnelles qui, en France, jouent toujours un grand rôle. Le paysan comme l'ouvrier est sensible à ces façons cordiales qui lui font aimer l'administrateur et lui inspirent confiance en lui.

M. Camescasse était depuis deux ans à Arras lorsque le gouvernement l'appela aux hautes fonctions de directeur de l'administration départementale et communale au Ministère de l'intérieur. En même temps il fut nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire.

Ceux qui l'ont vu à l'œuvre ont été étonnés de la rapidité avec laquelle il s'assimila les multiples connaissances qu'exige ce service. La direction départementale, outre qu'elle impose à celui qui en est chargé, un travail incessant, l'oblige à se familiariser avec mille détails que les préfets ignorent trop souvent. A cette faculté d'assimilation qu'il possède à un degré exceptionnel, M. Camescasse sut joindre ce goût du progrès, cette ouverture aux idées du dehors qui impriment aux services publics une allure nouvelle et les sortent des sentiers de la routine.

C'est surtout au conseil d'Etat qu'il sut mettre dans leur pleine lumière ces qualités. L'espace nous manque pour indiquer toutes les questions dans lesquelles il sut faire prévaloir cet esprit de progrès qui s'inspire des principes libéraux et les traduit en réformes. Les intérêts privés sont à la fois mieux défendus, et les intérêts publics plus efficacement protégés.

Au service de ces idées, M. Camescasse mit une parole ardente, précise, colorée, portant la lumière dans les esprits et forçant les convictions souvent les plus anciennes.

C'est à ce poste, que le gouvernement est venu l'enlever pour lui imposer la charge assurément très lourde, mais digne de lui, qu'il remplit depuis peu de jours.

Les diverses allocutions prononcées par le Préfet de police aux services relevant de son administration ont montré que M. Camescasse entendait apporter ces mêmes idées de libéralisme et de progrès dans ses nouvelles fonctions. Il s'avancera prudemment, mais résolûment. Il communiquera à ses collaborateurs de tous ordres cette activité qui est le fond de sa nature, il leur communiquera aussi, nous en sommes assurés, cet esprit de courtoisie et de bienveillance que le peuple de Paris estime par-dessus tout.

Enfin et c'est là ce qu'il faut dire bien haut, notre ville doit savoir qu'elle a devant elle un homme de cœur, honnête dans toute l'acception élevée qu'on donnait à ce mot naguère : esprit distingué et caractère ouvert, ferme sans violence, hardi sans précipitation. Comme il l'a dit lui-même aux officiers de la garde républicaine en les recevant le 27 juin, il ne demandera à aucun de ses collaborateurs rien qui puisse froisser de bons citoyens et de loyaux serviteurs et nous serions bien surpris que, dans cette grande ville de Paris, il ne conquît pas bientôt les sympathies durables de tous les braves gens dévoués aux institutions républicaines.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e volume. — N° 148. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

EDGAR MONTEIL



EDGAR MONTEIL

Charles-François-Louis-Edgar Monteil est né à Vire (Calvados), le 26 janvier 1845 où son père exerçait la profession d'avocat, puis de magistrat. Destitué et poursuivi au Coup d'Etat de décembre, le père de Monteil vint à Paris et ce fut au lycée Bonaparte, que Edgar Monteil commença des études qu'il poursuivit plus tard à Lyon et à Saint-Etienne.

Revenu à Paris pour y faire son droit, Edgar Monteil se trouva bientôt lancé dans le mouvement politique et littéraire pour lequel on pourrait dire qu'il était fait, car il avait collaboré à des journaux de province dès l'âge de seize ans.

A Paris, il publia l'*Etudiant* avec des camarades d'école, et collabora à diverses petites feuilles du quartier Latin.

Peu à peu il devait étendre le champ de ses productions. Très travailleur, n'allant pas au café, d'une nature excessivement active, Monteil se plaît à déclarer que, depuis son âge d'homme, il a donné à l'étude dix mois de chaque année à huit heures par jour en moyenne.

Il publia succesivement *les Dernières Tavernes de la Bohème*, des *poésies*, *la Riette*, dans le *Siècle*. Ce roman ouvrait l'œuvre anticléricale de Monteil. Dès cette époque, il étudiait les philosophies antiques, les livres sacrés, les livres liturgiques, sans arrêter ses publications littéraires. Il publia *le Joli marquis de Vernange*, dans le *Globe*, *la Louve de Martinville* dans la *Liberté*, et une brochure, qui fut saisie chez l'imprimeur, le *Veto sur le Ruy-Blas* de Victor Hugo. Il quitta Paris, pour rédiger le *Progrès de Rouen*, revint à Paris en 1869, entra à la rédaction du *Rappel*, et prit une part active aux élections dans le 6e arrondissement.

Il se lança avec ardeur dans la lutte anti plébiscitaire. Comprenant quel rôle joue dans la vie la parole vivante, il avait pris des leçons de diction du tragédien Beauvallet, leçons de diction dont les profits se sont peut-être un peu perdus dans un long séjour à l'étranger. Orateur et président du club du Pré-aux-Clercs, il fut élu membre de la commission des votes antiplebiscitaires pour le 6e arrondissement, commission qui eut pour président Edouard Lockroy.

Après le plébiscite, Edgar Monteil, malade de la poitrine, se retira en Dauphiné, dans sa famille. Il revint a Paris aussitôt qu'il connut la déclaration de guerre, s'engagea dans le 84e bataillon, fut nommé délégué de sa compagnie (rue de Seine) et, après avoir fait proposer le commandement du bataillon à Gustave Flourens, son ami et son collègue au *Rappel*, il prit part à l'élection de M. Bixio.

Il contribua fortement à la chute de l'empire, et a même fait tirer à 25 exemplaires une brochure intitulée : la *Journée d'Edgar Monteil, le 4 septembre* 1870. Le décret de convocation des électeurs ayant paru, il quitta Paris pour aller poser sa candidature dans le Calvados, et la remise successive des élections lui ayant fait perdre toute chance de réussite, il se rendit à la délégation du gouvernement, fut pris d'une rechute de fluxion de poitrine, et resta quelque temps à Tours, ne voyant que ses amis Gambetta, Naquet, Laurier, Ranc et Cazot.

Revenu à Paris, il assista en spectateur au mouvement communal jusqu'au moment où les injures de l'Assembée de Bordeaux à la ville de Paris furent connues, jusqu'au jour où les fédérés revinrent du plateau de Courbevoie en criant qu'ils venaient de se battre contre les zouaves du pape. Comme il se déclare prêt à le refaire chaque fois que les cléricaux se lèveront contre la République, Monteil prit immédiatement les armes, et il était quelques jours après lieutenant d'état-major de la Place de Paris, et bientôt, lorsque la Place fut transportée à l'école militaire, et que le commandant Servat passa chef d'état-major du général Bergeret, Monteil devint secrétaire général de la place de Paris, et ce fut par ses mains que passèrent tous les mouvements de troupes qui s'opérèrent sous la Commune ; il signa, concurremment avec le colonel Henry et le commandant Grandin, tous les ordres de guerre.

Dans les quatre derniers jours de la lutte, la Place ayant été réunie à la Délégation de la guerre, Monteil se trouva, *ipso facto*, secrétaire général de la Délégation, avec Delescluze, qui était depuis longtemps son ami.

Arrêté le 23 mai au *Rappel*, où il était venu prendre part à la rédaction du dernier numéro paru sous la Commune, Monteil fut conidut avec Barbieux, Balitout, Lemay et une vingtaine de typographes, à la place Vendôme, puis, le lendemain, à Versailles. Il ne s'était pas couché depuis plus de six semaines que (malgré bien des avertissements et des prières) il restait dans la lutte, ne voulant pas séparer son sort de ceux avec lesquels il s'était engagé, quels que fussent les erreurs et les crimes d'une partie des hommes qui servaient sous le drapeau rouge, il tomba malade après les fameuses nuits de Satory justement appelées « les nuits des fusillades », et traîna d'hôpitaux en prisons pendant plus de 5 mois que dura sa détention préventive. Le 5e conseil de guerre le condamna en un an de prison qu'il fit à Beauvais.

Redevenu libre en 1872, Monteil rentra au *Rappel* et il publia coup sur coup : *l'An 89 de la République, Sous le confessionnal*, le *Régime du Goupillon*, le *Clérialisme et les rois bourbons*, et enfin l'*Histoire d'un frère ignorantin*. Ce dernier livre fut poursuivi avec une âpreté extrême par les frères des Écoles chrétiennes, et Monteil fut condamné, par la 7e chambre, au maximum, pour diffamation de l'*Institut* des frères de la doctrine chrétienne à un an de prison, 2,000 francs d'amende, 10,000 francs de dommages-intérêts, deux ans de contrainte par corps, et les frais. Monteil ne pouvant payer, cela lui faisait au moins deux ans de prison ; il en sortait, et sa santé chancelante, sa nature surmenée par le travail, ne lui permettaient pas d'affronter le contact des voleurs, dont le 24 Mai promettait de le gratifier au bout de sa première année à Sainte-Pélagie.

Edgar Monteil passa en Belgique. Il devint correspondant du *National* où il demeura jusqu'à la mort de M. Rousset ; d'Allemagne, il envoya plus tard au *Bien public* des lettres qui agacèrent fortement le 16 Mai et ne laissèrent pas d'intriguer le duc Decazes ; il collabora encore à plusieurs journaux ou revues françaises ou belges et parcourut une partie de l'Europe.

En exil, Monteil publia, le *Mariage d'Hélène*, le *Congrès de Bruxelles*, étude sur le droit de la guerre, et son *Catéchisme du libre-penseur* qui lui a valu des articles très élogieux dans la presse européenne et qui a été l'objet de traductions anglaises et allemandes.

Rentré en France en février 1879, Monteil publia *M. Gérin*, et le *Mariage de mademoiselle Marthe*, et chez Charpentier, le *Rhin allemand*, sur lequel la presse allemande tout entière se jeta avec une fureur et une colère indicibles. Il publia encore *Ant. Margueron*, *H.* et *Grey Madame de Féronni* (ce dernier vient de paraître), trois volumes qui se font suite,

romans politiques dans lesquels apparaît plus que jamais la haine de l'auteur pour le clergé, sa haine des hautes classes et son grand amour pour le peuple. *Cornebois* qui a paru dans la *République française* vient d'obtenir un grand succès; d'autres feuilletons suivront.

Mais ces œuvres purement littéraires n'arrêtent pas les autres travaux de Monteil; il a donné un livre d'histoire et de politique, chez Fischbacher, les *Couches sociales*, et il annonce son livre premier de l'*Histoire démocratique des Français* à laquelle il travaille depuis douze ans; il est rédacteur de la *République française*, du *XIX*e *Siècle*, de *la Nouvelle Revue* et il y a bien peu de feuilles où il ne place des articles.

M. Edgar Monteil a été élu, en 1881, membre du conseil municipal de Paris par 1,215 voix pour le quartier du Petit-Montrouge. « Je sais bien, nous a-t-il dit, ce que je ferai comme politique au sein du conseil, mais j'ignore si je serai un bon administrateur. Si je rends des services, je ferai mes trois ans, si je constate que je me suis trompé sur mes aptitudes, je prierai mes électeurs de me remplacer sans attendre le terme de mon mandat. »

Edgar Monteil est le plus farouche de nos anti-cléricaux. Il a des haines terribles. Il ne pardonne jamais quand on l'attaque. Il a juré d'en finir avec le clergé et il est bien capable de tenir parole.

« Je n'ai, dit-il, qu'une œuvre politique à faire. Je la ferai. Je me suis juré de détruire les congrégations, de reprendre leurs biens, d'attribuer les biens du clergé aux communes. J'y arriverai. Quand j'en serai là, j'aurai fait mon œuvre. Je me démettrai de tout mandat électif. »

Les idées de Monteil relatives au clergé, il vient de les publier dans un placard intitulé *le Programme de* 1881.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e volume. — No 149. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

JUSTIN LABUZE



JUSTIN LABUZE

Une des physionomies les plus sympathiques de la Chambre. Un nouveau, un jeune : trente-cinq ans à peine. Il y avait beaucoup de médecins dans la Chambre qui vient de finir. Labuze est un de ceux qui sont entrés dans la vie publique avec une réputation de praticien et pour lesquels la politique est moins une carrière qu'un mandat. Le contraire est souvent vrai pour les médecins députés.

Aux jours douloureux de l'année terrible, Labuze fut soldat. Il avait le choix, comme interne des hôpitaux de Paris, entre le service des hôpitaux militaires et le service des forts. Il choisit le service des forts. Il eut la direction de l'ambulance du fort de la Double-Couronne à Saint-Denis et fut plusieurs fois porté à l'ordre du jour. Enfin, dans une de ces retraites que l'armée de Paris subit avec tant d'héroïsme, il conquit, en exposant sa vie, la croix de la Légion d'honneur.

*
* *

Labuze (Justin) est né le 26 janvier 1847, dans un petit bourg limousin. Comme Voltaire, comme F. V. Raspail, comme bien d'autres, il reçut l'instruction de mains cléricales. Cela se voit à l'ardeur qu'il a mise à combattre la liberté de l'empoisonnement. Il fit ses études médicales à Paris. Labuze faisait partie, en 1868 et en 1869, de ces groupes d'étudiants qui avaient la haine de l'empire et qui le montraient si uien. Il était interne des hôpitaux de Paris quand la guerre de 1870 fut déclarée. Je viens de rappeler de quelle façon il se conduisit.

M. Labuze retourna dans le Limousin après la guerre et il exerça avec succès sa profession à Bellac. En peu de temps, il conquit une situation dans le parti républicain. Son activité, son zèle infatigable aidèrent à la défaite de la réaction dans un arrondissement où elle avait trop longtemps triomphé. En 1876, la candidature fut offerte à M. Labuze ; il la

refusa. Au 14 octobre 1877, il la refusa encore. Ce n'est qu'après l'invalidation du candidat bonapartiste qui avait été élu sous le coup de la pression officielle que l'ex-major de l'armée de Paris se présenta aux suffrages des électeurs. Il fut élu par 8.600 voix.

*
* *

A la Chambre, Labuze ne tarda pas à se faire une place au premier plan par son activité persévérante. Il devint le secrétaire du groupe de l'Union républicaine et fit partie de nombreuses commissions, — et non des moins importantes.

Le nom de Labuze est attaché à un grand nombre de propositions de loi inspirées par un vif sentiment des nécessités d'un gouvernement démocratique et républicain. La plupart de ces propositions sont, en outre, destinées à abattre le cléricalisme. Citons, au courant de la plume :

Le service militaire des séminaristes.
La réforme de la comptabilité des fabriques des églises.
L'enseignement obligatoire de l'hygiène dans les écoles.

M. Labuze a été le rapporteur de la loi qui a institué l'enseignement de l'agriculture dans les écoles.

Il a également été le rapporteur de la loi qui tendait à assurer d'une manière plus démocratique le recrutement des officiers, en supprimant l'école de Saint-Cyr et en la remplaçant par des écoles de sous-officiers.

M. Labuze a pris une grande part aux travaux des commissions qui se sont occupées du régime général des chemins de fer et de l'organisation municipale. Dans le sein de cette dernière commission, M. Labuze a fait prévaloir le principe de l'égalité, en faisant disparaître l'intervention des plus imposés dans la gestion des affaires de la commune. Ceci m'amène tout naturellement à dire que le député de Bellac est un passionné d'égalité et de droit commun.

A la tribune, Labuze s'exprime avec correction et non sans charme. Il a les qualités d'un orateur sans avoir les défauts d'un avocat. Son unique faiblesse est de faire des mots. La réputation de feu Tillancourt empêche Labuze de dormir. Il fait des mots partout, dans les couloirs, à la buvette, dans le sein des commissions, à la tribune même. Voilez-vous la face, grands parlementaires qui versez l'ennui et le sommeil sur la Chambre!

*
* *

Maire de Bellac et vice-président du conseil général de la Haute-Vienne, Labuze a rendu de grands services à la République dans plus d'un ordre d'idées; mais ce qui l'a rendu cé-

lèbre et plus que célèbre, populaire, il faut bien le dire, c'est l'obstination si louable qu'il a mise à réclamer la suppression des dispenses du service militaire dont jouissent les séminaristes.

— Sac au dos! leur a-t-il dit.

Et, se ressouvenant de ses fonctions au régiment, Labuze a déclaré bons pour le service les jeunes gens que l'Eglise enrôle dans ses armées pour le service de Rome, — et de la France, s'il en reste.

Le pays qui comprend que le service obligatoire doit l'être pour tous les Français a donné raison à Labuze, et ce n'est vraiment pas la faute de celui-ci si la loi en question n'est pas encore entrée dans le domaine des faits accomplis.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e volume. — No 150. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

DELABROUSSE



DELABROUSSE

M. Lucien Delabrousse est Alsacien. Il est né à Benfeld dans le département du Bas-Rhin, en 1846. Son grand-père, officier des armées du Rhin et d'Italie, n'a point servi le premier empire, et n'a repris son épée qu'au moment des invasions de 1814 et de 1815. Son père, qui était notaire à Benfeld, a été un de ceux auxquels le Comité central du Bas-Rhin s'est adressé, après la Révolution de février, pour leur demander de répandre autour d'eux les idées républicaines, et a été persécuté par les agents du Deux-Décembre. C'est dire que Lucien Delabrousse a appris à juger à sa valeur, dès son jeune âge, le gouvernement qui s'était imposé à la France à l'aide du parjure et du meurtre, et dont le premier acte avait été le confiscation des libertés publiques. Il a fait ses études classiques au lycée de Strasbourg. Il a été lauréat de la Faculté de droit de cette ville. Dès cette époque, il s'occupait avec ardeur des choses de la politique, et ses camarades de l'école de droit l'avaient surnommé *le libéral.* Inscrit au barreau de Strasbourg en 1869, il est devenu le secrétaire de M. Maurice Engelhard, alors bâtonnier des avocats, aujourd'hui président du Conseil municipal de Paris. Il a été membre du Comité démocratique en 1869, et du Comité anti-plébiscitaire, en 1870. Il est l'auteur d'une adresse à l'armée qui a déterminé une grande partie de la garnison de Strasbourg à voter contre le plébiscite. Il a signé , avec son ami M. Louis Durr, la lettre par laquelle les démocrates strasbourgeois ont demandé à M. Laboulaye, leur candidat de 1866, qui venait de faire acte d'adhésion à l'empire, de rendre l'encrier en argent qui lui avait été offert par les électeurs de Strasbourg en souvenir de cette campagne électorale. En même temps il combattait l'Empire dans le *Réveil*, de Ch. Delescluze, et dans l'*Electeur souverain,* petite feuille hebdomadaire créée depuis peu à Mulhouse par M. Kestner, M. Scheurer-Kestner, aujourd'hui sénateur, et plusieurs de leurs amis.

*
* *

Le jour de la bataille de Frœschwiller, Lucien Delabrousse était au chevet de sa mère malade, et c'est à Benfeld que l'a surpris l'invasion allemande. Dès qu'il connut la Révolution du 4 septembre, il franchit les avant-postes ennemis et alla par la montagne, rejoindre à Schlestadt son ami Engelhard, que le gouvernement de la Défense nationale avait nommé maire de Strasbourg, et à qui Edmond Valentin, avant de partir pour sa périlleuse expédition, avait donné la délégation de préfet du Bas-Rhin, avec mission d'administrer la portion du département qui n'était pas occupée encore par l'armée allemande. Il est resté jusqu'après la capitulation de Strasbourg dans cette petite place forte que l'ennemi songeait déjà à investir. Il a aidé M. Engelhard à organiser la défense, a rédigé sur papier pelure les dépêches chiffrées qu'on envoyait aux défenseurs de Strasbourg, dirigé le service des renseignements et, entre-temps, transmis, à l'aide des *Affiches*, transformées en journal républicain, les nouvelles de France aux habitants du Bas-Rhin. Il a travaillé ainsi nuit et jour. Le jour, le canon grondait sans interruption, la nuit, on avait sous les yeux le spectacle de Strasbourg en flammes!

Après avoir rendu compte de sa mission à la délégation de Tours, M. Engelhard fut nommé préfet de Maine-et-Loire, et Lucien Delabrousse conseiller de préfecture du même département. Il avait lutté contre l'ennemi en Alsace, il lui fallut combattre en Anjou la réaction cléricale et monarchique. Déjà l'invasion allemande s'avançait vers les départements de l'Ouest. Nommé capitaine des mobilisés de Maine-et-Loire, Lucien Delabrousse rejoignit le corps du général Cléret-Langavau, à l'aile droite de l'armée de Chanzy. Il était à Morannes, aux avant-postes, quand la nouvelle de l'armistice arriva, et c'est lui qui la notifia au commandant ennemi par l'envoi d'un parlementaire. Il déploya une grande énergie pour la défense. Il n'hésita pas à mettre en réquisition les habitants du pays pour les faire travailler aux retranchements de la route de Sablé. Un dimanche, à l'heure de la messe, il plaça deux factionnaires à la porte de l'église et fit diriger tous les hommes valides qui allaient faire leurs dévotions vers l'endroit où l'on élevait des fortifications et où se trouvaient des pelles et des pioches en grand nombre. Les cléricaux le vouèrent pour ce fait à l'exécration publique, mais le retranchement fut achevé en peu d'heures, et l'ennemi, tenu en respect, ne tenta pas d'attaque de ce côté.

*
* *

Après les élections du 8 février 1871, Lucien Delabrousse comprit que les républicains avaient autre chose à faire que de servir un gouvernement qui était le jouet de la réaction et qui s'apprêtait à bombarder Paris. Il donna sa démission de conseiller de préfecture de Maine-et-Loire et alla à Tours prendre la direction du *Républicain* auquel la retraite des Allemands avait permis de reparaître. Préoccupé d'arrêter cette horrible guerre civile, dont les suites pouvaient être si fatales à la République, il s'exprima ainsi dans le premier numéro du journal :

« Il est du devoir de ceux qui aiment la France et la République de se jeter résolûment dans la lutte pour tâcher d'arrêter l'effusion du sang français.

« ..... Nous prêcherons la conciliation ; nous ferons tous nos efforts pour la rendre durable, mais nous voulons la conciliation sur les bases de la reconnaissance formelle de la République et des droits de Paris.

« Si les efforts de nos amis et les nôtres devaient échouer contre la fatale obstination et le coupable aveuglement de l'Assemblée et du gouvernement de Versailles, il nous resterait du moins la consolation d'avoir tout fait pour arrêter la guerre civile et d'avoir agi en bons et loyaux citoyens. »

*
* *

Au commencement de 1872, Lucien Delabrousse arriva à Paris. Il devint collaborateur du *Progrès du Nord*. Tous les soirs, pendant plusieurs années, le train de Lille a emporté les articles politiques qu'il adressait à ce journal. Il y a défendu la République contre les entreprises des hommes de l'ordre moral, et les principes démocratiques menacés par la faiblesse d'un certain nombre de républicains et la politique équivoque du gouvernement de M. Thiers. En même temps il prenait la parole dans les réunions du VI[e] arrondissement, pour la candidature de M. Barodet qui signifiait tout à la fois République et revendication des franchises municipales. En 1874 la presse départementale se forma en syndicat pour défendre les intérêts moraux et matériels des journaux. Elle choisit M. Massicault comme président et Delabrousse comme secrétaire.

Cependant l'Assemblée de Versailles avait consenti à se dissoudre, la constitution était entrée en vigueur, et les deux Chambres qu'elle instituait s'étaient réunies à Versailles. Le moment semblait venu de prendre une grande mesure de clémence. Un comité se forma à Paris pour réclamer l'amnistie. Delabrousse en fut, ainsi que plusieurs de ses amis, MM. Robinet, Labarthe, Poulet, etc., et M. Harant pour lors président du Conseil municipal de Paris. La pétition à la Chambre, rédigée par Delabrousse, revint au bout de quelques jours, couverte de plus de cent mille signatures recueillies pour la plupart dans les départements.

Quelque temps après Delabrousse entra dans la rédaction du *Peuple*, dont M. Charles Floquet, député de Paris, était le directeur, et, le 16 mai étant survenu, il combattit dans les colonnes du *Bien public* le gouvernement qui s'était mis en insurrection avec le pays. Il publia à cette époque, dans la *Revue politique et littéraire*, plusieurs études historiques auxquelles les évènements donnaient un intérêt d'actualité, et qui furent remarquées : la *Propagande cléricale*, le *Pouvoir personnel*, la *Candidature officielle*, les *Pouvoirs du maréchal*, la *Responsabilité criminelle des ministres*. Il avait déjà donné à la *Réforme économique* des travaux d'un autre genre : la *Statistique de la déportation*, du *Développement des associations coopératives en Allemagne*, *Statistique comparée de l'instruction populaire*, le *Budget des cultes depuis la Révolution*. Il fit paraître dans la Revue *la Réforme* une étude historique et critique sur l'*organisation judiciaire en France*, un travail sur *Jules Favre*, considéré comme avocat et orateur politique, et dans la *Revue alsacienne* une étude sur *Edmond Valentin*, le héros de Strasbourg.

Delabrousse était entré au *Siècle* au mois de novembre de l'année 1877 ; il fait partie depuis ce moment de la rédaction de ce journal où il traite des questions de politique et de législation. Il a été envoyé, le 2 mars 1879, au Conseil municipal de Paris, par 2,261 suffrages, en remplacement de

M. Hérisson, élu député. Aux élections générales du 9 janvier dernier, il a été réélu par 2,855 voix, après une lutte ardente contre la coalition monarchique qui avait pour candidat M. le comte Arthur de Rougé. Ses collègues l'ont nommé deux fois secrétaire du Conseil, en août 1879 et en mai 1881. Membre de la commission du budget, Delabrousse a été chargé l'année dernière de rédiger le rapport sur le budget de l'enseignement qui s'élève à 19 millions. « S'il est vrai, disait-il à la fin de ce travail, « que rien n'égale l'éloquence des chiffres, nous pouvons présenter avec confiance ces chiffres aux élec- « teurs parisiens, et les donner comme le premier article du testament politique et administratif du « troisième Conseil municipal élu. Il nous suffira de les invoquer pour faire justice des attaques « dirigées contre nous par le parti de la « liberté des pères de famille » qui est tout autant l'ennemi « de l'instruction que l'ennemi de la République. »

* * *

Dans la discussion de ce budget, Delabrousse a demandé à M. le Préfet de la Seine de terminer, dans le plus bref délai, la sécularisation du personnel enseignant de Paris. C'est en s'inspirant des mêmes idées qu'il a défendu, au commencement de cette année, les conclusions de son rapport tendant à la reprise par la ville de Paris des immeubles communaux de la rue Oudinot et de la rue du Bac, occupés par des congrégations religieuses, et dont la valeur est d'environ huit millions. Il a présenté d'autres rapports encore, sur la main-morte religieuse ainsi que sur le legs de près de 1,500,000 fr. qu'un généreux testateur, M. Rampal, a fait à la ville de Paris pour être employé en prêts aux associations ouvrières ou aux sociétés coopératives. Au Conseil général de la Seine, Delabrousse a présenté des rapports sur plusieurs vœux importants ; il a proposé l'abrogation de la loi de 1852 relative aux interdictions de séjour dans le département de la Seine, et l'extension de la compétence des juges de paix. Ajoutons, pour être complet, que poursuivant sa campagne en faveur de la sécularisation, Delabrousse a défendu, il y a quelques jours, contre les attaques de la droite les propositions tendant à la laïcisation des écoles construites avec le produit du legs Fortey et cinq autres écoles congréganistes.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. CINQUALBRE, 48, rue Monsieur-le Prince. Le Gérant : Georges BONNOT.

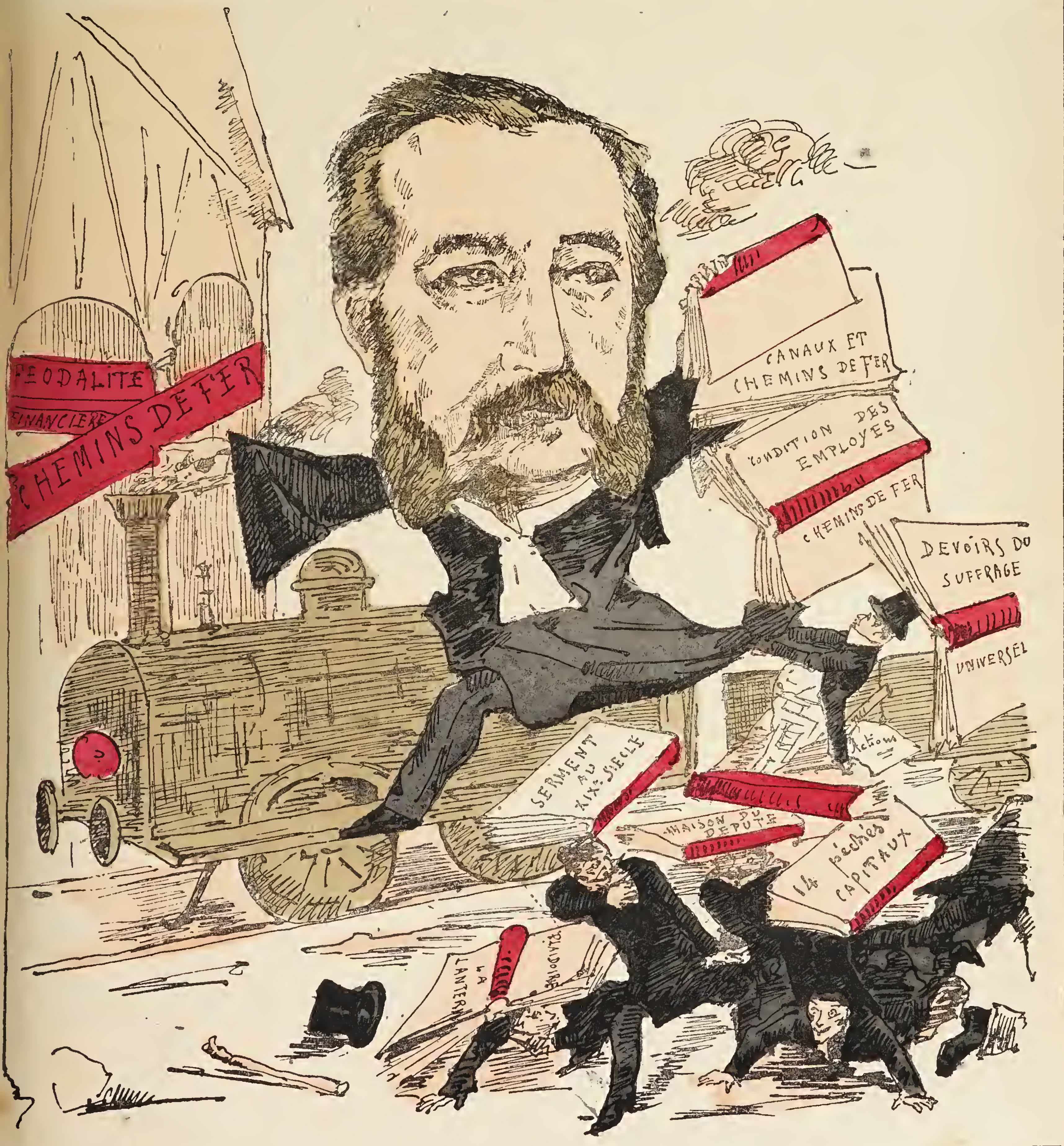
3e volume. — N° 151. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

EUGÈNE DELATTRE



EUGÈNE DELATTRE

Eugène Delattre qui, en 1877, était qualifié par la *République française* de personnalité brillante, mais isolée, a été élu le 4 septembre dernier, député de la Seine dans la première circonscription de Saint-Denis, par 10,326 voix. Après avoir décliné plusieurs candidatures, il a accepté l'offre du Comité républicain radical. Présenté aux électeurs le samedi 13 août, il obtenait, huit jours après, 7871 suffrages, et devant ce succès significatif, ses deux concurrents, Camille Sée et Joffrin, se retiraient de la lutte. Son succès n'a pas été purement local; de tous les coins de la France, sont arrivées des adresses félicitant les électeurs de Saint-Denis. Cette popularité exceptionnelle n'a causé aucune surprise à ceux qui connaissaient les travaux et les efforts de l'avocat et de l'homme politique depuis vingt-cinq ans.

M. Delattre (Paul-Eugène), né à Ramburelles (Somme), le 3 janvier 1830, fut reçu avocat à Paris en 1853. L'année suivante, il était secrétaire de la Conférence sous le bâtonnat de Bethmont. Passionné pour la liberté, mesurant l'abaissement moral de la France, à laquelle l'empire avait arraché plus de 60,000 républicains envoyés en exil, il comprit qu'il fallait reprendre l'édifice en sous-œuvre, c'est-à-dire refaire une nouvelle génération. Il se mêla avec ardeur aux groupes de jeunes gens dévoués qui avaient organisé dans tous les quartiers de Paris, des cours d'adultes. A la Société pour l'instruction élémentaire, il fonda le premier cours de morale indépendante pour les jeunes filles. Cette idée eut d'autant plus de succès que le jeune professeur n'avait pas craint de ressusciter la méthode socratique. Tour à tour secrétaire-général, vice-président, il marqua sa place dans toutes les innovations de cette société qui, depuis 1815, n'a cessé de jouer un grand rôle dans le développement de l'instruction en France.

En 1864, dans les cours du soir du lycée Charlemagne, il fit, pour les ouvriers, les premières conférences sur les associations allemandes et anglaises (sociétés de consommation, de crédit pour achat de matières premières et de production) et dénonça avec une vigueur extrême, l'impossibilité de faire prospérer en France des sociétés semblables par suite des vices de notre législation.

M. Delattre avait déjà fait paraître en 1858, un volume sur un sujet tout nouveau : les rapports juridiques du public avec les chemins de fer, sous le titre piquant de : « *Tribulations des voyageurs et expéditeurs en chemin de fer.* » Deux éditions furent vite épuisées.

En 1861, il avait sonné l'alarme sur la ruine de la batellerie organisée par les chemins de fer. Ce travail avait pour titre : *Canaux et chemins de fer* avec cette épigramme *: La guerre ou la concurrence ?*

Il fit paraître en 1863, chez Pagnerre, les *Devoirs du suffrage universel*, volume où il démontrait que le droit divin et le droit social sont des fictions de même nature, également oppressives; que l'homme seul avait des droits et des devoirs, pendant que l'Etat n'avait que des devoirs circonscrits et non des droits arbitraires.

En 1869, il avait parié avec plusieurs de ses amis qu'on pouvait trouver le moyen de tout dire sans aller en prison. Il publia chez Le Chevalier, le *Serment au XIXe siècle*, pamphlet contre l'empire qui avait violé tous ses serments. Le spirituel écrivain gagna son pari ; il ne fut pas poursuivi.

Cette même année, une circonstance fortuite le lança dans une lutte politique avec un éclat incomparable. Electeur de la 7e circonscription de Paris, il déclina la candidature qui lui était offerte. Le groupe qui lui faisait cette offre lui demanda pour lequel des dix ou douze candidats en présence, il fallait voter. — Pour celui qui signera le programme suivant, dit-il : « Je m'engage dans toute la mesure du possible à rester en communication avec les électeurs. » Le lendemain, un ami de Rochefort lui apporta une dépêche de l'exilé à Bruxelles, contenant acquiescement audit programme.

M. Delattre soutint le programme et le candidat, avec un talent et une vigueur qui eurent un retentissement universel. M. Jules Favre posa sa candidature et avec un grand courage dans une assemblée de plus de 3,000 personnes, lutta contre cette nouvelle théorie du mandat civil appliqué à la politique : « Je ne dois rendre compte de mes votes, dit-il, qu'à Dieu et à ma conscience. »

Ce système devait avoir des suites funestes. L'absence d'intimité entre les électeurs et les élus empêcha de donner à la défense nationale une cohésion qui était indispensable. Le gouvernement avoua dans l'enquête parlementaire que « pendant le siège, tous ses efforts étaient chaque jour entravés par « l'obligation de pourvoir à sa propre sécurité. »

M. Delattre avait eu une vision très nette de cette prochaine et lamentable situation. Dans une grande réunion près du Champ-de-Mars, organisée par les partisans de Jules Favre, présidée par M. Corbon, ayant pour assesseurs MM. Pascal Duprat, etc., il terminait son discours en ces termes :

« ...Je vous adjure de fonder, de proclamer tout de suite la permanence des rapports du député avec l'électeur. Sinon, au jour du danger, trop prochain, hélas ! vous verrez se creuser un abîme entre vous et la population qui vous aura nommés. (*Applaudissements.*) L'empire va tomber. (De toutes parts : *C'est entendu !*)

« Ce ne sera ni vous ni moi qui le ferons tomber. Il va s'affaisser sur lui-même. Mais, le lendemain de sa chute, vous, messieurs les députés de Paris, vous serez condamnés à ramasser le pouvoir au nom de la Patrie. (*Sensation.*) Vous tenterez vainement de lutter et de vaincre. Il y aura un abîme entre vous et la nation, abîme creusé aujourd'hui par votre incurie, et, demain, par l'habileté de nos ennemis. Vous n'aurez pas la cohésion nécessaire pour affronter la tempête, et vous serez condamnés à laisser tomber la France plus bas qu'elle n'est. »

Pendant la période du ballottage, on peut dire que les yeux de l'Europe entière furent braqués sur les luttes de la 7e circonscription. M. Delattre était l'objet de continuelles ovations ; les chevaux de sa voiture furent plusieurs fois dételés et il déploya une extrême habileté pour se dérober à cet enthousiasme qui n'était pas exempt de danger. La foule poussée par des charges de sergents de ville brisa un jour les vitrines du café de Cluny qui se trouve en face de sa porte. Ce fut du reste le seul incident grave, que la police parvint à créer ; elle n'osa pas faire sa campagne des blouses blanches dans la 7e circonscription et choisit la Rive Droite sans qu'on pût en pénétrer le motif. M. Jules Favre ayant été élu à une maigre majorité, M. Delattre reprit simplement ses travaux au Palais.

L'année suivante, il fut au procès de Blois, devant la Haute-Cour, le défenseur de Tony Moilin ; son succès fut complet. Il soutint énergiquement que le prétendu complot était l'œuvre de la police (ce qui un an plus tard a été nettement démontré). Il attaqua principalement l'accusé Guérin comme agent secret. Puis, s'emparant tout à coup de l'impression fâcheuse que faisait naître la physionomie de ce mouchard, il s'écria : « Je vous prends tous à témoin, vous juges, vous jurés, vous tous, specta-« teurs, qui remplissez cette vaste enceinte, regardez bien ce Guérin, et dites-moi s'il n'y a pas écrit « pourvoyeur de Cayenne dans ce regard-là. » L'auditoire si calme depuis le commencement du procès devint frémissant et quand M. Delattre termina en entraînant l'auditoire à la frontière où se battaient en ce moment côte à côte les fils des jurés et les fils des accusés, la salle se leva, battit des mains, malgré les gestes de désespoir du président Zangiacomi.

Le 7 septembre 1870 le gouvernement de la défense nationale lui confia la préfecture de la Mayenne. Le 8 au matin, il convoqua toute la population sur une place publique de Laval, et, après avoir fait acclamer la République, il dit : « Je ne suis qu'un préfet tout à fait provisoire, je n'ai pas sollicité ce « poste et ne le garderai que jusqu'à la fin de la guerre. Je suis et je reste avocat. Je n'ai pas d'autre « ambition. Il est bon que vous le sachiez pour être convaincus que le seul but de mes efforts sera la « défense de la patrie, que rien ne pourra m'entraver et que je n'ai aucun intérêt personnel à « ménager. »

M. Delattre tint largement ses engagements. Le compte-rendu des Travaux de la Défense qu'il fit imprimer et distribuer dans le département, le 7 février 1871, en donnant sa démission, n'a été l'objet d'aucune contestation. Ce document établit que le contingent militaire de la Mayenne, s'est élevé à :

Six bataillons de mobiles; neuf bataillons de mobilisés; cent cinquante éclaireurs à cheval ; cinq cent cinquante-trois artilleurs mobilisés. Le département a envoyé, en outre, sous les drapeaux, les anciens artilleurs, cavaliers ou volontaires. En septembre, il a été envoyé également, sous les drapeaux, le contingent de la classe 1870.

Au total, environ 19,000 hommes, soit 5 0/0 de la population (353,000 habitants).

Si les départements non envahis avaient fourni un contingent proportionnel, le chiffre de l'armée se fût élevé à 1,400,000 hommes.

Puissamment aidé par le génie et l'expérience d'un médecin major de première classe, le docteur Laforgue, il put donner aux mobilisés un équipement perfectionné. Citons entre autres, les tentes-abris. Elles furent transformées en toiles à capuchon, grâce au dévouement de milliers de dames de la Mayenne qui accomplirent gratuitement et en quelques jours cette œuvre considérable.

Les éclaireurs à cheval furent cités au *Moniteur* pour leur bravoure dans l'affaire d'Azay-le-Rideau. Les éloges ne furent pas marchandés à la *Circulaire aux Instituteurs*, qui organisait les exercices des jeunes gens de 18 et 19 ans, etc., etc. C'est encore lui qui organisa le premier une commission permanente ou conseil général, idée qui fut sanctionnée par une loi deux ans après.

En un mot, rien de pratique n'échappa à l'activité de cette administration qui avait su attirer auprès d'elle tous les patriotes de cœur et de talent. On a reproché à M. Delattre de s'être trop souvenu en certaines circonstances qu'il était et restait avocat. Il a accepté fièrement ce reproche en arrachant plusieurs malheureux à une mort certaine et en se refusant à signer aucun ordre d'arrestation.

Sa puissance morale fut telle qu'il se refusa à taxer le pain, quand les boulangers profitant de l'émigration sur l'ouest, élevèrent le pain de quatre livres de 0 fr. 20. « C'est inutile, dit-il, une simple affiche suffira. » Il fit publier le samedi un appel au bon sens patriotique des boulangers, et le lundi, le pain était redescendu à son cours normal.

Une masse d'ouvriers avait quitté le camp de Conlie et était venue demander du travail au maire de Laval. Celui-ci leur offrit un salaire qu'ils considéraient comme insuffisant ; de là, un commencement d'émeute. On voulait jeter le maire à la rivière. Celui-ci quitta la mairie pour se barricader chez lui ; la plupart des boutiques se fermèrent ; M. Delattre leur fit dire par M. le commissaire de police Roussin qu'une question de salaire intéressant le pain de la famille ne se discutait pas sur la voie publique, mais dans le palais départemental, c'est-à-dire à la Préfecture et qu'il les attendait. Le flot s'y précipita. Au bout de quelques minutes d'explications, les ouvriers nommaient M. Delattre comme arbitre. Le maire fit savoir qu'il acceptait l'arbitrage du Préfet. La sentence de l'arbitre fut acclamée, les boutiques se rouvrirent et la ville reprit son calme accoutumé.

Rentré au barreau, le nom de M. Delattre fut attaché à plusieurs causes retentissantes. Les com-

pagnies de chemins de fer avaient révoqué en un seul jour 83 mécaniciens, coupables seulement d'avoir rédigé une pétition au ministre des travaux publics, leur chef hiérarchique. M. Delattre prit chaleureusement en main leur défense. On l'entendit en août 1872 plaider avec éclat le 6 à Marseille, le 7 à Nîmes, le 8 et le 9 à Arles, le 14 à Nice, le 17 à Paris et terminer ce voyage insolite en plaidant le 22 à Amiens, pour le journal républicain.

Les procès Hulot, Guimbert et consorts, Mengus, etc., sont connus de tous les employés de chemins de fer. Mais ce n'est pas seulement devant les tribunaux que M. Delattre défendait les intérêts de cette grande corporation des employés de chemins de fer qui s'élève à 350,000. Il réunit un groupe de députés au cœur généreux et obtint le dépôt à la Chambre, d'un projet de loi qui ferait tomber leur servage et ne permettrait plus qu'on brisât leur carrière, sans motifs légitimes. La commission chargée d'établir ce projet de loi, prit une délibération et requit l'audition de M. Delattre. Sa déposition devant la commission fut vivement recherchée et obtint l'honneur de plusieurs tirages. Le projet de loi échoua à la Chambre faute de 17 voix. Le nouveau député ne manquera pas de reprendre cette tâche.

En 1878, le procès de la *Lanterne*, poursuivie pour avoir arboré le bonnet phrygien excita un vif intérêt. L'année suivante la *Lanterne*, traquée pour les articles du Vieux Petit Employé contre la Préfecture de police, confia de nouveau le soin de sa défense à M. Delattre. Celui-ci conseilla de tenter la preuve. Le Préfet de police et vingt agents furent cités comme témoins. On sait le résultat de ce procès historique. Tout l'état-major de la Préfecture, chevaliers ou officiers de la Légion d'honneur, M. Gigot, Préfet de police, M. de Marcère, ministre de l'intérieur, furent écrasés sous le poids de révélations scandaleuses et obligés de donner leurs démissions.

En 1880, le procès Bernage n'eut pas moins de retentissement et prépara la chute de M. Andrieux, qu'acheva plus tard l'affaire Eyben.

Le rôle de M. Delattre, comme conseiller municipal, est bien connu. Elu en 1874, réélu en 1877 et en 1880 par le quartier de la Villette, il obtint d'importantes améliorations et créations pour cet arrondissement un peu délaissé, notamment en ce qui concerne la mairie nouvelle, les égouts, les écoles, l'éclairage, etc... Fidèle mandataire de ses électeurs, il vota contre tous les emprunts et tenta de démontrer au Conseil la possibilité de faire un milliard de travaux par application de la loi de 1807, et sans emprunt. En 1875, il émit le vœu que la commune puisse sous certaines garanties, établir l'assiette de son impôt concernant les contributions communales. Il proposa l'élévation des traitements des petits employés ; il fit adopter par le Conseil, le vote d'un crédit pour subventionner les volontaires d'un an sans fortune. Il fit adopter également un vœu pour la création de juges de paix qui jugeraient comme arbitres et sans frais. Il échoua dans sa demande d'un prix de 100.000 fr. à toute invention ou organisation qui permettrait d'abaisser le prix du pain. Un grand nombre de ses vœux ou propositions concernant la voirie et les chemins de fer, l'instruction publique, les gymnases publics, la création d'un laboratoire municipal de chimie, la création de bourses du travail, furent adoptés par le Conseil. Ses luttes en faveur de l'assainissement de la Seine et contre l'envoi des matières fécales à l'égout, en faveur de l'amélioration du canal de l'Ourcq, furent incessantes et les évènements de cette année lui ont donné raison. Le vieux système est virtuellement condamné.

Depuis sa nomination au Conseil municipal, M. Delattre a refusé de faire des conférences qui lui étaient demandées dans la plupart des grandes villes de France. Mais il s'est prodigué volontiers dans le département de la Seine. Ses discours sur le *Mandat dit impérial ou impératif*, la *Maison du Député*, la *Question politique* et la *Question sociale*, la *Transformation de l'armée par la création d'une armée cadre*, sont dans la mémoire de tous les Parisiens. Les concours de diction qu'il avait créés dans le XIXe arrondissement ont précédé de deux ans l'arrêté de M. le préfet qui en a fait une mesure générale.

Ses conférences sur les *Quatorze Péchés capitaux* publiées cette année et qu'un haut personnage de l'Université qualifiait de chef-d'œuvre, ont été attribuées par lui à un certain *Jean-Paul*, horticulteur, que personne n'a jamais pu trouver.

Mais ce qu'on sait bien, c'est la passion de M. Delattre pour les fleurs. Les jardiniers de Versailles ont donné son nom à une des plus belles clématites découverte en 1877, et ceux de Bougival à une rose d'un rouge intense.

Il écrivait à un de ses amis ministre : « Tu t'évertues à faire de mauvaise besogne pour le pays et pour toi ; et moi, je passe gaiement à la postérité sur l'aile des fleurs. »

Il est vraisemblable que c'est dans son jardin qu'a germé cette hardie conception du soi-disant Jean-Paul : « Si tu attaques le clergé, il te tuera peut-être ; mais si tu le flattes, il te mangera certainement. » C'est bien de là qu'est partie cette rude apostrophe adressée à d'anciens camarades réactionnaires : « O mes chers pleutres, n'ayez donc qu'une seule peur au monde, celle de commettre une injustice en « empêchant le progrès de passer.

« Aucune réforme n'est dangereuse quand elle est pacifique. La violence n'a jamais causé que des « ruines. Elle est impuissante à toute création. L'urne électorale est la barricade du droit. Dormez « donc tranquilles et laissez marcher les vaillants. »

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e volume. — No 152. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

HENRI RABAGNY



HENRI RABAGNY

Trente ans conseiller municipal du quartier du Père Lachaise, M. Rabagny est, après M. Denys Cochin, dont il est l'aîné de quelques mois, le plus jeune membre du Conseil. Bien taillé, vif, élancé, les cheveux blonds, les yeux bleus, doux et énergiques, la moustache courte et soignée, la tenue toujours irréprochable, l'ensemble de sa physionomie indique à la fois une volonté tenace, un caractère réfléchi et une franchise absolue, M. Rabagny est de ceux qui regardent bien en face, qui ne prennent un parti qu'après mûr examen et ont le courage de leur opinion. Sa vie a d'ailleurs été pour lui une rude école et on peut le citer sans crainte comme un des exemples les plus frappants de ce que peut faire, dans notre société démocratique un fils du peuple, ardent au travail, intelligent et animé du désir d'arriver et de s'élever au-dessus du sort que lui donnait sa naissance.

M. Rabagny est né à Paris le 17 février 1851. Son père était un ouvrier; comme tant d'autres, découragé par la misère, il faillit à la tâche et partit tenter la fortune en Amérique, laissant là femme et enfants. Sa famille depuis n'en a plus entendu parler.

La mère, courageuse, étouffa ses larmes et travailla jour et nuit pour secourir les petits. Plus d'un se rappelle encore, dans le quartier de Ménilmontant, le dévouement de la brave femme, toujours à la besogne et trouvant cependant le temps de bien élever ses enfants. Tous ont conservé pour elle une pieuse vénération.

M. Henri Rabagny était l'aîné des garçons, il ne pouvait s'attarder à l'école, sa mère dut songer de bonne heure à lui faire apprendre un état et à onze ans le fit entrer en apprentissage. Le bonhomme eut le cœur gros, il avait rêvé d'apprendre, de devenir un savant ; mais il fallait bien s'incliner devant la nécessité. Sur ces entrefaites, la mère épuisée mourut, son aîné devenait chef de la famille, il prit alors une grande résolution, il avait eu soin pendant son apprentissage d'occuper ses loisirs; il suivait assidûment les cours du soir, il avait étudié le calcul et la comptabilité, il parvint donc à se faire admettre à quatorze ans dans une maison de banque.

Trois ans plus tard, son intelligence l'avait fait remarquer et il commençait à toucher des appointements à peu près raisonnables. Il pouvait vivre, acheter de temps à autre un livre et compléter peu à peu son instruction. Passionné pour l'histoire, il ne devait pas tarder à s'occuper de politique. Le réveil démocratique et libéral qui précéda les élections de 1869, commençait à se manifester, de nouveaux journaux se fondaient, des réunions nombreuses s'organisaient sur tous les points de Paris. L'agitation des esprits fut à son comble au moment de la période électorale. Elevé dans le faubourg, ardent comme on l'est à dix-huit ans, généreux, nourri des souvenirs de 1830 et de 1848, il se rappelait que son grand-père, un combattant de juillet, lui avait raconté les trois glorieuses; il se lança donc en plein mouvement républicain et prit souvent la parole en 1870, dans les réunions antiplébiscitaires.

Une de ses harangues faillit l'amener en police correctionnelle ; mais le commissaire de police, qui surveillait la réunion dans laquelle le jeune orateur donnait libre cours à sa haine contre l'empire, estropia le nom de ce terrible ennemi de dix-huit ans et faute d'accusé, le juge dut chômer, la poursuite fut abandonnée.

C'est à cette époque que M. Rabagny fit ses débuts dans le journalisme, au *Réveil* de Delescluze, où il donnait des comptes-rendus de réunions et de manifestations démocratiques.

En 1872, après avoir travaillé vigoureusement, sa situation s'affirmait et il passait d'un emploi inférieur à celui d'administrateur d'un grand journal financier. Il voyagea beaucoup, parcourut toute la France et put donner la mesure de son habileté et de son entente des affaires. M. Rabagny conserva plusieurs années cette position d'une sécurité absolue et que d'autres auraient considérée comme leur bâton de maréchal ; mais il connaissait trop bien sa valeur, dévoré d'un continuel besoin d'activité, il avait perfectionné ses études économiques et financières et aspirait au moment où il pourrait enfin réaliser le rêve caressé depuis longtemps : fonder lui-même une maison et créer un important organe financier. Comme beaucoup de confrères, il lui eût été facile de lancer un *canard*, comme on dit en argot de coulissier. Réunir les fonds nécessaires à la publication de deux ou trois numéros tirés à un nombre d'exemplaires suffisant pour faire le service aux banques et aux établissements de crédit, ne prendre aucun souci de la valeur des affaires à mettre en circulation, faire du chantage au besoin, tel est le programme d'un nombre malheureusement trop grand de publicistes financiers sans scrupules, qui réussissent, ou échouent en police correctionnelle. Nous pourrions en dresser une liste à laquelle les proportions rétrécies de cette biographie ne suffiraient certainement pas.

M. Rabagny avait encore la ressource de s'attacher à une *maison* financière, de faire des émissions, etc... ; il n'y songea pas un instant. Son plan était tout tracé, il le suivit, c'est ainsi qu'il organisa modestement d'abord *la Gazette des Capitalistes*, qu'il se créa peu à peu une clientèle sérieuse, qui est restée sérieuse parce que le journal n'a jamais défendu d'affaires véreuses, parce qu'il ne conseille pas la spéculation et dit franchement son avis sur les affaires qui lui sont soumises.

M. Rabagny s'est multiplié au début, étudiant les dossiers, rédigeant des articles, recevant les clients, ou leur répondant par lettre. Son expérience économique et financière est aujourd'hui indiscutable. Les soucis de son établissement ne l'absorbaient cependant pas entièrement et il était resté le républicain ardent et convaincu des derniers jours de l'empire. Retiré à Ménilmontant, dans ce quartier de travailleurs, toujours prêt à donner un conseil, ou à venir en aide, il se trouva tout naturellement désigné à l'attention de ses concitoyens au moment des périodes électorales et fit partie des comités démocratiques de l'arrondissement.

En 1876, il préside avec beaucoup de tact plusieurs réunions tumultueuses. Un grand nombre d'électeurs, qui avaient su l'apprécier, songèrent donc tout naturellement à lui et le portèrent candidat aux élections municipales. La lutte fut chaude. M. Rabagny paya de sa personne et se jeta dans la mêlée, il n'avait alors que 25 ans et obtint 949 voix.

En 1877, il reparut sur la brèche pour combattre le 16 Mai. Son influence était désormais assise dans le quartier ; il continua à organiser des réunions et se montra un des partisans les plus dévoués et les plus convaincus de l'amnistie. Lorsque M. Quentin fut appelé à la direction de l'assistance publique, le quartier du Père-Lachaise eut à lui choisir un remplaçant au Conseil municipal. On offrit la candidature à M. Rabagny qui la déclina. Trinquet, alors au bagne de Nouméa, fut élu. Les électeurs avaient voulu manifester en faveur de l'amnistie, ils n'entendaient pas, ainsi que le prétendaient quelques journaux de la droite ou de l'intransigeance, faire acte d'adhésion aux doctrines de la Commune, ils le prouvèrent bien au scrutin du mois de janvier suivant.

La situation était alors complètement modifiée. La Chambre des députés, après un admirable discours de M. Gambetta, avait voté l'amnistie. Le Sénat avait ratifié de mauvaise grâce ; mais la cause n'en était pas moins gagnée. M. Rabagny n'hésita plus à opposer sa candidature à celle de Trinquet amnistié. Les partisans de ce dernier, sans d'ailleurs l'avoir consulté, ne parlaient rien moins que de faire prononcer la revanche de la Commune par

le suffrage universel. Il ne s'agissait plus de nommer un représentant des intérêts du quartier; mais de lever le drapeau de la révolution violente. Qu'importait d'ailleurs Trinquet à ceux qui avaient imaginé de le présenter ?

M. Rabagny se mit résolûment en campagne, affirmant nettement ses opinions républicaines et anti-cléricales ; mais s'efforçant avant tout de remettre la question sur son véritable terrain, écartant les provocations et les déclarations, exposant le rôle du conseiller municipal tel qu'il l'entendait et tel qu'il doit être entendu. Ses adversaires croyaient l'embarrasser, en lui posant des questions plus ou moins vagues, mais ils se heurtaient à une volonté bien arrêtée de ne pas s'éloigner du programme municipal et de rester précis. Tandisqu'ils se payaient de mots, convoquaient des réunions bruyantes, auxquelles tous les révolutionnaires de Paris se faisaient un devoir d'assister et annonçaient leur triomphe, M. Rabagny réunissait par groupes les électeurs du quartier, exposait ses vues et la façon dont il entendait défendre les intérêts généraux de Paris et ceux plus particuliers de Ménilmontant.

Point de grands discours à effet ni de bruit inutile. Dans ces réunions, M. Rabagny n'en révélait pas moins un orateur d'affaires clair, précis, connaissant bien son sujet, étudiant des questions ardues de chiffres ou de droit, telles que celles du budget ou du gaz.

Au second tour M. Rabagny obtint 2763 voix. Il était élu.

Cette élection eut dans Paris un retentissement énorme. Trinquet, ou plus exactement le nom de Trinquet représentait le collectivisme, la revanche des vaincus de 1871, la politique de haine et de violence, la revendication à main armée, la négation du droit de majorité et du progrès pacifique et légal par la République. On se préoccupait aussi beaucoup de savoir, quelques mois avant les élections générales quel serait le verdict des électeurs du quartier le plus avancé de Belleville.

Le succès de M. Rabagny fut donc accueilli comme le triomphe du bon sens et de la raison politique. L'élu du quartier du Père-Lachaise fait partie au Conseil municipal du groupe républicain radical, opposé, on le sait, à celui de l'autonomie communale. Il a déjà pris part à plusieurs discussions importantes et s'est tout particulièrement occupé de défendre les intérêts d'un quartier souvent sacrifié. Ses collègues auxquels il est très sympathique ont presque immédiatement mis son dévouement à l'épreuve, en l'appelant au bureau du conseil comme secrétaire.

Ces jours derniers, pendant toute la durée de la période électorale, le nom de M. Rabagny a été imprimé bien des fois, dans les journaux d'opinions les plus diverses. Le jeune conseiller municipal, avec une ardeur passionnée, a défendu la candidature de M. Gambetta dans les deux circonscriptions de Belleville. Il était même l'un des deux assesseurs de M. Métivier à la réunion de Charonne, rendu désormais célèbre par les prouesses du parti du boucan.

M. Rabagny soutenait, avec non moins de vigueur et de talent, dans le vaillant petit journal qu'il a créé à Belleville *le Mont Aventin*, la cause de la politique progressive par les moyens pacifiques.

Aujourd'hui, son nom est mis en relief. M. Rabagny sait attendre, et il vient d'en donner la preuve, en refusant, dans la deuxième circonscription de Belleville, la candidature qui lui était offerte à la suite du désistement de M. Gambetta.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le Prince

Le Gérant : Georges Bonnot.

3e volume. — No 153. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

FRANCIS CHARMES



FRANCIS CHARMES

Trente-trois ans, blond, d'attitude simple, l'œil bleu très doux et très fin, mais le nez et la bouche, ces deux indices extérieurs du caractère, très fermes et décélant une rare décision d'esprit. Sa fortune politique, il ne la doit qu'à lui, à lui seul, et elle a été aussi rapide que méritée. C'est assurément un des jeunes hommes les plus distingués de ce temps et il ne faudrait point nous presser beaucoup pour déclarer tout net que nous n'en connaissons pas de plus largement doué des qualités qui font les hommes d'Etat.

Sa carrière est courte, dix ans à peine ; elle est déjà brillante ; elle sera haute.

armée.

Ouvrez les journaux ; vous y lirez que M. Francis Charmes est un ancien élève de l'Ecole normale, devenu journaliste, puis, tout naturellement, député.

Il n'en est rien.

M. Francis Charmes est né à Aurillac en 1848. Son père était notaire. Son grand-père maternel, le général Delzons, fut tué à la bataille de Malojaroslawetz pendant la campagne de Russie. C'était un des plus jeunes et des plus braves divisionnaires de la grande

Seul, il s'est fait.

Resté orphelin tout jeune, avec une mère d'un rare mérite, d'une ferme élévation d'esprit et qui aujourd'hui reçoit dans la personne de ses trois fils la récompense de ses épreuves, Francis Charmes, l'aîné de la famille, fit de brillantes études au collège d'Aurillac et aux lycées de Clermont et de Poitiers. D'un esprit délié et curieux, d'un bon sens parfait, d'un caractère toujours affable, il est resté aujourd'hui ce qu'il était tout jeune, le plus doux, le plus serviable et le plus fidèle des amis. A l'âge de dix-neuf ans, il vint à Paris, y fit son droit, et pendant le temps de ses études trouva les moyens de vivre dans une petite situation bien modeste, bien effacée, à l'administration de l'Assistance publique.

En 1872, M. Francis Charmes, qui, six ans après, devait être ministre plénipotentiaire, était encore employé à 1,500 francs à l'hôpital Saint-Antoine. Il enregistrait les noms des pauvres gens que la maladie ou un accident envoyait à l'hospice. Il vivait modestement au quartier Latin, toujours d'une humeur égale et enjouée, toujours confiant dans son mérite que ses amis alors étaient les seuls à connaître.

La fortune n'est point aussi aveugle qu'on le dit. L'antiquité païenne la représentait avec un bandeau sur les yeux, inconsciente et mobile. La vieille mythologie indienne lui a

donné une autre figure. Elle nous la montre comme une femme ayant au sommet de la tête un œil unique tourné vers le ciel. Les mains de la déesse puisent au hasard dans la foule des hommes mouvants à ses pieds. Elles élèvent l'être inconnu, tiré d'en bas, jusqu'au sommet du front. Là seulement l'œil de la Fortune voit l'élu. Est-il pris de vertige, mal à l'aise à cette hauteur où ses mains inconscientes l'ont porté, la Fortune le laisse choir et il retombe dans la foule qui se referme sur lui.

Au contraire, l'élévation est-elle justifiée par le caractère, par l'intelligence; l'homme ainsi amené jusqu'à cet œil qui ne regarde qu'en haut, conserve-t-il une ferme attitude, la Fortune bienveillante et juste l'élève sans cesse et le porte aux sommets.

L'allégorie indienne est profondément vraie. Un hasard met presque toujours les hommes sur la route de la fortune, mais ceux qui n'ont ni vigueur dans la volonté, ni agilité dans l'esprit ne montent pas la côte.

Une heureuse rencontre plaça M. Francis Charmes sur la voie fortunée. L'administration de l'assistance publique lui refusait obstinément une augmentation de trois cents francs par an, et le confinait dans le métier d'expéditionnaire. Il la quitta et entra dans le journalisme. Après quelques essais il fut accueilli par le *Journal des Débats*, qui depuis longtemps n'avait pas fait semblable recrue. Il y prit rapidement la première place à côté de M. John Lemoinne. La feuille de la rue des Prêtres eut en M. Charmes pendant cinq ans son collaborateur le plus assidu, le plus brillant, le plus sûr tout à la fois. Fin, courtois dans la discussion, mais d'une solidité de bon sens qui empruntait à la souplesse de son style une distinction originale, M. Francis Charmes soutint presque seul tout le poids de la polémique quotidienne pendant la période du 16 mai. Nous n'avons pas à rappeler dans ces courtes notes biographiques quelle fut sa part dans cette campagne où le *Journal des Débats* marcha à l'avant-garde de la presse parisienne, couvrant de sa vieille autorité tout le peloton des feuilles républicaines que les pouvoirs d'alors n'osèrent pas supprimer.

A la fin de cette campagne, M. Charmes fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, au mois de mars 1878. Il avait moins de trente ans.

N'oublions pas de dire que pendant toute la période qui s'étendit du 24 mai 1873 au 16 mai 1877, M. Thiers témoigna au jeune journaliste une affection toute particulière, l'admettant dans son intimité, faisant de lui un des hôtes de cette maison de la place Saint-Georges où l'on n'était admis que par droit de mérite.

Après les élections d'octobre et la nomination de M. Jules Grévy à la présidence de la République, M. Francis Charmes s'occupa surtout des questions étrangères. Il les traita dans le *Journal des Débats* avec une compétence qui attira sur lui l'attention du gouvernement. M. de Freycinet lui fit proposer une haute situation au ministère des affaires étrangères. Il résista. L'indépendance du journalisme le séduisait. Mais quelques mois plus tard, M. Barthélemy Saint-Hilaire, l'ami de M. Thiers, ayant renouvelé les mêmes instances, M. Francis Charmes accepta les fonctions de sous-directeur aux affaires étrangères et fut nommé en même temps ministre plénipotentiaire. Il avait trente-deux ans.

Bien des diplomates n'arrivent à ce grade qu'à la fin de leur carrière et il est pour eux une récompense longtemps attendue.

C'est par le faîte que le jeune journaliste pénétrait dans la diplomatie.

Mais son goût de l'indépendance, et sa décision d'esprit jointe à une précoce maturité, ont poussé M. Francis Charmes à quitter la diplomatie pour redevenir lui-même, c'est-à-dire homme politique ne relevant que de sa volonté propre et ne servant que le pays.

Il a renoncé à tant d'avantages brillants et il s'est présenté devant ses compatriotes du Cantal qui viennent de l'envoyer à la Chambre. Que d'hommes n'entrent dans la politique que pour obtenir *une place!* Lui au contraire, sentant sa valeur, quitte *une place* pour entrer dans la carrière politique, libre de toute attache, indépendant et maître de lui. C'est un exemple rare dans notre pays.

Nous ne redirons pas ce que tous les journaux ont dit déjà. Malgré l'abandon de pro-

messes positivement données par son adversaire et reniées par lui, malgré les difficultés d'une situation qu'on cherchait à rendre équivoque, M. Francis Charmes a triomphé dans l'arrondissement de Murat avec une majorité écrasante, laissant loin de lui son adversaire confondu.

Les honnêtes et clairvoyants électeurs de Murat ont compris qu'ils avaient devant eux un enfant du pays, énergique et loyal, bon et dévoué à leurs intérêts. Ils ont deviné qu'ils nommaient un homme dont l'Auvergne serait fière un jour. Ils ne se sont pas trompés et nous sommes assurés qu'ils vérifieront l'exactitude de leur prévision. La déesse Fortune a déjà porté leur compatriote au-dessus du niveau de son œil unique. Loin de le rejeter, elle l'a élevé sans cesse. Elle l'élèvera encore.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e volume. — N° 154. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

LAFONT



LAFONT

Né à Toulouse, M. Lafont s'est occupé activement sous l'empire avec M. Clémenceau de propagande contre le régime impérial ; il fit à cette époque de fréquents voyages à Strasbourg et en Suisse, d'où il introduisait en France les publications de l'*Imprimerie de la Liberté au Désert*, et autres pamphlets contre le régime du 2 décembre.

Ces publications sur feuilles volantes, très légères, ou en brochures firent à cette époque beaucoup de bruit et mirent bien souvent la police impériale sur les dents.

Arrêté sous l'inculpation de « provocation à la guerre civile » (affaire Gaëtan), M. Lafont fut incarcéré à Mazas, et finalement relâché après une assez longue prévention. En 1868 et 1869, on le compta au nombre des promoteurs des candidatures dites irréconciliables, Gambetta et Rochefort.

Nommé adjoint du XVIIIe arrondissement au 4 septembre, avec M. Clémenceau comme maire, il signa le 31 octobre 1871 une proclamation déclarant le gouvernement coupable de trahison s'il traitait avec l'ennemi.

Démissionnaire le 2 novembre, il fut élu premier adjoint aux élections qui suivirent la journée du 31 octobre.

Le 18 mars M. Lafont se trouva en désaccord avec les communalistes pour consolider la République et il fut arrêté sur mandat de Raoul Rigault, délégué à l'ex-préfecture de police, « sous l'inculpation d'excitation à la guerre civile, » incarcéré à la Conciergerie et rendu peu après à la liberté.

Resté à Paris, à sa sortie de prison, M. Lafont fut l'un des fondateurs de la *Ligue d'union républicaine des droits de Paris*. Il prit une part constante aux travaux de la *Ligue* tant que dura le siège de la capitale par l'armée de Versailles et il fut contraint de se cacher pendant quelque temps, lors de la rentrée des troupes afin d'échapper à une nouvelle arrestation.

Aux élections municipales de 1871, il réunit 271 suffrages contre 3000 environ disséminés entre trois candidats du quartier de la *Goutte-d'Or;* en 1874, ce fut le quartier des Grandes-Carrières qui l'élut au second tour de scrutin.

Dès le lendemain de la répression communaliste, M. Lafont fit partie du Comité d'aide pour les familles des détenus politiques et il n'a cessé un seul instant de s'occuper, à ce titre, des familles des condamnés qui habitaient le XVIIIe arrondissement.

Le 26 février 1878 M. Lafont fit un projet de vœu pour la rétribution des fonctions municipales où il disait :

« Attendu que dans un gouvernement démocratique, il est de principe essentiel que « toute fonction publique doit être rétribuée;

« Que le système de gratuité des fonctions publiques a été inventé et préconisé par « ceux-là mêmes que le hasard de la fortune a plus particulièrement favorisés ;

« Que ce système a pour résultat d'empêcher des capacités, des intelligences de se pro- « duire, de participer à la gestion des intérêts publics et à la direction des affaires ;

« Attendu qu'en l'état actuel de la société et des lois économiques qui la régissent, ceux « qui vivent du seul produit de leur travail se trouvent par l'impôt, et surtout par l'octroi, « avoir de bien plus lourdes charges que ceux qui possèdent, de telle façon qu'on a pu « dire que l'octroi est un impôt progressif à rebours ;

« Attendu que, dès lors, il est équitable que les travailleurs puissent participer à la « gestion des intérêts publics;

« Attendu que notre société moderne ne doit pas être divisée en deux classes, la classe dirigeante et la classe dirigée ;

« Que cette distinction essentiellement aristocratique exclut toute idée d'égalité, toute « possibilité de progrès, qu'elle prévaut néanmoins dans l'ordre municipal et départe- « mental par le système actuellement en vigueur de la gratuité des fonctions ;

« Attendu, etc. »

Ce projet de vœu, empreint des idées les plus démocratiques, comme tous les actes de M. Lafont, était suivi d'un grand nombre de signatures.

En octobre 1880 M. Lafont dépose la proposition suivante revêtue de soixante signatures :

« Le conseil municipal de Paris, considérant que l'Assemblée nationale siégeant à Ver- « sailles a adopté le 24 juillet 1873, un projet de loi déclarant d'utilité publique la cons- « truction d'une église sur la colline de Montmartre ;

« Considérant que la demande adressée à ce sujet par l'archevêque de Paris, le 5 mars 1873, « au ministre des cultes et la discussion qui eut lieu plus tard à l'Assemblée dans les « séances des 22, 23 et 24 juillet 1873, il résulte que cette église, vouée au Sacré-Cœur « de Jésus, peut être considérée comme une injure permanente à l'intelligence et au pa- « triotisme de Paris et de la France, un lieu consacré aux manifestations du fanatisme « politique et religieux, une provocation à la guerre civile ;

« Considérant que le conseil municipal de Paris ne fut pas consulté avant l'adoption « d'une mesure aussi grave, aussi dangereuse et qui disposait d'une partie du sol de la ville ;

« Considérant que M. Guibert, archevêque de Paris, vient d'accentuer encore publique- « ment dans une lettre récente, le caractère de provocation de ce monument « expia- « toire » imposé à la France républicaine ;

« Considérant que les locaux achetés ou expropriés à l'occasion de cette construction « sont dans le domaine public puisqu'il s'agit d'une église qui doit être « affectée à l'exercice « public d'un culte » et « construite exclusivement avec le produit de souscriptions pu- « bliques et nationales ; » que la question de domaine public ne saurait faire de doute, « soit au point de vue des principes, soit en présence des déclarations faites, lors de la « discussion de la loi, tant par M. Batbie, ministre de l'instruction publique et des cultes, « que par M. Baze, président et rapporteur de la Commission ; qu'ainsi on peut prononcer « un changement d'affectation des locaux ou terrains dépendant du domaine public ;

« Emet le vœu, que les pouvoirs compétents rapportent la loi du 24 juillet 1873, déclarant « d'utilité publique la construction d'une église sur la colline de Montmartre ; qu'ils déci-

« dent que les terrains achetés ou expropriés seront affectés à une œuvre d'intérêt national, « après indemnité allouée à qui de droit, conformément à la décision d'un jury d'expro- « priation. »

M. Lafont demande le renvoi de cette proposition à la deuxième Commission et le renvoi à la majorité est accepté.

M. Lafont exprime encore le désir qu'une statue colossale de la Liberté, dominant Paris, et lui faisant face, soit placée sur la partie du terrain appartenant à la ville, au haut des buttes Montmartre, devant l'église du Sacré-Cœur.

Le 9 janvier 1881, M. Lafont l'a emporté sur le candidat collectiviste M. Geoffrin et il a été réélu par 3252 voix contre 458.

Dans ces derniers temps M. Lafont fut le premier qui présenta un ordre du jour de blâme contre M. Andrieux, préfet de police. Cet ordre du jour adopté par le Conseil a été, comme on devait s'y attendre, annulé par le gouvernement.

M. Lafont a toujours voté avec l'extrême gauche du Conseil municipal. C'est un homme de principes ferme et tenace, même que rien ne rebute, qui ne se lasse pas et qui revient courageusement à l'assaut des vieux préjugés et des abus de toutes sortes.

Il marche droit vers son but sans prendre garde aux mesquineries et aux attaques de ses adversaires, car il voit plus haut et son idéal, la réalisation de la République démocratique, attire constamment ses regards et lui fait dédaigner tout ce qui d'en bas pourrait l'en éloigner ou l'en distraire. C'est un homme de foi, il est persuadé de ce qu'il croit et il marche toujours en avant, ferme et inébranlable.

PIERRE ET PAUL.

Les Hommes d'aujourd'hui :

En vente : Victor Hugo. — Léon Cladel. — Constant Coquelin. — Zola. — Gambetta. — Aurélien Scholl. — Sarah Bernhardt. — Nadar. — Auguste Vacquerie. — André Gill. — Emile de Girardin. — Capoul. — Louis Blanc. — Edmond About. — Croizette. — Grévin. — Emile Littré. — Francisque Sarcey. — Bardoux. — Métra. — Challemel-Lacour. — Daudet. — Garibaldi. — Jules Grévy. — Ernest Hamel. — Fioquet. — Saint-Genest. — Lockroy. — Clémenceau. — Hector Pessard. — Monselet. — Docteur Pajot. — Ranc. — Jules Claretie. — Jules Ferry. — Erckmann-Chatrian. — Spuller. — Victor Poupin. — Général de Wimpffen. — De Lesseps. — Anatole de La Forge. — Siebecker. — Jean Macé. — Vaucorbeil. — Yves Guyot. — Carjat. — Emmanuel Vauchez. — Schœlcher. — Castagnary. — Alexis Bouvier. — Léon Bienvenu. — Alfred Naquet. — Cantin. — Paul Arène. — Jobbé-Duval. — Lecoq. — Hérold. — Pierre Véron. — Théodore Aubanel. — Mario Proth. — Humbert. — Théodore de Banville. — Olivier Pain. — Allain-Targé. — Dumaine — Tony Révillon. — H. Rochefort. — Laisant. — Farcy. — Léo Taxil. — Secondigné. — Gagneur. — Arsène Houssaye. — Laurent Pichat. — A.-S. Morin. — Hector France. — Benjamin Raspail. — Castellani. — Edmond Turquet. — Gustave Rivet. — Général Pittié. — Barodet. — Corbon. — Nadaud. — E. Boursin. — Général Farre. — Lauth. — Deschanel. — Blanpain. — Greppo. — Escoffier. — Nicole. — Henri Brisson. — Jules Roche. — Noël Parfait. — Arthur Arnould. — Léon Richer. — Frébault. — Cantagrel. — Cochery. — Leconte (de l'Indre). — Maria Deraismes. — Victor Meunier. — Ernest d'Hervilly. — Camille Pelletan. — Edmond Lepelletier. — Tolain. — Camille Flammarion. — Peyrat. — Emmanuel Gonzalès. — Charles Hérisson. — S. de Hérédia. — Hector Malot. — Denis Poulot. — Ed. Cadol. — Paul Saunière. — Juliette Lamber. — Jules Vallès. — Jung. — E. Bonnemère. — Ch. Boysset. — Jules Verne. — P.-J. Hetzel. — Louis Ulbach. — De Pompéry. — Lepère. — Hovelacque. — Cazot. — Sigismond Lacroix. — Margaine. — Talandier. — Germain Casse. — H. Depasse. — J.-L. de Lanessan. — Roque (de Fillol). — Maurice Engelhard. — Guillaume Maillard. — Marmottan. — Viette. — Beauquier. — G. Hubbard. — Guichard. — Thulié. — Henri de Lacretelle. — Albert Pétrot. — — E. Camescasse. — Edgar Monteil. — Justin Labuze. — Delabrousse. — Eugène Delattre. — Henri Rabagny. — Francis Charmes.

Paris. — Imp. A. Cinqualbre, 48, rue Monsieur-le-Prince. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e volume. — No 155. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

HENRY MARET



HENRY MARET

Henry Maret est né à Sancerre, département du Cher, le 4 mars 1838. Sa famille était d'origine bourguignonne, et ce n'est que par hasard que Maret naquit Berrichon. Il appartenait à la famille de Bassano ; comme on le voit, sa parenté avec le célèbre bonapartiste n'a jamais réussi à détourner Maret de la droite ligne républicaine.

Ses études, commencées au collège de Sancerre et terminées à Bourges, furent marquées par de véritables triomphes universitaires; aussi vint-il à Paris à la fin de sa rhétorique subir le baccalauréat.

Ses débuts dans la vie furent pénibles. Il fallait gagner le pain de chaque jour, et c'est à l'Hôtel de Ville qu'il demanda une situation. Il y entra donc en bonne compagnie, car, à cette époque, l'Hôtel de Ville comptait parmi ses employés Rochefort, Arnould, Guillemot, etc.

Dès cette époque, Henry Maret se sentait attiré vers la littérature pure, et ne prévoyait guère le rôle politique qu'il serait appelé à jouer un jour. Il consacrait à la poésie le temps que lui laissait son bureau, et même ne se gênait pas outre mesure pour continuer à l'Hôtel de Ville le poëme commencé. Ce nouvel élément introduit dans le travail des bureaux joint à une connaissance imparfaite de la calligraphie ne faisait pas d'Henry Maret le modèle des expéditionnaires. De plus, il venait de terminer une pièce en trois actes et en vers, *la Reine Vierge*, qu'il avait présentée au Théâtre-Français et à l'Odéon et que le directeur de ce dernier théâtre, M. de la Rounat, avait acceptée. Le jeune poëte se croyait sûr du succès, il donna sa démission.

Malheureusement, les poëtes proposent et les directeurs disposent. La pièce ne fut pas jouée! Maret se trouva sans ressources sur le pavé de Paris, et connut les angoisses de cette bohème qui, quand elle ne tue pas, donne aux hommes une nouvelle et incomparable vigueur. Certes, l'apprentissage de la vie fut dur, et nous pourrions citer telle année où le futur député de Paris ne toucha en espèces que la modique somme de vingt-deux francs, prix d'une nouvelle insérée dans *la Semaine des Familles*.

Cependant Henry Maret lutta courageusement : en 1862, il fit paraître dans l'*Illustration* ce délicieux *Voyage autour du monde Parisien* où ses ennemis d'aujourd'hui vont cher-

cher des lambeaux de phrases pour essayer d'établir que Maret a été clérical. A dater de ce jour, sa réputation était faite. Pierre Véron, en fondant *le Charivari*, ne manqua pas de s'attacher ce jeune homme chez lequel il trouvait de si belles promesses de talent. L'auteur du *Voyage autour du monde Parisien* collabora successivement, et on se rappelle avec quel éclat, à *l'Opinion Nationale*, au *Temps*, etc. Entre-temps, il publiait un volume de nouvelles, *Les Compagnons de la Marjolaine*, un volume de voyages, etc., etc.

Il faisait représenter à Bordeaux un acte *le Baiser de la Reine;* et portait à la Gaîté une grande pièce, *La Guerre d'Amérique*, dont les tendances nordistes empêchaient la représentation.

Jusque-là, Henry Maret n'était pas sorti du domaine de la littérature pure. Mais dans les dernières années de l'Empire, arrivé alors à l'âge d'homme et révolté des écœurants spectacles que le gouvernement tombant sous le poids du mépris public, lui mettait chaque jour sous les yeux, il se lança dans la mêlée. Il collabora à la *Presse Libre* où ses critiques dramatiques furent universellement remarquées; il fonda la *Réforme* avec Vermorel et entra au *Rappel* sitôt après son apparition. C'est dans ce dernier journal qu'il publia cette série d'articles politiques intitulée *Coups d'ailes* qui mirent le sceau à sa réputation.

Le 4 septembre était arrivé, l'empire avait payé à Sedan les hontes de décembre; Maret collabora successivement au *Rappel*, au *Combat* que dirigeait alors Félix Pyat. C'est à ce moment que *l'Officiel* inséra un grand article patriotique de Maret intitulé *le siége de Venise.* La fédération de la garde nationale qui devait par la suite devenir le Comité central vint demander à l'auteur, qui s'empressa de l'accorder, la permission d'afficher sur les murs cette mâle exhortation à la résistance. Et quand, après la Commune, Henry Maret fut arrêté, le cachot où on l'incarcéra contenait encore, après le bouleversement terrible de la semaine sanglante, le *Sage de Venise*, sa protestation éloquente qu'on avait jugée bonne, quelques mois plus tôt, à relever les ouvrages abattus! Devant cette violente antithèse, il ne put s'empêcher de s'écrier, comme Saint-Just retrouvant dans sa prison la *Déclaration des droits de l'homme* : « C'est pourtant moi qui ai fait cela! »

Pendant la Commune, il avait collaboré à trois journaux, le *Mot d'Ordre* avec Rochefort, *la Commune*, avec Félix Pyat, et *L'Action*, avec Lissagaray.

Mais Paris venait de tomber au pouvoir de l'armée de Versailles. Les représailles s'exerçaient terribles. Maret, poursuivi, fut obligé de se cacher. Ce fut d'abord dans la maison d'un de ses amis alors en Belgique. La maison dont le propriétaire affichait, en même temps qu'une dévotion grotesque un attachement sans bornes à l'empire, était décorée d'une statue de la Vierge et d'un buste du prince impérial. Cette circonstance fortuite donna au fugitif quelques semaines de tranquillité. Mais, prévenu à temps qu'il était activement recherché, il dut s'enfuir et trouva un asile chez un fabricant de sellerie du Faubourg-Poissonnière. C'est là que, sur une dénonciation anonyme, il fut arrêté et conduit à la Conciergerie, puis transféré à l'Orangerie à Versailles. Les privations et les fatigues avaient contribué à aggraver son état de maladie : il fut autorisé à subir sa prévention à l'ambulance établie dans le couvent de la Sainte-Enfance; là, il était libre sur parole, et aurait pu facilement s'évader. Mais Maret était de ceux, trop rares aujourd'hui, qui se considèrent comme liés par la parole donnée, il resta. Le 21 septembre, il comparut avec Rochefort devant le conseil de guerre et fut condamné à cinq ans de réclusion, bientôt commués en quatre mois de détention. Il sortit de prison le 21 janvier. Les dates de son entrée et de sa sortie étaient deux anniversaires glorieux. Le premier, l'anniversaire de la proclamation de la République; le second, l'anniversaire de la mort de la royauté.

Aussitôt libre, il recommence la lutte. Nous le voyons à la *Constitution* où, grâce à la peine de cinq ans d'interdiction des droits civils et politiques prononcée contre lui, il doi signer Henri Tram : puis, il entre aux journaux dirigés par M. Portalis, le *Corsaire*, l'*Ave*

nir national, jusqu'au jour où, s'apercevant des relations de son directeur avec le prince Napoléon, il donne sa démission en même temps que Quentin, Guillemot, etc. De là, il passe aux *Droits de l'homme*, avec Rochefort Sigismond Lacroix et Yves Guyot, puis à la *Lanterne* où un article lui vaut deux mois de prison qu'il fait à Sainte-Pélagie. Nous l'avons vu depuis au *Mot d'Ordre* et à la *Vérité;* il est aujourd'hui rédacteur en chef du *Radical.*

Depuis longtemps conseiller municipal du quartier des Epinettes, Henry Maret s'est présenté le 21 août aux élections législatives dans le XVII[e] arrondissement, et malgré les injures et les calomnies répandues contre lui, il a été élu par 14,608 suffrages.

Au physique, Henry Maret est bien l'homme de son style. L'œil rêveur du poëte prend par moments la fixité et l'énergie du combattant. Ses longs cheveux, sa barbe noire, la douceur de sa physionomie pâle semblent faire de lui un apôtre.

C'est un apôtre, en effet : l'apôtre de l'honnêteté et de la probité républicaine qui, n'ont mais été plus dignement incarnées. Ce penseur a prouvé et saura prouver encore qu'il est aussi un homme d'action.

PIERRE ET PAUL.

Les Hommes d'aujourd'hui :

EN VENTE : Victor Hugo. — Léon Cladel. — Constant Coquelin. — Zola. — Gambetta. — Aurélien Scholl. — Sarah Bernhardt. — Nadar. — Auguste Vacquerie. — André Gill. — Emile de Girardin. — Capoul. — Louis Blanc. — Edmond About. — Croizette. — Grévin. — Emile Littré. — Francisque Sarcey. — Bardoux. — Métra. — Challemel-Lacour. — Daudet. — Garibaldi. — Jules Grévy. — Ernest Hamel. - Floquet. — Saint Genest. — Lockroy. — Clémenceau. — Hector Pessard. — Monselet. — Docteur Pajot — Ranc. — Jules Claretie. — Jules Ferry. — Erckmann-Chatrian. — Spuller. — Victor Poupin. — Général de Wimpffen. — De Lesseps. — Anatole de La Forge. — Siebecker. — Jean Macé. — Vaucorbeil. — Yves Guyot. — Carjat. — Emmanuel Vauchez. — Schœlcher. — Castagnary. — Alexis Bouvier. — Léon Bienvenu — Alfred Naquet. — Cantin. — Paul Arène. — Jobbé-Duval. — Lecoq. — Hérold. — Pierre Véron. — Théodore Aubanel. — Mario Proth. — Humbert. — Théodore de Banville. — Olivier Pain. — Allain-Targé — Dumaine — Tony Révillon. — H. Rochefort. — Laisant. — Farcy. — Léo Taxil. — Secondigné. — Gagneur. — Arsène Houssaye. — Laurent Pichat. — A.-S. Morin. — Hector France. — Benjamin Raspail. — Castellani. — Edmond Turquet. — Gustave Rivet. — Général Pittié. — Barodet. — Corbon. — Nadaud. — E. Boursin. — Général Farre. — Lauth. — Deschanel. — Blanpain. — Greppo. — Escoffier. — Nicole. — Henri Brisson. — Jules Roche. — Noël Parfait. — Arthur Arnould. — Léon Richer. — Frébault. — Cantagrel. — Cochery. — Leconte (de l'Indre). — Maria Deraismes. — Victor Meunier. — Ernest d'Hervilly. — Camille Pelletan. — Edmond Lepelletier. — Tolain. — Camille Flammarion. — Peyrat. — Emmanuel Gonzalès. — Charles Hérisson. — S. de Hérédia. — Hector Malot. — Denis Poulot. — Ed. Cadol. — Paul Saunière. — Juliette Lamber. — Jules Vallès. — Jung. — E. Bonnemère. — Ch. Boysset. — Jules Verne. — P.-J. Hetzel. — Louis Ulbach. — De Pompéry. — Lepère. — Hovelacque. — Cazot. — Sigismond Lacroix. — Margaine. — Talandier. — Germain Casse. — H. Depasse. — J.-L de Lanessan. — Roque (de Fillol). — Maurice Engelhard. — Guillaume Maillard. — Marmottan. — Viette. — Beauquier. — G. Hubbard. — Guichard. — Thulié. — Henri de Lacretelle. — Albert Pétrot. — — E. Camescasse. — Edgar Monteil. — Justin Labuze. — Delabrousse. — Eugène Delattre. — Henri Rabagny. — Francis Charmes. — Lafont.

Paris. — Imp. N. BLANPAIN. 7 rue Jeanne.

Le Gérant : Georges BONNOT.

3e volume. — No 156. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

EDMOND THIAUDIÈRE



EDMOND THIAUDIÈRE

Delphin-Antoine-Edmond Thiaudière est né à Gençay (Vienne), le 17 mars 1837.

Le Dictionnaire Larousse (*supplément*) le fait naître par erreur en 1817, vingt ans plus tôt, s'il vous plaît, ce qui lui supposerait un âge vénérable dont il est encore, heureusement pour lui, fort éloigné, au moment où nous écrivons sa biographie.

Son père, son aïeul, son bisaïeul et même son trisaïeul étaient médecins.

Quatre générations de médecins dans son ascendance.... Thiaudière a trouvé que c'était assez *diafoiré* comme cela. D'ailleurs, son père tout praticien distingué qu'il était, ancien interne de l'Hôtel-Dieu de Paris, devenu médecin de l'hôpital général de Poitiers, l'avait détourné de suivre une carrière où lui-même avait trouvé pas mal d'épines.

Quand on demande aujourd'hui à Thiaudière pourquoi il fait des livres, au lieu de faire des ordonnances : — « C'est par humanité, a-t-il coutume de dire en riant ; j'aime encore mieux ennuyer les gens que de les tuer.

Si son père ne se souciait pas qu'il fût médecin, il se souciait encore moins de le voir homme de lettres. Il rêvait pour lui une clientèle d'avocat, un siège de magistrat ou de préférence encore une chaire de droit.

Après avoir fait d'excellentes classes, — commencées à la campagne, au milieu des bois, sous la direction d'un professeur aussi savant que modeste, qui avait étudié le latin et le grec à la bonne école et qui savait les enseigner, — et terminées au lycée de Poitiers où il remporta le prix d'honneur de philosophie, Edmond Thiaudière, pour tâcher d'entrer dans les visées paternelles, se mit à étudier le droit.

Quoiqu'il employât le plus clair de son temps à lire les grands écrivains et surtout les poëtes, et à s'essayer lui-même en des travaux littéraires, il remporta deux années de suite, en 1857 et 1858, les premières médailles à la Faculté de droit de Poitiers.

De tels succès lui ouvraient presque à son choix trois routes : celle du barreau, celle de la magistrature où il fut sollicité d'entrer, celle du professorat. Mais de ces trois routes aucune ne lui plaisait. A peine inscrit comme stagiaire sur le tableau de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Poitiers, il partit pour Paris afin d'y faire un stage autrement difficile que celui du barreau, le stage de la littérature.

D'un naturel à la fois rêveur et sauvage, tout imprégné de mélancolie par la perte qu'il avait faite très jeune de sa mère, trop fier pour avoir de l'entregent, visant beaucoup plus haut que le petit journalisme et même que le grand, pourvu d'ailleurs d'un modeste capital qui lui venait de sa mère, et qui, mangé avec méthode, devait lui assurer, pendant quelques années, son indépendance, et en même temps dépourvu de tout patronage littéraire, la période des débuts devait se prolonger pour lui plus que pour beaucoup d'autres.

Mal lui avait pris de n'être pas né un siècle plus tôt, car il aurait eu, sans doute, l'appui bienveillant d'un grand homme.

En ouvrant la cinquième édition du *Dictionnaire des Contemporains* de M. Vapereau, à l'article Thiaudière, on trouve en effet que la famille d'Edmond Thiaudière a été alliée à celle de Voltaire.

Comment la réalité de cette alliance des deux familles est-elle établie ? C'est ce que ne nous apprend pas le *Vapereau*, mais j'ai cru qu'il était intéressant de le savoir et je m'en suis enquis près de M. Thiaudière lui-même qui ne m'en avait rien dit et j'ai appris de lui ce qui suit :

Il y avait au XVIIIe siècle, un homme de lettres, nommé Charles Sablier, très lié avec La Chaussée, dont il a été le collaborateur et le *préfacier*, mais ayant moins marqué que lui, car, malgré plusieurs ouvrages qui n'étaient dépourvus ni de talent ni d'esprit, il est tout à fait inconnu de notre temps. Hélas ! combien de gens de lettres, dont le public sait plus ou moins les noms de nos jours, seront-ils plus profondément oubliés que Charles Sablier dans un siècle ! Quoi qu'il en soit, des notices sur Charles Sablier se trouvent dans deux recueils au moins : dans le *Journal encyclopédique*, publié en 1786, et dans la *Biographie Michaud*. La notice publiée dans le *Journal encyclopédique*, après la mort de Sablier, avait été rédigée par Sablier lui-même, sur la prière de M. Cochu, docteur-régent

de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, et c'était M. Cochu qui l'avait communiquée aux auteurs du *Journal encyclopédique*.

Or, voici ce qu'on y lit textuellement :

« Charles Sablier, mon père, était contrôleur des trésoriers de la maison du roi. Ma mère se nommait Elisabeth Thiaudière; elle était fille d'un Pierre Thiaudière, secrétaire de la reine-mère (Anne d'Autriche), et fils d'un procureur au présidial de Poitiers.

« Il s'est trouvé dans la famille de mon père un homme qui s'est rendu célèbre en son temps : je veux dire Dagoumer, qui a été recteur de l'Université. Du côté de ma mère, nous tenions aux Arouet et, par conséquent, à Voltaire, mais dans un degré fort éloigné... »

De ce passage, il résulte bien qu'Edmond Thiaudière a l'honneur de tenir, lui aussi, aux Arouet, par conséquent, à Voltaire, car l'identité de la famille maternelle de Sablier et de la famille paternelle d'Edmond Thiaudière est parfaitement établie par un document qui porte que le grand-père de Sablier, Pierre Thiaudière, secrétaire des finances de la reine Anne d'Autriche, était propriétaire à Gençay (Vienne), au berceau même des ascendants d'Edmond Thiaudière, desquels l'ancienneté dans cette bourgade remonte très certainement à près de trois siècles et probablement à plus.

L'oncle maternel de Charles Sablier, Jean-Baptiste Thiaudière, abbé de Boissy, était aussi lui littérateur et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ainsi qu'on peut le voir dans la notice que lui consacre la biographie Michaud.

Poète, romancier, humoriste, publiciste, Edmond Thiaudière a touché à bien des genres. Il aurait peut-être mieux étreint en embrassant moins, mais c'est un esprit curieux et ouvert de divers côtés. Il a publié successivement :

L'Apprentissage de la vie, sous le pseudonyme d'Edmond Thy, sorte de roman autobiographique un peu décousu, mais plein de saveur, où il a mis tous les désenchantements prématurés de sa vingtième année et dont il a fait une dédicace originale à la Mort (1861);

Un prêtre en famille, roman de mœurs à tendances réalistes et anti-cléricales, dans lequel abondent les scènes fraîches et touchantes, mais dont quelques scènes qui paraîtraient bien anodines aujourd'hui, ont alors choqué le goût public (1864);

Sauvagerie, petits poëmes et sonnets avec eau-forte de Ad. Didier, recueil où il serait possible de relever bien des imperfections de forme, mais où se trouvent des morceaux d'une note très personnelle (1866);

Le Désaveu du Christ, poème écrit par lui au retour d'un voyage en Italie, où il feint que Jésus, envahissant tout à coup avec ses apôtres la *loggia* de la basilique de Saint-Jean de Latran, tandis que le peuple est assemblé sur la magnifique place de ce nom, pour y recevoir la bénédiction *urbi et orbi*, dénonce à ce peuple courbé par la superstition, comme autant de trahisons à l'évangile, tous les actes de l'Eglise catholique (1869).

La Confédération Française, forme nouvelle de gouvernement, un projet raisonné de constitution républicaine à base fédérative, ouvrage assez mince comme format, mais qui n'en est pas moins le fruit d'un travail considérable (1872). C'est là que se trouve entre autres idées absolument neuves, l'adjonction au pouvoir judiciaire, affranchi de sa dépendance actuelle par rapport au pouvoir exécutif, d'un autre pouvoir appelé par l'auteur pouvoir monitorial et auquel appartiendrait l'enseignement de la morale pratique aux adultes. Etant donnée la vérité de cette parole célèbre qu'on ne détruit que ce qu'on remplace, ne serait-ce pas le vrai moyen d'anéantir bientôt l'influence du catholicisme, à la condition bien entendu, de supprimer concurremment le budget des cultes?

Si Thiaudière, au lieu d'être le penseur désintéressé qu'il est, avait eu l'ambition de jouer un rôle politique, nul doute qu'il n'eût pu invoquer son livre : *La Confédération française* qui est l'œuvre d'un républicain socialiste, comme un titre sérieux pour briguer le mandat de député dans un centre ouvrier.

Il a fait paraître ensuite : *La dernière bataille, épopée prophétique de l'année* 1900, donnée comme une traduction de l'allemand de Frédéric Stampf, sorte de poème en prose formant huit chants et où l'auteur feint que le czar et l'empereur d'Allemagne ayant réussi à se partager l'Europe, avant la fin du siècle, se livrent pour savoir qui des deux en sera le seul maître, une suprême bataille qui se termine par le massacre des deux potentats et de leurs vassaux et la proclamation de la République fédérale européenne par Liebel et Mikoff, les deux héros révolutionnaires du poème (1873);

Le Voyage de Lord Humour en Babaterbro ou pays des jolis bœufs, un pamphlet à la manière de Swift contre l'ordre moral et particulièrement contre MM. Buffet, Batbie, Ernoul et Broglie dans lequel il nous montre des bœufs fantastiques, blancs, bleus et gris (légitimistes, orléanistes et bonapartistes), parvenus à mettre les hommes, c'est-à-dire les républicains sous le joug (1874);

Les *Légendes bouddhiques* empruntées aux livres sacrés de l'Inde et mises en vers d'après la traduction en prose qu'en avait faite M. Barthélemy Saint-Hilaire (1875);

Le *Voyage de Lord Humour en Servat-abus ou pays des Rétrogrades*, second pamphlet à la manière de Swift, mais ayant plus de portée que le premier, car il est dirigé contre le

conservatisme étroit représenté par les monarchies qui se sont disputé la France, la prétendue monarchie légitime, l'orléaniste et la bonapartiste. Les servat-abusiens sont divisés en deux classes, la classe dirigeante dont les individus ont des têtes de renards et la dirigée dont les individus ont des têtes de chiens (1876);

Le *Dindon Blanc*, conte en vers publié peu de temps après le coup d'État du 16 mai et dont le héros est le maréchal de Mac-Mahon (1878);

M. Martin légitimiste, comédie en un acte en prose qu'il n'a point essayé de faire représenter, mais qui aurait réussi sur la scène, à en croire M. de Biéville, dans son feuilleton du *Siècle*. M. Clément Caraguel écrivait dans son feuilleton du *Journal des Débats* (1879) :

« Je veux dire aussi quelques mots de *M. Martin légitimiste*, une comédie en un acte et en prose de M. Edmond Thiaudière, qui n'a jamais été représentée. C'est une comédie politique, le titre le dit assez, et j'ajouterai qu'elle est animée d'un bout à l'autre du souffle républicain. Mais quelle est spirituelle et piquante, sans aigreur, ni méchanceté. Elle ferait assez bonne figure sur la scène. Les spectateurs même les plus susceptibles n'en seraient pas blessés; ils pardonneraient à l'auteur ses épigrammes et ils se sentiraient désarmés par sa franchise et sa bonne humeur. »

En 1880, Edmond Thiaudière a donné sous ce titre : *La Petite-Fille du curé*, chez l'éditeur Jules Rouff, un nouveau roman, vendu à des milliers d'exemplaires et qui est la suite naturelle d'*Un prêtre en Famille*, publié seize ans plus tôt; la même année il a donné le *Roman d'un Bossu*, chez le même éditeur, ouvrage où se retrouvent les principales qualités de l'auteur : le naturel, la sensibilité, l'observation.

Son prochain roman qui portera ce titre singulier : *Les Oranges de la Morgue* et dont il a bien voulu me laisser feuilleter le manuscrit presque achevé, sera une œuvre aussi profonde qu'étrange où le réalisme, l'humour et le fantastique sont combinés de manière à donner une sensation littéraire assez rare.

Edmond Thiaudière a publié à diverses époques des fantaisies, des articles et des nouvelles qu'il n'a point encore recueillies en volumes, dans plusieurs journaux périodiques, parmi lesquels nous citerons : l'ancien *Figaro*, le *Grand-Journal* de M. de Villemessant, le *Paris-Magazine*, l'*Eclair*, la *Vogue Parisienne*, le *Nain Jaune*, le *Centre Gauche*, le *Soir*, la *Revue Moderne* de M. Charles Dollfus, les *Etats-Unis d'Europe*, etc., etc.

Au début de la Commune, alors que rien n'était encore perdu, que tout pouvait s'arranger, il publia dans la *Cloche* de M. Louis Ulbach un article à sensation, intitulé le *Serment du 20 Mars* dans lequel il adjurait les monarchistes intelligents de la Chambre de faire au rétablissement de la paix sociale le sacrifice de leurs principes dynastiques, comme jadis à l'aurore de la Révolution, dans la nuit du 4 août, quelques seigneurs avaient fait le sacrifice de leurs privilèges seigneuriaux.

Si son appel avait été entendu, il est probable qu'on eût épargné à la France la Commune de Paris dont le seul prétexte était la crainte qu'avaient beaucoup d'honnêtes citoyens de voir l'assemblée de Versailles abolir la République.

En 1876, Edmond Thiaudière fonda la *Revue des Idées Nouvelles*, bulletin du Progrès dans la philosophie, les sciences, les lettres, les arts, l'industrie, le commerce et l'agriculture, véritable publication encyclopédique qu'il dirigea et rédigea presque entièrement à lui seul, pendant trois ans sous divers pseudonymes.

Il est maintenant rédacteur au journal *La Ville de Paris*.

Membre depuis plusieurs années du conseil d'administration de la *Société Française des Amis de la Paix*, c'est un des partisans les plus zélés de la substitution de l'arbitrage à la guerre pour le règlement des différends internationaux.

Il a pris une part importante aux délibérations du congrès international de la Paix, tenu à Paris en 1878 et dont il était l'un des secrétaires. Il a présenté à cette époque à ses collègues du congrès un mémoire où est émise l'idée de la création d'un parlement européen officieux d'abord, s'il ne pouvait tout de suite être officiel, recruté par délégation des divers parlements et traitant dans des assises annuelles les questions qui intéresseraient plusieurs nations. Il a secondé son ami Louis-Xavier de Ricard dans la fondation de la *Société d'alliance latine* : l'*Alouette*, laquelle poursuit un but important, la fédération des peuples du bassin de la Méditerranée. Il est du comité de l'*Union démocratique de propagande anti-cléricale* et du comité de patronage de la *Semaine anti-cléricale* Une société dont il ne pouvait manquer de faire partie, c'est la *Société protectrice des animaux*, car il aime toutes les bêtes, mais particulièrement les chiens un peu plus que de raison. Il s'excuse même, n'ayant jamais eu d'enfants, de son amour des chiens, par cette boutade :

— Bah ! dit-il, les chiens sont des enfants perfectionnés.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. Blanpain, 7, rue Jeanne. Le Gérant : Georges Bonnot.

3e volume. — N° 157. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

Dr BOURNEVILLE



DR BOURNEVILLE

Le docteur Bourneville (Désir-Magloire) est originaire du département de l'Eure, où il est né, le 21 octobre 1840, au petit village de Garancières. Issu d'une famille de cultivateurs, il doit exclusivement à son intelligence, à son caractère ferme et droit, à un labeur incessant, la situation considérable qu'il a su conquérir dans le monde scientifique.

C'est à la faculté de Paris qu'il a fait des études médicales et qu'il a acquis le grade de docteur, après avoir été successivement externe, puis interne des hôpitaux. Dès cette période préparatoire de sa carrière médicale, il fit preuve d'une rare activité. Attaché d'abord comme simple benovale à l'hospice de Bicêtre, où il devait revenir plus tard comme médecin en chef, il s'occupa spécialement des épileptiques et des idiots, sans pour cela négliger ses études générales et publia, sous les auspices de son maître M. Delasiauve, aliéniste éminent et républicain éprouvé, deux mémoires qui témoignaient de son zèle et des tendances rigoureusement scientifiques de son esprit. L'un a trait à *l'inégalité de poids des hémisphères cérébraux chez les épileptiques* (1861). Le second est relatif à la *condition de la bouche chez les idiots* (1864). D'autres devaient suivre bientôt. En même temps M. Bourneville collaborait au *Panthéon de l'Industrie* et au *Réveil* dont Ch. Delescluze était le fondateur et le rédacteur en chef et aussi à divers journaux de médecine où il insérait des notes et des observations intéressantes. *Le Journal de Médecine mentale* de M. Delasiauve et le *Mouvement médical* reçurent la plus grande part de ses contributions. Au premier, tout en se chargeant d'une bonne partie de la minutieuse et fatigante besogne matérielle, il s'attacha de préférence à relever dans les journaux étrangers du même genre, les faits nouveaux et curieux, les perfectionnements proposés ou déjà réalisés dans l'organisation des asiles destinés aux aliénés. Les critiques judicieuses dont il relevait en analyses les enseignements qu'il en faisait ressortir pour l'amélioration des services de nos asiles, témoignaient de son amour du progrès. D'un cadre moins spécial, traitant aussi volontiers des points d'économie sociale afférents à la médecine que des questions purement techniques, *le Mouvement médical* était d'allure plus militante.

En dépit du régime politique (on était sous l'Empire), M. Bourneville y affirmait nettement ses convictions libérales et républicaines, guerroyant sans relâche contre les abus de toute sorte dont souffraient la faculté de médecine et l'administration des hôpitaux. Estimant que rien n'est probant comme les faits, il relevait tous les actes blâmables qui venaient à sa connaissance, les assaisonnant souvent de fréquentes réflexions, sans se soucier de blesser les puissants du moment. Dans le dossier qu'il constituait ainsi jour par jour, on trouverait facilement des matériaux suffisants pour la démonstration de la nécessité de la réforme qui est, grâce à lui, en voie d'accomplissement : la laïcisation des hôpitaux.

La polémique d'ailleurs n'absorbait pas M. Bourneville au point de le détourner de la science. Il recueillait et publiait les leçons de ses maîtres : à l'hôpital des Enfants-Malades, celles du savant chirurgien Giraldès ; au collège de France, celles de l'illustre Claude Bernard. Entre-temps il discutait un problème historique ou d'actualité. Sa brochure : *Socrate était-il fou?* (1864) en réponse au livre de M. Lilut, montra que les spéculations philoriphiques ne lui étaient pas plus étrangères que la connaissance de l'aliénation mentale.

Un procès criminel qui émut vivement l'Angleterre (1865) fut l'occasion d'un autre opuscule : *G. V. Townley* ou *du diagnostic de la folie au point de vue médico légal* où il étudiait, par une soignée et patiente analyse, un cas difficile sur la solution duquel s'étaient partagés les aliénistes anglais.

Ces multiples travaux, dont il serait faute de grossir la liste en énumérant les articles techniques donnés aux journaux de médecine, marchaient de front avec la préparation au concours de l'internat. Reçu interne pour 1866, M. Bourneville venait de prendre possession de ses fonctions quand éclata, à Amiens, une meurtrière épidémie de choléra. A l'appel adressé par la presse et par la ville d'Amiens aux élèves en médecine, M. Bourneville fut des premiers à rejoindre. Pendant de longues semaines, son dévouement fit face au terrible fléau et lui arracha de nombreuses victimes. Chose plus difficile peut-être, aux hôtes que le hasard lui avait donnés, et qui étaient loin de partager sa conviction, M. Bourneville sut imposer le respect de ses opinions républicaines qu'il exprimait sans nulle atténuation. De retour à Paris, il reprit à la Salpêtrière, d'abord, puis dans divers hôpitaux, son service d'interne, sa collaboration aux journaux de médecine et ses travaux particuliers.

Parmi les ouvrages qu'il publia successivement alors nous citerons les suivants : *Du Choléra à l'hôpital Cochin* (1866); — *De l'emploi de la fève du Calabar dans le traitement du tétanos* (1867); — *Leçons cliniques de M. J. Giraldès sur les maladies chirurgicales des enfants* (1867-1868) ; — *De l'antagonisme de la fève du calabar et de l'atrophie* (1870), des études sur la *sclerose en plaques* en collaboration avec M. Guérard (1868), — la *Revue photographique des hôpitaux*, etc., etc. Enfin en 1870, sa thèse inaugurale : *Etudes de thermométrie chimique dans l'hémorrhagie cérébrale et dans quelques autres maladies de l'encéphale*, couronnait dignement sa carrière d'étudiant.

Par une singulière coïncidence, les évènements offrirent à M. Bourneville l'occasion de consacrer son titre de docteur, comme celui d'interne, par un acte de patriotisme et de dévouement. La guerre fut stupidement déclarée à la Prusse. Aussitôt M. Bourneville offrit ses services aux ambulances de l'armée et se fit inscrire au Val-de-Grâce.

Les lenteurs administratives furent telles que Paris était investi avant qu'un poste fût assigné au nouveau docteur; mais celui-ci prenait immédiatement sa revanche en se chargeant à la fin des fonctions de chirurgien-major du 160e bataillon de la garde nationale, de chirurgien aide-major de l'ambulance du Jardin des Plantes et d'interne à la Pitié, fonctions qu'il remplit jusqu'à la fin de mai 1871 sans que son zèle faiblît un instant. Dans l'intérêt de ses blessés il affronta avec la même intrépidité les obus prussiens et l'exaspération du vainqueur de la Commune. Un rapport spécial signale son attitude courageuse dans la nuit du 8 au 9 janvier 1871, où l'hôpital de la Pitié fut criblé d'obus, et dans la semaine sanglante, il intervint, au péril de sa vie, pour protéger les fédérés blessés qui se trouvaient dans les salles de la Pitié. Ses collègues durent même dans son intérêt le soumettre à une surveillance affectueuse.

Le calme rétablit. M. Bourneville se remit avec une nouvelle ardeur à ses travaux habituels. Malgré les fatigues d'une clientèle devenue rapidement considérable, il trouvait le temps en recueillant les leçons de M. Charcot sur *les maladies du système nerveux* (1872), *sur les localisations cérébrales* (1876), — *sur le foie* (1877), *sur le poumon* (1878), de publier des travaux originaux : *Etudes cliniques et thermométriques sur les maladies du système nerveux;* — *Contracture hystérique ou explication des miracles de saint Louis et de saint Médard;* — *Louise Lateau ou la stigmatisée belge;* — *Iconographie de la Salpêtrière*, avec M. Regnard ; — *Mémoire sur l'idiotie et sur la démence épileptique;* — *Conférence sur la laïcisation de l'Assistance publique*, etc., etc. — Et comme si ce n'étaient là que des hors-d'œuvre, il a fondé, groupant autour de lui une élite de jeunes travailleurs, le *Progrès médical* en 1873, l'*Année médicale* en 1879, *les archives de névrologie* en 1880. Ces trois publications sous les auspices de M. Charcot ont, à des titres divers, conquis une légitime réputation et sont hautement appréciées dans le monde médical aussi bien à l'étranger qu'en France.

Les deux dernières sont essentiellement techniques; le *Progrès médical* au contraire, en dehors de la médecine proprement dite, fait une large place aux questions d'enseignement, d'organisation, d'administration, d'hygiène publique, etc.

C'est dans le *Progrès médical* que M. Bourneville a émis d'abord l'idée de la plupart des

réformes et des améliorations qu'il devait plus tard présenter et faire accepter au conseil municipal, quand il n'en avait pas lui-même, et avec ses seules ressources, commencé la réalisation. Car il sait qu'en matière de propagande rien ne vaut l'exemple du fait accompli; qu'une œuvre existante, imparfaite mais vivante, a plus de chance de recruter des adhérents que la plus belle conception à l'état de projet. C'est ainsi qu'il a déterminé la création des bibliothèques médicales dans les hôpitaux. A la Salpêtrière d'abord, il entraîne ses collègues à fonder une bibliothèque qui serait la propriété particulière d'eux et de leurs successeurs; à Saint-Louis et à la Pitié, pendant son internat, il obtient le même résultat. Et bientôt cette impulsion est partout suivie. Aujourd'hui chaque hôpital possède sa bibliothèque médicale. Par une conséquence nécessaire, sur laquelle comptait bien M. Bourneville qui, dès son entrée au conseil municipal, a tout fait pour en hâter la réalisation, les malades des hôpitaux, eux aussi, devaient avoir leurs bibliothèques. Ces bibliothèques existent maintenant et n'ont plus qu'à grandir. L'accroissement en deviendra rapide et les services de plus en plus grands quand sera terminée l'œuvre de la laïcisation des hôpitaux De cette mesure dont les ennemis de la République attestent l'importance par leurs clameurs et leurs furieuses calomnies, on peut dire que M. Bourneville est le véritable auteur. Bien d'autres, sans doute, avant lui ou avec lui, l'avaient réclamée. Mais le premier, il l'inscrivit sur son programme électoral, bien mieux encore il fut le premier, pour ainsi dire le seul, à s'occuper pratiquement des moyens de la mettre à exécution.

Renvoyer les sœurs des hôpitaux était chose impossible tant qu'on n'aura pas sous la main un personnel capable de les remplacer. M. Bourneville résolut de créer ce personnel; aidé de quelques amis, il institua des cours élémentaires, théoriques et pratiques, pour les infirmières de la Salpêtrière et les infirmières de Bicêtre, rédigea pour elles le *Manuel de la garde malade*, et bientôt l'administration put, en grande partie par ses élèves, remplacer les sœurs de la Pitié où l'ouverture d'une troisième école d'infirmières permit d'accélérer la transformation commencée. Adoptées par le conseil municipal, sur la demande de M. Bourneville, ces écoles, devenues écoles municipales, ont aujourd'hui leur avenir assuré.

Chargé pendant quatre années (1877-1880), du rapport sur le budget spécial de l'assistance publique, M. Bourneville en a profité pour réclamer et obtenir d'importantes réformes, parmi lesquelles il faut signaler l'amélioration du sort des serviteurs et sous-employés de l'administration, la suppression d'un certain nombre d'aumôniers, la réorganisation des services d'enfants à Bicêtre et à la Salpêtrière, l'installation ou la réorganisation de service de bains et de salles d'hydrothérapie dans les hôpitaux, aussi bien pour les malades externes que pour les malades internes, l'isolement des établissements hospitaliers et enfin la création de services et de médecins spéciaux pour les femmes en couches.

Ces résultats vraiment magnifiques n'ont pas été obtenus sans lutte; pour arriver notamment à gagner ce point en apparence si simple, que les accouchements soient faits par des accoucheurs, M. Bourneville a dû vaincre une formidable opposition, appuyé par une grande partie de la presse médicale.

Bien d'autres questions encore ont été pour lui l'objet de rapports tant au conseil municipal qu'au conseil général, notamment sur les asiles d'aliénés. Tous se font remarquer par leur précision, par leur exactitude et par l'incontestable justesse de leurs conclusions. Ceux-là ne s'en étonneront pas qui sauront que jamais M. Bourneville ne s'est prononcé sans être auparavant édifié autant que possible, sans avoir recueilli tous les renseignements, consulté tous les documents propres à l'éclairer, interrogé toutes les personnes capables de lui fournir un élément d'appréciation, n'épargnant pour cela ni le temps ni les démarches.

S'il est vrai qu'à l'œuvre on connaît l'ouvrier, nous en avons dit assez pour qu'on sache ce que vaut l'honorable conseiller du Ve arrondissement.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. BLANPAIN, 7, rue Jeanne. Le Gérant : Georges BONNOT.

3e volume. — No 158. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

ÉDOUARD MILLAUD



ÉDOUARD MILLAUD

Edouard Millaud, lorsqu'il siégeait à l'Assemblée nationale de Versailles en 1871, était loin d'être un vieux député, et maintenant encore au Luxembourg, c'est un jeune sénateur, un des plus actifs et des plus vaillants.

Né le 15 octobre 1835, un peu plus bas que Lyon, sur les bords du Rhône, il n'en est pas moins un véritable Lyonnais par les habitudes, par l'esprit, par son attachement à la grande cité laborieuse et républicaine dont il s'est toujours efforcé de connaître les besoins et de défendre les intérêts.

Inscrit au barreau de Lyon en 1857, il ne tarda pas à s'y faire une place par sa connaissance des affaires, et sa parole facile et élégante. En même temps, il engageait déjà la lutte contre le régime impérial par des cours du soir faits aux ouvriers, par des conférences dans les loges maçonniques, par tous les moyens de propagande et d'instruction du peuple.

En 1869 Edouard Millaud avec Andrieux et un groupe de jeunes avocats contribua à organiser une école de Droit, qui eut un succès immédiat, et qui détermina plus tard la création d'une Faculté aujourd'hui prospère. Millaud était chargé d'un cours de droit civil, et d'un cours de droit pénal.

*
* *

Les évènements du 4 septembre imposèrent à tous les hommes du parti républicain de grands devoirs et de lourdes tâches ; Edouard Millaud par sa fermeté dans l'opposition, et sa situation au barreau, se trouvait tout désigné pour le poste d'Avocat général en même temps que Le Royer devenait Procureur général et Andrieux, Procureur de la République. A cette époque si agitée, si pleine d'angoisses patriotiques, il sut conserver le sang froid et l'énergie qui convenaient à la situation. Il remplit les fonctions de Procureur général lorsque Le Royer fut nommé député à l'Assemblée nationale de Bordeaux et il resta quelque temps encore à son poste de magistrat sous le gouvernement de M. Thiers ; mais, mis en demeure d'exercer des poursuites contre les journaux et profondément partisan de la liberté de la presse, il n'hésita pas, et adressa sa démission à M. Dufaure.

Aux élections du 2 juillet 1871, les électeurs du Rhône l'envoyèrent à l'Assemblée nationale par 62000 voix. Il fut un de ceux qui, avec Gambetta, Lepère, Laurent-Pichat, Jules Cazot, Edgar Quinet, Greppo, etc., formèrent le groupe de l'*Union républicaine*, qui, par les hommes d'élite qui le composaient, par sa fermeté et son esprit politique, a si puissamment contribué au triomphe et à l'établissement de la République. Edouard Millaud en fut tour à tour secrétaire et vice-président.

Certes, la vie politique était difficile, à ce moment, pour les républicains un peu avancés, systématiquement évincés des commissions ; la patience et l'abnégation constituaient alors leur première vertu, et c'était surtout dans les réunions de groupes, dans les perpétuelles

négociations de couloirs, et dans la tactique que se réfugiait la vie parlementaire. Le député du Rhône, par son tact, par l'urbanité de ses manières, autant que par sa fermeté, était de ceux qui, par leur caractère et leur loyauté, pouvaient le mieux ramener à la République les esprits timorés et flottants.

Dans cette période laborieuse, en même temps qu'il prenait part aux travaux de l'Assemblée, il vivait en relations suivies avec ses électeurs, relevant le courage des uns, calmant les ardeurs des autres, et s'efforçant de donner à la démocratie lyonnaise cet esprit de patience et de modération qui n'exclut pas l'énergie et la fermeté des convictions.

Fidèle à cette politique de fermeté et de progrès, Edouard Millaud vota la constitution de 1875, malgré ses imperfections, parce qu'elle était en réalité l'établissement définitif de la République. C'était un acte de sagesse et d'abnégation que l'avenir devait justifier.

*
* *

Après le départ de l'Assemblée nationale, les électeurs de la Croix-Rousse envoyèrent Edouard Millaud à la Chambre des députés par 15,000 voix.

Après le coup d'Etat du 16 mai, les élections du 14 octobre lui confirmèrent son mandat par près de 16,000 voix sur 18,000 votants.

Dès le début, il fut nommé rapporteur de la commission chargée d'élaborer le nouveau règlement de la Chambre ; travail assez aride et fort délicat, dont tous ceux qui ont fréquenté les Assemblées connaissent l'importance. Le nouveau règlement était d'autant plus intéressant à ce moment, qu'il s'agissait de régler les relations à établir entre la Chambre et le Sénat. Edouard Millaud se livra à une étude complète et approfondie de toutes ces questions de procédure et de mécanisme parlementaires ; son travail restera comme le code de la matière.

Nous ne nous arrêterons pas aux votes d'Edouard Millaud, ils ont toujours été de la plus complète indépendance et conformes aux intérêts de la République. Ce n'est pas seulement un représentant qui vote et qui parle bien, c'est avant tout un député qui travaille ; il s'est moins attaché à multiplier les propositions qu'à les mûrir et à les mener à bonne fin, car la persévérance et la ténacité sont ses qualités maîtresses. Il n'aborde pas une question sans l'approfondir et sans en voir le côté pratique et réalisable. Nous retrouvons dans toute la conduite politique de Millaud cette constante préoccupation d'arriver à des progrès effectifs.

C'est ainsi que nous le voyons, dès l'Assemblée nationale, faire une excellente proposition sur les conseils de prud'hommes, qui échoua devant cette assemblée peu disposée à encourager les progrès de la démocratie. A la Chambre des députés, il reprit sa proposition qui fut votée sans résistances, mais il n'en fut pas de même au Sénat où dominait alors l'influence réactionnaire. Edouard Millaud ne se découragea pas, et lorsque la majorité de la haute assemblée se trouva déplacée, il revint à la charge, et finit par triompher.

Il montra la même persévérance pour la loi sur la liberté du colportage dont il fut le rapporteur après en avoir eu l'initiative ; cette loi, à laquelle son nom restera attaché, a été votée par les deux Chambres, et a été intercalée dans la nouvelle loi sur la presse.

Edouard Millaud fit partie des deux commissions les plus importantes de la Chambre ; la commission du budget, et celle des traités de commerce.

Son rapport sur le budget de l'instruction publique très intéressant et très nourri ne se bornait pas à une simple discussion de chiffres, et il a su donner à ce travail son caractère d'ampleur et d'élévation en indiquant les grandes réformes qui ont été les grandes préoccupations du parti républicain.

A la commission des douanes, sa tâche était plus difficile et à coup sûr plus ingrate, puisqu'il s'agissait de lutter pied à pied contre une majorité protectioniste. Le député de Lyon était tout désigné pour soutenir cette campagne ; depuis longtemps, les questions économiques avaient fait l'objet de ses études et de ses préoccupations. En 1867, au palais Saint-

Pierre, il fit sur le libre échange une série de conférences qui furent fort remarquées ; et à peu près à la même époque, pour soutenir la même cause, il fondait, de concert avec M. Dameth et M. Germain, la Société d'Economie politique de Lyon.

Bien que la majorité de la commission fût imprégnée des préjugés protectionistes, le représentant des grands intérêts lyonnais fut assez habile pour se faire nommer rapporteur et pour sauver la soie des droits dont on la menaçait ; il prononça à cette occasion un très remarquable discours d'affaires, tout plein de chiffres, de faits et de considérations élevées.

Ce grand discours, fort remarqué, fut son chant du cygne comme député, car le lendemain il se réveillait sénateur.

Au Luxembourg, il retrouva bien vite la situation qu'il s'était acquise comme député ; il débuta par un brillant discours sur le rétablissement de la Mairie centrale de Lyon supprimée par une assemblée monarchique. Déjà, à l'Assemblée nationale, il avait énergiquement et éloquemment protesté contre cet acte de réaction ; nul n'était donc plus autorisé que lui à être rapporteur de la loi qui faisait disparaître cette mesure de défiance aussi injurieuse qu'inutile, vis-à-vis de la population lyonnaise.

Peu de temps après, Edouard Millaud, dans des circonstances graves, eut à jouer un rôle important ; on se rappelle en effet que lorsque la question du scrutin de liste se présenta devant le Sénat, il se trouva être à lui seul la minorité tout entière de la commission, à ce titre il avait le devoir de défendre énergiquement le vote de la Chambre contre les manœuvres des partisans coalisés du scrutin d'arrondissement. Edouard Millaud ouvrit le débat en séance publique par un discours très complet, très habile, et d'un grand sens politique. Malheureusement l'orateur, malgré son talent, devait se heurter contre un parti pris, et le Sénat commit cette lourde faute de se mettre en contradiction avec la Chambre et l'intérêt de la République.

*
* *

Nous ne devons pas oublier de dire que si Edouard Millaud est avant tout un orateur de tempérament, c'est aussi un lettré, nourri de la lecture des grands écrivains du XVI[e] et du XVIII[e] siècle, et dont la plume alerte est à la fois souple et élégante. Il a publié sur Daniel Manin un volume fort intéressant.

On pourrait citer de lui diverses brochures, le *Soufflet*, en 1871, une Etude sur la réforme militaire, l'*Almanach du Père Girard*, en 1871, et en 1872, etc..., sans parler de nombreux articles dans les journaux et les revues.

Démocrate par sentiment et par son dévouement aux intérêts populaires, Edouard Millaud est en même temps un causeur charmant et un orateur ; sa parole est nette, claire, et ne dédaigne pas une certaine élégance de forme littéraire, relevée par quelques tons de couleur méridionale.

Homme de salon par excellence et pétillant d'esprit, il sait, avec un tact exquis, trouver dans le monde la note juste et le mot heureux, en même temps que dans les réunions populaires, il a toujours recueilli des applaudissements enthousiastes et mérités ; ces succès-là lui ont toujours été les plus sensibles et les plus chers parce qu'ils étaient les plus spontanés et les plus sincères.

Chez lui, l'homme du monde n'a pas nui au travailleur laborieux et patient, pas plus que le sénateur n'a étouffé l'homme d'esprit.

Comme tous les hommes d'une réelle valeur, il peut avoir ses envieux et ses adversaires politiques, mais il a su n'être l'ennemi de personne, sans être pour cela l'ami de tout le monde.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. Blanpain, 7, rue Jeanne. Le Gérant : Georges Bonnot.

4e volume. — N° 159. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

ERNEST LEFÈVRE



ERNEST LEFÈVRE

Ernest Lefèvre est né au Havre le 15 août 1833. Son père, M. Lefèvre aîné, armateur, a été l'un des fondateurs du quartier de Graville, dont une rue porte son nom. Il a laissé une réputation d'intelligence et d'honorabilité dont le souvenir ne s'est pas éteint.

Le jeune Ernest Lefèvre a fait ses études au collège du Havre, et, — soit dit en passant, — de très bonnes études. En philosophie, par exemple, il a remporté tous les prix sans exception. En quittant le collège, Ernest Lefèvre est allé faire son droit à Paris. Là encore il a pioché ferme, tant et si bien qu'il a obtenu une série complète et non interrompue de 41 boules blanches.

Avocat stagiaire à Paris, Ernest Lefèvre a été nommé, à la fin de sa première année de stage, premier secrétaire de la Conférence des avocats. A la fin de l'année, il fut chargé du premier des deux discours de rentrée.

Il a exercé sa profession d'avocat jusqu'en 1870. Il appartenait à ce groupe du jeune barreau parisien qui combattait ardemment l'Empire, et il a obtenu, notamment sous le ministère Ollivier, de vifs succès oratoires dans les procès de presse.

Au 4 septembre, Ernest Lefèvre, désigné par sa notoriété politique pour des fonctions publiques, n'a voulu accepter aucun poste, sauf celui de membre de la Commission d'armement du 7e arrondissement de Paris. Il a pris part à l'organisation des bataillons de garde nationale, et montré, dans ces fonctions, un dévouement et un zèle qui lui ont valu de vives sympathies dans l'arrondissement.

Lorsqu'au 18 mars 1871 le gouvernement légal se retira de Paris et qu'il fallut, sur la convocation des députés et des maires, nommer une Administration communale, c'est cette confiance même que M. Ernest Lefèvre s'était acquise pendant le siège qui le fit nommer — spontanément, sans candidature de sa part — membre de la Commune pour le 7e arrondissement.

Il donna sa démission le 6 avril.

Après le 24 Mai, l'un des premiers actes de la réaction fut de le poursuivre, devant le Conseil de guerre.

Tous ceux qui ont suivi les débats se rappellent la fermeté dont M. Ernest Lefèvre y fit preuve. Il fut acquitté.

Quelque temps avant, M. Ernest Lefèvre avait été choisi comme administrateur-gérant

par le vaillant journal républicain le *Rappel*. Mais les aptitudes littéraires de M. Lefèvre entraînaient tout naturellement à prendre part à la rédaction du journal, où il a écrit de nombreux articles justement remarqués.

Aux élections de novembre 1874, Ernest Lefèvre fut nommé membre du Conseil municipal de Paris, pour le quartier des Epinettes (XVII[e] arrondissement), par 2,435 voix sur 3,650 votants. Cette qualité, comme on sait, entraînait en même temps celle de conseiller général de la Seine.

Il serait trop long de rapporter l'ensemble des travaux de M. Ernest Lefèvre au Conseil municipal, où il a brillamment exercé les qualités studieuses qui le distinguent particulièrement.

Citons cependant les principales questions qu'il a fait aboutir.

Au point de vue administratif :

M. Ernest Lefèvre s'est tout d'abord signalé par le système nouveau qu'il décida le Conseil municipal à suivre pour les grands travaux de voirie. Sous l'Empire, les concessions de travaux se faisaient de gré à gré, sous le manteau de la cheminée. Inutile de rappeler les abus criants que produisait le système. — Sous le Conseil municipal de 1871-1874, on avait déjà réalisé un progrès : on mettait l'entreprise en adjudication, et celui qui, aux enchères, demandait la subvention la plus faible, obtenait l'affaire. — M. Ernest Lefèvre démontra qu'il valait mieux que la Ville écartât les adjudicataires généraux, qu'elle fît ses opérations de voirie à son compte, qu'elle se chargeât elle-même des expropriations, et qu'elle ne mît en adjudication que les sous-opérations de détail, la démolition, la confection de la voie, les plantations, etc.

Il réussit ainsi à écarter des affaires de la ville les spéculations financières, les gros entrepreneurs du temps de l'Empire, et fit réaliser une économie de 25 0/0 sur les prévisions antérieures. C'est ainsi que l'avenue de l'Opéra, pour laquelle M. Haussmann avait offert 48 millions et n'avait trouvé preneur qu'à 50, fut faite pour 33 millions.

Citons encore, au point de vue administratif, les réformes introduites dans le système des halles. Après élaboration dans une Commission où M. Ernest Lefèvre siégeait, sous la présidence du président du Conseil d'Etat, le factorat libre fut substitué au factorat privilégié. Cette mesure a produit des résultats excellents dont on s'applaudit tous les jours.

Au point de vue politique, c'est Ernest Lefèvre qui a demandé et fait voter — avant l'amnistie — une allocation de 30,000 fr. en faveur des familles des condamnés politiques.

Quand, sous le ministère Jules Simon — un peu avant le 16 Mai — les bibliothèques populaires coopératives furent mises en demeure par M. Dufaure de demander l'autorisation ou de se dissoudre, M. Ernest Lefèvre fonda, dans son arrondissement, un cabinet de lecture coopératif, qui fut souvent visité par le commissaire de police, mais qui n'en resta pas moins debout pendant toute la période du 16 Mai, et qui prouva qu'avec un peu de fermeté on peut obtenir beaucoup de liberté.

Il faut citer aussi sa proposition pour que — en attendant l'abolition des octrois — les droits qui grèvent les vins. fussent du moins perçus d'après la valeur.

Un de ses derniers actes au Conseil a été de demander la création, dans tous les arrondissements de Paris, d'écoles d'apprentissage professionnelles.

C'est Ernest Lefèvre également qui, lors de l'Exposition de 1878, a pris l'initiative à la suite de laquelle l'augmentation de 10 0/0 accordée par l'Etat à ses employés, fut étendue aux employés de la ville.

Comme conseiller général, le rôle d'Ernest Lefèvre n'a pas été moins laborieux et moins utile :

Il a exercé les fonctions de président du Conseil général de la Seine pendant 15 mois, et notamment pendant toute la période du 16 Mai. Si la criminelle tentative de l'Ordre Moral avait abouti à un coup de force, c'est le conseil général qui, en vertu de la loi Tréveneuc, aurait eu l'obligation et la responsabilité de la résistance. Ce n'était point là une vaine supposition. Les dispositions du Conseil général étaient prises, et lorsque, le 8 décembre, M. Ernest Lefèvre, accompagné du vice-président, alla, au nom du conseil, se mettre à la disposition de M. Jules Grévy, alors président de la Chambre, et du Comité des Dix-Huit, personne ne pouvait savoir jusqu'où irait peut-être la gravité des évènements du lendemain.

Rappelons encore, dans la carrière du conseiller général :

Ses vœux persistants pour l'amnistie ;

Ses vœux — accueillis depuis — pour que les ministres des différents cultes cessent de faire partie des conseils de l'instruction publique;

La grande part qu'il a prise, comme président de la Commission des finances du Conseil général, à la question de l'Exposition ouvrière, exposition que des malentendus et des rivalités regrettables menaçaient de compromettre, et dont son entremise conciliatrice a puissamment contribué à assurer le succès.

Il y a lieu de rappeler enfin :

1° Que lorsque, en 1878, M. Ernest Lefèvre fut réélu par le quartier des Epinettes, il obtint 2,823 voix sur 3,018 votants, c'est-à-dire une augmentation de près de quatre cents voix sur sa première élection;

2° Que, lorsqu'il donna sa démission, un vote unanime, inséré officiellement au procès-verbal, témoigna des regrets du Conseil.

M. Ernest Lefèvre a pris une part très active à la formation du Comité d'aide aux amnistiés et au vote des cent mille francs fait par le Conseil municipal sur la demande qu'il en avait adressée à son président, l'honorable docteur Thulié. On sait qu'une polémique très vive a été soutenue pour empêcher que ce vote de cent mille francs ne fût annulé par le gouvernement.

Tous ceux qui ont entendu Ernest Lefèvre savent qu'il possède les qualités d'un orateur distingué. Le résumé de ses travaux, que nous venons d'établir rapidement, prouve d'une manière incontestable ses qualités d'assiduité, de travail et de persévérance. Il a ce mérite précieux d'aboutir dans ce qu'il entreprend, parce qu'il sait creuser les questions, les examiner sous tous les aspects, et, une fois les études faites, se mettre à l'œuvre avec cette ardeur et cette confiance qui sont un prélude au succès.

Aux élections du 21 août dernier, Ernest Lefèvre a été candidat au Havre et a soutenu énergiquement le programme radical; il ne lui a manqué que peu de voix pour être élu. Cette campagne électorale a eu pour résultat de faire faire à la cause démocratique un progrès sérieux, comme en témoigne la lettre ci-après qui lui a été adressée :

« Havre, le 25 août 1881.

« Cher concitoyen,

« Les républicains du Havre qui ont eu l'honneur de se grouper autour de votre candidature pour affirmer leur foi démocratique, au scrutin du 21 août, remplissent un devoir en vous adressant le témoignage public de leur gratitude et de leurs sympathies.

« Ils vous remercient du fond de leurs cœurs, de l'énergie avec laquelle vous avez soutenu le programme de leurs aspirations politiques et du talent que vous avez déployé dans l'exposé des solutions économiques et sociales qui intéressent l'avenir du pays.

« Ils vous félicitent de votre vaillance dans la lutte et de l'éclatante manifestation qui a sanctionné, le jour du vote, un pas de plus accompli par l'opinion dans la voie du progrès démocratique.

« L'hésitation de ceux de nos amis politiques qui, dans cette rapide campagne, s'étaient engagés d'autre part avant d'avoir su vous apprécier, a fâcheusement divisé nos forces, en attribuant quelques voix de majorité, avec un fort appoint réactionnaire, à la candidature que nous avons combattue.

« Mais cette dernière période électorale n'en laissera pas moins des souvenirs vivaces et une trace ineffaçable, car jamais, jusqu'à ce jour, la démocratie du Havre ne s'était affirmée avec un pareil ensemble sur un programme aussi résolûment réformateur.

« Recevez donc, bien cher concitoyen, l'expression de notre inaltérable reconnaissance et de notre fraternel dévouement.

Les membres de la commission électorale :

« L. LAINÉ, BISSON, L. BINI, MÉNARD FILS, E. DELAUNAY, E. ROBERT, LEBLANT, BERTHIER, V. MARIE, AUBERT, LE PICARD, ROBILLARD, E. BOHLE, E. VILLAIN, E. TANCHON, TH. GAUTHIER. »

PIERRE ET PAUL

Paris. — Imp. N. BLANPAIN, 7, rue Jeanne. Le Gérant : Georges BONNOT.

4e volume. — No 160. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

DE BOUTEILLER



DE BOUTEILLER

« Aspect vif, tournure d'officier de marine, » dit une biographie. Esprit complexe et accidenté, ajouterons-nous, récalcitrant peut-être à l'étude approfondie des questions, mais ayant beaucoup appris et retenu; aimant les mathématiques qui lui ont valu de sortir premier de l'Ecole Navale, et cultivant les lettres qui lui ont mérité une distinction de l'Académie française « pour son style clair, correct et élégant »; enseignant la musique à une société chorale, et la géométrie analytique à de jeunes mécaniciens; se passionnant, au Conseil municipal, pour la création d'un Opéra populaire aussi bien que pour la formation des bataillons scolaires, pour les pompes à vapeur comme pour les tirs à l'arme de guerre. Dans la vie privée, complaisant et cordial; en politique, radical; en philosophie, repoussant tout ce qui n'est pas prouvé soit comme affirmation soit comme négation.

Il est né en Bretagne, en 1841, d'une famille anciennement connue dans ce pays, dont un des membres — son grand-père — fut général en chef des gardes nationales de la Loire-Inférieure dans les luttes contre la Vendée. Admis à l'Ecole Navale, il a pris part à l'expédition de Chine, à celle de Cochinchine, à la guerre contre le Mexique. Décoré comme aspirant de marine « pour faits de guerre en Cochinchine », nommé enseigne de vaisseau « pour services rendus durant l'épidémie de fièvre jaune de la Vera-Cruz, il est rentré dans la vie privée en 1866.

Depuis cette époque, M. de Bouteiller habite le XVI[e] arrondissement de Paris et se livre à des travaux de plume. Il a collaboré sous l'Empire à divers journaux d'opposition, la *Tribune* d'Eugène Pelletan, le *Temps*, le *Havre*. Il a été rédacteur au *Mot d'Ordre* et au *Réveil* pendant la période du Seize Mai. Il écrit actuellement au *Petit Parisien*, journal du député Laisant, et on lui attribue la correspondance quotidienne d'un grand organe républicain de l'étranger. Travailleur, produisant beaucoup et facilement, il a publié sous un pseudonyme un grand nombre de traductions d'ouvrages anglais : romans politiques de l'écrivain-diplomate Grenville Murray, études du même auteur sur les *Allemands*, les *Turcs*, les *Russes*; voyage autour du monde de madame Brassey, etc. Au Conseil municipal, il a donné de nombreux rapports sur les questions d'art et sur les sujets militaires, dont il s'occupe spéciale-

ment. Dans son récent travail sur l'organisation des bataillons scolaires, (1), nous trouvons ce passage qui semble bien définir le principe d'une armée démocratique et nationale : « On disait autrefois : Il faut que « le prince sache la guerre ; » les écrivains d'alors sont tous d'accord pour le proclamer. Aujourd'hui, le « prince »,c'est le peuple. Il faut donc que « le peuple sache la guerre », c'est-à-dire que les enseignements militaires, au lieu de s'adresser à une classe particulière, doivent pénétrer dans les masses profondes de la nation et y devenir le complément vivifiant du principe du service obligatoire ».

Ajoutons qu'il paraît également avoir bien précisé le caractère du nouvel enseignement qui va être introduit dans les programmes scolaires.

« Il ne s'agit pas, écrit-il, de répandre dans nos écoles l'esprit de militarisme. Il s'agit simplement d'y mener de front deux instructions qui se complètent, de préparer pour l'armée de bons cadres, ces cadres dont Jomini a dit que « lorsqu'ils étaient « bons et que la nation était brave, les soldats allaient toujours bien; » de faire revivre une science que l'Allemagne a peu à peu monopolisée, après nous en avoir emprunté les éléments; de répandre dans toutes les classes de la société un enseignement qui ne peut, sans danger, demeurer la spécialité de l'une d'elles; de dresser de bonne heure chaque citoyen à la défense de la patrie, comme il sied à une époque où le droit international est à la merci de la force, comme il convient dans un pays que sa position géographique expose perpétuellement à subir le contre-coup de l'énorme pression de l'Orient sur l'Occident. »

Tels sont, en effet, les divers obectifs auxquels doit viser la réforme exposée dans les lignes ci-dessus, réforme destinée maintenant à une prochaine application puisqu'elle a obtenu la sanction du Conseil municipal.

Bien que partisan de l'arbitrage en matière de différends internationaux et membre militant de la société anglaise des *Ouvriers amis de la Paix*, M. de Bouteiller a peut-être gardé, plus qu'il ne croit, l'esprit de son ancienne profession militaire. Mais tout en l'engageant à se tenir en garde contre cette tendance, nous ne contesterons pas qu'il lui a dû de patriotiques inspirations. Son enthousiasme pour les « jeunes bataillons » d'enfants, est louable. Son rôle pendant la guerre de 1870, où il prit part aux combats livrés sous les murs de Paris, soit comme capitaine, soit comme chef d'un bataillon de volontaires — le 72[e] — qui fut très éprouvé dans la campagne, lui a justement concilié l'estime de ses concitoyens.

C'est de cette époque que date son entrée dans la vie publique. Elu membre de la Commune avec le D[r] Marmottan, aujourd'hui député de la Seine, il donna sa démission, ce qui ne l'empêcha pas, d'ailleurs, d'être poursuivi quelques mois plus tard par un des conseils de guerre siégeant à Versailles. Mêlé à toutes les luttes politiques de l'arrondissement, faisant de nombreux cours et conférences au Cercle de l'*Union de Passy*, combattant hardiment la réaction dans le rude combat qu'elle livra avant de se laisser déloger d'un arrondissement qui avait été jusque-là un de ses retranchements favoris, il acquit ainsi des titres que le collège électoral du quartier des Bassins consacra, au bout de quelques années, en l'envoyant siéger, en 1879, au Conseil municipal et en le renommant, au scrutin de janvier dernier, à une grande majorité, malgré deux candidatures opposantes.

M. de Bouteiller appartient au groupe de l'autonomie communale; c'est un partisan convaincu et ardent de la nécessité, pour une République qui veut vivre, de réduire au minimum indispensable le rôle de l'Etat dans la gestion des affaires publiques, d'étendre largement les droits de la commune, d'ouvrir devant l'initiative individuelle le plus vaste champ possible. Il est président de la commission spéciale de réorganisation des secours contre l'incendie et membre de la commission des

(1) Rapport au préfet de la Seine sur la proposition de M. Aristide Rey, conseiller municipal.

Beaux-Arts, demandant dans l'une des moyens mécaniques pour éteindre le feu, dans l'autre des moyens artistiques pour élever le goût musical du peuple.

« Nul doute, écrit-il à ce dernier propos dans son rapport au Conseil municipal, nul doute que le goût musical du peuple de Paris ne se soit singulièrement développé et élevé dans les dernières années. Les sociétés chorales, les associations orphéoniques, les fanfares se sont multipliées. La jeunesse parisienne s'est répandue dans ces groupes, consacrant ses économies à les fonder et à les entretenir, se pressant aux concours où se disputent les médailles offertes aux meilleurs exécutants, révélant en un mot un zèle musical incontestable et souvent un réel talent. En même temps, les concerts Pasdeloup, les concerts Colonne, ont été fréquentés par la classe ouvrière aussi bien que par la bourgeoisie ; les œuvres classiques qu'il semblait impossible de produire en dehors d'un petit cercle de *dilettanti*, sont passées dans le domaine de ce grand public qu'on tenait pour inféodé à la musique légère de l'opérette ou du café-chantant ; Mendelssohn, Beethoven, Mozart, Haydn ont vu naître de nouveaux et sonores échos, pour leurs harmonies profondes et leurs mélodies sublimes. »

C'est bien connaître le peuple de Paris, ce peuple dont le goût et le sentiment artistiques se révèlent par tant d'œuvres et de travaux divers, que de lui attribuer ces aspirations élevées. Aussi, si nous disions en débutant, que M. de Bouteiller est un esprit complexe, nous lui rendrons en terminant la justice qu'il semble être sincèrement attaché et dévoué à la démocratie parisienne.

PIERRE ET PAUL.

Les Hommes d'aujourd'hui :

Paris. — Imp. N. BLANPAIN, 7, rue Jeanne.

Le Gérant : Georges BONNOT.

4e volume. — No 161. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DÉMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

DYONIS ORDINAIRE



DIONYS ORDINAIRE

La famille Ordinaire est une famille parlementaire. Elle a envoyé à la Chambre M. Edouard Ordinaire, de Besançon, qui fut, à la fin de l'Empire, après M. Grévy, le premier représentant de l'opposition rurale. Puis, à la suite des évènements de 1870, M. Francisque Ordinaire, député de Lyon.

M. Dionys Ordinaire, celui qui leur a succédé, est né en 1826 à Jougne, dans les hautes montagnes du Doubs, d'une forte et solide race de paysans franc-comtois.

On l'envoya tout jeune, et ce ne fut pas sa faute, au séminaire de Nozeroy. Il y fit de bonnes études latines et y puisa la haine et le dégoût des momeries cléricales. Les séminaires, pour les bons esprits, sont une pépinière de libres-penseurs. On y forme ou des fanatiques ou des sceptiques : pas de milieu.

Il s'échappa de cette prison, au grand regret de ses maîtres, et au grand désespoir de sa pieuse famille, et alla terminer ses études à Dijon.

En 1848, il entra à l'école normale supérieure de Paris. Il fut de la grande année, de ce qu'on appelle encore aujourd'hui rue d'Ulm la grande section. Il eut pour condisciples, Challemel-Lacour, Weiss, About, Sarcey, Taine, Prévost-Paradol, Assolant et tant d'autres. Tous ou presque tous devinrent célèbres. La Révolution leur avait mis la flamme au cœur, et la fantaisie au cerveau.

Plusieurs jetèrent la toge de professeur aux orties. M. Dionys Ordinaire, en 1852, après le coup d'Etat, déjà mal noté pour ses opinions, se résigna à l'enseignement.

Nous disons mal noté, et il y avait de quoi : car voici ce que raconte de lui M. Weiss dans le *Figaro :*

« Dionys Ordinaire est républicain. Il peut se vanter, celui-là, de n'avoir pas attendu le lendemain. Il est de la veille et de l'avant-veille. En 1848, il se mêla à la bataille de juin derrière les barricades. Il était parmi les bons et les purs de la douzième, qui faisaient le coup de feu dans le massif de rues entortillées, compris entre la place du Panthéon, et la place Maubert. Ce fut pour lui la première des défaites de la vie. »

Hélas! ce ne fut pas la dernière. Il vit le coup d'Etat, et, sans être proscrit, en subit toutes les horreurs et en porta tout le poids. Professeur pendant vingt-neuf ans, suspect, envoyé en disgrâce de lycées en lycées, il subit un véritable exil à l'intérieur.

Toutefois il ne se décourageait pas, et dans les déboires du métier, au milieu des dégoûts du pédantisme et de la persécution, obligé de donner des leçons particulières pour soutenir sa famille, il trouvait le temps d'écrire pour Hetzel deux livres d'éducation qui sont restés populaires dans le monde enseignant : une *Mythologie* qui n'a rien de mythologique, je vous assure, et une *Rhétorique nouvelle* qui sort des règles de la rhétorique.

Sainte-Beuve, dans ses *Lundis*, parle de ces deux ouvrages en juge fin et délicat, en homme du monde qu'il était, et qui ne sentait point le pédant.

Toutefois l'activité de M. Dionys Ordinaire ne se bornait pas aux œuvres d'enseignement. Il écrivait dans la *Revue des deux mondes*, dans la *Revue moderne*, dans la *Revue littéraire*. des articles remarqués.

Cependant l'Empire s'effondrait, et vers la fin de 1868, parut une publication qui lui porta les derniers coups : ce fut la *Revue politique*, fondée par MM. Gambetta, Challemel-Lacour, Spuller, Alain Targé, Ranc et Brisson. Elle lança, comme on sait, l'affaire Baudin et succomba sous les procès. La collection serait aujourd'hui curieuse à retrouver.

M. Dionys Ordinaire eut l'honneur de prendre part à ce beau combat. Il écrivit fréquemment, de La Flèche, où il enseignait alors, et sous trois pseudonymes différents, multiplia ses attaques contre les hommes du coup d'Etat.

Vient l'effroyable crise de 1870. Il quitte la chaire de Rhétorique au lycée de Versailles et va rejoindre à Lyon son ami M. Challemel-Lacour. Là, sans titres, sans appointements, il partage pendant trois mois avec ce grand patriote, cet honnête homme, les travaux et les dangers de la Défense nationale.

Il a raconté dernièrement dans la *Revue littéraire* les épisodes les plus dramatiques de cette lutte si courageusement soutenue par celui qu'on a appelé le proconsul de Lyon, contre les entreprises du fédéralisme et contre les forces de l'invasion étrangère. Ceux qui voudront écrire un jour l'histoire de la Défense nationale en province trouveront là un document des plus instructifs et des plus intéressants.

De retour à Versailles, M. Dionys Ordinaire rédigea *l'Union démocratique*, et cela en pleine commune, et il eut le courage, rare en ce moment, de faire honte aux vainqueurs des cruautés exercées sur les vaincus.

Appelé à Dijon, en juillet 1871 pour ses affaires particulières, il s'y trouva en pleine lutte électorale. On sait que ce furent ces fameuses élections de juillet qui découragèrent la réaction monarchique de l'Assemblée versaillaise, et sauvèrent la République. M. Dionys Ordinaire prit la direction du *Progrès de la Côte-d'Or* et mena la campagne d'où sortirent vainqueurs les députés républicains, Lévêque et Mazeau.

La politique, à partir de ce moment, s'empare de lui et le possède tout entier. Il reprend possession de sa chaire de Versailles et dirige en même temps la publication du *Patriote*, une feuille hebdomadaire, qui rendit, dans des temps douteux et difficiles, d'immenses services à la cause républicaine.

M. Gambetta avait fondé en 1871 son grand journal : la *République française*. Il n'est pas de feuille, sauf peut-être le *Journal des Débats*, qui ait groupé autour d'elle une élite plus brillante de politiques, de lettrés et de savants. M. Ordinaire fut admis dans ce concert et y fit feu de tout son esprit et de toute son érudition littéraire.

A la chute du 16 mai, il rompit avec l'enseignement et prit la direction de la *Petite République française*. Il n'est personne qui ne sache combien cette feuille devint vite populaire, comment elle se répandit dans les campagnes, comment elle y sema la parole démocratique et quelles mortelles blessures elle fit aux hommes du 16 mai.

Il n'y a pas de joie comme celle que donne le succès dans la défense d'une cause juste. M. Ordinaire parle encore de ce moment de lutte journalière, assidue, émouvante, comme du plus heureux temps de sa vie.

Nous abrégeons, n'ayant pas le loisir d'entrer dans tous les détails d'une existence où les travaux littéraires se mêlent toujours aux ardeurs de la polémique. Car ce qu'il y a d'original chez l'homme dont nous parlons, c'est que le lettré se confond avec le journaliste, et que les deux ne font qu'un.

Nous nous contentons de rappeler un pamphlet intitulé : *Seize lettres aux jésuites*, qui eut un immense succès de propagande.

Et aussi une infidélité faite à la politique. C'est un petit volume de vers publié chez Lemerre et qui s'appelle modestement *Mes Rimes*. Voici comment M. Weiss en parle dans l'article cité plus haut : « Tout est de verve, de flamme et de mouvement dans *Mes Rimes*. Qui sait si ce modeste petit livret n'émergera pas sur les ans ? M. Ordinaire a désormais son coin dans l'histoire des lettres. Pas bien large, ce coin, ni bien haut ; mais il est bien à lui. Quelque chose comme un arpent de terre, où rit le pampre et où sonne le franc baiser, sur une pente du Jura, à mi-chemin d'Arbois et de Saint-Amour. »

M. Ordinaire a été élu député de l'arrondissement de Pontarlier, dans ses montagnes du Doubs, en décembre 1880.

Il a été réélu aux élections dernières sans concurrent.

C'est le digne couronnement d'une existence vouée tout entière au travail et à la République.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. BLANPAIN, 7, rue Jeanne. Le Gérant : Georges BONNOT.

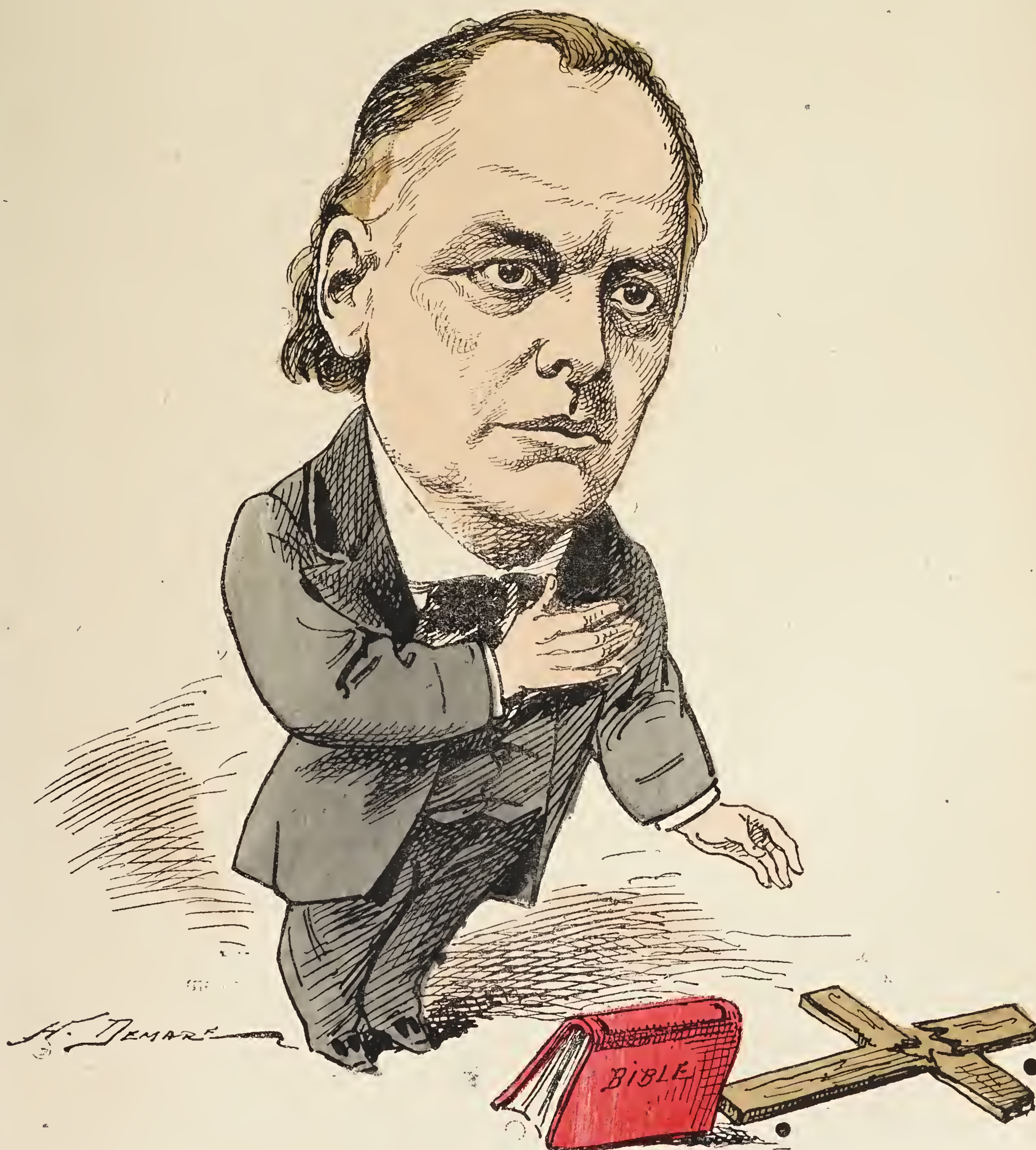
4e volume. — No 162. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

BRADLAUGH



BRADLAUGH

M. Bradlaugh (Charles), par son éloquence et par son courage, a mérité d'être placé au premier rang des hommes d'État de notre époque.

Il est né le 26 septembre 1833 à Hoxton. Son père était clerc de procureur (Solicitor) ; ce modique emploi ne lui procurait que de faibles ressources qui ne lui permettaient pas de donner à son fils une brillante éducation ; il le fit élever à l'école Bethnel Green jusqu'à l'âge de douze ans. Le jeune homme fut employé, pendant quelques années, comme caissier dans une compagnie de marchands de charbon. Il consacrait tous ses dimanches à professer dans une école de dimanche. Un incident vint changer le cours de ses occupations.

L'évêque de Londres annonça qu'il viendrait donner la confirmation à Bethnel Green. Un ecclésiastique, voulant que Bradlaugh figurât à cette cérémonie, l'engagea à se préparer pour être en état de répondre aux questions que l'évêque lui adresserait. Voici comment le néophyte raconte ce qui lui arriva : « J'étudiai les 39 articles du symbole de l'Eglise anglicane et les quatre évangiles, et je trouvai dans ces écrits un désaccord dont je fus frappé. J'écrivis au Révérend Parker une lettre respectueuse pour lui demander des éclaircissements. Il me dénonça à mes parents comme athée, bien qu'à cette époque j'eusse frémi à la pensée que je pourrais devenir athée. Il me suspendit pour trois mois de mon emploi de professeur à l'école du dimanche. Je gagnai ainsi le libre emploi de mes dimanches. Au lieu d'aller à l'église, j'allai à Bonner's Fields, d'abord pour écouter, et ensuite pour prendre part aux discussions qui auraient lieu. Dans les commencements, je m'exprimai en orthodoxe ; mais, après un débat avec M. Savage, en 1849, sur l'inspiration de la Bible, je trouvai que mes idées étaient empreintes de libre-pensée ; et, l'hiver suivant, mes opinions hétérodoxes s'étant plus fortement accentuées, mes patrons me donnèrent trois jours pour y renoncer ou pour perdre ma place. Plutôt que de me désister, j'abandonnai la maison et ma position. »

C'est ainsi que, par la sotte exigence d'un prêtre, M. Bradlaugh fut amené à devenir le fléau des prêtres. Ses opinions alors étaient déistes, mais il arriva promptement à la phase extrême où il s'est définitivement arrêté.

En mai 1880, devant la cour de Bow Street Police, M. Bradlaugh, appelé en témoignage dans le procès intenté au libelle *British Empire*, fut interpellé sur ses conceptions théologiques. On lui demanda s'il avait enseigné qu'il n'y a pas de Dieu ; il répondit :

— Les athées disent que le mot Dieu n'a pas de sens, qu'il n'en a jamais été donné une définition claire, que toutes les définitions impliquent contradiction. Ce mot n'est donc qu'un vain son. Pour moi, il ne signifie rien, et je ne puis nier ce à quoi je n'attache aucun sens.

Il fut successivement employé dans le commerce de charbon, clerc de procureur, soldat pendant trois ans.

Il publia son premier écrit intitulé : *Quelques Mots sur la croyance des Chrétiens.* Il fit paraître beaucoup d'autres ouvrages sous le pseudonyme de *Iconoclaste.* Il entra dans la société appelée « National Secular Society » dont il est président depuis trois ans, et à laquelle il imprime une vive impulsion. Elle a pour but de soutenir les principes et les droits de la Libre-Pensée.

En 1858, M. Truelove fut arrêté pour avoir publié le pamphlet intitulé : « Le tyrannicide est-il justifiable ? » pendant que Simon Bernard était arrêté en France comme complice d'Orsini. M. Bradlaugh prit la défense de l'un et de l'autre. Il publia dans ce but des brochures et des livres, il fit des conférences à Londres et en province. Dans cet apostolat il eut à supporter une multitude de vexations et de tribulations, et souvent l'argent lui fit défaut. Mais rien ne le dé-

courageait, et il vint à bout de surmonter tous les obstacles. La fureur des bigots se déchaîna contre lui, et ils cherchèrent par toutes sortes de moyens à entraver sa propagande, à exciter des troubles, à ameuter la foule contre lui.

Il contribua à faire abolir les lois tyranniques qui restreignaient la liberté de la presse et à faire admettre les libres-penseurs à témoigner en justice. Il lui fallut une longue série d'efforts pour obtenir ce résultat. Il avait été de règle jusque-là, que tout individu qui ne croit pas en Dieu et aux peines et aux récompenses dans l'autre vie, ne peut être admis comme témoin.

En 1870, après la révolution du 4 septembre, Bradlaugh se prononça énergiquement pour la France et exprima pour elle ses sympathies dans ses conférences publiques. La délégation gouvernementale de Tours lui en exprima sa reconnaissance dans une lettre où se trouvent ces mots : « M. Bradlaugh est et sera toujours dans la République notre concitoyen. »

L'évènement capital dans la carrière de M. Bradlaugh fut son élection, en 1880, à la Chambre des Communes par la ville de Northampton. Il avait été combattu par l'aristocratie, par le clergé et par la *ploutocratie* qui n'avaient rien épargné pour le dénigrer. Le parlement aurait dû se féliciter d'ouvrir ses rangs à un homme du peuple, doué d'une éloquence hors ligne et qui, par sa capacité, était en état de servir utilement les intérêts de la nation. M. Bradlaugh pensa qu'il était de son devoir comme président et représentant de la société de libres-penseurs, de s'abstenir du serment; il avertit le Speaker qu'il réclamait la faculté de ne faire qu'une affirmation, ce qui, d'après les meilleurs jurisconsultes d'Angleterre, devait être tenu pour équivalent ; en conséquence, il refusait de jurer. Tant que le serment avait été exigé pour rendre témoignage, il avait été disposé à le prêter. Mais, à force d'insistance, on avait obtenu la modification de la loi, et le serment n'était plus exigé des témoins ; il n'y avait donc pas de raison pour l'imposer aux députés. En conséquence, il déclarait son refus formel, et il insistait pour qu'on se contentât de son affirmation.

Cette proposition si légitime ne rencontra pas l'accueil qu'elle méritait. Le Speaker ne voulut pas décider lui-même ce point de droit;une commission fut nommée à la suite d'un débat où les torys, furieux du triomphe du radicalisme en général, et du radical des radicaux en particulier, étaient décidés, pour l'exclure, à employer toutes les chicanes. La commission décida que l'affirmation offerte ne suffisait pas, et que M. Bradlaugh eût à prêter serment. Celui-ci avait adressé au *Times* et à d'autres journaux une lettre où il explique les mobiles de sa conduite. Dans cet écrit, il s'appuie sur la loi de 1866. En outre, dit-il, le serment qui pour moi ne renferme que des paroles vides de sens, est regardé par beaucoup de mes compatriotes comme un appel à la divinité qu'on invoque et qu'on prend à témoin.

Un débat très animé eut lieu à la Chambre. M. Bradlaugh y soutint son droit et fit preuve de connaissances approfondies de la jurisprudence. La Chambre décida, à la majorité de 375 contre 230, qu'il était interdit à M. Bradlaugh, soit de jurer, soit d'affirmer.

Le lendemain, M. Bradlaugh se présenta pour remplir son mandat en siégeant. On lui enjoignit de se retirer ; puis on lui permit de s'adresser à la Chambre de la barre. On devait bien penser que le plus puissant orateur d'Angleterre userait de cette faculté et produirait une vive impression. La Chambre néanmoins persista à l'exclure. Un sergent d'armes fut chargé de le garder et de le conduire à la Tour de l'Horloge, à la condition qu'il serait relâché le lendemain.

Le public s'en émut, l'indignation fut générale, et de nombreuses adresses furent envoyées pour protester contre cette exclusion.

M. Bradlaugh menaça de renouveler la scène qui avait abouti à son incarcération. On sentit qu'il fallait prendre une résolution. M. Gladstone imagina un expédient, il proposa de l'autoriser à affirmer conformément aux Statuts. Cette proposition fut adoptée par 303 voix contre 249, et M. Bradlaugh, après une aigre discussion, prononça son affirmation dans les termes prescrits, et prit tranquillement possession de son siège.

Mais il n'était pas au bout de ses peines. Les mots « conformément aux statuts » ne devaient pas être une lettre morte pour ses ennemis. Certains conservateurs lui intentèrent une action pour le faire condamner à 500 Liv. st. par chaque séance où il avait siégé et par chaque vote émis; ce qui le rendait passible de plus de quatre millions. Cette étrange prétention fut admise par les tribunaux.

Il fit un appel aux électeurs de Northampton, leur déclarant que, s'il était élu de nouveau, il prêterait serment dans la forme ordinaire et proposerait un bill pour autoriser à remplacer le serment par l'affirmation. Dans ces conditions, il fut réélu.

On devait croire que tous les scrupules seraient rassurés et les difficultés levées. Mais il surgit de nouvelles difficultés.

Elu le 9 avril 1881, il se présenta le 26. La Chambre, par une inconséquence inexplicable, ne lui permit pas de prononcer le serment suivant les expressions prescrites par les statuts. Il insista, déclara cette décision illégale, arbitraire, attentatoire à son droit, et la requit de recevoir son serment. Il refusa de se retirer. Il annonça son intention de se présenter de nouveau le 3 août, prévenant que, si on ne l'admet pas, il ne cèdera qu'à la force.

M. Bradlaugh n'ayant pas obtenu justice, en appela au peuple. Il lança un manifeste et tint

plusieurs réunions publiques où il exposà la question et fit ressortir l'illégalité commise envers lui et l'injustice des décisions de la Chambre. Il reçut l'approbation chaleureuse des populations; des milliers de citoyens signèrent des protestations. Comme contraste, les réunions provoquées par ses adversaires échouèrent piteusement. Des pétitions en sa faveur, revêtues de 170,000 signatures, furent adressées à la Chambre. Mais les conservateurs de toutes nuances se coalisèrent pour empêcher ce qu'ils appellent la profanation du serment.

Au 3 août, jour indiqué, il se présenta à la Chambre, assisté de cent délégués, apportant les nombreuses pétitions en sa faveur, et se déclara prêt à accomplir les prescriptions de la loi. La Chambre, au mépris de la loi, décida qu'il n'avait pas le droit de siéger. C'est le comble de l'arbitraire.

L'estime publique le dédommage de cet affront : sa popularité n'a fait que s'accroître; il est aimé et vénéré comme le champion du droit et de la liberté.

A. S. M.

Les Hommes d'aujourd'hui :

En vente : Victor Hugo. — Léon Cladel. — Constant Coquelin. — Zola. — Gambetta. — Aurélien Scholl. — Sarah Bernardt. — Nadar. — Auguste Vacquerie. — André Gill. — Emile de Girardin. — Capoul. — Louis Blanc. — Edmond About. — Croizette. — Grévin. — Emile Littré. — Francisque Sarcey. — Bardoux. — Métra. — Challemel-Lacour. — Daudet. — Garibaldi. — Jules Grévy. — Ernest Hamel. — Floquet. — Saint-Genest. — Lockroy. — Clémenceau. — Hector Pessard. — Monselet. — Docteur Pajot. — Ranc. — Jules Claretie. — Jules Ferry. — Erckmann-Chatrian. — Spuller. — Victor Poupin. — Général de Wimpffen. — De Lesseps. — Anatole de La Forge. — Siebecker. — Jean Macé. — Vaucorbeil. — Yves Guyot. — Carjat. — Emmanuel Vauchez. — Schœlcher. — Castagnary. — Alexis Bouvier. — Léon Bienvenu. — Alfred Naquet. — Cantin. — Paul Arène. — Jobbé-Duval. — Lecoq. — Hérold. — Pierre Véron. — Théodore Aubanel. — Mario Proth. — Humbert. — Théodore de Banville. — Olivier Pain. — Allain-Targé. — Dumaine. — Tony Révillon. — H. Rochefort. — Laisant. — Farcy. — Léo Taxil. — Secondigné. — Gagneur. — Arsène Houssaye. — Laurent Pichat. — A. S. Morin. — Hector France. — Benjamin Raspail. — Castellani. — Edmond Turquet. — Gustave Rivet. — Général Pitié. — Barodet. — Corbon. — Nadaud. — E. Boursin. — Général Farre. — Lauth. — Deschanel. — Blanpain. — Greppo. — Escoffier. — Nicole. — Henri Brisson. — Jules Roche. — Noël Parfait. — Arthur Arnould. — Léon Richer. — Frébault. — Cantagrel. — Cochery. — Leconte (de l'Indre). — Maria Deraismes. — Victor Meunier. — Ernest d'Hervilly. — Camille Pelletan. — Edmond Lepelletier. — Tolain. — Camille Flammarion. — Peyrat. — Emmanuel Gonzalès. — Charles Hérisson. — S. de Hérédia. — Hector Malot. — Denis Poulot. — Edouard Cadol. — Paul Saunière. — Juliette Lamber. — Jules Vallès. — Jung. — E. Bonnemère. — Ch. Boysset. — Jules Verne. — P.-J. Hetzel. — Louis Ulbach. — De Pompery. — Lepère. — Hovelacque. — Cazot. — Sigismond Lacroix. — Margaine. — Talandier. — Germain Casse. — H. Depasse. — J.-L. de Lanessan. — Roque (de Fillol). — Maurice Engelhard. — Guillaume Maillard. — Marmottan. — Viette. — Beauquier. — G. Hubbard. — Guichard. — Thulié. — Henri de Lacretelle. — Albert Pétrot. — M. Camescasse. — Edgar Monteil. — Justin Labuze. — Delabrousse. — Eugène Delattre. — Henri Rabagny. — Francis Charmes. — Lafont. — Henry Maret. — Edmond Thiaudière. — Dr Bourneville. — Edouard Millaud. — Ernest Lefèvre. — De Bouteiller. — Dyonis Ordinaire.

Paris. — Imp. N. Blanpain, rue Jeanne, 7. Le Gérant : Georges Bonnot.

4e volume. — N° 163. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

ARTHUR CHALAMET



ARTHUR CHALAMET

M. Chalamet est né à Vernoux, département de l'Ardèche.

Avant de parler de l'homme, quelques mots sur ce canton de Vernoux que M. Chalamet représente au Conseil général, sur ce pays où il a passé son enfance, qu'il aime d'une affection toute filiale et où il se hâte de revenir dès que la politique lui laisse quelques loisirs.

Il faudrait la plume de George Sand pour célébrer dignement ce petit coin de terre ignoré du *Guide-Joanne* et méprisé des touristes, pour dire l'harmonieuse variété de ces collines où les bois de chênes, de pins ou de châtaigniers, alternent avec les prairies et les terres de labour.

Le canton de Vernoux, essentiellement agricole, n'est habité que par des ruraux ; mais ces ruraux-là, ceci vaut bien la peine d'être noté, n'ont jamais, même au moment de la terreur, même au moment des triomphes, courbé la tête devant le second empire.

A l'élection présidentielle de 1848, avec une clairvoyance que l'avenir n'a que trop justifiée, ils donnèrent une majorité énorme à Cavaignac.

Cette majorité se retrouvera ferme et unie pour voter NON lors des plébiscites qui suivirent le Coup d'Etat.

Ah ! si tous les cantons ruraux avaient voté alors comme celui de Vernoux, s'ils avaient montré le même attachement à la République, la même défiance à l'égard des promesses fallacieuses des prétendants.....

En se présentant à ses compatriotes comme candidat républicain, M. Chalamet n'a fait que suivre une tradition de famille.

Son grand-père, le docteur Peirot, maire de Vernoux pendant la Révolution, contribua de toutes ses forces à faire triompher autour de lui les idées de progrès et de liberté ! Il fit partie de la Chambre des députés convoquée en 1815, pendant les Cent jours, qui fut dissoute après le retour des Bourbons.

Son frère aîné, M. Gaston Chalamet, se porta en 1864 comme candidat de l'opposition dans la circonscription de Tournon. Malgré la pression officielle il obtint près de douze mille voix ; son concurrent bonapartiste et clérical, un marquis peu connu dans l'histoire, fut élu et alla grossir la majorité des muets du Corps législatif. Après le 4 septembre M. Gaston Chalamet fut nommé préfet de l'Ardèche par Gambetta : il occupa ce poste jusqu'à la fin de la guerre. M. Gaston Chalamet est mort en 1872.

Le nouveau sous-secrétaire d'Etat à l'instruction publique est un ancien universitaire. Admis à l'Ecole normale en 1842, il avait trente-trois ans de services lorsqu'il fut élu député.

On peut dire de lui, sans crainte d'être démenti par aucun de ceux qui l'ont connu, qu'il fut le professeur modèle, tout entier à sa tâche quotidienne, tâche pénible et qui manque d'éclat extérieur.

Préparer sa classe, commenter devant ses élèves Démosthènes ou Cicéron, corriger des devoirs, c'est là une existence qui, si bien remplie qu'elle soit, ne laisse que peu de choses à dire au biographe.

M. Chalamet fut d'abord professeur de rhétorique au lycée de Tournon. Il resta quinze ans dans ce vieux lycée où il avait fait ses études, et ce n'est point sans regret qu'il le quitta.

Il professa successivement la rhétorique dans les lycées de Caen, de Clermont et de Lyon.

Dans cette dernière ville M. Chalamet fit plusieurs conférences : une entre autres, faite en pleine guerre, le 15 janvier 1871, au profit des soldats en campagne, eut un certain retentissement. Elle était intitulée : *Les bienfaits de la guerre et les leçons de la défaite.*

On nous saura gré d'en donner un extrait :

Il est dur de le dire à des concitoyens, messieurs, mais c'est un devoir. Les Français n'étaient pas encore guéris de cette horrible maladie qui a fait tant de ruines dans le passé, et qui consiste dans l'abus de la force au dehors et dans le mépris du droit des peuples. Cette maladie devait disparaître en 89 avec l'ancien régime, mais Napoléon Ier l'a de nouveau inoculée à la France, et elle a pris, grâce à lui, une intensité et des proportions qu'elle n'avait jamais eues. Pour nous guérir entièrement, il nous fallait encore cette épreuve que nous subissons. Il fallait, comme châtiment et comme leçon, qu'après avoir applaudi Napoléon foulant aux pieds l'Europe et la pillant, nous fussions à notre tour foulés aux pieds et pillés. Les épreuves de 1814 et 1815 avaient été insuffisantes : il nous fallait revoir Napoléon vivant et à l'œuvre contre nous.

Eh bien ! contemplons-le. Le voici en trois personnes : De Moltke, c'est-à-dire l'intelligence stratégique et la force ; Bismark, c'est-à-dire l'astuce et le mépris cynique de tout droit ; Guillaume, c'est-à-dire l'hypocrisie et l'infatuation. Voilà Napoléon « le grand » au complet. Encore un coup, Français, contemplons-le à l'œuvre contre nous. Savourons ce spectacle douloureux mais salutaire. Nous comprendrons alors ce que c'est que la gloire militaire et la conquête, et nous applaudirons enfin au cri qui jaillissait, il y a quarante ans, de l'âme indignée d'un citoyen et d'un poëte :

Je n'ai jamais chargé qu'un homme de ma haine :
Sois maudit, ô Napoléon !

En 1873 une autre conférence sur *La France au XVIe siècle* valut à M. Chalamet les attaques violentes de la presse cléricale lyonnaise.

Dès 1871, aux élections du 8 février, M. Chalamet avait été porté par ses concitoyens de l'Ardèche comme candidat à l'Assemblée nationale.

Il arriva le premier sur la liste républicaine, avec plus de trente mille voix.

En 1872, il fut élu conseiller général. En 1876 il fut nommé sans concurrent député de la première circonscription de Privas. En 1877, aux élections du 14 octobre, il battit sans peine le candidat officiel M. Henri Chevreau. Enfin, aux dernières élections, il l'a emporté à 2,500 voix de majorité sur M. Jules Roche, candidat intransigeant.

La vie parlementaire de M. Chalamet est intimement liée à tous les progrès qui se sont accomplis depuis quelques années dans l'enseignement à tous les degrés.

En 1877, au cours de la discussion du budget, il engageait le ministre de l'instruction publique, qui était alors M. Bardoux, à réformer les programmes de l'enseignement secondaire. Depuis cette époque les élections au Conseil supérieur ont prouvé que ces idées de réforme étaient partagées par l'immense majorité du corps enseignant.

Un peu plus tard M. Chalamet déposait un projet de loi portant création d'une école

pédagogique destinée à fournir des directrices et des professeurs-femmes aux écoles normales d'institutrices. M. Chalamet retira son projet sur l'assurance donnée par M. Jules Ferry que cet établissement serait institué par décret. C'est donc à M. Chalamet, que revient la première idée de la création de l'école normale de Fontenay-aux-Roses qui fonctionne depuis un an.

M. Chalamet a été membre de la grande commission de vingt-deux membres qui a préparé un véritable Code de l'enseignement primaire. Il a pris une part active aux délibérations intérieures de cette commission, et il a prononcé devant la Chambre un important discours en faveur de l'obligation. Les citations grotesques ou odieuses qu'il tira d'un petit catéchisme recommandé par une douzaine d'évêques contribuèrent à édifier la majorité sur ce que les cléricaux entendent par enseignement religieux. Le discours de M. Chalamet fut très applaudi par la Gauche, mais fit passer un bien mauvais moment à l'évêque Freppel.

Auparavant M. Chalamet avait été rapporteur de la loi qui a réorganisé le Conseil supérieur de l'instruction publique et les Conseils académiques.

Il parla plusieurs fois au cours de la discussion.

Il a également prononcé un discours en faveur de la loi sur l'enseignement secondaire des jeunes filles.

On voit que la carrière parlementaire de M. Chalamet, quoiqu'elle ne date que de 1876, a été fort bien remplie. C'est M. Chalamet qui, après M. Paul Bert, a pris la part la plus considérable à l'élaboration et à la discussion de toutes ces lois d'enseignement accueillies dans le pays avec une si vive satisfaction.

M. Chalamet était tout désigné pour seconder M. Paul Bert au ministère, comme il l'a déjà secondé à la Chambre. Les professeurs de l'enseignement secondaire ont vu avec joie arriver au poste de sous-secrétaire d'Etat, un des leurs, qui a vécu de leur vie, partagé leurs espérances et quelquefois aussi leurs déceptions.

Paris. — Imp. N. BLANPAIN, 7, rue Jeanne. Le Gérant : Georges BONNOT.

4e volume. — N° 164. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

GUSTAVE ISAMBERT



GUSTAVE ISAMBERT

Il existe aux portes de Chateaudun dans la pittoresque vallée du Loir et faisant partie d'une petite commune appelée Saint-Avit, un vieux moulin qu'abritent de hauts peupliers; c'est là que naquit, le 20 octobre 1841, Gustave-Honoré-François Isambert.

Son père, qui s'était fait remarquer notamment en 1848 par ses idées républicaines, l'envoya terminer ses études au lycée de Vendôme. Là, le jeune Isambert, tout en devenant un des bons élèves, contribua à fonder un petit journal manuscrit qu'à son grand désespoir on nomma *La Craque*. Le caractère sérieux des articles que bien qu'enfant il écrivit dans cette petite feuille révélait déjà sa vocation.

A sa sortie du lycée, Gustave Isambert vint à Chartres et entra dans l'administration comme aspirant surnuméraire de l'enregistrement.

Pendant son séjour dans cette ville, c'était en 1858, il collabora à un journal local, l'*Union agricole,* où il débuta par une pièce de vers intitulée : *Ne m'oubliez pas*, et continua sa collaboration jusqu'au moment où, quittant Chartres après avoir donné sa démission de surnuméraire, il vint à Paris faire son droit.

Arrivé dans la grande ville, il ne tarda pas à se lier avec la phalange des jeunes à qui le joug de l'empire était odieux; c'est ainsi qu'il connut Vermorel. Vermorel qui fondait alors une vaillante petite feuille, *La Jeune France*, ayant remarqué les convictions ardentes de son nouvel ami, se l'associa. Mais, avec la loi sur la presse qui existait à cette époque, nos jeunes écrivains ne tardèrent pas à être poursuivis pour avoir publié, sans cautionnement, des articles politiques, et *La Jeune France* dut disparaître.

Ici se place un incident qu'il convient de reproduire et dont nous empruntons le récit au livre intéressant que publia en 1861 sous le titre *Histoire anecdotique du Duel*, M. *Emile Colombey :*

« M. Gustave Isambert, dans le du numéro 5 de *La Jeune France*, récapitulant les évène-
« ments de la quinzaine, avait dénoncé, comme candidat à l'Académie, M. Paul de Molènes,
« rédacteur de la *Revue des Deux Mondes* et capitaine au 6e lanciers. Ce dernier, se croyant

« atteint dans son honneur par un trait de plume charivarique, demanda réparation à l'au-
« teur de l'article. Une demi-heure après, les deux adversaires croisaient le fer dans le bois
« de Clamart. M. Paul de Molènes avait pour témoins MM. Ch. Louandre, bibliographe, et
« Edmond Taigny, auditeur au Conseil d'Etat ; M. G. Isambert était assisté de MM. A. Ver-
« morel et Emile Masson, le premier rédacteur en chef de *La Jeune France*, le second, offi-
« cier Garibaldien.

« A la troisième passe, M. G. Isambert ayant été blessé au bras droit :

« — Ce sera, dit M. Louandre, une leçon pour la jenne presse.

« — Tout au plus une leçon d'escrime, répondit en remettant son habit, le journaliste de
« dix-neuf ans. »

La Jeunesse qui succéda à *La Jeune France*, eut la même rédaction et le même sort.

Loin de se laisser décourager par ces mesures de rigueur, le même groupe fonda une autre feuille qui fut appelée *Le Mouvement* et dont la rédaction en chef fut confiée à Gustave Isambert; mais cette nouvelle publication ne tarda pas, pour le même motif, à suivre celles qui l'avaient précédée.

A ce moment, et par suite du mauvais vouloir de M. de Persigny qui se refusait à donner l'autorisation nécessaire, le *Courrier du Dimanche* dont J.-J. Weiss avait la direction était sans rédacteur-gérant. Weiss qui avait remarqué les écrits publiés par Gustave Isambert l'appela près de lui.

Là encore, comme avant, G. Isambert attira sur lui l'attention par le sens démocratique de ses articles, notamment par ceux qu'il écrivit à propos de Garibaldi et de l'affaire de Mentana.

G. Isambert resta environ trois ans au *Courrier du Dimanche;* au bout de quelque temps, il dirigea par intérim le journal pendant plusieurs mois. J.-J. Weiss s'étant retiré, cette direction lui fut confiée d'une façon définitive par les propriétaires, et il la conserva jusqu'au commencement de 1865, époque à laquelle mourut Proudhon. Comme bien on le pense, le directeur du *Courrier du Dimanche* fit sur la mort de cet apôtre une note émue. Les propriétaires du journal n'ayant pas voulu qu'elle fût insérée, Isambert refusa de discuter et donna sa démission.

En 1866 il était au *Temps* où il rédigeait le Bulletin et écrivait une série d'articles favorables aux Etats du Sud contre la Prusse au sujet de Sadowa.

En 1867, alors qu'une grande partie de la presse semblait approuver l'idée d'une guerre avec la Prusse, il entama une nouvelle campagne contre cette idée, s'efforçant de démontrer ce que sa réalisation aurait de désastreux pour la France.

G. Isambert publia en 1868 deux brochures, l'une traitant du budget, et l'autre relative à la loi militaire. Cette dernière fut faite en collaboration avec Coffinhal-Laprade.

Il se rendit ensuite à Reims où on l'appela pour fonder l'*Indépendant Rémois;* grâce à lui, ce journal prit bientôt une des premières places parmi ceux de province.

Au commencement de 1870, une partie des actionnaires ayant demandé, à l'arrivée au pouvoir d'Emile Ollivier, à ce que l'empire libéral fût ménagé, G. Isambert qui n'avait en vue que l'opposition à ce régime, donna sa démission.

Il fit partie, à ce moment, du comité anti-plébiscitaire, et tint à Reims des réunions privées dans lesquelles il engagea les ouvriers à voter NON. Si vous votez OUI, disait-il, c'est la guerre, et peut-être l'invasion!

Cette sinistre prédiction ne devait pas rester longtemps sans se réaliser.

Il suivit, pendant la guerre, une partie des opérations du commencement de la campagne, comme correspondant militaire du *Temps*. Ayant, dans ses communications au journal, attiré l'attention du public sur certaines menées qu'il avait surprises au quartier impérial établi près de Reims, le colonel Stoffel le fit arrêter à Rethel. « — *Vous êtes un correspondant trop bien informé* », se borna à répondre l'officier supérieur au journaliste, lorsque ce der-

nier demanda à connaître le motif de cette mesure. Après cinq jours de détention arbitraire puisqu'aucune instruction ne fut commencée ou ordonnée, Isambert fut mis en liberté.

Ne pouvant rejoindre le corps d'armée qu'il suivait avant et qui se dirigeait sur Sedan où l'attendait le désastre que l'on sait, il revint à Reims d'où il partit le 4 septembre, à l'heure où les Prussiens faisaient leur entrée.

Le chemin de fer ayant été coupé, il ne rentra à Paris que le 6, après avoir fait une grande partie du trajet à pied.

Persuadé que tous les efforts de l'armée allemande ne tarderaient pas à être dirigés contre Paris, et que là, bientôt, seraient le devoir et le danger, il se rendit à la mairie du IX[e] arrondissement pour être incorporé dans la garde nationale. Le hasard lui ayant fait rencontrer Lissagaray, ce dernier lui persuada que la République était en droit d'attendre de lui d'autres services que ceux que pouvait rendre un obscur combattant, et il l'emmena au Ministère de l'Intérieur où était Laurier. — Quelque temps après, Gambetta qui connaissait la valeur de son collaborateur et ami, lui prescrivit de suivre la délégation qui se rendait à Tours, et dès qu'il y fut arrivé lui-même, il l'attacha à son cabinet et le chargea du service de la presse et de celui des dépêches. Après la guerre, G. Isambert fit partie de *La Ligue de l'Union Républicaine* qui le choisit comme secrétaire. Dans le courant de mai 1871, il fut délégué en cette qualité à Lyon pour obtenir que la municipalité de cette ville fît une démarche près du gouvernement de Versailles dans le but que des mesures conciliatrices fussent prises à l'égard de Paris. Malheureusement l'entrée des troupes dans la capitale rendit nulle cette mission.

Quittant pour un instant cette vie agitée, Gustave Isambert vint à Chateaudun, son pays, recueillir sur place les documents qui lui servirent à composer le récit du combat que soutint cette ville héroïque, et à dépeindre les horreurs de l'incendie auquel elle fut livrée. Mais il laissa bientôt la plume de l'historien pour reprendre celle plus acérée du journaliste, et fut un de ceux qui fondèrent la *République Française*, où pour le bien de la cause et le succès de la réussite il accepta les fonctions de secrétaire de la rédaction.

En 1876, M. Spuller s'étant déchargé de la rédaction en chef, G. Isambert prit, par intérim, pendant plusieurs mois la direction du journal; cette direction lui fut confiée d'une façon définitive en novembre 1879, alors que M. Challemel Lacour qui l'exerçait préalablement, eut été nommé ambassadeur à Berne.

Malgré les nombreuses occupations que lui a données sa collaboration militante, G. Isambert n'a pas pour cela cessé de s'intéresser aux questions littéraires. Ainsi, il fit, en 1875, une série de conférences fort suivies, sur l'histoire littéraire du XVIII[e] siècle; il publia ensuite des éditions annotées des *Lettres de mademoiselle Lespinasse*, et du *Neveu de Rameau*.

S'occuper de bibliographie est pour lui un délassement, et les renseignements que parfois il envoie à une publication paraissant sous le titre *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, font autorité en la matière.

En 1871, bien que ne s'étant pas mêlé à la lutte, G. Isambert avait vu son nom porté sur un grand nombre de listes dans le département d'Eure-et-Loir et ce nom avait réuni 8000 suffrages. En 1876, malgré les encouragements qui lui furent donnés par les arrondissements de Chartres et de Chateaudun, il ne crut pas devoir se mettre sur les rangs, craignant de compromettre par une division regrettable le succès des républicains. En 18 1, un certain nombre d'électeurs de Chateaudun, se voyant insuffisamment représentés, insistèrent si énergiquement qu'il dut consentir à poser sa candidature. La brièveté de la période électorale, les menées des agents peu scrupuleux qu'avait pris à sa solde son concurrent, tout en ayant empêché le succès de sa candidature, ne purent faire qu'elle ne réunît la majorité au chef-lieu d'arrondissement et dans plusieurs centres importants.

Par sa valeur personnelle jointe à la haute situation qu'il occupe dans le journalisme, M. G. Isambert est un des hommes du jour dont, grâce au régime républicain, l'évolution dans les sphères les plus élevées ne peut tarder à commencer.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp N. BLANPAIN, 7, rue Jeanne-   Le Gérant : GEORGES BONNOT.

4e volume. — N° 165. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

CAMILLE RASPAIL



CAMILLE RASPAIL

J'éprouve, en ce moment, un sentiment de pudeur bien respectable en face de cette physionomie exquise et rare, nature d'élite, d'une générosité inépuisable, de convictions inébranlables, d'une droiture et d'une délicatesse, — mais aussi d'une sensibilité à toute épreuve, — que le second fils de Raspail porte dans le moindre acte de la vie publique et privée, en vrai disciple et en apôtre de son père, auquel il ressemble de plus en plus, à certaine expression de visage qu'on lui voit parfois.

Camille Raspail est le dévouement en personne. Les nombreux malades qui fréquentent ses consultations gratuites (rue Bara), le savent bien. Il y a 25 ans qu'il exerce la médecine, et qu'il se consacre au soulagement des pauvres et des souffrants. Sa clinique, fondée en 1856, lui a fait une réputation telle que l'adresse seule suffit aux cochers pour deviner le nom. Les travailleurs, qui s'y rendent à pied, et qui n'ont que leur santé pour toute fortune, sont assurés d'y trouver des soins bienveillants et empressés.

C'est le médecin ami du peuple par excellence.

Il tient de son père qu'on se doit tout à l'humanité et à ses devoirs de citoyen. C'est une ligne inflexible et droite qu'il s'est tracée et dont aucune tentation ne l'a jamais fait dévier.

Du reste, bon sang ne peut mentir. Nous avons déjà publié, dans les *Hommes d'aujourd'hui*, la biographie et le portrait du député Benjamin Raspail, frère aîné de Camille. Nous allons essayer d'esquisser la biographie de Camille.

En 1848, Camille Raspail atteignait ses vingt ans ; il prit part à la Révolution de février ; le torrent, dont on n'est pas toujours maître en ces moments-là, l'emporta au Palais-Royal, puis aux Tuileries. Il était sur la place du Palais-Royal quand Lamoricière présenta à Lagrange, — un autre vaillant de 48 — l'abdication de Louis-Philippe en faveur de la duchesse d'Orléans comme régente. Lagrange était faubourien ; il fit la réponse de Cambronne.

Dans toute la force du terme, Camille Raspail est un combattant de cette période tant agitée de 1848, et il s'en honore ; il a gardé toutes les ardeurs de la lutte. Nous sommes obligés de passer rapidement sur la part qu'il prit à la rédaction du nouveau journal de son père, l'*Ami du Peuple*.

Nous le trouvons, en même temps, membre du bureau du Club des *Amis du Peuple*. Si l'on veut bien se reporter à ces années troublées, où la République vécut d'une longue agonie jusqu'au 2 décembre 1851, on se fera une idée du courage qu'il fallait alors à un jeune homme pour assister à la fois son père prévenu dans le procès de Bourges, et être membre de ce comité démocratique socialiste, élu par chaque arrondissement de Paris, qui fit nommer du même coup, au lendemain des journées de juin, et malgré l'état de siège, F. V. Raspail et Eugène Sue. La plupart des membres de ce comité furent proscrits après le 2 décembre.

*
* *

Notre ami n'avait pas été des derniers à s'enrôler dans la fameuse légion du colonel Guinard, qui formait l'artillerie de la garde nationale. On sait que cette arme a toujours été républicaine. Les débris mêmes de la légion Guinard composèrent, plus tard, en 1870, à l'heure des désastres occasionnés par l'empire, le premier noyau de la légion Schœlcher, où nous avons eu l'honneur de servir et d'*égouvillonner* sous les ordres du commandant Camille Raspail. On voit que nous le connaissons bien.

*
* *

Il mit moins d'empressement sous l'empire à se laisser incorporer dans la garde nationale de Paris, — cette garde nationale privilégiée, et qui ne comptait plus que 25 mille hommes triés sur le volet. — Camille Raspail se défendit d'en être comme un beau diable. Il refusa tout service, se laissa condamner, fit appel, épuisa toutes les juridictions, et porta enfin l'affaire jusque devant le conseil d'Etat qui n'hésita pas à rendre l'arrêt qu'il désirait, et à le rayer des cadres, après la lecture des conclusions par lesquelles ce réfractaire d'un nouveau genre promettait de faire usage contre l'empire de l'arme qu'on voulait le forcer à porter. Du reste, il ne se montra pas moins intransigeant à l'égard du mandat de député, et refusa toute candidature, jusqu'au jour où il prit une part active à ce réveil de l'opinion qui fit explosion aux élections de 1869.

*
* *

Pas plus que son père, Camille Raspail n'a voulu accepter la croix d'aucun régime, bien qu'elle lui eût été offerte deux fois. La première fois, ce fut par M. de Persigny en personne, et voici à quelle occasion. Le père Raspail était alors détenu à la citadelle de Doullens. Il fallait, toutes les fois qu'on voulait le voir, faire renouveler la permission au ministère de l'intérieur, Camille Raspail se décida à s'adresser au ministre lui-même, M. de Persigny, pour obtenir une permission définitive. Il l'avait connu autrefois chez le brave et loyal Kersausie, ami de son père. En ce temps-là, M. de Persigny, ancien maréchal des logis de hussards sous les ordres du capitaine Kersausie, conspirait avec les républicains contre Louis-Philippe. Il accueillit fort bien Camille Raspail, fit droit à sa demande, puis, tout d'un coup, lui offrit la croix. Le fils de Raspail ne se laissa pas faire. Le ministre, qui ne devait pourtant pas trop s'étonner de ce refus, ajouta : « Ce n'est pas comme homme politique que je vous l'offre, mais pour le bien que vous avez fait et que vous faites en donnant des consultations gratuites. » Et là-dessus, il cita à l'appui, l'un de ses secrétaires qui avait longtemps suivi ses consultations, et qui s'en était bien trouvé.

*
* *

Camille Raspail refusa de nouveau la croix à la fin du siège de Paris; il avait été porté, le premier, sur la liste du VI[e] arrondissement pour sa conduite comme chirurgien et comme

officier supérieur dans la légion d'artillerie de la garde nationale, où il avait été chef d'escadron et, en dernier lieu, commandant en chef de l'artillerie des forts du sud de Paris. Il s'empressa de faire rayer son nom de la promotion pour la Légion d'honneur.

*
* *

Nous l'avions vu à l'œuvre en ce temps-là et nous pouvons dire au *feu*, dans une promenade militaire où il dirigea un jour notre batterie, en face des avant-postes ennemis, du côté de Vincennes. Les Prussiens pouvaient entendre nos cris de *Vive la République !* qui saluaient chacun de leurs obus, et dont notre commandant Camille Raspail donnait le signal. La batterie, une des plus républicaines de la légion, comptait des journalistes célèbres, et, entre autres, M. le président actuel de la Chambre des députés. — Camille Raspail fut un jour impuissant à défendre, avec des forces insuffisantes, le parc Wagram contre le pillage et cet épisode lui est resté comme un souvenir douloureux où son patriotisme fut mis à une rude épreuve.

*
* *

En revanche, on lui fit un crime après la Commune, de son trop d'humanité. Comme chirurgien en chef des ambulances américaines du Luxembourg, il prit sur lui de faire évacuer ces ambulances qui se trouvaient exposées à la double mitraille des barricades de la rue Vavin et de Vaugirard. Il envoya à temps, partout où ils purent aller, les blessés qui pouvaient se traîner, fit transporter les autres en lieu sûr. Bref, on l'accusa pour ce fait, d'avoir facilité l'évasion des fédérés qui eussent infailliblement été fusillés sans cela. Il allait même être arrêté, quand un de ses anciens camarades et confrère, qui ne partageait pas du tout ses opinions politiques, le fit rayer de la liste de proscription, soutenant que Camille Raspail n'avait fait que remplir son devoir comme chirurgien.

*
* *

Depuis ce jour, notre ex-commandant et notre ami a continué d'être, comme sous l'empire, un soldat militant de la démocratie. Dans tous les comités radicaux dont il a fait partie, ainsi que dans les réunions publiques, il a toujours posé les idées d'avant-garde et d'avenir. Enfin il a été un des premiers, dans ces réunions, à défendre la cause de l'amnistie.

Depuis quelques années, il fait des conférences très intéressantes sur l'hygiène des travailleurs et sur les réformes sociales,

Il est auteur de plusieurs travaux scientifiques, et appartient à la franc-maçonnerie depuis trente ans.

*
* *

Les républicains radicaux de l'arrondissement de Meaux ont songé dans les derniers temps à en faire un député, mais ils s'y sont pris un peu tard. On sait avec quelle promptitude les élections du 21 août furent menées. Camille Raspail eut à peine le temps de se présenter dans deux réunions publiques à Lagny et à La Ferté-sous-Jouarre.

Reconnaissant l'impossibilité de poursuivre la campagne en si peu de jours, il se désista avant l'élection ; mais les radicaux tinrent bon sur son nom, et il eut la majorité dans ces deux villes. Il obtint quinze cents voix au premier tour de scrutin (car il y eut ballottage entre les autres candidats), et au second tour, bien qu'il ne se fût pas représenté, il en eut encore 500.

Nous ne désespérons pas de le voir bientôt à la Chambre.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. BLANPAIN, 7, rue Jeanne. Le Gérant : Georges BONNOT.

4e volume. — N° 166. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

CLOVIS HUGUES



CLOVIS HUGUES

Clovis Hugues naquit à Ménerbes (Vaucluse), le 3 novembre 1851, d'un père qui exerce encore aujourd'hui le métier de meunier au village illustré par le jeune député de Marseille, et d'une mère généreuse et vaillante qui lui a inspiré de bonne heure l'amour du vrai, du juste et du beau.

Dès l'âge le plus tendre, son imagination ardente et exaltée le porta vers les sentiments religieux. Mais c'est surtout à Velleron où sa famille alla habiter peu après qu'ils s'affirmèrent de plus en plus sous l'influence du prêtre. Il l'exprime lui-même dans les vers suivants :

Plus tard, quand j'eus treize ans, je devins pâle et triste,
Je voulais à tous prix être séminariste,
Avoir comme un curé des souliers de satin,
Bouclés avec du cuivre, et parler en latin,
Et lire Dupanloup, et venger un peu Rome.
Je m'obstinais, étant un tout petit bonhomme
Fort têtu, fort gâté par le clergé vainqueur,
A troquer mon surplis de pauvre enfant de chœur
Contre le beau camail d'un chanoine au gros ventre.
Ma mère résistait ; mon père disait : — Diantre !
Les fillettes disaient : — Comme c'est malheureux !
Nous ne pourrons jamais l'avoir pour amoureux !
Et ma vocation n'avait pas l'air de plaire.
Mais je pleurais; on dut me mettre au séminaire.

Malgré le peu de goût de ses parents pour l'éducation religieuse, ils durent le mettre au petit séminaire de Sainte-Garde où il fit ses classes en trois ans pour épargner de trop lourds sacrifices à sa famille de prolétaires.

Nos soldats tombaient sur les champs de bataille de Mentana. Le jeune Clovis Hugues, illuminé par un premier éclair de justice tint dans l'établissement quelques propos qui lui valurent l'admonestation de ses supérieurs. L'adolescent ne comprenait pas que le Pape sacrifiât des hommes à sa soif de domination monarchique. Tracassé par l'Eglise pour ce commencement de révolte, il s'évada de Sainte-Garde ; mais les prêtres le guettaient, ne voulant pas abandonner leur proie.

Il fut appelé à Marseille où le clergé, abusant de ses seize ans à peine accomplis, lui fit prendre la soutane et lui donna en échange de son sacrifice une place de professeur dans un pensionnat religieux. Dès l'âge de douze ans, il s'était adonné à la culture de la poésie. A quatorze ans, il avait écrit l'éternelle tragédie en cinq actes que tous les débutants ont écrite sous le titre de *Vercingétorix*.

Au pensionnat, il fut plus que jamais repris par ses instincts poétiques. C'est alors qu'il lut Victor Hugo et qu'il eut l'éblouissement du véritable idéal. Les beaux vers firent naître en lui les bonnes idées : il devint républicain et libre-penseur. Au bout de trois mois, il quitta la soutane sans avoir jamais voulu consentir aux pratiques religieuses.

Ses parents étaient venus se fixer à Marseille lorsqu'il y était venu lui-même. Son père avait une modeste place dans une administration. Clovis Hugues vécut, par force, la douloureuse vie de la bohème artistique. Un jour, il lut dans le *Peuple*, organe républicain de Marseille, qu'on demandait un garçon de bureau dans l'administration de ce journal. Il se présenta et fut accepté.

> Je collais quelque peu les bandes, je portais
> Des paquets, j'allumais la lampe et je n'étais
> Avec tout mon latin qu'un Ruy-Blas littéraire.

Gustave Naquet, rédacteur en chef du journal, devina son talent ; il lui fit rédiger quelques petits articles. Clovis Hugues avait alors dix-sept ans. La lutte électorale lui fournit l'occasion de se révéler comme orateur dans les réunions publiques.

Le 4 septembre matin, à la tête d'une poignée de démocrates, il proclama la déchéance de l'Empire sur la place de la Préfecture à Marseille ; quelques jours après, avec le fils d'Alphonse Esquiros, administrateur du département, il organisa la légion urbaine dont il fut nommé « Capitaine d'Etat-Major. » Le mouvement insurrectionnel du 31 octobre eut son contre-coup à Marseille. Les insurgés à la tête du jeune Clovis Hugues auquel ils avaient confié le drapeau rouge de l'Internationale des travailleurs, s'emparèrent de l'hôtel de ville. Aussitôt après, il demanda et obtint du général Cluseret la mobilisation immédiate de la légion urbaine. Mais l'insurrection était bientôt vaincue et M. Alphonse Gent succédant à M. Esquiros réorganisait la légion urbaine en faisant subir à M. Clovis Hugues l'honneur d'une dégradation qui était pour lui un titre de plus à la reconnaissance des socialistes.

Cependant, le 23 mars 1871, la vraie Commune était proclamée à Marseille. Clovis Hugues et ses amis s'emparèrent de la Préfecture. Dans les journaux révolutionnaires il défendit vaillamment les doctrines d'autonomie communale qui au 4 avril devaient être vaincues à Marseille. L'état de siège est proclamé. Toujours ardent dans la lutte, Clovis Hugues fonde successivement une dizaine de journaux qui tombent tous sous les coups du gouvernement de Versailles. Il n'eut pas un moment de répit jusqu'au jour où M. Espivent de La Villeboisnet le fit arrêter dans les bureaux de « *La Voix du peuple* » et transférer immédiatement au fort Saint-Nicolas. Jugé par un conseil de guerre, devant lequel il eut une attitude énergique et digne que les Marseillais n'ont pas oubliée, il fut condamné pour délit de presse à trois ans de prison et à six mille francs d'amende avec contrainte par corps. Les gendarmes lui ayant mis les menottes, il protesta avec violence, qualifiant les hommes de Versailles de *bandits* et de *misérables*. Il fut pour ce fait condamné en police correctionnelle à quinze jours de prison. Transféré à la prison Saint-Pierre, il y retrouva son ami Gaston Crémieux dont il fut le confident jusqu'à l'heure où la commission des grâces le laissa fusiller pour être agréable à M. le général Espivent de La Villeboisnet.

Redoutant la présence de Clovis Hugues dans les prisons de Marseille, le gouvernement le fit successivement transférer dans les prisons de Tarascon, Avignon, Lyon, Moulins et de Tours. C'est dans cette dernière prison qu'il purgea sa condamnation. Il fut retenu pendant un an encore, au moment où il allait être libéré, et paya de la sorte avec sa liberté l'amende qui lui avait été infligée.

L'affaire fit du bruit ; M. Bouchet à la tribune de l'Assemblée Nationale et M. Lockroy dans la presse défendirent M. Clovis Hugues dans lequel ce dernier saluait par avance : le poëte du socialisme. Le prisonnier écrivit à cette occasion à M. le Maréchal de Mac-Mahon une lettre dans laquelle il lui disait : « Vous m'avez fait condamner, parce que j'ai affirmé l'existence de la question sociale ; vous essayez maintenant de me prouver qu'elle n'existe pas, en me retenant en prison pour le crime de pauvreté. »

Clovis Hugues avait près de vingt-cinq ans lorsqu'il sortit de prison : pendant sa longue captivité, il avait constamment refusé de demander sa grâce.

Il revint à Marseille où il retrouva l'état de siège. Sans cesse sur la brèche, il se remit à le combattre dans les quelques petites pauvres feuilles que M. Espivent de la Villeboisnet

avait épargnées. Ces attaques renouvelées valurent quelques milliers de francs d'amende à l'une de ces feuilles.

L'état de siège supprimé, l'*Egalité*, journal de combat, reparut à Marseille. Clovis Hugues publia dans ce journal pendant huit mois une pièce de vers tous les jours sous le titre : la *Petite Muse*. C'est de ce moment que date sa véritable popularité dans le Midi.

Avec Alfred Naquet et Madier de Montjau qui depuis se sont ralliés à une politique contraire, Clovis Hugues inaugura la campagne intransigeante. Il quitta l'*Egalité*, pour prendre la rédaction en chef de la *Jeune République* où il publia sous le titre « *La Muse des dimanches* une satire hebdomadaire qui obtint un succès énorme en consacrant la réputation de Clovis Hugues dans les milieux littéraires de Paris.

C'est à ce moment-là que Victor Hugo lui voua une affection toute paternelle qui ne s'est jamais démentie.

Ici une date tragique.

Dans une feuille hebdomadaire, l'*Aigle*, M. Auguste Daime, dit Désiré Mordant, rédacteur en chef de ce journal, attaqua violemment les femmes qui se marient civilement. C'était s'adresser à M. Clovis Hugues qui venait d'épouser en dehors de toute cérémonie religieuse, mademoiselle Jeanne Royannez, fille d'un vétéran du socialisme. Il releva les attaques de Daime ; celui-ci répondit par des railleries de mauvais goût; mais la rencontre tant de fois sollicitée par M. Clovis Hugues ne devait avoir lieu que plus tard. Le 3 décembre 1877, MM. Clovis Hugues et Daime se rencontrèrent l'épée à la main dans les bois de Mazargues, à quelques kilomètres de Marseille. A la quatrième passe, M. Clovis Hugues porta un coup droit à son adversaire qui expirait quelques moments après. M. Clovis Hugues dut se réfugier en Italie. Essayant de salir sa réputation, quelques journaux bonapartistes l'accusèrent d'avoir manqué de loyauté sur le terrain. De Gênes, il écrivit au procureur de la République de Marseille qu'il viendrait se constituer prisonnier au jour et à l'heure fixés par la loi. Il tint parole, passa en cour d'assises, où il fut vaillamment défendu par son vieil ami M. de Pleuc, une des gloires du barreau de province. Le jury l'acquitta à l'unanimité.

Raspail venait de mourir, laissant à Marseille une circonscription vacante. Aussitôt le Comité central proposa la candidature à Clovis Hugues qui accepta. Des intrigues préfectorales le firent échouer avec une minorité de 100 voix (presque une victoire). Quelques mois après il fut nommé conseiller d'arrondissement du canton de Roquevaire.

Clovis Hugues vint se fixer à Paris et, après s'être lié d'une vive amitié avec ce pauvre André Gill, il publia diverses pièces dans la *Lune rousse*. Il collabora successivement au *Réveil social*, au *Mot d'Ordre* et à la *Vérité*, où il ressuscita la *Petite Muse*. Mais c'est surtout avec l'arme de la parole qu'il combattit le bon combat dans les grandes réunions populaires.

Aux dernières élections législatives, une majorité de mille voix vient de le nommer député de la deuxième circonscription de Marseille.

Clovis Hugues a accepté le programme socialiste du 4e état : il s'est tout récemment imposé à l'attention de la Chambre dans un débat où il s'est révélé comme un orateur maître de sa parole, sur le terrain parlementaire.

En somme, M. Clovis Hugues est à la fois un artiste tendre et un révolutionnaire passionné.

On dit qu'il ne manque pas d'ennemis ; mais ces ennemis sont les premiers à reconnaître son talent et à rendre justice à sa probité politique.

Le jeune député de Marseille va publier ses poésies complètes, chez M. Alphonse Lemerre. Il fait partie depuis quelques jours de la rédaction de l'*Intransigeant* où il a repris ses publications poétiques.

L'art, le peuple et la République ont le droit d'être fiers de lui.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. Blanpain, rue Jeanne, 7. Le Gérant : Georges Bonnot.

4e volume. — N° 167. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

HENRY MARSOULAN



HENRY MARSOULAN

Henry Marsoulan est né à Paris, le 30 mars 1839, dans le faubourg Saint-Autoine, à l'époque où l'on disait : « le Faubourg descend. »

Il a conservé, de son origine, quelques-unes des qualités et tous les défauts qui distinguent les esprits de cette époque.

En février 1848, il aidait à la confection de la première barricade de l'angle de la rue de Charonne, barricade qui a été autant construite par les femmes et les enfantsque par les hommes.

En juin 1848, une barricade dans la rue de Reuilly fut entièrement construite par les enfants, et cette barricade atteignait la hauteur d'un deuxième étage.

Il débutait donc, de cette manière, dans la vie politique.

*
* *

De 1849 à 1856, il fit ses études, et ses aptitudes le dirigèrent surtout vers les sciences. C'est ainsi qu'il se passionna surtout pour la mécanique, la physique, la chimie et l'histoire naturelle.

Cette passion le conduisit à chercher les applications qu'il pouvait faire de la science dans son industrie qui, jusque-là, avait été réfractaire à tout progrès.

Três jeune, à la tête de la fabrique de papiers peints, qu'avait créée son père, il fut le premier qui introduisit la machine à vapeur et qui créa la première machine à séchage rapide qui a servi de base à toutes celles qui, maintenant, sont d'un usage journalier dans l'industrie.

Il exposa pour la première et unique fois en 1867, et la réponse du Jury fut celle-ci : « Il est inutile que nous nous dérangions pour aller voir vos machines ; il y a quarante ans qu'on cherche ce résultat et ce n'est pas à votre âge qu'on trouve un semblable problème. » Réponse typique peu faite pour encourager le progrès.

*
* *

En 1868 et 1869, il entra dans la vie politique active, en prenant la tête d'un mouvement ayant pour objet de faire restituer aux Sociétés de secours mutuels municipales la nomina-

tion de leur président qui, à cette époque, était désigné par l'Empereur, et pour obtenir que les Conseils d'administration de ces sociétés ne fussent pas exclusivement dans les mains des membres honoraires. Il obtint même une condamnation en police correctionnelle d'un de ces présidents.

Il poursuivait avec acharnement cette lutte lorsque éclata la guerre de 1870.

Emu très vivement de la situation de la France, comprenant que l'heure du dévouement avait sonné pour tous ses enfants, bien que marié à peine depuis un an, il s'engagea dans le bataillon des Francs-Tireurs de Paris, le 4 août 1870, et quitta Paris le 9 septembre.

*
* *

Il fit le commencement de la campagne qui se termina pour lui le 18 octobre à la défense de Châteaudun.

Blessé grièvement à la barricade de la rue de Chartres, le soir du combat, par une balle qui le traversa de part en part, il put, grâce à son énergique volonté, gagner une ambulance particulière dans laquelle il fut abandonné sans soins jusqu'au lendemain matin.

Enveloppé par les Prussiens, un des officiers lui mit le revolver sur le front et, sans l'arrivée heureuse de la cantinière, madame Jarrethout, déguisée en sœur et qui a été décorée le 14 juillet 1879, il allait être assassiné.

Il séjourna pendant cinq mois à Châteaudun et fut ramené à Paris, le 25 mars 1871, par sa mère qui, avec un courage peu ordinaire, avait traversé seule les lignes prussiennes.

Il vit les évènements de la Commune et le 24 mai 1871. La seule maison qui fut en partie détruite par les obus fut la sienne.

*
* *

A peine rétabli de sa blessure, les habitants du quartier du Bel-Air vinrent lui imposer le mandat de conseiller municipal.

Il fut élu en 1874, réélu une première fois en 1878 et une seconde fois en 1881 et siège au Conseil parmi les membres de la fraction la plus avancée, c'est-à-dire parmi les membres du groupe de l'Autonomie communale.

Depuis son entrée au Conseil, il n'a cessé un seul instant de combattre avec la plus grande ténacité le régime de la direction des travaux. Les renseignements précieux qu'il a apportés au Conseil sur l'organisation des monopoles, eau, gaz, omnibus aideront les membres des commissions spéciales dans les mesures qu'elles sont appelées à prendre pour faire cesser tous les abus qui sont l'objet de tant de réclamations de la part du public.

Il a combattu surtout l'organisation des terres de la Ville en demandant la mise en adjudication de l'entretien en fleurs des squares.

Il est l'un des auteurs du projet de créationde l'École de physique, de chimie industrielle qui est destinée à rendre de grands services à l'industrie parisienne.

Partisan absolu du développement de l'enseignement laïque et gratuit à tous les degrés, tous ses votes ont toujours confirmé sa conviction.

Pour rattacher les familles à l'enseignement primaire laïque, il a eu l'initiative de faire participer les habitants de son quartier aux distributions de prix dans les écoles municipales, exemple qui depuis l'année dernière a gagné le reste de l'arrondissement.

Partisan du développement de la gymnastique dans les écoles, il va enfin voir ses idées entrer dans le domaine pratique par la création du premier gymnase municipal qui doit occuper l'ancien marché Richard-Lenoir.

*
* *

Depuis qu'il est entré au Conseil municipal, il a presque constamment fait partie de la Commission de la voirie, l'une des plus laborieuses Commissions du Conseil, et il s'y est tou

jours montré l'adversaire résolu de tout emprunt qui aurait pour résultat de créer de nouvelles charges aux contribuables au profit de certains quartiers riches de Paris.

Son système consiste à chercher par des dégrèvements à enlever aux contribuables d'abord toutes les charges exceptionnelles nées de la guerre avant de songer à faire de nouveaux travaux qui pourraient entraîner des charges nouvelles; puis, par un meilleur emploi des fonds, faire au fur et à mesure des excédants de recettes, les opérations nécessaires réclamées surtout par les quartiers ouvriers dans lesquels l'hygiène laisse tant à désirer.

*
* *

On peut affirmer qne, depuis 1874, sa conduite politique et administrative n'a jamais dévié un seul instant, et que, s'il a les défauts de son pays natal, il a au moins les qualités qui le distinguent, à savoir : l'amour de la liberté, la ténacité des convictions et l'énergie qu'il faut pour essayer de les faire adopter.

Laborieux, il doit à cette qualité d'avoir été nommé plusieurs fois secrétaire du Conseil et de faire partie des deux missions qui sont allées en Angleterre. Il a rapporté de ces deux missions des documents, notamment sur le réseau des égouts de Londres et du service des eaux qui pourraient utilement servir à la ville de Paris, si la volonté encore toute-puissante de son adversaire M. Alphant, ne s'imposait pas, de parti pris, tant il est vrai, qu'encore à cette époque, les projets de M. Haussmann sont encore ceux qui doivent être mis en pratique, sans tenir compte des progrès nouveaux que peuvent avoir faits les autres nations au point de vue de l'hygiène publique.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. BLANPAIN, rue Jeanne, 7. Le Gérant : Georges BONNOT

4e volume. — No 168. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

LÉON DELHOMME



LÉON DELHOMME

Né à Tournon (Ardèche), le 20 juillet 1841, M. Delhomme est le fils de ses œuvres ; il montra dès son enfance un tempérament d'artiste; à dix ans, il remportait, à l'école des Frères, le premier prix de dessin.

Obligé de quitter l'école à l'âge de 13 ans, notre petit dessinateur entra dans une étude de notaire, mais il dessinait au lieu de copier des actes, et il finit par laisser les dossiers pour entrer comme apprenti chez un marbrier. Etonné de ses merveilleuses dispositions, le maire lui facilita les moyens d'apprendre le dessin d'ornement. A seize ans il alla travailler à Valence. Il se rendit de là à Montélimart, puis en Provence, à Aix et bientôt à Lyon.

Le jeune sculpteur fit de rapides progrès et obtint vite d'éclatants succès. En 1864, il remportait le premier prix, médaille d'or. Sa ville natale lui vote une subvention ; le voilà enfin à Paris. Son fier talent se développe et atteint son apogée sous la direction de M. le comte Rampon, son compatriote, et, depuis, le sympathique sénateur de l'Ardèche. Admis à l'Ecole des beaux-arts en 1865, M. Delhomme occupait le premier rang en 1866.

Il entra triomphalement au Salon en 1867, avec la statue du *Gaulois blessé*, qui obtint une médaille d'or; ses autres œuvres les plus remarquables sont : *Démocrite et les Abdhéritains*.

Pendant la guerre, l'artiste se conduisit en vrai patriote. Il concourut pour le prix de Rome; son premier essai fut reçu le premier, mais la Commune interrompit ses travaux ; il dut renoncer à cette distinction. Il fit successivement *Jeanne d'Arc sur le bûcher* (1872) ; jusqu'à 1878, il parut à presque tous les Salons avec des bustes et des médaillons; son *Démocrite*, exécuté en marbre, figura en bonne place à l'Exposition universelle de 1878.

Son *Défi*, belle figure, bien composée, bien modelée, aurait dû certainement lui rapporter une médaille.

M. Delhomme appartient à l'association générale des marbriers-sculpteurs, et il l'a présidée pendant cinq ans. Elle l'a délégué à l'Exposition universelle de Lyon en 1872. La corporation tout entière lui a fait l'honneur de le déléguer en 1873 à la commission du travail chargée de la délégation de Vienne ; il a fait sur cette mission un remarquable rapport ou l'on trouve cette phrase : « Il est injuste qu'il y ait des hommes qui meurent de faim en demandant du travail, lorsqu'il y en a qui meurent d'indigestion en faisant l'état de rentier. » Ce rapport traite de la recherche de la solution de ce grand problème social, le droit à l'existence, le droit au travail.

Trésorier à cette délégation de la commission du rapport d'ensemble, il remit un reliquat de près de 1,000 francs à la délégation ouvrière de Philadelphie.

En 1873, M. Delhomme fut élu conseiller prud'homme ouvrier (industries diverses), pour six ans. Il est également l'un des fondateurs des sociétés coopératives de consommation : *l'Avenir de Plaisance* et *l'Avenir de Vaugirard*.

C'est l'un des principaux fondateurs de la bibliothèque populaire des Amis de l'Instruction du XVe arrondissement de laquelle il a été vice-président pendant 3 ans.

En 1880, il a fondé le syndicat mixte des sculpteurs praticiens de Paris. Enfin, il est vice-

président du sou des écoles laïques du XV[e] arrondissement, et membre de la société de secours mutuels des enfants de l'Ardèche.

En somme, c'est l'un des partisans les plus convaincus de cette idée que la question sociale ne pourra se résoudre que par l'association coopérative sous toutes ses formes ; aussi toute sa vie tend-elle à chercher l'application de ce système : *Solidarité; l'Union fait la force ; Aidons-nous les uns les autres.*

Le citoyen Delhomme a été élu membre du Conseil municipal de Paris aux élections de février 1881 par 1634 voix et avec les programmes qui suivent :

PROGRAMME ÉCONOMIQUE

1° Exécution des grands travaux de voirie, avec les ressources budgétaires de la ville ; sans avoir recours aux emprunts ; au cas où un emprunt serait nécessaire pour exécuter ces travaux, le conseiller devra consulter ses électeurs.
2° Organisation et création de nouveaux moyens de circulation à bon marché ; intra et extra-muros.
3° Travaux d'assainissement au point de vue de la salubrité publique.
4° Le gaz à prix réduit, en conformité des clauses du traité de la ville avec la compagnie parisienne du gaz.
5° Les eaux abondantes et à bon marché dans toutes les parties de la ville.
6° Solution de la question des inhumations, faire des essais de crémation dans l'un des cimetières de Paris.
7° Protection de l'enseignement laïque libre.
8° Création d'écoles industrielles populaires et d'écoles de gymnastique dont le programme comprendra le maniement des armes.
9° Protection de l'enfance, de la naissance à l'âge adulte.
10° Réorganisation et laïcisation de l'assistance publique et spécialement du bureau de bienfaisance, en supprimant l'inscription définitive.
11° Interdiction à l'administration de se créer indirectement des ressources en bénéficiant sur les entreprises d'utilité publique.
13° Rétribution par jetons de présence des fonctions municipales ; en aucun cas le conseiller municipal ne pourra ni demander ni recevoir des travaux de la ville, sauf ceux donnés aux concours.
13° Nomination des maires par le suffrage universel.
14° Rétablissement de la mairie centrale.
15° Séances du conseil municipal rendues publiques.
16° Création de salles spéciales pour les réunions publiques.

PROGRAMME POLITIQUE

1° Maintient de la République et affirmation des principes démocratiques et socialistes.
2° Revendication sous le régime du droit commun de toutes les libertés individuelles, de la presse, d'association, de réunion, etc.
3° Séparation des Eglises et de l'État. Suppression du budget des cultes.
4° Instruction primaire, gratuite, obligatoire et laïque. Multiplicité des bourses pour tous les degrés supérieurs.
5° Service militaire obligatoire pour tous les citoyens.
6° Réorganisation et réforme de magistrature. Suspension de l'inamovibilité.
7° Abolition de la notabilité commerciale.

8° Réforme de l'assiette de l'impôt, pour arriver à la suppression de l'octroi.
9° Nomination par le suffrage universel des maires d'arrondissement et augmentation de leurs attributions.
10° Suppression du Sénat. Reprise de l'amendement Jules Grévy. La France aura une seule et unique chambre.
11° Étude pour la formation d'une caisse pour les Invalides du travail.

Tels sont les programmes du citoyen Delhomme. Il saura, personne n'en doute, les tenir haut, et d'une main ferme, loyale et honnête.

Au conseil municipal, il appartient au groupe de l'autonomie communale.

Il a été élu pour faire partie de la commission administrative des Beaux-Arts.

Au conseil général, il est secrétaire de la 4e commission.

Enfant du Prolétariat, ayant vécu de cette vie et en vivant encore, il est appelé à aller un jour représenter à la Chambre des députés les idées qu'il poursuit chaque jour, et qui doivent asseoir la base de notre nouvel édifice social, le principe *des associations coopératives.*

Le citoyen Delhomme est encore un des signataires de l'importante proposition, concernant la révision de la série des prix de la ville dont nous reproduisons le texte :

Le Conseil,

Considérant que les travailleurs ne sont pas en état de lutter contre la féodalité financière et industrielle ;

Considérant que les lois d'avril 1834 et du 25 mai 1864, les articles 291 et 292, 414 et 416 du Code pénal constituent, pour les ouvriers un état d'infériorité légale ;

Considérant que, depuis la loi de 1864 autorisant les coalitions, jamais coalition de patrons n'a été poursuivie, qu'au contraire la magistrature a toujours sévi et sévit encore contre les ouvriers qui se coalisent pour obtenir leurs droits;

Considérant que la loi sur les chambres syndicales actuellement soumise à l'appréciation du Sénat, ne donne pas satisfaction aux travailleurs ;

Considérant qu'en présence des inégalités constatées par les considérants qui précèdent, c'est à tort que M. le préfet, M. le directeur des travaux et la commission invoquent le principe de la liberté ;

Considérant aussi, d'autre part, qu'il appartient aux ouvriers d'être les défenseurs de leurs droits sans aucune intervention;

Que le Conseil municipal n'a pas l'intention de porter atteinte à ce principe ;

Que, dans l'espèce, il n'entend maintenir l'usage que pour laisser aux législateurs le temps nécessaire à l'abrogation des lois d'exception qui frappent les travailleurs et fournir à ceux-ci le temps et les moyens de s'organiser ;

Délibère :

Il y a lieu de procéder annuellement à la révision de la série des prix de la Ville de Paris, selon les besoins des travailleurs et pour le temps qu'il reste à courir pour attendre l'engagement contracté avec la maison Chaix.

Signé : AMOUROUX, DELHOMME, BRALERET.

Travailleur infatigable, démocrate sincère, le citoyen Delhomme doit infailliblement devenir un de nos députés les plus marquants. Dans sa personne les travailleurs trouveront un défenseur sérieux et convaincu. Ce qu'il a déjà fait pour la République, nous répond suffisamment de ses actes à venir.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. BLANPAIN, 7, rue Jeanne.

Le Gérant : Georges BONNOT.

4e volume. — N° 169. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

LÉON MARGUE



LÉON MARGUE

Lamartine, le compatriote de l'homme politique dont nous allons faire la biographie a écrit :

« La prédestination de l'enfant, c'est la maison où il est né ; son âme se compose surtout des impressions qu'il y a reçues. »

Cette vérité ne saurait s'appliquer à personne mieux qu'à M. Margue.

En effet, on peut dire que chez lui l'atavisme se montre plus patent, moins contestable que chez quiconque, et dans son caractère, dans sa vie, on retrouve, profonde, la marque des influences du milieu dans lequel il a été élevé.

Né à Salornay-sur-Guye, près Mâcon, le 14 juillet 1828, — 14 juillet, l'anniversaire de la prise de la Bastille, une date prédestinée! — Léon Margue est le fils d'un républicain qui a laissé, dans cette partie de la Bourgogne, les souvenirs les plus honorables et les plus vivaces.

M. Margue père s'était fait inscrire au barreau, en 1814, mais à cause d'une timidité qu'il n'est point — on le verra — inutile de noter, en passant, il avait renoncé à exercer la profession d'avocat.

Il prit alors une étude de notaire et, après quatorze années de notariat, il fut investi, en 1830, des fonctions de juge de paix dans lesquelles il montra par sa science juridique, son inflexible droiture, et son esprit de conciliation, ce que devait être cette magistrature populaire trop souvent détournée du but de son institution par les intérêts de parti.

Les anciens du pays parlant de leur juge de paix d'alors le désignent encore par la qualification de : *le grand juge.*

Fort instruit et très lettré, M. Margue père traduisait Horace, Virgile, lisait et relisait les classiques français, les philosophes du dix-huitième siècle.

Ce fut à cette première, libérale et salutaire école que se forma l'intelligence du jeune Margue, qui reçut ainsi des enseignements à la fois doux et austères, aimables et graves, apprenant, dès son âge le plus tendre, à goûter le beau, à rechercher le vrai, et à chérir le bien.

Au reste, les traditions d'honneur, de courage et de dévouement ne manquent point dans cette famille, et l'oncle du député de Saône-et-Loire, le docteur Jacques Margue est l'un des héroïques jeunes gens qui risquèrent leur vie pour délivrer les Sergents de la Rochelle.

Parmi les tentatives d'évasion dont le récit a été gardé dans l'histoire de ces victimes de la cause libérale, celle dans laquelle le docteur Margue a joué un rôle actif, en 1822, est une des plus dramatiques et des plus intéressantes. Arrêté au moment où il donnait au geôlier l'argent, prix de la complicité de celui-ci, M. Jacques Margue fut jeté en prison et mourut d'une maladie contractée durant sa détention.

Ces récits, ces exemples étaient, certes, de nature à frapper l'imagination de l'enfant de Salornay. On a divisé les républicains en républicains de la veille, et en républicains du lendemain ; il faudrait créer une troisième division : celle des républicains de l'avant-veille et Margue y aurait certainement une place au premier rang.

De 1840 à 1847 Margue fut élève du collège de Mâcon ; il en sortit après avoir remporté le prix d'honneur en philosophie.

Il fit ensuite de 1847 à 1849 deux années de droit à Dijon, et termina ses études juridiques à Paris.

Il venait d'être inscrit au barreau de Paris le 10 novembre 1851 quand eut lieu le coup d'Etat.

Il n'est pas besoin de dire de quel côté se rangea le nouvel avocat; il se mit non du côté du manche, mais.... à l'autre bout, et le coup de balai présidentiel l'envoya à la Conciergerie où — singulier hasard! — on lui donna pour séjour le cachot habité jadis par son oncle.

Interné ensuite au fort de Bicêtre, Margue fut relâché faute de preuves flagrantes d'une participation effective à la défense des barricades.

Après avoir évité la déportation et Cayenne, il s'efforça de sauver les autres d'un semblable péril, et nous le trouvons au nombre des défenseurs des vingt-huit prévenus traduits devant la cour d'assises de la Seine pour les complots dits de l'Hippodrome et de l'Opéra-Comique, contre la personne de Napoléon III.

Ce procès fut retentissant. Parmi les accusés se trouvaient Folliet, Alix, Bratiano, Arthur Rane, Martin et Laflize.

C'est à l'étudiant Laflize, lequel avait appelé ses co-accusés des *citoyens*, que Zangiacomi, le président, dit : « *Des citoyens?* Qu'est-ce que c'est que ça ? »

Margue défendait un menuisier de Saône-et-Loire, nommé Mazille.

En 1855, il plaidait également dans le procès politique des *Francs-Juges*.

On nous croira volontiers, quand nous dirons que cette attitude si nette, si courageuse, n'aida pas singulièrement à la fortune du jeune avocat. Les chefs de l'opposition, les maîtres du barreau absorbaient, naturellement, les grosses affaires; Margue eut ses heures de découragement. Ayant rencontré alors sur son chemin, Alexandre Dumas père, il fut séduit par cet enchanteur et, renonçant à attendre un avenir que lui prédisaient brillant ses confrères du Palais, il devint, de 1858 à 1860, secrétaire de l'illustre romancier.

On pourrait trouver dans la collection du *Monte-Christo* et du *Mousquetaire*, plus d'un article qui attesterait que Margue se serait fait parmi les écrivains de l'époque, une place plus qu'honorable, s'il avait persévéré dans la voie littéraire. La passion de la nature, l'influence des lectures de la jeunesse, l'admiration pour Victor Hugo, dont M. Margue aime encore à citer des vers, la fréquentation de Lamartine l'avaient rendu poète; les rapports avec les auteurs en vue en firent un critique très fin. Il collabora même à quelques romans ; bref, il vivait de la vie du littérateur et de l'artiste, quand des raisons de famille le rappelèrent dans son pays.

Léon Margue se fit alors inscrire au barreau de Mâcon, et avec une force de volonté qu'on ne saurait trop admirer, il se remit virilement à la grave pratique du droit. Sa renommée d'avocat s'établit rapidement. On venait le consulter de tous les points du Mâconnais, et son cabinet fut bientôt le plus fréquenté. Il eut les honneurs du bâtonnat. Le mur mitoyen et les intérêts privés n'absorbèrent pas complètement le temps de l'avocat de Mâcon, et de 1861 à 1870, il n'y eut guère de procès politiques, plaidés dans la région, qui ne comptèrent Margue au nombre des défenseurs.

Aussi, le Quatre Septembre 1870, il était tout naturellement désigné comme l'un des principaux chefs du parti républicain à Mâcon, et c'est lui qui fut chargé de proclamer la République à la Préfecture.

Durant la guerre, M. Margue coopéra à l'organisation de la défense nationale en Bourgogne, et pendant la Commune il fut un des délégués des départements envoyés à Versailles auprès de M. Thiers pour tenter d'arrêter la guerre civile.

En récompense de ces services, M. Margue avait été porté, dès février 1871, sur la liste républicaine et était arrivé le premier; mais cette liste trop avancée pour le moment fut battue.

En juillet 1871 on lui offrit une candidature qu'il refusa par dévouement à son parti, et il continua à plaider. Il fit, notamment, acquitter ceux qui étaient compromis dans le procès de la Commune du Creusot et de Lyon.

En 1873, le canton de Cluny le nomma son conseiller général. C'était le premier pas vers le Parlement.

Dans l'assemblée départementale de Saône-et-Loire qui compte cinquante membres, M. Margue traita les questions d'affaires avec une compétence et une autorité remarquables.

Enfin en 1876, il entrait à la Chambre comme député de la première circonscription de Mâcon.

Son début à la tribune était très attendu, car M. Margue arrivait précédé d'un renom d'o-

rateur distingué. Ce début eut lieu lors de la discussion sur l'amnistie. Bien que ce coup d'essai fût intéressant, M. Margue garda, à la suite, trop longtemps le silence.

Un incident qui fit beaucoup de tapage et que la malignité de la presse légère prit pour thème de fréquentes plaisanteries, contribua à prolonger cette abstention.

Au milieu du tumulte d'une séance à scandale, M. Margue avait manifesté son sentiment sous une forme à coup sûr peu parlementaire, mais expressive.

Bien loin de tenir rigueur à M. Margue pour sa violente exclamation, la Chambre l'incitait à sortir d'une réserve regrettée par tous et à reparaître à la tribune. Il s'y décida à l'occasion du fameux article 7, en faveur duquel il prononça l'un des discours les plus décisifs et les plus riches en arguments juridiques et politiques.

Il prit enfin une part très ardente et très brillante dans la campagne menée pour obtenir des grandes compagnies de chemins de fer qu'elles garantissent davantage la sécurité des voyageurs et qu'elles améliorent la situation de leur personnel. Disons même, à cet égard, que les efforts de M. Margue auront été utiles, et que le gouvernement présentera bientôt un projet de loi qui donnera satisfaction aux vœux du député de Saône-et-Loire.

Avec la confiance le succès s'accentuait. D'ailleurs, dans les commissions, dans les bureaux, M. Margue prenait souvent la parole et toujours au grand plaisir de ses collègues et au grand profit des questions.

M. Margue a, en effet, un talent plein de clarté, de précision et d'élégance, ce n'est point un *parleur*, c'est vraiment un *orateur* qui revêt d'une forme ample et correcte les idées mûries par la réflexion et la science. La voix est sonore et vibrante, l'organe souple, le geste énergique. Souvent le tribun perce sous l'avocat et a valu à M. Margue de vrais triomphes dans de grandes assemblées populaires.

En août 1881, le réélection de M. Margue n'était pas douteuse. Le député de Mâcon rentrait à la Chambre, mais avec un titre en plus : il était sous-secrétaire d'Etat du ministère de l'intérieur et devenait le collaborateur de M. Waldeck-Rousseau. Cette nomination a été accueillie avec faveur par les représentants de tous les partis. Chacun, en effet, se plaît à reconnaître que M. Margue est un honnête homme, un homme de mérite, un laborieux et un juste.

Mais où la joie a surtout été vive, c'est dans le Mâconnais. M. Margue y est si populaire! Il faut voir de quelle affection ces braves populations rurales entourent *leur* député, maintenant *leur* sous-secrétaire d'État.

Ah! c'est que dans la vie on récolte ce que l'on sème, et Margue a toujours été bon et dévoué avec simplicité pour ses compatriotes. Durant quatre mois de l'année, le député de Mâcon vivait à Salornay-sur-Guye, — un aimable bourg où la nature est plantureuse, où les hommes sont de rudes gars et de solides républicains, — et là il partageait son temps entre l'éducation de ses enfants, le soin des intérêts du pays et la chasse.

« Monsieur Léon, » — comme on dit là-bas, — n'est pas fier; ce n'est pas un démocrate de surface, et quand il va courir le lièvre dans les bois touffus ou dans les vignes du coteau, il s'arrête plus d'une fois en chemin pour donner poignées de main, conseils et consultations.

A la maison, on est sûr également de trouver cordial accueil, large hospitalité, car tous pratiquent sincèrement au foyer la fraternité républicaine.

Nous notons ces détails, parce qu'ils donnent à la physionomie de M. Margue son véritable cachet. C'est un homme dont on comprend d'autant mieux le tempérament et le caractère, qu'on l'a montré sous le jour qui lui convient, en le plaçant dans le cadre de la famille et dans l'horizon du pays natal.

M. Margue appartenait au groupe de l'Union Républicaine.

Aussi bien au pouvoir que dans le Parlement, il restera toujours le défenseur des idées progressives, le soutien de la liberté et le gardien vigilant de la République.

PIERRE ET PAUL

Paris. — Imp. N. Blanpain, 7, rue Jeanne Le Gérant : Georges Bonnot.

4e volume. — No 170. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

CLÉMENCE ROYER



CLEMENCE ROYER

Royer (Clémence-Augustine) née à Nantes le 21 avril 1830 est par sa mère, petite-fille d'un capitaine de frégate, originaire de Saint-Malo et fille d'un ancien officier qui donna sa démission en 1830. Clémence Royer fut mise à dix ans au Sacré-Cœur du Mans, mais en fut retirée l'année suivante. Jusqu'à dix-huit ans son éducation resta interrompue, mais pendant ce temps, la lecture de nos grands poëtes, de nos romanciers modernes lui ouvrait des horizons nouveaux. Quelques œuvres scientifiques furent pour elles autant de révélations. L'explosion de la révolution de 1848 posa devant sa pensée tout un ensemble de problèmes et de doutes que dès lors elle sentit le besoin de résoudre. Découvrant qu'elle ne savait rien, elle recommença ses études élémentaires, passa rapidement ses examens et reçut ses diplômes. En 1854, elle partit pour l'Angleterre, resta un an dans une pension à Haverfordevest, y étudia la langue et la littérature, visita les ruines et les sites pittoresques du pays de Galles et peu après son retour (1856) elle alla se fixer en Suisse (canton de Vaud). Grâce à l'excellente bibliothèque circulante de Lausanne, dont les livres lui arrivaient par la poste, dans sa retraite elle put se livrer complètement à l'étude de la philosophie, de l'économie politique et des sciences naturelles.

Etant venue se fixer à Lausanne à la fin de 1858, elle y fit pour les femmes un cours de logique en quatre leçons. En 1859 elle ouvrit pour ses élèves un cours de philosophie dont elle publia la première leçon sous le titre de : *Introduction à la Philosophie.*

C'est dans ce cours qu'elle défendit la théorie de l'évolution de Lamarck contre l'école de Cuvier au moment même où Darwin la renouvelait en Angleterre. En même temps, elle collaborait un journal *Le Nouvel Économiste* fondé en Suisse par M. Pascal Duprat, alors exilé et depuis deux ans appelé à faire à l'académie de Lausanne un cours d'économie politique.

Elle prit part en 1860 au concours sur l'impôt, ouvert par le gouvernement vaudois par un mémoire publié plus tard sous le titre de *Théorie de l'impôt ou la dîme sociale* (1862, 2 vol.) et partagea le prix avec Prudhon. Madame Clémence Royer publiait : *Ce que doit être une église nationale dans une République*, brochure. Vers la même époque, elle rédigea pour un riche philanthrope hollandais un *Projet de fondation d'un Collège nationaliste international*, brochure, et publia la première traduction de l'*Origine des Espèces* par Charles Darwin (1862) avec une préface et des notes qui eurent un grand retentissement et fondèrent sa réputation. Dans cette préface,

elle s'était inspirée des attaques auxquelles l'avait exposée ses doctrines favorables à Lamarck, doctrines qu'elle venait de professer à Lausanne.

En 1864, elle publia à Bruxelles les *Jumeaux d'Aellas* (2 vol.), roman philosophique dont l'entrée en France fut interdite. Un autre roman, *La Jeunesse d'un Révolté*, parut en 1869 dans le journal le *Citoyen*. La mort du journal en interrompit la publication. A son retour d'un séjour de plusieurs années en Italie, elle fit paraître l'*Origine de l'homme et des Sociétés* (1870). Dans cet ouvrage, dont la guerre vint arrêter le succès, elle a devancé Hæckel et développé avant Ch. Darwin lui-même les conséquences de la théorie de sélection relativement à l'homme et ses facultés mentales. Clémence Royer a en outre collaboré au *Temps*, à la *Revue moderne*, à la *Revue de philosophie positive* et à la *Revue d'anthropologie* et à plusieurs journaux de France et d'étranger.

Dans le *Journal des Economistes* dont elle est restée le collaborateur depuis 1861, elle a publié outre des articles bibliographiques, un très grand nombre d'études, sur l'impôt, les emprunts, les contributions, l'organisation du travail, la famille, etc. Collaborateur scientifique de la *République Française*, elle y a publié une série de feuilletons sur l'*Archéologie préhistorique*. Elle est membre honoraire ou titulaire d'un grand nombre de sociétés savantes dont les *Comptes-rendus* contiennent d'elle de nombreuses communications.

Elle a pris part aux débats des congrès scientifiques ou sociaux de Bruxelles, Gand, Berne, Bordeaux, et exposa à celui de Lyon (1873) une *Théorie de l'Unité de la force et de la matière*, sujet sur lequel elle a présenté à l'Académie des sciences une série de mémoires.

Madame Clémence Royer a fait des conférences publiques en Suisse, en Belgique, en Hollande, en Italie et à Paris, rue de la Paix, puis boulevard des Capucines.

LISTE DES MEMOIRES ET TRAVAUX SCIENTIFIQUES

Dans la Revue Moderne et la Revue Germanique, 1865 *à* 1868.

Les spécialités artistique et littéraires; la tristesse dans l'art.

Dans la Revue de Philosophie positive.

1869-70. Lamarck, sa vie, ses travaux et son système, trois articles. (L'auteur y démontre que, sauf la loi de sélection, tout le transformisme était dans Lamarck.)

1874. Zoroastre et les migrations aryennes. (L'auteur y attaque la théorie des migrations d'Asie en Europe.)

1876. Les âges préhistoriques.

1877. Le lac de Paris, essai de géographie quaternaire. (L'auteur y montre comment l'hypothèse du déplacement des pôles géographiques peut seule rendre compte des phénomènes géologiques.)

1879. De la nature du Beau. (L'auteur y montre que le Beau n'est ni le vrai, ni l'utile; qu'il renferme, en outre d'un élément géométrique et mathématique objectif, une part de subjectivité, dépendante des instincts ethniques et individuels.)

Dans le Journal des Economistes.

1869. Moyens d'améliorer le sort des classes ouvrières.
1870. Etude sur la justice et les inégalités sociales.
1869. De la protection des richesses naturelles.
1872. Des rapports des sciences naturelles avec la solution du problème social.
1874. Du percement de l'ithsme américain (projet de Darien).
Ces cinq articles constituent un essai de philosophie de l'histoire.
1875. Les nations dans l'humanité et dans la série organique.
1876. Les phases sociales des nations.
1877. Le groupement des peuples et l'hégémonie universelle.
1878. Causes internes de la dissolution des peuples.
1879. De l'étendue et de la forme des groupes nationaux.

Dans la Revue d'Anthropologie.

1876. Le Feu chez les peuplades primitives.
1876. Les Rites funéraires aux époques préhistoriques.
1877. Deux hypothèses sur l'hérédité.
(Réfutation de la Pangénèse de Ch. Darwin. La Dynamagonèse présentée par l'auteur.)
1878. Le système pileux chez l'homme et dans la série organique.
(L'homme n'a point perdu ses poils, ce sont les autres mammifères qui en ont acquis.)

Comptes-rendus de la Société d'anthropologie.

1875. Le lac de Paris à l'époque quaternaire. (Hypothèse du déplacement des pôles.)
1876. Théorie de l'atavisme convergent. Congrès d'anthropologie, 1878.
Extrait des comptes-rendus.
Mémoire sur l'origine des Aryas et leurs migrations.
Mémoire sur la corrélation des mesures du crâne avec celles du corps.
Extrait du *Dictionnaire des sciences médicales*, article *Darwinisme* (Etude sur les précurseurs de Ch. Darwin).

Clémence Royer a pris part aux Congrès de l'association des sciences sociales de Bruxelles, 1862, de Gand, 1863, de Berne, 1865.

Aux Congrès d'archeologie préhistorique de Bruxelles, 1872; de géographie, Paris, 1875. (Hypothèse du déplacement des pôles, et le lac de Paris à l'âge quaternaire.)

Aux Congrès d'anthropologie, Paris, 1878, et d'ethnographie (nombreuses communications et discussions).

Aux Congrès de l'association française pour l'avancement des sciences. Bordeaux, 1872, Lyon, 1873 (exposition de la théorie de l'unité de la matière et de la force), de Paris, 1878 (nouvelle théorie physique de la chaleur centrale).

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. Blanpain, 7, rue Jeanne. Le Gérant : Georges Bonnot.

4e volume. — N° 171. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

WALDECK-ROUSSEAU



WALDECK-ROUSSEAU

M. Waldeck-Rousseau, le député de Rennes et nouveau ministre de l'Intérieur, a eu le don, par son âge et son talent, d'attirer vivement sur sa personne l'attention publique. On peut même prédire qu'il la retiendra longtemps. Ceux qui aiment les fortes impressions n'ont qu'à solliciter une audience du ministre. S'ils l'obtiennent, ils seront introduits dans une vaste pièce dont les proportions magistrales donnent immédiatement le sentiment de l'étendue et de l'importance des fonctions dévolues à celui qui s'y tient, sorte de général civil, commandant à une légion de fonctionnaires, et nous enlaçant tous, tels que nous sommes, pour les actes principaux de l'existence, dans les mailles de son filet administratif jeté sur le pays tout entier. La clarté un peu douteuse, répandue dans la pièce par la lampe de travail, quand la réception a lieu sur le tard, rend ce sentiment presque religieux, et ce n'est pas sans émotion que le visiteur cherchera des yeux le maître de céans. Il aura quelque peine à le découvrir au milieu de ce désert, tant la personne physique du ministre est mince, fluette et toute en longueur. La découverte faite, il se soustraira difficilement d'abord à l'étonnement causé par une physionomie si juvénile, sur laquelle reposent de si gros intérêts, et cette surprise sera encore accrue par une tournure distinguée et toute mondaine, quelque peu inconciliable avec la gravité du poste. Un examen plus attentif de ce front élevé et méditatif, de ces traits pâlis par les longues veillées laborieuses, de ce regard métallique, de cette tête où la pensée, la saillie, la riposte errent pour ainsi dire à fleur de peau, attendant le moment opportun d'éclater, ne tardera pas à faire comprendre l'engouement des électeurs et le choix du chef de l'État.

Si le succès rapide de M. Waldeck-Rousseau sur la scène politique a causé à quelques-uns de la surprise, cette surprise ne s'est manifestée à aucun degré chez ceux qui l'avaient suivi antérieurement et pour lesquels son arrivée aux affaires à brève échéance était en quelque sorte écrite, tant il est de ceux dans lesquels on est porté à voir des prédestinés. De la jeunesse, il n'a guère que l'âge ; il en ignore ou réprime les impétuosités et les écarts, car personne ne se domine et ne se possède plus que lui ; personne ne se montre plus étranger que lui aux élans, même oratoires, à l'abattement, à la joie et à l'expansion.

Entièrement confiné jusqu'à sa nomination de député en 1878, dans le rude labeur de la profession d'avocat qu'il a exercée avec éclat, il s'est tenu en dehors de la société et du monde, tournant le dos aux plaisirs, fuyant les femmes, qui lui en gardent rancune, cheminant solitaire, penseur, mélancolique dans la voie droite et austère au bout de laquelle il entrevoyait sans doute et où ses concitoyens entrevoyaient aussi pour lui les larges horizons, qui se déroulent en ce moment devant lui.

Venu à Rennes vers le 25 mai 1873, pour se faire inscrire au barreau de cette ville, quelques années lui suffirent à conquérir, lui, étranger, les ardentes sympathies de cette population réputée pour sa froideur et s'en faire élire, presque malgré lui, député, comme quelques années allaient lui suffire à la Chambre pour gravir les sommets du pouvoir et se faire attribuer le portefeuille peut-être le plus important du ministère actuel, dans lequel il inaugure une carrière politique appelée sans doute par sa durée et ses retours de fortune à rappeler celle des Passy, des Thiers et des Dufaure.

Ce qu'il y a de piquant, c'est le contraste entre la popularité énorme du ministre dans son collège électoral et sa manière froide, réservée et presque glaciale. Le même contraste apparaît entre sa conversation, dans laquelle il ne procède guère que par monosyllabes ou boutades ou fusées isolées et son débit à la barre ou à la tribune, qui est d'une pureté, d'un entrain et d'une abondance sans pareils. Qui ne se rappelle le succès, que pour ses débuts il remporta à la Chambre dans la question de la réforme judiciaire sur un adversaire du mérite de M. Ribot,

en faisant aussitôt penser au pays, qu'un nouvel homme d'Etat lui était né, et aux conducteurs des affaires publiques, qu'il y avait là une puissance avec laquelle il faudrait désormais compter? Qui ne se rappelle sa récente et si forte réplique à Mgr Freppel, où il opposa instantanément les viriles résolutions d'un gouvernement conscient de ses devoirs envers le pays aux tortueuses doctrines du prélat et aux empiètements du clergé ? Qui parmi ses compatriotes rennais a perdu le souvenir de ses belles harangues prononcées dans les réunions populaires, de cette parole fine, étincelante, parfois attendrie, mise devant les cours et tribunaux au service des causes tour à tour les plus émouvantes ou les plus épineuses ?

Si l'on s'en tenait à la surface, on demeurerait indécis pour le jugement à porter sur M. Waldeck-Rousseau, qui, dans le commerce ordinaire de la vie, rendrait des points au plus roide, au plus gourmé, au plus impassible des fils d'Albion. Mais l'instinct des masses a eu bien vite fait de percer cette couche épaisse de glace dont il a volontairement peut-être et par haine de la vulgarité recouvert son moi, son for intérieur, sa nature intime. Or, ce qu'il importe surtout à un pays de connaître, c'est le fin fond de ceux à qui sont confiées ses destinées. Sous ce rapport, on possède quelques indications qui sont autant de traits de lumière. Ainsi on se raconte que, fils puîné de M. Waldeck-Rousseau, l'ancien constituant de 1848 et l'avocat le plus renommé de Nantes, notre ministre s'exila volontairement de Nantes, et alla s'établir à Saint-Nazaire d'abord, à Rennes ensuite, uniquement afin de ne pas porter préjudice par l'exercice de sa profession à son frère aîné, engagé dans la même carrière que lui. Cet amour de la famille qui l'a porté à renoncer à sa famille même, est un sentiment si prononcé, que railleur et frondeur sur presque toutes choses il ne parle jamais qu'avec une émotion profonde, quoique encore contenue, de tout ce qui touche à la santé des siens et à leur bonheur, pour lequel il a cependant tant fait. Mais ce n'est pas la seule corde qui vibre chez lui. Elle serait longue la liste de ceux qui, visités par des épreuves ou par des désirs avouables, ont obtenu, dans des conditions de discrétion absolue, son concours, son appui, l'appoint de son crédit depuis longtemps considérable et personne n'était plus qualifié que lui, par ses tendances généreuses, pour devenir le rapporteur de la loi destinée à réparer les préjudices graves soufferts par les victimes du 2 décembre. Une autre particularité, c'est son goût, sa prédilection toute démocratique pour des personnes dans une situation sociale modeste. Il compte plus d'un ami personnel dans les rangs les plus humbles de la société, et bien que n'ayant jamais fait sa cour à personne, ni aux petits, ni surtout aux grands, qu'il a toujours consciencieusement délaissés, il est monté au Capitole et il s'y maintiendra par son travail, par ses aptitudes, par la sympathie qu'inspire son caractère entrevu malgré ses retranchements et à force de commander l'estime et la confiance par des convictions républicaines aussi implacables que le destin. C'est cette fermeté attestée encore par la récente circulaire si commentée aux Préfets, qui a fait accuser plus d'un bon républicain d'autoritarisme, mais autre chose, est être un autoritaire, qui foule aux pieds la liberté d'autrui sans vergogne, et autre chose est aimer assez la liberté, pour porter résolûment la hache sur les entraves, malheureusement trop nombreuses encore, que celle-ci rencontre sur sa route. M. Waldeck paraît appartenir à cette dernière école, et si ni les hommes ni les femmes n'ont trop à se louer de son empressement, il a voué en revanche sa vie à un culte, auquel se reconnaissent les natures d'élite, celui de la famille, de l'amitié et de la liberté.

Amoureux de la liberté de son pays, il ne paraît pas l'être moins de la sienne propre et ce sont ces dispositions à l'indépendance qui ont sans doute donné naissance dans ces derniers temps à des bruits de retraite fondés sur des dissentiments survenus avec M. Gambetta. Nous doutons fort que ces bruits aient le moindre fondement, attendu que ces deux hommes sont trop intelligents pour ne pas comprendre le parti qu'ils peuvent tirer l'un de l'autre et que le pays peut tirer de la réunion de leurs efforts. Il faut donc plutôt s'attendre à des concessions réciproques, qu'une mutuelle sympathie rendra d'ailleurs des plus faciles, et à une action commune, qui pourrait de plus en plus tendre à faire baptiser le Grand Ministère de ministère Gambetta-Waldeck.

Ce sont bien, en effet, ces deux ministres, autour desquels semble de plus en plus devoir pivoter la politique gouvernementale et l'opinion publique trouvera dans ce contact l'occasion qu'elle ne laissera pas échapper, de se livrer à des rapprochements d'ailleurs assez motivés. L'un et l'autre auront commandé l'attention, entretenu la curiosité et fait naître de hautes espérances à une époque de leur vie, où tant d'autres cherchent encore péniblement leur voie. L'un et l'autre sont des orateurs de premier ordre, arrivés à la grande notoriété par le barreau, quoique se faisant remarquer par un genre différent. Le talent de M. Gambetta est fait tout de fougue méridionale, non pas que nous voulions dire, que celui qui déchaîne toutes ces foudres n'en soit pas le maître, mais enfin c'est là sa manière, son procédé, c'est de cette façon qu'il exerce son empire sur ses auditeurs, qu'il les amène ou cherche à les amener aux déterminations, qu'il lui importe d'enlever. Autre est le genre oratoire de M. Waldeck-Rousseau. Ce n'est ni à l'imagination, ni aux passions de son auditoire qu'il fait appel, mais à leur intelligence et à leur raison. Le fait, que M. Waldeck-Rousseau a plaidé plus souvent des affaires civiles que correctionnelles et criminelles, qu'il s'est adressé plus

souvent jusqu'ici à des juges du droit commun qu'à des jurés ou au gros du public, suffit à expliquer son argumentation tranchante comme une lame d'épée, rigoureuse et serrée, syllogistique, dédaigneuse des ornements superflus, et allant au but par les chemins les plus courts, sans compter que cette dialectique, qui cherche et trouve son appui en elle-même est aussi ce qui convient le mieux à son tempérament et à son inclination pour le sobriété, qu'il ne faut pas d'ailleurs chez lui confondre avec la sécheresse. Car s'il ne dit que ce qu'il doit dire, il dit tout ce qu'il faut dire, si bien qu'au bout d'un certain temps l'assistance éblouie par la lumière qui lui arrive de toute part, s'éloigne avec des vues et un parti absolument arrêtés, sur lesquels rien désormais ne pourra la faire revenir. En somme ce sont deux avocats, qui gagnent généralement les causes qu'ils plaident, sauf qu'on pourrait douter quelquefois, que le jugement rendu à la suite des deux plaidoiries fût aussi définitif, aussi peu sujet à appel et à révision dans un cas que dans l'autre. Mais qu'ils gagnent ou perdent la cause dont ils se sont chargés, ils gagnent toujours la leur propre, et s'ils ne réussissent pas toujours à convaincre ils réussissent toujours à subjuguer et à charmer, en parlant l'un et l'autre une langue des plus belles, des plus harmonieuses, des plus correctes. des plus aisées, qui vaudra certainement à ces messieurs, du jour où ils seront devenus consulaires, à M. Gambetta un fauteuil à l'Académie française, à M. Waldeck-Rousseau un siège à l'Académie des sciences morales et politiques, section des académiciens libres.

En tout cas que M. Waldeck-Rousseau continue à marcher d'accord avec le président du Conseil, avec lequel il a jusqu'au célibat au moins provisoire des points de contact, pouvant donner lieu, sans préjudice des divergences, à un parallèle des plus curieux, ou qu'il rentre pour un temps donné dans les rangs, il appartient désormais irrévocablement à l'histoire de son pays, qui enregistre aujourd'hui sa jeunesse, son avènement rapide, ses débuts heureux, les grandes espérances fondées sur lui par son parti, en attendant que demain et plus tard elle enregistre les services éminents, rendus par lui à une cause digne d'être servie par un talent, un cœur et un patriotisme comme les siens.

Paris. — Imp. N. Blanpain, 7, rue Jeanne. Le Gérant : Georges Bonnot.

4e volume. — N° 172. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

J.-B.-ANDRÉ GODIN



J.-B.-ANDRÉ GODIN

Jean-Baptiste-André Godin, le fondateur de l'Association du Familistère de Guise, naquit le 26 janvier 1817, à Esquehéries (Aisne). Son père était un artisan serrurier. Le jeune Godin reçut les éléments de l'instruction dans l'école de son village. A l'âge de onze ans et demi, il commença à travailler à la forge de son père.

Vers l'âge de 17 ans, il quitta l'atelier paternel pour se perfectionner dans son art en travaillant dans les villes. Mais les avantages qu'il avait cru trouver dans ces voyages lui firent défaut, seulement il vit à nu les misères et les besoins de l'ouvrier. L'espoir de faire quelque chose pour atténuer les maux qui frappaient ses regards était déjà fort en lui. Il se disait : « Si jamais je m'élève au-dessus de la position d'un ouvrier, je m'efforcerai de rendre la vie du travailleur plus facile et plus satisfaisante et de relever le travail de son abaissement. »

Vers l'âge de 20 ans, M. Godin rentra dans son village natal. En 1840, il se maria à une jeune fille de son voisinage, et qui, par une fatalité singulière, se sépara de son mari dans la réalisation de l'œuvre considérable qui classe M. Godin au rang des bienfaiteurs dont s'honore l'humanité.

Aussitôt son mariage, M. Godin se livra, à Esquehéries même, aux premiers essais d'une industrie nouvelle. Il créa un appareil de cuisine construit d'après des procédés par lesquels la fonte de fer était substituée à la tôle.

Cette industrie subit bien vite une évolution considérable par la création de nouveaux modèles d'appareils de chauffage et de cuisine enfantés par le génie inventif de M. Godin.

Des brevets d'invention furent pris à propos de ces créations ; puis, encouragé par le succès de ses premiers travaux et reconnaissant la nécessité d'opérer dans un centre autre qu'un petit village, M Godin transféra son industrie à Guise, en 1846. Il occupait alors une trentaine d'ouvriers, mais ce nombre s'éleva en quelques années à plusieurs centaines.

En même temps que son industrie se développait, il se préoccupait d'améliorer les conditions du travail dans ses ateliers. Il substitua le paiement à l'heure ou à la pièce à celui usité alors, et qui consistait à diviser le travail en périodes de trois ou de quatre heures. L'ouvrier absent au commencement d'une de ces périodes, subissait une réduction de salaire ou même une privation complète de paiement pour la période. M. Godin mit fin à cet état de choses, en instituant le paiement à l'heure ou à la pièce qui donne à l'ouvrier plus de liberté. Il réalisa ensuite une autre réforme trop peu imitée encore dans l'industrie. On était accoutumé à payer tous les salaires à la fois dans un même établissement ; ce qui avait pour conséquence que le lendemain de la paie était souvent un jour de chômage, parce que les ouvriers, tous ensemble pourvus d'argent, s'entraînaient au cabaret les uns les autres. M. Godin classa ses ouvriers en quatre divisions suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, et institua deux jours de paie par semaine : le mardi et le vendredi. Chaque division était ainsi payée alternativement tous les quinze jours. La paie se faisant pour ainsi dire en permanence dans l'établissement, les ouvriers qui avaient touché leurs salaires se trouvaient à côté de camarades d'atelier qui ne les avaient point touchés encore. Les causes d'entraînement étaient anéanties en grande partie. Les travailleurs, au lieu de dissiper leurs gains, acquirent presque tous l'habitude de reporter ces gains intacts dans leur famille.

En même temps qu'il réalisait ces mesures de bonne administration, M. Godin initiait ses ouvriers à la prévoyance mutuelle en organisant parmi eux une société de secours pour la maladie.

Il portait au crédit de cette société, non-seulement les amendes infligées pour contravention aux règlements des ateliers, mais aussi les retenues pour malfaçons diverses dans l'exécution du travail ; ce qui faisait qu'en définitive M. Godin contribuait à l'entretien des ressources du fonds de secours pour une somme presque égale au montant des cotisations des ouvriers. Malgré cette contribution considérable, M. Godin voulut, dès l'origine, que les ouvriers administrassent eux-mêmes l'emploi de leurs fonds de secours. Il appela donc les travailleurs à élire dans leurs rangs, par la voie du suffrage, le comité de surveillance et de direction de la caisse de secours.

A ces mesures pratiques pour améliorer la position de ses ouvriers, M. Godin joignit une sérieuse étude des plans de réforme sociale qui attirèrent si fortement l'attention publique durant le règne de Louis-Philippe et la République de 48. Son livre : « *Solutions sociales* » contient l'exposé de ses études, par rapport aux systèmes de l'École communiste, de Saint-Simon et de Fourier.

La Révolution de 1848 et la confiscation du pouvoir politique par Louis-Napoléon, coupa court au paisible développement de l'Ecole sociétaire dont M. Godin faisait alors partie. Mais les réformateurs ne furent pas réduits à une complète impuissance. Quand les proscriptions du 2 décembre 1851 dispersèrent l'Ecole sociétaire, en envoyant en exil nombre de ses plus zélés adhérents — sort auquel M. Godin n'échappa, dit-il, qu'en raison de sa position comme chef d'industrie — l'Ecole trouva encore une vitalité suffisante pour lever une somme de

1,500,000 francs, afin de fonder au Texas (Etats-Unis) une colonie qui lui laissait l'espoir de réaliser l'expérience sociale qu'elle avait conçue.

M. Godin contribua à ce projet pour une somme de 100,000 francs, le tiers de la fortune qu'i possédait alors et devint un des représentants de l'entreprise en Europe. Malheureusement l'affaire du Texas, mal conduite en Amérique, ne fit que marcher à la ruine, En perdant les illusions qui avaient motivé sa confiance, M. Godin fit un retour sur lui-même, et prit la ferme résolution de ne plus attendre de personne le soin d'appliquer les essais de réformes sociales qu'il pourrait accomplir par lui-même.

A cette époque, M. Godin avait enrichi son industrie de quatorze brevets d'invention dont plusieurs étaient d'une importance considérable. De 1851 à 1852, par exemple, il avait fait la découverte d'un procédé de vitrification des fontes qui permettait de recouvrir d'émail les sculptures les plus variées.

Vers la même époque, M. Godin fonda près de Bruxelles (Belgique) une succursale de son établissement. Il donna les années suivantes un développement considérable à l'usine de Guise.

En 1862, M. Godin imprima à l'émaillure de la fonte une impulsion nouvelle en découvrant le moyen de couvrir la surface des fontes d'émaux en toutes couleurs.

La marche prospère d'une industrie aussi habilement conduite avait permis à M. Godin, dès le mois d'avril 1859, d'entreprendre la réalisation de l'habitation unitaire ou palais social, qui permet de mettre « *les équivalents de la richesse* » à la portée de la masse de la population.

En avril 1859, M. Godin posa les fondations de l'aile droite du Familistère de Guise.

En 1862, il bâtit le pavillon central.

Les bâtiments annexés, en face de l'aile droite, furent édifiés en même temps que l'aile, 1860. Les autres dépendances du palais furent ajoutées dans l'ordre suivant : la nourricerie et l'école des bébés en 1866 ; les écoles et le théâtre en 1869, les bains et lavoirs en 1870. L'aile gauche fut édifié en 1877.

Dans son volume : « *La richesse au service du peuple,* » M. Godin écrivait, en 1874, au sujet de l'effet moral produit sur la population par la vie libre quoique sociale de l'habitation unitaire. les lignes suivantes:

« Pour édifier ceux qui croient que les classes ouvrières sont indisciplinées ou indiscipli-
« nables, je dois dire qu'il n'y a pas eu dans le Familistère depuis sa fondation un seul fait né-
« cessitant l'intervention de la police, et cependant le palais contient 900 personnes ; les réu-
« nions y sont fréquentes et nombreuses et les rapports les plus actifs existent parmi tous les
« habitants. » M. Godin ajoute aujourd'hui : « Et ceci n'est la conséquence d'aucun contrôle strict exercé sur les habitants ; au contraire. la liberté individuelle est soigneusement respectée au Familistère ; elle n'est garantie contre la licence que par l'influence de l'opinion publique. Les habitants, aujourd'hui au nombre d'environ 1200, administrant eux-mêmes leurs affaires intérieures et se considérant comme membres d'un seul corps, exercent une action disciplinaire les uns sur les autres. »

Il n'y a pas d'autres fermetures au palais social que des portes tournantes, sans serrure ; posées en hiver pour garantir contre le froid, ces portes sont enlevées en été. Aucun concierge ne surveille l'entrée ou la sortie de qui que ce soit. Chaque logement est accessible aux locataires à toute heure du jour ou de la nuit, avec la même facilité que s'il donnait sur une rue bien éclairée, puisque toutes les voies de communication du Familistère sont éclairées au gaz durant toute la nuit.

Le palais social de Guise n'est pas une habitation réservée aux pauvres, habitation dont le fondateur aurait sa demeure isolée faite avec un luxe spécial. M. Godin, les membres de sa famille, les principaux chefs de service et d'autres personnes dont les ressources sont considérablement plus fortes que celles des travailleurs, sont logés dans le palais social. Une des conséquences de cette institution est de fondre, dans une sympathie mutuelle les distinctions entre les hommes, distinctions créées et fortifiées par l'état des choses dans la société actuelle et par l'isolement des demeures.

Ce fut seulement en 1865 qu'un publiciste français, M. A. Oyon, ayant visité le Familistère ne put consentir à laisser davantage comme il le dit lui-même, « la lumière sous le boisseau. » Il publia donc une brochure contenant la description du Palais social et l'exposé des conséquences intellectuelles et morales qu'un tel séjour entraînait pour les habitants.

La même année, l'Angleterre, toujours prête à relever les faits dont l'expérience a démontré la valeur, se préoccupa largement dans ses journaux et revues périodiques de l'œuvre de M. Godin, M. Tito Pagliardini, professeur au collège Saint-Paul, London, fut le promoteur de ce mouvement.

Plusieurs journaux anglais et américains publièrent les plans et les vues du Familistère. La France montra moins d'empressement à faire connaître l'œuvre considérable qui s'accomplissait dans son sein. M. Godin comme tous les novateurs trouva, sur sa voie, les difficultés et les obstacles qui se dressent devant l'inauguration pratique de chaque idée nouvelle.

Ce fut au prix de l'opposition la plus vive de la part de ses proches et d'un certain nombre de ses concitoyens que M. Godin poursuivit son œuvre. Mais toutes les critiques répandues contre lui ne purent empêcher la majorité de ses concitoyens de reconnaître la haute valeur intellectuelle et morale de ce vaillant pionnier de l'amélioration du sort des classes ouvrières.

Aussi fut-il élu sous l'empire même, en juin 1870, conseiller général de son département.

Un mois auparavant, il avait, avec une vigueur et un sens politique remarquables, combattu le plébiscite impérial qui devait amener tant de malheurs sur la France.

Pendant la guerre et l'invasion, M. Godin alors maire de la ville de Guise, pris par les Prussiens et menacé d'être fusillé, défendit avec un rare courage les intérêts du canton devant l'ennemi.

En février 1871, il fut élu député à l'Assemblée nationale, où pendant cinq ans il siégea dans les rangs de l'union républicaine.

Nous trouvons trace de son action dans divers projets *de loi* notamment sur :

L'emprunt des cinq milliards;
L'abrogation de la loi sur les coalitions des patrons et des ouvriers;
Le monopole des allumettes chimiques;
Le travail des femmes et des enfants dans les manufactures; etc, etc.,

Mais les passions politiques dominaient alors les idées d'organisation sociale, et M. Godin dut regretter plus d'une fois son impuissance au milieu d'une telle assemblée.

Durant cette période il publia outre les deux ouvrages que nous avons cités :

« Solutions sociales »
« La richesse au service du peuple »

les trois volumes suivants :

« Les socialistes et les droits du travail »
« La souveraineté et les droits du peuple »
« La politique du travail et la politique des privilèges »

Chose remarquable, non-seulement, il put accomplir ces travaux littéraires à côté des obligations que lui imposaient ses fonctions de député et de conseiller général du département de l'Aisne, mais encore il trouva le moyen de réaliser des inventions nouvelles dans le domaine de l'industrie et ne cessa de tenir la fabrication de ses usines au niveau des besoins du commerce.

En 1873, déjà créateur de 49 brevets d'invention, il prit un nouveau brevet pour un ensemble de machines et appareils automatiques exécutant mécaniquement les rudes opérations de moulage que ses ouvriers avaient jusque-là accomplies à la main. Cette invention est une des découvertes remarquables de notre temps.

Indépendamment de cette création de machines nouvelles, M. Godin augmenta les modeles de son matériel de production, modèles qui aujourd hui s'élèvent au nombre d'environ 1200.

De quelle puissance, de quelle activité de pensée, ne fallait-il pas être doué pour répondre à tant de préoccupations et mener de front tant de travaux divers!

En 1876 M. Godin se retira volontairement de la vie publique et ne conserva que le mandat de conseiller général que ses concitoyens lui renouvelèrent l'année suivante.

Depuis cette époque jusqu'à ce jour, la préoccupation principale de M. Godin fut de réaliser entre lui et le personnel de ses employés et ouvriers, une association conçue de façon à consacrer définitivement et irrévocablement les dispositions prises par le fondateur du Familistère pour la solution de grave problème de l'équité des rapports entre le travail et le capital.

Afin de faire comprendre à son personnel le but qu'il voulait atteindre, M. Godin avec une persévérance qu'on ne saurait trop admirer, ouvrit des conférences pendant les années 1877-1878.

A plusieurs reprises déjà, dans le cours de ses travaux pour l'amélioration du sort des travailleurs, il avait eu recours à ce moyen.

Les réunions avaient lieu dans les théâtres du Familistère. M. Godin exposait à ses auditeurs les principes de la morale la plus élevée et les règles qui doivent diriger les hommes dans la voie de l'Association du capital et du travail.

L'étendue et l'importance de ces questions l'obligeant à un travail peu en rapport avec l'effet produit sur un nombre anssi restreint d'auditeurs., M. Godin jugea utile de fonder, en mars 1878, son journal : « Le Devoir », afin que les renseignements qui résultent d'un fait aussi considérable que celui du Familistère de Guise, complété par une association entre le travail et le capital, fussent portés à la connaissance de tous les hommes que la question sociale préoccupe aujourd'hui.

L'acte statutaire qui consacre légalement, au profit de la population des travailleurs attachés à l'établissement, les institutions dont nous venons de parler, a été publié en un volume sous le titre : « *Mutualité sociale* » Ce dernier ouvrage est d'une telle importance qu'il tiendra le premier rang dans les travaux accomplis par l'homme de cœur et de génie dont nous venons d'esquisser rapidement la biographie.

L'association du Familistère avec toutes les institutions qu'elle comporte, assurée de ses moyens d'existence par une industrie prospère et dotée, grâce au génie inventif de M. Godin, d'éléments de succès que chaque jour voit accroître, cette association est l'exemple le plus complet de ce qu'il est possible de faire aujourd'hui pour donner à la question sociale la solution si anxieusement cherchée dans tous les pays civilisés.

Traduit de l'anglais de *Ed. Vansittart Neale*, avocat, secrétaire général du « Central coopération board », Manchester.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. BLANPIAN, 7 rue Jeanne. Le Gerant : Georges BONNOT

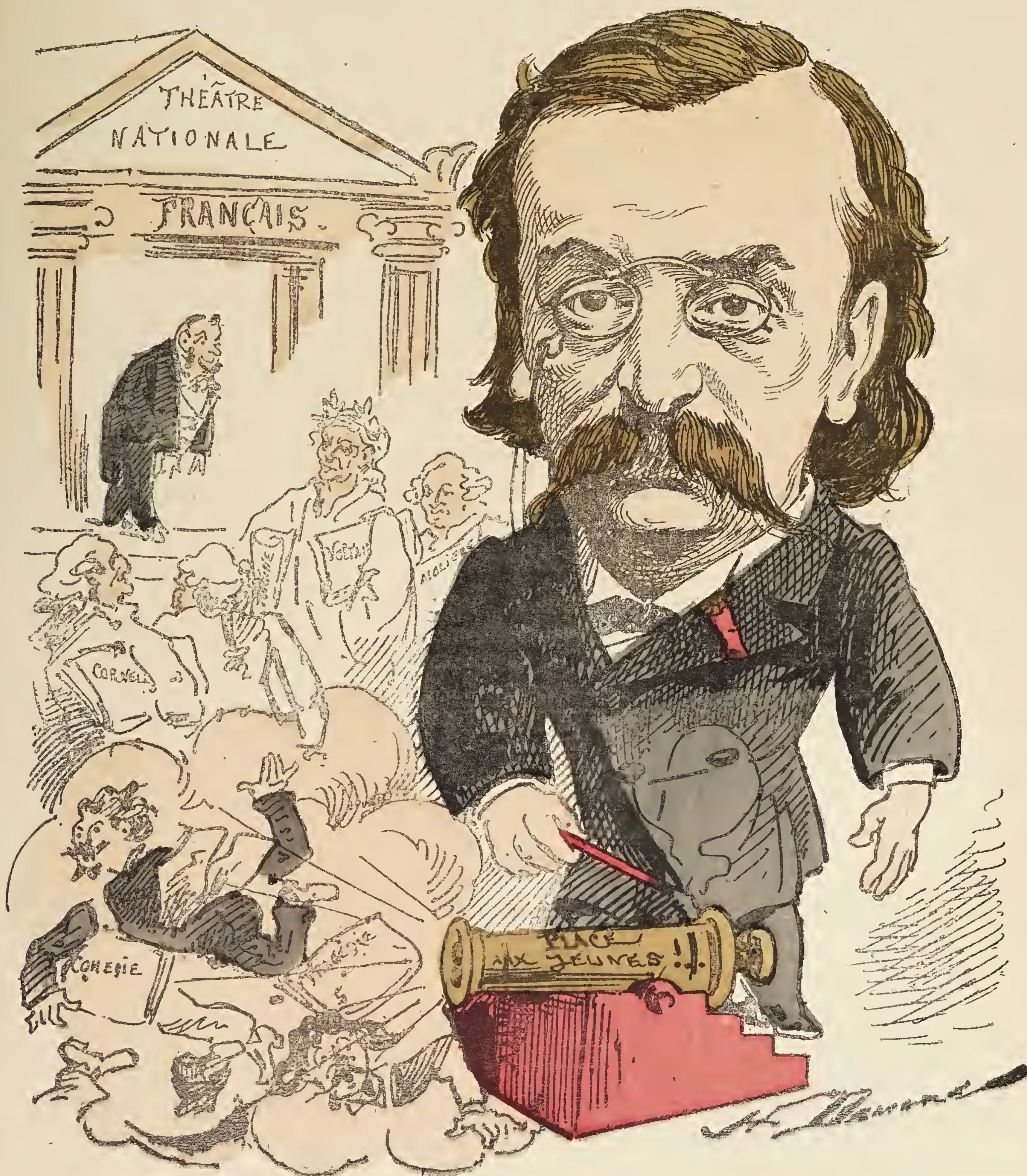
4e volume. — N° 173. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

H. DE LAPOMMERAYE



HENRI DE LAPOMMERAYE

Un mot nouveau s'est introduit dans la langue française depuis quelques années ; le mot *conférencier*. Qui dit *conférencier* nomme aussitôt deux hommes, Deschanel, l'initiateur des conférences, et Lapommeraye qui a continué et si heureusement renouvelé le genre créé par son devancier. Les autres conférenciers ne le sont que de façon intermittente comme l'aimable académicien Legouvé ; ou à titre politique, comme le fut Bancel, comme le sont MM. Madier de Montjau et Naquet ; ou à titre additionnel comme l'éminent critique Sarcey dont les feuilletons dramatiques surtout ont établi la renommée.

Henri de Lapommeraye, lui, est avant tout et par-dessus tout et d'une manière permanente conférencier. L'homme s'est identifié au genre ; même depuis que Deschanel est devenu professeur au Collège de France et est entré dans le Parlement, on peut dire que le genre s'est identifié en Lapommeraye. Par là il a acquis une grande et populaire réputation.

M. Henri de Lapommeraye est né à Rouen le 20 octobre 1839. Sa famille originaire de Bretagne est de vieille souche. Après des revers subits de fortune, son père, Adolphe Berdalle de Lapommeraye, qui avait un talent remarquable de graveur, alla s'établir imprimeur lithographe, à Rouen. Voilà comment le futur conférencier et critique théâtral et musical vit le jour dans la patrie de Corneille et de Boïeldieu.

Il était le dernier venu dans une famille de cinq enfants dont deux brillèrent dans l'art musical, dont un fut tué en Crimée à la suite d'un courageux fait d'armes, et dont le quatrième s'est distingué, dans plusieurs guerres, en qualité de médecin par son savoir et son dévouement professionnel. Et puisque nous écrivons le mot de médecin, faisons remarquer que les Berdalle de Lapommeraye n'ont point de parenté avec le trop célèbre Couty de Lapommerais qui monta sur l'échafaud. C'est même à ce propos que Henri de Lapommeraye disait plaisamment un jour : « Je n'ai point d'autre orgueil que celui d'avoir triomphé d'un infameux criminel. Quand, maintenant, on prononce le nom de Lapommeraye on ne demande plus « est-ce l'assassin ? » on dit : « le conférencier ! »

Henri de Lapommeraye fit d'excellentes études au lycée de Rouen. Dans sa dernière année de classe en 1857, il remporta douze prix dont le prix d'honneur de discours latin.

Aussi se proposait-il d'entrer à l'École normale vers laquelle le poussaient tous ses maîtres, quand une grave maladie, résultat de l'excès de travail, mit ses jours en danger et le força à renoncer à son projet. Il fit alors son droit et comme il avait à gagner sa vie, il entra dans l'administration de la Préfecture de la Seine qui était alors et qui est restée très hospitalière aux gens de lettres. Détail piquant, il succédait dans le bureau de vérification de comptes à Henri Rochefort. Il avait, à l'hôtel de ville, pour collègues, — entre autres écrivains, — Alphonse Schmidt, l'auteur regretté de *Niobé*, Henri Rossignol, Gabriel Guillemot et Jules Vallès.

Reçu avocat, Henri de Lapommeraye plaida quelquefois, notamment dans un procès qui souleva, sans la résoudre, la question des droits de la critique en matière littéraire, mais ce fut vers l'enseignement qu'il se tourna pour exercer son talent oratoire. Dès 1863 il fit des cours publics gratuits pour les ouvriers et entra dans cette noble phalange des professeurs de l'Association Polytechnique qui ont si puissamment contribué depuis 1830 au développement de l'instruction populaire. M. de Lapommeraye est aujourd'hui premier vice-président de cette Association.

Quand le goût des conférences se répandit dans Paris, Henri de Lapommeraye vit aussitôt s'ouvrir pour lui une large carrière. Il parla à l'Athénée avec succès, puis aux Matinées littéraires de M. Ballande dont il devint l'un des orateurs les plus goûtés.

Au même moment M. de Lapommeraye débutait dans le journalisme. Il donnait à la *Petite Presse*, sous le pseudonyme d'Henri d'Alleber, des articles ayant pour titre un *Conseil par jour* et qui parurent réunis en volume en 1870. Il collaborait aussi à la *Presse théâtrale*.

Ce fut à ce moment qu'il eut l'idée de créer au théâtre de Cluny des *lectures* semblables à celles qui réussissent si bien en Angleterre et en Amérique. Il les mit sous le patronnage de la Société des Gens de lettres.

M. Frédéric Thomas, président de la Société, résumait en ces termes excellents le projet lancé par M. de Lapommeraye et auquel avaient adhéré les littérateurs les plus illustres : « Nous voudrions faire du théâtre Cluny une sorte d'hôtel de Rambouillet populaire, c'est-à-dire que nous voudrions dédier au peuple qui est majeur aujourd'hui, qui peut tout entendre et tout comprendre, ces lectures que les auteurs du XVIIe siècle ne faisaient que dans le salon bleu d'Arthénise pour quelques oreilles privilégiées de grands seigneurs et de beaux-esprits. Nous voudrions que les œuvres fortes ou neuves qui ont de la peine à voir le jour vinssent se faire consacrer ici par une audition qui pourrait être une révélation instantanée. Quel bonheur si quelque chef-d'œuvre ignoré avait pour berceau cette scène ! »

La tentative réussit et les *lectures* ne furent arrêtées que par les évènements de 1870. En récompense de son initiative, Henri de Lapommeraye fut nommé membre et presque aussitôt secrétaire de la Société des Gens de lettres. Il a eu plus tard l'honneur d'être vice-président du Comité et plusieurs fois rapporteur, fonctions délicates qui demandent du tact et une grande habileté de plume.

A l'heure où la guerre éclata, Henri de Lapommeraye était au Sénat où il avait été chargé de réorganiser le service des Pétitions dont le premier chef fut Auguste Villemot, le spirituel chroniqueur du *Temps*.

Lapommeraye s'engagea le 5 septembre 1870 comme volontaire. Il fut ensuite incorporé dans le 115e bataillon de marche et nommé lieutenant. Les services qu'il rendit pendant le siège par sa parole entraînante méritent d'être rappelés. Partout où l'on réclamait son concours au bénéfice des ambulances et chaque fois que le service militaire le lui permettait, il venait provoquer aide et secours pour les blessés et réconforter les âmes par la chaleur patriotique de son langage.

En 1871, il fut chargé du feuilleton dramatique du *Bien public* et prit rapidement un rang distingué parmi ses confrères du Lundi. Il fit et publia à cette époque une conférence intitulée les Jeunes qui eut du retentissement et qui lança dans la circulation ce mot de Jeunes dont on s'est tant servi depuis. Et ce mot a été pour M. de Lapommeraye, un programme. En effet, depuis 1871, soit au *Bien public*, soit à la *France*, dont il a été durant sept mois le critique théâtral, soit au journal *Paris*, où il écrit maintenant, M. de Lapommeraye a toujours soutenu vaillamment la cause des jeunes auteurs.

On a reproché à M. de Lapommeraye trop de bienveillance et de douceur dans ses critiques. Il faut distinguer : M. de Lapommeraye sait être sévère avec les *forts* et les *arrivés*, c'est avec les débutants qu'il est doux et il a raison, car la critique ainsi comprise est plus salutaire et plus féconde. Aussi M. de Lapommeraye est-il aimé par toute la jeunesse littéraire qui lui demande des conseils, des encouragements ou des consolations. Il donne sa vie à tous. Il la prodigue par tempérament, comme d'autres la renferment et l'économisent avarement. Il est peu de Parisiens ou d'écrivains de province qui, à un moment donné, n'en aient emporté quelques miettes chez eux. M. de Lapommeraye semble avoir pris pour devise ce mot de Diderot dont il est un fervent : « On ne me vole point ma vie, je la donne; et qu'ai-je de mieux à faire que d'en accorder une portion à celui qui m'estime assez pour solliciter ce présent? »

Ce qui a *classé* définitivement M. de Lapommeraye, c'est le feuilleton parlé, dont il conçut le premier l'ingénieuse idée et dont il créa le mot qui depuis fit la fortune que l'on sait. « *Feuilleton parlé* », encore un mot — comme celui de *jeunes* — lancé dans la circulation! Car M. de Lapommeraye n'a pas seulement le mérite très réel de patronner en toute occasion les idées nouvelles et pratiques; il semble encore avoir l'heureuse chance de les dénommer avec un bonheur d'expression qui contribue à les vulgariser et à assurer leur réussite.

L'expression, en effet, était heureuse, et la pensée ne l'était pas moins. Tous les lundis M. de Lapommeraye rend compte verbalement au public des nouveautés théâtrales de la semaine. C'est le 9 novembre 1874 qu'il fit, à la salle des Capucines, son premier *feuilleton dramatique parlé*.

Ce début prit les proportions d'une première à sensation. Le *Tout Paris* des grandes solennités voulut y assister et le succès fut immense. Il s'est continué depuis sans interruption.

Oui, c'est par cette création originale que M. de Lapommeraye méritera d'avoir sa place dans l'histoire littéraire de notre temps. Et son exemple a été suivi. M. Sarcey a fait ensuite le feuilleton parlé des *livres;* il y a eu aussi le feuilleton *musical* parlé ; puis, le *salon parlé ;* enfin, on a rêvé, — ce qui aura lieu un jour, — le *Journal parlé*. La vogue de M. de Lapommeraye ne s'est pas circonscrite dans les limites de l'horizon parisien. Le conférencier a été appelé de tous côtés pour donner des conférences. Plus de cent villes de France ont voulu l'entendre, et l'ont acclamé. En Angleterre, en Belgique, il a soulevé les bravos les plus enthousiastes.

De tels succès devaient attirer sur M. de Lapommeraye une juste récompense de la part du gouvernement de la République, et, en 1878, M. Bardoux, ministre de l'Instruction publique, ayant voulu créer ou plutôt rétablir la chaire d'Histoire et de Littérature dramatique au Con-

servatoire national de Musique et de Déclamation, nomma comme professeur le conférencier applaudi. Cette chaire si utile aux élèves de déclamation dramatique et lyrique n'a eu que trois titulaires : Victorin Fabre en 1813, Samson le célèbre comédien, en 1855, et M. de Lapommeraye.

Depuis quatre années le cours professé par M. de Lapommeraye est suivi avec une remarquable assiduité et produit les plus heureux résultats.

Voici comment un chroniqueur rend compte d'une de ces leçons du maître :

« Un grand silence se fait. La leçon commence. La voix du maître est douce, grave. Le geste, toujours sobre, est parfois nerveux comme l'auditoire. Le recueillement incline toutes les têtes. Jamais prêche, homélie, sermon ne furent écoutés avec plus de respect, car, ici, l'art est le seul dieu que l'on reconnaisse, et M. de Lapommeraye est son prophète. Devant l'auditoire charmé, immobile, passent tour à tour ces figures grandes et sévères, tragiques et tendres, taillées à grands coups de génie dans l'immortelle fantaisie des écrivains dramatiques.

Et comme il les regarde, ces jeunes gens, lui, le conférencier épris de son art ! Comme il empoigne ces néophytes qui aspirent au sacerdoce, comme il cherche à les pénétrer de son sujet, à leur infuser le sang et l'âme du maître, à leur transmettre le feu sacré ! Comme il couve l'embryon pour lui donner la vie ! Comme il cherche dans les regards, comme il observe dans les attitudes, comme il épie sur les fronts ce signe indubitable qui lui fera s'écrier : *Tu Marcellus eris !*

Car il les aime, ses élèves ! Car il voudrait les secouer, les emporter dans la nue, bien haut, bien haut ! Quelques-uns, beaucoup, sans doute, se briseraient les reins en retombant, mais peut-être un seul planerait-il dans la nue, dans l'éther bleu, et serait immortel, Talma, Frédérick, Malibran, Rachel !...

Heureux Lapommeraye qui fait battre ces jeunes cœurs en leur racontant dans une langue si noble et si pure les épopées charmantes ! Heureux, oui ! car peut-être un jour sa parole portera-t-elle son fruit et aura-t-elle contribué à stimuler le génie de quelque élève qui rendra à la scène française l'éclat des soirées où l'on applaudissait Rachel ou Talma ! »

En 1880, le sous-secrétaire d'État du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. Turquet, présidant la distribution des prix du Conservatoire et annonçant la nomination de M. Henri de Lapommeraye comme chevalier de la Légion d'honneur, disait, — nous copions le texte du *Journal officiel :*

« J'arrive à la partie la plus douce de ma tâche, à celle qui consiste à rendre aux vivants les honneurs qu'ils ont mérités. Deux de vos professeurs ont reçu, par la décoration de la Légion d'honneur, la récompense due à leurs services. L'un est M. Obin qui, après avoir tenu pendant longtemps à l'Opéra des rôles importants, est devenu un de vos maîtres les plus distingués. (*Applaudissements.*) L'autre est M. Henri de Lapommeraye, si connu comme conférencier et qui, dans son cours d'histoire et de littérature dramatique, apporte, avec la connaissance de son sujet, les mêmes qualités de verve et d'entrain qu'il fait applaudir dans ses conférences publiques. (*Applaudissements.*)

M. de Lapommeraye est en outre depuis 1876 officier de l'Instruction publique.

Telle est l'histoire de cette existence si bien remplie, toujours consacrée avec un infatigable désintéressement aux œuvres de bienfaisance, d'utilité publique et aux sociétés d'enseignement populaire.

Quand nous aurons ajouté que M. de Lapommeraye a publié outre les livres déjà cités :

En 1871 : *La critique de la Visite de noces;* en 1872, l'*Histoire du début d'Alexandre Dumas fils au théâtre;* en 1873, *les Amours de Molière;* en 1876, *Molière et Bossuet,* une défense éloquente de notre grand comique, nous aurons tout dit.

Nous terminerons cependant par quelques mots pleins de cordialité que nous trouvons dans une précédente biographie de M. de Lapommeraye sous la signature de M. Félix Jahyer, un de ses confrères à la Société des Gens de lettres :

« Après avoir essayé de faire connaître l'importance du labeur que l'homme de lettres et le conférencier se sont imposé, il me reste à dire que, comme homme du monde et comme camarade, Henri de Lapommeraye est une des natures les plus sympathiques que je connaisse. Affable, gai, ennemi de la contradiction, on le trouve toujours disposé à vous être agréable. Dans ce milieu d'hommes de lettres, en général si susceptibles, où nous vivons ensemble, je ne lui connais que des amis. De même, en vaillant lutteur qui connaît le prix du travail, il a pour tous ceux qui font un effort une bienveillance extrême qui lui attire justement l'estime générale. »

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. Blanpain, 7, rue Jeanne · Le Gérant : Georges Bonnot.

4e volume. — N° 174· 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

HENRI MARTIN



HENRI MARTIN

L'historien Henri Martin est un des hommes de ce siècle qui ont le plus travaillé, c'est un patriote dont l'enthousiasme est resté à 72 ans aussi vivace et aussi ardent qu'aux plus beaux jours de sa vigoureuse jeunesse, et un citoyen vertueux dont la vie limpide et pure a été entièrement consacrée à la défense de la liberté et de la République. Bon, ami de la simplicité, oublieux de lui même et toujours prêt au sacrifice pour son pays, pour sa famille ou pour ses amis, il est doué d'un caractère aussi ferme et aussi fier dans les grandes luttes que facile et doux dans la pratique journalière de la vie. Sans cesse préoccupé par ses travaux ou par les malheurs de la patrie, il est distrait, souvent jusqu'à l'impossible ; dans ses promenades il marche à longues enjambées, complètement absorbé par ses pensées, ne voyant rien de ce qui l'entoure, ayant l'air de poursuivre hâtivement une idée vers laquelle tendent toutes les forces de son être. Très savant, non-seulement dans les sciences historiques, mais encore dans les sciences anthropologiques, ayant entrepris de nombreux et lointains voyages pour consulter des documents précieux et aussi pour trouver et poursuivre dans la nature les traces laissées par les peuples dont il a étudié l'histoire avec amour, il a éclairé ses vastes connaissances d'un rayon de mysticisme élevé. Il est d'ailleurs un admirateur enthousiaste de Jean Reynaud.

Henri Martin est né à Saint-Quentin (Aisne), le 20 février 1810.

Son père, juge au tribunal civil de cette même ville, ne voulut pas se séparer de son fils et lui fit suivre les cours du collège en qualité d'élève externe ; il le destinait au notariat. Mais le jeune Henri Martin avait pris de bonne heure le goût des études historiques dans une belle bibliothèque qu'avait laissée son aïeul maternel ; les charmes du notariat, les perspectives d'une vie calme et toute tracée d'avance ne purent résister à sa vocation littéraire, et il se lança dans les hasards et les luttes de la noble carrière des lettres. Il n'avait pas vingt ans.

Son activité fut prodigieuse. Il commença par le roman : en 1830 il publia *Wolthurm* (in-12) en collaboration avec son ami et compatriote Félix Davin et sous le pseudonyme de *Félix et Irner ;* en 1832, et seul cette fois, il écrivit *la vieille Fronde* (in-8) et *Minuit et midi* (in-8). Ce dernier ouvrage a été réimprimé depuis dans la bibliothèque des chemins de fer sous le titre de *Tancrède de Rohan* (1855, in-18). En 1833 il fit paraître *le Libelliste*, roman historique en deux volumes dont l'action se passait en 1651-1652.

Il voulut aborder plus directement l'histoire. En 1833 il entreprit, avec la collaboration de son ami, M. Paul Lacroix (le bibliophile Jacob), la publication de *l'Histoire de France par les principaux historiens;* le titre dit ce qu'était le livre qui se composait d'extraits des principales histoires et chroniques, reliés entre eux par des transitions de manière à faire un tout complet et sans lacune. M. Paul Lacroix et les autres collaborateurs que M. Henri Martin avait groupés autour de lui l'abandonnèrent; il continua seul. Mais il ne tarda pas à vouloir faire une œuvre historique personnelle et il commença la première édition de son *Histoire de France* qui devint l'occupation principale du reste de sa vie et qui lui donna sinon la fortune, au moins la gloire incontestée dont il jouit aujourd'hui. Cette première édition eut 15 volumes in-8 qui parurent de 1833 à 1836. En 1837 il fit paraître en collaboration avec le bibliophile Jacob l'histoire de la ville de Soissons (2 vol. in-8).

La première édition de *l'Histoire de France* était à peine terminée que cet écrivain infatigable reprenait son travail en sous œuvre, le refondait entièrement sur un plan plus vaste. C'est cette histoire si sincèrement et si consciencieusement travaillée, écrite dans certaines de ses pages avec une éloquence patriotique si élevée, qui a été dans les mains de tous les hommes de la génération actuelle qui, aimant leur pays, ont voulu le connaître. Avec Michelet, M. Henri Martin a fait les républicains sérieux d'aujourd'hui, ceux qui ont toujours combattu pour la République, et l'aiment pour elle-même et non pas pour eux-mêmes.

Cette troisième édition, car la première avait eu un second tirage, demanda dix-sept ans pour la refonte et la réimpression, de 1837 à 1854 ; elle avait 19 vol. in-8. Les tomes X et XI (guerres de religion) obtinrent en 1844, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le premier prix Gobert. De 1851 à 1856 l'Académie française lui décerna pour les tomes XIV et XVI (siècle de Louis XIV) le second prix Gobert, le premier était donné à l'illustre Augustin Thierry ; à sa mort ce fut M. Henri Martin qui l'obtint.

Cependant l'infatigable historien avait préparé les éléments d'une quatrième édition ; il remania son œuvre, la mit au courant des découvertes faites sur les antiquités celtiques, question qu'il connaît si bien et qu'il a si considérablement agrandie. Non-seulement tout ce qui touche à l'histoire et à la religion des Gaulois, mais encore aux origines de la langue et de la poésie, aux institutions féodales, à la renaissance, tout fut refondu et constitua pour ainsi dire une œuvre nouvelle ; 16 volumes in-8 parurent de 1855 à 1860. En 1869 l'Institut décerna à cette grande et belle œuvre, le prix biennal de 20,000 fr.

En 1867, M. Henri Martin a commencé la publication d'une *Histoire populaire de la France* illustrée, in-4, dont deux volumes parurent avant la guerre ; interrompue pendant que la France se débattait contre ses malheurs, l'auteur qui avait consacré tous ses efforts et tout son temps au relèvement de la patrie, la reprit dès que le pays entra dans la voie du relèvement ; aujourd'hui elle approche de son achèvement : six volumes ont paru et vont jusqu'à 1867, un seul reste à paraître. L'histoire depuis 1789 qui forme la plus grande partie de ce livre, se réimprime à part in-8° pour servir de suite à la grande histoire qui s'arrêtait à la Révolution ; cinq volumes ont paru. La partie de 1789 à 1799 se réimprime de plus en deux volumes in-12.

En dehors des travaux d'histoire M. Henri Martin a publié de nombreux ouvrages littéraires, philosophiques, politiques, archéologiques, etc. En 1847 il fit paraître sous le titre : *De la France, de son génie, et de ses destinées*, ce qui est à ses yeux la philosophie de l'histoire de notre pays. En 1856 parut *Jeanne Darc* (in-18 ; 2e éd. 1872) ; en 1859, *Daniel Manin*, précédé d'une élégie de M. Legouvé sur Manin (in-8) ; en 1861, *l'Unité Italienne et la France* (in-8) ; en 1863 *Jean Reynaud* (in-8) ; en 1863, *Pologne et Moscovie* (in-8) ; en 1865, *Vercingétorix*, drame héroïque (in-18) ; en 1866, une importante étude sur les destinées de la Russie et ayant pour titre : *la Russie et l'Europe* (in-8) ; en 1867, *Dieu dans l'histoire*, traduction de l'allemand ; en 1871, *Etudes d'archéologie celtique* (in-8) ; en 1874, *les Napoléons et les frontières de France*, brochure de combat, parue pendant les plus mauvais jours de la triste période du 24 Mai.

Il a en outre écrit un nombre considérable d'articles dans : *le Monde* de Lamennais, *le National*, *le Siècle*, *la Liberté de penser*, *l'Encyclopédie nouvelle*, *la Revue de Paris*, etc.

Pour accomplir ces travaux si nombreux, si considérables, si variés, si consciencieux en même temps, et en vue des diverses branches de l'histoire, ethnographie, archéologie, traditions (spécialement des peuples Celtiques), beaux-arts, M. Henri Martin a fait de nombreux voyages. Il a étudié les différentes parties de la France ; dans les Iles Britanniques il a visité avec un soin particulier et au point de vue Celtique le pays de Galles, l'Irlande et l'Ecosse ; il a parcouru le Danemark, la Suède, les Pays-Bas, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Algérie et a étudié ces différents pays dans leurs rapports avec les pays Celtiques. Il a rapporté du pays de Galles des documents inconnus ou rares sur les bardes Gallois et a étudié en Irlande ces traditions du très ancien Occident dont M. Darbois de Jubainville tire en ce moment bien des lumières sur les commencements de notre histoire. Il a pu constater l'étroite parenté des monuments primitifs depuis la Scandinavie jusque dans la région de l'Atlas.

Ces monuments primitifs qu'il a suivis avec tant de soin, qui ont révélé à son esprit des migrations et des parentés si intéressantes, il tient absolument à les voir durer ; il s'occupe activement de leur salut en France et en Algérie comme Président de la commission des monuments mégalithiques, section de la commission des monuments historiques. Le salut des principaux monuments Celtiques de la Bretagne est maintenant assuré.

Ces travaux et ces connaissances en ethnographie et en paléoethnologie expliquent pourquoi la société d'anthropologie de Paris tint à honneur de le nommer son président pendant l'exposition universelle de 1878 que vinrent visiter tous les savants du monde.

L'écrivain a donc produit une œuvre considérable et mérite à tous les titres la glorieuse estime dont il est entouré ; l'orateur est moins connu. En 1848, le gouvernement provisoire chargea M. Henri Martin du cours d'histoire moderne à la Sorbonne ; le professeur choisit

pour sujet *la politique extérieure de la Révolution;* les leçons furent interrompues par les évènements et n'allèrent pas au-delà du 1er semestre. Il a fait des discours politiques et de très nombreuses conférences. Son éloquence est inégale; autant à certains jours sa parole est hésitante, difficile, autant les mots sont difficiles à venir et à se grouper en phrases nettes et précises, autant à d'autres moments son discours est abondant, fourni, ardent, ému. Quand il parle de la vieille Gaule, quand il décrit des monuments celtiques il attache, il passionne, quand il parle de la patrie il remue profondément son auditoire, il l'émeut jusqu'aux larmes ou jusqu'à l'enthousiasme; on dirait que le sujet le porte.

M. Henri Martin a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques le 27 juillet 1871 où il a remplacé Pierre Clément. Le 13 juin 1878 l'Académie française l'a élu en remplacement de Thiers dont le fauteuil ne pouvait être plus dignement occupé. C'est le glorieux couronnement d'une belle et laborieuse carrière. Sa réception fut marquée par un incident qui fit beaucoup de bruit et dont le triste personnage, Emile Ollivier, fut la cause directe. Avec son absence ordinaire de tact et de bon sens il refusa d'effacer de sa réponse au récipiendaire certains passages agressifs contre Thiers et contre la politique qu'il avait soutenue; ce Républicain renégat ne pouvait pardonner au grand homme d'Etat d'avoir accepté et défendu l'idée républicaine. Sur la proposition de M. Mézières, l'Académie, usant de son droit, chargea Marmier du discours de réponse, et la réception ne fut pas indéfiniment ajournée.

Au 4 septembre 1870 M. Henri Martin, comme tous les bons patriotes, abandonna ses travaux pour se consacrer entièrement à la défense du pays. Il fut élu maire du XVIe arrondissement et prit une part active à l'organisation des bataillons de volontaires. Il avait d'ailleurs pour ces volontaires une affection toute paternelle. Tous ceux qui en ont fait partie se rappellent avec émotion leur départ pour les avant-postes; le maire les escorta solennellement et en dehors des portes, avant de les quitter, ceint de son écharpe, parlant au nom de la patrie, il leur adressa les adieux les plus touchants, les plus patriotiques, les plus réconfortants pour les cœurs élevés. On se quitta avec une émotion profonde; les deux bataillons de Passy firent leur devoir et quelques-uns des volontaires ne revirent plus le XVIe arrondissement. Un de ces bataillons, le 72e, avait pour chirurgien-major M. Henri Martin fils qui fut décoré pour sa belle conduite à la bataille de Buzenval.

Le 8 février 1871 M. Henri Martin fut nommé représentant de l'Aisne à l'Assemblée nationale, le quatrième sur onze, et représentant de la Seine, le douzième sur quarante; il s'inscrivit au groupe de la gauche républicaine dont il fut président. Après le 18 mars 1871, il s'est associé pendant la semaine qui a suivi, d'une part, à la résistance à la Commune, d'autre part aux tentatives qui avaient pour but de prévenir la guerre civile. Ces tentatives ayant échoué il se retira à Versailles. Il organisa avec quelques-uns de ses collègues de l'Assemblée la propagande des petites brochures républicaines et anti-bonapartistes durant la période qui précéda la constitution de 1875.

Le 30 janvier 1876 le département de l'Aisne l'élut sénateur; il suivit la même ligne politique qu'à l'Assemblée nationale, refusa la dissolution de la Chambre des députés demandée par le cabinet de Broglie (23 juin 1877). En 1879 il soutint la proposition Charton pour l'érection d'un monument commémoratif à l'endroit où se tinrent les séances de l'Assemblée constituante de 1789. Il s'associa très activement à la lutte contre le 16 mai, avec son ami M. le député Marmottan, qui rendit alors de si grands services à la tête d'un groupe du XVIe arrondissement par l'envoi dans les départements d'une masse de brochures et de journaux républicains. Il a soutenu depuis la défaite du 16 mai, les mesures progressives des divers ministères républicains, particulièrement sur l'instruction publique. Il a été nommé président du conseil général de l'Aisne dans les sessions de 1880 et 1881.

Ce travailleur infatigable, ce grand historien, ce patriote éprouvé, ce vertueux citoyen, ce membre de deux académies, l'Académie des sciences morales et politiques, et l'Académie française, cet homme politique qui a été député dans les jours les plus difficiles, qui est sénateur, président du conseil général de l'Aisne, n'est pas décoré. Il a mieux que cela, il a l'auréole de l'estime et de l'admiration universelles.

PIERRE ET PAUL

Paris. — Imp. N. Blanpain, 7, rue Jeanne   Le Gérant : Georges Bonnot.

4e volume. — N° 175. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

CADET



CADET

Lorsque le biographe se trouve en présence d'un homme comme M. Cadet, membre du Conseil municipal de Paris, il semble que sa tâche doive être facile. Sa seule crainte pourrait être de rester au-dessous de son modèle. Mais on s'aperçoit bientôt qu'il est plus aisé de raconter des exploits éclatants et de rappeler de beaux discours que de peindre simplement une vie de travail, de dévouement et de vertu, la vie d'un véritable et sincère républicain. C'est pourtant ce que nous allons essayer, M. Cadet est né le 28 mars, 1821, à Henrichemont, commune de l'arrondissement de Sancerre, dans le département du Cher.

Il fit ses études au lycée de Bourges, et après avoir conquis son diplôme de bachelier, il vint à Paris pour y apprendre la pharmacie.

Cadet apportait de province des idées libérales; il adopta bientôt les principes républicains et se mêla à ce groupe d'hommes ardents et convaincus qui voulaient renouer les grandes traditions de la Révolution française. C'est dans la fréquentation des Ledru-Rollin, des Flocon, des Ribeyrolles, des Delescluze, qu'il puisa ses convictions et qu'il apprit à ne jamais séparer le dévouement à la République de l'amour de la patrie. Tout en se faisant recevoir pharmacien de 1re classe, Cadet prit part aux agitations politiques qui marquèrent les dernières années du règne de Louis-Philippe; il participa à la campagne des banquets et fut un des premiers à crier vive la République, le 24 février 1848.

Dès lors, Cadet ne ménagea ni son temps ni sa personne pour travailler à la consolidation de la République, soit en la défendant contre les royalistes et les cléricaux ligués contre elle, soit en la préservant des pièges et des excès où d'imprudents amis et de perfides ennemis essayaient de l'entraîner. On voulut le porter sur la liste des représentants du peuple dans son département, mais il déclina cet honneur par un sentiment de modestie bien rare, en déclarant qu'il voulait d'abord faire ses preuves de capacité et d'aptitudes administratives, dans la vie privée, avant de représenter ses concitoyens.

Lorsque Louis Bonaparte commença cette campagne électorale qui devait aboutir à l'empire, Cadet lui fit une opposition des plus vives et soutint la candidature de Ledru-Rollin. Cette attitude faillit lui coûter cher, car après le crime du Deux Décembre, Cadet fut condamné à la déportation par la commission mixte de son département et c'est à grand'peine et grâce à l'amitié du juge de paix de son canton qu'il put se réfugier à Londres.

Cependant, au milieu de nos discordes politiques, Cadet avait acquis des droits tout au moins à l'indulgence de ses ennemis par le zèle et le dévouement qu'il déploya, en 1849, pour combattre le choléra et pour secourir les nombreuses victimes de ce fléau, sans distinction d'opinion. On ne lui tint aucun compte de cette conduite honorable et il dut s'estimer heureux de retrouver dans la proscription ses anciens compagnons de lutte.

Lors de l'amnistie, Cadet rentra en France et n'ayant d'autre capital que son diplôme d pharmacien, il se mit bravement au travail. Il fut récompensé de son assiduité et de son excellente conduite par le propriétaire de la pharmacie où il était employé qui lui céda son fonds en lui laissant toutes facilités, pour le paiement. Dès lors Cadet trouva la vie plus facile, car il put acquitter le prix de son officine par des paiements mensuels et élever honorablement une nombreuse famille. C'est ainsi qu'à force de travail, d'ordre et d'économie, M. Cadet est arrivé au bout de 25 ans à une situation aisée, tout en faisant autour de lui beaucoup de bien.

Sous l'empire, M. Cadet, sans se mêler activement à la politique, resta fidèle à ces principes et à ses amitiés. Il participa à la fondation du *Réveil* et fut l'un des membres du conseil de ce journal si éprouvé par les amendes et les emprisonnements.

Pendant le siège, il fut requis par le maire du XIe arrondissement pour organiser les ambulances et il assista à tous les combats des environs de Paris. Il passa la nuit sur les champs de bataille de Champigny et de Montretout et sa voiture fut endommagée par les obus prussiens. Il laissa passer la Commune sans vouloir s'associer à un mouvement dont il n'entrevoyait que trop clairement l'issue funeste. Il résita à toutes les instances de son vieil ami Delescluze qu'il essaya pourtant de sauver, au péril de ses jours, au début de la semaine sanglante.

Aux élections municipales de 1871, M. Cadet fut choisi par les électeurs du quartier de la Folie-Méricourt du onzième arrondissement, pour les représenter et depuis cette époque, les électeurs n'ont cessé de renouveler un mandat dont il s'est acquitté avec autant d'intelligence que de zèle et de dévouement.

Au sein du Conseil municipal, M. Cadet traite avec une grande compétence et avec un soin consciencieux toutes les questions d'hygiène et de finance. Il a parlé sur l'emprunt, sur le système de distributions des eaux, et il a appuyé un projet de canal de Paris à la mer, seul moyen, selon lui, de débarrasser la grande ville de ses impuretés et de l'assainir. Il est l'auteur des projets de crémation et de destruction rapide des corps présentés dans ces dernières années au conseil municipal. On lui doit un livre très remarquable sur ce sujet et c'est grâce à lui, à ses efforts persévérants et multipliés, que cette question a fait un grand pas dans le conseil et même dans la population.

Il a obtenu que le nom de Ledru-Rollin fût donné à l'une des grandes voies de Paris et il a appuyé les premières demandes d'amnistie comme un acte d'humanité, d'apaisement et de concorde, ce qui ne l'a pas empêché de combattre avec énergie la proposition émanant de M. Rochefort et tendant à élever un monument à la Commune de 1871.

M. Cadet, un des vétérans de la démocratie, on peut l'affirmer sans crainte de démenti, n'a jamais dévié de la droite ligne républicaine et il a toujours fait ses efforts pour faire aimer la République en lui donnant pour bases, la paix, le travail et la liberté.

Elu cinq fois vice-Président du conseil, il fut appelé à prononcer deux discours sur la tombe de deux de ses collègues décédés, M. Ulysse Parent et Delpech.

A l'occasion de ce dernier, il eut l'honneur d'être injurié par les feuilles de droite pour un discours plein de générosité et de délicatesse envers un de ses adversaires politiques. Au conseil municipal, M. Cadet siège à l'extrême gauche.

Il est question dans le onzième arrondissement d'envoyer M. Cadet à la Chambre en remplacement de M. Floquet. S'il en est ainsi, les électeurs pourront être certains d'avoir pour député un homme incapable de trahir leur confiance. Il ne prendra pas rang parmi les orateurs brillants ni bruyants, mais il sera toujours sur la brèche prêt à signaler les dangers qui pourraient menacer la République. En un mot, la députation sera pour M. Cadet le couronnement de sa longue carrière, sans qu'il songe à s'en faire un marche-pied.

PIERRE ET PAUL.

Les Hommes d'aujourd'hui :

En vente : Victor Hugo. — Léon Cladel. — Constant Coquelin. — Zola. — Gambetta. — Aurélien Scholl. — Sarah Bernhardt. — Nadar. — Auguste Vacquerie. — André Gill. — Emile de Girardin. — Capoul. — Louis Blanc. — Edmond About. — Croizette. — Grévin. — Émile Littré. — Francisque Sarcey. — Bardoux. — Métra. — Challemel Lacour. — Daudet. — Garibaldi. — Jules Grévy. — Ernest Hamel. — Floquet. — Saint-Genest. — Lockroy. — Clémenceau. — Hector Pessard. — Monselet. — Docteur Pajot. — Ranc. — Jules Claretie. — Jules Ferry. — Erckmann-Chatrian. — Spuller. — Victor Poupin. — Général de Wimpffen. — De Lesseps. — Anatole de la Forge. — Siebecker. — Jean Macé. — Vaucorbeil. — Yves Guyot. — Carjat. — Emmanuel Vauchez. — Schœlcher. — Castagnary. — Alexis Bouvier. — Léon Bienvenu. — Alfred Naquet. — Cantin. — Paul Arène. — Jobbé-Duval. — Lecoq. — Hérold. — Pierre Véron. — Théodore Aubanel. — Mario Proth. — Humbert. — Théodore de Banville. — Olivier Pain. — Allain Targé. — Dumaine. — Tony Révillon. — H. Rochefort. — Laisant. — Farcy. — Léo Taxil. — Secondigné. — Gagneur. — Arsène Houssaye. — Laurent Pichat. — A.-S. Morin. — Hector France. — Benjamin Raspail. — Castellani. — Edmond Turquet. — Gustave Rivet. — Général Pittié. — Barodet. — Corbon. — Nadaud. — E. Boursin. — Général Farre. — Lauth. — Deschanel. — Blanpain. — Greppo. — Escoffier. — Nicole. — Henri Brisson. — Jules Roche. — Noël Parfait. — Arthur Arnould. — Léon Richer. — Frébault. — Cantagrel. — Cochery. — Leconte (de l'Indre). — Maria Deraismes. — Victor Meunier. — Ernest d'Hervilly. — Camille Pelletan. — Edmond Lepelletier. — Tolain. — Camille Flammarion. — Peyrat. — Emmanuel Gonzalès. — Hérisson. — S. de Hérédia. — Hector Malot. — Denis Poulot. — Édouard Cadol. — Paul Saunière. — Juliette Lamber. — Jules Vallès. — Jung. — E. Bonnemère. — Ch. Boysset. — Jules Verne. — P. J. Hetzel. — Louis Ulbach. — De Pompery. — Lepère. — Hovelacque. — Cazot. — Sigismond Lacroix. — Margaine. — Talandier. — Germain Casse. — H. Depasse. — J.-L. de Lanessan. — Roque (de Fillol). — Maurice Engelhard. — Guillaume Maillard. — Marmottan. — Viette. — Beauquier. — G. Hubbard. — Guichard. — Thulié. — Henri de Lacretelle. — Albert Pétrot. — M. Camescasse. — Edgar Monteil. — Labuze. — Delabrousse. — Eugène Delattre. — Henri Rabagny. — Francis Charmes. — Lafont. — Henry Maret. — Edmond Thiaudière. — Dr Bourneville. — Edouard Millaud. — Ernest Lefèvre. — De Bouteiller. — Dyonis Ordinaire. — Bradlaugh. — Arthur Chalamet. — Gustave Isambert. — Camille Raspail. — Clovis Hugues. Henry Marsoulan. — Léon Delhomme. — Léon Margue. — Clémence Royer. — Waldeck-Rousseau. — J.-B.-André Godin. — H. De La Pommeraye. — Henri Martin.

Paris — Typ. N. Blanpain, 7, rue Jeanne. Le Gérant : Georges Bonnot.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

LABORDÈRE



LABORDÈRE

Labordère (Jean-Marie-Arthur) est né le 12 octobre 1835, à Beauvais, où son père était procureur du roi.

Elève de l'école Saint-Cyr en 1854, M. Labordère en sortit le 1er octobre 1856 avec le grade de sous-lieutenant au 56e de ligne.

Il fit en cette qualité la campagne d'Italie en 1859, assista aux batailles de Magenta et Solférino et revint en France sans partager les illusions des enthousiastes, qui prenaient au sérieux la gloire impériale.

Quelques esprits d'élite, quelques caractères indépendants conservaient la haine d'un régime qu'ils croyaient fort parce qu'il était brutal. Plus conscient de la vérité, M. Labordère eut le pressentiment de l'avenir et ce fut du dégoût qu'il éprouva dès lors pour ce gouvernement honteux.

Nommé lieutenant au choix le 30 août 1859, il passa capitaine de même au choix le 17 juillet 1867.

Le plébiscite de 1870 n'eut point le don d'apaiser son indignation à l'égard de l'empire. Harangue électorale d'un général de brigade retraçant dans un langage ridicule et brutal les bienfaits du César grotesque, que l'armée devait vénérer, régiments défilant en colonne, musique en tête, pour aller déposer sous l'œil vigilant des chefs le *bon* bulletin dans l'urne, on conçoit que ce spectacle n'était point fait pour donner une grande confiance dans l'avenir.

Quelques mois après il assistait à la bataille de Reischoffen, était décoré le 20 août à la suite d'une proposition spéciale (il était capitaine adjudant-major depuis le 15 juillet) et allait comme tant d'autres échouer sous les murs de Sedan.

Fait prisonnier, le capitaine Labordère fut emmené en Allemagne. Nous trouvons dans une notice publiée par un de ses anciens compagnons d'internement des renseignements sur son attitude vis-à-vis de nos ennemis.

« L'intimité s'établit vite dans un cachot, surtout dans un cachot prussien où nous expiions la patriotique indignation soulevée dans nos cœurs par l'attitude indigne de Napoléon qui nous faisait insulter dans le *Drapeau*.

« Labordère arrivait de Wiesbaden. Vaincu comme nous, trahi comme nous, ayant brisé son épée plutôt que de la rendre, il avait refusé de donner sa parole d'honneur au gouvernement prussien de ne pas s'évader de la ville où on l'avait interné.

« Au milieu des tracasseries sans nombre dont on nous entourait, nous pûmes bientôt juger le cœur et le courage de notre nouveau camarade. Toujours le premier pour protester contre les mauvais traitements, il possédait un calme et une dignité remarquable. Il

fallait un certain courage pour agir ainsi dans une forteresse où un peloton d'exécution se trouvait en permanence dans une des cours.

« Labordère nous montra dans un grand nombre d'occasions sa mâle énergie, son attitude en face du valet allemand qui portait l'uniforme de colonel prussien pour être notre geôlier, nous épargner souvent des traitements indignes. »

Rentré en France, M. Labordère eut le sort de tous ceux qui avaient une valeur, et on comprend qu'il ne put être question d'avancement pour lui sous un régime qui semblait avoir pris à tâche de décourager tout ce qui restait d'hommes de cœur dans l'armée française, et avec une Assemblée qui après avoir méconnu un Denfert, se pâmait en écoutant les hâbleries séniles d'une vieille gloire éventée et hors de service qui s'appelait Changarnier et avait mille raisons pour être *modeste*.

Le 4 mai 1876, M. Labordère fut nommé major au choix au 14e de ligne.

Nous approchons du fait principal de son existence, de l'acte courageux qui lui a donné une célébrité méritée et qu'il accomplit comme toujours, simplement comme sa conscience le lui dictait.

La France appartenait alors à des malfaiteurs politiques, qui depuis sont tombés si bas que la plupart après avoir mis en actions les bénédictions du pape, sont sur le point d'échouer sur les bancs de la police correctionnelle.

Pour raconter exactement un fait qui restera dans l'histoire, nous ne saurions, mieux faire que de copier la relation qui en est faite dans la pétition déposée par M. Georges Périn, député de la Haute-Vienne, le 28 mai 1878 :

« Mardi 11 décembre (1877), on avait transporté à la caserne du 14e d'infanterie deux jours de vive de réserve, biscuit, viande de conserve, vivres de campagne, sucre et café, avoine.

Le même jour on avait commencé l'instruction des jeunes soldats de la classe de 1876 arrivés la veille; d'après l'ordre de la réponse au rapport, on les avait mis aussitôt à l'étude de la charge exclusivement.

Jeudi 13 décembre, j'appris vers dix heures du soir que tous les officiers du 14e de ligne devaient se rendre immédiatement à leur caserne en tenue de campagne avec leur revolver. J'y courus. Quand j'arrivai, les soldats étaient prêts à prendre les armes, les chevaux des officiers montés étaient dans la cour, sellés ; les officiers étaient réunis dans la salle des écoles, je m'y rendis. Quand j'entrai, le commandant Tardif donnait lecture, en présence du colonel Billot, des instructions arrêtées par le général, pour le cas de trouble dans la ville de Limoges ; points à occuper par les diverses fractions de la garnison ; le 14e devait envoyer deux compagnies à la gare, deux compagnies au champ de Juillet, un bataillon à la place Jourdan ; les deux compagnies de dépôt, renforcées par les musiciens qui recevraient des fusils, garderaient la caserne des Bénédictins avec la mission de défendre les dépôts d'armes et de munitions, etc. Conduite à tenir pour empêcher les rassemblements et les disperser ; recommandation d'agir avec la plus grande énergie, et, après les sommations, de faire feu sans s'inquiéter des femmes et des enfants que les groupes mettraient probablement au premier rang, etc.

M. le lieutenant Laferrière, adjudant de la garnison, arriva quand cette lecture se terminait ; il dit quelques mots à voix basse au colonel Billot, puis il ajouta à demi-voix qu'il fallait toujours se tenir prêt à partir d'un moment à l'autre. Le colonel parcourut des yeux une lettre de service qu'il avait à la main et nous dit qu'en raison des ordres reçus, les officiers resteraient en permanence à la caserne et qu'au premier signal chacun se rendrait à son poste.

Aucun de nous ne pouvait douter et ne doutait que ce ne fût un coup d'Etat et qu'on ne dût prendre les armes dans la nuit même. Les visages étaient mornes et inquiets. J'élevai la voix et dis : Mon colonel, un coup d'Etat est un crime, je n'en serai pas complice. Je suis honnête homme. Le rôle que l'on me réserve dans cette tentative criminelle, je ne le remplirai pas.

Le colonel me dit : Vous n'avez pas à discuter ; votre devoir est d'obéir quand même.

Je répondis : Non, jamais, quand on m'ordonne de commettre un crime. J'aimerais mieux briser mon sabre ; tenez, si vous le voulez, le voilà. Et je fis le geste de tirer mon sabre.

Le colonel n'ajouta rien ; il sortit au milieu du plus profond silence. Un instant après il me fit appeler et m'emmena dans la salle du rapport, où il me consigna sous la garde d'un factionnaire.

Environ un quart d'heure plus tard, le lieutenant-colonel de Bonneville, major de la garnison, arriva ; il me demanda mon sabre que je lui remis et il me conduisit à la prison militaire. Il était alors onze heures et demie du soir.

L'ordre d'écrou, m'a dit, le 21 décembre, l'aide de camp de M. le général de Lartigues, a été signé par M. le général Colin, commandant la 23e division. Quoi qu'il en soit, un officier général, qui seul pouvait donner au major de la garnison l'ordre de me conduire à la prison militaire, a connu avant onze heures et demie du soir, les mesures prises par notre colonel, l'incident qui en avait été la conséquence, et cependant jusqu'à deux heures du matin les officiers du 14e restèrent à la caserne et les troupes se tinrent prêtes à prendre les armes. A deux heures seulement le contre-ordre fut envoyé.

Je suis resté à la prison militaire jusqu'au 21 décembre, le lendemain du jour où le décret qui m'a mis en non-activité a été signé. Je n'avais reçu d'autre communication qu'une lettre du colonel Billot, datée du 14 décembre, lettre qui me demandait de donner ma démission : j'avais refusé de le faire. »

La France eut enfin un haut-le-cœur et vomit ce gouvernement aussi scélérat qu'idiot. L'action du major Labordère eut un retentissement énorme, depuis trente ans, nous voyons tant de gens ramper, qu'un homme qui tient la tête haute, nous paraît un héros. Un comité organisa une souscription pour offrir à M. Labordère une épée d'honneur.

« Je suis profondément touché, répondit ce dernier, de cette marque d'estime et de sympathie. La souscription close, j'irai trouver ses organisateurs et je les prierai de verser les fonds par moitié à la Société de secours des Alsaciens et à la Société de secours aux familles des détenus politiques. »

Cette modestie et cette dignité que nous sommes habitués à trouver chez lui ne nous surprend plus, mais on peut regretter en passant que ces sentiments soient si peu répandus parmi nos contemporains.

Réintégré dans ses fonctions et nommé chef de bataillon au 41e de ligne, le 25 février 1879, M. Labordère pouvait se croire oublié, lorsqu'en présence de certaines nominations, dont on aura toujours peine à nous donner des explications satisfaisantes, on pensa avec raison à opposer à ces dernières la candidature sénatoriale de l'homme qui avait eu l'audace de résister à un ordre criminel.

Nous n'avons pas besoin de rappeler le succès de cette candidature ni avec quelles acclamations cette nominationfut accueillie.

Si M. Labordère n'avait pas une âme aussi bien trempée, nous le plaindrions sincèrement d'être enterré aussi jeune, mais nous savons qu'il est de ceux qui savent résister aux épreuves les plus dures. Nous nous demandons par exemple, ce que vont penser de ce vivant si vigoureux, les habitants de ce qu'on appelle la Chambre haute.

Du sang si fort dans un corps si vieux, c'est presque une imprudence.....

PIERRE ET PAUL

Paris. — Imp. N. Blanpain, 7, rue Jeanne

Le Gérant : Georges Bonnot.

4e volume. — No 177. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

E. DE MÉNORVAL



EUGÈNE DE MÉNORVAL

Le vrai nom du conseiller municipal du quartier de l'Arsenal est Eugène de la Goublaye de Ménorval; il est né à Paris, le 25 octobre 1829. Sa famille paternelle était légitimiste, alliée aux de Quelen et originaire de Bretagne; sa famille maternelle est bourgeoise et toute dans l'enseignement. Il échappa de bonne heure par l'étude aux influences religieuses et royalistes.

Il devait entrer dans l'Université et se préparer à l'agrégation ; mais, au 2 décembre 1851, ayant déchiré publiquement à Dreux (Eure-et-Loir) les affiches qui annonçaient le coup d'Etat, il fut forcé de quitter la ville au plus vite et entra à l'institution Jauffret, refuge alors de tous ceux qui avaient quelque velléité d'indépendance ; il s'y trouva avec plusieurs universitaires démissionnaires, comme Catalan, Barni, Despoix, Vapereau, Jamet, Valton, etc.

M. de Menorval ne quitta jamais le quartier de l'Arsenal depuis cette époque et il y fonda son institution en 1859. Sous l'Empire, il fit des cours de littérature française à l'association polytechnique et tout ce qu'il put de propagande républicaine.

Les recherches historiques qu'il avait faites dans son arrondissement l'amenèrent à publier, en 1871, un volume intéressant : *Histoire de la maison professe des Jésuites de la rue Saint-Antoine et du lycée Charlemagne.*

Ses études philosophiques le dégoûtèrent bien vite de la psychologie officielle ; il devint libre-penseur ; il était déjà franc-maçon depuis longtemps ; il est membre actif de plusieurs associations.

De février 1879 à janvier 1881, il fut premier adjoint du maire au 4ᵉ arrondissement ; il fit de nombreuses conférences pendant le siège de Paris. C'est lui qui, en 1878, fut chargé de conduire au Louvre les instituteurs venus à Paris pour l'Exposition ; enfin, le 14 juillet 1880, il reçut place de la Bastille les étudiants, qui venaient offrir une plaque commémorative à la municipalité du 4ᵉ arrondissement.

En philosophie, M. de Ménorval est un disciple convaincu de Littré.

Nous citerons le passage suivant d'une conférence qu'il a faite le 9 décembre dernier, à la mairie du IVᵉ arrondissement pour la société de la Libre-Pensée.

« ..... Tout d'abord, n'importe-t-il pas de définir la Libre-Pensée, le libre examen ?

Votre ancêtre dans les temps modernes, Messieurs, c'est Descartes. Grâce à la fortune de sa famille, il put recevoir une éducation complète et consacrer à l'étude sa vie entière qui fut trop courte. A peine sorti du collège de la Flèche, il se trouve embarrassé de tant de doutes et d'erreurs, « qu'il lui semble avoir découvert de plus en plus son ignorance. » Il se résolut donc « à ne plus chercher d'autre science que celle qu'il pourrait trouver en lui-même, ou dans le grand livre du monde, » et il employa le reste de sa jeunesse à voyager, à visiter des cours et des armées, « à fréquenter des gens de diverses humeurs et conditions. » Toutes les opinions qu'il avait eues jusqu'alors, il entreprit de s'en débarrasser « pour les remplacer par d'autres meilleures, ou les reprendre lorsqu'il les aurait ajustées au niveau de sa raison. » Voilà, Messieurs, en deux mots, le catéchisme, le *Credo* du libre-penseur : Ne jamais jurer sur la parole du maître, douter, peser, vérifier, n'adopter une croyance qu'après l'avoir fait passer au creuset, qu'après avoir été subjugué par son évidence. C'est là ce qu'on appelle le doute méthodique, le doute provisoire de Descartes, et vous trouverez l'exposé de sa conduite dans ce petit livre, clef de toute philosophie, qu'il a intitulé : *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences.* Combien parmi ceux qui m'écoutent ce soir ont fait un tel examen de conscience? Combien, arrivés à l'âge d'homme, ont passé une révision sévère de ce qu'on leur avait appris, pour rejeter ceci, conserver cela, et pouvoir dire ensuite avec un juste sentiment de fierté : Je loge dans une maison qui est bien à moi et que j'ai bâtie de mes propres mains? »

Voici d'ailleurs l'extrait d'une lettre que M. de Ménorval publiait dans la *Ville de Paris*, à la veille des élections sénatoriales et qui montrera bien sa ligne de conduite.

Tous les candidats que vous avez entendus ont été d'accord sur la séparation des Eglises et de l'Etat, sur la suppression du budget des cultes, et ils répondaient au sentiment unanime des assistants. Comment alors soutenir plus longtemps que la question n'est pas mûre? Comment des hommes d'Etat peuvent-ils défendre encore cette œuvre détestable qu'on appelle le Concordat et qui pèse sur la France depuis quatre-vingts ans!

Même accord sur la magistrature élective, et aussi, il faut bien le dire, sur la libre administration des communes. Il serait ridicule, et il deviendrait odieux de prolonger plus longtemps un dissentiment qui roule sur une équivoque. Ceux qu'on nomme ou qui se sont nommés autonomistes n'ont plus besoin de protester qu'ils n'ont jamais voulu l'émiettement de la France. N'ont-ils pas corrigé les articles de leur projet qui pouvaient porter ombrage? N'est-il pas évident, d'autre part, que ceux-là mêmes que le mot d'autonomie a inquiétés veulent toutes les franchises communales? Il ne s'agit donc plus, comme l'a bien dit M. Peyrat, que de chercher scrupuleusement la ligne de démarcation entre ce qui appartient à la commune, au département et à l'État.

Que l'entente se fasse sur cette question entre vos mandataires, et quand ils l'auront menée à bonne fin, ils auront accompli la plus belle œuvre de décentralisation intelligente et la plus féconde en heureux résultats.

Il ne reste plus qu'un point et là, je l'avoue, vous êtes profondément partagés. Il y a deux grands courants : ceux qui veulent conserver le Sénat et qui se résignent à le modifier de plus ou moins mauvaise grâce, et ceux qui veulent le supprimer.

Je suis de ces derniers et je vais dire pourquoi :

Mais je ne puis m'empêcher de faire remarquer combien deviennent faibles les orateurs les plus diserts, les plus habiles, quand ils s'attachent à cette besogne ingrate, pénible, la défense du Sénat. Comme le géant de la Fable, ils perdent terre. Ecoutez-les, tous leurs arguments se réduisent à ceci :

« Nous n'avons pas inventé le Sénat! Certes c'est une institution mauvaise, dangereuse, qui « n'a produit jusqu'ici que de mauvais fruits, qui nous a été laissée par la Constituante comme « une arme de discorde, mais quoi ! les sénateurs ne voudront jamais s'en aller, et ce n'est « pas nous qui nous chargerons de les faire partir. Il faut donc subir le Sénat à perpétuité puis- « qu'on ne saurait s'en débarrasser, mais nous le réviserons ; nous ajouterons bien 3000 électeurs « aux 43,000 électeurs privilégiés qui existent actuellement, etc. »

Je fais pourtant une exception pour l'un de nos adversaires, cet homme respectable, à fortes convictions, M. Vauthier, un véritable athlète, qui écrit qu'une Assemblée unique serait la

« dictature en permanence et, à bref délai, la République compromise.» On sent qu'il est sincère quand il expose sa thèse et il le fait avec talent.

Mais nous savons bien qu'on ne peut confondre la conservation de la République et la conservation du Sénat. Et si quelques-uns de vous sont encore hésitants, je leur dis : La raison d'être de la République, c'est le suffrage universel. Hors du suffrage universel pas de salut ! Il a été adopté avec peine, il a eu à lutter contre bien des préjugés et ceux qu'il n'a pu gagner se raccrochent désespérément à des combinaisons bizarres et compliquées du suffrage à plusieurs degrés.

Ce sont des républicains incomplets que ceux qui se méfient du suffrage de tous, et le Sénat issu d'une conception aussi anti-démocratique, vicié dans son origine, ne peut être qu'un instrument de combat, de résistance, de conflit. Soyons logiques ! S'il existait vraiment un mode de votation qui pût produire une assemblée plus éclairée, plus sage que la Chambre des députés, c'est la Chambre des députés qu'il faudrait supprimer.

C'est donc la question capitale du maintien ou de la suppression du Sénat qui vous fera reconnaître les vôtres.

Pour moi, j'estime qu'il est bon que chacun de nous déclare hautement sa décision. Conformément aux engagements que j'ai pris envers mes électeurs, lors de ma nomination au conseil général, je ne voterai que pour les candidats qui ont promis de voter au congrès contre le maintien du Sénat. J'adopte la liste radicale : Victor Hugo, Labordère, Barodet, Songeon, Péan.

Pourquoi deux sénateurs sortants, esprits fins, distingués, libéraux, à qui la République doit certes beaucoup, mais qui, eux, doivent tout à la République, ont-ils empêché l'inscription de leurs noms sur cette liste, en montrant une indifférence complète pour le sujet qui nous préoccupe ? Arrive-t-il donc un moment dans la vie où l'on compte trop sur la position acquise ?

En revanche, deux noms semblent accueillis avec une faveur toute particulière par la majorité des électeurs sénatoriaux.

Le commandant Labordère n'est pas seulement le candidat de l'extrême gauche. Notre collègue M. de Bouteiller l'a, hier, dit : nous avons tous été unis contre les entreprises du 16 mai, nous le sommes encore, — on l'a vu à la dernière séance, — contre les tendances étonnantes manifestées par certaines nominations récentes. Un besoin de protestation avait mis dans toutes les bouches le nom du commandant Labordère ; il a répondu à notre appel et son attitude à la tribune, son langage ferme et simple ont montré que nos sympathies ne s'étaient pas égarées.

M. Barodet, toujours très modeste, n'a jamais posé sa candidature, mais sa situation est excellente, il n'a qu'à laisser faire ses amis. Ils ont pensé que l'auteur du projet de révision intégrale de la Constitution, avait une place marquée, une mission spéciale dans le congrès, où il combattra tout projet de révision partielle, sur le terrain solide de la convocation d'une Constituante.

Mes chers concitoyens, qui veut la fin veut les moyens. Si vous croyez que la République, pour réaliser des progrès impatiemment attendus, doive conquérir l'unité de direction, nommez sans hésitation ceux qui n'entreront au Sénat que pour en hâter la dissolution.

Par sa haute compétence dans les questions d'enseignement, M. de Ménorval a pris une place importante au conseil. Il semble désigné à prendre place à la Chambre quand le quatrième arrondissement sera appelé à nommer deux députés.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. Blanpain, 7 rue Jeanne

Le Gérant : Georges Bonnot.

4e volume. — N° 178. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

PAUL MEURICE



PAUL MEURICE

Paul Meurice est né à Paris au mois de février 1820. Il est le fils d'un orfèvre distingué. Son frère, Froment Meurice, a mérité d'être appelé par Victor Hugo « le statuaire du bijou. »

Paul Meurice a fait ses études, de brillantes études, au collège Charlemagne.

Il débuta dans la vie littéraire en faisant jouer à l'Odéon, en collaboration avec Auguste Vacquerie, un curieux *Falstaft*, tiré de Shakespeare, et pour lequel Théophile Gautier avait écrit un étincelant prologue. Puis vint *Antigone*, traduite de Sophocle par les deux amis, et montée avec la mise en scène antique, le double théâtre, les évolutions du chœur et la musique de Mendelssohn. Le succès fut considérable. Paul Meurice avait traduit, vers le même temps, le *Hamlet* de Shakespeare, qui fut arrangé pour la scène par Alexandre Dumas et joué au Théâtre-Historique en 1847. De la prit date la collaboration de Paul Meurice aux romans d'Alexandre Dumas, *Amaury*, *Ascanio*, *Les Deux Diane* et *Dieu dispose*.

Aux théâtres, il fit représenter successivement : *Benvenuto Cellini*, *Shamyl*, *Paris*, l'*Avocat des pauvres*, *Fanfan la Tulipe*, le *Maître d'école*, le *Roi de Bohême*, les *Deux Diane*, la *Vie nouvelle*. Il tira des romans de George Sand les *Beaux Messieurs de Bois Doré*, le *Drac* et *Cadio*. Plusieurs de ces drames ont eu cent et deux cents représentations.

Dans le roman, il écrivit la *Famille Aubry*, les *Tyrans de Village* et *Césara*.

Paul Meurice, dans les deux crises sociales que rencontra sa vie, accepta le devoir de prendre une part active, on pourrait dire une part ardente, à la lutte politique. Il ne le fit

que par le journal. Avec Auguste Vacquerie et les deux fils de Victor Hugo, il fonda en 1848 l'*Évènement*, supprimé par le 2 Décembre ; et, en 1869, le *Rappel*.

Nous ne pouvons mieux compléter cette simple énumération des faits, qu'en empruntant la vive et chaude « silhouette » que vient de tracer de Paul Meurice M. Alfred Barbou :

« Au temps où le jeune Parisien Paul Meurice faisait ses études à la pension Favart, Auguste Vacquerie arriva de sa province normande, et le lendemain ces deux compagnons de classes se juraient une amitié éternelle. Aux premiers mots qu'ils avaient échangés, ils s'étaient aperçu « qu'ils logeaient dans le même poète. » Cette cohabitation leur fit sceller un pacte qui n'a jamais été déchiré.

« Unis par une même pensée filiale, par une respectueuse et commune admiration, ces jumeaux en Victor Hugo confièrent au Maître leurs essais, leurs croyances, leurs rêves et leur affection. Victor Hugo les accueillit paternellement et tout fut dès lors mis en commun entre ces trois hommes, les épreuves et les joies, les douleurs et les triomphes, le génie de l'un, l'immense talent des autres. Paul Meurice et Auguste Vacquerie font, pour l'histoire, partie de Victor Hugo lui-même; leur dévouement a été digne de l'homme à qui ils l'ont voué.

« Le frère de Meurice était, on le sait, un grand artiste; Froment ciselait des coupes merveilleuses, Paul cisela des phrases superbes et conquit vite un beau nom d'homme de lettres.

« Nous ne voulons pas dans ce croquis énumérer des œuvres universellement connues et dont les titres seuls empliraient plusieurs colonnes de ce journal. Qu'il nous suffise de rappeler qu'après avoir traduit des pièces de Shakespeare, après avoir collaboré avec Alexandre Dumas et avec George Sand, il signa d'importants et nombreux ouvrages qui tous obtinrent le plus légitime succès.

« L'œuvre de Paul Meurice restera. Elle est simple, concise et forte. Le style clair, vigoureux, dégage nettement la pensée; l'action va droit au but. Point de détours ; rien d'inutile. C'est le romantisme et son éclat, le réalisme vrai. L'étude humaine est à la fois passionnante et fidèle. Le disciple de Hugo a su mériter d'être appelé maître à son tour.

« Laborieux, infatigable, Paul Meurice a fait une besogne gigantesque. En même temps qu'il s'est occupé avec un zèle de tous les instants des publications du poète de France, il n'a cessé de produire lui-même. Le récit de l'emploi de ses journées serait un récit merveilleux ; je ne crois pas qu'il se souvienne d'une heure inutilement employée.

« Il est à la fois un grand écrivain et un grand caractère. Fondateur de l'*Evénement* de 1848, il a payé de neuf mois de prison cette audace, et pendant toute la durée du second Empire il s'est montré au premier rang parmi les inflexibles défenseurs du droit violé. Resté en France, il allait chaque année à Guernesey porter à l'exilé les nouvelles et les fleurs de France. Et quand il fut possible de recommencer la bataille de la liberté, il se retrouva sur la brèche parmi les rédacteurs du *Rappel*, à côté de son ami Vacquerie.

« Ce fut une belle lutte, on s'en souvient.

« Quand les jours meilleurs furent venus, Meurice ne cessa pas de travailler ; au contraire. Il avait créé des drames d'une puissance prodigieuse; il avait écrit par centaines ces pages que les journaux recueillent et que l'acheteur disperse; il continua sa tâche et s'imposa, par respect et par reconnaissance, une tâche effroyable : la publication de l'édition *ne varietur* des œuvres de Victor Hugo.

« Plus d'une fois, Paul Meurice mit au théâtre des romans du maître avec un soin pieux. Mais il était réservé à l'ami de Victor Hugo l'honneur, nous dirons même la gloire, de mettre à la scène *Quatre-Vingt-Treize*.

« Avant la représentation qui vient d'avoir lieu, je croyais pour ma part, et je l'avoue avec sincérité, je croyais qu'il était absolument impossible de tirer de ce chef-d'œuvre une pièce bien d'aplomb. Eh bien ! non-seulement la pièce est d'aplomb, mais encore elle est superbe. Superbe, elle le devait être, puisque c'était ce que vous savez, mais j'entends au point de vue théâtre. Il a fallu un maître ouvrier pour animer sur les planches les héroïques figures de Cimourdain et de Lantenac; pour résumer en une action de douze tableaux toute une époque, tout un monde que Hugo seul était capable de faire tenir en deux volumes.

« Ce que Paul Meurice a ajouté est digne de l'œuvre de Victor Hugo. Or, c'est avec bonheur que je constate que l'amitié dévouée de Paul Meurice pour Victor Hugo lui a constamment porté bonheur. »

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. BLANPAIN, 7, rue Jeanne. Le Gérant : Georges BONNOT.

4e volume. — N° 179. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

FERDINAND LE LIÈVRE



FERDINAND LE LIÈVRE

Ferdinand Le Lièvre, sénateur d'Alger, a actuellement 83 ans, étant né le 7 novembre 1799, à Trêves, ville qui faisait alors partie du département de la Sarre.

Après avoir fait ses études et étant licencié en droit, il fut nommé greffier à Nancy (Meurthe) où il a demeuré pendant 44 ans.

Deux fois il fut élu chef du second bataillon de la garde nationale de cette ville; la première fois, aux élections du mois de novembre 1843, et la seconde à celles du mois de novembre 1846.

A la suite du mouvement révolutionnaire qui se produisit à Nancy, le 26 février 1848, il fut nommé colonel provisoire de la garde nationale.

Cette manifestation populaire qui eut lieu le matin du 26 février entre 7 et 8 heures avait pour but la proclamation de la République et eut pour résultat de faire acclamer celle-ci dans le département de la Meurthe, avant qu'aucun ordre fût arrivé de Paris.

Le Lièvre fut nommé membre de la Commission administrative de la Meurthe, nomination qui fut sanctionnée par décision du citoyen Léoutre, commissaire général du gouvernement provisoire pour les deux départements de la Meurthe et de la Meuse. On était alors au mois de mars 1848.

Aux élections municipales qui vinrent au mois d'avril suivant, il fut élu membre du Conseil.

Il devint aussi à cette époque l'un des rédacteurs du journal républicain *Le Travail*, publié à Nancy; cette feuille fut supprimée au coup d'état du 2 décembre 1851.

Au moment du crime de décembre une centaine de citoyens furent arrêtés dans la Meurthe, Le Lièvre que ses actes et ses écrits indiquaient suffisamment pour être compris dans cette violation de la loi, ne fut pas le dernier arrêté. Il sortit de prison le 14 mars 1852 pour prendre le chemin de l'exil.

La Commission mixte du département de la Meurthe, composée des nommés Garnier, premier avocat général, Pouillone de Saint-Mars et Bourel dit de Sivry (tous morts maintenant), l'avait condamné à l'exil perpétuel.

Le Lièvre fut compris dans l'amnistie partielle du 23 février 1853 qui s'appliquait à 158 proscrits et il rentra à Nancy le 31 mars de la même année, de retour de Louvain où le gouvernement, simple instrument de Bonaparte, l'avait interné en compagnie d'une vingtaine d'autres expulsés.

Le 24 février 1858, il fut arrêté de nouveau en vertu de la loi de sûreté générale votée le 27 avec trois autres citoyens de Nancy et condamné à la transportation en Algérie par décision du ministre Espinasse du 16 mars 1858.

Le Lièvre fit en voiture cellulaire le voyage de Nancy au fort Saint-Nicolas de Marseille avec onze autres compagnons d'infortune venant de Strasbourg, Metz et Nancy.

Ce genre de véhicule fut le seul employé pour toutes les victimes de l'exécuteur des hautes œuvres impériales, Espinasse, dont le nombre s'éleva à 404 sur 1500 arrestations qui eurent lieu à cette époque.

*
* *

Débarqué à Alger le 29 mars 1858, il obtint d'y être interné et y résida jusqu'au moment de son élection comme sénateur, c'est-à-dire jusqu'au 30 janvier 1876.

Il fut l'un des rédacteurs du *Démocrate d'Alger*, journal fondé pour soutenir la campagne anti-plébiscitaire de 1870, puis de ses succédanés, la *Solidarité* et le *Réveil*, journaux également républicains.

De plus il écrivit pendant ses loisirs, la *Chronique de la transportation d'Afrique*, ouvrage qui est resté à l'état de manuscrit jusqu'à ce jour.

Après le 4 septembre 1870, Le Lièvre devint le vice-président du Comité de la Défense nationale d'Alger.

Il fut élu membre du conseil municipal d'Alger le 15 octobre 1870, et réélu aux mêmes fonctions les 5 février et 12 novembre 1871 et 22 novembre 1874, après plusieurs dissolutions successives de ce conseil.

Les électeurs de la ville d'Alger le nommèrent membre du conseil général du département aux élections du 22 décembre 1872.

Les 25 octobre 1873, et 28 octobre 1785, il fut nommé délégué du conseil général d'Alger au conseil supérieur de l'Algérie.

*
* *

Enfin le 30 janvier 1876, 50 voix contre 44 le nommèrent sénateur d'Alger.

Le Lièvre vint alors à Versailles où il débarqua le 4 mars 1876 et se fit inscrire à l'*Union républicaine* du Sénat.

Le Lièvre est un républicain de la veille et même de l'avant-veille sous la Restauration et le gouvernement du 7 août, il professait les idées pour lesquelles il a combattu toute sa vie et sa préoccupation a toujours été de conformer sa conduite à ses principes.

Lors du tirage au sort des trois séries de sénateurs soumis à la réélection, à l'expiration de trois, six ou neuf ans, le 6 avril 1876, il se trouva compris dans la série des neuf années.

Le 23 septembre 1877, il fut réélu conseiller général pour la circonscription d'Alger par 499 voix contre 119 et le 8 octobre suivant il fut nommé président du Conseil général par 23 voix contre 5.

Par une lettre adressée le 7 juillet 1880 au Conseil général, il donna sa démission de conseiller en la motivant sur ce qu'il considérait la République comme étant assez solidement établie et qu'il jugeait bon de rentrer dans la règle du principe démocratique qui est absolument contraire au cumul dans les fonctions électives.

Depuis son entrée au Sénat, Le Lièvre a donné, toujours donné, ses votes aux mesures inspirées par le républicanisme le plus avancé, enfin dans la question Algérienne, sur laquelle se reproduisent tant d'avis contraires, il s'est montré l'adversaire résolu du régime militaire.

Conséquent avec ses principes et partisan du système d'assimilation de l'administration de nos départements algériens à ceux de la France, il s'est prononcé, en 1881, pour le rattachement des services de l'Algérie à leurs ministres respectifs.

Jusque-là il était impossible de savoir qui devait commander et encore moins qui devait obéir dans ce pays, qui aujourd'hui n'est plus qu'à trente heures de navigation de la métropole.

Le Lièvre dont nous venons de retracer très succinctement la vie, toute de travail et de lutte, est un des vaillants de la démocratie et son portrait devait figurer dans cette galerie des *Hommes d'aujourd'hui* consacrée surtout à tous les hommes utiles au progrès, à la science et à la République.

PIERRE ET PAUL

Paris. — Typ. N. BLANPAIN, 7, rue Jeanne

Le Gérant : Georges BONNOT.

4e volume. — N° 180. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

A. DRÉO



A. DRÉO

M. A. Dréo est né le 7 décembre 1829, à Rennes (Ille-et-Vilaine), où, après avoir fait toutes ses études, il fut reçu licencié en droit en 1850. Il vint alors à Paris afin d'y préparer son doctorat et de concourir pour l'auditorat du Conseil d'Etat. Les événements de 1851 le firent immédiatement renoncer à la carrière administrative et, inscrit au barreau de Paris, il exerça la profession d'avocat.

En 1857, M. Dréo devenait le gendre de Garnier-Pagès. Dès 1858, il fut l'un des plus actifs organisateurs de l'opposition légale. Comprenant que la première condition de la lutte était la connaissance complète des lois et des pratiques électorales de l'Empire, il se présenta à la députation, en décembre 1859, dans une circonscription devenue vacante (Fougères et Vitré) du département d'Ille-et-Vilaine. C'est au cours de cette campagne électorale, menée par lui avec une grande énergie, qu'il fut, dans une circulaire préfectorale qui fit grand bruit, qualifié de *représentant de la République, du Socialisme et de la misère*.

Peu de temps après, la ville de Fougères le nommait membre de son Conseil municipal pour acclamer, en sa personne, le drapeau républicain qu'il avait osé le premier relever dans l'Ouest.

Instruit par l'expérience électorale qu'il avait voulu acquérir, M. Dréo, d'accord avec ses confrères du Palais : MM. Ernest Hamel, Emile Durier, Charles Floquet et Clamageran, rédigea en 1860, un *Guide pratique électoral* pour les élections municipales qui allaient avoir lieu. C'est ainsi qu'il commença à organiser ce groupe du *Manuel Electoral* auquel s'adjoignirent plus tard MM. Hérold, Jules Ferry, Hérisson et Jozon. Ce fut grâce à l'adhésion demandée à tous les jurisconsultes libéraux, grâce à la propagande obtenue de tous les démocrates, comme on appelait alors les républicains, que furent renoués, dans toute la France, les liens politiques rompus par le coup d'Etat. L'action légale et incessante de ce groupe rendit à tout citoyen indépendant la confiance puisée dans l'union, la fermeté basée sur la connaissance exacte du droit.

Ce fut encore M. Dréo qui fit établir dans tout Paris, lors des époques de révision des listes électorales, des bureaux d'inscription et de radiation, qui siégeaient à côté de chaque mairie, pour guider et assister tout électeur dans la revendication ou la défense de son droit de vote.

Il fut, enfin, avec Garnier-Pagès, l'organisateur de ce Comité consultatif électoral qui présida aux élections de 1863 et qui donna lieu plus tard, en août 1864, au fameux procès *des Treize*, de ces treize qui furent poursuivis pour avoir été plus de vingt et un. M. Dréo choisit alors M. Jules Grévy pour défenseur et il fut condamné en première instance et en appel à 500 fr. d'amende avec MM. Garnier-Pagès, Carnot, Hérold, Clamageran, Floquet, J. Ferry, Durier, Corbon, Jozon, Hérisson, Melsheim et Bory.

Comme publiciste, M. Dréo fit paraître en 1861 (Guillaumin et Dentu, éditeurs) une brochure intitulée : *La Liberté des transactions*, dans laquelle il demandait la suppression du monopole et le rachat des charges d'agents de change et de courtiers. Cette brochure inaugura la campagne à la suite de laquelle le monopole du courtage fut supprimé en 1865.

Il fut l'un des fondateurs du journal *les Cinq centimes illustrés* où il écrivit sous des pseudonymes divers (A. Doré, Amyrau, Bouai). Les portraits des principaux avocats de Paris furent surtout remarqués et firent le tour de la presse départementale. Il collabora à *l'Avenir national*, à *la Tribune* et fut le correspondant de plusieurs grands journaux étrangers (le *Pungolo*, de Naples, la *Riforma*, de Milan, *la Nouvelle Presse libre*, de Vienne, le *Daily-Télégraph*, etc., etc.).

Après l'effondrement de l'Empire, il était appelé, le 4 septembre, à l'Hôtel de ville par le Gouvernement de la Défense nationale dont il fut l'un des secrétaires. Il rédigea, en cette qualité, ces fameux procès-verbaux des séances du Gouvernement, dont l'Assemblée nationale exigea la remise et qui ne furent communiqués par M. Dréo à la Commission d'enquête relative aux actes du Gouvernement de la défense nationale que sur l'invitation formelle qui lui en fut faite par les anciens membres du Gouvernement convoqués et consultés expressément par lui. On sait d'ailleurs que c'est en présence de ces procès-verbaux et par suite du caractère d'absolue sincérité qui s'en dégageait, que la réaction d'alors à l'Assemblée nationale dut renoncer à ses projets de mise en accusation des membres du Gouvernement de la Défense.

Pendant le siège de Paris, M. Dréo, accompagné de M. Floquet, se rendit dans la soirée du 1er décembre à Champigny, avec 300 ouvriers civils pour y construire des barricades qui, dans la matinée du 2 décembre, contribuèrent puissamment à sauver les ponts de la Marne sérieusement menacés à la suite d'une surprise de l'ennemi qui avait débordé nos lignes.

Désigné comme candidat aux élections complémentaires du Var par le Congrès républicain réuni au Luc, en 1871, M. Dréo fut élu, le 2 juillet, avec 29,748 voix, le second après M. Clément Laurier sur la liste qui contenait ensuite les noms de MM. Gambetta, Daumas et Ferrouillat. Il fut à l'Assemblée Nationale, l'un des fondateurs du groupe de l'*Union républicaine* dont il a été le questeur pendant toute la durée de l'Assemblée nationale. Ses collègues ont certainement gardé le souvenir du rôle actif d'organisateur qu'il prit alors résolûment au milieu des situations périlleuses auxquelles il fallait sans cesse faire face.

A l'Assemblée nationale, M. Dréo parla en faveur du retour à Paris ; il prit part à la discussion des lois municipales et des lois d'impôts pour combattre les taxes de consommations qui exigent d'autant plus du contribuable qu'il possède moins.

Il fut le premier à demander qu'une commission fût constituée avec mission d'allouer une indemnité aux victimes du coup d'Etat (séance du 21 décembre 1872).

Aux élections de 1876, l'arrondissement de Brignoles (Var) l'envoyait siéger à la Chambre et il obtenait près de 7,000 voix de majorité contre M. Emile Ollivier, son concurrent.

A la suite du 16 mai, M. Dréo eut une lutte redoutable à soutenir dans l'arrondissement de Brignoles que la réaction espérait ressaisir. Il fut néanmoins réélu avec 1120 voix de majorité.

En 1881, les électeurs de l'arrondissement de Brignoles ont, pour la quatrième fois, honoré M. Dréo de leur confiance en lui donnant une majorité de plus de 5,000 voix contre le candidat clérical qui lui avait été suscité par le Comité catholique de Paris.

Depuis onze ans que M. Dréo est député, il a fait partie de la plupart des commissions importantes dans les diverses Chambres. Il a été membre des commissions du budget pour les exercices 1876, 1877 1878, 1880 et 1881. Il fut successivement secrétaire de la commission des finances, rapporteur général des Crédits supplémentaires, rapporteur de la caisse des invalides de la marine, du budget des colonies et enfin rapporteur du budget de la marine pour l'exercice 1881. Ce dernier rapport a été très remarqué à cause des réformes signalées et de la mise en œuvre des transformations déjà réclamées par les précédents rapporteurs. M. Dréo a notamment dénoncé la situation fâcheuse dans laquelle se trouvait notre matériel naval et ces constatations lui ont valu, à plusieurs reprises, l'expression du mécontentement de certains hauts dignitaires de notre armée navale qui, par intérêt autant que par préjugés, prétendent que tout est pour le mieux dans la meilleure des marines possibles.

Aujourd'hui M. Dréo fait partie du groupe la *Gauche radicale*. Partisan de la révision de la constitution, de la suppression ou de la transformation absolue du Sénat, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat; il s'est, en toutes circonstances, prononcé contre tous les monopoles, contre toute ingérence cléricale, contre tous les abus dont notre organisme politique et gouvernemental est encore gangrené; — par contre, il s'est toujours montré favorable aux réformes économiques et sociales compatibles avec le développement de nos mœurs et le degré d'avancement de notre esprit public.

PIERRE ET PAUL.

Les Hommes d'aujourd'hui :

Paris. — Imp. N. Blanpain, rue Jeanne, 7.

Le Gérant : Georges Bonnot.

4e volume. — N° 181. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

CATTIAUX



CATTIAUX

Les dernières élections du Conseil municipal ont attiré l'attention sur ces républicains énergiques qui, depuis un grand nombre d'années, ont travaillé pour la cause démocratique, sans défaillance, sans trêve, sans se laisser décourager par l'insuccès ni par la persécution.

C'est à ces hommes éclairés et persévérants, dont les principes inflexibles devançaient l'esprit public, qu'on doit l'établissement définitif du principe qui nous régit et son expansion dans les masses.

Si nous nous permettons ces réflexions dans un journal qui n'a aucune mission politique, c'est que le docteur dont nous publions aujourd'hui le portrait, se trouve être un des exemples les plus frappants de cette génération républicaine à laquelle nous avons fait allusion.

Né à Hennecourt (Nord), en 1831, M. Cattiaux se destina tout d'abord aux études classiques. Cependant, à l'âge de seize ans, il se vit obligé de suspendre son instruction pour entrer comme employé dans la maison de commerce de son père. Mais il eut soin de compléter lui-même son éducation pendant ses heures de loisir, donnant ainsi, dès son jeune âge, la preuve d'une énergie qui ne s'est jamais démentie et qui l'a conduit au rang distingué qu'il occupe.

Puis, son père ayant été obligé de liquider, le jeune étudiant en médecine, abandonnant sa situation commerciale et son avoir, vint continuer et terminer à Paris ses études médicales.

Il se trouvait alors dans la néeessité de pourvoir aux besoins de sa famille, ee qui eut d'abord pour inconvénient de l'empêeher d'arriver au doetorat, mais ee qui eut, d'un autre eôté, l'avantage de le bronzer, pour ainsi dire, vis-à-vis des diffieultés de la vie et de déeupler ainsi son aetivité et son eourage.

Il alla d'abord exercer la médecine dans la Somme, puis dans le Nord, après avoir subi les examens de rigueur dans ehaeun de ces départements.

Mais déjà alors les progrès de la politique eommençaient à préoeeuper son esprit. La République de 1848 venait de reeonnaître à tous les eitoyens le droit d'élire leurs représentants. M. Cattiaux, étant venu à Paris prendre part à la révolution, se trouva, à son retour en provinee, au milieu d'une population eneore ignorante de ses devoirs et entreprit de l'éclairer par tous les moyens.

En conséquenee, il organisa et fit lui-même des eonférences sur la nouvelle constitution dans toutes les localités importantes de son arrondissement. Il créa une bibliothèque populaire afin de répandre parmi les masses l'instruction rationnelle, sans laquelle il ne peut exister ni indépendance, ni intelligence des devoirs et des droits eiviques.

Il fonda dans la eontrée des sociétés de secours mutuels et de eonsommation afin de placer les progrès matériels et le bien-être des eitoyens à la hauteur des nouvelles doetrines politiques et sociales. Car il eomprenait que les phrases, les enseignements, les prineipes même, restaient à l'état de lettre morte s'ils n'étaient appuyés d'institutions pratiques qui en fournissent la démonstration positive et réelle.

Enfin il se livra à la plus aetive propagande en faveur de la candidature de Ledru-Rollin à la présidence.

Mais tant d'efforts furent tout d'abord paralysés par la fatalité des évènements.

Lors du eoup d'Etat, M. Cattiaux était un des républicains qui portaient le plus grand ombrage au parti de l'empire. Aussi fut-il arrêté et incarcéré dans la eitadelle de Cambrai. Pendant quarante-huit heures il y fut maintenu, malade, sans aucun aliment et n'ayant pas même un peu d'eau pour étaneher sa soif fébrile.

Ce ne fut que grâee à l'intervention d'un homme influent, son eonfrère, le doeteur Ruelle, qu'il parvint à être rendu à la liberté.

Il vint alors s'établir à Paris où il exeree la médeeine avee suceès depuis trente ans. Pendant la guerre de 1870 à 1871, nommé ehirurgien-major du 114e bataillon, il organisa dans son quartier, rue de Crimée, une ambulance municipale et militaire comme sueeursale de l'hôpital Saint-Martin.

A Champigny et au Bourget, il alla recueillir les blessés ou les soigner sur le champ de bataille, ainsi qu'à Vineennes, lors de l'explosion de la poudrière. Pendant la Commune, il organisa aussi, spontanément, une ambulanee qui rendit les plus grands services.

En sa qualité de frane-maçon, M. le doeteur Cattiaux a fondé, depuis, un orphelinat général maçonnique qui a pour but de subvenir à l'éducation des enfants de francs-maçons de tous les rites indistinetement.

Depuis trois ans il a fondé et dirige la Société Laïque d'appui fraternel, qui a pour but

de prévenir les nombreux suicides causés par la misère en venant en aide aux travailleurs malheureux sans distinction de religion ou de nationalité.

Ce qui nous frappe dans la biographie de M. Cattiaux, c'est ce mélange de principes élevés et d'actes pratiques qui leur correspondent.

Ajoutons que, comme médecin, M. Cattiaux s'est acquis une grande réputation pour le traitement des maladies de poitrine et des hydropisies.

Ces diverses causes l'ont rendu si populaire qu'il a été envoyé, le 6 janvier 1878, au Conseil municipal par le quartier d'Amérique où il se tint constamment en rapport avec ses électeurs, et qu'il vient d'y être élu de nouveau le 9 janvier dernier, avec une majorité de 600 voix sur son concurrent opportuniste.

Tel est le docteur Cattiaux, médecin distingué, philanthrope dévoué, patriote éprouvé et, comme nous le disions au début, l'un des républicains les plus actifs et les plus convaincus de la nouvelle ère, l'un sur lesquels la démocratie peut compter avec le plus de sécurité pour le présent comme pour l'avenir.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. BLANPAIN, 7, rue Jeanne. Gérant: Georges BONNOT.

4e volume. — N° 182. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

LOUIS AMAGAT



LOUIS AMAGAT

M. Amagat (Louis-Amant), avocat, docteur en médecine, licencié ès sciences, agrégé des facultés de médecine, est né à Saint Flour, à la fin de 1847. Il a donc trente-quatre ans révolus.

Après de rapides études au collège de sa ville natale et de brillants succès dans les concours académiques, M. Amagat vint étudier la médecine à Paris. Il fut reçu docteur, en 1872, et couronna ses études médicales par la soutenance d'une originale thèse qui lui valut une médaille au concours.

L'Auvergnat renonce difficilement à son clocher. M. Amagat, ses études finies, voulut se fixer à Saint-Flour. Une clientèle nombreuse alla le trouver spontanément. Il consacrait ses rares loisirs à l'étude des sciences. Il s'était fait un petit laboratoire et il s'y exerçait, sans maître et loin des centres actifs de la science, aux recherches expérimentales. Il s'y occupait peu de politique, mais la confiance dont il jouissait déjà lui valut d'être nommé conseiller d'arrondissement d'un des cantons de Saint-Flour, sans qu'il eût besoin de poser sa candidature.

Une circonstance décida de sa carrière. A la fin de 1874, le Dr Gubler, professeur de thérapeutique à la Faculté de médecine de Paris, fut appelé à Saint-Flour pour visiter un malade. Le savant professeur fut frappé de l'étendue et de la variété du savoir de son jeune confrère. Il l'engagea à revenir à Paris où il lui donna l'absolue direction de son laboratoire de thérapeutique expérimentale.

C'est dans ce laboratoire qu'en 1875 et 1876 M. Amagat a pu accomplir des travaux bien conduits qui ont révélé des résultats nouveaux. Citons ses recherches sur les *antagonismes des poisons*, sur l'*action physiologique du quassia*, sur *des Propriétés inconnues des Amers*.

En même temps que M. Amagat se livrait aux recherches d'expérimentation, il se préparait, par un vaste enseignement libre, au concours d'agrégation. Il suivait encore les cours du Muséum, de la Sorbonne et de l'école des Mines et préparait la licence ès sciences physiques et la licence ès sciences naturelles. Les nombreux étudiants qui suivaient à cette époque le jeune maître n'ont pas oublié ses premières leçons de la place de l'école de Médecine. M. Amagat enseignait tout à la fois la *physique*, la *chimie*, la *botanique*, l'*anatomie*, la *physiologie*, la *thérapeutique* et l'*hygiène*. Sans doute son enseignement n'était pas approfondi et ne pouvait pas l'être encore ; mais il avait déjà la clarté, la netteté, la sûreté de

méthode et cet éloignement des doctrines spéculatives qui devaient attirer plus tard et retenir les étudiants de Montpellier.

Voici ce que le professeur Gubler écrivait à cette époque du professeur libre, en le recommandant au ministre de l'instruction publique pour une mission scientifique : « M. Amagat « est un des jeunes gens les plus distingués de la génération nouvelle. C'est un médecin ins-« truit, un expérimentateur habile ; il est très versé dans les sciences fondamentales, la « physique, la chimie, l'histoire naturelle, qu'il a enseignées avec succès à de nombreux « élèves. Il a la clarté, la facilité, la correction du langage... etc. »

Pendant ces laborieuses années de sa jeunesse, M. Amagat ne cultivait par les sciences et la médecine d'une manière exclusive. Doué d'une grande faculté d'assimilation et d'une vaste mémoire, plus porté peut-être vers l'érudition que vers la science, il étudiait le droit, l'histoire, la philosophie, les langues.

Mais sous un tel labeur sa santé s'altéra et ses forces fléchirent. En 1876 il fut atteint d'une première hémoptysie. Les crachements de sang se renouvelèrent et il dut quitter Paris. Pendant deux ans il se promena dans le midi, s'occupant de botanique, de géologie, d'anthropologie, explorant les cavernes du midi de la France et s'essayant à la flore méridionale.

En juin 1878 il se présenta, à Paris, au concours d'agrégation. Ses études antérieures lui auraient fait choisir la médecine expérimentale, si les travaux de laboratoire et de dissection ne lui eussent été interdits. Il fréquenta quelque temps l'enseignement du professeur Baillon, il éprouva la bienveillance de ce grand maître et il concourut dans la section des sciences naturelles. Après sa nomination d'agrégé, il opta pour Montpellier. M. Amagat, dès son arrivée à Montpellier, fut chargé du cours d'anatomie comparée, d'abord à titre de maître de conférences, plus tard, à titre de professeur suppléant.

Les étudiants l'accueillirent mal et à sa première leçon il y eut une tentative de tumulte. M. Amagat était un étranger, étranger au pays, étranger à l'école et à ses doctrines. Les professeurs de Montpellier ne le lui ont jamais pardonné ; les étudiants l'oublièrent vite. L'étranger devint bientôt le professeur écouté. Les élèves se pressèrent en foule à ses leçons. La population y accourut. On s'y rendait de Nîmes. La renommée du professeur grandit rapidement.

D'où venait son succès? Il tenait à plusieurs causes. Il tenait à son savoir d'abord. Il tenait ensuite aux qualités professorales qu'il avait montrées à Paris et qui s'étaient développées encore. Son succès enfin avait pour raison d'être l'attachement qu'il portait à ses élèves et l'amour de sa profession qu'il considérait comme un sacerdoce.

Jamais professeur ne fut plus goûté, plus entouré et plus aimé.

En dehors des cours M. Amagat avait organisé des conférences dans lesquelles il interrogeait les élèves, leur apprenait à développer une question, les obligeait à argumenter les uns contre les autres sur des questions préparées par eux à l'avance.

On comprend qu'entre les étudiants et un maître qui se donnait à eux tout entier les sentiments les plus étroits durent s'établir. Au sortir des cours et des conférences on pouvait voir une foule de jeunes gens accompagner le maître jusqu'au Peyrou. Sur cette place qui domine Montpellier et la mer et qui est presque toujours déserte M. Amagat entouré de la foule de ses élèves traitait quelque point de philosophie, de politique ou d'histoire, avec cette largeur de vues qui le faisait accepter de toutes les écoles. Car, chose admirable, dans ce pays ardent, divisé par les passions religieuses, il avait su concilier toutes les opinions.

M. Amagat avait déjà deux ans de professorat lorsque la chaire d'histoire naturelle devint vacante.

Tout le monde comptait que le suppléant serait nommé titulaire. Mais le suppléant avait excité des jalousies autour de lui. Une cabale se forma contre lui et après plusieurs mois

d'efforts, de manœuvres, de dénonciations criminelles (1), elle parvint à le faire échouer.

La nomination de M. Planchon fut tenue d'abord secrète, puis présentée comme simplement provisoire, tant on redoutait la colère des étudiants. Cette colère n'en éclata pas moins et rien ne put l'arrêter, ni le maire, ni le conseil municipal, ni le préfet, ni les députés et sénateurs de l'Hérault. Pendant un mois et demi les désordres se renouvelèrent tous les jours. L'école dut être fermée plusieurs fois.

M. Amagat, retiré à la campagne avec une de ses sœurs, s'efforçait, par l'intermédiaire de ses amis, d'apaiser ce tumulte. On l'accusa de l'avoir déchaîné et pour ce fait il fut traduit devant le conseil Académique.

Le conseil Académique déclara que M. Amagat devait être rayé des cadres de Montpellier, mais qu'il devait être placé dans une autre faculté.

Par la première partie de son jugement il donnait satisfaction à l'école de Montpellier; par la seconde partie de son jugement il donnait satisfaction à la population de Montpellier; qui avaient pris parti pour les étudiants. — On était au milieu du mois d'août, les élèves étaient presque tous en vacances, il n'y avait plus d'émeute scolaire à redouter. Mais on craignait qu'à la rentrée les scènes de désordre ne se renouvelassent. C'est pour cela que le recteur de Montpellier, dirigeant les débats, conseilla à ses subordonnés, qui l'assistaient dans sa besogne judiciaire, de laisser à la victime son traitement et de lui donner la promesse d'être aussitôt replacé dans une autre faculté de l'État.

Quelques-uns se rappellent peut-être que M. Amagat fut accusé, par la presse ministérielle, d'avoir manqué de bienséance à son cours. Et les journaux cléricaux ont reproduit autrefois l'accusation en l'aggravant. Pour répondre à cette accusation, absolument ridicule aux yeux de ceux qui connaissent la tenue de M. Amagat, il suffit de rappeler que dans une lettre, signée de plusieurs centaines de noms, les étudiants de Montpellier (catholiques, protestants, libres-penseurs, musulmans d'Egypte), ont protesté avec énergie contre les calomnies intéressées des journaux de M. J. Ferry. — Et des savants, français et étrangers, qui, de passage à Montpellier ou de séjour en cette ville, avaient suivi les leçons de M. Amagat se sont joints aux protestataires. M. Amagat, victime de M. J. Ferry, refusa la compensation qui lui fut offerte. Il reprit en 1880 ses explorations des cavernes et il fit des conférences d'anthropologie qui ont été publiées.

En 1881 il a été élu député de Saint-Flour comme démocrate libéral. On se rappelle son premier discours et les appréciations malveillantes, passionnées, injurieuses de toute la presse. Une seconde fois, pour défendre son élection contestée, il est remonté à la tribune. La presse et la Chambre sont aussitôt revenues de leurs premiers sentiments envers le député de Saint-Flour.

Invalidé en décembre 1881 M. Amagat a été réélu le 29 janvier 1882 avec plus de 3.000 voix de majorité.

Il n'appartient à aucun groupe de la majorité. En science et en philosophie il est de l'école positive, avec une nuance, chaque jour plus marquée, d'éclectisme.

Son vrai libéralisme le tient en dehors de ces groupes, trop exclusifs pour attirer celui dont l'esprit condamne l'exclusivisme.

(1) M. Amagat, dans une note publiée par *la Justice* a déclaré que des *faux* avaient été commis.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. BLANPAIN, 7, rue Jeanne.

Le Gérant : Georges BONNOT.

4e volume. — N° 183. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

MATHURIN MOREAU



MATHURIN MOREAU

Certains esprits prétendent que l'art et la politique ne peuvent faire bon ménage, que le culte de l'art est exclusif comme tous les autres et ne peut être distrait par rien.

Ceux-là oublient Buonarotti, David le peintre, David d'Angers, et d'autres encore. Ceux-là ne connaissent pas le bourguignon Mathurin Moreau.

Certes, la République n'a pas de serviteur plus dévoué, et, d'autre part, l'estime des statuaires et le suffrage des connaisseurs disent assez le rang élevé qu'occupe dans l'art moderne le brave citoyen que nous avons l'honneur de vous présenter.

La Bourgogne avec ses coteaux ensoleillés où se récoltent des vins généreux, a donné naissance à beaucoup d'hommes distingués dans tous les genres, savants, artistes, etc. Celui-ci naquit à Dijon le 8 novembre 1822. Son père, Jean-Baptiste Moreau, était lui-même un statuaire de talent, bien considéré de ces compatriotes et connu pour ses sentiments libéraux, comme on disait alors. Il sut inculquer à son fils l'amour de la liberté (on disait encore ainsi dans ce temps-là), le sentiment du devoir, l'horreur du mensonge, et, ce qui explique les qualités de l'artiste, le culte du beau, la volonté ardente de bien faire. Ce qui fait surtout l'éloge de ce père, ce sont les regrets mêmes de ceux de ses compatriotes qui ne partageaient pas ses opinions.

A dix-sept ans, Mathurin, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Dijon, remporta le prix départemental, ce qui lui valut pendant trois ans une pension de 800 fr., qui lui permit de venir étudier à Paris.

Il travailla ainsi quatre ans, sous la direction de MM. Ramey et Dumont, si bien qu'à dix-neuf ans, il emportait le second prix de Rome. Il n'alla pas à Rome pour cela, du moins en ce moment, car le budget ne permettait que l'envoi du premier prix, mais cette récompense l'exemptait du service militaire. C'était bien quelque chose.

D'un autre côté, la pension était tarie, il fallait vivre, et faire autre chose que du grand art. Certes on n'abandonnait pas le grand art, et on avait la noble ambition de réaliser bien des conceptions grandioses, mais en attendant il fallait demander à l'art industriel, au bronze commercial les moyens de louer des ateliers, et de payer les modèles.

Sur ces entrefaites, retentit le clairon de février 48. En ces jours étonnants, où l'enthousiasme courait les rues.., avec les illusions généreuses, on vit artistes et ouvriers ensemble aux barricades, et un gouvernement qui la veille encore semblait formidable, croulait

comme un château de cartes. Mathurin Moreau ne fut pas des derniers, à la Révolution du mépris, les pavés du quartier du Marais firent connaissance avec ses mains nerveuses.

En décembre aussi. Mais il eut la bonne fortune de n'en point trop souffrir et sut conserver le bien le plus précieux : la liberté.

Après ces jours sombres, ces jours de deuil, il se livra exclusivement au travail, et songea aux expositions. A celle de 1855 (universelle) un marbre, l'*Eté*, fut fort remarqué des connaisseurs et même du grand public, et le jury lui accorda la 2me médaille. Pour un coup d'essai, c'était un coup de maître ; le marbre fut acheté et payé 5000 francs !

5000 francs ! jamais Mathurin n'en avait tant vu. Que faire de 5,000 francs ? C'est ici que se montre le véritable artiste, il décide que cette somme servira au voyage de Rome ; le second prix de Rome allait à Rome à ses frais. Quel charmant voyage ! Il partit accompagné de la femme qu'il avait choisie, femme digne de le comprendre et vous verrez bientôt qu'il avait eu une bonne inspiration.

J'ai entendu dire que des catholiques de bonne foi faisant un voyage de Rome, n'étaient plus catholiques du tout après un certain séjour dans la ville Eternelle. Certes, entre nous, Mathurin Moreau n'était pas un bon catholique, mais la vue des mœurs de cette capitale ne put que confirmer ses opinions anti-cléricales. Il n'en parle jamais qu'avec le dégoût le plus profond. Par contre, il ne tarit pas sur les beautés artistiques qui foisonnent dans ce coin du monde.

Au moment où notre jeune homme songeait à revenir en France, il fut atteint d'une maladie terrible, qui ne pardonne guère, une sorte de fièvre putride qui le tint pendant quelques jours entre la vie et la mort. C'est là qu'il fit l'expérience du dévouement et de la valeur de sa compagne. Seule, dans ce pays à la langue inconnue, en présence de ce moribond qui ne lui laissait plus d'espoir, elle eut tous les courages, et ne perdit pas un instant le sang-froid. Toujours là, de jour et de nuit, elle eut enfin la joie de voir la convalescence se déclarer, la vie revenir peu à peu. Mais il n'était que temps de quitter ce lieu de pestilence, le malade fut transporté à Naples.

Là, notre artiste se remit bien vite, car il faut vous dire que le gaillard est fortement constitué et ne fait pas mentir l'adage *mens sana in corpore sano*, ce qui veut dire qu'un malingreux fait rarement un homme de génie.

Ici se place un singulier épisode. Ce jeune homme, relevant à peine d'une si grave maladie, portait ombrage au roi Bombas qui attacha un mouchard spécial à sa personne.

Enfin, comme 5000 francs ne peuvent pas durer toute la vie, et que Moreau ne pouvait pas éternellement contempler le Vésuve ou la magique baie de Naples, même accompagné du mouchard borbonique ; il revint en France et se remit au travail.

Sa production est considérable et il est peu de salons où il n'ait mis quelque figure, sans compter par-ci par-là des bas-reliefs, aux Tuileries, au Louvre, à l'Opéra, à Saint-Augustin, à la Trinité. On remarque, comme œuvre capitale, le *Sommeil*, groupe vraiment magistral, qui orne le square du Bon-Marché, rue de Sèvres. Ce nu a pu offusquer quelque vieille douairière, mais on ne peut se lasser d'admirer ces courbes fermes et gracieuses, ces poses si naturelles de quiétude et d'abandon, ce repos absolu sous lequel pourtant on sent circuler une si vigoureuse vie.

Une jolie figure aussi, celle qui décore le coin nord-est de la place du Théâtre-Français. Ceci est plein de finesse et d'élégance, et comme toute la sculpture de Moreau, de vie et de mouvement. Du reste l'œuvre entier respire la vigueur et la chasteté, et ses nus ne semblent pas déshabillés.

Moreau a obtenu toutes les récompenses qui puissent honorer un artiste, médailles, rappels de premières médailles, la croix en 1868 ; depuis quelques années il est toujours élu membre du jury ; s'il avait un peu d'entregent, il serait officier de la Légion d'honneur depuis longtemps déjà. Que faut-il pour cela quand on a beaucoup de talent ou même quand on en a peu, des réclames dans la presse ; et la presse n'a jamais gâté notre artiste, Moreau ne déjeune guère avec les journalistes. Vivant retiré au milieu des siens entre sa femme et son héritier, le jeune Mathurin Moreau, architecte, il habite un gentil coin à Belleville, loin

du centre par conséquent, et les critiques sont peu disposés à entreprendre ce voyage : il faut être bien en cour. Mais trouvé trop républicain sous l'ancien régime, il attend tranquillement, maintenant que nous sommes en République.

*
* *

Laissons ce sujet et revenons à la politique.

Moreau est aujourd'hui un des maires de Paris et l'un des plus occupés parmi ces fonctionnaires laïques et.... gratuits.

En 1870, ayant depuis longtemps passé l'âge des armes, Mathurin Moreau fut employé dans son arrondissement à divers travaux municipaux, distributions de vivres, organisations de pompiers, hygiène, etc. Son activité fut remarquée et lui valut une certaine popularité. A la fin de cette période douloureuse, il forma avec les principaux républicains de l'arrondissement, M. Mallet entre autres, une sorte d'agrégation sous le nom d'*Union républicaine du XIX*[e], qui rédigea un programme contenant les desiderata de la démocratie. Après la Commune, et quand l'arrondissement était dans la situation la plus difficile, il accepta les fonctions d'adjoint, qui n'étaient certes pas une sinécure. Il en fut récompensé, ainsi que ses collègues, par la plus brutale des destitutions : c'étaient les gens de l'*Ordre moral,* les Broglie, les Buffet et autres Baragnon, qui *remplaçaient* les officiers municipaux sans prendre seulement la peine de les prévenir.

Mais la revanche ne pouvait tarder. Quand le très illustre maréchal, qui servait de paravent à la réaction, voulut bien enfin se soumettre pour ne pas se démettre, on se décida à doter l'arrondissement républicain d'une municipalité républicaine. Un ancien colonel y resta quelques mois en qualité de maire pour passer ensuite aux finances. On s'aperçut alors que, de toute la municipalité de 1871, si indignement traitée par l'ordre moral, Moreau seul survivait. On lui offrit l'écharpe, qu'il accepta par devoir et comme un hommage tardif, trop tardif, hélas ! rendu à ses anciens collègues, tous frappés par la mort.

Mais voici une complication et un crève-cœur pour le brave Mathurin. A ce moment est vacante la place de directeur de l'Ecole des beaux-arts de Dijon, on la lui offre pour ainsi dire; il n'a qu'à allonger la main pour la prendre. C'était son rêve longuement caressé. Diriger, régenter ce théâtre de ses premiers travaux, de ses premiers triomphes, j'allais dire exploits, mais c'est trop guerrier, revenir sur ses vieux ans, aux lieux de son enfance, comme un fleuve après maints détours repasse non loin de sa source; finir une carrière, prendre son repos, à son point de départ après une vie si mouvementée et qui ne fut pas sans gloire, oh ! oui, c'était un beau rêve, trop beau rêve !

Pendant quelques jours il fut dans l'incertitude, mais de vilains propos arrivés jusqu'à lui, le décidèrent au refus, les voici : « Ah ! voilà ! la mairie du 19[e] est un marchepied, ou plutôt un tremplin, de là on devient receveur des finances, ou directeur des beaux-arts en province ».

Et voilà comment Mathurin Moreau repoussa ce qu'il avait tant désiré. Et voilà comment il travaille la moitié de la journée à son atelier comme un jeune homme et consacre l'autre moitié, quelquefois davantage, aux multiples devoirs de ses fonctions municipales, sans compter les travaux des jurys professionnels dont il est toujours membre depuis quelques années, grâce au suffrage universel des artistes ses confrères, qui lui ont donné naguère le plus grand nombre de voix.

Ecce homo !

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. BLANPAIN, 7, rue Jeanne. Le Gérant : Georges BONNOT

4e volume. — No 184. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

DOCTEUR TURIGNY



DOCTEUR TURIGNY

Le docteur Turigny est né à Chantenay, canton de Saint-Pierre-le-Moûtier (Nièvre), le 17 janvier 1822.

Il fit ses études au collège de Nevers et fut reçu chancelier à Paris, en 1841, après quoi, il concourut pour entrer dans les hôpitaux militaires où il demeura trois années et donna sa démission à sa sortie du Val-de-Grâce, à la fin de 1847.

Républicain convaincu depuis 1848, il fut reçu docteur en médecine de la Faculté de Paris en 1850.

Etabli en province, à Nérondes (Cher), il est inscrit par le coup d'Etat sur les listes de proscription et condamné à six ans d'Afrique par la commission mixte de ce département.

Il venait d'épouser à Paris la sœur d'un de ses amis, mort à la suite du combat des rues de février 1848, orpheline, héritière d'un nom resté célèbre et connu de ceux qui ont étudié l'histoire de la librairie et de la reliure artistique : Derome, quand sa liberté fut menacée.

Il se dérobe à l'arrestation et, pendant que la gendarmerie visite sa maison, saisit ses quelques armes, il gagne Paris, puis se réfugie à Bruxelles où sa femme vint le rejoindre et où ils eurent à subir tous les abandons, apanage des vaincus, et toutes les misères des exilés sans fortune.

De retour en France, il est interné dans son pays natal, près de sa famille, à Chantenay.

Homme de bien, médecin dévoué, c'est par les services rendus dans sa profession qu'il s'est acquis d'abord la sympathique confiance de ses concitoyens, et son active propagande contre le dernier plébiscite impérial l'a signalé ensuite comme homme politique à leur attention.

Il s'était associé d'ailleurs, au premier réveil de l'idée républicaine dans le Nivernais, en collaborant à la publication, à Nevers, du journal l'*Impartial du Centre*, et fut bientôt élu conseiller général de son canton, Saint-Pierre-le-Moûtier, triomphant du candidat officiel, le 19 juin 1870, à la veille de la guerre désastreuse follement déclarée par l'empire.

Au 4 septembre, le docteur Turigny fonde, avec dix de ses amis, la *Tribune Nivernaise*, vaillante petite feuille dont il devient le directeur politique.

L'énergie de ce journal républicain radical, qui fit appel jusqu'à la dernière heure à la conciliation entre les Versaillais et la Commune de Paris, ne manqua pas de signaler son directeur à l'animosité réactionnaire locale, et le gouvernement de la République sans républicains de Thiers, après l'avoir criblée de procès de tout genre, finit enfin par tuer la *Tribune Nivernaise* en lui intentant une dernière poursuite qui amenait à la fois devant la Cour d'assises de Nevers : le docteur Turigny, directeur politique, Eugène Gandrey, le gérant, et Prosper Bégat, l'imprimeur. Tous les trois sont solidairement condamnés, malgré les circonstances atténuantes admises par le jury, chacun à six mois de prison, deux mille francs d'amende et aux frais, subissant ainsi le contre-coup de la violente répression infligée aux combattants de la Commune de Paris.

Quelques mois avant cette condamnation, le docteur Turigny avait été élu conseiller général des deux cantons de Saint-Pierre et de Nevers : *inde iræ*. Sa popularité grandissant, la réaction puissante alors, avait cru devoir redoubler de vigueur contre lui.

Afin d'éviter de subir ses six mois d'emprisonnement pendant l'hiver, M. Turigny se rendit à Genève, en décembre 1871, d'où il revint incognito, le 16 avril 1872, et se présenta à la préfecture, salle des délibérations du conseil général, « pour remplir, disait-il, le mandat à lui confié par les électeurs de deux cantons, et ensuite, se constituer prisonnier. » Le président réactionnaire du conseil général, refuse obstinément d'ouvrir la séance tant que M. Turigny ne se sera pas retiré, et le Ministre de la justice, consulté par dépêche, n'accorde pas à M. Turigny le sursis demandé en son nom pour prendre part aux travaux de l'assemblée départementale avant d'avoir purgé sa condamnation.

Donc le 16 avril 1872, M. Turigny entre pour six mois à la prison de Nevers à la grande satisfaction de ses ennemis, mais bon nombre d'amis, d'autre part, firent mentir à son égard le *tempora si fuerint nubila solus eris*. Et, un an après, jour pour jour, le 16 avril 1873, le congrès électoral républicain de la Nièvre le désignait comme candidat à la députation de son département.

M. Turigny fut élu le 27 du même mois avec quatre cents et quelques suffrages de plus que son concurrent soutenu par la coalition des monarchistes. Mais les réactionnaires ne lâchèrent pas le nouvel élu : ils se hâtèrent d'adresser contre lui, à leurs amis de la droite de l'Assemblée de Versailles, leurs protestations envenimées par la colère et la défaite, et l'élection de M. Turigny fut invalidée par environ quatre cents voix de la droite contre deux cents de la gauche.

A la suite de la discussion publique, dans laquelle M. Girerd soutint la validation, M. Turigny prononça ces courtes paroles à la tribune :

« On a dit qu'il était nécessaire d'en appeler de nouveau au suffrage universel, je ne crains en rien de reparaître devant lui, et je ne doute pas du résultat. »

En effet, au mois d'octobre suivant, de nouveau candidat choisi par le congrès républicain, M. Turigny était réélu, mais cette fois, avec dix mille suffrages de plus que son concurrent.

C'est ainsi que la réaction, tant à l'Assemblée de Versailles que dans la Nièvre, avait fait grandir, par son injuste animosité, le succès électoral et la popularité de M. Turigny dans son département.

On votait alors au scrutin de liste. Au scrutin d'arrondissement, le 20 février 1876, M. Turigny fut désigné par le Congrès électoral et se présenta comme candidat dans la 2e circonscription de l'arrondissement de Nevers, où il fut élu à une grande majorité.

Dans sa circulaire aux électeurs, il disait :

« Je suis radicalement opposé au rétablissement de la monarchie ou de l'empire ; je suis radicalement déterminé à respecter les lois de mon pays et la Constitution de la République.... Aujourd'hui, nous sommes les partisans et les fermes appuis du gouvernement légal. L'opposition a changé de camp. »

Membre du groupe parlementaire de l'extrême gauche et du groupe des 363, M. Turigny fut réélu, après la dissolution, par la même circonscription de la Nièvre et obtint une forte majorité sur le candidat officiel du gouvernement du Maréchal.

On lit dans le supplément du Dictionnaire de Larousse : M. Turigny « vota l'amnistie pleine et entière, la proposition Laisant, l'ordre du jour contre les menées cléricales... signa le 18 mai 1877, la protestation des gauches contre le Message du Maréchal de Mac-Mahon et fit partie des 363 qui votèrent l'ordre du jour contre le cabinet de Broglie (19 juin). Réélu, après la dissolution, le 14 octobre 1877 par 6.290 voix. »

Depuis cette élection, M. Turigny a toujours fait partie de l'extrême-gauche, siégeant à la Chambre des députés à côté du grand historien, Louis Blanc.

M. Turigny a été l'un des premiers signataires de la proposition Talandier, relative à l'indemnité de réparation en faveur des victimes du coup d'État et l'un des membres les plus actifs de la Commission de la Chambre des députés chargée de rédiger le projet de loi qui, approuvé, après modification, par le Sénat, va recevoir son application.

Réélu député, sans concurrent, le 21 août 1881, resté fidèle au parti radical, il a accepté comme mandat les réformes réclamées par les électeurs de sa circonscription dans diverses réunions publiques.

« De ces réformes, le programme en est long, dit-il dans sa circulaire, mais il faut, à mon avis, le réaliser au plus tôt et pacifiquement :

1. Il nous faut une Constitution républicaine et démocratique. Une Assemblée Constituante spéciale sera chargée de la préparer et le peuple appelé à la ratifier.

2. Cette Constitution consacrera la liberté de réunion, d'association et de presse.

3. Séparation des églises et de l'État; donc, dénonciation du Concordat et suppression du budget des cultes.

4. Instruction laïque, gratuite, obligatoire, professionnelle et militaire.

5. Réduction à trois ans du service militaire actif, obligatoire pour tous. Suppression du volontariat d'un an.

6. Élections des juges par le suffrage universel et suppression de l'inamovibilité.

7. Impôt sur le capital ou le revenu; réfection du cadastre; suppression des octrois et de la prestation en nature; modification de la loi sur le permis de chasse.

8. Responsabilité effective des fonctionnaires publics.

9. Suppression du cumul et rétribution de toutes les fonctions électives.

10. Décentralisation administrative et autonomie des communes.

11. Que la guerre ne puisse être déclarée sans l'avis de la nation. »

Un électeur nivernais publiait ces jours derniers dans un journal de Nevers :

« La conduite de l'honorable docteur Turigny est connue depuis longtemps; depuis neuf ans qu'il fait partie des diverses assemblées législatives, sa conduite a été irréprochable. »

M. Turigny, proscrit du 2 décembre, puis interné dans sa commune natale, Chantenay, est maire élu de cette commune depuis huit ans. Dès 1870, il a été nommé conseiller général, nous l'avons dit, de deux cantons de la Nièvre. Il a donné sa démission de conseiller général de Nevers, aux dernières élections sénatoriales de son département, pour ne pas cumuler deux suffrages républicains. Il n'a pas fait valoir ses droits aux bénéfices de la loi de réparation et d'indemnité en faveur des victimes du coup d'État; il dit que la confiance persistante de ses concitoyens, qui l'honorent de leurs suffrages, est pour lui la plus précieuse des réparations.

Libre-penseur, écrivain vulgarisateur à la plume alerte, M. Turigny, en dehors des journaux républicains nivernais, a collaboré à l'*Union républicaine* de Bourges, sous le pseudonyme de Pierre Sauvignon, à l'*Ordre républicain* de Châteauroux, à la *Tribune*, au *Réveil social* de Paris, sous celui de Jean Guêtré. Il a publié plusieurs articles dans la *Jeune France*, revue plus littéraire que politique, dans laquelle il a rappelé aux souvenirs des lettres le nom trop oublié de Claude Tillier, le vigoureux pamphlétaire nivernais, son compatriote et son maître en l'art d'écrire.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. BLANPAIN, rue Jeanne, 7. Le Gérant : Georges BONNOT.

4e volume. — No 185. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

RÉMY JACQUES



RÉMY JACQUES

Jacques (Rémy), avocat et député d'Oran, est né à Breteuil (Oise), le 1er janvier 1817. Il a fait ses études à Paris. Reçu licencié en droit en 1839, il apprit la pratique des affaires dans différentes études d'avoués, alla se fixer, en 1847, à Oran, et y exerça la profession d'avocat jusqu'au jour où il fut appelé par ses concitoyens à représenter le département d'Oran à l'Assemblée nationale.

Pendant tout le cours de son exercice M. Jacques a su concilier les devoirs de sa profession avec l'étude des questions algériennes si complexes, si difficiles à résoudre. Partisan de l'assimilation politique, il a constamment demandé pour ce qui concerne l'administration ce qu'on a improprement appelé l'autonomie et qui n'est, en réalité, qu'une vaste décentralisation administrative, motivée surtout par les différences des mœurs, du climat, des races, du sol et des lois qui les régissent; il a aussi constamment demandé la substitution du régime civil au régime militaire; il veut qu'en Algérie, on favorise le développement de l'élément français et européen, et qu'on emploie tous les moyens possibles pour rapprocher les Arabes des Français et les faire bénéficier de la civilisation. Aussi, ses travaux et son mérite lui ont-ils valu une sérieuse influence dans le département d'Oran. Comme avocat, il jouit d'une considération due à l'importance des procès où il a figuré avec un certain éclat.

Pour n'en citer que deux, rappelons le procès politique dit des « Bons cousins », dans lequel il plaida, en 1851, à côté d'Emile Barrault, alors représentant de l'Algérie à l'Assemblée législative, et de Jules Duval, écrivain distingué, auteur de nombreux et excellents ouvrages sur ce beau pays.

En 1857, il a plaidé pour la veuve de l'Agha Ben Abdallah, assassiné sur la route de Tlemcen par une bande d'Arabes, à la tête desquels se trouvait le capitaine Doineau, commandant du bureau arabe de Tlemcen, qui fut condamné à mort, puis gracié.

M. Henri Didier, aujourd'hui sénateur, représentait la veuve d'un Européen tué par mégarde dans la diligence attaquée, ils eurent à se mesurer avec deux adversaires redoutables : M. Mathieu Saint-Laurent, dont toute l'éloquence ne réussit pas à faire acquitter le capitaine, et M. Jules Favre, défenseur de l'un des Arabes les plus compromis. De cette grande lutte oratoire, d'où les avocats des deux veuves sortirent vainqueurs, M. Jacques a dû conserver le souvenir, comme d'une date précieuse dans sa carrière.

C'est à ce double mérite, joint à ses opinions républicaines bien connues que M. Jacques a dû l'honneur d'être élu à l'Assemblée nationale le 9 juillet 1871. Cette élection fut annulée à la suite d'une protestation constatant qu'un certain nombre d'israélites naturalisés avaient été empêchés de voter. Mais, le 7 janvier 1872, M. Jacques fut réélu avec une majorité plus imposante que la première fois, et depuis il est resté en possession de son mandat.

Tout en s'intéressant avec ardeur à la politique générale de la France et en défendant les principes démocratiques M. Jacques s'est plus spécialement voué à la discussion des questions algériennes et n'a perdu aucune occasion de les défendre, soit dans les Commissions législatives, soit à la tribune. Et ce n'est pas une petite affaire, alors qu'il s'agit d'un pays lointain,

dont on soupçonne à peine ici les usages et les mœurs. Aussi quand vient l'heure de la lutte, où se trouve en jeu l'avenir de l'Algérie, on voit M. Jacques des premiers au poste de combat. Ainsi fut-il en 1872, lors des débats orageux soulevés par la question du maintien des assesseurs musulmans dans les Conseils généraux « avec voix délibérative. » M. Jacques monta à la tribune et démontra que, si, en principe, « il ne doit plus y avoir ni vainqueurs ni vaincus entre colons et indigènes », le maintien de cette mesure assurait toujours la majorité à l'administration préfectorale qui nomme ces assesseurs, et par cela même faussait le résultat des délibérations.

En 1873, M. Jacques a fait partie de la Commission parlementaire chargée de l'examen du projet de loi présenté par le gouvernement sur la « constitution de la propriété indigène », projet qui est devenu la loi du 26 juillet 1873, dont la saine application doit faire cesser la possession collective des tribus, régulariser les titres de propriété, en permettre la libre transmission, et substituer la loi française au droit musulman pour tous les immeubles possédés par les indigènes. Dans la séance du 18 novembre 1876, il a dû prendre la parole pour critiquer les instructions données par le gouverneur général sur l'application de cette loi. Il a surtout insisté sur ce point qu'en se conformant à ces instructions, « on n'atteindrait d'autre résultat que de remplacer la collectivité présentant les mêmes inconvénients. »

Le discours très développé, très substantiel du député d'Oran sur ce qu'il considérait comme « une question de salut pour l'Algérie », obtint tous les suffrages de la Chambre. Cependant, de cette question le dernier mot n'est pas dit encore; un projet de loi modificatif de la procédure édictée par la loi du 26 juillet 1873 a été déposé par le gouvernement dans la session de 1876, M. Jacques en a profité pour présenter un contre-projet dans le but de faire cesser toute équivoque sur l'interprétation de la loi; ce contre-projet avait été adopté par la commission quand les évènements du 16 mai 1877, et la dissolution qui en a été la conséquence, vinrent en empêcher la discussion.

Une commission extra-parlementaire s'occupe en ce moment à Alger de la rédaction d'un projet de loi dans le même sens.

En remontant au mois de décembre 1874, je ne saurais omettre un projet de loi, à la discussion duquel M. Jacques prit une part très active. Ce projet de loi, présenté par M. Lavergne et plusieurs de ses collègues, tendait à la nomination d'une commission parlementaire chargée de faire une nouvelle enquête sur la situation de l'Algérie, et de préparer un projet de loi sur son régime. M. Jacques démontra, avec son très regretté collègue, M. Alexis Lambert, l'inutilité de cette enquête en présence de celle si complète faite, quelques années avant, par M. le comte Lehon; enquête qui a abouti au vote unanime du Corps législatif du 9 mars 1869 pour la substitution du régime civil au régime militaire; il insista particulièrement pour que cette enquête fût réimprimée et distribuée à tous les députés avec le rapport qui la suivit.

Délégué, en 1875, par ses collègues de l'Algérie pour soutenir, devant l'Assemblée nationale, le projet de loi militaire spéciale de cette colonie, M. Jacques a prononcé, dans la séance du 7 novembre, un discours fort important, et rendu évidente, par la puissance de sa logique et la valeur de ses considérations, la nécessité de restreindre le temps du service militaire pour les Algériens et de créer une armée territoriale assez bien organisée, assez forte pour combattre les insurrections arabes, surtout celles qui, comme en 1870, pourraient se produire dans un moment où la France a besoin de toute son armée.

« Croyez-moi, Messieurs, terminait l'orateur avec une conviction profonde qui émut l'Assemblée, rapportez-vous-en à ceux qui ont vu l'Algérie ; qui l'ont parcourue, qui l'ont étudiée, qui la connaissent.

« Les colons sont d'honnêtes gens; ce sont de braves et honnêtes citoyens qui, en quittant la France, ont emporté avec eux et ont conservé au fond de leur cœur le culte de la patrie. Qu'on ne vienne donc pas nous dire qu'il y aurait un péril quelconque à laisser entre leurs mains des armes qu'ils ont toujours eues à leur disposition, et dont ils n'ont jamais fait un mauvais usage. Repoussez ces méfiances, donnez-leur les moyens de défendre leurs femmes et leurs enfants, ce sera la meilleure de toutes les politiques et pour la France et pour l'Algérie. »

Candidat sans concurrent aux élections de 1876 pour la Chambre des députés, M. Jacques fut élu à une forte majorité; il a fait partie du Groupe des 363 qui, par son énergie, a sauvé la République en 1877, et il a été réélu aux élections du 14 octobre 1877, à la presque unanimité des suffrages et sans concurrent. C'était à la fois une protestation contre l'acte du 16 mai et un hommage justifié par des actes empreints du plus sincère patriotisme. En effet, M. Jacques, fidèle à ses principes républicains, au mandat de ses électeurs, ne s'est pas un instant séparé des groupes de gauche, avec lesquels il a toujours voté. Au mois de mars 1877, il avait été nommé membre de la Commission du budget et chargé du rapport sur le budget de l'Algérie; ces fonctions lui ont été confirmées au mois de novembre suivant, après les élections de 1877; il en a profité pour traiter, avec sa compétence désormais reconnue, quelques-unes des questions algériennes, qu'il est temps enfin de vulgariser en France pour aider au développement progressif de nos institutions sur la terre africaine.

M. Jacques a, dans la Chambre de 1877, continué la tâche qu'il s'est imposée.

Il a demandé et obtenu la création de la ligne de Port-Vendres et l'amélioration de tous les services maritimes de l'Algérie, soit par la création de nouvelles lignes, soit par l'augmentation de la vitesse.

Il a en 1879 fait partie de la Commission de classement de chemins de fer et fait prévaloir les tracés réclamés par les populations malgré l'avis du gouverneur général Chanzy.

Il a obtenu à la suite de démarches incessantes la transformation du collège d'Oran en lycée et l'allocation d'une subvention de près d'un million pour la construction de ce lycée.

Il a présenté et obtenu le vote d'une loi réduisant le taux de l'intérêt légal de l'argent en Algérie de 10 à 6 0/0, réduction qui était réclamée depuis longtemps.

Il a participé dans une large mesure à la substitution définitive du régime réellement civil au régime militaire, après la chute du maréchal de Mac-Mahon.

Toujours sur la brèche, il a pris la plus large part à deux interpellations dirigées contre l'administration de M. Albert Grévy, gouverneur général de l'Algérie, qui, par son inaction, compromettait les intérêts de ce beau pays.

Réélu député aux élections du 21 août 1881 à une très grande majorité, malgré l'opposition souterraine de M. Albert Grévy alors encore en fonctions, et qui, depuis, a donné sa démission, il s'est présenté aux élections sénatoriales du 8 janvier 1882 et a été élu par 70 voix sur 76 votants.

Depuis bientôt trois mois qu'il est au Sénat, M. Jacques a eu plusieurs fois l'occasion de prendre la parole, notamment pour soutenir un projet de loi sur la constitution de l'Etat civil des indigènes musulmans de l'Algérie, dont il avait été le rapporteur à la Chambre des députés, et qui était vivement combattu par le général Arnaudeau, ancien officier des bureaux arabes.

Les deux discours qu'il a prononcés à cette occasion sont très intéressants et suffiraient à eux seuls pour établir la connaissance profonde que M. Jacques possède de toutes les questions algériennes, ils lui ont valu de nombreux applaudissements et lui ont assuré dès le début une bonne place au Sénat.

Depuis bientôt onze années que M. Jacques fait partie des Assemblées législatives, il n'a pas émis un seul vote qui lui ait été reproché par ses électeurs. Très bon républicain il a constamment voté avec les groupes les plus avancés, notamment la révision de la constitution, le divorce, la séparation des Eglises et de l'Etat et comme conséquence la suppression du budget des cultes.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. Blanpain, 7 rue Jeanne

Le Gérant : Georges Bonnot.

4e volume. — N° 186. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

ÉMILE JULLIEN



EMILE JULLIEN

M. Émile Jullien est né à Mer (Loir-et-Cher), le 10 juillet 1845. Il fit ses études au collège de Blois dont il fut l'un des lauréats les plus souvent acclamés; reçu bachelier, il vint à Paris faire son droit. Comme tous les esprits éclairés par une éducation libérale, Jullien apportait avec lui les forts principes républicains qu'il avait puisés dans des études privilégiées sur les historiens de la Révolution française.

Doué d'un talent oratoire qui n'attendait que les occasions de se révéler, il prit dans les dernières luttes électorales de l'empire une attitude très nette et très ferme et il exerça dès lors, quoique tout jeune encore, une influence décisive sur le mouvement libéral de son département.

Après la guerre de 1870, durant laquelle une grave maladie faillit l'emporter, il se fit inscrire au barreau de Blois et devint un des avocats les plus actifs et les plus justement réputés.

Tous ceux qui s'adressaient à lui, quelle que fût leur condition, étaient assurés de recevoir un accueil et bien souvent un appui cordial et désintéressé. Aussi fut-il tenu de céder aux sollicitations pressantes d'un grand nombre de ses compatriotes et d'entrer résolûment dans la vie politique en se portant, en 1874, aux élections du Conseil général pour le canton de Mer, contre un concurrent réactionnaire et millionnaire, qui fut battu sans coup férir.

Dès lors, il consacra la meilleure part de son temps à la défense des intérêts républicains dans son département.

A la fois rédacteur de l'*Indépendant*, seul organe républicain de Loir-et-Cher et son défenseur attitré dans les nombreux procès que lui suscita sous l'ordre moral la fermeté de ses convictions, Jullien vit son action s'étendre même en dehors de la région. Il alla plaider fréquemment des procès de presse jusqu'en Vendée, ne négligeant aucune occasion d'affirmer ses principes et de propager les idées libérales. C'est à ce titre qu'il soutint dans l'Ouest les procès intentés aux Préfets par la *Petite République Française* pour interdiction de vente sur la voie publique et que plus tard il défendait le *Patriote de Châteaudun*, objet de poursuites acharnées pour avoir osé mal parler du pèlerinage de Lourdes.

Son succès à la députation semblait depuis longtemps assuré. Aussi lorsqu'en 1879 l'élection du Dr Dufay au Sénat laissa une place vacante à la Chambre pour la 1re circonscription de Blois, le comité républicain offrit à Jullien la candidature.

Obligé de la soutenir contre un autre républicain presque de même nuance, il fut battu au premier tour par une majorité de 500 voix et refusa de continuer la lutte pour ne pas accentuer les divisions du parti républicain.

Son attitude réservée lui ramena bien vite les dissidents et, lorsque M. Lesguillon, député de Romorantin, succomba à la maladie dont il était atteint, Jullien fut pressé par tous les électeurs libéraux de cet arrondissement d'accepter la candidature qu'ils lui offraient spontanément et d'un commun accord.

C'était en février 1881, presque à la veille des élections générales pour le renouvellement de l'Assemblée. Il engagea cette fois la lutte contre M. Durand, avocat-général à Riom, qui, bien que se disant républicain, n'en fut pas moins soutenu par tous les cléricaux avérés : il le battit par 1400 voix de majorité et fut validé en dépit des protestations rancunières de son concurrent qui s'était prêté à toutes les alliances et à toutes les compromissions.

Une fois à la Chambre, M. Jullien, qui s'était fait inscrire à l'Union républicaine, prit une part très active aux travaux législatifs et aux affaires générales du pays. Ses votes témoignèrent toujours d'une sagacité, d'une rectitude de jugement, d'un sens patriotique qui appelèrent aussitôt sur lui l'attention de ses collègues.

Aux élections générales d'août 1881, il revint à la Chambre avec une majorité de 1600 voix, cette fois, sur son concurrent malheureux qui pourtant n'avait rien épargné dans cette lutte définitive.

Cette année même, M. Jullien a justifié la préférence marquée que la circonscription de Romorantin lui avait accordée, en prenant à l'Assemblée une attitude qui témoignait une fois de plus de la sincérité de ses convictions et de la haute indépendance de son esprit. En effet, lors de la crise ministérielle qui détermina la retraite de M. Gambetta, Jullien qui faisait partie de la commission des 33 n'hésita pas, tout en témoignant de sa préférence pour le mode électoral du scrutin de liste, à prendre la parole contre le projet du gouvernement et à réfuter l'argumentation de M. le président du Conseil.

Depuis lors Jullien n'a pas perdu une occasion d'affirmer ses principes démocratiques et anti-cléricaux. Membre actif de la Gauche radicale dont il a préparé les statuts, auteur d'un projet de loi sur les récidivistes et de la proposition d'enquête sur la situation des classes ouvrières, il appartient à un grand nombre d'importantes commissions auxquelles il apporte son laborieux concours : celle du serment civil vient de le nommer son rapporteur et nous comptons sur son inconstestable talent oratoire pour faire triompher devant la Chambre la cause de la liberté de conscience.

PIERRE ET PAUL

Paris. — Imp. N. BLANPAIN, 7, rue Jeanne. Le Gérant : Georges BONNOT.

4e volume. — N° 187. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

ALFRED LETELLIER



ALFRED LETELLIER

Letellier (Alfred), avocat et député de la 1re circonscription du département d'Alger, est né à Alger même, le 16 mars 1841. Il fit de brillantes études au lycée de cette ville, sous la direction de plusieurs professeurs distingués que l'Empire, en raison de leurs opinions, avait envoyés en disgrâce, en Algérie.

Fils d'un modeste employé, qui s'imposa les plus grands sacrifices pour lui faire donner de l'instruction, il partit pour Paris à l'âge de 17 ans. Comme Marrast, il accepta de modestes fonctions universitaires. Maître d'étude et professeur suppléant au collège Chaptal, il suivait aussi assidûment que le lui permettait le labeur qui le faisait vivre, les cours de la Faculté de droit de Paris, et les leçons de langues orientales du collège de France et de la bibliothèque Richelieu.

Son père n'eut pas la satisfaction de voir le succès couronner ces courageux efforts ; il mourut avant le temps, laissant à son fils le soin d'élever son jeune frère et de le conduire au but vers lequel il l'avait lui-même dirigé.

Alfred Letellier ne faillit pas à sa tâche ; grâce aux privations qu'il sut accepter, à son activité énergique, à son travail acharné, il franchit, sans demeurer en route, la période des jours où le pain lui-même manque ; il fut reçu licencié en droit avant vingt ans, et son frère lui dut de pouvoir continuer ses études classiques.

Il se prépara alors aux examens du doctorat, en donnant des leçons de droit, de sciences mathématiques, de latin, de grec, voire même d'arabe ; il collabora à plusieurs journaux, et notamment au journal « *la Jeune France* » de Vermorel, plus tard au « *Courrier du Dimanche*, » journal de Prévost-Paradol, Assolant et Vermorel.

Il appartint pendant quelque temps au cabinet de Crémieux, son illustre prédécesseur à la députation d'Alger.

Revenu à Alger en 1865 comme avocat, il se fit en quelques années, dans le barreau algérien qui a compté des maîtres distingués comme *Joly*, l'avocat toulousain, célèbre par

sa plaidoirie contre Léotade ; *Vuillermoz*, Adolphe Huré et Allier, une situation importante, qu'il conserve aujourd'hui encore.

Sans l'arrière-pensée d'en obtenir jamais une récompense quelconque, sans rechercher la popularité et uniquement pour servir la cause du peuple, qui était la sienne, il mit, sous l'Empire, sa parole et sa plume au service des idées républicaines, plus répandues en Algérie avant 1870, que dans aucun département français. Il écrivit à l'*Algérie française*, au *Courrier de l'Algérie*, fonda avec Alexandre Lambert, le *Journal des Colons*, et avec Andrieux, le *Bulletin judiciaire de l'Algérie*.

Si, par son travail et son énergie, il est arrivé à conquérir presque une fortune, il n'a jamais oublié ses origines modestes : aussi le voit-on associé à toutes les œuvres philanthropiques : il crée avec Bertholon et d'autres républicains les sociétés coopératives de consommation et de crédit, et il est encore actuellement président de diverses sociétés de secours mutuels.

Au moment de l'insurrection de 1871, les volontaires composant le bataillon de francs-tireurs d'Alger, l'ont élu capitaine-adjudant-major, et il prit part, en cette qualité, aux campagnes de Milianah et de l'Alma.

Ce que nous venons de dire du député d'Alger suffit pour démontrer que, comme son cœur était ouvert à tous les bons sentiments, son esprit s'enthousiasmait pour toutes les causes généreuses de liberté, de progrès et de patriotisme. Son éducation en avait fait un républicain, et les différents actes de sa vie démontrent qu'il l'a toujours été sincèrement. Jusqu'en 1876, il n'avait brigué aucun mandat électif. Mais, à cette époque, ses amis, et ils sont nombreux (ses rares adversaires lui en ont même fait un grief et ne l'ont désigné pendant longtemps que sous le nom du « *camarade Letellier* »), ses amis, dis-je, insistèrent pour qu'il se présentât au Conseil général, en remplacement de Paul Blanc, décédé, qu'il avait connu à la rédaction du *Courrier du Dimanche* et qu'il avait décidé depuis, à venir habiter l'Algérie.

Entré au Conseil général, il s'y fit immédiatement remarquer par son activité et sa connaissance profonde des affaires. Dès la première année, ses collègues le désignèrent comme membre de la Commission départementale et l'envoyèrent ensuite siéger au Conseil supérieur du gouvernement de l'Algérie, où il fit un rapport fort remarquable sur la *Justice musulmane en Algérie*.

Réélu en 1879, lors du renouvellement des conseils généraux, il fut chargé, à différentes reprises, de rapports sur les questions les plus importantes. Ses travaux au sein de cette assemblée, comme l'attitude prise par lui, au mois de juin dernier, au cours d'une session extraordinaire, au sujet des résolutions arrêtées par une commission extra-parlementaire, chargée de régler la forme de l'administration et du gouvernement de l'Algérie, le portaient tout naturellement à la députation, dont le nombre des membres allait être doublé dans les trois départements algériens.

Les mesures préconisées par cette commission dont faisait partie la représentation algérienne, et qui n'avaient été combattues que par un seul de ses membres, M. Jacques, alors député, aujourd'hui sénateur d'Oran, tendaient à faire rattacher aux différents Ministères à Paris les services administratifs de l'Algérie.

C'était un coup terrible porté à notre grande colonie; il fallait à tout prix l'éviter en empêchant la réalisation de ce qui n'était encore qu'à l'état de projet. Il était nécessaire de faire connaître à Paris les sentiments de l'Algérie sur cette question si grave, et c'était aux Conseils généraux, en rapports incessants avec les électeurs, qu'il appartenait de se faire l'écho des plaintes provoquées par les rattachements.

M. Letellier a eu l'honneur d'être le premier à protester, et c'est sur sa proposition qu'à l'unanimité moins une voix, le Conseil général d'Alger s'éleva contre les décisions prises par la Commission extra-parlementaire.

Les Algériens donnaient une telle importance aux rattachements que l'on peut affirmer sans crainte de se tromper, que ce fut sur ce terrain que se firent les élections d'août 1881. Les électeurs ayant à choisir entre un partisan des rattachements et un de ses adversaires, envoyèrent l'un de ces derniers au Palais-Bourbon, en la personne de M. Letellier.

Candidat patronné par le Comité central radical d'Alger, M. Letellier s'est engagé à poursuivre la réalisation d'un programme dans lequel figurent l'abolition du Concordat; la suppression du budget des cultes; la révision de la Constitution ; la réforme de la magistrature; la révision générale des Codes dans le sens républicain et social, notamment : divorce, recherche de la paternité; etc., abolition de toutes les dérogations à la loi sur le recrutement; instruction obligatoire au premier degré, laïque et gratuite à tous les degrés; liberté, sans restrictions, de réunion, d'association et de la presse, etc., etc. Indépendamment de ce programme général, intéressant au même titre tous les membres de la société française, il en est un autre, relatif aux questions purement algériennes, dont il doit aussi poursuivre la réalisation.

Depuis son élection, M. Letellier n'a pas un instant perdu de vue le but qui lui a été indiqué. Il est inscrit à la Gauche radicale dont il a été avec M. Chéneau un des premiers fondateurs; il a déjà eu l'occasion d'aborder la tribune et de se faire connaître dans les différentes Commissions dont il a fait partie. Persuadé qu'au milieu des graves préoccupations que leur apporte l'étude des questions générales si complexes, les députés de la métropole ne peuvent prêter aux affaires algériennes qu'une attention peu soutenue, le député d'Alger a, dernièrement, déposé sur le bureau de la Chambre un projet de résolution tendant à faire nommer une Commission annuelle de 22 membres à laquelle seraient renvoyés tous les projets et propositions relatifs à l'Algérie. Le but qu'il se propose ainsi est d'amener plus d'unité dans le système législatif de notre Colonie. La cinquième Commission d'initiative devant laquelle cette proposition a été renvoyée et dont M. Letellier fait partie vient de la prendre en considération et a désigné son auteur pour la rapporter.

Membre de la Commission du divorce, il a pris une large part à ses travaux, et est même chargé de rédiger avec M. de Marcère le nouveau texte qui doit être présenté à la Chambre lors de la deuxième délibération du projet de loi.

Enfin, il y a quelques jours à peine, la cinquième Commission d'initiative le désignait comme rapporteur de deux propositions de loi présentées par M. Clovis Hugues sur les bureaux de placement et l'expulsion des Français établis dans les Echelles du Levant.

Si l'on doit juger M. Letellier d'après ce qu'il a déjà fait depuis le peu de temps qu'il siège au Palais-Bourbon, on peut le considérer comme un de nos députés les plus actifs et les plus intelligents.

La terre française d'Alger dont il a été un des premiers enfants, ne pouvait confier à une voix plus autorisée et à des mains plus pures, le soin de défendre ses intérêts devant le Parlement.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. Blanpain, 7, rue Jeanne

Le Gérant : Georges Bonnot

4e volume. — No 188. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

SCHEURER-KESTNER



SCHEURER-KESTNER

M. Scheurer-Kestner n'est un nouveau venu ni dans la science ni dans les opinions républicaines. Toujours fidèle aux aspirations que lui ont données ses goûts et son raisonnement, il a mis à leur service ce travail opiniâtre et cette persévérance qui sont le fond du caractère alsacien. Il est connu depuis si longtemps comme savant, comme industriel et comme républicain militant qu'on a peine à ne pas s'étonner en voyant ce sénateur inamovible tout jeune encore, sachant être gai, homme du monde à son heure, tout en ne s'étant jamais occupé que de choses sérieuses et n'ayant du savant et du politique aux principes fermement arrêtés ni la raideur ni l'abord décourageant.

Il est connu pour ne marchander ni son concours ni l'appui de son crédit aux solliciteurs dont les demandes lui paraissent justes ou dignes d'intérêt, surtout lorsqu'il s'agit d'aider ceux auxquels leur position sociale permet difficilement d'arriver aux hommes influents.

Auguste Scheurer, plus connu sous le nom de Scheurer-Kestner, est né le 11 février 1833, à Mulhouse (Alsace) où son père faisait déjà partie de ces fabricants d'impressions sur tissus, qui ont tant aidé à faire connaître au loin le nom de sa ville natale. Il fit ses premières études au Gymnase de Strasbourg, puis en 1852 et 1853 à Paris, où il fut élève de M. Wurtz à l'Ecole de médecine.

En 1856, il épousa l'une des filles d'un important fabricant de produits chimiques, M. Charles Kestner, qui lui confia la direction technique de son établissement de Thann (Alsace) et dont il devint quelques années plus tard l'un des successeurs.

Devenu, bien jeune encore, un des grands industriels d'Alsace, M. Scheurer-Kestner ne permit pas à ses occupations techniques et administratives de l'enlever complètement à la science. Ses relations avec une foule de savants l'engagèrent autant que ses goûts à rester un savant en même temps qu'un homme pratique et à mener de front les études et les recherches théoriques avec leurs applications industrielles.

Il en résulta un grand nombre de publications qu'il fit dans les *Annales de Chimie et de Physique*, les *Comptes rendus de l'académie des sciences*, les *Bulletins de la Société Chimique* et les *Bulletins de la Société Industrielle de Mulhouse.*

Parmi plus de 80 mémoires dus à son activité, il suffit de citer :

Ses recherches sur Une nouvelle classe de sels de fer et sur l'atomicité de cet élément, publiées en 1863. — Ses recherches sur la Théorie de la fabrication de la soude par le procédé Leblanc (1864 et 1865). — Ses recherches sur la composition des ossements fossiles (1866 et 1867). — Ses recherches sur la combustion de la houille (1868 à 1870). — Divers mémoires sur la fabrication de l'acide sulfurique (1876 à 1878).

M. Scheurer-Kestner a en outre publié deux ouvrages.

L'un traite de la Théorie chimique des types (Paris, 1862) ; l'autre est le résumé de ses travaux sur la combustion de la houille (Mulhouse, 1872).

Il fut le collaborateur assidu du *Répertoire de Chimie pure et appliquée*, fondé en 1858 par MM. Wurtz et Barreswill, qui devint plus tard le *Bulletin de la Société chimique.* Il collabora également au *Dictionnaire de Chimie* de M. Wurtz dans lequel il fit notamment en 1876 les articles sur l'*Acide sulfurique* et sur l'*Acide tartrique.*

Ses travaux scientifiques ne pouvaient que lui permettre de faire faire de grands progrès à l'industrie des produits chimiques à laquelle il s'était voué, aussi n'est-on pas étonné de voir à quel degré de prospérité et de réputation il avait su amener l'Etablissement de Thann au moment où d'autres devoirs ne lui permirent plus de s'en occuper aussi complètement.

Avant de parler de sa vie politique il ne faut pas oublier l'une de ses préoccupations les plus sérieuses et en tout cas la plus généreuse. En contact chaque jour avec les ouvriers nombreux qui peuplaient son établissement, mû par ces aspirations philanthropiques et démocratiques qui ne se sont jamais démenties chez lui, il s'est nécessairement depuis longtemps préoccupé de l'amélioration du sort des travailleurs et il a fait de bonne heure partie de cette phalange d'industriels alsaciens qui ont consacré la solidarité des patrons avec leurs ouvriers par la création de caisses de secours et de caisses de retraite. Poussant

plus loin ses désirs d'expériences sur l'association des travailleurs il a voulu qu'ils fussen admis à participer aux bénéfices et a pu réaliser ce programme dans l'Usine de Thann ces essais se continuent avec un plein succès.

Puis en 1865 il fondait une société coopérative de consommation, absolument indépendante de l'Etablissement lui-même, où les ouvriers font eux-mêmes sur leurs consommations les bénéfices que feraient des magasins bien administrés. Cette institution n'a pas cessé d'être en pleine prospérité.

La vie politique a été en quelque sorte imposée à M. Scheurer-Kestner par les évènements. Les idées républicaines lui avaient été du reste inspirées par sa famille, au milieu de cet esprit de dignité qui fait de Mulhouse et de ses environs le centre de la réaction contre tout ce qui peut ressembler à de la servilité. Les aspirations qu'il devait à sa naissance, il les avait trouvées tout aussi vives dans la famille de sa femme. Son beau-père, M. Charles Kestner, ancien représentant du peuple de 1848, que le coup d'Etat avait forcé à se réfugier en Belgique, ne lui imposait pas seulement des traditions d'honnêteté commerciale et de travail, mais encore d'inflexibilité dans les principes de droiture politique et de démocratie intelligente. Beau-frère du colonel Charras, dont le nom dispense de tout commentaire, il se trouvait dans le milieu qui convenait le mieux à ses opinions politiques et religieuses. Aussi, républicain ardent, plus encore peut-être par conviction et par raisonnement, que par les traditions de sa famille, cependant si républicaine, il combattit toujours l'empire, auquel il reprochait ses tendances aussi bien que son origine.

Moraliste sévère, il est un des hommes qui ont su prouver que la morale est indépendante de la religion, aux pratiques de laquelle ses principes ne lui permettaient pas de s'associer.

Il ne pouvait pas être regardé comme un ennemi à dédaigner par l'Empire, qui n'eut rien de plus pressé que de le faire entrer dans la catégorie de ceux que la trop fameuse loi de sûreté générale lui permettait de faire déporter sans jugement. — Il suffisait pour cela de le faire condamner pour *intelligence à l'intérieur*, délit inventé par l'Empire et qui plaçait le condamné sous le coup de la loi inique autorisant le gouvernement à l'envoyer à Cayenne sans nouveau jugement.

Arrêté arbitrairement, en 1862, il était détenu tout aussi arbitrairement pendant un mois dans la prison de Mazas, puis condamné à trois mois de prison pour *intelligence à l'intérieur*, malgré l'éloquente défense présentée par M. Grévy, aujourd'hui président de la République.

L'Empire s'était donné une arme terrible contre lui. Un mot suffisait pour amener une épouvantable catastrophe et pourtant, malgré le danger dont s'alarmaient sa famille et ses amis, M. Scheurer-Kestner n'hésita pas à publier en 1863 et dans les années suivantes toute une série de révélations sur la manière dont était sauvegardé le secret des lettres sous l'Empire. Il démontra dans les journaux *Le Temps* et *Le Réveil* l'existence d'un cabinet noir auquel il attacha le nom de « Bureau du retard ».

Les évènements de 1870 le trouvèrent toujours combattant avec la même conviction. La France achetait bien cher la chute du régime monstrueux qu'il détestait, il se demandait, avec angoisse s'il était possible que sa chère Alsace payât la rançon de sa patrie, ses affections, ses intérêts l'y retenaient, mais il crut de son devoir d'offrir ses services au gouvernement de la Défense nationale dont les efforts et la persistance dans la lutte seront l'éternel honneur de la France. Nommé directeur de l'Établissement pyrotechnique de Cette, il sut, malgré les difficultés de toute nature qu'il rencontra, y créer une véritable industrie à la tête de laquelle il resta jusqu'à la conclusion de la paix.

Quoiqu'il fût éloigné d'eux, les électeurs du département du Haut-Rhin ne pouvaient pas l'oublier. Ils le lui prouvèrent en le nommant le 8 février 1871 leur représentant par 58000 voix.

A l'Assemblée nationale de Bordeaux il siégea à l'extrême gauche et ne se retira qu'après la conclusion de la paix, en même temps que ses collègues de l'Alsace et de la Lorraine, après avoir signé avec eux l'admirable protestation où leurs noms se trouvent mêlés à ceux des plus grands patriotes français.

Il ne devait pas rester longtemps en dehors de la vie politique. Le 2 juillet 1871 il était élu représentant de la Seine par 108038 voix sur 290823 votants, et se retrouvait membre de l'Assemblée nationale où il avait voté contre les préliminaires de paix.

Il y a toujours depuis ce moment fait partie de l'Union républicaine. Il a voté pour le pouvoir constituant de l'Assemblée, pour la proposition Rivet, la liberté de l'enseignement supérieur, la loi départementale, la proposition Féray, le maintien des traités de commerce, le retour de l'Assemblée à Paris et la Constitution de 1875.

Il a fait partie de commissions importantes : commission du traitement spécial et temporaire accordé à l'Alsace-Lorraine ; Commission de l'enseignement supérieur ; Commission des tarifs (matières premières).

Il a pris la parole dans les discussions des traités de commerce, de la réglementation du travail des enfants dans les manufactures, dans les discussions du budget, sur la question des optants Alsaciens et Lorrains, etc., etc.

Le 16 décembre 1875, l'Assemblée nationale le nomma sénateur inamovible. Très jeune encore, malgré sa vie déjà si remplie, il fut l'un des premiers secrétaires du Sénat et continua à exercer ces fonctions jusqu'en 1879.

Il y devint en outre membre de Commissions importantes, telles que celle des finances et celle du Tarif général des douanes. Comme rapporteur il a pris la parole sur les finances, sur le tarif des douanes et sur l'augmentation du nombre des bureaux de postes et de télégraphes.

Les questions économiques l'appelèrent tout naturellement le plus souvent à la tribune où il se fit entendre entre autres sur la question de la limitation du travail des ouvriers à onze heures. Comme à l'Assemblée nationale, M. Scheurer-Kestner s'est fait inscrire au Sénat dans le groupe de l'Union républicaine, auquel il appartient encore et dont il est le questeur.

En 1879 il accepta la direction politique du journal *la République française* qu'il conserva jusqu'en 1882, malgré le surcroît de travail qui en résultait pour lui et qui menaçait de le forcer à cesser de s'occuper des questions industrielles et scientifiques.

Il est resté membre du Conseil supérieur du commerce et de l'industrie et du Conseil supérieur des prisons, ainsi que de la Société chimique de Paris, dont il est vice-président.

Adversaire décidé de la décoration des civils, il n'admet pour eux que les récompenses honorifiques décernées par leurs pairs et se plaît à montrer avec une satisfaction bien légitime :

Une médaille d'or qui lui a été décerné par la Société industrielle de Mulhouse pour ses travaux sur la combustion de la houille ;

Et le grand Prix qui lui a été décerné à l'Exposition universelle de 1878 pour ses travaux scientifiques appliqués à l'industrie.

Entraîné dans la carrière politique par la confiance de ses électeurs plutôt que par ses goûts, M. Scheurer-Kestner a dû quitter l'Alsace après l'accession de son pays natal à Allemagne et est venu se fixer à Paris avec sa famille, sacrifiant ainsi une partie de ses intérêts et de sa situation industrielle. Il n'est plus qu'un des administrateurs de l'Etablissement de produits chimiques de Thann, mis en actions.

Mais il est toujours resté profondément attaché par le cœur à cette Alsace où il est né et où il compte tant de chauds amis auxquels les circonstances ne permettent pas d'émigrer. Son émotion est profonde lorsqu'il en parle et aucun de ceux qui le connaissent, n'a été surpris de l'indignation avec laquelle il s'est élancé il y a peu de temps à la tribune du Sénat, pour protester contre des allégations qui lui paraissaient une injure au patriotisme des Alsaciens, forcés de subir le joug étranger, mais n'en sentant que plus vivement battre leur cœur à tous les efforts que fait la France pour achever son relèvement et effacer les vestiges de régimes odieux.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. BLANPAIN, 7, rue Jeanne. Gérant: Georges BONNOT.

4e volume. — N° 189. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

FORNÉ



FORNÉ

Jean-Jacques-Joseph Forné, député de l'arrondissement de Céret (Pyrénées-Orientales), est né le 13 février 1829, à Saint-Laurent-de-Cerdans, canton de Prats-de-Mollo, sur la frontière d'Espagne.

Ses débuts dans la vie furent difficiles. Bachelier à 17 ans, il entra dans l'Université, d'abord en qualité de maître-suppléant au Lycée de Montpellier, puis comme professeur au collège de Perpignan.

Il venait de faire un intérim dans la classe de seconde et ne songeait qu'à se préparer aux grades universitaires, lorsque éclata le coup d'Etat de Décembre. Ce crime le remplit d'horreur, et malgré les sollicitations les plus pressantes de tous ses collègues, qui étaient ses amis, il refusa obstinément son adhésion à l'abominable attentat. Il fut immédiatement révoqué de ses fonctions.

Absolument dénué de ressources, M. Forné partait quelques mois après pour Montpellier avec l'intention d'y étudier la médecine et dans l'espoir d'y gagner sa vie dans l'enseignement libre. Les premiers temps de son séjour dans cette ville furent extrêmement durs, et M. Forné aurait peut-être succombé au découragement sans l'intervention de quelques amis, notamment de M. Combescure, alors professeur de mathématiques au lycée de Montpellier et aujourd'hui sénateur de l'Hérault. Depuis cette époque, l'amitié la plus intime n'a pas cessé de lier ces deux hommes également dévoués à la cause de la Démocratie, et il semble que la destinée se soit plu à les rapprocher constamment l'un de l'autre.

M. Forné trouva enfin une situation dans un établissement d'enseignement libre et pendant cinq ans il partagea toutes ses journées entre ses fonctions de professeur et l'étude de la médecine. Grâce à un travail des plus opiniâtres, il put au bout de cette période rentrer dans son pays avec le diplôme de docteur en médecine.

Il vint d'abord s'établir à Rivesaltes, puis il fut attiré par des considérations de famille à Amélie-les-Bains, charmante station thermale et hivernale, très connue et très appréciée pour la douceur de son climat pendant la saison rigoureuse, en même temps que pour l'efficacité de ses eaux sulfureuses dont les malades peuvent faire usage à toutes les époques de l'année.

Depuis 1863, M. Forné a exercé très activement la profession médicale à Amélie-les-Bains, soit auprès des étrangers qui fréquentent cette station, soit auprès des gens du pays, soignant indistinctement les riches et les pauvres, comptant presque

autant d'amis que de clients et forçant l'estime de ses adversaires politiques eux-mêmes. Il a publié, il y a quelques années, une étude sur la Climatologie et la Topographie d'Amélie-les-Bains; il est à regretter que ses occupations multiples ne lui aient pas permis de compléter cet intéressant travail.

Le coup d'Etat de Décembre 1851 avait provoqué dans la conscience de M. Forné une véritable révolution morale. A partir de ce moment, il se sentit invinciblement attiré vers les questions politiques, religieuses et sociales, et, sans autre préoccupation que celle du devoir à remplir, sans autre but que celui de travailler à l'amélioration de la situation matérielle et morale du peuple, il se jeta dans la lutte contre le despotisme impérial et contre l'esprit clérical. A Montpellier, à Rivesaltes, à Amélie, partout, il saisit toutes les occasions de propager les idées républicaines, de relever le courage de ses concitoyens et de les exciter à voter contre les candidats de l'Empire. Et en même temps, il osait, *lui seul* dans Amélie-les-Bains, élever sa famille en dehors de toute religion positive.

M. Forné était ainsi devenu naturellement un des hommes les plus en vue du parti républicain dans les Pyrénées-Orientales. Deux fois, sous le régime impérial, il avait fait passer une liste républicaine au Conseil municipal d'Amélie. Au 4 septembre, il dut accepter les fonctions de maire que des considérations locales l'ont obligé à garder jusqu'ici. En 1871, il fut élu conseiller général pour le canton d'Arles-sur-Tech. Enfin, au mois de janvier 1878, ses compatriotes le désignèrent spontanément pour la place de député laissée vacante par M. le Dr Paul Massot.

Esprit très avancé, caractère très indépendant, très ferme, en même temps que très bienveillant, M. Forné n'a jamais dévié de sa ligne politique. Dans la précédente législature, il faisait partie de la fraction la plus avancée de l'Union républicaine. Dans la législature actuelle, il a été l'un des premiers fondateurs du groupe de la Gauche radicale. C'est un homme de foi, animé d'une passion sincère pour la Liberté et pour le Progrès; mais, en marchant sans relâche vers ce double but, il répète souvent qu'en politique comme en médecine, il faut savoir agir à propos et se défendre de la violence et de la précipitation.

Il a fait partie d'un grand nombre de commissions parlementaires. Travailleur consciencieux, exact, assidu, il ne cherche pas à se mettre en évidence, mais à défendre ce qu'il croit être juste et utile. Il expose ses idées, par la parole comme par la plume, avec clarté et précision, et tout ce qu'il dit porte l'empreinte d'une conviction loyale et honnête.

Toutes ces qualités se retrouvent dans le compte-rendu-programme que M. Forné a adressé aux électeurs de sa circonscription pendant la période qui a précédé les élections du 21 août. Après avoir passé en revue les actes de la Chambre précédente dont il a fait partie et avoir indiqué ce qu'il y avait à louer et ce qu'il y avait à blâmer dans ces actes, M. Forné déclare que le temps est venu d'aller de l'avant, qu'il faut fonder la République sur des institutions véritablement républicaines, et il conclut ainsi :

« Mais, pour arriver, il faut marcher. Or un grand obstacle se dresse devant nous toutes les fois que nous voulons marcher en avant : c'est le Sénat qui, dans sa constitution actuelle, représente au sein de notre Démocratie une institution monarchique. Il faut donc travailler sans relâche à faire du Sénat une institution démocratique, et dans ces conditions soyez assurés qu'il pourra jouer un rôle utile. C'est là du moins ma conviction profonde.

J'estime donc que le Pays doit demander à tous les candidats à la Chambre ou au Sénat l'engagement de voter la Révision de la Constitution, afin d'arriver, dans le plus bref délai possible, à modifier le Sénat par la suppression des Inamovibles, par l'élargissement rationnel de sa base électorale, et surtout par une détermination très précise et une limitation de ses attributions.

Le second obstacle est la magistrature.

Notre magistrature est non-seulement la citadelle de la Réaction, mais, envisagée simplement comme institution, elle est un véritable anachronisme. Inamovibilité et démocratie sont deux termes incompatibles. L'inamovibilité tient en échec la souveraineté nationale elle-même : or, la Justice ne pouvant et ne devant désormais être considérée que comme une émanation de cette souveraineté, il est indispensable, pour ramener l'institution à son principe, d'établir la responsabilité du juge, de ne lui confier que des fonctions temporaires, et de le soumettre à l'élection en s'entourant d'ailleurs de toutes les précautions nécessaires pour créer un personnel éclairé, instruit, expérimenté et indépendant. Il faudra en même temps élever les traitements, pour rendre ces fonctions accessibles à tous.

La question la plus difficile à résoudre, la plus grave, la plus délicate, est sans contredit celle qui est relative aux rapports des Eglises et de l'Etat. Il est certain que l'Etat et les Eglises n'ont rien à faire ensemble ; leurs domaines sont absolument distincts. Chacun prétendant d'ailleurs à la domination, leur mariage forcé est une source permanente de désordre moral ; il faut briser le lien, il faut prononcer le divorce. Les Eglises, livrées à elles-mêmes, seront plus libres et plus respectées. Les croyants sincères adoptent cette solution ; elle n'est combattue que par ceux qui cherchent dans la Religion un instrument de domination.

Il faut donc séparer les Eglises de l'Etat, ce qui amènera la dénonciation du Concordat et la suppression du budget des cultes. Mais il y aura quelques précautions à prendre, soit pour prévenir et atténuer le trouble qui pourrait résulter d'une brusque rupture, soit pour éviter que les Eglises ne puissent devenir des Etats dans l'Etat.

Outre ces trois questions capitales que je viens d'examiner rapidement, il y a d'autres questions politiques et sociales qui intéressent sérieusement la démocratie : le rétablissement du scrutin de liste, dont je demeure le partisan de plus en plus convaincu ; le développement des associations syndicales et de la liberté d'association en général ; les institutions destinées à assurer l'avenir des travailleurs, etc. »

PIERRE ET PAUL

Paris. — Imp. N. Blanpain, 7, rue Jeanne. Le Gérant : Georges Bonnot.

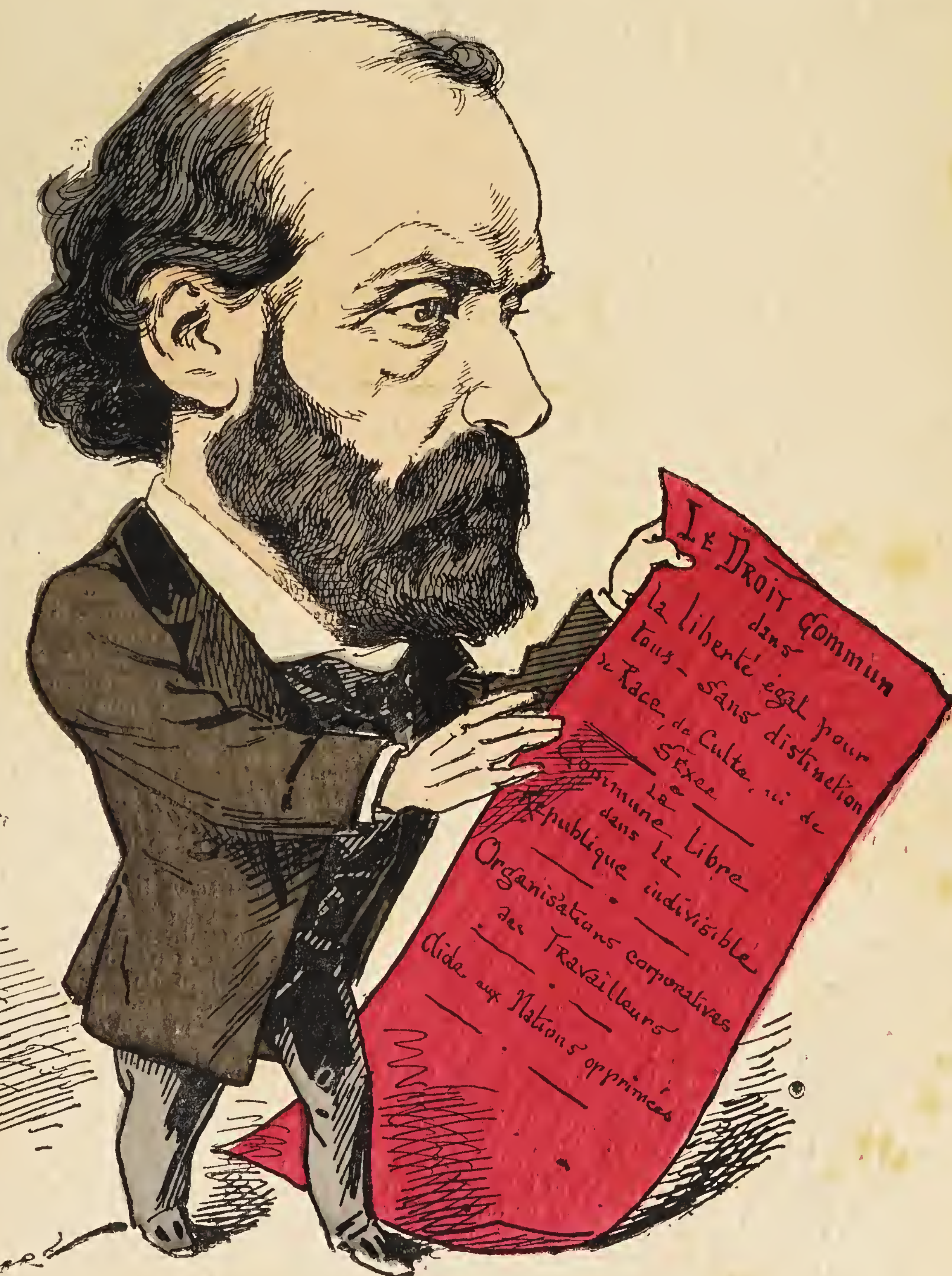
4e volume. — N° 190. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

ARMAND LÉVY



ARMAND LÉVY

Armand Lévy appartient à cette génération enthousiaste qui, bercée à la lueur des éclairs de juillet 1830, s'épanouit à l'aube de 1848, mais fut, en partie, étouffée par la réaction qui précéda et suivit le coup d'Etat de décembre 1851.

Né, en 1827, dans la Côte-d'Or, d'une famille de notaires, il vint, à 17 ans, faire son droit à Paris. Déjà, il avait des sentiments socialistes et républicains, tant par suite de la lecture des livres de Pierre Leroux que des conversations de son professeur de philosophie, grand admirateur de la Révolution.

Il s'attacha à l'enseignement du Collège de France et trouva chez Michelet, Quinet et Mickiewicz une affection toute paternelle. Sous l'impulsion de Michelet, il forma, avec ses camarades, une Société laïque de secours dans les écoles, en opposition à la société de Saint-Vincent-de-Paul. A la suite des protestations qui eurent lieu contre la suspension du cours de Quinet, il se vit enlever, par le Conseil académique, une année d'inscriptions : ce qui l'empêcha d'entrer au barreau dès 1847.

Bien qu'avec le régime censitaire, son père fût électeur et éligible et qu'il fût destiné à l'être aussi, il n'en réclama pas moins vivement le suffrage universel. Il fut l'un des organisateurs du Banquet des écoles qui se transforma en Banquet du XIIe arrondissement (aujourd'hui V^e), d'où sortit la Révolution du 24 février 1848. Il était membre du Comité insurrectionnel des étudiants.

La première fois qu'il parla dans un club, ce fut pour protester contre les funérailles catholiques des martyrs de février, comme constituant un rétablissement déguisé d'une religion officielle. Il alla faire de la propagande républicaine en province. De retour à Paris, il devint, comme président du Club des Egalitaires, membre du Club des Clubs.

Au 15 mai, jour de la manifestation pour la Pologne, il fut enfermé au donjon de Vincennes avec Barbès, Raspail, Blanqui. Il était en prison pendant les journées de juin.

Son début dans le journalisme fut une série d'articles en faveur de l'Italie, qu'il donna à la *Réforme* qui était l'organe de Ledru-Rollin.

Lors de l'élection présidentielle, il fut délégué par l'arrondissement du Panthéon au Conseil central des républicains-démocrates-socialistes, qui choisit pour candidat F. V. Raspail, comme protestation contre l'institution de la présidence. Il y fut le rédacteur-rapporteur du programme qui avait pour objet d'unir les écoles socialistes dans une même action et qui reçut la triple adhésion de Pierre Leroux, Cabet et Proudhon. Chaque soir, il le développait, aux quatre coins de Paris, avec les frères Madier de Montjau, d'Alton-Shée, Songeon et autres collègues et amis.

Au lendemain du 10 décembre, il ouvrit et présida le Club de la Redoute, où Pierre Leroux et Cantagrel prenaient souvent part à des discussions contradictoires. Il fut condamné à de fortes amendes pour de prétendues contraventions à la loi sur les clubs.

Devant la Haute-Cour de Bourges il assista, comme conseil et défenseur, Flotte et Sobrier. Il collabora avec Thoré à la *Vraie République*. Membre du Comité républicain-démocrate-socialiste pour les élections à la Législative de 1849, il y posa avec ses amis le principe que la République est au-dessus du droit des majorités, comme la liberté de conscience. Il fut l'un des promoteurs de l'insurrection du 13 juin 1849, dans le but d'empêcher à tout prix l'écrasement de la République romaine par la République française.

Réfugié en Belgique, il en fut brutalement expulsé. Il passa en Angleterre. A Londres, il fit partie du Club des proscrits avec Louis Blanc, Ledru-Rollin, Ribeyrolles. Dans les discussions qui y eurent lieu sur la forme du gouvernement de la future République, il préconisa le gouvernement direct du peuple par les assemblées primaires.

Dans le Conclave électoral démocrate-socialiste de mars 1850, il fut de ceux qui firent prévaloir les canditatures de Vidal, de Flotte et Carnot. Chargé, comme membre de la Commission exécutive, de porter la parole dans la grande réunion de la salle Montesquieu pour exposer la signification de l'élection, il dit, au grand scandale des journaux de la réaction : que « si la France voulait éviter d'être désormais traînée d'un Trocadéro dans un Sonderbund et d'un Sonderbund dans un bombardement de Rome, il lui fallait cesser d'être une puissance catholique, en abjurant cette vieille religion catholique et féodale, au nom de laquelle on fait de ses fils des bourreaux. »

Après la loi du 31 mai 1850, Armand Lévy se concentra dans des études sur l'histoire de l'Eglise et sur les conditions d'existence de la République. Il se trouvait, pour l'un de ses discours, sous le coup d'un procès en assises, avec Démosthènes Ollivier, quand survint le coup d'Etat. Il dut quitter la France.

En août 1853, il publia, sous le titre : *la Russie sur le Danube*, la première brochure politique libérale qui eût paru depuis le 2 décembre. Il y signalait le danger, pour la France et l'Europe, de laisser la Russie s'avancer vers Constantinople.

Avec Carnot, Henri Martin, Montanelli, il assista Lamennais à son lit de mort, puis rédigea et signa avec eux le procès-verbal des derniers moments, afin de constater l'inébranlable fermeté avec laquelle l'auteur des *Paroles d'un Croyant* mourut hors l'Eglise.

En 1855, il partit avec Adam Mickiewicz pour l'Orient et s'y engagea dans la légion polonaise au camp de Bourgas. Mais Mickiewicz étant mort du choléra, il ramena son corps à Paris. La paix suivit de près. Alors, d'accord avec ses amis les chefs du parti national roumain exilés, Rosetti, Bratiano, Golesco, il alla à Bucharest et y travailla efficacement à l'union des deux Principautés.

Aux élections législatives de 1857, candidat de l'Opposition pour la circonscription de Semur-en-Auxois et Châtillon-sur-Seine, il obtint plusieurs milliers de suffrages. Lors de l'élection partielle de Paris en 1858, sa candidature, proposée par les ouvriers, appuyée par le colonel Guinard et adoptée par le Comité Delestre, fut écartée par le Comité Ollivier-Darimon.

L'expédition d'Italie vint. Aussitôt, il réclama une expédition d'Italie à l'intérieur en réparation de la guerre de Rome à l'intérieur que M. de Montalembert avait demandée et obtenue dix ans auparavant.

Ayant pris, après Villafranca, la direction gratuite d'un grand journal quotidien international l'*Espérance*, fondé à Genève par le concours de patriotes de divers pays pour y soutenir la cause de tous les peuples opprimés, il s'empressa de le mettre à la disposition des ouvriers et de leur y ouvrir une Tribune des travailleurs, où ils exposaient, en toute liberté, sous leur signature, les souffrances, les besoins et les vœux de leurs corporations respectives.

Armand Lévy fut placé sous une surveillance spéciale de la police et devint l'objet de visites domiciliaires. Le préfet Boittelle eut le cynisme de dire qu'ayant lu ses lettres à la poste et n'y ayant rien trouvé, il avait voulu voir dans ses papiers.

Armand Lévy fit paraître, avec son groupe, une série de brochures ouvrières collectives, dont une, entre autres, l'*Organisation des travailleurs par les corporations nouvelles*.

L'Exposition universelle était proche : Armand Lévy suggéra l'idée de demander au président de la Commission la faculté, pour les ouvriers, d'y envoyer des délégués, choisis par eux-mêmes dans leurs ateliers. La requête fut accordée et les élections furent lancées dans tous les corps de métiers. La police les interdit. M. Rouher, ministre du Commerce, tout en déplorant que la concession eût été faite, jugea que cela ferait au gouvernement le plus grand tort de la retirer. Deux cents délégués et deux cents suppléants allèrent à Londres.

Saisissant le prétexte de la désignation qu'avait faite Armand Lévy, d'un ancien proscrit Berjeau, comme interprète des délégués, l'autorité chercha à susciter des difficultés aux délégations. Préoccupé, avant tout, de l'intérêt ouvrier, Armand Lévy eut l'abnégation de s'effacer sans bruit.

Entre-temps, il avait mené vigoureusement la campagne typographique. Choisi comme défenseur par les ouvriers de l'imprimerie Dupont qui avaient été arrêtés pour grève, il soutint leur cause avec autant de désintéressement que de dévouement. Son mémoire avait obtenu l'adhésion de MM. Odilon-Barrot, Marie et Crémieux. Les ouvriers mégissiers trouvèrent en lui le même zèle.

Le gouvernement ayant prohibé à l'*Opinion nationale* de plus rien publier sur les corporations ouvrières, Armand Lévy fit un premier article sur l'expédition du Mexique qu'il comparait à celle de Saint-Domingue. Vint l'ordre de ne pas laisser publier le second. Alors il quitta ce journal.

Lors des élections générales de 1863, Armand Lévy déclina toute candidature. Car il ne voulait pas entrer dans la coalition des républicains avec les orléanistes, sans laquelle une tentative sérieuse d'opposition électorale était alors généralement difficile en province. Mais, à Paris, il appuya, par ses discours, les candidatures ouvrières, disant que, si la bourgeoisie montrait l'exclusivisme de la noblesse, elle s'exposait à être brisée comme elle, et rappelant que, dans la Rome antique, les plébéiens n'avaient eu définitivement et réellement l'égalité que quand ils avaient élu des plébéiens. C'est chez lui que fut rédigé le programme ouvrier qui revendiquait toutes les libertés, avec la démolition de Mazas, devenu la Bastille du peuple ; les corporations industrielles basées sur le suffrage universel, et la réforme du conseil supérieur de l'agriculture, industrie et commerce, et qui se terminait par les mots : « Renfermons-nous dans l'intégrité de notre principe ».

Peu après, dans sa brochure *La loi contre les coalitions et la liberté des travailleurs*, il démontra l'insuffisance du projet de loi Emile Ollivier, et réclamait l'application du droit commun, conformément à la pétition aux députés de la Seine, qu'il avait rédigée avec son groupe et qui eut l'approbation du grand jurisconsulte Faustin Hélie.

L'insurrection polonaise ayant éclaté, Armand Lévy partit pour la Suède avec un fils de Mickiewicz afin de participer à une descente en Lithuanie. Mais l'expédition échoua. Revenu à Paris, il publia sa traduction du célèbre *Livre de la nation polonaise et des pèlerins polonais* et divers opuscules en faveur de la Pologne.

Il fit ensuite paraître un gros volume contre la Cour de Rome.

En 1864, comme on voulait l'incorporer dans la garde nationale triée, il résista en déclarant devant le conseil de recrutement, de révision et de discipline, ne point reconnaître le décret-loi de 1852, et ajoutant que rien ne serait capable de l'obliger à reprendre les armes dans la garde nationale, avant qu'on ne les eût rendues à tous ceux à qui on les avait enlevées en même temps qu'à lui en juin 1848. Alors il fut rayé avec Camille Raspail.

En mai 1867, il protestait sur la tombe d'Adam Mickiewicz contre les honneurs que le neveu du captif de Sainte-Hélène préparait à Paris au bourreau de la Pologne.

En 1868, d'entente avec Crémieux, il se rendit en Roumanie pour y arrêter la persécution qui y sévissait contre les Israélites; et il reçut à ce sujet les félicitations du Comité central de l'*Alliance israélit universelle.*

Durant ce voyage il inséra dans l'*Etoile d'Orient*, des articles en faveur de l'autonomie crétoise et de l'autonomie bulgare.

En janvier 1869, lors des premiers bruits de guerre franco-allemande, il émettait, dans un journal, son pressentiment que, si la guerre éclatait, elle serait, par le gouvernement impérial,

mal engagée, mal conduite et mal finie. Après une absence de deux ans, il rentra en France, en juillet 1870, au lendemain de la déclaration de la guerre. Autant il souhaita la victoire des armées françaises, quel qu'en fût le chef, autant il désira la chute d'un régime qui de défaite en défaite menait la France au démembrement.

Le soir du 3 septembre, il était avec Raisant et Langlois à la tête des groupes qui parcouraient les boulevards en criant : déchéance ! Le lendemain, il fut des premiers à envahir le Corps législatif pour y hâter la proclamation de la République, dans le moment même où les bureaux délibéraient sur la nomination d'une Commission du gouvernement chargée de traiter avec l'ennemi, comme en 1814.

Il fit aussitôt paraître le *Patriote*. Il demanda la convocation d'une Convention et le jugement de l'Empereur par contumace, comme coupable d'avoir violé la loi signée par lui-même et qui punissait de mort celui qui capitule en rase campagne. Le jour où Jules Favre alla auprès de M. de Bismarck, Armand Lévy écrivit : « Il y est allé, et il y retournera. Et le gouvernement qui a pris le beau nom de gouvernement de la Défense nationale aura dans l'histoire la honte d'être appelé le gouvernement de la capitulation nationale ».

Au *Club de l'Ecole de Médecine* que fréquemment il présida, il ne cessa, chaque soir, durant plusieurs mois, de prêcher la lutte à outrance, en dénonçant à la fois le mauvais vouloir de Trochu et l'impéritie de Gambetta, et en prédisant la défaite si une nouvelle direction n'était promptement imprimée aux affaires. Le 31 octobre, à la nouvelle de la capitulation de Metz, il envahit l'Hôtel de ville avec Félix Pyat, Delescluse et Tibaldi et le soir y siégea avec Delescluse, Blanqui, Flourens, Millière. Délégué par la *Société républicaine* de son quartier au *Comité des vingt arrondissements*, il signa, au commencement de janvier, l'affiche rouge qui appelait le peuple aux suprêmes efforts s'il ne voulait être sous peu capitulé.

Il prit part à la formation du Comité central de la garde nationale qui empêcha les canons des bataillons de tomber entre les mains des Allemands lors de leur entrée aux Champs-Elysées.

La veille du 18 mars, il imprimait : « Surtout pas de nouvelles journées de juin ; » et il expliquait le péril, pour la nation, d'une insurrection qui, en dissolvant l'Assemblée de Versailles, donnerait aux Allemands, maîtres de la plupart des forts, un prétexte d'entrer à Paris, puisque les ratifications du traité de paix n'avaient pas encore été échangées. Mais le gouvernement voulut reprendre les canons au peuple, et le peuple ne pouvait se laisser désarmer.

Armand Lévy resta avec le peuple. Il n'occupa aucun poste officiel. Mais, comme membre de la Délégation des Vingt arrondissements, il participa à l'organisation des réunions populaires, et prononça le discours d'inauguration du Club central dans l'église Saint-Eustache. Il parlait plusieurs fois chaque soir, et dans des quartiers différents, afin de maintenir l'esprit public.

Il demanda que le Panthéon fût rendu au culte des grands hommes et que la Chapelle expiatoire disparût ; et il s'éleva contre le renversement de la colonne de la Grande-Armée en même temps qu'il protestait, comme Rochefort, contre la suppression d'un journal quelconque. Il excita le peuple à se défendre en disant : « Autrement nous aurons une réaction cubique, c'est-à-dire une terreur de 1815 multipliée par celle de juin 1848, multipliée par celle de décembre 1851. « Mais il combattait l'idée des massacres en disant : » Le peuple souverain lui-même est soumis à la justice. On n'a pas le droit de tout faire, parce qu'on est le plus fort. »

Membre de l'*Association internationale des travailleurs* (née en 1864 de la Délégation ouvrière de 1862) il saisit maintes fois, sous le second comme sous le premier siège, l'occasion d'exposer les principes de solidarité, d'après lesquels les travailleurs pourraient devenir et rester maîtres de leurs destinées.

Après l'entrée de l'armée de Versailles et la défaite du peuple, il courut les plus grands dangers. Toutefois, il réussit à sortir de Paris, et il passa la frontière italienne.

En Italie, il retrouva de fidèles amitiés. Après le renversement de M. Thiers, il combattit dans le *Journal de Rome* le cabinet de Broglie. Il prit part aux travaux du Congrès des savants, dans la section d'économie politique; de la conférence de l'arbitrage international ; et du Comité pour l'abolition de la peine de mort. Il fit à Rome de nombreuses conférences publiques et gratuites en italien sur les Héros de la Libre-Pensée, les martyrs de la liberté et les anniversaires nationaux des divers peuples. Il prit la parole dans les meetings pour l'indépendance des Slaves du Sud et contre la papauté. Il fut membre des Comités promoteurs pour la célébration à Rome du centenaire de Voltaire, la solennité du Capitole en l'honneur d'Adam Mickiewicz et le monument à Paul de Flotte. En toute circonstance, il préconisa l'amitié franco-italienne. Après l'un de ses discours contre le fratricide de 1849, Garibaldi lui écrivit : « Mon cher Lévy, vous avez jeté une base de fraternité entre nos deux nations. »

La Maçonnerie italienne lui conféra les plus hauts grades de l'Ordre, dont il fait partie depuis 1858. Rentré en France, après l'amnistie, il s'associa de suite aux célébrations d'anniversaires républicains et prit la parole dans les réunions socialistes.

Appelé dans son département, en 1881, comme candidat à la députation par le Comité radical de Semur, il fit un programme des plus avancés.

Il a pris une part active aux deux Congrès anti-cléricaux organisés par l'*Union démocratique de propagande anti-cléricale*, dont il est membre. Comme secrétaire-rapporteur du dernier Congrès (avril 1882), il conclut en disant qu'il y a quelque chose de pire qu'une Eglise dominatrice, c'est une Eglise morte et que dès lors il faut se hâter d'enterrer l'Eglise catholique sous peine de périr d'une peste morale.

Armand Lévy paraît destiné à rendre de nouveaux et plus grands services à la Démocratie. Il parle avec netteté et avec force ; on sent qu'il pense ce qu'il dit. Conciliant avec les hommes, il est inflexible dans les principes, désintéressé et énergique. C'est, avant tout, un homme de foi, d'initiative et de dévouement.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. Blanpain, 7 rue Jeanne

Le Gérant : Georges Bonnot.

4e volume. — No 191. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

LE COLONEL RIU



LE COLONEL RIU

Un caractère original! une figure toute particulière formant un ensemble, *à part*, qui vous séduira, tel est le colonel Riu.

Grand, vigoureusement trempé, on sent au premier aspect l'homme de la lutte et des épreuves victorieusement subies. La vigueur physique égale chez lui la vigueur morale, les traits trop durs sont adoucis par le regard sympathique qui les éclaire. La bouche est tour à tour sévère ou moqueuse, soit que le colonel donne un ordre, soit que l'artiste saisisse un ridicule à sa portée : on n'ignore pas que le colonel, militaire et artiste tout ensemble, excelle dans l'art dangereux de la caricature, il s'est familiarisé en outre avec toutes les branches artistiques, musique, poésie, peinture, sculpture, rien ne lui est étranger.

Le regard irrégulier, par suite d'une belle cicatrice sur l'œil droit, prend facilement un air railleur qui déconcerte — le colonel devrait bien s'en corriger. — Cette physionomie est complétée par des moustaches et des cheveux tout à fait blancs, nuance assez rare chez un homme qui n'a pas cinquante ans.

Le type de la race forte et brave des montagnes de Saragosse, dont la famille du colonel est originaire, reparaît chez lui dans son entier. La fidélité de sa famille à la cause royaliste est restée légendaire *tra los montes;* cette famille résida au delà des Pyrénées jusqu'au jour où les vainqueurs, après avoir fait subir le supplice de la *garotte* à son chef, jetèrent les enfants sur le versant français.

Le colonel Riu que nous avons connu jeune sous-lieutenant à la brave légion étrangère, fut envoyé en Italie après le licenciement de son bataillon. Nous l'avons retrouvé à Rome où il fréquentait assidûment ses anciens camarades d'ateliers, Carpeaux, Falguière, Hiol, Carolus Duran, etc., etc. Quelques sculptures remarquées le firent connaître dans la ville des arts et le jeune artiste-officier occupa souvent une bonne place dans les expositions romaines. Il fit plusieurs excursions dans l'extrême sud de la Péninsule et on lui doit des données très intéressantes sur les Calabres et sur les frontières des Etats du pape qu'il fut appelé à parcourir alors à la poursuite des brigands.

On cite de lui des faits si curieux qu'ils tiennent de la légende, nous ne les rappellerons pas.

Nous avons retrouvé Riu capitaine au 59e, à Paris, suivant les cours de la Sorbonne et des Beaux-Arts. Il était à la caserne du Château-d'Eau à l'époque du plébiscite..... A Metz, où il fit, nous disait-il dernièrement encore, *comme ses camarades* (c'est tout ce que nous avons pu tirer de lui sur ses campagnes et sur les grandes batailles auxquelles il assista), il faisait partie du corps Le Bœuf, maréchal, qu'il tient pour un excellent cœur, un brave et très loyal capitaine. Notre ami nous ayant commandé le silence sur cette sinistre époque, nous ne parlerons pas de la noble conspiration qui avait pour but de fournir un grand nombre d'excellents officiers aux bataillons de la Défense nationale. Riu et Rossel, compatriotes, étaient fort liés d'amitié, on les voyait souvent ensemble.

Le 29 octobre, ayant fait ses adieux à ses braves et malheureux troupiers, ses camarades, qui partaient pour l'exil, il se rendit au Ban-Saint-Martin où nos chevaux erraient abandonnés ; plusieurs de ses camarades et lui se mirent à la recherche des bons coursiers (le colonel est un écuyer fort remarquable) ; la nuit même, à deux heures du matin, par une pluie torrentielle, ils s'échappaient, suivant, par les champs, la route de Gravelotte.

Combien restèrent en route ?

Quelles péripéties à raconter si ce cadre était suffisant et si le colonel le permettait!!!...

Huit jours plus tard, la petite troupe arrivait à Chaumont et était accueillie, à bras ouverts, par le préfet Spuller, qui la conduisait crânement au feu deux jours après.

Au combat de Provenchères, le préfet et Riu sont à l'extrême ligne de retraite, encourageant ces pelotons, formés à la hâte de débris évadés de Metz et de quelques francs-tireurs dont la bonne volonté surpassait le savoir.

« Il faut arrêter l'armée victorieuse du prince Frédéric-Charles, avait dit le préfet, ne « fût-ce que pendant quelques heures, cela rendra peut-être possible une victoire autour « d'Orléans. » Les efforts furent ce qu'ils pouvaient être ; cette brave petite troupe fut écrasée le lendemain, 9 novembre, dans le bois de *Bretenay.* Soixante-treize y trouvèrent la mort : Riu fut retrouvé sur le champ de bataille et sauvé par sa jeune épouse qui, aidée par une courageuse religieuse, parvint à le reconnaître au milieu des morts et des mourants, alors qu'elle venait *au-devant des évadés de Metz*, sachant bien que son époux devait être des premiers.

Quelques jours après, il tentait sous les ordres du brave Riciotti le coup de main de Châtillon-sur-Seine et prenait dans ce combat le coursier qui, sous le nom de *Châtillon-le-Ulhan*, fut si souvent le lauréat de nos courses de l'ouest.

Pendant la guérison très sommaire de ses nombreux horions, il s'occupa activement de l'organisation du service des reconnaissances, service périlleux où il conquit l'estime particulière de tous ceux qui le virent à l'œuvre. Les fusils d'un peloton d'exécution s'abattaient sur sa poitrine au château de Sully, lorsqu'un hasard heureux le sauva. Bien que le colonel nous ait interdit toute indiscrétion, nous trouvons et nous traduisons dans un ouvrage allemand l'épisode suivant :

Le 28 décembre 1870, on voyait sur la tour de Montlhéry, un homme maigre, le bras en écharpe, se disant artiste sans ouvrage.... accompagné d'une jeune femme, armé d'une longue-vue, montrant les monuments de Paris aux officiers de l'armée allemande qui lui versaient de nombreux *kreutzers:* cette armée défilait sur les hauteurs, se dirigeant vers l'ouest.... Tous les soirs la Défense nationale recevait, grâce à l'activité de la jeune femme, des renseignements exacts.... On a reconnu Riu et son épouse. Au Mans sa conduite fut admirée.

La fin de la guerre le trouve dans la Nièvre à la tête d'un régiment de tirailleurs et de francs-tireurs. Pendant l'armistice son régiment et lui sont dans l'armée du Cotentin.

Le 12 mars, il reçoit l'ordre du ministre de désarmer ses quatre mille hommes, composés d'irréguliers et d'engagés volontaires pour la guerre ; pour la première fois de sa vie, Riu hésite à exécuter un ordre reçu ; il croit pouvoir répondre : « Vous allez jeter ce régiment, « *qui m'obéit*, dans les bras de la *future* émeute. »

L'ordre formel de désarmement et de licenciement arrive de nouveau, il est exécuté. Le 18 mars trouva ce noyau d'hommes déterminés, criant et croyant à la trahison !...

Riu fit tous ses efforts pour retirer ses pauvres compagnons d'armes de la lutte terrible, on le prit pour le fils de Garibaldi inspectant les Garibaldiens, ainsi que le rapportèrent les journaux de l'époque.

Seul, il eut le courage périlleux de dire la vérité à M. Thiers :

« — Vous êtes dans l'erreur lorsque vous pensez et lorsque vous proclamez qu'au premier « bombardement la Commune se rendra. J'ai étudié la défense et je vous affirme que c'est un « siège à faire et que vous n'entrerez que par une brèche. »

« — Je serai à Paris dans huit jours », répliqua le président.

« — Ni dans huit ni dans quinze, riposta vigoureusement l'officier, vous entrerez, sans « doute, dans la capitale, dans deux mois peut-être, mais au milieu des ruines et des « cadavres. »

Comme le colonel cherchait dans la poche droite de son paletot un aperçu des forces de la résistance qu'il avait préparé.

« — Gendarmes, s'écria M. Thiers, saisissez ce misérable ! »

Le colonel de gendarmerie L... dut obéir. M. Thiers a conservé la conviction intime que M. Riu allait l'assassiner. Nous avons entendu ce récit de sa bouche longtemps après.

Après nos désastres extérieurs et intérieurs, nous trouvons Riu à Bordeaux au 144[e] d'infanterie où la commission de révision le plaça lieutenant-colonel ; par suite de ses blessures, il dut subir une opération douloureuse et grave ; il faillit perdre le bras droit, cette opération difficile, dont l'honneur revient aux médecins militaires, réussit complètement et le lui sauva.

Le 24 mai devait nécessairement poursuivre notre brave officier, aucune tracasserie stupide ne lui fut épargnée, examens humiliants, notes ridicules, déplacements inattendus, changements de corps réitérés..... Il fut finalement dirigé sur la légion étrangère où il dut s'appliquer à ne donner prétexte à aucun rapport justifié. Après neuf ans d'un grade où l'on ne fait ordinairement que passer, il attendait encore lorsque les hommes des 24 et 16 mai, en glissant piteusement du pouvoir, permirent aux républicains d'appeler à un poste d'honneur, un officier bien fait pour l'occuper et qui avait noblement souffert pour la République.

Une anecdote curieuse nous revient à la mémoire : le colonel commandait la place de Sidi-Bel-Abbès, il avait reçu l'avis de l'arrivée d'un de ces officiers dangereux dont on voulait se débarrasser coûte que coûte, officier signalé comme incapable et justifiant l'éloignement de ses camarades, un franc-maçon, enfin.... Le colonel Riu n'attend pas l'arrivée de ce galeux..... Par une journée des plus chaudes de juillet, il se porte à quelques lieues au-devant de lui pour inviter cet officier à déjeuner. M. Laisant, aujourd'hui député, car c'était lui, est resté l'ami intime de Riu.

A Paris, le colonel a continué à modeler de fort beaux médaillons dont il fait une sorte de propagande républicaine, il en livre gratuitement la propriété et le droit de vente à tous ceux qui veulent les propager.

Les livrets d'exposition portent depuis de longues années le nom de notre ami dont l'ambition d'artiste se borne à quelques bustes ou médaillons; on connaît de lui, cependant, quelques jolies statuettes bronze éditées par un habile fondeur.

Nous ne parlerons pas des actes de dévouement qui ont motivé les médailles de sauvetage qui se trouvent sur sa poitrine en bonne compagnie.

Sa vie fiévreuse est trop bien remplie. Voulez-vous voir le colonel chez lui? inutile de vous faire présenter; on est toujours reçu dès la première heure du jour, à cinq heures en été. Vous le trouverez soit l'épée, soit le pistolet, soit l'ébauchoir ou le ciseau à la main; offrez-lui une botte ou une série au pistolet et vous deviendrez son ami, surtout si vous le boutonnez ferme. Le maître d'armes de l'Ecole polytechnique nous racontait l'autre jour qu'à Bayonne, un officier querelleur, friand de la lame... ennuyait ses camarades. Riu lui dit un soir: « Prenez garde à votre nez, il est assez gros pour recevoir mon épée! » Soit hasard, soit adresse, soit bonheur, huit jours après, sur le terrain, l'épée de Riu tenait ce qu'il avait promis.

Parlerons-nous, pour finir cette courte biographie qui laisse bien des lacunes remarquables dans l'ombre, de la mission si fructueuse pour le pays et si honorable pour le colonel, que lui a confiée dernièrement le grand-maître de l'Université?

Le colonel Riu, en dehors de la Chambre des députés, et pendant les vacances ou les loisirs des sessions, est inspecteur général de l'éducation militaire et gymnastique dans toute la France. Il a déjà visité, en quelques jours, plus de cent établissements universitaires, écoles normales des deux sexes, lycées et collèges: partout il a montré la Patrie humiliée et mutilée, comptant sur l'instituteur et sur l'élève pour la relever, la sauver et la grandir. Il va carrément de l'avant. Dans des allocutions chaudes, inspirées par le patriotisme le plus ardent, allocutions d'où la politique est bannie, il pousse toute cette jeunesse à l'amour de la patrie, au respect de la discipline et au dévouement à la France. A toutes les écoles, laïques ou congréganistes, il parle le même langage, évitant avec soin les froissements que l'époque de transition que nous traversons peut faire naître. C'est ainsi que, dernièrement, avec le tact et la délicatesse de touche qu'il puise dans son profond sentiment de l'équité, nous entendions le colonel adresser à des sœurs les paroles suivantes:

« Ce siècle de la vapeur et de l'électricité où tout marche, où tout progresse, a créé des besoins « nouveaux et modifie chaque jour la face de la société. Les errements d'aujourd'hui ne sauraient être « les errements d'autrefois; et, dans ce grand œuvre de l'éducation nationale, votre dévouement et « votre bon vouloir, mes chères sœurs, sont malheureusement devenus insuffisants. Renfermées dans « la rigidité de votre règle, étrangères, par le caractère spécial de votre *institut*, aux agitations du « dehors, vous ne pouvez préparer complètement les enfants qui sortent de vos mains, à tous les de- « voirs que leur imposera plus tard un état social *transformé*. Ce motif impérieux a rendu indispen- « sable la coopération d'institutrices laïques, destinées sans doute à devenir un jour des mères de « famille, et susceptibles d'acquérir, par l'expérience, par les relations du monde, par la pratique plus « complète de la vie, les aptitudes multiples qu'il nous faut demander à celles à qui nous confions « cette tâche ardue de l'éducation de la jeunesse.

« Malgré cette transformation qui s'impose, croyez bien que tous les représentants de l'*Université*, « et moi en particulier, nous savons rendre hommage aux services que vous avez rendus dans l'ensei- « gnement. Vous avez d'ailleurs d'autres titres, que votre dévouement à toute épreuve vous a conquis « sur un autre terrain; nous ne pouvons et nous ne voulons pas oublier, moi surtout, que pendant « l'année terrible vous n'avez pas craint de parcourir les champs de bataille, insouciantes du danger, « toujours prêtes à porter vos consolations et vos soins, à soutenir les courages et à relever les espé- « rances; c'est pourquoi, si des nécessités sociales absolues nous forcent aujourd'hui à restreindre « votre part dans l'éducation de l'enfance, nous n'en saluons pas moins avec respect les femmes cou- « rageuses et dévouées à qui beaucoup d'entre nous doivent d'avoir conservé un frère, un fils ou « un mari. »

Le colonel, comme on le voit, sait trouver dans sa nature généreuse la véritable note, son éloquence facile est tout à la fois amicale et pénétrante, son succès vient du cœur.

La jeunesse française lui est confiée, il est homme à la galvaniser.

Pectus est quod disertos facit sinè quo nihil est.

Capitaine ENTZ.

Pour copie conforme :

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. Blanpain, 7, rue Jeanne. Le Gérant : Georges Bonnot.

4e volume. — N° 192. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

MARTIN-LANDELLE



MARTIN-LANDELLE

Martin-Landelle (Emile) est né le 15 septembre 1834, à La Chapelle, près Paris, petit village absorbé en 1860, par l'annexion qui étendit Paris jusqu'aux fortifications, il a donc le droit de se croire Parisien.

Nous n'avons rien à dire de sa jeunesse, trop modeste pour vouloir exagérer l'importance des faits dont il a pu être le héros pendant cette première période de son existence, il est impossible de lui faire avouer aucune de ces aventures, dont les hommes les plus intelligents ont la faiblesse de s'enorgueillir quand ils sont arrivés.

Républicain de naissance, il eut, quoique fort jeune alors, horreur de l'empire naissant, et il protesta contre le coup d'Etat en allant aux barricades.

Ce dont on doit le féliciter à juste titre, ce n'est point d'avoir eu cet enthousiasme que beaucoup partagèrent, mais d'avoir su conserver pendant toute sa vie une attitude qui ne jura en rien avec ce premier acte politique.

Les conversions, même sincères, furent si nombreuses pendant les vingt années qui suivirent le crime si magnifiquement flétri par l'illustre poète Victor Hugo, qu'on est un peu surpris en voyant devant soi un esprit énergique, ayant toujours su conserver intacte à l'égard d'un pouvoir subi, mais méprisé, une indépendance qui fit défaut chez des hommes qui, moins que d'autres, auraient dû se laisser aller à l'abandon des principes républicains.

Notable commerçant, occupant une place distinguée dans le commerce des vins et spiritueux en gros, il continua à faire prospérer la maison paternelle qui avait plus d'un demi-siècle d'existence.

Ses connaissances spéciales le firent admettre membre de la Chambre syndicale des vins et spiritueux, la seule chambre où l'admission soit entourée de difficultés sérieuses et dans laquelle on ne puisse entrer que par le vote des négociants de ce commerce. La confiance de ses collègues amena sa nomination de vice-président de cette chambre syndicale.

*
* *

La fin de l'empire approchait, après dix-huit ans d'orgies, l'estomac de la France avait des nausées. Lasse de son maître, on voyait que cette dernière n'attendrait pas que la scrofule eût achevé de ronger la dynastie napoléonienne, qui pourtant faisait son possible pour ajouter à son infamie morale, la pourriture physique, et des évènements répétés présageaient un dénoûment rapide.

La comédie du plébiscite eut lieu. Martin-Landelle se présenta à sa section de vote avec un bulletin ouvert, portant le mot NON, et le fit ostensiblement passer devant les yeux du président.

L'aplatissement moral était arrivé à un tel point déjà chez certaines créatures du régime qui s'en allait, que ce personnage n'eut pas le courage de protester contre un acte qui était une violation de la loi.

Il est vrai que les purs du parti ont un tel respect de la loi, qu'ils s'aperçoivent rarement des accrocs qu'elle peut subir.

*
* *

Nous n'avons pas à relater des évènements trop près de nous, pour qu'aucun lecteur puisse les avoir oublier.

La République était proclamée sur les ruines de l'empire, et l'étranger appelé par l'Espagnole qui fut la femme légale de l'échappé de Ham, vint assiéger Paris.

Beaucoup d'habitants firent leur devoir. Martin-Landelle fut de ceux-là, n'aspirant point à des honneurs fantaisistes et comprenant qu'il y avait plus de mérite à rester dans les rangs, il s'engagea dans le 125e bataillon de la garde nationale, commandant Vauthier, et fit pendant toute la durée du siège son service comme simple garde.

Son cocher, un brave Alsacien, auquel on avait reconnu des qualités militaires suffisantes pour remplir honorablement les fonctions qui sont le premier échelon de la hiérarchie militaire, et qui conduisait directement au maréchalat, à l'époque où Bazaine n'étant pas connu, on pouvait aspirer à ce grade qui ne tente plus rien de nos jours, le commandait en qualité de caporal.

On put le voir à différentes reprises accomplir des corvées ou faire faction, pendant que son chef fumait dignement sa pipe.

Ce n'était pas de l'égalité, mais c'était de la démocratie, aussi bonne que celle que notre époque, encore bien timide dans cette voie, peut nous offrir.

N'étant pas de ces imaginations vives et passablement gasconnes, qui reconnaissaient immédiatement la nationalité d'un corps prussien rien qu'à la sonorité du premier coup de canon, Martin-Landelle ne peut pas nous compter ces légendes curieuses qui rendent rêveuses les âmes simples et leur font demander comment il a pu rester des Allemands après ces hauts faits singuliers.

La dignité de sa conduite pendant cette époque douloureuse, les bons rapports qu'il eut avec tous pendant ce temps, lui attirèrent à un tel point l'estime de ses concitoyens, qu'il put rester impunément à son domicile et vaquer à ses affaires pendant les deux mois de luttes qui succédèrent au premier siège, c'est-à-dire pendant la Commune.

Respecté de ceux-là mêmes qui savaient qu'il ne partageait ni certaines de leurs rancunes, ni surtout aucune de leurs illusions, il n'eut à se plaindre d'aucun de ces hommes qui le regardent comme un adversaire politique.

Inutile d'ajouter qu'après la défaite, il ne fut pas non plus de ces sots apeurés qui croyaient noyer dans le sang du vaincu qu'ils n'avaient pas eu la peine de terrasser eux-mêmes, le souvenir de leur couardise pendant la première série de nos désastres.

* * *

Au mois de juillet 1871, Martin-Landelle fut appelé pour la première fois à des fonctions publiques et nommé adjoint au maire du 18e arrondissement, c'est-à-dire de l'arrondissement qu'il habite depuis son enfance et dont il connaît les besoins mieux que qui que ce soit.

Pour qui connaît cette fonction ingrate, surtout dans un quartier aussi populeux que celui de Montmartre qui compte 178,000 habitants d'après les chiffres les moins faux du dernier recensement qui vient d'avoir lieu dans les conditions bizarres qu'on sait, il est aisé de comprendre que ce n'est pas un poste purement honorifique et qu'il faut payer largement de sa personne. Rien que les mariages qui sont au nombre de 2000 environ par an suffisent pour absorber une partie de l'activité des malheureux maires de Paris.

Ce chiffre de 2000 donne une moyenne de 40 par semaine, le plus grand nombre ayant lieu le samedi, l'adjoint qui est de service ce jour-là a donc la corvée de lire vingt-cinq ou trente fois les articles des codes spéciaux au mariage, en mettant dix minutes en moyenne pour enchaîner chaque couple, cela fait un travail de cinq heures consacré à un ouvrage qu'on peut qualifier d'abrutissant dans les conditions monotones dans lesquelles il s'accomplit, nos gouvernants n'ayant encore rien fait pour lui enlever sa mesquinerie et lui donner un peu d'apparat et de vie. Martin-Landelle fut nommé maire au mois de mars 1879.

Dans l'intervalle il avait été désigné par le ministre comme expert à l'Exposition de 1878,

autre service qui, en raison des dégustations répétées, fut plutôt un supplice qu'un honneur.

Doué d'une santé de fer, il put résister à des épreuves que ses collègues moins bien doués de la nature, durent cesser pour aller rétablir dans les villes d'eaux spéciales, leurs estomacs endoloris.

*
* *

Comme maire, Martin-Landelle a fait tout ce qui dépendait de lui pour activer la laïcisation des écoles de son arrondissement. Tous les services qui sont soumis à son contrôle ont été transformés dans le sens républicain ; poli, mais énergique, il remercia d'un seul coup les douze administrateurs de son bureau de bienfaisance, mollusques cléricaux qu'il prévint la veille seulement de leur révocation d'avoir à cesser leurs fonctions qui passaient dans des mains républicaines.

Une feuille de joie, que tout Paris connaît, voulut bien prendre dans une de ses tinettes un peu de son encre spéciale, pour déplorer ce fait scandaleux.

Par ses soins, deux crèches modèles furent créées, qui, chaque jour, reçoivent cinquante-six enfants, il fit tout ce qui dépendait de lui pour accélérer la construction des écoles et d'un hôpital qui, sous le nom de Bichat, doit être inauguré prochainement.

Bienveillant toujours, il sait cependant déployer en toute circonstance la fermeté voulue, et ce n'est point un de ces administrateurs qui se laissent annihiler par leurs aides.

Le personnel qu'il dirige sait qu'il peut compter sur son appui toutes les fois qu'il le mérite, mais il sait aussi qu'il n'hésite jamais à réprimer une incartade, et surtout que, républicain sincère, il veut des alliés qui, non-seulement parlent, mais surtout qui agissent en démocrates.

*
* *

Lorsque M. Denis Poulot, maire à cette époque du 11e arrondissement, eut l'idée de créer une *Société parisienne du mariage civil*, pour faire concurrence aux sociétés dites charitables de Régis et François-Xavier, il eut la chance de rencontrer parmi les premiers collaborateurs dévoués dont le concours lui était indispensable, son collègue et ami du 18e arrondissement.

Dans l'assemblée constitutive qui eut lieu peu après, Martin-Landelle fut à l'unanimité proclamé trésorier de la société naissante. Cette fonction qui fut pendant quelques jours la seule sinécure qu'il ait occupée dans sa vie, cessa bien vite d'être une chimère ; grâce à ses efforts combinés avec ceux des autres membres du comité, grâce aussi à son initiative, et au concours toujours actif qu'il sait donner aux idées de ses collègues, la *Société parisienne du mariage civil,* marche vers un avenir brillant et ce n'est pas une de ses moindres gloires, que d'avoir aidé à poser les bases de cette institution si utile et si démocratique.

Non-seulement Martin-Landelle est républicain, mais encore, ce qui ne peut aller autrement pour tout esprit sérieux, il est nettement anti-clérical.

Ce n'est certainement pas lui qui se plaindra lorsque le *cœur plus ou moins sacré* de Jésus, sera forcé d'abandonner la butte qui fait partie de son arrondissement et que les derniers vestiges du monde bigot sont en train de transformer en écumoir.

Les tassements qui se produisent depuis peu font espérer que cette bâtisse stupide ira d'elle-même à l'égout, cela vaudra bien les catacombes et la fin du monde chrétien sera digne du commencement.

Encore un mot, Martin-Landelle est officier d'académie, lui-même ne vous le dirait pas...

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. Blanpain, 7, rue Jeanne. Le Gérant : Georges Bonnot.

4e volume. — No 193. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE GILL

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

EUGÈNE TÉNOT



EUGÈNE TÉNOT

M. Eugène Ténot est né à Larreule, département des Hautes-Pyrénées, le 2 mai 1859. C'est au foyer de la famille, dans les leçons de sa mère, femme de grand cœur et de vive intelligence, qu'il puisa ses convictions républicaines. La liberté et la République furent le culte enthousiaste de sa plus tendre jeunesse. Il n'était encore qu'un adolescent au moment du coup d'Etat du 2 Décembre, et cependant nul ne ressentit plus cruellement que lui l'indignation de l'attentat sous lequel succomba la seconde République. Le spectacle des proscriptions, la vue de sa mère obligée de fuir, achevèrent de pénétrer son cœur d'une horreur et d'une haine sainte de l'empire, trop justifiées par le crime du début et par l'inexpiable catastrophe de la fin.

Les commencements de la vie furent rudes pour M. Eugène Ténot. Il avait perdu son père de bonne heure. Sa vaillante mère, qu'il adorait, fut frappée d'une paralysie générale, et se survécut pour ainsi dire de longues années à elle-même. Aux prises, dès l'âge de seize ans, avec les nécessités de l'existence, M. Eugène Ténot montra une rare force de volonté servie par de remarquables facultés de travail. En même temps qu'il gagnait sa vie en donnant des leçons, il complétait sa propre instruction par de vastes lectures, et recueillait, dès ces sombres années de terreur bonapartiste, les matériaux de son premier livre vengeur : *La Province en décembre* 1851. C'est ainsi qu'il habita successivement plusieurs départements du Midi, puis l'Afrique où il fut répétiteur au lycée d'Alger, puis professeur au collège de Tlemcen. Il connut en Algérie beaucoup de proscrits de Décembre, et bien des épisodes des luttes républicaines contre le coup d'Etat qui devaient figurer quelques années plus tard dans son livre ont été notés sur la terre d'Afrique sous la dictée des exilés.

En 1864, M. Eugène Ténot, qui avait salué de loin le premier réveil de l'opposition démocratique avec les Cinq se sentit armé et prêt pour la lutte. Il rentra en France et vint à Paris. Une première brochure intitulée *Le Suffrage universel et les Paysans*, le fit remarquer de quelques hommes d'élite dont plusieurs, Hérold, notamment, apprécièrent du premier coup la valeur du jeune écrivain. Ces quelques pages fortement écrites dénotaient une maturité d'esprit et un sens politique remarquables, en même temps qu'elles manifestaient un amour passionné de la liberté républicaine et une foi invincible dans le triomphe futur de la cause vaincue.

L'année suivante, M. Eugène Ténot publiait la *Provinee en décembre* 1851. L'ouvrage, au début, n'eut pas une très grande publicité. Il fut cependant une révélation pour beaucoup de personnes. L'étendue et la gravité de la résistance que le coup d'Etat avait rencontrée dans les départements étaient à peine soupçonnées du public. On n'avait que des notions très vagues sur les meurtres et les proscriptions qui avaient suivi l'attentat. La légende d'une jacquerie socialiste qui se serait manifestée sur quelques points du centre et du midi allait s'accréditant même dans les milieux éclairés.

La relation de M. Eugène Ténot, froide en apparence, pleine de flamme concentrée, d'une sincérité et d'une impartialité absolue dans le récit des faits, jetait un jour nouveau sur cette page sinistre des origines du second empire. Le courageux écrivain exhumait les martyrs et les glorifiait : Martin Bidauré, fusillé deux fois, Charlet, guillotiné, Eugène Millelot et tant d'autres héros inconnus, tombés pour la défense du droit et de la loi !

C'est peu de temps après cette publication que M. Eugène Ténot entra à la rédaction du *Siècle*. Ce journal représentait, à peu près seul, en ce moment, l'opposition démocratique et anti-cléricale. On était toujours sous le régime du bon plaisir. Un trait de plume du ministre suffisait pour suspendre ou supprimer un journal. Ce n'était pas chose facile que d'écrire avec indépendance sous un pareil régime, que de discuter « avec qui commande à trente

légions », apprécier, juger, blâmer, demeurer inaltérablement fidèle aux principes, et cependant éviter de se faire briser et perdre l'instrument de lutte et de revendication.

Les journalistes d'à présent ne soupçonnent pas combien la tâche était malaisée, et ce qu'il fallait pour y réussir de fermeté, de tact, d'esprit et de finesse. M. Eugène Ténot se fit promptement remarquer, et ne tarda pas à prendre une place distinguée dans la rédaction du *Siècle*. Patriote autant que républicain, il avait tourné de bonne heure son esprit vers l'étude des questions militaires. Ses articles sur l'organisation militaire prussienne et ses critiques des projets de réformes du maréchal Niel furent très appréciés. Cependant les évènements se précipitaient. L'empire accumulait les fautes. Après le Mexique étaient vennes les humiliations du lendemain de Sadowa. Mille symptômes annonçaient un formidable réveil de l'esprit public. C'est à cette heure psychologique que M. Eugène Ténot lança son beau livre du *Coup d'Etat à Paris*. C'était l'acte d'accusation, sobre, froid, mais implacable, du parjure couronné qui trônait encore tout-puissant aux Tuileries. Tout le guet-apens du 2 Décembre, la trahison, l'infâme perfidie dans la préparation du coup, l'atrocité dans l'exécution, apparaissaient dans ce livre vengeur avec un relief saisissant. L'effet produit fut immense. La France, mise en présence des origines du second empire, se sentit prise des nausées du dégoût. La jeunesse pour qui ce récit était une révélation se prit d'une passion généreuse pour la République assassinée. Les pages dans lesquelles M. Eugène Ténot avait retracé, avec une mâle simplicité, la mort glorieuse du représentant Baudin, furent bientôt dans toutes les mémoires. L'expiation commençait pour les traîtres du 2 Décembre. Le procès fait aux promoteurs de la souscription pour le tombeau du héros de la résistance à Paris fut l'occasion du coup de tonnerre du plaidoyer de Gambetta.

Durant les deux années qui s'écoulèrent entre cette époque et le drame final du second empire, M. Eugène Ténot fut constamment sur la brèche. Il compta parmi les promoteurs, et il fut l'un des plus énergiques défenseurs dans la presse de la candidature de Bancel contre le renégat Emile Ollivier. L'opposition « irréconciliable » ne compta pas de champion plus vigoureux et plus convaincu. Ses polémiques contre le plébiscite et ses graves avertissements au pays qui s'endormait dans une fausse sécurité en présence de l'Allemagne armée jusqu'aux dents, témoignèrent de sa prévoyance et de sa perspicacité.

Il combattit résolûment la politique follement agressive du cabinet Ollivier et de la camarilla impériale au commencement de juillet 1870.

Au lendemain de nos premiers désastres, M. Eugène Ténot n'hésita pas à déchirer tous les voiles. Dès le 7 août 1870, il réclamait publiquement la déchéance de l'héritier avachi de la légende napoléonienne. Quelques jours plus tard, il dénonçait la marche de Mac-Mahon sur Montmédy, ordonnée par l'impératrice et le conseil des ministres, comme la plus désastreuse des combinaisons.

Au 4 septembre, lorsque l'évènement n'eut que trop justifié ses avertissements et ses alarmes, il n'hésita pas un instant. C'est sur son initiative que le *Siècle* imprima, dans la nuit du 3 au 4 septembre, l'appel à la garde nationale, au peuple et à l'armée qui fut le mot d'ordre du mouvement du lendemain.

M. Eugène Ténot fit son devoir, ce jour-là, aux premiers rangs des républicains qui proclamèrent la déchéance au Corps législatif et s'assurèrent immédiatement après de la préfecture de police.

Nommé préfet des Hautes-Pyrénées par M. Gambetta, il accepta la mission de représenter le gouvernement de la Défense nationale dans son département natal. Toute son activité, toute sa sollicitude eurent pour objet, durant ces tragiques conjonctures, la levée et l'organisation des contingents que le département fournit aux armées improvisées qui luttaient pour l'intégrité de la patrie.

Démissionnaire le jour même de l'armistice, M. Eugène Ténot rentra à Paris dès le commencement de mars. Il se prononça contre la Commune, et c'est à la suite d'un de ses

articles que le *Siècle* fut supprimé. Le malheureux Chaudey avait été arrêté quelques jours auparavant dans les bureaux du journal.

La Commune vaincue, M. Eugène Ténot demanda la clémence et l'amnistie pour ceux auxquels il avait résisté quand ils étaient les maîtres.

Candidat du comité de la Ligue des Droits de Paris aux élections législatives du 2 juillet 1871, il ne fut pas élu quoiqu'il eût obtenu 75,000 suffrages. Les républicains n'emportèrent que sept à huit sièges sur vingt-deux vacances dans cette élection opérée sous le coup de la répression impitoyable du mouvement communaliste.

Persuadé plus que jamais que l'œuvre républicaine par excellence était la conquête du suffrage universel en province, M. Eugène Ténot accepta vers cette époque la rédaction en chef de la *Gironde* de Bordeaux.

Il a pris, en cette qualité, depuis onze ans, la part la plus brillante à toutes les luttes de la démocratie du sud-ouest contre la réaction bonapartiste et cléricale.

Ses travaux de journaliste n'ont pas empêché M. Eugène Ténot de produire durant cette période, des œuvres considérables. Passionné pour le relèvement de la patrie démembrée, comme il l'avait été pour la résurrection de la République, il a consacré toutes ses facultés à l'étude des causes de nos désastres et de nos moyens de relèvement. Ses récentes études sur l'organisation défensive de la France lui ont fait une place à part parmi les écrivains militaires contemporains. L'histoire critique de la guerre de 1870 jusqu'à la capitulation de Metz, publiée sous le titre de *Campagnes des armées de l'Empire* en 1870, restera comme l'un des meilleurs résumés du drame où apparaissent, tour à tour, Napoléon III, Palikao, Lebœuf, Mac-Mahon, Bazaine, imposant à la patrie l'expiation de sa trop longue complicité tacite dans le crime de Décembre.

M. Eugène Ténot a donné en 1880 une étude sur l'organisation nouvelle de la *Défense de Paris* qui a été l'objet en Allemagne, en Angleterre, en Russie, de discussions et de controverses dans tous les journaux militaires. Les feuilles spéciales françaises n'ont certes pas négligé cet ouvrage, toutes en ont rendu compte; mais peut-être ont-elles eu moins que les organes étrangers le souci de passer au crible d'une critique éclairée, un livre qui ne portait pas l'empreinte du pessimisme à la mode chaque fois qu'il s'agit de la puissance défensive de la République.

Ce travail de M. Eugène Ténot vient d'être complété par un ouvrage dont l'intérêt est plus vif encore. Il a pour titre: *La Frontière*. C'est l'exposé méthodique de tout ce qui a été fait depuis 1874, au point de vue de la fortification, pour boucher les brèches béantes laissées au flanc de la patrie par le triste César du 2 Décembre. Ce n'est pas ici qu'on peut apprécier une œuvre aussi considérable. Elle est d'hier.

M. Eugène Ténot a été élu, au 21 août dernier, député des Hautes-Pyrénées par la 2e circonscription de Tarbes. Il a obtenu les suffrages de l'immense majorité de ses concitoyens (7,800 voix contre 2,400), dans une circonscription absolument rurale, dans son pays natal, en dépit de l'hostilité des cléricaux et de celle aussi des prétendus républicains du centre gauche.

La confiance de ses collègues l'a désigné comme membre de commissions importantes : réforme judiciaire, instruction publique, intendance, organisation du protectorat tunisien, etc.

Il a pris la parole à la tribune législative dans diverses questions touchant les intérêts de la France en Afrique, et ses débuts parlementaires donnent l'assurance que le député vaudra l'écrivain dans la défense de la cause désormais inséparable du progrès démocratique et de la grandeur de la patrie.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. Blanpain, 7, rue Jeanne. Le Gérant : Georges Bonnot

4e volume. — N° 194. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

ERNEST BLUM



ERNEST BLUM

Ernest Blum est né à Paris le 15 août 1836. Il a donc aujourd'hui quarante-six ans.

Fils d'un comédien, il s'est senti de bonne heure le goût et l'instinct du théâtre. Il a donné au théâtre, en effet, la plus grande part de son existence. On en jugera par ce fait, que le décret qui, l'année dernière, aux applaudissements de tous ceux qui tiennent en estime le travail littéraire poursuivi avec bonheur et probité pendant toute une vie, le nommait chevalier de la légion d'honneur, le signalait en même temps, comme auteur de plus de cent cinquante pièces jouées sur nos différentes scènes.

A dix-huit ans, il avait déjà une comédie jouée aux Variétés, un acte intitulé : *Une femme qui mord;* sa première comédie jouée, disons-nous, mais non sa première comédie faite, car écoutez cette anecdote : Il y a quelques mois, un directeur parisien fouillant dans les archives de son théâtre, fit la découverte d'un manuscrit que Blum, alors âgé de seize ans, avait adressé à l'un de ses prédécesseurs. On nous assure que Blum ne put relire sans une certaine émotion joyeuse cet essai d'un enfant, dans lequel se retrouvent déjà, paraît-il, quelques-unes des qualités scéniques qui lui ont permis de devenir l'un des auteurs les plus fréquemment applaudis de notre théâtre moderne.

La longue collaboration que, pour ses débuts, il entreprit avec Al. Flan, est bien connue, et est restée dans les souvenirs parisiens, comme un des plus étonnants exemples de fécondité théâtrale. Cette collaboration fit la fortune de l'ex-théâtre des Délassements-Comiques du boulevard du Temple. Elle produisit un chiffre d'environ *quatre cents* tableaux de féerie. Un tel travail eût usé plus d'un écrivain, même fortement trempé; elle ne fut pour Ernest Blum qu'une gymnastique intellectuelle qui lui donna de nouvelles forces, et qui le prépara à aborder avec une vigueur plus grande des scènes plus importantes.

Il a écrit seul, il a écrit avec des collaborateurs, il a signé de son nom, il a pris des pseudonymes, souvent même il a négligé de se donner la peine de signer ; il a traversé tous les genres, et avec un égal bonheur, depuis le grand drame jusqu'à la saynète, en passant par la féerie, la pièce à spectacle, la revue, le vaudeville et l'opérette. La vaste étendue de son répertoire nous en interdit ici le dénombrement ; citons parmi les œuvres qu'il a don-

nées seul ou avec la collaboration des auteurs principaux de son époque, dans le drame : *Rocambole* (cinq actes) ; la *Petite Pologne* (quatre actes) ; le *Vengeur*, qui fut l'occasion de manifestations, et pendant les représentations duquel le public se donna plus d'une fois la joie de crier : *Vive la République!* au nez de l'empire alors encore debout, enfin *Rose Michel*, drame que Blum écrivit seul, et qui passe, à bon droit, pour l'une des œuvres les plus émouvantes et les plus solides du théâtre contemporain ; citons dans l'opérette et dans la féerie : la *Lanterne magique*, *Cendrillon*, le *Diable boiteux*, les *Voyages de Gulliver*, la *Jolie parfumeuse*, citons encore dans des genres divers : l'*Escarcelle d'or*, *Suivez le monde*, l'*Almanach comique*, *A vos souhaits*, le *Plat du jour*, la *Tour de Nesle pour rire*, la *Revue au cinquième étage*, l'*Avant-scène* (cinq actes au Palais-Royal), la *Femme à papa*, *Lili*, etc.

Les pièces de Blum ont fait courir le public à la Gaîté, à l'Ambigu, au Châtelet, à la Renaissance, aux Nouveautés, au Palais-Royal, aux Variétés, aux... Mais il serait plus court de donner la liste des théâtres pour lesquels il n'a point écrit, que d'énumérer les scènes qui ont eu l'heureuse chance de l'avoir pour fournisseur.

Dans le journalisme, Ernest Blum s'est également fait une situation enviée. Il a longtemps écrit au *Charivari*, il y débuta avec Henri Rochefort, et de cette époque, date entre le hardi pamphletaire et l'auteur dramatique, une amitié qui ne s'est jamais démentie.

Mais c'est à Ernest Blum lui-même que nous allons demander l'histoire de cette amitié. Voici ce qu'il racontait naguère dans le *Rappel :*

« Au temps où Hippolyte Cogniard était directeur des Variétés, le café du théâtre — il y a quelque vingt-cinq ans de cela, s'il n'y en a pas trente — était le rendez-vous général des vaudevillistes.

« J'y allais assez régulièrement avec un bon vieux camarade à moi, nous y livrer aux plaisirs du domino à quatre.

« Le bon vieux camarade à moi était, à cette époque, un petit employé à la Ville, s'essayant dans les vaudevilles et publiant dans un journal à caricatures des articles déjà pleins de mots charmants.

« Un de nos partenaires, sinon habituel, mais fréquent, était un grand garçon maigre, à tête de créole, au teint brun et aux dents blanches. Il écrivait, lui aussi déjà, dans un petit journal, des articles littéraires.

« Un autre était un gros garçon, blond, au type alsacien, ingénieur de son état, mais naturellement sans ouvrage et ne s'ingéniant qu'à trouver de quoi dîner.

« La politique n'était pas seulement exclue des conversations, mais elle était ignorée! l'empire avait si bien mis l'éteignoir sur la génération, qu'on avait désappris jusqu'aux mots du répertoire des choses publiques.

« Le bon vieux camarade à moi — qui l'est toujours — s'appelait Henri Rochefort.

« Le grand jeune homme maigre, au teint créole : Paul de Cassagnac.

« Et le gros ingénieur blond, au type alsacien : Spuller!

« Comme cela change tout de même les mises en scène de place, les entr'actes de vingt-cinq ans! »

Ernest Blum fut avec ceux qui fondèrent le *Rappel*, et depuis plus de dix ans, il n'a jamais cessé de donner quotidiennement sous le titre : *Zigzags dans Paris*, son article au célèbre journal républicain.

Il a publié un volume : *Entre Bicêtre et Charenton;* enfin nous croyons savoir qu'il

prépare un volume de nouvelles, mais nous ne croyons pas avoir le droit d'en faire connaître le titre.

Par exemple, ce que nous pouvons dénoncer dès à présent, c'est l'inaltérable gaîté de son caractère et son inépuisable obligeance qui font à la fois de lui le plus cordial des camarades, et le plus sûr des amis.

PIERRE ET PAUL

Les Hommes d'aujourd'hui :

En vente : Victor Hugo. — Léon Cladel. — Constant Coquelin. — Zola. — Gambetta. — Aurélien Scholl. — Sarah Bernhardt. — Nadar. — Auguste Vacquerie. — André Gill. — Emile de Girardin. — Capoul. — Louis Blanc. — Edmond About. — Croizette. — Grévin. — Émile Littré. — Francisque Sarcey. — Bardoux. — Métra. — Challemel Lacour. — Daudet. — Garibaldi. — Jules Grévy. — Ernest Hamel. — Floquet. — Saint-Genest. — Lockroy. — Clémenceau. — Hector Pessard. — Monselet. — Docteur Pajot. — Ranc. — Jules Claretie. — Jules Ferry. — Erckmann-Chatrian. — Spuller. — Victor Poupin. — Général de Wimpffen. — De Lesseps. — Anatole de la Forge. — Siebecker. — Jean Macé. — Vaucorbeil. — Yves Guyot. — Carjat. — Emmanuel Vauchez. — Schœlcher. — Castagnary. — Alexis Bouvier. — Léon Bienvenu. — Alfred Naquet. — Cantin. — Paul Arène. — Jobbé-Duval. — Lecoq. — Hérold. — Pierre Véron. — Théodore Aubanel. — Mario Proth. — Humbert. — Théodore de Banville. — Olivier Pain. — Allain Targé. — Dumaine. — Tony Révillon. — H. Rochefort. — Laisant. — Farcy. — Léo Taxil. — Secondigné. — Gagneur. — Arsène Houssaye. — Laurent Pichat. — A.-S. Morin. — Hector France. — Benjamin Raspail. — Castellani. — Edmond Turquet. — Gustave Rivet. — Général Pittié. — Barodet. — Corbon. — Nadaud. — E. Boursin. — Général Farre. — Lauth. — Deschanel. — Blanpain. — Greppo. — Escoffier. — Nicole. — Henri Brisson. — Jules Roche. — Noël Parfait. — Arthur Arnould. — Léon Richer. — Frébault. — Cantagrel. — Cochery. — Leconte (de l'Indre). — Maria Deraismes. — Victor Meunier. — Ernest d'Hervilly. — Camille Pelletan. — Edmond Lepelletier. — Tolain. — Camille Flammarion. — Peyrat. — Emmanuel Gonzalès. — Hérisson. — S. de Hérédia — Hector Malot. — Denis Poulot. — Édouard Cadol. — Paul Saunière. — Juliette Lamber. — Jules Vallès. — Jung. — E. Bonnemère. — Ch. Boysset. — Jules Verne. — P. J. Hetzel. — Louis Ulbach. — De Pompery. — Lepère. — Hovelacque. — Cazot. — Sigismond Lacroix. — Margaine. — Talandier. — Germain Casse. — H. Depasse. — J.-L. de Lanessan. — Roque (de Fillol). — Maurice Engelhard. — Guillaume Maillard. — Marmottan. — Viette. — Beauquier. — G. Hubbard. — Guichard. — Thulié. — Henri de Lacretelle. — Albert Pétrot. — M. Camescasse. — Edgar Monteil. — Labuze. — Delabrousse. — Eugène Delattre. — Henri Rabagny. — Francis Charmes. — Lafont. — Henry Maret. — Edmond Thiaudière. — Dr Bourneville. — Edouard Millaud. — Ernest Lefèvre. — De Bouteiller. — Dyonis Ordinaire. — Bradlaugh. — Arthur Chalamet. — Gustave Isambert. — Camille Raspail. — Clovis Hugues. Henry Marsoulan. — Léon Delhomme. — Léon Margue. — Clémence Royer. — Waldeck-Rousseau. — J.-B.-André Godin. — H. De La Pommeraye. — Henri Martin. — Cadet. — Labordère. — De Ménorval. — Paul Meurice. — Alfred Letellier. — Scheurer-Kestner. — Forné. — Armand Lévy. — Colonel Riu. — Martin Landelle. — Eugène Ténot.

Paris. — Typ. N. Blanpain, 7, rue Jeanne. Le Gérant : Georges Bonnot.

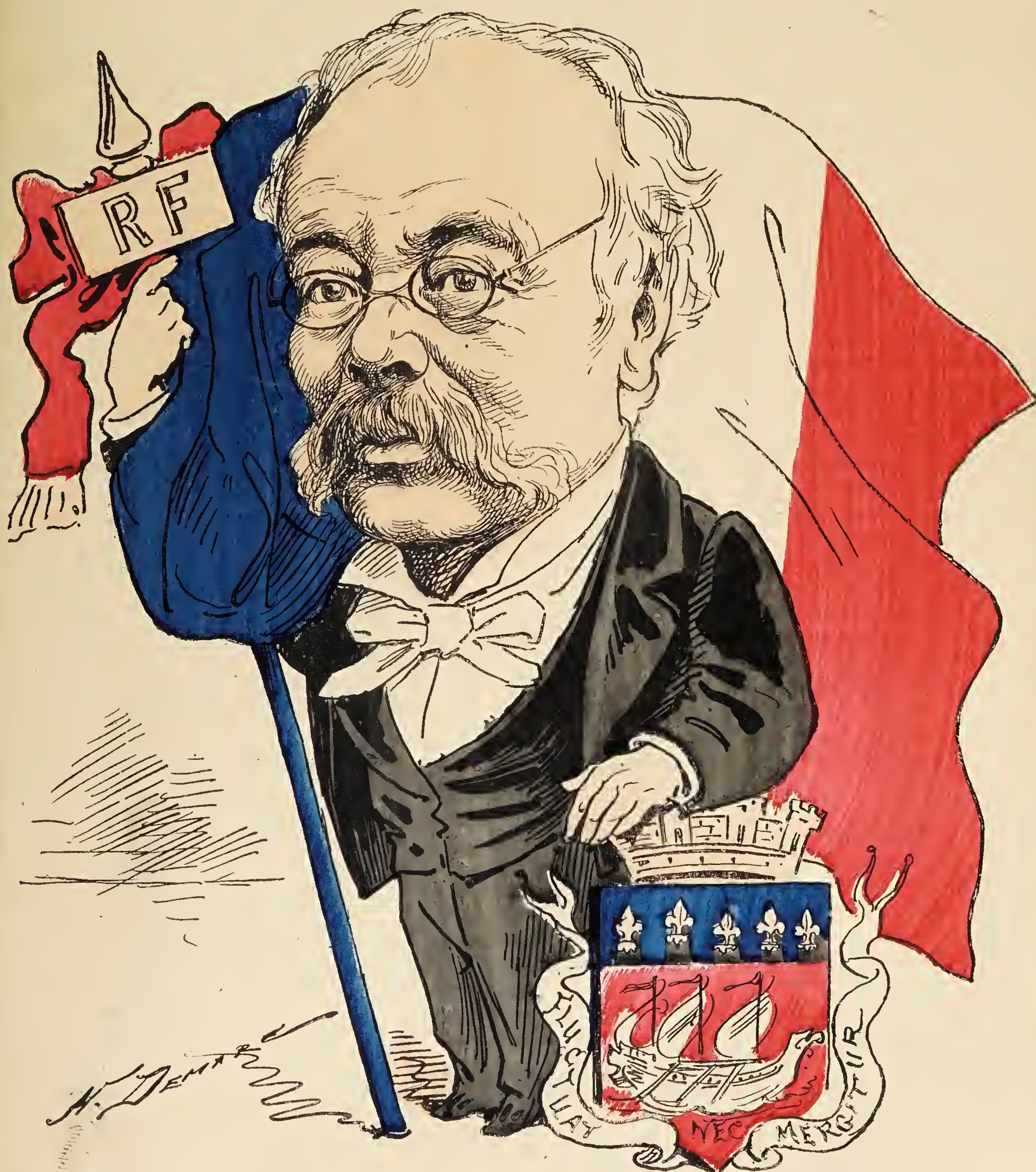
4e volume. — N° 195. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

SONGEON



SONGEON

M. Songeon, président du conseil municipal de Paris, est né en 1818.

Fils d'un général du premier Empire qui fut proscrit par la Restauration, il n'y a pas lieu d'être surpris en voyant son ardent amour de la liberté pendant les différentes périodes de sa vie ; dès son enfance il eut à souffrir de la tyrannie.

Suivant la mode prétentieuse de l'époque qui était aux noms bizarres, il reçut les prénoms de Jacques-Nestor-Lucius.

Entré au lycée de Lyon, il y fit ses études en même temps que Charles Baudelaire et que le général Aymard. Paris l'attirait, il y vint pour faire son droit. Ce fut un prétexte qui lui servit, non à devenir avocat, mais surtout à rester Parisien.

Possédant une éloquence réelle, une grande facilité pour la compréhension des affaires, il eût cependant fait un excellent avocat, si la qualité principale pour y arriver, c'est-à-dire l'amour de la chicane, ne lui eût fait défaut.

S'il négligea le droit, en revanche il s'occupa activement de politique.

Dans la nuit du 23 au 24 février 1848, il fut au nombre des 300 gardes nationaux qui s'emparèrent de la mairie du XIe arrondissement (située place Saint-Sulpice et devenue celle du VIe arrondissement depuis 1860) et qui, le lendemain, entrèrent aux Tuileries.

Les citoyens Monduit, Labitte et Lalanne étaient ses compagnons.

Le 25 février, M. Songeon fut élu secrétaire du Comité ayant son siège au Carrousel et présidé par Guinard. Louis Blanc, Schœlcher, Ledru-Rollin faisaient partie de ce comité.

Après les évènements de juin, auxquels il n'avait pris aucune part, désapprouvant l'insurrection, on le retrouve au sein du comité démocratique socialiste, qui le nomme membre de la commission des 25.

C'en était assez pour le désigner aux rigueurs qui suivirent l'affaire du Conservatoire. Condamné à la déportation par la haute cour de Versailles, il se réfugia en Angleterre, puis en Belgique, où il resta jusqu'à l'amnistie de 1861.

Ce n'est pas que la vie lui fût douce en exil, ni qu'il manquât à Paris de protecteurs influents désireux de lui procurer sa grâce et les faveurs du pouvoir impérial. Mais M. Songeon n'était pas de ceux qui cèdent aux suggestions de l'intérêt; il sut résister à toutes les instances et s'aliéna par sa fermeté la succession de parents.

En armes sur le pont de la Concorde au 4 septembre 1870, il eut du moins la satisfaction d'assister à la débâcle piteuse du barrage élevé depuis vingt ans contre nos libertés. Artilleur pendant le siège, il fut, à la veille de l'armistice, enfermé pendant trois jours dans ce fort d'Aubervilliers que mitraillaient les canons prussiens. Il avait, durant cette sombre période,

concouru avec Dupont de Bussac à la fondation de l'*Union républicaine* et du *Cercle des Familles* qui fut dissous à la suite de l'élection Barodet.

C'est aux élections partielles de 1876 que M. Songeon fut élu pour la première fois conseiller municipal, en remplacement de M. Clémenceau. Il a, depuis lors, été réélu à deux reprises par plus de 5,500 voix.

Il s'est particulièrement occupé au conseil des questions économiques et financières dans lesquelles sa compétence est notoire. L'achèvement de la rue des Pyramides et le percement de la rue des Tuileries ont été votés sur son initiative et conformément à son rapport. C'est aussi d'après ses conclusions que fut rejeté à l'unanimité le projet de fusion entre les Compagnies de tramways et celle des omnibus. Citons encore comme émanant de son initiative les études entreprises par le conseil municipal sur la réorganisation de la mairie de Paris et de la préfecture de police.

Au cours de la discussion à laquelle a donné lieu le projet de M. Sigismond Lacroix, M. Songeon a revendiqué pour le gouvernement le droit de dissolution, comme complément du droit de démission.

Lors de l'annonce du décès du grand citoyen Garibaldi, M. Songeon convoqua immédiatement ses collègues pour demander l'envoi d'une délégation du conseil municipal de Paris aux obsèques de l'illustre patriote. Nommé membre de cette délégation avec le citoyen Yves Guyot, vice-président du conseil et autres conseillers.

Le 11 juin, eut lieu la manifestation à laquelle prirent part tous les délégués après un défilé qui dura plus de trois heures et dont nous trouvons les détails dans le rapport très complet imprimé par les soins du conseil municipal de Paris, les discours commencèrent. Ce fut l'avocat Bovio, député de Naples, qui prit le premier la parole.

Quand les applaudissements qui accueillirent ses paroles se furent un peu calmés, M. Bovio reprit :

J'ai l'honneur de présenter à l'auditoire le président du Conseil municipal de Paris.

M. Songeon gravit les dernières marches de l'estrade ; dès qu'il parut sur le char auprès du buste de Garibaldi, les applaudissements éclatèrent sur tous les points de la place ; des cris formidables s'élevèrent : « Vive la France ! Vive Paris ! »

Citoyens de Rome ! Italiens !

A la nouvelle de la mort de Garibaldi, la France entière a été saisie d'une douloureuse émotion.

Nos députés, les élus du suffrage universel, ont aussitôt suspendu leur séance. Toutes les pensées étaient à Garibaldi, à notre généreux, à notre héroïque défenseur de 1870, à Garibaldi quatre fois élu par la France, quatre fois proclamé citoyen et représentant de la République française.

En même temps, le Conseil municipal de Paris se réunissait d'urgence, impatient d'exprimer le sentiment profond dont l'immense majorité de la capitale était pénétrée.

Le peuple de Paris, qui en 1871 a élu Garibaldi, a toujours pour lui l'admiration affectueuse qu'il a vouée au héros de la libre-pensée et de la démocratie.

Le Conseil municipal de Paris nous a délégués, le Conseil général de la Seine a délégué son président, pour vous dire que nous sommes unis dans une douleur commune, dans le deuil de famille, comme nous avons été unis pour verser notre sang dans les combats de l'indépendance et de la liberté.

Partout, en France, les mains se tendent aujourd'hui vers l'Italie, vers le peuple frère, pour glorifier avec vous cette grande et belle mémoire.

Citoyens de Rome, Italiens, c'est d'un cœur sincère que nous vous apportons le salut de Paris. — Vive l'Italie !

Le mardi 13 juin, les Membres de la municipalité romaine et du comité populaire invitèrent les délégués de Paris, ainsi que ceux des municipalités de Lyon, de Nîmes et de Marseille, et les représentants de la presse italienne et de la presse française. Ce banquet très cordial était présidé par Giuseppe Petroni, qui porta la première santé « aux frères de

France ». Entre les concitoyens de Galilée, dit-il, et ceux de Voltaire doit exister un lien éternel de fraternité et d'amour. Ce lien, aucune faute des gouvernants n'a pu le rompre; les deux nations l'affirment avec une force toujours plus grande, grâce à Garibaldi vivant et à Garibaldi mort : Garibaldi vivant à Dijon, Garibaldi mort dans cette apothéose du Capitole, d'où les deux peuples doivent jurer une guerre éternelle à l'ennemie éternelle de toute civilisation, à la base implacable de tout despotisme, la papauté.

M. Songeon dut répondre, il le fit dans les termes suivants :

Citoyens,

En 1849, Rome et la France avaient repris possession d'elles-mêmes et venaient de conquérir leur liberté lorsque toutes les réactions de l'Europe se liguèrent pour détruire les deux Républiques. Elles réussirent à faire prendre les armes à la France contre sa sœur de Rome, certaines que le lendemain elles détruiraient à son tour la République française.

Paris le comprit, il se leva, sans espoir, je puis vous le dire; une insurrection formidable noyée dans le sang venait de décimer les rangs républicains; le choléra semait l'épouvante. Et cependant, le 13 juin, nous voulûmes nous opposer les armes à la main à l'attentat médité contre la République romaine et à la restauration de la domination papale.

Lyon en fit autant; mon ami et collègue Desmoulins, que vous voyez assis entre Alberto Mario et Pianciani, l'a payé d'une longue prison.

Le 13 juin 1849, vaincu pour votre cause, condamné à la déportation, j'ai commencé mon exil de dix ans, ami et compagnon de vos exilés Armellini, Sterbini, Moscardini, Andreini.

Vous comprenez maintenant ma joie, mon émotion, avant-hier au Capitole et aujourd'hui, 13 juin 1882, au milieu de vous.

Le proscrit de 1849 a le bonheur d'apporter à Rome, à l'Italie une et libre, le salut affectueux de Paris, capitale de la République française, ressuscitée et pour toujours. (*Très bien !*)

Ici, je n'ai plus de mission officielle, c'est un Parisien, un Français qui vous parle et qui vous dit :

L'Italie et la France, par leur origine, par leur génie natif, par leur conception commune de l'évolution du genre humain, par leur idéalisme, l'Italie et la France sont sœurs.

Unis, leurs drapeaux ne peuvent jamais être ni abaissés, ni humiliés, ni même menacés.

Le vieil équilibre européen a vécu. Deux courants entraîneront de plus en plus les nations. Elles devront choisir entre des gouvernements de réaction et de domination, des gouvernements de progrès et de liberté.

Nos drapeaux unis doivent être la garantie de l'indépendance, de la liberté des peuples et de la modération des gouvernements.

Garibaldi, notre grand citoyen, inspiré par le génie d'un grand cœur, par le génie de l'action, Garibaldi a toute sa vie réalisé cette politique idéale et vraie, en Amérique, en France aussi bien qu'en Italie.

Il a pensé, souffert, combattu pour le monde entier. L'indépendance, la justice, il les voulait pour tous.

Il voulait la justice pour les souffrants, pour les travailleurs, pour le pauvre. Il voulait que tout enfant fût élevé à la dignité d'esprit libre, de travailleur sûr de vivre, de citoyen.

Durant ses dernières années, il cherchait de cœur la solution du grand problème social que dans ce siècle les peuples doivent résoudre sous peine de voir l'Europe, épuisée par la lutte de classes et les agitations désespérées, périr comme l'empire romain, ruiné malgré ses immenses richesses, par l'esclavage et par l'excès des privilèges.

Italie et France, cherchons ensemble et nous trouverons le remède.

Je bois à l'union fraternelle de l'Italie et de la France !

Au moment même où paraît cette notice, M. Songeon, en sa qualité de président du conseil municipal de Paris, fait au président de la République ainsi qu'aux nombreux invités officiels, les honneurs du nouvel Hôtel de Ville.

C'est donc une nouvelle occasion pour lui d'exprimer en termes éloquents ainsi qu'il le fait d'habitude, les légitimes aspirations de la grande cité parisienne.

Nous sommes certains qu'il ne faillira point à son devoir et qu'en cette circonstance ainsi qu'en toute autre il sera à la hauteur de la tâche qu'il doit accomplir.

PIERRE ET PAUL

Paris. — Imp. N. Blanpain, rue Jeanne, 7.

Le Gérant : George Bonnot.

4e volume. — N° 196. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

VILLENEUVE



VILLENEUVE

Henri-Emile Villeneuve, député de la Seine, est né à Pau (Basses-Pyrénées), le 9 mars 1839.

Venu à Paris pour compléter ses études, il fut du nombre des étudiants qui commencèrent le mouvement effectif contre l'Empire.

Le quartier Latin de notre époque ne peut guère donner l'idée de ce que fut celui des dernières années du régime impérial; la jeunesse d'alors qui nous a laissé les quelques hommes énergiques qui subsistent encore, avait des élans dont est incapable celle d'aujourd'hui.

Sous ce règne de casse-tête, il fallait certes du courage, pour oser lever la tête, un cri, une simple allusion, pouvait vous faire envoyer sans procès, soit à Lambessa, soit dans tout autre site aussi charmant, et cela en vertu de cette fameuse loi de sûreté générale dont on allait nous donner une édition corrigée et augmentée lorsque est arrivée la chute du troisième empire.

Napoléon III et ses amis savaient à l'occasion se juger suivant leur valeur et comprenaient à demi-mot toutes les marques de mépris qui pouvaient les atteindre. Les fonctionnaires eux-mêmes chargés de défendre la dynastie, étaient persuadés que chaque parole malsonnante prononcée par un Français ne pouvait s'adresser qu'à l'auguste famille.

Un dessinateur traqué par la censure, s'avisait de mettre un *melon* sur une feuille satirique, en ayant soin d'en ôter une tranche pour faire constater sa succulence ; immédiatement les hommes les plus intelligents du parti reconnaissaient les traits du chef de l'Etat et les Français stupéfaits apprenaient par les débats qui suivirent, que l'effigie frappée sur les monnaies étaient moins authentiques que celle visible sous les cloches des maraîchers.

Il est vrai que, quelque temps après, le même artiste ayant fait un *Rocambole* idéal, les mêmes soutiens flattés de son aspect martial mirent près d'une semaine à découvrir ce qu'un million de lecteurs avaient trouvé.

La ressemblance véritable cette fois les avait sans doute *médusés.*

Condamné en 1860, Villeneuve eut l'honneur un peu dangereux d'être inscrit dès l'âge de vingt ans sur une des listes de proscription qui furent trouvées aux Tuileries en septembre 1870.

Le coup d'Etat en préparation lors de la débâcle devait permettre de se défaire de tous les citoyens portés sur ces tableaux soigneusement annotés.

Il fut impliqué dans le procès qui eut lieu devant la haute Cour de Blois, comme étant l'un des chefs de ce complot, œuvre maladroite de la police impériale.

Cette comédie qui acheva d'ouvrir les yeux aux plus incrédules, sur les menées des agents bonapartistes chargés de provoquer et compromettre tous les citoyens réputés dangereux pour la dynastie, n'eut pas le succès qu'en attendaient ses auteurs.

En ce qui concerne M. Villeneuve, il fut impossible de prouver qu'il eût eu les moindres relations avec les personnes assises sur le banc des accusés, et il profita de cette circonstance pour affirmer hautement ses convictions républicaines.

Malgré leur désir de plaire au maître, les *juges* durent l'acquitter.

Nommé par le suffrage universel adjoint au maire du XVIIe arrondissement, il administra cet arrondissement pendant toute la durée du siège de Paris.

Tous ceux qui ont vécu dans Paris à cette époque, et qui ont pu voir de près tous les évènements qui s'y sont passés, peuvent apprécier les difficultés qu'il eut à surmonter pour remplir dignement ses fonctions.

Pendant la Commune, il entra dans *la ligue des droits de Paris* dont il fut nommé le vice-président.

A plusieurs reprises il fut délégué par ses collègues et eut à remplir, au nom de cette ligue, un certain nombre de missions fort délicates.

Tantôt auprès du gouvernement de la Commune, tantôt auprès de celui de Versailles, il eut à traiter des questions dont on trouve l'exposé complet dans l'*Histoire de la ligue d'Union républicaine des droits de Paris* d'And. Lefèvre.

Il eut particulièrement affaire à M. Thiers, et, un jour qu'il fit observer à ce dernier que les nécessités de la résistance et la fureur du combat pourraient bien amener la destruction des plus beaux quartiers, des monuments publics, en un mot de toutes les richesses incalculables qu'il était impossible de remplacer, il déploya son éloquence la plus vive, pour engager son interlocuteur à chercher des transactions, espérant, par la perspective du sombre tableau mis devant ses yeux, le faire entrer dans une voie conciliatrice :

— Ah! s'écria le petit homme, pour ceux qui commettraient ce crime abominable, pas de pitié, pas de pardon! ils seraient massacrés sans merci!...

Dans son ardeur belliqueuse, l'ancien ministre de Louis-Philippe venait certainement de voir luire dans sa pensée, l'attrayant souvenir de la rue Transnonain.

Il donnait dans cette circonstance une idée exacte de son génie si vanté. On a le droit d'apprécier sévèrement la courte vue de cet homme politique qui s'imaginait avec des phrases prudhommesques éblouir ses adversaires.

Cet homme, dont on vantait la prudence, donnait une preuve de son imprévoyance ordinaire et, on peut le dire aussi, de son manque de franchise.

Il est certain que le massacre l'attirait, il avait tant pleuré avec le plus grand larmoyeur de notre époque, Jules Favre, qu'il n'était certainement plus à cette heure capable d'éprouver le moindre accès de sensibilité.

Les évènements sont encore trop récents pour qu'il soit besoin de dire comment il tint sa promesse, aidé par tout l'état-major des *ressuscités* de la campagne de France.

Aux élections complémentaires du mois de juin 1871, il fut porté sur la liste des 21 candidats pour le département de la Seine.

Comme tous ceux dont les sentiments républicains étaient fortement assurés, il échoua et n'eut pas le triste honneur d'aller siéger parmi les membres de cette *Assemblée nationale élue dans un jour de malheur*, comme le dit si bien un de ses membres, le ministre Beulé.

Paris et le département de la Seine commençaient à revenir un peu au droit commun, Villeneuve fut un des représentants du département au conseil général. Il fut nommé à ces fonctions par la circonscription de Neuilly.

Il fut nommé en même temps maire de Clichy, petite ville dont la population a doublé en peu d'années.

Sous son administration qui a laissé des souvenirs durables, on construisit un Hôtel de Ville, des écoles, un gymnase municipal, un tir à longue portée, etc., etc.

Aucune autre ville du département de la Seine ne possède à l'heure qu'il est la réunion des établissements que nous venons d'énumérer.

Clichy a le droit d'être fier d'avoir eu cette initiative et on doit féliciter les administrateurs qui ont su si bien comprendre leur mission.

Ayant toujours affirmé au grand jour ses opinions politiques, aussi bien au conseil général, dans ses fonctions de maire, que dans tous les autres actes de sa vie publique; le sentiment général le fit porter comme candidat à la députation, dans la circonscription qu'il représentait comme conseiller.

En opposition avec M. Bamberger, député sortant, dont le républicanisme hésitant avait été apprécié à sa valeur par les électeurs, il fut élu au mois d'août 1881 par près de huit mille voix.

Dans sa profession de foi il s'était nettement affirmé républicain radical.

Depuis qu'il est à la Chambre, il a su se faire vite une place.

Sa compétence dans nombre de questions est hautement reconnue, il s'est fait une spécialité dans les affaires intérieures et a été nommé rapporteur d'une commission extra-parlementaire ayant pour but la révision de la loi sur les servitudes militaires, et les propositions d'un projet de loi réglant à nouveau la matière.

La question égyptienne a aussi fortement attiré son attention, dès le 12 mai dernier il interpella le ministère.

Malgré les magnifiques points d'interrogation que notre habile dessinateur lui fait poser devant le banc des ministres, nous doutons qu'il arrive à amener la lumière sur une question qui paraît redouter l'éclat du grand jour.

Quoi qu'il en soit, nous pensons qu'il saura lorsqu'il en sera nécessaire, faire preuve de sa fermeté habituelle pour faire peser les responsabilités sur qui de droit.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Typ. N. Blanpain, 7, rue Jeanne. Le Gérant : Georges Bonnot.

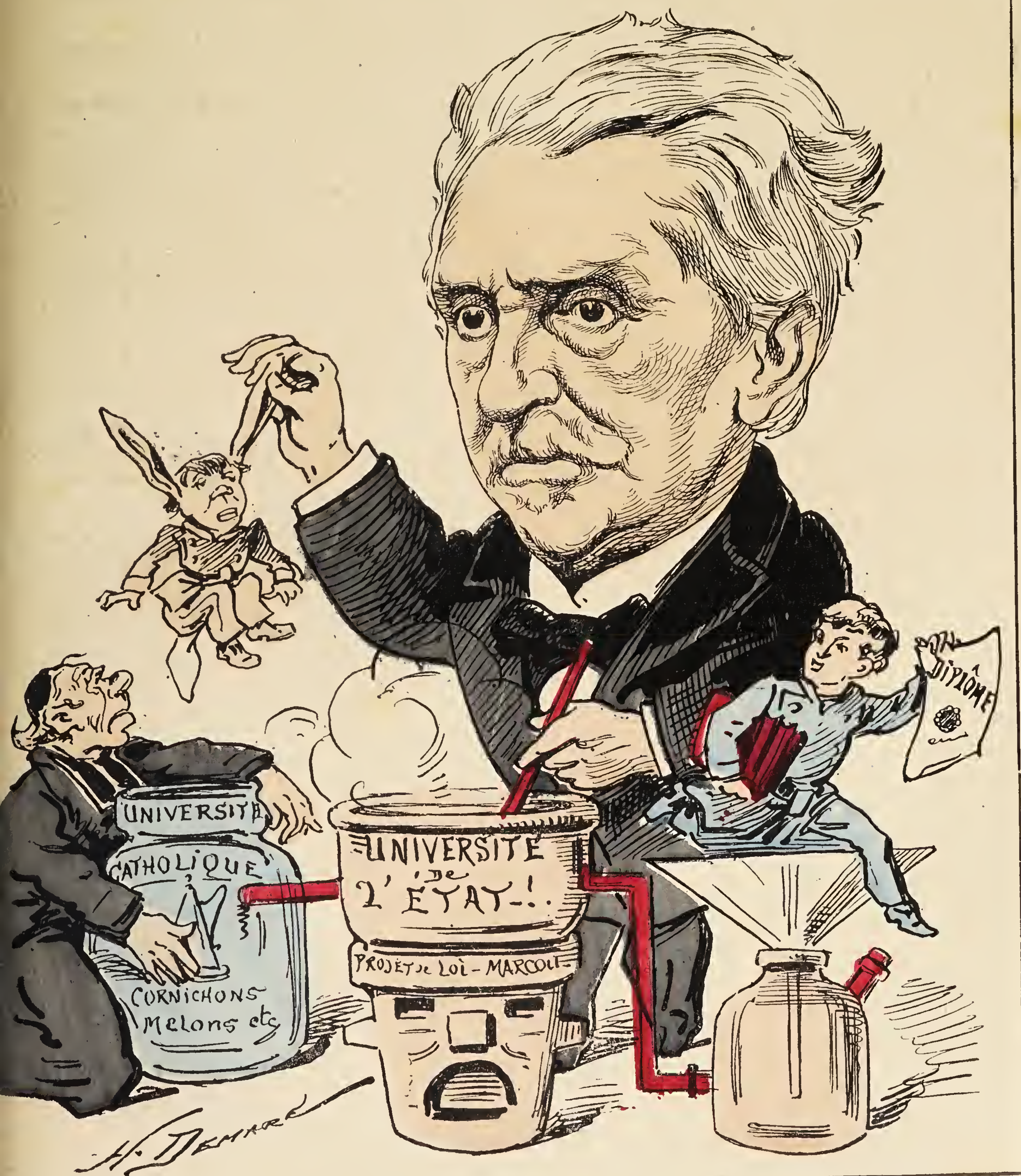
4e volume. — N° 197. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DÉMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

MARCOU



MARCOU

M. Marcou est né à Carcassonne, le 18 mai 1813, de parents très honorables, mais sans fortune. Le père, ancien élève de la première Ecole normale supérieure, était un helléniste distingué. Il a professé pendant quarante-deux ans les humanités au collège de Carcassonne. Sa mémoire a été vénérée par trois générations. Il fit lui-même l'éducation de son fils dont la santé délicate exigeait des soins particuliers. Cette éducation domestique est la meilleure de toutes, mais elle a l'inconvénient de créer des habitudes de timidité et de solitude.

A seize ans Théophile Marcou obtint de ses parents, à force d'insistance, d'aller étudier en droit à Paris. C'était le temps où l'on mettait cinq jours et quatre nuits à faire ce voyage en diligence.

La jeunesse des écoles de cette époque, sans négliger ses études, s'occupait beaucoup de politique et de littérature. Elle se passionnait pour les idées, pour les systèmes, pour les œuvres d'art. Cette fougue, cette effervescence était la suite de la révolution de 1830. M. Marcou entra dans ce mouvement avec d'autant plus d'entraînement, que de très bonne heure il avait puisé ses opinions dans les livres et les journaux de l'école libérale et philosophique.

Après avoir terminé ses études de droit, en 1835, il revint à Carcassonne où l'appelait son amour de la famille. Il ne tarda pas à débuter avec succès et il exerça sa profession d'avocat jusqu'au moment où il fut arraché à sa patrie par le coup d'Etat de 1851. Il rentra en France en 1868 et reprit sa robe d'avocat. Il a été élu plusieurs fois bâtonnier de l'Ordre, dans le cours de sa carrière.

Tout en exerçant sa profession, il se consacra à un autre travail qui n'était pas de nature à augmenter sa clientèle : il fonda et rédigea toujours gratuitement plusieurs journaux dans le département.

En 1837, il publia à Carcassonne *l'Aude, journal des progrès*. C'était le premier journal politique qui voyait le jour dans ce département. Le parti du *juste-milieu* qui jusque-là avait vécu dans la plus parfaite quiétude, s'effraya, cria au scandale et résolut de se débarrasser de cette indiscrète et gênante publicité, par les amendes et la prison. Son but fut atteint, grâce à la complicité des juges de cette époque. Le cautionnement de 7500 francs fut dévoré par les condamnations et le rédacteur en chef, M. Marcou, alla faire pendant six mois son séminaire politique dans la prison de sa ville natale.

L'Aude avait donc succombé ; mais elle renaquit aussitôt après au moyen d'une combinaison que fit M. Marcou avec *l'Emancipation* de Toulouse, qui s'engagea à servir les abonnés de *l'Aude* au moyen d'une édition spéciale rédigée sous les verrous par M. Marcou lui-même. A son tour, *l'Emancipation, édition de l'Aude*, fut criblée d'amendes pour immixtion dans l'administration des postes, les feuilles du journal étant envoyées à Carcassonne par la diligence, pour de là être expédiées aux abonnés. Il fallut renoncer à cette entreprise au bout de quelques mois.

Quelque temps après sa sortie de prison, M. Marcou, jamais découragé, fonda la *Chronique de l'Aude*, journal sans cautionnement, ne pouvant traiter que des matières étrangères à la politique. Mais, comme la ligne de démarcation est flottante et qu'elle était abandonnée à l'arbitraire de juges hostiles, la vie de la *Chronique* ne fut pas de bien longue durée.

Vers 1845, il fonda et rédigea la *Revue de l'Aude*, paraissant une fois par mois, ce qui lui permettait de traiter les questions politiques, après les sujets littéraires et philosophiques. Aucun imprimeur de la ville ne consentit à l'imprimer pour ne pas perdre le travail de la préfecture et de l'évêché. Il fut obligé d'aller se faire imprimer à Limoux. Une polémique engagée avec le *Moniteur* de la préfecture lui valut un duel qui n'eut pas de résultat fâcheux.

En 1850, il eut un autre duel avec un agent de la réaction sur lequel elle comptait pour se débarrasser de lui. Cette fois le duel eut des suites graves. M. Marcou ayant grièvement blessé son adversaire, fut arrêté avec ses témoins, subit une détention préventive de cinq mois, passa en cour d'assises et fut acquitté. Il était exposé à rester des mois et des années en prison, si la cour de Montpellier n'avait pas changé sa jurisprudence sur le duel. Il aurait fallu attendre la décision de la cour de cassation qui aurait renvoyé devant une autre cour, et peut-être aurait-

ou dû revenir devant la cour suprême, toutes chambres assemblées, comme cela était arrivé dans une espèce semblable, quelque temps auparavant, à un élève de l'Ecole polytechnique, qui resta ainsi deux ans sous les verrous.

Après la révolution de 1848, M. Marcou, avec le concours de ses amis, fonda la *Fraternité*. Elle devint l'organe puissant du parti républicain. M. Marcou en fut le rédacteur en chef et presque l'unique écrivain. Cette feuille a rendu de réels services à la cause républicaine et a laissé des souvenirs de reconnaissance. Elle disparut au coup d'Etat.

Il l'a reprise en 1868, dès qu'il eut été forcé par le gouvernement espagnol de quitter son territoire. Elle servit à rallier les fractions dispersées du parti. Elle fit à l'Empire une guerre ardente et incessante. Si M. Marcou avait pu, par l'habileté de sa plume, échapper aux poursuites de l'Empire, il fut moins heureux avec le 24 Mai. Il fut condamné pour un prétendu compte rendu infidèle et injurieux à six mois d'emprisonnement et à une grosse amende. C'est pendant qu'il était en prison, que le mandat législatif vint le trouver en décembre 1873. Il ne lui ouvrit pas cependant les portes de la prison. On l'y retint jusqu'à l'expiration de sa peine.

La *Fraternité* dont M. Marcou a dû laisser la rédaction depuis qu'il est député, mais dont il a gardé la direction, continue sa publication avec succès.

M. Marcou a toujours été réélu député depuis 1873. Certes, on n'a jamais pu lui reprocher de s'être livré à des cabales, à des agissements. Sa popularité était telle qu'il n'a pas eu besoin de sortir de sa ville pour obtenir les voix de ses électeurs. La majorité qu'il a eue dans toutes les élections, a varié entre 12,000 et 13,000 suffrages. Ce n'est pas que la réaction ne l'ait violemment attaqué, surtout sous le 16 Mai. Elle poussa le cynisme de l'insulte jusqu'à placarder une affiche diffamatoire avec cette inscription flamboyante : *Marcou au Pilori !*

M. Marcou a mis à la porte de la préfecture deux préfets, le dernier de Louis-Philippe et le dernier de l'Empire. En 1848, il envahit, à la tête de quelques amis, la préfecture, avant qu'on connût le résultat de la lutte engagée à Paris. Il ne l'apprit que dans le cabinet même du préfet. M. Marcou institua une commission départementale de six membres. Il fut nommé secrétaire général. Quelque temps il se brouille avec le commissaire du gouvernement, ce qui lui fit perdre un grand nombre de voix aux élections suivantes. Il avait été cependant porté sur la liste des candidats par le congrès des délégués. Il obtint par ses seuls efforts 18,000 suffrages.

Au 4 septembre, il proclama du haut du balcon de la mairie la déchéance de Bonaparte. Il débuta par ces paroles : « Le monstre n'est plus debout ! »

Il fut porté par le peuple à la préfecture. Le préfet se retira, non sans faire une vilaine grimace. « Voulez-vous, lui dit M. Marcou, que je fasse monter les 3 ou 4000 citoyens qui crient dans la cour et dans la rue? » Cette menace suffit, le préfet disparut.

M. Marcou prit les rênes de l'administration, il maintint l'ordre le plus parfait. Il prononça la dissolution de toutes les municipalités et les réorganisa. Il lança des mandats d'arrêt contre deux membres des commissions mixtes. Mais la gendarmerie ne sut ou ne voulut pas les trouver.

Dix jours après, il était révoqué et remplacé par un de ses camarades d'exil qui avait télégraphié à Paris pour obtenir sa place.

Aux élections de 1871, le défaut d'entente de la préfecture avec les républicains avancés fut cause du succès de la liste réactionnaire.

M. Marcou avait organisé avec le rédacteur de *l'Emancipation* de Toulouse la ligue du Sud-Ouest. Elle tint plusieurs séances à Toulouse. Elle était formée des représentants de 13 départements de la région. Elle envoya trois de ses membres, y compris M. Marcou, auprès de la délégation de Tours, non pour déclarer la scission de la France et rétablir le royaume d'Aquitaine, comme on l'a dit, mais pour lui offrir son concours et lui faire accepter ses moyens d'action. M. Crémieux les avait en partie approuvés, mais M. Gambetta ne voulut pas même les discuter.

En 1873, quand M. Marcou entra à l'Assemblée nationale, comme on ne pouvait annuler son élection faite pendant sa captivité, on chercha à l'impliquer dans les affaires de la Commune. Le *Paris-Journal* publia dans cinq numéros consécutifs *le Cas* de M. Marcou, véritable roman très perfide mêlé de quelques vérités. Dans la séance où fut rapportée son élection, M. de Gavardie fulmina un acte d'accusation contre lui. M. Buffet président l'arrêta deux fois, en lui disant : « On ne fait pas une instruction à la tribune, renfermez-vous dans les faits de l'élection. »

Ces tentatives n'aboutirent pas. M. Marcou ne fut pas arrêté, comme on l'espérait dans quelques lieux. Il n'en eût pas été ainsi, si le département de l'Aude avait été mis en état de siège, lors de la commune de Narbonne. On comprit qu'on n'obtiendrait du jury de l'Aude la moindre condamnation contre M. Marcou.

En 1852, M. Marcou fut condamné à l'exil par la commission mixte de l'Aude ; il eût été expédié à Cayenne ou à Lambessa, d'abord si on avait pu lui mettre la main dessus, et ensuite si on était parvenu à prouver les faits dénoncés par un traître dans une lettre anonyme. On racontait, ce qui était vrai, que M. Marcou avait été appelé à Londres par MM. Ledru-Rollin et Delescluze, au mois de juillet, qu'il avait reçu du *Comité européen* un mandat écrit qui le chargeait d'organiser la résistance contre le futur coup d'Etat, dans les départements méditerranéens, qu'il avait parcouru tout le littoral jusqu'à Toulon pour remplir sa mission et que le coup d'Etat l'avait surpris à Marseille à son retour. Tout cela était exact. Mais il fallait l'établir. On com-

mença une instruction. En vertu d'un ordre du procureur général, une brigade de gendarmerie envahit son domicile à deux heures du matin, ne le trouva pas, et continua ses perquisitions dans le domicile de plusieurs de ses amis. Faute de preuves, on renonça au procès et on se contenta d'un ordre d'exil donné par la commission mixte.

M. Marcou se réfugia en Espagne. Il habita Valence, Barcelone. L'exil est cruel quand on n'a pas de rentes. M. Marcou avait épuisé ses ressources dans ses luttes et ses voyages. Un avocat jeté sur le sol étranger n'est bon à rien. M. Marcou donna des leçons, fit des conférences et finalement, voyant que la France ne faisait pas mine de vouloir jeter à bas le tyran, il se résolut à se faire une position stable. Il étudia la législation espagnole, véritable tour de Babel, et comme là, les procès s'instruisent par écrit, et que la plaidoirie orale n'est pas usitée en première instance (où plaiderait-on, puisqu'il n'y a pas de palais de justice et que le juge unique rend les jugements dans son cabinet ou sa chambre à coucher, où il condamne à mort sans voir l'accusé), M. Marcou se livra à l'industrie d'avocat marron à l'usage de la colonie française fort nombreuse à Barcelone. Il profita de ses loisirs pour composer un ouvrage sur l'Espagne qu'il fait connaître sous le rapport des mœurs et des institutions judiciaires, ce livre paraîtra bientôt.

En 1868, il fut brutalement expulsé de la Catalogne et de l'Aragon, à l'occasion d'une insurrection qui avait éclaté dans ces provinces. On lui signifia que s'il ne partait pas dans les 24 heures, il serait conduit à bord d'un vaisseau de guerre en station dans le port, et de là transporté à Fernando-Po, la Cayenne de l'Espagne. On devine sans peine qu'il ne se le fit pas dire deux fois. Quelques années auparavant, le gouvernement espagnol avait pareillement violé les lois de l'hospitalité, en expulsant brutalement un illustre proscrit, Armand Barbès.

Aussitôt rentré en France, M. Marcou reprit sa plume et fit reparaître l'ancienne *Fraternité*, comme nous l'avons déjà dit.

Depuis le 4 septembre, M. Marcou a été deux fois maire de Carcassonne. Le 16 mai le révoqua et la seconde fois il donna sa démission pour mieux se consacrer à ses devoirs parlementaires.

Sauf une seule année, il a toujours été élu président du conseil général de l'Aude.

Nous ne parlerons pas de M. Marcou comme orateur. On sait qu'il monte assez souvent à la tribune et qu'il a obtenu des succès à l'Assemblée nationale, et à la Chambre des députés.

Il fait partie de l'extrême gauche. Esprit indépendant, il sort quelquefois des rangs.

Ses croyances philosophiques sont moins des affirmations ou des négations formelles et définitives, que des aspirations spiritualistes troublées par des doutes désolants. Il est anti-clérical, il a proposé une loi pour exiger que les aspirants au baccalauréat reçoivent pendant les trois dernières années l'enseignement universitaire, et soient ainsi soustraits à l'influence cléricale.

En finissant, citons un trait de sa vie qui peint si bien le cœur vaillant et sensible de l'homme. Il était depuis un an en exil à Barcelone, quand il apprend par une lettre (le télégraphe privé n'existait pas), que sa mère est à toute extrémité. Au risque d'être arrêté et envoyé en Afrique, il traverse à pied les Pyrénées, voyage de nuit, rencontre des gendarmes sur la frontière qui lui demandent son passeport. Il en exhibe un, c'était celui d'un peintre sur porcelaine qu'il s'était procuré. Les gendarmes regardent et le laissent passer. Peut-on dire après cela que les passeports ne servent à rien? Il arrive chez lui, à Carcassonne. Il était trop tard, sa mère était morte l'avant-veille. Elle savait bien qu'il viendrait à temps pour recueillir son dernier adieu, mais elle avait compté sans les difficultés de la route. La pauvre femme était morte de douleur.

M. Marcou n'a pu pardonner ce crime aux auteurs du coup d'Etat. C'est pour remplir son devoir, qu'il proposa, il y a cinq ou six ans, à la Chambre des députés, de reprendre la mise en accusation des criminels du 2 décembre; c'est aussi pour obéir à un scrupule, qu'il a refusé d'accepter sa part dans ce qu'on a appelé dérisoirement *l'indemnité* des proscrits. Le Sénat ayant biffé ces mots : « à titre de récompense nationale, » M. Marcou aurait cru qu'en donnant quittance de cette indemnité, il signerait un *quitus* à ses proscripteurs.

Tels sont les actes principaux de la vie de M. Marcou. Ne trouvez-vous pas que cette vie est bien remplie? Elle a été un effort continu et désintéressé pour aider à l'avancement de la liberté et de la République. Dans ces temps, qu'on a appelés héroïques, et qui sont déjà presque oubliés, il n'était pas commode et sans danger, comme de nos jours, de faire de la politique militante.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. Blanpain, 7, rue Jeanne.

Gérant: Georges Bonnot.

4e volume. -- No 198. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

H. PONTOIS



HONORÉ PONTOIS

Jean-Félix-Honoré Pontois est né à Thouars (Deux-Sèvres), le 26 juillet 1837, sa famille était originaire du Poitou.

Ses études achevées, il débuta dans l'administration en qualité de rédacteur au ministère de la justice.

Doué d'une incroyable facilité de production, il put donner l'essor à ses goûts multiples, et les succès qu'il remporta dans chacun des genres qu'il a entrepris, démontrent combien sont grandes ses aptitudes.

Comme écrivain, il fut tour à tour journaliste et auteur dramatique.

*
* *

Il fit ses premières armes littéraires dans la *Causerie*, feuille très spirituelle, publiée en 1858 et qui eut du succès à une époque où l'esprit était certainement moins rare qu'à celle où nous vivons.

Cette collaboration lui ouvrit les portes du monde théâtral :

Esprit caustique, causeur léger et très parisien, ses productions ont toutes un caractère d'originalité qui les fait remarquer.

Il n'avait pas encore 22 ans lorsqu'il fit jouer, simultanément, au théâtre Beaumarchais et à l'ancienne salle *Bobino*, six actes écrits en collaboration avec Fernand Langlé.

Il fut encouragé dans la carrière dramatique par ses premiers succès, et écrivit, avec Méry, un ballet, *la Vision*, avec Edmond Thiaudière, un jeune qui a déjà pris place dans notre galerie, *la Robe de chambre de Diderot*, comédie qui eut l'honneur d'une lecture à la Comédie-Française.

*
* *

Le théâtre ne suffisant pas à sa plume étincelante et verveuse, il publia, en 1864, un volume humoristique : *Les Petits-fils de Tartuffe*, qui eut un retentissement mérité.

*
* *

Les évènements de 1870-1871 vinrent l'arrêter dans cette voie et il dut renoncer à la littérature pour accepter dans la magistrature des fonctions élevées.

Ses merveilleuses qualités le servirent admirablement et, en peu de temps, il sut acquérir la pratique de ce difficile emploi et il le démontra en établissant le plan d'*un projet d'organisation judiciaire*, qu'il fit imprimer sous forme de brochure.

Cette étude, faite par un homme compétent, pénétré de la nécessité d'accomplir certaines réformes sociales qu'il est impossible de retarder plus longtemps, fit un grand bruit à son apparition, et fut très remarquée par tous les spécialistes.

*
* *

Ayant recueilli un dossier précieux, renfermant des pièces inédites sur le retentissant procès du général Berthon, il résolut, sur l'avis pressant de quelques amis très versés dans les études historiques, de publier ces notes.

Il en fit le classement, fit suivre chaque pièce d'annotations et écrivit ainsi une page de l'histoire de France sous la Restauration, faite en dehors de tout esprit de parti, sans autre passion que celle de la recherche de la vérité.

Cet ouvrage édité avec luxe, fut publié par Dentu avec un portrait du général Berthon ; depuis longtemps il est épuisé.

*
* *

Les extrêmes doivent se toucher, c'est la croyance générale, M. Pontois ne voulut point faire mentir ce dicton :

Enclin aux productions intellectuelles, rapides et légères, il fit voir que son cerveau pouvait avec une égale facilité se donner aux idées contemplatives.

Rêveur à ses heures, il aime à faire une halte dans la vie, à regarder autour de lui et de ces observations, il a su faire un résumé qui doit être cité comme traité de morale. D'une plume élégante, mais trempée dans un acide qui laisse des traces, il écrivit une série de pensées dignes d'être apprises par cœur.

Ce buisson d'épines forme une coquette brochure qui parut à Alger sous le titre : *Libres-pensées en* 1880 et fut tiré à 150 exemplaires numérotés, destinés aux amis de l'auteur.

Les emprunts que nous pourrons faire à ce livre en diront plus sur le caractère et l'esprit d'Honoré Pontois que toutes nos appréciations personnelles.

D'abord quelques fragments de la préface dédiée à son ami Albert Joly :

. . . .

« J'ai fait ce livre sans sortir de chez moi ; bien plus sans sortir de moi-même ; et ma plus longue étape n'a jamais dépassé la distance qui sépare ma tête de mon cœur.

. . . .

« Les pensées, qui sont la monnaie courante de la conscience humaine, perdent à la longue de leur relief ; de temps en temps il est bon d'en opérer la refonte. »

. . . .

*
* *

Pillons maintenant sans pudeur :

« Quand vous venez d'accomplir une belle action, il y a toujours des gens aux aguets qui se mettent à crier : au voleur !

*
* *

« Pour de l'argent que l'Eglise ne bénirait-elle pas ?

« Le bonheur de l'homme est une toile d'araignée tissée de chimères impalpables et d'illusions sans consistances, qu'enfonce la première mouche qui se jette dedans.

« Napoléon III a joui de la France comme un père de famille bien résolu à laisser à ses enfants le soin de payer ses dettes.

*
* *

« La bourgeoisie française a toujours eû le mépris des montagnes, le respect des taupinières et le fanatisme des terrains plats.

« Dans un curieux il y a toujours un indiscret. Que répondent à cela messieurs les confesseurs?

« Le premier des courages pour un gouvernement, c'est de n'avoir pas peur de la liberté.

« Certaines hautes personnalités du second empire se couvraient tellement de crachats qu'il ne restait plus de place pour ceux qu'ils auraient mérité de recevoir.

*
* *

« Que de gens qui ne croient au *Bon Dieu* que quand ils ont quelque chose à lui demander.

« Une jeune fille, c'est un capital à placer.

Une femme mariée, c'est un capital en rapport.

Une vieille fille, un fonds perdu.

« Les gouvernements les plus forts sont ceux qui n'ont jamais recours à la force.

« Le goupillon est un instrument excellent pour bénir, mais pitoyable pour administrer.

*
* *

« La morale des Jésuites concilie très bien la communion du matin avec les paillardises du soir; l'essentiel est qu'on tienne les bons pères au courant de tout ce que l'on fait dans les alcôves du monde, du demi-monde et de l'immonde.

« Je ne pardonne pas à la religion catholique d'avoir fait de la mort quelque chose d'épouvantable, uniquement dans le but de faciliter à ses ministres l'exploitation des vivants. Dans l'antiquité, on quittait le monde aussi naturellement qu'on y était entré.

« Mon Dieu! envoyez-nous un messie pour nous débarrasser des cléricaux!

*
* *

« La popularité mène à tout, au ministère comme à l'Ile des Pins. L'essentiel est de ne pas se tromper de chemin aux embranchements.

« La France s'agite, mais la routine la mène.

« Défiez-vous du silence des peuples et du bavardage des gouvernants.

« L'aristocratie a bien consenti à brûler ses titres de noblesse, mais la bourgeoisie ne brûlera jamais ses titres de rente.

« Nos tyrans, ce sont encore les cartons des ministères. »

. . . .

Ce que nous venons de citer n'est qu'une faible portion des pensées vraiment patriotiques et justes renfermées dans cet opuscule.

Honoré Pontois est en ce moment conseiller à la Cour d'appel de Bourges, son talent, son caractère lui assurent pour l'avenir une position plus haute dans la hiérarchie sociale, et nous serons des premiers à applaudir à l'élévation d'un citoyen que beaucoup de magistrats pourraient prendre pour modèle.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. Blanpain, 7, rue Jeanne. Le Gérant : Georges Bonnot.

4e volume. — No 199. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DÉMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

MADIER-MONTJAU



MADIER-MONTJAU

Ayant à présenter devant nos lecteurs la personne si sympathique et si aimée de l'illustre vétéran de la démocratie, Madier-Montjau, nous ne saurions trouver de meilleurs termes que ceux employés par un biographe anonyme qui fit paraître une étude véritablement sentie sur le questeur de la Chambre, au moment des élections du 21 août 1881.

Cette notice à laquelle nous n'aurons rien à ajouter, fut publiée dans le *Journal de Valence* :

C'est jour de fête pour Valence quand Madier doit y prendre la parole ; de toutes parts la foule accourt pour entendre cet orateur si original, si sincère et si convaincu.

Madier-Montjau n'est pas le premier venu, c'est non-seulement une figure, mais c'est aussi un caractère ; en le voyant on se dit : « C'est là quelqu'un ; » après l'avoir entendu on en est absolument certain.

Tout est noblesse dans cet homme, physionomie, attitude, actions, cœur, esprit, âme, — dans le sens, bien entendu, d'ensemble des facultés morales et intellectuelles. — Car Madier ne croit point à l'âme religieuse, rien n'étant banal ou commun dans cette puissante nature.

Il y a de l'inspiré, et beaucoup chez lui, comme cela se remarque chez tous les apporteurs d'idées, il ne raconte pas, il révèle. Il faut le voir à la tribune, ou ailleurs, la tête haute, le front dans le ciel, — l'éther, — ainsi que le portent ceux qui recherchent la lumière, l'œil limpide, abrité par d'épais sourcils noirs qui semblent un nuage recélant la foudre ; c'est qu'en effet, il l'en fait jaillir quelquefois quand il veut en frapper ses adversaires. Alors, son œil si doux, si bon au repos, se charge d'électricité et se sillonne d'éclairs. Son front dénudé, un peu haut, porte la marque du travail de la pensée ; c'est là que s'élaborent, se condensent et se préparent les idées. On dirait que son corps n'a d'autre but que de servir de piédestal à la tête.

Madier a la barbe grise, mais il est difficile de croire à l'authenticité de cette barbe patriarcale, en la comparant à ses sourcils qu'il a oubliés de blanchir, on se figure qu'il a usé du stratagème de vieillir son visage pour donner plus de poids, plus de consistance à la jeunesse, à la fraîcheur, à l'énergie de la pensée.

Il faut le voir dans l'inspiration, en même temps qu'il sème la parole écoutée sur l'auditoire, il parcourt la scène dans toute son étendue, ne tenant pas en place, s'adressant tantôt aux auditeurs de droite, tantôt à ceux de gauche, lançant ses périodes dans toutes les parties de la salle, avec une aisance, une facilité, une familiarité extrêmes. On voit qu'il se sent chez lui, et au milieu de gens qui pensent comme lui.

Madier-Montjau n'a rien du vieillard ; ses idées — qui sont bien siennes, — son activité, son énergie, sa vigueur morale, son ardeur, sa fougue, ses attitudes, sa mimique, la verdeur de sa pensée, sa manière de l'exprimer, sa ténacité, sa persévérance dans ce qu'il croit le vrai, le bien ; tout cela chez lui atteste la jeunesse et la force qu'elle porte avec elle.

Les adversaires politiques de Madier-Montjau prétendent qu'il n'est pas un orateur correct, que ses discours sont désordonnés et décousus, qu'il n'est ni peigné, ni tiré à quatre épingles, ni arrangé selon la formule aristotélique, c'est possible, mais nous venons de le dire, c'est un orateur d'inspiration et ce reproche qu'on lui adresse est la justification de cette opinion.

Les orateurs du talent de Madier-Montjau s'inquiètent peu si les quatre divisions de la rhétorique, l'invention, la disposition, l'élocution et l'action, et si les six parties du discours oratoire sont bien observées ou à leur place. Ce n'est point un orateur artificiel, il écoule ses idées comme elles lui viennent et comme elles se présentent ; malgré cela ou plutôt à cause de cela, il est souvent éloquent, de ce côté encore il ne doit rien à l'étude, l'éloquence est un don de la nature.

Madier-Montjau est un des orateurs écoutés de la Chambre des députés, il possède à un très haut degré l'art de la persuasion ; il convainc sans efforts et sans même chercher à charmer l'oreille, il parle d'abondance comme quelqu'un qui est sûr de soi, jamais il n'a la peine de chercher le mot juste qui se présente à sa pensée sans efforts.

Doué d'un esprit fin et incisif, il est passé maître dans l'art du souligné et ses réticences sont mortelles.

Ce qui ajoute encore à son genre de talent, c'est qu'il a l'action, c'est-à-dire la voix et le geste, il a toute la fougue d'un tribun et en l'entendant on songe aux puissants orateurs de la révolution.

Madier-Montjau est né à Nîmes en 1814, il se fit inscrire au barreau de Paris en 1839 et se signala en plaidant des causes politiques, notamment dans l'affaire Barbès et dans celle de Quenisset. Il soutint la légitimité de l'insurrection lors du procès du journal *la Colonne* et prit une part active à la révolution de 1848.

Il devint à cette époque un chaud partisan des idées démocratiques les plus avancées et il défendit un grand nombre d'accusés ayant pris part aux journées de juin.

Le 2 décembre 1871, Madier-Montjau fut du nombre des représentants qui tentèrent de s'opposer par la force à l'exécution du coup d'Etat et il fut blessé le 4 décembre sur une barricade du faubourg Saint-Antoine.

Madier-Montjau vivait dans la retraite depuis de longues années, lorsqu'il posa sa candidature dans le département de la Drôme, le 8 novembre 1874. — En me nommant, dit-il à ses électeurs, votre vote dira une fois de plus que la France ne veut pas de maîtres et qu'elle entend recouvrer toutes les libertés nécessaires.

Il fut élu par 39,963 voix et vint siéger à l'extrême gauche de l'Assemblée nationale *élue dans un jour de malheur*.

Au mois de juin 1875, pendant la discussion d'où devait sortir la constitution bizarre que nous possédons, il déclara : « — Que la République ne devait pas entrer déguisée par une poterne. »

Il demanda la dissolution et l'amnistie. Aux élections du 20 février 1876, il fut élu député de l'arrondissement de Valence (Drôme) par 12,794 suffrages.

Il vota dans cette Chambre l'amnistie plénière et pour la suppression du budget des cultes.

Le 18 mai 1877 il protesta contre le message du maréchal de Mac-Mahon et fit partie du groupe des 363. Après la dissolution il fut réélu dans la même circonscription par 14,331 voix, contre 5107 données à son concurrent, candidat clérical monarchiste, soutenu par toutes les créatures du ministère Buffet.

Membre du comité directeur des gauches, dit comité des dix-huit, il fut chargé de prendre l'initiative des mesures jugées nécessaires pour faire triompher les principes démocratiques, c'est-à-dire la volonté de la majorité du pays.

Homme de grand cœur et de dévouement absolu, il est bienveillant, son affabilité le fait aimer de tous ceux qui approchent de lui, aimant à faire le bien, on est sûr d'avoir son appui toutes les fois qu'il y a à lutter contre une iniquité quelconque.

A côté de l'homme privé bienveillant, nous trouvons le citoyen indépendant, désintéressé, esclave de la parole, unissant à l'honnêteté civile la probité politique la plus scrupuleuse. On sent qu'on peut se fier sans crainte à cette nature toute en dehors; car il n'a jamais trahi personne, pas même ses électeurs.

Dans son regard accueillant, on lit la franchise, la bonne foi, la voie droite et sans tortuosité ; on se sent heureux en pressant la main à cet homme estimable entre tous dont certains voudraient faire un croquemitaine, et qui, s'il a des adversaires, n'a certainement pas d'ennemis. Tempérament chevaleresque, Madier-Montjau est un preux moderne qui, au lieu de s'en aller guerroyer pour la délivrance d'un sépulcre quelconque, s'est croisé pour le triomphe du progrès et des intérêts de l'humanité.

Entré dans la vie en luttant, il n'a jamais failli à sa destinée qui était de combattre partout et toujours; la prison, l'exil, la misère se sont abattus de bonne heure sur sa tête. Il n'a jamais été l'homme de la politique platonique, et a toujours été au contraire un homme d'action; c'est un militant peu tendre pour la peur, payant toutes les fois qu'il est utile, vaillamment de sa personne, très différent en cela de ces révolutionnaires qui savent se dérober au premier coup de feu, afin de conserver une direction au peuple qui donne son sang pour faire triompher leurs brillantes théories.

Madier-Montjau a été et est encore l'apôtre, le missionnaire convaincu des idées les plus généreuses et les plus démocratiques. C'est un précurseur, toujours en avant, c'est un éclaireur, et pour dire mieux un enfant perdu du progrès. Homme de mouvement, il ne peut pactiser avec l'immobilisme dont il est l'ennemi acharné. Le regard fixé vers l'avenir, il s'inquiète peu de ce qui se passe derrière lui, comme il le dit lui-même. C'est un attacheur de grelots, c'est un oseur qui sourit à toutes les audaces et qui sait faire les propositions téméraires.

Ses paroles et ses actes sont en parfaite harmonie, logicien inexorable, il n'admet ni les demi-mesures, ni les atermoiements ; il tire d'une idée tout ce qu'elle peut et doit donner et il la pousse jusqu'à ses dernières limites. Tant pis pour ceux qui peuvent s'en trouver gênés, c'est un athlète, souvent incommode pour ses adversaires et ses contradicteurs, mais dont les armes ne cessent jamais d'être courtoises.

Homme du devoir par excellence, Madier-Montjau est le plus exact des députés ; jamais il ne laisse passer une question de quelque intérêt sans apporter à la discussion les lumières de son expérience. Ce zèle explique l'enthousiasme de ses électeurs et leur reconnaissance pour l'homme qui sait si bien les représenter.

Modeste autant qu'éloquent, Madier-Montjau sait sans fracas se mettre à la disposition de tous les promoteurs d'œuvres républicaines et anti-cléricales et son concours précieux est acquis d'avance à toute idée démocratique.

C'est à ce désir de se dérober aux éloges si mérités qui doivent lui être décernés, que nous devons de n'avoir pu montrer qu'aujourd'hui cette figure qui, depuis longtemps, avait une des premières places réservées dans notre galerie.

C'est le seul grief que nous puissions relever contre ce héros de la démocratie.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. Blanpain, 7, rue Jeanne. e Gérant : Georges Bonnot.

4e volume. — N° 200. 10 c. Un an : 6 fr.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

H. DEMARE



H. DEMARE

Henri Demare est né à Paris, le 3 mai 1846.

Son grand-père paternel avait ouvert une modeste pension, rue des Grès, aujourd'hui rue Cujas. Son fils, à peine âgé de dix-huit ans, en prit la direction.

Grâce à sa volonté remarquable et à l'énergie de sa mère, le père d'Henri Demare qui, par suite d'une chute à l'âge de quatre ans, avait eu la colonne vertébrale brisée et qui était dans un état de santé des plus précaires, put faire de brillantes études au lycée Louis-le-Grand et obtenir le diplôme nécessaire pour être chef d'institution.

En 1844, son père étant mort, il fonda, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel (maintenant rue Malebranche), une institution qui devint en peu de temps la plus importante du quartier Latin, ainsi que peuvent l'attester les concours généraux à la Sorbonne et à Louis-le-Grand, où elle remporta deux prix d'honneur et de nombreuses nominations.

MM. Delor, de l'école des Chartes, aujourd'hui bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, Houbisant, commandant du génie, ex-professeur à Saint-Cyr, Ganullier, sorti un des premiers de l'Ecole polytechnique, Emile Raspail, élève de l'école centrale, et son plus jeune frère le docteur Xavier Raspail, qui fut un camarade de classe de Henri Demare, sortirent tous avec un grand nombre d'autres, qu'il serait trop long de citer, de cette maison.

La révolution de 1848 étant survenue, le père d'Henri Demare s'occupa un des premiers de fonder des cours publics et gratuits pour la classe ouvrière. Patriote intelligent, il comprenait que l'avenir de la République, le développement progressif de tous les principes démocratiques, dépendraient de l'état intellectuel du peuple ; il fonda à la même époque la *Caisse du Prêt d'honneur*, dont il s'institua trésorier et fut nommé président des chefs d'institution du département de la Seine.

Ayant prêté serment à la République, quand vint le coup d'Etat, il préconisa la résistance sans s'inquiéter des suites que pourrait avoir pour ses intérêts matériels, cet acte de courage. Ce fut grâce à la réputation d'intégrité, à l'estime et à l'affection dont il était entouré, dans un quartier où pas une seule bonne œuvre n'était faite sans sa coopération, qu'il dut de ne pas être inquiété. Confiant dans le triomphe du droit, sa logique immuable ne lui permit pas de douter qu'un jour ce gouvernement assis sur le crime ne dût finir dans la honte et dans la boue.

N'ayant point de *serments de rechange*, pénurie qui paraîtra surprenante à beaucoup de nos contemporains, il donna sa démission de président de la Société des instituteurs.

En 1870, lors du plébiscite, il n'hésita pas à mettre sur son bulletin de vote, au lieu du oui mendié par le futur héros de Sedan : On nous demande *l'appel au peuple, on leur donnera la pelle quelque part...* prophétie qui ne devait pas tarder à se réaliser.

Après quarante années passées dans le professorat sans s'y être enrichi, car chez lui le marchand de soupe n'exista jamais, la mort de sa digne et affectionnée compagne l'engagea à céder sa pension, et il entra comme représentant chez son ancien élève Emile Raspail qui venait de fonder la pharmacie si connue de la rue du Temple.

La mort ne tarda pas à l'enlever à son tour et les manifestations qui se produisirent à ce moment, prouvèrent éloquemment l'estime et l'affection qu'il avait su répandre autour de lui; ses anciens élèves honorèrent sa mémoire en lui élevant un tombeau.

Si nous nous sommes étendus aussi longuement sur la vie de cet intègre citoyen, c'est que nous savons combien est grand le respect que possède son fils pour cette vie si bien remplie

et dans le souvenir de laquelle il a puisé bien des fois la force et l'énergie nécessaire pour supporter, sans faiblesse et sans compromissions d'aucune sorte, les luttes de l'existence.

Au moment où M. Demare père quittait son établissement, le jeune Henri terminait ses études à Louis-le-Grand. Ne voulant pas pour lui le boulet du professorat, il mit à profit ses dispositions artistiques et lui fit suivre des cours de dessin aux Gobelins où il fit des progrès remarquables.

A la mort de son père, son tuteur, M. Houbigaut, lui fit quitter les Gobelins pour le faire entrer élève peintre verrier chez M. Didion, ce qui lui permit, en suivant les cours de l'Ecole des Beaux-Arts, de terminer son éducation artistique dans l'atelier Gils.

En 1865, à l'âge de dix-huit ans, Henri Demare fut émancipé. C'était l'époque à laquelle la jeunesse des écoles commençait à sentir tout ce qu'avait d'abject le régime sous lequel se courbait la France; le réveil se faisait dans toutes les classes et la débandade s'annonçait dans les rangs des parjures et des souteneurs qui défendaient encore le dernier des Napoléons.

La peinture religieuse ne convenait pas aux aspirations généreuses et droites de Demare, il n'avait pas la foi; chose qui manque maintenant à presque tous nos confectionneurs de dieux et de saints, en outre il avait des idées, ce qui est absolument contraire à la bonne exploitation de ce genre spécial.

Il résolut d'entreprendre la guerre à tous les ridicules, aux vices de son époque et commença ses premières escarmouches dans plusieurs petites feuilles illustrées.

En 1867, il débuta à *la Lune*. C'était le moment où André Gill, le brillant improvisateur, le caricaturiste éminent, qui pendant trois ans a illustré de son crayon si énergique et si vivant, la publication dans laquelle nous avons l'honneur d'écrire ces lignes, commençait la campagne si remarquable que se rappellent tous ceux qui ont vu la fin de l'Empire.

Le Bouffon, le Monde pour rire, le Sifflet, et tant d'autres dont on a perdu le souvenir malgré leur heure de vogue, eurent successivement sa collaboration.

Soutenu par la jeunesse des écoles, ces journaux qui eurent si souvent un grand succès dans le peuple et la bourgeoisie, ne procuraient pas toujours que de la gloire à ceux qui en remplissaient les colonnes. Les agents du sieur Lagrange et les autres policiers si bien en place pendant ces années néfastes, n'épargnaient guère ces jeunes adversaires : bousculades, coups et poursuites, se suivaient sans relâche en attendant la réalisation des prédictions funèbres prononcées par ces aimables gardiens du despotisme.

Le 4 septembre 1870, Henri Demare changea son crayon contre un instrument plus meurtrier et, armé d'un chassepot, il fit la campagne dans un bataillon de mobiles de la Seine.

Les défaillances dont il fut témoin rendirent chez lui encore plus vive la haine de l'Empire, auquel nous devions tous les malheurs qui fondaient sur la patrie, et aussi lui donnèrent un sentiment de dégoût plus profond pour l'espèce humaine, tribu des hommes politiques, genre gouvernemental.

Quand vint la réaction à laquelle devaient fatalement aboutir les désillusions causées par des désastres hors de proportions avec les prévisions les plus pessimistes, il défendit la *Commune* par une série de dessins, tout en faisant certaines restrictions quant aux hommes et aux moyens employés.

Pages d'histoire, Le Pilori, Le Blagorama, etc., etc., virent le jour et furent des succès tant pour l'artiste que pour le vendeur.

Après l'entrée des troupes versaillaises, Henri Demare fut arrêté par suite de l'excès de zèle d'un marin, qui avait remarqué les *godillots* qu'il avait aux pieds. Ces souvenirs de son passage dans la mobile, qu'il avait eu l'imprudence de conserver, lui procurèrent l'honneur d'être conduit au Châtelet et de passer devant une cour martiale. Le hasard, qui est parfois intelligent, le tira de ce mauvais pas, et avec un très petit nombre de compagnons il fut relâché le soir même, après avoir entendu toute la journée les feux de pelotons qui décimaient des malheureux aussi *coupables* que lui, mais nés sous une moins bonne étoile.

En décembre 1872 il partit à Vienne (Autriche) en compagnie de dessinateurs français, G. Lafosse et Robida, et pendant l'Exposition universelle de 1873 collabora au journal le *Der lots*, dans lequel il fit une campagne française et républicaine. Rentré en France au mois de décembre 1873, il entra au *Carillon*, au *Grelot*, etc.

Pendant le 16 mai, les démêlés avec la censure étaient fréquents; les bas employés de ceux qui devaient faire marcher la France, voyaient des allusions désagréables dans tous les dessins. Impossible de dessiner un animal sans qu'on y vît la figure du maréchal de Mac-Mahon; quand c'était une ménagerie complète, ces messieurs reconnaissaient le ministère entier. Avec une vue aussi perçante on comprend que le métier de caricaturiste n'était pas des plus faciles; dans une seule semaine Henri Demare se vit refuser cinq dessins.

Le directeur d'*Anastasie* était un monsieur Leroux de la Bretagne, qu'il résolut d'aller trouver lui-même pour lui présenter un croquis nouveau.

Décidé à frapper un grand coup sur l'imagination des despotes de la rue Cambacérès, Demare voulut avoir une tenue remarquable. Il s'affubla d'un chapeau de paille pyramidal, ayant près d'un mètre de hauteur et pouvant abriter une famille entière sous ses bords ; et mit des gants violets défraîchis. Le garçon de bureau fut le premier impressionné par l'immensité de ce couvre-chef, qui fit un effet très vif sur M. le directeur.

Le dessin était intitulé : *Leçon de lecture*. Un mouton épelait devant un tableau noir plusieurs lettres de l'alphabet S-A-C-Q- trop anodin pour ne pas receler les intentions les plus subversives, M. le Censeur mit en œuvre toutes les ressources de son esprit peu subtil pour découvrir le sens vrai de cette masse. Quand il crut avoir trouvé, son œil lança un éclair, toute la bile contenue dans son corps de subalterne ne fit qu'un tour, et il prit son air le plus rogue et le plus majestueux pour menacer l'audacieux de toutes les rigueurs de la loi... deux jours après maîtres et valets étaient sur le carreau. Dans le *Carillon* Demare fit un dessin, la *Question des prétendants*, dans lequel le parquet voulut absolument reconnaître un outrage à la morale publique. C'était au moment où la pornographie commençait à envahir une certaine presse, et la magistrature désireuse de défendre la morale, aimait mieux frapper sur les défenseurs de la République que de rester inactive. Ce dessin qui ne glorifiait aucun des régimes déchus avait cependant été autorisé par la sémillante *Anastasie* et par le sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur (M. Martin Feuillée). Ce gérant et le dessinateur furent condamnés chacun à six jours de prison et 100 fr. d'amende, repoussant toute défense, à l'égard d'un délit qu'il n'avait jamais voulu commettre; Demare se contenta de protester avec énergie devant le tribunal contre cette accusation. Le *Carillon* fut défendu avec esprit par maître Charles le Seuves.

En appel, le premier jugement fut confirmé et l'ordre de se constituer prisonnier étant parvenu à Demare, il le retourna en annançant qu'il refusait d'obéir à cette sommation. M. Martin Feuillée lui fit savoir qu'il n'avait pas à s'inquiéter et qu'il ne ferait point de prison et ne paierait pas l'amende.

Un autre dessin, l'*Apothéose de Thiers*, qui parut au moment de l'inauguration de la statue de Saint-Germain, lui valut encore des démêlés avec la censure sous les ordres de M. Cazelles à cette époque, mais le vendeur seul fut poursuivi et condamné pour mise en vente de dessin avant l'autorisation.

Depuis, outre les nombreuses publications auxquelles il a pris part, *les Lanternes de Rochefort illustrées*, l'*Année anti-cléricale*, la *Nouvelle Lune*, la *Chronique Illustrée*, etc., etc., Henri Demare a succédé à André Gill, dans la publication *Les Hommes d'aujourd'hui*.

Depuis plus d'un an qu'il illustre cette galerie de tous les hommes en vue, le public a pu apprécier et l'habileté de son crayon et l'ingéniosité de sa pensée. Ces portraits toujours frappant de ressemblance, sont souvent accompagnés de dessins qui sont de véritables tableaux de mœurs et dans lesquels on reconnaît son esprit vif et incisif de caricaturiste.

Imprégné des idées démocratiques, ennemi acharné du cléricalisme, chacune de ces figures est pour lui matière à nouveaux coups pour les ennemis de la raison et de la liberté.

Il ne nous appartient pas, après avoir mis en relief les différentes phases d'une existence déjà bien remplie, de louer ici les qualités personnelles de notre plus éminent collaborateur ; disons cependant, pour rendre hommage à la vérité : que nul plus que lui ne peut être sympathique, tant par le charme de ses qualités intellectuelles que par la bienveillance dont il fait preuve en toutes circonstances.

Homme de talent et de parole, Henri Demare est un auxiliaire précieux, toujours sur la brèche, toujours prêt à payer de sa personne et de son crayon. Aucun des innombrables amis qu'il a su se faire ne démentira nos assertions à cet égard.

Disons pour finir que pour se conformer à la mode, toute en ce moment aux Panoramas, il prépare, sous le titre de *Blagorama*, une revue importante et humouristique des célébrités contemporaines et de scènes politiques; là encore nous ne doutons pas de son succès.

PIERRE ET PAUL.

Paris. — Imp. N. Blanpain, 7, rue Jeanne. Le Gérant : Georges Bonnot.

